REVUE

DES

DEUX MONDES

L^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

300

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

L^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1880

AP
20
R5
pér. 3
t. 40

17323
6.

LE

MENSONGE DE SABINE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

« ... Quant aux avantages que pourrait retirer l'agriculture d'un semblable système... »

Une quinte de toux interrompit Sabine. Elle voulut reprendre sa lecture. L'âcre fumée de pipe qui lui serrait la gorge fit monter à ses yeux un nuage de larmes à travers lequel elle eut peine à distinguer les mots. Elle voulut vaincre ce malaise et reprit en balbutiant :

« ... Quant aux avantages... »

— Tu rabâches! grommela M. de la Rullière. Tu sais que j'ai cela en horreur. Tu le fais uniquement pour m'agacer. Continue.

La voix imperturbable de Sabine reprit sa monotone lecture. Elle ne tarda pas à être interrompue par le hurlement d'un chien. Il s'était tranquillement endormi devant le feu dans la calme béatitude du bien-être et rêvait probablement d'un monde meilleur où les chiens n'appartiennent qu'à des maîtres compatissans et toujours de belle humeur, lorsqu'un vigoureux coup de pied le rappela aux dures réalités de l'existence. D'un bond il s'élança à l'autre bout du salon, se blottit sous un meuble, la queue entre les jambes, implorant son maître d'un regard suppliant.

— Maudit animal! gronda M. de la Rullière. Dire que je n'ai jamais pu lui apprendre à dormir sans ronfler!

Il s'arma de sa cravache, qui n'était jamais bien loin de sa main, et se disposa à punir le coupable innocent.

— Pas devant moi, mon père! dit Sabine.

Elle se leva et alla ouvrir la porte. Le pauvre animal, affolé de terreur, s'esquiva lestement.

La porte ouverte livra passage à une bouffée de vent d'automne. Il pleuvait à verse ce soir-là, les rafales fouettaient les vitres, la bise s'engouffrait en sifflant dans les corridors du château et renvoyait dans le salon la fumée, qui refusait de s'échapper par son issue. Ce nuage jaunâtre, joint à l'odeur nauséabonde de la pipe que fumait M. de la Rullière, rendait l'air à peu près irrespirable pour une femme. Sabine parut ne pas s'en apercevoir. Elle revint tranquillement reprendre sa place au coin du foyer, arrangea soigneusement autour d'elle les plis de sa robe de soie, lissa les bandeaux de ses beaux cheveux noirs et reprit la lecture de la *Revue agricole* à l'endroit où elle avait été interrompue.

M. de la Rullière, n'ayant plus sous la main de victime sur qui passer sa mauvaise humeur, s'en prit au feu et se mit à tisonner avec rage. Il le fit si brusquement que Sabine crut pouvoir profiter de ce vacarme pour se donner un moment de répit.

M. de la Rullière se retourna vivement vers elle, la figure congestionnée par l'ardeur du feu, les prunelles injectées de sang.

— Qu'y a-t-il encore? cria-t-il. J'écoute, va toujours!

Elle regarda la pendule.

— Neuf heures! Dans une heure ou à peu près, il dormira, et je serai libre, pensa-t-elle. — Et elle reprit bravement sa lecture.

De temps en temps, sans s'arrêter, elle levait les yeux par-dessus sa brochure pour s'assurer que son père ne dormait pas encore. Quand elle vit sa courte pipe, — une vraie pipe de laboureur, — s'échapper de ses doigts, sa tête pencher en avant, et son menton se perdre dans les plis de sa cravate, elle baissa graduellement la voix. Un silence trop brusque eût risqué de le réveiller.

Puis elle se tut, et les lugubres gémissemens du vent et de la pluie troublèrent seuls le silence. Toutes les soirées se passaient de même au château de la Rullière, et cependant, grâce à cette heure de recueillement, la seule qu'elle se fût réservée dans toute la journée, Sabine ne s'y trouvait pas malheureuse. C'était l'heure, en effet, où elle évoquait les souvenirs du passé, donnant libre cours à son imagination qui lui faisait espérer un avenir de félicité, exhumant un à un tous ses rêves d'amour et de bonheur, réjouissant et illuminant sa vie terne et monotone à la lueur de ces astres de feu. C'était une fenêtre qu'elle ouvrait sur le ciel constellé d'étoiles brillantes. Puis, quand elle s'apercevait que son père allait se

réveiller, elle refermait cette fenêtre mystérieuse, refoulait tout au fond de son cœur les apparitions radieuses qu'elle avait évoquées, prenait doucement congé de ses rêves chéris comme une mère se sépare à regret de l'enfant qui va s'endormir, et rentrait dans l'obscurité de sa vie réelle.

Elle reprenait sa lecture tout doucement, à demi-voix. Et M. de la Rullière, trouvant que la phrase qu'il entendait à son réveil s'enchaînait admirablement avec celle qui l'avait accompagné au pays des songes, demeurait persuadé qu'il n'avait jamais dormi. Il eût regardé comme une faiblesse indigne de lui de céder à la fatigue d'une journée de courses à travers champs. Douze heures de marche dans les terres labourées, une nuit passée à la belle étoile pour surprendre un braconnier, une chevauchée de trente kilomètres à jeun, rien ne pouvait excuser à ses yeux la lâcheté qu'il aurait trouvée à s'avouer fatigué. Aussi Sabine, qui connaissait bien toutes ses faiblesses et s'en servait au besoin, ne lui laissait-elle jamais soupçonner qu'elle eût surpris le secret de cette sieste qu'il faisait chaque soir au coin de son feu. C'eût été s'enlever inévitablement cette heure de liberté et de calme, luxe rare pour elle.

Sabine n'était pas rêveuse de sa nature. D'ailleurs elle avait atteint un âge où le cœur féminin, s'il n'a pas rencontré la satisfaction de ses plus légitimes aspirations, ne peut plus guère s'abandonner aux rêveries sans échouer sur l'écueil des sentimentalités, dernier refuge des ingénues à cheveux gris. Elle avait trente ans; elle ne s'était pas mariée, mais n'avait jamais senti un seul coin vide dans son cœur ou dans sa vie. Il n'y avait en elle rien de superficiel, tous ses attachemens étaient profonds, ses convictions inébranlables. Elle avait horreur du vague, du creux, et se défiait de tout sentiment qui ne peut pas clairement se définir. Mais elle avait surtout horreur du mensonge sous toutes ses formes et se révoltait contre tout ce qui lui paraissait faux ou factice. Sévère pour elle-même, elle se croyait en droit de l'être aussi envers les autres, mais il n'était pas faute qu'elle ne consentît à oublier en face d'un sincère aveu. La duplicité seule la trouvait inflexible. Et cependant elle avait dû passer sa vie à taire ses sentimens les plus profonds, elle qui n'avait jamais pu comprendre la dissimulation. Elle avait si bien pris l'habitude de se dominer qu'un diplomate lui aurait envié le calme apparent avec lequel elle remportait ses victoires ou subissait ses défaites dans sa lutte journalière avec l'autorité de son père. Elle ne demandait pas volontiers conseil et aimait assez à résoudre par son seul raisonnement les problèmes qu'elle rencontrait sur sa route. Quand elle avait formé un projet, aucune difficulté ne pouvait plus l'arrêter, elle marchait droit au but, met-

tant en action toute l'armée de petits moyens qu'elle avait disposée à l'avance et se servant hardiment des faiblesses et des travers de son père pour lutter contre lui. Mais quand elle avait remporté la victoire, elle avait la générosité de n'en rien laisser voir, de sorte que son père, qu'elle conduisait à force d'opiniâtre énergie, avait l'illusion de se croire maître absolu chez lui.

C'était un caractère très viril logé dans un cœur féminin. Bonne et secourable à toutes les misères, elle ne ménageait pas les réprimandes et tançait vertement les coupables. M. de la Rullière lui-même n'exprimait pas plus énergiquement son mécontentement. Comme Sabine savait toujours au juste ce qu'elle voulait ou ne voulait pas, elle l'énonçait carrément avec une franchise qui choquait souvent au premier abord. Elle aimait à dire aux gens l'opinion qu'elle avait d'eux et ne leur ménageait pas les dures vérités. Avec un tel caractère, il était naturel qu'elle se fît estimer plutôt qu'aimer. On la servait par respect plutôt que par affection, mais on la servait bien, et elle n'en demandait pas davantage. Et puis, comme tous les ordres qu'elle donnait étaient dictés par le bon sens et la logique, on lui obéissait plus volontiers qu'à son père, dont les exigences extrêmes et contradictoires ne prenaient une forme raisonnable qu'en passant par la bouche de Sabine. Il avait fini par le reconnaître tacitement, de sorte qu'à la longue Sabine était devenue la véritable autorité du château. M. de la Rullière eût jeté feu et flamme si on se fût avisé de lui dire que chacun de ses actes était contrôlé par sa fille. Fort heureusement pour Sabine, il ne se trouvait là personne pour le lui faire observer. Les emportemens mêmes de son père lui fournissaient une arme contre lui, car elle restait invariablement maîtresse d'elle-même en face de ses colères, et l'expérience a cent fois démontré qu'entre deux personnes d'avis différent, celle qui s'emporte finit toujours par avoir tort, quand bien même elle aurait eu raison au début de la discussion.

Or M. de la Rullière était toujours en colère. C'était son état normal, son tempérament. Il ne cherchait pas plus à vaincre cette infirmité qu'il ne songeait à changer la couleur de ses yeux. Depuis qu'il avait atteint l'âge de raison, il n'avait certainement pas fait un seul effort pour remédier à cette humeur violente. Bien entendu, elle n'avait fait que croître et enlaidir avec les années. Ses traits eux-mêmes en portaient l'empreinte.

C'était un rude vieillard, solidement charpenté, haut de taille, le nez crochu, les cheveux gris de fer et coupés ras, la moustache hérissée, les sourcils en broussaille. A force de les rapprocher, ils avaient fini par se rejoindre. On sentait que l'ossature de son crâne

carré devait être dure comme le silex. Il était universellement détesté à dix lieues à la ronde; les petits enfans du village ne manquaient pas de se sauver du plus loin qu'ils l'apercevaient.

Fils d'un père frivole et léger qui s'était aux trois quarts ruiné le plus galamment du monde, il avait retourné le proverbe. Fils avare devait succéder à ce père prodigue. Quand la mort eut glacé cette élégante main de gentilhomme entre les doigts de laquelle l'or s'écoulait comme de l'eau, il saisit dans sa poigne d'acier les débris du patrimoine paternel, bien décidé à se reconstituer une fortune. Seulement, ce qu'il ambitionnait de posséder n'était pas de l'argent, mais de la terre. Il voulait être riche, non pour jouir, étant plus simple dans ses goûts que le dernier de ses paysans et dînant d'un morceau de pain bis arrosé d'un verre de piquette, non pour capitaliser, il se méfiait de toute spéculation, mais uniquement pour arrondir son domaine. Il aimait la terre comme un paysan de race. Il ne connaissait pas de bonheur supérieur à celui d'acquérir à vil prix un bout de champ, un coin de prairie. S'il lui fallait pour cela profiter de la détresse de quelque pauvre hère, qu'il envoyait mourir de faim ailleurs, ou déloger quelque malheureux fermier incapable de payer ses arrérages, il n'y regardait guère. Les jours où il avait pu accomplir une belle expédition de ce genre, il se sentait aussi heureux que Titus au soir d'une bonne action. Ce n'était pas non plus l'ambition qui le poussait, c'était simplement cette convoitise de la terre, cette soif de la sentir à soi, analogue à celle qui pousse l'avare à empiler les pièces d'or. Il se souciait peu de l'opinion publique. Avoir de l'influence dans son pays, compter pour quelqu'un ou quelque chose lui importait peu. Un jour on lui suggéra l'idée de se porter candidat à la députation. Il refusa net. A quoi cela lui servirait-il ? Il irait à Paris discuter les intérêts des autres, et pendant ce temps qui surveillerait les siens? Qui aurait l'œil ouvert sur toutes les occasions d'acquérir un lopin de terre? Qui suivrait sans relâche toutes les phases de ses interminables procès? Qui surveillerait ses pressoirs, ses greniers à foin, et pèserait la laine de ses moutons? — Dans ce temps-là, il n'avait pas encore fait de Sabine son factotum et n'avait pas la moindre confiance dans le régisseur qu'il lui avait fallu s'adjoindre.

Avec un semblable caractère, il pouvait difficilement se faire aimer; aussi n'y songea-t-il jamais, pas plus qu'à aimer lui-même. Il avait bien le temps vraiment! Il se maria tard, ayant très longtemps reculé devant la dépense et l'embarras que lui occasionnerait la présence d'une femme à la Rullière. Un jour pourtant il s'était dit qu'il lui faudrait un fils pour l'aider dans sa rude besogne quand il se ferait vieux, un Albin de la Rullière qui lui

succéderait et qu'il élèverait à sa guise pour en faire de son vivant une sorte d'intendant. La Providence ne pouvait manquer de se conformer à ses projets et lui enverrait certainement ce fils dont la mère ne lui apparaissait que comme un accessoire malheureusement indispensable, un inévitable désagrément. Quand, après avoir bien pesé le pour et le contre, il fut décidé à se donner un héritier, il annonça son intention de se marier. Il n'eut que l'embarras du choix. Depuis vingt ans, il était le point de mire de toutes les mères du département. On le savait très riche, rangé à l'excès, n'ayant de sa vie commis l'ombre d'une peccadille, et l'on n'hésitait pas à prédire que le mariage adoucirait son humeur farouche. Lui, après avoir dûment constaté que le voisinage n'offrait aucun domaine qu'il fût possible ou avantageux d'annexer au sien, se décida en faveur de la plus forte dot. Ce fut le seul mobile qui détermina son choix.

Mais il se trouva précisément que celle qui portait cette grosse dot dans le creux de sa petite main était une charmante jeune fille de dix-huit ans, — il en avait quarante, — blonde comme l'aurore, fraîche et rose comme elle, avec des yeux pâles où les larmes et le sourire se confondaient, nature douce et sans énergie, cœur de cire où chaque émotion creusait une empreinte douloureuse et profonde. Un tel caractère devait inévitablement s'anéantir sous la pression de ce joug de fer. Albin de la Rullière crut bien s'apercevoir qu'elle était un peu trop jeune et trop jolie pour lui ; il hésita un moment, puis se rassura en se disant qu'elle était après tout très docile. Il se ferait obéir ; le reste l'inquiétait peu. Il sut dès le premier jour lui inspirer une terreur telle que la pauvre enfant ne se permit même jamais d'avoir une opinion différente de la sienne. Elle se replia sur elle-même, dévorant en silence des larmes qu'il lui reprochait comme un crime, s'enfermant dans une sorte de mutisme désespéré, continuant à végéter d'une vie purement physique dans l'ombre grise de ce grand château et la monotonie de cette existence de gentilhomme campagnard où l'on ne connaissait d'autre plaisir que quelques bruyantes réunions de chasseurs dont elle était invariablement exclue. Elle pleura beaucoup à la naissance de sa fille Sabine, parce que M. de la Rullière ne lui dissimula pas son mécontentement. Il la rendit responsable de cette déception et ne lui ménagea pas les reproches. Mais ce fut bien pis encore lorsqu'après quatorze années de stériles regrets et d'amères réprimandes, un second petit être vint frapper à la porte de cette vie qui avait paru si peu enviable à la pauvre mère.

Quand on lui annonça qu'elle avait donné le jour à une fille, elle sentit qu'elle n'avait plus ni larmes à répandre, ni force pour sup-

porter cette nouvelle déception. Elle comprit qu'elle mourait, et il ne lui resta plus qu'un regret : celui de ne pouvoir emporter avec elle dans l'autre monde cette petite créature que son père avait accueillie dans celui-ci par une malédiction. Qui donc la défendrait, la protégerait contre sa malveillance? se demandait-elle dans les dernières terreurs de l'agonie.

Sabine, qui avait alors quatorze ans, ne détachait pas son regard du visage déjà décomposé de la mourante. Ses grands yeux noirs semblaient lire toute sa pensée. Sabine n'était ni caressante ni expansive. Elle ressemblait trop à son père; mais, s'il s'exprimait mal, le cœur de Sabine n'en était que plus profond. Ce qui lui manquait peut-être de tendresse se compensait en énergie. Elle n'avait jamais prodigué les caresses à sa mère; mais à ce suprême moment elle se pencha vers elle et, entourant de ses deux bras la frêle créature qui reposait sur son sein :

— Soyez sans inquiétude, maman, dit-elle. Son bonheur me sera toujours plus cher que le mien; je vous le promets.

Un éclair de tendresse et de reconnaissance illumina le visage de la mourante; puis elle ferma à tout jamais ses pauvres yeux qui avaient tant pleuré.

A dater de ce jour, Sabine n'eut plus qu'un souci, une préoccupation, sa petite sœur.

Une vieille fille du voisinage, Mlle Florimonde des Allais, voulut être marraine de la petite orpheline. Elle connaissait parfaitement les angoisses qui avaient assombri la triste vie qui venait de s'éteindre, et prévoyant pour sa filleule une non moins triste enfance, elle offrit charitablement de se charger d'elle. M. de la Rullière accepta avec empressement. Ce fut alors que Sabine, d'enfant qu'elle était, se fit brusquement femme. Osant pour la première fois résister en face à son père, elle déclara hardiment qu'elle ne consentirait jamais à confier sa petite sœur à qui que ce fût, se réservant tout le soin de son éducation et prenant sur elle toutes les responsabilités de cette tâche.

Mlle Florimonde n'insista pas, comprenant que cette enfant serait le but et l'intérêt de la jeunesse de Sabine, dont le cœur, sans cette affection, risquait peut-être de se dessécher dans cette atmosphère de contrainte et d'égoïsme.

Quant à M. de la Rullière, il regarda sa fille avec une stupéfaction telle qu'il en perdit littéralement la parole. Sabine comprit bien qu'elle avait commis quelque chose de monstrueux; mais elle n'en fut nullement décontenancée et conserva un tel aplomb que M. de la Rullière sentit que, pour la première fois de sa vie, il allait rencontrer de l'opposition sous son propre toit.

Comprenant tout le poids de la responsabilité qu'elle avait assumée, Sabine n'eut pour ainsi dire pas de jeunesse. Dans le morne silence de la Rullière, entre les emportemens de brutale colère de son père, alternant avec des accès de farouche bouderie, et la lente agonie morale de sa mère, elle avait mûri de bonne heure. Tout son respect pour sa mère n'avait pu l'aveugler sur ses torts : aux yeux de l'énergique Sabine, sa soumission passive en était un. Elle avait beaucoup réfléchi. Ce n'était pas une nature d'élan ou d'impulsion. Quand le moment d'agir fut venu, elle se trouva prête. Elle résolut de ne pas être comptée pour rien dans la maison comme l'avait été sa mère. Elle se dit que le seul moyen d'établir son autorité était de se rendre nécessaire, indispensable même.

Il se trouva que le ciel, en refusant à M. de la Rullière le fils sur lequel il avait si bien compté, semblait avoir voulu le dédommager de cette déception en douant sa fille aînée de toutes les aptitudes qu'il s'était flatté de rencontrer chez un fils. De son vivant, Mme de la Rullière s'était chargée de l'instruction de Sabine et n'avait jamais trouvé en elle qu'une élève des plus médiocres. L'esprit de l'enfant restait rebelle à toutes ces instructions de l'éducation féminine qui étaient précisément celles que sa mère s'efforçait de lui inculquer. Quand elle se vit livrée à elle-même, — M. de la Rullière estimant que les femmes en savent toujours trop et n'ayant jamais songé à faire compléter son éducation, — Sabine s'instruisit à sa façon, n'approfondissant que les choses pour lesquelles elle se sentait une aptitude réelle. Il en résulta l'instruction la plus insolite pour une femme. A force de feuilleter les livres de son père, qui tous traitaient invariablement d'agriculture, de droit rural et autres questions analogues, à force d'interroger à droite et à gauche les fermiers et les paysans, elle finit par ne plus ignorer grand'-chose en fait d'administration rurale. Joignant à cette instruction une lucidité d'esprit merveilleuse et cette calme possession d'elle-même que n'avait jamais eue son père, elle finit par être beaucoup plus au courant que lui de tous les détails du domaine.

Elle le surprit fort en venant un jour lui offrir de tenir ses écritures. Il crut d'abord qu'elle se moquait de lui et faillit s'emporter. Puis il se ravisa. Tout récemment il avait remarqué la netteté prodigieuse avec laquelle elle avait exposé à un de leurs voisins toutes les phases d'un procès. Et puis la résistance que lui opposait souvent Sabine, l'énergie avec laquelle elle savait lui tenir tête, lui avaient inspiré une certaine estime pour sa fille aînée : le cœur humain est ainsi fait. Il se dit donc que, puisque le sort avait eu l'impardonnable taquinerie de lui refuser un fils, il y avait peut-être quelque chose de plaisant dans cette idée de substituer sa

fille aînée à ce fils qui n'avait jamais voulu naître. Il lui sembla que ce serait narguer le hasard. Cette idée lui plut, et il accepta les offres de service de Sabine. Seulement, comme il avait surtout rêvé un fils pour faire de lui une sorte d'intendant, ce fut à ce poste d'honneur qu'il éleva Sabine. Elle avait seize ans quand elle commença de se livrer à ces dures et prosaïques occupations qui remplacèrent pour elle les heures de joyeuse insouciance de la jeunesse.

Quant à sa seconde fille, M. de la Rullière avait presque fini par oublier son existence, tant Sabine mettait de soins à soustraire l'enfant aux regards de son père.

Elle grandissait cependant. Quand elle eut sept ans, Sabine fut prise d'un scrupule. Se rendant parfaitement compte des lacunes de sa propre éducation, elle comprit qu'elle n'était pas en état de diriger celle de sa sœur. D'ailleurs elle n'avait que bien peu de temps à lui consacrer, et la petite fille, toujours reléguée avec les domestiques, s'enfuyant comme un coupable dès qu'elle apercevait son père, sans jouets, sans compagnie d'enfans de son âge, aurait bien eu la plus triste enfance qui se pût imaginer, si elle n'eût trouvé cette source intarissable d'amusemens qu'offre la campagne à nos premières années.

II.

Elle avait grandi au milieu des poules et des lapins sans prendre cette apparence de robuste santé que donne l'air des champs. C'était une mignonne créature au teint transparent, aux cheveux d'un blond ardent qui se répandaient comme un flot d'or sur ses épaules délicates. Elle ressemblait à sa mère, mais avec une plus grande mobilité d'expression dans les contours de sa bouche rosée et plus de profondeur dans le regard de ses grands yeux gris. Sabine vit bien que cette enfant n'avait ni son indomptable énergie ni sa santé de fer et ne lui ressemblait en rien. Ce ne serait jamais une campagnarde comme elle, et elle ne tarda pas à décider que la plus grande preuve de tendresse qu'elle pût lui donner serait de l'éloigner au plus tôt de la maison paternelle.

Un soir, pendant que M. de la Rullière humait son café au coin du feu, seul moment de bien-être qu'il s'accordât dans toute la journée, Sabine lui dit à brûle-pourpoint :

— Je vais partir pour Paris.

Sérieusement, M. de la Rullière crut qu'elle devenait folle.

— Je crois même que j'emmènerai la petite Flore avec moi, continua tranquillement Sabine.

M. de la Rullière vit que le moment de s'emporter était arrivé.

Sabine laissa passer la bourrasque, après quoi elle fit une seconde tasse de café pour remplacer celle que M. de la Rullière avait renversée dans sa stupéfaction.

— Je vois que votre mémoire est moins bonne que la mienne, dit-elle ensuite avec le plus grand calme.

— Ah! çà, en auras-tu bientôt fini avec cette mystification? cria M. de la Rullière exaspéré.

— Mais il n'y a pas la moindre mystification de ma part. Je parle au contraire très sérieusement. Vous avez sans doute oublié qu'au moment de la mort de ma pauvre maman, sa sœur, ma tante d'Essé, a offert de nous prendre chez elle?

— Oh! s'il ne s'agit que de cela, ricana M. de la Rullière, je te conseille d'accepter! Tu crois bonnement que je vais te laisser profiter de cette invitation, vieille déjà de sept années, à laquelle je n'ai pas même daigné répondre, vu qu'elle était rédigée en termes d'une compassion doucereuse, choisis pour me faire comprendre, — ma parole d'honneur! — que l'on cherchait à délivrer mes deux malheureuses filles du despotisme tyrannique d'un père barbare... Voilà qui t'autorise, n'est-ce pas, à tomber comme une avalanche dans les bras de cette Parisienne et à mettre ta petite sœur sous sa maternelle protection? Car c'est là que tu voulais en venir, je suppose. Il valait donc bien mieux accepter tout de suite la proposition de cette vieille folle de Florimonde et ne pas te rebiffer comme un jeune coq contre cette offre, qui était au résumé fort sensée.

— L'invitation de Mme d'Essé n'est vieille que d'un jour, dit Sabine toujours calme. J'ai reçu ce matin une lettre d'elle en réponse à celle que je lui avais écrite.

— Tu avais osé lui écrire sans mon autorisation? cria M. de la Rullière. Ah! par exemple, voilà qui est trop fort!

— Mme d'Essé est la sœur de ma mère... dit Sabine.

— Parbleu! je ne le sais que trop! et c'est précisément une des raisons qui font que tu n'iras plus chez elle.

— Et elle n'a pas d'enfans?.. continua Sabine sur le même ton.

— Eh bien? fit M. de la Rullière sans comprendre où elle voulait en venir.

Sabine hésita. Il lui répugnait de mettre en avant un mobile d'intérêt qui n'avait aucune influence sur elle, mais qu'enfin elle savait être tout-puissant sur son père.

— Et pas d'héritiers directs?.. acheva-t-elle très bas et comme à regret.

M. de la Rullière s'arrêta, frappé d'une idée nouvelle. Dans son ressentiment contre Mme d'Essé, dont l'intervention lui avait paru blessante, il n'avait jamais vu en elle qu'une alliée de sa femme,

s'entendant avec elle pour le frustrer dans ses espérances et braver son autorité. Voilà que tout d'un coup Sabine découvrait en elle une tante à héritage!

Un sourire de satisfaction, qui ressemblait à s'y méprendre à une grimace, détendit les lèvres minces de M. de la Rullière.

— Bravo, ma fille! dit-il en saluant ironiquement Sabine. A merveille! Je te fais bien mon compliment, tu es encore plus habile que je ne le croyais. Ah! Sabine! quel dommage que tu ne sois qu'une femme! J'ai idée que, si tu avais été un garçon, à nous deux nous aurions fait de grandes choses. Nous aurions fini par acheter tout le département. Tu partiras, ma fille, tu partiras! Et cette Mme d'Essé, quelle fortune peut-elle avoir?

Mis en belle humeur par la perspective d'un riche héritage, qui lui passerait certainement par les mains, car il se considérait comme immortel ou peu s'en fallait, M. de la Rullière se perdit en spéculations. Puis il daigna donner à Sabine des conseils sur la manière dont devait s'effectuer son voyage; il négligea même de trouver exagérée la somme qu'elle réclama de lui.

Sabine partit donc pour Paris seule avec sa petite sœur et une vieille servante. L'idée ne vint pas à M. de la Rullière qu'il serait peut-être plus convenable d'accompagner ses filles, et Sabine se garda bien de la lui suggérer.

Sabine avait alors vingt ans. Elle était dans tout l'éclat de sa fraîche et robuste beauté. Droite comme un peuplier, portant haut son front couronné d'opulens cheveux noirs, aspirant largement l'air et la vie, elle avait dans toute sa personne une allure de santé et de verdeur qui faisait songer à la campagne et à l'air libre. C'était une belle fleur des champs, saine et colorée, qui contrastait fortement avec l'apparence délicate et poétique de sa petite sœur. Cette jeune plante forte et pleine de sève avait quelque chose de rassurant. On sentait qu'elle était parfaitement en état de protéger et de soutenir la frêle existence qui demandait son appui et ses soins. Les grands yeux noirs de Sabine brillaient d'un feu contenu; son regard plein de résolution et d'énergie la faisait paraître plus âgée que ses vingt ans, et quand le sourire n'entr'ouvrait pas ses lèvres rouges comme la grenade en fleur pour laisser voir ses dents éblouissantes, l'expression en était trop sévère pour une bouche féminine.

Elle arrivait à Paris avec toute l'ingénuité de son ignorance de provinciale. Tout était nouveau pour elle, tout devait l'intéresser. Mais, comme elle savait au juste ce qu'elle voulait y faire, elle ne se laissa pas un moment distraire du but qui l'y avait amenée. Elle ressemblait à son père en ce qu'elle calculait aussi bien que

lui, mais elle différait essentiellement de lui, en ce que le but de ses calculs n'était jamais l'intérêt personnel.

Elle s'était dit que Mme d'Essé serait peut-être disposée à s'attacher à la petite orpheline. A Paris, Flore trouverait tous les avantages d'éducation qu'elle ne pourrait jamais lui procurer à la Rullière. Elle se savait ignorante, elle sentait qu'elle n'avait pas eu de jeunesse : elle rêvait d'en faire une heureuse et gaie a son enfant et de la voir instruite de toutes ces choses qu'on ne lui avait jamais enseignées. Mais avant de se séparer de sa fille d'adoption. avant de la confier à d'autres mains, elle voulait s'assurer par elle-même qu'elle agissait pour son plus grand bien. Elle avait donc résolu de ne pas laisser soupçonner ses projets à sa tante avant de la connaître parfaitement.

Mme d'Essé était une aimable veuve, ayant doublé le cap de la cinquantaine, aussi sémillante, aussi pétillante d'esprit et d'entrain que sa sœur avait été pâle, triste et effacée. N'ayant jamais eu d'enfans, elle avait eu peu de soucis; aucune ride n'avait tracé son sillon sur son aimable figure rose, replète, toujours souriante, encadrée d'un essaim follet de petites boucles grises dans lesquelles se nichait toujours, sous prétexte de bonnet, quelque touffe de violettes ou de boutons de roses. C'était l'obligeance et le bon vouloir en personne. Aucun concert de charité, aucun bal de bienfaisance ne se donnait sans son concours. Elle était présidente de l'œuvre des berceaux, secrétaire de l'œuvre Sainte-Anne, conseillère d'une infinité d'autres œuvres. C'était une femme de grande dévotion, de charité inépuisable, mais d'abord et avant tout c'était une femme du monde. Quand il s'agissait de porter secours à ses pauvres, elle ne reculait devant aucune des rebutantes laideurs de la misère, mais l'idee de passer une soirée en tête-à-tête avec elle-même la rendait malheureuse une semaine à l'avance. N'étant pas très exclusive dans son choix et ne rayant de la liste de ses invités que ceux qui auraient risqué de faire fuir les autres, elle avait su se composer un des plus agréables salons de Paris. Ce salon était son enfant, son orgueil, son pain quotidien, et tout le monde s'accordait pour convenir qu'il était impossible de rencontrer maîtresse de maison plus aimable et plus accomplie.

Elle accueillit à bras ouverts les deux orphelines et essuya une larme très sincère en embrassant la petite Flore, qui lui rappelait tant sa pauvre sœur, disait-elle. Comme elle allait être heureuse de gâter cette chère mignonne, qui paraissait si délicate et n'avait jamais eu de mère pour la câliner!.. Quel plaisir elle aurait à la mener avec elle au conseil de l'œuvre Sainte-Anne! Comme toutes ces dames allaient la choyer! Chère petite, quelle enfance malheureuse elle

avait dû avoir! Aussi ne s'étonnait-elle pas de la voir si pâle et si diaphane. Elle avait dû être privée de tout, comme sa pauvre mère, que l'avarice et la brutalité de son mari avaient réduite à la dernière extrémité.

Mme d'Essé ne s'aperçut pas que son imagination romanesque l'entraînait beaucoup trop loin. Sa surprise fut grande quand Sabine, qui l'avait jusque-là écoutée en silence, lui dit froidement :

— Vous vous trompez, ma tante. Maman n'a jamais eu aucune privation matérielle à endurer, pas plus que moi. — Et elle se redressa fièrement.

Mme d'Essé la regarda avec stupéfaction. Cette grande fille, fraîche et colorée comme un bouquet sauvage, avec sa toilette de postulante et sa brusquerie de provinciale, lui faisait sentir au premier mot qu'elle, femme du monde, avait manqué de tact. Il y avait là quelque chose d'humiliant pour elle, mais il se mêla un autre sentiment à l'attention avec laquelle elle examina cette nièce qui ressemblait si peu à l'image qu'elle s'en était faite à distance. Elle se dit que cette franchise d'allure, cette rondeur, cette netteté avec laquelle Sabine exprimait ses opinions était peut-être quelque chose de nouveau et de très original. Elle remarqua la manière tout à fait naïve dont était tordue la sombre natte de cheveux de Sabine, la dignité cérémonieuse de ses révérences, qui la faisaient ressembler à une jeune grand'mère, et se promit de bien se garder de transformer sa provinciale en Parisienne. Il y avait là un élément nouveau, plein de fraîcheur, à introduire dans son salon, quelque chose comme une bouffée d'air des champs qu'elle allait conserver précieusement pour en faire savourer l'arome petit à petit à ses habitués. Elle leur servirait les boutades et les naïvetés de Sabine pour varier leurs distractions, comme elle leur offrait de temps en temps le ténor en vogue ou le *rossignol à deux têtes.*

Sabine avait trop peu d'expérience du monde, elle en ignorait trop les usages pour s'apercevoir tout d'abord du rôle qu'on lui faisait jouer. Elle se sentait mal assurée sur ce terrain nouveau et s'y conduisait au hasard, comme un voyageur égaré dans un pays dont il ne connaît ni le langage ni les mœurs. A chaque pas, elle se heurtait contre une difficulté et se rendait coupable d'un manque d'usage qui faisait sourire parce qu'elle était jeune et belle, ou lançait quelque naïveté de pensionnaire qui était applaudie comme une chose originale et charmante. Mais, comme elle n'était pas venue à Paris pour s'y amuser, encore moins pour amuser les autres, elle ne tarda pas à trouver que tout cela était bien vide, bien superficiel. Sous cette surface de banalités flatteuses elle entrevit des pièges et des écueils dont elle n'avait jamais soupçonné l'existence.

Son incorruptible bon sens lui fit trouver quelque chose d'humiliant dans la curiosité dont elle était l'objet.

Elle n'était pas depuis quinze jours chez Mme d'Essé lorsqu'elle fut prise de remords d'y être venue. Elle sentit que le but de sa visite était manqué. Jamais elle ne consentirait à lui confier sa petite Flore. Mme d'Essé, ayant la réputation méritée d'être une marieuse de première force, avait toujours sous la main un essaim de jeunes filles; Sabine se dit que plutôt que de voir sa sœur ressembler à l'une de ces poupées qui papillonnaient autour de sa tante, elle aimerait mieux encore la renfermer toute sa vie à la Rullière. Elle avait des pruderies de provinciale, s'étonnait et se scandalisait de choses que ne remarque même pas une jeune fille élevée dans les salons. Toutes les femmes qui l'entouraient lui semblaient coquettes, légères, maniérées. Elle avait voulu sa petite Flore instruite, capable de briller dans un salon, sachant au besoin danser un quadrille, chose qui lui paraissait plus compliquée que l'un des inextricables procès de M. de la Rullière. Mais faire de cette enfant si innocente, si douce, une de ces jeunes filles outrageusement décolletées qui lui paraissaient ne savoir que valser et chuchoter entre elles derrière leur éventail, plutôt la voir devenir une campagnarde comme elle, plutôt la ramener au plus vite à la Rullière.

Elle en était arrivée à peu près à cette résolution, mais voulait cependant être bien sûre de ne pas se tromper, de ne pas se ménager de regrets pour l'avenir. Mme d'Essé, enchantée de l'animation que la présence de ses nièces apportait dans son intérieur et surtout des prétextes de courses et de sorties qu'elles lui fournissaient, faisait tous ses efforts pour les retenir. Sabine était bien trop prudente pour s'enchaîner par aucune promesse et n'avait surtout jamais prononcé un mot qui eût pu révéler à sa tante les espérances qu'elle avait conçues pour Flore. Ce monde dans lequel elle vivait l'effrayait, mais elle voulait le connaître un peu plus à fond avant de le quitter pour toujours. Mme d'Essé lui en fournissait amplement les occasions, la menant partout avec elle, au théâtre comme à l'église, au bal comme dans les réunions de charité.

Un soir, la société réunie dans le salon de Mme d'Essé étant peu nombreuse, une conversation générale s'établit. Au nombre des habitués se trouvait l'auteur d'une pièce nouvelle dont tout Paris s'occupait en ce moment. Chacun avait donné son avis, prodigué les éloges, hasardé quelques-unes de ces critiques bénévoles destinées d'avance à être victorieusement réfutées : de celles que l'on se permet en présence de l'auteur dans un salon de bonne compagnie.

La conversation commençait à languir. Mme d'Essé était à bout de ressources et ne savait plus comment la ranimer, lorsqu'elle avisa dans un coin Sabine, qui n'avait pas encore prononcé une parole.

— Il nous manque une opinion sur la pièce de M. ***, dit-elle. Ma nièce ne nous a pas donné la sienne.

— Bah! est-ce que l'opinion d'une provinciale comme moi a une valeur quelconque? dit un peu brusquement Sabine.

— C'est à nous de juger si elle en a ou n'en a pas, mademoiselle, dit l'auteur.

— Et c'est mon opinion bien franche et bien sincère que vous voulez? demanda Sabine.

— Votre sincérité ne saurait être que très flatteuse pour moi, même si vous vous montrez sévère, dit gracieusement l'auteur, qui s'attendait bien à quelque coup de boutoir.

— Eh bien! monsieur, dit Sabine en le regardant bien en face, je trouve que vous devez avoir une bien méprisante opinion de nous tous, hommes et femmes, pour nous forcer à rester pendant deux heures en compagnie des ignobles personnages que vous nous présentez, et je trouve que nous avons à rougir de nous-mêmes, nous tous qui applaudissons à des situations qui nous couvriraient de honte dans la vie réelle. J'entends dire que la société est corrompue. A qui la faute, monsieur, si ce n'est à vous et à vos semblables?

— Sabine! tu t'emportes! dit doucereusement Mme d'Essé, qui commençait à trouver qu'elle avait eu tort de placer sa nièce sur le terrain des personnalités. Mais quand Sabine était lancée, elle subissait difficilement un frein quelconque : elle tenait cela de son père.

— Je trouve, continua-t-elle de sa voix que l'indignation rendait rauque, je trouve qu'il est impossible de rester sain de corps et d'esprit en respirant un air empesté, je trouve que, si vous voulez nous habituer à entendre sans rougir des choses immondes comme celles qu'il m'a fallu écouter depuis que je suis ici, vous n'avez pas le droit de nous demander de rester honnêtes et pures. Autant exiger que nous pataugions dans la boue sans nous salir.

Mme d'Essé chercha à rire.

— Je sais que vous excuserez ma petite sauvage, dit-elle à l'auteur.

Il sourit avec indulgence.

— Il vous reste heureusement à apprendre, mademoiselle, dit-il, qu'aucune de ses scènes qui vous ont si profondément scandalisées n'est de mon invention, et que ma pièce est jusque dans ses plus

légers détails une fidèle reproduction de ce qui se rencontre dans la vie réelle. Ces choses qui vous révoltent arrivent, hélas! chaque jour dans le monde.

— Alors ce que vous appelez le monde est une triste et repoussante chose, et je préfère grandement à la société qui s'y rencontre celle de mes poules et de mes vaches. Je crois que j'irai la retrouver le plus vite possible.

Mme d'Essé, comprenant qu'il était inutile d'enrayer la boutade de sa nièce, changea habilement la conversation, se promettant bien d'être plus prudente à l'avenir. On s'occupa d'autre chose. La pauvre Sabine, qui ne se sentait pas de la plus belle humeur, resta seule dans son coin.

Cette conversation fut la dernière goutte qui fit déborder la coupe déjà pleine de ses hésitations et de ses doutes et la fit pencher du côté d'une énergique résolution. Sabine décida qu'elle partirait le lendemain même de Paris, emmenant au plus vite sa petite sœur, qui ne devait pas grandir dans cette atmosphère de corruption.

— Et vous aurez parfaitement raison! dit à son oreille une voix qui paraissait répondre à sa pensée.

Elle se retourna vivement et rougit jusqu'à la racine des cheveux. De tous les hommes qu'on lui avait présentés en les recommandant à son estime ou à sa bienveillance, un seul avait su lui inspirer plus d'intérêt que les autres. S'était-il fait remarquer d'elle par sa réserve pleine de dignité ou par la rareté de ses paroles, dont chacune était frappée au coin de la raison et de la sincérité? Toujours est-il que Roger de Bargemont était la seule personne qu'elle eût voulu ne pas quitter en quittant Paris. Mme d'Essé le citait volontiers comme un jeune homme plein d'avenir, destiné à fournir une grande carrière.

A la vérité, il était sorti brillamment de l'École polytechnique; mais Sabine n'avait jamais entendu dire qu'il eût fait rien de prodigieux ou dit aucun de ces bons mots qui courent les salons, et ne l'en estimait que davantage. A ses yeux, qui ne s'étaient pas laissé éblouir par tant de séduisantes apparences, la réserve de Roger de Bargemont cachait une valeur réelle. C'était, de plus, un fort beau garçon, grand et bien bâti, et Sabine était d'une nature trop saine et trop primitive pour ne pas admirer inconsciemment ce genre de beauté mâle et fière. Elle s'était dit depuis longtemps que Roger lui plaisait, mais ne s'était jamais demandé où pourrait la mener cette sympathie. Sabine, qui ne rougissait d'aucun de ses sentimens, s'avouait bien franchement celui-là.

Elle fut profondément blessée en voyant M. de Bargemont approuver son projet de départ.

— Pourquoi trouvez-vous que je ferai si bien de quitter Paris? dit-elle avec un peu d'aigreur.

Il vit qu'elle était piquée et la regarda avec un malicieux sourire :

— Mais vous l'avez dit vous-même. Nous sommes une réunion d'êtres corrompus et pestiférés, un hôtel-Dieu, un lazaret, que sais-je? Le seul moyen d'échapper à la contagion est, paraît-il, de nous fuir au plus vite pour aller se retremper dans un air plus pur. Quant à nous, pauvres incurables, nous n'avons rien à faire qu'à croupir dans le bourbier de nos dépravations et de nos vices sans pouvoir même espérer qu'une âme charitable nous tende la main pour nous aider à en sortir.

Sabine le regarda bien en face.

— Vous vous moquez de moi, n'est-ce pas? Vous me trouvez intolérante, exagérée, peu charitable? Eh bien, je suis persuadée que dans le fond de votre cœur vous êtes tout à fait de mon avis et que si vous aviez comme moi la responsabilité d'élever une enfant, d'en faire une femme honnête et pure, vous seriez épouvanté comme je le suis à la pensée de ce qu'elle pourrait devenir, élevée dans un milieu où elle serait exposée à entendre de si étranges choses.

— Ah! permettez! Oui, certes! je suis de votre avis. Si respectable, si parfaite que soit votre excellente tante, elle est la dernière personne à qui je voudrais confier l'éducation de ma petite sœur, si j'en avais une, et vous avez certes pu remarquer que dans ce salon, l'un des plus agréables de Paris, — je ne veux pas en médire, — la société est assez mélangée. Je vous avoue que j'ai même éprouvé la plus profonde compassion pour cette pauvre petite fille, que l'on habille trop bien, que l'on fait veiller trop tard et autour de laquelle on parle de tant de choses que fort heureusement elle ne comprend pas encore.

— Donc, vous m'approuvez de vouloir l'en éloigner au plus vite?

— Puisque j'ai eu l'honneur de vous dire que vous aviez parfaitement raison.

Sabine changea de ton. Une expression de tristesse traversa son regard.

— Allons! dit-elle avec un soupir. Je m'étais figurée, je ne sais pourquoi, que j'avais peut-être en vous un ami. Je vois que je m'étais trompée. J'emporterai cette dernière désillusion avec toutes celles dont j'ai fait si ample provision pendant mon séjour ici. J'espérais de vous un conseil, je ne reçois que des railleries.

Roger devint subitement sérieux. Il s'était amusé, lui aussi, des violences de Sabine; mais, quand il vit qu'elle était vraiment peinée, il fut pris de remords. Comme presque tous les hommes éner-

giques et courageux, il devenait timide en face du chagrin d'une femme, et il crut dans ce moment voir briller une larme dans les yeux de Sabine. Lui aussi, tout en riant de ses boutades, avait conçu une très sincère estime pour cette nature franche et honnête. Il fut désolé de l'avoir froissée; il s'assit auprès d'elle sur ce canapé où elle avait pris place, parce que Mme d'Essé, toujours attentive à ménager des coins mystérieux, propices aux confidences, l'avait isolé derrière un paravent de verdure. Il changea de ton et de manière, et la regardant avec une expression où Sabine, peu expérimentée en matière de sentiment, crut voir beaucoup plus de tendresse que de regret de l'avoir offensée :

— Vous ne vous êtes pas trompée, mademoiselle, et si l'assurance d'avoir trouvé un ami peut vous dédommager de quelques-unes des illusions que vous avez perdues, je suis heureux de pouvoir vous la donner.

Elle eut un élan de surprise joyeuse.

— A la bonne heure! s'écria-t-elle. J'accepte votre amitié et j'y compte.

Elle lui tendit bien franchement la main, sa belle main, un peu brune, un peu grande, mais aux doigts bien modelés, et serra la sienne en bon camarade.

Roger se sentit rassuré par cette étreinte sans façon ; mais tout au fond de son esprit il se demanda si ce manque absolu de coquetterie n'avait pas ses dangers tout comme l'excès contraire.

— Et maintenant, reprit Sabine, j'ai le droit, n'est-ce pas, de vous demander un conseil? Réfléchissez bien avant de me le donner, car je vous préviens que c'est la première fois de ma vie que pareille chose m'arrive. Jusqu'ici je me suis toujours dirigée d'après mes propres lumières et ne m'en suis pas repentie; mais je me trouve sur un terrain nouveau, j'ai peur de faire fausse route et je serai heureuse de pouvoir rejeter sur quelqu'un la responsabilité de la décision que je vais prendre. Je vais vous parler franchement. J'avais amené ma petite sœur ici, dans l'espoir que ma tante s'attacherait à elle et se chargerait de son éducation. Vous reconnaissez comme moi les inconvéniens de ce plan. Que me conseillez-vous? J'habite seule avec mon père un château perdu au milieu des cultures, sans aucune ressource de société ou d'éducation. Nos seuls visiteurs sont les compagnons de chasse de mon père, mes seules amies deux vieilles filles oubliées par le siècle dernier. Dois-je ramener mon enfant d'adoption dans ce désert, lui donner une éducation incomplète comme celle que j'ai reçue, l'élever dans l'ignorance de toutes les choses du monde et de la vie?

— Dieu vous en préserve! ne put s'empêcher de s'écrier Roger.

Sabine sourit.

— Elle risquerait de devenir une seconde édition de moi-même, n'est-ce pas, une espèce de sauvageon rude, gauche, indécrottable? Que voulez-vous! ce n'est pas de ma faute. J'avais quatorze ans quand ma mère est morte. Depuis lors personne ne s'est plus occupé de moi, et il m'a fallu, au contraire, m'occuper de mille choses peu féminines. Il m'a fallu surtout veiller avec soin, afin d'établir et de conserver mon autorité sur ma petite sœur pour avoir le droit de l'élever comme bon me semblerait. Maintenant que j'ai cette autorité et ce droit, je ne sais plus qu'en faire.

— Écoutez, dit Roger, si je me suis récrié si vivement contre votre projet d'ensevelir votre sœur au fond d'une solitude absolue comme celle où s'est écoulée votre première jeunesse, ce n'est pas une pensée peu flatteuse pour vous qui m'a guidé. Dieu fasse que beaucoup de jeunes filles conservent votre rectitude de jugement, votre sainte horreur du mal et du mensonge sous toutes leurs formes! Mais, croyez-moi, une trop grande susceptibilité morale peut avoir aussi des dangers. Il est bon qu'une femme s'habitue à ne pas trop se scandaliser de choses qu'elle doit rencontrer chaque jour sur sa route; il est indispensable à mon avis pour tout être humain destiné à vivre en compagnie de ses semblables de subir de bonne heure le contact des opinions et des caractères différens du sien. Savez-vous ce que je ferais si j'étais à votre place? Je mettrais ma petite sœur dans un de ces couvens de Paris qui ne ressemblent pas plus aux couvens d'autrefois que la manière de voyager d'aujourd'hui ne ressemble à celle d'alors, et...

Il s'interrompit.

Elle acheva pour lui :

— Et je retournerais dans ma solitude.

— Je n'ai pas voulu dire cela.

— Ayez au moins la franchise de votre opinion. Merci du bon conseil, je l'accepte sans rancune.

Mais, quand il s'agit de le mettre en pratique, Sabine ne se trouva plus le courage d'en exécuter qu'une partie. La petite Flore fut installée au couvent, M. de la Rullière n'ayant pas mis d'autre opposition à ce projet que le chiffre élevé de la somme que Sabine réclamait de lui. L'enfant s'y habitua sans peine, s'y trouva même très heureuse, beaucoup plus qu'à la Rullière ou chez Mme d'Essé, mais Sabine ne parlait plus de retourner chez son père.

III.

Chaque jour elle trouvait un prétexte nouveau pour excuser ce retard à ses propres yeux. Pour la première fois de sa vie, elle se

surprenait en duplicité vis-à-vis d'elle-même. Il lui était arrivé une chose qu'elle n'avait jamais prévue dans ses calculs. Dans sa vie prosaïque où le rêve n'avait pas trouvé place, elle n'avait jamais songé à interroger son cœur pour savoir s'il renfermait une faculté latente, qui se développerait un jour ou l'autre. La maladie de l'idéal n'avait pas effleuré son imagination, le besoin d'aimer et d'être aimée n'avait pas encore tourmenté son âme peu expansive. La grande activité de son existence, la nature positive et absorbante de ses occupations l'avaient tenue naturellement éloignée de toute idée d'amour et de mariage. D'ailleurs, à la Rullière, elle n'avait jamais rencontré personne qui pût l'y faire songer. A Paris, tout était changé. L'absence de ses occupations habituelles la forçait au desœuvrement, et son esprit ne pouvait éviter de suivre le courant habituel des conversations qu'elle entendait.

Presque avant de savoir ce que c'était qu'aimer, elle aima de toute l'ardeur de sa forte nature, sans réticences, sans calculs. Son affection, qui avait commencé par l'estime et l'admiration, ne connut pas de bornes; elle ne prit même pas beaucoup de peine pour la dissimuler et garda mal son secret. Roger n'avait jamais pensé à l'aimer quand il s'aperçut du sentiment qu'il lui inspirait. Il en fut d'abord presque effrayé. Certes, il estimait Sabine, il la respectait, il avait pour elle une sincère et franche amitié de frère ou de camarade. Elle était belle, intelligente, dévouée, il aurait aimé l'avoir pour sœur et pour amie, il lui aurait confié sans hésiter l'honneur de son nom, mais il n'avait jamais songé à lui demander le bonheur de sa vie. Il ne se fit pas un instant l'illusion de croire que ce qu'il éprouvait pour elle fût de l'amour. Il échangeait avec elle de bonnes poignées de mains, sans jamais songer à retenir dans la sienne cette main fraîche et ferme qui répondait si cordialement à son étreinte, il soutenait la fixité de son regard sans éprouver le moindre trouble.

Roger, dans ses rêves de jeune homme, s'était plu souvent à tracer le portrait idéal de celle qui devait être sa femme, la moitié de son être. Il l'avait rêvée pleine de poésie, douce, timide, un peu faible. Ce serait un être délicat auquel serait indispensable la protection de sa force, elle serait le sourire de son foyer, le parfum de sa maison. Il ne trouvait rien de cet enivrement chez Sabine. S'il se liait à elle, un besoin de sa nature demeurerait à jamais inassouvi. Elle pouvait devenir la compagne de sa vie et n'en serait jamais le roman. Il y avait en elle une verdeur qui l'agaçait, quelque chose d'âpre et d'inculte qui froissait son goût d'homme du monde. Quand il causait avec elle, il lui prenait des envies subites de grincer des dents, comme s'il eût mordu dans une pomme acide. Sa beauté même, incontestable, lui paraissait trop austère. C'était

celle de la vertu, mais il lui cherchait vainement les charmes dont il eût voulu la voir parée. Il aurait souhaité cette beauté moins régulière, mais plus séduisante.

Il ne put cependant rester insensible à l'amour qu'il savait lui inspirer. Il en fut touché et surtout flatté. Il ne feignit jamais une tendresse qu'il n'éprouvait pas, mais il manqua de courage pour repousser ce cœur qui se donnait si naïvement à lui. Sabine avait une de ces natures généreuses qui trouvent plus de bonheur à donner qu'à recevoir. Plus heureuse d'aimer que d'être aimée, elle ne s'aperçut pas que le sentiment de Roger pour elle n'était fait que de compassion et d'amour-propre flatté. Elle fut parfaitement satisfaite de la bienveillance qu'il lui témoignait, et ne tarda pas à se persuader qu'elle était aimée.

Mme d'Essé avait bien trop d'expérience matrimoniale pour ne pas s'apercevoir du roman qui s'ébauchait dans son salon. Elle voulut même se donner le mérite de l'avoir préparé longtemps à l'avance et mit tous ses soins à ménager aux deux jeunes gens les occasions de se rencontrer. Elle finit par trouver que la situation se prolongeait un peu, et comme elle était trop fine pour ne pas comprendre que les hésitations venaient de la part de Roger, elle lui parla ouvertement.

Il ne lui dissimula pas les craintes qui le retenaient. Mme d'Essé les calma et sut si bien s'y prendre, qu'elle lui persuada même que l'estime et la très calme affection que lui inspirait sa nièce offraient plus de chances de bonheur que ces engouemens passionnés qui ne peuvent pas se maintenir dans leur effervescence première et finissent inévitablement par dégénérer en indifférence, quelquefois en dégoût. Et puis Roger se dit que peut-être l'avenir lui réservait ces extases qu'il rêvait et ne trouvait pas dans le présent. Sabine était jeune, sa nature sévère et positive pouvait changer sous l'influence du bonheur et de l'amour, comme le fruit acide peut devenir meilleur et succulent à la chaleur du soleil. — Qui sait si elle n'était pas destinée à réaliser un jour le rêve qui lui avait fait désirer de rencontrer dans le mariage tous les enivremens d'un amour où son imagination aurait autant de part que son cœur et sa raison ? Il se laissa persuader et demanda la main de Sabine.

Elle accepta avec une joie mélangée de reconnaissance touchante le bonheur qui s'offrait à elle. Elle eut un mouvement d'humilité naïve qui contrasta singulièrement avec sa rudesse habituelle. Roger se félicita sincèrement d'avoir fait taire ses hésitations, et comme il avait un cœur tout aussi généreux que celui de Sabine, si elle se trouva plus heureuse d'aimer que d'être aimée, lui, se félicita plus du bonheur qu'il donnait que de celui qu'il eût pu rece-

voir. Et puis ce bonheur donnait à la beauté de Sabine quelque chose d'ému et d'attendri qui lui prêtait précisément le charme dont elle avait manqué jusqu'alors. Bref, ils eurent quelques jours de bonheur parfait.

Sabine, dont la première pensée n'était jamais égoïste, s'était dit que ce mariage serait une bonne chose pour Flore. Elle manquerait bien un peu à son père, mais il se consolerait très facilement surtout s'il avait la bonne chance de rencontrer un régisseur intelligent pour la remplacer.

Naturellement M. de la Rullière s'emporta en recevant la lettre cérémonieuse dans laquelle Mme d'Essé lui transmettait la demande de son protégé. Mais comme il n'avait personne sur qui passer sa colère, elle dura peu. Parmi les renseignemens qu'on lui donnait sur son futur gendre, il en était un qui entr'ouvrit à son esprit des horizons nouveaux. M. de Bargemont était orphelin, il avait vingt-quatre ans; sa fortune administrée par un tuteur devait s'être considérablement augmentée pendant sa longue minorité. A vingt-cinq ans, il devait entrer en possession de cette fortune; naturellement il y aurait des placemens à faire, naturellement il consulterait son beau-père, et il y aurait peut-être moyen de lui faire acheter des terres dans le voisinage, M. de la Rullière se chargerait de les administrer. D'avance il se frottait les mains de satisfaction. De la même plume qu'il avait trempée dans l'encrier pour tracer un refus catégorique, il écrivit donc une lettre presque polie dans laquelle il annonçait sa prochaine arrivée à Paris.

Il regarda à peine son futur gendre, qu'il se souciait fort peu de connaître, et aborda immédiatement la seule question qui eût de l'intérêt pour lui : celle du contrat.

Il chicana comme un Normand sur la dot de Sabine et n'aurait jamais songé au trousseau si, fort heureusement pour sa nièce, Mme d'Essé ne s'en fût chargée. Sabine vivait dans un rêve, son amour l'avait métamorphosée, chaque nouvelle émotion la rendait plus femme, plus semblable à l'idéal rêvé par Roger. Tout était prêt pour le mariage; le contrat rédigé, on n'attendait plus pour le signer que l'arrivée du tuteur de Roger, ou du moins celle des papiers, lorsqu'une terrible nouvelle vint foudroyer tout cet édifice de bonheur. Le tuteur s'était suicidé laissant ses papiers dans un désordre inextricable, où l'on ne put d'abord constater qu'une chose : la disparition complète de la fortune confiée à ses soins. Sans ombre d'hésitation, M. de la Rullière retira à l'instant son consentement et se disposa à regagner au plus vite ses pénates emmenant Sabine avec lui. Son seul regret fut pour la dépense qu'avait occasionnée tout ce déplacement. Pour se consoler un peu, il fit l'acquisition

d'une faucheuse mécanique qui le tentait depuis longtemps et s'étonna du peu d'intérêt que Sabine prenait à cette machine. Il ne comprit rien à la douleur de sa fille. Qu'y avait-il de changé après tout? Elle ne se trouvait pas malheureuse auparavant, elle reprendrait sa vie d'autrefois. Voilà tout.

Roger, en homme d'honneur, s'était hâté de déclarer que Sabine était libre de tout engagement envers lui. Mme d'Essé l'approuva. Sabine seule ne voulut pas entendre parler de reprendre cette liberté. Elle se déclara prête à épouser Roger quand même, à partager sa pauvreté, à travailler avec lui s'il le fallait. Il refusa avec une invincible obstination. Sabine n'y vit d'abord qu'un excès de délicatesse. Roger eut vite pris son parti. Au fond, la lutte avec la vie n'effrayait pas trop ce jeune esprit énergique qui se sentait la force de vaincre le malheur. Il résolut de partir pour l'Amérique. Il mettrait à profit ses brillantes études et se ferait ingénieur. Sabine l'aimait si ardemment qu'elle crut que son cœur allait se briser quand il lui annonça ce projet. Elle se fit toute humble et toute timide pour lui offrir de le suivre. Une femme ne lui serait-elle pas un aide plutôt qu'un obstacle dans la lutte qu'il allait entreprendre? Il refusa énergiquement son dévoûment, trop énergiquement au gré de la pauvre Sabine, qui, pour la première fois, eut un cruel soupçon de la vérité et se demanda avec effroi si elle était aimée autant qu'elle aimait. Elle lui jura fidélité quand même et presque malgré lui. Bien que Roger eût absolument refusé de la considérer comme liée à lui par aucune promesse, bien qu'il l'eût prévenue qu'il renonçait même au bonheur de lui écrire et qu'elle n'aurait de ses nouvelles que s'il rentrait en France après être parvenu à se reconstituer une fortune, elle refusa de reprendre sa liberté, jura qu'elle lui resterait fidèle jusqu'à la mort et ne porterait jamais d'autre nom que le sien. Il la savait obstinée dans ses affections comme dans ses idées et comprit qu'il ne pouvait pas compter avec elle, comme il l'aurait fait avec une autre femme, sur l'action du temps, qui use tout, et de l'absence, qui finit par effacer tant de choses. Il accepta malgré lui ces promesses et ces sermens d'un amour auquel il répondait mal et partit. — Il y avait dix ans de cela. Depuis lors Sabine n'avait plus entendu prononcer son nom. Mme d'Essé était morte, Flore toujours au couvent.

Tous les ans, à l'époque des vacances, Sabine allait passer quelques jours auprès d'elle et se logeait au couvent, ne connaissant personne à Paris.

Elle ne fit jamais aucune démarche pour avoir des nouvelles de Roger, n'essaya pas même de lui écrire et, mesurant son amour à celui qu'elle éprouvait pour lui, elle attendit son retour avec une inébranlable sécurité.

Malgré la grande solitude dans laquelle elle vivait, elle aurait trouvé à se marier si elle l'eût voulu. Cette seule pensée la faisait rougir de honte. Devant son cœur et sa conscience, elle était la femme de Roger.

Son amour, loin de s'affaiblir, n'avait fait que s'enraciner plus profondément par l'absence. Dans la générosité de son large cœur, elle trouvait des excuses au seul grief qu'elle eût jamais eu contre Roger : le trop grand empressement qu'il avait mis à lui rendre sa liberté, et l'exaltait jusqu'aux proportions d'un héroïque désintéressement.

A trente ans, la beauté de Sabine n'avait plus cette fraîcheur éblouissante qui l'avait fait admirer dans le salon de Mme d'Essé. L'air des champs, qui hâle vite les fleurs et les femmes, avait rendu un peu moins blanche sa peau, un peu trop accentué ses traits réguliers. Ses épaules s'étaient élargies, ses belles mains avaient bruni, l'ampleur et la décision de sa démarche avaient dégénéré en brusquerie, l'habitude de commander à des inférieurs avait rendu le timbre de sa voix sonore un peu rude. Au demeurant, c'était une fort belle personne, imposante d'allure, ayant grand air et un aplomb imperturbable. De la beauté de ses vingt ans elle n'avait conservé intacts que son opulente chevelure sombre et l'éclat de ses beaux yeux noirs. Elle apportait un grand soin à sa toilette, se disant que Roger pouvait revenir d'un moment à l'autre. Elle ne voulait pas être surprise à son désavantage et se soignait pour lui. C'était sa seule faiblesse féminine. Du reste, le cachet de son caractère positif et heurté se retrouvait jusque dans cette faiblesse. Ce qui lui paraissait être l'élégance aurait semblé d'un goût douteux à la majorité des femmes. Elle aimait les couleurs franches et vives, les lourdes étoffes qui font des plis cassans et accrochent vivement la lumière, les bijoux brillans et massifs. Pour dîner en tête-à-tête avec son père, qui ne quittait même pas sa veste de chasse et ses bottes crottées, dans ce château perdu au fond des cultures, elle s'habillait avec autant de soin qu'elle eût pu le faire à Paris chez sa tante et portait les bijoux préparés jadis pour son trousseau.

Sa toilette formait un contraste étrange avec son entourage. M. de la Rullière la raillait sans répit. Ses sarcasmes glissaient comme l'eau sur le marbre. Sabine attendait Roger, qui ne devait pas la trouver en négligé. Cette petite manie féminine dans ce grand cœur viril et courageux avait quelque chose de pathétique qui échappait complètement aux yeux de M. de la Rullière.

IV.

Ce soir-là, Sabine s'était parée d'une robe d'un vert chatoyant sur lequel la flamme du foyer traçait des arabesques d'or. A ses

doigts scintillaient des bagues aux pierreries éclatantes. Elle formait le centre lumineux de ce grand salon triste et nu, dans lequel l'architecte semblait s'être donné la tâche de créer le type d'une pièce peu confortable et ennuyeuse. Il fallait que Sabine fût bien absorbée par ses souvenirs ou ses réflexions, car elle laissa passer sans le remarquer le moment du réveil de M. de la Rullière.

Il sortit de sa somnolence avec un grognement :

— Qu'y a-t-il? Pourquoi t'arrêtes-tu? Lis toujours.

— Non, dit Sabine. J'ai à vous parler.

— Fais-le vite alors.

Sabine hésita. Ses souvenirs l'avaient attendrie. Elle ne trouvait plus sa décision habituelle.

— J'ai à vous parler de Flore,.. dit-elle.

— Ah! c'est toujours pour cette fameuse batteuse à vapeur qu'elle veut me faire endosser. Une vieille machine qui ne marche plus qu'à force de bras et consume du charbon comme une locomotive. Une belle acquisition de cet imbécile de Jacques! Il s'est laissé mettre dedans comme un grand niais qu'il est, et Florimonde, qui voit des inventions du diable dans toutes les machines nouvelles, est bien excusable si elle juge les autres d'après celle-ci. Non, non, je n'en veux pas. Je m'étonne que tu m'en parles. Tu sais aussi bien que moi ce qu'elle vaut... Je te dis que je ne veux plus en entendre parler.

— Aussi n'ai-je jamais eu l'intention de le faire. Ce n'est pas de Florimonde des Allais que je voulais vous parler, mais de sa filleule, votre fille Flore, dont vous avez peut-être oublié l'existence.

— Non certes! Tu te charges assez de me la rappeler à chaque trimestre. C'est insensé ce que coûte l'éducation de cette pécore! Quand je pense que tu ne m'as jamais coûté un centime! Ah! çà, est-ce que tu ne vas pas bientôt la retirer de ce couvent? Jusqu'ici, je t'ai laissé carte blanche, mais il serait temps que cela finît.

— C'est précisément ce que j'allais vous dire. J'ai décidé que je vous l'amènerais ici.

— Ici! Par exemple! Jamais de la vie! Nous avons bien assez de tracas et d'embarras comme cela.

— Alors que voulez-vous en faire?

— Hum! je ne sais pas trop. La confier à Florimonde. En résumé, c'était le meilleur parti.

Sabine eut un sourire indéfinissable.

— C'est précisément ce que j'allais vous dire.

— A la bonne heure! Je crois que c'est la première fois que nous tombons d'accord sans discussion préalable.

— A qui la faute? demanda Sabine.

— Parbleu ! la belle question ! Je donne des ordres ; est-ce que tu devrais jamais te permettre de les discuter ?

— Il ne s'agit pas de cela, dit brusquement Sabine. Nous parlions de Flore. Avez-vous jamais songé que la terre des Allais ?..

M. de la Rullière l'interrompit vivement.

— Pas de questions saugrenues. Tu sais parfaitement ce que j'en pense. Il est absolument impossible de me suggérer une idée nouvelle sur ce chapitre. J'ai tourné et retourné la situation en tous sens. Tu sais aussi bien que moi que, du vivant de ce malheureux des Allais, je lui ai intenté procès sur procès, espérant le dégoûter de sa terre, lui prouver qu'il n'en récoltait que des désagrémens, le pousser à bout. Il en est mort, le pauvre homme ! Depuis lors c'est bien pis. Je n'ai même plus le plaisir de faire enrager Jacques comme je faisais enrager son père. Il a les deux talons plantés sur le domaine patrimonial, il est aussi insensible à mes taquineries qu'à celles des mouches qui se posent sur son long nez. Il n'y a rien à faire de ce garçon-là. Et c'est pitié de voir ce beau domaine péricliter sous l'administration de ces deux vieilles folles et de ce grand nigaud qui collectionne des papillons et n'admire un champ de blé que quand il est empesté de luets et de coquelicots. Jacques ne vendra jamais les Allais, cela est certain. Il aimerait mieux manger l'herbe de ses prairies pour ne pas mourir de faim. Restait l'autre solution. Celle-là était la seule possible. A qui la faute si elle n'a pas réussi ?

— Ne parlons plus de cela. Vous savez bien que c'est inutile, dit Sabine avec un geste d'impatience.

— Ça ! j'avoue que je ne comprendrai jamais cette folie de la part d'une jeune fille raisonnable et sensée comme toi. Ton beau monsieur de Paris ne reviendra jamais, sois bien tranquille ! Il a mis bien trop d'empressement à partir. Et refuser pour un tel motif !..

— D'abord, je n'ai jamais eu l'ennui de refuser ma main à Jacques pour la meilleure des raisons : il ne me l'a pas demandée.

— Pourquoi ? Parce qu'il n'a jamais osé, il a bien trop peur de toi.

— Enfin laissons ce sujet de côté, voulez-vous ? Il y a encore une autre manière de réunir les Allais et la Rullière.

— J'avais bien songé un moment à épouser moi-même l'une des deux vieilles filles... — Sabine sentit un frisson lui courir sous la peau. Elle n'avait jamais prévu cette possibilité-là. — Ydoine est celle qui me convenait le mieux, parce qu'elle est aux trois quarts idiote, continua M. de la Rullière, qui tenait évidemment à taquiner sa fille. Elle te serait une société agréable, t'aiderait à tenir la maison. Mais enfin ce n'est pas une solution.

Sabine fit un geste d'impatience.

— Je venais vous proposer un projet raisonnable, dit-elle. Que diriez-vous d'un mariage entre Jacques des Allais et Flore?

— Hum! ce ne serait pas une mauvaise combinaison, mais la petite est une enfant, et Jacques a...

— Trente et un ans comme moi.

— C'est une idée, une excellente idée, répéta M. de la Rullière. Mais je mettrai des conditions à ce mariage. Quand Jacques sera mon gendre, il faudra qu'il dessèche ce malheureux lac auquel il tient comme à ses yeux et qui donne de l'humidité à tout le pays. Je ferai planter une vigne sur cette pente qu'il a infectée de rosiers, situation excellente... au sud du château... Je ferai défoncer et labourer le jardin d'Ydoine,.. une terre qui donnerait des betteraves supérieures... Je ferai couper les grands cèdres du Levant... bon bois de construction... donnant trop d'ombre au potager... Je ferai...

— Vous ne ferez rien de tout cela! Jacques, tout bonhomme de paille qu'il vous semble, est aussi entêté qu'il est timide. Croyez-moi, je connais ce garçon-là, et si je vous parle de lui donner Flore, c'est que je le juge digne d'elle sous tous les rapports. Je suis parfaitement d'accord avec vous pour convenir qu'il serait avantageux aux deux terres d'être réunies sous une même administration. Mais cela n'arrivera pas de votre vivant ni peut-être du mien, et ce sera fort heureux. Voulez-vous savoir pourquoi? Quand Jacques a un fermier qui ne peut pas le payer, il lui tape sur l'épaule et dit : — Ce sera pour une autre fois, mon ami. — Quand il sait qu'un de ses ouvriers est obligé de vendre ses outils pour donner du pain à sa famille, il les achète au double de leur valeur et les lui rend. Tout cela, c'est de la mauvaise administration. Ce n'est pas comme cela que nous entendons les affaires, vous et moi. Aussi on nous déteste. Allez demander aux paysans des Allais ce qu'ils pensent de leur maître! Tous l'adorent. Jacques est fier de cette affection et ne changerait pas son système pour tous les beaux-pères du monde.

— Alors quel avantage me procurerait ce mariage?

— Le bonheur de Flore.

— Peuh! la belle affaire! Je suis sûr que tu me demanderas encore de lui donner une dot.

— Vous en avez bien reçu une de ma mère!.. Mais nous n'en sommes pas encore là. Pour le moment, je vais retirer Flore de son couvent et vous l'amener ici. Elle verra Jacques. Je ferai tout mon possible pour qu'il lui plaise, et s'ils se conviennent, vous ne mettrez pas d'opposition à leur mariage. Mais s'ils ne se plaisent

pas, j'entends que Flore reste absolument libre et que vous ne refusiez pas de la garder ici toute sa vie si elle le veut, — même si je vous quittais un jour.

— Tu me dictes des conditions, je crois? ricana M. de la Rullière. Je te préviens que j'ai perdu beaucoup de ma confiance en ton habileté depuis qu'elle a si sottement échoué auprès de ta tante d'Essé. J'ai bonne mémoire. Tu m'avais leurré de l'espoir d'un héritage à recueillir, et qu'est-il résulté de ce voyage à Paris? Beaucoup de dépenses, un mariage manqué et quelques milliers de francs qu'elle vous a laissés, comme par charité, et auxquels je n'ai pas même le droit de toucher. Une insulte d'outre-tombe! Tu as fait là une bévue, ma pauvre fille! Je te souhaite plus de chances dans ta nouvelle combinaison. Moi, je m'en lave les mains. Je consens seulement à donner l'hospitalité sous mon toit à ta sœur, à la condition que je la verrai le moins souvent possible, qu'elle ne fera pas de tapage, ne jouera pas du piano, ne laissera pas traîner d'ouvrages sur les tables...

— Je crois que je peux reprendre ma lecture, dit Sabine.

V.

Il pleuvait; non pas une de ces bonnes averses dont les larges gouttes s'aplatissent en tombant lourdement sur la terre altérée, donnant aux feuilles un vernis brillant, portant la fécondité aux graines enfouies sous le sol, d'où s'exhale une bonne odeur saine et vivifiante, mais une de ces petites pluies d'arrière-saison, agaçantes, inutiles, sentant le moisi, que le soleil trouve installées quand il commence péniblement à luire et laisse à son déclin en possession d'un ciel uniformément gris, sans la moindre zébrure de nuages. Les feuilles tombaient lentement, une à une, non plus arrachées par le vent, brillantes et colorées dans leur chaude parure d'automne, mais flasques, moisies, uniformément brunes. Elles tombaient lourdement, chargées d'humidité, pour achever de pourrir dans les flaques d'eau boueuse qui se formaient sous les arbres. Dans les buissons, les petits oiseaux, les ailes pendantes, les plumes trempées, se cachaient piteusement, les hirondelles étaient parties, les crapauds et les limaces jouissaient seuls de ce temps le plus triste qui se puisse imaginer.

Certes, on ne s'était pas mis en frais pour fêter le retour de Flore de la Rullière à la maison paternelle; la nature elle-même avait pris son air le plus maussade. C'était ce qu'elle se disait en regardant, le front collé à une vitre, tomber cette pluie qui donnait envie de pleurer comme le ciel. Elle avait le cœur très gros, car si

le couvent est une terre d'exil, une cage, une prison pour les enfans qui ont échangé pour sa calme routine les caresses d'une mère, les gâteries des grands parens, la chaude atmosphère de tendresse du foyer de famille; aux yeux de la petite orpheline qui n'avait jamais connu sa mère et n'avait vu son père qu'irrité ou indifférent, le couvent représentait la vraie famille, ses joies innocentes, la suprême félicité. Sabine, qu'elle voyait une fois par an, lui faisait l'effet d'être une tante de province, une cousine éloignée plutôt qu'une sœur. En arrivant dans ce grand château qu'elle reconnaissait à peine, elle crut entrer chez des étrangers. Flore avait une de ces natures délicates qui ont besoin de s'attacher comme le lierre et qui, comme lui, enlacent de mille fibres imperceptibles les objets de leurs affections. C'est une des conditions essentielles de leur existence. On l'avait brusquement arrachée de cette serre tiède du couvent, où elle végétait au milieu d'une bienveillance que son titre d'orpheline et sa douce et poétique nature avaient rendue plus grande, on l'avait transportée dans ce froid milieu, entre l'indifférence maussade de son père et l'affection peu expansive de Sabine : elle grelottait et souffrait.

Au physique et au moral, il eût été impossible de trouver deux sœurs se ressemblant moins que Sabine et Flore. La nature semblait s'être fait un jeu de créer en elles les deux types les plus opposés de la beauté féminine. Elle avait doué Sabine des qualités viriles et positives qui se rencontrent le moins fréquemment chez la femme, réservant pour sa sœur cadette cet irrésistible mélange de grâce et de faiblesse qui attire et attache, charme subtil qui finit par désarmer la malveillance elle-même. Sabine pouvait inspirer la sympathie, mais ce sentiment une fois éveillé ne manquait jamais de venir se heurter à quelqu'un des nombreux angles de sa nature. On l'estimait, on l'admirait, on rendait hommage à sa valeur morale, il lui manquait l'art de se faire aimer. Ce cœur profond, aux affections inébranlables, n'avait pas le talent d'exprimer ce qu'il sentait pourtant si bien. C'était un foyer qui se consumait sans jeter de flamme; le don de réchauffer et d'éclairer lui avait été refusé. L'ardeur du brasier n'en était peut-être que plus intense. Elle était au nombre de ces êtres fatalement destinés à être méconnus. Aucun accord ne semble exister entre les sentimens qu'ils éprouvent et ceux qu'ils expriment, et, comme ils sont inévitablement jugés d'après les apparences, on passe auprès d'eux indifférent, presque hostile, les accusant de froideur, de rudesse, d'égoïsme. Flore, avec la sensibilité presque maladive de son âme qui vibrait à la moindre émotion, avec ses grands yeux gris de cette adorable couleur, la plus poétique de toutes parce que, n'étant pas une cou-

leur elle-même, elle reflète toutes les nuances de la création, avec sa chevelure vaporeuse sur l'or pâle de laquelle un rayon de soleil semblait s'être fixé, n'avait qu'à se montrer pour se faire aimer. Le délicat ovale de son visage avait conservé toute la candide pureté de l'enfance; ses lèvres rosées, quand le sourire ne les entr'ouvrait pas, avaient une expression de vague tristesse, et les teintes nacrées des pétales de l'églantier coloraient sa peau satinée. Mais son plus grand charme était d'ignorer qu'elle fût charmante.

Quand elle arrriva à la Rullière, elle illumina le vieux château de sa présence. C'était le printemps avec sa poésie, la jeunesse avec son sourire. Elle y était depuis deux jours et ne souriait déjà plus. Son père l'avait à peine regardée. — Tu n'es pas très grande pour ton âge, — avait-il dit, comme il aurait pu le dire à un enfant de quatre ans. Il avait ajouté : — Tes cheveux sont toujours jaunes. — C'était tout. Sabine avait dû reprendre les comptes accumulés pendant son court séjour à Paris, elle n'avait pas le temps de s'occuper d'elle. Que faire alors? Quand elle eut rangé son mince bagage de pensionnaire, elle examina les livres de Sabine, — des traités de droit rural, d'agriculture, auxquels elle ne comprit rien. Se trouvant seule au salon, elle ouvrit le piano. C'était jadis celui de sa mère. Les touches d'ivoire avaient jauni. En cherchant bien, on aurait découvert des champignons entre les cordes brisées et le bois moisi. Sous les doigts de Flore, celles des notes qui vibraient encore rendirent un son rauque et plaintif comme un sanglot. Elle tressaillit et referma vivement l'instrument mourant. Sortir? mais il pleuvait toujours. Elle resta longtemps appuyée à la fenêtre, regardant droit devant elle. Pourquoi Sabine l'avait-elle retirée du couvent? Personne ne l'aimait ici, personne n'avait besoin d'elle; elle n'y trouvait ni intérêt ni occupation, et prévoyait avec terreur la longue série de jours sans but, sans tendresse qu'elle allait voir se dérouler. Les larmes finirent par gonfler ses paupières et glissèrent le long de ses cils. La première jeunesse a de ces inexplicables angoisses qui semblent être un pressentiment des tristesses de la vie, ou peut-être n'est-ce que l'inconscient ennui d'un cœur qui souffre du développement même de ses facultés et ne sait pas encore ce qu'elles demandent de lui.

Et puis, l'horizon qui s'étendait devant Flore était d'une si décourageante monotonie qu'elle n'essuya même pas les larmes qui le lui voilaient.

En vérité, le château de la Rullière était bien la bâtisse la plus ennuyeuse qui se pût voir, avec sa longue façade plate et sans ornemens, percée de deux étages de fenêtres régulières et lourde-

ment coiffée d'un grand toit d'ardoise. A droite et à gauche, bordant une vaste cour carrée, s'étendaient les communs. Une grille massive séparait cette cour de la grande route. De l'autre côté, Flore apercevait le potager, ses allées tirées au cordeau, ses carrés de choux, ses plates-bandes bordées de persil et de thym, ses longues rangées d'espaliers; au-delà, à perte de vue, les champs labourés dont la terre, nouvellement ensemencée, ne portait aucune trace de végétation. Tout cela était si triste, sous cet uniforme manteau de pluie, qu'elle ferma les yeux pour ne plus voir.

Un pas fit crier le sable de la cour. Elle avait déjà vu passer deux garçons de ferme et une fille de basse-cour. — Un paysan, sans doute, pensa-t-elle en regardant distraitement celui qui s'avançait vers le château.

Il avait une étrange allure. Tout ruisselant de la pluie qui glissait sur son vaste manteau, la tête couverte d'une casquette de loutre d'où sa chevelure et sa longue barbe blonde s'échappaient comme un flot, il faisait d'immenses enjambées, portant soigneusement à la main un petit panier recouvert de feuilles vertes à travers lesquelles Flore aperçut des roses. Il marchait vite, envoyant bien loin devant lui ses jambes maigres et longues comme celles d'un échassier. Flore pensa que c'était un fermier de son père. Elle le vit entrer dans le vestibule du château et ne s'occupa plus de lui. Un instant après elle se retourna vivement en entendant la porte du salon s'ouvrir.

Un individu parut sur le seuil et s'y arrêta bouche béante, la regardant de ses yeux démesurément ouverts et si clairs qu'ils paraissaient sans prunelles. L'eau découlait de ses vêtemens et de ses immenses bottes qui laissaient de larges empreintes sur le parquet, sa barbe ruisselait comme celle d'un dieu marin. Il tenait d'une main sa casquette de loutre, de l'autre son petit panier; il était mal coiffé, mal habillé. Il aurait fallu un bon tailleur, quelques coups de ciseau dans cette barbe exubérante, un coiffeur intelligent et quelques semaines de frottement du monde pour faire de ce gauche personnage un homme à peu près présentable dans un salon. Tout paraissait d'une longueur exagérée chez lui : les mains, le nez, l'ovale du visage qui exprimait une innocence voisine de la naïveté. Mais un seul trait suffisait pour racheter ce que cette figure avait d'étrange et la sauver du ridicule : le front haut, large, admirablement modelé, était celui d'un rêveur, d'un poète même. Pour le moment, il avait l'air si surpris... si surpris que Flore ne put s'empêcher de sourire. Il continua à la regarder en silence, avec ébahissement. Flore trouva que cet étonnement se prolongeait trop.

— Vous vouliez quelque chose? demanda-t-elle.

Au son de sa voix, il se réveilla de son extase. Car c'était bien dans l'extase que l'avait plongé la vue de cette ravissante fleur humaine, lui qui s'oubliait des heures entières dans la contemplation d'un bouton de rose.

— Pardon! dit-il comme à regret, je venais... Je croyais... Mlle de la Rullière n'est pas ici?

— Si c'est ma sœur Sabine que vous cherchez, je vais la prévenir, dit Flore très embarrassée, car elle ne savait à quelle catégorie appartenait son visiteur et si elle devait lui offrir de s'asseoir dans le salon.

— Oh! merci! c'est inutile! je peux... je peux attendre, balbutia le malheureux, qui, rougissant jusqu'aux oreilles et trébuchant comme un homme ivre, alla gauchement s'asseoir sur le bord d'une chaise, près de la cheminée où flambait un feu clair.

Par terre, auprès de lui, il plaça son petit panier, qu'il couvrit soigneusement de sa casquette. Puis il posa ses deux mains sur ses genoux et continua à regarder Flore, vaguement et comme s'il écoutait une mélodie lointaine. Flore vit seulement qu'il avait l'air bien niais et se demanda qui ce pouvait être. Jamais, au grand jamais, elle n'eût soupçonné que c'était le fiancé que lui destinait sa sœur Sabine.

Quand Sabine parut, elle cria de loin, s'avançant la main tendue vers lui :

— Bonjour, Jacques! Vous vous êtes reconnus, j'espère? Flore, quand tu étais petite, je me souviens que tu avais peur de lui. J'espère que maintenant il sera ton meilleur ami comme il est le mien.

— Merci! merci! dit Jacques, essayant vainement de reprendre un peu d'aplomb et frottant l'une contre l'autre ses grandes mains rouges pour se donner une contenance.

On fit cercle autour du feu, on parla du voyage de Sabine à Paris, le grand événement du jour; on parla surtout de la pluie, cet inépuisable sujet de conversation entre gens qui habitent la campagne.

Sabine aperçut le petit panier.

— Qu'avez-vous là? demanda-t-elle. Des roses? Donnez-les à Flore. Cela lui fera plaisir.

Jacques les tendit gauchement à la jeune fille, en ayant bien soin de laisser les feuilles de choux dans le panier, qui paraissait contenir encore autre chose :

— Ce sont les dernières de la saison, les seules que j'aie pu sauver de la pluie, dit-il.

Flore les reçut avec un gracieux remercîment qui illumina d'un éclair de plaisir la physionomie de Jacques.

— Ce sont les premières fleurs que je vois depuis que je suis ici, dit-elle avec un soupir.

Jacques sourit.

— M. de la Rullière ne les tolère pas chez lui, dit-il.

Et il ajouta très bas et comme malgré lui : — Il lui a bien fallu en laisser pénétrer une cependant, une plus belle et plus suave que toutes les miennes... — Il s'arrêta, étonné lui-même de sa hardiesse. Flore le regarda stupéfaite, s'apercevant à peine que le compliment s'adressait à elle, ne remarquant que le contraste étrange qui existait entre l'allure de ce jeune homme et les paroles qu'il prononçait. Cet étonnement de la jeune fille ne fit qu'augmenter pendant tout le courant de la conversation. Plus Jacques parlait, plus elle était émerveillée de son érudition profonde. Ce n'était pas un savant, c'était un penseur. Il s'était fait un choix d'esprits d'élite avec lesquels il vivait en société intime, il en parlait comme de personnages vivans qu'il aurait connus et fréquentés. Fénelon, Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, — tous ces auteurs dont le style attendri parle surtout au cœur et à l'imagination, et porte à la rêverie plutôt qu'à la spéculation, — étaient ses favoris. Les romans de chevalerie l'enchantaient à trente ans comme les contes de fées de sa tante Ydoine avaient jadis enchanté son enfance. A force de vivre en compagnie de ses héros bien-aimés, il avait fini par les prendre pour des êtres vivans. Lorsqu'il lut *Don Quichotte*, une seule chose le frappa : le touchant enthousiasme du pauvre hidalgo ; le reste demeura lettre morte pour lui. Jacques des Allais, la tête pleine de ses romans favoris, parcourait ses terres en compagnie de Lancelot et de Roland sans se douter qu'il aurait lui-même fourni à Cervantes un type accompli de son héros. Certes cette éducation, à laquelle avait complètement manqué le contact des hommes et des événemens du siècle, était défectueuse. La somme d'enthousiasme qui s'était amassée dans ce cœur n'en était que plus considérable. Ce caillou brut n'attendait que le premier choc pour faire jaillir l'étincelle. Jacques, au milieu de la routine mesquine de sa vie de hobereau de province, était tourmenté d'un mal sublime, il rêvait l'idéal : il voulait être lui-même un de ces héros dont les hauts faits et les belles actions le transportaient. Il avait beau interroger sa destinée, aucun point de son horizon borné ne lui faisait entrevoir l'occasion qu'il appelait de tous ses vœux. Alors le découragement le prenait et, ne pouvant rencontrer hors de lui cet idéal qui était un besoin pour lui, il le cherchait dans son propre esprit. M. de la Rullière accusait bruta-

lement son voisin de mettre dans ses cultures trop de poésie et pas assez de fumier. Les cultures en souffraient certainement, mais l'esprit de Jacques avait fini par ressembler à un merveilleux jardin où toutes les fleurs de la poésie s'épanouissaient, couvrant de leur ombre tous les germes du dévoûment.

Sabine n'avait jamais compris Jacques, qu'elle appelait un rêveur. Flore devina mieux qu'elle ce que ce cœur renfermait d'enthousiasme latent et d'exquise délicatesse. Le premier sentiment qu'elle éprouva pour lui fut de la pitié; le voyant si timide et si gauche, elle comprit que cet esprit ailé et ce cœur d'où s'exhalait une perpétuelle mélodie, devaient souffrir, dans cette grossière et maladroite enveloppe, le supplice de l'oiseau en cage. Jacques lui fit l'effet d'un être malade qu'il faut plaindre et traiter avec douceur et compassion.

Involontairement sa voix prit des intonations caressantes en s'adressant à lui, et Jacques, qui ne s'était jamais senti si heureux, versa largement les trésors de son cœur et de son esprit. Il fut intéressant, pathétique, brillant. Sabine ne le reconnaissait plus et se félicitait de l'excellente idée qui l'avait poussée à réunir ces deux êtres. Elle les voyait déjà mariés et ne prêtait qu'une oreille distraite à la conversation, qui l'intéressait peu. On parlait de livres, sujet inépuisable pour Jacques, mais sur lequel plus que sur tout autre les lacunes de l'éducation première de Sabine se faisaient vivement sentir.

Le jour commençait à baisser, la flamme du foyer, devenue la seule lumière du salon, allongeait d'une manière fantastique les ombres sur les murs couverts de tapisseries. Flore écoutait toujours, oubliant peu à peu les bottes crottées de Jacques assis auprès d'elle, ses longues mains rouges, ses yeux décolorés. Elle souriait à demi, aspirant le parfum de poésie qui s'exhalait de ses paroles et le parfum tiède que la chaleur de la chambre distillait de son bouquet de roses.

Un léger mouvement imprimé aux plis de sa robe du côté où elle touchait à la chaise de Jacques la surprit. Instinctivement, par un de ces mouvemens naturels aux femmes, elle glissa légèrement la main pour ramener ces plis autour d'elle. Soudain elle poussa un cri d'effroi, et, retirant vivement sa main, elle se leva en sursaut. De longues traînées de bave, que la lumière du foyer faisait ressembler à un réseau d'argent, rayaient sa robe noire de pensionnaire. Une douzaine d'escargots se promenaient majestueusement sur cette robe.

Jacques poussa un cri de désespoir, et, rouge comme un écolier surpris en flagrant délit, se précipita vers son petit panier. Les feuilles qui le recouvraient s'étaient écartées, livrant passage à

toute une armée de colimaçons. Dans sa casquette de loutre, ils s'étaient promenés en tous sens, et, trouvant l'espace trop étroit, s'étaient répandus de là tout alentour, sur les meubles, sur le tapis, partout, et pas un seul n'était resté dans le malencontreux panier.

Jacques leva vers Sabine un regard suppliant.

— Pardon! dit-il humblement. Ils étaient tous rentrés dans leur coquille. Je n'avais pas prévu que la chaleur du feu les ferait sortir... Vous savez... c'est pour le sirop pectoral de ma tante Ydoine...

Il s'était adressé à Sabine. Son instinct lui disait que ce trivial incident la trouverait plus indulgente que sa sœur. Mais il n'en fut rien.

— Maudits colimaçons! ne put-elle s'empêcher de murmurer, ils vont tout gâter!

— Oh! que non! dit naïvement Jacques, ils n'abîment rien, un peu d'eau suffit.

Mais ce n'était pas au tapis que pensait Sabine.

— Vous pouviez bien les laisser dans l'antichambre, continua-t-elle durement du ton qu'elle aurait pris pour gronder un enfant méchant.

— Pardonnez-moi! balbutia Jacques.

Il avait l'air si malheureux que Flore en voulut à Sabine de sa sévérité et, lorsque se retournant vers elle, il répéta son humble : — Pardonnez-moi! — elle n'écouta que son cœur et lui tendit la main. Il la prit entre ses grandes pattes, n'osant pas la serrer, la retenant délicatement comme une chose fragile qu'il eût craint de briser. Flore, émue sans savoir pourquoi, se détourna en rougissant.

— Pour vous prouver que je suis sans rancune, dit-elle en riant, je vais vous aider à retrouver vos fugitifs.

Quand Sabine les vit tous deux occupés à suivre les traces visqueuses des escargots et entendit le rire argentin de Flore se mêler aux excuses réitérées de Jacques, elle se dit : — Après tout il avait raison : les colimaçons n'ont rien gâté.

P^sse^ O. CANTACUZÈNE-ALTIERI.

(La seconde partie au prochain numéro.)

LES

NOUVEAUX JACOBINS

Nous assistons à un spectacle que la France a peine à comprendre, et que l'Europe ne comprend pas du tout. Que s'est-il donc passé dans notre malheureux pays pour que les partis soient plus acharnés à la lutte, les esprits plus excités, les âmes plus émues que jamais? Pourquoi cette guerre à tous, au clergé qui ne demande que la liberté de continuer en paix son œuvre de foi, d'éducation et de charité, aux administrations qui seraient trop heureuses qu'on les laissât servir en paix l'état comme par le passé, aux partis monarchiques qui se résignent à la république, ne réclamant d'elle que le droit de se souvenir et d'espérer? Quand le gouvernement de la défense nationale a fait appel au patriotisme de tous, sans distinction de classes, d'ordres et de partis, est-il un seul patriote qui n'ait pas répondu? Peuple, bourgeoisie et clergé, citoyens et fonctionnaires, conservateurs cléricaux, orléanistes, légitimistes, bonapartistes, aussi bien que républicains libéraux et radicaux, les princes comme les partis, n'ont-ils pas accouru prendre leur part de la guerre sainte contre l'étranger? A-t-on eu besoin, comme en 92, d'une dictature violente, pour comprimer la guerre civile pendant la lutte avec l'ennemi du dehors? Si plus tard cette guerre impie a éclaté, on sait de quel côté elle est venue, et comment la commune a été domptée par un gouvernement légal qui n'a pas songé un instant à la dictature. Et si l'étranger revient jamais, peut-on douter que ces partis, ces ordres, ces classes, ne montrent le même patriotisme devant l'ennemi?

Après le plus grand désastre qui se soit vu dans notre histoire,

un de ces désastres qu'un peuple n'oublie jamais s'il a du cœur, et dont il souffre tant qu'il ne l'a pas réparé, il semblait que, devant l'étranger vainqueur et toujours menaçant, la grande famille française ne dût avoir qu'un souvenir, une passion, une œuvre à poursuivre en commun : le souvenir de son malheur, la passion de son honneur, l'œuvre de sa régénération. La France l'espérait; l'Europe sympathique l'attendait. Quand l'assemblée nationale se mit à l'œuvre, sous la présidence du grand patriote que la France a plus que jamais peut-être l'occasion de regretter, tous les partis acceptèrent sans hésiter la trêve qu'il leur proposa. L'empire qui n'a pas trouvé de défenseurs contre la révolution de septembre, avait laissé de trop rares regrets dans l'assemblée et dans le pays pour que la proclamation parlementaire de sa déchéance pût provoquer une protestation sérieuse. Quant aux autres partis, républicains ou monarchiques, ils s'oubliaient pour le moment dans l'unique préoccupation de l'œuvre nationale. Lorsque le jour vint de donner à ce pays si éprouvé et si troublé un gouvernement définitif, la lutte reprit entre les partis. Comment allait-on sortir du provisoire ? Serait-ce par la république ou par la monarchie ? C'était le droit et le devoir de chaque parti de chercher par les voies légales à faire prévaloir sa solution. Il n'y avait point à s'irriter des sympathies et des espérances des amis de la monarchie traditionnelle. Il y avait simplement à leur demander si ce n'était pas une bien téméraire entreprise que celle de rétablir cette monarchie sans être bien assurés que le pays ratifierait leur choix, et s'il n'était pas plus sage d'en appeler à une véritable assemblée constituante? Toujours est-il que l'assemblée nationale finit par user du pouvoir constituant à la complète satisfaction du parti républicain. Elle lui rendit même, selon nous, un grand service, en établissant la république sur une constitution qui contenait à peu près toutes les garanties du régime parlementaire.

Devant un dénoûment aussi heureux et aussi inespéré de la crise qui avait tant ému et inquiété le parti républicain, il semblait que toutes les colères et toutes les défiances dussent tomber, et que, sur le terrain de la constitution, les partis n'eussent plus autre chose à faire qu'à reprendre la situation et le rôle des partis parlementaires qui, dans d'autres pays, se disputent le pouvoir, sous les noms de whigs et de tories, de libéraux et d'autoritaires, de conservateurs et de radicaux. Le premier ministère qui reçut la mission de gouverner, sous la république constitutionnelle, essaya de circonscrire, dans les élections, la lutte entre la politique conservatrice et la politique radicale. Il n'y réussit point. Le pays, qui voyait avec méfiance d'anciens monarchistes en grand nombre dans le camp conservateur, n'entendit que le mot d'ordre du parti

républicain : république ou monarchie. Et l'équivoque fut telle que des conservateurs constitutionnels furent battus par des radicaux qui ne cachaient point leur peu de goût pour une constitution aussi contraire à leurs principes et à leurs aspirations. Et pourtant le pays ne voulait, dans ces élections, pas autre chose que la république avec la constitution. Il y avait, il est vrai, une clause de révision, clause que, par parenthèse, le parti conservateur ne serait guère tenté aujourd'hui d'invoquer, et qui laisse la porte ouverte plutôt à une convention qu'à une monarchie. Il n'y avait pas là de quoi inquiéter le parti républicain ni le pays sur l'avenir du gouvernement nouveau. Le pays n'en nomma pas moins des républicains, comme tels, sans se demander si ces républicains étaient conservateurs ou même constitutionnels. La lutte avait été vive. Comme toujours et partout, on avait prodigué dans tous les partis les épithètes les plus malsonnantes du vocabulaire politique. Mais il n'y eut rien, dans cette lutte légale, qui pût donner au parti vainqueur le droit de représailles. Et déjà pourtant la majorité républicaine inaugura une politique de passion et de combat que la sagesse des ministères Dufaure et Jules Simon ne put arrêter. On comprend mieux l'irritation d'une majorité renvoyée brusquement devant ses électeurs, avant que le conflit entre les deux chambres fût assez éclatant pour que la constitution fît au président de la république une nécessité de la dissolution. Toute arme parut bonne de part et d'autre dans une lutte à outrance où les uns croyaient combattre pour le salut de la république, et les autres pour le salut de la société. Mais enfin, pas plus sous ce ministère que sous l'autre, il ne s'agissait du salut de la république. Quoi qu'on ait pu dire, le 16 mai fut une campagne entreprise, sous le drapeau de la constitution, contre une politique dont on croyait entrevoir le prochain avènement. La crise terminée par la victoire du parti républicain, par la résignation du maréchal, et par l'avènement d'un nouveau ministère Dufaure, on pouvait croire que la paix allait sortir d'une lutte où l'opposition avait montré sa force et le gouvernement son impopularité. Il est si facile aux vainqueurs d'être sages et généreux! Qu'y avait-il à faire? Révoquer les fonctionnaires véritablement compromis, invalider les élections entachées de fraude, de violence, de corruption, faire justice par les tribunaux des actes qui sont des délits électoraux, rappeler leur devoir à tous les fonctionnaires conservés, ramener les partis au respect des institutions consacrées par la volonté nationale. On fit bien autre chose, et ce que nous voyons en ce moment ne semble malheureusement pas la fin de la politique dans laquelle on s'est engagé.

Pourquoi avons-nous tenu à rappeler cette histoire bien connue

des premières années de la troisième république? Pour faire voir combien les faits expliquent peu les excès de la politique qui prévaut aujourd'hui. Jamais gouvernement établi n'a eu moins de causes d'irritation et d'emportement. La restauration, la monarchie de juillet, le second empire, ont connu des conspirations, des insurrections, des assassinats. La république de 1870 n'a rien eu de pareil à supporter, si ce n'est de la part de ses criminels amis. Mise en question un moment, alors qu'elle n'avait pas encore d'existence constitutionnelle, de simple gouvernement révolutionnaire reconnu seulement pour un pouvoir légal à titre provisoire elle est devenue le gouvernement définitif du pays, grâce au vote des monarchistes sensés et patriotes. Quand donc on nous dit que le parti républicain ne fait qu'user de représailles contre les mortels ennemis de la république, on abuse vraiment de l'ignorance et de la crédulité populaires. La vérité est que ce parti a eu toutes les faveurs de la fortune, servi à point par les fautes et les divisions de ses adversaires, et ne trouvant à gouverner le pays le plus docile du monde en ce moment d'autres difficultés et d'autres obstacles que ceux qu'il sème comme à plaisir sur ses pas. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher l'explication de l'attitude militante de nos nouveaux jacobins. Sous les grands mots de conspiration monarchique et de péril clérical, qui trompent bon nombre de gens naïfs, se cache une politique que nous voudrions mettre dans tout son jour. Il est temps que le public sache le vrai mot de la comédie qu'on lui joue en ce moment sur le ton du drame.

I.

En s'entendant appeler jacobins, les républicains qui approuvent l'article 7, la dispersion des congrégations, l'épuration sans trêve et sans fin des fonctionnaires, sourient d'étonnement, comme s'ils voulaient dire : Que pouvons-nous bien avoir de commun avec ces terribles hommes? Et si l'on dit à des ministres du tempérament de nos gouvernans actuels qu'ils pratiquent une politique jacobine, ils se récrient et répondent avec une entière bonne foi : « Est-ce bien nous qu'on accuse d'être violens, nous qui ne parlons que de concorde, et qui convions tous les partis aux fêtes de la paix et du travail? » Il faut leur rendre cette justice qu'une telle politique n'est guère de leur goût. Le ministère actuel n'est pas le premier, hélas! qui ait accepté le pouvoir pour faire une autre volonté que la sienne, avec les meilleures intentions du monde. Nous convenons volontiers aussi que nos nouveaux jacobins ne ressemblent guère à leurs pères de 92 et de 93. Ceux-ci avaient

deux passions dominantes, l'amour de la révolution et l'amour de la patrie. A l'origine de la grande société, on ne leur en voit guère d'autres. Les premiers jacobins qui fondèrent le club des *Amis de la Constitution* étaient d'ardens amis de la liberté, qui prirent plus tard le nom de l'ancien couvent où ils tenaient leurs séances. C'est seulement quand l'émigration eut commencé, quand la Vendée se leva, quand l'étranger entra en France, que le véritable esprit jacobin éclata tout à coup sous l'impression de ces événemens. Que l'émigration, la guerre civile et la guerre étrangère aient été provoquées par les excès du parti de la révolution, c'est un point sur lequel les avis diffèrent encore. Ce qui n'est pas contestable, c'est l'extrême gravité de la situation. En peu de mois, la révolution changea de caractère. La peur prit les faibles; la colère saisit les violens. La grande voix du salut public fit taire toutes les voix qui pouvaient protester au nom de la liberté, de la justice, de la conscience, de l'humanité. La convention nationale, chauffée à blanc par les ardentes passions des partis, devint une fournaise où tous ont vu rouge, où la peur a livré à la fureur les plus innocentes, les plus nobles, les plus touchantes victimes. On déclara la patrie en danger ; on cria mort aux traîtres. Il y eut de grands, d'abominables crimes qui nous font horreur, mais que l'on ne peut bien juger qu'en les voyant à travers les circonstances où ils furent commis. C'est alors que le patriotisme devint féroce, que le dogmatisme républicain devint intolérant. C'est alors que le parti de la révolution devint ombrageux, défiant, inquisiteur, voyant et dénonçant partout des traîtres autour de lui et dans son sein. C'est le moment du vrai jacobinisme, qui domina bientôt toutes les fractions du parti révolutionnaire, absorba toutes les sociétés de salut public, couvrit la France entière de clubs affiliés à la société jacobine de Paris.

Notre politique, que nous n'avons jamais séparée de notre morale, ne croit point à la nécessité du crime. Nous ne pensons donc pas que la révolution ait eu besoin de la terreur et de l'échafaud pour triompher de ses ennemis du dehors et du dedans. La grande âme de la France y suffisait, prompte à tout effort, prête à tout sacrifice, dès qu'il s'agissait de liberté, de justice, de l'honneur et du salut de la patrie. Mais en un moment où il ne restait plus rien des institutions de l'ancien régime, où toute hiérarchie, toute administration, toute autorité locale avait disparu, n'est-ce point justice de reconnaître que le zèle, l'activité, le dévoûment de cette société passionnée pour la chose publique ne furent point inutiles pour l'exécution des décrets d'une assemblée qui avait concentré en elle tous les pouvoirs, et réuni toutes les attributions? A cette tête tout occupée du grand but et des moyens sommaires de son œuvre,

ne fallait-il pas des yeux pour veiller, des bras pour aider au succès de l'œuvre suprême? On peut convenir que le zèle fut parfois fanatique, l'activité fébrile, la vigilance inquiète et tracassière, la défiance cruelle. Il n'en reste pas moins difficile de comprendre comment la convention eût pu être autrement obéie et servie avec cette promptitude et cette précision qui ont assuré l'accomplissement de ses volontés, en tout ce qui touchait aux grands intérêts du pays. Quant aux crimes de la terreur, c'est sur le comité de salut public, sur la commune de Paris, sur les meneurs des faubourgs, sur la convention elle-même, plus coupable de faiblesse que de violence, qu'en retombe la responsabilité, bien plus que sur ces honnêtes et patriotes jacobins de province qui n'ont vu que la patrie et la révolution à défendre, dans le concours qu'ils ont prêté au gouvernement de la convention.

Deux espèces de révolutionnaires, ayant chacune son esprit, son tempérament, sa pratique de gouvernement, ont été les acteurs de ce terrible drame, les montagnards et les purs jacobins, ceux-ci plus doctrinaires, ceux-là plus patriotes. Deux hommes qui ont joué les premiers rôles, Danton et Robespierre, en furent les types les plus accentués. Danton fut l'homme d'action, d'audacieuse initiative, d'improvisation violente. Le théâtre de son activité fut encore plus la place publique que la convention. La nature l'avait plus fait pour remuer les foules que pour diriger les partis. C'est dans les grandes agitations populaires qu'il montrait sa force et sa puissance plutôt que dans les grands débats parlementaires. A la convention, il fit plus de motions que de discours; il lança plus d'apostrophes qu'il ne composa de harangues. Il lui fallait de véritables tempêtes dans le parlement pour provoquer son initiative endormie par les longues discussions. C'est alors que Danton se retrouvait tout entier dans la furieuse mêlée où dominait sa voix formidable.On ne peut dire qu'il fût beau dans sa laideur, comme Mirabeau. Le crayon de David, un jour qu'il le prit sur le fait, en fit une figure qu'on ne peut regarder sans pâlir. Il eut d'affreux momens de délire révolutionnaire où il fit et laissa tout faire contre la justice et l'humanité. Du reste, humain et bon au fond, ami tendre et dévoué, facile et joyeux compagnon, tout aux affections de la famille, où il oubliait ses passions de parti. Quand la haine d'un rival qui n'oubliait jamais vint le chercher dans sa retraite, elle le trouva profondément dégoûté de la politique de sang et désarmé par un irrésistible besoin de repos et de clémence. Le lion ne se réveilla que devant ce tribunal de mort où ses rugissemens firent tressaillir la foule et trembler les juges.

Robespierre, au contraire, fut l'homme de la doctrine, sans géné-

reuse passion et sans grande audace, patient dans ses desseins, tenace dans ses haines, aussi correct dans sa conduite et sa tenue que dans ses discours, maître de lui et de son auditoire dans les débats de la convention et du club des jacobins, faible devant l'imprévu, irrésolu au moment décisif de l'action. On le vit bien le jour où il ne sut pas répondre à l'arrêt de mort de la convention par un coup de force populaire. Peut-être en fût-il resté à la doctrine, s'il n'eût eu à ses côtés Saint-Just, l'inflexible exécuteur de ses desseins. Il eut l'âme d'un sectaire bien plus que d'un patriote. Disciple fanatique de Rousseau, dont le *Contrat social* était son évangile, il ne souffrit pas d'autre foi que la sienne, d'autre parti que la société des jacobins, où il essaya d'enfermer la France tout entière. Il avait l'esprit toujours tendu vers le but qu'il voulait atteindre, le regard toujours fixé sur l'obstacle qu'il voulait supprimer. Il lui eût fallu une petite France pour laquelle il avait rêvé une république vertueuse, sentimentale et même religieuse à sa façon, dont il eût été le grand prêtre plutôt que le président. C'est pour cela qu'il trouvait trop grande la France de nos souvenirs et de nos traditions, et qu'il parut désespérer, vers les derniers jours de la terreur, de la ramener sous son étroite et insupportable discipline. Il était resté froid, avec ses idées fixes, au brûlant foyer de la révolution. Il n'a jamais prêché la guerre à l'étranger, comme les girondins et les montagnards, au milieu desquels il se sentait isolé. En d'autres temps, ce lettré sensible et rêveur n'eût pas été un homme de sang, et n'eût point songé à gouverner par la guillotine. Chef de parti, l'incorruptible Maximilien eût toujours été inquiet, défiant, inquisiteur. Chef de gouvernement, il eût été impitoyable dans sa politique d'épuration. Ami, on pourrait dire apôtre de la paix, il eût fait partie de la société qui porte ce nom, et eût présidé avec bonheur à nos fêtes du travail. N'a-t-il pas présidé la fête de l'Être suprême, pendant que les jacobins patriotes allaient dans les camps mener nos armées à l'ennemi?

Ces temps héroïques sont loin de nous. Nos générations ont vu encore de grands événemens, de grands désastres, de grands crimes; elles n'ont pas revu les passions et les vertus de nos pères. S'ils venaient à revivre, les jacobins de 92 et de 93 renieraient leurs fils. C'étaient des révolutionnaires et des patriotes avant tout, et, à vrai dire, leur jacobinisme n'était que le paroxysme de la passion révolutionnaire et de la passion patriotique. On le vit bien par la manière dont a fini cette sanglante histoire. Le pays délivré de l'étranger, la révolution faite, et la France nouvelle assurée de la pleine possession des droits et des biens pour lesquels elle avait combattu l'ennemi du dehors et l'ennemi du dedans, cette espèce

politique n'avait plus de raison d'être. Ce fut un jacobinisme de circonstance; il ne devait pas survivre aux événemens qui l'ont fait éclore. Il s'est énervé dans la corruption du directoire, ou s'est aplati devant le despotisme impérial. On s'est étonné de voir trop de ces farouches jacobins parmi les fonctionnaires ou les dignitaires du consulat et de l'empire. Sans parler des intrigans et des courtisans qui se rencontrent partout pour profiter des faveurs du gouvernement nouveau, on doit reconnaître parmi les anciens jacobins ralliés à l'empire plus d'un patriote et plus d'un révolutionnaire qui n'ont pas vu avec trop de déplaisir un régime donnant au pays, en même temps que la gloire, la sécurité extérieure et intérieure pour les conquêtes de la révolution. La liberté manquait, il est vrai; mais cette race d'hommes qui avaient fait ou subi la terreur ne l'a peut-être pas regrettée autant qu'on a pu le croire. Et, par parenthèse, n'est-ce pas ainsi qu'on pourrait expliquer la molle et passive attitude de nos populations devant l'invasion de 1870? Elles étaient pauvres en 92, et elles avaient une révolution à défendre. Elles jouissaient des bienfaits de cette révolution en 70, et elles n'avaient que la patrie à sauver. La France est restée riche après sa défaite, et l'Allemagne pauvre après sa victoire. Cette revanche, dont beaucoup de nos pacifiques jacobins semblent satisfaits, eût-elle suffi à leurs pères?

II.

C'est dans les circonstances où l'on pouvait le moins s'y attendre que cette race semble sortir du tombeau pour reparaître avec ses colères, ses haines, ses défiances, toutes ses passions de guerre, au moins apparentes. Où est la Vendée à dompter? où est l'étranger à repousser? où sont les émigrés à proscrire, les traîtres à surveiller et à punir? La patrie est-elle en danger? avons-nous encore une révolution à faire? où sont les hommes d'action qui la déchaînent et les hommes de doctrine qui la dirigent? La république n'est-elle pas en paix avec tous nos voisins, presque en amitié avec le voisin qui garde nos provinces conquises? où est l'ennemi? « Comment! où est l'ennemi? nous dit-on. C'est parce que vous ne regardez que la frontière que vous ne le voyez pas. L'ennemi, c'est le jésuite, le prêtre, le fonctionnaire, le monarchiste. Ce monde d'ordres religieux que vous croyez uniquement occupé à prier, à enseigner, à soigner les malades, à consoler les affligés, il conspire dans les retraites où il se tient caché. Cette classe de fonctionnaires de tout ordre et de tout rang qui vous paraît absorbée dans sa besogne de bureau ou dans son tra-

vail de cabinet, elle conspire sous les yeux de ses chefs. Cette société de monarchistes de tout parti s'entend, dans ses salons, pour nous ramener à bref délai tel ou tel prince, on ne sait lequel, mais qu'importe? En ce moment, ce qui presse le plus, c'est de courir sus à l'ennemi clérical, en ayant toujours l'œil sur les autres. C'est contre cet ennemi qu'il faut aller en guerre, enlever ses postes avancés, le déloger de toutes ses positions, emporter d'assaut ses forteresses, autrement dit ses collèges, ses couvens, ses écoles communales ou libres, aux accens de *la Marseillaise* et du *Chant du départ*. L'état, la société, la civilisation, la patrie, sont en péril. Voilà cinquante ans qu'on s'endort dans une fausse sécurité. On a laissé pénétrer dans la place, où toutes ces choses sont gardées, l'ennemi qui n'a plus qu'un pas à faire pour mettre la main dessus. Sus au cléricalisme! souvenons-nous de nos pères! »

Aux orateurs, aux écrivains qui enflent leur voix ou leur style pour débiter de pareilles fables, il n'y aurait rien à répondre, s'ils ne trouvaient un trop nombreux public, assez naïf ou assez passionné pour prendre au sérieux toute cette fantasmagorie. Est-il besoin de dire que personne ne songe à conspirer contre la république, ni dans les partis monarchiques, ni dans les administrations, ni dans le clergé, ni dans ce prétendu parti clérical dont on fait le grand agent, l'ame même de la conspiration? Ce qui est vrai, c'est que, si personne ne conspire, tout le monde entend user de ses droits, sous une république que ses meilleurs amis disaient être venue pour les garantir. Les partis monarchiques ont désarmé devant la victoire définitive du parti républicain et devant la constitution qui en fut la consécration. Ils n'ont point désarmé devant la politique radicale et jacobine, dont les actes deviennent de plus en plus inquiétans pour la liberté et la paix intérieure du pays. Ils entendent compter pour quelque chose dans la lutte que les conservateurs de tout parti soutiennent en ce moment contre cette politique. Restés peut-être monarchistes pour l'avenir, les hommes des anciens partis ne sont plus que des conservateurs pour le présent. N'est-ce pas leur droit, et serait-ce là conspirer contre la république? Les fonctionnaires, habitués à servir l'état sous tous les gouvernemens, n'aiment point à être troublés par les passions politiques dans l'exercice régulier de leurs fonctions. Ils n'apprennent pas avec plaisir des révocations auxquelles la politique n'est pas étrangère. Ils voient surtout avec effroi les épurations qui peuvent à chaque instant les atteindre, et ne peuvent se sentir beaucoup d'enthousiasme pour un régime où ils ne vivent point en paix. Doit-on s'étonner de leur tiédeur, et y voir un mauvais vouloir contre la république?

Quand on nous montre le parti clérical, jésuites en tête, montant

à l'assaut de nos institutions, dans la campagne du 16 mai, on abuse étrangement de l'hyperbole. Sans doute le prêtre ne s'est point abstenu aux élections de 1876 et de 1877. Il a soutenu de son vote et de son influence les candidats qui avaient sa confiance et ses sympathies. N'était-ce pas son droit et son devoir de citoyen? Du moment qu'il n'a pas compromis le prêtre dans l'exercice de ce droit, dans l'accomplissement de ce devoir, qu'il n'a usé de son influence ni dans la chaire ni dans le confessionnal, qu'a-t-on à lui reprocher? Et s'il y a mis tout le zèle de sa foi religieuse, qui peut s'en étonner ou s'en indigner? Est-ce qu'on a songé à lui contester ce droit sous la république de 1848 et sous le second empire? N'a-t-il pas assez payé sa dette à la patrie, dans cette fatale guerre de 1870, pour être compté parmi les citoyens actifs de notre pays? Quant au parti clérical, un orateur du sénat dans la discussion sur l'article 7, M. Buffet, a fait justice des déclamations dont il est le sujet perpétuel. Qu'est-ce que les cléricaux, sinon des catholiques qui prennent au sérieux leurs droits et leurs devoirs de citoyens? On nous dit que cette espèce de catholiques est d'origine toute récente, qu'on n'en parlait pas sous les gouvernemens de la restauration et de la révolution de juillet. La raison en est très simple : c'est que nous ne jouissions pas du suffrage universel sous ces deux régimes du gouvernement parlementaire. Le clergé avait peu d'influence sur la classe moyenne qui formait le corps électoral de cette époque, et la presque totalité des prêtres ne prenait point part au scrutin. Le clergé ne fut puissant qu'à la cour et dans ce parti ultra-royaliste qui a perdu la restauration. C'est la révolution de 1848 qui lui a rendu son influence politique; c'est elle qui a créé ce qu'on nomme le parti clérical. Tant que le suffrage universel subsistera, la politique devra compter avec ce parti. On pourra fermer au prêtre la salle du scrutin et le renvoyer à son église. Les comices resteront ouverts à tout ce peuple de catholiques qui entendent user de leurs droits pour la défense des intérêts qui leur sont le plus chers. Quoi qu'on puisse dire, ce n'est point encore là conspirer contre la république.

Voilà, au fond, l'explication des bruyantes colères d'un parti qui ne croit ni à la conspiration des partis monarchiques, ni à l'opposition des fonctionnaires, ni aux entreprises du clergé contre les droits de l'état. Il veut un clergé servile, une administration dévouée, un parti conservateur qui se désintéresse des affaires publiques. Toute résistance l'irrite, même dans les limites de la loi et de la constitution. Toute initiative qui n'est pas la sienne lui fait ombrage. Toute force politique, sociale, religieuse qui tend à se constituer, à s'organiser, à se développer par elle-même, l'in-

quiète. Il ne veut rien de vivant, de résistant, de puissant autour de lui. Voilà pourquoi il dénonce partout des ennemis de la république à un public crédule et à un gouvernement faible.

Il est naturel qu'un parti qui a réussi à conquérir le pouvoir cherche à le conserver. Seulement, il y avait pour le parti républicain deux manières de s'y prendre. On pouvait gouverner, administrer le pays, en ne songeant qu'à sa grandeur, à sa puissance, à sa prospérité, à sa sécurité. C'était la grande manière, et aussi la plus sûre. « Cherchez le royaume de Dieu, a dit l'Évangile, et le reste vous sera donné par surcroît. » « Ne cherchez que le bien de l'état, pourrait-on dire au gouvernement républicain, et la république ne s'en trouvera que mieux. » C'est, en effet, le grand art de conservation pour un gouvernement, en tout pays, et particulièrement dans le nôtre, que de bien faire ses affaires. Il n'y a rien qui décourage plus de la lutte les partis hostiles que les succès d'une bonne politique, comme il n'y a rien qui les y encourage davantage que les échecs d'une mauvaise politique. Si le parti républicain voulait gouverner et administrer dans l'unique intérêt du pays, il verrait tout le monde venir à la république, sans qu'il eût besoin de gagner ou de menacer personne. Le clergé, qu'il aurait respecté, serait trop heureux de faire librement, sous son drapeau, son œuvre de paix et de salut des âmes. Les administrations qu'il aurait protégées, ne demanderaient qu'à bien servir l'état. Les partis, qu'il n'aurait point poursuivis dans leur retraite désarmeraient devant une politique aussi heureuse qu'habile. Les bons citoyens de tous les partis, et ils sont en très grand nombre, s'honoreraient de seconder un gouvernement vraiment national dans l'accomplissement de sa tâche patriotique. C'est ainsi que Thiers entendait acclimater la république sur un sol où jusqu'ici elle n'avait pu prendre racine. Quand il parlait d'une république libérale, conservatrice, ouverte à tous, il comprenait les vraies conditions de force et de durée de la troisième république. S'il eût conservé le pouvoir et qu'il eût vécu assez longtemps pour laisser la forte tradition de cette politique, on pouvait espérer la résignation, sinon l'abdication des partis, et en tout cas la pacification du pays. On pouvait d'autant mieux concevoir cet espoir que, sur le terrain de la constitution, un nouveau classement des partis et des groupes devenait plus facile. Comme la république avait été mise hors de cause, les vieilles classifications de républicains et de monarchistes n'avaient plus de raison d'être. C'était sortir de la constitution que de les rappeler, en réveillant toutes les passions et toutes les ambitions qu'elles avaient suscitées. Thiers, pendant sa trop courte présidence, n'avait pas seulement enseigné cette politique; il l'avait pratiquée en

ouvrant la porte du pouvoir aux hommes de gauche et de droite, qu'il savait rapprocher et réconcilier dans l'œuvre commune de la réorganisation nationale. Il avait un mot pour caractériser cette manière d'entendre le gouvernement : c'était la politique d'état. C'est la seule, du reste, qu'il ait pratiquée au pouvoir, dans toute sa carrière parlementaire. La politique de parti ne lui semblait bonne tout au plus que dans l'opposition, où il est toujours resté un homme de gouvernement.

On a pu croire que c'est la réaction conservatrice du 24 mai 1873 et du 16 mai 1877 qui a inspiré au parti républicain cette politique de défiance et d'exclusion à l'égard des conservateurs monarchistes qui ont franchement accepté la république constitutionnelle. C'est une erreur. Une minorité seulement dans ce parti, le centre gauche, comprenait et acceptait les idées de Thiers sur ce point. La majorité n'a fait que les subir en nourrissant toujours le dessein de garder pour elle le pouvoir tout entier, quand elle en serait absolument maîtresse. Déjà, sous la présidence de Thiers, l'homme qui est aujourd'hui le chef de cette majorité, dans un discours célèbre où il annonçait l'avènement des nouvelles couches sociales, signifiait aux conservateurs qu'ils n'avaient plus de place dans le gouvernement de cette république qu'ils avaient contribué à établir. C'est qu'en effet le parti qui tient aujourd'hui le pouvoir a toujours entendu gouverner et administrer seul la république qu'il avait été seul à rêver, à préparer, à imposer au pays par des révolutions que le pays n'a fait que sanctionner. Quand il dit et répète qu'il ne veut pas introduire l'ennemi dans la place, il est possible qu'il soit de bonne foi dans l'expression d'un sentiment d'incurable défiance qui lui est propre. Mais il y a une autre raison qu'il ne dit point : c'est que l'intérêt de la cause ne lui fait jamais oublier l'intérêt du parti. Que la république prenne de la force et de la consistance par le concours des conservateurs qui ont servi d'autres régimes, ce n'est point là son premier souci. Il n'y a qu'une république qui soit de son goût : c'est celle où il est tout, fait tout et dispose de tout.

Avec cette façon d'entendre la république, ce parti devait avoir sa manière de la gouverner et de la conserver. Gouverner et administrer le pays en se préoccupant outre mesure des convenances du parti au nom duquel on gouverne; chercher ses sûretés contre un retour de fortune en prenant pour devise : Qui n'est pas pour nous est contre nous; ne voir dans ses anciens adversaires que des ennemis qu'il faut surveiller, écarter de toute fonction administrative ou municipale, de toute participation à la vie publique, qu'il faut combattre enfin et poursuivre sans trêve ni merci :

ce n'est plus la politique d'état, c'est la politique de parti. Et qu'on ne se méprenne point sur le sens des mots. Le gouvernement d'un parti n'est pas nécessairement un gouvernement de parti. Un parti peut gouverner et administrer le pays de manière à donner satisfaction à tous les principes d'ordre, de justice et de liberté, à tous les intérêts vraiment nationaux. Si le gouvernement républicain se faisait ce mérite et cet honneur, il ne serait point un gouvernement de parti. Il le devient en faisant le contraire, en sacrifiant aux passions, aux préjugés, aux intérêts mal entendus d'un parti ces principes de justice administrative, de liberté religieuse, de paix sociale dont l'avènement de la république devait être le triomphe. Voilà la politique qui a prévalu dans le parti républicain depuis que l'esprit de sagesse semble avoir disparu avec l'homme d'état qui l'inspirait et le dirigeait.

La politique d'état peut être plus ou moins noble, plus ou moins correcte dans l'emploi des moyens. Elle a un idéal, puisque son but domine toute ambition de personne ou de parti. Elle a un horizon, puisqu'elle se place à la hauteur de l'intérêt national pour voir et juger toutes choses. La politique de parti n'a pas de but, à proprement parler, puisque la possession du pouvoir, qu'elle vise uniquement, n'est qu'un moyen pour toute politique digne de ce nom. Elle n'a pas d'horizon, puisqu'elle regarde et juge tout au point de vue de la conservation personnelle. Ce n'est point là cet art de gouverner où Royer-Collard, parlant sur la tombe de Casimir Perier, croyait retrouver des *parties divines*. Le mot était trop beau peut-être; mais s'il n'y a rien de vraiment divin dans un tel art, il y a quelque chose qui le rehausse singulièrement, c'est la grandeur du but et la noblesse des moyens. En se préoccupant de ces deux choses, la politique perd son caractère personnel et trop souvent peu moral. Elle devient cet art dont Royer-Collard voulait parler. C'est la politique d'état à sa plus haute puissance. La politique de parti n'a pas de telles allures : elle ne marche point vers un grand but; elle ne choisit pas les plus nobles moyens. Elle se résume tout entière en expédiens où les convenances du parti prévalent sur les intérêts du pays. En continuant cette politique, le parti qui est le maître de nos destinées en ce moment peut gouverner quelque temps, si c'est là gouverner; mais il n'aura point l'honneur d'avoir relevé la fortune de la France. Il ira ainsi dans la voie d'un despotisme sans grandeur et sans gloire, qui ne livre pas sans doute le pays au hasard des aventures, mais qui le désorganise et l'énerve par un régime où la violence se mêle à la faiblesse, et l'arbitraire à l'anarchie. Voilà un jacobinisme qui n'a rien de terrible, mais dont l'histoire ne dira pas, comme de l'an-

cien, que, si les actes ont été souvent odieux, le but était grand, puisqu'il s'agissait de sauver la révolution et la patrie. Que pourra-t-elle dire de nos jacobins actuels? Que leur vigilance n'a signalé que des dangers imaginaires; que leur vaillance n'a exterminé que des ennemis qui n'ont fait aucun acte d'hostilité; que, dans cette triste et sotte guerre, on a oublié l'étranger qui nous regarde et nous prend en pitié. Cela ne suffit pas pour leur assurer une grande place dans nos annales républicaines.

III.

C'est bien une politique jacobine que celle qui porte atteinte au droit commun. Mais c'est tout ce qu'elle a retenu de l'ancienne tradition. Qu'elle n'ait d'autre passion que l'amour du pouvoir, d'autre but que la pensée de le conserver, d'autre doctrine que l'égoïsme de parti, d'autre conduite que la pratique des expédiens; c'est ce qu'une revue rapide de ses actes suffira à nous montrer. Ces expédiens varient selon les besoins de cette politique plutôt subie qu'acceptée de nos ministres actuels. Tantôt ce sont des concessions aux partis extrêmes; tantôt ce sont des satisfactions données aux amis; tantôt ce sont des diversions imaginées pour distraire l'opinion publique; tantôt ce sont des réclames de popularité électorale. Le mobile reste toujours le même : l'intérêt de parti.

S'agit-il de l'amnistie plénière? Pour un parti qui aurait souci avant tout de l'ordre et de la paix intérieure du pays, une pareille question ne devait pas même se poser devant le parlement. Tout ce qui peut ressembler à une réhabilitation de la commune de 1871 a de quoi révolter ou troubler le sens moral du pays. On sait bien que cette thèse n'est point de son goût, et que, si son sentiment d'humanité s'accommode de la grâce, son sentiment de justice ne peut accepter l'amnistie. Le gouvernement le sait, et c'est pour cela que, sans s'expliquer sur le fond de la question, il en avait jusqu'ici ajourné la solution. Mais pourquoi a-t-il accepté l'amnistie partielle, et vient-il de se résigner à l'amnistie plénière? Parce que l'amnistie, partielle ou plénière, était réclamée par un groupe parlementaire dont le parti républicain ne veut pas se séparer, et que ce groupe est lui-même entraîné par une faction qui, hors du parlement dispose d'une portion considérable du peuple des grandes villes et des grands centres de notre population industrielle, avec lesquels il faut compter dans les élections. C'est donc l'intérêt électoral d'un groupe peu nombreux, qui a empêché de clore une question que l'opinion publique ne voit jamais rouvrir sans inquiétude et sans trouble. Ici, non-seulement le parti répu-

blicain n'agit pas en vue du bien du pays, mais il n'est pas même libre d'agir dans son propre intérêt, puisque sa popularité ne peut que souffrir d'une pareille concession.

S'agit-il de la dispersion des congrégations non autorisées, et particulièrement des jésuites? C'est ici surtout qu'on peut juger combien le parti qui nous gouverne sacrifie l'intérêt du pays à un intérêt de popularité ou à une rancune électorale. Les congrégations non autorisées fussent-elles seules en jeu, ce serait toujours une chose bien grave pour un parti qui n'est rien, s'il n'est libéral, de violer un principe tel que la liberté d'enseignement. Les habiles politiques qui avaient la prétention et l'espérance de séparer la cause des congrégations, et surtout des jésuites, de la cause même du clergé et de l'église tout entière, doivent voir en ce moment à quel point les jésuites, les congrégations de tout ordre, le clergé tout entier, la France catholique, la papauté et l'Europe religieuse se tiennent par la main sur cette redoutable question. Comment donc le parti et le gouvernement républicain ont-ils pu jeter dans le pays un tel brandon de discorde civile? Comment ont-ils pu semer l'inquiétude dans tant de familles françaises pour le mince résultat d'empêcher quelques prêtres de vivre, de prier, de prêcher, d'enseigner ensemble? Comment ont-ils pu provoquer une sorte de conflit entre les chambres du parlement, en répondant au rejet de l'article 7 par des décrets plus rigoureux que la loi Ferry? C'est que les jésuites ne sont point populaires dans notre pays, et que leur nom, on l'espère du moins, pourra faire une excellente réclame électorale pour le parti qui a soulevé la question, et qui s'applique à la maintenir à l'ordre du jour. Hélas! nous craignons bien, pour la paix du pays et pour le salut de la république, que cette malheureuse question n'y reste plus longtemps que ne le désirent ceux qui l'ont introduite dans la politique du gouvernement républicain. Non, elle ne sera pas toujours populaire, cette violation du droit commun, cette proscription de gens qui n'avaient que le désir de rester étrangers à nos luttes politiques, dans l'accomplissement de leur tâche, toute de paix et d'enseignement. Le jour viendra, et peut-être avant peu, où un mot d'ordre plus sérieux, le mot d'ordre de la liberté et de la paix sociale, couvrira l'autre de son impérieuse nécessité. Quoi qu'il arrive, faut-il prendre au sérieux cette subite passion pour des lois qui dormaient dans la poussière de nos archives, et que toute une législation nouvelle sur la liberté d'enseignement avait virtuellement supprimées? Et faut-il, comme M. Ferry nous y convie dans un beau mouvement oratoire, sauver l'unité nationale mise en péril par quelques collèges de pères, et leur *arracher l'âme de la France*, comme si cette unité demandait l'unité de foi, et comme si l'âme

de la France n'était pas partout où est le dévoûment, le patriotisme et l'honneur de la patrie? Nous préférons la noble éloquence de M. Lamy rappelant à son parti que la nouvelle république aurait mieux à faire que de reprendre les traditions de l'ancien régime et de la révolution dans leurs plus mauvais jours. Une politique sage et vraiment nationale n'eût jamais souffert qu'une pareille question fût mise à l'ordre du jour.

S'agit-il de réformer la magistrature? Le parti qui gouverne ne tient nullement à la suppression de l'inamovibilité; ce qu'il propose, c'est une réforme qui lui assure le dévoûment des magistrats. L'investiture ne lui déplairait pas, parce qu'elle lui permettrait d'éliminer tous les magistrats qui lui sont suspects, pour les remplacer par des magistrats dont l'indépendance républicaine aura, le cas échéant, l'inamovibilité pour garantie. Mais le ministère actuel ne va pas même jusqu'à proposer l'investiture. Il l'acceptera de bonne grâce s'il le faut. Comme il craint la résistance du sénat, il se contente pour le moment de réduire le nombre des tribunaux, en se réservant le droit de conserver les magistrats dévoués et de mettre à la retraite ceux sur le zèle desquels il ne pourrait compter. En attendant, on révoque bon nombre de magistrats absolument irréprochables. Pourquoi ces réformes et ces révocations? D'abord parce qu'on veut avoir des places libres pour ses amis, mais surtout pour s'assurer par l'intimidation une magistrature qui, au besoin, puisse rendre des services encore plus que des arrêts. Et c'est ainsi qu'on ruine le prestige d'un corps aussi respectable, qu'on lui enlève la confiance et le respect, sans lesquels les jugemens rendus n'ont plus d'autorité. Compromettre à ce point la première, la plus nécessaire de nos institutions, est-ce là gouverner pour le bien du pays? Une vraie politique d'état se fût fait un devoir sacré de respecter cette chose supérieure à tous les gouvernemens qui passent, l'éternelle, l'inviolable justice. C'est ce qu'oublie la politique de parti, dans la préoccupation de ses petits intérêts.

S'agit-il de l'épuration de nos administrations? Il a là un autre intérêt, bien grand encore de notre société française, qui est en jeu. S'il est un pays qui ait besoin d'être administré, c'est le nôtre, où la faiblesse de l'initiative privée laisse une si large part à l'action de l'état. Que l'administration centrale d'un pays tel que les États-Unis soit mobile, livrée à l'inexpérience et à l'incapacité d'une classe d'hommes que les meilleurs citoyens regardent comme le fléau de la grande république, c'est un mal, mais un mal qui n'atteint pas les forces vives d'un pays où chaque état de l'Union a son administration complète, aussi fixe que le permettent les

vicissitudes électorales. Mais dans une société centralisée comme l'est la France, l'administration est, sinon le ressort, tout au moins le grand régulateur de l'activité nationale. Si l'on y introduit le changement, l'arbitraire, l'injustice, l'inexpérience et l'incapacité par l'invasion de la politique, on la désorganise. Et quand l'administration, chez nous, ne fonctionne plus, ou fonctionne mal, la société française tout entière se sent atteinte dans sa vie normale. C'est là l'œuvre de désordre que la politique de parti est en train d'accomplir par le système d'épuration perpétuelle qu'elle poursuit. En ce faisant, elle n'entend pas réformer les abus, corriger les vices de la machine administrative. Elle veut simplement changer le personnel des administrations, qu'elle reconnaît capable et appliqué à ses fonctions, mais qu'elle tient pour suspect, uniquement parce que ce personnel a fonctionné sous des gouvernemens ou des partis différens. Et pourquoi attache-t-elle tant d'importance à ce renouvellement du personnel? Parce qu'elle entend s'en servir comme d'un puissant agent d'élection. Ce que le parti républicain a tant reproché aux anciens gouvernemens et aux anciens partis, l'intervention des fonctionnaires dans les luttes électorales, il le pratique lui-même sans plus de scrupules ni de ménagemens. Non content de le faire, il l'érige en principe de gouvernement, quand il leur demande, non pas seulement le respect des institutions du pays, ce qui est son droit et son devoir, mais encore pour le gouvernement sous lequel ils servent un dévoûment qu'ils ne doivent qu'à l'état. C'est-à-dire qu'il veut qu'on lui prête un concours actif dans toutes les circonstances où il le réclamera. Plusieurs circulaires ministérielles s'expriment en termes formels sur ce point délicat. Il faut ajouter que le parti qui nous gouverne va plus loin, dans sa politique d'exclusion, que tous les gouvernemens qui l'ont précédé au pouvoir. Tous ont plus ou moins demandé le concours des fonctionnaires de tout ordre dans les élections. Les plus honnêtes et les plus libéraux l'ont fait avec plus de discrétion, et en respectant la liberté de leurs agens. L'empire réclamait leur zèle dans des circonstances où il n'était pas prudent de lui résister. Mais, du reste, peu lui importait l'origine des fonctionnaires qui le servaient, qu'ils fussent bonapartistes, légitimistes, orléanistes, républicains. Il tenait même particulièrement à être servi par des fonctionnaires éprouvés des anciens gouvernemens. Et quand des républicains voulaient bien accepter des fonctions dans l'administration impériale, le chef de l'état en était trop heureux. Le gouvernement républicain est beaucoup moins large dans sa tolérance administrative. Il ne lui faut pas seulement des gens disposés à le servir. Il lui faut des serviteurs dont l'origine ne lui laisse aucun

doute. Il tient pour suspects tous les fonctionnaires qui ont servi d'autres gouvernemens, et ne manque aucune occasion de les remplacer par des amis et des coreligionnaires. En un mot, tandis que l'empire laissait la porte des administrations ouverte à tous les partis, comprenant fort bien que c'était le servir que de bien servir l'état, la république, sous la domination de nos jacobins, la ferme à tous les partis, moins encore parce qu'elle les tient pour suspects que parce qu'il lui faut beaucoup de places pour ses nombreux amis. Et voilà comment cette république n'est plus la chose de tous, comme le veut son beau nom, mais la chose d'un parti, une espèce de domaine exploité par une race de politiciens qui font de la politique une industrie. Nous avions souvent entendu parler des illusions naïves et de la généreuse indignation des républicains sous les gouvernemens monarchiques, dont ils dénonçaient la corruption et l'appel aux appétits. Nous pensions toujours à la belle définition de Montesquieu : La république est le gouvernement de la vertu. A la manière dont il traite les affaires du pays, le parti républicain ne passera plus longtemps pour le plus honnête et le plus désintéressé des partis.

Veut-on encore des exemples de la préoccupation électorale qui domine toute la politique de nos gouvernans? Pourquoi la conversion des rentes, qui rapporterait 40 millions au trésor, n'a-t-elle pas encore été proposée par le gouvernement? Parce qu'il y a un intérêt électoral à ménager. On se souvient de l'impopularité de l'impôt des 45 centimes en 1848. On sait que la fureur d'épurations n'a nulle part autant sévi que dans l'administration des finances. Pourquoi là plus qu'ailleurs? C'est ce qu'il serait curieux de rechercher. Ne serait-ce point que les agens du fisc ont des devoirs à remplir envers et contre tous, qui gênent singulièrement certaine classe d'électeurs très influens dans les élections faites par le suffrage universel? Nous ne disons pas que les nouveaux agens manqueront à leur devoir ; mais il faut convenir qu'anciens et nouveaux, tous auront bien du mérite à le faire sous le coup des dénonciations des gens qui se trouvent trop surveillés. Autre exemple : quand M. le président du conseil, alors qu'il était ministre des travaux publics, a proposé et fait voter par les deux chambres ses grands projets de chemins de fer à racheter ou à faire, il n'a certes pas pensé à autre chose qu'à couvrir le pays de voies de communication qui, par le nombre et la supériorité d'exploitation, doivent accélérer les progrès de notre commerce et de notre industrie. Mais il n'est pas défendu de soupçonner que les politiques qui ont secondé son ardeur y voyaient une armée de fonctionnaires nouveaux au service du gouvernement républicain, dans les futures élections. Et comment veut-on qu'il n'en soit pas ainsi, quand on

voit ce parti mettre partout la politique, même dans les administrations qui la comportent le moins, comme la magistrature, l'université et l'armée? En tout cas, un ministre des finances de la vieille école n'eût point consenti à grever le trésor public de nouvelles charges, et Thiers eût bondi à la seule annonce de pareils projets.

IV.

Nous savons qu'on pare de noms avantageux et de raisons spécieuses cette politique sans idéal, sans doctrine, sans autre but que la conquête et la conservation du pouvoir, sans autre plan de conduite que de saisir toutes les occasions de réclame pour la popularité du parti qui la pratique. On nous dit que la politique des grands principes et des grands desseins est fort belle, mais qu'il s'agit avant tout de se bien rendre compte de ce que pense et de ce que veut le pays, de ce que le gouvernement de la république peut ou ne peut pas supporter pour le moment. Il y a bien des choses qu'on aimerait à faire tout de suite, mais qu'il faut réserver pour le jour où la république n'aura plus à craindre pour son existence; car c'est là le mot dont un use et abuse à tout propos. On se flatte d'avoir une politique pratique pour laquelle on a inventé un barbarisme qui trouvera sa place un jour dans le dictionnaire de l'Académie. On a bien raison de célébrer la politique de mesure et d'à-propos; mais il vaudrait mieux encore la pratiquer. Elle a été la politique de tous les vrais hommes d'état. Sans parler des grands politiques dont l'histoire a conservé les noms, de nos jours Cavour, Bismarck et Thiers ont excellé dans cet art. Ils avaient, les deux premiers, la politique des grands desseins, le troisième celle du bon sens et du patriotisme. Ils surent profiter des occasions pour atteindre le but défini. Parfois même ils ont su les faire naître, Cavour et Bismarck surtout. La politique que nous venons de montrer dans ses actes a-t-elle rien qui ressemble à celle-là? A voir se produire tant de décrets inutiles à la chose publique, tant de mesures contre les personnes et si peu de réformes touchant aux choses, on est conduit à se demander si le parti qui gouverne en ce moment a un autre souci que de changer simplement le personnel de nos administrations. Où voit-on une politique de progrès dans cette initiative passionnée de nos députés qui touche à tout? n'est-ce pas surtout l'intérêt électoral qui la provoque et l'inspire? Vraiment on a tort d'accuser la politique qui domine d'être révolutionnaire. On ne peut dire qu'elle soit conservatrice, dans le bon sens du mot, puisqu'elle trouble et agite le pays; mais il faut reconnaître que, sauf le personnel, elle tient plus à conserver qu'à changer. Nos jaco-

bins opportunistes sont dans l'état comme dans une propriété conquise dont on défend l'entrée à tout venant, et où l'on aimerait à se reposer, si l'on n'avait un incommode voisin qui vous crie aux oreilles que vous n'êtes pas là pour dormir.

C'est là, en effet, la plus grosse difficulté de la politique opportuniste. Ce serait mal comprendre le jacobinisme actuel que de le réduire à cette politique de conservation personnelle dont nous avons rappelé le programme. Il y a un jacobinisme vraiment radical qui veut bien qu'on fasse les choses à propos, mais qui entend qu'on les fasse sérieusement et selon un programme complet de réforme politique et sociale. Aller plus vite serait plus dans son tempérament : il ferait volontiers table rase de bien des institutions dont s'accommodent nos gouvernans. Mais il comprend qu'avant tout il faut réussir, et pourvu qu'on ne s'arrête pas dans la voie des destructions nécessaires, il accorde pour le moment crédit à la politique qui prend pour règle de conduite l'opportunité en toute chose. Seulement, comme il trouve que les hommes qui tiennent le pouvoir sont trop disposés à ne faire que ce qui est strictement indispensable pour le conserver, il montre des impatiences et des exigences qui ne laissent pas d'inquiéter, parfois même d'agacer nos gouvernans. Il voit avec plaisir qu'on s'attaque à tout, au clergé, à la magistrature, aux diverses administrations du pays, qu'on foule aux pieds le régime parlementaire qui n'est point de son goût, qu'on travaille à faire de la constitution une lettre morte par la manière dont on traite le sénat. Mais tout cela est loin de lui suffire, et il n'y voit que la préface d'une œuvre tout autrement révolutionnaire. Sur toutes les questions mises à l'ordre du jour, et résolues ou en voie de l'être par le ministère actuel, il a des solutions autrement radicales.

Ainsi, sur la question de l'amnistie, le parti des jacobins radicaux n'a jamais voulu entendre parler de grâce. Il lui a fallu l'amnistie, l'amnistie plénière. Déjà il avait arraché l'amnistie partielle à la faiblesse du cabinet Waddington. Cela ne lui suffisait point. Et quand il réclamait à grands cris l'amnistie plénière, ce n'était point seulement pour en finir avec les souvenirs de la guerre civile et de la commune, comme le veulent nos jacobins politiques ; c'était pour une tout autre raison. L'amnistie n'est, pour lui, ni une question d'humanité, ni une question d'opportunité ; c'est une question de justice. La commune avait sa raison d'être, à son sens, et dans cette affreuse lutte, où le droit de la force a prévalu, il ne voit que des combattans, des vainqueurs et des vaincus. S'il ne réserve pas toutes ses sympathies pour ces derniers, comme les insensés qui veulent relever le drapeau de la commune, il reconnaît que tous les torts,

tous les excès ne sont pas du côté des vaincus, et que ceux-ci ont droit à une sorte de réhabilitation.

Sur la question des jésuites et des congrégations non autorisés, le jacobinisme radical ne voit dans l'application des vieilles lois et des vieux décrets qu'un expédient, bon tout au plus pour sortir d'un embarras présent, mais tout à fait insuffisant, même d'une insuffisance ridicule. Qu'aura-t-on fait en dispersant les jésuites et autres congrégations, et en leur interdisant d'enseigner? Rien ou à peu près, en admettant même qu'on obtienne ce mince résultat. Aucune de leurs maisons ne sera fermée. Ils y seront remplacés par des congrégations autorisées, par des prêtres séculiers, par des laïques qui en conserveront l'esprit. Tout se bornera à un petit déménagement des pères, dont la direction et l'influence se feront toujours sentir, puisqu'ils pourront rester à la porte des collèges qu'ils auront quittés. Ce n'est donc encore qu'une politique d'expédiens. La vraie question n'est pas là. Elle est tout entière dans la guerre à mort à une institution contraire à la république, à la philosophie, à l'état, à la société, au droit moderne. Ce ne sont pas seulement les jésuites et les congrégations non autorisées qu'il faut exclure du droit commun, ce sont toutes les congrégations, c'est le clergé tout entier. Le plus éloquent organe de ce parti nous l'a montré avec une logique égale à sa conviction. Et ce n'est pas seulement le droit d'enseigner qu'on veut enlever au clergé; il y en a bien d'autres qui se résument tous dans le droit de vivre. Voilà comment le radicalisme jacobin entend la solution de la question des jésuites et des congrégations non autorisées.

Sur la réforme de la magistrature, le jacobinisme radical a de tout autres visées que le jacobinisme que l'on pourrait considérer comme relativement conservateur. Ce n'est ni le nombre des révocations, ni la réduction des tribunaux, ni même la suspension de l'inamovibilité par l'investiture qui pourrait le satisfaire. Ce ne sont là que des expédiens, et il lui faut l'application d'un principe, c'est-à-dire la suppression de l'inamovibilité. C'est un principe de la logique démocratique que tous les fonctionnaires d'un état républicain ne puissent s'affranchir de la tutelle et de la surveillance du peuple souverain. C'est un autre principe de la même logique que les fonctions judiciaires sont électives, comme toutes les autres. Il faut donc au radicalisme de ce parti une magistrature amovible, et une magistrature élue. Pour lui, toute réforme qui ne va pas jusque-là n'est qu'un expédient, qui peut donner satisfaction à des intérêts ou à des passions de parti, mais qui méconnaît les principes. Il est encore une réforme que rêve la démocratie radicale : c'est d'appliquer l'institution du jury à tout, à la justice cor-

rectionnelle, à la justice civile comme à la justice criminelle. Ce serait là le triomphe de la logique démocratique : le peuple exerçant en tout et partout son pouvoir souverain, faisant office d'électeur, de juge, d'administrateur. Il ne manquerait plus pour complément du système que de faire élire les officiers de l'armée par leurs soldats, absolument comme les officiers de l'ancienne garde nationale, ou de la mobile de 1870.

Sur la réforme des administrations, le même parti a aussi ses idées qui, par parenthèse, n'eussent pas été du goût des anciens jacobins. Il se rapprocherait en cela beaucoup plus de la gironde que de la montagne. Il veut une décentralisation qui mette entre les mains d'un conseil municipal, dans chaque commune, à peu près tous les services de l'administration locale, de façon à laisser la moindre part possible à cette autorité centrale qu'on nomme l'état. Ce serait à peu près le système américain, avec cette différence que partout les conseils municipaux, maîtres absolus dans leur commune, seraient eux-mêmes les serviteurs d'un parti qui couvrirait le pays de ses comités, comme autrefois le parti jacobin de ses sociétés. Ce serait l'idéal de l'anarchie couronnée par la dictature. A côté d'une aussi grande conception, que deviennent les petites combinaisons de la politique d'expédiens, telles que l'épuration ou l'intimidation des administrations publiques?

Mais il est une question sur laquelle les deux fractions du jacobinisme actuel montrent surtout, l'une sa prudence, l'autre son audace. Il s'agit de la constitution, que la fraction *opportuniste* a contribué à faire, et que la fraction radicale s'est résignée à subir. Que veut la première sur la question constitutionnelle? Ne rien changer à la lettre de la constitution de 1875, sauf à en oublier, au besoin, l'esprit dans la pratique. Ainsi on ne songe nullement à supprimer le sénat; mais on s'arrange de façon à s'en passer. On lui reconnaît en principe le droit de voter et même de discuter le budget; mais on s'y prend de façon à ce qu'il n'ait que le temps strictement nécessaire pour le voter sans pouvoir l'amender sérieusement. On lui reconnaît aussi le droit de discuter et de repousser les lois déjà votées par l'autre chambre; seulement, s'il a le malheur d'en rejeter un seul article, on trouve dans les archives de notre vieille législation des lois ou des décrets qui permettent au gouvernement de ne tenir aucun compte du vote du sénat. On fait plus, on aggrave par l'application de ces lois l'atteinte portée aux libertés de droit commun par l'article 7. Nos jacobins radicaux applaudissent à cette manière de pratiquer la constitution ; mais ils veulent encore autre chose. Ils trouvent que ce n'est pas là une satisfaction suffisante aux principes de la logique démocratique. Pourquoi conserver une constitution qui en est la négation mani-

feste? A quoi bon un sénat qui résiste ou peut résister aux volontés du peuple souverain signifiées par la chambre qui est la seule expression directe, vraie par conséquent, du suffrage universel? A quoi bon un président qui peut la dissoudre avec le consentement du sénat? A quoi bon diviser l'autorité déléguée par le souverain? La partager entre plusieurs pouvoirs, n'est-ce pas l'affaiblir, l'user en perpétuelles contradictions qui finissent par des conflits? Il n'est que temps de supprimer cette cause de faiblesse, d'irrésolution, d'anarchie dans le gouvernement du peuple, et de lui rendre la prompte, ferme et vigoureuse initiative qui est nécessaire pour accomplir les volontés du souverain. A quand donc la révision démocratique de cette malencontreuse constitution? A quand la convention?

Tout cela n'est que la partie politique du programme des jacobins radicaux. Ils ont aussi sur les questions sociales des solutions auxquelles la prudence des jacobins opportunistes n'est point préparée. Ceux-ci admettent que les questions sociales ont leur place dans la politique générale du parti républicain; ils ne connaissent point ce qu'une certaine école appelle la question sociale. Ce n'est pas l'opinion des jacobins radicaux qui ont à leur tête M. Louis Blanc, et qui entendent résoudre toutes les questions sociales de la même façon, en vertu d'un principe qui les domine toutes. Sans entrer dans l'énumération des questions, ni dans l'examen des solutions dont se compose cette partie du programme du jacobinisme radical, il suffit de dire que cette école de jacobins a beaucoup plus de goût que l'autre pour ce qu'on nomme le socialisme. Quoi qu'il en soit, il est clair qu'avec le temps et les embarras croissans du gouvernement actuel, ces différences s'accentueront de plus en plus et finiront par éclater en récriminations et en luttes dont la presse ultra-radicale nous fait déjà entrevoir la vivacité.

La victoire restera-t-elle aux jacobins radicaux? Touchent-ils au pouvoir? On pourrait le croire, si la logique était tout dans le gouvernement des choses humaines. Il est certain qu'elle est pour eux. Les jacobins opportunistes qui tiennent le pouvoir ont ouvert la voie, par les tristes expédiens de leur politique, aux mesures et aux solutions révolutionnaires que réclament les jacobins radicaux. Quand le moment de résister viendra, leur tâche sera difficile, d'autant plus lourde que tous les partis conservateurs qu'ils ont accablés d'injures et d'outrages, les laisseront, non sans quelque satisfaction peut-être, se débattre sous l'étreinte des intransigeans. Nous ne croyons point à l'avenir prochain de leurs violens amis. Si l'avènement au pouvoir des jacobins radicaux devenait imminent, la révolution apparaîtrait aux masses qui n'y sont pint encore préparées, et aussitôt s'y produirait une réaction qui

pourrait bien ne pas s'en tenir à la résistance des républicains libéraux et conservateurs. Le radicalisme jacobin ne peut compter sur le suffrage universel pour le moment. S'il a déjà pour lui des bataillons nombreux et serrés dans le peuple des villes, il aurait encore contre lui les plus gros bataillons du peuple des campagnes. Les aura-t-il un jour pour lui? Ceci est une autre question, que l'activité de sa propagande et la faiblesse de nos gouvernans rendent fort douteuse.

En attendant, une autre chose peut arriver, qui nous semble très probable : c'est qu'au lieu de résister, nos jacobins opportunistes ne se maintiennent au pouvoir qu'en cédant toujours. Les progrès croissans qu'ils laissent faire à leurs violens amis doivent leur donner à réfléchir, surtout en ce moment. Entre les conservateurs de tous les partis, réunis contre eux pour la défense du droit commun, et les jacobins radicaux qui frappent déjà à la porte du pouvoir, comment pourraient-ils résister? Ils ne peuvent se flatter de retrouver dans le camp conservateur les forces qu'ils perdent chaque jour par la défection des électeurs qui vont aux partis extrêmes. Ils n'ont donc guère qu'un parti à prendre, c'est de s'entendre, quoi qu'il leur en coûte, avec leurs redoutables amis. Le duel entre les partis révolutionnaires, du temps de nos pères, finissait par la guillotine. Nous vivons à une époque où les luttes politiques entre les amis de la veille finissent d'une façon moins tragique. On s'attaque, on s'injurie même en public, sauf à s'embrasser en famille. La camaraderie est si forte dans le parti républicain, et la discipline si rigoureuse qu'on va jusqu'à y oublier les principes pour rester fidèle aux amis. Pourquoi le chef des jacobins opportunistes n'a-t-il pas saisi l'occasion, pendant les vacances parlementaires, de répondre au chef des jacobins radicaux qui a si malmené sa politique? C'est un secret qu'il garde, depuis qu'il pratique la maxime de la sagesse orientale : *Si la parole est d'argent, le silence est d'or*. On s'entendra donc encore, en sacrifiant les intérêts du pays aux intérêts de parti. On s'entendra surtout en vue des élections prochaines. N'est-ce pas pour cela, par parenthèse, qu'on s'est mis enfin d'accord sur l'amnistie plénière? On confondra ses enseignes, comme par le passé, sous le drapeau de la république, et on partagera la victoire ou la défaite. Notre prévision est qu'à moins de grandes démonstrations populaires qui décideraient les jacobins radicaux à rompre entièrement avec les jacobins modérés, l'alliance des deux partis se maintiendra à l'aide de concessions qui tendront à rapprocher de plus en plus la politique opportuniste de la politique radicale, parce que celle-ci aura pour elle le courant révolutionnaire. Quoi qu'il arrive, le pays n'a rien à attendre de

bon du jacobinisme opportuniste ou radical. Plus de calcul d'un côté, plus de passion de l'autre: qu'importe à la liberté, à la justice, à l'intérêt national? Nos empiriques ne feront guère moins de mal avec leurs expédiens que nos doctrinaires avec leurs théories.

V.

Si le parti de la république libérale et conservatrice n'avait affaire qu'aux jacobins radicaux, il ne lui serait pas difficile d'en avoir raison en ce moment, parce qu'il aurait bien vite rallié le pays et la majorité républicaine elle-même autour de son drapeau. Mais le suffrage universel, qui finit toujours par ouvrir les yeux, ne les a pas encore ouverts sur les conséquences inévitables de la politique qui domine en ce moment. Assurément, il se fait beaucoup de choses qui sont de nature à inquiéter l'opinion publique et à troubler les classes dans lesquelles elle se forme. Mais ces choses-là, qui ne touchent qu'aux droits de la conscience religieuse ou de la justice administrative, n'atteignent pas encore les masses populaires. Les lois Ferry et les décrets contre les congrégations non autorisées les émeuvent fort peu. De ces congrégations, elles ne connaissent guère que les jésuites, dont le nom sonne mal à leurs oreilles. Elles ne voient donc pas avec trop de déplaisir les mesures qui les frappent. Ce serait différent si l'on touchait aux prêtres. A l'exception d'une minorité peu nombreuse qui applaudirait à cette guerre au clergé, le grand peuple de France se lèverait encore pour le défendre, pourvu qu'il ne s'agît pas de défendre sa domination. Le parti qui gouverne comprend trop l'inopportunité d'une telle entreprise pour la tenter. Il se risque bien à porter atteinte à la liberté religieuse, mais seulement dans la mesure qui convient pour donner satisfaction aux passions et aux rancunes électorales, sans révolter les populations qui tiennent encore à leurs prêtres. En livrant les jésuites, il entend garder le clergé, qu'il espère gagner en augmentant son budget, et qu'il compte, au besoin, dominer. Le peuple est également peu sensible aux vexations et aux épurations subies par les fonctionnaires de nos diverses administrations. Il en est de ces questions de justice comme des questions de liberté; elles passent par-dessus la tête du suffrage universel. Les républicains libéraux et conservateurs auront donc fort à faire pour ouvrir les yeux au pays, avant que la politique jacobine ait eu toutes ses conséquences, avant que la désorganisation des services publics soit complète, avant que la magistrature ait perdu son indépendance et son autorité, avant que la

guerre aux jésuites soit devenue la guerre au clergé, avant que l'amnistie plénière ait amené la réhabilitation, mieux que cela, la glorification de la commune. Le parti qui tient le pouvoir ne manque ni de sens, ni de tact, ni d'habileté, quand il s'agit de saisir les occasions de plaire au suffrage universel et d'éviter les occasions de lui déplaire. On peut compter qu'il ne sera point à court d'expédiens pour esquiver ou ajourner les difficultés qu'il rencontrera sur ses pas. S'il ne s'est pas montré jusqu'ici fort habile à exercer le pouvoir, il faut convenir qu'il a déployé un talent admirable pour le conquérir et le conserver, dans les conditions du gouvernement démocratique.

Conquérir et conserver le pouvoir, c'est vraiment l'art où excelle le parti qui domine en ce moment. Nous ne voudrions pas lui appliquer un mot qui, dans notre langue politique, est devenu synonyme d'anarchie. Mais si l'on prend le mot dans son sens originel, ce n'est pas faire injure à ce parti que de dire qu'il est passé maître dans l'art de cette *démagogie* qui consiste à gagner la faveur populaire. Aristophane a fait du démagogue un portrait qui restera vrai dans tous les pays et dans tous les temps où règne la démocratie. Dans cette satire immortelle, il n'y a que l'esprit qui soit au poète. Tout le reste n'est que l'expression d'une vérité universelle. Seulement, entre l'art de la démagogie ancienne et l'art de la démagogie moderne, il y a toute la différence qui distingue la démocratie grecque de la nôtre. Le peuple est partout un maître ignorant, simple et crédule, dont il est plus facile de gagner la confiance en caressant ses préjugés, en flattant ses passions, en étudiant ses goûts et ses instincts qu'en se faisant un devoir de l'instruire, de l'avertir, de le modérer, de le diriger dans la voie de la sagesse, de la justice et de la vérité. Le mot de Tacite sera toujours vrai : servir pour dominer. Instruire, avertir, diriger le peuple! de tout temps ses faux amis ont protesté contre une prétention aussi aristocratique. Est-ce que le peuple souverain a besoin de mentors? Est-ce qu'il n'est pas, de sa nature, sage, intelligent, instruit de tout ce qu'il doit savoir pour exercer sa souveraineté? Est-ce qu'il s'est jamais trompé, tant qu'il n'a obéi qu'à ses propres inspirations? N'est-ce point manquer de respect au souverain que de douter de son infaillibilité? Et de tout temps les vrais amis du peuple ont répondu que la meilleure manière de respecter le peuple, et surtout de l'aimer, c'est de lui dire la vérité. Ils ajoutent qu'avec des conseillers sincères, la démocratie peut être le meilleur des gouvernemens, mais qu'avec des courtisans qui trompent le maître, elle en devient le pire.

Nos grandes nations modernes ne connaissent plus de démago-

gues, dans le sens antique du mot, tenant sous leur parole insinuante ou entraînante tout un peuple réuni sur une *agora* ou un *forum*. Il y a bien encore des réunions populaires où l'éloquence d'un tribun peut avoir beau jeu. Mais combien est petit ce nombre d'électeurs en comparaison des multitudes qui se pressent autour des urnes! Ce n'est pas là qu'il faut chercher les démagogues de notre temps. Rendons cette justice aux partis démocratiques de notre pays qu'ils méritent leur succès par leur habile et forte organisation en matière d'élection. La tête du parti est un grand comité directeur qui médite et formule le mot d'ordre des élections; nous disons le mot d'ordre, qu'il a toujours soin de choisir le plus simple et le plus populaire, et non un programme plus ou moins compliqué qui ne serait ni à la portée de l'intelligence ni du goût du suffrage universel. Ce mot d'ordre est transmis à des comités de département, si c'est le scrutin de liste, d'arrondissement, si c'est le scrutin uninominal. Et ce sont ces comités, encore aidés par des sous-comités, qui sont chargés de le faire accepter des masses. C'est particulièrement dans cette tâche que se déploie tout l'art de la démagogie moderne. Nul ne connaît mieux les goûts, les instincts, les préjugés, les passions, les impressions du peuple souverain qu'un comité local; nul ne sait mieux lui parler le langage qu'il entend et qui le persuade. L'éloquence de nos tribuns n'a ni cette adresse, ni ce tact, ni cet à-propos. Elle peut frapper de grands coups en s'adressant aux grandes passions, aux grandes ambitions, aux grands intérêts de la démocratie nationale. Elle ne pénètre pas, comme la propagande des comités, dans les petites passions, les petits intérêts, les petites ambitions de la démocratie locale. En cela, les plus humbles délégués de ces comités en remontreraient aux plus habiles orateurs dont la parole ne descend pas jusqu'à ces détails si importans pour le succès d'une élection. Voilà un art que, par parenthèse, les partis parlementaires n'ont jamais connu dans notre pays. Ils ont des orateurs qui font de beaux discours à la tribune. Ils ont des comités généraux qui adressent de nobles, d'excellentes circulaires aux électeurs. Tout cela tombe de haut, mais ne descend guère dans les profondeurs des masses populaires. Il n'y a qu'un parti qui ait pratiqué l'art des élections populaires avec la même adresse, la même ardeur et le même succès que le parti républicain : c'est le parti de la démocratie césarienne. Les autres parlent au suffrage universel la langue qui sied au suffrage restreint; ils confondent l'opinion publique avec le sentiment populaire; ils pratiquent les élections sous le régime de la démocratie comme ils les pratiquaient sous le régime de la monarchie constitutionnelle.

Si le parti républicain s'entend moins à gouverner le pays qu'à manier le corps électoral, cela ne tiendrait-il pas, entre autres causes, à la supériorité même de l'organisation à laquelle il doit la conquête et la conservation du pouvoir? Toute-puissante pour vaincre aux élections, cette organisation n'est-elle point un obstacle à la direction ferme, indépendante, vraiment nationale des affaires publiques, en ce qu'elle place le gouvernement sous la dépendance des élus, et les élus eux-mêmes sous la dépendance des comités d'élection? C'est ce que l'expérience démontre déjà et démontrera de plus en plus, si les choses suivent leur cours. Depuis que le parti républicain est le maître incontesté du pouvoir, on voit ce qu'est devenue l'autorité, l'initiative, l'indépendance des cabinets devant les volontés des élus du suffrage direct. On le voit par cette politique de concessions, de transactions, d'expédiens pratiquée par les ministères qui se succèdent. Ce qu'on sait moins, c'est que nos ministres n'ont pas plus d'indépendance dans leur administration que dans leur gouvernement, et que les exigences individuelles de nos élus ne sont pas moins impérieuses que leur prétentions parlementaires. En réalité, si c'est la majorité républicaine du parlement qui gouverne, c'est elle également qui administre. Les fonctionnaires de tout ordre et de tout rang dépendent bien plus des sénateurs, et surtout des députés que des ministres, leurs chefs naturels, envers lesquels ils sont responsables. Ce sont les membres du parlement qui décident le plus souvent des questions de personnes et des questions d'affaires, lesquelles ne passent dans le cabinet ou au conseil des ministres que pour recevoir la confirmation officielle. Mais ce qu'on ne sait pas du tout, c'est que les maîtres des ministres ont eux-mêmes leurs maîtres dans les comités électoraux qui ont fait leur élection. Ces comités signifient leurs volontés individuelles ou générales aux élus qui les transmettent aux ministres, qui ne font guère que les enregistrer. Voilà comment fonctionne la machine gouvernementale et administrative sous le régime actuel. C'est le gouvernement d'en bas substitué au gouvernement d'en haut. Il y a des républicains qui estiment que c'est là l'idéal du gouvernement démocratique. D'autres pensent, au contraire, que toute initiative, en fait du gouvernement et d'administration, doit partir d'en haut, que c'est là l'essence même du gouvernement, sous une république comme sous une monarchie, que toute autre manière de gouverner et d'administrer est l'antipode du gouvernement et de l'administration, c'est-à-dire la pure anarchie. Sans vouloir pénétrer dans les desseins du chef de la majorité républicaine, nous ne nous risquerons pas beaucoup en affirmant que la première manière d'entendre le gouvernement et l'administration ne peut être de son

goût. Serait-ce pour cela qu'il songerait à renouveler prochainement par le scrutin de liste cette majorité trop occupée de ses petites affaires, et trop livrée à ses petites passions pour former une véritable majorité de gouvernement? Mais s'il a le goût de la politique d'état, pourquoi ne fait-il que de la politique de parti? Et si son patriotisme rêve une France forte et grande encore après nos désastres, pourquoi commence-t-il par la diviser et l'affaiblir par ses mots d'ordre de guerre à l'ennemi intérieur?

VI.

La politique d'expédiens mène parfois plus loin qu'on ne veut. On sait où elle a mené l'empire. Car c'était aussi une politique d'expédiens bien plus que de desseins mûrement conçus et nettement définis, attendant l'occasion pour passer à l'exécution. Si nous avons bien saisi l'esprit dans lequel ont été conçues et exécutées les grandes entreprises du second empire, presque toutes n'ont été que des expédiens imaginés pour occuper la vive imagination de notre peuple et pour faire diversion à des besoins, à des aspirations que l'empire ne pouvait satisfaire. La guerre d'Orient fut un expédient pour faire oublier son origine dans la gloire militaire. Qu'y a gagné la France? C'est ce que les événemens postérieurs n'ont que trop montré. La guerre d'Italie fut un autre expédient pour retrouver une popularité que l'on commençait à perdre. Si elle eût été entreprise dans un dessein vraiment politique, elle eût été poursuivie jusqu'à la complète libération du territoire italien. Alors on eût évité l'alliance de l'Italie avec la Prusse et le désastre de Sadowa. La guerre du Mexique ne fut encore qu'un expédient plus romanesque, imaginé pour distraire l'esprit public. La guerre d'Allemagne fut un dernier expédient où la fortune de la France faillit sombrer avec celle de la dynastie. « C'est notre guerre, » a dit la malheureuse femme qui devait en souffrir si cruellement. Rien n'était plus vrai; on sentait le besoin de se relever par un nouveau Solferino d'un Waterloo diplomatique. La monarchie des Napoléons était de celles qui ne peuvent vivre sans expédiens, parce qu'elles ne peuvent se passer de popularité. La monarchie des Bourbons n'a jamais cru en avoir besoin, et si elle n'en est pas moins tombée, du moins elle n'a pas entraîné le pays dans sa chute.

Les expédiens de notre gouvernement ne sont pas, grâce à Dieu, d'aussi grosses aventures. Ses expéditions ne passent pas la frontière; elles se bornent à la faire passer à quelques citoyens français que leur nom de jésuite prive du droit de fonder ou de

conserver des collèges dans leur patrie. Les assauts à nos administrations ne sont meurtriers que pour d'honnêtes et pacifiques fonctionnaires. Seulement, voit-il où il va avec cette politique de transactions, de concessions, de diversions, de petits moyens de conservation personnelle? Ne comprend-il pas que les difficultés grandissent avec les obstacles qu'elle lui suscite? Cette question, par exemple, des congrégations, qui semblait peu de chose au début, vient de prendre des proportions qui ne laissent pas d'inquiéter les amis de la paix publique aussi bien que les amis de la liberté. On croyait n'avoir affaire qu'à quelques ordres réguliers. On se met sur les bras tout le clergé et tout un peuple qui le suit. On pensait que cet article 7, glissé adroitement dans un projet de loi où il n'avait pas sa place, passerait sans difficulté au sénat comme à la chambre des députés. L'article a été repoussé par le sénat; et pour ne pas rester sous le coup d'un échec, on provoque, par des mesures violentes, un conflit que le sénat a eu, il est vrai, la sagesse d'écarter, en s'en tenant à la leçon de liberté et de justice qu'il vient de donner au gouvernement. Et comme on s'aperçoit en fin de compte qu'on a fait beaucoup de bruit pour rien ou à peu près, on en est à chercher une mesure vraiment efficace contre les collèges du clergé. Ne médite-t-on pas en ce moment l'expédient inique et odieux de la fréquentation obligatoire des lycées ou collèges de l'état, au moins quant aux dernières classes, pour tous les candidats aux administrations publiques? Mais alors comment s'y prendra-t-on pour n'appliquer ce règlement qu'aux maisons du clergé? On est donc conduit par la politique des expédiens à la suppression totale de la liberté d'enseignement. On ne voit pas non plus qu'en épurant, ainsi qu'on le fait, toutes nos administrations, sans règle ni mesure, pour satisfaire des rancunes ou des ambitions, on arrive fatalement à une désorganisation dont le pays se ressentira et s'apercevra tôt ou tard. On n'a pas vu que cet expédient de l'amnistie partielle ne pouvait suffire au parti dont on aura de plus en plus besoin, et qu'il fallait en venir à cette amnistie plénière qu'on avait eu jusqu'ici la fortune d'ajourner. Alors, quand le pays ne se sentira plus ni gouverné ni administré, mais exploité, quand il entendra nos jacobins radicaux réclamer les *dépouilles mêmes de l'ennemi* qui porte soutane, quand il verra reparaître, par l'amnistie plénière, dans ses comices, et peut-être dans ses assemblées, les noms les plus tristement célèbres de la commune, il s'irritera et s'effraiera tout à la fois de cette politique qui sème partout le désordre et la division : il finira par y mettre ordre.

Comment? Voilà ce qui devrait faire réfléchir tous les républi-

cains que la passion n'aveugle point. Le mal dont la France souffre en ce moment, comme la république, la France en guérira par un remède quelconque. Mais la république peut en mourir. Sera-ce d'une fièvre aiguë ou d'une fièvre lente? Qu'importe! Comme nous sommes de ceux qui n'ont aucun goût pour l'homéopathie politique, et que nous voulons la guérison par les contraires, non par les semblables, nous comptons que le despotisme jacobin sera vaincu par la liberté, non par une dictature césarienne. La république vivra donc; mais elle ne vivra qu'en rentrant dans les voies de liberté, de justice, de paix sociale où seulement elle peut trouver le salut et l'honneur. Dans la campagne qui vient de s'ouvrir sous le drapeau de la république libérale, on aura besoin d'une énergique initiative, d'une persévérante activité, d'un suprême effort pour réussir. A quoi sert de le dissimuler? Cette campagne sera rude et laborieuse. Il y faut l'union de tous les républicains libéraux qui ne veulent du jacobinisme sous aucune de ses formes. Il y faut l'entente des conservateurs de toute origine devant le péril commun. Rien n'est possible, s'ils veulent entrer dans la lutte avec un autre drapeau que celui de la république. Il y faut l'organisation et la discipline qui ont fait et pourraient faire encore le succès de leurs adversaires. Il y faut enfin cette propagande vraiment populaire qui ne se borne point à des circulaires et à des discours, mais qui descend et pénètre dans les plus humbles couches du suffrage universel pour y porter le mot d'ordre vainqueur.

Quel sera ce mot d'ordre? Il y a tout lieu d'espérer que la politique jacobine se chargera elle-même de nous le fournir. Le parti qui la pratique a excellé jusqu'ici dans l'art de choisir les mots d'ordre. Il a jeté dans les masses, aux dernières élections générales, les antithèses de république et de monarchie, de guerre et de paix, de cléricaux et de libéraux, de révolution et de contre-révolution. Il n'est pas douteux qu'il ne les mette encore en avant; il ne manquera pas surtout d'évoquer de nouveau le vieux spectre noir. On sait à quoi s'en tenir, dans le parti, sur tous ces mots-là. On sait que ces jésuites, ces dominicains, ces prêtres de tout ordre, n'ont plus d'autre rôle, aujourd'hui, en politique, que celui de martyrs. On sait qu'ils ne se glissent plus dans les conseils des princes et des chefs de gouvernement. On sait que les familles ne les trouvent que dans leurs églises et leurs écoles et que s'ils y parlent beaucoup de Dieu, ils n'oublient pas la France. On sait que, si les élèves qui ont reçu leur enseignement sont chrétiens, ces chrétiens sont d'honnêtes gens, de bons citoyens, au besoin de vaillans soldats. On sait tout cela, et l'on n'en crie pas moins sus à l'ennemi. Sus à l'ennemi qui n'est pas l'étranger, — quelle langue parlons-nous

donc maintenant, et où est le patriotisme des partis? Nous n'avons pas, nous autres républicains libéraux et conservateurs, de ces mots-là à jeter au peuple; nous ne savons lui parler que de liberté, de justice, de la paix des âmes, de l'union des cœurs dans un commun amour de la patrie. Voilà des mots d'ordre qui s'adressent aux nobles sentimens, aux vrais intérêts du pays; s'ils ne suffisent point à l'imagination populaire, à laquelle il faut autre chose que des vérités abstraites, nous n'aurons pas besoin d'évoquer le spectre rouge contre le spectre noir. Nous n'aurons qu'à lui montrer la hideuse réalité de la commune qui a profané nos églises, démoli nos monumens, fusillé nos généraux, nos soldats et nos prêtres, incendié nos maisons. Celle-là est encore vivante dans le cœur de ceux qui reviennent de l'exil pour la glorifier. Bien des insensés sont rentrés la tête haute et tout fiers de leurs œuvres. Et comment en auraient-ils le regret quand ils voient accourir des foules pour saluer les victimes de la justice des conseils de guerre? Nous ne crierons point au pays, comme nos jacobins : Voilà l'ennemi! en montrant des Français. Nous dirons seulement : Voilà le danger! il est où l'on menace, non où l'on prie. Le pays ouvrira enfin les yeux et les oreilles. Au cri jacobin : Guerre à l'église! paix à la commune! il répondra : Guerre à la commune! paix à l'église! S'il en était autrement, tout serait dit; les vrais amis de la république n'auraient plus qu'à attendre, dans une inquiète et douloureuse résignation, les dernières leçons de l'expérience. Dieu veuille que ces leçons ne coûtent pas trop cher à notre pauvre pays! Nous ne pouvons croire que la bienfaisante fée qui a si richement doté ce peuple, qui lui a donné l'intelligence, l'esprit, le talent, un courage porté jusqu'à l'héroïsme, ait oublié à ce point le bon sens, qui seul sait faire usage de tous ces dons.

E. Vacherot.

L'EMPEREUR JULIEN

I. Adrien Naville, *Julien l'Apostat et sa Philosophie du polythéisme.* — II. F. Rode, *Geschichte der Re action Kaiser Jlians.* — III. Sievers, *das Leben des Libanius.*

Il y a des personnages, dans l'histoire, dont on ne se lasse pas d'entendre parler; quelque connus qu'ils soient, on recommence sans cesse à interroger leur vie et leurs œuvres dans l'espoir de les mieux connaître. L'empereur Julien est de ce nombre : depuis des siècles qu'il occupe et divise les historiens du christianisme et de l'empire, on pouvait croire que tant de débats auraient à la fin fatigué la curiosité du public; mais ce qui prouve qu'elle n'est point encore satisfaite, c'est que dans ces dernières années on a publié sur lui des livres nouveaux et qu'ils ont été lus avec intérêt. Est-ce à dire que M. Sievers, M. Rode ou M. Naville (1) aient découvert des faits entièrement ignorés et qu'ils nous révèlent un Julien inconnu? Non, sans doute. Je ne pense pas que pour l'ensemble et l'essentiel rien soit à changer dans le jugement que Gibbon portait, il y a un siècle, sur ce caractère singulier. Ce sont seulement quelques points de détail qui ont été éclaircis, mais les moindres détails ont leur importance dans une histoire aussi délicate. Reprenons donc, à notre tour, ce portrait tant de fois tracé, et cherchons à connaître de quelle façon Julien nous apparaît sous cette lumière nouvelle.

I.

Les événemens de la vie de Julien sont si connus qu'il est inutile de les raconter. On les trouvera exposés longuement et d'une façon fort intéressante dans l'ouvrage de M. de Broglie sur *l'Église*

(1) Je pourrais encore citer les noms de M. A. Mücke, de M. Kellerbauer, de M. Rendall, qui se sont occupés aussi du même sujet; mais les trois ouvrages que j'ai placés en tête de cette étude me semblent suffire pour montrer ce que les travaux récens ajoutent à nos connaissances sur Julien.

et l'Empire au IVe *siècle*. Rappelons seulement qu'il était le neveu de Constantin, qu'à la mort de son oncle il échappa par une sorte de hasard au massacre de sa famille, ordonné sans doute par le nouvel empereur, Constance, qu'il vécut ensuite près de vingt ans dans des inquiétudes mortelles, tantôt retenu au fond d'un château désert, tantôt interné dans quelqu'une des grandes villes de l'empire, toujours surveillé et menacé par un prince ombrageux et faible, qui ne pouvait se résoudre à le tuer, ni se décider à le laisser vivre. Pour se faire oublier, il se plongea dans l'étude et il y trouva la consolation de tous ses malheurs. Nommé césar par Constance, qui n'avait plus d'autre héritier, il fut élevé par ses troupes à la dignité d'auguste, et périt à trente-deux ans dans une expédition contre les Perses, après deux ans et demi de règne.

Ce qui frappe d'abord, dans cette courte existence, c'est la facilité avec laquelle Julien sut se plier aux événemens, se transformer lui-même, devenir propre aux situations diverses où l'éleva la fortune et donner au monde des spectacles imprévus. Il n'avait encore vécu que dans les écoles et fréquenté que des sophistes, quand l'empereur l'envoya commander l'armée des Gaules, qui était aux prises avec les Germains. Cet ami passionné des livres, qui voyageait toujours en traînant une bibliothèque après lui, devint aussitôt un homme d'action. Il s'improvisa soldat; on vit ce philosophe, à peine arrivé dans les camps, s'initier à la manœuvre, dont il n'avait aucune idée, et, pour commencer par les premiers élémens, apprendre à marcher au pas au son des instrumens qui jouaient la pyrrhique. Ammien Marcellin raconte que, comme il éprouvait d'abord quelque peine à y réussir, on l'entendit souvent invoquer le nom de Platon, ce maître chéri, qu'il regrettait d'avoir quitté, et dire avec découragement : « Ce n'est pas mon affaire : on a mis une selle à un bœuf. » Mais ce découragement ne dura guère; en quelques jours, l'apprentissage était fini, et quelques semaines plus tard cet écolier devenu maître remportait des victoires. N'était-ce pas l'instinct d'une race militaire qui se réveillait tout d'un coup chez le petit-fils de Constance Chlore? On sait qu'en peu de temps il rendit confiance aux armées, qu'il prit des places fortes, qu'il gagna des batailles, qu'il chassa les barbares, et qu'on le regardait, quand il mourut, non pas seulement comme un de ces capitaines de génie qui trouvent, en présence de l'ennemi, des inspirations heureuses, mais comme un manœuvrier habile qui connaît à fond tous les secrets de l'art de la guerre. C'est en combattant qu'il les avait appris. Je ne crois pas que l'histoire offre beaucoup d'exemples d'une transformation aussi brusque et d'une aptitude qui se soit si vite révélée.

Si l'on avait été fort étonné de voir cet élève des sophistes devenir

tout d'un coup un grand général, on le fut bien davantage quand on apprit que le jeune prince, qui venait de célébrer, dans une église de Vienne, les fêtes de l'Épiphanie, rouvrait les temples, immolait des victimes et se déclarait ouvertement païen. Cette sorte de coup de théâtre causa partout une émotion qu'il est facile de comprendre. C'était un spectacle rare que de voir le paganisme faire des conquêtes. On restait païen par indifférence et par habitude, mais on ne le devenait plus. L'ancien culte gardait des partisans parmi ces conservateurs obstinés qui ne veulent pas renoncer aux traditions antiques; il n'en gagnait guère de nouveaux. On fut donc très surpris qu'un homme qui avait reçu le baptême, et dont le père était un chrétien fervent, revînt ainsi avec fracas à l'ancienne religion, et ce qui ajoutait à la surprise, c'est que cet homme était un prince, le propre neveu de celui qui avait placé le christianisme sur le trône des Césars. — Quelle était donc la cause de ce changement inattendu; et pouvons-nous, à la distance où nous sommes, nous rendre compte de raisons qui déterminèrent, en cette circonstance, la conduite de Julien?

Comme il fit précisément cet éclat au moment où il allait combattre Constance et où il marchait à la conquête de l'empire, la première pensée qui vienne à l'esprit, c'est qu'il avait quelque intérêt à le faire et qu'il voulait attirer à lui ce qui restait de païens. Beaucoup d'historiens pensent que Constantin n'avait pas d'autre motif, quand il se fit chrétien, que de se mettre à la tête d'un parti puissant qui l'aidât à vaincre Maxence, et Libanius nous dit en propres termes « qu'il ne changea de Dieu que parce qu'il espérait en tirer quelque profit. » Je ne crois pas qu'on puisse le dire de Julien. Il me semble qu'un prétendant à l'empire courait alors beaucoup plus de risques en soulevant les chrétiens contre lui qu'il ne trouvait d'avantage à gagner la faveur de leurs adversaires. Les païens sans doute étaient encore fort nombreux; mais ils avaient montré, depuis Constantin, qu'ils étaient résignés à tout et peu disposés à des résistances vigoureuses. La jeunesse, l'ardeur, l'énergie, l'espoir du succès, l'assurance de l'avenir, toutes ces forces qui poussent aux grandes entreprises et les font réussir, n'étaient plus de leur côté. Ils se sentaient blessés au cœur, et leurs prêtres eux-mêmes, si l'on en croit Eunape, annonçaient que les temples allaient disparaître, « que les sanctuaires les plus vénérables seraient bientôt changés en un amas de ruines que rongerait le ténébreux oubli, tyran fantastique et odieux, auquel sont soumises les plus belles choses de la terre (1). » Il n'y avait donc pas à compter sur un

(1) Je citerai, en général, les *Vies des philosophes et des sophistes*, d'Eunape, d'après la traduction qu'en a donnée M. Stéphane de Rouville (Paris, Rouquette).

culte qui s'abandonnait lui-même, qui prédisait et acceptait sa fin prochaine, et ce n'était guère la peine de se ménager l'appui de gens courbés sous les outrages dont on les accablait depuis cinquante ans et qui les supportaient sans révolte. La seule politique adroite pour combattre Constance, qui avait fatigué tous les partis de tracasseries inutiles, c'était d'annoncer une large tolérance dont personne ne serait exclu. Les païens, accoutumés à voir un chrétien sur le trône, ne songeaient plus à reconquérir l'empire; ils ne demandaient que la permission d'adorer leurs dieux en liberté, et en leur accordant ce droit on était certain de les satisfaire. Au contraire, les chrétiens, qui se croyaient sûrs d'une victoire définitive, ne pouvaient supporter sans un mécompte amer et une violente colère de retomber sous le joug d'un prince païen. Ce n'était donc pas un bon calcul pour Julien d'étaler comme il le fit sa nouvelle croyance, et l'on peut assurer qu'il avait beaucoup à y perdre et rien à y gagner. Mais il n'agissait pas par calcul; c'était la conviction seule, une conviction profonde et passionnée, qui le poussait à déserter la religion de sa famille, et l'ardeur même de sa foi nous est un garant de sa sincérité. S'il est vrai que sa conversion n'ait pas été le résultat de vues ambitieuses ou de nécessités politiques, comme celle de Henri IV, il ne suffit pas, pour savoir comment elle se fit et les causes qui l'ont amenée, d'étudier les événements dont l'empire fut alors le théâtre. Il faut pénétrer dans la conscience du jeune prince et tâcher d'y découvrir les crises qu'elle a traversées pour passer d'une croyance à l'autre. Ce sont des secrets qu'un homme emporte le plus souvent avec lui et qu'après des siècles il est presque impossible de bien savoir. Ici pourtant nous sommes plus heureux qu'à l'ordinaire; si nous ne connaissons pas tout à fait cette histoire intime et cachée, grâce au témoignage des amis de Julien, et surtout aux confidences qu'il laisse quelquefois échapper dans ses ouvrages, nous pouvons en deviner quelque chose (1).

Ammien Marcellin, qui l'a bien connu, nous dit que, dès ses premières années, il se sentit attiré vers le culte des dieux (2). Nous

(1) Pour les ouvrages de Julien, je renvoie au texte que vient d'en publier M. Hertlein. Je me sers d'ordinaire de la traduction qu'en a publiée M. Talbot.

(2) Il est vrai que Libanius semble dire le contraire. Dans un de ses discours à Julien, il lui rappelle le temps de son arrivée à Nicomédie, et comment il y trouva quelques païens obstinés qui pratiquaient en secret l'art divinatoire. « C'est alors, lui dit-il, que, gagné par les oracles, vous avez renoncé à votre haine violente contre les dieux. » Il détestait donc les dieux avant de venir à Nicomédie. Je remarque pourtant qu'à cette même époque on lui faisait solennellement promettre de ne pas voir Libanius, ce qui prouve qu'on trouvait sa foi mal affermie et qu'on craignait que la parole d'un rhéteur habile ne pût l'ébranler. Saint Grégoire de Nazianze rapporte que, pendant sa jeunesse, dans ses discussions avec son frère, qui était un grand dévot, Julien prenait toujours le parti des païens. C'était, prétendait-il, pour s'exercer à plaider

savons que le spectacle de la nature et surtout la contemplation du ciel lui a toujours causé les plus vives émotions. C'est de là peut-être que lui vint cette sympathie secrète pour la religion qui a le mieux compris la nature et qui en adore les phénomènes et les forces divinisées. « Dès mon enfance, nous dit-il, je fus pris d'un amour violent pour les rayons de l'astre divin. Tout jeune, j'élevais mon esprit vers la lumière éthérée; et non-seulement je désirais fixer sur elle mes regards pendant le jour, mais la nuit même, par un ciel serein et pur, je quittais tout pour aller admirer les beautés célestes; absorbé dans cette contemplation, je n'écoutais pas ceux qui me parlaient et je perdais conscience de moi-même. » On reconnaît, à ces paroles émues, celui qui plus tard devait s'appeler lui-même « le serviteur du Roi-Soleil. » Je ne doute pas que ces premiers germes n'aient été cultivés en lui de bonne heure par quelqu'un de ceux qui l'approchaient. Parmi les gens qui vivaient alors dans la domesticité des grandes familles chrétiennes, il devait s'en trouver plus d'un qui, sans qu'on le sût, était resté païen et qui essayait de faire naître le regret de l'ancienne religion dans les cœurs qu'il voyait mal disposés pour la nouvelle. On a beaucoup remarqué la tendresse avec laquelle Julien parle de Mardonius, son premier maître : c'était un eunuque qui, après avoir élevé sa mère, fut mis près de lui dès son enfance et qui lui apprit à comprendre et à aimer les poètes grecs. Il est probable qu'en lui faisant lire *l'Iliade* et *l'Odyssée*, il lui donna le goût des fictions charmantes dont ces beaux poèmes sont remplis et des dieux qui en sont les héros ordinaires. Sa jeune imagination s'habitua dès lors à les fréquenter, et ils devinrent les premiers compagnons, les plus chers confidens de son enfance solitaire et persécutée.

Quand il eut grandi et qu'on lui laissa suivre les cours des professeurs en renom, il trouva partout autour de lui un préjugé puissant que partageaient ses maîtres et ses camarades, et auquel il ne pouvait pas échapper : c'était, chez tous les élèves des sophistes, une sorte d'enivrement pour la gloire de leur pays, un sentiment profond de la supériorité de la race hellénique, qui se manifestait par le mépris de toutes les autres. Rome a vaincu la Grèce, mais elle n'a jamais pu la dominer. Comme elle lui était inférieure par l'esprit, elle n'est pas parvenue à lui imposer sa civilisation et sa langue. Il y a toujours eu, dans ce vaste empire soumis au même

les causes difficiles. En réalité, répond saint Grégoire, il cherchait déjà des armes contre la vérité. Je suis donc tenté de croire que Libanius, suivant ses habitudes de rhéteur, a ici forcé les expressions, et que, fier de la conquête de cette jeune âme, il a voulu rendre la victoire du paganisme plus difficile pour la rendre plus belle. Il est probable qu'Ammien Marcellin a raison et que, bien avant le voyage à Nicomédie, Julien n'était qu'un chrétien assez tiède.

maître et gouverné par la même administration, deux mondes séparés qui vivaient d'une vie distincte. Jusqu'à la fin de la république, la résistance de l'Orient à l'esprit romain fut humble et discrète; mais, depuis Auguste, on le voit s'enhardir et profiter peu à peu des complaisances et des égards que l'autorité témoigne pour les provinces. Vers l'époque des Antonins, la Grèce avait tout à fait repris sa confiance en elle-même et elle osait parler légèrement de ses vainqueurs. C'est surtout dans le *Nigrinus* de Lucien que se montre cette attitude nouvelle; Rome y est fort maltraitée, c'est le pays de la flatterie et de la servitude, c'est le rendez-vous de tous les vices, c'est le séjour qui convient à ceux qui n'ont jamais goûté l'indépendance, qui ne connaissent pas la franchise, dont le cœur est rempli d'imposture, de fourberies et de mensonges. Longtemps les Romains ont dit « un Grec » pour désigner un débauché; chez Lucien et ses successeurs, « un Grec » signifie un honnête homme, et quand Libanius veut complimenter quelqu'un de sa générosité, de sa sagesse, de sa vertu, il lui dit « qu'il se conduit comme un Grec. » Les rôles dès lors sont changés : c'est Rome qui caresse et qui flatte, c'est la Grèce qui prend des airs arrogans. Tandis que les Orientaux ignorent en général le latin, les Romains se piquent de parler et d'écrire la langue d'Homère et de Démosthène. A partir d'Hadrien, les empereurs se font à demi Grecs; ils le deviennent tout à fait avec Constantin. Pendant plus de cinquante ans, le centre de l'empire est placé sur le Bosphore et Constantinople domine Rome. A ce moment, qui nous paraît triste et sombre, l'activité littéraire de la Grèce semble se réveiller; elle reprend cette force de propagande et de conquête qui a fait sa gloire sous Alexandre et attire de plus en plus à elle l'extrême Orient. Elle achève de civiliser la Batanée, l'Auranite, la Nabatène, qui plus tard sont redevenues des déserts. Depuis longtemps, l'Égypte lui envoie des orateurs et des poètes. Les Arabes se pressent dans ses écoles, ils viennent apprendre la jurisprudence à Beryte et l'éloquence à Antioche. La Perse elle-même est entamée, et Eunape nous raconte tout au long que le terrible Sapor reçut un jour, avec une admiration profonde, l'ambassade d'un sophiste et se laissa charmer par ses beaux discours. Il faut avouer que ce spectacle était fait pour causer quelque illusion aux Grecs et qu'ils avaient alors beaucoup de raisons d'être fiers de leur pays.

Cette fierté, personne peut-être ne l'a plus éprouvée que Julien. Libanius lui disait dans une de ses harangues solennelles : « Songez que vous êtes Grec et que vous commandez à des Grecs; » il n'avait pas besoin qu'on l'en fît souvenir. On peut dire que cette idée n'a jamais quitté son esprit et qu'elle a été la règle de toutes ses actions. Rien n'est plus frappant, quand on lit ses œuvres, que

de voir combien l'Occident tient peu de place dans ses préoccupations. Rome, quoiqu'il en parle toujours avec respect, n'est pas véritablement sa patrie. Il ne l'a jamais visitée et n'en exprime nulle part le regret. Ammien Marcellin nous dit « qu'il ne parlait le latin que d'une manière suffisante, » tandis qu'en grec il est un des meilleurs écrivains de son temps. La littérature latine semble ne pas exister pour lui. Il n'a jamais prononcé le nom de Cicéron ou de Virgile; on dirait qu'il ne les connaissait pas. Au contraire, il est familier avec Platon et cite Homère presque à chaque page. Il n'a aucun souci de respecter les vieux préjugés des Romains et soutient sans hésiter « que si Alexandre avait eu Rome à combattre, il lui aurait bien tenu tête. » Mais quand il dit : « Nous autres Grecs » ou qu'il parle de « son Athènes bien-aimée, » on sent qu'il se redresse avec orgueil dans sa petite taille. De ce passé glorieux de la Grèce, il ne veut rien laisser perdre; tous les souvenirs lui en sont chers, sa religion surtout, qui tient tant de place dans son histoire et qui a inspiré ses plus grands écrivains. Il s'y attache d'abord, et avant tout examen, par fierté nationale. Quand il veut montrer qu'elle doit être supérieure à celle des chrétiens, il lui paraît suffisant de rappeler que c'est la religion de la Grèce, et que l'autre est sortie d'un canton obscur de la Palestine; pour indiquer par un seul mot cette différence d'origine qui les sépare et qui les juge, il affecte, dans toute sa polémique, d'appeler les chrétiens « des Galiléens, » tandis qu'il donne toujours à l'ancien culte le nom « d'hellénisme. »

L'hellénisme, nom glorieux entre tous, que Julien dut être heureux d'inventer et sur lequel il comptait sans doute, comme sur un talisman, pour assurer le succès de son œuvre! Je crois pourtant qu'il y avait quelque péril à s'en servir. Ce nom désignait la religion du plus illustre de tous les peuples, mais c'était celle d'un seul pays. Julien montrait en s'en servant qu'il n'entendait pas sortir du cercle étroit des religions locales; il laissait aux chrétiens l'avantage de ce Dieu unique et universel qui veille sur toutes les nations sans distinction et sans préférence, qui reconstitue au milieu de la division et de l'éparpillement des peuples la notion de l'humanité; il courait surtout le risque de désintéresser de ses réformes religieuses tous ceux qui n'avaient pas le bonheur d'être Grecs. On le vit bien à l'indifférence singulière avec laquelle l'Occident accueillit la tentative de Julien. Il y avait encore beaucoup de païens en Italie; le sénat de Rome surtout passait pour une des citadelles de l'ancien culte. Il ne paraît pas pourtant qu'il ait donné aucun encouragement à l'empereur et qu'il se soit associé à son entreprise. Les villes italiennes, quoique païennes en partie, semblent assister froidement à ce dernier effort du paganisme. L'his-

toire ne dit pas que chez elles il ait soulevé ces passions et amené ces luttes qui ensanglantèrent l'Asie. N'est-il pas probable qu'elles ont pensé que la réforme de Julien concernait surtout l'Orient et ne les touchait guère? C'est ainsi que ce grand nom d'hellénisme, dont il était si fier, ne l'a pas autant servi qu'il le croyait. Il le regardait comme une force invincible qui devait lui donner la victoire; peut-être a-t-il été un des motifs de sa défaite.

Ce préjugé d'orgueil national régnait surtout dans les écoles, et c'étaient les écoles mêmes qui lui avaient donné l'occasion de naître. Les Grecs étaient très fiers de l'enseignement qu'y recevait la jeunesse; ils lui attribuaient leur supériorité sur le reste du monde : aussi éprouvaient-ils une très grande reconnaissance et une très vive admiration pour les maîtres qui apprenaient à leurs enfans cet art de bien parler qui semblait l'art grec par excellence. Nous sommes sévères aujourd'hui pour ces exercices d'école, et il ne nous semble pas qu'il y eût tant de gloire à y réussir. Peut-être serions-nous moins prompts à les mépriser, si nous songions qu'ils ont été le dernier éclat d'une civilisation brillante et qu'ils ont donné à un grand peuple ses dernières joies littéraires. Libanius soutient que c'est par la rhétorique seule que la Grèce se distingue des autres nations. « Si le talent de la parole se perdait chez nous, disait-il, nous deviendrions semblables aux barbares. » Julien va plus loin encore; il attribue aux leçons des maîtres de rhétorique et de philosophie, à la lecture des grands écrivains de la Grèce, des effets merveilleux sur l'âme, et affirme « que ces études sont indispensables pour donner le courage, la sagesse, la vertu. » Il dit aux chrétiens avec une imperturbable assurance : « Si les jeunes gens que vous appliquez à la lecture de vos livres sacrés arrivés à l'âge d'homme valent mieux que des esclaves, je consens à passer pour un maniaque et un insensé, tandis que chez nous, avec notre enseignement, tout homme, à moins d'avoir une nature entièrement mauvaise, devient nécessairement meilleur. » Ce qui est plus surprenant, c'est qu'au fond les chrétiens pensaient comme lui, et nous verrons plus tard qu'ils n'imaginaient pas qu'on pût se passer de l'éducation qui se donnait dans les écoles.

Cependant cette éducation était restée toute païenne, et c'est dans les écoles, par l'influence des maîtres, qui presque tous pratiquaient encore l'ancien culte, que s'est achevée la conversion de Julien. Ces maîtres, nous leur donnons à tous le même nom, celui de sophistes : c'est ainsi qu'on appelle ordinairement Libanius et Thémistius, aussi bien qu'Ædésius, Chrysanthe, Maxime d'Éphèse, et il est certain que, quelle que soit la matière qu'ils enseignent, au premier abord ils ne paraissent guère différer les uns des autres : tous cultivent la rhétorique et se piquent d'être de beaux parleurs. Eunape, à pro-

pos d'un philosophe célèbre, nous dit que « sa parole exerçait une séduction voisine de la magie, que la douceur, la suavité, florissaient dans ses discours, qu'elles se répandaient avec tant de grâce que ceux qui écoutaient sa voix, s'abandonnant eux-mêmes comme s'ils eussent goûté la fleur du lotus, restaient suspendus à ses lèvres. » Mais si ce souci de l'éloquence, qui leur est commun, et le goût qu'ils ont tous d'en donner des représentations publiques, où leurs disciples et leurs amis sont appelés à les applaudir, peut les faire confondre, en regardant de plus près, on aperçoit entre eux des différences importantes : il y a ceux qui ne sortent pas de l'enseignement de la rhétorique proprement dite, et ceux qui y joignent l'étude de la philosophie. Ce qui est surtout curieux, c'est que, païens les uns et les autres, ils ne le sont pas tout à fait de la même façon. Libanius peut être regardé comme le meilleur représentant du premier groupe. C'est assurément un païen convaincu, qui fréquente les temples, qui fait des sacrifices, qui consulte Esculape sur ses maladies et se recommande aux prières des hiérophantes. Il gémit doucement quand le culte qu'il préfère est persécuté, et, quoique de sa nature il soit timide et soumis, il a l'audace d'en prendre la défense. Lorsque ce culte triomphe avec Julien, sa joie éclate et déborde. « Nous voilà, dit-il, vraiment rendus à la vie; un souffle de bonheur court par toute la terre, maintenant qu'un Dieu véritable, sous l'apparence d'un homme, gouverne le monde, que les feux se rallument sur les autels, que l'air est purifié par la fumée des sacrifices ! » Mais cette religion qu'il aime, qu'il célèbre, qu'il est si heureux de voir renaître, c'est l'ancienne, c'est la religion calme, sage, officielle dont les cités grecques se sont contentées pendant tant de siècles; il la conserve pieusement en souvenir du passé et n'éprouve pas le besoin d'y rien changer. Les philosophes au contraire y ajoutent beaucoup de nouveautés. Porphyre et Jamblique faisaient des miracles; leurs disciples sont des illuminés, qui ne se contentent plus de prier les dieux en employant les formules verbeuses des anciens rituels et qui veulent communiquer directement avec eux par l'extase. On raconte d'eux des prodiges étranges. « On dit que, quand ils prient, ils semblent s'élever du sol à plus de dix coudées, et que leurs corps, comme leurs vêtemens, prennent une éclatante couleur d'or. » Ils invoquent familièrement les démons et les génies et les forcent à leur apparaître. Ils pratiquent surtout la divination sous toutes ses formes, et c'est la principale raison de leur succès, car jamais on n'a souhaité plus passionnément de lire dans l'avenir. Malgré les défenses terribles de la loi, tout le monde veut connaître sa destinée ; les supplices dont on punit les devins et ceux qui les consultent ne font qu'en accroître le nombre. Voilà ce qui attire dans les écoles de

ces sophistes, qui sont à la fois des philosophes, des magiciens et des prophètes, toutes les imaginations malades, avides d'inconnu, éprises de divin, comme il s'en trouve tant dans les grandes crises religieuses. Ceux qui s'y pressent ne sont pas des disciples ordinaires, qui viennent écouter avec recueillement les leçons d'un maître; ce sont des dévots, des fanatiques dont il faut satisfaire à tout prix les ardeurs emportées. Eunape raconte qu'un de ces sages s'étant un jour enfui dans une solitude, « ses élèves le suivirent à la piste et, hurlant comme des chiens devant sa porte, ils le menacèrent de le déchirer s'il persistait à garder sa science pour les montagnes, les arbres et les rochers. »

Julien a fréquenté successivement ces deux classes de sophistes. Ce furent les rhéteurs qui l'attirèrent d'abord. Quand on l'envoya étudier à Nicomédie, on lui fit promettre de ne pas suivre les cours de Libanius, dont l'enseignement semblait dangereux pour un chrétien. C'était précisément celui qu'il souhaitait le plus entendre, et il est probable que la défense qu'on lui faisait rendait encore son désir plus vif. Il tint pourtant sa promesse, mais s'il n'assistait pas de sa personne aux leçons du célèbre rhéteur, il envoyait des gens pour les recueillir et les lisait avec passion, quand il était seul. Aussi Libanius se regardait-il comme un des maîtres de Julien, et il pouvait se rendre ce témoignage qu'il lui avait enseigné bien autre chose que l'art de parler : on ne peut guère douter que ses discours tout pleins de paganisme n'aient souvent réveillé, dans cette âme pieuse et ouverte aux impressions du passé, le souvenir et le regret de l'ancien culte. Libanius avait donc raison de lui dire plus tard : « C'est la rhétorique qui vous a ramené au respect des dieux. » Mais la rhétorique ne pouvait pas longtemps lui suffire. Après avoir fréquenté les rhéteurs, il souhaita connaître les philosophes « et s'enivrer auprès d'eux à satiété de toute sagesse et de toute science. » Eunape raconte qu'il s'adressa d'abord au vieil Ædésius, le chef de l'école. Mais Ædésius, que l'âge rendait prudent, craignit de se compromettre en lui révélant des connaissances suspectes et le renvoya à ses disciples. Julien, que tous ces retards ne faisaient qu'enflammer davantage, alla chercher jusqu'à Éphèse le plus célèbre d'entre eux, Maxime, et se mit sous sa direction. C'est de lui qu'il apprit toute la doctrine secrète des néo-platoniciens, l'art de connaître l'avenir et de se rapprocher des dieux par la prière et l'extase. Quand Maxime le vit sous le charme, pour achever de le conquérir, il adressa « l'enfant chéri de la philosophie, » comme on l'appelait, à l'hiérophante d'Éleusis, qui l'initia à ses mystères. — Ce fut comme le baptême de nouveau converti.

Voilà ce que nous savons de la manière dont s'est accomplie la

conversion de Julien. Ce ne fut pas un de ces coups subits qui, en un moment, changent un homme; elle se fit lentement, peu à peu, et nous pouvons rétablir presque tous les degrés par lesquels il est revenu à l'ancienne religion. On nous dit, et nous n'avons pas de peine à le croire, qu'il a toujours eu pour elle, au fond du cœur, une préférence instinctive; son orgueil de Grec le disposait à croire que les dieux que la Grèce avait si longtemps servis étaient les véritables. Il fut encore rapproché d'eux par l'éducation qu'il reçut dans les écoles, l'étude de la rhétorique, la lecture des livres où ils tenaient tant de place; mais tout le monde s'accorde à reconnaître que ce furent les leçons des philosophes qui achevèrent de le décider. On doit en conclure que leur enseignement répondait à quelque besoin de son âme que le christianisme n'avait pas pu contenter. Cet enseignement, nous l'avons vu, ne se composait pas seulement d'une métaphysique hardie, d'un mélange de raisonnemens subtils et de rêveries audacieuses qui donnent le vertige à l'esprit; il prétendait fournir le moyen de communiquer avec la divinité, d'aller vers elle ou de l'attirer à soi, d'entendre sa voix dans les songes ou dans les oracles, et de savoir d'elle-même sa nature et ses desseins. Voilà ce que Julien ne trouvait pas au même degré dans la religion des chrétiens. Quelque part qu'elle ait voulu faire aux surexcitations de la dévotion, il y a toujours eu des âmes à qui son dogmatisme a paru froid et qui n'ont pas pu se passer du charme des révélations et des extases. De là sont nées ces sectes mystiques que l'église a tantôt tolérées avec méfiance, tantôt repoussées sévèrement de son sein. C'est le même besoin qui a jeté Julien dans les bras de Maxime d'Éphèse et de ses amis. On se trompe souvent sur les motifs de sa conversion; on la regarde comme une sorte de révolte du bon sens contre les excès de la superstition; c'est une profonde erreur : il y avait certainement plus de croyances et de pratiques superstitieuses dans la doctrine qu'il adoptait que dans celle qu'il a quittée, et, s'il a changé de foi, ce n'est pas en haine du surnaturel, c'est qu'au contraire il ne trouvait pas assez de surnaturel à son gré dans le christianisme.

II.

Julien a dit quelque part « qu'il a été chrétien jusqu'à vingt ans. » On a vu qu'il ne faut pas prendre ces mots à la lettre. Chrétien fervent et sincère, il est bien probable qu'il ne l'a guère été; mais il faisait au moins profession de l'être. Il avait, pendant vingt ans, vécu parmi les fidèles, fréquenté les églises, lu les livres sacrés, écouté l'enseignement des évêques, lorsqu'il fut tout à fait conquis par le paganisme.

C'est ce qui précisément a causé à quelques bons esprits une surprise profonde : on s'est demandé comment une âme si honnête, si élevée, si religieuse, avait pu traverser le christianisme sans être jamais frappée de ce qu'il y a de grand et de pur dans sa doctrine. D'où peut venir que, l'ayant connu de près et pratiqué pendant plus de la moitié de sa vie, non-seulement il lui a préféré une religion décrépite, mais qu'il n'a conservé pour lui qu'un implacable mépris? Ce qui est surtout incroyable, ce qui montre le plus bizarre aveuglement, c'est qu'il ait tout à fait méconnu sa supériorité morale, qu'il ne le trouve bon « qu'à faire des âmes d'esclaves, » et qu'il affirme avec la plus singulière assurance « que jamais aucun homme ne saurait devenir, chez les chrétiens, courageux et honnête. » On s'explique pourtant un peu ces assertions étranges quand on songe aux spectacles que Julien avait sous les yeux et dont il devait être plus frappé que personne. Depuis la victoire du christianisme, les mœurs publiques n'étaient pas devenues beaucoup meilleures. On n'en est pas fort surpris quand on songe que l'humanité, prise dans son ensemble, ne change guère, que le bien et le mal s'y mêlent toujours dans des proportions à peu près semblables, et qu'aucune doctrine, si pure, si élevée qu'elle soit, n'aura jamais assez de force pour rendre tous les hommes parfaits. Mais les chrétiens avaient souvent annoncé que, quand leur religion arriverait à triompher des autres, le monde serait renouvelé. Elle avait remporté la victoire, et le monde était toujours le même. Ne venait-on pas de voir Constantin, le prince qui avait mis le christianisme sur le trône, assassiner successivement son beau-père, son beau-frère, sa femme et son fils? A quoi lui servait donc de bâtir des églises, de s'entourer d'évêques, de présider des conciles, s'il se conduisait comme Néron? Et plus récemment encore, l'avènement de Constance n'avait-il pas été ensanglanté par le massacre de presque tout ce qui restait de sa famille? Les grandes espérances, quand elles ne se réalisent pas, amènent de grands découragemens, et il est probable que beaucoup de ceux qui comptaient le plus sur le retour de l'âge d'or, voyant que rien n'était changé et que les princes chrétiens suivaient l'exemple des autres, furent tentés d'accuser le christianisme d'impuissance. C'est l'impression que Julien a recueillie et qu'il exprime. Peut-être aussi le caractère de ceux qui furent chargés de lui apprendre la doctrine de l'église n'était-il pas de nature à le bien disposer pour elle. M. Naville fait remarquer que c'étaient des évêques ariens, hommes de cour, plus occupés d'intrigues politiques que riches de vertu, et qui lui donnèrent sans doute une mauvaise idée de l'éducation chrétienne. Mais ce qui, dès ses premières années, a dû l'éloigner plus que tout le reste du christianisme

et l'empêcher de le comprendre, c'est qu'il était la religion de ses persécuteurs. On le forçait surtout à la pratiquer, parce qu'on espérait qu'étant chrétien plus fidèle, il serait sujet plus soumis. On la lui imposait comme une discipline, il l'accepta comme un châtiment. Il savait bien d'ailleurs que, parmi ceux qui la lui enseignaient, il y en avait qui étaient chargés de surveiller ses actions et de pénétrer dans ses pensées pour en instruire l'empereur. Ils lui semblaient moins être des professeurs que des espions et des geôliers, et la haine qu'il ressentait pour eux s'étendit à leur doctrine. Il ne prêtait guère à leurs leçons qu'une oreille malveillante. Il raconte qu'il prenait plaisir à les troubler de ses objections et qu'il avait la générosité de leur fournir des argumens quand ils étaient embarrassés pour répondre. Ils le félicitaient sans doute quand ils le voyaient plongé dans la lecture de leurs livres saints; ils ne savaient pas qu'il ne les étudiait que pour les combattre, et qu'il préparait ainsi sous leurs yeux, et peut-être avec leur aide, sa grande réfutation du christianisme.

Ainsi la principale raison qu'il avait pour détester cette doctrine qui lui était imposée par le meurtrier de sa famille, c'est qu'elle représentait pour lui la servitude. L'autre, au contraire, lui semblait être la liberté. Il secouait le joug, il reprenait possession de lui-même, il croyait échapper à ses tyrans en reniant leur foi. Dès lors le christianisme se confondit pour lui avec le souvenir des plus tristes années de sa jeunesse, et il se rappela toujours qu'au milieu de ses humiliations et de ses misères le paganisme lui était apparu comme une consolation et une délivrance. C'est ce qui explique qu'il l'ait embrassé avec tant d'ardeur. Libanius raconte qu'il pleurait quand il entendait dire que les temples étaient renversés, les prêtres proscrits, les biens des dieux distribués à des eunuques ou à des courtisanes; il nous le montre heureux d'immoler des victimes sur ces autels délaissés « et qui avaient soif de sang.» Quelques amis étaient seuls confidens de ses croyances nouvelles et assistaient à ses sacrifices; cependant le bruit s'en était répandu au dehors, « parmi ceux qui cultivaient les muses et qui adoraient encore les dieux. » Ils venaient voir le jeune prince, s'entretenaient avec lui quand il était seul, et, séduits par sa piété et par sa sagesse, ils priaient les dieux de le garder pour le bonheur de l'empire. Ces communications discrètes, cet air de conspiration et de mystère, le charme du secret, l'attrait du péril, le plaisir de braver des maîtres ombrageux et de résister à leurs ordres, tout rattachait Julien au culte persécuté, et il attendait avec impatience, il appelait de tous ses vœux le jour où il pourrait le pratiquer en liberté et lui rendre les honneurs qu'il avait perdus.

Ce jour se fit attendre dix ans entiers. Pendant dix longues

années, pleines de terreurs et de tristesses, il lui fallut tromper le monde, mentir à sa conscience, pratiquer un culte qu'il détestait, et même, pour désarmer tout à fait les inquiétudes de Constance, entrer dans les ordres inférieurs de la hiérarchie sacerdotale et lire au peuple les livres sacrés dans les églises. Il est vraiment difficile de comprendre qu'un jeune homme si ardent, si convaincu ait été capable d'une si longue dissimulation. On la lui a quelquefois reprochée, ce qui me semble bien injuste, quand on sait sous quelle sévère tutelle il passait sa vie, et que, s'il avait ajouté au crime impardonnable d'être neveu de Constantin la faute de déserter le culte de sa famille, il était perdu. Il lui fallut donc dissimuler pour vivre, et si cette hypocrisie nous déplaît, n'oublions pas qu'il y était condamné sous peine de mort, et qu'il faut moins la reprocher au jeune prince qui s'y résigna qu'à ceux qui la lui rendaient nécessaire.

Devenu césar et chef de l'armée des Gaules, il ne fut pas beaucoup plus libre. L'empereur, même éloigné, continuait à peser sur lui. Il le surveillait toujours avec méfiance et s'empressa de rappeler son préfet Salluste, quand il s'aperçut qu'ils s'entendaient trop bien ensemble. Julien, qui le vit partir tristement, lui adressa une lettre que nous avons conservée et qui est un de ses meilleurs ouvrages. Sans qu'il se plaigne ouvertement de l'empereur, on y sent une secrète amertume; tout y fait soupçonner sa foi nouvelle, quoique rien ne la trahisse : on devine aisément que Salluste la partageait, qu'il était un de ces amis sûrs qui priaient avec lui le Roi-Soleil ou la Mère des dieux, et auxquels il confiait ses projets pour la restauration de l'ancien culte. La fin, pleine de tendresse et de gravité, nous attache à ce jeune prince, qui aimait si vivement ses amis, et qui, selon le mot d'Antonin, tout césar qu'il était, savait être homme avec eux. « Pour toi, lui dit-il, car il est temps que je t'adresse des paroles d'adieu, puisse la divinité propice te guider partout où doivent aller tes pas! que le dieu des hôtes te fasse accueil, que le dieu des amis te ménage partout la bienveillance! qu'il aplanisse la route par terre, et, si tu dois naviguer, qu'il abaisse les flots devant toi! Sois chéri, sois honoré de tous! que la joie accueille ton arrivée, que les regrets accompagnent ton départ! »

On éprouve beaucoup moins de plaisir à lire les panégyriques qu'il a composés vers la même époque pour l'empereur Constance et l'impératrice Eusébie. Ils sont pourtant, quand on les regarde de près, bien plus curieux que la consolation à Salluste. On y trouve sans doute des éloges fort hyperboliques et qui ne pouvaient pas être sincères; mais Julien a soin de nous prévenir qu'un des privilèges du genre, c'est qu'il y est permis de mentir. « Ce n'est pas

une honte pour l'orateur que de donner de fausses louanges à des gens qui n'en méritent aucune. On dit, au contraire, qu'il a tiré un bon parti de son art, quand sa parole a su grandir ce qui est petit, rapetisser ce qui est grand, et, pour tout dire en un mot, opposer à la nature des choses la force de son éloquence. » Nous voilà prévenus, et c'est notre faute si nous ajoutons quelque foi à ces hyperboles officielles. Laissons donc de côté tous ces mensonges pompeux, qui se trahissent par leur exagération même ; ce qui mérite de nous arrêter, ce qui est véritablement étrange et inattendu dans ces panégyriques, c'est la liberté avec laquelle Julien y touche à des sujets religieux et laisse voir ses opinions véritables, qu'il cachait ailleurs avec tant de soin. On ne peut l'accuser ici d'être un hypocrite ; aucune allusion n'y est faite aux doctrines chrétiennes, rien n'y révèle le prince qui fréquentait les églises et qui avait lu au peuple les livres saints. Il y est partout question de Platon et d'Homère, jamais de l'Évangile. Les sages de la Grèce tiennent la place que devraient occuper les docteurs de l'église ; c'est Platon seul que l'auteur nous cite, quand il veut prouver « que l'homme doit tendre à s'élever vers le ciel, d'où il descend ; » pour établir « qu'il vaut mieux pardonner une injure que de se venger, » il ne s'appuie que sur une maxime de Pittacus. Dans ce discours destiné à louer un prince chrétien, les vieux récits de la mythologie abondent, et non-seulement il les raconte avec plaisir, mais il les justifie. « Gardons-nous de croire, dit-il, ceux qui prétendent que ce sont des mensonges inventés par des ignorans ; » et, pour prouver qu'ils se trompent, il nous donne une explication de la légende d'Hercule qui la rend très morale et fort raisonnable. Vers la fin du second discours, il est amené à tracer ce qu'il regarde comme l'idéal d'un bon roi : le portrait est beau, mais c'est celui d'un prince païen. Son premier devoir est la piété, c'est-à-dire « le culte des dieux. » Pour se bien conduire, « il faut qu'il ait l'œil sur le roi des dieux dont un vrai prince doit être l'organe et le ministre. » S'il se règle sur ce modèle, ses sujets l'aimeront et appelleront toutes les prospérités sur lui. « Les dieux à leur tour devanceront leurs prières, et tout en lui accordant d'abord les dons du ciel, ils ne le priveront pas de ceux de la terre. Enfin, quand la fatalité l'aura fait succomber aux chances inévitables de la vie, ils le recevront dans leurs chœurs et dans leurs festins et répandront sa gloire parmi tous les mortels. » Ne dirait-on pas qu'il voulait tracer d'avance le programme de son règne ?

Ainsi ces discours officiels, destinés à être prononcés dans des cérémonies solennelles, devant les principaux officiers de l'empire, sont pleins de souvenirs et de sentimens païens. On a quelque peine à comprendre qu'un prince suspect comme Julien ait osé les

prononcer, et qu'un prince dévot comme Constance, qui mettait sa gloire à fermer les temples et à convertir ses sujets, ait pu les entendre ou les lire. Il faut évidemment que ce genre d'éloquence ait joui de privilèges particuliers : de même qu'il y était permis de mentir effrontément, on pouvait y employer cette phraséologie païenne sans danger. Elle était consacrée par des chefs-d'œuvre ; les rhéteurs s'en servaient depuis des siècles, et c'était comme une ancienne mode qu'on tolérait par habitude et par respect. Il n'en est pas moins étrange que, dans un moment où les deux cultes se disputaient encore les âmes, on ait permis à l'homme qui faisait profession d'être chrétien à l'église de rester païen à l'école. Julien pouvait donc à la rigueur, sans étonner les indifférens, sans même trop effaroucher les dévots, invoquer Jupiter (1) et trouver un sens très moral à la légende d'Hercule dans ses panégyriques ; mais l'empressement qu'il mit à user de la permission et la manière dont il en profita méritent d'être remarqués. On voit bien qu'il était heureux d'avoir quelque occasion d'exprimer ses sentiments véritables. La gêne dans laquelle il était forcé de vivre lui pesait, et il soulageait son cœur dans ces exercices oratoires où il pouvait au moins être plus libre. Aussi sa joie dut-elle être très vive quand il put jeter le masque et pratiquer sa religion au grand jour. C'était au moment où tout espoir de s'accommoder avec Constance était perdu et où il partait avec son armée pour aller le combattre. Il écrivit alors à son maître, Maxime d'Éphèse : « Nous adorons publiquement les dieux, et toute l'armée qui me suit est dévouée à leur culte. Nous leur sacrifions des bœufs pour les remercier de leurs bienfaits, et nous immolons en leur honneur de nombreuses hécatombes. Ces dieux m'ordonnent de tout maintenir, autant que possible, en parfaite sainteté. Je leur obéis, et de grand cœur. Ils me promettent de m'accorder de grands fruits de mes efforts, si je ne faiblis pas. » Il était alors, comme on le voit, plein d'enthousiasme et d'espoir ; mais l'avenir lui gardait beaucoup de mécomptes.

III.

Ce qui fait l'originalité de la tentative de Julien pour restaurer l'ancienne religion, c'est qu'étant à la fois un philosophe et un empereur, il avait deux moyens de lutter contre le christianisme. Comme philosophe, il pouvait l'attaquer par ses écrits, le réfuter, le confondre, essayer de le perdre dans l'opinion publique ; il pouvait prendre, comme empereur, toutes les mesures qui lui sem-

(1) Dans le panégyrique de l'impératrice Eusébie, on lit cette exclamation : « Par Jupiter, dieu des amis ! »

blaient les plus efficaces pour le détruire. Nous allons le suivre successivement dans ces deux genres de combat qu'il lui a livrés.

Il avait composé un grand ouvrage contre les chrétiens, qui ne nous est plus connu que par la réfutation qu'en a faite saint Cyrille. C'était une œuvre remarquable que Libanius préfère au travail de Porphyre sur le même sujet et dont saint Cyrille dit « qu'elle a ébranlé beaucoup de personnes et fait beaucoup de mal. » On trouve, dans ce qui en reste, une polémique vive, habile, quelquefois profonde, toujours nourrie par la connaissance des livres saints. En le forçant à les lire et à les méditer, on lui avait mis dans la main une arme qu'il a tournée contre eux. Il a fait durement payer aux évêques et aux prêtres chargés de l'instruire les longs ennuis que lui avait coûtés cette théologie dont on lui infligeait l'étude. Non-seulement il reproduit les anciens argumens de Celse, mais il semble qu'il ait prévu la plupart de ceux dont la critique se sert le plus volontiers aujourd'hui : ainsi il fait remarquer les traces de polythéisme que contient le récit de la création dans la Bible; il indique en passant que l'évangile de Jean ne ressemble pas aux trois autres; il affirme que le christianisme s'est formé d'emprunts maladroits faits aux Grecs et aux Juifs, « mais que, comme les sangsues, il a tiré le mauvais sang et laissé le bon. » Il devance les railleries de Voltaire, il est amusant et spirituel comme lui quand il analyse les récits des livres saints et qu'il en fait ressortir les contradictions et les bizarreries. « Dieu dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul, faisons-lui une aide à sa ressemblance. Cependant cette aide, non-seulement ne l'aide en rien, mais elle le trompe et devient pour tous les deux la cause de leur expulsion du paradis... Quant au serpent dialoguant avec Ève, de quelle langue dirons-nous qu'il se servit?.. Et la défense imposée par Dieu à l'homme et à la femme qu'il avait créés de faire la distinction du bien et du mal, n'est-ce pas le comble de l'absurdité? peut-il y avoir un être plus stupide que celui qui ne sait pas distinguer le mal du bien, pour fuir l'un et chercher l'autre? Dieu était donc l'ennemi du genre humain, puisqu'il lui refusait ce qui est le fond même de la raison, et le serpent en était le bienfaiteur. » Le seul inconvénient de ces railleries, c'est qu'on pouvait les retourner contre les légendes païennes, que Julien trouvait dignes de respect, qu'il essayait d'expliquer et de défendre. Il faut avouer que, quand on vient de se moquer de la tour de Babel, il est difficile de traiter sérieusement ce qu'Homère raconte des Aloades qui s'avisèrent de mettre trois montagnes l'une sur l'autre « afin d'escalader le ciel. » Mais c'est le propre de ces querelles théologiques que ceux qui s'y livrent avec plus d'ardeur que de prudence ne sont plus capables de voir chez eux les imperfections

qu'ils discernent chez les autres. Ils dirigent contre leurs adversaires des argumens dont on peut se servir contre eux-mêmes, de façon que les deux partis sortent également blessés de la lutte et qu'en réalité ce sont les incrédules qui en recueillent tous les fruits.

Julien ne croyait pas travailler pour les incrédules, il espérait bien ramener le monde aux anciens dieux ; mais il n'ignorait pas que, pour y réussir, un grand effort était à faire. La polémique chrétienne avait porté des coups terribles aux religions populaires, elle en avait montré d'une manière victorieuse les faiblesses et le ridicule, et il n'était plus possible de revenir tout à fait au polythéisme naïf d'autrefois. Aussi était-ce véritablement une religion nouvelle que Julien essaya de composer avec les débris de l'ancienne. Malgré son enthousiasme pour Homère, il comprit qu'on n'était plus au temps de la guerre de Troie, que la société nouvelle avait de nouveaux besoins religieux et qu'il fallait trouver quelque moyen de les satisfaire. Les religions de l'antiquité se composaient de pratiques qu'on était tenu d'accomplir rigoureusement et de légendes que chacun pouvait interpréter à sa façon ; elles n'avaient pas de dogmes et ne connaissaient pas d'orthodoxie. Le monde s'était fort bien accommodé pendant des siècles de ces croyances indéterminées, qui ne gênaient la liberté de personne ; mais, avec le temps, on était devenu plus difficile. De grands problèmes s'étaient posés à l'esprit d'une façon impérieuse, il fallait qu'ils fussent résolus, et l'on ne voulait plus se contenter d'une religion qui n'apprenait rien de la nature des dieux, de leur action sur le monde et des secrets de l'autre vie. Julien se chargea de combler ce vide avec la philosophie de Platon. Ce fut son premier travail de créer une doctrine religieuse, de donner ce qu'on pourrait appeler des dogmes à ces cultes qui n'en avaient pas. C'est ce qui est visible dans ce long discours « sur le Roi-Soleil » qu'il composa en trois nuits d'insomnie et qui est un de ses plus importans ouvrages.

Ce discours n'est pas facile à comprendre, et Julien y est souvent fort obscur. C'est une sorte d'improvisation où il ne s'est pas donné le temps de préciser ses idées. Il y traite d'ailleurs de questions métaphysiques et parle pour des gens nourris des mêmes opinions que lui, qui l'entendent à demi-mot. Heureusement pour nous, M. Naville a pris la peine de rendre clair ce que Julien s'était contenté d'ébaucher. Je n'ai donc rien de mieux à faire que d'analyser son travail, en lui laissant la parole le plus que je pourrai.

Le Dieu véritable de Julien, c'est le Soleil. Il est le principe de la vie pour toute la nature ; sur la terre il fait tout naître et grandir, il préside à tous les mouvemens des sphères et des corps célestes, il est le centre et le principe de l'harmonie incomparable des cieux ; « les planètes règlent leurs mouvemens sur les siens, et le ciel

entier est plein de dieux qui lui doivent leur naissance. » Mais ce soleil, auquel Julien adresse tous ses hommages, n'est pas tout à fait celui dont nos yeux suivent le cours, que nous voyons tous les jours se lever et disparaître. Cet astre matériel est seulement l'image et comme le reflet d'un autre soleil que nos yeux ne peuvent saisir et qui, dans une région supérieure, au-dessus de la portée de nos regards, « éclaire les races invisibles et divines des dieux intelligens. » Il faut un effort d'abstraction pour comprendre les idées de Julien sur ces mondes qui s'étagent hiérarchiquement les uns au-dessus des autres et nous mènent de la sphère que nous habitons à celle où résident l'idéal et l'absolu. Mais les explications de M. Naville vont nous rendre ce travail plus facile. « L'univers visible, nous dit-il, est l'image d'un monde supérieur qui est son modèle, et l'on peut d'après l'image se faire une idée du modèle. De l'univers visible enlevez la matière et toutes les imperfections qui résultent de la matière; augmentez au contraire par la pensée, élevez à l'absolu tous les élémens de perfection qu'il contient, et vous serez en chemin de vous faire une notion du monde supérieur. Là aussi, un principe central est le foyer d'où l'harmonie rayonne sur les principes subordonnés. Appelons-le, dit Julien, ce qui est au-dessus de l'intelligence, ou l'Idée des êtres, c'est-à-dire du Tout intelligible, ou l'Un, ou, selon l'usage de Platon, le Bien. De même que le soleil est entouré de l'armée des cieux et que les planètes dansent en chœur autour de lui, de même le Bien est entouré de principes intelligibles auxquels il distribue l'être, la beauté, la perfection, l'unité, en les enveloppant de l'éclat de sa puissance bienfaisante. Aux « dieux visibles » de l'univers correspondent les « dieux intelligibles » du monde supérieur. Ce monde supérieur est le monde absolu, la région des principes primitifs et des causes premières; l'univers visible en procède et en reproduit l'ordonnance, mais il n'en procède pas directement. Entre ces deux mondes, entre l'Un absolu et l'Un divisé, entre l'immatérialité absolue et la matière, entre ce qui est absolument immuable et ce qui change incessamment, entre ce qu'il y a de plus haut et ce qu'il y a de plus bas, la distance est trop grande pour que l'un puisse sortir de l'autre immédiatement. Il faut un intermédiaire. Entre le monde intelligible (νοητός) et le monde sensible se trouve le monde intelligent (νοερός). Le monde intelligent est une image du monde intelligible et sert à son tour de modèle au monde sensible, qui est ainsi l'image d'une image, la reproduction au second degré du modèle absolu. » M. Naville fait remarquer que la doctrine de Julien a la forme générale de la plupart des doctrines alexandrines; elle est trinitaire. Sa triade se compose de ces trois termes: le monde intelligible, le monde intelligent, le monde sensible ou visible. A cha-

cun d'eux correspond un soleil particulier, qui est le centre du système. Il y a donc trois soleils, répondant à ces trois mondes divers, et qui ont une importance et des attributions différentes. Celui du monde intelligible, c'est-à-dire le premier principe, l'Un, le Bien, est surtout pour Julien un objet de spéculations philosophiques, que sa pensée aime à entrevoir dans le lointain, mais qui ne se laisse guère aborder. Le soleil du monde sensible, celui que nous voyons et dont nous jouissons, est trop matériel pour être le dernier terme de ses adorations. C'est donc sur le Dieu central du monde intelligent qu'il concentre surtout ses hommages. Il l'appelle « le Roi-Soleil, » et le regarde comme une sorte d'intermédiaire par qui les perfections se transmettent du monde intelligible au monde sensible et qui communique à ce dernier les qualités qu'il a reçues lui-même du Bien absolu. M. Naville a raison de dire que, dans ces conceptions, Julien s'est inspiré d'abord de Platon, mais qu'il s'est aussi souvenu de la théologie chrétienne. « Il y a une parenté évidente entre le Roi-Soleil et ce Dieu secondaire, organe de la création, que les pères du IIe siècle avaient proclamé sous le nom de *Logos* et le concile de Nicée sous le nom de Fils, et les expressions dont Julien se sert pour définir sa nature rappellent quelquefois celles que les docteurs ecclésiastiques appliquent au deuxième terme de leur Trinité. Julien espérait peut-être substituer le Roi-Soleil au Verbe-Fils dans l'adoration du peuple. »

Je crois que cette analyse rapide suffit pour nous donner une idée de ce que Julien voulait faire. Il part ici du plus important des cultes populaires, celui du Soleil, qui avait peu à peu effacé tous les autres et dans lequel semblaient se concentrer en ce moment toutes les forces vives du paganisme. Par ses origines lointaines, ce culte se rattachait aux vieux mythes d'Apollon, le dieu national de la Grèce, mais il s'était rajeuni et renouvelé par l'introduction d'élémens orientaux. Au moment même où Julien écrivait, c'était une autre incarnation du « Soleil invincible, » le dieu persan Mithra, qui, grâce à ses associations secrètes et à ses mystères, attirait et passionnait la foule. A cette dévotion ardente, sur laquelle tout le système de Julien repose comme sur une base solide, il veut donner ce fond de théologie dogmatique qui lui manquait. Il prend à Platon ses spéculations les plus audacieuses et les plus séduisantes sur la hiérarchie des différens mondes, sur l'émanation, qui les fait sortir les uns des autres, sur le Beau absolu, sur les idées, etc., et il espère qu'en appuyant les croyances naïves du peuple sur les doctrines des philosophes, il leur donnera la force de tenir tête au christianisme. L'œuvre était grande assurément et tout à fait digne de cet esprit ingénieux et hardi, mais il n'était pas aisé d'y réussir. Quand on la regarde de près et qu'on la compare au

travail qu'accomplissait en même temps la théologie chrétienne, on distingue vite les imperfections qui en compromirent le succès.

D'abord on est très frappé de voir combien les raisonnemens de Julien sont subtils et obscurs. Il fallait, pour saisir son système et le suivre dans tous ses détails, un esprit rompu à la dialectique des écoles et familier avec les théories les plus délicates des platoniciens. Il s'en est bien aperçu lui-même et n'en paraît pas fort affligé. « Peut-être, dit-il, les idées que je viens d'exposer ne seront-elles pas comprises par tous les Grecs ; mais ne faut-il rien dire que de vulgaire et de commun? » On voit clairement ici à quel public il veut s'adresser, et qu'il écrit seulement « pour les heureux adeptes de la théurgie.» En le faisant, il était fidèle à l'esprit de la philosophie antique, qui ne se communiquait pas à tout le monde, qui choisissait et éprouvait ses disciples, qui avait un enseignement extérieur et superficiel pour la foule, un enseignement secret pour les privilégiés. Mais le christianisme n'acceptait pas ces distinctions aristocratiques. Il prêchait à tous le même évangile, et ce qui attirait surtout le peuple dans ses églises, c'est que tous les fidèles s'y sentaient unis dans la même foi et qu'on leur reconnaissait à tous un droit égal à la vérité. Julien avait tort de se consoler si aisément de n'être pas compris du vulgaire : il faut bien songer au vulgaire, quand c'est une religion et non pas une philosophie qu'on prétend fonder.

C'était donc pour lui un premier désavantage : en voici un second qui n'est pas moins grave. Toutes ces belles théories qu'il développe avec tant de plaisir ne sont après tout que les spéculations d'un esprit isolé, des idées philosophiques qu'on discute comme les autres et non des dogmes qui s'imposent à la foi. Julien prétendait pourtant en faire des dogmes véritables, et il leur en donne le nom dans un passage curieux où il les compare aux systèmes créés par les astronomes pour expliquer les cours des planètes. Ce sont ces systèmes qui lui paraissent n'être que des hypothèses, c'est-à-dire « des probabilités en harmonie avec les phénomènes ; » tandis qu'au contraire les théories de Platon, qu'on appelle quelquefois des hypothèses mystiques, sont pour lui des dogmes « attestés par les sages qui ont entendu la voix même des dieux ou des grands démons. » Nous saisissons ici, à ce qu'il me semble, la pensée véritable de Julien. Il sait bien qu'un dogme a besoin de s'appuyer sur une révélation, et c'est aussi sur une révélation qu'il fonde la certitude des siens. Il reconnaît qu'on ne parvient pas à découvrir la nature divine sans le secours des dieux, mais il croit fermement que les dieux se communiquent à ceux qui les cherchent, qu'ils se mettent en rapport avec eux par les rêves et l'extase, qu'ils font entendre leur voix secrète au cœur qui veut les connaître, en

sorte que les résultats auxquels arrivent les sages occupés à scruter les mystères de la nature divine peuvent être regardés comme dictés par les dieux eux-mêmes. On pourrait, je crois, comparer ce système à celui des théologiens protestans, quand ils soutiennent que les fidèles peuvent interpréter les livres sacrés par leur inspiration personnelle et que le Saint-Esprit leur communique les lumières nécessaires pour les comprendre. La seule différence, et par malheur elle est très grave, c'est qu'il n'y avait pas de livres sacrés chez les païens. Il était difficile d'attribuer beaucoup d'autorité aux poèmes d'Homère, et les philosophes s'accordaient trop mal ensemble pour qu'on pût tirer d'eux une doctrine commune (1). Le système de Julien manquait donc d'une base solide. Comme il était obligé de partir de légendes vagues ou de fantaisies philosophiques, tout y était livré aux caprices de l'interprétation individuelle. Ce qu'un sage avait trouvé ne s'imposait pas suffisamment aux autres, et chacun était obligé de reprendre le travail pour son compte. On voulait alors autre chose : les esprits fatigués d'erreurs cherchaient une doctrine fixe et sûre pour s'y reposer en paix, et Julien ne pouvait pas la leur donner.

Il était aussi très difficile que sa doctrine, qui se composait d'élémens très divers, formât un tout bien uni. C'était du reste l'inconvénient de toutes les restaurations qu'on essayait alors du vieux paganisme. Comme on prétendait relever les religions populaires par des interprétations philosophiques, il était nécessaire de mêler des spéculations très sérieuses avec des légendes ridicules, ce qui ne produit jamais un effet heureux; il fallait surtout trouver quelque moyen de passer du monothéisme des gens éclairés au polythéisme de la foule, et c'était là un problème encore plus embarrassant que tout le reste. Julien a rencontré devant lui les mêmes difficultés et il ne les a pas tout à fait résolues. On ne voit pas nettement s'il accorde aux mille divinités de la fable une existence réelle et une personnalité distincte. M. Naville fait remarquer que, lorsqu'il parle d'elles, sa pensée est souvent indécise, que tantôt il semble les regarder comme des forces de la nature ou de simples conceptions de l'esprit, tantôt il les représente comme des personnes animées qu'il croit voir et entendre, dont il invoque le secours, et « pour lesquelles il a les mêmes sentimens que pour des parens et de bons maîtres. » Je ne sais s'il s'est bien entendu lui-même sur ce point important, et je n'oserais pas dire avec autant d'assurance que M. Naville « que l'anthropomor-

(1) M. Naville a très bien montré que le système de Julien repose sur cette idée que les philosophies antiques aboutissent toutes aux mêmes résultats, et que cette idée n'est pas exacte.

phisme lui est tout à fait étranger. » Mais supposons que M. Naville ait raison, et que Julien parle par métaphore lorsqu'il nous raconte d'un ton si pénétré les apparitions d'Esculape et les voyages de Bacchus : s'il se rapprochait par là des philosophes, du même coup il s'éloignait du peuple. Il arrive donc que cette fusion qu'il a prétendu faire des idées philosophiques avec les religions populaires n'est qu'une vaine apparence, que les ignorans et les lettrés, qu'il réunit dans les mêmes temples, ne s'adressent pas en réalité aux mêmes dieux, que tandis que les uns les prient comme des êtres vivans, les autres ne les regardent que comme des allégories ou des symboles. Ce sont de ces malentendus qui finissent un jour ou l'autre par se découvrir et qui ruinent, en se découvrant, le système qui prétendait s'appuyer sur eux pour vivre.

C'étaient là de grands inconvéniens et qui ressortent davantage quand on compare la théologie de Julien à celle de l'église. Mais il ne semble pas les avoir aperçus. Il croyait fermement que cette façon d'interpréter les fables mythologiques par la philosophie de Platon donnerait naissance à un véritable enseignement religieux qu'on pourrait communiquer au peuple. C'est ce qui ne s'était encore jamais fait. On ne prêchait pas dans les temples, on n'y exposait aucune doctrine, on n'y faisait pas de leçons de morale. Ce furent les philosophes qui s'avisèrent les premiers d'une sorte de prédication populaire : après s'être contentés longtemps de développer leurs idées devant quelques disciples choisis, ils appelèrent la foule à les entendre. Devant elle, ils prononçaient de véritables sermons qui ont quelquefois amené des conversions éclatantes. La parole avait bien plus d'importance encore et produisait des effets plus merveilleux dans les églises chrétiennes, et il est naturel que Julien ait tenté de mettre cette force au service du culte qu'il restaurait. Saint Grégoire de Nazianze nous dit qu'il avait l'intention « d'établir dans toutes les villes des lectures et des explications des dogmes helléniques qui participeraient à la fois de la morale et de la théologie. » C'était une prédication véritable qu'il se proposait d'instituer; il voulait l'aller reprendre à la philosophie pour la rendre à la religion, et la transporter des écoles dans les temples. Il n'est pas douteux que ce projet n'ait été réalisé : nous savons qu'un rhéteur célèbre, Acacius, prononça un jour un sermon sur Esculape dans un temple qui avait été pillé par les chrétiens et qu'on venait de rouvrir. « Votre discours, lui écrivait Libanius, son ami, est d'un bout à l'autre comme le miel des muses, brillant par son élégance, persuasif par ses raisonnemens, accomplissant tout ce qu'il se propose. Tantôt, en effet, vous prouvez la puissance du dieu par les inscriptions que des convalescens lui ont consacrées, tantôt vous décrivez tragiquement la

guerre des *athées* contre le temple, la ruine, l'incendie, les autels insultés, les supplians punis et n'osant plus demander la guérison de leurs maux. Vous forcez la conviction par vos argumens, vous charmez par votre style, et la longueur même du discours est une beauté de plus, car elle répond à la gravité des circonstances. » Cette prédication devait se proposer d'enseigner au peuple la nature vraie des dieux, le sens caché des mythes et les leçons morales qu'on en peut tirer. Il est probable aussi que la vie future y tenait une grande place, comme dans celle des chrétiens : Julien en était fort préoccupé, et c'est par des pensées d'immortalité que se termine son discours sur le Roi-Soleil et celui sur la Mère des dieux. Quand on le ramena mortellement blessé dans sa tente, son dernier souci fut pour un de ses officiers, Anatolius, qu'il aimait tendrement et qui venait de périr dans la mêlée. Julien s'étant enquis de son sort, on lui répondit « qu'il avait été heureux, *beatum fuisse;* » il comprit qu'on voulait lui dire qu'il n'était plus et oublia son propre sort pour gémir sur celui de son ami; puis, comme il voyait que tout le monde pleurait autour de lui, il blâma cette faiblesse, « disant qu'il n'était pas convenable de pleurer un prince qui était près de monter au ciel (1). » Il est donc mort avec la certitude absolue qu'il allait recevoir dans une autre vie la récompense de ses travaux, et que les dieux qu'il avait servis et honorés lui réservaient « un séjour éternel dans leur sein. » Nous sommes loin, comme on voit, des espérances timides que Platon exprime à la fin du *Phédon*. Aussi n'est-ce pas sur la doctrine des philosophes que Julien prétend s'appuyer pour être sûr que tout ne périt pas avec la vie. « Les hommes, dit-il, sont réduits sur ce sujet à des conjectures; mais les dieux en ont une connaissance complète, » et ce sont les dieux, qui, en se communiquant à lui, lui ont révélé la vérité.

Un enseignement religieux suppose un clergé instruit et capable de le donner; or il n'existait pas de clergé véritable, au sens où l'entend le christianisme, dans les religions antiques. Les prêtres y étaient en général des magistrats ordinaires, nommés comme les autres, et l'on n'exigeait d'eux, pour leur confier ces graves fonctions, ni éducation préalable ni dispositions particulières. Cette façon de recruter les sacerdoces de citoyens qui restaient citoyens et ne prenaient pas un esprit différent avec leurs fonctions nouvelles, avait eu certainement quelques avantages : les anciennes religions lui doivent de n'être jamais devenues des théocraties étroites et

(1) Le fameux mot qu'on lui prête à ses derniers moments : « Galiléen, tu as vaincu ! » se trouve pour la première fois dans Théodoret, qui écrivait près d'un siècle après les évènemens qu'il raconte. Il est contraire à tout ce que nous dit Ammien Marcellin, qui fut témoin de la mort de Julien, et n'a aucune authenticité.

intolérantes, et d'avoir évité ces conflits fâcheux entre l'église et l'état qui ont affaibli et déchiré de puissans royaumes; mais elle avait aussi de grands inconvéniens dont on s'aperçut quand on eut à lutter contre le christianisme. Un clergé mondain, politique, indifférent n'était pas une défense suffisante pour ces cultes menacés. Aussi la pensée vint-elle aux empereurs, surtout à Julien, d'en changer le caractère. Le premier de tous, il prit au sérieux ce titre de grand pontife que ses prédécesseurs portaient depuis Auguste et qu'ils ne regardaient que comme une décoration de leur pouvoir. Il sembla à Julien que cette dignité lui créait des devoirs sévères, et il nous dit « qu'il priait les dieux de le rendre digne de les bien remplir. » Il voulut d'abord établir entre tous ces sacerdoces divers et isolés une sorte de hiérarchie. Les grands prêtres des provinces, qui présidaient au culte des empereurs divinisés, furent chargés de surveiller les autres. Ils eurent le droit de les destituer « s'ils ne donnaient pas, avec leurs femmes, leurs enfans et leurs serviteurs, l'exemple du respect envers les dieux. » Il prit l'habitude de les choisir non plus comme autrefois parmi les citoyens riches, importans, magnifiques, dont la fortune pouvait suffire à des jeux coûteux, mais parmi les philosophes, les sages, les gens éprouvés par leur fermeté, leur constance, dans les dernières luttes du paganisme. Dans des lettres qui sont de véritables encycliques, il leur recommande de vivre honnêtement, de fuir les théâtres, de ne pas fréquenter les comédiens, d'éviter les mauvaises lectures, de prier souvent les dieux; il veut qu'ils ne négligent aucune vertu, surtout la charité, dont le christianisme a tiré tant d'honneur et de profit. « Il est arrivé, dit Julien, que l'indifférence de nos prêtres pour les indigens a suggéré aux impies galiléens la pensée de pratiquer la bienfaisance, et ils ont consolidé leur œuvre perverse en se couvrant de ces dehors vertueux. » Ce qui a propagé si vite leur doctrine, « c'est l'humanité envers les étrangers, le soin d'inhumer honorablement les morts, la sainteté apparente de la vie. » Il faut faire comme eux, s'occuper des pauvres, des malheureux, des malades. « Il serait honteux, quand les juifs n'ont pas un mendiant, quand les impies galiléens nourrissent les nôtres avec les leurs, que ceux de notre culte fussent dépourvus des secours que nous leur devons. »

Cette religion ainsi modifiée, avec un clergé bien organisé et surveillé sévèrement, un enseignement moral et des dogmes, des hospices dépendant des temples et tout un système de secours charitables dans la main des prêtres, était en réalité une religion nouvelle. Julien le comprit, puisqu'il éprouva le besoin de lui donner un nouveau nom. Nous avons vu qu'il l'appela l'*hellénisme*. C'est l'hellénisme qui allait prendre la place du paganisme vieilli et essayer à son tour de soutenir l'assaut victorieux de l'église.

IV.

Voilà de quelle manière Julien essaya de réformer et de rajeunir le culte des anciens dieux. C'est assurément la partie la plus curieuse et la plus intéressante de son œuvre. Mais ce philosophe et ce théologien se trouvait être aussi le maître du monde. En sa qualité d'empereur, il avait à régler la situation des deux religions qui se partageaient l'empire ; il pouvait mettre son pouvoir souverain au service de celle qu'il voulait rétablir, et employer, pour ruiner l'autre, toutes les forces dont il disposait. Peut-on lui reprocher d'avoir tenté de le faire? A-t-il été véritablement un persécuteur, comme l'ont prétendu les chrétiens, ou mérite-t-il les éloges que les ennemis du christianisme ont accordés à sa sagesse et à sa modération? C'est ce qu'a voulu savoir M. F. Rode, c'est ce qu'il cherche à nous apprendre dans un mémoire solide, impartial, où il dégage la vérité de toutes les exagérations des partis. Sans rentrer dans la discussion qu'il a faite des textes contraires, je me contenterai de résumer ici les résultats de son travail.

Julien a toujours prétendu être un prince tolérant. Au moment même où il rouvrait les temples, il annonçait par des édits solennels qu'il n'entendait gêner en rien les autres cultes. « J'ai résolu, disait-il, d'user de douceur et d'humanité envers tous les galiléens ; je défends qu'on ait recours à aucune violence et que personne soit traîné dans un temple ou forcé à commettre aucune autre action contraire à sa volonté. » Loin de paraître courir après les conversions forcées et de vouloir grossir le nombre des païens par des abjurations rapides, il annonçait fièrement que les nouveaux convertis ne seraient admis aux cérémonies sacrées « qu'après avoir lavé leur âme par des supplications aux dieux et leur corps par des ablutions légales. » Il persista jusqu'à la fin dans ces principes, et il écrivait encore vers les derniers temps de sa vie : « C'est par la raison qu'il faut convaincre et instruire les hommes, non par les coups, les outrages et les supplices. J'engage donc encore et toujours ceux qui ont le zèle de la vraie religion à ne faire aucun tort à la secte des galiléens, à ne se permettre contre eux ni voies de fait ni violences. Il faut avoir plus de pitié que de haine envers des gens assez malheureux pour se tromper dans des choses si importantes. »

Ce sont là de belles paroles, et je conçois que Voltaire les ait plusieurs fois citées avec admiration. Par malheur, à côté de celles-là, il y en a d'autres où les chrétiens sont traités avec le dernier mépris. Une tolérance qui s'exprime d'une manière si insultante cause

quelque inquiétude, et l'on ne peut s'empêcher de craindre qu'un homme si violent, si emporté, ne reste pas toujours maître de lui. Ces gens envers lesquels il promet de se montrer juste et modéré, il ne peut prononcer leur nom sans les outrager cruellement ; il les appelle des insensés, des impies, des athées, des fous furieux, « la lèpre de la société humaine. » Quand il est amené à les menacer ou à les punir, il y joint toujours quelque amère raillerie où éclate sa haine. S'il les dépouille de leurs biens, il déclare que « c'est pour leur rendre le chemin du ciel plus facile ; » s'il refuse de châtier les magistrats qui les maltraitent, il leur rappelle « que leurs livres les exhortent à supporter leurs maux avec patience. » Ce sont là des sarcasmes de théologien enragé, ce n'est pas le ton d'un juge et d'un prince. Il abondait trop dans sa propre opinion, il se croyait trop sûr de la vérité de sa doctrine pour ne pas mettre hors du bon sens et de la raison tous ceux qui ne pensaient pas comme lui. C'est un grand danger de trop mépriser ses adversaires. Il est rare que des gens qui considèrent ceux qui ne partagent pas leurs sentimens comme des fous et des malades n'arrivent pas à croire que l'humanité commande de leur faire un peu de violence pour leur rendre la santé. On voit bien que cette pensée a traversé un moment l'esprit de Julien : « Peut-être serait-il plus convenable, dit-il dans une de ses lettres, de guérir les galiléens malgré eux, comme on fait pour les frénétiques. » Il est vrai qu'il s'empresse d'ajouter « qu'il leur accorde la liberté de rester malades ; » mais il est bien possible que plus tard, s'il avait vu sa tolérance impuissante et ses ennemis lui tenir tête, il fût revenu à sa première idée et qu'il se fût dit que, puisqu'ils refusaient obstinément tous les remèdes, il fallait bien essayer de « les guérir malgré eux. » C'est le prétexte dont se couvrent toutes les persécutions.

N'oublions pas d'ailleurs que Julien a promis d'être tolérant, mais non pas d'être impartial. Il ne traînera personne dans les temples, il ne forcera pas les chrétiens à sacrifier aux dieux, comme faisaient ses prédécesseurs ; voilà tout. Jamais il ne s'est engagé à traiter tous les cultes de la même façon et à leur accorder une faveur égale. La religion qu'il pratique est celle de l'État, il est bien juste qu'elle soit la préférée. Sa partialité pour elle est visible et lui paraît toute naturelle. Les mêmes actions changent pour lui de caractère, suivant le culte qu'on professe. Les païens qui n'ont pas voulu renier leur foi sont des martyrs ; les chrétiens qui refusent d'abjurer sont des impies. S'ils résistent avec courage aux sollicitations de l'empereur, il les maltraite et les accuse de lui manquer de respect. Tandis qu'il défend aux évêques de faire des prosélytes, il cherche par tous les moyens à propager sa doctrine ; il attire à elle tous les ambitieux par l'appât des dignités publi-

ques. « Je ne veux, dit-il, ni massacrer les galiléens, ni permettre qu'on les maltraite : je dis seulement qu'il faut leur préférer les hommes qui respectent les dieux, et cela en toute rencontre. » C'était annoncer que les dignités publiques leur étaient absolument réservées, et je ne doute pas que, s'il eût vécu, il n'eût plus laissé aucun chrétien dans l'administration civile et militaire de l'empire. Les mêmes procédés furent employés sans plus de scrupule pour ramener à l'ancien culte des populations entières. Dans ce vaste empire, qui se composait d'une agglomération d'anciens états libres, les villes voisines étaient souvent rivales. Elles voulaient dominer l'une sur l'autre, ou se disputaient avec acharnement quelques lambeaux de territoire. C'était une occasion pour l'empereur de se les attacher en prenant parti pour l'une ou pour l'autre. M. Rode a montré, par l'histoire de Nisibe et de Gaza, que Julien faisait profession de se déclarer toujours pour celles qui partageaient sa foi. « Si l'on honore les dieux, disait-il, il faut honorer aussi les hommes et les villes qui les respectent. » C'est un principe qui peut mener loin. Quand Pessinonte, célèbre par son temple de Cybèle, s'adresse à lui pour obtenir une faveur, Julien laisse entendre à quel prix il l'accordera. « Je suis disposé, dit-il, à venir en aide à Pessinonte, à la condition qu'on se rendra propice la Mère des dieux. Faites donc comprendre aux habitans que, s'ils désirent quelque chose de moi, ils doivent tous ensemble s'agenouiller devant la déesse. » Voilà qui est clair : Julien connaissait les hommes, il savait qu'on en trouve toujours qui sont décidés à sacrifier leur foi à leur fortune; mais il ne pouvait pas ignorer non plus qu'il ne faut guère compter sur ces recrues que l'intérêt ou l'ambition amènent aux religions qui triomphent, et que ce sont des conquêtes dont elles ne tirent pas beaucoup plus de profit que d'honneur.

Ses projets en général étaient fort habilement conçus, mais ils n'eurent pas tout le succès qu'il en attendait. Il avait pris, dès son arrivée à Constantinople, une mesure généreuse et qui devait bien disposer l'opinion pour lui. Il rappela tous ceux que Constance avait exilés pour des motifs religieux et rendit les biens qu'il avait confisqués. Parmi ces exilés, il y en avait de toutes les sectes chrétiennes; mais, comme Constance était arien, c'était principalement sur les catholiques qu'il avait frappé. On vit donc revenir dans leur pays un grand nombre d'évêques victimes des tracasseries du régime précédent, et, parmi eux, l'invincible Athanase. Julien était très fier de cet acte de clémence dont ses amis durent lui faire beaucoup de complimens. Il en parle souvent dans ses lettres et se plaint avec amertume que les chrétiens ne lui en aient pas témoigné plus de reconnaissance. C'est que les chrétiens, comme tout le

monde, s'étaient bien vite aperçus que le bienfait de Julien cachait un piège et qu'en ayant l'air de les servir, il travaillait contre eux. S'il avait fait revenir les proscrits, c'était uniquement dans la pensée que leur retour ranimerait les querelles théologiques. « Il savait, nous dit Ammien Marcellin, que les chrétiens étaient pires que des bêtes féroces, quand ils disputaient entre eux, » et il comptait qu'affaiblis par leurs luttes intérieures, ils lui opposeraient moins de résistance. C'était sa tactique de diviser ses ennemis pour les vaincre. En même temps qu'il essayait d'exciter les diverses sectes les unes contre les autres, dans les mêmes églises il voulait séparer les fidèles de leurs chefs. Toutes les fois qu'il se produisait dans une ville chrétienne quelque émotion populaire, il affectait d'en rejeter la faute sur le clergé. Les coupables, pour lui, c'étaient toujours les prêtres, « qui ne pouvaient se consoler qu'on leur eût ôté le pouvoir de nuire. » Un jour l'évêque de Bostra et ses clercs, qu'il accusait d'avoir fomenté quelque révolte, lui adressèrent une lettre dans laquelle on lisait ces mots : « Quoique les chrétiens soient chez nous en nombre égal à celui des Hellènes, nos exhortations les ont empêchés de commettre le plus léger excès. » Julien s'empressa de renvoyer la lettre aux habitans avec un commentaire perfide, où il dénaturait les intentions de l'évêque. « Vous voyez, leur disait-il, que ce n'est pas à votre bon vouloir qu'il attribue votre modération ; il dit que c'est malgré vous que vous êtes restés tranquilles et que vous n'avez été contenus que par ses exhortations. Chassez-le donc de votre ville sans hésiter comme étant votre accusateur. » La mauvaise foi de Julien est ici manifeste. Il est pourtant probable que ses excitations furent écoutées, puisque Libanius nous apprend que de graves désordres, dus à des motifs religieux, troublèrent alors la tranquillité de Bostra.

Il avait d'autres moyens encore d'atteindre les chrétiens et de leur nuire. Le décret qui rendait à leurs anciens possesseurs tous les biens confisqués sous prétexte de religion s'appliquait à tout le monde, et les païens devaient en profiter comme les autres. Sous les derniers règnes, un grand nombre de temples avaient été dépouillés de leurs richesses ; on avait pris les terres qui leur appartenaient, et souvent on s'était approprié sans façon le temple lui-même pour le faire servir à des usages profanes. Julien ordonna que tout serait restitué. C'était une loi juste, mais dont l'exécution présentait beaucoup de dangers. Comme les faits remontaient quelquefois assez haut et qu'il n'était pas facile, après un long temps, de retrouver les vrais coupables, la porte était ouverte à toutes les délations ; on pouvait toujours perdre un ennemi en l'accusant d'avoir pris sa part des biens sacrés. Les lettres de Libanius prouvent que beaucoup d'excès furent commis à cette occasion,

qu'on envahit de riches maisons chrétiennes sous prétexte d'y aller chercher le trésor des temples qui ne s'y trouvait pas et qu'on les mit au pillage. « Prenez garde, disait le sage rhéteur à ses amis, de mériter vous-même le reproche que vous adressez aux autres. Les dieux ne ressemblent pas à de cruels usuriers : si on leur restitue ce qui leur appartient, ils ne réclament pas davantage. » Mais ces conseils de modération n'avaient alors aucune chance d'être écoutés. Partout les esprits étaient émus, les haines ravivées. Dans les villes qui se partageaient entre les deux religions, la population païenne, qui se sentait soutenue, se jeta sur les chrétiens. Les gens qu'on accusait de s'être signalés par leur zèle contre l'ancien culte furent poursuivis, battus, jetés en prison, quelquefois déchirés par la foule. Les écrivains ecclésiastiques ont raconté longuement toutes ces vengeances, et M. Rode pense qu'en général ils ont dit la vérité. Julien lui-même se plaint qu'en certains endroits on soit allé trop loin. « Le zèle de mes amis, dit-il, s'est déchaîné sur les impies plus que ne le souhaitait ma volonté. » Sur un mot imprudent qu'on rapporta de l'évêque Georges, la populace d'Alexandrie, la plus indisciplinée de toutes celles qui peuplaient les grandes villes de l'empire, massacra l'évêque et deux de ses amis. Julien blâma cette exécution, mais il n'osa pas la punir. Il écrivit une lettre fort singulière aux Alexandrins, dans laquelle il déclarait qu'après tout Georges méritait son sort, que l'indignation du peuple était naturelle, et que, « comme il ne voulait pas guérir un mal violent par un remède plus violent encore, » il se contentait de leur envoyer quelques reproches et quelques conseils. Les chrétiens ne s'en seraient pas tirés à si bon compte. Le sang a donc coulé sous le règne de ce prince qui faisait profession d'être tolérant; tout ce qu'on peut dire pour le défendre, c'est qu'il n'a pas coulé par son ordre. Il est coupable sans doute de n'avoir pas assez fait pour prévenir ou pour venger ces violences, mais au moins est-il sûr qu'il ne les avait pas commandées.

Ce qui lui appartient tout à fait, ce qui est véritablement son œuvre, c'est le fameux édit par lequel il défendait aux rhéteurs aux grammairiens et aux sophistes chrétiens d'enseigner dans les écoles. Il est aisé de voir quels motifs le décidèrent à prendre cette mesure grave. C'était l'éducation qui l'avait ramené au paganisme, et il comptait bien qu'elle aurait sur les autres la même influence que sur lui. « Le chrétien, disait-il, qui touche aux sciences des Grecs, n'eût-il qu'une lueur de bon naturel, sent aussitôt du dégoût pour ses doctrines impies. » L'admiration qu'il éprouvait pour Homère et pour Platon lui faisait croire qu'on ne pouvait pas les lire sans partager les croyances qui les avaient si bien inspirés. Mais pour que cet enseignement produisît tout son effet, il ne fal-

lait pas qu'on pût le dénaturer. Le rhéteur ou le sophiste devenu chrétien était forcé d'opposer une autre doctrine à celle des philosophes qu'il faisait lire à ses élèves, de donner un sens nouveau aux légendes racontées par les poètes et d'affaiblir par des explications ou des réserves l'impression de ces beaux récits. C'est ce que Julien ne voulait à aucun prix permettre; c'est ce qui lui donna la pensée d'interdire à tous ceux qui avaient quitté l'ancienne religion de la Grèce de lire les poètes ou les philosophes grecs devant la jeunesse. L'édit dans lequel il le leur défendait, et que nous avons conservé, est plein d'une bienveillance hypocrite pour eux qui n'est au fond qu'une cruelle ironie. Il a l'air vraiment de prendre leurs intérêts; il déclare qu'il veut leur rendre un grand service et mettre enfin d'accord leurs sentimens et leurs paroles. Est-il convenable que des gens qui font profession de former leurs élèves non-seulement à l'éloquence, mais à la morale, soient forcés d'expliquer devant eux des auteurs dont ils ne partagent pas les croyances et qu'ils accusent d'impiété? « Jusqu'ici, dit-il, on avait beaucoup de raisons pour ne pas fréquenter les temples, et la crainte suspendue de toutes parts sur les têtes faisait excuser ceux qui cachaient les opinions les plus vraies au sujet des dieux. Mais puisque les dieux nous ont rendu la liberté, il est absurde d'enseigner aux hommes ce qu'on ne croit pas bon. » La tolérance doit amener avec elle la sincérité. Chacun étant libre dans ses opinions, personne ne doit plus agir ou parler contre ses croyances. Si les professeurs pensent que les grands écrivains de la Grèce se sont trompés, ils doivent cesser d'interpréter leurs ouvrages; « autrement, puisqu'ils vivent des écrits de ces auteurs et qu'ils en tirent leurs honoraires, il faut avouer qu'ils font preuve de la plus sordide avarice et qu'ils sont prêts à tout endurer pour quelques drachmes. » Ils ont donc le choix ou de ne pas enseigner ce qu'ils croient dangereux, ou, s'ils veulent continuer leurs leçons, de commencer par se convaincre eux-mêmes qu'Hésiode et Homère, qu'ils sont chargés de faire admirer aux autres, ont dit la vérité. La conclusion de tout ce raisonnement, c'est qu'il faut qu'ils reviennent à l'ancienne religion « ou qu'ils aillent dans les églises des galiléens interpréter Mathieu et Luc. »

Cet édit, qui déplut aux païens modérés, souleva une colère violente chez les chrétiens. Ils en furent même plus irrités que de beaucoup d'autres mesures qui auraient dû, à ce qu'il semble, leur être plus désagréables. Il ne s'agissait après tout que de ces écoles où ils savaient bien que le paganisme régnait en maître, et l'on éprouve quelque surprise de les trouver si attachés à un enseignement hostile à leurs croyances. Nous avons vu de nos jours des docteurs rigoureux effrayer les âmes timides du danger que pré-

sente la lecture des auteurs païens pour les jeunes gens et demander qu'on les bannisse de nos collèges. L'édit de Julien leur donnait satisfaction, et il est probable que, loin de s'en plaindre, ils auraient été fort contens qu'on forçât les maîtres chrétiens de renoncer aux chefs-d'œuvre antiques et « d'interpréter Mathieu et Luc. » Mais on pensait autrement au IVe siècle. Quoique le christianisme fût encore dans la ferveur de sa jeunesse, l'église n'avait pas ces scrupules exagérés. Autant que la société païenne, elle tenait à l'éducation, et elle ne croyait pas qu'on pût élever quelqu'un, lui apprendre à penser et à parler sans lui faire lire ces grands écrivains qui étaient les maîtres de la parole et de la pensée. On ne renonçait pas à les étudier et à les admirer en devenant chrétien. Ils étaient le bien commun de toute la race grecque, et quand Julien voulait en faire le monopole d'un seul culte, saint Grégoire répondait fièrement à cette insolente prétention : « N'y a-t-il donc d'autre Hellene que toi? » Cette insistance nous prouve que l'église, surtout en Orient, entrait dans une phase nouvelle. Le temps des luttes ardentes avec la société païenne allait finir. Il n'était plus question de combattre le vieux paganisme, qui était vaincu; il fallait prendre sa place, et l'on sentait bien qu'on ne pouvait pas le remplacer sans faire un peu comme lui. Depuis qu'il était moins à craindre, on s'apercevait que tout n'était pas à répudier dans son héritage. On devient vite conservateur quand on est le maître. Au lieu de se donner la peine de créer de toutes pièces une société nouvelle, on trouvait plus sûr de ne pas détruire ce qui pouvait se garder du passé. Il s'agissait seulement d'accommoder ce qu'on gardait avec l'esprit du christianisme, ce qui ne paraissait pas impossible. Il y avait déjà des sophistes chrétiens, Prohærese à Athènes, Victorinus à Rome; on allait avoir des poètes qui essaieraient d'appliquer les procédés de l'art antique à des sujets tirés de l'Évangile et de la Bible. On peut donc dire que, dès ce moment, commençait à se faire cette union de la sagesse grecque et de la doctrine chrétienne, ce mélange d'idées anciennes et nouvelles sur lequel repose la civilisation moderne. Il semble qu'on avait, autour de Julien, le sentiment confus que ce mélange achèverait de perdre l'ancienne religion en la rendant inutile. Aussi prétendait-il l'empêcher en chassant les maîtres chrétiens des écoles. Plus ses ennemis souhaitaient conserver, pour leurs rhéteurs ou leurs sophistes, le droit de lire et d'expliquer Homère ou Platon, plus il tenait à les en priver. Il croyait assurer par là le succès définitif de son entreprise. Les autres mesures qu'il avait prises contre les chrétiens leur nuisaient dans le présent, celle-là leur enlevait l'avenir. Ou bien leurs enfans continueraient à suivre les écoles de rhétorique et de philosophie redevenues tout à fait païennes, et ils ne

pouvaient manquer de se laisser séduire à cet enseignement qui les ramènerait à l'ancienne foi; ou ils cesseraient de les fréquenter, et, après quelque temps, privés de cette éducation salutaire qui fait l'homme, ils perdraient peu à peu les belles qualités de l'esprit grec et deviendraient des barbares. De cette façon, la secte achèverait de s'éteindre dans l'ignorance et l'obscurité.

V.

Ces espérances, on le sait, furent tout à fait trompées. De toutes les entreprises dirigées contre le christianisme, aucune n'a été mieux conçue et plus habilement conduite que celle de Julien; aucune n'a produit de plus médiocres résultats. Une des principales raisons de cet éclatant insuccès, c'est qu'il trouva moyen de s'aliéner les deux cultes, et qu'en réalité il ne contenta personne. On est d'abord tenté de croire que les partisans des anciens dieux ont dû applaudir de tout leur cœur à la restauration de l'ancien culte et qu'ils faisaient tous des vœux pour le prince qui leur rendait leurs temples et leurs cérémonies. Il n'en est rien pourtant, et l'on s'aperçoit vite qu'il rencontra, parmi les gens même de son parti, des résistances obstinées dont il dut être fort chagrin. Beaucoup d'entre eux n'avaient pas d'autre raison de rester païens que leur goût pour une certaine facilité de mœurs que le paganisme tolérait. C'étaient des gens du monde dont l'honnêteté n'était pas très austère, qui aimaient le plaisir et n'y trouvaient pas de crime, qui attachaient plus de prix à la vie présente qu'à cette immortalité problématique qui suit l'existence et regardaient plus volontiers la terre que le ciel. Julien voulait en faire à toute force des mystiques et des dévots. Ils ne s'y résignèrent pas, et tous ses efforts vinrent se briser contre le scepticisme léger de ces personnes d'esprit qui ne voulaient pas plus être traînées au temple qu'à l'église. Des raisons semblables éloignèrent de lui la populace des grandes villes, amoureuse des jeux et des fêtes. Parmi ces habitans d'Antioche, qui chansonnaient si gaîment l'empereur, qui se moquaient de son petit manteau et de sa barbe de bouc, les chrétiens étaient nombreux sans doute; mais il y avait des païens aussi, puisque Libanius nous apprend qu'on a proféré ces insultes dans le désordre d'une cérémonie sacrée. On lui en voulait surtout de négliger les jeux publics et de n'avoir pas l'air de s'y plaire. On ne le voyait presque jamais à l'hippodrome, ou, s'il y paraissait un instant, il y portait une figure ennuyée, et, après quelques courses, s'empressait d'en sortir. Les mimes ne le retenaient pas plus longtemps, et il se gardait bien de passer ses journées, comme faisaient ses prédécesseurs, « à regarder danser des femmes sans honte ou des garçons beaux comme des

femmes. » Ce sont des crimes que nous pardonnerions aujourd'hui très volontiers, mais on les trouvait alors irrémissibles. Souvenons-nous qu'une des raisons qui avaient irrité le plus la populace païenne contre les premiers chrétiens, c'est qu'on ne les voyait jamais au théâtre, et qu'en évitant d'y paraître ils avaient l'air de le condamner. Julien prenait plaisir à vivre autrement que le peuple, et il s'en faisait gloire. « Nous sommes ici, disait-il aux gens d'Antioche, sept étrangers, sept intrus. Joignez-y l'un de vos concitoyens cher à Mercure et à moi-même, habile artisan de paroles (Libanius). Séparés de tout commerce, nous ne suivons qu'une seule route, celle qui mène au temple des dieux. Jamais de théâtre, le spectacle nous paraissant la plus honteuse des occupations, l'emploi le plus blâmable de la vie. » C'est la conduite d'un sage, mais le peuple en était choqué et le laissait voir. Quand on veut agir sur la foule, il ne faut pas trop vivre en dehors d'elle. Un homme qui est trop étranger à ses goûts et qui méprise trop ses plaisirs ne la comprend pas et n'a guère de chance d'en être compris. Julien s'enfermait trop volontiers avec les sept ou huit personnes qui partageaient tous ses sentimens, il ne tenait pas assez de compte de l'opinion du reste. C'est une grande maladresse pour un prince qui attaquait le christianisme de n'avoir pas mis d'abord tous les païens de son côté.

Réussit-il au moins à gagner beaucoup de chrétiens? C'est ce qu'il n'est pas aisé de savoir, les historiens de l'église étant plutôt occupés à nous faire connaître ceux qui résistèrent avec courage que ceux qui eurent la faiblesse de céder. On ne peut guère douter que les indifférens et les ambitieux, qui sont toujours prêts à sacrifier leurs convictions à leurs intérêts, les parfaits fonctionnaires qui font profession de suivre en tout les préférences du maître, ne se soient décidés vite pour la religion de l'empereur. De ceux-là il y en a toujours assez dans un vaste empire, où le prince dispose d'un grand nombre de places, pour que Julien ait pu avoir quelque illusion, au début de son règne, sur le succès de son entreprise. On vit donc alors tout ce peuple de flatteurs qui avait docilement suivi Constantin, quand il quitta le paganisme, se retourner vers les anciens dieux avec la même unanimité. Quelques années plus tard, un évêque, dans un sermon contre l'ambition et l'avarice, rappelle que ces vices ont toujours fait les apostats, qu'ils ont été cause que beaucoup ont changé de religion comme d'habit, et il en donne pour exemple les faits dont on venait d'être témoin. « Quand un empereur, dit-il, déposant le masque dont il s'était couvert, sacrifia ouvertement aux dieux et poussa les autres à le faire par l'appât des récompenses, combien ne quittèrent pas l'église pour aller dans les temples! combien furent séduits par les avantages

qu'on leur offrait et mordirent à l'hameçon de l'impie ! » Le païen Themistius, en d'autres termes, parle comme l'évêque et flétrit avec autant de force cette honteuse versatilité : « Misérables jouets des caprices de nos maîtres, c'est leur pourpre, ce n'est pas Dieu que adorons, et nous acceptons un nouveau culte avec un nouveau règne ! » Il y eut donc, au début, un grand nombre de transfuges, mais il est probable que ce n'était pas ceux auxquels l'empereur tenait le plus. Les honnêtes gens restèrent fermes, et ce furent seulement les décriés et les suspects qui vinrent en foule. Julien aurait beaucoup désiré ramener au culte des dieux le sophiste Prohærese, la gloire de l'école, qui venait de se faire chrétien; mais il résista à toutes ses avances. En revanche, il n'eut pas de peine à gagner Hécébole, qui avait séduit Constance par son zèle bruyant contre les païens, rhéteur médiocre, au dire de Libanius, flatteur éhonté du pouvoir présent, et qu'on vit, aussitôt après la mort de Julien, se coucher à la porte d'une église, en criant aux fidèles : « Foulez-moi aux pieds comme un sel corrompu et insipide. » Il ramena aussi Thalassius, un délateur, dont le témoignage avait perdu son frère Gallus. Julien l'avait fort durement accueilli quand il vint le voir à Antioche; mais Thalassius savait le moyen le désarmer : il se fit païen et devint tout d'un coup si zélé pour les devins et les oracles que le prince ne tarda pas à en faire son familier. C'étaient là des conquêtes faciles et dont il n'y avait pas lieu d'être fier.

Julien ne pouvait guère espérer d'attirer à lui les chefs de l'église. Il savait qu'il en était détesté, et le leur rendait bien. Jamais il ne parle d'eux qu'avec un ton de colère et de menace. « Après avoir exercé jusqu'ici leur tyrannie, dit-il, ce n'est pas assez pour eux de ne pas payer la peine de leurs crimes; jaloux de leur ancienne domination et regrettant de ne plus pouvoir rendre la justice, écrire des testamens, s'approprier des héritages, tirer tout à eux, ils font jouer tous les ressorts de l'intrigue et poussent les peuples à se révolter. » Nous savons pourtant aujourd'hui que cet ennemi violent des évêques eut la chance d'en convertir un. C'est une histoire curieuse, que la découverte d'une lettre inédite de Julien vient de nous révéler et qui mérite d'être connue (1). Il raconte, dans cette lettre, qu'à l'époque où il fut appelé par Constance au commandement de l'armée, il passa par la Troade et s'arrêta dans la ville qu'on avait construite sur l'emplacement de l'ancien Ilion. Il demanda à voir les monumens du passé. « C'était, nous dit-il, le détour que j'employais pour visiter les temples. » L'évêque du lieu, qui s'appe-

(1) Cette lettre a été trouvée dans un manuscrit grec du *British Museum*, qui contient un recueil de lettres diverses. L'authenticité en est incontestable. Elle a été publiée par M. Henning, dans le *Hermès* de Berlin, en 1875.

lait Pégase, s'offrit à le conduire et le mena aux tombeaux d'Hector et d'Achille. « Là, ajoute le prince, comme je m'aperçus que le feu brûlait presque sur les autels et qu'on venait à peine de l'éteindre, que la statue d'Hector était encore toute brillante des parfums qu'on y avait versés, je dis, les yeux fixés vers Pégase : « Eh quoi! les habitans d'Ilion font donc des sacrifices? » Je voulais connaître, sans en avoir l'air, quelles étaient ses opinions. Il me répondit: « Qu'y a-t-il d'étonnant qu'ils honorent le souvenir d'un grand homme, qui était leur concitoyen, comme nous faisons pour nos martyrs? » Sa comparaison n'était pas bonne, mais eu égard aux temps la réponse ne manquait pas de finesse. Il me dit ensuite : « Allons visiter l'enceinte sacrée de Minerve Troyenne; » et heureux de me conduire, il ouvrit la porte du temple. Il me fit voir alors les statues et me prit à témoin qu'elles étaient tout à fait intactes. Je remarquai qu'en me les montrant il ne fit rien de ce que font d'ordinaire ces impies dans des circonstances pareilles ; il ne traça pas sur son front le signe qui rappelle la mort du crucifié et ne siffla pas dans ses dents; car c'est le fond de leur théologie de siffler, quand ils sont en présence des statues de nos dieux, et de faire le signe de la croix. » Voilà, il faut l'avouer, un évêque fort complaisant. L'habile homme avait deviné sans doute les opinions secrètes de Julien qui ne pouvaient pas échapper à des yeux pénétrans, et il voulait d'avance se mettre bien avec l'héritier du trône. Quand le paganisme triompha, Pégase se fit ouvertement païen, et d'évêque d'Ilion il devint grand prêtre des dieux. Mais il paraît qu'il ne fut pas bien accueilli dans son nouveau parti. Un ancien évêque était toujours suspect aux ennemis de l'église. Odieux à ceux qu'il avait quittés, il n'inspirait aucune confiance aux autres, et l'on rappelait, pour le perdre, qu'il avait lui aussi détruit des objets sacrés du temps qu'il voulait plaire aux chrétiens. Julien fut obligé de le défendre contre l'animadversion publique, et c'est dans ce dessein qu'il écrivit la lettre qu'on a retrouvée. Il y parle avec un ton de mauvaise humeur visible : « Pensez-vous, dit-il, que je l'aurais nommé à un sacerdoce, si j'avais cru qu'il avait jamais commis quelque impiété? » Puis il le justifie des crimes qu'on lui reproche : s'il a couvert de haillons les statues des dieux, c'était pour leur épargner de plus grands outrages, et il n'a consenti à jeter à bas quelques pans de mur insignifians qu'afin de sauver le reste. Est-ce une raison de donner aux galiléens le plaisir de le voir malheureux et insulté? « Croyez-moi, dit-il en finissant, il vous faut honorer non-seulement Pégase, mais tous ceux qui comme lui se sont convertis à notre foi, si nous voulons attirer les autres à nous et ne pas donner à nos ennemis l'occasion de se réjouir. Si au contraire

nous accueillons mal ceux qui viennent d'eux-mêmes nous trouver, personne ne sera plus disposé à nous écouter et à nous suivre. »

Il est sûr que l'exemple de Pégase devait donner à réfléchir et que ce n'est pas un sort très enviable de se trouver en butte aux haines des deux partis, d'être détesté de l'un et suspect à l'autre. Aussi peut-on affirmer sans crainte que le clergé chrétien ne se laissa pas séduire par ces sacerdoces que Julien offrait si libéralement à ceux qui embrassaient sa foi. Dans le peuple, les convertis furent sans doute plus nombreux; mais, si quelques hommes cédèrent, les femmes paraissent avoir résisté. Julien, qui leur en voulait de la part qu'elles ont eue à la propagation du christianisme, les accusait, même dans les maisons païennes, « de porter aux galiléens tout l'avoir de la famille. » Libanius prétend que, quand on pressait les gens d'aller au temple, ils répondaient « qu'ils ne voulaient pas faire de la peine à leur femme ou à leur mère, » ou que, s'ils se laissaient par hasard entraîner et consentaient à offrir un sacrifice, « de retour, chez eux, les prières de leur femme, les larmes qui coulaient la nuit, les détournaient de nouveau des dieux. » L'ancien culte ne fit donc, malgré tant d'efforts, que des conquêtes peu solides. Julien, qui était si convaincu de la vérité de sa doctrine, qui ne croyait pas qu'on pût résister à la lumière de Platon et de Porphyre, éprouvait une sorte d'impatience quand il voyait les gens rester insensibles aux argumens qui l'avaient conquis. Il avait cru qu'il suffirait de rouvrir les temples pour que la foule vînt de nouveau s'y précipiter. Les temples étaient rouverts, mais la foule n'en savait plus le chemin, ou si elle y venait à certains jours, il comprenait sans peine que ce n'était pas par dévotion, mais par flatterie, et qu'on cherchait à plaire à l'empereur plus qu'aux dieux. Aussi trouve-t-on, dans ses derniers écrits, la trace d'un découragement qu'il ne peut dissimuler. « L'hellénisme, dit-il dans une lettre, ne fait pas encore tous les progrès que nous voudrions. » Et ailleurs : « Il me faudra beaucoup de monde pour relever ce qui est si tristement tombé. » Mais le temps, ni les hommes n'y auraient rien fait, le succès n'était pas possible, et il se serait aperçu un jour que « ce qui était tristement tombé ne pouvait plus se relever. »

Est-ce un malheur qu'il n'ait pas réussi, et l'échec de son entreprise mérite-t-il vraiment quelques regrets? Sur cette question, les sentimens sont partagés : tandis que des philosophes, qui ne sont pas suspects de bienveillance pour le christianisme, comme Auguste Comte, traitent Julien avec la dernière rigueur, d'autres pensent qu'il est fâcheux pour l'humanité que la mort ne lui ait pas permis d'exécuter ses projets (1). Cette diversité d'opinions entre des gens

(1) C'est l'idée d'Émile Lamé, dans ce livre si étrange et si curieux qu'il a composé sur Julien l'Apostat. Il approuve tout à fait « la tentative de Julien de fonder une église

qui appartiennent au même parti ne doit pas nous surprendre et peut s'expliquer sans trop de peine. Si l'on a porté sur Julien des jugemens opposés, c'est qu'en réalité son œuvre était double : il voulait détruire une religion et en fonder un autre; selon qu'on est plus frappé de l'un ou de l'autre de ces deux desseins, l'idée qu'on a de lui change et on lui devient favorable ou contraire.

Au siècle dernier, on n'apercevait qu'un des côtés de son œuvre; on ne voyait en lui qu'un prince qui avait combattu le christianisme : c'était donc un allié auquel on était heureux de tendre la main à travers les siècles. On avait recueilli dans ses ouvrages quelques belles paroles de tolérance qu'on citait avec admiration, et l'on se plaisait à tracer de lui les portraits les plus séduisans. C'étaient, par malheur, des portraits de fantaisie, où l'on exagérait les qualités, où l'on dissimulait les défauts. A dire le vrai, il n'y a, chez Julien, que le soldat qui mérite des éloges sans réserve. Ces belles campagnes de l'armée des Gaules, cette bataille de Strasbourg, si hardiment engagée, si féconde en résultats heureux, causèrent partout une surprise et un enthousiasme dont le souvenir a longtemps duré. Plus tard, quand les armes romaines ne furent plus victorieuses, quand les barbares ravagèrent l'empire sans qu'on pût les arrêter, on songea souvent avec regret à ce jeune prince qui les avait si vivement rejetés au-delà du Rhin. C'est alors que le poète Prudence, un chrétien zélé, mais un bon patriote, disait de lui ce beau mot : « S'il a trahi son Dieu, au moins il n'a pas trahi sa patrie! »

Perfidus ille Deo, sed non et perfidus urbi!

Mais ce n'était pas le soldat qu'admiraient surtout les philosophes du XVIIIe siècle, c'était l'ennemi du christianisme. En le voyant animé contre les chrétiens des passions qu'ils éprouvaient eux-mêmes, ils se le figuraient semblable à eux dans tout le reste. Ils étaient tentés d'en faire un incrédule, un sceptique comme eux, un

catholique et monothéiste, » il trouve « qu'en projetant d'établir au profit des empereurs et des dieux helléniques l'unité spirituelle qui s'est établie plus tard au profit des papes et des dieux chaldéo-juifs, il s'est élevé à une conception unique, qui fait de lui une figure unique dans l'histoire. Il nous conservait ainsi, cachées sous les broussailles de la théologie, la sagesse et la beauté antiques dont il a fallu après tant de siècles recueillir à grand'peine les restes à moitié défigurés par les chrétiens. » Il lui reproche seulement d'avoir perdu sa réforme religieuse, pleine de jeunesse et d'avenir en l'associant à la défense d'un empire vieilli et qui ne pouvait plus vivre. Si Julien avait abandonné l'Occident aux barbares, en les laissant s'établir dans les villes qui ne pouvaient pas leur échapper, s'il avait essayé de les convertir à l'hellénisme, « le christianisme était perdu et la civilisation sauvée. » Ainsi, selon Lamé, le succès de l'entreprise de Julien aurait fait le bonheur du monde.

ennemi du surnaturel et des religions révélées. L'erreur était grossière, et il est difficile d'imaginer comment on a pu la commettre. Rien ne ressemble moins à un libre penseur que Julien. Il aime beaucoup la philosophie, mais celle de Platon et de Pythagore, c'est-à-dire « la philosophie qui nous conduit à la piété, qui nous apprend ce que nous devons savoir des dieux, et d'abord qu'ils existent et que leur providence veille aux choses d'ici-bas. » Quant à celle d'Epicure et de Pyrrhon, il n'en veut pas entendre parler. « C'est par un bienfait des dieux, dit-il, que leurs livres sont perdus. » Il a en horreur les athées, et il répète, à leur propos, une parole de son maître Jamblique, « qu'à tous ceux qui demandent s'il y a des dieux et qui semblent en douter, il ne faut pas répondre comme à des hommes, mais les poursuivre comme des bêtes fauves. » Voilà un mot qui aurait dû refroidir l'admiration que d'Argens et Frédéric éprouvaient pour lui. Ce prince, dont on voulait faire à tout prix un sceptique, un libre penseur, était réellement un illuminé qui croyait voir les dieux et les entendre, un dévot qui visitait tous les temples et passait une partie de ses journées en prières. « Il tient moins, disait Libanius, à être appelé un empereur qu'un prêtre; et ce nom lui convient. Autant il est au-dessus des autres souverains par sa façon de régner, autant par sa connaissance des choses sacrées, il dépasse les autres prêtres; je ne dis pas ceux d'aujourd'hui, qui sont des ignorans, je parle des prêtres éclairés de l'ancienne Égypte. Il ne se contente pas de sacrifier de temps en temps, aux fêtes marquées dans les rituels, mais comme il est convaincu de la vérité de ce principe qu'il faut se souvenir des dieux au commencement de toute action et de tout discours, il offre tous les jours les sacrifices que d'autres ne célèbrent que tous les mois. C'est par le sang des victimes qu'il salue le soleil à son lever, et le sang coule encore le soir pour l'honorer quand il se couche. Puis d'autres victimes sont immolées en l'honneur des démons de la nuit. Comme il est quelquefois retenu chez lui et ne peut pas toujours se rendre aux temples, il a fait un temple de sa maison. Dans le jardin de son palais, les arbres ombragent des autels et les autels donnent plus de charme à l'ombrage des arbres. Ce qui est encore plus beau, c'est que, pendant qu'on offre quelque sacrifice, il ne reste pas assis sur un trône élevé, entouré des boucliers d'or de ses gardes, servant les dieux par des mains étrangères; il prend part lui-même à la cérémonie, il se mêle aux sacrificateurs, il porte le bois, il prend le couteau, il ouvre le cœur des oiseaux sacrés et sait lire l'avenir dans les entrailles des victimes. » Voilà le Julien véritable, décrit dans un panégyrique, par un de ses plus grands admirateurs. Il faut avouer qu'il ne ressemble pas à celui qu'imaginaient Voltaire et ses amis.

On pense bien que ce dévot, ce mystique, n'avait pas le dessein, en combattant le christianisme, de supprimer les religions positives. Il ne voulait le détruire que pour le remplacer; sur ce terrain déblayé il entendait établir sa propre religion, qui devait y régner sans rivale. Cette seconde partie de son œuvre était pour lui la plus importante, c'est sur elle qu'il faut surtout le juger. La religion qu'il entreprend de restaurer, en apparence, c'est l'ancienne; mais on a vu qu'il l'a tout à fait changée. Quoiqu'il prétende « qu'en toute chose il fuit la nouveauté, » sur ce tronc vieilli il a greffé beaucoup d'idées et de pratiques nouvelles. Les nombreux emprunts qu'il a faits à la doctrine de l'église sont surtout importans à signaler; ils montrent combien le christianisme est venu à son heure, comme il répondait aux désirs et aux besoins de cette société, comme il était fait pour elle et devait y réussir, puisque Julien, qui le déteste, ne croit pouvoir lui résister qu'en l'imitant. Mais l'imitation était mal faite; elle avait le tort de réunir des principes contraires qui ne pouvaient pas s'accorder ensemble. Dans ce mélange incohérent, aucun des deux partis ne se reconnut. Julien tentait d'introduire dans l'ancien culte ce que le nouveau avait de meilleur; l'intention était bonne, mais valait-il la peine de supprimer une religion pour la refaire? N'était-il pas naturel de lui laisser continuer son ouvrage, si le monde en devait tirer quelque profit, et qui pouvait mieux accomplir la tâche du christianisme que le christianisme lui-même? Il voulait sauver d'une ruine complète ce qui restait des religions antiques, et il faut bien avouer qu'il n'avait pas tort : elles contenaient des élémens qui méritaient de vivre et qui devaient servir à constituer les sociétés modernes. Mais ces élémens, le christianisme était en train de se les assimiler; ils s'y insinuaient, ils y pénétraient de tous les côtés, depuis qu'il était devenu moins sévère et se mêlait davantage au monde; ils devaient finir par se fondre avec lui, sans en altérer le caractère général. L'entreprise de Julien était donc inutile; elle s'accomplissait ailleurs d'une autre manière et dans de meilleures conditions. Son œuvre pouvait échouer, le monde n'avait rien à y perdre.

Ce fut le dernier effort du paganisme contre son ennemi triomphant. La persécution sanglante et inutile de Dioclétien avait montré qu'il ne pouvait pas se sauver par les supplices. L'échec de Julien fit voir qu'il lui était aussi impossible de se réformer que de se défendre. Il ne lui restait plus qu'à disparaître obscurément avec ses derniers adeptes découragés.

GASTON BOISSIER.

LA

MORALE CONTEMPORAINE

I.

LA MORALE DE L'ÉVOLUTION ET DU DARWINISME EN ANGLETERRE.

Herbert Spencer, *the Data of Ethics*, 1879. — *La Morale évolutionniste;* Paris, 1880.

La grande doctrine de l'évolution, appliquée par Darwin à l'origine et au développement des espèces, par M. Spencer à l'explication du monde intérieur comme du monde extérieur, ne devait pas seulement transformer l'histoire naturelle : elle ne pouvait manquer de produire une révolution dans la morale. Comment une nouvelle conception de la nature n'entraînerait-elle pas une nouvelle conception de l'homme? C'est ce qu'on a compris tout d'abord en Angleterre. Outre l'important chapitre de Darwin sur ce sujet dans sa *Descendance de l'homme*, la nouvelle morale a inspiré le dernier et capital ouvrage de celui que Darwin lui-même, résumant l'opinion de ses compatriotes, appelle « notre grand philosophe, » M. Spencer. Avant de publier le second et le troisième volume de ses *Principes de sociologie*, M. Spencer, peu confiant dans l'état de sa santé, a voulu nous donner ses *Principes de morale:* — « Depuis de longues années, dit-il, mon suprême dessein a été de trouver une base scientifique pour les principes du bien et du mal; laisser ce dessein sans achèvement après avoir fait un si long travail préparatoire en vue de l'achever, ce serait là un échec dont je n'aime pas à me représenter la probabilité, et je suis impatient de

conclure mon œuvre, sinon complètement, du moins en partie. » Espérons que les inquiétudes de M. Spencer pour une santé si précieuse à la science ne se réaliseront pas et qu'il pourra achever une tâche magnifiquement commencée. Avant *les Données de la morale* de M. Spencer, de nombreux travaux, bien inférieurs du reste, avaient déjà été publiés en Angleterre sur un sujet analogue : nous citerons en première ligne le livre récent de M. H. Sidgwick sur les *Méthodes en morale*. En outre, des discussions presque continuelles se produisent dans les revues anglaises, principalement dans le *Mind*, sur ces intéressans problèmes où toutes nos idées morales sont engagées. En France, on a d'abord insisté sur les conséquences de la doctrine évolutionniste dans l'ordre cosmologique et même métaphysique, moins sur les changemens que le darwinisme entraîne dans les idées morales ou sociales (1). De récentes publications ont appelé les réflexions de tous sur ce grave problème. Nous ne pouvons nous dispenser de mentionner ici un livre auquel nous aurons à faire plus d'un emprunt dans cette étude : *la Morale anglaise contemporaine*, par M. M. Guyau, qui contient, au dire des Anglais eux-mêmes et en particulier de M. Spencer, l'exposition et la critique la plus complète des systèmes de morale produits par l'Angleterre.

L'Allemagne n'est pas restée en arrière de ce mouvement général, et la morale darwinienne y a inspiré plus d'un écrit (2). L'*impératif catégorique* du vénérable Kant n'a plus aujourd'hui pour adeptes que les kantiens orthodoxes ; ceux-ci, nouveaux stoïciens, demeurent seuls obstinément fidèles à l'idée du « devoir » absolu, au milieu de ce bouleversement des anciennes croyances morales qui paraîtra sans doute à nos successeurs une révolution plus considérable que toutes les révolutions religieuses accomplies jusqu'à ce jour. Ce n'est pas sans raison que Kant lui-même donnait à certaines « antinomies » de la conscience, où les idées luttent entre elles comme les personnages d'un drame intérieur, le nom de tragiques; les combats mêmes de la foi ne sont rien auprès des combats de la conscience, et les doutes qui ont pour objet le Dieu d'en haut ne sont que le faible prélude des doutes qui ont pour objet le Dieu intérieur, je veux dire notre moralité.

(1) Citons à ce sujet le travail très suggestif de M. Radau sur *l'Origine de l'homme* d'après Darwin, dans la *Revue* du 1er octobre 1871, et les éloquentes études de M. Caro, qui, après avoir paru ici même, ont été réunies dans les *Problèmes de morale sociale*. M. Caro est un de ceux qui ont le plus contribué, tant par leurs leurs livres que par leurs cours, à tourner les esprits vers ces questions. Voir aussi, dans *l'Hérédité* de M. Ribot, le remarquable chapitre consacré aux conséquences morales de l'hérédité.

(2) Récemment elle a été exposée avec talent dans un livre de M. Swientochowski sur *l'Origine des lois morales*.

I.

La doctrine de l'évolution, — celle de Diderot, de Lamarck, de Spencer et de Darwin, — fait chaque jour de nouveaux progrès chez les esprits scientifiques; on comprend de plus en plus qu'en dehors de cette doctrine il n'y a guère pour le développement des êtres d'autre explication possible que le miracle, c'est-à-dire l'abdication de la science. Il ne faut pas d'ailleurs identifier absolument la théorie de l'évolution et de la descendance avec celle de la sélection naturelle, qui n'exprime qu'un des procédés possibles de l'évolution universelle, procédé essentiellement mécanique dont la fécondité s'étend si loin en histoire naturelle. Rien peut-être, remarque M. de Hartmann, n'a tant contribué au rapide essor du darwinisme que « l'ardeur avec laquelle il a été combattu par la théologie de toutes les confessions, alliée à la philosophie officielle. » Aujourd'hui, le caractère rationnel de l'évolution et du darwinisme commence à frapper malgré eux les partisans de la métaphysique traditionnelle et de la théologie; on les voit déjà déployer toutes les ressources de leur esprit, comme ils le firent jadis à propos des découvertes de l'astronomie ou de la géologie, pour mettre les doctrines nouvelles en harmonie avec la croyance aux causes finales ou avec les dogmes bibliques (1). Il est permis de croire, avec

(1) Quelques-uns, s'inspirant de Kölliker, pour mettre d'accord l'action divine avec la loi d'évolution continue, supposent une intervention de Dieu qui, en produisant une légère modification dans le germe ou l'embryon au sein d'un animal, par exemple d'une guenon, y donnerait ainsi naissance à l'espèce humaine. M. Charles Secrétan, tenté lui aussi par le darwinisme, s'efforce, sinon de supprimer le miracle dans la création de l'homme, du moins de le généraliser et de l'étendre à la création entière. Il attribue une « nourrice » simienne à l'espèce humaine. « Pour conserver, dit-il, au miracle sa grandeur même, il ne faut pas le résoudre en contradiction matérielle. Quoi! le premier homme fut-il créé en possession d'un âge qu'il n'avait pas, ou bien n'est-il pas sorti d'un germe? Et s'il est sorti d'un germe, dans quelles conditions ce germe a-t-il dû se nourrir, grandir et se transformer? Est-ce dans les conditions les plus compatibles ou dans les conditions les moins compatibles à sa nature? La loi du plus court chemin ne permet pas l'alternative. C'est dans les conditions les plus favorables, et ces conditions ne sont-elles pas réunies dans le sein et dans les mamelles d'un être le moins différent possible de l'humanité? Il m'importe peu que cette nourrice eût une forme assez voisine de celle du singe. » (*Discours laïques*, p. 71, 72.) — M. Carrau, lui, dans ses intéressantes *Études sur l'évolution* (Paris, 1879), s'efforce de conserver expressément le miracle enseigné par la foi, tout en le rendant moins visible : c'est à ses yeux l'avantage qu'offre l'hypothèse de Kölliker. « Ne pourrait-on pas, dit M. Carrau, réduire à un minimum en quelque sorte infinitésimal la quantité d'action directe par laquelle Dieu est intervenu pour former l'espèce humaine au sein de l'animalité? Qu'on suppose par exemple, avec Kölliker, une imperceptible modification du germe, soit un

M. Spencer, que le transformisme sera bientôt au nombre des hypothèses universellement admises par les savants et par les philosophes.

Après avoir fait la genèse des mondes, celle des espèces animales, celle de l'homme, la doctrine de l'évolution s'efforce d'y ajouter la genèse de la conscience morale au moyen d'élémens physiques et sans aucun mélange d'élémens métaphysiques. Si cette explication n'épuise pas absolument tout le contenu de la conscience, du moins elle s'étend fort loin; il suffira de l'exposer pour le reconnaître. Commençons donc par résumer cette doctrine, librement d'ailleurs et à notre manière, en la prenant dans son sens le plus plausible.

Selon MM. Spencer et Darwin, la cosmogonie des Moïse et des Hésiode, avec ses créations successives ou ses générations de dieux, n'était pas plus fabuleuse que ne l'est encore cette sorte de cosmogonie morale des philosophes spiritualistes, qui attribue à la Divinité ou à un principe supra-naturel les lois du monde moral et les sentimens de la conscience, — commandemens du devoir, satisfaction intime ou remords. Dans les mouvemens de la nature extérieure, tout dérive sans aucun miracle d'un principe fondamental, persistance de la force sous la variabilité de ses effets; de même, tous les mouvemens du monde intérieur s'expliquent, selon le darwinisme, par ce principe unique que les prédécesseurs de l'école anglaise, la Rochefoucauld, Helvétius, d'Holbach, nommaient l'amour-propre, l'intérêt personnel, la « gravitation sur soi (1). » L'homme tend au bonheur comme la pierre tombe vers le centre de la terre. L'indestructibilité de la force et celle de l'amour de soi sont deux conséquences parallèles d'une seule et même tendance qui régit

changement dans la composition des molécules qui le constituent, soit une légère variation dans la direction ou la vitesse des mouvemens qui animent les atomes de ces molécules, cela ne suffirait-il pas pour commencer entre l'homme futur et son ancêtre animal une divergence qui, insaisissable à l'origine, irait se manifestant de plus en plus, à mesure que se développerait l'organisme issu de ce germe et que se déploieraient les facultés mentales dont il est la condition physiologique? Et ainsi, la plus délicate pression du doigt divin sur ce merveilleux mécanisme d'où naît l'être vivant serait capable de façonner les espèces anciennes en espèces nouvelles et plus parfaites, sans rompre, aux yeux de notre science, l'apparente continuité de la nature » (P. 280.) Pour notre part, nous avouons ne pas comprendre ce que gagneraient la philosophie et la morale à ce miracle d'un nouveau genre, à cette sorte de *clinamen* théologique. Les auteurs de cette hypothèse nous concéderont que la pression du doigt divin, qui changerait secrètement en homme le germe condamné sans cela à la tache originelle de la forme simienne, constituerait (au pied de la lettre et sans aucune métaphore) une immaculée conception de l'homme dans le sein d'une guenon; or, un miracle infinitésimal est aussi inadmissible pour la science qu'un miracle infiniment grand. — Cf. Kölliker, dans la *Zeitschrift für wissenschaftliche Zoologie*, tome XIV, 1864.

(1) Voir M. M. Guyau, *la Morale d'Épicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines*, page 271.

l'univers et que Spinoza appelait la tendance de l'être à persévérer dans son être. Attachement à soi, telle est la loi essentielle de la nature. Le darwinisme refuse d'admettre une volonté supérieure au pur instinct de conservation, une puissance quelconque de liberté capable de dépasser réellement les limites du moi en voulant autre chose. Dans sa physique des mœurs, il s'en tient donc à la loi de gravitation sur soi et la retrouve jusque dans les phénomènes qui semblaient le plus s'y opposer : désintéressement, bienveillance, dévoûment, moralité. De là tant d'analyses tour à tour ingénieuses et profondes, tant de précieuses applications des sciences naturelles aux sciences morales, tant de découvertes qui, si elles ne nous révèlent pas la vérité entière, nous en montrent du moins une grande partie et ébranlent à coup sûr bien des préjugés admis par l'ancienne philosophie.

La tendance essentielle de l'être se manifeste sous deux aspects en apparence contraires : l'égoïsme et la sympathie. L'instinct individuel de conservation, en s'étendant d'un individu aux autres individus avec lesquels il est en rapport, suffit à former l'instinct social de la sympathie. Nous savons que la société est un vaste organisme; qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'un membre ressente par contre-coup et par action réflexe les plaisirs ou les peines d'un autre membre? C'est ce que l'école anglaise a parfaitement montré. Nos viscères intérieurs, pourrait-on ajouter pour éclaircir et développer sa pensée, nous sont personnels et leur unique loi est l'égoïsme, mais notre tête, que nous croyons à nous seuls, a en réalité une foule de points de contact avec tous les cerveaux de nos semblables; la vie intellectuelle, la vie affective, la vie active de relation, sont à la fois personnelles et impersonnelles. Les mêmes courans d'idées et de sentimens généraux traversent les diverses têtes comme le courant magnétique dont parle Platon, qui aimante successivement une série d'anneaux détachés et en forme une chaîne. Les êtres qui naissent soudés l'un à l'autre, comme les frères siamois, ont des parties dont la conscience est commune et d'autres dont la conscience reste propre à chacun; nous, membres du même corps social, nous sommes tous frères siamois par la tête et par le cœur. Mme de Sévigné disait à sa fille : « J'ai mal à votre poitrine; » quand nous sommes choqués en commun d'une même absurdité intellectuelle ou d'une même laideur morale, nous pouvons nous dire l'un à l'autre : J'ai mal à votre cerveau. Cette sympathie fatale entre les hommes, qui s'explique physiologiquement par les lois du mouvement réflexe, s'explique psychologiquement par les lois de l'association des idées, c'est-à-dire par un mécanisme d'images. La représentation du mal et la douleur ayant été associées dans notre esprit d'une manière indissoluble, l'association a encore lieu même

quand nous ne sommes plus celui qui souffre : nous ne pouvons assister aux convulsions d'un malade sans en être réellement malades, surtout si antérieurement nous avons été malades nous-mêmes ; car, selon M. Spencer, les gens qui ont toujours été bien portans ont peu de compassion pour les maladies des autres. La pitié est le souvenir ou tout au moins l'image anticipée d'une souffrance, image qui, produite en nous par la vue des souffrances d'autrui, cause en nous-mêmes une souffrance analogue. En général, les sentimens sympathiques ne sont que des sentimens égoïstes réveillés par une contagion intellectuelle ou nerveuse et, pour ainsi dire, électrisés par induction. Aimer, disait Leibniz, c'est être heureux de la félicité d'autrui ; mais la félicité d'autrui n'est qu'un intermédiaire par lequel nous poursuivons encore, avec ou sans conscience, notre propre félicité. — Et le sacrifice du bonheur, le sacrifice de la vie pour les autres? demandera-t-on. Au point de vue du darwinisme, répondrons-nous, le sacrifice est comme une boussole dont quelque puissante influence a renversé l'orientation : elle ne cesse pas de suivre le courant universel, seulement les deux pôles, moi et toi, sont intervertis.

En combinant la direction égoïste et la direction sympathique que peut prendre le désir général du bonheur, l'école de l'évolution explique, au moins en grande partie, le développement de cette faculté en apparence originale que nous nommons la conscience. Tous les caractères de la moralité qui semblent *a priori*, — simplicité, innéité, nécessité, obligation absolue, universalité, immutabilité, — l'école anglaise essaie d'en rendre compte par des raisons tout expérimentales.

Le premier caractère que la philosophie classique attribue aux idées morales et aux sentimens moraux, c'est d'être *sui generis* simples, irréductibles. Par malheur, les psychologues modernes ressemblent aux chimistes, qui cherchent à tout décomposer et qui ne considèrent leurs prétendus corps simples que comme des combinaisons réfractaires à nos moyens actuels, mais destinées à se voir un jour divisées en leurs parties intégrantes ; ainsi l'ont été les quatre « élémens » de la science antique : air, eau, feu et terre. C'est une entreprise digne d'éloges et conforme à l'esprit scientifique moderne que d'essayer de tout réduire par l'analyse à des formes plus simples : on voit ainsi ce qui cède et ce qui résiste. Les philosophes de l'Angleterre donnent ici le bon exemple ; ceux de l'Écosse et ceux de la France, au contraire, ont multiplié à l'excès les principes, les axiomes, les idées simples et les vérités premières ; ils ont voulu fonder, avec Reid et Victor Cousin, la vérité des croyances sur leur prétendue *simplicité* originale ou sur leur prétendue *spontanéité*, miroir fidèle de la nature humaine

non encore viciée par l'erreur. La psychologie anglaise n'admet pas plus en morale qu'ailleurs l'autorité qu'on attribue à cette sorte d'état de nature ou d'innocence dans lequel se trouveraient nos facultés primitives. Hartley a fait voir que ce qui est simple et primitif pour la conscience n'en est pas moins composé d'une foule de sensations élémentaires, qui non-seulement s'associent de manière à se suivre toujours, mais encore se fondent en une combinaison chimique. L'état de conscience qui vous semble le plus simple, le plus pauvre, le plus spontané, suppose déjà une synthèse de termes hétérogènes et est par rapport à eux ce qu'est, en chimie, une combinaison à l'égard de ses élémens. Nous savons aujourd'hui que les sensations des couleurs élémentaires se fondent en une sensation qui paraît absolument originale et irréductible, celle de la blancheur; comment donc imiterions-nous encore Platon, qui plaçait la « blancheur en soi, » la blancheur *pure*, parmi les essences simples et éternelles? Le son le plus indécomposable en apparence a sa hauteur, qui répond au nombre déterminé des vibrations composantes; il a son intensité, qui répond à leur amplitude; il a son timbre indéfinissable, qui résulte de la fusion des sons complémentaires formant avec le son fondamental des accords définis (1). Cette « chimie mentale » pénètre jusque dans les sentimens moraux qui paraissaient les plus irréductibles : elle peut donner même à des sentimens intéressés la forme du désintéressement. Quand nous croyons aimer la vertu pour la vertu seule, n'y a-t-il pas là quelque illusion? L'école anglaise a depuis longtemps comparé l'amour prétendu spontané et originel du bien pour le bien à cette passion acquise et complexe : l'avarice. M. Spencer répète après beaucoup d'autres la même comparaison. Nous prenons l'habitude d'associer dans notre esprit l'idée de la fin et l'idée du moyen, par exemple l'idée des plaisirs et l'idée de l'or qui peut servir à les procurer; que ces deux idées se rapprochent de plus en plus, que la première se fonde même avec la seconde et que la fin s'absorbe ainsi dans le moyen, ce qui était d'abord désiré pour autre chose finira pour être désiré pour lui-même; on aimera l'argent pour l'argent. De plus, cette habitude peut se transmettre par l'hérédité : nos ancêtres, à force d'avoir recherché l'argent pour le plaisir, puis pour lui-même, peuvent nous laisser en héritage une avarice innée. La vue seule de l'or l'éveillera comme un instinct tout prêt à éclater. Il y en a bien des exemples. Stuart Mill et M. Spencer transportent au désintéressement de la vertu une explication analogue. D'abord recherchée comme un moyen en vue du bonheur, la vertu a fini par être précieuse pour elle-même, abstraction faite

(1) Voir sur Hartley *la Psychologie anglaise contemporaine* de M. Th. Ribot.

de son utilité. Notre penchant en apparence « primitif » à aimer la vertu pour elle-même, notre sentiment désintéressé du devoir, est une sorte d'avarice morale héréditaire. Si l'instinct peu rationnel de la possession de l'or a lui-même son utilité, l'instinct moral, éminemment rationnel, a une utilité bien plus grande : la société entière en profite. C'est le cas de répéter avec la Rochefoucauld que les vices mêmes peuvent entrer dans la composition des vertus comme les poisons dans celle des remèdes.

Outre leur simplicité apparente, les idées morales ont un second caractère, l'*innéité*, qui a la même source que le précédent. Là encore l'explication fournie par l'hérédité et l'évolution, si elle n'est pas entière, s'étend assurément fort loin. Des expériences accumulées et transmises à travers la race peuvent très-bien produire des idées et des sentimens qui semblent innés à l'individu. Une accumulation d'expériences chez l'individu même peut engendrer des sentimens particuliers et en apparence inexplicables. Pourquoi par exemple sommes-nous heureux de revoir le lieu où s'est passée notre jeunesse? Bien souvent ce lieu n'a aucune beauté qui puisse directement nous causer du plaisir, mais le plaisir vient de ce que nous sentons revivre en nous une multitude de jouissances autrefois associées aux objets qui nous entourent. Notre émotion, considérée dans sa généralité, n'est pas due alors à tel ou tel souvenir particulier, mais à des souvenirs trop nombreux pour qu'on les distingue individuellement : c'est comme un murmure ou un chant vague dans lequel semblent se confondre toutes les voix de la jeunesse. Un effet analogue se produit à travers les siècles, pourrait-on dire, par l'accumulation des sentimens qui se sont répétés de génération en génération. Ce sont des impressions amassées qui prennent dans l'individu l'aspect de sentimens innés. Notre conscience, par exemple, qui nous fait éprouver une si douce joie dans les actes sympathiques, est l'effet d'une suite séculaire de joies dues au commerce des hommes entre eux. Lorsque nous accomplissons des actes honnêtes, nous nous sentons comme dans notre patrie et notre lieu natal : c'est une sorte de réminiscence où résonnent en sons vagues non-seulement nos plaisirs propres, mais les joies de la race entière. Le temps, ce grand et patient ouvrier de toutes choses, a fait ainsi peu à peu d'un intérêt collectif notre intérêt particulier; nous sentons l'injure faite à autrui comme une injure personnelle, et c'est ce retentissement d'un intérêt de race dans un individu que nous prenons pour un penchant inné au désintéressement.

Comme la simplicité et l'innéité, l'*universalité* des notions morales s'explique, au moins pour la plus grande partie, par l'évolution. L'état social est nécessaire à l'homme, certaines conditions

élémentaires sont nécessaires à l'état social, par exemple un minimum de justice, de sympathie, de fidélité aux engagemens, d'obéissance à la loi; donc ces « conditions d'existence, » comme dit Darwin, seront universellement observées. Les peuplades primitives qui les ont enfreintes n'ont pas tardé à disparaître, laissant la place à des êtres plus moraux, ce qui veut dire plus intelligens et sachant mieux s'adapter au milieu. « Sans doute, si la triste histoire de notre race avait été conservée dans tous ses détails, nous aurions maint exemple de tribus qui ont péri pour avoir été incapables de concevoir un système social ou les restrictions qu'il impose (1). » Ce n'est là qu'une application particulière de la lutte pour la vie et de la sélection naturelle.

L'universalité, à son tour, entraîne une certaine *immutabilité* relative. Puisqu'il y a des conditions d'existence toujours les mêmes pour toute société, comme il y a certaines règles de construction partout identiques pour les maisons, il ne pouvait manquer d'en résulter certaines lois immuables de morale. En revanche, il y a d'autres lois (et ce sont les plus nombreuses) qui varient avec les temps et les lieux; de là, selon M. Spencer, les variations de la morale. Dans son ensemble, la conscience n'est ni plus ni moins fixe que les espèces animales, dont Darwin a fait voir la mutabilité. Des « impressions de plaisir » et des « expériences d'utilité, » accumulées par l'habitude, transmises par l'hérédité de génération en génération, lentement modifiées par les modifications correspondantes du milieu, tel est le fond de la conscience. Les astronomes d'autrefois croyaient qu'au-dessus de notre monde corruptible et toujours mouvant s'étendait le monde des étoiles fixes, dont la sereine éternité ne connaît ni la génération ni la mort; de même les philosophes élevaient au-dessus de nos pensées ou de nos sentimens mobiles le firmament intérieur des idées immuables: vérité, beauté, bonté, justice. Selon la morale nouvelle comme selon la moderne astronomie, au lieu de formes fixes, d'espèces immuables, d'idées immuables, il faut reconnaître partout un développement gradué et un progrès; ce qui paraît immobile n'est que du mouvement fixé, et on pourrait appliquer à la nature, quand elle semble arrêtée et constante, ce que la Rochefoucauld disait de la constance en amour : « C'est une inconstance qui s'attache successivement à toutes les qualités, à toutes les formes, une inconstance renfermée dans un même objet. »

Le darwinisme explique également par l'évolution et la sélection des espèces le caractère de *nécessité* attribué aux idées morales, et dont on a fait une sorte de mystère métaphysique. Si l'instinct moral

(1) Bain, *Emotions and Will*, p. 269.

n'est au fond que l'instinct social, il doit lutter aujourd'hui contre l'instinct égoïste, qui lui a cependant donné naissance. L'instinct moral est pour ainsi dire la force collective emmagasinée dans l'individu; quand donc nous voulons opposer la force de notre intérêt individuel ou de notre passion passagère à cette sorte de puissance sociale qui réside en nous, nous éprouvons un sentiment de contrainte, une résistance analogue à celle de l'individu qui lutte au dehors contre la société. De plus, tout en subissant l'action de cette puissance, nous en comprenons la raison, parce que nous sommes intelligens et que les conditions élémentaires de la société se justifient aisément à nos yeux. Il en résulte une nécessité à la fois sentie et comprise, nécessité toute naturelle et sociale, nullement mystique. C'est ainsi que la nature et la société, en entassant les siècles sur les siècles, façonnent peu à peu chaque homme à leur image et reproduisent la constitution collective dans la constitution individuelle, si bien que la première devient une nécessité pour la seconde. On pourrait encore comparer cette action de plus en plus intime à la combinaison qui succède, par l'affinité chimique, au simple mélange des élémens mis en présence. Chacun de ces élémens conserve d'abord sa constitution propre; puis, quand la pénétration est devenue réciproque, la constitution du tout se retrouve dans la constitution de chaque partie : la moindre molécule d'eau possède en petit toutes les propriétés de l'eau, comme un type naturel dont la nécessité lui est imposée. L'idéal de la morale évolutionniste est de produire cette pénétration et cette fusion des intérêts qui fera de chaque individu une petite société semblable à la grande, et de la société un grand individu semblable aux petits. Les mêmes conditions nécessaires d'existence, régissant le tout et les parties, finiront par les mettre d'accord. Dès aujourd'hui le désintéressement, qui s'impose à l'individu comme une loi morale, est au fond le sentiment que l'individu a de son intérêt comme membre de la société. L'homme ne sort pas pour cela de lui-même ; c'est au contraire la société qui entre peu à peu en lui et dont l'intérêt devient le sien, de telle sorte que la satisfaction de la sympathie universelle trouve sa place parmi les nécessités du bonheur individuel. La loi de la société, en pénétrant ainsi peu à peu dans l'individu, ne change pas au fond la loi de la nature, qui est l'attachement à soi.

Mais, objectera-t-on, d'où vient le caractère non-seulement de nécessité physique ou logique, mais d'autorité morale et d'*obligation* qui semble appartenir à la conscience? « L'impératif » moral n'est pas la même chose que le nécessaire ; l'avarice, qui apparaît comme une passion irrésistible, n'apparaît pas pour cela comme un devoir; la vertu au contraire, se dégageant de la passion, s'érige en loi. —

On connaît la réponse de M. Bain, adoptée par M. Spencer, — réponse ingénieuse qui, si elle n'est pas de tout point suffisante, a cependant sa part de vérité. Selon M. Bain, l'autorité impérative qui appartient à la conscience n'est pas seulement, comme le croyait Stuart Mill, une *crainte* de l'autorité extérieure (explication par trop grossière); elle est encore une *imitation* de cette autorité. Nous ne nous conformons pas seulement au milieu social; grâce à l'évolution, nous le reproduisons en nous. Nous ne nous contentons donc pas de répondre au commandement du dehors par une sorte d'obéissance passive et craintive; nous finissons par nous commander à nous-mêmes. Ce qui n'était qu'une métaphore pour les anciens, le tribunal de la conscience, devient pour nous l'expression de la vérité : les jugemens de la conscience sont en effet l'imitation en nous des tribunaux extérieurs. L'individu n'est pas seulement, comme nous l'avons vu, un petit monde, ni même une petite société, il est encore plus précisément un petit état où se retrouvent le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire. La nécessité extérieure et sociale prend ainsi la forme d'obligation morale ou de commandement intérieur. Encore est-ce une forme toute transitoire, destinée à disparaître un jour. Selon M. Spencer comme selon M. Darwin, le caractère impératif, *imperativeness*, et le sentiment de coercition, *coerciveness*, qui s'attachent au devoir, viennent de ce qu'il y a lutte en nous entre un penchant supérieur et un penchant inférieur; or cette lutte suppose que le penchant supérieur n'est pas encore assez puissant, assez inhérent à notre nature même pour remplir sa fonction spontanément et sans obstacle. « Ce fait prouve que la faculté spéciale dont un acte a besoin pour être accompli n'est pas encore égale à sa fonction, n'a pas encore acquis assez de force pour que l'activité requise soit devenue l'activité normale, fournissant son contingent de plaisir. Mais, avec l'évolution, le sentiment de l'obligation finira par n'être plus ordinairement présent dans la conscience. Il ne s'éveillera que dans les occasions extraordinaires... Les plaisirs et les peines engendrés par les sentimens moraux seront devenus, comme les plaisirs et les peines corporels, des mobiles d'excitation ou d'aversion si parfaitement ajustés dans leur force aux besoins mêmes, que la conduite morale sera devenue la conduite naturelle (1). » En d'autres termes, nous aimerons alors aussi naturellement notre famille, notre patrie, l'humanité, que nous aimons aujourd'hui naturellement la vie, la nourriture, la lumière du jour, les fleurs de la terre. S'il en est ainsi, à quoi bon invoquer en morale ce principe obscur qu'on nomme le *devoir absolu* ou l'*impératif catégorique?* Il s'a-

(1) *The Data of Ethics*, p. 131.

git simplement de faire comprendre à l'individu la marche logique de la nature et de la société, puis de façonner ses sentimens de telle sorte que son bonheur soit inséparable du bonheur d'autrui.

On le voit, la doctrine de l'évolution, telle que l'entendent MM. Darwin et Spencer, remplace l'obligation morale du spiritualisme par une sorte d'obligation physique ou de nécessité naturelle, qui entraîne l'individu d'abord à son bien propre, puis au bien commun. Il ne s'agit plus de discuter avec les théologiens et les moralistes sur ce qui *doit* être; il faut chercher avec les naturalistes et les « sociologistes » ce qui ne peut pas ne pas être et ce qui sera. Étant donné l'égoïsme primitif, il faut découvrir par quelle nécessité physique, non plus seulement logique ou morale, il se transformera en amour d'autrui. Il faut montrer (et c'est ce qu'a essayé M. Spencer) par quelle évolution inévitable des êtres dont chacun cherche son propre bonheur finiront par chercher nécessairement le bonheur de tous. Pour obtenir ce résultat, c'est moins aux préceptes abstraits qu'il faut faire appel qu'à l'entraînement de l'éducation, à la puissance des lois publiques, surtout à l'action lente de l'hérédité et de la sélection naturelle : car ce n'est pas une moralité métaphysique qu'il s'agit de produire chez les hommes, c'est « une moralité organique » et en quelque sorte physique, qui sera présente aux organes et inhérente à la constitution même du cerveau humain, comme la douceur est devenue inhérente aux animaux apprivoisés. Le moraliste et le politique, dans ce système, ressembleront à Jacob, qui, pour amasser le trésor nécessaire à son union avec Rachel, avait obtenu de Laban d'abord toutes les brebis noires, puis toutes les brebis blanches que la Providence ferait naître dans le troupeau, et qui réussissait à ne faire naître que des brebis de la couleur voulue. Pour aider la Providence, Jacob usait du procédé familier à la zootechnie moderne et déjà connu des éleveurs dans l'antiquité : quand il voulait des agneaux sans tache, il commençait par choisir pour la reproduction les brebis qui n'avaient aucune tache sous la langue, puis, cachant son secret, il les menait boire à la fontaine, où il tenait placées sous leurs yeux des baguettes de différens arbres et de différentes nuances. Le naïf Laban pouvait attribuer à la couleur de ces baguettes une influence divine sur la couleur des agneaux ; Jacob savait à quoi s'en tenir sur le miracle. Moraliser les hommes, c'est un miracle du même genre : leur proposer des préceptes abstraits et des règles toutes logiques, c'est leur mettre sous leurs yeux des baguettes sans grande vertu ; le seul moyen, c'est d'exclure de la société les brebis noires, de favoriser la multiplication des bons, de perfectionner la race par des unions bien assorties, selon toutes les règles de cette science des sélections que Darwin voudrait voir appliquer méthodiquement à l'humanité. Ainsi s'opérera, avec l'aide

de Dieu et surtout de la science, le perfectionnement moral de notre espèce.

Ce progrès ira si loin qu'il n'aura d'autre terme que la perfection même de la race. L'individu et la société, dit M. Spencer, deviendront parfaits et parfaitement adaptés l'un à l'autre; l'homme sera vraiment un jour l'animal social et politique dont parlait Aristote, et par cela même il sera devenu naturellement moral. Telles sont les perspectives presque infinies que la doctrine de l'évolution ouvre à nos espérances. Les esprits timides peuvent seuls, selon l'école anglaise, s'alarmer de voir l'idée d'évolution pénétrer dans la science des mœurs comme dans les autres sciences. Si cette idée est féconde en conséquences importantes, si elle a sa beauté, sa grandeur et sa vérité, pourquoi la craindre (1)? Toute nouvelle idée morale ou religieuse qui monte à l'horizon apparaît d'abord grossie, étrange, inquiétante; elle est comme l'astre à son lever, qui, lorsqu'il est près de la terre, semble énorme et répand une lueur d'incendie, mais qui, parvenu à son zénith, illumine et féconde tout de sa clarté.

II.

La vraie méthode scientifique consiste à juger une doctrine d'après ses principes, en examinant s'ils sont vrais ou faux, et non à la condamner d'avance par de prétendues conséquences immorales ou antisociales. Nous ne nous arrêterons donc pas à certaines objections superficielles contre la théorie de l'évolution, qu'on a voulu tirer de ses conséquences pratiques. On a cru voir, par exemple, une immoralité dans l'opinion même qui fait descendre l'homme d'un animal voisin de l'espèce simienne; et récemment encore Virchow prêtait l'appui de son nom à cette objection banale. Mais la science des mœurs ne dépend pas des questions d'origine, elle s'appuie sur notre nature actuelle et sur la fin idéale que nous nous proposons à nous-mêmes (2). Si nous possédons aujourd'hui une dignité morale, peu importe après tout que nous soyons descendus d'un singe perfectionné ou d'un « Adam dégénéré. » Dans le premier cas, nous avons devant nous les perspectives d'un progrès qui, ayant déjà produit des transformations si importantes, pourra en produire de plus merveilleuses encore; dans le second cas, nous som-

(1) Voir *la Morale anglaise contemporaine*, par M. M. Guyau, préface.

(2) « La vraie question, en effet, n'est pas de savoir *comment* a été produite l'espèce humaine; la chose qu'il importe de connaître, c'est *ce qu'est* l'homme et surtout ce qu'il *doit* être. Nous, moralistes, nous n'avons pas besoin de nous enquérir d'où viennent les hommes; cherchons, avant tout, où ils vont : occupons-nous moins de leur passé que de leur avenir. » M. Guyau, *la Morale anglaise contemporaine*, p. 374.

mes victimes d'une chute incompréhensible et d'une fatalité qui n'est pas seulement celle du mal physique, mais encore (chose plus grave) celle du mal moral. Nous n'insisterons pas non plus sur les fausses conséquences sociales tirées du darwinisme soit par ses partisans, soit par ses adversaires : droit historique du plus fort, despotisme des aristocraties et apologie de l'inégalité, despotisme des masses et socialisme, etc. Toutes ces conséquences contradictoires se détruisent entre elles; elles prouvent que leurs auteurs se sont attachés chacun à un point particulier du darwinisme, qui, vu exclusivement, leur a paru entraîner telle ou telle conception économique ou politique. Nous avons essayé de montrer ailleurs (1) que la sélection au profit de la plus grande force n'implique pas nécessairement et éternellement le triomphe de la force brutale dans l'humanité : l'intelligence et la science ne sont-elles pas aussi des forces même au point de vue matériel ? la justice, le respect du droit, l'amour de la patrie et l'amour de l'humanité ne constituent-ils pas pour un peuple la plus grande des puissances (2) ? Dans la guerre même, la part de l'intelligence et de la science devient de plus en plus grande, et un jour peut arriver où la cause du droit y devienne la plus forte, car un jour viendra où les peuples libres et justes pourront compter sur le concours ou la fédération des autres peuples libres. Cette fédération assurera alors la prépondérance de la liberté même et du droit, tout comme nous voyons assurée dès aujourd'hui la prépondérance de la civilisation sur la barbarie. Au reste, signalons avec Hæckel « le danger qu'il y a à transporter brutalement des théories scientifiques dans le domaine de la politique pratique. » — « Ce que j'ai le droit de demander, ajoute Hæckel, moi, naturaliste, aux hommes politiques, c'est qu'avant de tirer les conséquences politiques de nos théories, ils prennent d'abord la peine de les connaître. Ils s'abstiendront alors de tirer de ces théories des conclusions précisément contraires à celles que la raison en peut tirer. Certes, des malentendus seront toujours commis, mais quelle doctrine est à l'abri des malentendus ? Et de quelle théorie vraiment saine et véritable ne peut-on pas tirer les plus pernicieuses, les plus absurdes conséquences (3) ? » Laissons donc de côté toutes les objections extérieures ou, comme disaient les anciens, « exotériques. » Il n'est pas une idée nouvelle qui n'ait ainsi excité les craintes : lorsque Colomb voulait découvrir l'Amé-

(1) L'*Idée moderne du droit*, liv. I et Conclusion.

(2) M. Carrau ne nous semble donc pas fondé à dire, avec M. Renouvier, que les meilleurs au point de vue moral, les plus civilisés, les plus humains, devront être par là même les plus faibles et « succomberont inévitablement dans la lutte pour l'existence » admise par Darwin.

(3) *Les Preuves du transformisme, réponse à Virchow*, p. 116.

rique, ne lui opposait-on pas, avec saint Augustin, que, si la terre était ronde, les hommes des antipodes ne pourraient marcher la tête en bas, et que le navire qui arriverait au bord de l'autre hémisphère tomberait dans le gouffre infini de l'espace? — Ce qu'on peut dire de la morale de l'évolution, c'est qu'elle est comme toutes les autres insuffisante en certains points, trop étroite et trop exclusive; mais essayons d'élargir le cercle de la doctrine sans en changer le centre, et nous reconnaîtrons ainsi qu'elle peut embrasser, comme un compas dont on accroît la portée, bien des vérités qui semblaient d'abord en dehors d'elle.

Pour apprécier en elle-même et à sa juste valeur la morale de l'évolution, il faut avoir soin de ne pas confondre deux parties très différentes de la science des mœurs. L'une, entièrement scientifique et positive, roule toute sur des faits et des *idées*, c'est-à-dire sur des choses d'observation ou de raisonnement, — telles que les lois de la sensibilité et de l'intelligence, les lois ou les conditions de la vie individuelle et de la vie sociale. L'autre, entièrement métaphysique et conjecturale, roule sur des hypothèses et des croyances qui échappent à la vérification, — telles que l'existence ou la non-existence d'un bien *absolu*, la liberté métaphysique ou la nécessité du vouloir, l'immortalité ou la non-immortalité de la personne humaine, la possibilité ou l'impossibilité d'un progrès indéfini et d'un triomphe universel de la justice, etc. La science des mœurs peut-elle se construire tout entière et se soutenir jusqu'au bout sans avoir recours à ces hypothèses métaphysiques ou à d'autres analogues? C'est une question que nous aurons un jour à examiner. Peut-être alors trouverons-nous insuffisante sur ce point la morale évolutionniste et positiviste. Nous reviendrons sur ce sujet dans une autre étude, et nous nous demanderons alors s'il n'y a point, dans les notions morales, certains élémens métaphysiques qui seuls leur confèrent leur caractère distinctif. Restons aujourd'hui, avec MM. Spencer et Darwin, dans la sphère de la science positive et de l'expérience; ne considérons que ce qu'on pourrait appeler le bien naturel et scientifiquement déterminable, sans faire intervenir un bien métaphysique qui est toujours plus ou moins conjectural. A ce point de vue, tant qu'on n'introduit pas dans la science des mœurs les conceptions métaphysiques, tant qu'on se borne au positif de l'expérience et de la science, comme nous l'avons fait tout à l'heure dans notre exposition de la doctrine anglaise, la morale de l'évolution paraît exacte en son ensemble et n'a besoin que d'être développée sans être radicalement modifiée. Prise en son vrai sens et poussée plus loin qu'elle ne l'a été encore dans sa direction légitime, cette morale naturaliste n'est même pas inconciliable avec les principes fondamentaux d'une morale idéa-

liste bien entendue : nous aurons à constater plus d'une coïncidence finale entre les deux doctrines sur le terrain commun des faits et des idées scientifiques.

Examinons d'abord en quoi la morale anglaise a besoin d'être complétée au point de vue psychologique. Dans la genèse de la conscience morale et dans l'histoire de ses développemens, le principal tort de l'école anglaise, à notre avis, est d'avoir trop insisté sur l'action de la nature et du milieu extérieur, qui se traduit en nous par la sensation, par le plaisir ou la douleur passifs, et de n'avoir pas assez vu la réaction intime de l'intelligence ou des idées, grâce à laquelle l'homme finit par se créer un idéal supérieur de conduite, un *motif* et un *mobile* supérieurs à la sensation. N'existe-t-il pas une évolution intellectuelle et consciente dont la considération doit compléter celle de l'évolution sensible, inconsciente, toute mécanique, si bien décrite par M. Spencer? Telle est la question que nous devons examiner pour rapprocher, sur le terrain de la psychologie, le point de vue naturaliste du point de vue idéaliste.

Le ressort fondamental de la volonté, pour la psychologie utilitaire et évolutionniste, est l'attachement à soi, la tendance au plaisir ou à un « état désirable de la sensibilité appelé d'un nom quelconque, contentement, jouissance, bonheur. » Aussi le plaisir, ajoute M. Spencer, est-il un « élément inexpugnable de la conception morale ; il est une forme nécessaire de l'intuition morale tout comme l'espace est une forme nécessaire de l'intuition intellectuelle (1). » Bentham allait plus loin : « N'espérez pas, disait-il, faire lever à quelqu'un pour un autre le petit bout du doigt s'il n'a quelque intérêt, quelque plaisir à le faire : cela n'est pas et ne sera jamais (2) » On reconnaît là le développement moderne de la thèse des Hobbes, des la Rochefoucauld et des Helvétius. Cette doctrine revient à celle de Max Stirner, le matérialiste allemand, qui répète avec Bentham : « En réalité, le moi ne peut pas plus sortir des formes de la vie individuelle que de sa peau. En tant que *moi*, en effet, je ne puis vouloir que ma volonté, penser que mes pensées, et mes pensées seules peuvent être les motifs de ma volonté. » — Sous cette forme, c'est assurément là un principe que nul ne conteste, car il revient à dire que moi seul puis être le *sujet* de ma pensée ou de ma volonté, c'est-à-dire l'être pensant et voulant; mais la question véritable est de savoir si moi seul aussi puis en être l'*objet*. En somme, ne puis-je penser que moi et vouloir que moi, ne puis-je

(1) *Data of Ethics*, p. 46.

(2) Voir le chapitre sur Bentham dans *la Morale anglaise contemporaine* de M. Guyau.

pas concevoir un motif supérieur et désintéressé, un motif proprement intellectuel? — En premier lieu, il est de fait que je pense les autres : l'idée même du *moi* a pour corrélatif nécessaire l'idée d'*autrui*, à tel point que la seconde est indispensable à la première. Bien plus, outre vous et moi, je puis penser encore l'ensemble des hommes, l'ensemble de tous les êtres, l'*humanité* et l'*univers*. La pensée, elle, en son objet, n'est donc pas égoïste, et le passage du moi au non-moi, quoiqu'il soit encore pour les psychologues un mystère, n'en est pas moins un fait réel; on pourrait même dire que la pensée, par son caractère impersonnel et objectif, est essentiellement « altruiste. » En second lieu, si je puis penser les autres êtres, ne puis-je pas aussi faire de l'idée d'autrui le « *motif* de ma volonté, » contrairement à l'assertion de Max Stirner et des benthamistes partisans de l'égoïsme radical? — Je le puis en effet, et nous montrerons tout à l'heure que ce motif est en même temps un mobile. L'école anglaise définit trop exclusivement l'homme comme un être sensible; il est encore un être intelligent. Or quel est le motif capable de satisfaire l'intelligence, c'est-à-dire de lui procurer son plus parfait « ajustement à sa fonction ou à son milieu? » Le caractère essentiel de l'intelligence, c'est, comme nous venons de le dire, de tendre à l'objectivité, par conséquent à l'impersonnalité et à l'universalité : ce qui est universel peut donc seul la satisfaire dans son exercice. Quand je fais usage de mon intelligence, je fais par cela même abstraction de mon *moi* et de ma sensibilité personnelle; je ne vois plus de raison *objective* pour que mon bonheur soit préférable à celui de tous les autres; je ne vois à cela que des raisons subjectives, raisons de pure sensibilité, dont l'intelligence a précisément pour tâche de faire abstraction. Tant qu'il reste devant ma raison un être privé de bonheur, elle n'est pas satisfaite dans sa tendance à l'universalité : pour que je sois vraiment heureux en tant qu'être raisonnable, il faut que tous les autres êtres soient heureux. C'est là le motif intellectuel qui, selon nous, vient s'ajouter au motif purement sensible, que les Anglais ont seul considéré.

Ainsi, en admettant que l'égoïsme règne primitivement, le psychologue doit reconnaître que nous arrivons tout au moins à concevoir un idéal supérieur : le désintéressement de l'être intelligent, sa tendance au bonheur universel. La conception de ce motif idéal n'a d'ailleurs rien d'incompatible avec les principes de l'évolution; elle est même la vraie « conciliation de l'égoïsme et de l'altruisme » que cherche M. Spencer. En effet, au point de vue même de l'égoïsme, je jouirai davantage si je jouis, par sympathie, du bonheur de tous les autres êtres; en même temps cette jouissance n'ayant rien d'exclusif et n'étant pas non plus le résultat d'un

calcul intéressé, sera essentiellement altruiste. Aussi M. Spencer considère-t-il l'harmonie finale de tous les bonheurs comme le terme et le but suprême de l'évolution morale. Mais on peut aller plus loin encore et concevoir un idéal de désintéressement plus complet, qui consisterait à sacrifier par raison (non plus seulement par sympathie), son bonheur pour le bonheur de tous, au cas où il serait démontré que ces deux bonheurs sont inconciliables. On peut même concevoir un tel sacrifice fait sans espoir, sans la pensée qu'on jouira un jour personnellement de ce bonheur universel auquel on aura sacrifié sa jouissance présente, le bonheur de sa vie, sa vie même. Combien Bentham eût trouvé absurde et « ascétique » ce sacrifice sans compensation, cette dépense sans profit! Mais Stuart Mill et M. Spencer sont obligés d'avoir recours à ce genre de sacrifice, parfois nécessaire dans la pratique : le soldat placé en sentinelle qui se fait tuer pour avertir de la présence de l'ennemi n'accomplit-il pas un des actes les plus élémentaires de la discipline, qui n'en est pas moins un acte d'héroïsme? Seulement, pour amener l'humanité à mettre en pratique ce genre de désintéressement, toutes les fois qu'il sera nécessaire, et à réaliser ainsi le plus haut motif intellectuel, M. Spencer ne compte pas sur un autre mobile que les habitudes héréditaires d'altruisme et de dévoûment sympathique, produites mécaniquement par la solidarité des intérêts au sein de la société. C'est, en quelque sorte, par la seule soudure des égoïsmes et des sensibilités qu'il veut rendre l'individu altruiste. Nous, sans nier ce qu'il y a de vrai dans cette évolution mécanique des intérêts qui tendent à se confondre de plus en plus, nous la croyons insuffisante pour produire la conciliation finale de l'égoïsme et de l'altruisme (1). Nous allons donc faire appel, pour réaliser de plus en plus l'idéal du désintéressement, à un autre moyen que le frottement mutuel des intérêts. Nous allons montrer qu'au lieu de cette action toute sensible, l'idéal, étant intellectuel, exerce une action tout intellectuelle aussi, sur laquelle les Anglais n'ont point assez insisté et dont nous ferons le point de départ d'une évolution d'un nouveau genre.

Le plaisir sensible n'est pas, selon nous, le seul mobile réel qui agisse sur l'homme : nous avons vu tout à l'heure que l'intelligence, avec ses idées, peut être à elle-même son *motif;* ajoutons maintenant qu'elle peut aussi, par elle seule et par sa propre vertu, devenir son *mobile* à elle-même. En d'autres termes, l'homme n'agit pas seulement sous l'impulsion du plaisir, il agit aussi par intel-

(1) C'est un point qu'a bien mis en lumière l'auteur de *la Morale anglaise contemporaine,* p. 320 et suiv.

ligence et sans avoir besoin d'un autre moteur que l'intelligence, parce que celle-ci est déjà action et qu'elle porte en elle-même son attrait propre. Il n'y a pas de motif purement abstrait et inerte, comme ceux qu'imagine une psychologie vulgaire; tout motif est en même temps un mobile, toute idée est une tendance et, indivisiblement, une action. Principe capital dont nous avons, dans les sujets les plus divers, montré l'importance. D'après ce principe, point d'idée qui ne produise un mouvement cérébral et ne tende à s'exprimer dans nos membres, dans nos mouvemens extérieurs, dans notre conduite. Parfois la représentation de l'objet est assez intense pour imprimer à notre corps un mouvement visible ou, comme disent les savans, un mouvement de masse; parfois elle est contrariée, affaiblie, entravée dans son développement et ne produit alors qu'un mouvement moléculaire insensible. Au fond, l'idée n'est qu'une action commencée, réfléchie sur elle-même par l'obstacle qu'elle rencontre dans les autres idées qui tendent comme elle à l'existence, et prenant ainsi conscience de soi. L'image d'un son, par exemple, est un son naissant dans le cerveau et qui se transmet jusqu'au larynx, où les muscles se dilatent et se resserrent selon le degré d'acuité du son. De là la loi suivante qui est capitale en psychologie et en morale : *Entre l'intelligence et l'action il y a un moyen terme de supprimé, tandis qu'entre l'être inintelligent et l'action la nature intercale le mobile du plaisir sensible.* Le plaisir sensible est un succédané, un supplément, un moyen de remédier à l'insuffisance d'une activité inintelligente : c'est le bâton de l'aveugle. Par conséquent, l'idéal moral, l'idéal d'une activité indépendante du plaisir même, toute rationnelle et en ce sens toute libre, a en soi une puissance spontanée de réalisation : l'idée de la moralité est la moralité commencée. Cette idée est le premier moteur de l'évolution morale telle que nous la comprenons, et dès que l'homme l'a conçue, il n'est déjà plus dans le pur égoïsme où il se trouvait originellement plongé. La pensée que je pourrais sortir de moi et que, pour un être intelligent capable de concevoir l'univers, il serait bon d'en sortir effectivement, n'est déjà plus « la gravitation sur soi; » le moi qui songe à se désintéresser et à aimer n'est déjà plus le « moi haïssable. » Cette pensée et ce désir du désintéressement ne restent jamais entièrement stériles ni purement platoniques : ils se traduisent en actes, d'abord quand il n'y a pas besoin pour cela d'un grand effort sur l'égoïsme et qu'on peut faire plaisir à autrui sans grande peine; puis, quand il y a besoin d'un effort plus considérable, enfin (l'exercice accroissant la force) quand il y a besoin d'un vrai sacrifice. Ainsi l'idée descend dans les actes, qui en sont la réalisation progressive et qui se modèlent sur le type

du désintéressement véritable. Parmi les forces qui luttent en nous pour l'existence et entre lesquelles s'établit une sélection intérieure, MM. Darwin et Spencer n'ont point fait une part suffisante à l'idéal même du désintéressement et à l'influence du motif purement intellectuel sur nos instincts d'abord sensibles et égoïstes.

L'influence pratique que nous venons d'attribuer à l'idéal de l'abnégation, c'est-à-dire d'une volonté agissant selon des fins impersonnelles, on peut l'étendre avec non moins de raison à toutes les notions morales, à toutes les vérités morales, qui ne sont d'ailleurs que des applications de cette idée maîtresse. Les vérités morales expriment les conditions de la vie humaine la plus parfaite, soit individuelle, soit sociale. Pour l'école anglaise, ces conditions se réalisent en s'imposant mécaniquement dans la pratique même de la vie et dans le cours de l'histoire ; pour nous, elles peuvent se réaliser encore d'une autre manière : en se concevant elles-mêmes et par un attrait tout intellectuel. M. Spencer compte surtout sur la force des choses, sur l'habitude, sur l'hérédité, sur l'instinct, sur les coutumes et les lois positives, beaucoup moins sur l'éducation et l'instruction ; nous, nous pensons qu'il faut aussi compter sur la force des idées et sur la vertu que la science morale doit avoir de s'incarner en nous elle-même. Du reste, à mesure que la science en général fait plus de progrès, nous comprenons mieux la puissance dont elle dispose pour se soumettre la réalité. Chez un être intelligent comme l'homme, toutes les fois que l'action n'est pas aveugle et instinctive, elle est déterminée par la science qu'il possède. Le temps n'est plus, nous venons de le voir, où on pouvait considérer la science et ses vérités comme de pures abstractions, ayant besoin d'une force étrangère pour les réaliser : elles se réalisent à la fin elles-mêmes dans la mesure de leur vérité. Une idée vraie est un *fait*, présent, passé ou à venir. Ajoutons qu'inversement un fait n'est qu'une idée visible, car un fait n'est que le point de rencontre d'une multitude de lois qui s'entre-croisent, et les lois se ramènent à des idées. Qu'est-ce que le mouvement d'un mobile à travers l'espace ? C'est de la mécanique qui se réalise elle-même. Qu'est-ce que la formation d'un cristal au sein de la terre ? C'est de la géométrie qui se rend elle-même visible aux yeux. Au lieu de se manifester ainsi dans un milieu extérieur, la science et ses lois peuvent se manifester dans notre intelligence et dans nos actions, mais c'est toujours la même force qui se déploie. Quand nous agissons sous l'empire d'une vérité géométrique, mécanique, physique, on peut dire que c'est la géométrie, la mécanique, la physique qui se réalise par notre intermédiaire. Considérez par exemple l'arpenteur qui parcourt un terrain en divers sens : ses jambes et ses bras sont mus par son cerveau ; son cerveau est

mû par des conceptions géométriques; telle conception, tel mouvement, telle science, telle pratique; on peut donc, en le voyant marcher, dire sans aucune métaphore : C'est de la géométrie qui marche. Quand nous agissons ainsi sous l'influence de notions toutes scientifiques, les théorèmes et les lois de la science ne font que se continuer dans nos pensées et nos actes : c'est comme un courant mathématique ou mécanique qui nous traverse et, en nous traversant, nous fait mouvoir. La pratique n'est donc que de la théorie en action, et si la théorie est exacte, la pratique le sera.

Aussi, quel a été le moyen de réaliser dans la société une géométrie et une mécanique de plus en plus parfaites, par exemple de nous soumettre les objets extérieurs, de nous faire traverser rapidement l'espace, de nous donner des organes nouveaux par une nouvelle industrie ? — La pratique est sortie de la science, dont elle n'est que le prolongement. Pour faire de la bonne géométrie, la société humaine n'a eu besoin que d'apprendre la géométrie. Le véritable enchanteur, qui transforme toutes choses par une magie naturelle et finit par se transformer, par s'*enchanter* lui-même, c'est la science. Dans toutes ces actions qui se réduisent à l'application de telle ou telle vérité scientifique, claire ou obscure, nous n'avons point besoin de supposer une volonté distincte de l'intelligence, comme un serviteur prêt à exécuter l'ordre de son maître. Ici l'ordre s'exécute lui-même : l'homme pense, il sent, et l'acte suit.

La sensibilité même peut être considérée comme une conscience plus ou moins confuse des idées qui agissent et luttent en nous. Pascal définissait les passions avec profondeur en les appelant des précipitations de pensées. Ce sont, si l'on veut, des pensées au moins virtuelles qui se meuvent trop vite et en masses trop compactes pour s'apercevoir elles-mêmes : la conscience traversée par elles, comme une eau troublée, perd sa transparence. Sentiment et pensée sont au fond identiques et n'expriment que des degrés divers d'une même réalité.

Tel est le déterminisme qui, selon nous, régit tout ensemble et l'intelligence invisible et ses manifestations visibles sous la forme du mouvement. Nous sommes soumis à ce déterminisme dans tous les actes qui relèvent du désir ou de la pensée, des passions ou des idées. Si tout était pour nous une affaire de savoir positif, une question de pure science, la science positive nous régirait d'une manière infaillible. Par exemple, si nous n'avions jamais à faire autre chose que des applications de la géométrie, de la mécanique, de la physique, de la biologie, nous n'aurions besoin que de perfectionner notre science pour perfectionner l'application et, encore une fois, nous ne serions que le milieu à travers

lequel ces sciences se réaliseraient elles-mêmes, selon les lois de leur propre nécessité.

Transportons dans la morale une conception analogue. Nous y trouvons d'abord une partie *positive*, où la science est le grand ressort : si la pratique de la géométrie n'est que de la géométrie qui se manifeste, pourquoi la pratique de la morale, dans ce qu'elle a de scientifique et de positif, ne serait-elle pas simplement la science morale se manifestant de plus en plus à mesure qu'elle prend mieux conscience d'elle-même? Et s'il y a encore dans la morale une partie *métaphysique*, toute spéculative et hypothétique, toute tournée vers l'idéal suprême comme l'art est tourné vers le beau, pourquoi la réalisation et la mise en pratique de ces hautes hypothèses morales, de ces croyances supérieures à la vérification, ne serait-elle pas encore une connaissance réalisée, mais cette fois une connaissance du possible ou du probable, non plus du positif et du certain? En un mot, la haute moralité serait non plus de la science proprement dite, mais de la métaphysique se réalisant elle-même.

Relativement à cette doctrine des idées et de leur influence, M. Spencer nous a fait une réponse du plus haut intérêt, que nous devons citer pour l'éclaircissement de la question : « J'acquiesce entièrement, nous dit le philosophe anglais, à votre croyance que l'idéal moral devient lui-même un facteur dans notre progrès vers un état plus moral. Les idées et les émotions appropriées à une phase quelconque du progrès social s'aident toujours les unes les autres, car les émotions renforcent les idées et les idées donnent un caractère défini aux émotions ; dans cette mesure, les idées arrivent à former une partie de l'ensemble des agens produisant le mouvement (*the agency producing movement*). Toutefois, à ce que je pense, elles ne sont pas elles-mêmes des forces, mais elles favorisent les actions de ces forces qui naissent des émotions, en rendant leurs directions plus spécifiques, en diminuant le frottement, etc. » — L'accord entre l'opinion de M. Spencer et la nôtre n'est pas impossible : tout dépend du sens que l'on attache au mot *idée*. Si on entend par là une forme abstraite et logique, l'idée n'est peut-être pas par elle-même une force, quoique après tout ce qui contribue à la détermination, à la direction, à la spécification d'une force ne puisse être qu'une force; le cadre même d'un tableau est une force, les digues d'un fleuve sont une force, ce qui diminue le frottement d'une force contre une autre doit être encore une force. Mais l'idée dont nous voulons parler est l'idée réelle, l'idée en acte, par conséquent l'action de penser à une chose déterminée; cette chose même à laquelle nous pensons est, en morale,

une action que nous concevons comme devant être désintéressée ; or l'action de penser à une action, c'est déjà une première réalisation de l'acte pensé. Toute action qui est ainsi en voie de se réaliser est évidemment une force en activité, une tendance qui se déploie ou, pour parler un langage plus psychologique, un exercice de la volonté : penser, c'est donc agir et vouloir. En ce sens, M. Spencer nous accordera que l'idée, action consciente, est une force, que la pensée de l'idéal est déjà une volonté de l'idéal, que par conséquent l'intelligence est active en elle-même et par elle-même, que la raison est une puissance exécutive et non, comme on se la représente d'ordinaire, simplement délibérative. La raison n'est pas assise comme un juge immobile, elle est elle-même en cause; elle accuse ou se défend, elle prend une part active à la lutte. Elle n'est pas non plus comme un spectateur au théâtre, elle est un acteur qui joue et se voit jouer tout ensemble : c'est à la lettre et non-seulement par métaphore que, dans les drames de Corneille, la raison et la passion sont aux prises, et il en est ainsi dans tous les drames réels de la vie.

M. Spencer nous écrit encore : « Je pense que, quoique les idées morales servent comme agens secondaires, elles ne sont elles-mêmes rendues possibles que par la *croissance* de ces sentimens moraux qui résultent de l'adaptation à l'état social. Dans mon premier ouvrage : *Social Statics*, publié en 1850, je vois que j'ai indiqué cette opinion. Au chapitre VI se trouve ce passage : — « Proportionnellement aux forces de la sympathie d'une part, de l'instinct des droits personnels d'autre part, se développera l'inclination à se conformer à la loi de l'égale liberté pour tous. En même temps l'inclination à se conformer à cette loi engendrera une croyance correspondante en la loi même. Aussi est-ce seulement après que le progrès de l'adaptation a fait un pas considérable que peuvent se produire, soit la subordination effective à cette loi, soit la perception de la vérité de cette loi. » M. Spencer fait ainsi marcher l'idée derrière la croyance, la croyance derrière le sentiment, le sentiment derrière l'inclination, enfin l'inclination derrière le fait de l'adaptation sociale; l'idée n'est pour lui que la dernière et la plus abstraite formule de l'adaptation même, elle en est comme l'équation algébrique. Que tel soit l'ordre historique de notre développement intellectuel et moral, nous ne le nions pas ; mais le point de vue de M. Spencer n'exclut nullement le nôtre. Une fois produite par les faits, l'idée modifie à son tour les faits eux-mêmes et devient un mobile capable de réagir sur eux : voilà ce que nous soutenons. Une fois engendrée, l'idée engendre à son tour une croyance dans la possibilité de sa propre réalisation; cette croyance produit un sentiment, semblable à l'attrait que l'artiste éprouve pour l'œuvre

d'art dont il se représente la possibilité; le sentiment produit une inclination, semblable au besoin de créer que ressent l'artiste; l'inclination enfin suscite les moyens de sa réalisation effective, elle entraîne l'acte, et l'idée est ainsi devenue réalité. Le fait objectif et extérieur avait produit le fait subjectif et intérieur, l'idée; celle-ci, à son tour, reproduit le fait extérieur, mais en le transformant, en le perfectionnant, en l'adaptant à elle-même. Ce qu'on appelle la liberté humaine se réduit, pour l'expérience psychologique et indépendamment des croyances métaphysiques, à ce pouvoir qu'a l'idée de dominer le fait et de se l'assujettir. Nous sommes persuadé d'ailleurs que M. Spencer ne niera pas cette énergie de l'idée, quoiqu'il incline plutôt à placer la principale puissance dans les faits extérieurs, dans l'état donné de la société, en un mot dans le milieu « ambiant. » Mais si sa doctrine est vraie dans son application au passé de l'humanité, la nôtre ne l'est pas moins, si nous ne nous trompons, dans son application à l'avenir de l'humanité. Ce sont les faits qui ont fini par faire naître l'algèbre dans le cerveau de l'homme, soit; mais l'algèbre est sortie à son tour de ce cerveau tout armée et capable de soumettre à sa domination les faits extérieurs. De même, l'adaptation à la société a produit la morale, mais la morale saura s'adapter la société. Le naturalisme a donc son prolongement nécessaire dans l'idéalisme, et nous pouvons conclure que, parmi les mobiles qui agissent sur l'homme, et qui sont des données « positives » de la morale comme de la psychologie, il faut faire une place à l'idéal.

En résumé, tout comme la raison peut être à elle-même sa fin, sa loi, c'est-à-dire sa raison, ainsi elle peut être à elle-même sa force, son moyen de réalisation; de même qu'elle est *autonome*, elle peut être *automotrice*. Sans doute l'intelligence, en agissant, produit encore le plaisir, mais celui-ci n'est plus qu'un résultat immédiat, non le but, ni la cause. En outre, c'est un plaisir d'un nouveau genre, une conscience de soi et de son activité raisonnable, une jouissance immédiate de soi. Dès que l'être, devenu intelligent, a acquis assez d'élasticité pour agir et se déployer immédiatement sous l'influence de l'idée, le plaisir *phénoménal* et passif de la sensation disparaît au profit de la conscience continue et de la jouissance active continue. Ainsi est rendue possible la moralité. Les évolutionnistes n'ont pas assez compris que chez l'homme, être pensant, l'idéal même devient une des « conditions d'existence » de la réalité. De plus, ils ont considéré trop exclusivement dans l'individu l'adaptation au milieu physique ou social, par conséquent l'utilité tout extérieure ou, comme dirait un disciple de Kant, la finalité extérieure. M. Spencer nous parle sans cesse du milieu

social, *the social environment*, et de l'équilibre avec ce milieu comme idéal suprême de l'individu. Mais il y a un autre genre d'adaptation qui méritait d'être considéré : c'est l'adaptation de l'individu à lui-même, c'est-à-dire à ses vraies « conditions intérieures d'existence » et de développement. Le maximum de puissance pour l'activité, le maximum de conscience et de connaissance universelle pour l'intelligence, le maximum de jouissance pour la sensibilité, voilà le véritable *équilibre* intérieur de l'être. Il en résulte que l'individu, comme tel, a déjà un certain idéal auquel il doit s'adapter pour réaliser en sa plénitude son existence propre ; il conçoit cet idéal de puissance, de connaissance et de jouissance, qui n'est que sa nature même parvenue au « terme de son évolution ; » cette conception se réalise peu à peu et produit ainsi ce qu'on peut nommer la finalité intérieure, abstraction faite du milieu physique et social.

IV.

Nous venons de voir que la doctrine anglaise a besoin d'être complétée, au point de vue psychologique, par une conception plus large et plus exacte des ressorts de notre nature, motifs ou mobiles ; elle n'a pas moins besoin d'être complétée, au point de vue cosmologique, par une idée plus juste du rôle qui appartient au plaisir dans l'univers. D'ailleurs nous allons voir la morale darwiniste tendre elle-même vers ce point de vue supérieur, vers l'idéalisme, et se montrer ainsi en progrès sur la morale utilitaire dont elle était sortie.

Selon l'idéalisme, le plaisir, en tant que phénomène particulier et personnel, est un fait qui, pour la science, ne s'explique pas par lui-même. Le plaisir, en effet, a une cause, une raison, il est dérivé; l'intelligence peut concevoir cette cause et cette raison : elle peut donc apprécier tel ou tel plaisir particulier au nom de ce qui, en général, produit et doit produire le plaisir, explique et justifie scientifiquement le plaisir. La jouissance de l'ivrogne, par exemple, est un résultat accidentel de circonstances variables et transitoires, un phénomène que la science peut juger, et qu'elle juge effectivement anormal, bestial, contraire à la nature générale de l'être raisonnable et aux lois cosmologiques de la vie. Au point de vue même de l'esthétique (que l'école anglaise a d'ailleurs le tort de négliger entièrement), le plaisir peut se juger encore; la science n'a-t-elle pas le droit de prononcer que le plaisir causé par la Vénus hottentote est moins rationnel, le plaisir causé par la Vénus de Milo plus

rationnel? Non-seulement le plaisir n'est qu'un effet de certaines causes, mais encore il n'est, peut-on ajouter, qu'un mode de l'être, une simple manifestation de l'être à lui-même. Ce mode répond à un certain état ou à une certaine action de l'être; la science, pour l'apprécier, doit donc remonter à l'être même et aux lois objectives de son développement. Bien plus, le plaisir proprement dit n'est qu'une partie et non un tout; le tout serait la félicité, comme l'école anglaise le reconnaît; mais cette félicité même nous apparaît encore comme une simple manifestation de l'état où l'être se trouve ou de l'action qu'il exerce; la félicité est donc encore une conséquence des lois scientifiques de l'univers, non un principe. A l'être heureux la science peut toujours demander : Pourquoi es-tu heureux? — Le bonheur est la satisfaction de la volonté et de ses tendances; on est heureux quand on possède pleinement ce qu'on veut; le plaisir suppose donc la tendance, la tendance à son tour suppose la vie et l'activité ou, si l'on préfère ce mot, la volonté. C'est par conséquent l'activité et la vie qui est primitive pour la science, et c'est le plaisir qui, sous tous les rapports, est dérivé. Voilà les principes de l'idéalisme, et ils ne sont pas en contradiction formelle avec le naturalisme anglais.

Non-seulement, selon les idéalistes, le plaisir peut ainsi se juger au nom de la science, il le peut aussi au nom de la nature même. Les deux points de vue sont d'ailleurs inséparables. Ici encore, l'école de Darwin et de M. Spencer s'écarte de l'utilitarisme primitif. La nature, telle que la cosmologie nous la révèle, ne se soucie pas autant du plaisir et de la peine que semblaient le croire les premiers utilitaires. Ce ne sont là pour la nature que des phénomènes particuliers perdus dans l'ensemble des choses. Elle va devant elle sans se préoccuper des êtres qu'elle fait souffrir. La grande roue qui ne peut se mouvoir sans écraser quelqu'un, c'est l'évolution. Un travail se fait dans l'univers où le bonheur et le malheur des individus semblent compter pour bien peu. Le plaisir et la peine paraissent jouer le même rôle dans les opérations de la nature que la chaleur dans le fourneau du chimiste : il y a des élémens chimiques qui ont beau être en présence, ils ne se combinent pas tant qu'on ne les a pas élevés à une certaine température; mais, une fois combinés, ils ne se séparent plus, même à la température normale. La joie et la souffrance individuelles, les catastrophes de la nature, les révolutions sanglantes de l'histoire sont comme cette chaleur élevée qui produit des combinaisons nouvelles, et ces combinaisons demeurent stables même quand l'effervescence est passée, quand l'être est revenu à son état d'indifférence. Plaisir et peine ne sont peut-être ainsi que des moyens d'excitation, des agens de combinaison, ou, si l'on aime mieux, des ressorts destinés à

faire agir et mouvoir l'être; mais quel est le travail final auquel tend la nature, s'il y en a un? Nous l'ignorons :

> Dans vos cieux, au-delà de la sphère des nues,
> Au fond de cet azur immobile et dormant,
> Peut-être faites-vous des choses inconnues
> Où la douleur de l'homme entre comme élément.

Ainsi, quand on considère la nature entière, le plaisir apparaît comme n'étant peut-être qu'un accident, tout au moins comme n'étant qu'un effet. là une sorte d'antinomie entre le point de vue sensible et le point de vue cosmologique, entre le subjectif et l'objectif : pour la sensibilité le plaisir est tout, pour la science et la nature il n'est qu'une partie dans le tout. La morale anglaise s'est placée d'abord à un point de vue exclusivement subjectif et sensible : Bentham et les purs utilitaires ne parlaient que du plaisir et ramenaient finalement tous les plaisirs à ceux du *moi*. Les évolutionnistes, au contraire, après avoir déclaré avec Bentham que le plaisir est le seul bien, sont obligés ensuite de prendre le point de vue scientifique comme centre de perspective pour contempler l'évolution du cosmos : dès lors, le moi et ses plaisirs se trouvent rejetés au second plan. Le bonheur même ne doit plus être l'objet immédiat de notre poursuite, mais seulement l'objet final. Il est hasardeux, disent les évolutionnistes, de se perdre avec les utilitaires dans l'évaluation directe du plaisir, soit pour l'individu, soit même pour la société : la vraie méthode scientifique consiste à remonter des faits aux lois qui les régissent (1). Une fois introduit dans le système du plaisir, l'élément intellectuel et objectif va grandissant d'importance : il fait pour ainsi dire la tache d'huile, et l'épicurisme primitif des Anglais finit par des considérations qui rappellent le stoïcisme. M. Darwin se voit obligé d'apporter une modification importante à la formule de Bentham et des utilitaires, qui était de prendre pour but le plus grand plaisir du plus grand nombre. L'illustre naturaliste substitue au bonheur du plus grand nombre la « préservation de la race sous ses conditions d'existence. » Le terme de bonheur lui semble en effet trop subjectif et trop humain; il lui préfère un mot plus vague, mais plus objectif, celui de bien-être général. « Ce terme, dit-il, peut se définir ainsi : le moyen qui permet d'élever, dans les conditions existantes, le plus grand nombre d'individus en pleine santé, en pleine vigueur, doués de

(1) Voir sur ce sujet le chapitre de M. Guyau dans *la Morale anglaise contemporaine*, page 165 et suiv. Voir aussi la critique de Bentham par M. Spencer, dans les *Data of Ethics*.

facultés aussi parfaites que possible (1). » Quoique la réalisation de cet état de choses, ajoute-t-il, doive avoir pour conséquence le bonheur, cependant le bonheur doit toujours être considéré comme une conséquence, non comme un principe. M. Spencer dit à son tour : « Les bons et mauvais résultats des actions ne sauraient être accidentels; ils doivent être les conséquences nécessaires de la nature des choses; il appartient à la science morale de déduire des *lois de la vie* et des *conditions de l'existence* quels sont les actes qui tendent à produire le bonheur et quels sont ceux qui tendent à produire le malheur (2). » En un mot, l'homme ne doit plus prendre pour but direct le plaisir et le bonheur mêmes, mais seulement les actes qui sont les conditions générales et nécessaires du bonheur pour tous les hommes.

Dès lors, la morale naturaliste tend à la même conclusion que la morale idéaliste : elle tend à identifier l'idéal moral avec l'achèvement de la nature, avec le dernier terme de son évolution. M. Spencer admet, comme pourrait le faire un idéaliste, que les actes *bons* sont les actes appropriés à leur fin. Seulement il ne faut pas entendre par là, avec le spiritualisme classique, une finalité préétablie par une intelligence : il s'agit simplement d'une conséquence harmonieuse amenée par l'évolution du monde, non d'un principe d'harmonie supérieur ou antérieur à cette évolution. Les nageoires d'un poisson, par exemple, sont bonnes quand elles sont bien adaptées à leur milieu et à leur fonction; cette fonction, étant pour le poisson une condition de vie et de jouissance, peut être appelée une fin, et fait partie de son bien. Bref, la fin n'est qu'un terme naturellement et nécessairement atteint par l'évolution, non un but préconçu par une intelligence supérieure à la nature. Ceci posé, la bonne conduite « est celle qui a atteint le plus haut haut degré de l'évolution... Le terme idéal de l'évolution *naturelle* de la conduite est aussi la règle idéale de la conduite considérée au point de vue *moral*. » Et comme le terme de l'évolution humaine, selon M. Spencer, est la vie sociale, il en tire cette conclusion : « L'homme idéal peut être conçu comme constitué de telle sorte que ses activités spontanées soient d'accord avec les conditions imposées par le milieu social formé d'autres êtres semblables à lui. »

Ici encore, sans contredire le principe fondamental de la doctrine, ne peut-on et ne doit-on pas aller dans cette voie plus loin que MM. Spencer et Darwin? Les lois les plus élevées de l'évolution humaine sont-elles seulement celles qui assurent le perfectionnement

(1) Voir *la Morale anglaise contemporaine*, par M. Guyau, page 160.

(2) On remarquera l'analogie de cette conception avec celle d'un moraliste français, M. Courcelle-Seneuil.

et la félicité de la société humaine? L'homme n'étend-il pas son idée, son désir de perfectionnement et de bonheur à tous les êtres sentans et même aux autres êtres qu'il voudrait appeler à la sensation, en un mot, à l'univers? Quoique l'évolution du monde ne soit pas le déroulement d'un plan divin, elle n'en offre pas moins une direction qu'elle prend d'elle-même, un sens qu'elle fait sortir de son chaos apparent : l'homme s'efforce de pénétrer ce sens : il traduit en son langage, il formule en termes de sentiment, de pensée, de volonté, de bonheur, les vœux encore inconsciens de tous les êtres; génie de la nature, il achève et prononce le mot par elle ébauché. En poursuivant l'idéal, il suit donc encore la nature : tel, d'après un fragment de la courbe décrite par un astre, le savant la prolonge et l'achève; c'est en cédant au mouvement commencé que sa pensée devance le mouvement à venir.

Dès lors, un être doué de raison, capable de science, capable de concevoir des lois valables pour le monde, n'a plus seulement pour « milieu » la société de ses semblables : il a le monde entier. M. Spencer nous dira qu'il en est ainsi de tout être, puisque tout être fait partie de la nature et est en connexion avec elle : le moindre grain de sable n'est-il pas aussi étroitement uni au reste des êtres qu'une étoile au monde sidéral? — Sans doute, mais le grain de sable ignore cette connexion; il n'y peut rien changer, il ne peut se proposer comme fin de la rendre plus étroite et plus consciente; l'homme, au contraire, a conscience de son rapport avec l'universalité des êtres et, en prenant connaissance des lois universelles de la nature, il peut, dans sa sphère d'action, modifier la nature même. L'homme est donc le seul être qui, ayant l'idée du *tout* et le désir que le tout soit heureux, vive intellectuellement et moralement *dans l'univers;* les autres n'y vivent que physiquement; il est le seul être à nous connu en qui le monde semble enfin trouver une conscience pour se concevoir. Dès lors, de ce point de vue cosmologique, il est permis de croire que la vraie loi pour l'homme doit être l'adaptation universelle, non plus seulement sociale ou individuelle. La société humaine n'est elle-même qu'un symbole d'une société supérieure, d'une unité supérieure embrassant l'univers.

Sans doute, au point de vue de la pratique et même de la science positive, il faut bien se contenter en morale, comme le fait M. Spencer, des considérations humaines, soit individuelles, soit sociales; mais ce qui donne aux actions les plus particulières un caractère moral par excellence, ce n'en est pas moins l'intention universelle qu'elles expriment : une simple mesure d'hygiène devient vraiment morale si je veux conserver dans ma personne un

membre de la grande société. Il faut aimer en soi-même sa famille, dans sa famille la patrie, dans sa patrie le genre humain, dans le genre humain la société universelle. La plus haute moralité est dans le dernier but que nous nous posons et dont les autres ne sont pour nous que les moyens. Les théologiens disaient : « Tout acte devient religieux quand il est fait pour Dieu ; » traduisant leurs mythes dans le langage de la science, le philosophe peut dire : « Tout acte devient moral quand il est fait pour l'humanité et le monde. »

Ainsi la morale, quoique se bornant dans sa partie positive à formuler les relations des hommes entre eux ou des facultés entre elles, c'est-à-dire les conditions de l'existence individuelle ou sociale, tend néanmoins à exprimer, dans sa partie la plus élevée et vraiment morale, les conditions de l'existence universelle. Les lois de la morale sont *nécessaires*, disent MM. Darwin et Spencer, parce qu'elles représentent les nécessités mêmes de l'existence sociale, soit dans le présent, soit dans l'avenir ; l'idéaliste ajoutera : les nécessités de l'existence et de l'évolution universelles. Elles sont *générales*, parce qu'elles expriment les lois de la société entière ; l'idéaliste dira : de l'univers en son futur achèvement. Elles sont *immuables*, parce que certaines règles de la société humaine ne peuvent changer, par exemple le respect pour la vie des autres ; on peut dire aussi certaines règles : de la société universelle. Elles sont *absolues*, parce qu'elles répondent aux conditions premières, originales de toute cité humaine, conditions d'où le reste dépend et qui ne dépendent point d'un principe supérieur ; mettons ici encore, à la place de la cité humaine, la cité du monde. Elles sont *obligatoires*, impératives, parce qu'elles sont la force de la société accumulée dans l'individu et résistant à l'individu même, la tendance de la race opposée à la tendance individuelle ; l'idéaliste dira : qui sait si elles ne sont pas aussi la force fondamentale de l'univers, la tendance primitive de toute existence consciente, raisonnable et heureuse, s'opposant aux caprices de la passion ? Le remords, ajoute Darwin, est le contraste douloureux entre l'inclination individuelle ou passagère et l'instinct social qui est permanent ; peut-être aussi, dira l'idéaliste, entre l'essentiel et l'accidentel de l'existence comme de la félicité. Si l'hirondelle attardée qui couve encore en automne, au moment où toute la troupe va partir, sacrifiait au soin particulier de sa famille l'instinct migrateur, nécessaire pour la conservation de toute l'espèce, la persistance du penchant plus général sous le triomphe momentané du penchant plus particulier produirait en elle, selon le darwinisme, un déchirement intérieur analogue à nos remords : eh bien ! l'esprit de l'homme a, lui aussi,

un instinct de migration et de progrès sans limites qui l'oblige, aux dépens même de ses autres affections, à prendre son vol vers la patrie universelle, vers l'immensité. Les combats intérieurs de la conscience, remarque encore Darwin, produisent une lutte pour la vie entre les diverses idées, les diverses tendances, qui sont plus ou moins sociales ou antisociales; de là sélection naturelle dans le domaine de la conscience; l'être moral est celui qui finit par agir dans le sens de la société. Pour l'idéaliste, c'est celui qui agit dans le sens du monde. Enfin, selon MM. Spencer et Darwin, le résultat dernier de cette lutte sans cesse renouvelée est l'évolution ou le progrès des sentimens et motifs moraux, qui se résument dans l'altruisme ; — soit, mais le véritable altruisme est peut-être plus que *social;* aux yeux de l'idéaliste, il est universel et en quelque sorte *mundanus*.

L'idéalisme arrive ainsi à une conclusion importante. L'homme est un être original et à part : il a pour caractère : 1° l'unité, dans sa pensée, des lois de l'existence en général et des lois de son existence propre ; 2° l'unité, dans son désir, des moyens du bonheur universel et de son propre bonheur. Être conscient et raisonnable, il tend donc à prendre pour motif des conditions d'existence et de développement qui soient celles du monde même. Les êtres forment une échelle dont l'homme occupe le sommet. Pour l'animal solitaire, les lois les plus élevées sont celles de la vie individuelle ; il ne conçoit pas de motif supérieur; pour l'animal sociable, ce sont les lois de la vie sociale; pour l'être pensant, ce sont les lois de la pensée et de la vie même, qui sont sans doute les lois de l'univers. Le vrai *terme idéal de l'évolution,* comme dit M. Spencer, par conséquent le véritable idéal moral, n'est donc rien moins que la plénitude de l'existence individuelle et universelle, dont la conscience serait la parfaite félicité.

C'est ainsi que peu à peu, en introduisant l'intelligence dans la question morale, — comme sont à la fin obligés de le faire MM. Spencer et Darwin, — on se trouve entraîné à des considérations de plus en plus universelles, qui finissent par toucher à la métaphysique. Tant il est vrai que l'intelligence est comme une force d'expansion qui nous arrache peu à peu au moi pour nous mêler au monde entier : *Toti mundo te insere.* Mais nous ne voulons point ici faire une plus longue excursion dans le domaine métaphysique et dans les hypothèses sur l'univers, quoique la doctrine de l'évolution nous y invite elle-même en nous parlant des lois universelles de la vie. Quelles que soient les différences qui peuvent subsister encore, au point de vue métaphysique, entre le naturalisme et l'idéalisme, leur rapprochement sur le terrain de la science posi-

tive, de la cosmologie comme de la psychologie, n'est ni moins réel ni moins important.

En résumé, les bases positives de la morale, dont nous avons voulu nous occuper exclusivement avec MM. Spencer et Darwin, sont de deux sortes : d'abord les *inclinations*, égoïstes ou altruistes, puis les *idées* scientifiques, qui expriment les conditions du bonheur pour l'individu ou pour la société. En un mot, instinct et science sont les deux grands facteurs de l'évolution morale. Le naturalisme a insisté principalement sur la force de l'instinct; l'idéalisme doit insister de préférence sur la force des idées et montrer dans la science même une puissance qui tend à dominer le monde. Ces deux points de vue, loin de s'exclure, s'appellent et se complètent; ils sont également nécessaires à une morale vraiment positive, qui tient compte de tous les faits, y compris ces faits importans qu'on nomme les idées humaines. Resterait à savoir si les inclinations et les idées scientifiques, « données » de la psychologie et de la cosmologie, épuisent tout le contenu de la morale. Supposez que la science positive aboutisse elle-même à démontrer qu'il y a un dernier problème qu'elle ne peut résoudre et que cependant la pratique doit résoudre, et que ce soit précisément le problème moral ; il faudra bien dire alors que ce n'est plus la science positive qui se réalise elle-même dans les actes moraux les plus élevés : au point où cesseront les idées démontrables ou vérifiables, au point où cessera la science proprement dite, psychologique ou cosmologique, il faudra bien faire intervenir l'hypothèse métaphysique, rejetée par MM. Darwin et Spencer. Il faudra reconnaître ce que nous avons plus haut laissé entrevoir : que la métaphysique, avec ses conjectures sur l'univers, est au fond de la morale et que, malgré ses obscurités, malgré ses doutes, elle se réalise elle-même dans les actions de l'homme comme une spéculation sur l'inconnu dont l'obscurité augmente la sublimité. Nous aurons à mieux préciser dans d'autres études ce point, négligé par l'école anglaise, où la morale, l'art et la métaphysique ne font plus qu'un. La doctrine de l'évolution fait profession de s'en tenir, comme dit M. Spencer, aux « bases positives de la morale, » malgré les problèmes de toute sorte sur les destinées de l'individu, de la société, du monde, au bord desquels elle amène et laisse l'esprit. Nous essaierons de déterminer un jour, en étudiant les écoles contemporaines de France et d'Allemagne, quels sont les « fondemens métaphysiques » de la science des mœurs.

ALFRED FOUILLÉE.

LE

FAVORI D'UNE REINE

DON FERNAND DE VALENZUELA.

Colecion de documentos ineditos para la historia de España, por el marques de la Fuensanta del Valle y D. Sancho Rayon, tomo LXVII; Madrid, 1877.

L'Espagne poursuit, à travers les révolutions et les orages politiques, le mouvement littéraire et historique inauguré, il y a un demi-siècle, par la régence de Marie-Christine. L'Académie de l'histoire est à la tête de ce mouvement, justifiant ainsi son titre et le but formel de son institution sous Philippe V en 1738. Cette académie, qui compte dans son sein presque tous les hommes distingués de la Péninsule dans la politique et dans les lettres, fouille assidûment dans sa riche collection de manuscrits, dans les archives du cabinet du roi, dans les dépôts de la Bibliothèque nationale, sans négliger les dépôts étrangers, ni les archives des grands seigneurs. Guidées par une critique sévère, ces savantes investigations amènent la découverte de documens toujours curieux et nécessairement du plus haut intérêt, non-seulement pour l'histoire politique ou littéraire de l'Espagne, mais pour l'histoire générale de l'Europe. Ces documens sont publiés, à différens intervalles, sous la direction de deux ou trois académiciens, dans le recueil entrepris dès 1842, sous la régence d'Espartero, sur le modele de la *Collection des documens relatifs à l'histoire de France*, que nous devons à M. Guizot. Nous donnerons une idée de l'importance du recueil espagnol en disant qu'il en est à son soixante-septième volume, paru en 1877.

Ce volume est remarquable par les détails entièrement nouveaux qu'il fournit sur un personnage aujourd'hui bien oublié, et pour-

tant un moment célèbre, qui, après le renvoi du père Nithard, devint favori de Marie-Anne d'Autriche, veuve de Philippe IV, gouverna la monarchie espagnole en qualité de premier ministre et joua quelque temps, à la cour de Charles II, le rôle de Mazarin, auquel il n'est pas question de le comparer. Cet homme, dont la destinée rappelle aussi les aventures d'Antonio Perez, la fortune et les disgrâces tragiques du maréchal d'Ancre, est don Fernand de Valenzuela. Ni la *Biographie universelle*, ni la *Biographie générale* n'en font mention. Le dictionnaire de Moréri, cité à tort, parle d'un Valenzuela qui fut évêque de Salamanque, vers le milieu du XVIIe siècle. Le sujet a été touché en passant par M. Mignet, et ce qu'en dit Mme d'Aulnoy n'a pas été perdu, je crois, pour l'illustre auteur de *Ruy Blas*. Les lecteurs de la *Revue* trouveront peut-être quelque intérêt à connaître les renseignemens inédits que renferme sur ce favori d'une reine le dernier volume publié par l'Académie de Madrid.

I.

La famille de Valenzuela était originaire de Ronda, la ville moresque, pittoresquement groupée aux flancs de son rocher, au milieu de la *sierra* de ce nom. Lope de Vega a placé à Ronda les premières scènes de sa charmante comédie *la Moza de cántaro*, utile commentaire de l'histoire que nous allons raconter (1). Ronda est le cœur de l'Andalousie, le pays des hardis contrebandiers, des caractères aventureux et romanesques.

Sans appartenir à la première noblesse, la famille de Valenzuela occupait un certain rang dans le pays, puisqu'elle put faire les preuves exigées pour entrer dans l'ordre des chevaliers de Saint-Jacques. Rien n'avait encore attiré l'attention sur cette famille; elle vivait dans son honorable médiocrité, lorsqu'une aventure de galanterie, qui fit beaucoup de scandale et de bruit, obligea le père de notre héros, don Francisco de Valenzuela, à s'éloigner précipitamment de Ronda, pour se réfugier à Naples, où il prit du service dans l'armée espagnole du sud de l'Italie. Il s'écoula quelques années, au bout desquelles don Francisco, lassé de l'exil, céda au désir de revoir sa patrie et sa famille. Après s'être tenu caché dans les gorges rocheuses qui bordent le lit du Guadairo, au pied de Ronda, il pénètre de nuit, bien armé, dans la ville et se présente brusquement à son père. Le vieillard, surpris, se jette dans les bras de son fils, et dans les transports de sa joie il provoque si malheureusement la décharge d'un pistolet que l'exilé portait à sa ceinture,

(1) Voyez *OEuvres dramatiques de Lope de Vega*, t. II, p. 345; Paris, Didier, 1879.

qu'il tombe frappé d'une blessure mortelle. Étranges commencemens! singulière destinée d'une famille appelée par le sort à connaître les suprêmes faveurs comme les dernières disgrâces de la fortune!

Il fallut fuir de nouveau, et cette fois sans retour. Don Francisco de Valenzuela reprit son service dans l'armée espagnole. Il était capitaine et gouverneur militaire de la place de Santa-Agata, lorsqu'il épousa, à Naples, une personne de qualité, originaire de Madrid, doña Leonor de Encisa y Avila. De ce mariage naquit, le 19 janvier 1630, don Fernando de Valenzuela. Le père mourut peu de temps après.

Doña Leonor, comprenant que son fils n'avait à espérer d'autre fortune que celle qu'il réussirait à se créer lui même, voulut le mettre sur le chemin. Elle le fit entrer, adolescent, comme page (*criado*) dans la maison du duc de l'Infantado, ambassadeur d'Espagne auprès du saint-siège et vice-roi de Sicile. L'enfant fit paraître au service de ce noble maître beaucoup d'intelligence, d'exactitude et de dextérité, accompagnées d'un sérieux au-dessus de son âge. Peu familier avec ses égaux, hautain même, le jeune page faisait quelquefois rire le duc et les officiers de sa maison par ses boutades andalouses, l'entendant quelquefois affirmer avec une assurance comique « qu'un jour viendrait où ce serait à lui de commander à son tour. »

A l'expiration de sa charge, le duc de l'Infantado, étant retourné à la cour, licencia une grande partie de ses serviteurs, et Valenzuela se vit obligé de quitter la maison qui jusqu'alors avait été son asile. Ce fut le moment le plus pénible de sa vie, celui sur lequel ses ennemis ont jeté quelques ombres équivoques, le représentant alors comme *paseante in corte*, c'est-à-dire réduit à peu près à vivre sur le pavé de Madrid. Il n'en était pas tout à fait ainsi; Valenzuela trouva aide et protection, en ces jours difficiles, auprès de quelques personnes distinguées de la famille de sa mère. Il voyait le monde, prenait l'expérience des hommes et des choses, formait son jugement et son coup d'œil, étudiant le terrain, épiant les occasions favorables. Il avait des dehors agréables, beaucoup de politesse et d'aisance de manières, acquises au contact des grands seigneurs. A ces avantages extérieurs il ajouta des études sérieuses, fortifiant son esprit, cultivant les lettres et les arts, s'occupant de musique et de poésie. Mais l'ambition dominait tout. Résolu à faire son chemin, le cavalier andalous employait surtout les efforts de son intelligence à tâcher de s'ouvrir un accès auprès de quelque personnage ayant part au gouvernement.

Son étoile le servit heureusement. — Comment, après de tels commencemens, l'obscur gentilhomme de Ronda parvint-il à s'élever

jusques sur les degrés du trône de sa souveraine et à gouverner en maître la monarchie de Charles-Quint? C'est ce qu'il convient d'abord d'expliquer.

Philippe IV avait vu successivement disparaître les nombreux enfans qu'il avait eus de sa première union avec Élisabeth de France, y compris cet infant don Balthasar, sur lequel l'Espagne et son roi fondaient de si grandes espérances. On connaît, au moins par la gravure, son portrait équestre, l'un des chefs-d'œuvre de Velasquez. D'un second et tardif mariage avec Marie-Anne d'Autriche, fille de Ferdinand III et de sa sœur l'impératrice Marie, Philippe ne laissa en mourant qu'un fils, également débile de corps et d'esprit, triste rejeton d'un père « âgé, cassé et mal habitué, » selon l'expression de Louis XIV. Ce fils était Charles II, parvenu alors (1665), à l'âge de près de quatre ans. A cet âge, le jeune prince était encore si chétif, qu'il ne pouvait se passer du sein de sa nourrice; à peine pouvait-il se tenir debout et même parler. Quand l'archevêque d'Embrun, ambassadeur de France, se présenta pour saluer le nouveau souverain, il remarqua que sa gouvernante, la señora Miguel de Tejada, placée derrière lui, le soutenait par les cordons de sa robe. Il ne prononça qu'une seule parole : *Cubrios* (Couvrez-vous), et en se retirant, il fut obligé pour se soutenir de saisir la main de sa *menina*.

A côté de son légitime héritier, Philippe laissait un fils naturel, qu'il avait eu d'une actrice du théâtre *del Principe*, la Maria Calderon, célèbre par son talent et par les séductions de sa personne, plus encore que par sa beauté. Ce fils était le prince don Juan, que son père avait légitimé de son vivant (1643) et fait grand prieur de Castille, — peut-être en souvenir du désintéressement de sa mère, qui, loin d'avoir songé à exploiter sa fortune, ce qui lui eût été bien facile, avec un monarque aussi prodigue que Philippe IV, prit le voile des mains du nonce, depuis Innocent X, et se retira au couvent de Santa Isabel après la naissance de cet enfant. Don Juan, né le 7 avril 1629, était alors à la fleur de l'âge. Parfaitement élevé dans la solitude d'Ocaña, par les soins du comte duc d'Olivares, don Juan d'Autriche avait de l'esprit, de la culture, beaucoup de courage personnel. Il parlait parfaitement plusieurs langues. Son extérieur avait gardé beaucoup des grâces de sa mère, ce qui, dans un pays amoureux de la forme, lui donnait de la popularité, malgré ses revers comme capitaine. Il avait perdu la bataille des Dunes contre Turenne et avait été battu par les Portugais à la journée de Villa-Viciosa (1665) avec perte de quatre mille hommes, de ses drapeaux et de toute son artillerie.

Ce prince avait au plus haut degré l'orgueil de sa naissance. S'il ne convoitait pas l'héritage de son frère, retenu par le respect de

la majesté du trône et peut-être par le souvenir des désordres de sa mère, il souhaitait ardemment d'être déclaré infant, ce qui eût réglé sa situation à la cour, en lui donnant le pas sur la grandesse. Il avait demandé cette faveur à son père avec la présidence du conseil d'état. Indigné de cette prétention, l'héritier de Charles-Quint y avait répondu en exilant don Juan à son prieuré de Consuegra. Il refusa même de le voir à son lit de mort. Prince sans couronne, vassal sans suzerain, don Juan se trouvait né pour une situation exceptionnelle mais fausse, dangereuse pour la monarchie, malheureuse pour lui-même.

Par son testament, Philippe IV instituait comme régente et souveraine absolue la reine sa femme, nommant pour l'assister, mais seulement avec voix consultative, un conseil de régence (*junta general de gobierno*), composé de six membres : le comte de Castrillo, président de Castille, c'est-à-dire chef de la justice et de la police de la monarchie ; don Christoval Crespi, vice-chancelier d'Aragon ; le cardinal de Sandoval, archevêque de Tolède ; le cardinal d'Aragon, inquisiteur général ; le marquis d'Aytona, représentant la grandesse d'Espagne ; le comte de Peñaranda, comme le premier des conseillers d'état. Don Juan fut exclu de ce conseil par la prévoyance de la reine, mais il garda ses entrées au conseil d'état.

La princesse allemande qui recevait de la volonté de son époux la redoutable mission de gouverner une monarchie épuisée, en présence d'un adversaire tel que Louis XIV, était une femme sans capacité et sans expérience, Philippe n'ayant jamais permis qu'elle fût associée aux détails du gouvernement. Son unique préoccupation était la santé de son fils. Elle ne songeait qu'à le faire vivre afin qu'il pût régner. Son instinct maternel l'avertissait que cet enfant chétif, au teint blême, à la lèvre pendante, avait en don Juan un rival des plus redoutables. Elle exécrait ce prince comme rival et comme bâtard, ne gardant avec lui aucune mesure, ne s'exprimant sur son compte qu'en termes grossiers d'injures et de mépris (*hijo de p.*, *hijo de b.*). Toutefois, cette princesse à l'esprit borné, absorbée dans les pratiques d'une dévotion bigote, incapable d'entrer dans le sérieux des affaires, était opiniâtre, entêtée, et susceptible de pousser fort loin ses caprices par lesquels surtout elle se gouvernait.

Étrangère et défiante, n'ayant que de l'antipathie pour les Espagnols, « lesquels, disait-elle, caressent de la bouche et mordent avec le cœur, » le premier besoin qu'éprouva la régente fut d'avoir auprès d'elle un conseiller exclusivement dévoué à ses intérêts et à sa personne, capable de suppléer à son insuffisance dont elle avait le sentiment. Ce fidèle et zélé serviteur, elle crut le trouver dans un jésuite allemand, le père Nithard, que l'empereur Ferdi-

nand son père lui avait donné pour confesseur et qui l'avait suivie en Espagne. Vainement Marie-Anne avait annoncé, conformément aux ordres de son époux, qu'elle n'aurait ni *valido*, ni *valida*, et qu'elle gouvernerait de concert avec la junte. Le père Nithard, d'abord nommé conseiller d'état, puis inquisiteur-général, ne tarda pas à être déclaré premier ministre : mesure imprudente, qui heurtait gravement, dès le début, le caractère d'une nation particulièrement connue pour sa haine de l'étranger. Le bon père, il est vrai, avait commencé par se faire naturaliser Espagnol, et même, pour plus de vérité, il avait ajouté un *o* à son nom.

Ainsi se trouva porté du confessionnal dans le cabinet un religieux plus propre à résoudre des cas de conscience que capable de manier les hommes et de diriger les affaires d'une grande nation. D'un esprit incertain, d'un caractère timide, d'un coup d'œil vague et d'un orgueil excessif, le père Nithard, devenu ministre d'une femme aveuglément confiante, avait, dit M. Mignet, tout ce qu'il fallait pour aider à la ruine de la monarchie espagnole.

Don Juan fut profondément blessé de ce qu'il regardait comme un outrage à ses droits, et la noblesse espagnole partagea ses sentimens. Ces vassaux altiers, descendans des conquérans du sol sur les Maures, compagnons à ce titre plutôt que vassaux de leurs rois, étaient indignés de voir la délégation du pouvoir souverain confiée aux mains d'un prêtre, et surtout d'un prêtre étranger. Don Juan, représentant des ressentimens et des griefs de la grandesse, eut dès lors un parti tout formé et des plus redoutables. Dès ce moment aussi, entre le bâtard légitimé et le premier ministre de la reine, les rapports allèrent s'aigrissant de jour en jour. Le prince, qui avait de l'esprit, accablait son adversaire allemand de sarcasmes et de ridicule. Il ne laissait passer aucune occasion de faire paraître son irritation et son mépris. Le conseil d'état auquel le père Nithard était fort assidu, avait ouvert la délibération sur la question du commandement des troupes destinées à renforcer l'armée de Flandre, dans la guerre que nous appelons des *Droits de la reine* (1667) : « Je pense, opina don Juan, que l'on doit envoyer le père Nithard; c'est un saint homme à qui le ciel ne refusera rien. Le poste où nous le voyons est déjà une preuve des miracles qu'il sait faire. » Le confesseur lui répliqua d'un air chagrin qu'il était d'une profession à devoir tout espérer de la miséricorde de Dieu, mais non pas d'être général d'armée. « Eh ! mon père, repartit don Juan, nous vous voyons faire tous le jours des choses plus éloignées de votre profession. »

Le prince accepta cependant la mission qui lui était offerte. Il partit pour la Corogne, où se rassemblaient les vaisseaux et les soldats qui devaient former l'expédition; mais, sous prétexte que la

flotte française, composée de trente-six vaisseaux et de six brûlots, rendait la traversée impossible, il abandonna son commandement au marquis de Castel-Rodrigo, et revint pauvrement conspirer à Consuegra, plus occupé des prétentions de sa vanité que soucieux des intérêts de sa patrie. Plus tard la reine se trouva fondée à lui en faire le juste reproche.

La situation, comme on voit, était fort tendue. Les défiances mutuelles engendrant les soupçons, les deux rivaux s'accusaient publiquement l'un l'autre de méditer des projets d'enlèvement ou d'assassinat, projets que les pratiques du temps ne rendaient nullement improbables. La cour, poussée à bout, résolut de faire un exemple. Il y avait à Madrid un Aragonais nommé Malladas, fort aimé de don Juan, qui passait pour recruter des partisans à la cause du prince. Arrêté à onze heures du soir, on lui donna une heure pour se préparer à la mort, et il subit la peine du garrot sur un ordre signé de la main de la reine. A ce moment, un officier réformé, le capitaine Pinilla, se présentait à la porte de l'appartement de la régente demandant instamment à lui parler en particulier. D'abord repoussé, puis enfin introduit, il passa une heure enfermé avec elle. Il venait se dénoncer lui-même, comme ayant été chargé, lui troisième, d'assassiner le père Nithard. A l'issue de cet entretien, ordre fut donné d'arrêter le nommé Patiño, frère du secrétaire particulier de don Juan. En même temps, cinquante hommes de cavalerie, sous le commandement du marquis de Salinas, partaient pour Consuegra, avec ordre de s'assurer de la personne du prince. « Ils trouvèrent bien la cage, mais l'oiseau était parti. »

Averti par les amis qu'il avait jusque dans le palais, don Juan avait pourvu à sa sûreté en quittant Consuegra pour se retirer en Aragon, avec le dessein d'y travailler à préparer son retour. Au moment de monter à cheval, il adressa à la reine une lettre hautaine, où, tout en protestant de n'avoir en vue que le service de Dieu et le service du roi, il appuyait sur ce qu'il appelait l'exécrable gouvernement du premier ministre, qu'il déclarait coupable des malheurs de la monarchie. L'Espagne venait de perdre la Flandre et la Franche-Comté; il qualifiait le père Nithard en termes insultans, l'accusait d'avoir prémédité de le faire assassiner, et sommait la reine de le renvoyer, lui laissant entendre que, ce qu'elle ne ferait pas, il se verrait forcé par le cri public de l'exécuter lui-même.

L'origine de la fortune de Valenzuela se trouve dans ces graves événemens.

Depuis les révélations du capitaine Pinilla, le père Nithard vivait en des transes continuelles. Il cherchait en même temps des agens intelligens propres à le renseigner sur les desseins qu'il prêtait à

son adversaire et des *valientes* capables de protéger sa personne contre un coup de main. Valenzuela vint lui offrir son zèle et son épée, accompagnant cette offre des marques de la plus entière soumission et des protestations d'un dévoûment sans bornes. Ses propositions furent acceptées. Le bon père, ayant fait l'épreuve de son courage, de son intelligence, de son activité et de sa discrétion, l'attacha secrètement à sa personne, et finit par l'initier aux affaires les plus importantes de l'état.

Le cavalier andalous eut ainsi entrée au palais, d'où il pouvait observer la cour. Son premier soin fut d'étudier le terrain nouveau sur lequel le plaçait la fortune ; et il comprit bien vite que, parmi les dames de la reine, aucune n'était plus avant dans ses bonnes grâces que doña Maria de Ucedo, d'une famille alliée à la maison d'Albe. Il se déclara ouvertement son admirateur, et aspira bientôt à sa main. Soins multipliés, attentions et prévenances, vers galans, collations, sérénades, il ne négligea aucun moyen pour réussir. Servi d'ailleurs par les remarquables agrémens de sa personne, il finit par épouser la *camarera* favorite avec l'assentiment de sa majesté.

Cependant le père Nithard s'attachait de plus en plus à notre gentilhomme à raison des services très réels qu'il en recevait, se complaisant dans le succès d'un homme qu'il regardait à bon droit comme sa créature. Assuré d'ailleurs de son propre crédit comme ministre et comme confesseur, il ne songeait pas même à prendre ombrage des progrès de sa fortune. Dans ses conférences avec la régente, le père Nithard avait maintes occasions de rendre de bons témoignages du zèle éprouvé de son agent particulier. A l'époque de son mariage, Valenzuela était donc favorablement connu de la reine par l'intermédiaire du premier ministre. Pour cadeau de noces, Marie-Anne d'Autriche le rapprocha de sa personne en le nommant son écuyer.

Il vivait péniblement de ses maigres appointemens assez mal payés lorsqu'un soir, en rentrant chez lui *calle de Leganitos*, il reçut un coup d'arquebuse qui lui fracassa le bras. Cette tentative d'assassinat fut attribuée au duc de Montalte et peut être considérée comme la vengeance à l'espagnole d'un mari grand seigneur. Les frais de traitement et de médecin eurent bientôt épuisé les ressources du ménage, et Maria de Ucedo se vit dans la nécessité d'implorer l'assistance de la reine. Des secours lui furent plusieurs fois accordés. Craignant alors d'abuser des bontés de sa souveraine, la *camarera* prit un moyen détourné de se pourvoir. Il se présentait un emploi de peu d'importance, pour lequel un candidat offrait 100 doublons. Maria de Ucedo supplia la reine de lui en accorder la grâce. Touchée de pitié, la reine y consentit. Tel était l'état des mœurs publiques à la cour de Charles II (et des autres sou-

verains de l'Europe), tel l'épuisement des finances, que les ministres eux-mêmes trafiquaient à peu près ouvertement des places les plus importantes. Vice-royautés, titres de noblesse, ordres de chevalerie, entrée aux conseils, étaient donnés au plus offrant. Le roman de *Gil Blas*, sous les couleurs de la fiction, peint exactement la réalité à cet égard. Doña Maria recevait des sommes de plus en plus considérables, dont la reine, comme le duc de Lerme, finit par vouloir profiter. Elle était avare, et le comte de Villahumbrosa, président de Castille, put lui reprocher un jour d'avoir fait passer 180,000 doublons en Allemagne, sous prétexte de faire bâtir un couvent. Il convient d'ajouter que, vu la pénurie du trésor, la régente manquait quelquefois d'argent pour son propre service, et pour celui du roi son fils. Et le mal ne fit qu'empirer. Quelques années plus tard (1681), les livrées de l'écurie du roi désertèrent, faute d'être payées. Les rations données à toutes les personnes du palais, y compris les femmes de la reine, manquèrent également.

Ce trafic prolongé finit par acquérir un tel degré d'importance, que Maria de Ucedo ne se trouva plus à la hauteur des négociations. Son rôle d'intermédiaire échut alors à son mari. Valenzuela fut mis par ce moyen en rapports directs avec la reine. La situation de doña Maria auprès de la régente facilitait les entrevues et permettait de les rendre absolument secrètes. Le cavalier andalous ne laissa pas échapper ces occasions de s'insinuer dans la confiance de Marie-Anne. Possédant l'art et les moyens d'être bien informé, il affecta le plus grand zèle à servir ses intérêts, la mettant au courant des intrigues de la cour, des visées de don Juan, des cabales des grands seigneurs de son parti, des mesures concertées contre le gouvernement du premier ministre. La reine, qui portait le deuil sévère des femmes espagnoles, qui parlait peu, qui ne voyait personne, paraissait cependant informée de tout; ce qui faisait dire aux courtisans qu'elle avait à ses ordres un lutin, un esprit follet qui l'avertissait de toutes les nouvelles et de toutes les affaires les plus secrètes. Il y avait trop d'intéressés à démêler la vérité pour que celle-ci tardât beaucoup à être connue. On finit par découvrir que le lutin en question n'était autre que Valenzuela, et le nom lui en resta (*el Duende.*)

Quoique admis à conférer secrètement avec la reine, Valenzuela n'était pas pour cela entré dans son intimité. L'éclatante et soudaine disgrâce du père Nithard lui en ouvrit le chemin.

II.

Parti de Consuegra après sa lettre insolente à la reine, don Juan d'Autriche s'était dirigé, comme nous l'avons dit, vers l'Aragon à

la tête d'un petit nombre de partisans. Établi d'abord au château de Jaca, reçu ensuite avec acclamation par les habitans de Sarragosse, il entretenait de là une active correspondance avec ceux des grands qui n'occupaient de place ni à la cour, ni dans l'état, qui haïssaient par conséquent le premier ministre, comme souverain dispensateur de ces places. Cette question des emplois était encore moins une affaire de vanité que de nécessité pour les membres de la grandesse ruinés par le luxe et les folles prodigalités: de là l'extrême importance que garde la question des emplois dans l'histoire que nous racontons. En conséquence, les mécontens ne cessaient de pousser le prince à mettre à exécution les menaces de sa lettre et à tenter un coup de force pour délivrer l'Espagne d'un étranger et d'un favori également détestés.

Don Juan n'avait pas besoin d'être excité. Depuis Henri de Transtamare, il s'est presque toujours rencontré en Espagne des bâtards et des cadets ambitieux pour se mettre à la tête de l'opposition et renverser ou essayer de renverser le gouvernement légitime. Charles II, maintenant âgé de huit ans, venait d'être atteint d'une maladie qui le mit aux portes du tombeau et fit négocier la France avec l'Empire pour le partage anticipé de ses états. Don Juan résolut de profiter de l'occasion et se mit en marche pour Madrid à la tête de deux ou trois cents chevaux. Le 6 mars 1669, il arrivait sans obstacle à Torrejon de Ardoz, à trois lieues de la capitale. Il y prit position, couvert sur son front par le Jarama, qui coule du nord au sud dans la direction d'Aranjuez et poussa des reconnaissances qui parurent bientôt aux portes de Madrid.

Cette simple démonstration suffit pour jeter le désarroi dans le gouvernement, la consternation à la cour. Le premier ministre n'avait rien su, par conséquent rien prévu. Une heure auparavant il s'était montré plein de confiance à l'ambassadeur de France. Il perdit la tête et ne conseilla rien. La reine et le conseil de régence ne songèrent pas davantage à prendre quelque mesure de défense. L'imbécillité de ce gouvernement d'un prêtre et d'une femme apparut alors tout entière. Le marquis de Villars exprima sa surprise de voir don Juan faire trembler la cour avec deux ou trois cents cavaliers et une poignée de partisans. Il dit qu'il était honteux que les serviteurs du roi et de la reine n'assemblassent point leurs amis pour lui résister, s'offrant lui-même à monter à cheval avec les Français résidant à Madrid. Tout fut inutile. L'idée seule de la guerre civile épouvantait les esprits. On résolut de négocier. Le cardinal d'Aragon, devenu archevêque de Tolède par la mort de Sandoval fut chargé de se rendre auprès du prince et de lui demander ses conditions.

La réponse de don Juan fut décisive. Il exigea le renvoi immé-

diat du premier ministre, lui donnant trois heures pour quitter Madrid, deux heures de plus, disait-il, que lui-même n'avait accordé au malheureux Malladas; si ce renvoi était refusé, don Juan se déclarait résolu à l'obtenir par la force.

Ces conditions furent acceptées. Le père Nithard quitta le palais, sans même prendre le temps de voir la reine. Craignant les outrages de la populace, le cardinal d'Aragon le prit dans son carrosse, et l'accompagna hors des portes de Madrid, jusqu'au village de Fuencarral. Le peuple l'accablant de malédictions sur son passage : « Tout beau, mes enfans, leur disait-il, je pars, je pars. » Il n'avait emporté que son manteau et son bréviaire. Touché de pitié, le cardinal lui offrit mille pistoles, qu'il refusa. La reine réussit à lui faire parvenir quelques secours.

La plus extrême confusion continuait à régner dans les régions du pouvoir. En réalité, il n'y avait plus de gouvernement. « Si le lendemain, comme l'écrivait au chevalier de Grémonville M. de Lionne, qui connaissait le prix du temps et le bonheur ordinaire de l'audace, don Juan eût pénétré dans Madrid, non-seulement il se fût rendu maître des affaires, il eût établi ses créatures dans les conseils et chassé tous ceux qui lui étaient contraires ou suspects, mis la reine au couvent de *las Descalzas reales*, mais il aurait pu se faire proclamer roi, tant il avait pour lui la faveur des peuples. » Les portes de Madrid n'étaient point gardées, on n'avait aucune troupe. Don Juan ne sut pas profiter de sa fortune. Cet ambitieux trop peu résolu révéla tout à coup une prudence extraordinaire. Comme étonné de sa propre audace, en se voyant en face du trône de Charles-Quint, il hésita. Il était d'ailleurs ami de ses aises, et participait de la lenteur espagnole. Charles II avait été à toute extrémité. Une saignée au pied l'avait rétabli; mais ses médecins ne se cachaient pas pour déclarer qu'il ne pouvait vivre deux ans sans un miracle. Le bâtard se persuada qu'au lieu de poursuivre son usurpation commencée, il était plus simple d'attendre la succession de son débile frère. Nommé vice-roi et vicaire-général d'Aragon, Valence, îles Baléares et Sardaigne, il resta jusque vers le milieu de juin à Guadalajara. Il en partit le 18 pour son gouvernement de Sarragosse, où il alla attendre les événemens.

Après le renvoi du père Nithard, il n'y eut rien de changé dans ce qui était une nécessité de la situation et surtout du caractère de la reine. Marie-Anne d'Autriche s'était montrée fort irritée des manifestations populaires qui avaient accompagné le départ de son confesseur. Son nom n'y avait pas été épargné, elle le savait, et son antipathie pour les Espagnols s'en était accrue. Loin de s'apitoyer sur la détresse du peuple de Madrid, qui était extrême, il lui était échappé de dire qu'elle ne serait contente que lorsqu'elle les

aurait tous réduits à se vêtir de *esteras*, sorte de sparterie grossière dont on fait des n attes, et quelquefois des matelas en Espagne. Après être restée qu elque temps sans accorder sa confiance à personne, elle éprouva de nouveau le besoin d'avoir, en dehors des conseillers que lui avait donnés le testament de son époux, un homme entièrement à elle, prête à payer son dévoûment par une confiance sans bornes. Or cet homme était tout trouvé : c'était Valenzuela, dont elle avait pu déjà apprécier le zèle à défendre ses intérêts. Il n'est guère permis de douter, malgré la discrétion chevaleresque des documens espagnols sur ce point, que les avantages personnels du cavalier andalous, son esprit et l'agrément de ses manières entrèrent pour quelque chose dans cette grave résolution de la reine. On en a la preuve dans la longue série d'imprudences que cet attachement lui fit commettre et qui finirent par la ruiner entièrement dans l'opinion. Jamais il ne fut plus vrai de dire, avec le cardinal de Mazarin, que qui a le cœur a tout.

On vit tout à coup Valenzuela nommé introducteur des ambassadeurs, titre qui lui donnait l'entrée officielle au palais (12 octobre 1671). Cette nomination ne tarda pas à être suivie de celle de membre du conseil des affaires d'Italie, l'un de ces grands conseils qui, avec ceux de la Nouvelle-Espagne, du Pérou, de l'inquisition, des finances, entretenaient seuls encore la grandeur et l'activité de la noblesse espagnole. Peu de temps après, une contestation s'éleva entre Valenzuela et le duc de l'Infantado, grand majordome de la reine, sur la question de savoir à qui appartenait le droit d'abaisser la portière du carrosse de sa majesté. Marie-Anne trancha la question par la promotion de son favori au titre de premier écuyer, et cela sans prendre l'avis du grand écuyer, de qui dépendait cette charge; premier et grand scandale dans cette cour, mère de l'étiquette, où les infractions de ce genre devenaient de véritables événemens. « Les Espagnols, disait lord Godolphin, qui les connaissait bien, parlent des autres matières, mais ils s'intéressent à celles-ci. »

Cependant approchait l'époque de la majorité de Charles II, né le 6 novembre 1661, et le moment était venu de pourvoir aux grandes charges qui devaient former la maison royale. Au nombre des compétiteurs se trouvaient, comme c'était leur droit, les représentans des plus illustres familles de l'Espagne, qui attendaient cet événement dans une grande anxiété. La cour ignorait encore que la question fût à l'étude, quand tout à coup parut la liste des nominations. Le duc de Medina Celi était nommé grand chambellan, le duc d'Albuquerque grand majordome, l'amirante de Castille, don Fadrique Henriquez, grand écuyer. Ces choix, qui re-

çurent d'ailleurs l'approbation générale, vu la grande naissance et le mérite des titulaires, avaient été concertés sur le rapport de don Francisco de Gamboa, garde des joyaux de la couronne, mais tout le monde les attribua au nouveau favori, dont Gamboa possédait l'entière confiance. Cette affaire peut être considérée comme une des principales causes qui amenèrent les malheurs de Valenzuela. Les satisfaits, pleins de l'idée de leurs droits, lui en gardèrent peu de reconnaissance, les exclus devinrent pour lui d'irréconciliables ennemis : au premier rang, le duc d'Albe qui avait été laissé de côté, malgré ses cheveux blancs, ses services et sa grande autorité ; son fils aîné, don Antonio de Tolède, n'avait pas même obtenu une clé de chambellan. Vainement on chercha à le dédommager en lui accordant la Toison d'or sans qu'il l'eût demandée. Il n'oublia jamais ce qu'il considérait comme un affront.

Plus le favori était attaqué, plus la régente s'attachait à le soutenir. En réponse aux murmures des grands, elle déclarait Valenzuela surintendant du palais (de grands remaniemens s'opéraient dans la demeure royale), gouverneur du Pardo et autres maisons de campagne de sa majesté, place occupée par le marquis del Carpio, qui venait d'être nommé ambassadeur à Rome. Charles II, dont la santé s'était affermie, commençait à montrer un goût très vif pour la chasse. C'était à peu près son unique penchant. Les nouvelles fonctions du favori mettaient entre ses mains l'ordonnance et disposition des fêtes de la cour, la mise en scène des ballets et des comédies, où il avait soin de faire figurer les siennes. A lui appartenait également le droit de désigner les lieux et jours des chasses royales. Il trouvait ainsi maintes occasions de gagner la faveur du prince en lui ménageant ses plus chers plaisirs. Le jour de la majorité étant arrivé, la proclamation de ce grand événement eut lieu avec les solennités accoutumées. Les réjouissances populaires se mêlèrent aux cérémonies religieuses. Il y eut des courses de taureaux dans la *Plaza mayor*, et dans les rues des représentations à grand spectacle. La veille, avait eu lieu au palais un splendide bal masqué. A la tête du cortège figuraient les ducs d'Albuquerque et de Medina-Celi. Le défilé était fermé par le comte de Saldaña, fils aîné du duc de l'Infantado, donnant la main droite à Valenzuela. La politique semblait faire trêve dans les plaisirs. La sécurité de la reine était complète.

Cependant la cabale ne s'endormait point. Le nombre des mécontens conjurés contre le nouveau favori s'était accru de deux personnages considérables : don Francisco Ramos del Manzano, précepteur du roi, et don Pedro Alvarez de Montenegro, son confesseur. Le premier était un grave et savant personnage, particu-

lièrement versé dans la science du droit public. Sa réputation l'avait fait choisir pour répondre, au nom de la régence espagnole, au manifeste par lequel Louis XIV préluda à la guerre de *Dévolution*. L'opposition de Francisco Ramos à la reine devenait un fait de la plus haute importance, en raison de la situation et de la grande autorité dont il jouissait.

En ce moment (1675), la guerre de Hollande mettait l'Europe en feu. L'Espagne, l'empereur d'Allemagne, l'électeur de Brandebourg, s'étaient déclarés contre nous. D'ardentes hostilités avaient lieu sur terre et sur mer. Messine révoltée après Palerme s'était donnée à la France, et le gouverneur de Valence avait reçu du cabinet de la régente l'ordre de partir, à la tête d'une escadre, pour se joindre à la flotte de l'amiral Ruyter, arracher Messine aux Français, et faire rentrer la Sicile dans le devoir. Don Juan d'Autriche, selon son usage, avait paru accepter cette mission et avait même annoncé son prochain départ de Vinaroz.

Triste spectacle que ces intrigues de palais quand la monarchie s'en allait en lambeaux! En ce moment critique, ce furent le précepteur et le confesseur même du roi qui donnèrent à don Juan le conseil de désobéir à l'ordre impératif de son gouvernement, pour se trouver à Madrid le jour de la proclamation de la majorité de son frère. Unissant leurs efforts, secondés par quelques-uns des grands officiers de la couronne, ils profitèrent des revers des armes espagnoles pour exagérer à dessein les maux du pays et persuader au jeune monarque que son frère, par les grandes charges qu'il avait remplies, était seul capable d'y porter remède. Ils finirent par obtenir de Charles II une lettre qui appelait don Juan à Madrid. Pour écrire cette lettre, le précepteur fut obligé de tenir la main de son disciple (*llevar-le la mano*), tel était le degré de son ignorance, amenée par l'état maladif dans lequel le malheureux prince avait vécu jusqu'alors. La lettre obtenue fut aussitôt transmise à don Juan dans le plus grand secret.

Déployant une activité dont il n'usait guère pour le service de l'état, don Juan d'Autriche arriva à Madrid le 6 novembre entre huit ou neuf heures du matin, et descendit au Buen-Retiro. Il y trouva le carrosse du premier écuyer, comte de Medellin, lequel était dans la conspiration, et il se rendit aussitôt au palais. Le roi le reçut d'un air troublé, et le quitta, un quart d'heure après, pour passer dans la chambre de sa mère. Il n'en sortit que pour se rendre à la chapelle, où le suivit son frère, accompagné de toute la grandesse qu'avait réunie à Madrid la solennité de ce jour.

On devine le coup de théâtre opéré par la brusque apparition d'un prince que l'on croyait en ce moment voguant vers les mers de Sicile. La cabale triomphait. Déjà se répandait la nouvelle du

supplice prochain de Valenzuela et de la confiscation de ses biens. Celui-ci cependant se promenait tranquillement dans Madrid, et assistait le soir, d'un visage assuré, à la représentation qui eut lieu à la cour. On l'accusa d'avoir tenté de faire assassiner don Juan. On racontait que le comte de Montijo, accompagné du comte d'Aguilar et du marquis d'Algava, s'était présenté au palais du Buen-Retiro, mais que la porte avait été défendue par don Alvaro Aleman, lieutenant de l'alcaïde du palais. Ce bruit était bien invraisemblable; néanmoins don Juan montra dans la suite qu'il ne l'avait nullement oublié.

Que s'était-il passé dans l'intervalle? La reine, un moment surprise et déconcertée, avait appelé auprès d'elle le président de Castille et lui avait demandé conseil. Le comte de Villahumbrosa lui avait répondu « que la même autorité qui avait appelé don Juan à Madrid avait seule pouvoir de provoquer son éloignement; que pour lui il saurait pourvoir à l'exécution des commandemens de sa majesté. » Il ne s'agissait donc que d'obtenir un contre-ordre du roi. Les larmes, les supplications d'une mère eurent facilement raison d'un monarque de quatorze ans, qui la veille encore était en tutelle.

Don Juan, après le baise-mains, avait quitté Charles II, qui l'avait comblé de caresses. Il venait à peine de rentrer au Buen-Retiro, lorsque, à sa profonde surprise, il reçut de don Pedro Fernandez del Campo, principal secrétaire d'état, l'ordre écrit de quitter Madrid sur-le-champ pour retourner dans son gouvernement de Saragosse. Il refusa d'abord, demandant à revoir le roi; l'ordre lui ayant été renouvelé par le grand majordome duc de Medina-Celi, il ne dissimula ni sa mauvaise humeur ni son dépit; mais après en avoir délibéré toute la nuit avec ses principaux amis, il finit par se décider à obéir, laissant ses partisans fort inquiets et dans le plus grand désarroi. C'était une deuxième tentative avortée : la situation du prince devenait ridicule.

La défaite du parti de don Juan devait avoir pour conséquence l'affermissement du pouvoir de Valenzuela, en qui se personnifiaient les craintes, les intérêts, les ressentimens et les passions de la reine. D'un autre côté, n'y avait-il pas, dans l'attitude de quelques-uns des personnages les plus considérables de l'état, l'indice d'un mouvement d'opinion dont il fallait tenir compte, s'il n'y a pas quelque naïveté à demander de tenir compte de l'opinion à des successeurs de Philippe II. Le respect de la majesté royale était encore intact en Espagne, ce qui avait manqué à la France en des circonstances analogues. En continuant à braver la grandesse par l'accumulation des honneurs sur la tête d'un homme encore si obscur la

veille, fallait-il l'exaspérer au point de risquer la guerre civile, peut-être la déchéance de Charles II ?

Sur l'avis de conseillers que préoccupaient avant tout la dignité du trône et l'intérêt de la monarchie, Marie-Anne d'Autriche semble avoir compris un moment ce danger. Valenzuela fut fait *titulo* de Castille, avec le titre de marquis de Villa-Sierra, et nommé ambassadeur à Venise : mesure excellente si, à l'inspiration de sagesse qui l'avait fait prendre, s'était unie la force d'en assurer l'exécution. Ici la prudence du favori parut au-dessous du sacrifice que faisait la reine. Si, avec la réserve, la modestie calculée de Mazarin, Valenzuela avait su s'effacer pour un temps, s'il avait eu la force, très rare il est vrai, de résister aux tentations de la fortune, peut-être serait-il parvenu, comme l'habile Italien, à consolider son pouvoir et à éviter le sort réservé aux ambitieux vulgaires. Mais Mazarin était Mazarin : il n'avait d'ailleurs nul goût pour le panache, n'étant pas né Andalous. Ce simple rapprochement fait ressortir la différence qui existe entre les deux hommes : comme la figure humaine que l'on place quelquefois au pied des pyramides en fait mieux saisir l'imposante grandeur.

Après avoir conféré avec le duc d'Albuquerque sur la conduite à tenir, Valenzuela reçut de ce duc, son meilleur appui à la cour, le conseil de s'éloigner de Madrid, mais de ne pas quitter l'Espagne. Il échangea son ambassade de Venise contre le poste de capitaine-général du royaume de Grenade et partit pour Velez-Malaga; mais il résidait le plus souvent à Grenade. Entre le capitaine-général et la cour souveraine de cette ville s'élevèrent bientôt des questions d'attributions de pouvoir, d'où s'ensuivit un conflit. La cour se plaignit vivement à Madrid. Valenzuela se servit de ce prétexte pour rentrer dans la capitale, probablement de l'aveu de la reine. Il s'y tint caché pendant quelque temps. Mais l'époque du voyage annuel de la cour à Aranjuez étant venue, il reparut tout à coup dans cette résidence, à la grande joie de ses partisans. Ses ennemis, de leur côté, ne se réjouissaient pas moins de son retour, espérant qu'un tel acte de désobéissance à l'autorité royale serait le signal de sa perte, quand le bruit se répandit que, durant ce séjour à Aranjuez, le roi avait nommé Valenzuela gentilhomme de la chambre en exercice. Ce bruit était vrai. Alors le duc de Medina-Celi, grand chambellan, entre les mains duquel le nouveau gentilhomme devait prêter serment, déclara se refuser à accomplir cette formalité. Le favori fut obligé, pour recevoir l'investiture de sa charge, de s'adresser, non sans humiliation, au prince de Astillano, gentilhomme ordinaire, lequel s'y prêta volontiers.

Ce fut le moment de l'apogée de la faveur de Valenzuela auprès des personnes royales. Charles II ne négligeait aucune occasion de

lui en donner des marques publiques. Un jour de chasse, dans le parc de l'Escurial, le favori avait pris poste en face du roi. Un sanglier étant venu à traverser la voie fut tiré par le porte-arquebuse, Gonzalo Mateo, qui se trouvait placé derrière sa majesté, de façon que quelques dragées atteignirent Valenzuela, lequel fut blessé légèrement à la jambe. Cette blessure l'ayant forcé de garder la chambre pendant quelques jours, il reçut l'insigne honneur de la visite du roi et de la reine mère. Le porte-arquebuse fut arrêté. Pour avoir osé faire des représentations au roi sur la vice-royauté de Naples, qui avait été accordée sans avis préalable du conseil d'Italie, don Pedro Fernandez, secrétaire *del despacho universal* (1), fut révoqué de ses fonctions à la suite d'une vive altercation avec Valenzuela, et sa place donnée à don Jeronimo de Eguia, qui d'ailleurs la méritait.

Le favori semble avoir voulu répondre à des marques de confiance si aveugles et si touchantes et les justifier aux yeux du public en travaillant de toutes ses forces au relèvement de la monarchie. Il multipliait les audiences, exigeait le renvoi des administrateurs incapables, trouvait des fonds pour la solde des armées et l'entretien de la flotte, moyennant la plus-value des douanes, qui était son œuvre personnelle. Les vivres étaient hors de prix par le brigandage des magistrats chargés de l'approvisionnement de la capitale. Valenzuela donna tous ses soins à cette importante question. Grâce aux mesures qu'il prit, les abus cessèrent; une baisse considérable eut lieu dans le prix des denrées. En même temps qu'il donnait du pain au peuple de Madrid, il lui fournissait les moyens de le payer en organisant de grands travaux publics. Un incendie avait dévoré une partie de la *plaza Mayor;* il en ordonna la reconstruction et rebâtit notamment le palais de la *Panaderia*, d'où la cour avait coutume d'assister, entourée des ministres étrangers, aux courses de taureaux, aux jeux de bague, et même aux *auto-da-fé*. Doué d'un vrai sentiment de l'art, il fit retirer du Buen-Retiro, où elle était perdue pour le public, l'admirable statue équestre de Philippe II par Montañes et en orna le fronton du palais, où elle faisait le meilleur effet. C'est la même que l'on voit aujourd'hui sur la place *del Oriente*, en face du nouveau palais royal édifié par Philippe V. Il éleva la tour de l'appartement de la reine, jeta les fondemens du pont de Tolède, sur le Manzanarès, et construisit celui du Pardo. Le public lui sut gré de ces efforts, où il fit preuve, cela paraît constant, d'une véritable capa-

(1) C'est-à-dire chargé du contre-seing et des ordres du roi. Le *despacho universal* est aussi quelquefois appelé la *covachuela,* à cause d'une pièce voûtée, au rez-de-chaussée du palais, dans laquelle se trouvaient les bureaux de la chancellerie. Au *despacho universal* aboutissaient les propositions de tous les conseils.

cité. Bien qu'il n'eût pas ramené la fortune du côté des armes espagnoles, beaucoup n'étaient pas éloignés de lui reconnaître les talens nécessaires au rôle de premier ministre. En considérant les pitoyables résultats de l'administration de don Juan, on ne voit pas ce qu'auraient perdu au change les intérêts de cette grande monarchie. Le comte de Castrillo, grand écuyer de la reine, étant venu à mourir sur ces entrefaites, la reine récompensa le zèle de son serviteur en le nommant à sa place, sans plus d'égards qu'à l'ordinaire pour les prétentions des plus grands seigneurs.

Il était facile toutefois de juger, d'après des symptômes significatifs, qu'il s'amassait sur cette tête si chère un orage terrible, suscité de longue main par les mécomptes de l'orgueil et la rage de l'envie. Un écuyer du roi, don Francisco d'Ayala, rentrait un soir de l'Escurial à Madrid. Arrivé à la *Casa del campo*, tout près des portes de la ville, quatre hommes masqués se présentent et déchargent leurs carabines dans son carrosse, le prenant pour Valenzuela, et accompagnant cet attentat d'obscures allusions à l'on ne sait quel mystérieux événement.

A ces criminelles tentatives, capables de faire trembler les plus audacieux, la reine répondit en faisant élever son favori à la dignité de grand d'Espagne de première classe. Peu de jours après, Valenzuela, égalant désormais la fortune des ducs de Lerme et d'Olivarès, était déclaré officiellement premier ministre, avec logement au palais, où il occupa l'appartement des infans, « lieu auguste, où ne pénétrèrent jamais que les illustres rejetons du sang de nos rois, » dit un mémoire du temps, dont l'auteur ne cache pas son chagrin. Rien ne blessait plus ce peuple imbu du génie de l'Orient que ce défaut de respect pour ses antiques usages. Mais, aussi incapable de prévoyance que d'empire sur ses caprices, Marie-Anne d'Autriche aimait à faire sentir au monde la force de son pouvoir et les effets de sa protection. Par cette nouvelle et plus étrange bravade, la mère de Charles II justifia une fois de plus cette maxime que qui peut tout est tenté de tout oser.

Il est inutile de décrire par quelle explosion de surprise et d'indignation furent accueillies des marques de faveur si exorbitantes. Les amis de Valenzuela eux-mêmes s'en montrèrent scandalisés. D'après les usages de la cour d'Espagne, les plus grands seigneurs durent fléchir le genou devant le premier ministre, émanation de la *Sacra catholica real Majestad*. Les présidens des grands conseils eurent commandement de se rendre à son cabinet pour y recevoir leurs instructions. Le duc d'Osuña, président du conseil des ordres, et le comte de Peñaranda, président du conseil d'Italie, refusèrent d'obéir; une opposition muette, mais significative,

se déclara à la messe du roi, le jour où le favori se présenta pour prendre sa place sur le banc de la grandesse. La plupart des grands se dispensèrent d'y assister. Le roi fut à peine accompagné de quelques dignitaires gagnés par des faveurs particulières, et les loyaux Espagnols constatèrent avec tristesse que la *funcion* avait eu lieu sans son éclat accoutumé.

Bientôt le mécontentement ne se déguisa plus. L'explosion en devint générale. Des railleries on passa aux propos insultans contre la reine. Les pamphlets, les pasquins, les caricatures se multiplièrent, sans être désavoués par leurs auteurs, qui étaient connus. Il convient de déclarer que Marie-Anne d'Autriche n'y répondit jamais que par le dédain, disant que son rang la mettait au-dessus de ces sortes de médisances. Dans le palais on entendait les courtisans s'écrier en se rencontrant : « Valenzuela grand d'Espagne ! *ô tempora! ô mores!* » Les mécontens tenaient publiquement des réunions que présidait don Diego de Velasco, agent déclaré de don Juan d'Autriche, et son ancien menin devenu chambellan. Les principaux membres de ces réunions séditieuses étaient les ducs d'Albe, d'Osuña et de Medina-Sidonia. On y voyait aussi parmi les plus ardens un moine de l'ordre des théatins, homme hardi et entreprenant, nommé Vintimiglia. D'une illustre maison de Sicile, il avait suivi en Espagne son frère, le comte de Prades, gouverneur de Palerme lors de la révolte de cette ville en 1647 et venu à Madrid pour se purger du crime de haute trahison. La cellule de ce religieux intrigant servait le plus souvent de lieu de réunion aux conjurés.

Le premier acte du premier ministre avait été la dissolution de la *Junta general de gobierno*, qui le gênait, en se fondant sur cette considération que, aux termes du testament de Philippe IV, les pouvoirs de ce conseil de régence expiraient à la majorité du roi. Valenzuela (il s'en fit plus tard un titre d'honneur) se proposait par cet acte audacieux, de rendre à Charles II la plénitude de son autorité, en le délivrant, disait-il, de cinq ou six vice-rois. Il est évident qu'il ne se proposait pas moins sans doute de se délivrer lui-même d'un contrôle importun. C'était une mesure des plus graves, dans tous les cas, mais particulièrement imprudente dans la situation suraiguë où il se trouvait. Les grands seigneurs qui composaient ce conseil, et qui jusqu'alors avaient observé une sorte de neutralité bienveillante, n'ayant plus de mesure à garder, allèrent naturellement grossir le parti de la protestation. On décida que pour l'honneur de l'Espagne il serait fait appel à l'épée de don Juan.

Tenu fidèlement au courant de ces révoltes de l'opinion, don Juan d'Autriche attendait patiemment à Saragosse l'effet des imprudences de la cour. Il suivait d'un œil assez calme la marche ascendante du

pouvoir de son rival, convaincu avec raison que son parti ne pouvait qu'y gagner. Aux instances de ses amis, qui le pressaient d'agir et lui répondaient de tout, il répliquait qu'il ne partirait pour Madrid que s'il y était appelé, connaissant pour en avoir fait l'expérience l'empire exercé par la reine mère sur l'esprit de son fils. Aux yeux de la nation, il voulait éviter de passer pour rebelle, et ne se souciait pas pour lui-même de s'exposer de nouveau à la déconvenue qu'il avait essuyée à l'époque de la déclaration de la majorité. Sa qualité de vice-roi de trois provinces mettait à sa disposition des forces assez considérables et lui permettait de s'appuyer sur le royaume d'Aragon, qui, bien que dépouillé par Philippe II d'une partie de ses privilèges, pesait encore d'un poids considérable dans les affaires de la monarchie. L'opinion lui était favorable et il comptait de chauds partisans dans ce pays.

La cour cependant ne le perdait pas de vue. Sans soupçonner toute la gravité de la situation, elle prenait quelques mesures de défense. Des troupes étaient concentrées à Tolède. Le précepteur et le confesseur du roi étaient exilés. Le comte de Medellin était chassé de Madrid et perdait sa charge de grand écuyer, qui était donnée au marquis de Algava. Des généraux soupçonnés de pactiser avec don Juan étaient dépouillés de leur commandement. La mesure la plus sérieuse fut la création d'un régiment de trois mille hommes, spécialement destiné à la garde du roi. On l'appelait la *Chamberga*, du nom de la casaque que portaient les soldats et dont un Français, nommé Chambert, passait pour avoir inventé la coupe. L'*ayuntamiento* de Madrid protesta contre l'institution de ce corps permanent, mais il fut passé outre. Au palais, l'énergie fut un moment à l'ordre du jour. L'amirante de Castille, le connétable, le grand chambellan, lesquels n'aimaient pas plus don Juan que Valenzuela et espéraient gouverner seuls, conseillaient fortement à la reine de faire arrêter le trio de grands seigneurs qui passaient pour les chefs des *jansenistas* (partisans de don Juan) et de faire étrangler le chambellan don Diego de Velasco. L'ordre en fut donné trois fois au président de Castille, qui trois fois refusa d'obéir. La machine gouvernementale usée, affaiblie, ne fonctionnait plus, entravée dans les fils de ces mouvemens contraires.

Convaincu qu'il ne pourrait arriver à son but par le seul crédit de ses partisans, même appuyé de l'opinion, don Juan résolut de soutenir ses prétentions par la force. Il parvint à gagner à ses vues don Gaspar Sarmiento, lieutenant-général de l'armée, chargée de la défense de la Catalogne, lequel fit déclarer pour la cause du prince un régiment de cavalerie de cinq cents chevaux, cantonné à Barcelone. Ces troupes ayant quitté de nuit leur quartier prirent en silence la route de Saragosse. Prévenu aussitôt, le général en chef

prince de Parme, donna l'ordre au marquis de Leganès, général de la cavalerie, de se mettre à leur poursuite et de les ramener; mais cet ordre fut exécuté si mollement que Leganès parut vouloir moins prévenir que favoriser cette défection.

L'opinion était divisée en Aragon. Une partie de la noblesse et des ministres du royaume se prononçait chaudement en faveur de don Juan, mais l'autre partie, ayant à sa tête le gouverneur-président, demeurait fidèle à la royauté. La bourgeoisie déclarait également ne vouloir accepter que les ordres du roi. Le président, don Pedro de Urriès, s'empressa de prévenir la cour de Madrid des graves événemens qui se préparaient à Saragosse, mais les dépêches furent interceptées. Mal informé, partagé entre la volonté de réprimer la rébellion et le doute sur ce qui se passait à Madrid, le président se borna à assembler le conseil de gouvernement (*las Salas*) pour avoir son avis. Trois ministres seulement se montrèrent opposés à don Juan. Dès ce moment la conspiration ne garda plus de mesure. Toutes communications furent rompues avec le gouvernement royal et avec l'armée fidèle de Catalogne. Un courrier du prince de Parme, porteur de dépêches, fut arrêté au pont du Gallego et dévalisé. Un laboureur, témoin involontaire de cet acte de violence, fut massacré. Désormais, la cause du prince put paraître gagnée.

La nouvelle de la rébellion arriva enfin dans la capitale de l'Espagne, grossie par l'imagination, par l'intérêt et par la peur. Le bruit se répandit que don Juan s'avançait, non-seulement à la tête d'une armée, mais que la plus grande partie des provinces s'était déclarée en sa faveur. L'attitude de la cour fut aussi misérable que lors du renvoi du père Nithard. On allait voir se renouveler la même tragi-comédie, cette fois seulement un peu plus sérieuse. Le comte d'Aguilar, colonel de la *Chamberga*, demandait à réunir ses soldats et conseillait la résistance. Une foule d'officiers réformés accouraient au palais et offraient leurs services. La reine, n'étant pas encore séparée de son fils, pouvait obtenir les ordres nécessaires, et opposer le roi au bâtard. Dans une circonstance analogue, la mère de Louis XIV faisait arrêter le vainqueur de Rocroi par son capitaine des gardes. Marie-Anne d'Autriche ne sut que gémir, se lamenter, et vomir contre don Juan ses injures accoutumées.

En cette circonstance capitale, l'attitude des loyaux serviteurs de la monarchie montra à quel degré de déconsidération était tombée la reine mère. Les amis du prince armaient dans Madrid et se déclaraient résolus à tout. La plupart des maisons étaient barricadées, pourvues d'armes et de vivres, dans l'attente d'une bataille de rues. L'archevêque de Tolède et le comte de Villahumbrosa jugèrent que la conservation de Valenzuela au pouvoir ne valait pas le risque

d'une guerre civile, également funeste à la royauté, que le roi fût vainqueur ou qu'il fût vaincu. On décida que la première mesure à prendre était de séparer Charles II de sa mère. Soit habitude d'obéissance, soit faiblesse de caractère, le jeune monarque se prêta sans résistance à cette résolution. Depuis l'époque de sa majorité, on s'était attaché à lui faire sentir la honte d'être mené par un homme de néant tel que Valenzuela, que l'on rendait responsable de tous les malheurs de la campagne de 1675, comme si le prince qui conspirait quand il fallait se battre, qui avait refusé de marcher contre la révolte de Messine, comme autrefois au secours de la Flandre, n'entrait pas aussi pour quelque chose dans les désastres de la patrie. Une nuit, Charles II sortit du palais dans le plus grand secret, et enveloppé dans son manteau, il se rendit au Buen-Retiro sous la conduite du duc de Medina-Celi et du comte d'Aranda. Située sur le versant opposé du plateau sur lequel s'élève la ville de Madrid, cette résidence est assez éloignée du palais royal, circonstance favorable au dessein des conjurés. On décida en second lieu que le roi écrirait à son frère de se rendre à Madrid pour l'assister dans son gouvernement. La lettre royale est du 27 décembre 1676. Le courrier qui en était porteur partit le 29 pour Saragosse. Mais, ce qui est plus extraordinaire, le même courrier portait également une lettre de la reine mère déclarant adhérer à la résolution prise par le roi. Qu'espérait cette princesse par cette inconcevable démarche ? Qu'on ne la séparerait pas de son fils, ce qu'elle redoutait par-dessus tout ? Mais pouvait-elle ignorer les sentimens de don Juan à son égard, et les prétentions de ses amis, qui mettaient pour première condition à la paix son éloignement de la cour ? On est confondu de tant de faiblesse inutile. Il est évident que depuis le renvoi exigé du père Nithard, — cette mortelle injure faite à une reine, — il s'était établi entre don Juan et Marie-Anne d'Autriche une lutte dans laquelle l'un ou l'autre devait infailliblement succomber. C'était l'opinion de Louis XIV. Quoi qu'il en soit, la lettre existe, mais elle ne sauva rien. Vainement Marie-Anne fit les plus grands efforts pour obtenir de voir son fils ou de lui écrire. Cette permission lui fut refusée. Vainement elle fit intervenir l'ambassadeur d'Allemagne, qui menaça les conjurés de la colère de l'empereur. — « Nous nous soucions bien de l'empereur, lui répondit le duc d'Albe ; ne veut-il pas bien gouverner son empire comme nous voulons, nous, notre royaume ? Qu'il songe que l'Espagne lui a mis la couronne sur la tête et qu'elle sent encore aujourd'hui ce qu'il lui en a coûté et le peu qu'il a fait pour elle. » La reine reçut l'ordre de quitter le palais et de se rendre à Tolède, dont on lui donnait le gouvernement, en lui assignant pour résidence l'Alcazar de cette ville. En même temps, le roi envoyait son confesseur à sa mère pour

lui expliquer les motifs de sa conduite et lui prodiguer les assurances de son filial attachement. Cette résolution de Charles II avait été accueillie avec des transports de joie par la population de Madrid. Citoyens et grands seigneurs se portaient en foule au Buen-Retiro, pour féliciter le jeune monarque et lui offrir selon l'usage de riches présens.

On se demande avec curiosité quelle fut, dans cette révolution de palais, l'attitude du favori. N'ayant pas su ou pu la prévenir, il était condamné à la subir. On l'a accusé d'avoir manqué de résolution. C'est oublier, ce semble, que Valenzuela n'était rien que par le crédit de la reine. Par le fait de se séparer volontairement de sa mère, par le fait surtout d'appeler don Juan, Charles II déclarait ramener à lui le pouvoir qu'il avait délégué jusqu'alors et laissait le favori retomber dans son néant. Celui-ci ne pouvait dès lors commander quoi que ce fût à qui que ce fût. Imaginez Louis XIV majeur se déclarant en faveur du prince de Condé, la veille de l'arrestation de ce dernier. Qu'aurait pu Mazarin? Qu'aurait-il pu surtout, si Anne d'Autriche avait déclaré approuver la conduite de son fils? Privé de tout moyen de se défendre, Valenzuela n'avait d'autre ressource que de s'éclipser. Dès le 24 décembre il avait quitté Madrid.

En possession de la lettre du roi, don Juan partit de Saragosse le 1er janvier 1676, non sans avoir fait ses dévotions à Notre-Dame del Pilar. Ce prince offrait un singulier mélange d'ambition et d'hypocrisie. Il n'avait à la bouche que le service de Dieu quand il s'insurgeait contre l'état, et défendait ses trahisons par des argumens de théologien. Il marchait accompagné de deux personnages fort compromis, un Napolitain, le prince de Monte-Sarcho, qui, en débarquant à Barcelone, s'était sauvé auprès de lui pour échapper aux poursuites d'un procès criminel, et le comte de Monterey. A l'époque de la formation de la maison du roi, ce dernier était accouru en poste de la Flandre où il servait, dans l'espérance d'en faire partie, se fiant aux promesses qu'il avait reçues, et surtout à l'argent qu'il avait donné. N'ayant obtenu que la direction de l'artillerie, depuis exilé, il s'était rallié à don Juan avec le titre de mestre-de-camp-général.

Parvenu à Montreal de Ariza, à peu près à moitié chemin de Saragosse à Madrid, le prince y établit son quartier-général. Ariza était le point de concentration assigné aux quelques troupes fort mal organisées qu'il avait pu réunir en Aragon, et qui, augmentées d'un certain nombre de volontaires catalans et valenciens, formèrent un corps de trois mille fantassins et de mille cavaliers. C'étaient des forces bien médiocres pour lutter contre les ressources de la monarchie espagnole; mais ce prince prudent avait maintenant

d'excellentes raisons de croire qu'il ne serait pas nécessaire d'en venir aux mains. Au pis-aller, il comptait sur les levées que lui avaient promises les grands de Castille, dont il allait traverser les états. Il marchait à petites journées, laissant la révolution s'accomplir d'elle-même, et voulant bénéficier de l'effet moral produit sur les indécis par sa tardive hardiesse. Il arriva le 4 à Hita, ville appartenant au duc de l'Infantado, l'un des grands seigneurs qu'avait le plus exaspérés la scandaleuse élévation de Valenzuela. Il apprit à Hita la résolution qu'avait prise le roi de se séparer de sa mère, et cette nouvelle, qui était un présage de paix, fut accueillie avec joie par ses partisans et par lui-même. Les entreprises de ce genre, tant qu'elles n'ont pas réussi, sont toujours accompagnées de graves inquiétudes, et les conspirateurs étaient loin d'être rassurés, connaissant l'irrésolution naturelle de leur chef. Le prince ne tarda pas à voir arriver le cardinal d'Aragon, qui lui renouvela l'assurance du plaisir qu'aurait le roi à le voir attaché de plus près à son service, mais qui apportait en même temps l'ordre de licencier sur-le-champ les troupes dont il était accompagné. Don Juan répondit qu'il était prêt à exécuter les ordres de sa majesté, à condition que le roi accordât l'éloignement de la reine sa mère, l'arrestation de Valenzuela, et le licenciement du régiment de la *Chamberga*. Ces conditions ayant été ratifiées par Charles II, don Juan laissa au marquis de Leganès le soin de payer et de congédier ses troupes, ne gardant auprès de lui que six cents cavaliers de Catalogne, avec lesquels il se mit en marche pour Madrid, accompagné d'un petit nombre d'amis et de serviteurs. Il arriva au Buen-Retiro, le 25 janvier, à six heures du matin. Il était enfin maître de la situation.

III.

Qu'était donc dans cet intervalle devenu le favori ?

Connaissant tout ce qu'il y avait de spécieux dans le personnage de don Juan, se fiant encore à l'ascendant qu'il avait si longtemps exercé sur le roi et sur sa mère, Valenzuela ne désespéra pas complètement de sa fortune et garda même l'illusion de croire qu'il pourrait la rétablir. Il se déroba de Madrid, comme nous l'avons dit, mais il ne quitta pas l'Espagne, se réservant de ne la quitter qu'à la dernière extrémité. Il s'était retiré avec sa famille et ce qu'il avait de plus précieux au monastère de l'Escurial, se croyant en sûreté sous la protection des immunités de ce lieu vénéré, panthéon des rois, consacré aux yeux de toute l'Espagne par les reliques qu'y avait réunies en grand nombre la dévotion de Philippe II. Il était muni en outre d'un ordre royal (*cedula*) enjoignant au

prieur des hiéronymites de veiller sur sa personne comme sur la personne même de sa majesté. Il connaissait mal ses ennemis.

Don Juan ne perdit pas un moment pour assurer sa vengeance et pour satisfaire la haine et l'avidité de ses partisans. Le jour même de son arrivée, il obtint un décret qui d'une part reconnaissait pour loyaux et fidèles sujets tous les seigneurs qui avaient épousé sa cause, de l'autre déclarait Valenzuela déchu de tous ses droits, titres et dignités, prononçait la confiscation de ses biens, et le déclarait en outre prévenu du crime de haute trahison envers l'état. Le décret était rédigé dans les termes les plus insultans pour le malheureux favori. En ce qui touchait l'octroi de la grandesse, il y était dit : « Voulant maintenir la première noblesse de mes royaumes, et ceux d'entre les nobles qui ont obtenu les honneurs de la grandesse dans l'illustration et l'éclat dont ils n'ont cessé de jouir, et considérant que cette illustration serait ternie si l'on faisait figurer parmi les grands un individu (*sujeto*) qui ne possède à aucun degré les mérites et qualités qui doivent naturellement appartenir à quiconque aspire à ce suprême honneur, j'ai résolu et décidé que cet octroi de la grandesse serait désormais considéré comme un acte absolument nul et non avenu. Moi, le roi. » Quand Valenzuela fut informé de l'arrêt qui le dégradait, il répondit froidement : « Ce n'est pas le roi qui est l'auteur de ce décret, c'est l'homme qui lui conduit la main. »

La petitesse d'âme de don Juan se manifesta bientôt par les rigueurs calculées de sa vengeance. Tous les partisans de la reine, tous les amis de Valenzuela, tous les personnages connus pour avoir été opposés aux prétentions du prince, ou seulement pour avoir gardé la neutralité, furent révoqués de leurs fonctions ou exilés. L'intègre comte de Villahumbrosa se vit dépouillé de sa dignité de président de Castille, pour avoir refusé de s'engager par écrit à servir exclusivement les intérêts de don Juan. Le prince de Parme, à qui étaient dus les uniques succès de l'Espagne dans la campagne de 1675 (il avait fait lever le siège de Puycerda, envahi le Roussillon et saccagé le bourg d'Ille) perdit le commandement de l'armée de Catalogne. Le comte d'Aguilar et le prince de Astillano furent exilés, l'amirante de Castille relégué dans sa ville de Medina de Rio-Seco. Sous le coup d'un mandat d'amener, le comte de Montijo se sauva en Portugal. L'exil atteignit des prédicateurs pour avoir fait en chaire l'éloge de la reine. Le prince s'abaissa jusqu'à proscrire des nains, de misérables bouffons, dont se servait l'oisiveté de cette triste cour pour entretenir la conversation. La terreur devint générale.

Les conjurés n'avaient pas attendu les ordres de don Juan pour se mettre à la recherche de Valenzuela. Le champ était ouvert à la

trahison, on ne tarda pas à savoir qu'il s'était réfugié à l'Escurial. Dès le 6 janvier, don Fernand de Tolède et le duc de Medina Sidodonia, à la tête de deux cents cavaliers, se présentèrent à la porte du couvent. Le prieur fut appelé. Sommé de par le roi de livrer la personne de Valenzuela, ce religieux répondit qu'il était en possession d'un ordre contraire et demanda à voir le premier. On lui répliqua que cet ordre était verbal. En même temps, on commandait aux soldats de cerner le couvent et d'intercepter toute communication avec le dehors. Le prieur, voyant que ses supplications étaient inutiles, prit acte de la violation des droits de l'église et lança l'excommunication d'usage contre ses agresseurs. Les seigneurs embarrassés eurent recours à la ruse. Ils firent entendre au prieur qu'il était de l'intérêt de Valenzuela d'être mis en rapport avec eux. Le prieur y consentit, à la condition qu'ils se présenteraient seuls. L'entrevue eut lieu dans l'intérieur de la noble et superbe chapelle. Sommé de se rendre au nom du roi, Valenzuela répondit que, n'ayant conscience d'aucun acte contraire au service de sa majesté, il était prêt à lui obéir en sujet fidèle; mais, qu'étant à l'Escurial par ordre signé du roi, il ne consentirait à en sortir que par un ordre contraire, dont il demandait la représentation. C'était mettre fin à la conférence.

Après avoir constaté la présence de Valenzuela à l'Escurial, ce qui était au fond le véritable objet de leur expédition, les seigneurs essayèrent de vaincre l'obstination des religieux en les prenant par la famine. Cette mesure barbare n'obtint pas plus de succès que l'intimidation, et don Fernand commençait à désespérer de se saisir de sa proie quand une délation vint révéler l'endroit précis où était caché Valenzuela. C'était un réduit fort étroit et voûté, situé près du sanctuaire de la chapelle : un tableau en dissimulait l'entrée. Le délateur était un barbier (*sangrador*), attaché au dispensaire du couvent, lequel avait été appelé auprès du malheureux prisonnier, que dévorait la fièvre, pour lui pratiquer une saignée. On paya sa trahison par deux cents doublons de récompense. Aussitôt l'ordre est donné aux soldats d'enlever le couvent. Ils se précipitent dans les cloîtres, pénètrent en armes dans la chapelle, quelques-uns même à cheval, tirent des coups de feu, jurant et criant « que le roi en a donné l'ordre, qu'il leur faut Valenzuela mort ou vivant. » Les religieux épouvantés cédèrent enfin. Valenzuela fut livré.

Don Antonio de Tolède procéda immédiatement à la saisie des dépouilles de l'ancien favori. Ce furent alors des scènes d'un autre genre, mais encore plus odieuses. Les caisses qui renfermaient l'argent et les joyaux furent mises à sac, Tolède ne se gênant pas pour s'approprier tel ou tel bijou qui était à sa convenance, et il y en

avait d'admirables. Les soldats fouillèrent de leurs piques jusqu'aux matelas dans la chambre de doña Maria de Ucedo, que gardaient douze hommes, sans la perdre un instant de vue. Ils brisèrent les châsses d'argent ciselé, chefs-d'œuvre de Juan d'Arce, et dispersèrent les reliques. Ils allèrent jusqu'à forcer le tabernacle, pour s'assurer s'il ne renfermait pas quelque trésor. Ils semblaient, dit un témoin oculaire, non pas les soldats d'une armée catholique, mais une horde de religionnaires déchaînés. Loin de les modérer, leurs chefs les excitaient. On était au cœur de l'hiver. Le prisonnier réuni à sa famille ne garda exactement que les vêtemens qu'il avait sur lui. L'ordre royal destiné à garantir la sûreté de sa personne lui fut enlevé. On refusa une mante à sa malheureuse femme, grosse de quatre mois. Son fils, un enfant, avait gardé un petit manchon : cet objet lui fut retiré.

De l'Escurial, Valenzuela fut conduit à Madrid sous l'escorte de trois cents cavaliers, et ensuite au château de Consuegra, sur l'ordre exprès de don Juan. On ne pouvait choisir de prison plus sûre. Malgré les mauvais traitemens dont on l'accabla (on ne lui épargna pas même les chaînes), l'ancien favori supporta cette accablante disgrâce avec une force d'âme peu commune. Son sang-froid ne l'abandonna point, et sa hauteur étonna ses ennemis. Parmi les seigneurs qui se mêlèrent à son arrestation se trouvait le comte de Fuentes, lequel en lui adressant la parole le qualifia simplement de *monsieur* (señor). — « Votre grâce, lui répondit Valenzuela, aurait bien pu garder pour la circonstance quelqu'une de ces *excellence* qu'elle me prodiguait au temps où je n'en faisais nul cas, pas plus que de tant de gens que je connaissais très bien pour n'être que de serviles adorateurs de la fortune. — C'est à moi que l'on ose parler ainsi? interrompit Fuentes. — O le bel exploit, continua le prisonnier, avec un rire sardonique, le bel exploit vraiment que cette arrestation de Valenzuela! On y attache sans doute la restauration de la monarchie, qu'on la confie à de si grands seigneurs... Eh bien! je le jure, si ma tête doit tomber, ma tête ne tombera pas seule. — Cette ironie dans le sang-froid suppose une conscience assez tranquille. Il avait son secret, qui était celui de bien d'autres, et ne le dissimulait point. Gardé à vue nuit et jour, traité comme un vil malfaiteur, il eut quelques momens de défaillance, dans lesquels on l'entendit s'écrier en soupirant profondément : « *Ay! Animara* (anagramme de *Mariana*), tu me coûtes bien cher! *Ay! Aranima*, que m'importent tes faveurs si je ne puis être sauvé! » — Ces exclamations furent jugées choquantes dans la bouche d'un homme qui s'était toujours montré fort avare de paroles et d'une discrétion absolue.

Par ordonnance du procureur général fiscal, don Pedro de

Ledesma, chevalier de Calatrava, il y eut un commencement d'instruction, où furent entendus un très grand nombre de témoins, la plupart domestiques de grands seigneurs, qui, eux, se gardèrent bien de comparaître. Leurs dépositions sont vagues, sans précision. Presque tous ne font que répéter des on-dit (*oyò decir, dice haber oido*). Interrogé lui-même à plusieurs reprises, le prisonnier se défendit avec beaucoup d'assurance et de hauteur. Il se borna à dire qu'il avait agi en tout par ordre du roi; que son seul crime était d'avoir reçu de grandes faveurs de sa majesté, qui avait le droit de les accorder. C'était précisément le système de défense qu'avait adopté, devant la commission du parlement de Paris, la veuve du maréchal d'Ancre, Éléonore Galigaï. Il concluait en demandant des juges, offrant de passer de la juridiction de l'église à celle des tribunaux ordinaires, mettant d'ailleurs ses ennemis au défi de lui faire son procès. Le procureur-général, agent docile de don Juan, l'accusa de haute trahison dans son réquisitoire, en punition de quoi il demandait sa tête et la confiscation de tous ses biens. Don Juan et les conjurés, qui connaissaient la cour, ses usages et leurs propres méfaits, ne relevèrent jamais cette accusation. Ils ne voulurent ni procès, ni débats contradictoires; ce qui ne les empêcha pas de procéder immédiatement à la confiscation des biens. Les meubles et joyaux, l'argenterie, les tableaux, la garde-robe, la sellerie furent mis publiquement à l'encan. On vendit jusqu'à la dernière chemise du prisonnier, sans s'inquiéter de savoir s'il en manquait dans sa prison. Le procès-verbal de la vente mérite d'être étudié à tous égards. C'est en particulier une page curieuse de l'histoire du luxe et des arts décoratifs en Espagne au XVIIe siècle.

L'imagination populaire avait singulièrement exagéré les trésors qu'elle supposait en possession du favori. Le résultat de l'inventaire fut une déception pour le public, et le bruit courut aussitôt que les auteurs de la révolution avaient faussé les chiffres et diminué à dessein la part du roi pour dissimuler la part qu'ils s'étaient adjugée à eux-mêmes. La vente à l'encan produisit 7,919,468 réaux de vellon, somme à laquelle vinrent s'ajouter 2,856,262 réaux en argent monnayé (1). Telles furent les dépouilles de l'homme qui avait disposé pendant près de huit ans des richesses de la monarchie de l'Espagne et des Indes. Mazarin à sa mort laissa un peu plus.

Le scandale de la violation à main armée du monastère de l'Escurial ne pouvait passer inaperçu en pareil temps et dans un pays

(1) Les deux sommes réunies donnent 10,775,730 réaux. Le réal de vellon vaut en argent de France 0 fr. 267, ce qui produit environ 3 millions de francs.

tel que l'Espagne. La cour de Rome s'en émut. Le pape Innocent XI (Odescalchi), né à Milan, avait servi comme officier dans les armées espagnoles et s'intéressa toujours vivement aux affaires de cette monarchie. Il demanda que l'ancien favori fût « restitué à l'église, » et sa cause remise entre les mains de l'autorité ecclésiastique, ordonnant en outre que le prisonnier fût réintégré dans la possession de ses biens confisqués sans forme de procès. On fit d'abord la sourde oreille. Mais le 30 mars 1677 arriva un bref plus menaçant accompagné d'excommunication contre les auteurs du sac de l'Escurial. On eut alors l'air d'obéir. De Consuegra, Valenzuela fut conduit avec de grandes précautions à l'église de Temblèque, d'où on le ramena à Consuegra après avoir pris la précaution de faire bénir la pièce qu'il y habitait. Ces casuistes purent affirmer dès lors que le prisonnier était « restitué à l'église, » *y que estaba en sagrado*. La faiblesse du nonce Mellini se contenta de cette comédie, dont le public impartial fut indigné, mais il ne céda point sur la question de juridiction. L'intervention de la cour de Rome était après tout le meilleur moyen d'en finir avec cette grande affaire, qui remuait l'état et touchait à des points si graves et si délicats. Dans l'intérêt de la dignité du trône, de la paix publique et de la conservation du prisonnier, le nonce rendit un décret qui exilait pour dix ans Valenzuela aux îles Philippines, lui assignait pour résidence le château de San Felipe de Cavite, en l'île de Luzon, avec défense d'en sortir sous peine d'excommunication. Ce décret qui semblait dépouiller Valenzuela du droit de faire entendre sa justification, fut vivement commenté dans Madrid, et révéla l'existence d'un nombre fort grand de *valenzuelistas*. Les auteurs du sacrilège de l'Escurial durent faire amende honorable en chemise et la corde au cou au collège impérial. Le nonce leur donna quelques coups de discipline et leva les censures. Valenzuela fut extrait de sa prison et dirigé sur Cadix, où il fut provisoirement déposé au fort del Puntal.

Notre récit serait incomplet si nous ne disions quelques mots du traitement qui fut infligé à la femme et aux enfans du proscrit. On se saurait s'imaginer, si on n'en avait la preuve certaine, à quels procédés indignes d'un gentilhomme, à plus forte raison d'un prince de sang royal, s'abaissa la persécution organisée contre ces infortunés.

Doña Maria de Ucedo demeura d'abord quelques jours à l'Escurial privée de tout, sans savoir ce qu'était devenu son mari, ni ce qu'elle deviendrait elle-même. Après toute sorte de négociations et de délais, on finit par la mettre dans une mauvaise charrette, avec ses deux enfans et quelques serviteurs, et elle prit le chemin de Madrid. Arrêtée, menacée plusieurs fois sur la route par des soldats,

elle était à peine descendue dans l'appartement qu'elle y occupait qu'un alcade de cour vint lui intimer l'ordre de quitter la capitale et de se retirer à dix lieues au moins de Madrid. Elle obéit et partit pour Tolède, « sans le secours d'un maravédis, ni même d'un morceau de pain. » Pendant le trajet, elle se rencontra avec son mari, qui marchait sous la garde de trois cents hommes armés de carabines, l'épée nue à la main. Valenzuela s'approcha de sa femme et de ses enfans, qu'il ne devait plus revoir, et ne put répondre que par ses larmes à leurs gémissemens et à leurs cris de désespoir. Il y avait défense de se parler; moins durs que leurs chefs, les soldats de l'escorte pleuraient.

Doña Maria descendit à Tolède au couvent royal de Sainte-Anne, ignorant que Tolède fût le lieu assigné pour résidence à la reine mère. Aussitôt arriva l'ordre de quitter cette ville pour se rendre à Talavera ou à Hita. Elle partit pour Talavera, moyennant l'aumône de quelques ducats qu'elle reçut du cardinal-archevêque. Elle commençait à respirer dans l'asile que lui avait procuré une de ses parentes, quand se répandit le bruit que son mari allait avoir la tête tranchée et qu'elle même se verrait séparée de ses enfans. Les pauvres créatures étaient fort malades. Succombant à tant de maux, l'infortunée résolut d'en finir avec la vie en se laissant mourir de faim. « Dieu la soutint pour voir le jour de sa vengeance, » dit l'auteur ému de ce récit. Le terme de sa grossesse approchait. Elle donna le jour à une fille, qui mourut peu de temps après. Mais pour comble de malheur, elle perdit aussi sa fille aînée, une enfant de douze ans, qui était charmante, et dont les grâces, la raison précoce, consolaient la malheureuse mère dans cet abîme de misères.

Cependant approchait pour Valenzuela le moment de partir pour sa destination ; mais sa femme demeurait en Espagne, ce qui importunait singulièrement don Juan et ses acolytes. Si Valenzuela venait à succomber, comme ils l'espéraient, aux douleurs de l'exil, aux mauvais traitemens, aux fatigues d'un voyage de 5,000 lieues, ils redoutaient le cri d'une autre victime vivante, de sa veuve dépouillée et persécutée. On mit tout en œuvre pour obtenir de Maria de Ucedo qu'elle s'éloignât de Talavera. On descendit jusqu'au mensonge. On lui affirma que le roi permettait qu'elle vît son mari avant son départ; qu'elle trouverait, à cet effet, 400 ducats préparés à Tolède. Ne pouvant ébranler sa volonté, on essaya d'effrayer sa conscience. Un moine augustin se présenta avec mission de lui démontrer qu'elle ne pouvait sans péché mortel séparer sa destinée de celle de son époux. Elle sentait un piège. Elle résista obstinément à tous les efforts pour la persuader. Mais, connaissant ses ennemis, la vaillante Espagnole résolut de se couvrir de la pro-

tection de l'église. Elle se présenta à neuf heures du soir à la collégiale de Talavera et, trouvant la porte fermée, elle attendit sous le porche, avec son fils mourant, son dernier enfant, jusqu'au moment de l'ouverture de la porte du clocher. Elle passa six mois dans la tour exposée à toutes les intempéries du temps et des saisons, jusqu'à ce que le chapitre, touché de compassion, lui procura un logement un peu plus convenable dans la chambre du sacristain. Il se trouva, parmi les suppôts de don Juan, un individu assez scélérat pour proposer de lui enlever son fils, comme un sûr moyen de la contraindre à quitter ce dernier asile. Il s'offrait même à faire le coup.

Le 14 juillet 1678, Valenzuela, embarqué sur un galion de la flotte de la Nouvelle-Espagne, quitta sa patrie pour ne plus la revoir. Il toucha à Puerto-Rico, aborda à la Vera-Cruz et, traversant le Mexique dans toute sa largeur, il s'embarqua à Acapulco pour le lieu fixé à sa résidence. Durant ce voyage de plus de six mois, il n'avait touché *ni un real, ni un vestido.* Le vice-roi avait été informé officiellement de sa venue et avait reçu en même temps les ordres les plus sévères touchant la surveillance dont l'ancien favori ne devait pas un moment cesser d'être l'objet. Cavite est une ville située à l'opposé de Manille, à peu près comme Antibes en face de Nice, sur la côte sud de la baie de ce nom. Le fort de San-Felipe en défend l'entrée. Valenzuela y fut gardé à vue avec défense d'écrire à qui que ce fût, pas même à sa femme. Il semblait prendre plaisir à la conversation de son confesseur : on le lui ôta. Le jour de l'arrivée du courrier de Goa, les postes étaient doublés, les sentinelles avaient ordre de tirer sur toute embarcation qui ferait mine de vouloir aborder à terre. Le prisonnier supporta cette nouvelle série de rigueurs avec la même constance qu'il avait montrée depuis le moment de son arrestation, cherchant dans l'exercice de son esprit un remède à son infortune. Il passait une partie de son temps à composer et à écrire. Il reprenait ses habitudes de poète, faisait des vers lyriques et des comédies.

Après six années de détention rigoureuse, le sort de Valenzuela parut s'adoucir. Un ordre du roi, daté de 1682, parvenu à Cavite seulement en 1684, vu la distance, énorme pour ce temps, prescrivait au gouverneur de San-Felipe d'accorder à son prisonnier la permission d'écrire en Espagne, d'avoir des serviteurs particuliers et un logement convenable. Des fonds étaient mis à la disposition du gouverneur.

Le premier usage que fit Valenzuela de cette permission fut d'adresser à Charles II un mémoire justificatif où il expose les violences iniques dont il a été l'objet, après avoir été arraché de l'Escurial par la force et au mépris de l'ordre royal de sa majesté. Il proteste énergiquement contre le fait d'avoir été, non-seulement

arrêté en terre d'église, mais emprisonné, exilé, dépouillé, sans aucune forme de procès, sans articulation précise d'un délit quelconque, — déclarant avoir toujours servi pour l'honneur de son maître et l'intérêt de la monarchie, n'attribuant sa chute qu'à l'envie excitée par les bienfaits dont il a été comblé par le roi et par sa mère. Il insiste particulièrement sur l'acte de dissolution du conseil de régence, lequel n'avait d'autre but, dit-il, que de restituer à sa majesté l'intégralité de son pouvoir souverain, mais qui a eu pour effet de jeter dans le parti de ses ennemis tous les membres de ce conseil, ces mêmes membres qui n'avaient fait qu'applaudir et même contribuer à son élévation tant qu'il avait consenti à partager le pouvoir avec eux.

Le 4 octobre 1688, le gouverneur de San-Felipe eut ordre de mettre sur-le-champ son prisonnier en liberté, lui assignant toutefois la résidence provisoire de Mexico, avec 12,000 *pesos* de traitement. Parti de Cavite sur le galion *el Santo Niño*, Valenzuela arriva à Mexico, le 28 janvier 1690, et fut reçu par le vice-roi, comte de Galves, sur le pied de *titulo* de Castille.

Il est aisé de se rendre compte des adoucissemens successifs apportés au sort de l'intéressant prisonnier. Don Juan était mort dès 1679, et, le lendemain de son trépas, Charles II courait à Tolède pour ramener à Madrid la reine sa mère.

Peu d'hommes firent naître plus d'espérances que don Juan; jamais espérances ne furent plus déçues. Arrivé à ce pouvoir si longtemps convoité, ce prince ne révéla qu'un génie étroit, un esprit court, rien des qualités de l'homme d'état. Exclusivement occupé des soins de sa vengeance, on le vit se livrer à un examen minutieusement ridicule des actes du gouvernement déchu, faire dans la vie de la reine des recherches qui allaient à la déshonorer, ne lui épargnant ni un ennui, ni un déboire. Il la craignait néanmoins, et pour s'en défendre il organisa une police d'espionnage qui surveillait sa correspondance, recueillait les propos du palais et l'informait des moindres bruits. Absorbé par la lecture de ces rapports, il ne lui restait plus de temps pour s'occuper des grandes affaires. Il imagina de sortir la nuit avec le roi, dans un carrosse à deux mules, pour se mettre au courant de l'opinion. Le carrosse fut vite reconnu, et l'opinion devint muette. A la cour, il décida que les seigneurs ne pourraient prendre du tabac dans la chambre du roi, mais seulement dans l'antichambre. Il supprima la *golilla* et la remplaça par la cravate. Il descendit jusqu'au soin de faire peigner le roi, lequel avait de longs cheveux blonds, mais qui usait de son pouvoir absolu pour refuser obstinément l'usage du peigne (1).

(1) Charles II dit un jour à cette occasion : « Hasta los *piojos* no estan seguros de don Juan. » Le mot avait sa portée, et une saveur bien espagnole.

« Tout semblait contribuer à l'élever et à l'affermir, a dit de lui le marquis de Villars; lui seul se manqua à lui-même, et il ne parut digne de gouverner que quand il ne gouverna point. »

Le peuple attendait la diminution des charges publiques et l'abaissement du prix des denrées, l'armée l'arriéré de sa solde, la flotte les approvisionnemens qui lui manquaient, les Espagnols zélés le relèvement de la patrie. Il n'y eut rien de changé sous l'administration de don Juan. La décadence suivit sa marche silencieuse. L'Espagne vit se continuer la même série de revers écrasans qui lui imposèrent a paix de Nimègue.

Plus on avait attendu de don Juan, plus l'opinion se révolta contre lui. On releva e pasquin suivant affiché aux portes du palais :

Vino su Alteza,
Sacò la espada,
Y no ha hecho nada.

« Son altesse est venue, elle a tiré son épée; et puis, qu'a-t-elle fait? Rien. »

Le prince écrivit au-dessous :

Villano,
Aun no se ha cogido el grano.

« Imbécile! la moisson n'est pas encore faite. »

Mais de pareils traits le désolaient, ayant assez d'esprit pour en sentir la pointe. Il devait connaître des déboires plus amers. Les grâces, qu'il avait distribuées d'une main si prodigue, se trouvant cependant moins nombreuses que la meute accourue à la curée, il vit se déclarer contre lui les meilleurs de ses amis ou du moins des hommes qu'il avait droit de regarder comme tels, comme le duc d'Osuña, le comte de Monterey. Ainsi se trouva accomplie la prophétie de Valenzuela : « Son altesse ne connaît pas les tigres, les léopards, auxquels elle a affaire. Je les connais, moi, pour les avoir bravés. » Ses perplexités allèrent croissant, augmentées par son irrésolution naturelle et par le peu de force qu'il se sentait pour porter le poids d'une si vaste monarchie. Son esprit se troubla; ses traits s'altérèrent. En peu de jours, ses cheveux avaient blanchi.

Ce retour de l'opinion eut pour effet de reconstituer le parti de la reine. Le confesseur du roi, que don Juan avait tiré de son cloître de Salamanque pour s'en faire une créature, le dominicain Moya, se rallia sans vergogne à ses ennemis, sous prétexte que le prince avait mal tenu les promesses qu'il lui avait faites. Ce parti obtint le retour à la cour du prince de Astillano, l'un des nombreux exilés qu'avait faits don Juan; et comme le confesseur engageait le roi à tenir bon là-dessus contre les objections du premier ministre,

Charles II lui répondit : « Qu'importe qu'il s'y oppose? il suffit que je le veuille. » Parole résolue, comme en prononça bien peu ce triste monarque.

Don Juan, informé de ce langage du roi par ses espions, comprit que le moment de sa chute était arrivé. Pour l'achever, on distribua dans le public une pièce de vers où étaient rappelés, avec une sanglante ironie, les désordres de la vie de sa mère et le scandale de sa douteuse naissance. Cette pièce, attribuée à l'amirante de Castille, débutait ainsi :

« Un histrion et un duc, un moine et une tête couronnée, figurèrent sur la liste de la belle Calderon. Le bal commença : et, parmi tous ceux qui entrèrent en danse, quelqu'un se vante de savoir quel est celui qui mérita le prix. Moi, je double la mise, et je parie pour le moine (1). »

Ce fut le coup de grâce. Atteint d'une fièvre maligne, le malheureux prince se mit au lit et ne se releva plus. Il venait de conclure sous ces tristes auspices le mariage de Charles II avec l'intéressante et infortunée Louise d'Orléans, nièce de Louis XIV. Rassemblé sous les fenêtres du palais, le peuple de Madrid manifestait sa joie de cet hymen par des feux d'artifice mêlés de pétards, et Charles II, du haut de son balcon, jouissait de ces éclats de la joie populaire sans égard pour son frère moribond, à qui tout ce bruit fendait la tête. Le fils de Maria Calderon rendit le dernier soupir le 17 décembre 1679. L'habit magnifique qu'il avait commandé pour la cérémonie des noces royales figura sur son cercueil. Pendant que ses restes étaient transportés *al pudridero* de l'Escurial, le roi montait en carrosse pour se rendre à Tolède, accompagné de tous les exilés.

Cette mort fut, comme nous l'avons dit, le signal de l'adoucissement du sort de Valenzuela. Après le retour à Madrid de la reine mère, il fut de nouveau question de lui. Mais cette affaire avait fait trop de bruit; elle avait trop compromis la réputation de Marie-Anne pour qu'il parût convenable de rappeler sur-le-champ l'ancien favori. D'ailleurs, les circonstances étaient changées. Il y avait

(1) Un frayle y una corona,
Un duque y un cartelista,
Anduvieron en la lista
De la bella Calderona.
Baylò, y algun blasona
Que de quantos han entrado
En la danza, ha averiguado
Quien llevò el prez del bayle.
Pero yo atengo me al frayle,
Y quiero perder doblado.

maintenant à la cour une jeune et charmante reine qui avait beaucoup d'empire sur l'esprit de son époux. Il était donc de la plus haute convenance de ne pas précipiter ce retour. De là les ménagemens successifs qui y furent apportés.

Vers l'an 1690, le rappel définitif de Valenzuela était regardé par sa famille comme extrêmement probable et même comme prochain. La mort l'empêcha de s'accomplir.

Dans le jardin de la maison qu'il occupait à Mexico, Valenzuela, conservant tous les goûts du cavalier élégant, s'amusait à dresser un cheval au piaffer. L'animal, très doux jusqu'alors, était placé dans les piliers, selon l'usage. Son maître, pour l'exciter, lui donna plusieurs coups de baguette et passa ensuite derrière lui, se dirigeant de l'autre côté. Il en reçut en ce moment dans le bas-ventre une ruade qui le renversa. Relevé aussitôt par ses serviteurs, Valenzuela fit quelques pas dans le jardin; mais, ayant porté la main à sa blessure et, la retirant toute pleine de sang, il fit appeler son médecin, le docteur don Juan Oliver. Celui-ci ne jugea pas la blessure dangereuse et se borna à prescrire quelques remèdes insignifians. Mais le mal empira vite. Une fièvre ardente se déclara au bout de quelques jours. Le malade perdit l'usage de la parole, tout en conservant la possession de son intelligence, jusqu'à ce que, pris de convulsions, il expira, le 7 janvier 1692, après huit jours de maladie. L'autopsie constata qu'il aurait pu vivre encore longtemps. Le proscrit de don Juan fut honoré de magnifiques funérailles. Le vice-roi l'accompagna à sa dernière demeure, à la tête de sa maison, suivi des cours, des tribunaux, des corporations religieuses, et d'une grande affluence de peuple. Il fut enterré dans la chapelle du couvent de Saint-Augustin à Mexico.

Valenzuela laissait un testament par lequel il chargeait sa veuve de réhabiliter sa mémoire et de poursuivre la restitution de ses biens, dont il déclarait vouloir fonder un majorat sur la tête de son fils unique. Maria de Ucedo n'avait pas besoin d'être excitée à défendre les dernières volontés de son époux. Elle présenta dans ce dessein une requête très habilement et très fortement motivée. Les difficultés renaissaient. On allait se retrouver en face des mêmes inconvéniens qu'on avait sagement résolu d'éviter quelques années auparavant. Sur le conseil d'un magistrat éminent, don Gil de Castejon, il fut décidé en principe que les actes de l'administration de Valenzuela étaient couverts par l'autorité de la régente et par celle du roi, devenu majeur; qu'il n'y avait pas lieu d'en examiner les détails; qu'il était séant au plus haut point d'éviter les débats d'un procès; qu'en conséquence l'affaire serait jugée par le roi, dans sa sagesse. L'arrêt rendu par Charles II maintenait le retrait de la grandesse, mais conservait à l'héritier de Valenzuela le

titre de Castille et lui restituait sur les biens confisqués la somme de 20,000 *pesos;* le titre de marquis de Villa-Sierra est passé aujourd'hui dans la maison de Mondragon y Acuña.

Telle fut la brillante et tragique destinée d'un homme qui, avec plus d'audace que de génie, plus de courage que de prudence, osa saisir le pouvoir en un temps de minorité et entreprit de relever la monarchie espagnole de sa profonde décadence. Gentilhomme de petite naissance, n'ayant d'autre appui que l'amour ou le caprice d'une reine sans grand caractère, il osa, bravant de redoutables inimitiés, affronter, souvent humilier, l'altière et puissante aristocratie que l'histoire de l'Espagne montre constamment rebelle à l'autorité des favoris de ses rois. Haute et téméraire entreprise : un Richelieu lui-même s'y fût usé; tant la force de résistance des grands de Castille était supérieure à la puissance de la noblesse française, même avec Condé à sa tête; tant différait de l'organisation de la France la constitution de l'Espagne, avec les privilèges énormes de ses communes, de ses églises, de ses provinces, véritables forteresses servant de base d'opération à tout prétendant et à tout ambitieux résolu à tenter le renversement de l'autorité légitime. C'est l'histoire du passé; c'était naguère encore celle du présent. Le seul cri de *Contra fuero!* suffit à soulever la ville de Saragosse, en 1591, arracha Antonio Perez aux mains redoutables de Philippe II et, ce qui était peut-être plus difficile, aux prisons de l'inquisition.

Sans remonter jusqu'à Alvaro de Luna et aux souvenirs de l'échafaud de Valladolid, Valenzuela avait sous les yeux l'exemple récent de la chute du père Nithard, dont nul mieux que lui ne connaissait l'origine et les causes. Pouvait-il espérer réussir là où le ministre-confesseur avait si tristement échoué? Il fut étourdi par la rapidité de sa fortune. Une tête plus ferme se serait contentée de la réalité du pouvoir. Il comptait de nombreux partisans dans les classes moyennes, des esprits impartiaux qui, rendant justice à son activité, à son intelligence, à la magnanimité de ses sentimens (il dédaigna toujours les calomnies et donna un emploi à un homme qui avait voulu l'assassiner), le jugeaient capable de soulager les maux de la monarchie et pleurèrent sur ses disgrâces. Il pouvait, il devait s'en tenir au rôle de premier ministre et justifier ce titre aux yeux de tous par la sagesse et les bienfaits de son administration. Comme le maréchal d'Ancre, avec lequel sa destinée a tant de rapports, « il voulut expérimenter jusqu'où pouvait aller la fortune d'un homme. » L'ancien page du duc de l'Infantado aspira à la grandesse, sa vanité le perdit. Sa femme, ses amis, qui sentaient le

péril, l'exhortaient à modérer son ambition. « Quel homme en passe de monter plus haut, répondait-il, se refuse jamais à courir la chance offerte? Vous parlez de modération; cela vous est facile. Venez vous mettre à ma place, nous verrons ce que vous ferez. Après tout, si je succombe, l'histoire dira que le jour de la Présentation de Notre-Dame, on m'a vu assister à la cérémonie, seul sur le banc de la grandesse, à côté de mon roi. » Les honneurs l'enivraient.

Il y eut toujours en effet, un peu de l'andalous *gracioso* dans le personnage de Valenzuela. L'artiste subsista dans le politique; l'homme des grandes affaires demeura marqué au type si original de la race. Dans le trajet de Madrid à Consuegra, les hommes de son escorte s'arrêtèrent pour coucher à l'étape d'Illescas. Du logement qu'il occupait, le prisonnier entendit tout à coup les sons d'une guitare. L'instrument n'était pas d'accord. Il se le fit apporter, l'accorda lui-même, et se mit à en jouer de manière à charmer tous les assistans. — Il a laissé cinq ou six volumes d'écrits composés en grande partie à Cavite, et revus à Mexico. Ces volumes comprennent des *Discours* politiques et satiriques, dans le genre de Quevedo, un drame de *Sophonisbe* en *sextetos*, un grand nombre de poésies mêlées, de comédies, de saynètes, de livrets d'opéras, parmi lesquels il faut remarquer celui qu'il composa à l'occasion du second mariage du roi avec Marie de Neubourg, sous ce titre : *Sin mudar de sentir, mudar de afecto*. Ses vers ont de la douceur, de la grâce, du sentiment; mais le style en est gâté par le cultisme. Son *Mémoire au roi*, daté de Mexico, pourrait être signé de Gongora.

Les diligens éditeurs du tome LXVIIe des *Documens inédits* ont retrouvé et publié un portrait authentique de Valenzuela, peint par Garcia Hidalgo, dans la manière de Velasquez. Ce portrait est à mi-corps. Valenzuela est vêtu avec élégance. Il porte ces longs et beaux cheveux noirs dont parle Mme d'Aulnoy. Le front est élevé, la figure ovale et régulière, les yeux grands et doux, la bouche railleuse. L'expression de la tête est intelligente, sans rien toutefois qui rappelle l'ampleur des traits du visage de Mazarin ou la mine redoutable du cardinal de Richelieu.

L'Académie de Madrid a ramené à propos l'attention sur ce personnage trop oublié de l'histoire, qui, sans avoir laissé dans le passé la trace lumineuse du passage des grands hommes, n'en demeure pas moins intéressant à plus d'un égard.

EUGÈNE BARET.

L'ANGLETERRE

AU

TEMPS DE LA RESTAURATION

II.

LE TRIOMPHE DES CONSERVATEURS.

A History of England from the conclusion of the great war in 1815, by Spencer Walpole; London, 1878.

Quiconque veut étudier l'histoire avec fruit ne doit pas se contenter du récit des faits, mais plutôt rechercher quelles idées ont prévalu pendant les années qui précédèrent les grands événemens. C'est ce qui a été fait dans la première partie de cette étude (1). Mais les idées ne gouvernent pas seules les destinées du monde. Souverains et ministres y ont bien leur part. Il n'est pas superflu de passer brièvement en revue ceux qui vivaient à l'époque dont il s'agit ici.

I.

A quels hommes appartenait le gouvernement de la Grande-Bretagne lorsque se reveillèrent les opinions libérales? George III était encore le roi nominal; atteint de folie, il avait cessé depuis

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

1811 de prendre aucune part aux affaires. Habitué dès l'enfance à se croire le droit d'imposer sa volonté, esprit étroit, entêté, il avait commencé son long règne sous de fâcheux auspices. Il avait rebuté Pitt, entrepris une guerre désastreuse contre les colonies d'Amérique : ces fantaisies de pouvoir absolu l'avaient rendu impopulaire; mais, lorsqu'il fut revenu aux principes du régime parlementaire, lorsque surtout la maladie eut éteint le peu qu'il avait eu d'intelligence, ses sujets ne se souvinrent plus que de la décence de sa vie privée, de son dévoûment à la grandeur de l'Angleterre. Il eut un regain de popularité sur ses vieux jours; la reine Charlotte était la digne épouse de cet honnête monarque. Les scandales de la cour de Versailles vivaient encore dans toutes les mémoires; George II lui-même avait été grossier et libertin. Les Anglais étaient fiers d'un couple royal qui donnait l'exemple des vertus privées.

Le roi profitait au surplus des défauts que son fils, le prince de Galles, affichait avec trop d'ostentation. M. Spencer Walpole ne le juge-t-il pas avec partialité? « Ce fut un mauvais fils, un mauvais mari, un mauvais père, un mauvais ami, un mauvais souverain. » La liste est complète des qualités que l'on aurait voulu découvrir en lui et dont l'historien se voit obligé de constater l'absence. Sa seule ambition était de paraître le premier gentilhomme de l'Europe et, en effet, il savait plaire. Il était débauché, il s'enivrait, il parlait un langage inconvenant avec ses compagnons de tous les jours, et pourtant, acteur consommé, il savait captiver un homme de génie comme Walter Scott ou un homme pieux comme Wilberforce. Le pays commença par se fatiguer d'avoir souvent à payer ses dettes; on avait encore tant d'attachement pour la dynastie que l'on crut l'avenir assuré lorsque son mariage fut annoncé. L'illusion fut de courte durée : il eut une fille, puis il se sépara de sa femme pour toujours. On sait ce que devint la princesse de Galles. Partie pour l'Italie où elle vivait dans la compagnie familière d'aventuriers de bas étage, elle ne reparut plus que pour réclamer son rang au jour où George IV monta sur le trône. L'unique fruit de cette union malheureuse, la princesse Charlotte, grandit dans l'isolement. De l'époux qu'elle choisirait devait dépendre le sort du royaume-uni. On sait aussi comment périrent les espérances légitimes que le pays avait mises en elle.

A défaut de cet unique héritier, la famille royale comptait de nombreux représentans. George III avait eu quinze enfans, dont douze vivaient encore. Aucun d'eux ne sut conquérir les sympathies du peuple. Le second fils, le duc d'York, marié à une princesse royale de Prusse, n'avait pas d'enfans. Comme général, il

échoua dans les Pays-Bas lorsqu'il fut mis à la tête de l'armée anglaise au début des hostilités. Pourtant il remplit, presque toute sa vie durant, le haut emploi de commandant en chef en Angleterre et s'y distingua par de réelles qualités. Aussi dissolu que son aîné, il fut accusé devant le parlement en 1807 d'avoir toléré le trafic des grades par l'intermédiaire d'une de ses favorites et ne s'en justifia pas tout à fait. Le troisième fils de George III, le duc de Clarence, n'avait que des enfans naturels. Le quatrième, le duc de Kent, était célibataire à cette époque. Les cinquième et sixième fils, ducs de Cumberland et de Sussex, s'étaient mariés contre la volonté de leur père. Enfin, le septième, le duc de Cambridge, était célibataire. Des cinq filles, une seule était mariée et n'avait pas d'enfans. Ainsi, dans cette nombreuse famille dont le plus jeune avait près de quarante ans, le seul rejeton auquel le pays s'intéressait était cette princesse Charlotte, que l'on aimait non-seulement pour ses qualités personnelles, mais aussi parce que la couronne serait revenue, à défaut d'elle, à des princes contre lesquels la nation avait de justes griefs.

L'affection populaire que les fils du roi n'avaient pas su conquérir s'était portée sur l'heureux général des dernières guerres. L'illustration de la famille Wellesley était de date récente, puisque son chef, Richard Cowley Wesley, n'avait été élevé à la dignité de pair d'Irlande sous le nom de lord Mornington qu'au milieu du XVIIIe siècle. Le fils de ce premier pair fut fait comte et eut cinq enfans, dont l'aîné, élève brillant d'Eton et d'Oxford, gouverneur général de l'Inde à l'âge de trente-huit ans, vainqueur des Mahrattes et de Tippou-Sahib, reçut le titre de marquis de Wellesley. Lord Wellesley avait montré dans l'Inde de véritables qualités de gouvernement, quoiqu'on lui ait reproché d'avoir mésusé du pouvoir absolu que les circonstances lui attribuaient. De retour dans la mère patrie, il resta toujours au second rang. L'éclat dont le nom de son jeune frère Arthur fut entouré éclipsa bientôt les lauriers qu'il avait lui-même recueillis. On ne peut dire qu'Arthur Wellesley fût né pour la profession des armes, et de fait, après avoir atteint en six ans le grade de lieutenant-colonel, il essaya d'en sortir. La protection de son aîné le fit partir pour les Indes, où ses talens militaires se révélèrent pour la première fois. Rappelé eu Europe, ses relations de famille, non moins que ses succès contre les Hindous, l'appelaient à jouer un rôle important dans la lutte contre Napoléon. Ce ne fut cependant qu'en 1809 qu'il obtint le commandement en chef des troupes débarquées en Portugal. Les cinq années qui suivirent sont peut-être le plus bel exemple que l'on puisse trouver dans l'histoire moderne de ce que la prudence et le sang-froid valent à la guerre.

Plus encore par son adresse à profiter des fautes de l'ennemi que par des combinaisons stratégiques auxquelles son esprit froid répugnait, le général anglais s'avança peu à peu de Lisbonne à Toulouse. Cette longue série de belles campagnes l'appelait, au retour de l'île d'Elbe, à commander l'armée des Pays-Bas. Quelle que soit l'opinion des hommes spéciaux sur la bataille de Waterloo, on comprend la reconnaissance de la nation anglaise pour celui qui en était revenu vainqueur. Sir Arthur Wellesley était sorti d'Espagne en 1814 avec le titre de duc de Wellington. Ses compatriotes le considérèrent en 1815 comme un sauveur. Les honneurs ne troublèrent point son jugement. On le verra, dans la suite de ce récit, conserver toujours le même calme, la même présence d'esprit. C'est par l'exercice de ces qualités rares, quoique négatives, qu'il resta, longtemps après les triomphes éphémères du champ de bataille et malgré des tendances réactionnaires qu'il ne dissimulait point, le chef obéi du parti aristocratique, l'adversaire respecté des réformes que les whigs voulaient réaliser.

A la mort de William Pitt, lord Grenville avait été le chef d'un cabinet qui s'intitulait, avec plus de présomption que de vérité, le ministère de tous les talens. Le cabinet qui gouvernait la Grande-Bretagne en 1815 aurait pu prétendre être juste le contraire. Aucun des hommes d'état qui le composaient n'a laissé une réputation d'habileté : aucun ministère ne réussit mieux dans ses entreprises. Ce fut, par une autre anomalie, le plus long ministère que l'on vit jamais en Angleterre, car il dura vingt ans, sauf quelques changemens de personnes, et sous trois chefs différens, le duc de Portland, lord Perceval, lord Liverpool. Ce dernier avait pris la direction des affaires en 1812, par rang d'ancienneté en quelque sorte, — il avait toujours occupé des emplois politiques depuis 1793, sauf un court intervalle, — plutôt que par son mérite personnel. Le cabinet de lord Liverpool ne semblait vivre d'abord que parce que ses adversaires ne se souciaient pas de le remplacer; les succès de Wellington, la paix de 1815, le consolidèrent.

Le lord-chancelier Eldon avait du moins acquis une légitime réputation dans l'exercice de sa profession. C'était un avocat de médiocre famille et de petite fortune que son talent avait amené sur les bancs de la chambre des communes d'abord, ensuite au plus haut emploi de la magistrature. Bien qu'il fût savant juriste, on lui reprocha toujours d'hésiter à conclure. Il était conservateur par-dessus tout, ennemi de toute réforme. On raconte qu'à son début comme premier juge, il eut l'audace, par un coup de tête auquel on suppose que sa femme l'avait poussé, de solliciter du roi la permission de siéger sans perruque. « Non, non, répondit

George III, pas d'innovation sous mon règne. » Lord Eldon se le tint pour dit; de mauvais plaisans prétendirent même qu'il prit ce mot pour devise. Il n'y eut pas un projet de réforme, si grave ou si futile qu'en fût l'objet, auquel il ne s'opposa pendant les vingt-cinq années qu'il fut lord-chancelier.

Lord Sidmouth, secrétaire d'état de l'intérieur, était encore un homme de loi, mais de médiocre capacité. Fils d'un médecin, le docteur Addington, qui avait soigné lord Chatham, il dut à l'intimité de William Pitt d'entrer au parlement et, de là, dans les emplois publics. Il présida la chambre des communes à la satisfaction de tous. On admet en Angleterre que la présidence, par cela même que celui qui l'exerce doit être indépendant de l'esprit de parti, ne conduit pas au ministère. Cependant, par une nouvelle preuve d'affection, Pitt le désigna comme le plus capable d'être son successeur, lorsqu'un désaccord avec George III, au sujet des catholiques, contraignit le cabinet de se démettre en 1801. Addington n'était pas l'homme des grandes conceptions. Il conclut la paix d'Amiens que le premier consul lui offrait; le pays lui en sut gré. Ce succès l'étourdit; se croyant de force à compter avec Pitt, il ne réussit qu'à se brouiller avec lui. Après avoir voulu traiter d'égal à égal avec le plus grand ministre qu'ait eu l'Angleterre, Addington, devenu lord Sidmouth comme récompense de ses services, était rentré au second rang dans une administration dont lord Liverpool était le chef.

L'habitude existait alors que le cabinet fût composé pour la majeure partie de membres de la chambre des lords. C'était en quelque sorte une tradition, attestant que l'influence de la chambre héréditaire prédominait, à tel point que, dans le cabinet du duc de Newcastle, au début du règne de George III, il n'y avait eu qu'un seul *commoner*. La situation avait changé, en ce sens du moins que les capacités se rencontraient plus nombreuses dans la chambre des communes. Le cabinet de 1815 avait d'un côté lord Eldon; mais il avait de l'autre lord Castlereagh, Vansittart, Bathurst et quelques autres d'aussi peu de réputation. Le premier n'était pas un orateur, c'est incontestable. Tout jeune, il était entré dans le parlement d'Irlande, — l'union des deux royaumes n'eut lieu qu'un peu plus tard, — après une lutte électorale scandaleuse dans laquelle son père, lord Londonderry, se vantait d'avoir dépensé 60,000 livres. En qualité de secrétaire en chef pour l'Irlande, il prit part à un trafic inavouable d'emplois et de fonctions honorifiques en vue de faire consentir les assemblées délibérantes de cette île à l'union complète avec la Grande-Bretagne. Par cet apprentissage peu délicat de la vie publique, son esprit s'était délié; il

avait pris, sous la direction du comte de Liverpool, le portefeuille du *foreign office*.

Mais Vansittart, chancelier de l'échiquier, n'avait même pas l'adresse vulgaire que donne la pratique des affaires. Ministre des finances d'une nation riche et puissante pendant onze années, il n'eut pas une initiative, il ne sut pas préparer une réforme, alléger un impôt. Soit dans la paix, soit dans la guerre, ayant à faire face à des besoins tout différens, il fut incapable de modifier le budget ainsi que les circonstances l'exigeaient. Bathurst, beau-frère de lord Sidmouth, avait plus de capacité; comme chancelier du duché de Lancastre, il avait peu d'occasions de le montrer. Robinson, devenu plus tard lord Goderich, chef d'un cabinet éphémère en 1827 et plus tard encore lord Ripon, s'est éteint en 1859 dans une obscurité relative qui laisse à juger du peu de cas que ses contemporains firent jamais de ses mérites. Il était alors vice-président du *Board of trade*. Tels étaient les hommes sur lesquels le gouvernement devait compter pour défendre sa politique devant la chambre des communes; de jeunes auxiliaires, attachés à des fonctions subalternes, les assistaient au besoin, et ces jeunes gens s'appelaient Huskisson, Peel, Palmerston; mais, relégués au second rang par leur âge ou par le caractère modeste de leur situation, ils n'avaient pas encore montré ce dont ils étaient capables.

L'opposition était mieux servie. Lord Grenville et lord Grey la dirigeaient dans la chambre haute, tous deux habiles aux affaires, s'imposant par le caractère et par la capacité. Toutefois il y avait entre eux la divergence d'idées qui tend toujours à séparer en deux fragmens le parti de l'opposition. Grenville, allié de Pitt, ancien premier ministre de Georges III, ne s'était séparé de son illustre parent que sur une question accessoire lorsque le roi avait déclaré qu'il ne confierait jamais un portefeuille à Fox. Ses partisans, les grenvillites, étaient hésitans comme lui, ils tergiversaient dans les occasions graves. La longue domination des tories et la résistance efficace qu'ils opposèrent avec succès aux idées libérales, même lorsque le pays s'y était déjà converti, doivent être attribuées surtout à l'inconsistance de ce tiers-parti qui, avec plus de décision, se serait emparé du pouvoir même avant que la lutte contre l'empereur Napoléon fût terminée. Lord Grey était plus entier; avec de brillantes qualités oratoires, il s'était attaché, presque dès son entrée dans le parlement, à la grande question de la réforme électorale, il y était demeuré fidèle sans se laisser effrayer par les incidens de la révolution française; il eut l'honneur de la faire triompher quarante ans après l'avoir proposée pour la première fois.

Dans la chambre des communes, nul n'avait plus de talent que Canning, tour à tour l'adversaire et l'allié de Castlereagh, toujours son ennemi intime. Bon écrivain, orateur éminent, Canning avait tenu une place brillante dans les cabinets de Pitt et du duc de Portland, dont Castlereagh était aussi membre. Un duel entre eux, à la suite d'un débat futile, sembla les séparer pour toujours. Bien que le duel fût alors dans les mœurs anglaises plus qu'à présent, il était au moins singulier de voir deux membres du gouvernement vider une querelle les armes à la main. Canning se fâcha de n'être mis qu'au second rang dans un cabinet dont lord Perceval, son inférieur par le talent et par la réputation, avait la présidence. Sept ans plus tard, en 1816, fatigué de ne plus rien être, il se trouva heureux de rentrer dans le ministère dont lord Liverpool était le chef et lord Castlereagh le ministre des affaires étrangères, avec la situation modeste de président du bureau du contrôle. On a répété, à propos de Canning, le mot de Voltaire : que les hommes réussissent plus par leur caractère que par leurs talens. Doué de qualités éminentes, réputé le plus grand orateur de son époque, il ne s'était encore montré ni assez prudent ni assez patient pour obtenir le pouvoir auquel il se croyait des droits.

On ne peut dire que la Grande-Bretagne manquât d'hommes d'état à l'époque qui nous occupe, puisque dans l'opposition aussi bien qu'au pouvoir, il y avait des talens remarquables, sinon de premier ordre, mais il leur manquait à tous les qualités singulières qui font que les hommes d'état guident les événemens au lieu de se laisser guider par eux.

II.

La paix fut accueillie avec joie d'un bout à l'autre de l'Angleterre. Le pays s'était enrichi pendant une longue période de guerre; quel degré de prospérité ne devait-il pas atteindre lorsque le commerce serait libre entre toutes les nations du globe et que l'Europe entière allait transformer ses ennemis de la veille en consommateurs? Avec plus de perspicacité, on aurait deviné que cette prévision ne se réaliserait pas. En Allemagne, en France, en Espagne, la guerre avait eu pour effet, non de supprimer les besoins, mais d'entraver l'industrie, les opérations commerciales; les usines n'avaient pu s'établir, les ouvriers avaient été enrôlés sous les drapeaux, les navires de la Grande-Bretagne avaient accaparé les transports parce qu'il n'y avait sur la mer de protection que pour eux seuls. La paix conclue, les capitaux enfouis se montrèrent; la main-d'œuvre s'offrit à bon marché; les soldats licenciés

demandèrent du travail. Les manufacturiers anglais se virent en mesure de fabriquer davantage au moment où leur marché se restreignait par la concurrence.

Aussi bien que les fabricans, les cultivateurs avaient profité de l'isolement que Napoléon avait voulu faire autour des Iles-Britanniques; obligés de suffire seuls aux besoins d'une population plus nombreuse, ils avaient amélioré leurs instrumens, leurs troupeaux, leurs méthodes de culture. S'ils produisaient plus chèrement, ils vendaient leurs produits à un prix plus élevé; ils payaient de gros loyers sur la terre sans avoir à s'en plaindre. L'ouverture des ports du continent eut pour premier effet d'abaisser le prix du blé. Il y eut, suivant toute apparence une panique; les fermiers s'imaginèrent qu'il était impossible de lutter contre la concurrence étrangère; les baux arrivés à leur terme ne se renouvelèrent pas; un grand nombre de propriétés restèrent en friche. Du moins, au milieu de la détresse universelle, le pain était à bon marché. L'année 1816 fut bien différente. Humide au printemps, pluvieuse en été, froide à l'automne, elle ne fournit qu'une médiocre récolte. En décembre, le pain coûtait le double de ce qu'il avait coûté au mois de janvier précédent. En même temps, et sans que ces phénomènes économiques aient un lien apparent, l'industrie métallurgique subit une crise telle que la plupart des hauts fourneaux cessèrent de brûler; comme conséquence, le travail des houillères fut suspendu. Le pain était cher, et d'innombrables ouvriers se trouvèrent sans ouvrage.

Le peuple avait alors trop peu d'instruction pour se rendre compte que cette désastreuse situation n'était pas plus la faute du gouvernement que des patrons. La misère était extrême. A Birmingham, plus d'un tiers de la population recevait l'assistance publique, mais c'était surtout dans les comtés agricoles que la détresse se faisait sentir, au point que, en certaines paroisses, six personnes sur sept vivaient de la taxe des pauvres. Il ne fut plus question dans les journaux que de meurtres, d'incendies, d'émeutes, de pillages des boutiques de bouchers ou de boulangers. Les ouvriers n'étaient pas partout malfaisans. Ceux des houillères imaginèrent de s'atteler à des tombereaux pleins de charbon de terre et de s'en aller ainsi de ville en ville offrir leur marchandise. Les magistrats eurent le bon esprit de faire acheter ce que ces ouvriers nomades apportaient et de les renvoyer contens. La crise fut plus grave dans les villes de manufactures : la populace s'en prit aux métiers, que l'on accusait d'avoir abaissé le taux des salaires. Trente ans auparavant, un pauvre idiot du comté de Leicester, Ned Ludd, avait brisé une machine par jalousie contre ses camarades. Son histoire était restée

populaire. En souvenir de lui, ceux qui s'attaquèrent aux métiers reçurent le nom de *luddistes*. Ils firent beaucoup de mal dans les provinces du centre où l'industrie était déjà développée; ce qui est pis, les gens mêmes qui les désapprouvaient n'étaient pas bien certains qu'ils eussent tort. La masse du public se laissait encore convaincre que l'introduction des machines dans l'industrie est vraiment un désastre pour l'ouvrier.

Il était inévitable que ces désordres fussent accompagnés d'agitations politiques. L'usage s'était établi déjà de désigner sous le nom de radicaux les hommes d'opinions intempérantes. Dans l'Angleterre du temps présent, les radicaux sont ceux qui ne transigent pas avec leurs principes; alors, c'étaient des fauteurs de révolutions que redoutait quiconque avait un intérêt à maintenir le régime en vigueur ; c'étaient des écrivains tels que Paine et Godwin, qui parlaient d'abolir toutes les lois existantes; c'étaient, lorsque Pitt était ministre, les partisans des jacobins à qui l'Angleterre faisait la guerre. En 1816, les radicaux n'étaient, — à part Cobbett, le plus vigoureux pamphlétaire de l'époque, — que des inconnus, sans talent, sans influence, Un orateur de carrefour, Hunt, était le plus notable d'entre eux; il ne paraît point cependant qu'il ait eu l'initiative et l'audace que doit posséder le chef d'un parti violent. On l'accusa, sur le témoignage d'un délateur dont la bonne foi est contestable, d'organiser des sociétés secrètes, de débaucher les soldats, d'ourdir des complots. Le seul acte apparent qu'il se permit fut de convoquer à Spafields, faubourg de Londres, une réunion de tous les mécontens. L'assemblée, plus bruyante que dangereuse, vota une adresse au prince régent et s'ajourna à trois semaines pour attendre la réponse. Au jour de cette seconde réunion, les esprits étaient plus agités. Hunt eut l'habileté de se tromper d'heure et d'arriver trop tard. En l'attendant, deux énergumènes, Waston, un médecin sans malades, Thistlewood, un agitateur vulgaire, entraînèrent la foule dans les rues de Londres; une boutique d'armurier fut pillée, un spectateur paisible fut tué; ce fut tout. Le lord-maire avait pris soin de masser sur différens points des troupes de police qui dispersèrent les émeutiers et arrêtèrent le plus turbulens. Le ministère voulut à toute force poursuivre ces quelques prisonniers pour crime de haute trahison. Le jury, moins effrayé que les représentans de la couronne, les acquitta. En face d'un gouvernement qui voulait être trop sévère, le public se montrait trop indulgent.

Le programme avoué des radicaux n'avait alors rien de bien méchant; il se réduisait à ceci : le suffrage universel, un parlement annuel élu au scrutin secret, l'allocation d'une indemnité aux

membres de la chambre des communes. Mais ces revendications se manifestaient dans la rue par des actes répréhensibles. Au jour de l'ouverture du parlement, la voiture du prince régent fut assaillie à coups de pierres. Lords et membres des communes, qu'ils fussent du parti de l'opposition ou du parti ministériel, tous réprouvaient ces excès au même degré; ils différaient sur le moyen de les réprimer. Les uns soutenaient que cette effervescence s'apaiserait dès que les affaires auraient repris leur allure habituelle; ils faisaient valoir que l'agitation s'éteignait dans les provinces à mesure que le travail renaissait; il fallait, à les entendre, être fermes, mais non sévères; les lois en vigueur suffiraient à contenir les mutins. Les autres, au contraire, se croyaient à la veille d'une insurrection générale. On leur avait fait accroire que les insurgés avaient des armes, obéissaient au mot d'ordre de sociétés secrètes. L'acquittement par le jury des émeutiers de Spafields épouvanta même des modérés, tels que lord Grenville, qui était, sinon le chef de l'opposition, du moins le membre le plus écouté dans le parti opposé au ministère. Lord Liverpool et ses collègues demandèrent la suspension de l'*habeas corpus*; une large majorité la leur accorda.

La Grande-Bretagne a traversé des crises plus graves depuis un demi-siècle. Les chartistes ont rempli Londres de leurs processions en 1848; les fenians ont semblé, en 1866, avoir pour complices la populace de toutes les grandes villes. Cette suspension de la loi dont les Anglais sont si fiers, qui garantit la liberté individuelle, n'a plus jamais été prononcée. Elle l'avait été en 1793, sur la demande de Pitt, au commencement de la guerre contre la France. On l'a pardonné à Pitt, en considération sans doute des gages qu'il avait donnés auparavant au parti libéral; on a trouvé que les ministres de 1817 étaient coupables d'avoir eu recours à ce moyen. Peut-être leur en a-t-on gardé rancune surtout parce qu'ils en abusèrent. Les chambres votèrent, en même temps et sur la proposition du cabinet, une loi contre les réunions séditieuses. Toute assemblée, n'eût-elle pour objet que de discuter des questions scientifiques ou littéraires, fut interdite. Les sociétés savantes les plus honorables ne furent pas exceptées. Cobbett, fit à sa façon la critique de ce régime arbitraire. Si redoutable qu'il fût, avec le journal à bon marché qu'il venait de créer, le ministère n'osait le poursuivre. Mais Cobbett s'effrayait d'autant plus qu'il était criblé de dettes, et sous le coup des poursuites de ses créanciers non moins que du gouvernement, il partit pour l'Amérique en déclarant qu'il avait peur d'un donjon sans plume, ni encre, ni papier.

Personne ne s'étonnera que ces mesures de rigueur, ces menaces, eussent pour première conséquence d'exciter davantage les

esprits. On disait déjà tout haut, au sein des sociétés secrètes, que tous les moyens, même les moyens violens, sont bons pour résister à l'oppression et pour obtenir la réforme du parlement. L'agitation s'accentuait surtout dans les grandes villes. Se voyant empêchées de tenir des réunions publiques, les sociétés secrètes de Manchester résolurent d'envoyer une immense députation à Londres, députation de pauvres gens à qui les meneurs persuadèrent qu'il fallait que chacun emportât sa couverture afin de camper au milieu des champs. Des députations de toutes les grandes villes du Nord devaient se joindre à celle de Manchester; avant d'arriver à Londres, ils seraient si nombreux que l'armée et la police n'oseraient leur faire obstacle. Cette manifestation pitoyable a été appelée la marche des *blanketeers;* ils partirent douze mille, disent les uns, quatre mille seulement disent les autres. A chaque pas, le nombre en diminuait, loin de s'accroître. Des patrouilles enlevèrent les plus bruyans; les timides se dérobèrent. Quelques centaines allèrent jusqu'à Macclesfield. Épuisés, sans argent, sans pain, ils n'excitaient plus que la pitié; ils se trouvèrent heureux de rencontrer de bonnes âmes qui les secoururent.

Y eut-il vainement un plan général d'insurrection? C'est possible, mais la preuve n'en fut faite que par les dépositions suspectes de prétendus complices à la solde de la police. Ces bruits servaient le ministère, à qui les chambres concédèrent que la suspension de l'*habeas corpus* serait prolongée jusqu'au mois de mars 1818. Lord Liverpool et ses collègues triomphaient dans le parlement; ils étaient moins heureux devant les tribunaux. A Londres, à York, le jury acquittait les émeutiers poursuivis par l'attorney-général pour crime de haute trahison. L'offense dont ils s'étaient rendus coupables ne parut pas mériter d'être qualifiée si sévèrement. Dans le comté de Derby, une troupe de cinq cents individus, armés de fusils, avait tué un spectateur paisible, mais s'était dispersée à la première sommation. Il y avait meurtre, c'était incontestable, et le jury montra qu'il comprenait la gravité du fait, car il condamna les trois principaux chefs à la peine capitale; mais il ne voulut voir rien de plus grave en ces tentatives insensées.

Le ministère ne fut pas mieux obéi dans les poursuites qu'il dirigea contre les écrivains. Cobbett avait emporté de l'autre côté de l'Atlantique la verdeur ironique du pamphlétaire; il avait laissé à ses émules de la presse périodique l'audace des injures et l'intempérance du langage. Les hommes du pouvoir n'étaient pas seuls à se plaindre de la licence des écrivains; Southey conseillait à ses amis du gouvernement de les déporter tous; Wilberforce s'indignait de leurs blasphèmes quotidiens. Comme il arrive toujours en pareil

cas, ce fut pour une attaque contre le cabinet et non pour une attaque contre les institutions sociales que les premières poursuites eurent lieu. Une feuille obscure osa dire que le ministère avait fait la guerre à la France non pour renverser l'empereur, mais pour dominer les citoyens anglais. Traduit devant le jury, ce journal fut acquitté : sa réputation était faite; inconnu la veille, il était célèbre le lendemain. Un peu plus tard, un pauvre libraire, Howe, était poursuivi à son tour pour avoir parodié dans un livre les formules de l'église établie. L'attorney-général crut ne pouvoir mieux démontrer combien cette œuvre était impie et scandaleuse qu'en en lisant des extraits devant la cour. Hélas! les jurés eux-mêmes éclatèrent de rire. Repris par trois fois, devant des tribunaux différens, et pour des passages de son livre qui n'étaient pas les mêmes chaque fois, Howe obtint toujours un verdict de non-culpabilité. Décidément le jury ne voulait pas condamner les pamphlétaires.

L'agitation morale des esprits s'évanouissait avec les causes qui lui avaient donné naissance. La récolte de 1816 avait été déplorable; par suite le pain avait été cher, le travail rare et mal rétribué. Dès le milieu de 1819, la situation s'améliorait; le prix du pain redescendait à un taux raisonnable, le commerce redevenait prospère. Malgré la reprise des affaires, le rétablissement de la paix, les finances de l'état étaient toujours le gros souci de chaque session parlementaire. Ceux qui s'étaient imaginé que le budget se retrouverait en équilibre aussitôt la guerre finie étaient loin de compte. Il fallait mettre des garnisons dans les anciennes colonies et surtout dans les nouvelles dont la fidélité était encore douteuse, contenir l'Irlande; bref une armée de cent quarante-neuf mille soldats et trente-trois mille marins paraissait indispensable. La dépense prévue se maintenait au niveau des recettes, à supposer que celles-ci ne fussent pas réduites. Mais la chambre des communes décidait, sous la pression de l'opinion publique, de supprimer l'impôt sur le revenu, qui rapportait 15 millions de livres par an. Il y avait un moyen bien simple de rétablir l'équilibre après ce sacrifice : c'était de supprimer l'amortissement, qui absorbait chaque année une somme à peu près équivalente. Les ministres n'osèrent le proposer. En 1816, en 1817, en 1818, l'examen du budget se représenta escorté des mêmes embarras. Le chancelier de l'échiquier, Vansittart, homme de routine sans initiative, empruntait d'un côté, sous forme de bons du trésor, ce qu'il lui fallait pour faire d'un autre côté des versemens illusoires à la caisse d'amortissement.

Qu'il y eût abondance ou disette, la question financière était

toujours l'embarras du moment. Le comité des finances de 1817 émit l'avis qu'il convenait de supprimer les emplois inutiles. Il était plus facile de le dire que de le faire. Les sinécures richement payées étaient devenues en quelque sorte un organe de gouvernement. Il semblait naturel qu'un homme, après avoir occupé de hautes fonctions publiques, ne rentrât pas dans la vie privée, fût-ce comme simple membre du parlement, sans une dotation qui lui permît de conserver une existence fastueuse. On supprima quelques titres superflus avec les émolumens que l'usage leur attribuait; par compensation, les chambres accordèrent au roi la faculté de distribuer sous forme de pension viagère la moitié des économies provenant de ces suppressions. L'abus que l'on détruisait d'un côté renaissait à l'instant sous un autre nom.

Troubles intérieurs, embarras budgétaires, telle était la situation politique à la veille des élections générales de 1818. La chambre des communes était impopulaire parce que, sauf la création des caisses d'épargne et quelques votes de fonds pour les travaux publics, elle s'était fort peu occupée des besoins du pays. Le ministère était plus impopulaire encore. Il avait tout fait pour s'aliéner les sympathies de l'opinion, car il avait continué pendant trois années de paix une politique de compression que la guerre même ne justifiait pas, qu'elle excusait tout au plus. Pourtant il n'était pas contesté d'avance que les élections dussent lui être favorables, puisque plus de la moitié des sièges étaient à la disposition soit du gouvernement, soit des pairs qui votaient avec lui. Tout l'intérêt de la lutte se reportait sur une centaine de collèges. En somme, quinze ou vingt candidats de l'opposition l'emportèrent sur ceux du ministère Liverpool. Par malheur, le parti whig perdait ses principaux chefs. Ponsonby, dont le caractère et l'autorité savaient entraîner parfois le parti tout entier, jusqu'aux grenvillites, dans une action commune, Ponsonby était mort depuis quelques mois. Romilly, Horner, mouraient aussi. L'opposition était plus nombreuse; elle comptait dans ses rangs élargis moins de champions capables de tenir tête au cabinet.

Des élections de cette nature étaient faites pour aviver les réclamations de ceux qui voulaient une réforme parlementaire. Au surplus, les événemens favorisaient de nouveau les agitateurs, car la misère était grande dans les centres manufacturiers. Les ouvriers sans travail commençaient à s'unir en associations dans le dessein de peser sur les décisions des patrons; on pouvait prévoir qu'une fois organisés, ils ne tarderaient pas à manifester leurs tendances politiques. Quelques membres des communes appartenant à la fraction modérée du parti whig prirent eux-mêmes l'initiative d'un projet

de réforme. Lord Tavistock, fils aîné du duc de Bedford, ennemi pourtant des doctrines radicales, déposa sur le bureau de la chambre une pétition de dix-huit cents notables de Liverpool qui demandaient à être représentés. Liverpool avait, il est vrai, deux députés, mais nommés par un si petit nombre d'électeurs qu'ils ne pouvaient prétendre être les délégués de la population. L'affaire se présentait bien; l'intervention d'un député radical lui enleva toutes les chances de réussite qu'elle pouvait avoir. Sir Francis Burdett s'était associé précédemment aux revendications violentes de Hunt et de Cobbett; au moment où la pétition des habitans de Liverpool fut introduite, il proposa tout un plan de réforme avec le but avoué de proportionner les droits électoraux aux charges que payait chaque citoyen. La chambre n'était pas encore d'humeur à se saisir d'une proposition si hardie; à peine quelques voix l'appuyèrent-elles; l'immense majorité vota contre ou même témoigna par l'abstention qu'elle ne voulait pas discuter avec les radicaux.

Lorsque ce résultat fut connu au dehors, l'agitation en faveur de la réforme s'étendit à toutes les grandes villes du royaume. Des meetings monstres se réunirent partout. A Birmingham, le peuple eut une idée bizarre; ne pouvant nommer un député puisque la loi constitutionnelle ne le permettait pas, on imagina de désigner un avocat législatif qui serait chargé de défendre auprès du parlement les intérêts de la ville. C'était une sorte de pétition vivante que les habitans de Birmingham envoyaient à Londres. Le nouvel élu, sir Charles Wolseley, était un partisan de Burdett; il prit du reste son titre au sérieux, mais pas pour un long temps, car, s'étant peu après compromis dans une bagarre où un agent de police fut tué, il fut poursuivi pour sédition et condamné par le jury.

Cependant l'idée avait du succès. Manchester résolut de suivre l'exemple de Birmingham, et un meeting fut convoqué à cet effet, au moins d'août 1819, sur la place de Peterloo. On prétend que les assistans étaient au nombre de 50,000 à 60,000; ils marchaient en rangs jusqu'au lieu de la réunion, portant des drapeaux où se lisaient des inscriptions séditieuses, mais calmes et même observant un semblant de discipline. Les marchands avaient eu la précaution de fermer leurs boutiques. Peut-être la journée se fût-elle passée sans incidens. Les autorités avaient pris de grandes précautions; des troupes étaient venues du dehors; la milice était sous les armes. A peine l'orateur de la foule, Hunt, eut-il commencé son discours que les magistrats du comté voulurent le mettre en arrestation. La police se vit impuissante; la milice à peine formée en ligne fut culbutée; les magistrats donnèrent l'ordre à la cavalerie de charger la foule. Ce fut une débandade générale, dans laquelle beaucoup

d'individus furent blessés; quelques-uns y périrent. Le lendemain matin, la ville était rentrée dans le calme le plus parfait.

Les victimes de cette échauffourée étaient nombreuses ; l'affaire devenait grave. De quel côté était la légalité ? Cette question ne se poserait plus en France. En Angleterre où la grande masse du peuple n'avait alors d'autre ressource que les réunions publiques pour faire connaître son opinion, les avis pouvaient être partagés. Le point capital se réduisait à savoir si les magistrats de Manchester s'étaient vus en face d'un meeting illégal. Le lord-chancelier Eldon, — on a dit plus haut qu'il avait le tempérament autoritaire, — n'hésita point. Suivant lui, le nombre crée la force, la force la terreur, la terreur crée l'illégalité. Un autre conseiller de la couronne, lord Redesdale, le prenait sur un ton moins absolu. Une assemblée qui réclame la réforme électorale, disait-il, menace la constitution anglaise, inspire la haine du gouvernement existant: c'est un acte de haute trahison. On lui répondait avec raison qu'un meeting a toujours eu pour but de protester contre telle ou telle loi en vigueur, et que par conséquent sa doctrine n'allait pas à moins que la suppression de toutes réunions publiques. Le prince-régent adopta, comme le cabinet, l'avis de lord Eldon; il adressa des félicitations aux autorités civiles de Manchester ainsi qu'aux officiers de la milice ou de l'armée régulière qui avaient rétabli l'ordre dans une circonstance critique. Mais, réflexion faite, les ministres n'osèrent, en faisant le procès de l'orateur Hunt et de ses acolytes, soumettre au jury la question de légalité. Le juge qui dirigeait les débats eut le bon esprit de ne retenir à la charge des accusés qu'une question de fait. Étaient-ils coupables d'avoir tenu tête aux magistrats qui voulaient disperser la réunion ? Le jury ne pouvait donner qu'une réponse affirmative. Hunt fut condamné à deux ans et demi, Wolseley à dix-huit mois de prison ; pour les autres, la peine fut encore moins sévère.

Tout n'était pas fini, puisque ce verdict ne décidait point si les autorités de Manchester avaient eu tort ou raison de faire charger la foule. Des souscriptions s'ouvrirent à Liverpool et à Londres pour secourir les victimes du massacre de Peterloo, comme on disait déjà. Des officiers de la milice de Manchester furent assignés devant les tribunaux en réparation du dommage que leurs soldats avaient causé à des citoyens inoffensifs; il est vrai que le jury du comté de Lancastre rejeta ces demandes d'indemnité. Les protestations ne furent pas seulement individuelles. Le conseil communal de Londres, réuni en session au mois de septembre, affirma la légalité du meeting de Peterloo en ajoutant que la conduite des magistrats y avait été blâmable et que toute cette affaire était une

atteinte audacieuse à la constitution du royaume. Ce conseil avait le privilège d'obtenir audience du souverain lorsqu'il le réclamait; il présenta donc au prince régent une adresse rédigée dans le sens de la délibération qui vient d'être racontée. Dans presque toutes les villes de l'Angleterre, de nombreux meetings se prononcèrent dans le même sens. On en avait voulu supprimer un; cette tentative de résistance avait mis partout le peuple en mouvement. Et que l'on n'imagine point que la populace s'animât seule sur ce sujet. A York, vingt mille personnes s'assemblaient sous la présidence de lord Fitz-William, lord-lieutenant et l'un des plus riches propriétaires du comté. Le meeting de Manchester, source de cette agitation, avait été l'œuvre des radicaux. C'étaient maintenant les whigs modérés qui blâmaient la conduite suivie par le cabinet dans la circonstance et qui prétendaient défendre contre les ministres les privilèges du public.

Il faut convenir que les ministres n'hésitèrent pas. Leur premier acte fut de révoquer lord Fitz-William de ses fonctions de lord-lieutenant. Ils venaient de convoquer le parlement, en disant tout haut que, puisque les lois en vigueur étaient insuffisantes, ils allaient en proposer de plus sévères. Leur situation était très forte dans les deux chambres, car, outre que la majorité numérique leur était acquise, personne ne se souciait de s'allier aux radicaux. Les whigs libéraux étaient perplexes; l'agitation populaire ne leur inspirait aucune sympathie; ils auraient voulu des réformes anodines, sans que presque rien fût changé. Quant aux wighs modérés, Grenville, leur chef, ne leur permit pas de tergiverser. Il avait approuvé Pitt proposant des mesures de rigueur au début de la révolution française : il se souvenait que cela avait réussi; les circonstances lui paraissaient être les mêmes. Il demandait que lord Liverpool eût le courage de suivre l'exemple de Pitt.

Les mesures proposées par le ministère sont connues dans l'histoire sous le nom des « six actes » de lord Castlereagh, à qui l'on en attribue l'initiative. Le premier interdisait aux citoyens qui ne font point partie de l'armée d'étudier le maniement des armes et de se livrer à des exercices militaires. Le gouvernement voulait par là rendre impossibles les processions régulières de milliers d'individus, comme on en avait vu notamment dans la journée de Peterloo. Cette loi paraît bizarre aujourd'hui, surtout en France, où l'on veut même que les enfans apprennent à marcher au pas dès l'école primaire. Le second acte enlevait aux hommes inculpés de conspiration contre l'état le droit d'obtenir une remise jusqu'à la session suivante des assises. Cette proposition était de peu de conséquence : lord Holland eut l'adresse de faire passer un amende-

ment en vertu duquel il y a prescription lorsqu'une année entière s'écoule sans poursuite. Ces deux lois sont restées en vigueur; l'une est une mesure de police à laquelle personne ne trouve plus rien à redire ; l'autre est plutôt favorable que contraire aux adversaires du gouvernement.

Les autres actes ne sont pas aussi inoffensifs. Les magistrats ont le droit, dans certains comtés, de prescrire des perquisitions pour saisir les armes cachées. Les réunions publiques, ayant pour but de discuter les affaires publiques, sont interdites à tous individus étrangers à la paroisse où se tient l'assemblée : le magistrat local, qui doit être prévenu par avance, a le pouvoir discrétionnaire de les ajourner. Tout pamphlet séditieux ou blasphématoire peut être saisi après une condamnation et nonobstant appel; de plus, le libraire qui le vend peut être banni du royaume en cas de récidive. Enfin les libelles et autres publications de format restreint sont assujettis au timbre comme les journaux quotidiens.

Ces quatre actes qui suspendaient la liberté de la presse, la liberté des réunions, la liberté individuelle, ne sont pas restés longtemps dans le code anglais. La première année passée, les ministres n'osèrent plus en réclamer l'application. Il avait suffi d'un moment d'affolement pour qu'ils fussent votés. « Je vois du côté du gouvernement, disait Tierney dans la chambre des communes, la détermination évidente de ne recourir qu'à la force. Les ministres ne parlent que de cela, ne rêvent que de cela. Ils n'essaieront ni de pacifier ni de concilier. Ils veulent de la force et rien que de la force. » Tierney aurait pu ajouter que les membres des deux chambres votaient ces lois rigoureuses parce qu'elles ne les atteignaient point. Les journaux dont les classes élevées faisaient leur lecture quotidienne n'en avaient rien à craindre, car une forme décente et modérée était de règle dans la polémique de ces journaux; mais les feuilles à bon marché que lisaient les ouvriers étaient sous le coup de poursuites incessantes. Les lords et les représentans légaux des communes, les shériffs, les magistrats municipaux, restaient libres de se réunir aussi souvent qu'il leur plaisait; mais les assemblées populaires étaient interdites. Les lois de 1820 furent au fond la mise en défense de l'aristocratie dirigeante contre les mouvemens populaires qui menaçaient sa toute-puissance. Ne nous hâtons pas trop de l'en blâmer : elle avait été provoquée par une agitation tumultueuse qui ne présageait rien de bon à des gens chez qui les souvenirs de la terreur étaient encore vivans. Elle ne persista pas longtemps au surplus dans cette voie de sévère répression, et les lois draconiennes que lord Liverpool et ses associés lui avaient arrachées tombèrent en désuétude avant d'être virtuellement abrogées.

La menace seule avait produit de l'effet. Les grandes villes se calmèrent; les polémiques de la presse prirent une allure moins irritante. Cependant l'agitation ne pouvait disparaître tout d'un coup. Dans le nombre des turbulens qui composaient le parti radical, il y en avait quelques-uns que rien ne devait arrêter. Une trentaine d'énergumènes à la tête desquels s'était placé Thistlewood, l'un des meneurs du *meeting* de Manchester, complotèrent d'assassiner tous les ministres à la fois dans une maison où un dîner parlementaire les réunissait. Comme il arrive toujours, l'un des conjurés, qui était à la solde de la police, révéla les détails de l'affaire à la veille de l'exécution. Les cinq plus coupables furent pendus, les autres condamnés à la transportation. Ce complot sanguinaire, qui n'inspira que de l'horreur, parut justifier les lois préventives que le parlement venait de voter.

Ici s'arrête l'une des périodes les plus tourmentées de l'histoire moderne d'Angleterre. Les cinq années écoulées depuis la paix avaient été des années de crise sans exemple. La détresse avait été grande dans les classes ouvrières et agricoles; les hommes remuans qui, la guerre terminée, s'étaient retrouvés oisifs, avaient rêvé de réformer les institutions de leur pays. Il est de fait que ces institutions, modifiées dans le sens de l'autorité absolue au cours de la longue lutte contre Napoléon Ier, ne répondaient plus aux tendances libérales de la population. Comprimés par les lois de 1820, les agitateurs ne s'entêtèrent pas; redevenus maîtres des destinées du royaume, les privilégiés ne se crurent pas dispensés d'accorder de bonne grâce les réformes qu'ils avaient refusées devant des manifestations factieuses. Il y eut de part et d'autre de la modération. C'est peut-être le fait dont on puisse faire le plus honneur au peuple anglais.

Sur ces entrefaites aussi, le roi George III était mort le 29 janvier 1820. Il n'était plus depuis longtemps qu'un fantôme. Relegué en dehors des affaires de ce monde par la maladie terrible qui lui enlevait la connaissance de lui-même, il n'inspirait plus que de la pitié, et la pitié s'était transformée en respect. On l'avait haï, lorsqu'il était jeune, autant que souverain le fut jamais. Vieux et infirme, il fut aimé pour ses souffrances et respecté pour ses vertus privées, qui étaient incontestables.

III.

George IV, qui succédait à son père, après avoir été pendant neuf ans régent du royaume, n'était ni aimé ni respecté. George II et

George III avaient été des hommes, dit Thackeray; leur héritier ne fut qu'un monarque insignifiant et sans caractère. Pour commencer, la parole appartenait aux ministres que le roi défunt avait laissés en fonctions. Ceux-ci s'empressèrent de dissoudre la chambre des communes, qui, d'après la loi constitutionnelle, devait être renouvelée dans les six mois de la vacance du trône. Les élections furent calmes; elles ne modifièrent pas la force respective des partis. Le nouveau parlement, aussitôt rassemblé, se trouvait en présence d'une question où la dignité même du souverain était en jeu ; il avait à régler la liste civile de George IV.

Peut-être verra-t-on là mieux qu'ailleurs ce que conservent de puissance les vieilles coutumes dans un pays qui prétend se gouverner lui-même. Reportons-nous à deux siècles en arrière; jusqu'à la fin du XVIIe siècle, les rois d'Angleterre disposaient sans contrôle des revenus publics ; par compensation, ils payaient toutes les dépenses de l'état, et personne n'avait le droit de leur en demander compte. Lorsque, de temps en temps, leur trésor était vide, les communes accordaient des subsides temporaires, sans jamais spécifier l'usage auquel ces sommes seraient employées. Après la révolution de 1688, la chambre n'a plus cette confiance ; elle donne davantage, mais en décidant que c'est destiné à la marine, à l'armée ou au paiement des intérêts de la dette. Les dépenses du gouvernement civil restent seules à la charge des revenus héréditaires que le souverain reçoit sans intermédiaire. A l'avènement de la reine Anne, ces revenus parurent insuffisans ; on y ajouta une somme d'argent annuelle par une loi sur la liste civile, que l'on convint de maintenir en vigueur tant que la reine vivrait. Modifiée à chaque nouveau règne, la liste civile fut fixée à 800,000 livres sterling pour le roi George III. C'était un monarque économe, et pourtant le parlement fut obligé plus d'une fois de payer ses dettes, bien qu'il eût en outre à sa disposition une liste civile écossaise, une liste civile irlandaise et divers impôts, tels que navires ennemis capturés en temps de guerre, épaves, biens de successions vacantes. Les dépenses imputables sur ces ressources étaient au surplus fort nombreuses : emplois diplomatiques, salaires des magistrats, du président de la chambre des communes et d'autres grands officiers d'état, pensions accordées à des individus qui avaient rendu des services à leur pays ou captivé la faveur du monarque.

La chambre de 1820 ayant à débattre la liste civile de George IV, Brougham pensa que le moment était venu de restituer au budget de l'état les dépenses d'intérêt public et de laisser au budget personnel du souverain seulement les dépenses qu'il doit faire pour

maintenir son rang. A l'entendre, permettre au roi d'accorder des pensions, de payer sans contrôle les traitemens des diplomates ou des juges, c'était un dernier vestige de monarchie féodale. La réforme indiquée par Brougham était raisonnable, à un tel point même que les ministres en prirent l'initiative onze ans plus tard à la mort de Georges IV. Cependant Canning la combattit avec vigueur et il obtint gain de cause, non point tant parce que les idées soutenues par Brougham étaient prématurées que parce que beaucoup de membres des communes y voyaient une attaque directe contre le roi qui avait joui depuis longtemps, en qualité de prince régent, de la prérogative que cette réforme prétendait lui ravir.

Le roi n'était donc pas sorti sans atteinte du premier débat législatif engagé sous son règne. La querelle scandaleuse qui se ranima peu de jours après entre lui et la princesse Caroline, sa femme, dont il était séparé depuis 1814, ne contribua pas à lui rendre l'estime de ses sujets. Il n'entre dans le plan de ce récit de raconter les événemens contemporains de l'histoire d'Angleterre qu'autant qu'ils se rapportent aux grandes réformes qui modifièrent la politique et presque la constitution de ce pays. Il suffit donc de constater ici que dans le différend conjugal dont le parlement était juge, l'opposition whig et radicale se montra favorable à la princesse Caroline. Celle-ci avait pris pour défenseur Brougham : elle ne pouvait prendre un avocat plus éloquent ; mais elle n'aurait pas été embarrassée de choisir un conseiller plus judicieux. Au surplus, elle ne l'écoutait guère. Un peu enfiévrée de la popularité qu'elle avait acquise soudain, elle ne se rendait pas compte que les acclamations dont on l'accueillait étaient plutôt une insulte à l'adresse de George IV qu'un hommage pour elle-même.

Le ministère ne s'était pas seulement donné le tort d'engager devant le parlement, pour plaire au roi, un projet de divorce qui ne put être mené jusqu'au bout ; il était, pour comble de malheur, partagé sur cette grave question. Le cabinet n'avait dans la chambre des communes que deux orateurs, lord Castlereagh et Canning. Ce dernier avait été admis dans l'intimité de la princesse Caroline, qui, avant de quitter l'Angleterre pour mener en Italie et ailleurs une vie désordonnée, réunissait volontiers dans ses salons de Londres les hommes les plus distingués de l'époque. Sheridan, Byron, Lawrence, Canning, comptaient au nombre de ses hôtes habituels. Canning ne pouvait se faire l'adversaire public d'une princesse qui l'avait honoré de son amitié ; ses collègues le comprirent et le laissèrent libre d'assister à ce grand procès sans y prendre part ; mais la situation était fausse ; lorsqu'il se retira du ministère, quelques mois plus tard, l'existence du cabinet parut si compromise, son

impopularité était si bien établie, que Peel, quoiqu'ami du gouvernement, refusa de prendre la place devenue vacante. Au lieu de cet orateur puissant, dont la réputation s'était faite peu à peu et commençait à s'imposer, lord Liverpool ne put trouver d'autre champion que Bathurst, beau-frère de lord Sidmouth, administrateur entendu qui avait occupé précédemment avec talent des postes secondaires, mais incapable de tenir tête à l'opposition dans les luttes de la tribune.

Ce ministère, qui s'était forgé des armes nouvelles pour combattre l'agitation des masses, se voyait presque aussitôt empêché d'en faire usage. Toutes les passions populaires qui s'étaient enflammées les années précédentes sur des projets de réformes radicales se ranimaient en 1820 à propos du procès de la reine. La presse qu'il fallait poursuivre, les réunions publiques qu'il fallait interdire en vertu des six lois de lord Castlereagh, n'avaient plus d'autre programme que d'attaquer la princesse Caroline ou de prendre sa défense. Pour comble d'embarras, le plus agressif des pamphlétaires était cette fois du côté du gouvernement. Un certain Théodore Hook, que des succès comme compositeur de musique et de brillantes qualités d'homme du monde avaient lancé dans les salons à la mode, était devenu, par la protection du prince régent, trésorier de l'île Maurice. Soit fraude, soit négligence, il s'était fait révoquer bientôt à la suite d'un déficit considérable, et il était revenu dans la métropole, plus pauvre qu'au départ, prêt à faire de son esprit et de sa plume tout ce qu'il convenait d'en faire pour rétablir sa fortune. La feuille périodique qu'il fonda fut remarquée promptement par la vigueur des attaques dirigées contre la princesse ou contre ses partisans. Ceux-ci ne manquèrent pas d'y répondre, mais avec moins de talent et de succès. Les ministres ne pouvaient traduire devant le jury des écrivains qui prenaient sa défense : eût-il voulu poursuivre seulement ceux qui l'attaquaient, il n'aurait pas trouvé de tribunaux disposés à condamner. Ces lois d'exceptions que le gouvernement avait invoquées comme sa sauvegarde devenaient inutiles. A défaut de poursuites intentées au nom du gouvernement, une association libre de gens prétendus bien pensans, de pairs, d'évêques, de tories de toutes classes, essaya de faire leur procès aux auteurs et aux imprimeurs de libelles indécens. Vain effort : à peine eut-on obtenu de légères condamnations contre deux ou trois des plus misérables que personne ne voulut plus faire partie de l'association. Les plus zélés avaient honte de prendre part à cette œuvre de police. La liberté de la presse était vraiment bien entrée dans les mœurs de la Grande-Bretagne, puisque personne ne voulait plus avoir l'air de lui faire obstacle.

Une année s'écoula encore sans amener de changement appréciable dans la politique anglaise, peut-être parce que l'opposition, toujours désunie, était incapable de combiner ses efforts pour une action commune. Peel s'était enfin décidé à entrer au ministère, en qualité de secrétaire de l'intérieur. Une alliance plus étroite s'était établie entre le parti au pouvoir et les grenvillites. Ce n'était pas suffisant pour constituer une administration progressive, pour répondre aux vœux de réformes que la grande majorité du pays ne cessait d'exprimer, lorsqu'un événement imprévu vint motiver un changement plus grave dans le ministère Liverpool qui, sous des noms différens, se perpétuait depuis près de quinze ans presque avec les mêmes hommes, en tous cas avec les mêmes tendances. Lord Castlereagh, — devenu depuis peu lord Londonderry par la mort de son père qui lui avait laissé l'héritage d'un marquisat irlandais, — exerçait une influence prépondérante dans le gouvernement, moins peut-être par ses qualités personnelles que par le relief que les succès de la Grande-Bretagne au dehors donnaient au chef du *foreign office*. Lord Castlereagh avait été l'un des arbitres de l'Europe au congrès de Vienne; il avait traité d'égal à égal, dans des conditions d'intime familiarité, avec les potentats de l'Europe, avec l'empereur François d'Autriche, avec le tsar Alexandre. Tout en défendant avec habileté les intérêts particuliers de son pays, il s'était imbu, dans ces fréquentations royales, des idées qui y avaient cours. Il s'était convaincu qu'il fallait traiter les radicaux à Londres comme les carbonari à Naples ou les républicains à Paris. Il avait pris l'habitude de penser que les peuples n'ont nul droit d'être consultés sur la forme du gouvernement qui leur convient. Ces tendances des monarques du continent, il les avait appliquées, autant qu'il dépendait de lui, aux affaires intérieures de l'Angleterre après les avoir admises dans le règlement des affaires de l'Europe. Mal secondé par ses collègues à la chambre des communes, lord Londonderry fut presque seul à répondre aux attaques de l'opposition pendant la session de 1822; Peel, soit qu'il fût réellement malade, soit qu'il ne voulût pas s'engager à fond au profit d'un ministère ébranlé, ne s'occupait que des affaires de son département. Castlereagh s'était donc fatigué plus que de coutume, et ses amis observaient avec inquiétude que son esprit était souvent absent. Il prit au sérieux tout à coup des dénonciations anonymes, comme tous les hommes d'état sont exposés à en recevoir, qui l'accusaient de malversations. Les médecins avaient recommandé qu'aucune arme ne fût laissée à sa disposition. On oublia de lui enlever un canif; il s'en frappa le 12 août 1822 et mourut le jour même. Il n'avait encore que cinquante et un ans.

Avant de dire quels changemens suivirent la mort du chef du

foreign office, il est utile de résumer brièvement la politique financière du gouvernement depuis que la guerre était finie. Les budgets des premières années de paix s'étaient tous soldés en déficit parce que le chancelier de l'échiquier, Vansittart, s'obstinait à maintenir en vigueur la caisse d'amortissement. Il empruntait chaque année à peu près la somme entière qu'il employait à racheter les rentes anciennes; chaque nouvel emprunt ayant sa quote-part d'amortissement, cette opération fictive alourdissait de plus en plus le budget. Une autre question préoccupait beaucoup les financiers. Les billets de la banque d'Angleterre jouissaient du cours forcé depuis longtemps. Prorogée plusieurs fois pendant la durée de la guerre, cette mesure avait enfin été votée pour une durée indéfinie, sous la seule condition que le remboursement des billets en espèces métalliques ne serait obligatoire que six mois après la conclusion de la paix. Les premières années qui suivirent 1815 furent si calamiteuses que l'on craignit, avec raison sans doute, d'exposer la banque à un désastre. Le cours forcé subsistait encore en 1819. Vansittart soutenait qu'il était impossible d'y renoncer. Cependant l'opinion publique se prononçait avec tant d'énergie pour la reprise des paiemens en espèce que les deux chambres nommèrent des commissions pour l'étude de cette question et que le chancelier de l'échiquier dut se montrer prêt à suivre l'avis qui dominerait dans le parlement. La commission de la chambre des communes avait pour président Robert Peel, jeune alors et d'autant mieux accueilli qu'il avait pris soin, tout en donnant des preuves d'une incontestable capacité, de réserver son opinion sur toutes les grandes questions du jour. La loi que cette commission prépara et fit voter stipulait que la banque rembourserait peu à peu ses billets et que le cours forcé cesserait tout à fait à quatre ans de délai. La loi était sage, car la banque put devancer ce délai de moitié. La réputation de Peel s'en accrut, en même temps que diminuait l'influence de Vansittart, qui avait retardé cette mesure autant qu'il dépendait de lui.

Il suffit de citer des chiffres pour montrer à quel point l'amortissement pesait sur le budget. L'excédent vrai des recettes était, en 1819, de 2 millions de livres sterling en nombres ronds. Mais l'amortissement normal étant de 15 millions 1/2, le déficit apparent s'élevait à 13 millions 1/2. Ce n'est pas tout; comme la dette flottante s'était accrue au point qu'il paraissait nécessaire d'en consolider une portion, Vansittart avait convaincu ses collègues qu'il était indispensable de faire un emprunt de 24 millions, dont moitié serait fournie par la caisse d'amortissement elle-même. Ainsi, en pleine paix, avec un excédent de recettes fort régulier, le chan-

celier de l'échiquier empruntait dans le seul dessein d'aligner un budget de convention, et les fonds de cet emprunt lui étaient fournis en partie par le créancier commode dont il créait lui-même les titres. Tout ou presque tout était fictif dans ces opérations. Chacun le voyait; un membre obscur du gouvernement, Huskisson, eut le courage de le dire. Huskisson jouait à la chambre des communes un rôle effacé; dans le gouvernement, où il était commissaire en chef des forêts et des revenus domaniaux, il comptait moins encore Cependant les ministres commençaient à reconnaître son mérite, tout en se défiant de lui parce qu'il passait pour partisan des idées nouvelles. Le fait est qu'il s'avouait franchement disciple d'Adam Smith. Si on l'avait cru, on aurait mis de côté tous les expédiens, on aurait racheté les rentes rien qu'avec les excédens réels et laissé la banque d'Angleterre sans protection devant les porteurs de ses billets. Ces idées, au moment où elles furent émises, n'eurent pas le pouvoir de convaincre les membres du cabinet; il ne leur fallut pas beaucoup de temps pour s'imposer.

Huskisson n'en était pas le seul partisan parmi les tories. Un autre économiste, Hume, se faisait aussi le défenseur des véritables doctrines financières dans la chambre des communes. Revenu de l'Inde après y avoir amassé une grande fortune, quoiqu'il n'eût servi la compagnie que dans les emplois subalternes de médecin et d'interprète, il avait, comme tant d'autres, acheté un siége au parlement. On raconte même que, le seigneur du bourg qu'il représentait ayant fait choix d'un autre candidat, il eut à soutenir un procès pour se faire rendre en partie la somme qu'il avait déboursée. En 1818, il était rentré à la chambre des communes comme l'élu d'une autre circonscription, et il s'était attaché chaque année à obtenir des réductions de dépense. C'était surtout aux sinécures que Hume s'attaquait. Il venait d'obtenir la suppression d'un tiers des emplois de receveurs généraux des impôts; mais, à vouloir trop entreprendre à la fois, il ne se faisait plus écouter. De même que Huskisson, il travaillait, au détriment de son influence présente, plus pour l'avenir que pour le moment. Ricardo les secondait l'un et l'autre avec une autorité de parole qui s'imposait toujours.

Si la mort de lord Londonderry rendait inévitable un remaniement partiel du ministère, le parti tory était encore trop fort pour que le pouvoir lui fût enlevé. Le nombre des hommes d'état qui pouvaient prétendre à diriger les relations extérieures de la Grande-Bretagne était bien restreint, ou, pour mieux dire, il n'y en avait qu'un dont l'évidente supériorité écartait tous les concurrens : c'était George Canning. Il venait d'accepter le gouvernement géné-

ral de l'Inde, comptant sans doute éteindre par cet exil momentané les inimitiés que son caractère lui avait values. De tous ceux qui le détestaient, son pire ennemi était George IV, qui ne voulait point pardonner à Canning l'acte le plus honorable de son existence, son attitude dans le procès de la reine. Ce souverain voyageait en Écosse; peut-être s'était-il éloigné de Londres avec le secret espoir que, Canning une fois parti pour Calcutta, personne ne lui en parlerait plus. Mais lorsqu'il revint à Windsor, Canning n'avait pas encore quitté l'Angleterre. Les ministres, Wellington lui-même, conseiller toujours influent, s'efforcèrent de persuader au roi que Canning était l'homme de la situation. « Il m'a offensé, » disait George IV. « Sire, répliquait le duc de Wellington, le droit de grâce est l'un des attributs de la royauté. » Le roi, voyant que tout le monde se liguait contre lui, ne cherchait qu'une honnête façon de céder. Le mot lui plut, il se l'appropria. Le nouveau chef du *foreign office* remplaçait Castlereagh après un interrègne de trois mois. Les whigs qui le connaissaient savaient bien qu'il allait travailler pour eux et préparer leur retour aux affaires. Canning avait pris en même temps la direction de la chambre des communes. Sa supériorité apparaissait telle que personne n'était de taille à la contester, ou plutôt tous acceptaient d'être menés par lui. Bien plus, en présence de lord Liverpool, il prenait le ton et l'autorité d'un premier ministre. Il était donc inévitable qu'il voulût avoir au moins deux ou trois collègues qui lui fussent dévoués. Lord Sidmouth n'avait plus qu'un siége dans le cabinet sans portefeuille; Bathurst était relégué dans une sinécure, la chancellerie du duché de Lancastre : tous deux consentirent à se retirer tout à fait des affaires. Vansittart était usé; il ne fut pas difficile d'obtenir qu'il se démît. Huskisson devint président du *Board of trade* et Robinson chancelier de l'échiquier. Peel restait secrétaire au département de l'intérieur. Bien que peu nombreux, ces changemens équivalaient presque à une révolution. Le gouvernement restait tory de nom; des réformateurs en avaient pris la direction. On ne fut pas longtemps à s'en apercevoir.

Parmi les réformes que réclamaient les esprits éclairés, la révision du code pénal était l'une des plus pressantes. Ce qu'étaient les lois criminelles, on l'a déjà dit : sévères jusqu'à la cruauté, par conséquent inégales dans l'application. Il n'y avait pas moins de deux cents crimes ou délits punissables de la peine capitale. Les gens de loi à qui l'on parlait de la nécessité d'une révision répondaient gravement que la déportation, même la mort, étaient seules capables d'inspirer de la crainte aux simples voleurs. Romilly, qui s'était fait le champion de la réforme pénale, renouvelait d'année

en année des propositions toujours repoussées. Il montrait pourtant, au moyen de statistiques, que la rigueur du code assurait d'une autre façon l'impunité des coupables et que, par exemple, de 1805 à 1817, cent treize individus avaient été condamnés à mort pour des vols d'une valeur inférieure à cinq shillings, mais que tous avaient été graciés. Romilly mourut avant d'être arrivé au but; Mackintosh entreprit de continuer son œuvre. C'était un juge criminel de la cour de Bombay, revenu comme tant d'autres pour occuper un siége au parlement après s'être enrichi dans l'Inde. On s'étonnera sans doute qu'un magistrat de pays conquis où la force brutale était le plus habituel moyen de gouvernement se soit inspiré d'idées plus humanitaires que les magistrats de la métropole; mais Mackintosh était un penseur studieux : il avait étudié les législations étrangères, il montrait notamment comme exemple à ses compatriotes le code pénal français, où la peine capitale était réservée pour les crimes qui épouvantent la société.

Ce fut pendant la session de 1819 que Mackintosh introduisit pour la première fois son projet de bill sur la réforme pénale devant la chambre des communes. L'exposé des motifs mis à l'appui de cette proposition était d'un caractère bien anglais. D'autres auraient disserté sur l'étendue et les limites du droit de punir; il se contenta de présenter une statistique des condamnations à mort prononcées depuis près d'un siècle. L'énumération des crimes et délits passibles de la peine capitale était longue, a-t-on dit : il fit voir qu'il y en avait, dans ce nombre de deux cents et plus, vingt-cinq seulement auxquels le dernier supplice eût été appliqué en soixante-quinze ans. La loi en vigueur était donc tout au moins inutile pour les autres, puisque le juge avait cessé d'en faire usage. Bien des gens disaient, il est vrai, que mieux vaut laisser une loi tomber en désuétude que de l'abolir par un acte formel. Mackintosh s'appuyait sur la grande autorité de Bacon pour soutenir qu'une loi que l'on conserve dans le code alors qu'elle n'est plus observée infirme le respect dû à la justice, énerve l'autorité du gouvernement tout entier. Soumise à l'examen d'un comité spécial, trois fois repoussée par l'une ou par l'autre chambre, la proposition était encore représentée par son auteur en juin 1822. Le ministère reconstitué après la mort de Castlereagh n'était pas d'humeur à risquer son avenir sur une question dont l'intérêt était en réalité secondaire. Toutefois Peel fit écarter le bill proposé par un simple motif de procédure parlementaire et, peu de jours après, avec l'esprit d'à-propos dont il fit preuve en d'autres circonstances, il présenta un projet conforme aux principes revendiqués par Mackintosh. Ce fut voté, et même voté sans débat par la chambre des lords, où lord

Eldon, qui était encore chancelier, n'osa pas y faire opposition par égard pour le cabinet dont il faisait partie.

Le moment était favorable aux réformes, puisque les ministres eux-mêmes étaient disposés à en prendre l'initiative. Le premier budget présenté par Robinson, le nouveau chancelier de l'échiquier, fut un acte significatif. Son prédécesseur, Vansittart, dissimulait la situation réelle sous les chiffres fictifs de l'amortissement. Robinson fit comme si cette institution n'existait pas ; ayant en balance un excédent de recettes de 7 millions, il proposa des suppressions ou des réductions d'impôts, comme un acte de bienvenue à l'adresse surtout des agriculteurs, dont la situation avait été misérable par l'effet des dernières récoltes, puis le reste fut destiné à racheter des rentes. Aucun économiste n'avait d'objection à faire contre cette diminution de la dette consolidée au moyen de fonds sans emploi ; tout au plus pouvait-on soutenir qu'il eût été plus habile de les consacrer à réduire d'autres impôts. Il était nécessaire aux projets de Robinson et de Huskisson de conserver un excédent de recettes dans le budget, car ils allaient commencer une réforme commerciale d'une bien autre importance. L'acte de navigation encore en vigueur, qui datait de Cromwell, réservait aux navires anglais le transport des marchandises importées dans les Iles-Britanniques. Depuis la conclusion de la paix, les Américains, les Portugais, en menaçant de représailles, avaient obtenu que cette loi serait abolie en ce qui les concernait. Huskisson se fit autoriser à conclure avec toutes les puissances étrangères qui y consentiraient des traités de réciprocité en vertu desquels les navires des états contractans étaient soumis au même régime. Puis, dans les sessions suivantes, les prohibitions sur les objets de manufacture exotique furent abolies ou les droits de douane excessifs réduits à des droits protecteurs très modérés. Une loi sur les coalitions rendit aux ouvriers la liberté de débattre avec les patrons le taux des salaires. Fut-ce simple coïncidence, ou plutôt, comme le soutinrent les économistes, un effet de ces mesures libérales, il est incontestable que la Grande-Bretagne jouit en 1824 et 1825 d'une prospérité exceptionnelle. Toutes les professions, l'agriculture, le commerce, l'industrie, en profitèrent également.

Cette prospérité ne devait pas se prolonger longtemps. Par l'effet de la confiance générale, les affaires avaient pris un essor extraordinaire ; le commerce importait des marchandises ou les manufactures en fabriquaient au-delà des besoins du jour. Les banques s'étaient engagées en d'innombrables opérations qui ne pouvaient toutes réussir. Au premier symptôme d'embarras, une crise éclata, comme il arrive toujours en pareille circonstance. Ce fut encore

l'agriculture qui souffrit le plus de ce désastre, par cette seule raison sans doute que les lois lui faisaient un régime à part. Les droits de douane sur le blé variaient alors d'une saison à l'autre, suivant l'échelle mobile des mercuriales. Personne n'en était content, ni les cultivateurs qui se prétendaient ruinés par la concurrence étrangère ni les consommateurs qui se plaignaient de payer le pain trop cher. Huskisson se disait prêt à présenter un projet de loi plus rationnel sur le commerce des céréales, et il est vraisemblable qu'il eût réussi à le faire voter malgré l'opposition du vieux parti tory, qui redoutait tout changement. Mais la chambre des communes, élue en 1819, était au dernier terme de son existence. Les ministres ne purent que se faire autoriser à introduire avec le bénéfice d'un tarif réduit quelques milliers de tonnes de blé qui se trouvaient entreposées dans les ports. Puis les élections générales eurent lieu pendant l'été de 1826.

Il fut évident alors que le parti tory, que diverses circonstances avaient maintenu au pouvoir presque sans interruption depuis plus de quarante ans, se désagrégeait. Les membres les plus éminens du cabinet étaient des libéraux, plus rapprochés de s'entendre avec les whigs qu'avec leurs propres partisans. On le vit bien sous le feu des élections, Il y avait alors dans le gouvernement un homme encore jeune qui remplissait depuis 1811 avec autant de modestie que de talent les fonctions de secrétaire de la guerre : c'était Palmerston. Relégué volontairement au second rang lorsque des ministres qui ne le valaient point se maintenaient au premier, absorbé tout entier par les travaux obscurs d'un emploi qui intéressait au plus haut degré la sécurité de l'Angleterre, il avait toutes raisons de compter que les électeurs de l'université de Cambridge lui resteraient encore fidèles. Mais il n'avait pas caché ses sympathies pour les idées nouvelles. Le lord chancelier Eldon, l'attorney-général Copley, lord Bathurst et d'autres membres de l'administration, le combattirent ouvertement. Il faut dire que lord Liverpool ne s'associa pas à cette cabale, et que Wellington et Peel, bien que guidés par des motifs différens, la blâmèrent l'un et l'autre. Au reste, lord Palmerston triompha de ses adversaires : on peut comprendre dans quelle disposition d'esprit il sortit de la lutte, et juger quels sentimens il dut éprouver dès lors pour ce qu'il appelait le « stupide vieux parti tory. »

Ces partisans de la résistance perdaient presque en même temps l'un de leurs plus fermes appuis : le duc d'York, l'aîné des frères du roi, l'héritier présomptif du trône, qui s'était déclaré l'adversaire de toutes réformes, mais qui remplissait avec beaucoup de tact et d'habileté les fonctions de commandant en chef de l'armée.

Cette dignité donnait tant d'importance, même en temps de paix, au personnage à qui elle était conférée, qu'il semblait qu'elle dût revenir toujours à un membre de la famille royale. La situation militaire du duc de Wellington était cependant si haute que personne ne pouvait imaginer qu'un autre que lui dût être commandant en chef, le titulaire actuel ayant disparu; il fut en effet nommé. Quoique rattaché par ses opinions, par ses tendances, à la fraction politique la moins libérale, il inspirait à tous par son caractère et par l'indépendance de son esprit une confiance telle que les whigs ne pouvaient qu'accueillir avec faveur une nomination qui associait ce grand citoyen aux actes du gouvernement.

Les événemens favorables à l'évolution libérale se précipitaient. Au commencement de l'année 1827, lord Liverpool, que les divisions survenues entre ses collèges commençaient à dégoûter du pouvoir, fut frappé d'apoplexie. Il n'avait pas soixante ans; les soucis d'une vie d'affaires l'avaient épuisé. Peu d'hommes d'état ont eu une carrière plus brillante. Chef du *foreign office*, il avait conclu la paix d'Amiens; il était encore du cabinet qui fournit à Wellington les moyens de soutenir la lutte en Espagne et de gagner la bataille de Waterloo; pour finir, il resta premier ministre quinze années durant. On ne peut dire qu'il ait jamais eu une politique personnelle, une allure décidée. Partisan de la sainte-alliance avec Castlereagh, il en fut l'adversaire avec Canning; Sidmouth, qui blâmait la réforme pénale, et Peel, qui la proclamait nécessaire, eurent l'un après l'autre son appui. Vansittart et Robinson furent ses collègues dans l'administration des finances avec des principes radicalement opposés. Lord Liverpool a été l'homme d'une époque de transition. Rendons-lui cette justice qu'il ne résista pas beaucoup plus qu'il ne fallait aux réformes que réclamait l'opinion publique. Il est fâcheux pour sa mémoire qu'il ait été le dernier des premiers ministres avant l'ère nouvelle qui a donné à la Grande-Bretagne le plus haut degré de richesse et de prospérité.

H. Blerzy.

LA

FORCE ET LA FAIBLESSE

DES

GOUVERNEMENS DÉMOCRATIQUES

En 1873, il s'éleva entre M. de Bismarck et le comte Arnim, alors ambassadeur d'Allemagne à Paris, un différend assez vif sur la question de savoir quelle sorte de gouvernement un bon patriote prussien devait souhaiter à la France. Ils s'accordaient l'un et l'autre, cela va sans dire, à reconnaître que ce gouvernement devait être le plus détestable du monde; mais leur accord n'allait pas plus loin. M. de Bismarck pensait qu'il était d'un bon patriote prussien de faire des vœux pour le progrès des idées républicaines en France; il avait décidé que la république conduit fatalement un peuple de la dyspepsie à l'apepsie et de l'apepsie à l'anarchie la plus complète. Le comte Arnim prétendait que cette conséquence n'était pas nécessaire. S'il s'était fait à Versailles quelque tentative sérieuse de restauration monarchique, il y aurait volontiers prêté les mains, estimant que toute monarchie restaurée se trouverait aux prises avec d'insurmontables difficultés, qu'elle devrait employer toutes ses forces à se défendre, sans pouvoir rien entreprendre au dehors, que sa devise serait : Tout pour la vie, rien pour l'honneur. Il prétendait qu'au contraire la république pourrait assurer à la France l'ordre et la prospérité. Il allait jusqu'à prévoir le cas « où l'on verrait en Allemagne un gouvernement faible et impopulaire et de l'autre côté des Vosges un gouvernement républicain qui ferait bonne figure et s'imposerait au respect de l'Europe. Un tel cas, disait-il, deviendra plus

vraisemblable à mesure que la France se détachera davantage des souvenirs et des traditions monarchiques. »

Les prédictions qu'on peut faire touchant l'avenir que se prépare un peuple en adoptant telle ou telle forme de gouvernement sont toujours incertaines. Il n'y a pas en politique de fatalités que ne puisse conjurer la sagesse; autrement, à quoi serviraient les hommes d'état? Toutes les institutions humaines ont leurs avantages; elles ont aussi leurs inconvéniens, leur vice originel. Elles apportent toutes au monde le germe de la maladie qui les emportera; mais il ne tient qu'à elles de prolonger presque indéfiniment leur vie par une sage hygiène ou par des remèdes judicieusement appliqués. Quand elles abondent dans leur sens, elles se perdent infailliblement; quand elles ont la prudence de se modérer, de réagir contre leurs penchans naturels, elles peuvent fournir une longue et glorieuse carrière. Aristote, qui ne manquait pas de bon sens et qui avait un goût prononcé pour les gouvernemens mixtes, jugeait qu'il dépend de tout gouvernement de corriger ses défauts, de modifier son caractère par d'habiles mélanges, par des transactions, par d'heureuses inconséquences. Il remarquait que les aristocraties peuvent se faire pardonner beaucoup de choses en prenant à cœur l'intérêt des petits, en les traitant avec les égards qu'on doit à des parens pauvres, que la tyrannie elle-même réussit à se rendre supportable, lorsqu'elle se donne les apparences d'un régime constitutionnel. Il nous a appris que de toutes les tyrannies grecques celle de Sicyone avait duré le plus longtemps, c'est-à-dire près d'un siècle, parce qu'elle ne foulait pas le peuple et qu'elle lui donnait l'exemple de l'obéissance aux lois. Il appliquait ce raisonnement à la démocratie, il lui recommandait les précautions, la mesure et la tempérance, il lui représentait que « la meilleure constitution démocratique n'est pas la plus démocratique, mais la plus durable. »

Alors même que la démocratie n'écoute pas les conseils d'Aristote et qu'elle s'abandonne avec trop de complaisance à ses inclinations naturelles, elle n'engendre pas nécessairement la dyspepsie, l'apepsie et l'anarchie; le comte Arnim avait raison de le dire. Sans doute il y a dans ce monde, en Amérique par exemple, des républiques démocratiques où les dissensions civiles et les conjurations de caserne mettent incessamment en péril l'ordre social; ces républiques végètent, leur industrie est médiocre, leurs finances sont embarrassées, car les révolutions coûtent toujours très cher. Mais on peut se représenter aussi une nation honnête, travailleuse et riche, qui profiterait des libertés que lui donne la démocratie pour s'enrichir encore; son commerce fleurirait, ses industries et ses finances seraient prospères, elle exciterait l'envie des autres peuples par la plus-value de ses impôts et de ses revenus, elle se ferait gloire de ses excédens. A côté des républiques

maigres, à qui il ne reste que la peau et les os, il peut y avoir des républiques grasses et plantureuses, dont la maladie serait plutôt un excès d'embonpoint. Les républiques grasses, ayant le bonheur de posséder une armée qui ne se mêle pas de faire de la politique, se sentent suffisamment protégées contre le désordre et l'anarchie.

Le gouvernement démocratique est à certains égards le plus fort de tous les gouvernemens. Dans les temps de crise, dans les journées d'orage et de péril, il peut tout oser, tout exiger; à lui seul il est permis de se faire exécuteur des hautes œuvres, de frapper sans ménagement, de se montrer implacable dans les répressions, d'avoir des muscles et de n'avoir point d'entrailles ni de nerfs. Rien n'est plus rare dans ce monde que le courage qui accepte toutes les responsabilités personnelles et qui porte jusqu'au bout son fardeau sans fléchir. « La peur des responsabilités, disait un grand personnage qu'il n'est pas besoin de nommer, est une maladie qui travaille tout particulièrement notre siècle, une maladie qui a pénétré jusqu'au sommet de la hiérarchie sociale. » Ce même homme d'état disait quelques années plus tard : « Depuis que je suis entré dans la vie politique, j'ai eu l'honneur de me faire beaucoup d'ennemis. Allez de la Garonne à la Vistule, du Belt au Tibre, promenez-vous sur les bords de l'Oder et du Rhin, et vous n'aurez pas de peine à vous convaincre que je suis l'homme de ce temps et de ce pays qui est le plus détesté. Je le sais et je m'en fais gloire. » Est-il beaucoup de politiques capables de tenir un si fier langage? N'a-t-on pas vu des souverains qui s'étaient acquis un renom de courage et d'habileté, des souverains qu'on avait pu sans flatterie comparer à Ulysse, après avoir longtemps bravé les révolutions, lâcher pied tout à coup? Assaillis par le dégoût ou l'inquiétude, le cœur leur a manqué; ils se sont dit : Après tout, il ne s'agit que de moi, et derrière moi il n'y a personne. C'est un genre d'angoisses que ne connaissent pas les gouvernemens démocratiques; ils n'assument que des responsabilités collectives. Aussi peuvent-ils accomplir de redoutables besognes, dont personne n'oserait se charger à leur place, et on les voit dans les heures difficiles montrer cette résolution à toute épreuve qui est le partage des gouvernemens anonymes.

On est bien placé pour défendre l'ordre social quand on ne combat ses ennemis ni au nom d'une famille, ni au nom d'un prince, mais au nom de la loi. C'est une grande force que de représenter, non des intérêts privés et des ambitions personnelles, mais la volonté de toute une nation. A ceux qui lui disent : Qui êtes-vous pour nous résister? — un gouvernement démocratique peut répondre : Je ne suis personne, car je suis tout le monde, je suis la société, je suis le salut public. Au mois de février 1873, M. Thiers nous parlait un soir à Versailles des grèves orageuses qui venaient d'éclater dans le département du Nord et qu'il

avait facilement réprimées. Il nous disait : « On me reproche de ne rien oublier et de ne rien apprendre. J'ai appris pourtant quelque chose dans ma vieillesse, j'ai découvert la puissance magique attachée au mot de république. J'ai servi un roi, et quand j'étais président de son conseil, je ne me suis jamais senti aussi fort que je le suis aujourd'hui. » Il ajoutait : « J'ai dit aux ouvriers grévistes que je n'entendais pas les obliger à travailler, mais que je leur défendais de faire des attroupemens dans la rue, à quoi ils ont répondu que la rue était à tout le monde. — Vous avez raison, leur ai-je répliqué; elle est aussi à moi, et je m'y promène avec vingt mille hommes. »

Le gouvernement démocratique est tour à tour et, selon les cas, le plus fort ou le plus faible de tous. Si dans les temps de crise il peut tout oser impunément, dans l'habitude de la vie il a plus de peine qu'un autre à avoir une volonté et à la faire prévaloir. Il est très fort à l'égard de ses ennemis, et rien ne lui est plus facile que de réprimer leurs menées quand elles lui paraissent dangereuses. En revanche, il a des faiblesses fâcheuses à l'égard de ses amis, auxquels il est incapable de rien refuser. Le gouvernement n'est fort que dans les pays où l'opinion publique est toujours vigilante, toujours prête à rappeler à ses mandataires qu'ils sont chargés de faire ses affaires et non celles d'un parti, toujours empressée à les avertir avant qu'ils aient commis une de ces fautes qui ne se réparent point. Or dans les démocraties plus qu'ailleurs l'opinion n'a qu'une vigilance intermittente, elle est sujette à de pesans sommeils interrompus par des réveils subits. Nulle part le gouvernement n'est plus libre de faire des fautes qui l'affaiblissent et de dégénérer en gouvernement de parti. Il s'aperçoit que la nation est souvent absente et que ses amis sont toujours là; il ne s'occupe que de les satisfaire, de leur être agréable, de leur procurer de grands et de petits plaisirs, oubliant qu'on se trouve toujours mal de trop obliger ses amis et que les gouvernemens de parti n'ont jamais une assiette ferme et solide.

Le grand Frédéric, qui avait chargé Sulzer de la direction de l'enseignement primaire en Silésie, lui demandait un jour des nouvelles de ses écoles. « Elles marchent bien mieux, lui répondit ce naïf philosophe, depuis que nos instituteurs se sont instruits à l'école de Rousseau et ont adopté le principe que l'homme est naturellement bon. — Ah! mon cher Sulzer, s'écria le roi, vous ne connaissez pas encore assez cette maudite engeance à laquelle nous appartenons, vous et moi. » L'un des caractères de cette maudite engeance à laquelle nous appartenons aussi bien que Sulzer et que le grand Frédéric, c'est qu'elle a peu de goût pour les avantages qui sont communs à tous et qu'elle n'attache de prix qu'aux droits qui sont des privilèges. Dans les pays de suffrage universel, il arrive trop souvent que la partie la plus éclairée et la plus honnête de la nation se désintéresse des affaires publi-

ques, tombe dans cet état d'indifférence et d'apathie que déplorait Tocqueville. On s'occupe de ses propres affaires, on travaille ou on s'amuse, on se retire à l'écart avec sa famille et ses amis, on se crée une petite société à son usage, on abandonne volontiers la grande société à elle-même, on se retranche dans son bonheur particulier comme dans un fort détaché. Hormis « certains hommes que la hauteur de leur âme ou l'inquiétude de leurs désirs mettent à l'étroit dans la vie privée, » la politique n'intéresse et n'occupe que ceux qui ne savent pas faire autre chose; elle devient un métier, où l'on tâche de trouver son compte et qu'on pratique tant bien que mal, car d'habitude on ne fait pas de grande politique quand on en vit. Cela se voit en Suisse, cela se voit aux États-Unis, cela se voit aussi en France.

Dans ces démocraties grasses et prospères dont nous parlons, il y a quelques milliers de politiciens de profession et quelques millions de gens qui les laissent faire. Il est vrai que, lorsqu'on ne s'occupe pas de politique, elle vous joue quelquefois le mauvais tour de s'occuper de vous. Quand ces indifférens qui ne font pas de politique souffrent de la politique des autres, qu'elle compromet leurs intérêts ou menace de troubler le repos public, ils sortent subitement de leur apathie. Leurs affaires vont-elles mal, ils s'en prennent au gouvernement; mais tant qu'elles vont bien et que la paix générale paraît assurée, ils laissent le champ libre aux amateurs. Dès lors tout se passe entre un certain nombre de comités, qui s'arrogent une véritable omnipotence, et les candidats à la députation, qui concluent avec eux une sorte de marché. — Une élection, disait un spirituel sénateur, consiste à promettre une quantité de petits bureaux de tabac à l'effet d'en obtenir un grand pour soi-même. — Quand il n'y a pas marché, il y a contrat. Le comité est un tyran dont on n'obtient la faveur qu'en épousant toutes ses passions, en adoptant son programme tout entier, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher. Nous lisions dernièrement dans une remarquable biographie de Burke que, s'étant présenté devant ses électeurs de Bristol pour les remercier de l'honneur qu'ils lui avaient fait en le portant au parlement, il se crut tenu de leur déclarer qu'il aurait toujours les plus grands égards pour leurs opinions, leurs vœux et leurs désirs et qu'il s'engageait à préférer en toute occurrence leurs intérêts aux siens, mais que, pour ce qui était de son jugement et de sa conscience, il entendait en demeurer le libre possesseur et ne les sacrifier ni à Bristol ni au reste de l'univers (1). On croit lire un conte de fées, et voilà assurément un genre de déclarations qui n'a pas cours dans les démocraties; selon toute apparence, il y serait pris en mauvaise part. Après cela, il est juste d'ajouter que Burke ne fut pas réélu.

(1) *Burke*, by John Morley; Londres, 1879; page 75.

La consolation de celui qui a le malheur d'avoir un maître est de devenir à son tour le maître de quelqu'un; il se dédommage en commandant de la nécessité d'obéir. Ces mandataires de la nation, qui sont à la merci d'un comité, tiennent à leur tour le gouvernement de leur choix dans une étroite dépendance. Ils ont besoin de lui pour s'acquitter des engagemens qu'ils ont pris et pour satisfaire les passions qu'ils ont promis de servir, sans les éprouver toujours. Ils ont sans cesse une requête à présenter, quelque chose à demander, et ils demandent sur un ton impérieux. Tout refus les courrouce, et les faveurs qu'on leur octroie ne leur inspirent qu'une médiocre reconnaissance : le gouvernement n'a fait que son devoir.

Platon, qui a été souvent injuste pour la démocratie et qui en parlait sur un ton fort irrévérencieux, disait que les hommes d'état de son temps étaient chargés de nourrir et d'apprivoiser un grand animal d'humeur difficile, que tout l'art de la politique consistait à étudier les mœurs et les appétits du monstre, à deviner ses goûts, ses désirs, ses fantaisies, à découvrir où il fallait le gratter pour lui être agréable, à savoir par quels gestes, par quels claquemens de la langue on réussissait à l'amadouer. Le premier devoir d'un chef d'état, disait-il aussi, est de déclarer que tout ce qui plaît au grand animal est bien, que tout ce qui lui déplaît est mal, qu'il est un juge toujours compétent et toujours infaillible. Les temps sont bien changés. La démocratie athénienne était une aristocratie, un régime de privilégiés, et les Périclès comme les Cléon avaient à régler leurs comptes avec une assemblée du peuple composée de vingt mille propriétaires d'esclaves. Dans nos grandes démocraties, il n'y a plus d'esclaves, grâce à Dieu, et le peuple ne se rassemble plus. Les gouvernemens modernes ne sont pas tenus de s'occuper beaucoup du grand animal, lequel dans beaucoup de cas n'a pas d'opinion : l'indifférence n'en a pas. Quand ils parlent de l'opinion publique, du vœu populaire, des désirs de la nation, il ne s'agit fort souvent que de l'opinion de tel ou tel, du vœu émis par un comité, du désir exprimé par quelque personnage influent dont on a peur. Mais leur situation n'en est pas plus commode. Peut-être était-il plus facile de faire entendre raison au grand animal qu'il ne l'est de contenter une dizaine de personnages influens, avec lesquels on ne saurait se brouiller sans danger, et ceux qu'il importe le plus de satisfaire, ce sont les plus exigeans, ceux qui crient le plus fort, ceux qui joignent les sommations aux requêtes, ceux qui mettent volontiers leur bonnet de travers, surtout quand ce bonnet est un bonnet phrygien.

C'est un grand avantage dans la vie que d'avoir un mauvais caractère. Il y a dans presque toutes les familles un homme déraisonnable, susceptible, irascible, plein de difficultés; tout le monde s'applique à le ménager, on s'étudie à adoucir son humeur; on a de grands égards pour

ses nerfs, on parle bas devant lui, on lui cède la première place, et s'il consent à se déclarer satisfait, on lui sait un gré infini de sa condescendance. Les gouvernemens démocratiques ne se donnent pas beaucoup de peine pour plaire aux gens modérés; ils les renvoient au témoignage de leur bonne conscience, qui est chargée de les récompenser. En revanche, ils se soucient beaucoup de se faire agréer par les exagérés de leur parti. On a pour eux d'inépuisables complaisances, on répond à leurs incartades par des aménités, à leurs injures par d'obligeans sourires, on s'obstine à leur tendre une main qui a été cent fois repoussée. Quand ces atrabilaires ont d'aventure un bon mouvement, quand ils renoncent à faire du tapage dans la rue, quand ils décommandent une manifestation dangereuse pour le repos public, quand ils ont la magnanimité de se soumettre à la loi comme tout le monde, on se récrie sur ce beau trait, on s'extasie sur leur sagesse, on les donne en exemple à toute la terre, même aux honnêtes gens, on éclate en transports de reconnaissance, on verse des larmes d'attendrissement. Deviennent-ils trop exigeans, on parlemente avec eux. Le gouvernement leur dit d'un ton modeste : « Je vous jure que dans le fond nous sommes de votre avis. Sur quoi porte notre dissentiment? Il ne s'agit que d'une nuance; se fâche-t-on pour une nuance? Vous ne tenez pas assez compte de la difficulté de notre situation; quand on est aux affaires, on découvre combien les choses sont compliquées. De grâce, mettez-vous à notre place. » A quoi ils répondent: « Mais c'est précisément ce que nous demandons et ce qui finira par arriver. » C'est ainsi, qu'on voit souvent dans les démocraties un gouvernement composé d'hommes raisonnables, qui font leur principale étude de satisfaire les gens déraisonnables, un gouvernement modéré qui pactise sans cesse avec les immodérés, de telle sorte que les opinions extrêmes deviennent le meilleur moyen d'arriver à tout. — « Fâcheuse situation pour un état, s'écriait en 1873 un conservateur espagnol, que de devoir son salut à la tempérance des fous ! »

Si savoir céder à propos est la moitié de l'art de gouverner, on n'est pas un homme d'état quand on ne sait pas résister aux caprices de ses amis et à ses propres entraînemens. Les sauvages ne sont contens que lorsqu'ils mangent leurs ennemis, et les passions politiques tiennent du sauvage. Sans contredit un gouvernement représente les idées et les principes du parti qui l'a mis au pouvoir, mais il représente aussi la paix publique, dont il répond, les intérêts généraux du pays, dont il est le garant, les droits des minorités dont il a la tutelle. Un gouvernement qui ne s'occupe que de cultiver ses amitiés manque à la première de ses tâches, qui est de servir d'arbitre entre les partis et de ne réduire personne au désespoir; mais, pour être arbitre, il faut être fort et se sentir capable de refuser quelque chose à ses amis.

Les faibles cherchent à se donner l'apparence de la force en faisant des actes d'étourderie et l'apparence de l'activité en tracassant beaucoup. Les démocraties ont l'humeur impatiente, elles brusquent les aventures, elles veulent toucher à tout et tout faire à la fois, elles méprisent le passé, et on dirait qu'elles ne croient pas à l'avenir, elles se hâtent comme si le monde devait finir demain. Le pape Pie IX disait que le feu roi Victor-Emmanuel ne craignait pas Dieu, mais qu'une fois par semaine il avait peur du diable. C'est un redoutable métier que celui de législateur quand on a la crainte de Dieu, c'est-à-dire le respect de l'éternelle justice ; il n'en est pas de plus facile quand on ne traite qu'avec le diable, c'est-à-dire avec un parti à qui on veut complaire coûte que coûte. On s'agite, on se presse, on se prépare des repentirs. On promulgue des décrets qu'il faudra révoquer, on accouche avant terme de lois qui ne seront pas viables. On ne compte pas avec le temps, on s'imagine qu'il ne fait rien à l'affaire, on ne songe pas qu'il mûrit tout, qu'il est le secret de tout, que le temps, c'est de l'espérance pour tout le monde. On prend quelquefois au pied levé des décisions de la dernière gravité et on n'a garde de réfléchir aux conséquences. On se flatte que les peuples se résignent toujours aux faits accomplis; on oublie qu'il est des faits impossibles à accomplir, qu'on n'en trouve pas la fin. Arrive-t-il qu'on prenne une sage et utile mesure, la précipitation avec laquelle on procède lui donne l'air d'un mauvais coup.

C'est une chose assez étrange de voir des sociétés fortes, puissamment organisées, dont le gouvernement plie à tous les vents, comme un roseau. Il n'est pas moins étrange de voir des nations qui ne s'occupent de politique qu'à leurs momens perdus et dont le gouvernement réduit tout à la politique. C'est ce qui arrive souvent dans les démocraties. La politique y joue un rôle exorbitant, elle s'y fait la part du lion, elle y préside à tout, mais principalement au choix des fonctionnaires. Tels ministres consacrent leurs veilles à épurer indéfiniment leur personnel, qui ne leur paraît jamais assez pur. S'agit-il de nommer un juge de paix ou un percepteur, ils regardent non au mérite, mais aux opinions. La souplesse, la docilité, leur paraissent les premières des vertus; ils professent un souverain mépris pour les connaissances spéciales, pour les hommes de métier, vieillis sous le harnais; leur faveur n'est acquise qu'aux candidats bien pensans. Ils ne peuvent souffrir qu'on se retranche dans l'exercice paisible de sa profession, ils n'admettent pas que qui que ce soit ait été mis au monde pour y rendre des arrêts et non des services. Un homme de beaucoup de cœur et de beaucoup d'esprit, qui a laissé à tous ceux qui l'ont connu un ineffaçable souvenir et les plus vifs regrets, écrivait peu de temps avant sa mort : « Il est naturel qu'un gouvernement désire avoir une administration dévouée à son principe, mais il doit désirer avant tout une

bonne administration, des fonctionnaires qui sachent leur métier; or pour le savoir, il n'est pas mal de l'avoir appris. Un gouvernement doit être assez modeste pour ne pas croire qu'il confère avec le titre la capacité. La grâce légitimiste, la grâce bonapartiste, la grâce républicaine, peuvent bien donner à un homme la foi, surtout la foi en lui-même; elles ne lui donneront pas les œuvres. L'enthousiasme, aidé de l'écriture, peut à la rigueur faire un garde champêtre, il aura de la peine à faire un ingénieur. Nous savons ce que c'est qu'un pont solide qui supporte les charges et le choc des grandes eaux; nous ne voyons pas aussi bien ce que c'est qu'un pont républicain, et nous y regarderons à deux fois avant de passer dessus (1). » Après tout, si le pont vient à crouler, on le rebâtira. L'essentiel est que le gouvernement puisse procurer à ses amis toutes les places qu'ils lui demandent et fournir aux députés tous les agens électoraux dont ils ont besoin pour conjurer les inconstances du suffrage universel. Pourquoi l'état n'a-t-il pas encore racheté les chemins de fer? Les profanes ne voient dans un chemin de fer qu'un moyen d'aller plus vite; pour un député, c'est autre chose. Il se dit que si l'état avait racheté la ligne qui traverse son arrondissement, chefs de gare et hommes d'équipe recevraient l'ordre de travailler à sa réélection, qui lui paraît douteuse. Rien n'est plus propre à exalter son imagination, à exciter sa gourmandise; l'eau lui en vient à la bouche.

Le régime démocratique offre de grands avantages qu'on aurait bien tort de méconnaître. Il est plus conforme que tout autre à la justice et plus favorable au bien-être, aux aises de la vie, à l'égale répartition du bonheur et de l'espérance. Il rend les peuples non-seulement plus heureux, mais plus humains; n'a-t-on pas remarqué que les mœurs s'adoucissent à mesure que les conditions s'égalisent? Dans les circonstances ordinaires, le penchant des démocraties ne les porte ni aux grandes perversités ni aux crimes éclatans; ce qu'il faut appréhender pour elles, c'est plutôt l'affaiblissement des caractères, le laisser-aller des volontés, le goût du médiocre en toutes choses. « J'avoue, disait Tocqueville, que je redoute bien moins pour les sociétés démocratiques l'audace que la médiocrité des désirs. Ce qui me semble le plus à craindre, c'est qu'au milieu des petites occupations incessantes de la vie privée, l'ambition ne perde son élan et sa grandeur, que les passions humaines ne s'y apaisent et ne s'y abaissent en même temps, de sorte que chaque jour l'allure du corps social ne devienne plus tranquille et moins haute. »

Le gouvernement n'est pas seulement appelé à être l'arbitre des intérêts, il a aussi pour tâche de réagir contre les faiblesses d'une

(1) M. Bersot, dans un article du *Journal des Débats* du 8 janvier 1880.

nation qui s'abandonne, il doit travailler à élever son niveau, en la dotant d'une aristocratie de l'intelligence; mais cette entreprise demande un esprit libre et une main vigoureuse. Le mal est que les gouvernemens démocratiques viennent en aide à la médiocrité, qu'ils se font ses complices, non-seulement en peuplant les administrations de fonctionnaires qui n'ont pas d'autre mérite que leurs opinions, mais en portant dans l'instruction publique des vues utilitaires et des méthodes d'un effet douteux. On ne peut trop les louer de leur sollicitude pour les écoles primaires, de leur empressement à les multiplier partout, mais leur façon d'entendre l'enseignement secondaire prête à la critique. L'éducation classique reposait sur ce double principe que rien n'est plus utile en ce monde que l'inutile, et que les études les plus propres à fortifier l'esprit sont les plus convenables à la jeunesse. Tout en l'instruisant, on s'occupait surtout de lui apprendre à apprendre, et on avait découvert que les mathématiques et les humanités sont la meilleure gymnastique de l'intelligence. Les démocraties se sont brouillées avec Montaigne; elles ne jugent plus comme lui qu'une tête bien faite vaut mieux qu'une tête bien pleine, qu'un instituteur avisé ne considère pas un cerveau d'enfant comme un entonnoir où l'on peut tout verser pêle-mêle et sans choix, qu'il importe plus de forger les esprits que de les meubler, « qu'on les rend serviles et couards pour ne leur laisser la liberté de rien faire de soi, » qu'une chose bien sue et bien digérée profite plus à l'entendement que tous les à-peu-près du monde. En réformant l'instruction publique, les démocraties se proposent de préparer tous les petits électeurs en espérance à bien remplir un jour leurs devoirs civiques, et en même temps elles tiennent à meubler leur cerveau de toutes les connaissances nécessaires à la consommation personnelle d'un citoyen qui se respecte et qui veut se mettre en état d'en remontrer à son curé. On leur enseignera dès l'âge de douze ans beaucoup de morale, les droits de l'homme et un peu de physique, un peu de chimie, un peu de zoologie, un peu de botanique, un peu de géologie, un peu de minéralogie, un peu de tout. Rien de plus admirable que la science, pourvu qu'on l'enseigne scientifiquement; mais le moyen de rien démontrer à un apprenti physicien qui ne sait pas un mot d'algèbre et qui joue encore à la marelle? Aussi n'est-ce pas de cela qu'il s'agit; on entend seulement réduire la science en une sorte de catéchisme que l'enfant apprendra par cœur comme l'autre et qui est peut-être destiné à remplacer l'autre.

On peut se représenter un pays où l'enseignement primaire ne laisserait rien à désirer et où les universités, pourvues des plus admirables laboratoires, ne serviraient pas à grand chose, un pays où tout le monde saurait lire et écrire et dans lequel on n'écrirait et ne lirait rien qui

vaille, un pays où tout le monde saurait un peu de physique, un peu de chimie, un peu de géologie, un peu de botanique, et qui ne produirait ni un grand physicien, ni un grand chimiste, ni un géologue de renom, ni un naturaliste éminent, un pays où tout le monde posséderait sur le bout du doigt le catéchisme de la libre pensée et où personne ne penserait, un pays qui appliquerait avec profit les inventions des autres et qui jamais n'inventerait rien. On peut imaginer aussi une nation riche et prospère qui ne trouverait dans sa richesse ni le bonheur, ni la gloire. Elle aurait des finances florissantes et des caisses bien remplies, et cependant elle souffrirait d'une sorte de stérilité latente, d'une secrète impuissance. Il s'y commettrait peut-être moins de délits qu'ailleurs, mais il ne s'y ferait jamais rien d'extraordinaire, et les grandes vertus y seraient aussi rares que les grands crimes. Il n'y aurait pas de désordre dans les rues, mais il y aurait de l'incertitude et du trouble dans les esprits, faute d'une direction puissante et suivie. Elle vivrait tant bien que mal, elle éviterait avec soin toutes les funestes aventures, et elle passerait son temps à faire et à dire des choses médiocres.

Peut-être s'accommoderait-elle de son sort, peut-être aussi finirait-elle par s'en lasser et par s'en plaindre. Les nations sont pleines de contradictions que les hommes d'état doivent prévoir. Tantôt elles se livrent et tantôt elles se refusent; tantôt elles s'abandonnent avec mollesse à la main maladroite qui les pétrit, et tantôt elles lui échappent brusquement. Aujourd'hui elles donnent un blanc-seing à leur gouvernement et le laissent pécher dix fois sans le citer à leur tribunal, demain elles le traiteront avec la dernière rigueur, en s'indignant de ce qu'il manque d'autorité au dedans et de prestige au dehors. Tour à tour elles chérissent leur médiocrité ou elles se sentent tourmentées subitement par de plus nobles appétits, leur cœur s'échauffe, leur esprit s'illumine, elles découvrent que l'homme n'est pas fait seulement pour vivre de pain. D'ailleurs, si riche et plantureuse que soit une démocratie, l'esprit de parti finit à la longue par engendrer un secret malaise. Une administration composée d'incapacités compromet tôt ou tard la prospérité des affaires. Des lois qu'on fait et qu'on défait, des décrets qu'on promulgue et qu'on révoque, le décousu, l'inconséquence, atteignent fatalement les intérêts. La faiblesse n'entraîne pas toujours l'anarchie, mais les gouvernemens faibles sont sujets à de fréquentes mutations. Comme le remarquait encore Tocqueville, « ils s'élèvent parce que rien ne leur résiste, ils tombent parce que rien ne les soutient, » et les peuples se prennent à douter de l'avenir et à rêver d'un pouvoir fort. Un Genevois célèbre du dernier siècle, las des troubles qui agitaient *la parvulissime république,* laquelle ne laissait pas de gagner beaucoup d'argent, nourrissait le projet d'émigrer; les pensées de l'homme sont

si courtes qu'il se promettait de venir chercher le repos à Paris, sous l'égide tutélaire de Louis XVI. Il disait : « Je ne suis pas ambitieux, je ne demande qu'à me cacher comme une puce; mais une puce est plus heureuse dans la crinière d'un lion que sur le dos d'un roquet qui passe sa vie à se gratter. » A de certaines heures, comme ce Genevois, les peuples voient passer dans leurs rêves des crinières de lions, et ils ont grand tort de caresser cette chimère, car les lions font toujours payer très cher leurs services.

Les gouvernemens démocratiques sont à la fois les plus forts et les plus faibles de tous. Ils feraient bien d'user de leur puissance pour combattre les défauts de la démocratie, au lieu de les favoriser et de les flatter; tout irait bien mieux s'ils employaient à se défendre contre leurs amis une partie de la force qu'ils réservent tout entière pour détruire leurs ennemis. Il suffirait pour cela qu'ils eussent à leur tête un homme franc du collier, un homme qui sût vouloir. Il y a des momens où les démocraties sont prêtes à s'agenouiller devant la force; elles devinent par une sorte d'instinct que ce qui leur manque surtout, c'est le caractère, et nous admirons toujours ce qui nous manque. Un homme de caractère et de volonté, voilà assurément la plus précieuse aumône que le ciel puisse leur faire. — Un cheval pour mon royaume! mon royaume pour un cheval! s'écriait Richard III. — Il est des jours où une nation qui se sent pauvre dans sa richesse en sacrifierait de grand cœur la moitié pour trouver un homme qui sache dire non.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1880.

Comme il est bien vrai, éternellement vrai, qu'on ne va jamais plus loin que lorsqu'on ne sait pas où l'on va! Dès qu'on s'est engagé sur ce chemin scabreux de l'inconnu, sans s'être tracé d'avance une direction et des limites, sans avoir une idée précise de ce qu'on doit ou de ce qu'on peut, ou même de ce qu'on veut, tout devient piège et écueil, tentation et péril. Les déviations commencent avec les incertitudes; les fautes s'enchaînent par une irrésistible logique; aux difficultés réelles et inévitables, avec lesquelles il faut toujours compter, viennent s'ajouter les difficultés factices, inutiles ou irritantes, nées de la confusion des volontés et des excitations impérieuses, des impatiences aveugles. Le désordre se met dans les conseils et dans la marche; le mouvement prend bientôt une accélération redoutable, et l'on se retrouve tout à coup, sans y avoir songé, avec toute sorte de questions insolubles, en face de véritables impossibilités, dans une situation la veille encore favorable, le lendemain compliquée de toute façon et singulièrement compromise; on touche au point où l'on ne peut plus ni avancer, ni reculer, ni même rester en place.

Rien certes sous ce rapport de plus démonstratif, de plus saisissant que ce qui arrive aujourd'hui, que cet état indéfinissable où les complications s'accumulent de jour en jour, où sans raison, sans nécessité, pour obéir à cette sorte de fatalité d'agitation, on se plaît à créer, à préparer une crise aiguë dans un pays qui ne demande qu'à rester tout entier au travail et à la paix. Rien de plus étrange que ce gâchis croissant, il faut bien dire le mot, et les dernières discussions qui se sont engagées dans les deux chambres sur l'amnistie, sur l'exécution des

décrets du 29 mars, ces discussions n'ont servi qu'à mieux préciser, à mieux mettre en lumière les élémens incohérens d'une situation où il n'y aura plus bientôt une issue raisonnable. Sait-on comment elle se caractérise et se délimite réellement, cette situation singulière? Elle a d'un côté l'amnistie qui a été votée par la chambre des députés, mais qui reste encore en doute devant le sénat, d'un autre côté la guerre aux communautés religieuses, qui va exciter les passions, qui conduira on ne sait où, — et en perspective, le 14 juillet, une journée d'effervescence populaire qui deviendra ce qu'elle pourra, dont on commence dans tous les cas à se préoccuper. Le gouvernement n'a sans doute voulu ni même peut-être prévu ce qui arrive. Le gouvernement que nous avons est pavé de bonnes intentions, c'est bien connu. C'est lui cependant qui a tout fait parce qu'il n'a su avoir à propos ni une opinion décidée, ni une volonté précise, parce qu'il a laissé s'élever ou s'aggraver des questions qu'il aurait pu, avec un peu plus de résolution, dominer ou simplifier. Le gouvernement subit les conséquences de la condition équivoque et subordonnée qu'il s'est créée. Il a bien l'air parfois de ne marcher qu'à contre-cœur, de sentir remuer en lui quelque velléité de résistance : il est aussitôt poussé en avant, il obéit à l'aiguillon qui le presse. Pour avoir cédé hier, il doit céder encore; il ne s'appartient réellement plus, faute d'avoir accepté au moment décisif les devoirs et la responsabilité d'une politique mûrement réfléchie. Il a proposé l'amnistie parce qu'il s'est cru menacé. Il a fait les décrets du 29 mars parce qu'il a cru désarmer certaines passions et parce que, dans l'intervalle des trois mois qu'il se donnait, il a espéré trouver une solution soit par la soumission volontaire des communautés religieuses, soit par quelque diversion imprévue. L'échéance arrive aujourd'hui, — elle arrive infailliblement un jour ou l'autre pour les politiques d'irrésolution, — et la difficulté pour le gouvernement est de savoir jusqu'où il sera conduit dans la voie où il est entré. Il peut être conduit fort loin justement parce qu'il ne sait pas où il va, parce qu'il ne dispose ni des événemens, ni même de ses propres volontés.

Comment va-t-il maintenant en finir avec cette amnistie dont il a pris assez brusquement l'initiative il y a quelques jours et sur laquelle le sénat a encore à se prononcer? Certes, on ne peut en disconvenir, lorsqu'une proposition de ce genre se produit sous la forme officielle, par l'initiative d'un gouvernement, la question n'est plus entière; elle est à demi résolue, tout au moins assez engagée pour ne pouvoir être écartée sommairement, et, tout bien examiné, le mieux serait encore peut-être d'en finir comme on pourra, de façon à ne pas laisser se perpétuer un ennuyeux embarras. Quelques grâces de plus sous le nom d'amnistie ne seront pas un péril pour l'ordre public, c'est vraisemblable; mais ce n'est pas là évidemment la question, et ce qu'il y

a de grave est moins dans la rentrée de quelques condamnés que dans la manière dont cette amnistie s'est présentée, dans la signification qu'elle prend par son extension même, dans les calculs qui l'ont inspirée, dans les procédés qui ont été employés pour la mettre au jour. La vérité est que, telle qu'elle apparaît, cette amnistie, au lieu d'être l'inspiration spontanée et opportune d'une politique supérieure, habilement généreuse, n'est qu'une concession d'imprévoyance et de faiblesse, une cote mal taillée entre les partis et un ministère, et c'est là justement ce qui en fait une œuvre équivoque qui a tant de peine à aller jusqu'au bout. On sent qu'elle est née artificiellement, qu'elle ne répond à rien de sérieux, et que, loin de simplifier la situation, elle peut la laisser compliquée et aggravée de difficultés nouvelles.

Lorsqu'il y a quelques mois, peu après l'avènement du ministère qui existe encore, M. le président du conseil avait à traiter la même question qui se présentait sous la forme d'une proposition individuelle devant la chambre des députés, il prenait le soin de déterminer les conditions qui pourraient rendre un jour une mesure de haute clémence nationale réalisable. Il traçait pour ainsi dire l'idéal de la situation où l'amnistie définitive lui semblerait possible. Il fallait que le calme et l'apaisement fussent complets sur la question, que l'amnistie cessât d'être en dehors des assemblées « un instrument d'agitation, » qu'elle ne fût plus présentée « comme un droit, comme une revendication et surtout comme une réhabilitation; » il fallait que l'opinion fût préparée à accepter cette grande mesure. Le chef du cabinet ne craignait pas d'ajouter qu'à défaut de ces conditions, une amnistie complète pourrait être considérée, non comme un acte d'autorité supérieure, comme un gage de stabilité, mais « comme le symptôme d'une politique moins prudente et moins ferme. » M. le président du conseil parlait ainsi et il mettait dans sa démonstration une persuasive éloquence qui ralliait une majorité considérable. Que s'est-il donc passé depuis quatre mois qui ait pu modifier les résolutions du gouvernement! On nous permettra de ne pas prendre au sérieux les images de M. le ministre des affaires étrangères demandant si « les heures de l'histoire se marquent sur une horloge dont les aiguilles ne varient jamais. » C'est trop de modestie de prendre pour modèle les variations des aiguilles d'une horloge, c'est se tirer un peu trop lestement d'affaire.

Au fond, de toutes ces conditions que M. le président du conseil énumérait il y a quelques mois, qu'il considérait comme nécessaires pour la mesure qu'il propose aujourd'hui, quelles sont celles qui se sont si rapidement, si heureusement réalisées? Est-ce que cet apaisement proclamé indispensable s'est accompli? Il faudrait vraiment une bonne volonté rare pour prétendre que l'amnistie a cessé d'être un moyen d'agitation au moment même où un quartier de Paris livré au radica-

lisme vient de jeter comme un défi à la loi, aux pouvoirs publics, l'élection d'un condamné de la commune qui est encore à la Nouvelle-Calédonie, qu'on se plaît à appeler un « forçat, » comme pour mieux accentuer la manifestation. Il faudrait un prodigieux optimisme pour assurer que l'amnistie n'est plus considérée comme un droit, « comme une revendication » légitime, lorsque de toutes parts il y a une sorte d'émulation âpre et hautaine de « réhabilitation » des insurgés de 1871, lorsque, changeant tous les rôles, on s'est efforcé de diffamer la répression de mai, de représenter l'armée de Versailles comme portant le massacre dans Paris. Tout cela s'est cependant fait sous nos yeux avec tranquillité, avec hardiesse. Est-ce que l'opinion générale du pays serait mieux préparée, plus vivement prononcée qu'elle ne l'était il y a quatre mois? Il suffit d'avoir vu depuis peu la province pour avoir la certitude que l'amnistie ne répond à aucun mouvement réel d'opinion, pas même au vœu de beaucoup de républicains, qui restent plus froids, peut-être plus inquiets qu'on ne le dit. Le gouvernement lui-même devait bien avoir ses scrupules, puisqu'il y a peu de temps encore il en était à hésiter, puisque personne n'ignore que, pendant quelques jours, il s'est épuisé en délibérations contradictoires et qu'il a paru un moment plus près d'une extension nouvelle du système des grâces que de l'amnistie plénière. Il a fini par se décider pour l'amnistie : soit! Ce n'est point évidemment par une inspiration soudaine et spontanée ou parce qu'il a cru à la réalisation complète et définitive des conditions exigées il y a quatre mois par M. le président du conseil. Il faut parler franchement et voir la vérité là où elle est. C'est M. le président de la chambre des députés qui a décidé l'évolution du gouvernement, qui a pressé cette marche « des aiguilles de l'horloge » dont M. le président du conseil a parlé. C'est M. le président de la chambre qui, après avoir aidé le ministère à arrêter son opinion, a enlevé le vote de l'assemblée elle-même par son intervention, par un discours retentissant. M. Gambetta a parlé, le ministère a obéi, la chambre a voté : c'est l'histoire de cette proposition d'amnistie par laquelle M. le président de la chambre a espéré sans doute assurer sa position électorale à Belleville, et peut-être se délivrer dès aujourd'hui d'une affaire embarrassante pour mieux préparer sa candidature à la présidence de la république!

Tout n'est cependant pas fini encore : que va-t-il maintenant arriver? Déjà on a pu remarquer que, dans la chambre des députés, même après le discours de M. Gambetta, il ne s'est trouvé qu'une majorité extrêmement réduite pour repousser un amendement qui excluait de l'amnistie les incendiaires et les voleurs. La question est bien plus grave devant le sénat, où le principe même de l'amnistie paraît être mis en doute, où la commission qui vient d'être nommée se compose en majorité d'adversaires de la proposition du gouvernement. Le sénat, dans

la discussion publique et dans le vote définitif, poussera-t-il jusqu'au bout l'opposition qu'il a paru manifester par le choix de ses commissaires? Reprendra-t-il, sous forme de transaction, l'amendement qui a failli réussir dans la chambre des députés et qui tend à restreindre les effets de l'amnistie en excluant les incendiaires et les voleurs? Accueillera-t-il une proposition qui aurait pour résultat de laisser au gouvernement l'initiative et la responsabilité de l'amnistie ou des grâces amnistielles qu'il lui plaira d'accorder? Se bornera-t-il au contraire à sanctionner simplement la loi, par résignation, par des raisons toutes politiques, uniquement pour épargner un échec trop direct au ministère et pour éviter une crise? Tout est possible: il est clair seulement que l'instinct de l'assemblée est contre l'amnistie. De quelque façon que le sénat se prononce, voilà, dans tous les cas, on en conviendra, une question singulièrement engagée, destinée à une étrange fortune! On prétend qu'elle est mûre, M. Gambetta dit même dans son élégant langage qu'elle est « pourrie; » on soutient qu'il faut en finir, qu'il faut se hâter de la voter dans l'intérêt de l'union du parti républicain, pour ne pas laisser planer les souvenirs de la guerre civile sur les élections prochaines, pour inaugurer d'une manière définitive une ère de « conciliation et d'apaisement. » On prétend tout cela, et la première conséquence de cette proposition qu'on dit si nécessaire, si vivement attendue, si politique, c'est de remettre partout le désarroi, de faire éclater toutes les divergences, de rouvrir des perspectives de conflits entre les deux assemblées, de surprendre, d'inquiéter peut-être la masse laborieuse et paisible du pays, en ne donnant satisfaction qu'aux impatiences irritées des partisans plus ou moins déguisés de la commune. Non assurément, ce ministère n'est pas heureux: il ne s'est pas douté qu'une mesure qui aurait pu à la rigueur être sans danger, si elle eût été librement accomplie comme un acte d'autorité et de force, ainsi que le disait autrefois M. le président du conseil, n'est qu'un péril de plus dès qu'elle est si visiblement un acte de faiblesse et de résipiscence.

Ce qu'il y a de plus étrange, et on pourrait dire de plus choquant, c'est cette sorte de coïncidence que le gouvernement n'a pas recherchée, nous le voulons bien, qu'il s'est laissé imposer, entre l'amnistie qu'il propose pour les crimes de la commune et la guerre qu'il engage contre les ordres religieux par l'exécution des décrets du 29 mars. Les deux questions marchent ensemble; elles occupent simultanément les assemblées, et tandis que l'autre jour l'amnistie était débattue et votée dans la chambre des députés, une discussion aussi sérieuse qu'émouvante s'engageait dans le sénat au sujet des rigueurs qui menacent les congrégations religieuses. A parler franchement, le ministère n'est pas plus habile et plus heureux avec ses décrets qu'avec sa proposition d'amnistie, et les récens débats, auxquels ont pris part M. le duc d'Au-

diffret-Pasquier, M. le duc de Broglie, M. Bocher, ont dévoilé une fois de plus la violente et périlleuse inconsistance d'une politique qui semble ne pas encore se rendre compte des difficultés qu'elle soulève, des crises qu'elle peut déchaîner dans le pays. M. le duc Pasquier, M. le duc de Broglie, ont parlé avec éclat. M. Bocher a précisé et résumé cette situation du moment avec la netteté lumineuse de son esprit, avec cette sincérité émue qui fait le charme de sa parole; il s'est exprimé en libéral et en politique. Ce qu'il a défendu, c'est la liberté mise en cause et menacée par des mesures condamnées à être forcément arbitraires et persécutrices, si elles ne restent pas impuissantes.

A quel propos donner en pleine paix publique ce signal de guerre et ouvrir cette triste campagne qui atteint à la fois les croyances religieuses et les sentimens libéraux? Qu'on ait sur les jésuites ou sur d'autres congrégations l'opinion qu'on voudra et qu'on se réserve de sauvegarder l'indépendance de l'état, de la société civile, soit, jusque-là il n'y a rien de plus simple. Est-ce que, aux yeux de certains républicains de peu de foi, la civilisation moderne, la société de la révolution française, seraient si faibles, si peu assurées qu'elles auraient à craindre quelques moines, qu'elles ne pourraient supporter la présence, la liberté de quelques ordres religieux? Où donc était la nécessité d'invoquer des mesures d'exception, d'aller chercher dans l'arsenal de tous les vieux régimes des dispositions surannées qui datent d'un ordre de civilisation ou d'un ordre politique tout différent, — sur l'autorité desquelles on n'est même pas d'accord? Si les lois qu'on invoque n'existent pas, a prétendu l'autre jour le chef du ministère, les tribunaux le diront. — Si les lois existent, peut-on dire à M. le président de conseil, à quoi bon vos décrets? Ils sont inutiles, les lois elles-mêmes suffisent, il n'y avait qu'à les appliquer. Si les lois n'existent pas, si elles ont cessé d'être applicables à un ordre nouveau, les décrets ne leur rendront pas la force et la vie, ils ne sont qu'un acte d'arbitraire. De toute façon, le gouvernement lui-même devait bien avoir ses doutes, puisqu'il s'est cru obligé de faire ses décrets du 29 mars sans s'apercevoir qu'il ne faisait que compliquer la question et se jeter tête baissée dans une aventure.

Tout en vérité est bizarre et incohérent dans la marche de ces malheureuses affaires. Chose curieuse! pendant une année entière, on a enflammé les passions avec un article de loi proclamé indispensable. M. le ministre de l'instruction publique a parcouru toutes les routes de France avec son article 7 attaché à son chapeau! Sans l'article 7 excluant les jésuites de l'enseignement, tout était perdu; l'état, la république, la société moderne, la France, tout allait périr! Les lois anciennes ne suffisaient plus ou elles étaient jugées inapplicables. Il fallait au plus vite forger une arme nouvelle contre les jésuites! Le sénat s'est permis d'avoir une autre opinion, il a repoussé l'article 7, — et aussitôt tout

change de face. Ce malheureux article 7, après tout, on n'en avait pas besoin, on avait les vieilles lois. L'article 7 n'interdisait aux congrégations religieuses que l'enseignement, les lois anciennes leur interdisent jusqu'à l'existence, c'est bien plus simple! Fort bien; mais alors si cet article 7 était si inutile, pourquoi agiter le pays pendant toute une année? pourquoi mettre la politique tout entière du pays à la merci d'une imagination de M. le ministre de l'instruction publique? Que signifie ce perpétuel décousu d'un pouvoir mettant les esprits en feu la veille pour conquérir un bout d'article proclamé indispensable et se souvenant le lendemain qu'il est assez armé, qu'il a les lois de la monarchie et de l'empire?

On ne s'est pas sans doute aperçu qu'en procédant ainsi on ne donnait pas seulement l'exemple de la plus étrange inconsistance, on s'exposait à paraître offenser le sénat dans sa dignité, dans son indépendance en répondant à un de ses votes par une sorte de représaille. C'était inévitable, assure M. le président du conseil; le vote du sénat conduisait fatalement à cette extrémité. Dès que l'autre chambre réclamait l'application des anciennes lois, que pouvait-on faire? Ce qu'il y avait à faire? Il y avait tout simplement à maintenir devant la chambre des députés l'autorité des délibérations du sénat; il y avait à faire sentir à une majorité impressionnable et confuse, mais après tout capable d'entendre la raison, que les pouvoirs publics doivent commencer par se respecter et par respecter la première des lois, la loi constitutionnelle, les garanties parlementaires. Il y avait à faire ce qu'a fait M. Dufaure en proposant une loi sur les associations conçue de manière à dégager ces délicates questions du fatras des législations surannées et à les replacer sur le terrain du droit commun. On aurait du moins évité ainsi de se jeter dans la voie des mesures exceptionnelles et discrétionnaires. M. le président du conseil se plaint avec une certaine mélancolie qu'on méconnaisse ses intentions bienveillantes, qu'on ne lui facilite pas la modération, qu'on lui crée des embarras. Il a souscrit, il est vrai, aux décrets du 29 mars, il en convient, il y était obligé; il ne demandait pas mieux cependant que d'appliquer ces décrets avec douceur si on l'avait voulu. Les congrégations n'avaient qu'à se soumettre, à demander une autorisation que quelques-unes auraient peut-être obtenue. M. le président du conseil y met vraiment un peu de candeur. D'abord ses bonnes intentions ne sont pas une garantie, et sa bonne volonté n'est pas une institution. Il n'était peut-être pas bien sûr lui-même d'avoir une volonté, et il serait encore moins sûr de faire prévaloir cette volonté insaisissable auprès des partis qui l'assiègent, même parmi ses collègues; mais, de plus, il ne s'agit pas des intentions d'un ministre, il s'agit de la loi, du droit commun, de l'inviolabilité des croyances, de la liberté pour tous.

C'est tout cela qui est en jeu dans ces cruels conflits qui commencent à peine, dont il serait difficile de prévoir et de calculer les suites.

Qu'en sera-t-il en effet? Il est certain jusqu'ici que les congrégations de toute sorte ont refusé de se prêter au rôle de subordination qu'on leur offrait; elles n'ont rien demandé, elles ont attendu en silence, et le 29 juin est déjà passé! Le gouvernement se trouve désormais fatalement conduit à cette extrémité qu'il aurait voulu éviter, nous le croyons bien, qu'il s'est gratuitement, imprudemment créée, — où il est obligé d'agir. Le jour qui vient de se lever a vu commencer partout, à Paris comme en province, l'exécution des décrets du 29 mars, et voilà la singulière campagne qui s'ouvre sous le pavillon de la modération de M. le président du conseil! On fait la guerre aux moines, on va surprendre de paisibles religieux dans leurs cellules. On sera obligé de forcer quelques portes, de procéder par des sommations de police, d'escorter peut-être quelques prêtres. Ce sont des spectacles qu'on croyait ne plus revoir! Tout se passera sans désordre matériel, c'est vraisemblable, il faut l'espérer. L'ébranlement moral n'est pas moins profond, les difficultés qui commencent ne sont pas moins sérieuses, et dès le début on peut s'en apercevoir par les démissions nombreuses de magistrats du parquet qui, à Versailles, à Douai, à Lyon, dans beaucoup d'autres villes, refusent de s'associer à cette triste campagne. Le gouvernement n'en est qu'au premier jour de l'exécution de ses décrets, et déjà, s'il garde quelque sang-froid, quelque prévoyance, il ne peut plus s'y méprendre; il peut voir les sentimens qu'il blesse, les parties de la population qu'il s'aliène, comme aussi les instincts révolutionnaires qu'il soulève, qui lui offrent leur malfaisant concours. Ce n'est rien que quelques religieux qu'on expulse, quelques couvens qu'on ferme, une église où l'on met les scellés par la main de la police. C'est beaucoup lorsque la conscience publique commence à se sentir remuée, et lorsque, dans ces crises dangereuses, le gouvernement apparaît plus ou moins comme l'allié, le complice ou l'exécuteur des plus mauvaises passions qu'il met en mouvement. Le ministère peut mesurer le chemin qu'il a parcouru depuis six mois et s'il est tenté encore de parler de ses bonnes intentions ou de ses embarras, il n'y a qu'une chose à dire : c'est qu'il s'est créé lui-même ces embarras en subissant toutes les conditions, en laissant s'aggraver une situation où, de faiblesse en faiblesse, il en vient à mettre toute sa politique dans l'exécution des décrets du 29 mars et dans l'amnistie.

Que cette situation soit arrivée par degrés depuis quelque temps à être assez sérieuse pour inspirer des inquiétudes, pour donner tout au moins à réfléchir, ce n'est point douteux. Nous ne voulons pas dire qu'elle est irréparablement compromise, qu'elle ne peut plus être redressée: elle est assez grave pour que tous les esprits modérés qui

se préoccupent de ces déviations, de ces confusions croissantes de la politique n'hésitent pas à affirmer leurs opinions, à se concerter dans l'intérêt de la sécurité du pays aussi bien que des garanties libérales sans lesquelles la république ne serait qu'une honteuse dérision. Oh! sans doute, nous le savons bien, les modérés, tout le monde en fait grand cas et les caresse au besoin. M. le président du conseil leur adressait l'autre jour les plus touchans appels et allait jusqu'à leur présenter l'amnistie sous la forme séduisante d'une mesure conservatrice : il tenait absolument à leur appui. M. Gambetta lui-même ne dédaignait de flatter le centre gauche de la chambre et de déclarer qu'il savait « ce que valent, aux heures de péril, les hommes modérés et fermes. » Il ne craignait pas d'avouer que ces « hommes modérés » avaient singulièrement aidé à rendre la république nouvelle possible et qu'il y aurait une « noire ingratitude » à l'oublier. Oui, assurément, les modérés, on les flatte quand on croit avoir besoin d'eux, et au besoin on ne demande pas mieux que de leur faire leur place, une petite place dans la république; mais à quelle condition veut-on de leur alliance et consent-on à les ménager? Tout simplement à la condition qu'ils abdiquent, qu'ils suivent le mot d'ordre; à la condition qu'ils votent l'amnistie si on veut la leur imposer, et qu'ils se prêtent à voter l'article 7 ou à approuver les décrets du 29 mars si on veut faire la « guerre au cléricalisme. » S'ils ont par hasard la prétention de garder l'indépendance de leurs opinions, s'ils essaient de résister aux emportemens de parti, aux épurations à outrance, aux violences d'irréligion, oh! alors ils ne comptent plus, ils sont traités en ennemis. Alors le sénat n'est plus une assemblée de sages, on le menace de marcher sur lui ou de le livrer au radicalisme jacobin. Les modérés ne sont plus que des cléricaux, — ou des « orléanistes, » c'est, à ce qu'il paraît, la dernière injure. Eh bien, c'est là une situation équivoque avec laquelle tous les modérés prévoyans doivent désirer en finir. Ils ont pu se prêter jusqu'ici à bien des transactions pour laisser subsister cette apparence trompeuse d'une alliance de tous les groupes républicains. Le moment est venu où ils doivent accepter la responsabilité d'une action indépendante. Ils seront une minorité, des dissidens, des isolés, dira-t-on. C'est possible. Ils resteront dans le parlement et partout des hommes de raison défendant les conditions de l'ordre, des libéraux défendant pour tous les garanties de liberté, et le terrain où ils peuvent s'établir est tout indiqué : c'est celui de la constitution même, où peuvent se rencontrer tous les esprits sensés, prévoyans, patriotiques, défendant ensemble la paix, la France et tout ce qui peut en définitive rendre la république possible.

Il est des spectacles qu'il faut parfois se donner, ne fût-ce que pour échapper un instant au tourbillon des incidens éphémères, des vanités bruyantes et des importances factices. Le plus rare, le plus fortifiant de

ces spectacles est celui d'une grande et saine nature qui, au courant d'une longue carrière, s'est trouvée aux prises avec toutes les épreuves de la vie et du pouvoir sans se laisser ni atteindre ni déformer dans le tumulte des choses, sans rien perdre de son intégrité première. M. Guizot, comme d'autres de ses contemporains, a pu être l'objet de contestations passionnées pour son œuvre politique, pour ses idées, pour ce qu'il a fait et pour ce qu'il n'a pas fait dans son passage au gouvernement. Ce n'est plus là que du passé; depuis longtemps le ministre a disparu, il avait disparu dès 1848 pour ne plus reparaître. L'homme même, en M. Guizot, offre un singulier et profond intérêt qui a survécu aux événemens et aux révolutions. Lorsqu'au déclin de l'âge, il y a déjà quelque vingt ans, il écrivait ses *Mémoires*, il semblait continuer encore un rôle public; il racontait son temps en historien, avec une certaine sobriété de détails personnels : il ne soulevait qu'à demi, par échappées, le voile sur lui-même. Ses meilleurs, ses plus intéressans mémoires sont peut-être dans ce livre tout récent, — *Monsieur Guizot dans sa famille et avec ses amis*, — qui a été inspiré à Mme de Witt par un sentiment de dévotion filiale, qui est une suite de souvenirs, d'impressions et de lettres tout intimes. Ce n'est pas un homme nouveau qui se révèle dans ces pages, c'est toujours le même homme, mais replacé dans un cadre familier, dans la vie de tous les jours, vu au naturel avec ses goûts, ses mœurs, ses préoccupations, ses habitudes, ses affections. M. Guizot se plaignait un jour, sans amertume d'ailleurs, qu'on s'obstinât à faire de lui « un personnage tragique, solitaire, tendu, qui finira par devenir une espèce de légende, fausse comme toutes les légendes. » Les dehors du doctrinaire, l'accent superbe de l'orateur, ont souvent en effet donné de M. Guizot une idée inexacte. Sous cette apparence rigide, un peu officielle, pourrait-on dire, il y avait une âme généreusement douée, humaine, accessible aux émotions pathétiques et aux tendresses intérieures; il y avait un homme dans toute l'étendue, dans toute la noblesse du mot. C'est l'intérêt de ce livre, dû à la piété filiale, de montrer cette partie intime, moins connue, d'une grande et retentissante existence.

Ce sévère et puissant athlète de l'arène parlementaire, qui était tout à la fois un historien, un philosophe, un politique, un orateur, avait ses cultes domestiques auxquels il se sentait invinciblement lié au milieu des luttes les plus ardentes et des agitations d'une vie laborieuse. M. Guizot n'avait pas connu son père, mort victime des fureurs révolutionnaires pendant la terreur. Il n'avait connu que sa mère, qui avait surveillé son éducation, son enfance austère, et dont l'influence avait certainement contribué à développer en lui les plus précieuses qualités du caractère et de l'esprit. Rien de plus touchant que les relations de M. Guizot et de cette mère d'élite qui, après avoir suivi son

fils dans sa carrière agrandie, après avoir toujours vécu auprès de lui, allait s'éteindre à Londres, au lendemain du naufrage de 1848.

C'est à cette mère que M. Guizot faisait la confidence de ses premiers projets d'avenir, de ses premières ambitions, de même que, plus tard, c'est auprès d'elle qu'il trouvait un dévoûment passionné, souvent des conseils utiles. « Je crois la voir encore, a dit Sainte-Beuve, dans cette mise antique et simple, avec cette physionomie forte et profonde, tendrement austère, qui me rappelait celle des mères de Port-Royal... Je crois la voir encore dans le salon du ministre, où elle ne faisait que passer... » Mme Guizot représentait la gravité affectueuse et simple dans ce foyer où se mêlaient les joies et les deuils vivement ressentis. En peu d'années, M. Guizot avait perdu successivement les deux personnes de mérite qui s'étaient associées à sa vie, Mlle Pauline de Meulan et une de ses nièces; il avait perdu un premier fils mort dans l'éclat de sa jeunesse. L'aiguillon de la douleur lui arrachait parfois des accens pathétiques; il ne se consolait qu'à la vue des enfans qui lui restaient, qu'il entourait de ses affections. Dans les jours les plus occupés de son ministère, il trouvait le moyen de passer quelques momens auprès d'eux, auprès de sa mère. Quand les enfans étaient loin, il leur écrivait; il leur disait : « Je ne vous ai pas là pour aller cinq ou six fois par jour me délasser, me rafraîchir en vous voyant. C'est avec vous que j'oublie ma vie de travail et de lutte. Il me semble en entrant chez vous que je laisse mon fardeau à la porte... » Parfois à ses témoignages de tendresse paternelle il mêlait des leçons plus graves. Pendant son ambassade à Londres, il racontait à une de ses filles une séance de la chambre des communes où l'on avait discuté sur l'Irlande et il ajoutait : « Prends toujours de l'intérêt à l'Irlande, mon enfant. Ta mère lui en portait beaucoup comme à l'ancienne patrie de sa famille... Il y a cent cinquante ans que la famille de ton grand-père quitta l'Angleterre à la suite de Jacques II. Ils fuyaient l'Angleterre parce qu'ils étaient catholiques. Presque au même moment, les protestans fuyaient aussi la France. Aujourd'hui c'est un protestant qui représente la France à Londres, et il y trouve des catholiques puissans dans cette même chambre des communes qui les chassait il y a cent cinquante ans. Tout cela, ma chère fille, c'est le fruit d'une raison plus éclairée, d'une religion mieux comprise... » Au plus fort de ses luttes, M. Guizot se plaisait à cultiver ces jeunes esprits, à se créer par intervalles quelques jours de liberté qu'il allait passer au Val-Richer, dans cette campagne dont il s'était fait un paisible et aimable asile.

Retiré de tout dès 1848, M. Guizot n'avait plus cherché à reparaître sur la scène. Il était resté l'homme de la famille et de la pensée libre, du travail assidu, dans une retraite animée par l'affection, noblement occupée par l'étude. Il ne se désintéressait d'ailleurs ni de son temps

ni de son pays; il les jugeait parfois avec sévérité, et dans une lettre à un de ses amis, il laissait échapper ces mots, qui ne sont pas sans à-propos : « L'indécision et l'impotence sont les caractères du temps actuel. Ils n'ont ni idée arrêtée ni volonté efficace sur rien de ce qu'ils font. Ils flottent et suivent le cours de l'eau. » L'habitude d'esprit de M. Guizot cependant était l'optimisme, la confiance. Il se décourageait peu pour son pays, même quand il était personnellement atteint, et dans un jour de crise plus violente, il écrivait : « Je crois très grave la maladie de notre société, et nous sommes dans une des plus honteuses phases de notre maladie; mais je suis décidé à ne pas croire et je ne crois réellement pas que ce soit là le dénoûment de la glorieuse histoire de la France. Nous nous en relèverons. » La guerre de 1870 l'avait rempli d'angoisse, et à la veille du conflit, il écrivait qu'il savait gré à M. Thiers d'avoir donné ses pathétiques avertissemens, d'avoir dit qu'il « tenait à l'honneur de sa mémoire. » M. Guizot, à la vue des cruels et rapides désastres de 1870, avait pu être ébranlé dans son optimisme, non dans son patriotisme, et au moment d'expirer, entouré de ses enfans, de ses petits-enfans, il murmurait encore le nom de la France : « Il faut, disait-il, servir la France, pays malaisé à servir, imprévoyant et inconstant : il faut le bien servir, c'est un grand pays. » Les politiques peuvent varier avec les circonstances; les chefs d'état et les ministres peuvent se tromper dans leurs combinaisons, cela s'est vu. La noblesse morale d'une grande vie, d'une âme d'élite s'exhalant dans un dernier souffle de patriotisme, ne trompe pas. Elle est toujours une lumière et un conseil !

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

—

Recueil des traités, conventions, lois et autres actes relatifs à la paix avec l'Allemagne, publié par M. Villefort, ministre plénipotentiaire, sous les auspices du ministère des affaires étrangères, 5 vol. gr. in-8°; Paris, Imp. nationale, 1872-79.

Un homme ne peut guère mieux comprendre les événemens qui se déroulent sous ses yeux, qu'un soldat ne peut concevoir l'ensemble d'une grande bataille à laquelle il a pris part. Les choses auxquelles

on est mêlé n'apparaissent pas avec leurs justes proportions : tantôt on leur attribue une importance exagérée, tantôt on n'en saisit pas toute la valeur. Plus tard seulement, quand elles seront entrées dans le passé, on pourra les apprécier avec leur portée exacte, parce qu'alors on en aura vu les résultats, qui sont ici le plus sûr *criterium*. Il n'y a donc pas de véritable histoire des époques contemporaines : tout ce qu'on peut demander, ce sont les faits, les faits dans leur nudité, qui sont le squelette de l'histoire : plus tard viendront les appréciations, les jugemens qui en sont le sang et la chair.

C'est à ce point de vue des faits que le *Recueil des traités, conventions, lois et autres documens relatifs à la paix avec l'Allemagne* se recommande à l'attention publique. M. Villefort, ministre plénipotentiaire, qui a conçu le plan de ce grand ouvrage et qui vient de l'achever, a rendu par là un service signalé à tous ceux qui prennent intérêt aux affaires de la France. Sans doute tous les documens n'étaient pas inédits : il en est beaucoup qui ont déjà vu le jour : mais comment et où l'ont-ils vu ? Dans des journaux quotidiens dont chaque numéro pousse celui de la veille dans le néant. Il était nécessaire de coordonner les pièces éparses çà et là dans des collections de journaux qui deviendront de plus en plus rares et que leurs dimensions même rendront inaccessibles. C'était la seule manière de les sauver de l'oubli. Nous songions en parcourant ce vaste *Recueil* à la sûreté d'informations qu'il assurerait aux historiens de l'avenir, qui seront tentés d'étudier par le menu la sinistre période de nos annales, marquée par la guerre contre l'Allemagne et par l'insurrection de Paris. Et ce n'est pas seulement par les futurs annalistes de la France que ces textes seront utilement consultés. L'œuvre de M. Villefort a un intérêt plus actuel : elle s'adresse aux hommes d'état qui pourront y voir comment le gouvernement français a su faire face à la plus terrible crise qu'ait traversée la France depuis bien des années, — aux hommes d'affaires qui ont besoin de consulter journellement certains documens dont la connaissance est nécessaire pour la solution de mille questions pratiques, — au public enfin, j'entends le public instruit qui aime à se rendre un compte exact des choses, sans se borner aux données vagues et superficielles dont on se contente trop souvent.

M. Villefort s'est mis à l'œuvre immédiatement après la guerre, sans penser alors que son travail prendrait les proportions d'un véritable monument. « Dans l'année qui a suivi la guerre, dit-il, on n'avait pu que pourvoir au plus pressé, satisfaire tout d'abord le vainqueur, et préparer la délivrance du territoire en rentrant dans un état normal et régulier : cette première besogne accomplie, une tâche immense restait à remplir pour consolider l'œuvre de la paix. Les intérêts publics et privés avaient été si profondément atteints par six mois de guerre

et de bouleversemens intérieurs, de telles transformations s'étaient opérées et s'imposaient au nouvel ordre de choses, le rétablissement du pays dans ses relations intérieures et extérieures était si ardemment poursuivi, qu'une foule de lois, de décrets, de mesures administratives, de projets de toute sorte allaient se succédant et apportant chaque jour une nouvelle pièce à l'édifice de notre reconstitution. Il y avait une utilité réelle et comme un devoir de patriotisme à rechercher le lien qui unissait tous ces actes dans un dessein commun, le relèvement de la France, à démêler et à grouper une masse de documens épars, connus aujourd'hui, oubliés demain, qu'il ne serait plus possible de retrouver sans de longues recherches... » Nous ne saurions mieux expliquer le mode de composition qui s'imposait par la force des choses à l'auteur du *Recueil*. Il a réuni tout d'abord les documens qui, par leur nature, se rattachaient directement à la conclusion de la paix avec l'Allemagne : c'est-à-dire le traité de paix, les nombreuses conventions additionnelles qui le complètent et tous les documens relatifs à la préparation et à l'exécution des engagemens internationaux. Ç'a été l'objet de deux premiers volumes, parus en 1872. Rien ne saurait donner une idée plus exacte des liens qui unissent aujourd'hui les peuples civilisés que l'examen des difficultés auxquelles donne lieu le rétablissement de ces liens lorsqu'ils ont été brusquement rompus par la guerre. Cette première portion du *Recueil* est une sorte de code du droit international conventionnel en vigueur entre la France et l'Allemagne. On y voit vivre le droit international, tel qu'il est compris dans le monde moderne, c'est-à-dire avec ses tendances à la réglementation et la complexité singulière qu'il doit aux relations existant de nos jours entre les différens états. A côté d'un traité solennel de paix et d'amitié, qui eût suffi dans l'ancienne Europe pour que les rapports entre les peuples se renouassent régulièrement, mille détails sont aujourd'hui prévus et réglés par des conventions spéciales : les questions de limites et de douanes, le raccordement des chemins de fer et des canaux, l'entretien des routes sur certains points de la frontière, la protection des œuvres d'art et de littérature, l'extradition des malfaiteurs, etc... Enfin l'abandon de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine a donné lieu à tout un ordre de stipulations particulières relatives au partage des dettes départementales, à la liquidation des comptes des personnes morales, à la nationalité des habitans. On ferait un curieux livre seulement en réunissant et commentant toutes les conséquences de la cession d'un territoire, telle qu'elle a lieu suivant les usages du droit des gens moderne.

Mais si, en 1872, la paix était rétablie et les relations reprises, en fait et en droit, avec l'empire allemand, il s'en fallait de beaucoup que la France fût revenue à son état normal, et M. Villefort a dû se remettre bientôt à l'œuvre pour nous montrer jusqu'à son achèvement ou peu s'en faut,

ce qu'on peut appeler la liquidation de la guerre. Par ce mot, pris ici dans son acception la plus large, il faut entendre à la fois l'acquittement des cinq milliards à l'Allemagne, la réparation des dommages causés par la guerre étrangère et la guerre civile aux villes et aux particuliers, enfin la restauration de la puissance française par la réorganisation de l'armée, la reconstitution d'une frontière fortifiée et d'un matériel de guerre à la hauteur des progrès de la science moderne. Les plus importans documens officiels relatifs à cette triple tâche sont contenus dans les trois derniers volumes; les uns sont reproduits *in extenso*, les autres, dont les dimensions n'eussent pas permis une insertion intégrale, sont condensés dans des résumés succincts. — Le tome III est spécialement consacré à la question des indemnités payées par l'état français pour réparer les dommages de guerre. On sait qu'à la suite de très intéressantes discussions au sein de l'assemblée nationale, après avoir écarté l'idée de la réparation intégrale demandée par quelques orateurs, on a admis le principe du dédommagement partiel des dommages causés par les armées belligérantes. Il n'a été fait d'exception à la règle que pour les dommages causés par l'armée française opérant contre Paris insurgé; dans ce cas, un droit à la réparation intégrale a été reconnu aux intéressés sur la demande de M. Thiers. Des sommes considérables, plus de 900 millions, ont été réparties entre les départemens, les villes, les communes, les particuliers, les chemins de fer, etc. Le tome IV s'ouvre par l'acquittement de l'indemnité de guerre à l'Allemagne : il faut lire l'admirable rapport présenté à ce sujet à l'assemblée nationale par M. Léon Say, au nom de la commission du budget de 1875; rien n'est saisissant comme cet exposé des difficultés qu'il a fallu vaincre et des précautions que l'on a dû prendre pour mener à bien les colossales opérations financières au succès desquelles était attachée la libération du territoire de la France. Si la vitalité d'un pays se mesurait seulement à sa richesse, nous aurions le droit de nous enorgueillir d'avoir pu, sans crise monétaire, presque sans trouble dans les transactions intérieures, diriger sur l'Allemagne la plus énorme rançon qu'aucun peuple ait jamais payée. Le même tome IV contient encore les lois relatives à la réorganisation de l'armée, aux forteresses, et, à ce propos, l'étude du compte de liquidation, espèce de budget extraordinaire pour lequel les ressources n'ont jamais manqué. C'est ce compte de liquidation qui a permis au ministère de la guerre de couvrir d'ouvrages défensifs notre nouvelle frontière de l'est, de faire de Paris le centre d'une région puissamment fortifiée, et d'emplir en même temps nos arsenaux d'armes et de munitions. — Au tome V et dernier ont été renvoyés tous les documens qui, par leur date, n'avaient pu être insérés à leur place dans le cours de la publication.

Nous venons de montrer l'ordre général de ce vaste *Recueil*. Nous

avons également indiqué les conditions dans lesquelles le travail avait été exécuté : c'est dire que le plan d'ensemble n'a pas pu être exactement suivi. L'auteur a voulu prévenir lui-même le reproche de manquer d'ordre qu'après un examen sommaire on serait peut-être tenté de lui adresser. Dans une remarquable préface insérée en tête du tome v sous le titre trop modeste d'Avertissement de l'éditeur, il reconnaît que « les documens mis au jour à des époques diverses se trouvent souvent divisés ou dispersés dans plusieurs volumes de telle sorte que, pour voir l'ensemble, il est nécessaire de se reporter d'un tome à l'autre. De là un défaut d'unité... » Cette unité, M. Villefort a eu l'heureuse idée de la rétablir au moyen d'une table systématique qui englobe toutes les matières en les répartissant en huit parties. On voit ainsi se dégager en quelques pages toute la synthèse de l'œuvre, et chaque document vient ici prendre la place qu'il aurait dû logiquement occuper dans l'ouvrage.

GEORGE COGORDAN.

Vaugelas, Remarques sur la langue française. Nouvelle édition par M. A. Chassang, inspecteur-général de l'instruction publique, 2 vol. in-8; Paris, Baudry, 1880.

Au-dessus ou à côté de ceux qu'un contemporain a appelés *les Grotesques,* il y a eu, dans la première partie du XVIIe siècle, beaucoup d'auteurs qui ont brillé d'un vif éclat et qui sont aujourd'hui tombés dans l'oubli. On ne connaît plus ni Conrart, ni Godeau, ni Chapelain, ni Gombauld; on n'a jamais perdu de vue le nom de Vaugelas. Il doit peut-être sa popularité à quelques vers des *Femmes savantes;* il n'a jamais cessé toutefois d'être apprécié par les doctes. Molière même ne devait pas rendre Vaugelas responsable des sottises des *Précieuses ridicules :* le grammairien devait trouver grâce devant l'homme de génie. Pour s'en convaincre, il suffit de relire Vaugelas lui-même. Cette lecture est facile, attrayante; M. Chassang n'a rien négligé pour nous y engager. Il ne faudrait pas croire du reste que les *Remarques sur la langue française* eussent le moindre point de ressemblance avec ces horribles manuels qui ont eu longtemps la prétention, sans art aucun, de nous apprendre l'art de parler et d'écrire correctement. Il y a dans l'homme et dans l'œuvre un air de bon ton, de gravité sans raideur, mais non sans élégance, qui plaisait autrefois et qui ne déplaît pas aujourd'hui. Disons ici un mot de l'un et de l'autre.

Claude Favre, baron de Péroges, sieur de Vaugelas, né à Meximieux, petite ville de l'ancienne Bresse, le 6 janvier 1685, était le deuxième fils du président Antoine Favre, l'ami de François de Sales. Voici son portrait d'après Pellisson. « C'était un homme, dit-il dans son *Histoire de l'Académie*, agréable, bien fait de corps et d'esprit, de belle taille; il avait les yeux et les cheveux noirs, le visage bien rempli et coloré. Il était fort dévot, civil et respectueux jusqu'à l'excès, particulièrement envers les dames. Il craignait toujours d'offenser quelqu'un. » Des autres renseignemens que nous avons sur Vaugelas, il faut conclure que c'était un *honnête homme*, comme l'entendait le XVIIe siècle, consciencieux, travailleur obstiné, écrivain exact et non sans esprit. Jadis son père avait obtenu pour lui une pension de 2,000 livres; mais la pension fut supprimée, puis rétablie par Richelieu, et toujours fort inexactement payée. Aussi Vaugelas fut-il toute sa vie criblé de dettes. Il ne savait pas demander; il savait cependant bien remercier. On ne rappellera jamais assez sa douce et fine réponse au cardinal de Richelieu, qui, en lui rétablissant sa pension, ajoutait : « Eh bien! vous n'oublierez pas dans le *Dictionnaire* (*de l'Académie*, dont la rédaction était confiée à Vaugelas), le mot de *pension*. — Non, monseigneur, répondit le grammairien-gentilhomme et moins encore celui de reconnaissance. » Néanmoins Vaugelas vit et meurt pauvre, alors que le terrible cardinal, qui battait Cavoye, le capitaine de ses gardes, était généreux autant qu'Henri IV était ladre. Timide et crédule, voilà l'homme! Tout autre est l'écrivain.

Les grammairiens ont une place dans l'histoire de la littérature française; celle de Vaugelas notamment y est bien marquée. Il vint à son heure. Les *Remarques* sont de 1647; c'est l'époque où tous les lettrés se portent vers l'étude de la langue. Après le XVIe siècle, qui roule pêle-mêle l'or et la boue, un travail d'épuration est nécessaire. Malherbe commence, tout le monde suit. Ce n'est pas seulement dans la « chambre bleue » de l'incomparable Arthénice, c'est dans vingt salons qu'on s'applique à rendre sa pensée dans les meilleurs termes. Il y eut alors les vraies précieuses; il y eut aussi plus tard, mais plus tard seulement, après Vaugelas, les précieuses ridicules, ces dernières surtout, après 1648, date où finit l'hôtel de Rambouillet. L'Académie, qui, sous la protection de Richelieu, s'était constituée en compagnie officielle pour « nettoyer la langue des ordures qu'elle avait contractées, » était à la tête de ce mouvement de réformation. Elle chargea Vaugelas de travailler à son Dictionnaire; en même temps, il écrivit ses *Remarques*. Que devaient-elles être?

Correct dans son langage comme dans sa tenue, habitué du fameux hôtel, ami de Patru et de Conrart, « vieilly dans la cour, » modeste, patient sans être décisif, Vaugelas était fait non pour régler, mais pour

régulariser les faits de langage, pour constater la valeur des mots, pour dresser leur acte de naissance ou leur acte de décès. Ce n'est pas un réformateur, un promoteur d'idées nouvelles, non, il fut, comme Conrart (1), son ami, probablement aussi son bienfaiteur, une sorte de greffier, de secrétaire de la langue. Il faut lire maintenant dans l'*Introduction* si sobre et si ferme de M. Chassang comment le grammairien comprit sa tâche, quelle fut sa doctrine (car il a une doctrine), en quoi il a mérité les éloges et les critiques des contemporains et de la postérité.

Vaugelas prend l'usage pour maître, en cela il est inattaquable; mais c'est un usage particulier, celui de la cour, des honnêtes gens : le peuple n'existe pas pour lui. « Au reste, quand je parle du *bon usage*, j'entends parler aussi du bel usage, ne mettant point de différence en cecy, entre le bon et le beau; car ces remarques ne sont pas comme un dictionnaire qui reçoit toutes sortes de mots, pourvu qu'ils soient françois, encore qu'ils ne soient pas du bel usage, et qu'au contraire ils soient bas et de la lie du peuple.» (T. Ier, p. 25.) Nous sommes loin des crocheteurs du port au Foin auxquels Malherbe renvoyait brusquement ses disciples. Vaugelas n'est cependant pas un *puriste*, un partisan du *raffinage;* mais il incline trop au style noble. C'est par là qu'il est attaquable et qu'il a été attaqué; c'est cette tendance naturellement qu'ont exagérée les Philamintes et les Bélises. D'où vient cependant cet engouement pour Vaugelas en 1672? C'est qu'en 1647 les *Remarques* ont frappé tout le monde par leur justesse. En effet, l'œuvre du grammairien existe, elle est réelle, et son influence sur la langue et l'orthographe est considérable : Sainte-Beuve en fait un *fourrier* de Racine. Sans doute il se trompe souvent dans la pratique, il s'appuie sur de faibles autorités en jurant par le cardinal du Perron et son M. Coeffeteau, évêque de Marseille; il prend à tort quelquefois le ton de l'oracle; mais que de fois aussi il voit juste! Que de fois même il devine juste! Non, impossible de taxer avec Ménage « de haute impertinence »

> Qu'un étranger et Savoyard
> Fasse le procès à Ronsard;

le goût de la pureté et de la correction semble avoir été toujours dominant dans ce petit pli de terrain aujourd'hui français.

En parcourant les deux volumes que M. Chassang offre au public, on se plaît à voir le grammairien épier, peser, expliquer, le sens exact des locutions et des mots, et parfois comme tirer leur horoscope; il ne nous

(1) C'est la vraie orthographe du nom, et non *Conrard;* que M. Chassang nous permette cette petite rectification.

déplaît même pas de le voir se tromper. Volontiers on se mettrait à discuter avec lui : les questions de langue, d'orthographe, de prononciation ont toujours eu le don en France de nous intéresser. « Oui, monsieur Vaugelas, lui dirait-on, vous avez raison d'établir une différence entre *propriété* et *propreté*. (T. Ier, p. 57.) Les Parisiens de votre temps, comme ceux du nôtre, avaient tort de parler du bout des dents et de dire *merry* pour *marry*, et au contraire les provinciaux de dire *norrie* pour *nourrie*. Quoi que vous en pensiez, la postérité emploiera péril *imminent*, non *éminent*. (P. 411.) Que vous êtes bon prophète, quand vous prédisez un brillant avenir à *sécurité* (p. 113), que Patru, l'élégant Patru, ne trouve pas français ! Mais *se condouloir* passera. Nous laisserons *fillol* pour adopter *filleul*. Nous écrirons *gangrène* et prononcerons le mot comme il est écrit, non *cangrène*. Enfin *banquet* est et restera français ; si vous viviez de notre temps, il vous serait bien facile de vous en convaincre. » Et ainsi de suite !

Chacun de ces mots, chacune de ces locutions, sont étudiés avec autant d'intelligence que de sollicitude. M. Chassang fait suivre les *Remarques* de Vaugelas des observations de Patru, de Thomas Corneille et de l'Académie française. Les *Remarques* ont en effet été réimprimées plusieurs fois dans le XVIIe et le XVIIIe siècle ; mais le nouvel éditeur a pris soin de nous donner le texte original de 1647 et de restituer l'orthographe et la ponctuation de la même édition. Ainsi il rectifie et complète le travail de ses devanciers. De plus, il ajoute aux anciennes *Remarques* des *Remarques inédites* tirées d'un manuscrit rongé par les rats, *opici mures*. Enfin il a eu la bonne fortune de mettre la main sur une clé inédite trouvée dans les manuscrits de Conrart. Les notes, quoique trop discrètes, en sont une autre aussi précieuse. Donc, grâce à M. Chassang, nous avons là un Vaugelas original, complet, restauré, remis dans son cadre, — bel hommage rendu à un ancêtre, pour ainsi dire, par un des plus dignes et des plus savans grammairiens de l'école nouvelle.

AUGUSTE BOURGOIN.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

L'ALSACE-LORRAINE

ET

L'EMPIRE GERMANIQUE

II.

LA MISSION DE M. DE MANTEUFFEL.

Nous avons indiqué, dans un précédent travail (1), les principales causes qui font obstacle à la germanisation de l'Alsace-Lorraine et les raisons qui nous portent à douter que l'Allemagne réussisse à établir entre conquérans et conquis ces liens de mutuelle confiance et de réciproque sympathie sans lesquels la conquête morale ne saurait passer pour accomplie. Il nous reste à examiner si, à défaut de l'union intime qu'une entière communauté de sentimens, d'intérêts et de vues serait seule capable de produire, l'empire germanique ne peut pas espérer du moins accoutumer ces populations à leur sort et les amener à un degré de résignation suffisant pour que l'Alsace-Lorraine se taise, que l'Allemagne se rassure et que l'Europe acquiesce et oublie.

Le nouveau régime qui vient d'être inauguré sous la haute direction du feld-maréchal de Manteuffel est-il propre à favoriser cette œuvre d'apaisement, en vain poursuivie par l'Allemagne tandis que sa propre grandeur était, plus qu'aujourd'hui, dans tout son éclat? L'Alsace-Lorraine s'engage-t-elle désormais dans une condition politique et administrative assez stable et assez normale pour

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

permettre à l'Europe, avide de tranquillité et de paix, de se désintéresser d'un état de choses qu'elle a laissé se constituer contre le vœu d'une population de quinze cent mille âmes, moins respectée dans ses droits que les « infortunés » Bulgares? Faut-il qu'Alsaciens et Lorrains fassent leur deuil de leurs espérances secrètes et qu'ils se considèrent comme irrévocablement sacrifiés à une politique qui a converti le principe, faux peut-être, mais assurément généreux, du droit des peuples de se grouper conformément à leurs affinités, en un système d'asservissement fondé sur de prétendues communautés de race? Serait-il vrai que le droit des nationalités puisse, au gré du plus fort, devenir un devoir? Ou bien, Lorrains et Alsaciens ne sont-ils pas plutôt autorisés à penser que leur calme obstination dans la résistance n'aura pas été tout à fait stérile, et que l'heure n'est peut-être pas loin où l'Europe, toujours inquiète et encore divisée, reconnaîtra que la paix ne pourra véritablement renaître et s'affermir tant qu'ils seront eux-mêmes retenus sous le joug, au cœur du monde civilisé, et tant qu'elle persistera, faute de pacifique entente, à laisser le champ libre à une politique égoïste, mauvaise et sans issue, qui n'a déjà produit que trop de détestables fruits?

Il y a, ce nous semble, plus d'un enseignement à tirer de la question alsacienne; nous essaierons d'en dégager quelques-uns, après avoir exposé le fonctionnement de l'organisation nouvelle et indiqué les résultats qu'il est permis à l'Allemagne et à l'Alsace-Lorraine d'en attendre.

I.

La nouvelle organisation politique introduite en Alsace-Lorraine depuis le 1er octobre 1879 offre tous les dehors d'un régime régulier de gouvernement constitutionnel et représentatif. Au sommet de la hiérarchie est placé un lieutenant impérial (telle est la signification exacte du titre de *statthalter* attribué à M. de Manteuffel), délégué direct de l'empereur, auquel il a seul à rendre compte de ses actes et qui lui a personnellement transmis la presque totalité de ses propres pouvoirs souverains, civils et militaires, dans le gouvernement de l'Alsace-Lorraine. Au-dessous du *statthalter*, l'administration responsable est représentée par un ministre secrétaire d'état, ayant pour auxiliaires quatre sous-secrétaires d'état entre lesquels sont répartis, groupés en autant de sections, les divers départemens ministériels. Latéralement, un conseil d'état est investi d'attributions analogues à celles que ce corps exerce suivant la législation française, à l'exception toutefois du contentieux administratif, qui reste dévolu à un corps spécial, existant

depuis 1871 sous le nom de *conseil impérial*. L'organisme est complété par le *Landesausschuss*, ou délégation provinciale, dont nous nous occuperons plus particulièrement tout à l'heure et qui constitue l'élément représentatif dans l'ensemble du système.

Tel est, dans ses traits essentiels, le nouveau régime dont l'Alsace-Lorraine vient d'être dotée. Il marque, si je compte bien, la sixième ou septième étape dans le provisoire que l'Allemagne a fait faire à cette province depuis le jour où un « ordre du cabinet, » daté du quartier général d'Herny, le 14 août 1870, et complété huit jours après par une lettre que le roi de Prusse adressait de Pont-à-Mousson à M. de Bismarck, constituait le gouvernement général d'Alsace et de Lorraine, dans les limites mêmes qu'a consacrées plus de six mois plus tard le premier article des préliminaires de paix (1).

Si l'on compare l'organisation nouvelle aux divers régimes sous lesquels l'Alsace-Lorraine a été successivement placée depuis dix ans, — dictature pure et simple sous un gouverneur général militaire assisté d'un commissaire civil; dictature tempérée par l'institution d'un président supérieur délégué direct du chancelier de l'empire; régime constitutionnel restreint par des lois d'exception; admission du pays à envoyer des députés au Reichstag; création d'un comité consultatif à Strasbourg et d'une section spéciale pour l'Alsace-Lorraine près la chancellerie impériale de Berlin, etc., — il faut reconnaître que le pas qui vient d'être fait a tout au moins le mérite d'avoir enfin donné au « pays d'empire » un ensemble d'institutions politiques et administratives suffisamment homogène pour que ceux qui s'en tiennent aux apparences y puissent voir tous les élémens d'un régime légal acceptable et même libéral dans une certaine mesure.

Toutefois on revient vite de cette bonne impression première lorsque, examinant la force relative des rouages et des régulateurs du mécanisme, on cherche à se rendre compte de son fonctionnement. Tout d'abord on reconnaît alors que ce n'est pas dans l'intérêt de l'Alsace-Lorraine qu'il a été imaginé, mais bien dans l'intérêt exclusif du gouvernement et de ses fonctionnaires. Comme toutes les réformes antérieures, celle qu'a opérée la loi du 4 juillet 1879 provient uniquement du désir de supprimer certains frottemens qui paralysaient l'énergie de l'action administrative. Il importait d'arriver à mettre fin au dualisme que les régimes précédens avaient laissé subsister et qui retenait en toutes choses l'administration centrale de Strasbourg sous la dépendance de la chancellerie de Berlin,

(1) On ne saurait trop rappeler ce fait, qui établit d'une manière irréfutable que, bien avant Sedan et la reddition de Strasbourg et de Metz, le gouvernement prussien avait déjà arrêté l'étendue des revendications territoriales auxquelles il était résolu, pour peu que le sort des armes lui permît de dicter ses conditions.

dont les résolutions étaient dictées de trop loin pour être toujours sages, opportunes et suffisamment promptes. M. de Mœller, qui, jusqu'au mois d'octobre dernier, a rempli, non sans mérite, pendant près de huit années, les hautes et ingrates fonctions de président supérieur de l'Alsace-Lorraine, n'avait pas une autorité personnelle assez grande pour avoir osé secouer, autant qu'il l'eût fallu, la gênante tutelle sous laquelle le tenait une bureaucratie directement inspirée par M. de Bismarck. Il y avait pourtant nécessité administrative et urgence à modifier cet état de choses en transférant dans le pays même les autorités véritablement dirigeantes; mais pour réaliser cette réforme, que le gouvernement avait tous motifs de désirer et de poursuivre, il fallait d'abord trouver un personnage assez haut placé dans la hiérarchie et dans l'opinion publique pour que l'empereur pût l'investir des attributions d'un chef suprême, chargé de représenter en Alsace-Lorraine le principe souverain. Les autonomistes, que M. de Bismarck voyait avec plaisir prendre l'affaire à cœur et auxquels il laissait croire que c'était l'avènement du régime de leurs rêves qu'il s'agissait de hâter, osèrent élever leurs regards jusqu'au pied du trône impérial et demander qu'on leur donnât pour vice-roi le prince héritier en personne; mais l'attentat de Nobiling et la régence qui en fut la suite vinrent trop tôt leur montrer ce que leur féale ambition avait de chimérique. M. de Bismarck se chargea de suggérer une solution plus pratique en proposant à l'empereur la combinaison qui a été en définitive adoptée ; nous verrons plus loin ce que le choix de la personne de M. de Manteuffel a eu de profondément politique dans la pensée du chancelier impérial.

Ce point réglé, rien ne s'opposait plus à la translation à Strasbourg de l'ensemble des services jusqu'alors concentrés à Berlin entre les mains de M. Herzog, directeur des affaires alsaciennes à la chancellerie de l'empire et qui est maintenant devenu ministre d'état en résidence en Alsace-Lorraine. Supprimer les 800 et quelques kilomètres que les moindres affaires avaient à parcourir plusieurs fois avant d'aboutir fut l'idée dominante de l'organisation nouvelle ; le reste n'a été que détails et changemens d'étiquettes. Sans la complicité naïve des autonomistes, le gouvernement allemand n'aurait peut-être pas encore osé réaliser une aussi importante réforme qui, sous des apparences de décentralisation, fortifie considérablement sa propre action, en lui permettant désormais d'imprimer à la machine administrative une marche plus régulière et plus suivie. A son point de vue, le progrès est manifeste ; on n'en saurait dire autant si l'on envisage les intérêts de l'Alsace-Lorraine. — J'aurai à indiquer plus tard à quoi se réduiront dans la pratique l'action personnelle de M. de Manteuffel et l'action

collective du Landesausschuss ; constatons dès à présent que, sous le rapport administratif, le changement de régime n'a pas amené avec lui l'ombre de véritable autonomie.

L'autonomie administrative suppose et exige en effet tout d'abord que la majorité des fonctionnaires soient originaires du pays, comme il arrivait en fait sous l'administration française, qui se prête en général volontiers au désir de ses agens de remplir de préférence leurs fonctions dans leur province, leur département ou même leur localité d'origine. Dans ce sens, on peut dire que l'Alsace-Lorraine était, il y a dix ans, vraiment administrée par elle-même, et cette circonstance n'a pas peu contribué, au moment de l'invasion de cette province, à la rapide désorganisation de tous les services, car presque chaque fonctionnaire, si haut placé ou si humble qu'il fût, se trouvait doublé d'un patriote, dont la Prusse a vainement sollicité et marchandé le concours. Bien peu d'entre eux se sont laissé séduire par les offres tentantes que le vainqueur leur fit, car il n'est bientôt devenu que trop évident qu'elles ne lui étaient inspirées que par le désir de se donner le temps d'organiser son administration à lui ; les rares Alsaciens-Lorrains qui ont accepté ses avances, soit par convenance personnelle, soit dans la persuasion de servir ainsi les vrais intérêts de leur province, se sont vus insensiblement refoulés dans des emplois humilians pour leur patriotisme ou leur dignité, et la position pénible, quoique dorée, qui leur fut faite dès l'abord, n'était pas de nature à susciter beaucoup d'imitateurs. Aussi, l'une des formules favorites des autonomistes : « le gouvernement *par* le pays » a-t-elle échoué surtout devant le bon sens alsacien. — Il fallait être, en vérité, bien aveugle et singulièrement ignorant des exigences traditionnelles de la bureaucratie prussienne, surtout en pays conquis, pour avoir pu supposer un seul instant, comme quelques autonomistes semblent encore s'obstiner à le faire, que, si les Alsaciens-Lorrains n'avaient pas inconsidérément refusé leur concours, il leur aurait été aisé d'obtenir la constitution d'une sorte d'administration « à la papa » dont ils eussent conservé eux-mêmes la libre direction. C'était caresser de bien naïves illusions et prouver qu'on ne connaissait rien du fonctionnement en quelque sorte fatal du système prussien.

Dans le jeu de ce système, la machine bureaucratique est un organisme tout aussi essentiel, aussi un et aussi rigoureusement agencé que l'armée, dont elle forme le complément nécessaire : ce que l'une conquiert, l'autre a pour tâche de le broyer, de le pétrir et de l'assimiler. Au temps jadis, les chevaliers de l'ordre teutonique et les frères porte-glaive, qui ont arraché la Prusse à la barbarie et à l'idolâtrie païenne où elle s'est attardée jusqu'en plein XIVe siècle, remplissaient à la fois cette double

charge; plus tard, les services se multipliant et se compliquant ont dû être scindés, sans toutefois que jamais ait été rompu et moins encore coupé le lien qui unit étroitement l'une à l'autre les deux institutions, dans ce pays de stricte tradition, où tout bon fonctionnaire doit avoir été sous-officier un instant au moins dans sa vie, ne fût-ce que pour apprendre, au maniement des recrues, l'art tout prussien d'être raide et cassant, — *stramm und rücksichtslos*, — dans le gouvernement des hommes. A vrai dire, l'administration prussienne n'est autre chose qu'une milice qui ne diffère de l'armée que par la couleur des passepoils d'uniforme. Dans cette milice on admet bien à servir en sous-ordre, et dans une mesure prudemment calculée, des mercenaires fournis par les diverses peuplades assujetties, mais il est de principe rigoureux que les chefs qui en composent, à divers degrés, les cadres soient tous de provenance prussienne, surtout dans les services dont le personnel est appelé à entrer en contact immédiat et direct avec les populations. — De même qu'après Sadowa la Prusse envoya en profusion dans l'Allemagne du Sud des officiers chargés de façonner les troupes de ses nouvelles alliées, de même, lors de l'organisation première de l'administration allemande en Alsace-Lorraine, toutes les places de chefs de service furent attribuées à des sujets prussiens; on ne fit d'exception que pour le service des douanes, dont les agens, par la nature de leurs fonctions, ne peuvent exercer sur les populations qu'une médiocre influence, mais sont exposés, en revanche, à récolter beaucoup d'impopularité : double raison pour en faire des places excellentes à offrir aux « confédérés. » — Il en a été à peu près de même dans la réorganisation récente, qui a installé en Alsace-Lorraine les rouages ministériels et qu'on a essayé de faire passer pour la consécration de l'autonomie administrative. La Prusse a eu grand soin de réserver à ses nationaux la direction des services relatifs à l'administration proprement dite et à la justice, tandis qu'elle a libéralement abandonné à un ministre d'origine bavaroise le soin de remettre, s'il se peut, un peu d'ordre et d'économie dans les finances si malades du pays, et qu'elle a demandé aux Alsaciens, qui n'en ont eu souci, de découvrir parmi eux quelqu'un qui voulût se charger du relèvement de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, que le régime allemand a si promptement mis en si piteux état. La mission était vraiment trop ingrate et trop désespérée pour tenter personne, et l'ensemble même de la réorganisation se présentait sous un jour trop peu « autonome » pour inspirer aux Alsaciens-Lorrains l'envie d'y apporter, à quelque titre que ce fût, le concours de leur collaboration. D'ailleurs, l'eussent-ils voulu, les mesures étaient prises à l'avance pour empêcher de leur part tout envahissement dange-

reux ou même simplement incommode. Moins de quinze jours après l'installation de l'administration nouvelle, un avis envoyé aux journaux faisait savoir que le nombre des compétiteurs aux places disponibles avait été si grand qu'il suffirait pour longtemps à pourvoir à toutes les vacances éventuelles et qu'aucune candidature nouvelle ne serait donc plus accueillie. Ce ne sont pas, on peut l'affirmer, les Alsaciens-Lorrains qui se sont élancés de la sorte à la chasse aux emplois, puisque, dernièrement encore, les représentans du pays examinaient l'opportunité d'attirer vers les fonctions publiques, par l'appât de subventions ou de primes, de jeunes candidats indigènes!

Ces places que dédaignent les Alsaciens, sachant d'avance les humiliations qu'elles leur infligeraient, les Allemands en sont au contraire fort avides, parce qu'elles sont grassement rétribuées et que le fonctionnarisme a fait dans le jeune empire des progrès bien étonnans chez un peuple si enclin autrefois à narguer le penchant des Français pour le costume officiel. M. de Bismarck fait, il est vrai, ce qu'il peut pour encourager et développer cette passion dont il use pour étendre plus vite à l'Allemagne entière « l'institution éprouvée » de la bureaucratie prussienne, à l'aide de laquelle il compte extirper tout à fait le mal du particularisme. Aussi a-t-il voulu que les fonctionnaires impériaux, dont la loi du 31 mars 1873 a réglé avec autant de libéralité que de minutie la condition légale, eussent dans l'état une situation préférable à nulle autre, et c'est surtout pour en accroître rapidement le nombre qu'il a tant à cœur d'attribuer à l'empire l'exploitation générale des chemins de fer et le monopole des tabacs. Il sait bien qu'avec des cadres prussiens, toute administration organisée selon ses vues ne pourra être que prussienne, quels que soient les pays tributaires ou vassaux qu'on admettra à en fournir le personnel subalterne : sous la rigoureuse discipline qui contient et assouplit les divers organes de la machine, ne tarde pas à être étouffé tout sentiment autre que celui du fonctionnaire dévoué au pouvoir qui lui assure la subsistance et auquel il se croit tenu, en retour, de gagner des prosélytes.

Une fois enrôlé dans les fonctions publiques, le premier devoir du Prussien est de se faire l'esclave du règlement; son idéal doit être d'en devenir l'incarnation : dans la milice dont il a l'honneur de faire partie, on ne tolère pas de « baïonnettes intelligentes. » Le parfait employé, quel que soit son rang, s'interdit à lui-même tout pouvoir d'appréciation; il croirait manquer aux plus élémentaires obligations envers l'état qui le salarie, s'il se permettait, dans l'exercice de ses fonctions, de tenir compte des circonstances et des situations et de ne point aller jusqu'au bout de ce que la loi lui dicte, dût son bon sens protester et le sens commun en souf-

frir. M. Herzog, premier ministre en Alsace-Lorraine, exposait dernièrement, devant le Landesausschuss, cette théorie avec une candide franchise qui montre bien à quel point elle est enracinée dans les usages administratifs prussiens :

« L'administration allemande, a-t-il dit, a trouvé (en Alsace-Lorraine) un grand nombre de lois d'ancienne date, souvent changées, *fréquemment en contradiction entre elles*, sans savoir au juste ce qui était tombé en désuétude ni ce qui était pratique. Fréquemment elle s'en est *tenue à la lettre*, — *elle ne pouvait faire autrement*, — ignorant que, dans le cours des temps, le gouvernement (français) avait laissé tomber mainte disposition en désuétude sans l'abroger formellement. »

Il serait difficile de mieux mettre en lumière le principe dirigeant de l'administration prussienne et la différence radicale qui en distingue les procédés de ceux de l'administration française, à laquelle elle s'est si brusquement substituée en Alsace-Lorraine. Pour les Français, les règlemens les plus impératifs ne tardent pas, à l'user, à n'être plus qu'une sorte de thèmes musicaux, se prêtant à toutes les variations, fioritures et habiletés de doigté qui paraissent propres à en atténuer, dans l'application, la sécheresse et la dureté par des tempéramens d'équité ; les défaillances mêmes ne perdent jamais leurs droits et concourent à adoucir les rigueurs de la lettre. Le système prussien y met moins de délicatesse, sans doute parce qu'il lui serait difficile d'exiger de ses agens le tact qu'en France on tient, non sans raison, pour être une des qualités premières de l'administrateur. En Prusse, il est de principe que l'état n'a jamais trop de droits, qu'en bonne règle il devrait même être seul à en posséder, (à peu près comme M. de Bismarck voudrait que le trésor de l'empire fût l'unique dispensateur de la fortune publique), et qu'en tout cas son devoir est de toujours prendre et de ne rien abandonner jamais de ce qui peut le fortifier dans ses retranchemens. C'est ainsi qu'à toute la pesanteur du moyen âge, qui plaçait l'autorité partout et la responsabilité nulle part, on est parvenu à joindre l'exactitude et la précision des procédés modernes imaginés dans les bureaux. Le sujet, qui n'était autrefois que taillable et corvéable, est devenu administrable par surcroît ; à la crosse épiscopale, sous laquelle jadis il faisait quelquefois bon vivre, on a substitué la crosse de fusil. La machine administrative, telle qu'elle est agencée en Prusse, où il a passé en article de foi qu'un règlement quelconque doit être appliqué avec la même rigueur qu'un tarif d'enregistrement ou de douane, justifie plus qu'aucune autre les multiples métaphores que la langue vulgaire emprunte en pareille matière à l'industrie métallurgique et aux arts mécaniques : ce ne sont partout que rouages, engrenages, laminoirs, filières et grincemens, et des

mécaniciens si amoureux de leur machine qu'ils arrivent à ne plus voir qu'elle au monde.

Le produit le plus récent, et partant le plus perfectionné, du système administratif prussien est l'institution des *Kreisdirectoren*, qui remplacent en Alsace-Lorraine les sous-préfets. La situation indépendante que la loi leur assure et l'initiative qui leur est laissée en toutes matières d'administration courante les portent à devenir de petits autocrates, toujours présens, toujours agissans, et d'autant plus intraitables et inabordables qu'ils se font une plus haute idée de leur importance gouvernementale. Des vingt ou vingt-deux fonctionnaires de ce genre qui se partagent l'administration du territoire d'Alsace-Lorraine, on n'en cite guère qu'un ou deux qui aient réussi à conquérir quelque sympathie auprès des populations, à force surtout de s'être appliqués à faire oublier leur origine et leur qualité. Leurs autres collègues qui, eux, sont *Kreisdirectoren* dans l'âme, passent généralement pour avoir tous les défauts et toutes les petitesses de l'emploi, au jugement des Alsaciens-Lorrains du moins, encore imbus, et pour cause, des manières de voir françaises, — car dans les idées prussiennes, un fonctionnaire se doit de ne permettre jamais qu'on oublie qu'il est fonctionnaire ; investi d'un office, il est tenu à officier sans cesse, et généralement il ne s'en fait pas faute. Avec le vif sentiment qu'il a des devoirs de sa charge et la conscience qu'il met à s'en acquitter, il devient volontiers despote, souvent sans s'en douter et souvent aussi ne sachant corriger ses rigueurs que par des familiarités blessantes ou des airs protecteurs irritans. C'est une tyrannie de tous les instans, lente, laborieuse, patiente, infatigable, tenace, réfléchie, pédante, prosaïque, paperassière, formaliste, taquine, bourrue au besoin ; une autocratie moins le « panache » qui la ferait accepter des foules ; un pouvoir exercé à coups d'épingles, peu accessible, sans bienveillance générale, mais par contre très porté à octroyer des faveurs à quiconque veut bien en solliciter de lui. Ajoutez à cela une susceptibilité ombrageuse, inspirée par la contrariété qu'éprouve d'avoir mal fait un Allemand qui ne demande qu'à bien faire, mais qui ignore le secret de s'y prendre, et qui se venge sur ses administrés des échecs et des humiliations que lui valent les mauvais conseils qu'il accepte des déclassés de petite ville dont il forme sa petite cour. C'est un fait bien remarquable, qu'après dix ans de peines et d'efforts les administrateurs allemands ne soient pas encore parvenus à faire oublier à ces populations, dont pourtant ils parlent la langue, le temps où on leur envoyait d'au-delà des Vosges des préfets et des sous-préfets qu'elles ne comprenaient pas, mais avec lesquels néanmoins elles s'entendaient à merveille. Cela n'est assurément pas à l'éloge de la bureaucratie allemande, dont les procédés

n'ont réussi qu'à exciter les antipathies d'une population essentiellement douce et paisible, mais habituée à d'autres façons que celles auxquelles on voudrait la dresser. Cette bureaucratie est érigée par la loi et la coutume en une véritable caste sociale, placée bien au-dessus du vulgaire, et ayant ses immunités à elle, ses privilèges, ses exemptions de juridiction, une indépendance à peu près absolue, sinon en droit, du moins en fait, et une organisation qui répartit, distribue et disperse si habilement les responsabilités qu'elles deviennent insaisissables pour les administrés, — à tel point qu'il est permis d'affirmer que, s'il existe actuellement quelque chose de réellement *autonome* en Alsace-Lorraine, c'est l'administration allemande qui y est installée. Les autonomistes peuvent se vanter d'avoir rendu un singulier service à leurs compatriotes en aidant avec tant de zèle le gouvernement impérial à établir tout à son aise dans le pays un aussi formidable engin de compression.

Quant aux populations, la seule autonomie dont elles aient été appelées à jouir jusqu'à présent est d'une nature tellement originale qu'elle ne peut être que le fruit d'un malentendu. Les autonomistes se seront fait mal comprendre, en choisissant pour *cri* un mot qui n'est pas d'un usage courant dans la langue administrative prussienne. Pour l'interpréter, il a fallu recourir aux lexiques, qui en ont fourni le sens littéral, et c'est généralement à ce sens-là que les Allemands s'attachent le plus volontiers : ce n'est qu'ainsi que peut raisonnablement s'expliquer l'étrange confusion législative qui règne depuis près de dix ans en Alsace-Lorraine, où, sous prétexte de laisser aux habitans leur « législation propre, » toutes les lois françaises répressives et fiscales ont été consciencieusement maintenues en vigueur, cumulativement avec celles que le nouveau régime a, dans les mêmes matières, jugé bon d'introduire sur ce territoire depuis qu'il est devenu allemand. On imagine aisément les conséquences qui naissent pour les administrés, les contribuables et les justiciables, de cet ingénieux système législatif, surtout quand l'application en est confiée à une administration dressée à être aussi scrupuleuse que nous l'a dépeinte M. Herzog, à concilier même l'inconciliable et à ne rien se laisser perdre des règlemens, neufs ou vieux. C'est ainsi, par exemple, que l'Alsace-Lorraine jouit du privilège, certes rare, de posséder aujourd'hui un double code pénal et surtout un arsenal particulièrement riche de lois d'exception de toutes sortes, formé par la fusion inattendue des dispositions répressives qu'ont inspirées, à vingt ans de distance, le régime révolutionnaire et dictatorial français de 1848 à 1852 et le régime dictatorial et militaire allemand de 1870 à 1874. L'esprit philosophique des Allemands ne trouve rien de choquant à invoquer entre autres l'ancienne législation fran-

çaise pour contraindre les représentans de l'Alsace-Lorraine à prêter serment de fidélité à l'empereur d'Allemagne, pas plus qu'à poursuivre, en vertu de cette même législation, la vente d'emblèmes au couleurs françaises, réputés séditieux en Alsace-Lorraine, alors qu'ils sont fabriqués et vendus en toute sécurité sur la rive droite du Rhin par d'excellens patriotes allemands. — Afin sans doute de mieux faire ressortir ce qu'a de spéciale au « pays d'empire » cette façon d'autonomie, ce sont les quelques anciens magistrats français passés au service de l'Allemagne, qui sont choisis de préférence pour faire à leurs concitoyens l'application de cette législation complexe.

En face d'un tel régime, il est ridicule de parler d'autonomie : c'est en vain qu'on allègue l'existence de ministres, de sous-secrétaires d'état, d'un conseil d'état, de conseillers ministériels : tout cet imposant ensemble de hauts fonctionnaires n'est qu'un joli décor, adroitement imaginé pour sauver les apparences. Dans la réalité, l'Alsace-Lorraine demeure politiquement *terre d'empire*, ayant mêmes devoirs et mêmes charges, mais non pas mêmes droits que les états confédérés auxquels nominalement elle appartient en commun. Elle n'est point traitée en égale, ni même en vassale, mais en serve, et cette situation anormale a été plutôt accentuée qu'atténuée par la création d'un lieutenant impérial, de l'existence duquel dépend entièrement le maintien de l'organisation nouvelle; rien, en effet, n'indique mieux ce qu'a d'instable et de précaire le régime sous lequel cette province est maintenant placée. — Administrativement, elle appartient à une colonie de fonctionnaires étrangers, vivant sur le pays et y ayant acquis une situation telle qu'ils en sont, s'il leur plaît et toutes les fois qu'il leur conviendra, les seuls maîtres. Ce n'est qu'en matière budgétaire que la nouvelle organisation a sérieusement innové, puisqu'il en est directement résulté pour les contribuables un surcroît de plus de 600,000 francs de charges annuelles. Encore si, en récompense, le gouvernement avait jugé les Alsaciens-Lorrains dignes d'être affranchis de la dictature permanente sous laquelle le pays est tenu depuis le premier jour de la conquête ! Mais la loi constitutionnelle récente, du 4 juillet 1879, a eu soin de consacrer à nouveau cette dictature, à titre de régime légal, en transportant du président supérieur supprimé au lieutenant impérial institué les pouvoirs exorbitans que confère à l'autorité la législation française de 1849 sur l'état de siège. Assurément, la personne de M. de Manteuffel est une garantie contre l'abus de tels pouvoirs, mais c'est avant tout, ce nous semble, au remarquable esprit de sagesse dont les populations d'Alsace-Lorraine ont donné tant de preuves depuis dix ans qu'il convient de faire honneur de l'oubli où dorment les formidables instrumens de répression que, dans sa débilité in-

quiète, l'autorité allemande croit néanmoins indispensable de tenir constamment sous sa main. En vérité, c'est là, après un temps si long, un singulier régime « définitif » qu'on offre à des « frères reconquis, » et l'on concédera que, tant au point de vue administratif que sous le rapport politique, leur docilité et leur soumission méritaient peut-être un peu mieux de la part d'un gouvernement qu'on aurait pu supposer, dans sa magnanimité, plus jaloux qu'il ne l'est en fait, de leur donner quelque marque de confiance et d'amour.

Reste, il est vrai, la part qui est assignée au Landesausschuss dans l'organisation nouvelle : le moment est venu d'examiner, au point de vue pratique, le rôle que cette assemblée législative est appelée à jouer.

II.

On sait que le Landesausschuss, créé en octobre 1874, ne fut, à l'origine, qu'un simple comité consultatif de trente membres, pris par voie de délégation au sein des trois conseils généraux du pays, en vue d'éclairer de ses avis l'administration, restée abandonnée jusque-là à ses propres lumières, et de faire en même temps échec à la députation, toute d'opposition, que les électeurs d'Alsace-Lorraine venaient d'envoyer au Reichstag. Le parti indépendant, composé des deux groupes qu'autonomistes et Allemands se plaisent à qualifier de « protestationnistes » et d'ultramontains, et qui comprend environ les quatre cinquièmes ou tout au moins les trois quarts du corps électoral, était demeuré complètement étranger à la formation des conseils généraux depuis le jour où le gouvernement, s'armant d'une ancienne loi française antérieurement abrogée, avait soumis les membres de ces assemblées à la prestation d'un serment politique. J'ai dit ailleurs à l'aide de quelles majorités de rencontre on arriva finalement à constituer ces conseils, dont la plupart des membres étaient déjà politiquement assermentés à d'autres titres. La délégation qui en devait sortir ne pouvait être que tout à la dévotion du gouvernement. Elle lui rendit en effet des services assez appréciables pour que, trois ans plus tard, en 1877, dans son désir d'empêcher la reproduction trop fréquente des désagréables débats que les députés alsaciens et lorrains de l'opposition provoquaient à la tribune du parlement de Berlin, il demandât au Reichstag, qui y consentit, de renoncer, en faveur du Landesausschuss autonomiste, au droit de légiférer sur les choses d'Alsace-Lorraine. Le parti indépendant se trouvait ainsi par le fait graduellement écarté de toute participation aux affaires publiques, et cette situation commençait à le préoccuper quand survint la loi du 4 juillet 1879, constitutive de l'organisation nouvelle. En

vertu de cette loi, le Landesausschuss, désormais composé de cinquante-huit membres au lieu de trente, cesse d'être une simple délégation des conseils généraux pour devenir un corps plus sérieux, possédant tout au moins les rudimens d'une véritable assemblée délibérante et parlementaire, où toutes les nuances d'opinion pourront trouver place.

En présence d'une telle transformation, le parti indépendant ne pouvait, sans abdiquer, persister davantage dans son ancienne politique d'abstention. Aussi la loi nouvelle amena-t-elle un premier résultat qui n'est pas précisément celui que le gouvernement attendait : il se produisit, dans l'attitude du corps électoral, une évolution subite et de sérieux symptômes de réveil de la vie politique, après que les candidats du parti indépendant eurent déclaré vouloir se soumettre désormais au serment exigé des élus. Cette résolution a paru surprendre l'administration, qui en a témoigné une contrariété très vive. M. de Manteuffel, qui faisait, au moment de l'ouverture de la période électorale, sa visite de prise de possession à Metz, y réprouva publiquement, en termes indignés, le conseil donné par divers journaux de prêter le serment « sans se croire pour cela engagé dans ses sentimens intimes. »

« Devant de telles théories, a dit un peu pompeusement le feldmaréchal, une âme allemande recule d'effroi, et une pareille argutie, qui n'est ni allemande ni française, est faite pour révolter *même* dans le chevaleresque pays de Bayard. » Ce courroux sied à un soldat, esclave de son devoir, de sa parole, de l'obéissance à son souverain et du serment qu'il a prêté au drapeau, mais dans la vie civile il en va autrement. Le serment politique cesse d'être aussi respectable que M. de Manteuffel le pense quand un gouvernement n'y recourt que pour tenir à l'écart des contradicteurs gênans, qui tirent de la constitution le droit et de leur conscience le devoir de prendre souci de l'intérêt public. S'il est, en pareil cas, quelque chose qui « révolte, » pour répéter le terme, peut-être un peu gros, dont le *statthalter* s'est servi, c'est moins le fait de celui qui, surmontant la contrainte morale qui lui est imposée, prête, malgré ses répugnances, le serment exigé, que l'acte des gouvernans qui violentent les consciences dans l'intérêt exclusif de leur politique, à l'aide d'une arme peu courtoise que, par surcroît, ils s'en vont emprunter à un arsenal étranger. Ce ne sont là ni arguties, ni sophismes. Depuis que les sujets, dépourvus de tous droits, sont devenus des citoyens légalement admis à concourir à la gestion de la chose publique, le serment politique imposé aux mandataires du pays a cessé d'être légitime, car il n'appartient pas au pouvoir contrôlé de tenter d'écarter le contrôle par de tels obstacles qui ne nuisent au surplus qu'à ceux qui, les ayant imaginés,

les croient infranchissables. Il arrive en effet toujours un moment dans la vie publique où les partis vaincus cessent de bouder, c'est-à-dire d'être dupes, pour se mettre à agir. En Alsace-Lorraine, le parti indépendant a reconnu que ce moment était venu pour lui, et c'est pour ce motif que ses candidats ont hardiment franchi l'obstacle qu'on leur opposait. Il semble que le gouvernement, au lieu d'en paraître ému, aurait dû voir dans ce fait une garantie tout à fait rassurante pour lui, puisqu'en prêtant serment, au risque d'être tenus par le vulgaire pour traîtres à leur cause, ces adversaires politiques se sont soumis, au cas où ils y failliraient, aux peines sévères de la haute trahison. Pourquoi dès lors vouloir scruter leurs sentimens intimes? Prétendrait-on qu'en jurant fidélité à l'empereur Guillaume, ils étaient obligés en conscience de faire du même coup une déclaration implicite de foi en la perpétuité de la paix de Francfort et de l'ordre de choses qu'elle a établi? Ce serait se mettre en contradiction singulière avec les doctrines les plus certaines de l'école historique allemande, attendu qu'aucun fait d'expérience n'a été historiquement démontré plus souvent que la durée essentiellement éphémère des traités de paix et des empires!

La vérité est que la résolution prise par les candidats du parti indépendant a fort contrarié le gouvernement et considérablement dérangé ses calculs. Il espérait que l'opposition persisterait dans son intransigeance et son inaction, et qu'ainsi le nouveau Landesausschuss ne différerait guère de ses aînés, qu'on avait pris l'habitude de désigner familièrement sous le nom de « chambre des notaires, » tant y étaient nombreux les officiers ministériels et autres sommités cantonales de même importance. Toutes les précautions semblaient avoir été prises par la loi pour conserver à l'institution ce caractère d'assemblée de ruraux dévoués au pouvoir : contre l'attente générale, les trente membres en fonctions dans la précédente assemblée, et dont l'administration avait été en mesure d'éprouver l'humeur accommodante, furent maintenus dans leur mandat sans investiture nouvelle, et l'on s'est borné à leur faire adjoindre vingt-sept nouveaux collègues nommés, les uns par les conseils généraux, d'autres par les communes rurales groupées par arrondissemens, d'autres encore par les conseils municipaux de Metz, Colmar et Mulhouse. Aux chances favorables à sa politique que le gouvernement attendait de ce mode compliqué d'élection à deux degrés et à triple origine, a été ajoutée l'obligation pour les candidats d'être domiciliés dans la circonscription, en vue d'écarter certaines notabilités déplaisantes, en même temps que la ville de Strasbourg, où la plupart de ces notabilités résident et qui est administrée dictatorialement depuis plus de sept ans par le directeur de la police allemande, reste indéfiniment privée, en

vertu d'une disposition spéciale, de la voix qui lui appartient dans l'assemblée reconstituée.

Les électeurs ne se sont pas laissé rebuter par ces entraves : ils ont réussi du premier coup à introduire dans le nouveau Landesausschuss quelques hommes dont la seule présence suffit à autoriser l'espoir qu'enfin le vrai pays va se faire entendre dans cette assemblée, qui n'avait été pendant six ans que l'émanation d'une sorte de pays légal, trié et réduit jusqu'au grotesque. Ce n'est encore toutefois qu'un commencement : il était inévitable que le parti autonomiste conservât un reste de prépondérance dans ces premières élections, car il a jusqu'à présent régné en maître dans les corps électifs, appelés à concourir dorénavant à la formation de la délégation provinciale ; mais cette situation transitoire se modifiera promptement. Du moment que les moindres élections vont prendre une importance politique et que l'épouvantail du serment a fait son temps, le champ d'action du parti indépendant s'élargit, et c'est dans le pays même et non plus seulement au Reichstag qu'il aura maintenant occasion de prouver, en toute circonstance et à tous les degrés, son influence et sa force. On pourra apprécier ainsi, dans un avenir prochain, à quoi se réduisent les progrès réels de la germanisation et ce qui restera sous peu du bruyant parti autonomiste, qui n'a jamais dédaigné, quoiqu'il s'en défende, de solliciter le bienveillant concours de l'administration et d'aller chercher l'appoint indispensable à ses succès dans l'élément immigré du corps électoral.

Dès sa première session, qui s'est prolongée pendant quatre grands mois, le nouveau Landesausschuss a montré une certaine crânerie d'allures qu'on n'osait guère espérer lui voir prendre si tôt. Il s'est produit dans son sein comme un phénomène d'absorption des nébulosités autonomistes par les élémens plus résolus, plus décidés et plus agissans que les électeurs ont infusés à ce corps en y faisant entrer notamment cinq des députés de l'opposition ainsi que l'ancien député de Thionville qui avait succombé, aux élections dernières, sous la coalition des autonomistes et des Allemands. L'assemblée, se sentant plus nombreuse, est par cela même devenue plus osée et, comme il arrive souvent, ce sont les timides et les trembleurs de la veille qui ont été les plus empressés à afficher leur indépendance et leur audace. On s'est tout de suite mis à prendre le rôle au sérieux et à jouer au petit parlement. Les résultats obtenus ont-ils répondu à une aussi belle ardeur? C'est une autre question.

Le parti autonomiste a fait grand bruit du droit d'initiative dont la nouvelle organisation a doté le Landesausschuss, et les représentans du gouvernement ont eux-mêmes exhorté à diverses reprises

l'assemblée à user largement de cette prérogative. De son côté, M. de Manteuffel a bien voulu lui rappeler ce que M. de Bismarck avait déjà dit, en 1871, du prétendu privilège de l'Allemagne de pouvoir assurer aux siens plus d'indépendance et de libertés réelles qu'aucun autre pays. Il fut peut-être un temps où cela était vrai, mais il nous semble que la fondation de l'empire a nui quelque peu dans la pratique à cette donnée désormais perdue comme tant d'autres choses dans les régions sereines des souvenirs. En tout cas, l'Alsace-Lorraine ne saurait aspirer, sous ce rapport, à devenir l'égale de l'heureuse Bavière, qui, entre autres libertés, a réussi, non sans peine il est vrai, à conserver celle de maintenir la chenille nationale sur le casque de ses troupes, ni du Wurtemberg et du grand-duché de Bade qui, eux aussi, jouissent de quelques « droits réservés, » ni même d'aucun des autres états confédérés, auxquels a été laissée, dans le règlement de leurs affaires intérieures, quelque ombre d'indépendance, que la charge annuelle toujours croissante des contributions matriculaires réduit d'ailleurs, en fait, à bien peu de chose. L'Alsace-Lorraine, n'étant pas un *état*, n'a politiquement aucun droit; c'est un territoire indivis, administré par des fonctionnaires de l'empire, ou mieux un champ d'essai sur lequel la Prusse introduit et expérimente à sa guise les institutions et les lois qu'elle se propose de généraliser et « d'impérialiser » plus tard. On a vu en quoi consiste, dans la réalité, l'autonomie laissée aux Alsaciens-Lorrains. En législation comme en administration, tous les points stratégiques ont été solidement occupés, et le Landesausschuss se heurtera à des obstacles insurmontables toutes les fois que, désireux d'user, comme on l'y encourage, de son droit d'initiative et jaloux de se faire l'interprète de l'opinion publique, il voudra tenter de replacer l'Alsace-Lorraine sous un régime légal tolérable. A tout instant, il devra reculer devant les chausse-trapes habilement semées sur son chemin par des lois impériales qui le rappelleront au juste sentiment de son impuissance. Il lui sera bien permis d'émettre respectueusement des vœux dont les statisticiens de l'assemblée prendront plaisir à tenir catalogue exact, mais c'est à cela que se bornera le fruit de ses efforts dans toutes les questions où les intérêts généraux du pays sont le plus gravement lésés par le régime allemand.

C'est en vain, par exemple, que le Landesausschuss s'efforcera, comme il vient déjà de l'essayer, de rendre un peu plus supportable la dure condition imposée aux optans et à leurs familles par un gouvernement qui n'a pas dédaigné de faire du mal du pays un des principaux auxiliaires de sa politique : l'article 11 de la loi militaire du 2 mai 1874, spécialement rédigé en vue de faire échec à l'émigration alsacienne-lorraine, empêche par avance toute con-

cession sérieuse sur ce point, qui intéresse pourtant au plus haut degré la prospérité d'un pays où l'émigration a créé des vides si funestes. De même, l'article 31 de la loi du 7 mai 1874 sur le régime de la presse dans l'empire allemand a exclu formellement les Alsaciens-Lorrains de la jouissance des libertés qu'elle règle, et ce n'est que par tolérance et à titre d'essai que, dans son équité, M. de Manteuffel a pris sur lui d'atténuer un peu en cette matière les rigueurs de la précédente administration. L'inviolabilité du domicile et la liberté individuelle ne sont pas mieux garanties, puisqu'une des premières dispositions de la loi du 4 juillet 1879 a été de consacrer législativement à nouveau le principe de l'état de siège permanent, sous lequel l'Alsace-Lorraine est tenue en vertu de l'article 10 du décret du 30 décembre 1871. Il serait facile de multiplier ces exemples, notamment en matière fiscale. Malgré ses efforts et sa bonne volonté, le Landesausschuss ne pourra rien contre ce savant réseau de dispositions législatives placées hors de sa portée et qui servent d'instrumens et de base à l'œuvre de la germanisation.

Il éprouvera cette même impuissance quand il en viendra, comme il le projette, à aborder la question du personnel administratif et de la réduction du chiffre des traitemens, indemnités et pensions qui imposent depuis trop longtemps au budget d'Alsace-Lorraine des charges véritablement ruineuses. La seule administration des sous-préfectures, qui n'entraînait guère, sous le régime français, qu'une dépense annuelle de 60,000 francs pour les trois départemens, dévore maintenant plus de 300,000 francs par an ; il est vrai qu'à ce prix chaque sous-préfet touche une indemnité spéciale de 4,000 fr. pour l'entretien de la voiture et des deux chevaux jugés indispensables au maintien de son prestige. Les contribuables estiment que c'est les condamner à payer un peu cher une chose impalpable et qu'en général il serait temps, aujourd'hui que le budget qu'ils alimentent a si grand'peine à joindre les deux bouts, de réviser dans son ensemble une tarification qui a pour effet d'absorber, comme je l'ai dit, plus de 13 pour 100 des revenus de la province et qui date d'une époque où la magie des milliards avait troublé en Allemagne les saines notions de l'arithmétique budgétaire. Malheureusement, de ce côté aussi, le mal est devenu pour longtemps irréparable, et le Landesausschuss, quelque rigueur qu'il y mette, ne réussira en définitive à faire, sur les dépenses du personnel et des bureaux des divers services, que des économies de bouts de chandelle. Ce n'est pas, en effet, sans motifs que l'administration allemande a été organisée sur un si large pied : fonctionnaires et employés sont autant de pionniers du germanisme, et

puisque les Alsaciens-Lorrains s'obstinent à ne rien faire pour leur rendre la vie agréable et commode, il faut bien que de gros traitemens et autres « douceurs, » comme on dit en Prusse, leur tiennent lieu de fiche de consolation. Leurs droits à tous sont désormais acquis; la loi impériale allemande, qui a étendu le principe de l'inamovibilité absolue à toutes les branches de l'administration, assure, sauf de rares exceptions, au moindre employé et au plus modeste fonctionnaire de l'empire une situation matérielle à peu près inexpugnable. Installés dans la place, il est naturel qu'ils entendent y rester, et si le Landesausschuss, faisant le compte, s'avisait de trouver qu'il en est parmi eux un grand nombre dont « le bien du service » se passerait à merveille, l'administration se hâterait de lui répondre par la bouche de M. Herzog :

> Je suis prête à sortir avec toute ma bande,
> Si vous pouvez nous mettre hors.

Le Landesausschuss s'y casserait les dents. Il a déjà pu voir, dans une circonstance récente, le danger qu'il y a de s'attaquer, même indirectement, à cette gent d'autant plus irritable et plus susceptible qu'elle a conscience de remplir strictement ses devoirs envers l'empire en se montrant le plus rêche qu'elle peut à l'égard d'adversaires avoués des institutions qu'elle sert. Une commission du Landesausschuss ayant consigné dans son rapport des critiques très fondées sur certains détails de service, les fonctionnaires qui se sont crus atteints ont aussitôt menacé, par la voie de la presse, rapporteurs et orateurs de les poursuivre en diffamation s'ils persistaient à se mêler de choses qui ne les regardent pas. Le Landesausschuss, justement offusqué, s'est alors souvenu que le législateur avait négligé de lui assurer par l'inviolabilité parlementaire une entière liberté de discussion, et il a réclamé pour ses membres cette immunité reconnue indispensable à toute assemblée délibérante, mais qu'on n'aura garde de lui accorder. L'administration veut tenir le Landesausschuss sous sa dépendance et ne le trouve déjà que trop émancipé par l'intrusion de certaines personnalités qui y ont pénétré en se soumettant, contre toute attente, à la formalité du serment.

C'est, on le voit, un rôle des plus ingrats et plein d'embûches que celui qui est assigné à cette assemblée. Entre l'administration et elle, la partie n'est rien moins qu'égale. On ne réussira à faire bon ménage qu'à condition d'aller, en toutes choses de quelque importance, au-devant des désirs d'en haut. Le Landesausschuss ne peut rien sans l'assentiment du conseil fédéral, bien que, dans ce comité suprême des représentans des souverains allemands, l'Alsace-

Lorraine n'ait pas même droit au tabouret; elle n'y dispose que d'une sellette où il lui sera loisible de venir s'asseoir quand ses intérêts personnels seront en cause. Le gouvernement s'est d'ailleurs réservé la faculté d'obtenir directement du Reichstag, sans le concours du Landesausschuss, les lois spéciales à l'Alsace-Lorraine qui n'auraient pas chance d'être agréées et votées par les véritables mandataires du pays.

Tant de précautions sont bien faites, on en conviendra, pour inspirer au Landesausschuss la modestie qui sied à une assemblée aussi rigoureusement tenue en tutelle. Il ne lui faudra pas longtemps pour s'apercevoir que le pays de quinze cent mille âmes qu'il représente a moins de droits, moins de prérogatives, moins d'immunités, moins d'autonomie, moins de libertés réelles que les deux principautés de Reuss, qui se partagent entre elles un nombre d'habitans inferieur à celui de la seule ville de Strasbourg, ou que la principauté de Schaumbourg-Lippe, moins peuplée que Metz, et qui, toutes trois réunies, équivalent à peine en superficie au dixième du territoire alsacien. Il fera sagement de se contenter de gruger les écailles qu'on lui laisse et de ne point perdre de vue que, dans le système prussien, le régime parlementaire n'est admis qu'à titre de concession peu gênante à l'engouement du siècle pour les assemblées délibérantes : on ne l'emploie que pour distraire la galerie pendant que d'autres se chargent de la politique « réelle. » Les mésaventures récentes du conseil fédéral et du Reichstag ont dû l'avertir que, quand les assemblées de ce genre se prennent au sérieux en Allemagne, la foudre suit de près. On a d'autant plus l'œil sur le Landesausschuss que, quoi qu'il fasse et quelque modération qu'il y mette dans la forme, ses critiques rejailliront toujours forcément contre l'ensemble du système politique et administratif imposé à l'Alsace-Lorraine, en mettant à nu ce que ce système, dans toutes ses ramifications, a d'incompatible et d'inconciliable avec les vrais intérêts du pays. Si, dans la première session qui vient de se clore, les nouveaux chefs de l'administration ont été en général pleins de prévenance et de courtoisie envers l'assemblée, c'est qu'ils savent qu'on ne s'instruit jamais mieux qu'en écoutant ses adversaires, et que l'habileté suprême consiste à les confesser à fond dès l'abord, pour arriver plus vite à s'en passer. Aussi M. Herzog et ses auxiliaires ont-ils montré une apparente bonne grâce et jusqu'à de la déférence dans leurs relations officielles et publiques avec le Landesausschuss; mais les personnes au courant des secrets des bureaux affirment que c'est sur un tout autre ton qu'on y parlait de la prétention des représentans de l'Alsace-Lorraine à passer au crible les moindres actes de l'administration, et que, du haut en bas de l'échelle, on s'irritait de plus en plus, pendant cette laborieuse session de quatre

mois, d'un contrôle que tout fonctionnaire prussien est porté, par son éducation et ses préjugés, à tenir pour offense personnelle. Certaines correspondances officieuses, se faisant les interprètes de cet état progressif d'agacement, ont charitablement averti le Landesausschuss que ce que le conseil fédéral et le Reichstag ont octroyé, ils restent toujours maîtres de le reprendre. A bon entendeur salut. Quoi qu'en puissent penser les autonomistes, l'autonomie de l'Alsace-Lorraine est encore trop embryonnaire pour qu'il n'importe pas de préserver un aussi faible germe de tout accident, et un tel accident est fort à redouter aussitôt que M. Herzog aura complété son instruction sur les affaires du pays.

Il convient d'insister ici sur un point qui n'a pas été assez remarqué, selon nous. M. de Bismarck, auquel les autonomistes ont tant servi et dont il a si habilement joué, leur a laissé l'illusion de croire et la satisfaction de proclamer que c'est à la sagesse de leur parti et aux efforts de leurs coryphées qu'étaient dus les changemens qui viennent d'être apportés au régime politique et administratif de l'Alsace-Lorraine. Rien pourtant n'est moins conforme à la réalité. C'est le chancelier impérial en personne qui, à un moment où les autonomistes, encore abattus par un précédent échec, étaient plus découragés que jamais, a fort inopinément provoqué cette modification, en invitant leur chef à l'interpeller à la tribune. Cela se passait dans les derniers jours de février 1879. Il serait oiseux de préciser les menus incidens de la mise en scène : l'audience accordée par le prince impérial, le rappel par télégraphe des députés autonomistes, alors très tranquillement à Strasbourg, bien que la session du Reichstag fût ouverte, leurs allures affairées et leurs délibérations effarées en quête d'une formule de programme présentable. Heureusement pour eux que M. de Bismarck avait d'avance pourvu à tout. Lui qui, pendant des années, s'était si agréablement moqué des autonomistes et de leurs aspirations, entendait maintenant que l'Alsace-Lorraine devînt « autonome » sur l'heure et quoi qu'elle en eût. Il avait son idée, et il fallait que tout le monde emboîtât le pas. Vers le même temps, et peu après le vote de la loi d'organisation, il alla trouver, — ou manda auprès de lui, je ne sais, — le feld-maréchal de Manteuffel, qui revenait alors de Carlsbad, encore souffrant et ne se soutenant qu'à l'aide de béquilles, et lui dit à brûle-pourpoint : « Excellence, voulez-vous aller à Strasbourg et régner sur l'Alsace-Lorraine? » Et comme le feld-maréchal hésitait, alléguant son âge, ses infirmités, la santé de sa femme, morte depuis : « Excellence, reprit péremptoirement le chancelier, je suis chargé de vous informer que sa majesté l'empereur vous ordonne d'accepter le poste de Strasbourg. »

Ce choix paraît avoir surpris en Allemagne, où le sourd antago-

nisme qui existe entre le feld-maréchal et le chancelier n'a jamais été un mystère; mais ce n'était pas là une considération de nature à arrêter M. de Bismarck; bien au contraire. L'important pour lui était d'installer ouvertement et officiellement en Alsace-Lorraine le meilleur gardien du « glacis de l'empire » que le grand état-major pût souhaiter, et de mettre sous la direction ostensible d'un homme connu pour jouir de la pleine confiance de l'empereur une administration qui, dans la réalité, continuerait à n'obéir qu'aux inspirations de la chancellerie. Un de ses premiers soins a été de mettre à côté du feld-maréchal, comme secrétaire intime, son propre fils, le comte Guillaume de Bismarck, et le procès d'Arnim a dévoilé, on se le rappelle, la nature des services que le chancelier attend de ces jeunes conseillers d'ambassade en mission, admis à toute heure du jour dans l'intimité de leur chef. Quant à l'administration proprement dite, il l'a remise aux mains d'un haut personnel entièrement dévoué à ses vues et qu'il a lui-même façonné; il est sûr que des hommes tels que MM. Herzog, de Puttkammer, de Pommer-Esche et Mayr, chargés de gérer les divers ministères nouvellement institués, sauront toujours opposer, selon les besoins, toute l'inertie bureaucratique qu'il faudra pour neutraliser les élans du bon cœur de M. de Manteuffel. L'épreuve en a été faite dès les premiers mois.

M. de Bismarck est ainsi arrivé à introduire dans l'ensemble du système la dose de frottement voulue pour l'empêcher de fonctionner trop aisément sans lui et pour le laisser toujours libre lui-même d'intervenir à un moment quelconque, suivant que sa propre politique l'exigera. Après les illusions qu'il paraît s'être faites, comme tant d'autres, sur la rapide germanisation de l'Alsace-Lorraine, il semble passer maintenant à l'autre extrême, ses allures primesautières ne s'accommodant point du juste milieu bourgeois; tout indique que personnellement il ne serait pas fâché que les choses allassent désormais de mal en pis dans le « pays d'empire, » afin de lui fournir un prétexte de faire faire un grand pas de plus à sa politique impériale et prussienne. On n'a pas oublié en Alsace-Lorraine certaine déclaration qu'il fit incidemment, de la façon la plus inattendue, dans la séance du Reichstag du 21 mars 1879, à l'occasion même de la discussion de la loi qui règle l'organisation nouvelle. « La question, a-t-il dit, s'est posée de savoir s'il avait été bon et s'il est avantageux de persister à faire de l'Alsace et de la Lorraine un seul et même pays, ayant une administration commune. *Je considère cette question comme ouverte.* L'homogénéité de l'ensemble souffre réellement de cette fusion. Il est possible que l'Alsace à elle seule se consolide plus vite et mieux que si l'on continue à lui accoupler l'élément hétérogène lorrain, et il n'y a pas

impossibilité à imaginer pour chacune des deux fractions un gouvernement séparé. Au surplus, il me faut confesser que je n'ai pas l'intention de me faire actuellement une opinion sur cette question, qui appelle des études politiques et militaires approfondies; je le puis d'autant moins que j'ignore ce qu'en pensent les gouvernemens confédérés. »

M. de Bismarck n'a pas l'habitude, on le sait, de perdre ses paroles et il est, par contre, coutumier de ballons d'essai de ce genre. Dans la circonstance, son intention n'est pas douteuse : il voudrait familiariser les « copropriétaires » de l'Alsace-Lorraine avec l'idée d'un dépècement profitable à la Prusse. Le désintéressement que cette puissance a montré en 1871 en ne s'annexant directement aucune parcelle de ce territoire, qu'il lui eût été alors si facile pourtant de se faire adjuger tout entier, a paru contraire à toutes ses traditions, car depuis un siècle que la Prusse fait parler d'elle, chacun de ses pas a été marqué par un accroissement du domaine royal des Hohenzollern. A l'heure du triomphe, M. de Treitschke, l'ardent apôtre de la politique historique, l'avait dit nettement au Reichstag : « J'aurais souhaité que ces pays fussent incorporés à l'état prussien, et cela par une raison toute pratique. Je m'étais dit : La tâche de ramener à notre pays ces rameaux qui lui sont devenus étrangers est si grande et si difficile qu'il ne la faut confier qu'à des mains éprouvées, et où existe-t-il dans l'empire allemand une force politique qui ait autant que l'antique et glorieuse Prusse fourni des preuves de son don de germaniser? Il m'est bien permis de le dire sans être taxé de jactance, à moi qui ne suis pas né Prussien (M. de Treitschke est de Dresde) : cet état a arraché les Prussiens eux-mêmes à la Pologne, les Poméraniens à la Suède, les Frisons à la Hollande, les Rhénans à la France, et elle recule journellement encore de quelques pouces vers l'est les bornes de la civilisation allemande. C'est à cette force éprouvée, pensais-je, que nous devrions confier du côté de l'ouest aussi la tâche d'y être le héros et l'augmentateur de l'empire. »

M. de Bismarck pense sans doute tout à fait de même, et si Dieu lui prête vie et favorise ses desseins, il se fera un vrai plaisir d'être « l' augmentateur » que M. de Treitschke réclame et de montrer au fougueux professeur d'histoire de l'université de Berlin qu'il est, avec le temps, moyen de mettre tout le monde d'accord, pour qui sait attendre et saisir le moment opportun. Il y a huit ou neuf ans, la Prusse ne se souciait pas du cadeau, car il lui semblait de beaucoup préférable de porter au compte commun de l'empire la mise en état de son « glacis. » D'un autre côté, il lui parut sage de renoncer à un avantage immédiat en vue d'un résultat plus grand que lui réservait l'avenir. Constituée en pays indivis, l'Al-

sace-Lorraine servait à la politique prussienne d'instrument excellent pour assouplir l'Allemagne entière au système de gouvernement militaire, pour la tenir en haleine après avoir déjà servi à la ruer à la conquête, et enfin pour tirer d'elle des sacrifices que, sans le prétexte d'avoir à défendre ensemble cette conquête commune, elle eût difficilement consentis et encore moins endurés si longtemps.

A présent la situation s'est sensiblement modifiée ; au point de vue militaire, le « glacis, » dont l'outillage est au complet, n'exige plus que de menues dépenses d'entretien, et de son côté l'Allemagne, d'ailleurs bien revenue de l'engouement que lui avait inspiré la possession de l'Alsace-Lorraine, est suffisamment prussifiée pour faire entrevoir le moment où l'on pourra se remettre à médiatiser : c'est une tradition à renouer, et c'est naturellement par l'Alsace-Lorraine qu'il conviendra de commencer. Comme M. de Bismarck serait bien servi dans ses desseins s'il parvenait à persuader aux Allemands que les Alsaciens, les Lorrains surtout, sont décidément ingouvernables et que, pour les mater, il n'y a rien qui vaille le système préconisé dès les premiers jours par M. de Treitschke ! Quel bel argument fournirait au chancelier impérial l'échec trop probable de la mission de M. de Manteuffel ! « L'autonomie » reconnue impossible, la solution serait toute trouvée : la Prusse, en s'offrant à assimiler les « indomptables » Lorrains, se ferait un devoir patriotique de prolonger la régence de Trèves jusqu'au sud de Metz, de façon à retourner contre la France un « coin » bien autrement redoutable, sur une frontière ouverte, que ce pauvre coin émoussé de Lauterbourg, que l'Allemagne affectait de dénoncer comme une perpétuelle menace contre son repos. Quant à l'Alsace, on verrait : cette région a été de tous temps particulièrement exposée à l'infiltration allemande. On espère qu'un jour arrivera où la population d'outre-Rhin étant devenue prépondérante en Alsace, il sera facile de lui persuader que, puisque la famille politique allemande, telle qu'elle est constituée, n'a pas place dans son sein pour une république, il est de son intérêt, si elle veut être promue au rang d'état confédéré, de se choisir un souverain ; et quel choix, dans ce cas, serait plus indiqué que celui du grand-duc de Bade, allié à la famille impériale et qui attend encore la récompense du zèle que son artillerie a mis à bombarder Strasbourg ? Ce serait assurément une satisfaction historique de haut goût et comme une tardive revanche de Tolbiac que la reconstitution, de la Forêt noire aux Vosges, de l'antique duché d'Alémannie érigé en royaume, et cette satisfaction suffirait sans doute pour consoler le reste de l'Allemagne de n'avoir point de part au gâteau.

La question que M. de Bismarck tient pour « ouverte » indique qu'il existe dans sa pensée d'autres raisons que les obstacles consti-

tutionnels que l'on a coutume d'alléguer, pour retarder d'année en année l'organisation définitive de l'Alsace-Lorraine et pour ne rien faire non plus qui puisse faciliter le retour des optans. Le danger d'un dépècement, qu'il n'est plus permis, depuis la déclaration du chancelier, de tenir pour chimérique, n'échappera pas, il faut le souhaiter, à la perspicacité du Landesausschuss et l'invite à ne point se laisser emporter par une fougue trop juvénile. Déjà la presse officieuse a émis l'opinion que l'espèce de souveraineté à laquelle prétend cette assemblée constitue un péril qui serait évité si le Landesausschuss était fondu dans le Landtag prussien. Tout cela mérite réflexion. Les faits récens qui se sont passés à Berlin lui montrent l'inconvénient qu'il y a de provoquer, même sur le terrain légal, la mauvaise humeur du chancelier et avec quel art M. de Bismarck se sert de préférence de ce qui lui fait obstacle pour arriver à la réalisation de ses plans. Que signifie ce complet détachement qu'il affecte tout à coup à l'égard des affaires de l'Alsace-Lorraine, qui encore il y a peu de mois, reposaient toutes entières sur ses épaules et qu'il avait lui-même déclaré prendre résolûment en main, comme « avocat des populations annexées? » L'histoire de la politique allemande des dix derniers années enseigne que c'est toujours mauvais signe quand M. de Bismarck semble se désintéresser d'une question comme celle-ci; c'est l'indice que la mise en scène est réglée et que le régisseur a terminé sa tâche.

Aussi est-il du plus haut intérêt pour l'Alsace-Lorraine que ses représentans ne se laissent pas entraîner par leur importance nouvelle à fournir quelque prétexte contre le maintien de l'état de choses actuel, car, du côté de l'Allemagne, il ne pourrait que lui advenir pis. Les difficultés que l'administration allemande rencontre dans son propre sein et qui proviennent surtout de l'impossibilité où elle est de concilier ses principes de gouvernement avec les sentimens et les intérêts des populations conquises, ne prêtent déjà que trop au danger permanent de quelque modification inattendue et subite dont l'Alsace-Lorraine pâtirait à coup sûr. Au dualisme qui, du temps de M. de Mœller, existait entre Berlin et Strasbourg, a succédé maintenant, à Strasbourg même, un dualisme d'un autre genre, entre M. de Manteuffel, lieutenant impérial, et M. Herzog, ministre d'état. Dès le début, il en est résulté des froissemens qu'on a d'abord essayé de nier et qui sont pourtant bien réels, qui même étaient inévitables. M. de Manteuffel a pris son rôle de conciliateur au sérieux et il l'a tout de suite prouvé en se montrant plus tolérant que son prédécesseur à l'égard de la presse et du clergé catholique. Il s'est réservé le gouvernement des hommes, tandis que M. Herzog et ses collaborateurs prétendent n'abandonner que le moins possible de l'administration des affaires, comme si les hommes se pouvaient

gouverner sans tenir un compte incessant de leurs intérêts et qu'il fût possible d'administrer en faisant abstraction du côté politique des choses. Cela se voit pourtant journellement en Allemagne, où l'on s'applique à faire de l'administration la pratique de l'absolu, alors qu'ailleurs la politique elle-même passe généralement pour être la science du relatif. M. Herzog, qu'on dit être le type accompli du bureaucrate prussien, ne peut ni ne doit, à son point de vue, consentir à aucune concession sérieuse, de peur de paraître hésiter ou faiblir aux yeux des populations, qui seraient promptes à voir dans un retour à des procédés plus doux une marque de repentir ou un aveu d'impuissance. M. de Manteuffel pourra bien obtenir de lui quelques atténuations temporaires à des pratiques trop rigoureuses, mais la raideur naturelle à l'administration prussienne reviendra au galop parce qu'elle est inhérente au fonctionnement même du mécanisme. En prenant la défense des services qu'il dirige et anime de son esprit, et dont le personnel saurait au besoin, comme je l'ai fait voir, se défendre lui-même, c'est un peu son œuvre propre que M. Herzog défend, car il a été associé dès les premiers jours à M. de Bismarck dans la tâche qu'il est maintenant chargé de poursuivre, à Strasbourg même, sous l'autorité pour ainsi dire nominale de M. de Manteuffel. Étant seul responsable, M. Herzog ne peut se prêter qu'avec une extrême répugnance à des tempéramens qui déconcerteraient et inquiéteraient le personnel dont il est le chef, car que resterait-il en Alsace-Lorraine à la Prusse si l'administration venait à y être ébranlée?

Dans de telles circonstances, des désaccords plus ou moins aigus et durables naîtront à tout instant comme d'eux-mêmes entre M. Herzog et M. de Manteuffel, et, comme je l'indiquais, c'est peut-être là-dessus que M. de Bismarck a surtout compté. M. de Manteuffel a accepté sa mission sans entraînement ni grandes illusions, en soldat auquel son souverain juge bon d'assigner un poste. Il fera pour s'y maintenir complète abnégation de ses convenances et de ses intérêts personnels, mais il est âgé, maladif, attristé par des deuils récens, et déjà plusieurs fois il a donné publiquement des marques de lassitude et de découragement. Qu'adviendrait-il s'il venait à manquer à une organisation qui repose, en fait, tout entière sur lui, puisque ce n'est qu'à la considération de sa personne qu'elle a dû de voir le jour? La question ne laisse pas d'être grave. En attendant, le feld-maréchal s'efforce de poursuivre l'œuvre de conquête morale commencée par lui, dans un esprit paternel tout à fait conforme aux tendances un peu mystiques qui forment un des côtés saillans de son caractère.

III.

Nous ne ferons pas ici la biographie détaillée de M. de Manteuffel. Pendant une carrière déjà longue de plus d'un demi-siècle, dans laquelle il a débuté à l'âge de dix-huit ans comme « avantageur » dans les dragons de la garde prussienne, le feld-maréchal s'est signalé en vingt circonstances diverses, tantôt comme soldat, tantôt comme diplomate ou gouverneur de province, et il s'est toujours acquitté avec tant de succès des hautes missions qu'il devait à la confiance de son roi, qu'il n'est pas d'homme en Prusse qui compte autant que lui d'envieux et de jaloux. On le discute autant dans le monde militaire et le monde officiel que dans le monde bourgeois, aux yeux duquel il passe pour personnifier plus spécialement l'influence de la cour, dans la triade que M. de Manteuffel forme avec M. de Bismarck et M. de Moltke. Ce qu'on semble surtout lui reprocher, c'est une certaine hardiesse d'opinions et une personnalité d'allures qui choquent dans un pays où l'originalité n'est permise qu'au chancelier de l'empire. M. de Manteuffel ose avoir ses idées à lui et les exprimer au besoin : c'est ainsi qu'il n'a laissé ignorer à personne sa désapprobation de la conquête de l'Alsace-Lorraine. Il a surtout dans les relations cette séduction de manières et de ton que les Allemands sont généralement portés à tenir pour une marque de faiblesse et d'infériorité. Tandis qu'il commandait à Nancy l'armée d'occupation, son entourage concevait mal qu'ayant le droit de se conduire en reître, il préférât agir en galant homme. On dit que M. Thiers ne manquait jamais, quand il parlait de lui, de le qualifier d'*adorable*. Ses façons simples, affables, pleines d'aménité et de bienveillance en font un gentilhomme de la vieille école, sachant inspirer le respect sans avoir à l'imposer et la confiance sans la solliciter. Sa sûreté de tact et sa largeur de vues l'ont dès longtemps mis hors de pair dans le milieu social et le monde de hobereaux au sein desquels il est condamné à vivre. D'une intelligence ouverte, toujours en éveil et des plus cultivées, il est de plus homme d'esprit au meilleur sens du mot. Un seul trait suffirait à le classer comme tel : dans un temps qui a vu tel illustre pédant de l'académie de Berlin pousser la teutomanie jusqu'à s'excuser publiquement du nom français qu'il tient de ses ancêtres, M. de Manteuffel ne craint pas de louer tout haut la civilisation française et de confesser son faible pour elle. Il prend plaisir à rechercher les occasions de parler français et paraît mettre quelque coquetterie à montrer, par l'aimable abandon et la forme châtiée de son langage, à quel point l'usage de cette langue lui est familier. Son inclination pour la France ne va pas toutefois jusqu'à

l'amour des Français : ses préférences sont à la fois celle d'un homme de goût et d'un homme de cour, captivé par les traditions d'élégance et de sociabilité que le grand Frédéric avait tenté de transplanter de Versailles à Potsdam.

M. de Manteuffel est en effet, avant tout, un conservateur prussien : il en a le piétisme comme l'esprit de discipline et le « loyalisme » envers la couronne. Toute sa carrière n'a été que la constante mise en pratique de la devise nationale : *Mit Gott, für Kœnig und Vaterland*. L'empereur, qui lui témoigne dans l'intimité une affection de frère et en public une confiance absolue, a toujours été sûr de trouver en lui l'homme de tous les dévouemens. J'ai rappelé plus haut la façon dont M. de Bismarck a décidé le feld-maréchal à se rendre en Alsace. Il s'y est présenté en père plutôt qu'en chef, avec une modeste résignation qui est encore un des traits de son caractère. Quand il reçut, en janvier 1871, l'ordre d'entreprendre la célèbre marche de flanc qui eut pour conséquence de porter la déroute dans l'armée du général Bourbaki et de la rejeter en Suisse, le futur feld-maréchal écrivit le billet suivant à sa femme : « Ma chère Bertha, lorsque ce mot te parviendra, tu sauras déjà par le télégraphe si ton mari a en lui l'étoffe d'un général d'armée ou s'il n'en a que les prétentions. » Rien de plus ; le roi commande, Dieu bénira l'œuvre s'il lui plaît.

A l'âge où l'enfant se transforme en adolescent, M. de Manteuffel a été l'élève de Mme de Krudener, qui lui pronostiqua les plus hautes destinées. La blonde visionnaire paraît avoir transmis à son élève quelque chose de son mysticisme, et cette tendance s'accroît communément avec l'âge. De cette tournure donnée à son éducation première viennent sans doute chez le feld-maréchal l'abnégation et le doux sentimentalisme qui percent dans ses actes. Son caractère est formé d'un curieux mélange de fatalisme historique et de soumission à la volonté divine : on dirait d'un mariage mystique entre Hégel et Mme Guyon. Parfois aussi ses propos trahissent quelque chose de cette philosophie suivant laquelle « les malheurs particuliers font le bien général, de sorte que plus il y a de malheurs particuliers et plus tout est bien, » par la raison que Dieu ne saurait mal faire et que rois et sujets ne sont entre ses mains que des instrumens de ses sacrés desseins. Tel a été à peu près le thème des diverses allocutions que M. de Manteuffel a tenues à son arrivée en Alsace-Lorraine. Il s'est montré tout pénétré de la doctrine de saint Paul sur l'obéissance due aux puissans, doctrine dont il ne fait pas seulement un article de foi, mais bien une base de gouvernement.

Il a certainement une vue exacte de la situation quand, s'attachant à prendre les Alsaciens-Lorrains par le sentiment, il renonce à leur démontrer, contre toute évidence, qu'ils ont gagné

au change et qu'il va même jusqu'à concéder qu'ils y ont perdu, ce qui, soit dit en passant, n'est guère flatteur pour l'empire allemand. Mais quand, tout en disculpant la politique de conquête, il recommande aux conquis la politique de la soumission à ce qu'il appelle les « décrets de la Providence, » nous croyons qu'il fait fausse route. L'empereur d'Allemagne, avant lui, avait déjà exhorté à différentes reprises les Alsaciens à se plier aux « arrêts de l'histoire, » à quoi les Alsaciens ont objecté qu'on paraît bien pressé à Berlin de coucher l'histoire par écrit et de tenir pour arrêt historique ce qui pourrait bien n'être qu'un *moment de l'idée*, suivant la doctrine hégélienne du *perpétuel devenir*. Il en est un peu de même de ces décrets providentiels que les Allemands ont eu tant hâte d'interpréter en leur faveur. Il faut, pour juger de ces choses, un peu de « reculée, » comme disent les artistes, et le temps seul vous met au point de perspective qui permet d'y voir clair, surtout depuis que les hommes s'appliquent si fort à embrouiller les écheveaux.

Le moindre défaut de cette argumentation théologique est de ne convaincre que ceux qui en tirent profit : il y a longtemps qu'on a dit qu'il existe deux livres, la Bible et les Pandectes, qui jamais ne restent muets pour qui les interroge, et M. de Manteuffel assurément n'ignore pas que, si l'Évangile recommande la soumission à la volonté divine, il enseigne aussi que « les jugemens de Dieu sont impénétrables et ses voies incompréhensibles. » Alsaciens et Lorrains l'ont bien reconnu, et leur perplexité dans leurs cruelles épreuves a été d'autant plus grande que les Allemands eux-mêmes n'ont jamais réussi à se mettre d'accord sur le point de savoir si c'est pour sa punition ou son bonheur que l'Alsace-Lorraine a été conquise par eux. En tout cas, la population victime de cette conquête n'a pu se persuader qu'il fût écrit que son territoire devait être un jour érigé en « pays d'empire, » que l'institution du Landesausschuss fût d'émanation divine, ni qu'il y eût quoi que ce soit qui indiquât la mission providentielle de la Prusse dans les tâtonnemens par lesquels son administration a si bien révélé son origine purement humaine.

Soumis à la Providence, les Alsaciens-Lorrains l'ont toujours été, et la meilleure preuve qu'ils en donnent, la seule que l'Allemagne ait le droit d'exiger d'eux, c'est qu'ils rendent exactement à César ce qui appartient à César : on assure même que César retient au-delà de son dû. Que veut-on de plus? L'affection, l'amour, la sympathie, ne se commandent pas. On va, ce semble, un peu loin quand on leur fait un devoir de conscience de « devenir d'autant meilleurs Allemands qu'ils avaient été bons Français. » Il faut avoir fréquenté les universités d'outre-Rhin pour saisir d'aussi profondes

subtilités. De même, ils se refusent à croire sans preuves à la mission civilisatrice à laquelle prétendent les Allemands : pour se faire missionnaire, il faut avoir un dogme à prêcher, et l'Allemagne n'en connaît point d'autre que la prééminence native de la race germanique. C'est trop peu en vérité. Telles choses qui peuvent être bonnes à dire en famille et même propres à fonder un culte domestique deviennent parfaitement ridicules quand elles sont criées sur les toits, et le *Credo quia absurdum* n'est plus de notre temps. Si l'Allemagne a démontré qu'elle avait la force matérielle qui peut suffire à légitimer l'esprit de conquête, il lui reste encore à faire voir qu'elle possède à un égal degré la force d'expansion qui seule autorise la prétention à la domination. L'érudition ne fait pas la puissance, pas plus que le savoir n'est la science. Quand les Alsaciens-Lorrains voient l'Allemagne si inhabile à justifier ses grandeurs et si impuissante à s'acquitter envers eux des plus vulgaires devoirs du conquérant, ils doutent de sa mission providentielle et ils lui prouvent en tout cas, par l'abandon où ils laissent l'université de Strasbourg, qui cependant leur impose de si lourds sacrifices d'argent, que l'apostolat que les docteurs allemands ont rêvé d'exercer parmi eux risque de n'être jamais qu'un apostolat *in partibus*.

Un seul point jusqu'ici est de toute évidence, L'Alsace-Lorraine conquise et la rançon de la France payée, la Prusse, provisoirement satisfaite, entend garder l'enjeu et faire charlemagne. Soit! si c'est sa façon à elle de faire les choses impérialement. Seulement dans ce jeu de la force et du hasard, elle a mal fait son compte; trop confiante dans sa puissance matérielle et procédant avec cette absence de mesure qui paraît être un défaut plus particulièrement germanique, elle n'a pas su résister à la tentation d'être inexorable; elle croyait la France si bien agonisante que la dépouiller ne lui a point suffi et qu'elle l'a mutilée : c'en était trop. La France a bondi sous le coup; ce qui devait servir à l'achever est devenu pour elle un stimulant. On paraît avoir trop spéculé à Berlin sur la théorie de l'esprit oublieux des peuples, que M. de Bismarck est allé naguère développer à Vienne, avec un sérieux frisant la raillerie. Les peuples oublieux? Non pas les Allemands, à coup sûr, eux qui n'ont pas encore pardonné aux Français la mort de Conradin, et qui savent si bien concilier leurs intérêts avec leurs sentimens que ces mêmes « grandes ruines des bords du Neckar et du Rhin » qu'il y a quelques mois encore M. de Moltke signalait comme « monumens durables des défaillances de l'Allemagne d'autrefois et de l'insolence de ses voisins, » servent depuis des siècles, avec un succès égal, aux aubergistes à s'enrichir et aux patriotes à méditer. Peut-être le chancelier impérial, en faisant allusion à Vienne aux peuples oublieux, comme le sont en effet volontiers Autrichiens et

Français, ne voulait-il, après tout, que mieux marquer la supériorité intellectuelle des Allemands, qui, après avoir inventé l'art de cultiver des ruines et d'en tirer 100,000 florins de rente, ont conservé assez de force d'absorption et de résistance pour ne pas succomber de tristesse sous le poids des ressentimens et des fadaises dont l'école historique se plaît à charger leur mémoire. Ce sont là des qualités que ne leur envient pas à coup sûr les peuples aimables et vraiment sociables qui savent que, sans le don d'oubli, l'humanité ne serait plus possible ni la vie supportable. La France surtout, que les moroses Allemands ont tant plaisir à taxer de frivole, ne demande pas mieux que d'oublier. Elle n'était pas d'humeur, après ses désastres, à se mettre à pleurer en regardant, ébahie et stupide, l'astre allemand monter à l'horizon. Elle est tout aussitôt retournée aux travaux utiles, et elle y eût vite oublié l'énormité de la rançon qu'il lui avait fallu payer, si le vainqueur avait été assez sage pour s'en contenter, car elle ne sait pas garder rancune, surtout pour une affaire de gros sous.

Mais la Prusse, en lui arrachant l'Alsace-Lorraine, l'a frappée d'une blessure trop douloureuse, celle-là, pour être oubliée. Lorsqu'en 1863, l'Angleterre renonça à son protectorat sur les îles Ioniennes, M. de Bismarck n'a-t-il pas dit lui-même avec sa causticité accoutumée : « Un état qui cesse de prendre et qui commence à rendre est fini comme grande puissance? » La première partie de cet apophtegme est toute prussienne et fait comprendre pourquoi l'oiseau qui symbolise le jeune empire, toutes ailes déployées, les serres grandes ouvertes, prêtes à « empiéter » de toutes parts, et qui tourne vers l'ouest son œil farouche et son bec crochu, a été si amplement pourvu d'organes de préhension par les héraldistes de la couronne : ce sont manifestement des armes parlantes qu'on leur avait commandé de peindre. Quant à ce que le futur chancelier impérial, alors simple comte de Bismarck-Schoenhausen et ministre prussien, disait des nations qui abandonnent bénévolement, par débilité ou indolence, une partie d'elles-mêmes, il ne faisait qu'exprimer sous un tour pittoresque une vérité qui est de tous les temps et qui s'applique à tout organisme, individuel ou social, l'atrophie des extrémités ayant toujours passé pour être, dans un corps vivant, le pire symptôme de marasme.

La France, heureusement pour elle et pour le malheur de l'Allemagne, n'était pas tombée encore à ce point de décrépitude. Elle s'est vivement redressée, et résolue à tous les sacrifices, elle a fait trêve à ses dissensions pour ne pas laisser au vainqueur la joie de la voir s'achever elle-même. L'œuvre de reconstitution de son armée, que les Allemands ont affecté de prendre pour des préparatifs de revanche, n'était de sa part qu'un acte de vulgaire précaution

que lui imposait, sur sa frontière éventrée, un voisin qui fait couramment enseigner dans ses écoles que les vraies limites de la France sont celles que le traité de Verdun a assignées il y a dix siècles à Charles le Chauve, et que tout ce qui se trouve en deçà fait partie du domaine germanique « situé à l'étranger » (*Deutsche Aussenländer*) (1).

Ce qui trompe l'Allemagne, dans la pratique de sa politique de conquête, et ce qui enhardit la Prusse, c'est que cette dernière, imbue des vieilles traditions sur lesquelles s'est fondé son accroissement personnel, à une époque où le droit moderne n'était pas né, n'a guère, jusqu'à ces derniers temps, opéré qu'en famille, et que l'Allemand, toujours subjectif, est trop enclin à juger les autres d'après lui-même. Or l'Allemagne n'offre encore que les élémens d'une race sans cohésion ni individualité; elle forme un grand tout bien vivace, je l'accorde, fécond surtout, mais politiquement encore confus et grouillant, n'ayant ni conscience de lui-même, ni système nerveux. Véritable *vagina gentium*, selon l'expression que Jornandès appliquait au vi^e siècle à la race gothe, la race allemande est peut-être aujourd'hui, entre toutes les races civilisées, la seule dont on puisse impunément détacher au hasard une bouture ou un bourgeon pour le transplanter ailleurs, sans que l'ensemble s'en ressente et avec des chances d'autant plus certaines de succès qu'un groupe quelconque d'Allemands renferme toujours suffisamment de marchands, de pédagogues et de femmes prêtes à accepter dans toute leur étendue les durs labeurs de la maternité, pour fonder un centre nouveau ou une colonie viable. C'est là qu'est la force de l'Allemagne, mais en même temps le secret de son incapacité politique et de son impuissance comme nation. Le trop plein de population qu'elle épanche sur le monde entier s'absorbe et se résorbe sans garder trace de son origine ni regret du foyer natal. Un Allemand américain n'est pas un Américain allemand. Ce fait a été vérifié si souvent que les philosophes allemands, qui aiment à se rendre compte de tous les phénomènes, en ont déduit que leur race n'est apte qu'à « se réaliser hors d'elle-même. » Peut-être est-ce pour cela qu'elle s'est faite conquérante sur le tard. En d'autres termes qui, ceux-là, n'ont rien de métaphysique, l'Allemand ne prend toute sa valeur qu'employé en *coupage :* la pureté de race dont il est si fier est justement ce qui le rend politiquement et socialement si inerte, si passif et si docile à subir la loi du plus fort.

En France, où, depuis quatorze siècles, les peuples les plus divers se sont rencontrés et fondus, au point qu'on peut demander sur

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er juin 1876, un article de M. F. Brunetière sur l'enseignement de la géographie en Allemagne.

quelle partie de son territoire on trouverait encore à l'état natif la race latine dont les Allemands, dans l'intérêt de leur théorie conquérante, la prétendent entièrement peuplée, il s'est produit une évolution tout inverse. Du mélange des races et de la puissante unité des institutions est née chez elle une nation singulièrement sensible, élastique et nerveuse, présentant tous les caractères d'un organisme supérieur, dont chaque fraction concourt et est indispensable à l'harmonie de l'ensemble. Aussi, quand un vainqueur, habitué à tailler dans le vif, a cru tout simple de l'amputer de deux de ses provinces, il n'a pu empêcher qu'elle n'éprouve ce phénomène physiologique qui, par une illusion des sens, reporte la sensation de la douleur jusqu'à l'extrémité du membre qui n'est plus. La France est aujourd'hui comparable à l'invalide qui croit sentir des rhumatismes dans sa jambe de bois. La moindre brume à l'horizon politique reportera toujours tout d'abord sa pensée vers l'Alsace-Lorraine, lors même qu'aux jours de calme elle paraîtrait l'oublier. L'une a besoin de l'autre; car, de part et d'autre, tout a été atteint et lésé par le déchirement.

L'Alsace-Lorraine en particulier a besoin de la France : sans elle, on ne l'a que trop vu depuis, elle languit et déchoit, et les autonomistes se font de singulières illusions quand ils s'imaginent qu'il suffirait qu'ils fussent au pouvoir pour qu'il en fût autrement. L'Alsace est justement un de ces groupes allemands qui « se sont réalisés hors d'eux-mêmes ». Aux qualités plus solides que brillantes que l'Alsacien tire de son origine germanique, l'influence française a infusé ce quelque chose qu'on nomme le savoir-faire, que les Allemands soupçonnent à peine et qui est, chez l'être destiné à vivre en société, l'art de mettre en valeur les dons naturels ou acquis et de leur donner cours dans le commerce de la vie. Cela s'appelle, selon les circonstances, tour de main, entregent, adresse, habileté et même coquetterie. La population alsacienne, que son naturel non moins que son plantureux pays tendent à rendre un peu indolente et lourde, sentait bien les heureux effets de cette forme de l'influence française, qui la stimulait et la forçait à s'ingénier; elle s'en rend compte mieux encore depuis que cette influence a cessé. Je n'en veux pour preuve que l'opinion des filles à marier, dont le chiffre a tant grossi en Alsace-Lorraine depuis que la jeunesse masculine a pris l'habitude d'émigrer : autant les villageoises étaient naguère ardentes à se disputer les jeunes rustauds que le régiment français avait débrouillés, autant maintenant les séductions des prétendans qui ont été se façonner outre Rhin à la raideur pédantesque de l'Allemand les laissent indifférentes et dédaigneuses.

Il faut que les Allemands en prennent leur parti et corrigent sur

ce point leurs notions anthropologiques : la population alsacienne a décidément cessé d'être de pure race germanique. Dans les premiers temps de la conquête, ils aimaient à se dire, pour se consoler, que plus les Alsaciens faisaient preuve d'attachement à la France, plus ils trahissaient à leur insu leur qualité d'Allemands, dont la fidélité est un des plus nobles privilèges. Toutefois, si Allemand que l'on soit, on ne peut se contenter toujours d'explications aussi transcendantes, et il leur a bien fallu reconnaître que ce prétendu « vernis » français, qu'ils s'étaient fait fort de faire éclater d'un coup d'ongle, a résisté à tous leurs coups de griffe. La vérité est que l'Alsacien est devenu un métis, et il n'a pas sujet d'en avoir honte, puisque c'est à ce prix qu'il lui a été donné de réunir en lui les qualités de deux races si différentes. Ayant perdu de l'Allemand la susceptibilité chagrine, il ne s'offusquait même pas d'être traité parfois par les Français en bardot de la maison, car si peu que l'on soit, c'est quelque chose déjà d'appartenir à une bonne maison.

IV.

C'est, selon nous, une illusion et une crainte chimérique de croire qu'avec l'aide du temps l'éducation prussienne pourra parvenir à modifier sérieusement cette situation. Les générations ne se font pas tout d'une pièce; elles se transmettent l'une à l'autre ce qui les a faites grandes, prospères, civilisées, et le régime allemand réussît-il à faire oublier aux Alsaciens jusqu'à leur énergique et pittoresque patois, pour mettre à la place la langue zézayante et prétentieuse qu'on parle en Brandebourg, qu'ils ne resteraient pas moins imprégnés de ce levain français qui les rend à jamais incapables de devenir de bons et féaux Allemands : M. de Manteuffel doit le reconnaître déjà.

C'est bien moins encore de la force purement matérielle que l'Allemagne peut attendre le triomphe final du pangermanisme en Alsace-Lorraine. Pour prétendre avoir raison de sentimens aussi profondément enracinés dans la population conquise et de la vitalité que la France tire de son unité, pour enrayer l'action latente et continue qui crée les sympathies et les antipathies, c'était en vérité trop peu de restaurer dans sa brutalité le droit de conquête et d'inventer les nations armées. Pour écraser et anéantir, il faut un prétexte, que l'Alsace aussi bien que la France se gardent de fournir. Il faut aussi, pour rester vraiment fort, l'être plus que tout autre, et quelque zèle qu'y mette la Prusse, elle ne pouvait sérieusement prétendre, en temps de concurrence universelle, conserver le monopole du militarisme. C'est à elle-même qu'elle doit s'en prendre

de se trouver dépossédée de ce monopole. Ayant été la première à industrialiser la guerre en la dépouillant de tout ce qu'elle avait d'héroïque, pour en faire une machine où la force agencée et débordante du nombre supplée à la bravoure et qui a remplacé l'arme blanche par le tir plongeant, elle a réduit tout le problème à une question d'outillage, c'est-à-dire d'argent. Aussi, comme il arrive souvent, ce sont les inventeurs qui ont été les premiers ruinés par leur invention, si bien qu'on les a vus rapidement tomber, de chute en chute, du militarisme dans le paupérisme, le socialisme, le protectionnisme et le pessimisme, tous vilains mots de même terminaison et qui ont même fin. C'est beaucoup de chutes et tomber de bien haut par pur amour du soldat et du territoire alsacien.

On dirait, par la tournure imprimée à sa politique, que l'empire allemand a pris à tâche de démontrer qu'il n'est pour la civilisation qu'un embarras, une gêne et une inquiétante menace, et il faut avouer que cette démonstration est bien près d'être complète. L'Autriche elle-même, la seule alliée avouée qu'il conserve, s'est vue contrainte d'aviser aux moyens de n'être pas coupée du reste de l'Europe par les lignes douanières dont l'Allemagne renforce ses lignes de forteresses, afin d'arracher au commerce l'argent dont elle a besoin pour continuer à vivre. M. de Moltke en parlait à son aise, en soldat qui sait que la Prusse aime le militaire et ne sait rien lui refuser, quand il affirmait la nécessité de maintenir pendant un demi-siècle l'état de paix armée. C'est un état qui coûte cher, surtout à un pays encore si inexpérimenté dans l'art de produire honnêtement des capitaux. Après que toutes les sources de revenus où le fisc peut puiser ont été tour à tour desséchées, il ne reste plus guère à l'Allemagne, comme « matière imposable » que le tabac, dont M. de Bismarck médite de soumettre la vente au monopole de l'état. Maigre filon pour le budget, dans un pays dont la population montre si peu de répugnance à fumer des feuilles, des fanes et des herbes quelconques, pourvu qu'elle en puisse tirer beaucoup de fumée à bon compte! Pour rendre en Allemagne le monopole des « tabacs » vraiment productif, il faudrait énergiquement se décider à soumettre du même coup à l'exercice fiscal tous les vergers et les potagers de l'empire, ce qui serait d'ailleurs un admirable moyen d'accroître promptement l'armée des fonctionnaires impériaux.

Le mauvais état financier de l'Allemagne préoccupe bien légitimement de plus en plus M. de Bismarck, depuis surtout qu'il est devenu évident pour tout le monde que le seul embarras sérieux que sa politique antifrançaise ait en définitive réussi à créer à la France, est l'embarras des richesses. Cela est bien propre à bouleverser toutes les notions économiques du chancelier. Mais à la différence de la majorité de ses compatriotes, il ne s'attarde pas à

rechercher la raison des choses, surtout quand ces choses font obstacle à ses vues politiques. Il a coutume d'aller droit à l'obstacle, et puisque la France se permet d'être redevenue plus riche que l'Allemagne et d'avoir chaque année de l'argent de reste, tandis que sa rivale ne sait plus où en prendre pour soutenir son état et son rang militaire, M. de Bismarck avait tout simplement conçu le plan hardi de mettre l'empire germanique en mesure de faire des économies tout en gardant l'Alsace-Lorraine, et de stériliser entre les mains de la France l'argent qu'elle voudrait appliquer aux dépenses de la guerre. C'est dans cette vue qu'il méditait, au printemps dernier, de surprendre l'Europe par une proposition de désarmement général, dont le vieil empereur d'Allemagne eût pris l'initiative. On devine l'apparence de sereine grandeur qu'à l'aide de quelques habiletés de rédaction une telle invitation aurait prise sous la plume de l'auguste octogénaire et l'émotion universelle qui en fût résultée. L'Europe est tellement excédée par ces armemens à outrance, auxquels ne peuvent même plus se soustraire des pays comme la Belgique, la Suisse et les états scandinaves que la nature ou la diplomatie suffisait autrefois à protéger, et la plupart des puissances souffrent si douloureusement des extravagantes autant qu'improductives dépenses que la situation générale leur impose, qu'une semblable proposition avait beaucoup de chances d'être accueillie par acclamation, si ce n'est par la France, que l'état prospère de ses finances affranchit des préoccupations d'argent et à laquelle le soin de sa sécurité et de son influence commande de ne point interrompre une réorganisation militaire qui commence à peine à fonctionner avec un peu de régularité. C'est bien ce que prévoyait M. de Bismarck, dont toute la politique extérieure ne vise qu'à isoler et à affaiblir la France, depuis que l'intervention inopportune de la Russie et de l'Angleterre l'a empêché, en mai 1875, d'en achever l'écrasement. De deux choses l'une : ou la France aurait refusé de condescendre pour sa part au vœu du vieil empereur, et dans ce cas les clameurs de la presse d'outre-Rhin l'eussent dénoncée, à la face de l'Europe et du peuple allemand, comme nourrissant effectivement ces arrière-pensées de revanche dont on l'avait toujours soupçonnée et qu'il devenait urgent de réprimer une fois pour toutes; ou bien, au contraire, la France, craignant de se trouver encore une fois isolée en Europe, consentait à adhérer au programme commun de désarmement, et c'était pour l'Allemagne la plus belle partie qu'elle pût rêver de gagner, car toute la richesse française eût perdu de ce jour toute puissance politique. M. de Bismarck avait par surcroît pris ses précautions pour assurer au groupe germanique, par le renouvellement simultané, pour une longue période, des budgets militaires

autrichien et allemand, une supériorité effective sur les autres puissances, dont les dépenses de guerre sont soumises à un vote annuel, qu'il est en conséquence facile de surveiller. Bien plus, la disposition nouvelle introduite dans la loi allemande au sujet des exercices annuels des hommes de la réserve aurait permis à l'Allemagne, par un artifice inspiré des traditions fondées par Scharnhorst, Gneisenau et le baron de Stein, d'accroître d'année en année, par les moyens les plus économiques, les forces utiles de son armée, sans enfreindre la lettre de la convention de désarmement.

Si cette combinaison profonde, qui a été sur le point d'aboutir en avril dernier, avait réussi, le pangermanisme aurait eu libre carrière, de Flessingue au Saint-Gothard et à la Leitha, sans avoir à redouter aucune intervention gênante, et le jour où l'Europe, se sentant devenir cosaque à ce régime qui l'eût retenue désarmée et impuissante sous l'œil de M. de Bismarck et en face de l'envahissement allemand, aurait voulu dire son mot et rompre le traité, elle se fût sans doute aperçue qu'elle se ravisait trop tard pour soustraire la Belgique, la Hollande, la Suisse et les provinces allemandes de l'Autriche aux conséquences de l'infiltration germanique. Quant à l'Alsace-Lorraine, privée de l'espoir de délivrance qui l'a soutenue jusqu'ici dans sa foi en des temps meilleurs, elle n'aurait plus eu pour ressource que de se plier définitivement à sa destinée, et l'Allemagne, pour témoigner à M. de Bismarck sa reconnaissance de l'avoir allégée du poids des dépenses militaires qui l'écrase, eût été trop heureuse de lui donner carte blanche pour dépecer à sa guise le « pays d'empire » et rayer jusqu'au nom d'Alsace-Lorraine du catalogue des questions européennes.

Le programme était vraiment beau, car il ne tendait à rien moins qu'à retourner de la façon la plus inattendue, au profit exclusif de l'Allemagne, une situation presque désespérée maintenant et à préparer un splendide couronnement à l'œuvre impériale. Il a malheureusement suffi d'une lubie des électeurs anglais pour faire crouler du jour au lendemain tout l'échafaudage, et le prince de Hohenlohe, que M. de Bismarck avait rappelé tout exprès de Paris pour lui céder le contre-seing dans cette circonstance, tandis que lui-même se proposait d'aller se reposer dans ses terres, afin de mieux tromper la France sur le caractère de la proposition et lui rendre plus difficile un refus, doit se demander aujourd'hui si c'est pour l'envoyer échouer sur les îles Samoa qu'on l'a fait revenir « temporairement » de la rue de Lille à la Wilhelmsstrasse.

Ainsi s'illumine d'une singulière clarté toute la politique allemande des derniers six mois, depuis l'étrange bonne humeur de Vienne jusqu'à l'effarement non moins étrange qui a été la suite immédiate des élections anglaises. Il semble, à voir le désarroi

subit où ce simple fait d'une modification devenue nécessaire dans le gouvernement britannique a jeté la politique de la chancellerie de Berlin, que M. de Bismarck ait mis tout son enjeu sur ce projet de désarmement pour lequel il s'était assuré le concours de l'Autriche et du ministère Beaconsfield, et par lequel il espérait arriver tout au moins à tirer l'Allemagne de ses embarras financiers. Ses velléités de villégiature se sont trouvées brusquement et indéfiniment ajournées, et il lui a fallu d'urgence reporter son attention vers la politique intérieure pour tâcher de trouver sur la route de Canossa un appui qu'il sent ailleurs lui échapper de toutes parts.

Cet effondrement de sa politique étrangère en marque le point faible, en ce qu'il montre combien elle s'accommode peu des fluctuations de la vie parlementaire même chez les peuples voisins, et qu'elle ne doit ses succès qu'à des coups de surprise opérés à la faveur de l'inertie générale. L'histoire hésitera peut-être à reconnaître à M. de Bismarck les qualités de grand politique et de véritable homme d'état, mais elle le consacrera assurément diplomate accompli. On ne se souvient pas assez que c'est à Francfort, au sein de la défunte diète germanique, où s'agitaient dans une confusion si naïve toutes les mesquineries humaines, que le futur chancelier impérial a fait ses premières armes; c'est là qu'il put s'exercer à loisir au mépris des hommes et au dédain de l'opinion publique, qu'on dit être les deux qualités primordiales de quiconque aspire à la domination, et c'est au sortir des séances de la diète que, dans ses lettres familières à sa femme et à sa sœur, la comtesse d'Arnim, il s'essayait à ses premières boutades sur la comédie politique. Ç'aura été le coup de maître de ce grand ironique d'avoir réussi, dans l'intérêt de la politique prussienne, à faire, vingt ans durant, de l'Europe entière une immense diète de Francfort, dont il s'est amusé à jouer avec l'habileté d'un homme rompu à toutes les roueries de la procédure austrégale. Il a fait ainsi travailler, à tour de rôle, chaque puissance pour le roi de Prusse, ne payant jamais qu'en billets à La Châtre. Mais l'Europe paraît lasse enfin de travailler pour M. de Bismarck et son roi, car elle sait maintenant ce qu'il lui en a coûté d'inquiétudes, de troubles et d'argent, d'avoir laissé défaire, au profit de la Prusse, l'équilibre constitué par la paix de Westphalie et consacré par les traités de 1815. La conquête de l'Alsace-Lorraine et la ferme volonté du conquérant de se maintenir à tout prix en état de défendre cette conquête par les armes, ont été cause de tous les maux dont le monde civilisé gémit depuis lors, sans y entrevoir encore de remède ni d'issue. Qu'on supprime par la pensée la question alsacienne, qu'on suppose que le vainqueur se fût montré modéré dans la victoire, et tout aussitôt on se convaincra que toutes les misères politiques et économiques dont

l'Europe souffre depuis dix ans, les appréhensions qui l'agitent, les dépenses improductives qui la ruinent, les suspicions qui la divisent et la troublent auraient fait place aux bienfaits d'une paix longue et féconde dont tout entière elle aurait eu intérêt à se faire garante et dont l'Allemagne eût été la première à tirer profit.

Nous le concédons cependant, car le temps des récriminations est passé et ces heures douloureuses sont assez loin de nous pour qu'on puisse en parler froidement, il était bon que l'expérience se fît. Sans elle, on n'aurait jamais soupçonné les trésors d'idées fausses et de dangereuses illusions, ni l'abîme de haines, de jalousies et d'envie que recelait dans son sein, sous des dehors placides et sérieux, cette agglomération de quarante millions d'hommes installée au centre de l'Europe, race intelligente et forte, mais encore inexpérimentée et naïve, dépourvue d'imaginative, mais prompte à se rendre malade à force d'imagination quand la satisfaction de ses appétits est en cause, ayant entrevu en rêve son unité, aux dépens du voisin, avec des yeux d'enfant qui écoute des contes de fées, professant sur les moyens de s'enrichir des idées qui retardent de mille ans, et capable de se ruer à la conquête autant qu'elle est docile à se laisser tourner la tête par les pires sophismes de l'école. La campagne de France et l'acquisition de l'Alsace-Lorraine auront servi d'exutoire à tant de passions confuses et d'âcres humeurs, et s'il en reste encore hélas! au cœur de bon nombre d'Allemands un fonds peut-être inépuisable, du moins ceux que ces passions inassouvies menacent sont maintenant prévenus et en garde. La Prusse et l'Allemagne ont pu en prendre à leur aise et accomplir en toute liberté leur programme jusqu'au bout : tant mieux, puisqu'on a vu plus clairement ainsi ce que veut ce programme. Leur victoire même était nécessaire pour rendre la leçon profitable et complète, car une défaite subie par elle n'eût été qu'un ajournement. L'expérience, telle que l'Europe l'a laissée s'accomplir, s'est faite de plus dans les meilleures conditions scientifiques, et c'est ce qui la rend si instructive pour tous et si particulièrement humiliante pour ce peuple de savans, qui avait fondé le bon accueil qu'il attendait des Alsaciens sur la couleur de leurs cheveux et de leurs yeux, la forme de leurs crânes, leur patois et d'autres analogies de race trahissant incontestablement l'extraction germanique, — et qui pourtant les a trouvés aussi obstinément rebelles au joug allemand que le furent jamais Irlandais, Polonais ou Vénitiens contre leurs occupans étrangers.

L'expérience est en bonne voie, mais elle n'est pas achevée : la leçon aura coûté assez cher pour faire désirer qu'elle soit décisive. Il faut que l'Allemagne, qui a prétendu restaurer la politique de la force, éprouve ce que cette politique a de vain. Elle a inventé les nations armées; il ne faut pas que, pour jouir du fruit de ses vic-

toires, elle puisse, par un désarmement, échapper à la ruine. Que l'Europe maintienne donc ce qu'elle a permis qui se fît : le temps et l'Alsace-Lorraine se chargeront du reste, et la France, que vise spécialement la politique prussienne, est heureusement assez riche pour soutenir victorieusement cette lutte d'armemens à outrance.

Aussi bien, c'est le désir des Allemands eux-mêmes de ne point désarmer : ils tiennent à jouir de leur nouvelle loi militaire, comme le Reichstag l'a déclaré par un vote récent. M. de Bismarck, qui ne dédaigne aucun petit moyen quand il le croit propre à concourir au succès de ses plans, avait songé, alors qu'il caressait le projet auquel j'ai fait allusion plus haut, à y préparer en Europe une opinion publique favorable. C'est dans ce dessein qu'il a personnellement correspondu avec le professeur Sbarbaro de Naples, le sénateur Jacini de Rome et le député de Bühler de Stuttgart. Celui-ci n'était pas le premier venu : administrateur des domaines de la famille de Hohenlohe, il s'est persuadé qu'en lui faisant l'honneur de lui écrire, le chancelier attendait de lui une collaboration sérieuse et qu'il remplirait un devoir envers ses maîtres en servant la cause du désarmement européen. Aussi, oubliant que de tous les genres d'esprit, le meilleur est encore l'esprit d'à-propos, il est venu en toute candeur porter à la tribune une proposition qui retardait de quinze grands jours sur les événemens, — mais ce n'est pas pour ce motif que le Reichstag l'a repoussée presque unanimement. Au fond, comme il lui arrive parfois, le parlement n'avait une fois de plus rien compris du tout à l'économie de la loi que M. de Bismarck lui avait fait voter : il croyait sérieusement que l'Allemagne avait un urgent besoin des forces nouvelles qu'on avait obtenues de lui. Le résultat le plus clair de toute cette campagne du « septennat », un instant si grosse de périls pour l'Europe, aura été en définitive de conduire un peu plus vite le peuple allemand à la ruine et à la réduction à l'absurde de la politique militaire de ses gouvernans. Son budget se trouve grevé pour sept ans de plus d'un supplément d'une trentaine de millions de charges annuelles, et les exercices périodiques imposés aux hommes de la réserve, — vrai chef-d'œuvre d'invention au cas où les projets de désarmement eussent abouti, — n'auront d'autre effet, dans les circonstances actuelles, que de précipiter l'émigration de tous ceux qu'atteint cette nouvelle charge personnelle ainsi que la menace d'un impôt militaire. La politique de M. de Bismarck paraît déjà entrée dans sa saison d'automne : il assiste à la récolte des fruits qu'il a si abondamment semés. Après la ruine financière et la stagnation industrielle et commerciale, voici venir maintenant l'exode et le dépeuplement de l'Allemagne valide. L'industrie allemande se plaint non sans raison d'avoir perdu ses meilleurs débouchés, surtout en Amérique, pour la plupart de

ses produits, mais l'Amérique restera toujours prête à accueillir les populations germaniques que les flottes marchandes de Brême et de Hambourg suffisent à peine à y déverser assez vite au gré des émigrans. Le dernier mot de la « culture » allemande sous le nouvel empire serait-il donc la production et l'élève d'enfans qui, à peine arrivés à l'état d'hommes faits et d'instrumens productifs, n'ont rien de plus pressé que de s'exporter eux-mêmes dans les solitudes du Far-West? On le croirait en voyant où le système prussien a conduit l'Allemagne tambour battant.

Et pourquoi tout cela? Uniquement pour défendre, retenir et garder l'Alsace-Lorraine coûte que coûte. Voilà dix ans bientôt que l'Allemagne geint, s'épuise et se mine sous l'appréhension d'une revanche imminente, dont la Prusse ne se lasse point d'agiter devant elle le fantôme. Que la Prusse y ait intérêt, cela n'est douteux pour personne, et d'ailleurs il n'est pas mauvais que l'Allemagne, pour sa punition, demeure sous l'obsession de ce perpétuel cauchemar, qui, dès les premières heures, a troublé la joie de son triomphe et qui devient plus angoissant à mesure que la France se relève. Assurément non, la France n'oublie pas et ne peut oublier ses provinces perdues, mais où trouver, même en Alsace-Lorraine, l'homme assez fou pour lui conseiller d'engager une fois de plus le jeu aventureux des batailles, en vue de combattre une politique d'un autre âge qui ne vaut pas en vérité qu'on lui sacrifie une vie d'homme, alors que le cours pacifique des événemens se charge si bien, à lui tout seul, de faire voir ce qu'une telle politique a de fatalement débile?

Une revanche! pourquoi faire et à quoi bon? Dans l'espoir de récupérer les milliards? Que l'Allemagne se rassure : sa pauvreté la protège à cet égard bien mieux que ses forteresses. « Où il n'y a rien, le roi perd ses droits, » disait-on en France au temps où les rois y régnaient, et il en serait absolument de même pour une république, si triomphante qu'elle pût être et quelque âpreté qu'elle voulût mettre à pressurer ce pays épuisé. Ou bien serait-ce pour tenter de reprendre l'Alsace-Lorraine de vive force? Hé! qui ne voit que la pire des revanches que les Allemands eussent à redouter est justement celle que leur inflige le souci de la possession et de la garde de cette province qui avait allumé leurs convoitises et les avait surexcités jusqu'à la frénésie, et qui les navre et les ruine depuis qu'ils l'ont ravie? Ils expérimentent à leurs dépens que la conquête est devenue, au siècle où nous sommes, le plus onéreux des moyens d'acquérir et que c'est de nos jours une mauvaise et chanceuse industrie de demander sa subsistance aux dépouilles du voisin. Cette dure leçon, qui atteint le conquérant tout à la fois dans son orgueil de race et dans sa fortune, les deux choses qui

lui sont le plus chères, ne vaut-elle pas la plus sanglante des revanches et n'est-elle pas aussi de beaucoup plus efficace que toutes les considérations humanitaires que les apôtres de la paix pourraient imaginer pour tenter de réveiller sa raison et d'attendrir son cœur?

V.

Que l'Alsace-Lorraine se console de l'abandon où elle paraît laissée et qu'elle ne perde point courage. Si elle fait pour le moment moins de bruit dans le monde que les petites peuplades qui absorbent l'attention de l'Europe dans la péninsule des Balkans, la tâche dont elle s'acquitte, en résistant avec tant de noble patience à la politique de la force, est plus grande et promet d'être, en définitive, plus durable et plus féconde que tout ce que pourront engendrer jamais les habiletés de la diplomatie et les rivalités de races. Dans le désarroi universel, c'est à elle qu'il est réservé d'accomplir, par la rude leçon qu'elle donne aux vainqueurs, la grande œuvre de débarrasser à la fois l'Europe et la civilisation des vieilles idées de domination physique et de puissance purement matérielle. En usant le système prussien, comme elle contribue à le faire, et en contraignant le jeune empire germanique à prendre sur lui-même la revanche du droit civilisé contre le droit barbare, l'Alsace-Lorraine nous paraît remplir une mission civilisatrice bien supérieure à celle à laquelle l'Allemagne prétendait ambitieusement. Voilà près de dix ans que chaque jour elle lui fait éprouver combien, dans notre société moderne, les moindres faits économiques et sociaux se rient des calculs des politiques les plus profonds et des prévisions des plus puissans chefs d'armée. Faible et délaissée, elle a quelque droit d'être fière en voyant que, par amour pour elle, un grand empire se ruine et un autre grand pays se relève; dominée et comprimée, elle ne fait que mieux sentir que si, par accident, il peut arriver à la force de primer le droit, elle reste néanmoins impuissante à le fonder et qu'il sera toujours vrai de dire que « force n'est pas raison ». Si la politique allemande s'est montrée tellement vaine et débile qu'il a suffi, pour y faire échec, d'un million et demi d'hommes ayant le sentiment de leur dignité et la conscience de leurs droits, c'est parce que cette politique n'a d'autre base qu'un entassement de sophismes et d'anachronismes. « Il a été, disait Voltaire, plus facile aux Hérules, aux Vandales, aux Goths et aux Francs d'empêcher la raison de naître, qu'il ne serait aujourd'hui de lui ôter sa force quand elle est née. » On n'y a pas assez songé dans le pays qui a servi de berceau aux Vandales, aux Francs et aux Hérules, tandis que les Alsaciens, pour leur part, ont senti comme d'instinct que la raison finit toujours

par avoir raison. Leur mérite est d'être demeurés assez patiens, assez maîtres d'eux-mêmes, assez fermes dans leurs convictions pour laisser à l'heure de la raison le temps de venir, et certains signes indiquent que cette heure n'est peut-être plus loin.

Il nous répugne de mêler la Providence aux choses peu édifiantes dont nous sommes depuis si longtemps les témoins et où les mobiles humains les moins avouables ont tenu tant de place; mais, s'il est permis de reconnaître son intervention quelque part, n'est-ce pas bien plutôt dans le tour inattendu que les événemens ont pris depuis la guerre que dans le succès éphémère d'une entreprise violente machinée de longue main contre un adversaire trop confiant? Ne semble-t-il pas à M. de Manteuffel que les desseins d'en haut se soient étrangement éclairés depuis neuf ans, et qu'il apparaisse plus distinctement chaque jour que les voies des Hohenzollern ne sont pas toujours, quoi qu'ils disent, celles de Dieu! Le beau thème à sermons pour des prédicateurs de cour, et comme le pasteur Adolphe Stœcker ferait mieux de le méditer que de déclamer contre la race d'Israël, au nom de l'empire germano-chrétien de ses rêves!

Puisque les Allemands ont tant de goût pour le rétrospectif, et qu'au demeurant les amertumes et les désillusions de l'heure présente semblent les inviter à faire des retours sur eux-mêmes et sur le passé, qu'ils méditent les croisades. Alors, comme il y a dix ans, l'Europe vit se dresser des soldats de Dieu, allant, en justiciers, faire sentir la force de leurs bras et leur influence civilisatrice à une race mécréante. Qu'advint-il pourtant? L'Islam, soumis à tant de rudes assauts, en mourut si peu qu'il n'a pas cessé de donner, depuis lors, de la tablature à la diplomatie, tandis que papes, empereurs, rois, seigneurs et vassaux ne rapportèrent qu'affaiblissement, corruption et ruine de cet Orient, où ils avaient été quérir gloire, domination et profits. Ce qui en résulta est bien connu : il n'est pas d'élève de troisième qui n'ait eu, en son temps, à disserter sur cette matière, et la docte Allemagne en sait assurément là-dessus tout aussi long que nous. Les seigneurs, à court d'argent, durent vendre leurs terres, lambeaux par lambeaux, et se mettre à la merci des prêteurs et des trafiquans; la féodalité en reçut ses premiers coups, et les rois de France qui, plus que les autres monarques, firent souvent preuve de ce bon sens qui est la marque des esprits vraiment politiques, renonçant à leur ligue avec une noblesse déclinante pour prendre désormais le parti du peuple contre les grands, du village contre le manoir, faisaient faire à l'unité nationale ce premier pas que maintes monarchies, en Europe, ont encore à franchir. Des velléités d'oppression et de domination, dont s'étaient grisés pendant tout un siècle les puissans

de la terre, jaillissaient ainsi à l'improviste les premières lueurs de la liberté : la philosophie de l'histoire est pleine de tels enseignemens et de semblables contrastes. D'autre part, les préjugés de races, qu'avaient entretenus les écoles monastiques du temps, dont les universités allemandes se montrent sous ce rapport les dignes héritières, ne purent tenir devant la révélation d'un état de civilisation plus avancé que celui des soi-disant civilisateurs. Les horizons humains s'étant élargis en tous sens, les goûts devinrent moins grossiers ; les esprits, affranchis, s'ouvrirent aux idées de justice ; ils s'initièrent aux belles choses, aux sciences, aux lettres, aux arts ; le commerce s'enhardit, le crédit se fonda, les préventions entre peuples s'atténuèrent par degré ; on alla jusqu'à s'habituer à compter les Sarrasins pour des hommes et à concéder que le sultan Saladin valait bien un baron. En un mot, l'Europe, qui s'était élancée à l'assaut de la barbarie musulmane, commença à se connaître, et ce fut au contact des vaincus qu'elle se poliça... Quelque chose d'analogue semble se passer en Alsace-Lorraine, où les conquérans, dépouillant peu à peu leurs préjugés, apprennent à raisonner moins faux et leurs femmes à se mettre avec goût.

N'oublions pas deux autres fruits des croisades, que le génie de Cervantès a faits inséparables : le don-quichottisme et les moulins à vent. Il serait en vérité dommage pour tout le monde que ce fussent les seuls fruits que l'Allemagne retînt de sa propre croisade contre le « latinisme, » car elle mérite mieux que cela. Avec son esprit réfléchi et méditatif, elle ne peut manquer de reconnaître, à mesure qu'elle sentira davantage l'atteinte du besoin, que c'est de viande creuse qu'on s'efforce de la nourrir depuis trop longtemps et qu'elle s'est laissé égarer et duper par son école historique, qui, tout à l'opposé d'une autre bruyante école, a le tort grave de ne tenir aucun compte du « document humain » et de ne spéculer que sur de vieilles idées et sur d'abstraites théories de races, n'ayant plus, de nos jours, d'application que dans le monde des éleveurs ; prétendre les expérimenter sur l'humanité est faire œuvre de paléontologistes. Ne sont-ce pas d'ailleurs les princesses allemandes qui ont été les premières en cela, depuis qu'il existe des princesses en Allemagne, à travailler à la fusion des races en pratiquant la sage doctrine internationale du libre échange des cœurs et en n'écoutant dans leurs alliances que la loi des affinités électives, dont le grand Goethe lui-même a fait voir le danger de contrarier le cours? L'Alsace-Lorraine, qui, pour son malheur, ne jouit pas des mêmes libertés que les nobles filles d'Allemagne, se donne du moins l'amère consolation de faire éprouver à ses conquérans qu'en s'en prenant à elle, au nom de leurs doctrines ethnographiques, et en voulant la posséder à tout prix, il leur faut payer cher

l'erreur d'avoir trop cru à Arndt et à sa formule. C'est une formule à rectifier, chose grave pour un peuple qui ne sait se conduire dans la vie que soutenu par de telles lisières, et, pour comble d'humiliation, c'est dans leur propre langue que l'Alsace-Lorraine lui donne cette leçon.

Il y a toujours péril à trop juger des autres d'après soi-même et surtout à trop vivre dans le pays des chimères et du bleu. Il est bon de se défier du mirage qu'exerce l'éloignement, dans le temps comme dans l'espace, et il est bien rare qu'un retour aux pays déjà visités ne désenchante pas. Ce n'est que par les idées neuves que la civilisation et l'humanité progressent, et l'Allemagne a commis la faute de partir en guerre avec une idée aussi vieille qu'elle est fausse, en prêchant la théorie des races et la suprématie de la force. L'ère de Barberousse est passée pour ne plus revenir, son empire ne se refait plus, et ce n'est que dans Hégel qu'on trouve des recommencemens. Ce qu'elle a pris, bien à tort, pour un effet de son génie, n'était en réalité que la conséquence d'un développement social que d'heureuses circonstances avaient tenu à l'abri des coûteux et décevans déboires de la politique et des douloureuses complications de la lutte pour l'existence. La première expérience que Teutonia ait eu à faire à son réveil, après que M. de Bismarck l'eut mise dans ses meubles, ce fut de voir combien la vie avait renchéri depuis Arminius et ce qu'il en coûte aujourd'hui pour tenir un grand train de maison.

Tacite avait bien raison de supposer que c'était par un effet de la bonté du ciel que les Germains de son temps ignoraient l'usage des métaux précieux, car depuis que leurs arrière-neveux ont atteint la fortune et que la muse allemande a chaussé la demi-botte, les malheurs ont fondu sur eux, les sonnets cuirassés ont tué l'idylle, la poésie s'en est allée avec le calme de l'esprit et le contentement du cœur, et les temps sont si changés que Lottchen n'a plus rien à distribuer en tartines à ses petits frères.

> Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.
> Ces deux divinités n'accordent à nos vœux
> Que des biens peu certains, qu'un plaisir peu tranquille.

A la sentimentale *Gemüthlichkeit* d'autrefois a succédé le plus désolant prosaïsme, et les *privat-docenten* eux-mêmes, ces jeunes lévites dont l'Allemagne savante aimait à se faire gloire, renonçant au culte désintéressé de la science, sollicitent maintenant des emplois de bureau pour ne pas risquer de mourir de faim. Tout ce qui faisait naguère encore le charme et la séduction de l'existence un peu végétative des Allemands s'est dissipé sans retour devant

les prétentions aussi ridicules que peu justifiées à la suprématie et à la domination du monde. A leur tour, ils paraissent arrivés à leur « moment psychologique ; » heureusement qu'eux du moins ont, pour le traverser et surmonter vaillamment l'épreuve, la forte armure de ces vifs sentimens de piété dont ils se sont tant de fois vantés aux heures de la victoire. C'est surtout aux heures de tristesse qu'ils lui seront une précieuse ressource, sans compter qu'ils sont plus méritoires alors que lorsque retentissent les chants des *Te Deum* et qu'éclatent les fanfares du triomphe. Job résigné et ferme nous apparaît plus grand que les Macchabées exultans. Que les Allemands, après avoir visé au rôle de Macchabées, prennent exemple sur Job. Ce Dieu qu'ils ont prétendu rapetisser au point de le faire tenir sous un casque prussien afin de mieux l'accaparer tout entier, est plus magnanime et plus compatissant qu'ils ne l'imaginent, et si, dans leur abattement, ils hésitaient à redire : *Gott mit uns*, les Alsaciens eux-mêmes crieront pour eux : *Gott mit euch*.

C'est par de pareilles épreuves que les nations s'humanisent, et ce serait un progrès énorme pour la civilisation générale si la grande Allemagne se décidait enfin à voir le monde comme il est, et non tel que le lui dépeignent ses docteurs et ses contes bleus. Elle a vraiment perdu trop de temps à la poursuite du bonheur historique et des limites de la race blonde ; il lui faut maintenant regarder en avant et tâcher de rejoindre l'étape, après avoir eu soin de débarrasser sa route de toutes les vieilleries dont elle l'a encombrée comme à plaisir. Qu'elle commence par renoncer pour toujours au culte dont M. de Treitschke s'est constitué le grand-prêtre, à ses pompes et à ses œuvres ; elle doit reconnaître aujourd'hui l'inconvénient de chercher dans les *Niebelungen* un titre à la possession du Rhin « allemand. » Si sa sentimentalité la porte à entretenir quand même dans son âme le culte du souvenir, qu'elle se contente comme autrefois de cueillir de petites fleurs bleues : c'est plus innocent et moins cher, moins décevant surtout que de prétendre rénover le monde à force de bras. Les Allemands voient bien que le monde ne se rénove pas aussi aisément qu'on le leur a fait croire, que le développement social ne consiste pas dans un peuple à développer uniquement les appétits sans avoir les moyens de les assouvir, et qu'en tout cas la corruption « latine » n'est pas encore assez avancée pour n'être plus bonne qu'à servir de fumier à l'efflorescence germanique.

Si la « culture » allemande, qui promettait merveilles, s'est montrée si singulièrement stérile, c'est qu'il n'est pas donné à chacun de faire grand. L'Allemand est né pour les labours profonds, et voilà trop longtemps qu'absorbé par ce rôle de rodomont qui lui coûte si cher et lui convient si peu, il nous prive de ses « contributions » à l'œuvre universel. Combien il ferait mieux de se remettre tout bon-

nement à cultiver son jardin, après s'être résigné à épouser Cunégonde, bien qu'elle aussi ait quelque peu perdu de ses charmes depuis qu'elle a pris goût au bruit des camps et au monde des casernes. Qu'il ferait bon pouvoir revivre de l'existence paisible et tranquille d'autrefois !

Hélas ! quand reviendront de semblables momens ?

Tout aujourd'hui est si terne et si triste ! la vie se traîne péniblement dans un si désolant terre-à-terre ! La nation allemande semble être arrivée par degrés à cet état d'indéfinissable malaise où, se sentant la tête lourde et la poche vide, on a comme le dégoût des autres et de soi-même, et que les étudians des universités, qui le connaissent bien pour l'éprouver souvent, appellent familièrement entre eux du nom de *Katzenjammer :*

Ach, ich bin so müde ! ach, ich bin so matt !

dit leur chanson, et c'est, en effet, un indicible sentiment de lassitude et d'énervement qui paraît avoir envahi d'un bout à l'autre toute l'étendue de l'empire. M. de Bismarck lui-même, le lutteur infatigable, se déclare *müde*, *todtmüde*, — las, las à mourir, — et la langue allemande, si habile à envelopper la pensée sans l'étreindre, vient de s'enrichir du mot pittoresque de *Reichsmüdigkeit*, qui résume à merveille en quatre syllabes toute la situation. De toutes parts percent d'évidens symptômes d'écœurement et d'ennui. Le cas, du reste, n'est pas grave et l'on n'en meurt pas; c'est simplement l'ivresse du triomphe qui se dissipe avec les rêves qui la doraient, sous l'action tonique des amers; et quoi de plus amer pour le peuple allemand que cette dragée d'Alsace que lui a tendue la Prusse et qui sera d'autant plus efficace pour le ramener bientôt à la pleine possession de sa raison que la dose, imprudemment calculée, aura été plus énergique ?

S'il lui faut patienter encore, l'Alsace-Lorraine patientera, non point parce qu'étant de race allemande, elle en a les vertus, comme ses conquérans feignent de le croire, mais parce qu'elle est en réalité plus civilisée qu'eux et qu'un peuple, si petit qu'il soit, ne retourne pas bénévolement en arrière. Nous ne sommes pas en peine d'elle : avant même qu'elle portât un nom dans l'histoire, dès les temps de César et de Julien l'Apostat, son territoire a toujours servi de rempart à la civilisation et de filtre à la barbarie. C'est là sa mission historique à elle, et, qu'elle le veuille ou non, par la force même des choses, elle y demeurera fidèle encore cette fois, en devenant le principal agent de ruine d'une politique qui, comme au temps des invasions barbares, ne compte qu'avec le nombre et la force matérielle.

M. de Manteuffel a prouvé qu'il ne connaît encore qu'imparfaitement l'histoire de l'Alsace, quand il est venu invoquer auprès de ses habitans actuels une communauté historique et politique de sept siècles avec le vieil empire germanique. En réalité, toute cette longue période de l'histoire d'Alsace n'a été que l'histoire de la revendication et de la défense de ses libertés contre les empereurs d'Allemagne qui, toujours besogneux, avaient coutume de les lui vendre à beaux deniers comptans. L'empire ne songeait à l'Alsace que pour réclamer d'elle des subsides en hommes ou en argent : cela lui arrivait souvent, il est vrai, mais les villes alsaciennes ne les lui accordaient que moyennant l'octroi de bons privilèges bien effectifs. Strasbourg surtout, dont les florins et les ducats étaient fort réputés outre-Rhin, avait eu tant d'occasions de les dépenser en achats de parchemins que, dès le xve siècle, elle possédait, outre une soixantaine d'autres franchises, grandes et petites, le droit de conclure des traités politiques même avec l'étranger et la dispense de rendre foi et hommage à l'empereur. Moins d'un siècle plus tard, elle résistait courageusement au tout-puissant Charles-Quint, en même temps qu'elle correspondait avec François Ier, qui l'appelait « sa très chère et grande amie. » C'est là, on le concédera, un genre d'autonomie auquel ressemble peu ce que nous voyons aujourd'hui. Pendant les sept cents ans dont parle M. de Manteuffel, c'est à la Suisse bien plus qu'à aucun des états allemands qu'il convient de comparer l'Alsace, avec cette seule différence que l'une, grâce à la conformation de son territoire et la seule énergie de ses montagnards, a pu s'affranchir du joug impérial par les armes, tandis que l'autre a dû s'y prendre par des voies plus lentes, en usant de patience, de persévérance et de diplomatie. Du moins l'Alsace apprit-elle à ce régime à ne compter que sur elle-même et à se passer de l'empire aussi bien que de l'empereur : ainsi s'est développé dans sa population cet esprit démocratique qu'on lui a parfois reproché bien à tort, car il n'est autre chose qu'un vif sentiment d'indépendance et d'égalité qu'a engendré de très bonne heure, dans ce pays de petite propriété et de médiocres fortunes où personne ne s'est jamais senti écrasé par la prépondérance du voisin, un état social qui n'a guère connu que de nom l'oppression féodale et les relations de patron à client. Aussi la Prusse a-t-elle vainement attendu que les Alsaciens vinssent pour solliciter des grâces ou réclamer des faveurs qu'elle était toute disposée à leur accorder afin de les gagner et de les mieux compromettre. Les vieilles traditions de franchises municipales ont appris à ces populations et les ont habituées à parler, opiner et agir librement, selon leurs convictions, et à ne rien demander au pouvoir que le respect de leur droit et de leur liberté, c'est-à-dire le moins d'impôts et de fonc-

tionnaires possible : or ce sont justement les seules choses que le nouveau régime leur ait libéralement octroyées.

On conçoit à quel point de telles mœurs publiques ont dû déconcerter les manières de voir prussiennes, mais quand M. de Manteuffel aura mieux pénétré le véritable esprit des habitans de la province dont les destinées lui sont maintenant confiées, il reconnaîtra que les Alsaciens ont mille raisons pour repousser un régime qui, en vertu de son principe même, ne peut que fausser, stériliser et détruire un ensemble d'institutions lentement développées chez eux selon les vrais besoins sociaux, aussi bien dans le domaine de l'industrie, de l'agriculture, du commerce et du crédit que dans celui de l'éducation, de l'assistance publique et de la bienfaisance privée. Le *statthalter* a fait voir, dès les premiers jours, qu'il est personnellement animé des meilleures intentions et tout à fait digne de toutes les sympathies, mais il doit lui-même commencer à douter de réussir à en conquérir beaucoup à l'empire germanique et à décider les Alsaciens à devenir des Allemands par persuasion. On se défiera de son renom de diplomate et de la séduction même qu'il exerce sur tous ceux qui l'approchent. Quand naguère les conseillers généraux de Lorraine refusaient de s'asseoir à sa table, ils pratiquaient d'instinct cette maxime de La Rochefoucauld : « Il suffit quelquefois d'être grossier pour n'être pas trompé par un habile homme. » Non pas assurément que M. de Manteuffel entende tromper personne : il ne veut que gagner les cœurs, mais comment arriver jusqu'à eux si les corps lui échappent? Il ne convertira que les convertis, et de ceux-là il a toutes raisons de n'avoir point souci. Il a eu le bon goût de ne pas chercher, comme son prédécesseur, un appui dans le parti autonomiste, et nous ne songerons même pas à lui en faire un mérite, car cela prouve simplement, ce qu'on savait, qu'il a la platitude et la vulgarité en horreur et qu'il a été tout de suite fixé sur le compte de ce groupe qui, sans racines sérieuses dans le pays, avait pris l'habitude de s'agiter et de se démener à la façon d'une armée de cirque, pour faire croire qu'il forme des légions. L'empereur, à la seconde visite qu'il a faite en Alsace-Lorraine, n'avait pu cacher son déplaisir et son dépit de voir reparaître toujours en sa présence, comme représentante des « masses, » la même douzaine de figures; l'arrivée de M. de Manteuffel a suffi pour intimider ce petit monde et lui rabaisser le caquet.

Serait-il vrai, comme on l'a dit récemment, que le feld-maréchal ait conçu la pensée de prendre le terrain religieux comme base d'opération, dans l'accomplissement de sa mission de conquête morale, et que ses efforts tendraient surtout à réconcilier la population catholique avec le nouveau régime? En Allemagne comme en France, on a voulu en trouver la preuve dans les bonnes relations

qui se sont établies entre M. de Manteuffel et l'évêque de Strasbourg (personne, dans la circonstance, n'a prononcé, et pour cause, le nom du patriotique évêque de Metz); on a été jusqu'à parler à ce propos de la cessation du *Culturkampf*, comme si le *Culturkampf* n'était pas affaire exclusivement prussienne. Les « lois de mai » n'ont jamais été en vigueur en Alsace-Lorraine, où les rapports entre l'église catholique et l'état n'ont pas un instant cessé d'être régis uniquement par la législation concordataire française. Il est assez vraisemblable que M. de Manteuffel, dont l'esprit profondément religieux est connu et qui, comme homme d'état, paraît surtout voir dans le développement de ce même esprit chez le peuple un puissant moyen de discipline, n'aura pas été fâché de faire sentir à Berlin, par son attitude conciliante à l'égard du clergé d'Alsace-Lorraine, combien il désapprouve la politique religieuse de la Prusse, qui, sans réussir à affaiblir l'église ni rien ajouter à la force de l'état, n'a en définitive abouti qu'à créer de gros embarras au gouvernement, en désorganisant un millier de paroisses et une dizaine de diocèses. Cela lui semble mauvais, et c'est ainsi que peuvent s'expliquer les avances qu'il a faites à l'évêque de Strasbourg, en lui permettant de rouvrir des petits séminaires fermés par voie administrative depuis 1874 : le Landesausschuss en avait d'ailleurs unanimement exprimé le vœu. S'il était vrai cependant que le feld-maréchal espérât de cette concession quelque avantage important et durable pour la politique du gouvernement qu'il représente en Alsace-Lorraine, il ne tarderait pas à reconnaître qu'il s'est trompé. Il aurait en tout cas été choisir en la personne de l'évêque de Strasbourg un auxiliaire bien débile, car Mgr Ræss, s'il continue à être vénéré comme prélat, a perdu dans le pays toute influence politique et a lui-même compris qu'il était sage d'y renoncer, depuis sa fameuse déclaration du 18 février 1874, par laquelle il s'est « cru obligé en conscience de dire au Reichstag que les catholiques d'Alsace-Lorraine n'entendent aucunement mettre en question le traité de Francfort, conclu entre deux grandes puissances. » — Son clergé aussi bien que les fidèles se sont refusés à le suivre sur ce terrain, comme l'ont assez prouvé les événemens ultérieurs des six dernières années. Les prêtres alsaciens passent avec raison pour intelligens, et ils prendraient assurément mal leur temps, aujourd'hui où tant de choses ont empiré, s'ils consentaient à se prêter, sur les exhortations de leur évêque, à une évolution favorable à l'Allemagne et à ses plans de germanisation. Ils savent d'avance qu'ils compromettraient inutilement leur autorité et qu'ils ne pourraient qu'échouer dans la tentative d'opérer une pareille conversion, car la population alsacienne n'a jamais admis

que ceux qui ont pour mission spéciale de l'instruire sur les choses de la religion prétendent l'édifier malgré elle sur les choses du jour : elle veut bien former un troupeau de fidèles, mais non point d'électeurs.

En Alsace-Lorraine, la coexistence des divers cultes, vivant en paix non pas seulement dans les mêmes localités, mais jusque dans les mêmes temples, a beaucoup contribué à épurer l'esprit religieux de maints préjugés qui ailleurs l'obscurcissent encore et à le dégager de ce qui doit y rester étranger. On fera toujours œuvre vaine en essayant d'employer la religion comme auxiliaire et servante de la politique dans un pays auquel tant de bouleversemens, trop manifestement inspirés par les seuls calculs humains, ont complètement fait perdre la foi naïve que Silésiens ou Poméraniens peuvent encore avoir dans les doctrines du droit divin, et où l'esprit de tolérance et le respect mutuel des croyances de chacun sont développés au point que personne ne s'y offusque de voir le chef du diocèse recevoir en même temps à sa table les chefs des trois cultes dissidens. Vouloir mêler dans un tel milieu les questions de foi aux choses de gouvernement, c'est commettre une erreur analogue à celle des hauts fonctionnaires français qui dénonçaient en bloc, au début de la guerre, les protestans alsaciens comme Prussiens, parce qu'il leur était arrivé, à la façon de l'Anglais de Calais, de rencontrer quelque M. Schneegans sur leur chemin.

Rien ne démontre mieux à quel point le sentiment patriotique fait taire, en Alsace-Lorraine, tous les dissentimens religieux et combien la question de croyance y reste étrangère aux préférences de nationalité, que l'accord qui s'est établi dès les premiers jours entre ceux que les autonomistes se sont plu à distinguer en « ultramontains » et « protestationnistes » et qui viennent, comme je l'ai dit, de se fondre en un seul grand parti d'opposition, ayant à sa tête, en nombre égal, des membres du clergé catholique et des protestans avérés. Un des prédécesseurs de M. de Manteuffel, M. de Bismarck-Bohlen, comme lui aide-de-camp du roi de Prusse et orthodoxe luthérien comme lui, a éprouvé déjà qu'en Alsace-Lorraine un administrateur est sûr de tout gâter en s'appuyant sur la politique du trône et de l'autel. M. de Manteuffel ne retombera pas dans cette faute : il songera qu'il y a huit ou dix ans, alors qu'on était encore tout à l'espérance parce que l'administration allemande était elle-même toute aux promesses, son prédécesseur pouvait à la rigueur se faire illusion sur les chances d'un système tout à fait condamné maintenant que l'Alsace-Lorraine ne sait que trop à quoi s'en tenir sur ce que promesses et espérances valaient.

Ce ne sont ni les autonomistes ni les âmes pieuses qu'il s'agit de gagner au nouveau régime, mais bien l'immense majorité de la

population, qui réclame, avec grande raison, en un temps où les impôts sont devenus si lourds, quelque chose de plus positif que des assurances de félicité future. M. de Manteuffel disait naguère aux habitans de Mulhouse : « Que nous soyons Suisses, Allemands ou Français, avant tout nous voulons vivre. » On ne pouvait indiquer avec plus de sagacité le nœud du problème. Qu'ils soient catholiques, protestans ou juifs, ce qu'Alsaciens et Lorrains demandent avant tout, c'est en effet de vivre, et tous, d'un commun accord, ils estiment qu'on ne vit point sous l'égide allemande, que c'est tout au plus si, en s'ingéniant beaucoup, on réussit à végéter sous ce régime qui n'assure ni le pain du corps ni celui de l'esprit, ni les satisfactions de la vie individuelle, ni celles de la vie nationale, et qui n'offre pour alimens que la désespérante monotonie d'une politique toute personnelle, aussi dépourvue de grandeur que fertile en ennui, et les inquiétudes toujours renaissantes qu'entretient chez les contribuables un état omnipotent qui, dans son individualisme germanique, absorbe et ramène tout à lui. Si tel est l'idéal allemand, les Alsaciens et les Lorrains refusent pour leur part de s'y associer, car ils sentent qu'accepter la « culture » que l'Allemagne leur apporte sous cette forme, ce serait pour eux reculer et se replonger dans le grand tout : or, un peuple intelligent n'abdique ni ne se suicide, et c'est pour cela qu'ils continueront à résister à leur sort.

M. de Manteuffel se verra ainsi progressivement amené, par l'inertie calculée des populations d'Alsace-Lorraine, à restreindre sa mission à la garde du « glacis de l'empire, » que les fonctionnaires de M. Herzog continueront à régir en pays conquis, en attendant que la Prusse le médiatise ou que la Providence l'affranchisse. La seule crainte des Alsaciens et des Lorrains est que, si la situation actuelle se prolongeait outre mesure, l'empire germanique, en continuant à introduire chez eux et à y développer à sa guise ses lois militaires, ses institutions judiciaires, ses règlemens administratifs et ses conceptions fiscales, ne finisse par réduire leurs belles provinces, autrefois si riches et si prospères, au triste état des deux îles de Tohu et Bohu, « èsquelles Pantagruel, Panurge et leurs compagnons ne trouvèrent que frire : Bringuenarilles, le grand géant, avoit toutes les paëlles, paëllons, chauldrons, coquasses, lichefrites et marmites du païs avallé, en faulte de moulins à vent, desquels ordinairement il se paissoit. »

***

LE

MENSONGE DE SABINE

DEUXIÈME PARTIE (1).

I.

Le lendemain matin, un pauvre rayon de soleil, bien timide, bien tremblotant, essaya de percer le voile humide qui lui dérobait la terre. Il brilla faiblement comme un sourire à travers les larmes; la terre lui renvoya l'éclat de toute la parure de diamans que la pluie avait répandue sur son sein. A l'instant, ce fut une réjouissance générale, les coqs chantèrent, les petits oiseaux secouèrent leurs ailes trempées et se mirent à sautiller, hochant la tête avec des allures indifférentes, comme s'ils marquaient la mauvaise volonté du temps; un papillon essaya même de voler, mais il s'était trompé de saison, le pauvret! et retomba lourdement avec les feuilles mortes.

— Nous profiterons de cette éclaircie pour faire notre visite aux Allais, avait dit Sabine à sa jeune sœur dès que M. de la Rullière eut disparu. Je vais faire atteler mon poney. Si tu veux partir d'avance, suis l'avenue de peupliers qui longe la rivière, — toujours tout droit, — tu ne peux pas te tromper. J'irai te rejoindre.

Flore, heureuse d'échapper à l'ennui qui l'enveloppait, comme

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

un lourd manteau dont elle ne pouvait secouer les plis, accepta volontiers cette proposition.

Le parc de la Rullière avait dû être fort beau jadis. La manie utilitaire de son propriétaire actuel n'avait rien négligé de ce qui pouvait le dépouiller de tout aspect poétique ou grandiose. Il n'avait pu empêcher les grands châtaigniers de courber majestueusement, comme les arches d'une voûte gothique, leurs longs bras dénudés, ni les pelouses de s'étendre en verts tapis que les fleurettes devaient émailler au printemps. Et cependant leur faisait-il assez la guerre à ces pauvres fleurs qui gâtaient son foin ! Et la rivière qui filtrait en minces rubans d'argent à travers les aulnes et les joncs et rebondissait en sauts capricieux sur les blocs de pierre qui l'obstruaient, n'avait-il pas essayé de l'emprisonner comme un canal entre deux quais de béton et de lui creuser un lit large et régulier? Elle s'était révoltée fort heureusement, et, un beau jour de printemps, ayant appelé toutes les neiges de la montagne à son secours, elle avait brutalement arraché digues et quais, charriant du sable et des pierres juste assez pour former de pittoresques petites cascades sous les yeux irrités de son persécuteur. Il avait bien fait retirer quelques-uns de ces blocs de pierre pour en faire réparer ses routes, mais il avait renoncé à continuer la lutte, prévoyant bien une seconde défaite. Ce jour-là, la rivière grossie par la pluie des jours précédens murmurait discrètement sa petite chanson de triomphe, prenant une allure de torrent et s'amusant à faire pencher les grosses touffes de roseaux jaunis qui poussaient çà et là. Les bergeronnettes sautillaient dans le sable, des bandes de canards sauvages fendaient l'air en triangle. Flore marchait lentement, soulevant du pied les feuilles mortes entassées en tapis épais, prêtant l'oreille à ce bruissement vague qui s'élève de la terre quand les gouttes de pluie achèvent de glisser le long des branches et des herbes. Impressionnable jusqu'à la souffrance, elle s'identifiait avec cet aspect mélancolique et un peu maladif de la nature et trouvait du charme dans cette tristesse des choses inanimées. Une grosse voix vint la tirer de sa rêverie.

— Eh ! parbleu ! c'est ma filleule.

Elle n'avait vu venir personne, et le bruit de l'eau avait étouffé celui des pas. Elle se retourna vivement et se trouva en face d'un chasseur, le fusil sur l'épaule, la gibecière au côté.

Était-ce un jeune homme ?

Ses cheveux courts et plats étaient gris. Une longue tunique de gros drap serrait sa taille fluette et descendait jusqu'aux genoux, des guêtres de peau emprisonnaient ses jambes fines et maigres, les pieds remarquablement petits étaient chaussés de fortes bottes, un petit chapeau rond couvrait la tête de cet étrange personnage

parfaitement imberbe, dont les yeux noirs pétillaient de vivacité. Sans plus de cérémonie, il s'avança vers Flore les bras tendus et appliqua un baiser sonore sur chaque joue.

— Comment allons-nous, petite? cria beaucoup plus fort que ce n'était nécessaire une voix qui cherchait évidemment à se faire plus mâle qu'elle ne l'était.

Flore reconnaissait vaguement cette figure, et cependant ne se souvenait pas de son parrain. Elle répondit en hésitant :

— Bien. Merci, mon parrain.

Le chasseur partit d'un bruyant éclat de rire, qui durait encore quand le poney-chaise de Sabine parut dans l'avenue.

Sabine arrêta son cheval.

— Nous allons précisément chez vous, cria-t-elle. Vous allez rebrousser chemin. Il y a place pour vous dans ma voiture. Nous nous serrerons un peu; Flore pourra s'asseoir sur vos genoux.

— Sabine, hasarda Flore, tu ne m'as pas dit le nom de... de monsieur.

Sabine éclata de rire à son tour.

— *Monsieur* est ta marraine, Mlle Florimonde des Allais, et telle que je la connais, tu n'aurais pu lui faire flatterie plus agréable qu'en la prenant pour un homme. Elle pose pour l'allure masculine, n'est-ce pas, Florimonde?

— Il vous sied mal de m'en blâmer, dit sèchement la vieille fille. Pourquoi donc posez-vous, je vous prie, avec vos toilettes mirobolantes?

— Ah! trêve de querelles pour aujourd'hui! dit Sabine touchée à son seul point vulnérable. Ne faisons pas croire à la petite que nous vivons en mauvaise intelligence, quand au fond nous sommes les meilleures amies du monde.

Mais, malgré les bonnes intentions de Sabine, la conversation ne fut qu'un feu roulant de petites agaceries inoffensives. L'habitude de se contredire était trop enracinée chez ces deux femmes qui, au demeurant, se ressemblaient, pour pouvoir se perdre un seul instant. Sabine y trouvait son plaisir, d'autant plus vif que la vieille fille avait la repartie brillante et originale. Flore regardait en silence cette étrange personne, au déguisement de laquelle elle avait peine à s'habituer. Il y avait, dans l'expression de sa figure, quelque chose de narquois qui déplaisait à la jeune fille, et son œil noir lui paraissait beaucoup trop brillant pour pouvoir jamais exprimer la bonté. Elle se trompait. Mlle Florimonde était sincèrement bonne, mais Flore conçut pour elle, dès le premier moment, une de ces inexplicables antipathies si fréquentes et si difficiles à déraciner chez les enfans, et Flore ne savait pas plus raisonner ses impressions qu'un petit enfant ne raisonne les siennes.

Elle se lassa bien vite de suivre la conversation, n'y prêta plus qu'une oreille distraite, et finit par s'absorber dans la contemplation du paysage qu'elle traversait.

De vagues souvenirs d'enfance lui faisaient reconnaître les longues avenues, le vieux moulin, les profils bleuâtres des collines lointaines. Elle les retrouvait comme on rassemble les fragmens d'un chant presque oublié. La route traversait un petit bois de sapins. Le poney marchait lentement, ses sabots enfonçaient profondément dans la terre boueuse et rougeâtre. A travers les troncs tapissés de lichens dorés, les rayons de soleil glissaient, s'accrochant aux gouttes d'eau suspendues aux aiguilles des sapins, faisant briller comme des émeraudes les touffes de mousse saturées de pluie. Les écureuils trottinaient le long des branches, les pies jacassaient dans les fourrés, une bonne odeur de résine se dégageait des feuilles humides.

— Que c'est joli et qu'il fait bon ici ! murmura Flore.

Quelque chose s'agita dans un buisson.

— Une perdrix ! s'écria Mlle Florimonde. Sauter à bas de la voiture, épauler son fusil, abattre le gibier, fut l'affaire d'un instant.

Elle ramassa tranquillement la perdrix encore pantelante, l'examina en tous sens.

— Pattes rouges, dit-elle avec satisfaction, jeune, excellente, beau coup de fusil ! — Tiens, petite ! c'est un cadeau de ton parrain. Tu la mangeras à ma santé. Continuez votre route. Je préfère rentrer à pied. Par les sentiers de traverse j'arriverai aussi vite que vous.

Elle lança la perdrix sur les genoux de Flore, qui recula involontairement avec répulsion. Quelques gouttes de sang tachèrent sa robe. Elle n'osait approcher sa main de cet oiseau, dont la jolie tête semblait encore la regarder.

— Sabine ! dit-elle doucement quand elles furent seules.

— Qu'y a-t-il?

— N'est-ce pas bien cruel?

— On ne peut cependant pas les manger vivantes. Ne sois pas sentimentale.

— Oh ! Sabine, mon cœur me dit que faire souffrir une créature quelconque, uniquement parce que cela nous amuse, est un plaisir indigne d'une femme.

— Tu ferais bon ménage avec Jacques. Il est absolument de ton avis. Et, vois-tu, petite, ne sois pas si sévère pour ces vieilles filles qui n'ont jamais aimé. A celles-là il faut tout pardonner...

Elle s'arrêta court. Sa voix était devenue rauque d'émotion. Flore la regarda avec étonnement. Était-ce le regret qui la transformait ainsi? était-ce le souvenir? Flore se le demandait, ne

sachant rien du passé de sa sœur. Mais voyant le trouble de Sabine, la tendresse de son regard, qui contrastait si fort avec son expression habituelle, elle pensa : — Elle a aimé, elle aime peut-être encore.

A la lisière du bois, on se trouva subitement en face du château, — Mlle Ydoine l'appelait le *castel*, — des Allais. Au temps jadis, il avait dû avoir fière et belle allure, campé sur une colline, entouré de fossés et flanqué de remparts. Rasé pendant la révolution, rebâti vers 1830 dans ce style soi-disant gothique alors à la mode, il était devenu, avec ses ogives de plâtre, ses tourelles prétentieuses coiffées d'éteignoirs et ses niches peuplées de troubadours et de châtelaines, quelque chose de parfaitement ridicule. Flore, qui avait l'horreur instinctive du mauvais goût, ne put retenir un cri d'étonnement.

— Ce vilain joujou qui ressemble à un croquenbouche est le château des Allais? demanda-t-elle.

Sabine fit un geste d'affirmation.

— M. des Allais s'en montre si fier!

— Pourquoi ne le serait-il pas? dit sèchement Sabine. Ses ancêtres l'ont possédé de temps immémorial. — Puis, changeant de ton : — Là où le cœur a de fortes attaches, la question de beauté ou de laideur n'est qu'un accessoire. L'affection remplace l'une et efface l'autre.

De nouveau Flore la regarda avec surprise. — Serait-ce Jacques qu'elle aime? se dit-elle. — Elle n'osa interroger sa sœur; mais, en y réfléchissant, cette supposition se transforma en certitude. Cela lui parut tout naturel, Jacques et Sabine s'étant connus toute leur vie. Mais pourquoi ne s'étaient-ils pas mariés?

En habituée de la maison, Sabine entra sans se faire annoncer chez Mlle Ydoine. L'aînée des deux vieilles filles s'était nichée, comme une colombe, tout en haut de l'une des tourelles qui flanquaient de leur maigre silhouette la façade brodée du château. Elle représentait l'autorité de la famille ; le respect de Jacques pour cette vieille relique animée ressemblait à de la vénération, et sa sœur, dont le caractère énergique et déterminé se serait passé d'obéissance, n'osait rien entreprendre sans le consentement de Mlle Ydoine. Pour ces caractères façonnés au respect et à la soumission, son droit d'aînesse était une autorité indiscutable. Elle, plus timide, plus douce que sa sœur, acceptait ce tribut de déférence avec une sorte d'humilité. Dans ce singulier intérieur, tout le monde obéissait sans que personne eût à commander. Dans un petit salon ovale au plafond constellé d'étoiles d'or, Sabine introduisit sa sœur. Un jour mystérieux, filtrant à travers les vitraux bariolés, éclairait fantastiquement les murs couverts de papier

peint. Un chevalier, armé de pied en cap, présentant une rose d'or à une châtelaine en robe bleue, se répétait à l'infini, alternant avec un troubadour qui pinçait de la guitare. Les meubles, choisis avec le plus grand soin, reproduisaient dans leurs formes gauches et prétentieuses les erremens gothiques de la fin de la restauration.

Au coin de la cheminée, dans un fauteuil à haut dossier blasonné qu'un paravent séparait du reste de la chambre, Flore aperçut une petite vieille toute mince, toute fluette, toute décolorée, qu'elle devina être l'aînée des demoiselles des Allais. De longues boucles, qui avaient dû être blondes, encadraient sa figure effacée, un bonnet constellé de fleurs couvrait sa tête.

Elle accueillit la jeune fille avec un mélange de dignité voulue et de bienveillance mignarde. Sa voix était roucoulante comme celle d'une tourterelle. Elle fit approcher Flore du feu.

— Il fait si humide! dit-elle avec un petit frisson maniéré. Êtes-vous sûre d'avoir les pieds secs, ma petite? Vous ressemblez à votre pauvre mère. Je vais vous préparer une tasse de mon infusion d'hysope. Quand vous étiez enfant, vous aimiez beaucoup mes pastilles de fleur d'orange. Je me souviens de cela.

Il y avait auprès d'elle, sur un pupitre sculpté, un cahier ouvert.

— Vous voyez, très chère, dit-elle à Sabine, je charme toujours les loisirs de ma solitude par le commerce des muses. — Puis, s'adressant à Flore : — Avez-vous jamais transcrit vos impressions dans la langue du Parnasse?

— J'ai déjà assez de peine à les exprimer correctement en français, dit un peu malicieusement la jeune fille.

— Moi, je hais la prose, dit sentencieusement Mlle Ydoine. Je cherche à poétiser les moindres incidens de l'existence et j'aime à confier mes impressions au papier. C'est souvent moins que rien, une petite pièce de vers, une pensée fugitive, comme ce qu'écrivait Lamartine. Jacques est d'avis qu'il faudra un jour que je me décide à publier tout cela. Quelquefois aussi je compose une mélodie, cela me distrait. Hier soir, j'ai trouvé un air pour cette jolie romance qui porte mon nom :

Belle Ydoine s'assit dessous la verte olive.

La porte s'ouvrit.

— Ah! précisement! voici Jacques! Mon bon ami, quand tu auras salué ces dames, il faudra aller quérir ta flûte pour leur faire entendre cet air que j'ai composé hier soir pour *Belle Ydoine,* tu sais bien? Tu as trouvé que c'était simple, mais gracieux, le refrain surtout.

Elle fredonna :

Hé Diex!
Qui d'amour sent douleur et peine
Bien sûr en aura joie prochaine.

— Je suis sûre que Flore aura du plaisir à t'entendre... Il joue très gracieusement de la flûte, mais il est si modeste! Il tourne aussi très agréablement un sonnet. Il ne manquera pas de vous en adresser; vous verrez, ma mignonne... Ah! voici Florimonde! As-tu changé de chaussures, ma bonne? Il fait si humide aujourd'hui! je me sens toute dolente! Sans mon eau de verveine, je ne sais ce que je serais devenue...

Les paroles de la vieille demoiselle continuèrent de s'ajouter les unes aux autres avec la monotonie d'un filet d'eau tiède qui s'échappe d'un robinet mal fermé. Flore n'écoutait plus. Jacques, ses grands yeux pâles fixés sur elle, poursuivait distraitement un rêve. Sabine et Florimonde avaient entamé une de leurs petites guerres à coups d'épingle.

Flore pensa : — Voilà bien les trois êtres les plus ennuyeux et les plus ridicules que j'aie jamais rencontrés. — Et les examinant l'un après l'autre, elle crut comprendre pourquoi Sabine ne s'était jamais mariée.

Quand elle se retrouva sous les sapins du petit bois, elle respira plus librement.

Sabine était silencieuse : les choses ne marchaient pas à son gré. Elle devinait l'impression que la jeune fille rapportait de cette visite.

— Sabine, est-ce que tous nos voisins ressemblent à ceux-ci? demanda Flore après un long silence.

— Tous nos voisins?.. tu crois donc qu'il y en a d'autres? Sauf deux ou trois familles nobles de Saint-Romuald avec lesquelles mon père est brouillé depuis longtemps, et les personnages officiels, préfet, commandant, receveur, qu'il ne veut pas connaître, nous ne sommes entourés que de cultivateurs.

— Alors, sauf ma marraine et ses hécatombes de perdrix, sauf Mlle Ydoine avec ses tisanes et sa poésie, sauf Jacques avec sa flûte et ses colimaçons, il faudra vivre toute seule, toujours toute seule? soupira Flore.

— Comment est-ce que je vis, moi? dit un peu durement Sabine. — Elle écarta le bras que Flore pressait doucement contre le sien. — Écoute, reprit-elle, moi, je ne sais pas faire des phrases. Si tu ne sais pas deviner toute l'affection que j'ai pour toi, tant pis! elle n'en est pas moins réelle. Tu ne t'amuseras pas ici, c'est clair. Moi je n'ai pas le temps de m'occuper beaucoup de toi. Ce sera

même moins gai que le couvent. Mais sois bien persuadée que, si je t'y ai amenée, c'est parce que je veux ton bonheur. Je vois aussi bien que toi les ridicules et les travers de tous ces gens-là. Tâche de fermer les yeux là-dessus, ne remarque que leurs qualités, et je te réponds que tu finiras par te trouver heureuse avec eux.

Flore secoua tristement la tête. Cependant elle se promit de faire son possible pour s'habituer à l'idée d'avoir un jour Jacques des Allais pour beau-frère.

II.

Jacques des Allais, adossé à un tronc d'arbre, les mains dans les poches, le nez en l'air, suivait du regard depuis plus d'un quart d'heure les petites mésanges bleues toutes bouffies de froid qui tremblotaient sur les branches dépouillées auxquelles le givre suspendait ses guipures de cristal. Les champs dormaient sous leur blanche couverture de neige, que tachaient çà et là des volées de corneilles; l'eau du petit lac dormait sous l'épais manteau de glace qui l'emprisonnait, le soleil qui brillait dans le pâle azur d'un ciel d'hiver semblait illuminer sans la réchauffer cette nature assoupie. Au-delà des hêtres dépouillés, au-delà du bois de sapins dont la sombre verdure se courbait sous le poids de la neige, au-delà du sentier blanchi sur lequel deux petits pieds avaient laissé leur empreinte, son imagination poursuivait l'infini.

Tout comme Sabine, mais pour des raisons opposées, Jacques n'avait pas eu de jeunesse. Chez elle, les responsabilités précoces et un esprit naturellement positif avaient fait brusquement succéder la femme à la petite fille; chez lui, l'enfance s'était prolongée au-delà des limites de la jeunesse jusqu'aux confins de l'âge mûr. Son éducation avait été entièrement confiée à ses deux vieilles tantes. Avec l'abnégation d'une autre époque, elles ne s'étaient jamais mariées pour ne pas diminuer le patrimoine de leur frère. Toute l'affection de ces deux cœurs s'était concentrée sur cet enfant. Cette direction toute féminine, avec ses ménagemens et ses réticences, avait produit son inévitable résultat; à côté de croyances inébranlables, des superstitions puériles; avec une exquise délicatesse de sentimens, des pruderies de pensionnaire et surtout l'ignorance complète des austères réalités de l'existence. Son père, qui commandait en maître absolu, comme aurait pu le faire un chef de famille des temps féodaux, ne l'avait jamais initié aux détails de ses affaires, gardant pour lui seul le soin d'administrer sa fortune. Jacques était si bien façonné au respect de cette autorité, la plus sacrée de toutes à ses yeux, qu'il n'eût pas même songé à faire une absence d'un jour sans la permission de

son père. L'argent dont il pouvait disposer lui était remis par sommes si minimes qu'un collégien s'en fût à peine contenté, et cependant il ne réclamait jamais. Quand M. des Allais mourut, Jacques se réveilla un jour chef de famille, maître d'une belle fortune dont il avait toujours ignoré le chiffre, propriétaire d'un domaine considérable, homme enfin sans avoir été jeune homme. Il avait trente ans passés. Il courut tout d'abord à sa tante Ydoine, la priant de se charger de ses intérêts, auxquels il ne comprenait rien. La bonne vieille demoiselle y voyait encore moins clair que lui; on eut recours à Florimonde, dont l'esprit était plus lucide et plus pratique. Elle consentit à voir le notaire et les fermiers à la condition que chacun de ses actes serait révisé par ce singulier conseil de famille. Jacques accepta et ne s'occupa plus de rien, se laissant tranquillement bercer par cette double sollicitude maternelle dont il était l'objet, vivant avec ses rêves, prenant au jour le jour la vie facile qui s'offrait à lui.

Somme toute, il s'était trouvé parfaitement heureux jusqu'au jour où il avait rencontré Flore. Ses rêves lui avaient suffi. Ses tantes lui avaient bien suggéré quelquefois l'idée du mariage, lui rappelant timidement l'obligation où il était de ne pas laisser s'éteindre le nom qu'il portait. — Nous avons le temps d'y songer, avait répondu Jacques, dont le cœur était demeuré une page blanche. — Les bonnes vieilles demoiselles n'insistèrent pas. Au fond, elles craignaient un peu d'introduire une étrangère dans leur paisible intérieur. La seule personne qu'elles eussent volontiers accueillie, Sabine, n'était plus libre, elles le savaient; restait Flore, une enfant, mais elle grandirait, sa marraine la façonnerait; elle ne pouvait manquer d'aimer et d'apprécier leur Jacques.

Elles caressaient doucement ce projet. Jacques ne l'ignorait pas, et son trouble n'en fut que plus grand quand il se trouva pour la première fois en présence de cette jeune fille qu'il pouvait espérer de voir un jour devenir sa femme, la mère de ses enfans. A cette seule pensée, Jacques se sentait rougir, car il lui semblait que Flore était quelque chose de si divinement pur, que l'effleurer seulement de son amour devait être une profanation.

Et il l'aimait comme un fou. Toutes les chimères qu'il s'était forgées volèrent en éclats à sa seule vue. Tout ce peuple de songes creux au milieu duquel il vivait disparut comme disparaissent les ombres de la nuit au lever de l'aurore. L'amour fut la première réalité de cet esprit flottant et indécis. Un sentiment chaud comme le sang de ses veines, ardent comme les aspirations de son âme, le fixa à tout jamais.

Du moment où Flore lui apparut avec sa poétique beauté, avec la délicate grâce de sa jeunesse à peine épanouie, son cœur vola

vers elle. C'était son rêve incarné, son idéal trouvé. Il ne s'inquiéta même pas beaucoup de savoir si elle l'aimerait. — Il était gauche, distrait, laid, ignorant du monde et de ses usages. Il savait tout cela; elle-même, avec cette intimité des relations de campagne qui avaient rapidement établi la familiarité entre eux, lui reprochait doucement ses perpétuelles étourderies, l'inutilité de ses occupations. Ils se voyaient presque chaque jour, et toute la vie de Jacques se concentrait dans ce moment qui le réunissait à elle.

Elle, ne se doutant pas du culte d'adoration dont elle était l'objet, prenait quelquefois avec lui de gentilles allures de sœur aînée, le grondant et lui disant de dures vérités. Puis, voyant son air piteux et craignant de l'avoir froissé, elle se reprochait sa franchise, et la compassion pour cet être qu'elle considérait un peu, sans savoir pourquoi, comme un enfant malade, lui inspirait des regards de tendre pitié et des accens dont la douceur caressante le plongeaient dans l'enivrement du bonheur. Il était heureux. La voir auprès de lui, pouvoir en silence la regarder, l'entendre, la suivre dans ses promenades comme un chien fidèle, placer chaque jour sous sa main la fleur qu'elle mettait à son corsage et qu'il recueillait comme une relique quand elle la rejetait fanée, cela lui suffisait, il ne demandait rien de plus. Lui parler de son amour, il n'y songeait même pas, et d'ailleurs il se disait qu'il ne l'oserait jamais.

Ce jour-là, il savait qu'elle devait venir. Elle avait accepté la timide proposition qu'avait faite Jacques de lui prêter ses livres. Jacques, transporté de joie, encouragé par son bonheur, avait poussé la hardiesse jusqu'à oser souligner dans un de ces livres un passage où Flore, pensait-il, ne pouvait manquer de deviner un aveu. Il savait qu'elle devait le rapporter. Quand il aperçut au loin sa petite tête blonde coiffée d'une toque de fourrure, le pauvre amoureux eut presque peur et fut pris de la tentation de se sauver. Qu'allait-il dire pour s'excuser et quelle contenance fallait-il faire pour paraître avoir conservé un peu d'aplomb? Jacques avait honte de son action. Il se dissimula derrière un épais rameau de houx. Quand elle fut tout près de lui et qu'il vit qu'elle allait passer sans le voir, il s'enhardit et, sans quitter son embuscade, tendit vers elle son offrande quotidienne. C'étaient quelques violettes de Parme au suave parfum, qu'il avait soignées tout exprès pour elle.

Son premier mouvement fut un geste d'effroi.

— Oh! vous étiez là? vous m'avez fait peur, dit-elle.

— Peur! répéta-t-il avec chagrin. C'est le premier sentiment que je vous ai inspiré, quand vous étiez petite, vous rappelez-vous? — Il parlait au hasard, sans trop savoir ce qu'il disait. — Je

suis bien malheureux. Je ne réussis pas à vous en inspirer d'autre que celui-là.

Flore ne put s'empêcher de sourire.

— Je suis devenue beaucoup plus courageuse depuis lors. Voyez! Je viens seule, sans escorte. Je n'ai plus peur du tout, mon bon Jacques, et j'ai, au contraire, beaucoup d'amitié pour vous et une grande reconnaissance pour le petit bouquet et le gros livre que voici.

— Vous l'avez lu? demanda naïvement Jacques.

— D'un bout à l'autre, avec le plus vif intérêt.

Jacques demeura pétrifié; une douleur terrible lui serra le cœur. Ainsi elle avait lu, et elle n'avait pas compris!

— Et je viens vous en demander un autre, continua-t-elle du ton le plus naturel.

— Entrez, dit Jacques haletant, dérouté, désespéré.

Il marcha en silence auprès d'elle. Qu'aurait-il pu lui dire?

Ils franchirent la caricature de pont-levis qui donnait accès au château et traversèrent l'une des cours intérieures. En passant auprès d'une porte entr'ouverte, des grognemens violens arrivèrent jusqu'à eux. Jacques s'arrêta indécis.

— Qu'y a-t-il? demanda Flore.

— Ce sera... Il hésita. Ce sera...

Puis, paraissant prendre une résolution subite, il ouvrit la porte toute grande. Au milieu d'une cour carrée, Flore aperçut sa marraine, dont l'accoutrement mi-parti masculin était rendu plus grotesque encore par la chasse à laquelle elle se livrait. A l'aide d'une houssine qu'elle brandissait énergiquement, elle s'efforçait de faire rentrer dans l'enceinte qui lui était réservée un énorme porc qu'avait séduit l'attrait de la liberté. Il hurlait et se débattait, tandis que Mlle Florimonde le cinglait à tort et à travers, courant à sa poursuite, rouge de froid et de colère. La neige profondément remuée attestait que cette lutte avait dû se prolonger depuis longtemps. Sans un instant d'hésitation, Jacques se précipita au fort de la mêlée, saisit le délinquant par le pied, par l'oreille, par où il put, et le traîna de force jusqu'à son domicile. Mlle Florimonde disparut à sa suite sans avoir même remarqué la présence de sa filleule. Quand les piteux hurlemens furent un peu calmés, Flore vit reparaître Jacques ébouriffé, la barbe en désordre, la cravate dénouée; sa casquette de loutre, celle qui avait abrité les colimaçons, rejetée en arrière, lui donnait l'air si naïf que Flore ne put réprimer un petit éclat de rire moqueur. Jacques s'arrêta et fixa sur elle un regard si douloureux qu'elle demeura interdite. Il y avait dans ce regard un reproche dont elle fut touchée.

— Vous riez, dit-il très bas. Je sais bien que je me rends à vos yeux ridicule à plaisir. C'est ce sentiment qui a succédé à la peur que je vous inspirais autrefois. Et vous ne devinerez jamais... vous ne comprendrez pas... C'est inutile. Je suis bien malheureux!..

Il se dirigea rapidement vers le château. Flore le suivit en silence. Il marchait distraitement devant elle, paraissant avoir oublié sa présence. Arrivé dans le vestibule, il ouvrit une porte que Flore avait toujours vue fermée.

— C'est ma chambre, dit-il. Voici mes livres; choisissez.

Sans s'occuper d'elle, il alla s'accouder à la cheminée et plongea sa tête dans ses deux mains.

Flore s'arrêta hésitante sur le seuil. Quelque chose la troublait dans l'atmosphère de cette chambre, car enfin Jacques avait beau être laid, disgracieux, gauche, c'était un homme jeune encore, pas marié et qui souvent avait trouvé en s'adressant à elle des paroles gracieuses et poétiques qui l'avaient fait rêver involontairement. Et puis Flore avait dix-sept ans, elle sortait du couvent et se trouvait pour la première fois de sa vie seule chez un homme. Elle regarda timidement autour d'elle. Cette chambre ne ressemblait à rien de ce qu'elle avait vu. C'était vraiment le réduit d'un poète, d'un de ceux qui rêvent les vers qu'écrivent les autres. Des fragmens de tapisseries et d'armures sauvés des ruines de l'ancien château pendaient aux murs, de vieux meubles bizarres ramassés chez les paysans, des débris de sculpture mutilés s'entassaient dans un pittoresque désordre. Sur toutes les tables, des fleurs alanguies par l'air tiède de la chambre se penchaient au bord des coupes de cristal et de faïence, des plantes fleuries qui formaient de véritables bosquets autour des fenêtres alourdissaient l'air de leurs parfums. Puis, jetés pêle-mêle dans tout cela, des engins de pêche, des amas de nids d'oiseaux, de lichens bizarres, de coquillages nacrés. Un gazouillement d'oiseaux s'échappait d'une volière rustique; devant l'âtre, sur un tapis persan, une chatte blanche comme la neige dormait blottie entre les pattes d'un grand lévrier, et partout des livres, empilés au hasard, se penchaient les uns vers les autres comme pour se confier leurs secrets.

Flore hésitait toujours. Elle avait donc blessé Jacques bien profondément! Il restait là immobile, silencieux, insensible à sa présence. La pitié triompha de son embarras. Lentement, doucement, elle s'approcha de lui, et comme il se détournait toujours, elle posa timidement la main sur son bras, et d'une voix dont la douceur était une caresse:

— Jacques! dit-elle. — Il tressaillit. — Jacques, je vous ai fait bien de la peine; pardonnez-moi.

Il ne bougea pas; mais Flore vit des larmes glisser entre ses doigts.

— Qu'avez-vous, Jacques? dit-elle. Vous êtes donc bien malheureux? Confiez-moi votre chagrin comme à votre petite sœur.

Puis, très bas, comme on parle à un enfant dont on veut arracher une confidence :

— Est-ce quelque chose que j'ai fait qui vous a blessé à ce point? Dites-le-moi, et je ne recommencerai plus. Je n'ai pas pu m'empêcher de rire tantôt, mais je n'ai pas eu l'intention de vous froisser, vous n'en doutez pas... Dites que vous m'aimez encore un peu, n'est-ce pas, Jacques?

— Encore un peu! O Flore, vous êtes donc aveugle?

Et tournant vers elle son visage bouleversé et ses yeux pleins de larmes, il joignit les mains comme pour prier. Son grand amour passa comme un ouragan sur tout son être, emportant sa timidité, sa réserve, ses résolutions :

— Mais je vous aime comme un fou! balbutia-t-il. Vous pouvez faire de moi ce qu'il vous plaira, votre esclave, votre chose, me fouler aux pieds, rire de moi comme d'un bouffon, sans parvenir à arracher de mon cœur cet amour qui est devenu le sang même de mes veines. Oui, je pleure. Savez-vous pourquoi? Je vous ai paru grotesque, ridicule, et vous avez ri, c'est vrai; mais ce n'est pas la cause de mon désespoir. Le livre que vous avez lu sans le comprendre, je l'avais chargé de vous avouer une partie de la vérité. J'avais la fièvre pendant que vous lisiez. Je me disais : Elle devinera, elle ne peut manquer de deviner pourquoi je lui ai choisi celui-là et non un autre, pourquoi d'une main tremblante j'ai osé souligner ces passages. Et vous n'avez pas compris! Je vous suis donc bien indifférent?

Elle voulut l'interrompre.

— Oh! laissez-moi parler! reprit-il. Je n'aurai peut-être plus jamais le courage de le faire. Si vous saviez ce que j'ai osé rêver! Mon cœur ressemblait à ce paysage d'hiver qui dort sous son linceul glacé d'ignorance. Vous êtes passée comme un souffle de printemps, et je me suis éveillé à la vie. Tout ce que j'aimais naguère se résume en vous. Les tièdes effluves d'avril qui sèment à pleines mains sur les buissons les touffes de roses et d'aubépine, accrochent des étoiles embaumées à tous les sarmens desséchés, font éclore les violettes et les muguets dans les coins solitaires; le tressaillement des longues nuits argentées où je m'oubliais à écouter le chant du rossignol dans les lilas; ces parfums, ces harmonies qui m'enchantaient, c'était vous qu'ils me faisaient pressentir. Je retrouve en vous toutes ces beautés, ces émotions, mille fois plus

suaves, plus pures, et vous, Flore, mon doux idéal, j'ai osé rêver que vous seriez à moi. Oh! ne me repoussez pas, ne vous éloignez pas! C'était insensé, n'est-ce pas coupable? Je le sais et je ne vous demande même pas d'avoir pitié de moi. Je sais que je suis un être ridicule, inutile; il n'y aura en moi que ce qu'y aura mis votre amour; mais au moins ne le méconnaissez pas. Ne m'aimez pas, si cela vous est impossible, mais ne restez pas aveugle à ce que vous avez fait naître dans ce cœur.

Flore l'écoutait, hésitante, indécise. Les paroles brûlantes de Jacques résonnaient à son oreille comme une mélodie lointaine. Mais c'était seulement le mirage qui lui faisait entrevoir l'existence d'un sentiment violent, tout-puissant, fort comme la vie, qu'elle aussi éprouverait sans doute un jour. Jacques avait le malheur de lui apprendre l'existence de l'amour sans le lui faire éprouver.

Voyant qu'elle ne parlait pas et l'écoutait rougissante et presque distraite, Jacques s'enhardit.

— Flore, mon amour, ai-je tort de désespérer? murmura-t-il.

Elle balbutia :

— Je ne sais pas... Tout cela est si nouveau, si étrange pour moi!

Et tout à coup, répondant à cette voix intérieure qui parlait en elle et la troublait plus que celle de Jacques : — Oh! que vous êtes heureux! s'écria-t-elle. De quoi vous plaignez-vous? Que ce doit être bon d'aimer ainsi, trouver tout son bonheur dans un autre être, oublier tout ce qui n'est pas lui, ne vivre que de sa vie! ce doit être si doux. Pauvre ami! si vous saviez comme je voudrais pouvoir mettre ma main dans la vôtre et vous dire : Me voilà, bercez-moi de vos paroles et faites-moi part de votre bonheur; — mais je ne peux pas, je ne peux pas, — plus tard peut-être.

— Ah! ne me donnez pas cet espoir! Vous ne m'aimez pas, vous ne m'aimerez jamais!

— Peut-être.., répéta la jeune fille. Écoutez, Jacques, je n'ai jamais songé que je pouvais vous inspirer autre chose que de l'amitié. Il faut me laisser le temps de m'habituer à être aimée autrement, le temps d'interroger mon propre cœur. — Laissez-moi libre. Si jamais vous me voyez venir à vous pour vous dire : Jacques, j'ai réfléchi, je consens à devenir votre femme, vous comprendrez que ce sera vous faire l'aveu d'un sentiment pareil à celui que vous venez de m'exprimer.

— Ah! si ce jour devait jamais arriver, j'en deviendrais fou de bonheur!

Flore le regarda tristement. Son cœur s'émut malgré elle. Quelle félicité complete il était en son pouvoir de donner!

— Je m'étais imaginé, je ne sais pourquoi, que vous aimiez Sabine, dit-elle après un moment de silence.

— Sabine? je n'y ai jamais songé.

— ... Et qu'elle vous aimait. Je m'habituais à vous regarder comme mon futur beau-frère et... Elle s'arrêta indécise. Elle ne pouvait pourtant pas lui avouer que cette idée même lui avait été peu agréable. Qu'serait-ce s'il fallait s'habituer à celle de partager la vie de Jacques, de devenir la moitié de lui-même? En un clin d'œil, son imagination lui retraça ce que serait sa vie de chaque jour dans ce château, ses journées passées entre ces murs bariolés, où rien ne venait rompre la monotonie d'une existence mesquine où elle serait alternativement l'objet des agaçantes taquineries de sa marraine, de la méticuleuse bienveillance de Mlle Yoloine, de l'adoration vague et désœuvrée de Jacques, et les interminables soirées d'hiver pendant lesquelles il lui faudrait écouter le récit des maladies imaginaires de la vieille demoiselle et la lecture de ses vers ineptes alternant avec un air de flûte joué par Jacques, ayant la visite du curé venant faire sa partie de whist pour seule distraction. Elle frissonna... Mieux, mille fois mieux valait-il passer sa vie à la Rullière entre les rebuffades de son père et l'affection peu expansive de Sabine, y vieillir comme elle et du moins conserver quelques-unes de ses illusions.

— Il faut que je parte, dit-elle. J'ai peut-être eu tort de vous suivre ici, je ne savais pas...

— Oh! non, vous n'avez pas eu tort, vous m'avez donné un espoir qui a transformé ma vie. O Flore, que serait donc le bonheur complet, si la seule espérance de le posséder un jour suffit pour m'enivrer!..

Elle sortit sans lui tendre la main, sans se retourner. Elle avait hâte de s'éloigner de lui, de mettre le plus de distance possible entre elle et ce regard dont la tendresse passionnée avait été plus éloquente qu'elle ne l'aurait voulu. Une lutte s'était engagée en elle, entre son jeune cœur ému par cet amour qui s'offrait à elle et sa raison qui lui disait : Ce bonheur que tu rêves, auquel tu aspires, en cédant à cet amour tu pourras le donner sans jamais l'éprouver. Et Flore répondait : Ne serait-ce pas là le raisonnement de l'égoïsme, et le seul bonheur réel n'est-il pas celui que nous donnons?

Distraite, troublée, elle suivait machinalement la route de la Rullière. La grosse voix de son père vint la tirer de sa rêverie. M. de la Rullière était furieux, Il venait de visiter son potager et de constater les dégâts de la neige, dont le poids avait renversé toute une rangée d'espaliers. Comme il ne pouvait s'en prendre à personne

de ce désastre, il cherchait une victime sur laquelle il ferait retomber sa mauvaise humeur.

— D'où viens-tu? cria-t-il à sa fille du plus loin qu'il l'aperçut.

— Des Allais, répondit-elle hésitante, pressentant un orage.

— Tu aurais mieux fait d'y rester. Je ne veux pas que tu y retournes tant que cet imbécile ne se sera pas décidé à parler. Entends-tu? je te défends absolument de courir seule les grandes routes. Si Sabine ne sait pas mieux te garder, elle aurait mieux fait de te laisser au couvent. Ah! çà, est-ce que ça durera encore longtemps, tous ces préliminaires? Je prévois ce qui arrivera. Je vais me trouver pour mes vieux jours avec deux filles montées en graine sur les bras. Non, non, pas de cela! Il est grand temps que je m'en mêle. Ce sera moi qui ferai le marché. Jacques est un grand benêt que tu mèneras par le bout du nez, et tu m'obéiras, entends-tu? — Il s'éloigna brusquement, la laissant clouée au sol, pâle, tremblante comme une feuille.

Ainsi son père songeait à la marier malgré elle. Elle aurait à lutter non-seulement contre l'amour de Jacques, mais encore contre la volonté de ce père qui lui inspirait une crainte voisine de la terreur. Elle se savait incapable d'opposer une longue résistance aux influences extérieures. N'avait-elle pas à l'instant même hésité sous l'émotion de la pitié que lui inspirait Jacques? Et si elle cédait, qu'arriverait-il? Finirait-elle par se résigner à son sort et s'endormir dans une glaciale indifférence, perdant une à une toutes ses illusions? Ou la révolte entrerait-elle dans son cœur pour le torturer de ses impuissans efforts? Mais une autre possibilité plus terrible encore se présenta à son esprit. Et si elle rencontrait jamais celui qui devait faire battre son cœur d'une pulsation violente et lui faire éprouver ce sentiment qui transportait Jacques? Mariée, liée à cet homme qui n'avait pas su se faire aimer, que deviendrait-elle le jour où celui qu'elle pressentait apparaîtrait dans sa vie?

— Et je veux être heureuse, je veux aimer comme aime Jacques, dussé-je en mourir, s'écria-t-elle passionnément, tandis qu'elle courait sur la neige qui grinçait sous ses pieds impatiens. Je ne me marierai pas par obéissance, j'épouserai celui que j'aimerai ou je ne me marierai jamais, comme le fait Sabine, je vieillirai seule, mais du moins j'emporterai mes chères illusions au tombeau avec moi.

Sabine! n'était-elle pas sa seconde mère? Elle irait la trouver et la rendrait l'arbitre de sa destinée. Et si Sabine aimait Jacques sans être aimée de lui, comme Flore ne pouvait s'empêcher de le croire, raison de plus pour mettre son sort entre ses mains. Elle saurait d'autant mieux la sauver de ce mariage et la protéger contre sa propre faiblesse.

Sabine, assise à son bureau, alignait d'interminables colonnes de chiffres. L'entrée de Flore ne lui fit même pas lever les yeux, et elle ne quitta sa plume que quand la tête blonde de sa jeune sœur se fut posée sur son épaule.

— Qu'as-tu? demanda-t-elle d'un ton bref. Je suis pressée, mon père a besoin de ce compte, et il n'est pas d'humeur à attendre aujourd'hui. Si tu as quelque chose à me dire, dépêche-toi.

Flore se redressa vivement comme si une épine l'eût blessée.

— Pardon! dit-elle. Je suis fâchée de t'avoir dérangée. J'espérais trouver auprès de toi aide et sympathie, je me trompais.

Elle s'éloignait pour sortir, mais se ravisant :

— Sabine, laisse-moi te faire une question, une seule, et réponds-moi la main sur la conscience : As-tu jamais aimé?

Elle ne put méconnaître sur le visage de Sabine ce grand changement qui l'avait déjà surprise. Une vive rougeur colora jusqu'à ses tempes, un feu sombre brilla dans ses yeux noirs, ses lèvres tremblèrent, quelque chose d'ému et d'attendri passa sur tous ses traits. Elle ne songea même pas à dissimuler son trouble.

— Pourquoi me le demandes-tu? Oui, j'ai aimé, aimé comme tu ne le feras peut-être jamais, toi qui es tendre, sentimentale, exaltée.

— Et tu aimes encore?

— L'amour ne meurt pas. Quand il change, c'est qu'il n'a jamais existé.

— Et tu es heureuse, bien heureuse d'aimer comme tu le fais, n'est-ce pas? Même si tu n'as rien à attendre de cet amour, même si celui qui a su te l'inspirer ne doit jamais être uni à toi d'aucun lien terrestre, même s'il ne partage pas ton sentiment, même s'il aime une autre femme? Le bonheur d'aimer te suffit, n'est-ce pas, Sabine, n'est-ce pas?

Sabine, surprise par cette exaltation dont elle ignorait la cause, troublée en dépit d'elle-même, se raidit contre son émotion.

— Finissons-en, dit-elle. Ce n'est pas pour me dire tout cela que tu es venue me déranger, je suppose?

— Écoute, Sabine. Je ne sais pas l'histoire de ta vie, le secret de ton cœur m'est inconnu. Qu'importent les détails? Tu aimes, c'est tout ce que je voulais savoir. Eh bien! si au lieu de cet amour, qui remplit toute ton âme, la fatalité était venue t'imposer, avant que tu l'eusses éprouvé, un lien indissoluble, enchaîner ta vie à celle d'un être qui ne t'inspirerait rien que l'indifférence, te condamner à n'éprouver jamais de sentiment plus vif ou plus doux que celui-là et t'interdire même comme un crime d'en rêver un autre, qu'aurais-tu fait?

Sabine répondit sans hésiter :

— Je me serais soumise à la volonté de Dieu et j'aurais obéi à mon devoir.

Flore, les yeux dilatés par l'épouvante, les mains pressées contre sa poitrine haletante, murmura :

— Je me soumettrai... J'obéirai, s'il le faut... mais j'en mourrai, je sens que j'en mourrai !

III.

Quand M. de la Rullière vint reprocher aigrement à sa fille aînée d'avoir négligé ses intérêts en ne faisant rien pour assurer la combinaison qui devait mettre le domaine des Allais sous ses ordres, et lui déclarer que dorénavant, il se chargeait seul de négocier le mariage de Flore, à qui il avait déjà intimé l'ordre de lui obéir en tous points, Sabine s'expliqua l'agitation de la jeune fille. Dans le fond de son cœur, elle se reprocha de n'avoir pas mieux accueilli ses confidences et se dit qu'elle aurait dû au moins l'interroger, lui témoigner un peu de sympathie. Mais ces idées-là venaient toujours trop tard à Sabine, dont le premier mouvement n'était jamais un élan d'expansion et dont toutes les tendresses étaient fatalement destinées à rester méconnues.

Se méfiant instinctivement de toute exagération de sentiment, elle se rai lissait surtout dans une réserve voulue avec Flore, dont elle s'imaginait, à tort ou à raison, ne pas devoir surexciter la sensibilité. S'étant toujours sentie elle-même assez forte pour regarder en face l'adversité et rester debout sous les plus rudes coups du malheur, elle ne voulait pas admettre que cette âme d'enfant pût être épouvantée par l'idée seule de la souffrance. Cette nature débile, souffrant du mal des êtres trop faibles pour se suffire à eux-mêmes lui paraissait exaltée, romanesque. Elle l'était en réalité. C'était un malheur, une maladie ; Sabine y voyait une faute.

Elle accusa Flore d'injustice envers Jacques, dont elle ne voyait que les incontestables qualités. Elle s'avoua cependant que l'éducation qu'avait reçue Flore, si différente de la sienne, pouvait la rendre difficile sur certains points qui ne la choquaient pas elle-même et se dit qu'il fallait appeler le temps à son aide. Pour obtenir de son père la promesse qu'il ne brusquerait rien, elle mit en œuvre tous les moyens, grands et petits, dont elle pouvait disposer. Le dégel, la reprise des travaux et un redoublement d'activité furent ses principaux auxiliaires.

Sabine aimait sa sœur, mais ne la comprenait pas. Elle eût donné sans hésiter son sang et sa vie pour elle, mais était tout à fait incapable de lui prodiguer ces caresses qui, pour certains jeunes cœurs

avides d'expansion, sont aussi nécessaires que l'air qu'ils respirent. Quand Flore, troublée par ce mystérieux inconnu qui est peut-être chez la jeune fille le pressentiment des douleurs de la femme, versait de ces larmes maladives qui n'ont ni cause ni effet et qu'une mère essuie d'un baiser, Sabine haussait impatiemment les épaules. La pauvre sensitive froissée se repliait sur elle-même, de sorte qu'il advint ce qui devait inévitablement arriver : Flore s'éloigna de plus en plus de sa sœur aînée, et cessa de compter sur son affection.

Elle avait craint de devoir lutter avec l'autorité de son père, et contre son attente il ne lui parla plus de Jacques. Elle devina l'intervention de Sabine et se confirma dans l'idée qu'elle s'était formée de l'attachement de sa sœur pour le châtelain des Allais. La conviction acquise par elle, que Sabine aimait Jacques sans être parvenue à se faire aimer de lui, raffermit sa résolution de ne pas céder à ce sentiment de pitié qu'il lui inspirait.

Puis, peu à peu, étant redevenue maîtresse absolue de ses faits et gestes, elle prit l'habitude de vivre d'une existence factice et isolée, passant son temps à errer dans la campagne, plongée dans des rêveries sans but où l'entretenaient les livres de Jacques. Dans cet état de surexcitation mentale, sa frêle organisation devint plus frêle encore et acheva pour ainsi dire de s'immatérialiser.

Les fleurs blanches et rosées du printemps avaient neigé sur l'herbe des vergers; puis les arbres fruitiers avaient revêtu leur verte toilette d'été, robe sérieuse et pratique succédant à la blanche parure de leurs noces. Il ne fallait plus désormais songer qu'à nourrir et à élever la nombreuse famille qui se pressait dans la feuillée : cerises déjà rougissantes, pêches informes, bouquets serrés de petites poires. Les moineaux gloutons tournoyaient autour des arbres, s'interrogeant de leurs petits yeux avides pour savoir si l'heure du pillage sonnerait bientôt, poussant des cris de convoitise. Encore quelques jours de patience, piaillaient les plus vieux, et le festin sera prêt! Et nous saurons bien éviter les pièges que nous tend M. de la Rullière, et ce bonhomme de paille qu'il habille d'une blouse pour nous effrayer nous servira de perchoir pour faire notre digestion... Et l'essaim gouailleur remplissait l'air de ses éclats de rire! Ce pauvre M. de la Rullière! que d'êtres sur ses terres occupés uniquement à le narguer et à réduire à néant ses soins et ses précautions : depuis les taupes qui minaient ses plates-bandes de fraisiers, et les mulots et les musaraignes qui prenaient leurs quartiers d'été dans les blés, juste assez hauts pour les héberger, attendant que l'épi naissant leur fournît une succulente nourriture, jusqu'aux fleurs qui levaient leur tête

radieuse d'un air provocant parmi ses cultures les plus soignées : coquelicots écarlates, bluets d'azur, marguerites au cœur d'or, venus là tout exprès pour l'irriter !

Flore ne se lassait pas d'admirer ces beautés de la nature, si nouvelles pour elle, dont la jeunesse s'était écoulée dans l'enceinte étroite d'un couvent ; elle recueillait avec avidité chacune de ces choses suaves et tendres que les rêveurs seuls savent découvrir dans les détails de la vie des champs. La plus grande partie de ses journées se passait à errer, un livre à la main, suivant distraitement du regard le vol capricieux des insectes qui bourdonnaient autour des fleurs, les pattes et les ailes enfarinées de poussière dorée, ou les ondulations des champs de lin dont les fleurs s'ouvraient à l'aurore, délicatement teintées de bleu comme des yeux d'enfant étonné.

Ces fleurs, Jacques ne pouvait jamais les voir sans émotion, elles lui rappelaient tant le candide regard de Flore ! Hélas ! il n'osait plus le lui dire. Il lui adressait à peine la parole maintenant et se contentait de la suivre de loin : heureux quand il avait pu la voir passer, froide, blanche, indifférente, vivant dans un monde de rêves d'où il se sentait banni à tout jamais, lui qui ne vivait que pour elle !

Le soleil de juin fit éclore les roses. C'était la fleur de prédilection de Jacques, innocente passion que lui reprochait aigrement son impitoyable voisin. M. de la Rullière eut d'abord grande envie d'interdire l'entrée de son château à ces brassées embaumées que Jacques, prodigue de ses trésors, envoyait chaque matin à sa bien-aimée. Mais il se contenta de faire observer à sa fille qu'il n'eût certes pas toléré chez lui la présence de cette quantité d'herbes inutiles, bonnes seulement à attirer les insectes, s'il n'eût vu dans leur envoi les premières avances de son futur gendre. Il n'avait, ajouta-t-il, consenti à la retirer du couvent que dans l'espoir de la voir devenir châtelaine, et ce mariage devant être une excellente affaire pour lui, il espérait bien qu'elle ne laisserait pas trop traîner les choses et userait de tous les moyens que les femmes ont en leur pouvoir pour amener Jacques à lui faire une demande en règle. S'il n'eût pas été lui-même depuis longtemps en mauvais termes avec les deux vieilles demoiselles, il n'aurait pas hésité à aller en personne leur faire son offre et ses conditions.

Stupéfaite, froissée par cette brutale franchise, Flore l'écouta sans trouver un mot de réponse et s'éloigna aveuglée par les larmes que lui arrachait sa douloureuse surprise.

Elle marchait au hasard le long de la rivière bordée d'iris en fleurs et de menthes sauvages, lorsque soudain, à dix pas devant elle, elle aperçut Jacques. Couché tout de tout son long, les coudes

par terre, le menton dans ses mains, il regardait couler l'eau. Auprès de lui, sa ligne s'en allait à la dérive remorquée par un poisson glouton qui, depuis longtemps, avait mordu à l'hameçon. Flore s'arrêta un instant pour le regarder. Dans ce moment, il lui parut offrir le type accompli de la paresse et du désœuvrement. — Voilà donc l'être dont il lui faudrait partager la vie ! — Soudain, la conscience, cette impitoyable diseuse de dures vérités, fit entendre sa voix incorruptible : — Et toi, murmura-t-elle, n'es-tu pas encore plus faible que lui ? — Oui, répondit Flore, et c'est pour cela que j'ai besoin de m'attacher à un être énergique dont la volonté sera ma loi et à qui mon amour me donnera le désir d'obéir aveuglément. — N'es-tu pas aussi inutile ? reprenait la justicière. — C'est pour cela que, comme l'inutile liseron, j'ai besoin d'enlacer ma tige débile aux rameaux puissans d'un de ces arbres qui abritent tout un monde de leur ombre. Je veux placer mon amour en haut, parmi les astres du ciel et non parmi les fleurs du gazon. — Elle s'éloigna silencieusement, rêvant toujours.

Au bout d'un champ, elle s'arrêta devant une barrière. De l'autre côté, des vaches couleur de feu et de lait paissaient dans l'herbe verte, rutilante de boutons d'or. C'était prosaïque, mais Flore avait très peur des vaches. N'osant pas avancer, craignant encore plus d'attirer l'attention de Jacques en retournant auprès de lui, elle prit le parti d'attendre. Quelqu'un ne pouvait manquer de passer par ce sentier : elle se ferait escorter. Elle s'assit auprès de la barrière à l'ombre d'un églantier dont les branches lourdes de fleurs se penchaient sur sa tête, en cueillit un rameau et l'enroula autour de son chapeau de paille. Les vaches mugissaient, les insectes bourdonnaient, une alouette s'élevait en chantant au-dessus du champ de blé, bien haut, tout droit vers le soleil. Un bruit de pas fit crier le sable, une ombre se projeta sur la route. Flore se leva lentement, sans regarder qui venait, secoua les pétales rosés qui s'étaient effeuillées sur sa robe et se retourna vers le passant. Elle s'était dit que ce devait être un paysan ou une fille de ferme : elle se trouva en face d'un étranger fort élégant, de belle tournure et qui s'arrêta devant elle, respectueusement, chapeau bas. Il la regardait attentivement, comme s'il cherchait sur sa figure un souvenir, une ressemblance.

Puis, tout à coup, il lui tendit la main :

— Dois-je vous appeler mademoiselle ou tout simplement Flore, comme autrefois ? dit-il avec un sourire.

Flore l'examina à son tour avant de répondre. C'était encore un jeune homme, bien que son teint basané, la forte accentuation de ses traits, les plis burinés sur son front le fissent paraître

plus âgé qu'il ne l'était en réalité. Toute sa personne portait l'empreinte d'une énergie peu commune, et il y avait dans son regard cette fixité un peu troublante qui dénote l'habitude de la réflexion et la possession de soi-même. Sous ce regard, il devait être impossible de songer à mentir, et tandis qu'il l'abaissait sur Flore, la jeune fille se demanda en rougissant si cet étranger lisait déjà dans son pauvre petit cœur, comme en un livre ouvert. Une expression singulière traversa ce visage mâle, quelque chose d'ému et d'attendri en tempérait la gravité.

— J'attends toujours ma réponse, dit-il, voyant que Flore se taisait. Vous ne me reconnaissez donc plus? Et pourtant ma première visite en arrivant à Paris a été pour ce couvent où j'espérais vous trouver encore. Car enfin vous n'avez que dix-sept ans...

— Et trois mois.

Il sourit.

— Et trois mois. A votre âge, c'est important. Juste dix ans que nous nous sommes quittés, et cependant vous voyez que je ne n'ai pas hésité à vous reconnaître. Souhaitez-moi la bienvenue, petite Flore. Avez-vous tout à fait oublié les soirées de votre tante d'Esse et la peine que vous aviez à vous tenir éveillée dans son salon, et un individu qui ne parlait guère plus que vous et venait charitablement mettre son épaule à portée de votre tête pour vous permettre de vous endormir commodément pendant que personne ne s'occupait de nous?

Flore leva sur lui des yeux dilatés par la surprise.

— M. de Bargemont! s'écria-t-elle... mais vous ne lui ressemblez pas du tout.

— J'ai pourtant l'honneur de vous le présenter. Il a vécu toute une vie et parcouru la moitié du globe depuis lors. Maintenant, puisque j'ai eu la bonne chance de vous rencontrer, indiquez-moi la route qui mène au château de la Rullière.

Flore hésita.

— Il faut traverser ce champ... Avez-vous peur des vaches?..

— La vache est assurément un animal féroce et très dangereux, mais enfin j'essaierai de m'armer de courage en pensant aux démêlés que j'eus naguère avec certains animaux fort dociles, tels que le crocodile, la panthère, le jaguar.

— Et vous n'avez pas eu peur? demanda naïvement la jeune fille.

— Vous voyez qu'il n'y avait pas de quoi, puisque me voici sain et sauf. Dois-je même vous faire une confession? dans aucune circonstance de ma vie assez agitée, je n'ai été aussi effrayé que le suis en ce moment.

— Effrayé? de quoi? Puisque vous n'avez pas peur des vaches, c'est donc moi qui vous fais peur?

Roger fixa un moment sur elle son regard sérieux. — Peut-être! pensa-t-il, mais il dit :

— Je suis effrayé de l'accueil qui va m'être fait dans ce château vers lequel vous me conduisez.

— Oh! dit Flore, rassurez-vous, ce n'est pas une des plus mauvaises journées de papa; il ne m'a grondée que deux fois depuis ce matin, et vous ne risquez pas d'être reçu comme le sous-préfet qu'il a fait attendre hier deux heures dans l'antichambre en compagnie d'un sac de farine et d'un chien hargneux et sans même lui avoir fait offrir de chaise. Par erreur ou intentionnellement, on l'avait enfermé à clef. Il y serait peut-être encore si Sabine ne fût venue le délivrer. Le pauvre homme, ayant fini par s'asseoir sur le sac de farine, faisait une mine piteuse et grotesque. Je crois qu'il ne reviendra pas de sitôt.

— Ainsi votre sœur Sabine vit toujours avec son père, dit Roger, qui avait écouté distraitement. Est-elle mariée?

— Mariée? Oh! Dieu non! Je plaindrais le malheureux destiné à vivre à la Rullière en qualité de gendre de papa...

— Pourquoi?

— Mais, puisque vous connaissez Sabine depuis si longtemps, vous devez savoir que, toute bonne et excellente qu'elle soit, elle n'est ni tendre ni douce. Elle a parfois une manière aigre de s'exprimer qui fait que je préfère encore les gronderies de papa à sa froide réserve.

Un nuage traversa le front de Roger, puis son regard s'abaissa sur ces limpides yeux gris :

— Pauvre enfant! votre vie ne doit pas être gaie dans un tel intérieur?

Une vive rougeur monta au front de Flore.

— Vous devez me trouver bien indiscrète, bien imprudente de vous parler si librement des petites misères de ma vie, vous dont j'ignorais l'existence il y a un instant?

— Je vous trouve tout simplement très franche et vous en sais gré. Écoutez : moi, je ne crois pas au hasard; j'ai échappé à trop de dangers pour ne pas être persuadé qu'une bonne providence veille sur nous, et je pense que, si elle vous a placée sur mon chemin, juste à temps pour m'indiquer la route à suivre, elle avait dessein de me faire éviter un écueil de plus. Quand un homme revient des antipodes et n'a pas entendu parler de ses amis depuis dix ans, il est bien aise d'apprendre ce qu'ils ont fait en son absence. Faute de le savoir, il peut commettre mille maladresses, froisser des

sentimens qu'il ignore. Vous allez donc me raconter bien franchement tout ce qui s'est passé chez vous depuis mon départ. Vous ne parlez pas à un étranger, mais à un vieil ami sur la poitrine duquel vous avez dormi jadis. Je ne vous demande pas ce que vous avez fait vous avez passé ces années au couvent. Je le sais, c'est moi qui vous y ai fait entrer ; mais depuis?

— Depuis, je n'ai pas bougé de la Rullière et crains bien de n'en jamais sortir.

Elle soupira.

— Et votre sœur Sabine ? Savez-vous pourquoi elle ne s'est jamais mariée ?

— Je ne le sais pas positivement, mais je soupçonne...

Elle s'arrêta.

— Je veux que vous me parliez en toute franchise, dit Roger de ce ton impérieux qui s'accordait si bien avec l'expression de son regard. Pas de réticences avec moi. Dites-moi non-seulement ce que vous savez, mais encore ce que vous soupçonnez. Pourquoi votre sœur ne s'est-elle pas mariée?

— Je crois qu'elle aime quelqu'un qui ne le lui rend pas, balbutia Flore.

— Et ce quelqu'un, savez-vous son nom ?

— Je n'ai pas de peine à le deviner, et tenez, si vous regardez bien là-bas au bord de la rivière sous les saules, vous l'apercevrez.

Roger ne regarda pas, mais demanda d'un ton bref :

— Son nom?

— Jacques des Allais. Mais de grâce, n'oubliez pas que je ne sais rien de positif. Sabine, n'étant pas expansive, ne m'a jamais fait de confidence, et je n'ai pu que former des suppositions.

— Et lui, comment savez-vous qu'il ne l'aime pas?

Pour le coup, Flore trouva M. de Bargemont indiscret et par trop curieux ; elle voulut se renfermer dans un silence plein de dignité. Mais il s'arrêta au beau milieu de la route, et se plaçant devant elle comme s'il avait résolu de lui barrer le chemin tant qu'elle n'aurait pas parlé, il fixa sur elle ce calme regard qui la subjuguait. Elle baissa la tête, inquiète, troublée.

— Comment savez-vous qu'il ne l'aime pas? répéta tranquillement Roger.

— Je sais qu'il aime quelqu'un d'autre, balbutia Flore.

— Vous, n'est-ce pas? C'est bien. Je ne vous questionnerai plus. Je suis au courant de la situation maintenant, cela me suffit.

Ainsi, pensa Roger, voilà la révélation qui m'attendait à la porte de cette maison où je venais frapper pour chercher le bonheur après ces dix années de lutte opiniâtre contre la mauvaise fortune.

M'entendre dire naïvement par cette enfant que la femme que l'absence avait idéalisée dans mon souvenir, pour laquelle un point d'honneur, exagéré peut-être, m'avait fait réserver toutes les tendresses de mon cœur, conquérir la fortune, garder ma fidélité, est devenue une de ces vieilles filles aigres et grondeuses qui font souffrir ceux qui les entourent; bien plus, qu'elle s'est sottement amourachée d'un campagnard quelconque qui fait fi d'elle! — Un moment, il faillit céder à la tentation de rebrousser chemin. Il retournerait à Paris, mènerait la vie large et joyeuse que sa fortune lui assurerait, oublierait l'existence de Sabine, qui avait sans doute oublié la sienne. Au fait, pourquoi n'avait-elle jamais tenté de lui écrire? Il le lui avait défendu à la vérité; mais une femme aimante sait bien ce que valent de semblables défenses. Que lui n'eût pas écrit, c'était naturel, c'était loyal, tant qu'il n'avait pas reconquis son indépendance; mais elle? elle qui avait voulu le suivre, elle qui malgré lui s'était engagée à lui demeurer fidèle, le forçant ainsi à formuler cette même promesse que son cœur ne ratifiait pas? A la vérité, les circonstances l'avaient aidé, car dans sa vie uniquement occupée à conquérir la richesse, peu de tentations avaient pu pénétrer jusqu'à lui; mais enfin il était jeune, et plus d'une fois il s'était dit que cette fidélité qu'il conservait avec une sorte d'acharnement ne valait pas le bonheur facile qu'il aurait pu rencontrer ailleurs. Une fois surtout un riche Américain dont il était l'associé lui offrit ouvertement la main de sa fille; elle était belle, jeune; sa fortune se serait trouvée doublée. Il refusa; mais dans ce moment il regretta presque de n'avoir pas cédé à la tentation.

Tandis qu'il marchait silencieusement auprès de Flore, il finit par se paraître ridicule et se prit lui-même en pitié. Quelle triste figure il devait faire, venant se présenter en amoureux devant cette provinciale dont les défauts, — il se les rappelait tous en ce moment, — avaient certainement grandi avec l'âge! Il s'épargnerait ce ridicule et à elle cette gêne. Il lui ferait une simple visite de politesse, comme il l'aurait pu faire à une ancienne connaissance, ne prononcerait pas une parole qui pût sembler une allusion au passé et se contenterait de lui faire clairement comprendre qu'ils étaient libres tous deux. Il prit un air indifférent et s'en arma d'avance contre Sabine sans se douter de l'amour qu'il allait combattre en le méconnaissant.

IV.

Sabine était assise à son bureau, assez semblable à un juge d'instruction interrogeant un coupable, représenté par le meunier de

son père. Celui-ci, debout devant elle, tournait et retournait en tous sens avec un embarras comique son chapeau de feutre enfariné. L'entretien durait depuis longtemps. Il s'agissait d'éplucher certains comptes en partie double. Tout avait assez bien marché jusqu'au moment où M. de la Rullière, rentré plus tôt que de coutume, avait voulu se mêler à la conférence. Depuis lors, mille difficultés avaient surgi ; l'esprit peu lucide du paysan s'égarait dans les complications qui étaient survenues ; certaines erreurs peu importantes prenaient des proportions gigantesques sous l'examen méticuleux de M. de la Rulliere, Sabine elle-même commençait à perdre sa netteté habituelle et, sentant qu'elle s'embrouillait dans ses chiffres, finissait par perdre patience.

Ce jour-là, un surcroît d'affaires ne lui avait pas encore permis d'échanger sa toilette du matin contre la parure des après-midi. Une robe grise de laine grossière du pays, tachée en maints endroits, taillée n'importe comment par une couturière du cru, couvrait gauchement son buste qu'elle alourdissait, et descendait en plis disgracieux. L'encre tachait ses mains, et dans le feu de la discussion, elle avait souvent écarté de son front échauffé ses épais bandeaux noirs, dérangeant ainsi toute la symétrie de sa coiffure. Elle discutait avec tant de volubilité qu'elle n'entendit même pas s'ouvrir la porte du cabinet où avait lieu la conférence.

La petite tête de Flore parut dans l'entrebâillement.

— Papa ! dit-elle timidement.

M. de la Rullière se retourna vers elle en frappant la table du poing.

— T'ai-je défendu, oui ou non, de venir nous interrompre quand nous faisons nos comptes? hurla-t-il. Continuez, Firmin, continuez.

— Pardon, papa, reprit Flore au bout d'un instant.

— Ah ! çà ! tu n'as pas compris, je crois? Je te défends formellement de jamais mettre les pieds dans cette chambre.

Flore allait se retirer.

— Qu'est-ce? demanda Sabine. Que veux-tu ?

— Quelqu'un demande à voir papa.

— Qu'il attende ! cria M. de la Rullière.

— Qui est-ce? demanda distraitement Sabine.

— M. de Bargemont.

Comme mue par un ressort, Sabine se leva toute droite, la plume s'échappa de ses mains et roula par terre ; puis son indomptable volonté triompha de ce premier mouvement ; elle se baissa pour la ramasser et s'assit en face de son livre de compte, de sorte que son trouble échappa complètement à la jeune fille.

— C'est bon ! c'est bon ! qu'il attende, nous allons avoir fini, dit

M. de la Rullière, et se tournant vers sa fille aînée : Voyons, Sabine, y es-tu? Trente-deux kilos à quatre-vingt-cinq centimes?

— Vingt-sept francs vingt, répondit Sabine sans hésiter.

Et elle eut le courage de reprendre ses calculs, jusqu'au moment où, toutes les difficultés ayant été aplanies, le meunier congédié, M. de la Rullière, oubliant le visiteur dont il n'avait même pas entendu le nom, sortit de nouveau. Elle se trouva enfin seule.

D'un bond elle fut à la porte, cette porte qui la séparait de son fiancé. Elle oublia tout, les années qui s'étaient écoulées depuis leur dernière réunion et qui l'avaient peut-être changé au point de le rendre méconnaissable. — Elle ne songea pas que son costume négligé la ferait paraître peu à son avantage aux yeux de Roger. Elle se dit seulement que son Roger était là et qu'il allait, comme autrefois, la serrer sur son cœur. C'était donc le bonheur, le repos, la confiance, la libre expansion de tous ses élans comprimés, l'amour enfin! Et cependant un sentiment inexplicable la faisait hésiter en face de cette porte dont sa main pressait le bouton. Était-ce bien son fiancé qui revenait? Qui lui disait qu'il n'était pas épris d'une autre femme, marié peut-être? Elle chassa bien vite ce doute, qui lui parut injurieux pour Roger. Puisque rien ne le forçait à revenir, il ne l'eût pas fait, s'il ne devait lui apporter la réalisation de leurs espérances d'autrefois. — Et cependant, cependant... que de choses avaient pu se passer pendant ces dix années! Et Roger lui-même serait-il changé? Elle voulut au moins le voir avant d'être vue de lui, et doucement, comme aurait pu le faire sa jeune sœur, elle entr'ouvrit la porte.

Ce qu'elle aperçut la frappa au cœur comme un dard aigu. Roger, debout, dans une attitude nonchalante, le coude appuyé à la fenêtre, la tête inclinée vers Flore, parlait de sa voix devenue plus grave et plus lente; Sabine ne pouvait pas voir son visage, mais Flore, sa petite Flore, cette enfant à peine éveillée à la vie, quelle étrange expression se lisait sur tous ses traits! Assise dans l'embrasure de la fenêtre, enveloppée d'un chaud rayon de soleil qui venait frapper sa nuque, caresser les délicats contours de son charmant profil et se jouer dans les boucles légères de sa chevelure dorée, le visage levé vers celui de Roger, ses grands yeux fixés sur les siens exprimaient une admiration naïve qu'elle ne cherchait même pas à dissimuler. Ses lèvres, qui souriaient vaguement, semblaient s'entr'ouvrir pour aspirer chacune de ses paroles. Une flamme intérieure illuminait ce jeune visage et se faisait jour à travers la frêle enveloppe de cette âme enfantine. Ses joues mêmes avaient cette coloration à la fois chaude et pâle du vase d'albâtre qui emprisonne une lampe. — Sabine eut peur. — En un clin d'œil, elle comprit la

nature du danger qui la menaçait et prédit l'étrange et terrible complication que le retour de Roger allait peut-être apporter dans sa vie. — Qu'adviendrait-il si Roger se faisait aimer de Flore comme il avait su jadis se faire aimer d'elle? Un frisson glissa sur sa peau; un moment elle ferma les yeux. Puis, lentement, silencieusement, elle pénétra dans la chambre.

Ce fut seulement lorsqu'elle se trouva tout près d'elle que Flore, secouant l'espèce de fascination que Roger paraissait exercer sur elle, remarqua sa présence. Elle se leva vivement :

— Sabine! s'écria-t-elle.

Roger se retourna.

Que de fois dans les rares rêveries que se permettait Sabine, elle s'était représenté ce que serait ce moment bienheureux de leur réunion! Quelles extases! quelle ivresse! s'était-elle dit. Reprendraient-ils ensemble le poème de leur amour au dernier feuillet brusquement interrompu, ou des harmonies nouvelles, plus fortes, plus suaves devaient-elle faire éclore en leur cœur une seconde jeunesse?.. Serait-ce d'un ardent baiser ou d'une calme et solennelle étreinte que Roger viendrait reconnaître et récompenser la fidèle tendresse de sa fiancée?..

En entendant ce nom prononcé par Flore, Roger se retourna, lentement, sans empressement, presque avec nonchalance, et, regardant froidement la vieille fille en robe de bure qui se tenait devant lui, décolorée, paralysée par l'émotion, il lui tendit cérémonieusement la main, serrant à peine entre les siens ses doigts glacés. Pauvre Sabine! toute trace de jeunesse et de beauté avait disparu de ses traits bouleversés par la violence de son agitation; la contrainte qu'elle s'imposait pour paraître calme donnait à toute sa personne quelque chose de raide et de disgracieux; ses lèvres, qu'elle serrait fortement l'une contre l'autre, comme pour étouffer un cri, paraissaient minces et sans couleur.

Une joie cruelle fit presque sourire Roger. Elle lui parut si peu enviable, si peu digne d'avoir occupé si longtemps le cœur et l'imagination d'un homme encore jeune, qu'il lui sut gré de n'avoir pas imité sa fidélité, et envoya de secrètes bénédictions au rival inconnu qui avait eu le talent de faire battre le cœur enfermé dans cette enveloppe rugueuse. Que fût-il advenu, grand Dieu! si Flore ne s'était pas rencontrée sur son passage avec cette naïve franchise qui l'avait dispensé de la cruelle obligation où il se fût trouvé de mettre son cœur et sa fortune aux pieds de cette provinciale si peu sympathique? Adresser un mot de tendresse à Sabine, lui demander de devenir la compagne de sa vie, la lumière de son foyer, la réalisation de son idéal, voir en elle cet être doux et faible qu'il

avait toujours rêvé de protéger de sa force et d'enivrer de son amour! cette seule pensée lui parut absurde. Il ne savait même que lui dire ni quel sujet de conversation aborder avec elle, craignant de prononcer une parole qui pût sembler une allusion au passé.

Elle, non moins effrayée de laisser paraître son agitation, perdait pour la première fois de sa vie son aplomb habituel. Elle s'était assise dans l'ombre, tremblante, muette, les mains inertes, reportant du visage de Roger à celui de Flore ses regards troublés.

Voulant mettre un terme à une situation dont la gêne finissait par lui paraître intolérable, Roger se décida à reprendre l'entretien interrompu par l'entrée de Sabine. Se retournant vers Flore :

— Où donc en étais-je resté? dit-il tranquillement. — Et il continua le récit d'un voyage périlleux accompli au milieu d'obstacles terribles qu'il lui avait fallu surmonter. Il s'exprimait avec une merveilleuse facilité, ne se posant jamais en héros, n'exagérant jamais les faits, et cependant l'imagination de la jeune fille l'avait déjà revêtu de cette auréole que l'extrême jeunesse place au front des grands hommes.

Muette, oubliée dans l'ombre, Sabine suivait douloureusement les péripéties de cette scène dont les acteurs étaient ses deux plus chères affections en ce monde! Ah! qu'elle le trouvait éloquent et qu'elle comprenait bien l'avidité avec laquelle cette enfant s'abreuvait de chacune de ses paroles! Mais lui! avait-il pu la revoir sans la moindre émotion? Était-il changé à ce point de s'être déjà laissé séduire et détourner par la flatteuse admiration qu'exprimait ce jeune visage? Elle écoutait à peine son récit, les battemens tumultueux de son cœur étouffaient presque le son de sa voix, elle souffrait si cruellement qu'elle fut tentée de se lever, de fuir. Ce Roger qui était là devant elle si calme, si indifférent, n'était pas son Roger à elle. Pourquoi ce bel étranger, si froid, si disert, était-il venu détruire en un clin d'œil tout l'édifice de ses rêves, ses doux souvenirs, ses chères espérances? Elle se dit en cet instant de suprême angoisse qu'elle eût préféré ne le revoir jamais et l'attendre toujours.

L'arrivée de M. de la Rullière lui fournit enfin l'occasion de s'échapper sans être remarquée. Le vieux gentilhomme s'était subitement souvenu du visiteur dont il avait à peine écouté le nom. Pour lui, les affaires passaient avant tout. Mais quand il eut expédié son dernier subordonné : — M. de Bargemont! se dit-il, je connais ce nom-là. — Et tout le passé se reconstituant lentement dans sa mémoire embrouillée, il prit son air le plus rébarbatif pour se présenter à son visiteur. Sa méfiance habituelle lui suggéra que le

but de cette démarche ne pouvait être qu'un mobile d'intérêt. Sabine n'était plus jeune, il la traitait brutalement de vieille fille fanée; cet intrigant, — c'en était un, évidemment, — avait sans doute échoué en cherchant à refaire sa fortune, il venait lui emprunter de l'argent, offrir à Sabine ce mariage rompu.

Il commença par flairer M. de Bargemont avec toute la prudence d'un vieux renard qui devine un piège : ses habits n'étaient pas râpés, sa tenue irréprochable, élégante même, et il n'avait pas cet air obséquieux d'un homme qui a besoin de vous. Bien au contraire, il salua M. de la Rullière avec une certaine hauteur qui ne déplut pas à celui-ci : un homme qui n'a pas le sou ne se permet pas une semblable allure.

M. de la Rullière voulut tâter le terrain avant de s'aventurer dans les formules d'un accueil à peu près poli et trouva habilement moyen de faire avouer à M. de Bargemont qu'il rapportait du nouveau monde un capital considérable. Alors il fut pris d'une grande estime pour cet homme qui avait su faire fortune, qui venait sans doute remplir une vieille promesse et lui demander une seconde fois sa fille.

— Vous nous restez à dîner sans façon, n'est-ce pas, mon cher ami?

Roger s'inclina.

— Je crains de ne pouvoir accepter votre invitation, je dois retourner à Paris.

— Bah! quand donc cela? Il n'y a plus de train ce soir. Qu'avez-vous donc fait de votre bagage?

— Je l'ai laissé à Saint-Romuald, à l'hôtel de la Licorne, où je suis descendu.

— A la Licorne? Vous n'y pensez pas, dans cette infecte auberge? Vous êtes mon hôte, je vais tout de suite faire chercher vos effets. Sabine, il faut faire atteler. Sabine! où est-elle donc? — Et pour ce qui est de retourner à Paris, j'espère bien qu'il n'en sera pas question de sitôt. Nous n'avons pas souvent la bonne chance d'une aussi aimable visite.

Flore regarda son père avec étonnement. C'était la première phrase polie qu'elle lui eût jamais entendu prononcer.

Sabine ne reparut plus jusqu'au moment du dîner. Elle se fit même attendre, elle si ponctuelle d'habitude, et quand son père lui reprocha son inexactitude, elle s'excusa vaguement, prétextant ses devoirs de maîtresse de maison.

Elle avait apporté à sa toilette tout le soin des autres jours, mais elle l'avait fait uniquement pour qu'aucun changement en elle ne fût remarqué de son père ou de Flore. Ce n'était plus pour Roger qu'elle se parait. Pendant tout ce dîner et la soirée qui le suivit,

elle demeura impassible, maîtresse d'elle-même en dépit du désespoir qui s'emparait d'elle chaque fois qu'elle constatait que le regard de Roger glissait froidement sur elle pour s'arrêter avec une expression de tendresse contenue sur la petite tête de Flore. Bien plus, Roger semblait parfois l'examiner avec une sorte d'étonnement malveillant.

Le fait est que son goût d'homme du monde, choqué d'abord par la mise disgracieuse et négligée de Sabine, l'avait été bien plus profondément encore lorsqu'il l'avait vue entrer dans cette salle à manger austère et grise, vêtue d'une robe de soie de cette odieuse et fausse couleur si longtemps imposée par la mode sous le nom de magenta, parée d'un collier de corail dont le ton éclatant faisait paraître encore plus terne son visage bruni par le hâle. Tout auprès d'elle, il voyait s'élever dans toute la poétique fraîcheur de ses dix-sept ans cette fleur délicate dont l'idéale beauté lui parut encore plus séduisante par ce contraste. Elle n'avait pour toute parure que la fleur d'églantier restée piquée au corsage de sa robe de mousseline claire; au lieu des raides bandeaux qui encadraient si durement le front de Sabine, un essaim de boucles dorées voltigeaient sur ses tempes. Eût-il été homme s'il n'eût fait taire le scrupule qui lui commandait de rester aveugle et sourd à l'attrait qui le poussait vers cette enfant?

Cette soirée parut interminable à Sabine. Elle respira plus librement lorsque, M. de Bargemont ayant pris congé de son hôte, elle crut pouvoir se disposer à rentrer chez elle.

— Où vas-tu? lui cria M. de la Rullière. Reste un peu, j'ai besoin de te parler... Toi, tu peux aller te coucher, dit-il à Flore.

Sabine s'assit patiemment. M. de Rullière tira sa pipe de sa poche et la bourra. Quand il en eut voluptueusement aspiré quelques bouffées, il croisa les bras, et regardant Sabine :

— Eh bien! qu'en penses-tu?

— De qui? demanda nerveusement Sabine.

— De qui, parbleu! de ton fiancé!

— Je n'ai pas de fiancé, et si c'est sur M. de Bargemont que vous voulez connaître mon opinion, j'attendrai pour vous en faire part d'avoir fait un peu plus ample connaissance avec lui.

— Ah! çà, tu es prodigieuse, ma parole d'honneur! Voilà un homme qui revient de l'autre bout du monde te rapporter honnêtement la fortune qu'il a faite, et tu le reçois comme un étranger.

— Il n'est pas autre chose pour nous.

— Enfin, il a été ton fiancé, quand le diable y serait.

— Vous savez aussi bien que moi combien il a été acharné à conserver son indépendance et à se délivrer vis-à-vis de moi de

tout lien qui eût pu entraver sa liberté. Qui vous dit qu'il ne revient pas marié?

— Mon bon sens, qui m'affirme qu'il ne serait pas venu te déterrer au fond de cette campagne uniquement pour te faire part de son mariage. Qu'as-tu à répliquer à cela?

— Qu'un autre sentiment encore a pu l'y conduire : le désir de constater par lui-même ce que le temps a fait de cette figure qui lui plaisait jadis. Ne parlons plus de cela, voulez-vous? Je ne connais pas plus que vous le mobile qui a pu pousser M. de Bargemont à venir nous retrouver quand il aurait si bien pu se dispenser de le faire; mais ce que vous savez aussi bien que moi, c'est la scrupuleuse exactitude avec laquelle j'ai obéi à ses dernières volontés. Il m'avait défendu de lui écrire : je n'ai jamais tenté de le faire, vous ne m'avez jamais entendue prononcer son nom. De son côté, il n'a pas même tenté de me faire parvenir de ses nouvelles. Nous étions donc absolument libres l'un et l'autre, et nous n'avons pas le droit de nous étonner si l'un de nous au moins a fait usage de sa liberté. Je voudrais vous voir oublier le passé aussi complètement que je le fais moi-même. — Malgré tous ses efforts, sa voix tremblait un peu. — Et puis, reprit-elle avec plus d'assurance, qui vous dit que M. de Bargemont ne vient pas simplement pour vous proposer une affaire, un placement, quelque acquisition de terre? N'a-t-il pas dit qu'il a des capitaux en disponibilité?..

— Tiens! tiens! c'est une idée cela, fit M. de la Rullière, dont la figure s'illumina. Au fait, tu as peut-être raison, car tu as beau être la femme la plus estimable que je connaisse, tu n'es plus jeune, ma pauvre fille, et, ma foi! sauf, à la vérité, la fortune que tu auras un jour si tu me survis, tu n'es certes pas la femme que je me choisirais si j'étais encore un jeune élégant comme M. de Bargemont. Du moment que le besoin d'argent ne le poussait plus à t'adresser ses hommages, ce doit être... Oui, oui, c'est cela. Au fait, l'idée qu'il viendrait te réclamer après tout ce temps-là était absurde... Dis donc, puisque nous voilà seuls, lis-moi cet article sur le phylloxera qui a paru dans la dernière *Revue*, cela t'intéressera.

Sabine eut un mouvement de révolte contre cet égoïsme qui passait si aveuglément auprès de son bonheur détruit, mais elle le réprima et trouva le courage de lire jusqu'au bout, sans omettre une ligne, sans oublier un mot, l'article demandé.

Quand elle se trouva seule dans sa chambre, elle fut prise de terreur, comme le voyageur que surprend l'ouragan au moment où il croyait entrer au port et qui sait qu'une ruine certaine l'attend au lieu des riantes espérances qui l'avaient bercé.

— Tout est fini! murmurait-elle dans son morne désespoir : il ne m'aime plus!

V.

De grand matin, le lendemain, Roger, fatigué d'une nuit d'insomnie, franchissait la grille du château. Il avait fait d'inutiles efforts pour se mettre d'accord avec sa conscience et voulait savoir si l'influence du grand air et du mouvement lui ferait envisager sa situation sous un jour nouveau. Pour le moment, il se reprochait sévèrement la facilité avec laquelle il avait donné créance aux suppositions de Flore, dont, après tout, les naïves indiscrétions ne lui avaient rien révélé de positif. Ce soupçon était-il un motif suffisant pour l'autoriser à se détourner, sans même l'avoir interrogée, de la femme qui, somme toute, lui était restée fidèle de fait, sinon de sentiment. Et il se disait surtout que, si Sabine eût été jeune, jolie, enviable, il eût certainement accueilli moins facilement les révélations de sa jeune sœur. Tout au fond de sa conscience, une voix plus accusatrice encore lui disait que, s'il n'eût rencontré auprès de sa fiancée d'autrefois, devenue sans charme à ses yeux, cette jeune fille dont la présence le grisait comme grise l'arome pénétrant de certaines fleurs, il aurait du moins tenté une démarche pour s'assurer que c'était bien Sabine qui réclamait sa liberté.

Sous la pâle lumière de ce ciel qui s'éclairait à peine des blancheurs de l'aube, aspirant à pleins poumons l'air frais de la nuit, la fièvre qui commençait à s'emparer de lui s'apaisa. La raison triompha et avec elle tous ses scrupules, qu'il ne chercha plus à étouffer. Il se dit que, puisqu'il avait poussé jusqu'à l'exagération peut-être le sentiment qui lie l'homme d'honneur à une promesse quelconque, il continuerait jusqu'au bout et ne quitterait la Rullière qu'après avoir obtenu de Sabine elle-même le droit de disposer de son cœur et de sa vie. Et après? aurait-il le courage de s'éloigner de ce château au seuil duquel était venue l'assaillir la première tentation réelle, irrésistible de sa vie? et si Sabine, donnant tort aux suppositions de sa sœur, réclamait de lui la récompense de sa fidélité, aurait-il le courage plus grand encore de mettre la plus infranchissable des barrières entre lui et cette enfant qui semblait avoir grandi en son absence pour lui offrir la réalisation de tous ses rêves de jeunesse? oserait-il promettre amour et fidélité à cette femme froide et fanée, et voir chaque jour auprès d'elle cette jeune fille qui l'enivrait si étrangement et le plongeait dans ce trouble délicieux qu'il n'avait jamais éprouvé auprès de Sabine? A trente-quatre ans, il s'aperçut qu'il aimait pour la première fois.

Pendant qu'il marchait, absorbé par ses pensées, tous les bruits du réveil de la nature et de l'homme se succédaient lentement, saluant l'aurore empourprée qui glaçait de teintes rosées le ton

lilas des collines lointaines. Au joyeux babil des fauvettes et des grives, au chant des coqs qui se répondaient de ferme en ferme, une cloche lointaine vint mêler sa voix un peu fêlée. Instinctivement Roger se dirigea de ce côté; il se trouva bientôt en face d'une tour carrée, bien délabrée sous le lierre qui la recouvrait en partie. Un porche d'architecture intéressante donnait accès à l'église; tout autour, des monumens de diverses époques, portant presque tous des inscriptions, se pressaient les uns contre les autres, comme si toutes ces générations endormies avaient voulu se serrer d'une dernière étreinte. Roger lut distraitement quelques-unes de ces inscriptions. Presque toutes racontaient en langage tantôt humble comme l'épitaphe qu'un honnête homme se prépare à lui-même, tantôt pompeux comme le témoignage rendu par des héritiers, les vertus, les regrets, les espérances d'une succession non interrompue de très hauts et très puissans sires des Allais. Sauf ceux qui avaient dû périr sur des champs de bataille, ils reposaient tous là, depuis le brave Jacques des Allais, qui guerroya en terre-sainte et dont le nom se déchiffrait encore sous sa rude effigie de pierre moussue, rongée par le temps, mutilée par les révolutions, jusqu'à ce M. des Allais dont le buste, tout neuf, souriait avec la complaisance d'un homme qui n'a jamais eu sur la conscience de crime plus grave à se reprocher que celui d'avoir fait reconstruire le château de ses pères d'après son goût personnel. Ce nom n'était pas nouveau pour Roger, qui se souvenait de l'avoir entendu prononcer par Flore, la veille, comme étant celui de son rival dans le cœur de Sabine. Il se demanda vaguement ce que pouvait bien être le descendant d'une si ancienne et noble race et se plut à se figurer un de ces rudes et solides gentilshommes de province, carrés d'épaules, bien découplés, haut en couleur, buvant et jurant comme un paysan, ne se sentant à l'aise qu'à la condition d'avoir un fusil sur l'épaule ou un cheval entre les genoux. Tel avait dû être dans sa jeunesse le père de Sabine; tel, dans son idée, devait être le héros du roman d'une fille rude et positive comme Sabine.

Pendant qu'il se livrait à ces suppositions, un individu parut sur la route opposée à celle qu'il avait suivie, s'avançant vers l'église. Roger le regarda assez distraitement, puis, frappé par son étrange allure, l'examina à la dérobée. A la coupe primitive de ses vêtemens trop courts, couvrant à peine les chevilles et les poignets comme ceux d'un collégien qui a trop grandi, aux longues mains rouges qui s'en échappaient, à l'expression à la fois distraite et recueillie de sa figure encadrée de cheveux blonds trop longs et trop plats, il le prit d'abord pour un séminariste en vacances. Il tenait à la main une énorme gerbe de roses qu'il portait avec un

soin voisin de la tendresse. Quand il fut sous le porche, il s'agenouilla devant la porte béante, fit dévotement le signe de la croix et attendit. La messe venait sans doute de finir. Quelques paysannes, embéguinées dans leur mantes bruns, sombres et silencieuses comme des fourmis, sortirent une à une. A la vue de l'humble revérence que toutes firent au nouveau venu, Roger se dit : — Ce doit être le maître d'école, il a le physique et la tournure de l'emploi. — Soudain une grande tache lumineuse éclaira l'obscurité du porche. Fraîche comme l'aurore qui venait de naître, son blanc visage délicatement teinté de rose sous le reflet de son chapeau de paille, sa robe claire flottant autour d'elle en plis légers, Flore de la Rullière parut sur le seuil. Ses doigts, qu'elle avait dû tremper dans l'eau bénite, achevaient à peine le signe de la croix lorsque l'individu aux cheveux pâles s'avança vers elle. D'un geste respectueux, presque suppliant, il lui présenta son bouquet. Elle remercia presque sans le regarder, rougit un peu et s'éloigna. Il resta à sa place, la suivant seulement du regard tant qu'il put l'apercevoir. Roger ne put pas résister à la tentation de découvrir la provenance de ce bouquet, ne doutant plus qu'il n'eût été remis à Flore par un jardinier de la part de son maître. Il prit rapidement la route que suivait Flore et ne tarda pas à la rejoindre.

Elle recula de surprise en l'apercevant, puis le salua d'un joyeux sourire. — Comme vous êtes matinal ! dit-elle gaîment.

— Pas autant que vous.

— Oh ! moi ! c'est une habitude de couvent ; je fais d'abord ma visite au bon Dieu, et puis j'admire la campagne si délicieusement jolie à cette heure. Sentez-vous le suave parfum qui s'exhale de ce champ de fèves en fleurs ?

— Celui de votre bouquet de roses l'empêche d'arriver jusqu'à moi.

Flore regarda le bouquet comme si elle eût oublié son existence, et le portant à sa figure devenue toute songeuse :

— C'est vrai, dit-elle comme à regret, elles sentent bien bon.

— Celui qui vous les envoie les a sans doute chargées de vous transmettre un bien doux message.

Flore regarda ses roses presque avec compassion : — Pauvre Jacques ! — dit elle doucement. Puis, levant les yeux, elle vit le regard d'avide interrogation que Roger fixait sur elle, et rougissante, troublée, elle répéta presque machinalement : — Pauvre Jacques !

Roger se méprit sur la cause de ce trouble. Un âpre sentiment de jalousie le mordit au cœur, lui faisant comprendre par la souffrance qu'il en ressentit combien profondément cet amour tout frais éclos avait pris racine en lui. Les douleurs qu'elles nous causent sont la plus exacte mesure de nos affections. Chaque nouvelle ten-

dresse qui prend place dans notre vie traîne à sa suite un long cortège de tourmens et d'angoisses, et c'est pourquoi l'égoïste peut à juste titre se considérer comme l'être le plus heureux ici-bas. Et c'est pourquoi aussi Roger, qui ne l'était pas, se dit que, si le cœur de Flore était déjà donné à un autre, toute sa vie désormais ne serait plus que regrets et désenchantement.

Elle avait dit Jacques, — Jacques des Allais sans nul doute? Plus que jamais il fut pris de curiosité de connaître ce Lovelace de province qui avait su se faire aimer des deux sœurs à la fois, et naturellement préférait la cadette à l'aînée. Il devait être bien irrésistible, cet individu qui se trouvait si étrangement placé sur sa route, cet inconnu qui avait subitement pris une si grande influence sur sa destinée. Il avait commencé par lui savoir gré de l'obstacle qu'il apportait à l'accomplissement de son devoir d'homme d'honneur auprès de Sabine et le maudissait maintenant qu'il l'empêchait de chercher le bonheur dans l'amour de Flore.

L'aimait-elle! Ce doute lui devint insupportable. Au risque de se créer une nouvelle douleur, il voulut savoir la vérité. Aussi bien la certitude de trouver déjà la première place occupée l'aiderait peut-être à vaincre plus facilement son amour naissant. Mais au moment d'interroger les secrets de ce cœur de jeune fille il se sentit troublé comme s'il se fût agi de commettre une profanation. Il n'osa aborder franchement la question qui brûlait ses lèvres et fit venir de loin son interrogatoire.

— Vous avez sans doute des relations de voisinage? demanda-t-il. Ce pays vous offre-t-il quelques ressources de société?

— Sauf une famille, nous ne voyons personne.

— Elle se compose?..

— D'un ogre qui me fait peur et de deux vieilles fées dont l'une est prétentieuse et ridicule, l'autre railleuse et méchante. Cette dernière est ma marraine.

— Et c'est tout?

— Tout, fit-elle.

— Et ce M. des Allais dont les nobles ancêtres jonchent le sol du cimetière que j'ai visité tantôt?

— Ah! vous étiez près de l'église tout à l'heure? dit vivement Flore.

— Oui. Cela vous contrarie?

— Non, dit-elle en réfléchissant.

— Vous ne m'avez pas répondu. Où habite ce M. des Allais?

— Tout près de l'église, dans un château crénelé, découpé, hérissé.

— Ne m'avez-vous pas dit hier qu'il avait eu le bonheur ou le malheur de se faire aimer de votre sœur Sabine?

Flore devint très grave.

— Écoutez, hier vous m'avez surprise dans un moment où je déraisonnais. Je vous ai parlé comme j'aurais pu le faire il y a dix ans chez ma tante d'Essé sans réfléchir, sans prévoir l'importance que vous pouviez attacher à mon bavardage. J'en voulais à papa, — c'est inutile de vous expliquer pourquoi, — j'en voulais encore plus à Sabine, qui ne comprenait pas un seul de mes sentimens et me croit vieille et raisonnable comme elle. Et comme j'avais surpris chez elle certains momens où cette froide raison semble se fondre comme la neige aux rayons d'un foyer intérieur, j'en avais conclu qu'elle aime quelqu'un. Différentes coïncidences m'avaient fait soupçonner que ce quelqu'un était notre voisin M. des Allais, et que la raideur et l'acidité de Sabine provenaient du chagrin de voir cet amour méconnu ; comme une petite étourdie sans tact et sans expérience, je vous ai livré ces conjectures, à vous que je ne connaissais pas du tout. Que voulez-vous? Quand on sort du couvent, on fait à chaque pas de ces bévues dont on s'aperçoit trop tard. Il faudrait avoir là auprès de soi une mère attentive qui vous enseigne à les éviter ou du moins les répare après coup. Moi je ne peux compter sur personne. — Et se retournant vers Roger avec son beau regard d'enfant :

— Puis-je compter sur vous? dit-elle troublée jusqu'au fond de l'âme.

Roger ne trouva pas un mot à lui répondre. Il se contenta de lui tendre la main et leva lentement jusqu'à ses lèvres la petite main fine et rosée qu'elle avait mise dans la sienne. Le baiser qu'il y déposa dut être éloquent, car Flore en devint songeuse, embarrassée. Pour cacher son trouble et ne pas laisser voir à Roger que ses joues s'empourpraient, elle les pencha sur son bouquet de roses.

— Et c'est M. des Allais qui charge son jardinier de vous remettre ces beaux bouquets? demanda Roger subitement repris d'un accès de jalousie.

— Son jardinier? Mon Dieu, non. Il me les apporte lui-même tous les matins à l'église parce que là je ne peux pas faire autrement que de les accepter et qu'il sait très bien qu'ailleurs je m'arrangerais de manière à ne pas le rencontrer.

— Vous le fuyez donc? Pourquoi?

— Parce que j'ai peur de lui ;.. comme, dans les contes de fées, la petite princesse a peur de l'ogre qui la guette pour l'emmener dans son château et la dévorer.

Le cœur de Roger bondit d'espoir.

— Ainsi vous ne l'aimez pas?

Flore eut un adorable mouvement d'enfantine naïveté.

— Ce n'est pas ma faute ! dit-elle avec un geste de découragement, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour cela, je n'en viens pas à bout.

— Vous tenez donc bien à y parvenir?

— Oh! oui! beaucoup!

— Pourquoi?

— Mais pour plusieurs raisons. D'abord pour obéir à papa, qui voudrait me forcer à épouser Jacques, ce que je ne consentirai jamais à faire tant que je ne l'aimerai pas. J'ai une peur horrible de céder avant, et alors... oh! alors je sens que je ne pourrai pas vivre avec mon chagrin. Comme je ne serai pas assez forte pour le surmonter, ce sera lui qui me tuera.

— Pauvre enfant! Et quelle autre raison?..

— Le désir de faire plaisir à Jacques, qui m'aime... oh! qui m'aime!.. et que je pourrais rendre si heureux, et puis...

— ... Et puis? fit Roger voyant qu'elle hésitait.

— Et puis, une autre raison, bien égoïste celle-là : le besoin d'être heureuse moi-même et de placer une affection ardente, absorbante comme celle que Jacques éprouve pour moi dans ce grand vide que je sens au milieu de mon cœur. Voyez-vous, il n'a jamais été rempli. Je n'ai pas connu ma mère; papa,.. oui certes, je l'aime beaucoup, mais enfin... Sabine ne me permet pas de l'aimer ou du moins de le lui témoigner. Elle me trouve romanesque, sentimentale. Suis-je coupable pour cela? Au couvent, j'ai eu beaucoup d'affection pour mes maîtresses et mes compagnes, mais dans ce temps-là je ne pensais pas beaucoup, et puis je n'étais jamais seule. Depuis que je suis ici... Oh! je voudrais tant venir à bout d'aimer Jacques!

Grisé, subjugué par la naïveté de ces confidences, Roger oublia ce que sa position dans cette famille avait de faux et d'incertain, oublia Sabine et ses promesses, oublia sa longue fidélité qu'un seul instant d'enivrement allait rendre dérisoire, et ne vit plus qu'une chose : Flore, la frêle petite fille d'autrefois, devenue femme tout en restant assez enfant pour pouvoir sans réticence ni hésitation lui faire lire un à un les feuillets immaculés du livre de son cœur. La tentation était trop forte. Pour y résister, il eût fallu ne pas être homme et surtout n'être pas épris comme il l'était. Il s'arrêta, et plongeant son regard ému dans les limpides prunelles de la jeune fille :

— Et moi, petite Flore, dit-il doucement, presque paternellement, croyez-vous qu'il vous faudrait beaucoup d'efforts pour parvenir à m'aimer un peu?

— Vous? murmura-t-elle d'une voix qui tremblait. Vous voyez bien que non, puisque, presque sans vous connaître, je vous ai fait toutes mes confidences et n'ai déjà plus de secrets pour vous.

Presque aussitôt qu'il eut parlé, Roger s'en repentit; la réponse de Flore le rassura. — Ce n'est pas encore de l'amour, et je n'étais pas libre de le lui demander, — se dit-il, continuant à marcher silencieu-

sement auprès d'elle, mais il sentit que cet amour pouvait naître et que le jour où il s'éveillerait, il devait fatalement absorber toutes les facultés de ce cœur inoccupé et l'emporter comme l'ouragan emporte la feuille sans attache. Et alors ce serait pour cette frêle organisation la souffrance, la mort peut-être, s'il n'était lui-même libre de l'aimer, de lui donner le bonheur... Sa résolution fut vite prise : il fallait à tout prix se délivrer du lien imaginaire qui l'enchaînait à Sabine, et il s'adresserait immédiatement à elle pour réclamer sa liberté.

Mais si Flore s'était trompée dans ses suppositions, si Sabine l'aimait encore, si ce sentiment qu'elle cachait si soigneusement aux yeux peu expérimentés de sa jeune sœur n'était autre que son ancien amour pour lui, accru par les ennuis de l'absence et de la solitude, enraciné par l'entêtement qu'il savait être le fond de sa nature et par les obstacles qui, pour une fille de son caractère, étaient autant d'attraits? Il ne voulut pas s'arrêter à cette possibilité et se dit, avec toute la cruauté d'un homme qui n'aime plus, que, quand bien même un reste d'affection pour lui subsisterait encore dans le cœur de Sabine, — chose dont la froideur de son accueil lui permettait de douter, — la raison n'aurait pas de peine, dans cet esprit dépourvu de toute exaltation, à triompher d'un sentiment qui devait être aux trois quarts éteint.

Ils traversèrent le potager tout rempli de bourdonnemens d'abeilles et de cris d'oiseaux pillards, et ce ne fut qu'en se trouvant tout près d'elle qu'ils aperçurent Sabine arrêtée à l'une des portes donnant accès aux régions inférieures du château.

Elle les avait vus venir de loin; mais ni Flore ni Roger ne remarquèrent la pâleur mate de ses joues hâlées. Ils étaient trop absorbés l'un et l'autre pour s'apercevoir qu'un cercle bleuâtre cernait ses yeux rouges et bouffis. Seulement Roger se dit brutalement qu'elle était décidément bien laide et mal conservée pour son âge. Elle avait noué un grand tablier sur sa robe, un trousseau de clés pendait à ses côtés, et sur un carnet qu'elle tenait en mains elle inscrivait les mottes dorées de beurre frais et les douzaines d'œufs frais qu'une fille de basse-cour comptait auprès d'elle.

Roger la salua et s'arrêta, décidé à lui demander un entretien.

Elle continua sa besogne aussi calme en apparence que si elle se fût trouvée en présence d'un étranger.

— Quand vous aurez fini, serai-je sûr de pouvoir vous parler sans être interrompu? dit-il.

Elle évita de le regarder et répondit tranquillement :

— J'ai bien peur de n'être libre ni aujourd'hui ni demain; mais comme vous êtes notre hôte pour quelque temps, attendez encore;

— et elle ajouta tout bas : — Cela vaudra mieux pour tout le monde.

Roger crut comprendre qu'elle cherchait à reculer une explication embarrassante et pénible pour elle. Pour toute réponse, il s'inclina et s'éloigna.

Mais ni le lendemain ni les jours suivans Roger ne trouva l'occasion d'avoir avec Sabine cet entretien d'où devait dépendre tout son avenir, tant était grand le soin qu'elle mettait à éviter de se trouver seule avec lui. L'ordre qui régnait à la Rullière était si parfait, les occupations de chacun si régulières et si nombreuses, que, sous peine de détruire toute l'économie de cette ruche, personne ne pouvait négliger sa besogne. Sabine, étant la cheville ouvrière de tout l'établissement, fut, du moins en apparence, la personne qui se préoccupa le moins de la présence d'un étranger.

Tout naturellement, le soin de lui faire les honneurs de la maison fut dévolu à la seule personne qui fût demeurée en dehors de cet engrenage d'activité. Flore s'abandonnait innocemment au penchant qui l'entraînait vers Roger, accueillant avec une sorte de délicieux étonnement chacune des sensations nouvelles qu'éveillait en elle son amour naissant, ardente et rêveuse à la fois, se livrant sans défense à ce souffle de passion qui enveloppait tout son être, savourant le bonheur de se sentir aimée, vivant sous le rayonnement continuel de ce regard épris qui ne la quittait pas et dont la persistance la poursuivait comme pour la forcer à entendre un perpétuel aveu.

C'est que Roger épiait avidement les premiers troubles de ce cœur virginal. Il avait maintenant un but. Il voulait être aimé ardemment, passionnément, comme il aimait lui-même, réaliser enfin ce bonheur, rêve de toute sa vie, auquel il avait presque renoncé en se liant jadis à la froide et prosaïque Sabine, donner un libre essor à toutes ces aspirations de son être, longtemps contenues par une énergique volonté et dont la violence l'étonnait lui-même. Aussi s'enivrait-il avec une avidité fiévreuse de ce pur et chaste amour dont il lisait l'aveu dans le trouble de Flore. Ève naissante s'éveillait lentement en elle, regardant pour la première fois la vie avec des yeux où l'innocence commençait à se voiler de pudeur, ce sentiment qui ne naît qu'avec l'amour.

Il ne lui parlait jamais d'amour cependant; mais Flore trouvait son silence plus éloquent que les poétiques déclarations de Jacques. Ce n'étaient pas les remords qui l'arrêtaient : il n'avait pas eu de peine à les surmonter, et, voyant Sabine si résolûment muette, froide, absorbée en apparence, il se persuada qu'elle n'éprouvait plus pour lui qu'indifférence et même un peu de gêne au souvenir d'un passé qu'elle reniait.

VI.

Aussitôt qu'il apprit l'arrivée de M. de Bargemont, Jacques des Allais se réjouit sincèrement du bonheur qui allait enfin échoir à Sabine. Il laissa s'écouler les premiers jours, qu'il s'imaginait devoir être consacrés à toutes les émotions des confidences mutuelles, puis se présenta discrètement, prêt à offrir à Sabine les plus chaleureuses félicitations. Justement il l'aperçut dans la cour du château et s'avança rapidement vers elle, un joyeux sourire aux lèvres, lorsque soudain il s'arrêta frappé par le changement de toute sa personne. Ni Flore, absorbée par un sentiment tout-puissant, ni M. de la Rullière, aveuglé par son égoïsme, ne l'avaient remarqué; mais ces quelques jours avaient vieilli Sabine de dix années. Elle luttait, elle se raidissait contre cette douleur qui envahissait tout son être, montant, montant fatalement comme les flots aux heures de marée, submergeant une à une toutes ses espérances, ses illusions, son passé, son avenir, sa foi, sa confiance aveugle en Roger et ce qui lui restait de jeunesse dans l'âme et dans le corps. Ses traits avaient pris quelque chose de rigide et de dur, une expression presque méchante. Jacques recula épouvanté : il la reconnaissait à peine.

— Qu'y a-t-il ? ne put-il s'empêcher de demander avec inquiétude.

Elle affecta un petit rire rauque, presque le mauvais ricanement de son père.

— Rien, dit-elle. M. de Bargemont est revenu. Allez au salon, vous le trouverez avec Flore.

Il ne comprit pas ce que ces paroles cachaient d'amer reproche, et comme elle s'éloignait sans ajouter un mot, il demeura stupéfait, interdit, comme s'il sentait le terrain se dérober sous ses pieds.

Roger, quand il le vit entrer, toisa involontairement ce gentilhomme de vieille race et de noble lignée qu'il avait pris tour à tour pour un magister de village et pour un jardinier. Il affecta avec lui une politesse plus cérémonieuse que ne le comportait la circonstance, s'amusant évidemment de l'embarras avec lequel Jacques recevait ses formules un peu exagérées. Certes, il n'était pas fat, mais il se rendait justice et ne pouvait s'empêcher de se mesurer avec ce gauche et timide personnage qui, de son côté, l'examinait silencieusement, répondant à peine à ses questions, lui laissant le soin de faire tous les frais de la conversation. Car si Jacques avait été douloureusement surpris du changement de Sabine, il le fut bien plus encore de celui qu'il lut dans le regard de Flore. Quand une femme aime, il y a dans toute sa personne quelque chose qui la trahit malgré elle. Elle a beau vouloir garder son

secret, il déborde de son cœur comme d'une coupe trop pleine. C'est une lumière intime dont elle cherche vainement à cacher le rayonnement: ses yeux, ses lèvres, tous ses traits en sont illuminés.

Jacques n'entendit pas une seule des phrases polies que lui adressait Roger avec son aisance d'homme du monde; distrait, embarrassé, il lançait de temps en temps, à tort et à travers, un mot sans aucun sens, sans rapport avec la conversation, confirmant Roger dans l'idée qu'il avait devant lui un être aux trois quarts idiot. Ses yeux pâles dévoraient Flore avec une avide curiosité, et lorsqu'une seconde ses regards et ceux de Roger se rencontrèrent, lorsqu'il surprit entre eux ce frémissement d'une tendresse qui ne s'ignore plus, il se leva brusquement, saisit son chapeau et sortit sans prendre congé, laissant Roger plus satisfait qu'étonné de cette sortie, dont il devinait le motif.

A la porte, Jacques se heurta contre Sabine, qu'il faillit renverser, aveuglé qu'il était par la douleur et la jalousie. Il allait passer outre; elle le retint et, posant son doigt sur ses lèvres blémies pour lui imposer silence, elle l'entraîna vers le jardin, et s'assurant que personne n'était là pour les entendre :

— Avez-vous compris? dit-elle.

Jacques pressa ses deux mains sur son front et sur ses yeux comme pour en écarter un nuage.

— Ah! j'espérais être en proie à un cauchemar! s'écria-t-il. Oh! Sabine, ce n'est pas possible, c'est trop affreux, et vous? Ma propre souffrance me fait deviner la vôtre.

Sabine l'arrêta d'un geste.

— Allons, pas de phrases, dit-elle brusquement. Ce que je vous demande par-dessus tout, c'est de ne pas vous apitoyer sur mon sort comme vous pourriez le faire sur celui d'une jeune fille sentimentale qui aurait eu des peines de cœur. Quand un boulet de canon vous emporte la jambe, on ne cherche pas à la recoller, n'est-ce pas? Si on veut continuer à marcher, le meilleur moyen est de s'en faire remettre une en bois. Eh bien, mon cher, c'est absolument la même chose pour le cœur. Quand on ne meurt pas du coup, on ne s'en porte que mieux après. Moi, j'ai survécu, vous ferez de même, et vous verrez que nous vivrons tous les deux jusqu'à quatre-vingt-dix ans.

Elle essayait de ricaner, mais sa voix sonnait faux.

— Vous n'êtes pas sincère! s'écria Jacques, et si ce que nous craignons est vrai, vous ne vous en consolerez jamais, pas plus que moi. Mais ce n'est pas possible. Oh! Sabine, dites-moi que ce n'est pas possible, que j'ai été le jouet d'un mauvais rêve.

— Laissons les rêves de côté, voulez-vous? Nous en avons assez fait dans notre vie, vous et moi, oui, moi aussi, moi qui n'ai guère

le temps de rêvasser comme vous cependant. Sitôt que je les ai vus ensemble, j'ai flairé un danger; cinq minutes après, j'avais jeté un drap noir et une pelletée de terre sur mes espérances. Il faut être juste aussi, regardez-les : lui, mon Roger, le type de tout ce qui est beau, brave, élégant, courageux; elle...

— Oh! elle...

— Oui, oui, je sais tout cela, passons, et puis, regardez-nous ; vous, mon bon ami, bien honnête, bien excellent, mais enfin pas brillant, n'est-ce pas? moi... n'en parlons plus.., et puis ayons le courage d'être justes. Ils s'aiment, c'est tout naturel. Ayons le courage de nous sacrifier et d'en prendre notre parti. Ces deux-là, voyez-vous, il faut qu'ils soient heureux; ils ont été faits pour cela. D'abord la petite est comme sa mère, elle n'a pas pour un centime de force... pas comme moi, fit-elle en se redressant de toute sa haute taille. Le malheur la tuerait, et lui, lui, il faut qu'il soit heureux, Jacques.

Elle essuya impatiemment du revers de sa main une goutte d'eau, — était-ce une larme qui glissait sur sa joue? — et toussa pour éclaircir sa voix qui s'enrouait. Jacques, le doux Jacques, eut un mouvement de révolte.

— Et de quel droit me demandez-vous de sacrifier ce qui m'est plus cher que la vie au caprice?..

— Taisez-vous! dit impérieusement Sabine. Mon Roger n'est pas capable d'un caprice.

Mais Jacques reprit obstinément :

— ... Au caprice d'un étranger que je ne connais que parce qu'il a fait votre malheur et le mien?

Je vous défends de dire que je suis malheureuse, cria Sabine. C'est faux!

— Ah! c'est de l'enfantillage, Sabine! vouloir nier une souffrance dont la mienne me permet de mesurer la profondeur...

— Allons, interrompit Sabine, assez de sentiment comme cela; dépêchons-nous. Le garde-chasse m'attend depuis une demi heure et le vétérinaire va venir; il y a un cheval et trois vaches malades, je n'ai pas le temps de parler sentiment, et d'ailleurs ce n'est pas pour cela que je guettais votre sortie pendant que vous étiez là avec eux. Je n'ai pas grande confiance dans votre perspicacité, mais enfin je pensais bien qu'à moins d'être aveugle, cela vous suffirait pour être au courant de la situation. Moi qui ne suis pas fine, vous voyez que j'ai deviné juste, tout comme à votre première entrevue avec la petite pendant que vous cherchiez ensemble les colimaçons, — par parenthèse, les taches ne sont jamais parties, — j'ai compris que j'avais fait une bévue et que vous n'étiez pas le mari qu'il lui fallait. Maintenant, écoutez-moi bien et ne m'interrompez pas. Ils

s'aiment, cela ne peut pas nous être agréable, mais enfin ils s'aiment, c'est un fait irrécusable, il n'y a pas à revenir là-dessus. Eh bien ! nous deux, il faut en prendre notre parti, — moi, c'est déjà fait, — et ne pas nous amuser par notre égoïsme à troubler leur bonheur. Il faut que ces deux êtres-là soient heureux, il le faut, entendez-vous, Jacques des Allais? Vous allez tâcher d'oublier.

Il voulut protester; elle lui imposa silence et continua :

— Je vous ai défendu de m'interrompre. Et si vous n'oubliez pas.., ma foi tant pis, vous ferez comme moi. Seulement il y a une chose que je vous défends formellement. La petite ne sait pas que Roger est... a été... enfin que nous avons dû nous marier. Quand tout cela s'est passé, elle n'en a rien su. Je venais de la mettre au couvent; elle avait sept ans: j'ai trouvé inutile de lui parler de mon mariage avant que tout fût fini. Quand Roger est revenu, sa visite n'a pas eu d'autre signification pour elle que n'en aurait eu le retour de n'importe quel habitué du salon de ma tante d'Essé. Elle l'a cru libre; maintenant, c'est trop tard. Lui dire la vérité serait cruel. Il n'y a que deux personnes qui pourraient l'en instruire , mon père et vous. Je n'ai pas peur de mon père. M. de Bargemont est riche, et s'il devient son gendre, il se souciera fort peu que ce soit en épousant l'une ou l'autre de ses filles; vous, c'est différent, vous pourriez avoir la tentation de dire la vérité à la petite et de profiter de son remords et de son chagrin pour l'attirer à vous... Oh! ne protestez pas, vous êtes un bon garçon; mais enfin c'est un sentiment naturel, cela. Eh bien! moi, je vous défends formellement de jamais révéler à Flore qu'un lien quelconque ait existé entre Roger et moi, je vous le défends, entendez-vous, Jacques? et vous allez promettre de m'obéir au nom de l'amour que vous avez pour elle.

Étourdi, navré, Jacques balbutia quelque chose, promesse ou protestation, — peu lui importait, — son cœur était brisé. Sabine saisit vivement sa main, la serra à la rompre et se penchant vers son oreille, elle répéta d'un accent strident :

— Vous vous tairez ! je l'exige, entendez-vous.

Elle s'éloigna rapidement, sans lui laisser le temps de répondre, ne se doutant pas que, d'une des fenêtres du salon, Roger avait été témoin de cet entretien dont les paroles n'arrivaient pas jusqu'à lui, mais sur la nature duquel les gestes de Sabine lui permettaient de se méprendre étrangement.

P^sse O. CANTACUZÈNE-ALTIERI.

(La dernière partie au prochain n°.)

L'ANGLETERRE

AU

TEMPS DE LA RESTAURATION

III[1].

LA POLITIQUE LIBÉRALE.

A History of England from the conclusion of the great war in 1815, by Spencer Walpole; London, 1878-1880.

Ce qu'il y a de plus remarquable peut-être dans l'histoire de la Grande-Bretagne pendant la période de transition dont il s'agit ici, c'est qu'aucune réforme ne s'y introduit à l'improviste. Tout ce que les législateurs du siècle précédent ont légué de vicieux ou d'abusif à la génération présente est discuté, débattu cent fois avant d'être aboli. Les tories ont autant de persévérance pour défendre les lois existantes que les whigs pour les attaquer. Qu'il s'agisse de la réforme pénale, religieuse, commerciale ou parlementaire, on voit d'année en année les libéraux gagner quelques adhérens parmi ceux qui leur sont le plus opposés, si bien qu'au moment où le triomphe des idées modernes ne fait plus de doute, ce sont le plus souvent les chefs du parti rétrograde qui, nouveaux convertis, proposent le bill attendu, en assurent le succès, reconquièrent par cette adhésion tardive la popularité qu'une plus longue opposition leur aurait fait perdre à tout jamais. Aussi nul ministère n'est-il franchement acquis à la cause de la résistance. Ce caractère de la politique anglaise apparaît avec évidence surtout dans le ministère de lord

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er juillet.

Liverpool. Tory dès sa naissance, il l'est resté jusqu'à son dernier jour, et néanmoins il avait, sans résoudre les questions, préparé le terrain pour les solutions qui ne pouvaient plus être différées.

I.

Il en est ainsi d'une des plus graves questions du jour, celle de l'affranchissement des catholiques. On sait à quels excès d'intolérance s'était abandonnée l'église d'Angleterre après la restauration des Stuarts et après la révolution de 1688. D'abord elle s'était inquiétée des puritains qui, maîtres du pays avec Cromwell, avaient eu le tort de donner l'exemple de la persécution. Ensuite, elle avait redouté la propagande romaine. Dissidens ou catholiques, elle avait adopté contre tous ses adversaires des mesures de défense qui les atteignaient également. Toutefois, comme les dissidens se montraient loyaux à la nouvelle constitution du royaume, le parlement ne leur tint pas rigueur ; tout au moins leur permit-il de se livrer aux exercices de leur religion. Les catholiques, au contraire, n'obtinrent même pas cette faculté. Posséder des terres par achat ou par héritage leur était interdit ; ils n'étaient pas électeurs, encore moins pouvaient-ils siéger au parlement. C'était encore pis en Irlande. Le mariage entre protestans et papistes était illicite. Un catholique n'était apte à aucun emploi public, civil ou militaire; il lui était défendu de prendre une terre à bail pour plus de trente et un ans, de posséder un fusil ou un cheval de luxe, de faire élever ses enfans par des maîtres de sa religion ou de les envoyer sur le continent.

Ces persécutions d'un autre âge ne devaient pas durer longtemps. Sous le règne de George III, l'émancipation commençait déjà. Il était naturel que les dissidens fussent les premiers à en profiter, puisque leurs sentimens politiques ne les séparaient point de la masse de la nation. A la fin du XVIIIe siècle, les catholiques étaient affranchis de toute entrave en ce qui concernait l'exercice du culte et la condition civile des individus. Il restait encore une différence choquante entre le traitement auquel ils étaient soumis en Irlande et la situation qui leur était faite en Angleterre, car l'union des deux royaumes n'aurait pas été votée par le parlement irlandais si les ministres n'avaient accordé quelques avantages et n'en avaient promis d'autres encore. L'union accomplie, Pitt voulut racheter cette promesse. On le sait, George III refusa d'y faire droit, Pitt quitta le ministère. On a beaucoup blâmé ce grand ministre de ne pas s'être montré plus ferme et de s'être retiré sur le premier refus de son souverain, au lieu d'insister avec l'autorité que lui donnait sa popularité. Il paraît qu'il eut peur, en tenant tête au

roi, d'amener une crise de la maladie à laquelle son infortuné maître était sujet. Que ce soit vrai ou faux, il est certain qu'il ne fut plus jamais question de mesures de clémence envers les catholiques tant que George III gouverna la Grande- Bretagne. Parlement et ministres étaient d'accord pour ne pas irriter sur ce point la susceptibilité du souverain, et pourtant l'idée d'émancipation faisait son chemin à pas lents. Dès 1812, au commencement de la régence, lord Liverpool se trouvait obligé, pour composer son ministère, d'admettre que les revendications catholiques seraient une question ouverte, c'est-à-dire que chaque membre du cabinet resterait libre d'en penser ce qu'il voulait. Castlereagh s'était déclaré partisan des concessions. En 1813, Grattan, le plus éloquent, le plus habile des avocats que l'Irlande ait jamais eus, obtenait de la chambre des communes un premier vote favorable aux intérêts de sa religion. Mais, lorsque arriva la discussion sur les articles du projet de loi qu'il avait présenté, la chambre admit un amendement en vertu duquel les catholiques auraient reconquis la jouissance de tous les droits civils et politiques, à l'exception d'un seul : l'entrée du parlement. Le remède était pire que le mal ; la discussion du projet n'alla pas plus loin.

En 1821, il y avait un nouveau roi sur le trône, un nouveau parlement à Londres. Grattan était mort; mais les Irlandais avaient un nouveau champion, William Plunkett. Voyez comme les idées libérales gagnaient du terrain ! Plunkett appartenait au parti des grenvillites; il avait soutenu les ministres dans les débats auxquels donnèrent lieu les troubles de Manchester, appuyé les lois restrictives proposées par le cabinet Liverpool. Élu dans la force de l'âge par un bourg irlandais, à la chambre des communes, après avoir acquis au barreau la plus brillante réputation, il était du petit nombre des avocats de grand talent à qui les hautes charges judiciaires étaient réservées. Il ne craignit point cependant d'affronter la majorité en lui demandant d'examiner les réclamations des catholiques. Enhardi par un vote qui lui fut favorable, il proposa deux bills : par le premier, les catholiques devenaient admissibles à tous les emplois publics, à l'exception des dignités de lord-chancelier d'Angleterre et de lord-lieutenant d'Irlande; le second donnait à la couronne un droit de *veto* sur la nomination des évêques par le pape ; il obligeait, en outre, les prêtres à prêter serment de tenir une conduite loyale et pacifique et de ne correspondre avec Rome que sur des matières étrangères aux droits civils du souverain. Ce double projet était fort adroitement conçu, puisque, tout en abolissant d'iniques restrictions, il prévoyait l'abus que le clergé aurait été tenté de faire de son influence sur les populations. Il fut attaqué de deux côtés : par les catholiques irréconciliables, qui n'en

voulaient pas admettre les restrictions; par les tories exaltés, qui se disaient convaincus que l'Église établie ne survivrait pas à la perte de ses privilèges. Par les mêmes motifs, il convenait aux opinions moyennes qui dominaient dans la chambre des communes. Après un mois de débats et d'ajournemens, cette assemblée le vota par une majorité de 23 voix. Le nombre n'était pas seulement significatif. On remarquait, parmi ceux qui lui avaient été favorables, tous les hommes éminens de la chambre, soit dans le parti ministériel, soit dans l'opposition, Castlereagh et Canning, Palmerston et Robinson, Wilberforce, Brougham, Mackintosh : il y avait une exception, Robert Peel.

Les protestans n'avaient plus d'espoir que dans les lords et ensuite dans le roi, sur qui toutefois ils ne comptaient qu'à moitié. En passant de l'une à l'autre des chambres du parlement, le bill d'émancipation perdait beaucoup, il est vrai. Du côté des communes, il avait été soutenu par les membres du gouvernement; du côté des lords, il allait être combattu par Liverpool, Eldon, Sidmouth, Wellington. Ce ne fut point du banc des ministres que vint la plus vigoureuse attaque. Dès l'ouverture du débat, le duc d'York, l'aîné des frères du roi, prit la parole : « Je suis convaincu, dit-il, du danger d'une pareille mesure; mon opposition prend sa source dans les principes que j'ai acceptés depuis que j'ai conscience de moi-même et que je chérirai, je l'espère, jusqu'au dernier jour de ma vie. » Ce discours, dans la bouche de l'héritier présomptif du trône, rallia tous les membres indécis du parti conservateur. Le projet fut repoussé par une majorité de 39 voix sur 279 votans, le 18 avril 1821.

Bien que les partisans de l'émancipation n'osassent pas renouveler leur proposition pendant les sessions de 1822 et de 1823, cette question latente pesait d'un grand poids sur l'ensemble de la politique. La divergence entre les membres du ministère sur une affaire de cette importance était surtout une cause incessante de discordes dans le cabinet, une occasion d'aigres disputes devant la chambre des communes. « Le gouvernement est comme un clavecin, dit un jour Brougham, dont les touches sont alternativement blanches et noires. » A quoi Canning répliquait en invoquant l'impossibilité de former un cabinet qui fût unanime sur le sujet auquel on faisait allusion. Brougham était vif, emporté; on eût été tenté de croire parfois que l'éducation première lui manquait. Deux jours après, il s'oublia jusqu'à dire que la présence de Canning dans un cabinet divisé était la plus monstrueuse bassesse que l'on eût jamais vue dans l'histoire des tergiversations politiques. Sans attendre que Brougham eût fini sa phrase, Canning s'écria que c'était un mensonge. Il y eut, on le pense bien, un grand émoi dans l'assemblée. Après

avoir en vain prié les deux adversaires de retirer leurs paroles, le président allait être contraint de les livrer l'un et l'autre au sergent d'armes, afin qu'ils fussent détenus aussi longtemps qu'il conviendrait à leurs collègues. Le *leader* des communes et le chef de l'opposition emprisonnés tous deux pour manque de respect à la chambre dont ils faisaient partie ! Un membre dont le nom mérite d'être conservé, sir Robert Wilson, eut l'adresse de trouver un biais pour sortir de cette étrange situation. Il suggéra que les paroles de Brougham se référaient au caractère officiel de Canning et que la réponse de Canning était due à ce qu'il les avait prises à tort pour une imputation personnelle. « Que les deux adversaires, ajoutait-il, veuillent bien déclarer qu'ils se sont mépris sur le sens des paroles échangées, et le motif de la querelle disparaîtra. » Ils s'y prêtèrent de bonne grâce, charmés de sortir à si bon compte d'une position difficile. Quiconque a lu *les Aventures de Pickwick* reconnaîtra cette scène. Dickens n'a fait que reproduire une histoire restée légendaire dans les annales du parlement anglais.

Ce qui donnait une importance spéciale aux revendications catholiques, c'était l'Irlande toujours mécontente, toujours agitée, tantôt en détresse par suite d'une récolte insuffisante, tantôt en révolte ouverte contre ses maîtres étrangers. Grattan, Plunkett, avaient été les interprètes éloquens, mais en même temps modérés, de ce mécontentement. O'Connell entrait en scène avec moins de mesure et de sang-froid. Les sociétés secrètes se multipliaient ; en particulier, l'association catholique, dont ce tribun était l'âme, se ramifiait partout sous les auspices des principaux personnages du pays.

Plusieurs années s'écoulèrent en discussions irritantes qui n'aboutissaient à rien ; mais, d'une session à l'autre, la cause libérale gagnait quelques nouveaux défenseurs. Réelle ou affectée, la crainte qu'inspirait l'association catholique nuisait beaucoup aux projets d'émancipation. L'Irlande semblait à la veille d'une guerre civile ; O'Connell invoquait tout haut l'assistance d'un Bolivar pour renouveler dans son île natale les triomphes des colons sud-américains. Enfin le cabinet ne put se dispenser de présenter, au début de la session de 1825, un bill contre les sociétés secrètes irlandaises. On avait tant répété dans les derniers temps que ces sociétés retardaient seules l'émancipation des catholiques, que ceux-ci, ou que du moins leurs avocats dans les deux chambres, jugèrent le moment venu de réclamer en même temps l'abolition des privilèges dont jouissaient les protestans. Une proposition dans ce sens fut bien accueillie par la chambre des communes. Les députés protestans d'Irlande se déclarèrent eux-mêmes disposés à la soutenir. Comme précédemment, cette mesure d'allégement n'allait pas sans restriction : la franchise électorale, qui appartenait en

Irlande à quiconque payait un fermage annuel de 40 shillings, devait être réservée à ceux de 10 livres et au-dessus; une dotation suffisante était destinée au clergé catholique afin de le rendre indépendant des agitateurs. Dans l'ensemble, ces mesures étaient conformes aux tendances modérées de la chambre; elles passèrent à une majorité considérable. Les whigs pensaient déjà que les lords n'oseraient pas résister davantage; Robert Peel, toujours contraire aux concessions, se disposait à quitter le ministère devant cette manifestation de l'opinion publique. Mais une semaine s'était à peine écoulée que la chambre haute se trouvait saisie à son tour par une pétition du doyen et du chapitre de Windsor. Le duc d'York qui la présentait, l'accompagna d'un discours : « Je suis d'autant plus affecté dans la circonstance, dit-il, que la cruelle maladie qui a assombri l'existence de mon père bien-aimé est due à une agitation de même nature. Mon sentiment sur ce sujet est fondé sur les principes que l'on m'a inculqués dans ma jeunesse, que j'ai conservés dans l'âge mûr après y avoir sérieusement réfléchi, et que je maintiendrai jusqu'à mon dernier jour, en quelque situation que je me trouve. » C'était presque un discours du trône, puisque le roi était vieux et malade et que le duc d'York était l'héritier présomptif. Cette fois encore, il remporta la victoire; les protestans obstinés applaudirent; les autres s'affligèrent, car la volonté royale ne s'était jamais affichée avec tant d'éclat depuis Jacques II. Cette déclaration avait le tort de surexciter toutes les opinions; O'Connell injuriait le prince dans ses discours aux paysans d'Irlande, tandis que les tories exaltés placardaient ses paroles en lettres d'or sur les murs de leurs habitations. Wellington, plus sage que ses amis, conseillait de dissoudre le parlement afin que de nouvelles élections fussent faites pendant que le parti catholique était encore dans le désarroi. Les ministres, divisés sur la question du jour, n'osèrent rien décider.

Tandis que les affaires de politique intérieure se débattaient, tant dans la chambre qu'au dehors, avec une ardeur croissante, Canning donnait à la politique étrangère une allure plus libérale en s'appuyant avec adresse sur la répugnance qu'inspiraient au peuple anglais les tendances absolutistes des monarques du continent. Les doctrines de la sainte-alliance n'avaient jamais été populaires en Angleterre; en outre, le régime commercial auquel l'Espagne avait soumis ses colonies ne plaisait guère aux négocians de Londres et de Liverpool; aussi, lorsque ces colonies se déclarèrent indépendantes, en 1816, eurent-elles toutes les sympathies de la nation britannique. Par suite de la réduction des dépenses militaires, quantité d'officiers se trouvaient sans emploi; ils offrirent leurs services aux jeunes républiques d'Amérique. Il n'y

avait pas seulement des aventuriers, des officiers de fortune, dans le nombre de ceux qui mettaient leur épée à la disposition des insurgés. L'un des plus brillans capitaines de la marine de guerre, lord Cochrane, que ses opinions radicales avaient fait entrer à la chambre des communes pour Westminster et qu'une affaire délicate en avait fait sortir, partait, en 1818, pour le Chili, où les révoltés lui conférèrent tout de suite le grade de vice-amiral. L'amirauté ne regrettait pas lord Cochrane, qu'elle accusait d'être trop remuant. Toutefois, comme l'Espagne se plaignait que ses sujets insurgés eussent la faculté d'enrôler des troupes dans les Iles Britanniques, les ministres de George IV durent mettre obstacle à ce recrutement. On aura peine à le croire, aucune loi ne permettait d'empêcher le départ des volontaires ou la vente des munitions de guerre. Une loi, votée au temps de George II, déclarait coupables de félonie ceux qui s'enrôlaient dans l'armée d'un monarque étranger; mais les colonies espagnoles n'avaient pas encore une existence reconnue; cette loi ne s'appliquait pas aux soldats qui prenaient les armes sous leur drapeau. Le parlement vota, non sans opposition, un bill qui défendait les enrôlemens. Ce fut la dernière concession faite aux désirs de la sainte-alliance.

On le sait, l'Europe n'était pas encore pacifiée. Des révolutions éclataient à Madrid, à Naples, à Lisbonne, à Turin. Les rois étaient obligés d'accorder des constitutions à leurs sujets. Les souverains de Russie, de Prusse et d'Autriche, réunis en congrès à Laybach, s'accordèrent pour envoyer en commun aux autres puissances européennes une circulaire dans laquelle ils se déclaraient prêts à rétablir la paix, par la force des armes, dans tous les états où leur intervention serait nécessaire. Suivant les doctrines de la sainte-alliance, les lois et les constitutions peuvent être changées uniquement par l'initiative et par la volonté de ceux que Dieu a rendus dépositaires du pouvoir suprême. L'histoire entière du peuple anglais, depuis la révolution de 1688 et même depuis la grande charte, protestait contre cette maxime. Le plénipotentiaire anglais, — car il y en avait un à Laybach, — s'était abstenu ; mais n'était-ce pas trop déjà qu'il eût gardé le silence en entendant cette hautaine revendication du droit des souverains à intervenir dans les affaires intérieures des autres états? On en fit le reproche à lord Castlereagh, qui se serait bien gardé de prendre parti contre ses anciens alliés. Il avait assez vécu avec les souverains du continent pour s'entendre avec eux à mots couverts. Il se contenta de déclarer que, tout en désapprouvant les révolutions survenues en Espagne et en Italie, il ne contestait pas que le principe d'intervention pût devenir un principe du droit international. Le duc de Wellington fut moins ambigu : il félicita l'ambassadeur d'Autriche de la marche des troupes impé-

riales sur Naples. Ce que Castlereagh pensait sans le dire, Wellington le dit tout haut. Le prince de Metternich ne pouvait s'y tromper : il savait que le gouvernement anglais ne gênerait pas les mouvemens de l'armée autrichienne en Italie.

L'année suivante, au moment où le congrès de Vérone allait se réunir pour une entente commune sur les questions européennes, lord Castlereagh était remplacé par Canning au *foreign office*, Wellington représentait l'Angleterre au congrès. Avec des convictions très fermes, ce valeureux soldat était toujours prêt, par sentiment du devoir, à subordonner ses propres opinions aux volontés du gouvernement dont il était le serviteur obéissant. Cette fois, il ne s'agissait plus de l'intervention autrichienne en Italie, mais de l'intervention française en Espagne. Wellington, fidèle aux instructions qu'il avait reçues, fit entendre que la Grande-Bretagne ne s'y associerait pas. Peu après, l'expédition française en Espagne était décidée. Canning protesta aussitôt avec énergie. L'opinion publique se manifestait très vivement à Londres. A peine trouvait-on suffisante l'attitude neutre que le ministère avait observée ; l'opposition, conduite par lord Grey, soutenait qu'il eût fallu s'opposer à cette expédition, dût la guerre en résulter. Mackintosh déclarait qu'une guerre est légitime lorsqu'elle a pour but de maintenir l'équilibre des puissances en Europe. Dans ce premier acte de son ministère, Canning, que l'on aurait pu considérer comme un révolutionnaire en comparaison de son prédécesseur, s'entendait reprocher de n'avoir pas montré assez de hardiesse et non point d'avoir abandonné la politique suivie depuis 1815. Le succès de l'expédition contribuait à aigrir l'opposition. De même que l'armée autrichienne dans les provinces napolitaines, l'armée française faisait une marche triomphale en Espagne. Qu'allait-il en résulter? Le roi de France acquérait dans le sud-ouest de l'Europe une prépondérance contraire aux intérêts britanniques; après avoir rétabli Ferdinand VII sur le trône, à défaut d'une indemnité pécuniaire que la péninsule ruinée par tant d'années de guerre ne lui pouvait offrir, on craignait qu'il ne voulût se faire dédommager par la cession d'une des vice-royautés américaines que l'Espagne n'avait plus la force de reconquérir? Le bruit en courut, paraît-il. Canning sut retrouver de ce côté, par un coup de maître, la popularité qui risquait de lui échapper.

A l'époque même où Wellington se prononçait au congrès de Vérone contre une action commune des puissances vis-à-vis de l'Espagne, il s'en fallait de peu que toutes les colonies se fussent émancipées. Les provinces de la Plata étaient évacuées depuis longtemps; au Mexique et dans l'Amérique centrale, la métropole ne restait en possession que de quelques stations maritimes d'où les vaisseaux espagnols prétendaient bloquer les ports appartenant

aux insurgés. Comme le commerce se faisait surtout par navires anglais, il en résultait de nombreux conflits entre l'Espagne et la Grande-Bretagne. Cette dernière puissance sentait le besoin d'instituer des consuls dans les provinces émancipées afin d'y protéger ses nationaux ; elle s'abstenait de le faire par ménagement pour le gouvernement constitutionnel de Madrid, qu'elle ne voulait point affaiblir. La marche du duc d'Angoulême au-delà des Pyrénées leva ses hésitations; les consuls furent nommés, ce qui ne signifiait pas encore que le cabinet anglais eût reconnu aux insurgés la qualité de belligérans.

Mais Ferdinand VII, une fois délivré des constitutionnels par l'armée française, conçut l'espoir de reconquérir ses colonies avec l'aide de ses alliés d'Europe. Il invita les cabinets de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Paris à se réunir en conférence pour examiner ce projet. Avis en fut donné au gouvernement britannique; on ne le pria pas cependant d'être partie à cette conférence. Canning avait quelque tendance à suivre la politique que ses successeurs ont poussée à l'extrême; il se défiait des congrès. « Nous avons protesté à Laybach, disait-il; nous avons fait des remontrances à Vérone; protestation et remontrances ont été perdues. » Du reste, le président des États-Unis lui donnait un exemple à suivre, en déclarant qu'il espérait bien que les gouvernemens d'Europe n'interviendraient pas sur le continent américain. Ainsi jugée par avance, la conférence n'aboutit à rien. L'Espagne, impuissante à réduire seule ses anciens sujets insurgés, allait-elle enfin de bon gré, bien qu'à contre-cœur, acquiescer aux effets d'une révolution qu'elle était incapable d'écraser? Canning l'attendit pendant quelques mois; puis, la situation ne se modifiant pas, il résolut enfin de reconnaître l'indépendance des républiques américaines, le Mexique, la Plata, la Colombie, où des gouvernemens tolérables s'étaient établis depuis que les Espagnols en avaient été expulsés.

Ce n'était pas tout de s'y résoudre, il fallait encore obtenir l'assentiment du roi George IV. Ce monarque avait conservé en vieillissant autant de sympathie pour la quadruple alliance que de haine pour les idées révolutionnaires. Les révolutions d'Amérique réveillaient en outre dans son esprit les plus fâcheux souvenirs du règne précédent. C'était peu de temps après avoir reconnu l'indépendance des États-Unis que George III avait donné les premiers signes de folie. D'ailleurs, sans remonter si loin dans le passé, à ne considérer que l'état présent, était-il prudent d'accorder cet encouragement à des insurgés lorsqu'on avait à côté de soi les Irlandais toujours prêts à la révolte? Lord Eldon, lord Sidmouth, étaient de même opposés à cette mesure. Wellington, le seul membre du cabinet qui pût balancer l'influence de Canning, n'avait pas moins

de préjugés contre une politique libérale, et son opinion était d'autant plus formelle dans la circonstance qu'il éprouvait pour la monarchie espagnole, qu'il avait contribué à rétablir, une affection en quelque sorte paternelle. Canning maintint sa proposition; il menaça de se retirer si le roi ne signait pas. Il l'emporta. Le discours du trône, à l'ouverture de la session de 1825, annonça que la Grande-Bretagne reconnaissait les républiques américaines. Le chef du *foreign office* avait le droit de s'enorgueillir d'un acte auquel tous les libéraux applaudirent. C'était bien son œuvre, et il ne disait que la vérité dans le célèbre discours qu'il prononça sur ce sujet : « J'ai résolu que, si la France avait l'Espagne, elle aurait l'Espagne sans les colonies. J'ai appelé le nouveau monde à l'existence pour rétablir l'équilibre dans l'ancien. »

C'était une révolution plus grave encore qu'on ne le supposait sur le moment. Toutes les cours européennes sentirent que désormais la Grande-Bretagne prendrait une attitude isolée dans les affaires communes. Il fut évident pour les libéraux de l'intérieur que le cabinet anglais répudiait enfin cette maxime de la sainte-alliance, que ceux qui ont été préposés par Dieu pour gouverner les peuples ont seuls le droit de modifier les lois et les constitutions. Il est inutile d'insister ici sur les incidens qu'amenèrent les événemens de Portugal et d'Orient, car ces affaires furent traitées par le gouvernement anglais suivant les principes que Canning venait de faire prévaloir.

II.

On ne s'étonnera pas qu'au jour où lord Liverpool fut frappé tout à coup d'apoplexie, la discorde fût sur le point d'éclater, non-seulement entre les membres du cabinet qui n'avaient jamais su se mettre d'accord sur un programme commun, mais encore entre les divers groupes du parti tory sur lesquels le gouvernement s'appuyait. Les uns, partisans de la sainte-alliance, intéressés à la fortune des propriétaires ruraux, poursuivaient d'une égale haine les révolutionnaires et les libre-échangistes. Wellington, lord Eldon et, sous certaines réserves, Robert Peel, avaient leur confiance; la force de ce parti résidait dans la chambre des lords. Les autres avouaient leurs sympathies pour les Grecs insurgés et pour les républiques américaines; ils s'indignaient que les blés exotiques fussent arrêtés dans les entrepôts des ports et le prix du pain surenchéri pour favoriser les cultivateurs et maintenir à un taux élevé le loyer de la terre. Ils reconnaissaient pour chef Canning et Huskisson. En face de ce parti de gouvernement désuni, les whigs ne faisaient pas très bonne figure. Ils n'avaient pas d'orateurs

qu'ils pussent opposer à Canning dans la chambre des communes, car Brougham péchait par défaut de mesure. Dans la chambre haute, leur chef, lord Grey, malgré son caractère respectable, ne pouvait prétendre à former une majorité. Le nombre était toujours du côté des tories; les élections les plus récentes continuaient à leur donner l'avantage. Le pouvoir leur appartenait encore; toute la question était de savoir si les libéraux ou les rétrogrades seraient chargés de former le nouveau ministère.

Ce ne fut pas longtemps douteux. Canning avait seul assez d'ascendant sur les communes pour être premier ministre. Le roi hésitait, tergiversait; il promettait à ses intimes que la nouvelle administration serait protestante, c'est-à-dire qu'il ne s'y trouverait aucun partisan de l'émancipation des catholiques. Lord Wellington et Robert Peel furent appelés l'un après l'autre; c'étaient tous deux des hommes de bon jugement; ils refusèrent d'essayer même la formation d'un ministère à leur image. Il fut donc évident, au bout de quelques jours, que Canning était le premier ministre indispensable; mais à peine eut-il été chargé par le roi de composer le cabinet que la dislocation du parti tory devint manifeste. Peel se tint à l'écart à cause de la question religieuse, — il devait réaliser lui-même un peu plus tard l'affranchissement que Canning ne faisait que promettre; Wellington se démit du commandement de l'armée qui lui donnait un siège dans le cabinet, parce que la politique étrangère suivie en ces derniers temps ne lui présageait rien de bon; lord Eldon était accablé par l'âge, fatigué des luttes parlementaires et des soucis de la vie publique; il voulut se retirer. Les ministres secondaires suivirent presque tous les chefs du parti. Le cabinet anglais se compose de huit à douze personnages qu'il est déjà malaisé de réunir dans une pensée commune; mais l'administration politique, sujette aux fluctuations du jour, comprend en outre autant d'emplois secondaires pour lesquels le premier ministre est obligé de trouver des titulaires parmi ses amis de l'une ou de l'autre chambre du parlement. Canning, abandonné par les tories, ne pouvait que se rejeter du côté des whigs; mais ceux-ci n'étaient pas moins divisés. Lord Lansdowne, lord Holland et Brougham promettaient de le soutenir; lord Grey et lord Althorp, qui commençait à se distinguer, se défiaient de lui. Les plus confians lui demandaient de souscrire à des conditions qu'il jugeait excessives et que, les eût-il accordées, le roi n'eût pas ratifiées. Il irrita les tories qui perdaient le pouvoir après en avoir joui pendant vingt ans; il ne réussit cependant qu'à former un ministère peu consistant. Il est douteux que cette administration de transition, inaugurée sous de fâcheux auspices, eût vécu longtemps; elle fut brisée par la mort inopinée de son chef. Canning succomba

le 8 août 1827, quatre mois après que George IV lui avait confié la tâche de former un cabinet.

Il est inutile de parler de son successeur, Robinson, créé lord Goderich depuis quelques mois, et que, faute de mieux, le roi appela aux affaires. Robinson avait été un chancelier de l'échiquier convenable; appelé au premier rang, il ne put s'y soutenir pendant une session. George IV n'avait plus qu'un nom à mettre en avant, celui de Wellington, qui, par une attitude sage et une conduite mesurée, ne s'était aliéné jusqu'alors aucune sympathie. Le duc avait trop de bon sens au surplus pour rêver un retour aux vieilles doctrines du torysme. Le roi lui permettait de laisser l'émancipation des catholiques à l'état de question ouverte, il lui laissait toute latitude pour le choix de ses coopérateurs pourvu que le lord-chancelier d'Angleterre, le lord-lieutenant et le lord-chancelier d'Irlande fussent tous trois protestans, ce qui s'entend en ce sens qu'ils devaient être partisans des privilèges de l'église anglicane. Peel s'unit volontiers à Wellington, ainsi que Huskisson, dont l'adhésion parut cependant être une sorte de désertion. En somme, le nouveau cabinet représentait une opinion moyenne, exposée de droite et de gauche à de violentes attaques, mais bien assise grâce aux hommes distingués qui en faisaient partie.

Cette administration n'eut pourtant qu'une courte durée parce que le désaccord entre les membres qui la composaient s'accentuait sur chaque motion. Quelqu'un proposait-il à la chambre des communes d'abolir l'acte du *test* (le serment qui constatait que le titulaire d'un emploi public n'était ni catholique, ni juif, ni dissident), Huskisson et Palmerston votaient pour, Peel votait contre. Pour les *corn laws*, qui réglent les droits de douane à l'entrée des céréales, Wellington était d'un autre avis que Peel et Huskisson. Les jours du cabinet s'écoulaient en compromis d'une nature si grave que les ministres ne pouvaient continuer longtemps de vivre ensemble. Enfin, au bout de six mois, tous ceux qui s'étaient attachés à la fortune de Canning se retirèrent d'un commun accord, afin de laisser la place à de purs tories. Le parti réactionnaire s'en réjouit d'autant plus que, depuis vingt ans pour le moins, l'influence de ce qui s'appelait les saines doctrines avait toujours été contrebalancée par la présence de ministres plus ou moins libéraux. Wellington, Peel et Lyndhurst, qui restaient les maîtres incontestés, plus puissans que le roi lui-même, avaient donné tous les gages que les défenseurs de l'église anglicane pouvaient désirer. Ce fut cependant par ce cabinet que se réalisa tout d'abord la réforme la plus importante.

L'Irlande était toujours agitée. L'association catholique, victorieuse des poursuites que l'on avait dirigées contre elle, obéis-

sait à O'Connell, qui semblait n'avoir qu'un mot à dire pour que la guerre civile éclatât de nouveau. Il y avait alors dans cette île un lord-lieutenant, lord Anglesey, qui n'était pas homme à se laisser intimider par une situation violente et dont l'attachement aux idées de suprématie protestante n'était pas douteux. Néanmoins lord Anglesey se disait partisan des concessions; le plus pressé était, à son avis, de rendre aux catholiques l'égalité politique. Peel se laissa convaincre par la force des argumens qu'invoquait le premier magistrat de l'Irlande. On eût pu croire que Wellington offrirait plus de résistance; il n'en fut rien. Ce vaillant soldat, malgré qu'il eût des convictions très fermes, se comportait partout comme un stratégiste sur le champ de bataille. Il savait envisager la position de l'ennemi sans illusion ni préjugé et céder à propos le terrain qu'il lui était impossible de défendre. Lui aussi acquit bientôt la conviction que lord Anglesey était dans le vrai. Un incident parut d'abord ajourner la solution qui se préparait. Une lettre de Wellington à l'archevêque de Dublin, colportée de main en main et mal comprise par ceux qui avaient intérêt à la mal interpréter, provoqua les critiques de lord Anglesey, qui dut se retirer. Son successeur, lord Northumberland, n'était connu que par sa grande fortune et par le luxe dont il aimait à s'entourer. Cependant la question, loin d'être enterrée, était près d'aboutir. A force d'obsessions, Wellington avait obtenu de George IV la permission de présenter un bill de réforme religieuse.

Ce fut un coup de théâtre lorsque le discours du trône, en février 1829, annonça cette grande nouvelle. On sut bientôt que Peel en était l'auteur responsable; aussi les conservateurs n'hésitèrent-ils pas à le traiter en rénégat. Peel, l'espoir du parti! Peel, qui s'était séparé de Canning sur cette question de la suprématie protestante! Peel, qui représentait l'université d'Oxford, la citadelle du torysme! Il ne lui restait plus, disait-on, qu'à demander sa récompense à Rome. Le pape pouvait à bon droit ajouter une nouvelle fête à son calendrier et célébrer la conversion de saint Peel. Le secrétaire d'état de l'intérieur ne se croyait nullement traître à son pays pour s'être abandonné, sous l'empire des circonstances, à des tendances libérales; mais il s'avouait que les électeurs qui l'avaient nommé pensaient peut-être autrement. Il offrit donc au vice-chancelier d'Oxford de se démettre du mandat que les membres de l'université lui avaient conféré, puis il se représenta à leurs suffrages. Ceux qui vivaient mêlés aux événemens du jour apprécièrent ce que cette évolution avait de nécessaire et lui rendirent leurs suffrages; mais les partisans de l'église étaient en nombre prépondérant. Peel n'eut que 609 voix tandis que son compétiteur en obtenait 775. Il n'était pas embarrassé du

reste de retrouver un autre siège. Il y avait à la chambre des communes un certain sir Manasseh Lopes, baronet d'origine juive et de grande fortune, qui avait été condamné six années auparavant à 10,000 livres sterling d'amende et deux ans de prison pour corruption électorale et qui, nonobstant cette affaire, était rentré au parlement. Sir Manasseh renonça au bourg de Westbury, qu'il représentait, en désignant Peel pour son successeur. La rumeur publique prétendit que cette substitution s'était arrangée à prix d'argent. Que ce fût vrai ou non, les électeurs ne furent qu'à moitié satisfaits du marché; Peel fut élu, mais avec une très faible majorité.

Ces événemens montraient bien à quel point les tories exaltés étaient mécontens et leur servaient en même temps d'argument pour soutenir qu'un appel au pays par voie d'élections générales leur donnerait raison. Le ministère s'efforçait de les apaiser par des concessions sur des points secondaires, par exemple en présentant et en faisant voter par les deux chambres une loi autorisant le lord-lieutenant d'Irlande à dissoudre les associations qu'il jugerait dangereuses pour la paix publique. C'était surtout sur George IV lui-même que comptaient les conservateurs, et en effet le malheureux roi, sollicité dans un sens par ses ministres, dans un autre sens par ses frères et par ses familiers. tergiversait sans cesse, retirant un jour l'approbation qu'il avait accordée la veille. La foule s'assemblait chaque jour autour du palais des communes, impatiente de connaître quelles seraient en détail les conditions de cette grande réforme religieuse dont on s'occupait depuis si longtemps. On disait tantôt que la mesure était abandonnée, que les ministres n'avaient pas su se mettre d'accord, tantôt que le bill présenté ne contiendrait que d'insignifiantes concessions. Enfin Peel prit la parole et, dès les premiers mots, chacun sut à quoi s'en tenir : « Je viens, dit-il, comme ministre du roi, avec l'autorité que me confère cette dignité, vous rendre compte de l'avis qui a été donné à sa majesté par l'unanimité du cabinet. » Les whigs comprirent, sans avoir besoin d'en entendre davantage, que la réforme promise allait être complète. En effet, le bill déclarait les catholiques admissibles à tous les emplois publics, excepté ceux de vice-roi d'Irlande et de lord-chancelier. Sauf qu'il leur était interdit d'exercer aucun patronage sur la nomination aux bénéfices ou aux emplois ecclésiastiques, ils se retrouvaient en possession des mêmes avantages politiques ou civils que les protestans. Comme conséquence de cet affranchissement, comme rachat en quelque sorte de cette large concession, le gouvernement demandait que le droit de voter fût retiré aux paysans irlandais qui payaient un fermage inférieur à 10 livres sterling. Jusqu'alors la franchise électorale s'acquérait

par un loyer de 40 shillings. Les dernières élections avaient démontré que ces petits électeurs n'étaient bons qu'à se laisser conduire au scrutin un jour par les prêtres, le lendemain par les agitateurs populaires, et qu'ils échappaient presque toujours à l'influence des propriétaires protestans. L'opposition comprit que les deux mesures se compensaient l'une l'autre aux yeux des protestans incertains qui acceptaient la réforme avec plus de résignation que de conviction. Elle ne combattit pas les projets. 348 voix sur 508 votans donnèrent gain de cause au ministère.

Au cours du débat devant la chambre des communes, un incident singulier s'était produit qui dépeint trop bien les mœurs de l'époque pour qu'on le passe sous silence. Certains tories attaquaient le cabinet avec une violence inconcevable, soit en paroles devant les chambres, soit par écrit dans des pamphlets ou des lettres aux journaux. L'attorney-général Wetherell, entre autres, fit un discours d'une telle inconvenance, en opposition au bill présenté par le gouvernement dont il faisait partie, que Wellington n'hésita pas à le révoquer. Les feuilles anticatholiques déclarèrent, ce qui n'a rien de surprenant, que jamais plus beau discours n'avait été prononcé dans une assemblée politique. Les autres prétendirent que l'orateur était en état d'ébriété ce soir-là. Ceci n'avait encore rien d'extraordinaire. Mais, quelques jours plus tard, lord Winchelsea, le plus ardent des partisans de la haute église, fit paraître une lettre dans laquelle il accusait Wellington de tramer depuis longtemps, sous le voile menteur d'un grand dévoûment aux intérêts du pays, une conspiration insidieuse contre la constitution de 1688. Le premier ministre avait un tempérament calme autant que l'eut jamais un militaire. Il crut cependant ne pouvoir se dispenser de demander à son trop bouillant adversaire « la satisfaction qu'un gentilhomme a le droit de requérir et qu'un gentilhomme ne refuse jamais d'accorder. » La rencontre eut lieu le lendemain. Le duc tira le premier et n'atteignit pas son adversaire. Lord Winchelsea déchargea son pistolet en l'air; il sortit ensuite de sa poche une lettre d'excuses préparée à l'avance.

Bien que l'affaire se fût terminée ainsi de la façon la plus bénigne, le public ne fut pas satisfait. Vingt ans s'étaient passés depuis que Canning et Castlereagh, ministres d'un même cabinet, s'étaient battus en duel. Les combats singuliers n'étaient plus de mode. L'usage en fût-il resté fréquent comme autrefois, on ne comprenait pas qu'un général dont personne ne pouvait sérieusement contester la bravoure eût risqué sa vie à propos d'une boutade, alors surtout qu'il était le chef du gouvernement et que sa mort eût compromis la grande réforme qu'il venait d'entreprendre.

Le bill d'affranchissement avait encore à subir une épreuve devant

la chambre des lords, qui était fort divisée, autant qu'on pouvait le savoir avant le vote. Le duc de Clarence, — depuis Guillaume IV, — était favorable, mais son jeune frère, le duc de Cumberland, était contraire. Ce dernier laissait même entendre qu'il quitterait l'Angleterre pour n'y plus revenir si la loi était votée par les deux chambres et sanctionnée par le roi. Il n'agissait ainsi, paraît-il, que par jalousie pour le duc de Wellington, et comme il était le moins populaire des princes, ses fidèles n'eurent pas de peine à lui faire comprendre que la menace était inutile, car il avait chance d'être pris au mot. Au banc des évêques, la division n'était pas moins apparente que dans la famille royale. L'archevêque de Canterbury, primat d'Angleterre, et celui d'Armagh combattaient la réforme; d'autres prelats en prenaient la défense. En somme, pour dix évêques qui soutenaient le gouvernement, dix-neuf étaient contre lui. Le bill passa avec plus de 100 voix de majorité. Il y manquait encore la sanction royale; les protestans se plaisaient à croire qu'elle se ferait attendre. Mais George IV avait pris son parti sans restriction. Votée le vendredi par les lords, la loi d'émancipation des catholiques fut approuvée par le roi le lundi suivant. Puis le parlement se sépara pour les vacances de Pâques. A la reprise de la session, les effets de la réforme furent déjà manifestes. Six pairs catholiques, dont le duc de Norfolk, le premier par rang d'ancienneté des ducs anglais, prirent séance avec leurs collègues pour la première fois.

Était-ce vraiment un triomphe pour le cabinet? Non, pas plus que les réformes dans le sens du libre échange que Huskisson avait fait voter en 1827. Wellington, Peel et Lyndhurst ne pouvaient jamais former qu'un ministère tory avec des sentimens whigs. Soit à droite, soit à gauche, ils ne trouvaient de l'appui que sous réserve et ne se maintenaient que par une sorte de coalition discordante entre des élémens hétérogènes. Le pays n'avait jamais été tout à fait prospère depuis la crise industrielle de 1825. Incapables d'analyser toutes les causes qui influent sur la prospérité des affaires commerciales, les manufacturiers s'en prenaient uniquement à la réduction des droits de douane. La classe ouvrière se plaignait de l'avilissement des salaires. L'Irlande était toujours émue par les querelles incessantes des orangistes et des catholiques. Le discours que les ministres mirent dans la bouche du roi à l'ouverture de la session de 1830 attribuait ce malaise général à l'incertitude des saisons et à d'autres motifs de même genre que la volonté du législateur est impuissante à modifier. L'opinion publique n'était pas d'humeur à se contenter de cette déclaration. Le cabinet Wellington devenait de plus en plus impopulaire.

Ce cabinet ne subsistait que parce que l'opposition était désunie,

par conséquent impuissante, ce qui était dû surtout à des questions personnelles. Depuis bien longtemps, elle n'avait plus, dans la chambre des communes, un chef dont l'autorité fût universellement reconnue. Ponsonby l'avait conduite jusqu'en 1816 avec un talent médiocre et un succès limité. A sa mort, Tierney en devenait le chef, mais les grenvillites avaient bientôt fait défection. Lorsque Tierney mourut à son tour, en 1830, l'embarras de lui trouver un successeur fut encore plus grand. Brougham n'avait pas de rival, ni pour l'habileté parlementaire ni pour l'éloquence; mais on se défiait de lui. Il avait d'ailleurs abandonné en partie l'opposition lorsqu'il avait consenti à soutenir le ministère Canning de 1827; et puis enfin, il ne devait la situation qu'il s'était faite qu'à sa valeur personnelle. Les politiciens de naissance estimaient que la première place appartenait de droit au représentant d'une vieille famille parlementaire. Quelqu'un proposa lord Althorp, fils aîné du comte Spencer. C'était un homme modeste, ou plutôt timide, qui s'était montré plusieurs fois avec avantage dans des affaires d'importance et s'était acquis peu à peu un grand renom de droiture et de capacité. On le connaissait sous le nom de « l'honnête Jack Althorp. » Il avait le jugement sain, possédait une grande fortune, une haute position sociale; il accepta la situation que ses amis lui offraient. Lorsque, quelques jours après, il eut occasion de déclarer, au cours d'un débat de peu d'importance d'ailleurs, qu'il ne parlait plus en son nom personnel, mais bien comme l'organe d'un parti, les ministres comprirent que l'opposition était unie, et que le pouvoir leur échapperait bientôt.

Un événement qui n'avait rien d'imprévu vint déranger la marche ordinaire des affaires publiques. George IV était maladif depuis plusieurs années, non pas tant par l'âge, — il avait soixante-huit ans, — que par suite des excès auxquels il s'était adonné de tout temps. Il vivait à l'écart, ne se montrant pas, ne sortant jamais, entouré de favorites et de domestiques. Ni parens ni amis n'étaient auprès de lui. Sa mort, qui arriva le 30 juin 1830, n'excita ni pitié ni regret. Des écrivains anglais qui veulent louer à toute force le principe monarchique ont prétendu que George IV a rendu plus de services à son pays par ses vices que George III par ses vertus. Lorsque William Pitt avait voulu présenter en 1801 un bill d'émancipation en faveur des catholiques et que le roi déclara qu'il renoncerait plutôt à la couronne que d'y consentir, l'illustre premier ministre n'osa pas insister; il crut préférable de descendre du pouvoir plutôt que d'entrer en lutte contre le souverain respecté dont l'esprit s'était affaibli. En 1829, Wellington et Peel trouvèrent, pour la même réforme, autant de répugnance de la part de George IV, qui pleura devant ses ministres, les embrassa et, l'in-

stant d'après, les menaça, s'ils insistaient, de se retirer dans ses états héréditaires de Hanovre. Eût-il exécuté cette menace, personne ne l'eût regretté. L'Angleterre n'éprouvait pour lui que de l'indifférence; les ministres n'étaient pas forcés de se montrer déférens envers un roi que le pays n'avait aucun souci de conserver.

Bien que le duc de Clarence, qui succédait à son frère sous le nom de Guillaume IV, eût mené, lui aussi, une vie dissipée, il n'était pas trop impopulaire parce que ses défauts convenaient au tempérament national. Il était ouvert, remuant, familier avec les gens de peu, excentrique en somme. Tout jeune, il avait servi dans la marine. Lorsque, par la mort du duc d'York et la retraite volontaire du duc de Wellington, le commandement en chef des troupes devint vacant, en 1827, Canning, qui ne trouvait, ni dans la famille royale, ni au dehors, un personnage capable de remplir ce haut emploi, imagina par compensation de faire nommer le duc de Clarence grand-amiral. Il ne put y rester dix-huit mois, tant il fatiguait les marins et le personnel de l'amirauté par l'originalité de ses actes ou de ses démarches. Un tel souverain n'était pas de taille à faire revivre les privilèges de la prérogative royale. Le pouvoir devait appartenir, sa vie durant, aux ministres, c'est-à-dire au parlement.

On a vu que le cabinet Wellington, malgré le bien qu'il avait voulu faire et qu'il avait en partie réalisé, s'était aliéné les sympathies des libéraux aussi bien que des ultras. Sa politique étrangère ne fut pas plus heureuse. L'attitude indépendante prise par Canning en face des tendances absolutistes de l'Europe avait eu le mérite de donner un grand poids à l'Angleterre dans les affaires où elle marchait d'accord avec ses anciens alliés. Les monarques du continent comptaient avec elle, recherchaient son concours; et ces affaires étaient graves, car il s'agissait du Portugal en proie à la guerre civile, de la Grèce qui luttait pour s'affranchir du joug du Turc. Lorsque dom Miguel avait voulu rétablir le pouvoir absolu en Portugal, Canning avait envoyé à Lisbonne un corps de débarquement pour y soutenir les constitutionnels. En juillet 1827, Canning avait conclu, avec la France et la Russie, le traité de Londres, par lequel les trois puissances s'engageaient à peser de leur influence, de leurs armes au besoin, pour faire cesser la lutte entre la Grèce et la Porte. Les troupes anglaises continuèrent à tenir garnison sur les bords du Tage; le traité de juillet resta valable; peut-être même les instructions données aux agens extérieurs de la Grande-Bretagne ne furent-elles pas changées; mais, en somme, Wellington et ses collègues ne les entendirent pas dans le même sens. Ils prenaient le pouvoir au lendemain de la bataille

de Navarin, et le discours du trône qu'ils avaient rédigé appelait cette victoire un événement fâcheux. Ils empêchaient les soldats portugais refugiés en Angleterre de retourner dans leur pays pour s'y mettre au service des constitutionnels. Wellington était pour les souverains contre les révolutionnaires, pour les Turcs contre les Grecs. Il était en relations agréables avec M. de Polignac, alors ambassadeur de France à Londres, et M. de Polignac, revenu en France pour y former un ministère de réaction, considérait comme un élément de succès le maintien du cabinet Wellington. Quelques mois plus tard, les Belges s'insurgeaient contre le roi de Hollande. De tous les événemens auxquels l'illustre duc avait pris part en qualité de général d'armée, les deux plus importans étaient le rétablissement des Bourbons sur le trône de France et l'annexion de la Belgique à la Hollande. Personne ne pouvait supposer qu'il vît avec indifférence les révolutions anéantir en ces deux pays l'œuvre de 1815. En toutes choses, le duc allait à l'encontre de l'opinion publique.

III.

A peine Guillaume IV était-il proclamé roi que les ministres s'empressèrent de dissoudre le parlement. Ils avaient hâte sans doute d'échapper à la situation fausse que leur créaient la rancune des tories et l'hostilité des whigs. Par un hasard malheureux, les élections générales commencèrent dans la semaine même où parurent les ordonnances de juillet, si bien que les libéraux anglais se dirent qu'ils allaient se débarrasser de Wellington, comme les Français s'étaient débarrassés de Polignac, parallèle injuste s'il en fut jamais, car il n'y avait nul motif de comparer au ministre de Charles X le général le plus respectueux des lois de son pays qu'il y eut au monde. Que les journées de Paris aient eu non influé sur les électeurs, les ministres perdaient beaucoup de leurs partisans. Les libéraux gagnaient peu de sièges, les tories conservaient la majorité; mais les uns et les autres s'entendaient pour combattre le cabinet. En même temps, les abus propres au système électoral alors en vigueur se manifestaient avec tant d'évidence que la réforme parlementaire redevenait la question importante du jour. Au surplus, dans les grandes villes qui étaient encore dépourvues du droit de suffrage, à Birmingham notamment, des associations populaires s'étaient déjà formées pour revendiquer une plus équitable répartition des sièges au parlement. La détresse était grande d'un bout à l'autre du royaume ou, pour mieux dire, elle s'était sans cesse accrue depuis la crise financière de 1825. Le paupérisme s'était développé au point que l'on comptait un indigent sur six personnes en Angleterre et dans le pays de Galles. Dans les

villes, le mécontentement des basses classes se traduisait par des manifestations politiques. Dans les campagnes, l'agitation prenait une autre forme. L'usage des machines à battre commençait à se répandre; les paysans y perdaient une partie du travail qui les aidait à vivre : ils s'en vengeaient en brisant les machines, en incendiant les granges. Ces actes de violence excitaient les réactionnaires à la résistance, tandis que les modérés, plus clairvoyans, se disaient que le moment était venu d'appeler un plus grand nombre de citoyens au partage des droits politiques.

Le cabinet flottait entre ces deux sentimens opposés. Par conviction, Wellington se serait volontiers rapproché des tories; mais ceux-ci se défiaient de lui et surtout de Peel. Il eut la pensée de se retourner du côté opposé et de consolider le ministère en y introduisant quelques libéraux choisis parmi les plus raisonnables, ceux par exemple qui, ayant appartenu aux administrations précédentes, ne pouvaient être des adversaires irréconciliables. Huskisson était de ce nombre, mais il périt sur ces entrefaites par un accident de chemin de fer, à l'inauguration de la ligne de Manchester à Liverpool. Il y avait encore Palmerston et Melbourne; le premier avait été secrétaire de la guerre pendant vingt ans; le second, qui venait d'hériter de la pairie, avait été secrétaire en chef de l'Irlande, au temps du ministère Canning, sous le nom de William Lamb. C'étaient là des esprits sages, modérés, rompus aux luttes parlementaires; pour Wellington et Peel, c'étaient presque des amis politiques. Aux premiers offres qui lui furent faites, Palmerston répondit qu'il ne rentrerait plus aux affaires qu'avec lord Lansdowne et lord Grey; puis, comme si ces noms n'étaient pas assez significatifs, il fit entendre clairement qu'il était décidé à voter la réforme parlementaire. Wellington n'était pas encore résigné à cette évolution; les négociations furent rompues à la veille de l'ouverture de la session.

Le discours royal fut prononcé le 2 novembre 1830. Il y était question des Belges, que l'on appelait des sujets révoltés, des révolutions étrangères, que le roi avait apprises avec un profond regret, des troubles intérieurs, qu'il se disait résolu à réprimer par tous les moyens en son pouvoir. Ce n'était pas là ce qu'attendait l'opinion publique. Cette façon de parler des événemens de Belgique avait l'air de présager une intervention armée, ce qui fut cause que les consolidés baissèrent de 3 pour 100. Lord Grey se fit l'interprète du mécontentement des libéraux. « Le danger des révolutions nous menace, dit-il; l'ouragan souffle autour de nous; il n'y a qu'un moyen de reconquérir l'affection de nos concitoyens, c'est de réformer le parlement. » Wellington s'attendait-il à être interpellé sur ce sujet? On aime à croire que, pris à l'improviste,

il laissa sa parole aller plus loin que sa pensée ou que, par hasard, la prudence dont il avait donné tant de preuves en d'autres occasions lui fit défaut cette fois. Ce fut lui qui répondit à lord Grey : « Si jamais la tâche m'était imposée de former une législature pour une nation, et surtout pour une nation en possession comme celle-ci de richesses de toute sorte, je ne répondrais pas de former quelque chose d'aussi parfait que notre législature, car la nature humaine est incapable d'atteindre une telle perfection; du moins je voudrais faire quelque chose qui fût capable de produire les mêmes résultats. » C'était patriotique, mais si peu conforme à la situation réelle du pays que la chambre fut saisie d'étonnement. Le duc se rassit au milieu des chuchotemens. « Qu'y a-t-il donc? demanda-t-il à son collègue du ministère près duquel il était placé. — Ce n'est rien, répondit celui-ci, — lord Lyndhurst sans doute, — vous venez d'annoncer la chute de votre gouvernement; voilà tout. »

A la chambre des lords, on s'était contenté de murmurer après la déclaration du premier ministre. Dans la chambre des communes, les protestations prirent une forme plus substantielle. « Le dictateur a prétendu, dit un orateur, que le peuple n'avait pas besoin de réforme et qu'il n'en aurait point. Au nom du peuple, je réponds que la réforme est nécessaire et que nous l'aurons. » Le plus clair de la situation est que l'on reprochait à Wellington d'avoir pris dans les affaires politiques une attitude militaire; c'était pure calomnie; jamais aucun général ne sut mieux se garder de ce défaut. Ce qu'il y a de vrai dans le fond, c'est que les partis étaient excités les uns contre les autres au point de transformer en prétexte de querelle l'incident le plus insignifiant. On le vit encore quelques jours plus tard. Le 9 novembre, le jour du lord-maire arrivait avec ses fêtes accoutumées. Le roi et la reine avaient daigné consentir à prendre part au dîner de la cité de Londres. Tout se préparait pour la cérémonie traditionnelle de ce grand jour, lorsque le duc reçut avis par voie indirecte que les radicaux avaient l'intention de huer le cortège dont il ferait partie. Wellington pouvait s'exposer dans une bagarre et même s'y exposer sans péril sous la protection d'une escorte suffisante; il eût été malséant que la dignité du couple royal y fût compromise. Les ministres décidèrent en conseil que le roi n'assisterait pas au banquet du lord-maire. C'était un dimanche; toute la ville de Londres était en mouvement. La veille, à l'annonce de cette nouvelle, les consolidés avaient encore baissé de 4 pour 100. Les précautions mêmes que l'on avait prises pour prévenir des troubles semblaient provoquer une révolution. Néanmoins la journée s'écoula sans autre incident que quelques collisions entre la foule et les agens de police. Chacun, ami ou ennemi, convenait que la maladresse commise par le cabi-

net dans la circonstance le rendait incapable de conserver le pouvoir. La crise se déclara quelques jours plus tard à l'occasion d'un vote hostile au ministère concernant la liste civile du nouveau souverain. Le duc remit au roi la démission de ses collègues et la sienne. Guillaume IV fit mander lord Grey et le chargea de composer un cabinet. Sauf de courts intervalles, il y avait quarante-sept ans que les tories gouvernaient la Grande-Bretagne.

Lord Grey était déjà vieux; il pouvait presque passer pour un homme d'un autre temps, puisque la proposition de réforme à laquelle il avait dû dès le principe une juste célébrité datait de 1793 et que, depuis un quart de siècle, son rôle au parlement n'avait plus été que d'être le chef d'une opposition sans force et sans unité. Néanmoins il n'eut aucune peine à grouper autour de lui ce que l'opinion libérale comptait d'hommes le plus distingués. Althorp, lord Lansdowne, lord Holland, Palmerston, Melbourne, Stanley, lord John Russell, acceptèrent les postes les plus importans du nouveau ministère. Il y avait longtemps que l'Angleterre n'avait eu un gouvernement aussi aristocratique. Quatre de ses membres seulement siégeaient dans la chambre des communes, et tous quatre étaient, par leur naissance ou par leur situation sociale, destinés à la pairie. Jusque-là, tout allait bien; mais il était impossible de laisser Brougham en dehors du gouvernement, car il était capable de faire par dépit une opposition inquiétante. D'autre part, Brougham ne se montrait pas d'humeur à se contenter d'un emploi secondaire, et les ministres déjà choisis redoutaient de le voir mêlé aux affaires de l'administration quotidienne. Il ne restait à lui offrir que la dignité de lord-chancelier, où lord Grey aurait désiré maintenir lord Lyndhurst. Il fallut céder à la nécessité qui s'imposait : Brougham devint lord-chancelier et pair. C'était, à vrai dire, pour un homme qui s'était fait une si large place dans les débats parlementaires, accepter d'être mis à l'écart.

La première affaire que le ministère eut à traiter était d'une nature délicate : il s'agissait de régler la liste civile du roi. On n'a pas oublié comment Canning avait revendiqué une sorte d'indépendance pour le budget royal à l'avènement de George IV. Les idées s'étaient bien modifiées en dix ans. Non-seulement le projet du gouvernement mit en dehors de la liste civile les dépenses diplomatiques que l'usage y avait maintenues jusqu'alors; non-seulement il la dépouilla de certains impôts indirects qui, sauf les revenus du duché de Lancastre, firent retour au trésor; mais, bien plus, cette liste civile, réduite à une allocation annuelle que, sauf l'énormité du chiffre, rien ne distinguait plus du traitement d'un simple fonctionnaire public, fut soumise, avant d'être votée pour la durée du règne, au contrôle d'un comité des communes. La chambre dis-

cuta les salaires des chambellans, des écuyers, des officiers de la maison royale, en vue de s'assurer qu'aucune économie n'y était plus possible; elle critiqua les pensions accordées sur la cassette. Elle le fit avec largeur, c'est incontestable, non pas toujours avec assez de discrétion pour que le souverain pût se dissimuler qu'il était à la merci de ses loyaux sujets.

La grosse affaire de la nouvelle administration était de préparer un bill de réforme parlementaire; elle l'avait promis, et tout le monde attendait avec impatience de savoir comment cette promesse serait tenue. Mais ce mot de réforme parlementaire était une expression élastique que chacun comprenait à sa manière, depuis les craintifs qui se seraient crus satisfaits par la suppression de deux ou trois bourgs pourris jusqu'aux chartistes qui réclamaient le scrutin secret, le suffrage universel, des assemblées annuelles. Dans le cabinet même, on n'était pas d'accord. Palmerston et Melbourne voulaient modifier aussi peu que possible le régime existant; Brougham avait des idées d'une hardiesse exagérée. Enfin on convint de faire préparer le bill par une commission de quatre personnes, deux membres du cabinet, Graham et Durham, et deux membres des communes, lord J. Russell et lord Duncannon, qu'une expérience parlementaire déjà longue rendait propres à juger ce que la chambre était en disposition d'accepter. Le projet au quel ils s'arrêtèrent ne péchait point par trop de timidité; il supprimait tous les bourgs au-dessous de 2,000 habitans, au nombre de soixante; il enlevait un député sur deux à tous ceux de 2,000 a 4,000 habitans, au nombre de quarante-six; il accordait des représentans aux villes de 10,000 âmes au moins et augmentait le nombre des représentans dans les comtés de plus de 150,000 âmes. En même temps, le cens électoral s'abaissait à 20 livres de loyer dans les bourgs, à 50 livres dans les comtés pour les baux à court terme et à 10 livres pour les baux de très longue durée. Enfin des précautions étaient inscrites dans la loi en vue d'empêcher les abus qui s'étaient produits. Mais la durée de chaque parlement restait fixée à cinq ans; le vote au scrutin secret n'était pas admis. Le roi, paraît-il, n'aurait pas consenti, quelle que fût la confiance qu'il eût en ses conseillers, à les suivre plus loin. Le projet, réduit à ces limites, que des réformateurs très exigeans pouvaient approuver, avait été accepté par lui. Guillaume IV s'était comporté pendant ces préliminaires comme un véritable monarque constitutionnel. Ni son frère ni son père n'avaient habitué leurs ministres à tant de condescendance.

Bien que lord Althorp fût le *leader* de la chambre des communes et y eût conservé une légitime influence, malgré l'échec de certaines réformes budgétaires qu'il avait présentées au début de la session, ce ne fut pas lui que le cabinet chargea de présenter le

nouveau bill. Cet honneur échut à lord John Russell, qui n'occupait dans le gouvernement que l'emploi tout à fait secondaire de payeur de l'armée. Lord John l'avait mérité par les tentatives qu'il avait faites précédemment dans ce même sens et avec un médiocre espoir de succès. Il était d'ailleurs le frère cadet de lord Bedford, l'un des plus riches propriétaires de biens fonciers et de bourgs pourris qu'il y eût dans les Iles-Britanniques. Il n'était pas maladroit de lancer le projet de réforme sous les auspices d'une famille intéressée autant que qui que ce fût au maintien des lois en vigueur. Les détails de ce projet avaient été tenus secrets : l'effet en fut grand à la lecture. Les tories, qui se seraient opposés à tout changement, quel qu'il fût, s'indignèrent à bon droit; les radicaux avouèrent qu'ils n'avaient aucune raison plausible de contester le cadeau que leur offrait le ministère.

Il y avait, comme en toute assemblée, beaucoup de membres hésitans qui, plutôt que de juger le mérite de la réforme avec leur raison, s'inquiétaient de savoir ce qu'en pensaient le roi, les lords, les évêques, ou qui, pour se rassurer, espéraient que le projet s'accrocherait aux broussailles de la discussion. On avait à peu près la certitude que Guillaume IV soutiendrait ses ministres jusques et y compris la dissolution de la chambre, s'il était nécessaire. La première lecture alla sans accident, mais la seconde se termina par un vote où le ministère n'eut qu'une voix de majorité. Les opposans reprenaient courage. A la troisième lecture, le bill fut rejeté par une majorité de 8 voix sur 590.

On était au mois d'avril. La dissolution était en principe dans les intentions du roi et du cabinet; mais il convenait de voter d'abord le budget, afin d'assurer la marche des services publics pendant l'année financière. L'opposition crut habile de s'y refuser, espérant que les ministres, mis encore une fois en minorité sur une question accessoire, par le hasard des discussions, ne resteraient pas aux affaires et qu'ils entraîneraient dans leur chute la réforme parlementaire. Les lords eux-mêmes étaient en veine de se prêter à cette tactique ; ils avaient l'intention d'ouvrir tout de suite un débat sur une adresse au roi pour le supplier de ne pas dissoudre la chambre des communes. La lutte était périlleuse contre ces deux assemblées hostiles. Par bonheur, Guillaume IV consentit à intervenir en personne. Il se rendit à la chambre des lords pour annoncer lui-même qu'il prorogeait le parlement en vue d'une dissolution immédiate. C'était couper court à toute discussion. Toutefois, bien qu'il n'eût fait qu'user en la circonstance d'une prérogative constitutionnelle, les esprits libéraux ne sauraient approuver ce procédé césarien de fermer la bouche des opposans.

Le pays ne ressentit pas ce scrupule. Le soir, Londres fut illu-

minée, et la foule brisa les fenêtres des tories qui ne s'associaient pas à sa joie. La grande et légitime réputation de Wellington ne protégea pas contre les outrages l'hôtel qu'il habitait. La Grande-Bretagne s'associa tout entière à cette manifestation. « Le bill, le bill tout entier, rien que le bill, » tel fut le mot d'ordre que l'on entendit retentir d'un bout à l'autre du royaume. La publicité des débats était encore restreinte à cette époque. Des listes imprimées, répandues à profusion, firent connaître partout quel avait été le vote de chaque député sur le bill de réforme. Au jour de l'élection, l'élan de l'opinion publique dépassa ce que l'on avait vu jusqu'alors. Les bourgs pourris échappèrent à l'influence de leurs propriétaires. De grands seigneurs, comme le duc de Newcastle et lord Lonsdale, ne purent assurer le succès des candidats qu'ils avaient désignés. Les membres sortans qui avaient combattu la réforme, ne fût-ce que dans les détails, perdirent leur siège par ce seul motif. On aurait tort de considérer ce mouvement populaire comme une fantaisie des électeurs ou comme l'effet des doctrines prêchées par de stériles agitateurs. Depuis la paix, la population anglaise s'était groupée différemment sous l'influence de nouveaux intérêts. Les comtés agricoles du midi de l'Angleterre, les bourgs du littoral, dont la pêche était la principale ressource, avaient perdu de leur importance ou tout au moins étaient restés stationnaires; les villes manufacturières, au contraire, ainsi que les districts producteurs de houille ou de métaux, avaient acquis un développement considérable auquel devait correspondre une nouvelle répartition des droits politiques.

Le nouveau parlement se réunit le 21 juin 1831. Trois jours après, lord John Russell déposa sur le bureau de la chambre des communes le second projet de réforme, qui ne différait du premier que par des détails. L'opposition ne se fit pas faute de retarder par tous les moyens de procédure en son pouvoir le vote final, qui n'eut lieu que le 21 septembre par 111 voix de majorité. Cette tactique n'eut d'autre effet que d'impatienter davantage le pays. Le bill fut enfin porté à la chambre haute par lord Grey, qui saisit avec bonheur cette occasion de se faire « l'avocat d'un principe qu'il avait soutenu toute sa vie. » Brougham apporta l'appui de son éloquence assez maladroite. Ce fut peine inutile; les pairs rejetèrent en première lecture le projet qui leur était présenté.

Les lords avaient-ils bien prévu les conséquences de ce vote? Les journaux de Londres parurent le lendemain encadrés de noir. Le conseil de la cité se déclara partisan de la réforme. Dans les provinces du centre, ce fut pis encore. A Birmingham, où la nouvelle parvint à cinq heures du soir, les cloches furent immédiatement mises en branle comme pour annoncer un malheur public. Il

y eut des émeutes à Nottingham, à Derby; partout des meetings s'organisèrent pour prendre des résolutions en faveur du ministère. La chambre des communes ne s'était pas laissé devancer dans cette voie. A la première séance après le vote des lords, elle exprima sa confiance dans le cabinet à la suite d'un débat prolongé dans lequel Macaulay, nouveau venu dans le parlement, montra pour la première fois ce dont il était capable. « Autrefois, s'écria-t-il, lorsque les vilains s'insurgeaient pour échapper à la tyrannie des seigneurs, le roi se mettait à leur tête en leur disant : c'est moi qui vous conduirai, et la multitude furieuse lui obéissait. Imitons cet exemple aujourd'hui. Disons à nos concitoyens : C'est nous qui vous conduirons. Le pouvoir légal dont nous sommes investis est au service de votre cause; et ce pouvoir légal est si puissant que nous finirons par triompher. » Les députés libéraux étaient-ils certains que la multitude leur obéirait? La situation des comtés était de nature à justifier les alarmes du parti réactionnaire. La foule ameutée brûlait à Nottingham le château du duc de Newcastle; ailleurs la maison d'un tory était saccagée. Lord Londonderry, traversant Londres à cheval, était injurié et renversé. A Bristol, les manifestations furent d'une nature encore plus grave. L'attorney-général Wetherell, qui avait combattu le bill de réforme autant qu'il était en son pouvoir, se rendait à Bristol pour y remplir les fonctions judiciaires dont il était investi. La foule le hua lorsqu'il fit son entrée; puis, le jour où il voulut prendre séance à la maison commune, elle envahit l'édifice et le saccagea. Un détachement de cavalerie qui tenait garnison dans le voisinage fut appelé par les autorités municipales; mais cette troupe, mal commandée, se replia après une courte résistance. Les émeutiers, enhardis par la lutte, incendièrent la maison commune, la prison, le palais épiscopal. Pendant trois jours, la ville leur appartint. Et comme s'il n'avait pas suffi de ces troubles dans les esprits et dans les rues pour effrayer les gens sages, un fléau inconnu, le choléra, qui avait ravagé la Russie au printemps, était apporté de Riga à Sunderland par un navire de commerce, malgré la quarantaine et les précautions sanitaires que le gouvernement avait prescrites.

Le parlement, prorogé au lendemain du vote des lords, se réunissait de nouveau le 6 novembre, au milieu de ces circonstances décourageantes, et six jours après, fidèle à la ligne de conduite que l'opinion publique lui commandait de suivre, le cabinet présentait un troisième bill de réforme. Pour sauver les apparences, on y avait apporté quelques changemens : les bills précédens réduisaient le nombre des membres des communes; cette fois, les députés restaient au même chiffre, 658; quelques bourgs conservaient leurs représentans; de grandes villes en obtenaient quel-

ques-uns de plus que le projet primitif ne leur en attribuait. La chambre basse discuta ce projet avec autant de conscience que si la matière eût été neuve; ce fut en mars 1832 seulement que le bill parvint à la chambre haute.

Toute la question était de savoir jusqu'à quel point six mois écoulés au milieu d'une inquiétude universelle avaient modifié l'opinion des pairs, dans quelle mesure d'adroites négociations pouvaient détacher quelques membres du parti conservateur. Le banc des évêques avait voté tout entier contre la réforme au mois de septembre. Guillaume IV s'était chargé d'agir personnellement sur eux; il n'avait guère confiance d'y avoir réussi. Il y avait entre les deux partis opposés ceux que l'on appelait les *waverers*, les irrésolus, que la persuasion ou bien une évidente nécessité pouvait rendre plus traitables. Les membres roturiers du cabinet conseillaient de déplacer la majorité de la chambre haute par la création de nouveaux pairs en nombre suffisant. Les aristocrates, Grey, Althorp, répugnaient à cette mesure par respect pour l'institution à laquelle ils appartenaient de naissance. Le roi ne s'en souciait pas davantage. La nécessité en devint si apparente que le monarque et ses ministres finirent par s'y résigner, sous condition que vingt et un pairs seulement seraient créés, qu'ils seraient choisis parmi les fils ou les héritiers directs des pairs existans et, enfin, que ce ne serait employé que comme dernier expédient, dans le cas où le sort de la réforme paraîtrait compromis. Les irrésolus se le tinrent pour dit et s'occupèrent d'assurer une majorité favorable au projet ministériel. En effet, la première lecture eut lieu sans qu'il fût nécessaire de voter, et la seconde lecture fut enlevée par une majorité de neuf voix.

Il y eut alors un moment d'hésitation. Personne ne contestait, — et cela n'avait pas peu contribué au demi-succès obtenu, — que le roi se fût montré dans le principe partisan convaincu du bill de réforme; mais le bruit courait que les obstacles l'avaient refroidi. La dissolution de 1831, l'agitation du pays, les troubles de Bristol, les polémiques excessives des feuilles publiques, lui déplaisaient. Venir lui demander encore la création de pairs par fournée, c'était trop, disait-on : il s'y refusera; il rendra alors le pouvoir aux tories. Cette rumeur était presque vraie. Le cabinet, qui se vit battu sur une disposition accessoire au cours de la troisième discussion, décida qu'il était devenu nécessaire d'avancer aux honneurs de la pairie un certain nombre de *commoners*. Le roi refusa; il fit appeler aussitôt lord Lyndhurst pour le charger de composer une nouvelle administration et de préparer un autre bill de réforme avec un programme plus restreint.

L'ancien grand chancelier n'eut pas de peine à s'assurer la coo-

pération de Wellington, qui était hostile à la réforme autant que qui que ce fût, mais qui se croyait toujours tenu de déférer à l'ordre de son souverain. Peel, au contraire, se montra presque offensé que l'on parût compter sur lui pour quelque réforme que ce fût. Lyndhurst ne put trouver d'associés qu'en s'adressant aux orateurs de troisième ou quatrième ordre. D'autre part, la chambre des communes était menaçante, les grandes villes annonçaient des pétitions monstrueuses; la Banque d'Angleterre laissait dire qu'elle allait restreindre ses opérations pour défendre son encaisse : on parlait tout haut de refuser le paiement de l'impôt. Lyndhurst et Wellington étaient des hommes de bon sens, heureusement pour l'Angleterre. Le duc se rendit au palais et conseilla de rappeler lord Grey. Mais celui-ci se voyait dès lors en mesure de dicter des conditions. Il ne consentit à rentrer aux affaires que sur l'engagement pris par Guillaume IV de créer autant de pairs qu'il serait nécessaire pour assurer le vote définitif du bill, sinon dans la forme primitive, du moins avec les clauses essentielles. Si le roi se soumit de bonne grâce à ces exigences du parti whig, il eut cependant l'adresse de rendre le sacrifice inutile. Pour lui plaire, Wellington, Lyndhurst, d'autres pairs encore sortirent de la chambre des lords en déclarant qu'ils ne prendraient plus part au débat. L'opposition, privée de ses chefs, ne fit plus qu'une molle résistance. Le bill fut voté le 4 juin 1832; trois jours, après il reçut la sanction royale. L'Angleterre allait jouir enfin d'une représentation vraiment nationale. Les conservateurs s'étaient émus par avance des dangers qu'un nouveau régime électoral ferait courir au pays. Crainte chimérique; ce que le temps et l'expérience ont prouvé, c'est que la réforme n'était pas encore suffisante. Trente et quelques années plus tard, une nouvelle loi, dont les tories à leur tour prirent l'initiative, étendit le droit de suffrage de façon à conférer l'exercice de la vie politique au plus grand nombre des citoyens anglais.

Les dix-sept années de l'histoire d'Angleterre dont on vient de retracer les principaux événemens n'ont été marquées ni par des changemens subits ni par une évolution complète dans les idées ou dans les institutions. Et cependant la dissemblance est grande entre l'Angleterre de 1815 et celle de 1832. Il n'est pas une réforme qui ait réussi à la première tentative, pas un bill qui n'ait été longuement discuté, pas une innovation qui soit passée par surprise. Il y a eu, d'un bout à l'autre de cette période, désaccord entre les diverses classes de la population. D'un côté, le roi, les pairs, les évêques repoussent avec énergie toute tentative ayant pour but de modifier la constitution du pays à leur détriment; de l'autre, le peuple, conduit tour à tour par des modérés ou par des énergumènes, réclame sa part d'influence sociale avec la force du nombre,

force parfois brutale, toujours menaçante. La révolution sévit dans les autres contrées de l'Europe, en Italie, en Espagne, en France, en Belgique. L'Irlande paraît être chaque jour à la veille de s'insurger; la misère est au comble. L'horizon politique est toujours embrumé, aussi bien au-dessus des Iles Britanniques que dans les pays voisins. C'est au milieu de cette atmosphère troublée que s'accomplissent paisiblement, sauf des émeutes qui n'ont jamais qu'un caractère local, des réformes qui donnent à la nation les libertés religieuse, commerciale, politique, qui adoucissent le code pénal, qui transforment son régime financier.

Est-ce donc à la sagesse des hommes que ces résultats doivent être attribués? Personne ne le voudra croire. Dans les affaires de la politique étrangère, Castlereagh est resté jusqu'à son dernier jour fidèle à des doctrines que ses compatriotes réprouvaient; Canning n'a pas eu, sa vie durant, la fermeté d'attitude qui commande le respect et la confiance. Dans la politique intérieure, on ne voit que des réformateurs voués, comme Romilly, Mackintosh, Huskisson, au triomphe d'idées restreintes, des ministres effacés comme Liverpool, Sidmouth, ou notoirement hostiles aux vœux populaires comme Eldon et Peel. Ce n'est qu'à la veille du triomphe que les vrais libéraux, lord Grey, Russell, Althorp, arrivent au pouvoir. On se dira peut-être que, dans cette galerie d'hommes d'état, le plus sympathique est encore le duc de Wellington. Il a du moins, avec une loyauté que personne ne conteste, une rectitude de conduite qui en impose. Ce grand général, que l'Europe entière a adulé après Waterloo, est le serviteur respectueux des lois et de la constitution que le pays s'est données; de plus, il a du bon sens, il sait céder à propos. Mais Wellington a trop peu d'esprit politique pour être un grand ministre; son caractère et son passé le mettent trop au-dessus des partis pour qu'il soit capable de les conduire.

Est-ce donc à de simples hasards que l'Angleterre doit d'avoir traversé cette période sans accidens? Les Anglais ont tout l'air, en effet, lorsqu'ils regardent en arrière aujourd'hui, de la considérer comme un détroit dangereux où d'autres moins heureux auraient pu faire naufrage. Lord Derby, qui, lui aussi, est un tory en voie de se convertir aux idées libérales, évoquait ce mauvais souvenir dans un discours récent: « Je ne crois pas qu'à aucune époque de notre histoire, le peuple anglais ait été aussi pauvre, aussi misérable, aussi mécontent qu'il l'a été pendant les quinze ou vingt années qui ont suivi Waterloo. »

H. Blerzy.

ANDRÉ CAZAUX L'INDIEN

SCÈNES DE LA VIE DES PAMPAS.

PREMIÈRE PARTIE

I.

Jean Cazaux, mon père, était du gros bourg de Sévignac, non loin de Pau. C'est un pays, assure-t-on, qui produit un vin généreux et des hommes entreprenans. Il était issu d'une honnête et robuste famille d'ouvriers campagnards qui avaient fourni sept ou huit générations de charpentiers, et couvert de toitures hardies les châteaux, les usines et les flèches des églises des environs depuis Louis XIII. C'est une noblesse comme une autre. Tout jeune, il fit concevoir à ses parens qu'il augmenterait un jour leur très mince héritage et le renom de fin charpentier qui était aussi comme un patrimoine de notre maison. A l'école communale, le maître le citait comme un petit prodige; au chantier paternel, les tracés les plus difficiles, les épures les plus compliquées, ne le déconcertaient point à l'âge où l'on n'est d'ordinaire qu'un apprenti. Cette précocité et les complimens qu'elle lui attirait ont été la cause première de tous ses malheurs. Cela lui fit prendre de bonne heure en pitié son humble condition. Les trop hautes aspirations ne sont pas bonnes pour les pauvres gens. L'ambition doit se mesurer aux moyens de succès dont on dispose. Mon père ne voulut jamais le comprendre. Il croyait que l'intelligence toute seule et la bonne volonté donnaient un droit absolu au triomphe. Un échec l'irritait moins comme un malheur que comme une injustice.

A dix-huit ans, devançant le tirage au sort, il s'engagea dans les chasseurs à cheval. Il avait son plan. Il voulait devenir colonel, général, et se couvrir de gloire. Cette espérance, qui le retint dix ans au régiment, n'en fit qu'un maréchal des logis. Elle en fit du moins un maréchal des logis modèle. Au milieu des fatigues et des combats d'Afrique, il était heureux comme le poisson dans l'eau. Il avait le tempérament du soldat. Si son corps avait toujours fait campagne, il n'aurait rien demandé de mieux que les émotions de la guerre, satisfait de cette courte renommée qui ne franchit pas les limites de l'escadron. Les pesans loisirs de la vie de garnison le dégoûtèrent de ses épaulettes de laine.

Il rapportait « au pays » des états de service honorables, une médaille militaire et toutes les amertumes de la déception. Il devint amoureux de ma mère, et finit, non sans peine, par l'épouser. Il avait choisi sa fiancée dans une sphere supérieure à la sienne, dans cette bourgeoisie de village, plus exclusive et plus gonflée de son importance que n'importe quelle aristocratie. Ma mère était la fille d'un huissier des environs, un huissier en sabots, qui prenait au sérieux sa dignité d'officier ministériel. Peut-être, matois comme un paysan doublé d'un procureur, trouvait-il habile d'exagérer les témoignages de son indignation contre cette alliance disproportionnée. Il se débarrassa de la sorte sans bourse délier d'une grande fille qu'il n'aimait pas. Ces résistances avaient humilié mon père. Il tint à honneur de devenir l'égal des gens qui le dédaignaient. Il abandonna le travail manuel et voulut prendre des lettres de bourgeoisie. De charpentier, il devint entrepreneur, spécula sur les coupes de bois, courut les adjudications. Il apporta dans ses affaires plus d'ardeur que de prudence, et surtout cette aveugle confiance en la loyauté universelle qu'il avait puisée dans sa famille et au régiment. Son petit avoir y passa. Il en réalisa les derniers restes, et s'embarqua pour l'Amérique avec sa vaillante femme, alors enceinte de moi.

Je suis donc né à Buénos-Ayres, où ma famille passa neuf ans. Ces neuf années, autant qu'il m'en souvienne, furent marquées par des alternatives de prospérité et de revers. Mon père, toujours préoccupé de violenter la destinée, se lança un jour dans l'élève du mouton, qui était alors en vogue et donnait de beaux profits. Il s'y lança avec cette audace impatiente et aventureuse qui allait augmentant chez lui à mesure que l'âge venait, et que la fortune n'arrivait pas. Il s'installa en plein désert, à deux pas d'une tribu indienne qui était soumise ou qui feignait de l'être.

— Mon ami, lui disait ma mère avec son sourire calme et résigné, je t'avais promis de te suivre au bout du monde, j'ai tenu parole; il me semble que nous y voici.

— Sans doute, nous y voici, ma bonne, ma chère, ma courageuse femme! Et a-t-il fallu assez trimer pour arriver à ce beau résultat, être compères et compagnons de sauvages plus sauvages que des bédouins, plus voleurs que des pies, et ornés de faces couleur de chocolat clair mal délayé dans de l'eau sale! Ah! la société est une bonne mère! Elle nous a poliment reconduits jusqu'à la frontière d'étape en étape, et là elle nous a dit : — Bonjour, mes amis. Portez-vous bien, soyez sages et ne faites pas parler de vous. — Tiens, elle a fait comme ton papa, que Dieu ait son âme, le cher homme! mais rira bien qui rira le dernier. La société nous a mis à la porte, nous rentrerons chez elle par la fenêtre. Nous la tenons enfin, cette richesse, la seule chose dont elle fasse cas, et quand nous l'aurons conquise, elle s'apercevra bien de ce que nous valons. Encore un peu de patience, Marie, et toi, André, ferme, mon garçon! Prépare-toi à être ce que ton père n'a pu devenir, un homme utile et un homme distingué, un homme dont on parlera encore cinquante ans après sa mort, parce qu'il aura été riche, juste, savant et pas fier.

— Que Dieu t'entende, mon pauvre Jean! répondait ma mère en toussant un peu, car il faisait froid dans cette pièce delabrée, et penchée sur la petite culotte qu'elle était en train de me raccommoder.

— Il faudra bien qu'il m'entende s'il n'est pas tout à fait sourd! Il ne s'agit plus ici de calculs en l'air, de bénéfices imaginaires. A moins que les brebis ne s'avisent de ne plus mettre bas et que les moutons ne prennent l'habitude de grandir sans toison, comme des boule dogues, nous allons avant peu nager dans l'opulence. D'abord, à la prochaine tonte, je fais de cette chaumière un palais. Ce n'est pas même une chaumière, ça, — et il frappait sur les parois de boue de la cabane. — Un charpentier logé de la sorte! C'est honteux, ma parole d'honneur! Et une femme comme toi, Marie, exposée aux intempéries! Je vais faire le dessin du chalet que je te bâtirai. Tu verras comme tu seras bien là dedans. Regarde aussi, garçon, et apprends à dessiner. Ça te fera plaisir, quand tu seras millionnaire, de crayonner toi-même les chalets que tu mettras par-ci par-là dans ton parc pour te récréer les yeux.

Ma mère hochait la tête et m'embrassait bien fort sans rien dire. J'étais son unique pensée, sa préoccupation constante. Elle ne me laissait pas m'écarter d'elle un moment. Je lui faisais de longues lectures dans les trois ou quatre livres qu'elle avait sauvés de tant de naufrages. Elle y joignait des commentaires d'une saisissante élévation. On eût dit qu'elle sentait que ses momens étaient comptés et qu'elle avait hâte de faire passer dans mon âme ce que la sienne avait d'angélique. Pauvre mère! si elle avait pu deviner ce qui adviendrait de moi!

Elle mourut avant cette première tonte qui devait lui procurer le bien-être. Elle mourut sans médecin, sans prêtre, sans autres médicamens que les simples de la prairie qu'elle m'avait appris à choisir. Nous n'avions pas vu venir la mort, elle non plus peut-être. Elle s'éteignit. A la dernière minute, elle m'attira faiblement, et d'un geste déjà vague ébaucha une bénédiction sur ma tête. Son bras retomba, elle n'était plus.

Le désespoir de mon père fut effrayant. Il se précipitait sur ce corps inanimé avec des cris inarticulés, des sanglots tels qu'il semblait que sa poitrine allait se rompre. Je distinguais parfois ces mots à travers des flots de paroles incohérentes : — O mon ange gardien ! mon ange gardien ! ne t'en vas pas, mon ange gardien ! — Un peu avant le jour, il se calma, et demeura longtemps à genoux près du lit, la tête enfouie dans les draperies qui couvraient la morte, les deux bras étendus sur elle, anéanti. J'étais assis par terre auprès de lui, serrant entre mes deux mains la main glacée de ma mère, les yeux secs. L'angoisse d'un pareil moment est inexprimable.

Enfin mon père se leva, se dirigea vers notre table boiteuse, et la brisa. Je le regardais stupéfait. Je craignais qu'il n'eût perdu la raison. Il alla vers la porte, parlant tout seul : — Oui, la porte, c'est tout ce qu'il faut. Qu'avons-nous besoin à présent de porte,.. ni de rien ! — Il l'ouvrit violemment, l'arracha de ses misérables ferrures, et, prenant dans un coin ses outils, il commença de faire le cercueil. Il y mettait beaucoup de soin et d'ardeur ; on n'entendait que le bruit de la scie et du rabot, et parfois un gémissement rauque. Il creusa ensuite la fosse, non loin de quelques saules que nous avions plantés dans un endroit que ma mère aimait. Nous passâmes la nuit à veiller auprès du cadavre. Mes yeux appesantis se fermaient malgré moi. Quand je les rouvrais et que mes regards rencontraient les regards fixes de mon père, leur expression me faisait peur.

Quand la fosse fut refermée, il fallut bien songer au troupeau, dont personne ne s'était occupé depuis plusieurs jours, et qui vaguait à l'aventure. Nous montâmes à cheval et nous mîmes à sa recherche. Nous eûmes quelque peine à le retrouver. Il était divisé en plusieurs tronçons éloignés les uns des autres, comme un troupeau qui a été poursuivi. Une bonne moitié manquait. Les Indiens, le voyant mal gardé, avaient fait main basse sur lui. C'est pourtant avec ces gens-là que mon père entra peu de temps après en relations. Le troupeau lui était indifférent. La maison lui faisait horreur. Moi-même j'étais devenu pour lui comme un étranger. Nous n'avions pas d'autres voisins ; il prit l'habitude d'aller souvent aux *toldos* de la tribu. Ces gens graves, apathiques, peu bruyans quand

ils ne sont pas ivres, lui convenaient. Comme il ne buvait point et voulait pourtant s'étourdir, il joua. Le grand jeu dans la *pampa*, ce sont les courses de chevaux. Il y était fort entendu. Ce n'était pas seulement un habile et hardi cavalier, c'était un connaisseur. Il devinait à première vue les mérites et les défauts d'un animal, et le préparait à la course par des méthodes rapportées d'Algérie. Les Indiens, qui l'avaient attiré chez eux comme une bonne dupe, eurent affaire à plus fort qu'eux. Le troupeau cependant allait de mal en pis. J'en étais seul chargé, et ne m'attachais nullement à ces bêtes insipides et idiotes. Je battais des mains quand j'en voyais partir un petit lot, et arriver à la place un cheval de choix, à l'éducation duquel j'aurais à contribuer. Mon père, une fois en possession d'une certaine autorité hippique parmi ses nouveaux amis, maquignonnait avec fureur. Nous eûmes bientôt presque autant de chevaux que de moutons. Une épizootie qui sévit sur les bêtes à laine enleva les dernières brebis qui nous restaient.

Vers cette époque, il arriva que nous revenions à la nuit tombante des *toldos*. L'après-midi s'était passée en courses et en paris, et les honneurs de la journée avaient été pour un cheval alezan, mon élève et mon favori, monté par moi-même. Je n'étais pas médiocrement fier de ce triomphe, éclatante consécration de mes talens d'entraîneur. Je ramenais à la longe le vainqueur, je l'aurais volontiers embrassé; mais je renfermais mon contentement en moi-même. Je respectais la sombre préoccupation de mon père, qui, selon son habitude, galopait un peu en avant, les sourcils froncés, et du reste ferme en selle, la tête haute et les épaules effacées comme s'il eût été sur un champ de manœuvres. Nous parvînmes, sans échanger une parole, en vue du tombeau qu'il avait élevé à ma mère. Ne pouvant protéger le lieu où elle reposait par des murailles, et jugeant que des palissades n'auraient pas été respectées, il l'avait recouvert d'une sorte de monument dont l'aspect hiératique avait inspiré tout d'abord un grand respect aux Indiens. Il en avait emprunté l'idée à ses souvenirs d'Afrique. C'était un massif carré de terre, soutenu par d'épaisses plaques de gazon appareillées avec soin, et surmonté d'un dôme construit et recouvert de la même manière. Nous avions travaillé sans relâche pendant plus de deux mois à cet ouvrage, qui était plus grand que notre chaumière, et dont les lignes sévères attiraient de loin le regard. Mon père avait pris des précautions minutieuses pour en assurer la durée malgré la grossièreté des matériaux. La terre avait été placée par couches bien pilonnées, les assises des murs de gazon étaient liées entre elles au moyen d'os aiguisés ou de longues chevilles de bois durcies au feu. Il y venait souvent et s'y oubliait des heures en-

tières dans une rêverie farouche. Ce jour-là, sa station fut longue. Il s'entretenait avec la morte, à voix basse d'abord, et peu à peu en phrases entrecoupées dont le sens obscur et tronqué me remplissait de terreur.

— Conseille-moi, disait-il, par là ou par là? — Il désignait l'est et l'ouest, le domaine des civilisés et les régions occupées par les tribus insoumises. — Faut-il la reprendre encore, cette odieuse chaîne faite d'humiliation, d'obscurité, de labeur décourageant et stérile? A quoi bon, ma chère sainte? Tu n'es plus là. Qui s'intéresse à moi à présent? qui s'apercevra de ma disparition? qui a pleuré ta mort? qui nous a aimés jamais? Si je parlais de toi à ceux qui te connurent, ils détourneraient la tête avec ennui ou m'appelleraient assassin. Moi, faire appel à leur pitié! Les dominer et les vaincre, je l'ai voulu faire jadis, mais je suis à bout de forces.

J'écoutais immobile, tenant par le licol l'alezan, qui, n'ayant pas de mors comme nos chevaux de route, ne voulait pas rester tranquille et regardait en piaffant du côté de la *tropilla* (1). J'essayais discrètement de le calmer; mon père s'en aperçut, et, s'adressant à moi brusquement :

— Que fais-tu là, s'écria-t-il, avec ce cheval? Voilà de quoi tu t'occupes près de la tombe de ta mère?

Il m'arracha la longe des mains et envoya un coup de cravache au poulain, qui partit en gambadant. Mon père me regarda un moment d'un air dur, puis m'enleva dans ses bras et m'embrassa avec emportement. — Pauvre enfant! ce n'est pas sa faute, murmura-t-il, c'est la mienne,.. c'est la mienne! — Il revint vers le tombeau. — Cet enfant qui te ressemble, reprit-il, cet enfant que tu m'avais laissé

(1) Dans les républiques sud-américaines, les animaux de selle sont gardés en *tropillas*. C'est une réunion de chevaux habitués à vivre ensemble et à ne s'écarter jamais d'une jument que l'on nomme la *madrina*, la marraine. Dans les haltes de nuit, il suffit d'entraver la marraine pour que la *tropilla*, tout en paissant, reste groupée. On met à la jument une clochette, dont les chevaux reconnaissent le son de fort loin, et même sans clochette ils savent la retrouver à de grandes distances. Tous témoignent pour elle une affection qui n'est pas dépourvue de jalousie. C'est un cas de psychologie animale assez curieux. La femelle représente dans ces sortes d'associations un chef obéi. Ceux qui ont eu à former beaucoup de *tropillas* dans leur vie savent que les chevaux sont plus doux et le groupe plus homogène quand la jument est légèrement acariâtre et se fait respecter à coups de dents et à coups de pied. Par exemple, cette organisation interdit de se servir pour la selle de jumens ou d'étalons qui brouilleraient tout. Une jument gouverne facilement de quinze à vingt chevaux hongres. Quand on en a davantage, on forme plusieurs *tropillas*, et c'est une élégance de rassembler dans chaque *tropilla* des bêtes de même robe. Cette élégance, fort recherchée, est illogique. Il serait plus convenable de grouper, pour marcher ensemble, des animaux de même allure et de même conformation. Un corps d'armée n'a pas ses chevaux formés en *tropillas:* il les réunit en un seul troupeau que l'on appelle *caballada*, et qui, n'ayant pas la même cohésion qu'une *tropilla*, est très sujet à se disperser la nuit, si quelques bêtes prennent peur.

pour me parler sans cesse de toi, faut-il le condamner aux épreuves qui nous ont brisés? Non, non! qu'il vive libre ou qu'il meure en soldat! Ah! pourquoi ne suis-je pas mort ainsi! pourquoi t'ai-je connue?

Un léger bruit me fit retourner la tête. Du haut de leurs chevaux, deux Indiens que je n'avais pas entendus venir nous regardaient gravement. Leurs longues lances fixées au poignet par une courroie traînaient derrière eux dans le gazon, et le harnachement de leurs montures était réduit à la plus simple expression pour le rendre plus léger. C'était la tenue de guerre. Leur attitude cependant n'avait rien d'hostile. L'un d'eux, désignant mon père du regard à son camarade, rapprocha son index de son front en hochant la tête d'un air où la commisération se mêlait au respect. Mon père passait parmi les sauvages pour avoir le cerveau dérangé. Cette opinion, loin de diminuer son importance, l'avait plutôt grandie. C'était un illuminé, un voyant. Quand il aperçut les nouveaux venus, il ne manifesta pas de surprise.

— Déjà? dit-il simplement.

— Tous les espions sont revenus avec des rapports favorables. L'heure est arrivée.

— C'est pour cette nuit?

— Oui.

Mon père, très pâle, croisa les bras et contempla la tombe sans rien dire.

— Frère, reprit l'Indien qui avait parlé, nous te demandons l'hospitalité jusque-là.

— Qu'est-ce à dire? s'écria mon père. On me donne des surveillans et des gardiens à présent? Ai-je l'air d'un traître? Je te suivrai si je veux, et je te brûlerai la cervelle si ça me plaît, entends-tu, face patibulaire? A quoi te sert d'être sorcier, si tu ne sais pas mieux connaître les gens?

L'Indien demeura impassible et se contenta de relever d'une façon imperceptible le poignet gauche pour avoir son cheval bien en main.

La physionomie de la prairie avait changé durant ce dialogue. Bien que les dernières rougeurs du couchant s'éteignissent à l'horizon et que ce soit le moment du jour où les animaux sauvages, regagnant leurs gîtes, aient les allures les plus paisibles, on voyait au loin courir en sens divers des formes indécises. C'étaient des autruches et des *guanacos*, et leurs mouvemens indiquaient qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire aux quatre points cardinaux. Je faisais de vains efforts pour déchiffrer leurs évolutions incompréhensibles, puis je considérais mon père absorbé, les deux

Indiens immobiles, nos chevaux, la bride traînante, qui humaient l'air avec inquiétude, et j'éprouvais une émotion poignante.

— André, agenouille-toi et prie.

Je tombai à genoux et priai de toute mon âme. Bientôt j'entendis mon père dire : — Vous êtes de fameux conspirateurs, vous autres. Vous mettez tout en branle avant le coucher du soleil. Que d'ici à cinq lieues il se rencontre un seul homme de jugement, et dans deux heures on saura au fort ce que vous comptez faire.

— Beaucoup de familles logent au loin. Nos messagers ne pouvaient attendre davantage pour les appeler au rendez-vous.

— Au reste, ça vous regarde. Allons, en selle, garçon! et toi, sorcier du diable, puisque me voilà gratifié de ta compagnie, viens m'aider à rassembler les chevaux et à faire les derniers préparatifs.

Vers une heure du matin, les préparatifs étaient terminés depuis longtemps. Les *tropillas* étaient groupées chacune autour de sa jument; les chevaux de somme chargés de notre bagage, les chevaux de marche, sellés et bridés, sommeillaient à leur piquet. Près du feu, les deux Indiens, après un repas solide et silencieux, prenaient du *mate*, l'air indifférent et l'oreille au guet, comme nos chiens, qui dormaient d'un seul œil à leurs pieds. Mon père était debout contre la porte, surveillant les chevaux, interrogeant l'obscurité et jetant parfois un long regard du côté de la tombe de gazon. J'étais assis sur le lit, tout étourdi de cette rapide succession d'événemens; auprès de moi se trouvaient rassemblés de menus objets qui avaient appartenu à ma mère. Je me demandais pourquoi nous ne les emportions pas, et le lit aussi. L'alezan hennit; les Indiens se levèrent.

— Ce n'est pas malheureux, dit mon père à un cavalier qui s'arrêta devant la cabane. Je croyais que ta colonne et toi étiez restés dans quelque fondrière. Vous n'y voyez donc pas la nuit, tas de hiboux?

— Nous nous étions égarés, dit le messager.

— Je vais vous éclairer la route.

Ils causèrent quelques instans, l'homme repartit.

— A cheval! et prenez garde aux *tropillas*, qui vont s'effarer si elles voient le feu.

Il prit une brassée de branchages et la jeta sur le lit.

— Père, lui dis-je, et les livres de maman?

— A cheval! à cheval! les livres de ta mère ne doivent pas aller où nous allons.

Quand il sortit de la cabane, un grand pétillement d'étincelles se faisait entendre à l'intérieur. Nous partîmes, chassant en hâte

les *tropillas* devant nous. Bientôt une lueur rouge nous annonça que le toit de chaume prenait feu, et éclaira sur notre gauche la silhouette du mausolée, que nous dépassions en ce moment au galop. Cette nuit-là, la tribu notre voisine, protégée dans son évasion par trois tribus du dehors, se mettait en rupture de ban et s'enfuyait à travers les solitudes de la *pampa* vers la résidence que ses alliées lui avaient choisie.

Au petit jour, nous avions franchi la frontière. On continua de marcher droit à l'ouest. Notre petite troupe s'était grossie de plusieurs groupes d'hommes, de femmes, d'enfans, et de quelques troupeaux de bêtes à cornes qui alourdissaient beaucoup le convoi. On fit halte vers quatre heures du soir. Le fortin le plus proche était à vingt lieues derrière nous, nous étions en sûreté. Il n'y avait plus qu'à attendre le retour des corps d'attaque qui avaient attiré vers l'intérieur les forces chargées de défendre la ligne. Mon père, qui partageait avec le sorcier la direction de la colonne, resta à cheval le dernier, plaçant les vedettes, veillant à la bonne installation des bestiaux harassés. Quand il mit pied à terre, les femmes avaient fini leurs préparatifs de campement et de cuisine, les hommes étaient déjà ivres-morts. Il considéra un moment avec dégoût tous ces corps vautrés dans les herbes. — Ces gaillards-là, murmura-t-il, doivent avoir eu joliment peur pour boire avec cette goinfrerie dès que le péril est passé. Ils tiennent à leur vie, les misérables,.. une belle vie pour l'aimer tant!.. et à présent, c'est la mienne.

Il poussa un léger soupir, haussa les épaules et alluma sa pipe. Jamais depuis lors il ne parla du passé.

II.

Quatre jours après, nous étions établis dans une clairière d'une forêt de caroubiers, au centre d'un vallon arrosé par un étroit filet d'eau. Des collines sablonneuses, formant autour de nous comme un cirque, nous séparaient du reste du monde. J'avais grandi dans des plaines nues, en face d'horizons indéfinis et monotones. Les lieux pittoresques qui nous entouraient m'ont laissé une impression profonde. C'était un cadre à souhait pour une vie calme et recueillie. Bien différente, en vérité, était celle qui nous attendait. Mon père, d'abord écouté comme un oracle, choyé comme une conquête précieuse par les grands personnages de la tribu, ne tarda point à tomber en défaveur. Il ne faisait aucun effort pour leur ressembler. Il ne dissimulait point son mépris pour les ivrognes, les paresseux et les voleurs. Cela ne lui réussissait guère

dans un milieu où le vol, la paresse et l'ivrognerie étaient en honneur.

Dès le début, quand on le vit se construire une hutte de branchages, en tailler les poteaux à la hache et la calfeutrer avec du torchis au lieu de se contenter, comme les autres, de l'abri de quelques peaux de bœufs, on jugea qu'il ne pourrait jamais devenir qu'un sauvage très imparfait. La surprise, une surprise malveillante, augmenta lorsqu'on le vit défricher tout auprès un petit champ, y semer des légumes et du maïs. Tant d'amour du travail était une insulte pour ses voisins. Ce fut un scandale plus grand quand on dut reconnaître qu'il était résolu à ne choisir ni une ni plusieurs compagnes parmi les femmes de la tribu. Un pareil dédain ne pouvait provenir que d'arrière-pensées dangereuses pour la sécurité commune. A moins qu'il ne méditât une défection, il n'était pas naturel qu'un homme de lance, un guerrier, se réduisît de gaîté de cœur à des besognes serviles : préparer ses alimens, raccommoder ses hardes, les laver au ruisseau voisin. Le sorcier, gardien des vieilles traditions et des mœurs des aïeux, ne manquait pas une occasion d'aigrir dans les cœurs le ressentiment de cette impertinence. Les vieilles femmes, qu'on aurait dû croire bien désintéressées dans la question, étaient celles qui se montraient le plus indignées. Les vieilles Indiennes sont de droit sorcières, et leur laideur vraiment surnaturelle justifie d'ailleurs ce soupçon. Il n'est pas rare qu'on en égorge quelqu'une quand un chef tombe malade, afin de conjurer le mauvais sort qu'elle n'a pu manquer de lui jeter. On les redoute comme des génies difformes et malfaisans, et elles ont à cœur de se rendre redoutables à force de méchanceté. Dans leurs conciliabules, elles s'acharnaient contre l'étranger, contre les nouveautés perverses dont il donnait l'exemple. Celles qui avaient l'oreille du cacique, — lequel heureusement était un esprit juste et même un esprit fort, — lui donnaient à entendre que c'était le diable lui-même qui l'avait envoyé, et qu'il serait d'un salutaire exemple de s'en débarrasser sommairement. Il avait encore pour adversaires les quelques transfuges chrétiens qui avaient suivi la tribu. C'étaient des gens de sac et de corde. Ils exagéraient tous les vices des Indiens, et se disputaient, en faisant étalage de scélératesse et assaut de mauvais conseils, les bonnes grâces du cacique.

Mon père savait tout cela à merveille et n'en prenait aucun souci. Il n'était pas facile à intimider, on le savait; aussi y avait-il du respect au fond de l'animosité dont il était l'objet. Peut-être avait-il rêvé au début d'être un grand homme parmi les sauvages, puisqu'il n'avait pu l'être parmi les civilisés; peut-être la perspective d'une

vie de commandement, d'activité et d'aventures avait-elle séduit cette imagination dévorante. En tout cas, il ne voulut pas se mettre au niveau des compagnons qu'il s'était choisis pour arriver à les dominer, il garda fièrement ses qualités compromettantes, et rien dans sa conduite ne put donner à penser qu'en refermant violemment derrière lui les portes du monde il eût cherché autre chose que la solitude et que l'oubli. Il m'élevait dans ces idées de fermeté inébranlable qui donnaient à ses erreurs même une certaine grandeur. Il ne redoutait rien tant que de me voir un jour avoir peur de quelque chose ou de quelqu'un. A ses yeux, avoir peur une seule fois, ce n'était pas seulement être diminué, c'était être perdu. — Ne provoque jamais, me disait-il; mais si l'on te provoque, frappe le premier. Sois aussi prompt à la riposte qu'à la parade. Il y a plus de sécurité à attaquer qu'à se défendre. — Il me préparait en conséquence. Une partie de nos journées passaient en leçons d'armes. J'étais agile comme un lévrier et souple comme une couleuvre. A pied ou à cheval, à la lance ou à la dague, je n'eus bientôt pas mon pareil. Dans les chasses et dans les joutes, j'acquis une célébrité. Quant aux invasions contre les chrétiens, il n'en était pas question pour nous deux. J'étais trop jeune; mon père était suspect et presque captif. On craignait que, s'il se retrouvait en territoire civilisé, il n'en profitât pour planter là ses camarades et probablement pour les vendre. Cela ne l'empêchait pas de jouir de cette sorte d'estime qui s'attache partout à la fortune; il comptait parmi les plus riches de la tribu. Les paris dans les courses, les produits de notre champ, la fabrication de quelques ustensiles et de meubles grossiers, surtout l'habitude de soigner et de conserver ce que nous avions, suffisaient pour nous faire vivre dans l'abondance. En chevaux, chiens, bestiaux de toute sorte, il n'y avait pas à cinquante lieues à la ronde, sans en excepter les caciques, Indien mieux pourvu que nous.

Je devais avoir à peu près quatorze ans, — je dis à peu près, parce que nous ne tenions pas registre de la fuite des années, et ce n'est que plus tard que j'ai pu me rendre compte de mon âge, — je devais donc marcher sur mes quatorze ans et me considérais presque comme un homme de lance, lorsque ma vie fut de nouveau bouleversée.

Notre demeure était dressée à une lieue et demie du gros de la *tolderia*. Nous venions de nous y installer. Il y avait peu de jours, sur des nouvelles alarmantes venues de la frontière, on s'était enfoncé de dix lieues vers l'ouest. Trois ou quatre familles retardataires, que l'ordre de marche avait surprises à court de chevaux, occupaient encore l'ancienne résidence. Le cacique arriva de grand matin avec le sorcier et quelques chefs de marque. Ils étaient mon-

tés à cru sur des chevaux blancs d'écume, presque rendus, tant ils avaient fait vite ce court trajet.

— Jean, commença le cacique, depuis que tu es avec nous, quoique tu aies l'air de me dédaigner et me traites avec hauteur, je t'ai toujours considéré comme un frère. Je t'ai laissé vivre à ta guise, je t'ai protégé contre tes ennemis...

Mon père l'interrompit :

— Trêve de complimens, s'écria-t-il; je suppose bien que tu as besoin de moi, puisque te voilà, et pour deviner que l'affaire est grave, il n'y a qu'à regarder ta mine et les flancs de vos chevaux. Qu'y a-t-il? les chrétiens sont sur nous?

— Ils sont à Cura-Lauquen.

C'était notre dernier campement.

— Diable! combien sont-ils?

Il s'adressait à un jeune Indien tout pâle sur un cheval à moitié fourbu.

— Beaucoup! Des trompettes à l'est, au sud, au nord!

— Trois détachemens, ça fait de quatre à cinq cents hommes. Diable! diable!... Bien montés?

— Sur des chevaux gras, magnifiques et légers comme des chevreuils. Ils ont rattrapé ceux qui fuyaient avec moi.

— Et vous veniez ici tout droit, imbéciles, pour leur montrer le chemin?

— Puisqu'ils nous cernaient de tous côtés et que...

— Et que vous étiez trop troublés par la peur pour prendre un détour. Ça vous a bien servis du reste! Enfin c'est fait! En ce moment, ils saccagent les *toldos* de là-bas, changent de chevaux, rassemblent les prisonniers et choisissent le plus poltron pour leur servir de guide. Ils n'auront que l'embarras du choix. Ils n'ont pas même besoin de guide. Ils ont déjà trouvé notre trace, toute fraîche de la semaine dernière. Dans quatre heures, ils seront ici, et les trois quarts de tes gens n'ont que des haridelles, voilà la situation.

— C'est ce que je dis, hasarda le sorcier, il faut fuir.

— Tu as trouvé ça, homme profond? C'est bientôt dit, et sur quoi fuir? Les chefs et leurs familles auront peut-être deux montures passables par personne, et le reste?

— Chacun s'arrangera comme il pourra. Moi je n'attendrai pas la mort comme un sot.

— Tu aimes mieux abandonner les tiens comme un lâche? Tais-toi, et laisse-moi réfléchir.

Il se promena quelques instans; puis, s'adressant au cacique avec cette autorité qu'il reprenait tout de suite dans les momens de crise :

— Fais-moi préparer, dit-il, cent hommes des plus vaillans, montés à trois bons chevaux par homme.

— Que veux-tu faire avec seulement cent hommes? Tu sais bien que les chrétiens sont cinq cents.

— Crois-tu que je les battrais davantage avec mille? Je vais tenter la seule chose possible, leur faire perdre du temps en me jetant sur leurs flancs, en menaçant leur convoi. Pour cette besogne-là, ce n'est pas une troupe nombreuse qu'il me faut, c'est une troupe déterminée et agile.

— Prends garde! tu te jettes dans la gueule du tigre. Ils sont bien montés, et s'ils parviennent à te cerner, il ne s'échappe pas un des tiens.

— Si cela doit arriver, il est préférable que nous soyons peu.

— Cependant...

— Assez! il n'y a pas d'autre moyen. T'imagines-tu avoir trop de monde pour ce que tu as à faire de ton côté? Vous autres, montez tous à cheval. Répartissez les montures avec équité, n'emportez rien. Que l'avarice de quelques-uns qui voudraient sauver leurs vieux cuirs de bœuf et leurs vieilles marmites ne coûte pas la vie à de pauvres diables et à leur famille. En un pareil moment, les chevaux sont à tous. Voilà les miens pour qui en manque. Je ne prends que ceux qu'il me faut pour aller me battre. Partez en trois tronçons de trois côtés différens et ne vous rejoignez qu'à cinq ou six lieues. Il faudra qu'ils reconnaissent trois chemins avant de savoir lequel choisir. Allez au trot, sans précipitation, sans surmener les bêtes, vers Cuntre-Lô. Il y a dans cette direction douze lieues sans eaux que les troupes franchiront difficilement. Faites largement boire bœufs et chevaux avant de partir, et empoisonnez ensuite la source avec des carcasses d'animaux. Il ne faut pas qu'ils puissent s'établir ici, s'y refaire et reprendre élan pour nous poursuivre. C'est tout. En avant!

Le cacique avait approuvé de la tête tant que dura ce discours. Sans l'interrompre, il se penchait de temps en temps vers un de ses hommes, lui donnait un ordre, et l'émissaire partait au galop. L'exécution du plan proposé par mon père était commencée de confiance avant qu'il eût achevé de le développer. Il avait suffi d'un instant pour faire du suspect de la veille le vrai chef de la tribu. Pour moi, je n'avais compris qu'une chose, c'est qu'il devait courir un danger.

— Père, père, m'écriai-je, je veux aller avec toi!

— N'y songe même pas, garçon, c'est impossible. Tu ne servirais qu'à me donner des distractions, et vive Dieu! j'ai besoin de toute ma tête aujourd'hui. Prête-moi l'alezan, il est vif et posé, fin de bouche et souple d'avant-main; c'est un cheval de bataille.

Et comme je m'attachais à son *poncho*, et ne voulais pas me séparer de lui : — André, embrasse-moi et obéis, me dit-il, moitié tendre, moitié sérieux. Tu es le fils d'un soldat, et nous sommes en guerre.

Il m'embrassa, fit un signe à ceux qui nous entouraient pour qu'on ne me laissât pas le suivre, sauta à cheval et partit. Quand j'arrivai à la *tolderia* avec le cacique, la colonne dont il venait de prendre le commandement avait disparu derrière les hauteurs voisines.

A la *tolderia*, au milieu d'une apparente confusion, des lamentations des femmes, des beuglemens des bestiaux, les ordres qu'il avait donnés s'exécutaient avec promptitude. Moins d'une heure après, laissant ses tentes debout et son pauvre mobilier en place, la tribu tout entière, hommes, femmes, enfans, troupeaux, se mettait en route dans l'ordre indiqué. Plus d'un retournait souvent la tête avec terreur, et nous nous attendions sans cesse à voir surgir derrière nous de l'horizon, implacables et bien montés, les escadrons qui nous poursuivaient. Pourtant, après de longs détours, la jonction des trois groupes s'opéra au point et au moment désignés. Rien n'avait troublé notre fuite. On continua de marcher sans perdre une minute; il fallait arriver à l'eau avant le soir. Le campement fut installé, la nuit passa au milieu d'un calme parfait. Le lendemain à l'aube, quand les grandes reconnaissances rentrèrent annonçant que les alentours étaient tranquilles, les marques de joie et de confiance éclatèrent de toutes parts.

— Qu'a pu faire le chrétien pour nous tirer des griffes de l'ennemi? se demandait-on.

— Oh! Jean ! ajoutait le cacique d'un air pénétré, je savais bien que c'était un taureau.

— Un taureau, un vrai taureau, répétait le sorcier avec une componction respectueuse.

Le taureau est pour les Indiens ce que sont le lion et l'aigle pour les civilisés, qui ne voient les bêtes féroces que de fort loin et s'en forgent des portraits de fantaisie. C'est l'emblème du courage héroïque qui se précipite sur le péril et attaque ses ennemis sans les compter.

Vers le milieu du jour arrivèrent des messagers. Les nouvelles qu'ils transmirent, volant de bouche en bouche, mirent le comble à l'enthousiasme. Mon père avait réalisé ce miracle de faire rebrousser chemin aux envahisseurs. Il était allé droit vers Cura-Lauquen, passant assez près d'eux pour qu'ils pussent voir courir en sens inverse de leur marche le nuage de poussière qu'il soulevait, assez loin pour qu'il leur fût difficile de reconnaître exactement les forces dont il disposait. Cette manœuvre, tout à fait en dehors des habitudes des sauvages, surprit les chefs chrétiens. Ils

lancèrent quelques éclaireurs pour surveiller ce nuage inexplicable. Mon père déploya en face d'eux tout son monde dans une attitude menaçante, tandis que les chevaux de réserve, continuant à courir sous la garde de sept ou huit hommes, semblaient dans le lointain un corps d'armée se hâtant vers son objectif sans se préoccuper d'une escarmouche d'arrière-garde. Les éclaireurs, qui n'étaient pas en force, durent se replier vivement. Leur rapport donnait lieu à des suppositions inquiétantes. Mon père avait pensé que les prisonniers de la veille étaient restés à Cura-Lauquen et qu'ils y étaient insuffisamment gardés. Il avait deviné juste. Les chrétiens ne pouvaient laisser leur réserve exposée à quelque attaque désespérée, et n'entendaient pas qu'on leur arrachât leurs captifs. Ils tournèrent bride, non sans avoir envoyé quelques escadrons contre ce corps d'armée singulier. Le corps d'armée s'était évanoui. On le cherchait au nord, il filait au sud-est, abrité par une chaîne de collines, et d'un train à défier la poursuite.

Ainsi non-seulement nous étions hors d'atteinte, mais la *tolderia* même était préservée du pillage. Nous ne perdrions après une si chaude alerte ni un *poncho*, ni un manteau de peau de *guanaco*. On battait des mains à ce bon tour, on me faisait fête, on m'appelait le Petit-Taureau. Le nom m'en resta. Tant que j'ai vécu au désert, je l'ai porté avec orgueil et j'ai tâché de le mériter. Cependant les envoyés n'avaient pas terminé leur rapport. Au moment où mon père les avait dépêchés au cacique, il se dirigeait vers un petit lac qu'il lui indiquait, afin d'abreuver ses chevaux. Il avait dû y passer la nuit précédente et se tiendrait caché aux abords jusqu'au coucher du soleil. Il se dirigerait ensuite sur Cura-Lauquen, se glisserait à la faveur de l'obscurité entre les grand'gardes de l'ennemi, et pousserait une pointe jusqu'à ses *caballadas*, menant grand vacarme afin de mettre la débandade parmi les chevaux. Il conviait le cacique à ce coup de main, auquel il attachait un prix extrême. S'il réussissait, il devait mettre les envahisseurs dans une situation critique; s'il échouait, il contribuerait encore à presser leur départ. Il fixait donc un lieu de rendez-vous avant l'attaque, et désignait le point de ralliement après le combat, demandant qu'on le fît immédiatement occuper par des forces de soutien.

Cette seconde partie des opérations ne fut pas accueillie avec moins de faveur que la première. Depuis le succès de la ruse, mon père était rangé parmi ces victorieux qui ont fait un pacte avec le destin. On lui attribuait une infaillibilité fatidique. Les singularités de son caractère devenaient autant de preuves de son pouvoir surnaturel. Les mêmes hommes à qui une heure auparavant l'apparition des troupes de ligne eût fait perdre la tête trouvaient tout simple de se précipiter à sa suite au milieu du camp des chrétiens, et ne

mettaient pas en doute que la moitié de leurs chevaux ne dût tomber en notre pouvoir. Rien au monde ne m'eût fait rester avec les enfans et les infirmes durant cette glorieuse expédition. Le cacique eut beau dire, le sorcier eut beau grommeler, je ne voulus entendre à rien. D'ailleurs les vieilles femmes étaient désormais de mon parti.

— Il ne faut pas buter le Petit-Taureau, disait l'une, parce qu'il a encore les cornes tendres. Laissez-lui suivre son instinct et aller les aiguiser.

— Laissez-le, ajoutait une autre, aller les durcir au feu comme un bois de lance.

Notre départ eut quelque chose de triomphal. — Ramenez beaucoup de chevaux, nous criait-on. — Je faisais caracoler le mien en répondant : — Soyez tranquilles !

En attendant la conquête des chevaux de l'ennemi, nos chefs avaient grand soin de ménager les nôtres. Ils ne voulaient pas, sur des montures fatiguées, se placer à portée des sabres bien affilés des chrétiens. Peut-être ne fit-on pas diligence autant qu'on aurait pu. Toujours est-il qu'on arriva tard au rendez-vous. On n'y trouva qu'un faible poste. Mon père était reparti pour agir seul. Il était indispensable, faisait-il dire, de risquer un grand coup. L'officier qui commandait la colonne argentine paraissait entêté. Il délassait ses chevaux à loisir, fouillait les environs, et ne voulait pas abandonner la partie. Il fallait le harceler pour lui faire lâcher prise. Connaissant nos habitudes, il ne douterait pas en nous voyant prendre l'offensive que nous n'eussions mis nos familles en sûreté, et se dirait qu'un plus long séjour, désormais gros d'inconvéniens, ne pourrait rapporter aucun avantage.

— Quel brave homme que Jean! s'écria le cacique; allons le soutenir.

On repartit, mais au petit galop. Enfin on entendit des détonations lointaines. — Le Taureau est engagé, répétait-on dans les rangs. — On changea de direction pour se rapprocher du corps de réserve posté à notre gauche ; c'est par là que mon père devait faire sa trouée. On se dispersa, bien entendu, d'abord parce que les Indiens ne combattent jamais en masses compactes, ensuite pour ramasser plus sûrement les chevaux échappés, but de l'opération. On ne tarda point à en voir apparaître quelques-uns et on leur donna la chasse. Je m'occupais bien de chevaux! J'aurais voulu voler vers mon père. Mes yeux cherchaient en vain à percer les ténèbres. Des hurlemens de guerre indiens, des commandemens brefs, retentissaient dans la vallée, d'où montait un bruit de houle produit par les piétinemens des animaux effrayés. Les coups de feu allumaient au fond de cet entonnoir des lueurs courtes et rouges qui

n'éclairaient rien. Un cavalier passant à peu de distance poussa un cri de ralliement auquel répondit un des nôtres. Il se dirigea vers le cacique.

— Où est Jean?

— Il vient de sortir du guêpier. Ç'a été dur!

— Tu l'as vu sortir? demandai-je.

— J'étais avec lui, nous nous en sommes allés les derniers. Nous avons passé sur le ventre d'un poste qui a tiré sur nous à bout portant.

— Personne n'a été touché?

— Qui sait? la nuit, ils visent mal. Jean te fait dire de filer avec ton monde. Il n'y a rien de plus à faire. Ces gens-ci se gardaient déjà bien. Ils se garderont mieux. Il va au sud; il se tiendra en observation à sept ou huit lieues. Il se charge de ce côté, charge-toi de l'autre. Nous avons pris une vingtaine de chevaux.

Il nous restait peu de temps jusqu'au lever du jour, nous partîmes à toute bride. Quand le soleil parut, nous étions loin. On alla encore quelque temps à fond de train, puis on se blottit dans un vallon, et on détacha des éclaireurs. Ils revinrent vers le soir tout joyeux. Les patrouilles des chrétiens n'avaient trouvé que des traces confuses et emmêlées. Le chef ennemi s'était décidé à lever le camp et à reprendre le chemin par lequel il était venu. Il était temps, on eut de la peine à bien monter la petite colonne destinée à surveiller de loin sa retraite. On envoya un courrier à Cuntre-Lô pour faire revenir les fugitifs au logis, et l'on se dirigea en devisant joyeusement vers la *tolderia*.

Quand j'arrivai en vue de notre cabane, je reconnus de loin à la porte l'alezan tout sellé et la tête basse. J'accourus, quel spectacle m'attendait! Sa selle et son poitrail étaient noirs de sang. A ses pieds gisait mon père, la face contre terre, étreignant de ses mains crispées les touffes de gazon. Il paraissait mort. Les efforts que je fis pour le soulever lui arrachèrent un gémissement. Je l'étendis sur un cuir de bœuf et le traînai jusqu'à son lit, après avoir ouvert avec mon couteau ses vêtemens. Je desserrai ses lèvres et lui versai quelques gouttes de rhum. Il entr'ouvrit les yeux, me regarda, ses traits contractés se détendirent.

— Je mourrai donc près de toi, dans tes bras, murmura-t-il; je ne l'espérais plus.

— Je te guérirai, m'écriai-je, en cherchant ses blessures pour les laver et y appliquer des compresses de plantes que nous regardons au désert comme ayant des vertus infaillibles.

— Garçon, ne te leurre pas, je m'y connais. Les blessures au bas-ventre, ça ne pardonne guère, et la balle est venue de bas en haut. C'est fini, te dis-je... Aie du courage... Me vois-tu me désoler,

moi? et cependant, mon pauvre André, dans quelle situation je te laisse!... Je ne suis pas superstitieux; mais depuis le commencement de l'attaque je me sentais condamné. Ces uniformes... mon jeune temps,... l'honneur militaire,... et moi avec ces mauvais drôles, tout cela m'a traversé l'esprit. La trompette me faisait des reproches... Pourtant je ne pouvais pas les laisser égorger.. Ils m'appellent leur frère; je les ai suivis volontairement, oui, volontairement... Les soldats sont repartis?... J'y comptais... Je puis donc mourir tranquille!

La nouvelle s'était répandue dans la tribu, et les dignitaires, les vieilles femmes, les sorciers, accouraient, apportant leurs condoléances et leurs remèdes. Il y avait des larmes sincères dans leurs yeux ; ils comprenaient maintenant ce qu'ils perdaient.

— Mourir tranquille! reprit mon père, continuant à me parler en français, ils ne me permettront même pas cela... La vie sauvage me poursuit... Il fut un temps où j'aimais la gloire... Je l'obtiens un peu tard. La gloire, André, la voilà! des grimaces d'envieux, des contorsions de femmes... André, dit-il encore d'une voix qui s'affaiblissait, si tu peux... un jour.., fais que je repose près de ta mère... O Marie!.. Marie!..

Il expira peu après, et la maison se remplit de sanglots.

Je fus arraché au premier accès de désespoir et à la solennité de cet instant terrible par les préparatifs du sorcier, qui voulait rendre au mort les derniers devoirs selon les rites de la tribu. Il s'était hâté d'aller tuer un de nos bœufs. Il en rapportait le cuir, afin d'y coudre le cadavre après lui avoir fait prendre l'attitude d'un homme accroupi, les mains croisées sur les jambes, et les genoux au menton. C'est une opération qu'on ne peut pratiquer qu'autant que le corps est encore chaud et les articulations flexibles. On attache tant d'importance à la réussir, qu'on la fait subir parfois à des vieillards dont le cas est désespéré et qui ne meurent pas assez vite. Leur agonie est alors épouvantable, et ils implorent avec des cris déchirans le coup de grâce. Le cuir frais où ils sont emmaillottés se racornit en séchant et exerce sur les os une pression qui souvent les brise.

Je me serais fait tuer plutôt que de permettre que la dépouille de mon père fût soumise à cette profanation. Comme le sorcier s'acharnait à vouloir lui rendre honneur à sa manière, et que les autres Indiens essayaient de m'éloigner, je les écartai de force et me campai devant le lit, le couteau à la main, prêt à étendre à mes pieds le premier qui approcherait. Il faillit en résulter une lutte sanglante, plus d'un assistant avait déjà célébré le triomphe par des libations excessives. Mon père avait raison, la vie sauvage le poursuivait jusque dans la mort.

Je l'ensevelis de la même manière qu'il avait lui-même enseveli ma mère, convaincu que c'était honorer sa mémoire comme il avait souhaité qu'elle fût honorée. Je creusai une fosse profonde, et j'y descendis la bière, faite de planches de caroubier. Je ne voulus pas que l'on égorgeât l'alezan sur son tombeau. J'éprouvais une tendre reconnaissance pour ce cheval, qui l'avait ramené du feu ; personne ne l'a monté depuis. Je ne permis pas non plus que l'on déposât près du cercueil des armes pour les combats d'outre-tombe, des provisions de viande et d'eau-de-vie pour le grand voyage. La grossièreté de ces superstitions me révoltait comme un sacrilège quand on voulait en faire l'application à un homme comme mon père.

Si le souvenir de ses services n'eût été encore palpitant dans les esprits, nul doute que je n'eusse payé cher, et peut-être de la vie, ce dédain des vieilles coutumes : toutes les religions sont intolérantes; mais les Indiens avaient conçu un grand respect pour le sang dont je sortais. Ils déploraient d'avoir attaché trop d'importance à quelques brusqueries, et de n'avoir point assez profité de l'homme courageux dont la mort venait de les priver. Ils ne voulaient pas compromettre par une maladresse du même genre les avantages qu'ils comptaient tirer de moi. J'étais trop jeune pour ne pas devenir avec le temps un Indien complet. Ils me considéraient comme un cheval ombrageux, mais de race, dont l'éducation doit se faire par la douceur. Dans l'indulgence qu'ils montrèrent pour ce qu'ils appelaient mes manies, il y avait autant de politique que de tendresse.

III.

Le cacique me permit de continuer à vivre dans notre maison, à part et occupé des travaux que j'aimais. Il s'attachait seulement avec une insinuante bonhomie à m'attirer souvent sous son propre *toldo*, et se plaisait à me traiter comme un fils. Les femmes de sa famille gâtaient à qui mieux mieux le Petit-Taureau. Elles ne trouvaient pas chez lui ce sentiment hautain de la supériorité masculine dont leurs proches faisaient parade à tout propos.

Il y avait surtout une chose qui portait les Indiens à me regarder comme décidément des leurs : c'était la haine que j'avais vouée aux meurtriers de mon père. Le temps affaiblit ma douleur, mais non mon désir de vengeance. J'appartenais dans la tribu au parti de la guerre. La politique cauteleuse et temporisatrice du cacique m'indignait. Il tenait toujours une négociation ouverte avec les chrétiens, une autre avec les chefs insoumis; il envoyait aux premiers des paroles dévouées et d'incessantes demandes de cadeaux, aux

seconds des secours clandestins. Il recevait à la fois le salaire de sa neutralité et la récompense de sa participation à la guerre. J'étais au courant de tous ses secrets, j'écrivais ses lettres. Cette belle habileté ne m'en imposait point. Elle ne révoltait pas seulement mes instincts de droiture. A la grande stupéfaction du cacique, qui était très fier de la profondeur de ses combinaisons, je les trouvais maladroites. Je voyais qu'en dépit de ces finasseries, nous étions détruits en détail et serrés chaque jour de plus près. Le pauvre homme me faisait l'effet d'un vieux bœuf qui s'ingénie à ruser quand il a déjà autour du cou le nœud coulant d'un bon *lazo* fixé à la sangle d'un bon cheval : il ne s'aperçoit point qu'il ne lève un pied qu'avec la permission du cavalier, qui s'amuse de ses efforts, il ne voit pas que sa seule chance de salut serait de fondre sur l'adversaire et de l'enlever au bout des cornes.

Je me rendais mal compte évidemment des conditions de la lutte sans espoir que nous soutenions contre les civilisés. Je croyais possible de les tenir en échec, et pour cela mes goûts guerriers et mes rancunes ne me suggéraient qu'un moyen, des hostilités franches, incessantes, tenaces. Au pis-aller, on succomberait du moins avec honneur au lieu de s'éteindre misérablement. Mon âge me tenait éloigné des délibérations décisives ; mais je mettais beaucoup d'ardeur à développer ces idées devant le cacique. Il me laissait dire et regardait le sorcier en souriant. — Oui, oui, disait alors ce dernier, répondant à sa pensée, il faut qu'il y en ait de tous. Si les chrétiens ont un jour quelque bonne guerre extérieure ou une guerre civile acharnée, et que nous puissions les attaquer à fond, malheur à ceux qui tomberont sous la lance du Petit-Taureau !

J'avais un peu plus de dix-huit ans quand je fus appelé à faire mes premières armes. Tous nos hommes marchaient. Beaucoup d'Indiens des environs qui n'appartenaient pas à notre cacique s'étaient présentés comme volontaires pour l'accompagner. Les tribus alliées nous avaient envoyé leurs meilleurs soldats et leurs chefs les plus expérimentés. L'invasion s'annonçait sous les plus brillans auspices. La contrée qu'elle devait saccager, vaste et fertile, avait été respectée par nous depuis plusieurs années : les *estancias* y étaient sans défiance et regorgeaient d'animaux ; elle était mal garnie de troupes. Nos émissaires l'avaient étudiée à loisir, prétextant la négociation d'un traité de paix. Toutes les chances favorables étaient de notre côté. En franchissant la frontière, je pensai aux circonstances dans lesquelles je l'avais passée jadis en fugitif, je songeai à mon père, à son cœur intrépide, à sa fin misérable, aux injustices du sort et des hommes, et tout bouillant de fureur, de courage, d'impatience, j'éperonnai mon cheval comme si j'avais été déjà en présence de l'ennemi.

L'invasion pénétra au milieu des *estancias* comme un boulet de canon. Du premier galop, elle atteignit le cœur même du district qu'elle venait piller. Le cacique établit là son quartier-général. Avant la fin de la journée, le butin était magnifique. Des troupeaux immenses de chevaux et de bœufs débouchaient de tous côtés, rabattus sur ce point par les pelotons qu'on avait détachés tout en marchant. Je faisais partie d'un de ces pelotons, et j'avais accompli ma besogne en conscience. Dans le butin général, un bon lot de bœufs et une troupe de jumens grasses étaient de mon fait. Je prenais goût au métier, j'y aurais pris goût bien davantage s'il avait fallu en découdre. J'appelais de tous mes vœux le moment où quelqu'un nous tiendrait tête ; mais les habitans, isolés les uns des autres, sans cohésion, sans armes, sans chefs, détalaient à notre approche à qui mieux mieux. Les troupes de ligne ne paraissaient point. C'est surtout elles que je brûlais de voir. Quand je revins auprès du cacique, ma lance n'avait été encore pour moi qu'un objet de luxe. Je le trouvai en grande conférence avec le sorcier.

— Sans doute, lui disait-il, la race de chevaux de ce domaine est célèbre; mais c'est loin. Les soldats te couperont la retraite.

Au mot de soldats, je dressai l'oreille comme un coursier qui entend le clairon.

— Qui sait? répliqua le sorcier, nous voilà joliment bien montés avec les prises de la matinée.

— Si les soldats veulent nous couper la retraite, ajoutai-je, nous les culbuterons, voilà tout. Ils ne sont pas tellement nombreux, les soldats, pour une invasion comme la nôtre.

— Nous ne retrouverons pas une occasion pareille en dix ans, reprit le sorcier.

— Nous n'avons jamais poussé si loin, dix lieues d'ici!

— Précisément, on ne s'attend pas à nous voir, on n'aura pris aucune précaution.

— Tu n'oublies pas que nous devons partir la nuit prochaine?

— L'oublier? je tiens autant que toi à la vie et au butin déjà fait. Je vais au triple galop et je reviens. Tu m'accompagnes, Petit-Taureau?

— Je crois bien!

Nous partîmes deux cents, une troupe choisie, avec un millier de chevaux de réserve. On ne ramassait que des chevaux et des jumens : les bœufs sont trop pesans pour une pointe rapide comme celle que nous tentions. On en ramassa bien dix mille. Nous avions fait diligence, notre coup de main touchait à sa fin ; les animaux de belle race que nous étions venus chercher étaient en notre pouvoir.

J'étais occupé avec quelques autres à rassembler les derniers pour

les acheminer vers le campement; deux coups de feu retentirent derrière nous. Mes compagnons accélérèrent l'allure des bêtes qu'ils conduisaient. Je revins sur mes pas au galop. Le sorcier et cinq Indiens serraient de près deux hommes adossés contre la muraille d'une chaumière, dont ils défendaient l'entrée. L'un d'eux portait l'uniforme. Ils écartaient avec une dextérité remarquable, du canon de leurs fusils, les innombrables coups de lance qu'on leur portait. Ils avaient mis pied à terre en cet endroit pour s'y défendre à outrance, car on voyait un peu plus loin un Indien, chassant devant lui des chevaux sellés, déguerpir de toute la vitesse de sa monture, laissant les autres s'acharner à un combat stérile.

Le soldat, entre deux parades, épaula rapidement et fit feu. Un homme tomba, les autres reculèrent. Son voisin profita du répit pour recharger son arme; le mouvement de retraite s'accentua. J'avais donc en face de moi un soldat, et c'était bien là une bataille! Je me lançai à toute bride, faisant le tour de la cabane pour prendre l'ennemi à revers. C'était une hutte abandonnée depuis longtemps et fort délabrée. Un pan de mur s'était écroulé, entraînant avec lui la moitié du toit de chaume. Je réfléchis que c'était là une excellente embuscade d'où les deux chrétiens, à l'abri de nos coups de boule et de lance, pouvaient nous envoyer des balles tout à leur aise. Je m'étonnai qu'ils ne s'en fussent pas avisés plus tôt. Je sautai à bas de cheval aussitôt, pénétrai à l'intérieur de la chaumière la dague à la main, et mis le feu à la toiture effondrée

Un cri déchirant se fit entendre, et une femme s'élança de dessous les décombres. La saisir, la jeter sur le cou de mon cheval et bondir en selle en poussant notre cri de guerre, fut l'affaire d'un instant mais quand je piquai des deux, ma monture se cabra. Une main de fer la tenait à la bride, et je vis à travers la fumée une longue barbe grise, deux yeux étincelans, et le moulinet du fusil dont la crosse cherchait ma tête. J'avais heureusement un bras libre et ma dague au bout. C'était une de ces fortes lames de deux pieds de long, solidement emmanchées, qu'on appelle à la frontière un *facon*. Elle sauva mon crâne, mais fut mise en deux morceaux. Avec le tronçon qui me restait, je déchargeai sur le front de l'agresseur un coup capable d'assommer un bœuf, et enlevai ma bête à la pointe des genoux. Le chrétien n'avait pas lâché prise. Je le traînai deux ou trois pas, suspendu au mors; puis il s'évanouit sans doute. Le cheval fit un écart, mit la tête au vent et, la bouche ensanglanté, partit avec furie. Je parvins à rattraper la bride et commençai par bien assujettir sur le devant de la selle ma captive évanouie, puis je regardai autour de moi.

Le sorcier était dans une situation critique. A l'appel que j'avais

d'abord poussé, il avait suspendu sa retraite, s'était retourné et avait vu la cabane flamber. Il s'était mis à tournoyer, hors de portée de fusil, partagé entre le regret d'abandonner une partie dont l'issue lui tenait à cœur et la crainte de compromettre de trop près sa précieuse personne avec deux enragés qui tiraient si juste. Quand l'un d'eux se précipita vers l'intérieur, il vit là une marque de faiblesse et fondit la lance en arrêt sur le soldat resté à son poste. Celui-ci lui envoya à bonne distance un coup de feu bien dirigé, et le sorcier, soigneusement abrité derrière la tête de son cheval, le sentit s'affaisser sous lui comme une masse. Une de ses jambes resta engagée. Les autres Indiens, voyant leur chef à terre, se mirent en devoir de partir sans demander leur reste. Un homme avait encore été tué, et ils trouvaient que deux chrétiens de plus ou de moins ne valaient pas ce qu'ils nous coûtaient déjà. Je courus vers le sorcier, bien que je ne l'aimasse guère et que l'opération ne fût pas sans danger. La balle du soldat me siffla aux oreilles. — Cramponne-toi à la queue de mon cheval, lui criai-je. — Je l'arrachai ainsi de dessous le cadavre du sien. Il est vrai que la moitié de la peau de sa jambe y resta; mais c'était un homme courageux et dur au mal. Il demeura accroché, ballottant de ci de là, aux crins de ma bête, qui ne s'éloignait pas d'un galop bien allègre avec son triple fardeau. Il poussa le premier et du reste le seul soupir que cet accident lui arracha lorsqu'il eut été hissé sur le dos de la monture que lui amenèrent les nôtres. Après quoi, chacun de nous ayant sellé un cheval frais, il donna les ordres nécessaires pour regagner en toute hâte le campement.

Tout en courant, j'admirais à loisir ma prisonnière évanouie. C'était une toute jeune fille de seize ans, et je n'avais pas idée qu'il pût exister une si mignonne et si délicate beauté. Son teint était éblouissant. Ses cheveux blonds pendaient en désordre. Son amazone ajustée à la taille dessinait un corps svelte et des épaules exquises, dont l'élégance me charmait et me surprenait comme une étrange nouveauté. Je remarquai alors parmi nos prises une assez jolie bête gris de fer, déjà dépouillée de sa bride, mais qui portait une selle spéciale que je supposai devoir être la selle des femmes chrétiennes. Nos Indiennes n'y font pas tant de façons et montent à califourchon sans étriers. Le mouvement de la course et la fraîcheur de la nuit qui tombait ranimèrent ma captive. Elle ouvrit les yeux; ils étaient bleus comme un ciel d'été. Je ne soupçonnais pas qu'il y eût des yeux bleus. Ceux de ma mère étaient bruns; les Indiennes les ont uniformément couleur d'encre. Je me penchai pour croiser mon regard avec le sien. Elle poussa un cri d'horreur, et, se rejetant en arrière, appliqua la main sur ma bouche par un geste désespéré. Le contact de cette main, d'une douceur et d'une

blancheur invraisemblables, me causa une impression aiguë. Je discernai bien pourtant que ce n'était pas l'indignation du soufflet qui me faisait tressaillir. En ce moment, le sorcier s'approcha, assis un peu de travers sur la selle, mais le buste droit comme un piquet.

— Voici la nuit, me dit-il; tu vas partir en avant avec le peloton d'éclaireurs.

Cet ordre me parut extraordinaire. — Depuis quand, repartis-je lestement, choisit-on les éclaireurs parmi les plus inexpérimentés? Je ne connais pas cette région, c'est ma première campagne. Je ne rendrais aucun service et risquerais de m'égarer moi-même.

— Trêve de réflexions quand je commande! N'es-tu point passé par ici ce matin?

— Non, je rassemblais des animaux là-bas: j'allais et venais, préoccupé d'autre chose que du chemin. Je ne le connais pas, te dis-je; d'ailleurs on est un mauvais éclaireur avec un fardeau comme ça sur le cou de son cheval.

— Ah! nous y voilà! la belle affaire! Confie la petite à n'importe qui. Donne! — Et il étendit la main pour la saisir.

Ce geste eut pour effet d'augmenter encore la terreur effarée qu'elle éprouvait. Il est certain que le sorcier, qui n'était beau en aucune occasion, avait en cet instant l'air plus sinistre et plus féroce que jamais. Elle se cramponna à moi. Ce mouvement et cette angoisse m'auraient fait affronter la fureur de dix sorciers.

— Tu ne l'auras pas avant de m'avoir tué! m'écriai-je.

— Et quand il faudrait te tuer! Je suis le capitaine, nous sommes en expédition, et quand un soldat désobéit, je lui passe ma lance au travers du corps.

— Essaie donc! Ma lance et la moitié de mon couteau sont restés là-bas; mais mes boules suffisent, — et je les détachais de ma ceinture tout en parlant, — pour réparer la sottise que j'ai faite en ne te laissant pas casser la tête par le chrétien tout à l'heure.

— Tu m'insultes, malheureux! tu provoques ton chef!

— Oui, je te provoque! mets donc ta lance en arrêt, et éperonne ton cheval, si tu peux, avec ta chienne de jambe tout enflée. Je vais te faire voir comment on traite les chefs qui abusent de leur autorité pour voler au soldat ce qu'il a légitimement conquis.

J'avais pris du champ, et l'attendais de pied ferme, faisant tournoyer les boules, tenant les rênes courtes et l'éperon près des flancs de ma bête. Je crois fermement qu'en l'état où il était, s'il avait fait un pas, il était mort. Je lui aurais écrasé le crâne comme à un lion acculé! Il jeta les yeux autour de lui, cherchant peut-être quelqu'un qui se montrât prêt à épouser sa querelle, puis il grommela :

— C'est bon, tu me revaudras ça. Refuse le poste que je

t'offrais dans ton intérêt pour te rendre honneur et te former à la guerre; fais les yeux doux à cette poupée à ton aise, et marchons. Je ne suis pas comme toi, je ne m'occupe pas de femmes quand j'ai à veiller sur la sécurité des hommes. Plus tard, nous verrons.

— Je te remercie de m'avertir.

Mon premier soin en arrivant au camp fut de prendre des dispositions stratégiques. Je m'installai non loin du cacique, mais à quelque distance des groupes, pour voir venir l'ennemi et n'être pas entouré à l'improviste. J'attachai au piquet le plus doux et le moins remuant de mes chevaux, pour me faire au besoin un rempart de son corps. J'installai ma prisonnière, avec qui je n'avais pas encore échangé une parole, aussi confortablement que possible sur un siège fait avec ma selle, auprès du petit feu où rôtissait un morceau de jument. J'avais soin de tourner le dos au brasier, de peur que mes yeux, fatigués de la lumière, ne vissent plus clair dans l'obscurité! Je dénouai les boules enroulées autour de ma taille, et les suspendis par l'anneau à ma ceinture pour les avoir bien à la main. Je retirai enfin la baguette de mon revolver, et je m'assurai que la batterie jouait bien. Les Indiens de l'Amérique méridionale professent sur les armes à feu, pour des raisons, il est vrai, où la chevalerie n'a rien à voir, la même opinion que don Quichotte. Ils les ont en horreur non-seulement entre les mains de leurs adversaires, mais encore pour leur propre défense. Ils les croient quelque peu endiablées. Quand il leur arrive de s'en servir, ils le font avec une telle maladresse, qu'il semble en effet que ce sont des armes-fées et qu'elles leur veulent du mal. Mon père aimait beaucoup les armes; il en avait de belles, il m'en avait donné le goût. Je n'étais pas de première force au pistolet. Il me manquait une pratique assidue; les munitions n'étaient jamais abondantes à la maison, malgré des commandes incessantes aux négocians chiliens qui venaient nous visiter. Cependant j'avais le coup d'œil prompt, la main sûre, je connaissais mon revolver à merveille, enfin j'étais le fils d'un très bon tireur. Il n'en fallait pas davantage pour m'inspirer en ce moment cette précieuse confiance qui est la moitié du succès, et pour qu'une certaine inquiétude paralysât les moyens de l'agresseur.

Mes précautions prises, j'attendis les événemens en prenant un air dégagé. J'attendis peu : cinq ombres, venant de quatre côtés différens, ne tardèrent pas à se glisser vers mon foyer; l'une d'elles boitait horriblement. Il n'y avait plus à douter, c'était l'attaque. Il avait fallu au sorcier le temps de recruter des complices. Je saisis ma captive par le bras, et la faisant lever de force : — Sur ta vie, lui dis-je en espagnol, ne bouge pas de près de moi, on vient t'enlever; nous allons rire!... Eh! là-bas! sorcier, criai-je ensuite en

indien de toute la force de mes poumons, car il était de mon intérêt de donner du retentissement à l'algarade, si tu as quelque chose à me dire, viens sans faire de détours. Ce doit être gênant quand on n'a qu'une patte!

Les cinq ombres se réunirent en un seul groupe qui marcha droit sur moi. Le sorcier, appuyé sur un acolyte, les précédait clopin-clopant. — Pas tant de bruit, dit-il, il n'en vaut pas la peine. Je viens prendre cette captive, qui est à moi.

— Allez donc chercher deux hommes de renfort, pour que la danse soit complète, il y en a pour sept là-dedans. — et j'agitai mon revolver, — sans compter les cornes du Petit-Taureau.

Je continuai à crier à pleine voix, tenant la captive par le bras, et abrité derrière mon cheval aussi immobile qu'une souche. Quelques Indiens se levèrent et se mirent à observer la scène à distance.

— Le petit a raison, disait l'un, c'est lui qui a pris la fille blonde; la justice est la justice.

— C'est égal, ajoutait un autre, il a tort de se mettre mal avec le sorcier, qui est mauvais comme une vieille fouine, pour une fillette comme ça. S'ils en viennent aux mains, ils vont la casser. J'en ai eu une pareille; ce n'est bon à rien, et elle sera morte avant six mois chez nous.

— Le vieux, opinait un troisième, a cru avoir affaire à un enfant facile à intimider; il se trouve que l'enfant est plus homme que lui.

La scène tournait autrement que le sorcier n'avait prévu; il sentit qu'il fallait brusquer le dénoûment. — Oui, oui, tu beugles comme un taureau, nous savons ça, dit-il en colère, mais tu ne seras pas le premier que j'aurai pris par les cornes. Donne-moi ce que j'ai gagné avec ma lance et que ce scandale finisse!

— Fais un pas de plus, tu vas le recevoir entre les deux yeux, ce que tu as gagné! et j'abaissai mon revolver.

— Qu'est-ce qu'il y a donc? dit derrière moi la voix du cacique.

— Il y a, m'écriai-je, que le sorcier veut m'enlever cette captive, que j'ai conquise de bonne guerre; la preuve, c'est que j'ai lutté corps à corps avec le chrétien qui la défendait, qu'il a cassé mon couteau, et que je lui ai cassé la tête. Il y a que c'est moi qui ai mis le feu au toit pendant que les autres fuyaient devant deux hommes. Il y a que ce grand niais s'était fait prendre la jambe sous son cheval, et qu'on l'aurait achevé à coups de bâton comme un chien, si je n'étais venu le sauver au péril de ma vie. Il fait le matamore loin du danger, et il ne sait pas seulement tomber de cheval debout, tant il perd la tête au feu. Il y a qu'il a déjà voulu me la voler en route en m'envoyant en éclaireur dans un chemin que je ne connaissais pas, ce qui est contre l'usage. Il y a que

j'aime mieux quitter la tribu que d'être commandé par des hommes qui dans les cas graves, au lieu de penser à leur devoir, ne songent qu'à faire les coquins à nos dépens!

— Est-ce vrai? ce que dit le Petit-Taureau? demanda le cacique autour de lui.

— C'est vrai! il a attaqué seul les deux chrétiens pendant que nous battions en retraite.

— C'est faux! reprit le sorcier. Mon cheval a été tué d'un coup de feu à la tête lorsque je les chargeais. J'ai même perdu ma selle, moi, dans tout cela, et mes étriers d'argent.

— Et tu as perdu aussi, répliqua le cacique, deux hommes que tu as fait tuer inutilement en attaquant mal. Ne réponds pas, la cause est entendue. La fille est à toi, Petit-Taureau; tu débutes bien. Allons, viens, sorcier. Qu'aurais-tu fait d'ailleurs de cette prise? Tu es trop vieux, mon pauvre camarade. — Et les Indiens de rire.

— Mais la rançon? murmura le sorcier.

Il ne se tenait pas du reste pour battu; il était trop entêté pour cela. Je connus bientôt, car les commérages fleurissent au désert comme ailleurs, les raisons qu'il faisait valoir pour qu'on ne laissât pas en mon pouvoir la captive. — Es-tu fou, disait-il au cacique, de permettre que le Petit-Taureau se *christianise* de cette façon? Comme s'il n'y avait pas assez de tendances déjà! Ne te souvient-il plus de son père et du mépris qu'il avait pour nos femmes? Qui méprise nos femmes nous méprise. Il nous a sauvés, soit! mais il est mort en nous méprisant, et à bien prendre les choses, tout le temps qu'il a demeuré avec nous, il a été plutôt un embarras qu'un appui. Encore était-ce un homme sérieux, taciturne, qui ne disait pas quatre mots par mois. Avec celui-ci, ce sera bien autre chose; il n'a ni retenue ni prudence, et s'il se met à devenir embarrassant, il sera tout de suite insupportable. Vois comme le sang ne ment pas. Tes filles ne le regardent pas défavorablement, leur a-t-il fait jamais une avance? Mais cette figure de cire avec ses cheveux de filasse apparaît, oh! il s'enflamme plus vite que le toit qu'il a fait brûler.

— En attendant, il a fait brûler le toit, et tu ne t'en étais pas avisé.

— Je ne dis pas qu'il soit sans idées; mais c'est avec des intelligences de cette sorte que l'on fait les traîtres les plus perfides. Ce n'est pas à la fille que je tiens! Je lui aurais mis mon poignard à la gorge dès le début sans ses beaux habits, qui promettent une riche rançon; mais la laisser au Petit-Taureau, c'est le perdre.

— Grand sot! tu t'imagines qu'il lui sera plus aisé de retourner

parmi les chrétiens quand il aura mis à mal une fille de chef? Ils ne pardonnent jamais ces choses-là.

Le sorcier était malin, mais il ne trouva rien à répondre.

IV.

J'étais resté face à face avec ma conquête, et plus embarrassé de mon personnage que je n'aurais voulu en convenir. Je savais tuer un tigre et dompter un cheval sauvage; mais ce gibier-là me déroutait. Je la reconduisis près du feu, la fis asseoir, et découpant le rôti avec mon tronçon de couteau, je lui en présentai une tranche.

— Mange! lui dis-je.

Elle n'eut pas l'air de m'entendre; un tremblement nerveux agitait tout son corps, ses dents claquaient. J'insistai :

— Mange donc!

— Je n'ai pas faim!

Cela me fournit une entrée en matière.

— Ma fille, repris-je posément, il ne s'agit pas de savoir si tu as faim. Je te dis : Mange, il faut manger. Tu es à moi, il n'y a plus à y revenir, le cacique l'a dit. Obéis donc et ne fais pas la fière.

Ses yeux bleus lancèrent un éclair, elle ne tremblait plus et me dit d'une voix basse et sifflante :

— Toi, mon maître? toi! Il n'y a pas dans une langue humaine de mot qui exprime le mépris que j'ai pour toi et les tiens. Tu crois me faire peur? J'ai fait le sacrifice de ma vie, et c'est une force que tu ne peux pas comprendre, misérable Indien! que d'être résolu à mourir. Je te méprise, entends-tu! je te méprise et je te brave!

Elle croisa les bras et devint affreusement pâle. Elle s'attendait peut-être à sentir le poids de mon fragment de coutelas. Ces mots au contraire me plurent.

— Tu es vaillante et fière, lui répliquai-je, tant mieux! Je me disais bien que tu étais pétrie d'une pâte trop fine pour rien faire comme les autres. Je suis fier aussi. N'espère pas me mettre en colère en m'appelant Indien. Ce n'est pas moi qui ai choisi de l'être; mais, puisque je le suis, je le serai de toutes pièces. Maintenant mange. La journée de demain sera rude. On ne meurt pas de fatigue, mais, on en devient malade, et s'il est bon de mépriser la vie, il est bête de courir après le mal.

— O mon Dieu! mon Dieu! s'écria-t-elle en cachant sa figure dans ses mains, pourquoi n'ai-je pas été brûlée vive!

— Parce qu'on ne change pas sa destinée. Tel que me voilà, j'ai traversé des épreuves auprès desquelles tout ce qui t'arrive n'est rien. Pourtant, si je suis prêt à mourir aussi gaillardement

qu'un autre, je ne mourrai qu'autant qu'il n'y aura pas moyen de faire autrement. Il s'en est fallu de peu que ton défenseur à barbe grise ne m'envoyât aujourd'hui dans l'autre monde. C'est lui qui a sauté le pas, il ne s'y attendait pas hier. Tu vois bien que la mort vient à son heure. Le mieux est de suivre son destin sans gémir et sans crier.

— Jack! s'écria-t-elle, tu l'as tué, assassin?

— Ah! il s'appelait Jack? Il est possible qu'il soit mort. Cependant, s'il a la tête aussi solide que le poignet, il en reviendra peut-être. Il peut arriver aussi que les soldats me tuent demain sans rémission et que tu sois libre de nouveau. Ne te désespère pas trop tôt, et mange, te dis-je; à jeun, on a les idées moins claires.

Nous nous tutoyions tous les deux fort naturellement, mais pour des raisons différentes. De ma part, c'était habitude, les Indiens ne se servent jamais que du tu; de la sienne, c'était dédain. C'est la tournure qu'en espagnol on emploie avec les inférieurs. Au reste, elle n'avait pas le cœur à raffiner sur les nuances, pas plus qu'à goûter mes longs raisonnemens. Elle s'attachait à un seul mot dans mes phrases.

— Il est donc possible, reprit-elle, que demain les soldats nous atteignent?

— Franchement, c'est même probable, et il est tout à fait certain qu'ils ne t'auront qu'avec ma vie. Nos chances sont donc presque égales; tu n'as guère plus de raison de te désoler que moi-même, et maintenant, pour être tous les deux prêts à tout, ma chère petite, dormons!

Elle eut un bond de tigresse et se trouva debout devant moi.

— Ne m'approche pas, ou sinon...

Elle avait pris le couteau brisé et le brandissait avec une maladresse dont je ne pus m'empêcher de rire.

— Laisse ce couteau tranquille, lui dis-je d'un air de bonne humeur, ce n'est pas un outil à ta main. Au surplus, il n'a pas de pointe. Tu es sous ma sauvegarde, ce qui veut dire que tu n'as rien à craindre, même de moi.

J'avais parlé d'abondance de cœur; pourtant je n'étais pas fâché que le camp fût endormi et que la scène n'eût pas de témoins. Les malintentionnés auraient pu prétendre que j'amenais pavillon devant une femme. Aussi me hâtai-je d'ajouter :

— Seulement, ma fille, comprends-moi bien : si tu es sous ma sauvegarde, tu es sous ma garde aussi; ne commets pas la sottise d'essayer de t'échapper. Je pourrais te faire des incisions à la plante des pieds pour que tu ne puisses pas te tenir debout; je pourrais t'attacher à un piquet et te mettre des entraves aux jambes comme

à ce cheval. Cela se pratique ordinairement, ce n'est pas ma manière. Je suffis à veiller sur mon bien; mais j'y veille attentivement. Tu es prévenue.

Elle laissa tomber les bras et s'affaissa tout d'une pièce sur le siège que je lui avais préparé; ses nerfs se détendirent enfin et elle éclata en sanglots. Je m'approchai discrètement, j'étendis mon *poncho* sur ses épaules et allai m'asseoir à quelques pas, ému d'une infortune si profonde, mais me rendant cette justice que ce n'était pas ma faute si elle n'acceptait pas son sort avec plus de philosophie et que j'avais fait de mon mieux pour la consoler. Elle pleura longtemps et amèrement. Enfin la lassitude fut plus forte que son désespoir et elle s'endormit dans la posture où elle était pour sangloter, assise et la tête cachée dans ses genoux.

Longtemps avant le jour, quand il commença de se produire quelque mouvement dans le camp, j'appelai un jeune Indien de mes amis et le chargeai de chercher et de m'acheter, coûte que coûte, le cheval gris de fer et la selle anglaise. Il m'en coûta la moitié de ma part de butin; mais lorsque ma captive ouvrit les yeux, la première chose qu'elle aperçut fut son cheval équipé à la mode des chrétiens. Elle promena un long regard autour d'elle et recommença de pleurer; mais ce n'étaient pas les mêmes larmes que la veille. Elles coulaient sans bruit et sans secousse sur ses joues flétries. Il semblait que tout ressort fût brisé en elle et qu'elle n'eût plus même la force de se désoler. L'ordre de seller avait déjà été transmis à voix basse de groupe en groupe. J'étais en retard, je respectais son sommeil. Quand je la vis éveillée, je lui tendis la main pour qu'elle se mît sur pied et me laissât prendre le harnachement de mon cheval. Elle se détourna avec une répulsion si sincère, si méprisante, et en même temps si découragée, que je ne ris plus. Cela me paraissait plus difficile à combattre que le premier emportement de la terreur et du désespoir.

— Je ne te tendais pas la main d'amitié, lui dis-je, je voulais seulement t'aider à te lever; on va se mettre en route.

— Et les troupes? demanda-t-elle.

— Comme il te tarde de me voir mort! Les troupes dorment à l'heure qu'il est, et voilà pourquoi nous partons.

— Alors il n'y a plus d'espoir?

— Il y a toujours de l'espoir! Seulement n'oublie pas ce que je t'ai dit : il y en a autant pour toi que pour moi.

Je m'aperçus qu'elle grelottait autant de faiblesse que de froid. Je l'enveloppai avec soin, et prenant sous ma selle une petite gourde, je la lui présentai en disant :

— C'est du rhum.

Et comme elle faisait un geste de refus :

— Oh ! quel ennui, m'écriai-je, que les petites filles ! Le premier devoir des gens en péril est de se maintenir dispos. S'il m'arrive malheur, tu seras bien avancée de manquer de force et de présence d'esprit au bon moment et de tomber entre les mains du sorcier, qui te convoite. Tu sais, le boiteux d'hier au soir ?

Elle prit une demi-gorgée de rhum, fit une grimace et se laissa placer à cheval.

— Surtout ne t'écarte pas de moi, repris-je comme nous partions ; il pourrait t'en coûter plus cher que tu ne penses.

On fit ce jour-là une marche forcée. On était obligé vers le soir d'aiguillonner à grands coups de lance les troupeaux de bœufs, qui n'en pouvaient plus. Elle allait à côté de moi avec une docilité navrante. Je me demandais comment un corps si frêle pouvait endurer de pareilles fatigues. J'avais pourtant eu soin, à la première halte, de remplacer le cheval gris de fer, — il me paraissait avoir le galop dur, — par une bête qui allait l'amble. J'avais pris rang non loin du cacique et dans son escorte. Quand il lui arrivait un courrier, et Dieu sait s'ils étaient fréquens ! elle ne pouvait s'empêcher de m'interroger.

— Est-ce l'arrivée des troupes qu'il annonce ?

— Pas encore.

Nous avions dépassé la frontière depuis longtemps, et il devenait évident, comme je l'avais dit le matin, que les troupes s'étaient levées trop tard pour nous rattraper ; je tâchais de la laisser encore dans le doute. Il est toujours temps d'enlever aux malheureux leur dernière espérance. Elle s'aperçut enfin que son illusion avait trop duré. L'expression des physionomies qui nous entouraient devait suffire à le lui apprendre ; elles s'épanouissaient à mesure que nous gagnions du terrain. Elle s'arrêta tout d'un coup et me dit :

— Tue-moi ici, je ne peux plus avancer.

— Tu es fatiguée ?

— Oui, je n'avancerai plus.

— Je vais te prendre dans mes bras comme hier.

Elle ne répondit pas et rendit la main à son cheval. Il me sembla qu'elle m'examinait à la dérobée, puis elle reprit :

— Tous ces hommes vont s'enivrer en arrivant à la halte ?

— Ce soir, non, nous serons trop près de l'ennemi, et c'est sévèrement défendu en campagne ; demain, tu peux y compter, — comme des brutes.

— Toi aussi ?

— Je ne bois pas.

— Et le flacon de rhum attaché à ta selle ?

— Je n'y touche jamais.

On continua de galoper, elle réfléchissait.

— Qu'es-tu donc? me demanda-t-elle tout à coup. Tu n'as rien d'un Indien, et cependant...

— Juste! je n'ai rien d'un Indien, et cependant je le suis et veux l'être. Ma patrie est la tribu, et les chrétiens sont mes ennemis!.. oh! certes, mes ennemis! Mais ce n'est pas le moment de conter des histoires.

— Tu es bien jeune pour avoir des inimitiés si ardentes.

— Bien jeune! trop jeune pour me venger, voilà tout! Mon père a été tué par les tiens, comprends-tu à la fin? Ne me fais pas penser à cela. Tu n'as rien à gagner à me mettre en colère.

Il se fit un silence.

— Voulez-vous me permettre une question? reprit-elle. De quelle nation était votre père? Vous avez un air étranger.

— Il était Français! que t'importe?

— Français! vous êtes le fils d'un Français, et!.. Elle s'interrompit, baissa la tête, puis ajouta: — Je suis Européenne aussi, je suis Anglaise.

— Eh bien! tu es d'une race que mon père n'aimait pas, je t'en réponds!

— Ah!..

Nouveau silence. Elle prit son courage à deux mains, et d'un air délibéré : — Vous devez savoir parler français, me dit-elle dans ma langue.

— Tu parles français!

— Mal, mais je croyais qu'en français on ne tutoyait que son ami ou son chien. Or je ne suis pas votre amie.

Je sentais vaguement que ce bavardage me faisait perdre beaucoup de terrain; je n'aurais pas su dire au juste s'il me plaisait ou me déplaisait. A tout hasard, c'est d'un ton assez rogue que je répondis : — Au désert, mademoiselle, nous tutoyons tout le monde, parce que nous sommes tous égaux.

— Et les esclaves que vous enlevez?

— Si ce sont des hommes, ils ont un moyen simple de devenir libres, c'est de se faire Indiens.

— Et si ce sont des femmes?

— Elles ne sont ni plus ni moins esclaves que les nôtres.

Sur cette réponse ambiguë, nous arrivions au lac où l'on devait camper cette nuit-là.

ALFRED ÉBELOT.

(La dernière partie au prochain n°.)

LES ORIGINES

DU

SOCIALISME CONTEMPORAIN

I.

LE SOCIALISME RÉVOLUTIONNAIRE.

Il n'est pas facile de démêler, dans cet ensemble confus de faits et d'idées que l'on appelle la révolution française, la part de cet élément non moins confus que l'on appelle le socialisme. Il semble, dans les idées généralement admises, que le terme de « socialisme révolutionnaire » soit une sorte de pléonasme, que ce soient là deux mots pour une seule idée; car on confond d'ordinaire l'esprit socialiste et l'esprit révolutionnaire. Ce n'est pourtant pas la même chose. On appelle *socialisme* toute doctrine qui professe qu'il appartient à l'état de corriger l'inégalité des richesses qui existe parmi les hommes et de rétablir légalement l'équilibre en prenant sur ceux qui ont trop pour donner à ceux qui n'ont pas assez, et cela d'une manière permanente et non dans tel ou tel cas particulier, une disette par exemple, une catastrophe publique, etc. Quant au mot *révolutionnaire*, il a été défini par la convention elle-même lorsqu'elle a déclaré, par le décret du 19 vendémiaire an II, que « le gouvernement serait révolutionnaire jusqu'à la paix. » Elle entendait par là suspension des lois, dictature de salut public, dictature populaire. On voit combien ces deux idées diffèrent l'une

de l'autre. Un gouvernement régulier peut prendre des mesures qui soient socialistes, et un gouvernement révolutionnaire des mesures qui ne le soient pas. La taxe des pauvres en Angleterre est une institution socialiste, non révolutionnaire; la loi des suspects était une loi révolutionnaire et non socialiste.

Les termes de la question ainsi expliqués, nous croyons que les faits démontrent que le socialisme, pendant la révolution française, n'a existé qu'à l'état diffus et, comme on dirait aujourd'hui, sporadique, mais qu'il ne s'est point condensé ni concentré dans une doctrine ni dans un parti, si ce n'est sous le directoire, lors du complot de Babeuf, que nous étudierons séparément. Ce sont donc des traces éparses, des faits individuels qu'il faut recueillir et rapprocher pour reconstituer ce que l'on peut appeler le *socialisme révolutionnaire* (1); car nous n'admettons, ni avec les ennemis, ni avec les amis passionnés du gouvernement de 1793, que ce gouvernement ait été socialiste dans le sens nouveau du mot. C'était une démocratie radicale, allant jusqu'à l'ochlocratie; mais il n'a pas eu pour but ni même pour intention de toucher à l'ordre de la propriété. Les lois du maximum, les lois contre les accaparemens, étaient de vieilles machines gouvernementales dont on avait souvent usé, comme l'a montré M. de Tocqueville; mais ce n'étaient pas plus des mesures socialistes que les droits prohibitifs ou protecteurs et que les lois sur l'intérêt légal de l'argent. Il ne faut pas tout confondre.

Les faits qu'il s'agit de rassembler étant si complexes, si fugitifs, si dispersés, nous sommes obligé d'y apporter un certain ordre et de les classer dans des cadres un peu arbitraires, qui n'ont d'autre but que de présenter séparément des faits connexes très compliqués. C'est ainsi que nous distinguerons un socialisme franc-maçonnique, un socialisme anarchique, et un socialisme doctrinaire; et ce dernier se présentera sous deux formes, l'une purement utopique, l'autre politique: celui-ci seulement se rapprochera quelque peu de la doctrine que MM. Buchez et Louis Blanc ont prêtée aux hommes de 93; mais nous verrons aussi à combien peu de chose il se réduit.

(1) Sur cette question, on pourra consulter : *le Socialisme pendant la révolution française*, par M. Amédée Le Faure; ouvrage qui contient un assez grand nombre de pièces inédites, curieuses, mais où l'élément socialiste est constamment confondu avec l'élément révolutionnaire; l'*Histoire du luxe*, par M. Baudrillart, dont le chapitre sur le luxe pendant la révolution a été publié par la *Revue*, et en général toutes les histoires de la révolution française, notamment l'*Histoire parlementaire* de Buchez, enfin tous les documens du temps, particulièrement les journaux.

I.

Quelle a été la part des sociétés secrètes qui, depuis le moyen âge, s'étaient perpétuées jusqu'au XVIIIe siècle, la sainte Vehme, les rose-croix, les illuminés et enfin les francs-maçons, quelle a été, dis-je, leur part dans la révolution française? Quelques auteurs ont cru qu'elle a été très grande. L'abbé Barruel, dans ses *Mémoires secrets sur l'histoire du jacobinisme*, Mounier, dans son livre sur *l'Influence des illuminés pendant la révolution*, ont attribué en grande partie à des conspirations secrètes et depuis longtemps préparées, à une explosion des sectes antisociales, les succès de la révolution. George Sand, dans sa période socialiste, dans *Consuelo*, dans *la Comtesse de Rudolstadt*, dans *le Compagnon du tour de France*, avait embrassé cette opinion, et avait cru également à une vaste, lointaine et profonde incubation du socialisme qui aurait amené à un moment donné 89 et 93, et qui promettait une révolution nouvelle bien autrement profonde et mystérieuse. Rien de moins vraisemblable que ces suppositions, pour la justification desquelles on n'a jamais apporté aucun fait précis de quelque importance. Il n'était guère besoin de sociétés secrètes contre les prêtres, les nobles et les rois, lorsque les écrivains, le monde, les cours elles-mêmes déclamaient publiquement contre les abus et poussaient à la réforme. La franc-maçonnerie en particulier paraît bien n'avoir été autre chose qu'une institution de bienfaisance non orthodoxe, une société de secours mutuels. Son rôle historique est absolument nul : on ne la trouve mêlée à aucun événement. Dans les histoires de France les plus développées, le nom des francs-maçons n'est pas prononcé une seule fois. Il est donc bien peu probable qu'elle ait exercé l'influence qu'on lui attribue. Néanmoins elle était animée sans aucun doute d'un sentiment humanitaire vague qui, sous le feu des événemens, devait prendre facilement la forme socialiste, mais d'un socialisme innocent et presque évangélique, qui mêlait d'une manière confuse l'esprit de la philosophie du XVIIIe siècle et l'esprit chrétien.

Dès les premiers temps de la révolution, la franc-maçonnerie eut donc son club, son journal et son orateur. Le club s'appelait *le Cercle social*, le journal *la Bouche de fer;* l'orateur l'abbé Fauchet. Le journal fut fondé en janvier 1790; les principaux rédacteurs en étaient Bonneville et Fauchet. Le club fut inauguré, le 13 octobre 1790, dans une ancienne loge maçonnique que l'on appelait le cirque du Palais-Royal. *La Bouche de fer* est un journal des plus plats, des plus pauvrement écrits; mais les sentimens en sont élevés et généreux : on essayait de s'y placer au-dessus des partis : « Ne

soyons, disait-on (1er octobre 1790), ni royalistes, ni aristocrates, ni jacobins, ni quatre-vingt-neuvistes; soyez *francs* comme vos pères, et vous serez libres comme eux. » Des prêtres chrétiens se mêlaient très innocemment à ces prédications humanitaires, qui avaient lieu soit au club, soit dans le journal. Un certain abbé Leclerc, curé d'Ambron, faisait allusion à une tradition mystérieuse et à une langue hiéroglyphique commune à tous les peuples. Avant MM. Jean Reynaud et Henri Martin, il parle des druides comme précurseurs de la fraternité moderne. Le journal avait une tendance à la religiosité qui le préservait des préjugés excessifs du XVIIIe siècle. Au lieu de voir dans les fondateurs de religion, comme le faisaient les encyclopédistes, des hypocrites et des ambitieux, on parlait d'eux avec respect, quoique dans un style emphatique : « La majesté, disait-on (4 oct. 90), respire dans les ruines superbes de leurs mystérieuses institutions. » L'habitude des cadres, de la discipline, de la hiérarchie maçonnique, servait de frein à l'esprit de nivellement, bien loin d'y pousser. On protestait contre la destruction de tous les ordres; on demandait qu'il fût usé de ménagement, et on allait jusqu'à défendre l'ordre de Malte.

Le principal rédacteur du journal, et surtout le principal orateur du club, est un personnage qui s'est fait quelque nom plus tard parmi les girondins et qui est mort avec eux : l'abbé Fauchet. C'est un des personnages secondaires de la révolution, esprit médiocre et sans portée, mais non sans quelque flamme d'éloquence. Il avait plus d'imagination que de bon sens; mais son imagination est tournée vers le grand et animée d'une véritable philanthropie. Sa vie de prêtre n'avait pas toujours été très régulière, ce qui n'était pas une grande exception de son temps, et il n'en avait pas moins été nommé abbé de Montfort et grand vicaire de Bourges. Il se lança dans les idées de la révolution avec une extrême ardeur et parut même désavouer la foi chrétienne dans un *Éloge de Franklin,* où il défendait non-seulement la tolérance, mais même l'indifférence en matière de religion. Il fut membre de la commune de Paris, mais à une époque où elle n'avait pas encore le caractère terrible qu'elle eut plus tard. Il accepta et défendit avec passion la constitution civile du clergé et fut nommé évêque constitutionnel du Calvados. Cependant, dans la convention, dont il fut membre, il se rangea du côté du parti modéré. Il se montra des plus courageux dans le procès de Louis XVI. Il refusa de se prononcer « comme juge » dans une question où, disait-il, il n'avait pas qualité. Il vota toutes les mesures dilatoires : l'appel au peuple, la détention, le sursis, et exprima énergiquement son opinion dans le *Journal des amis.* Quelques mois plus tard, ayant eu par hasard le malheur d'ouvrir à Charlotte Corday les tribunes publiques de la convention, il fut

accusé de complicité avec elle et arrêté avec les vingt-deux girondins. Un témoignage de l'abbé de Lothringer, son compagnon de captivité, nous apprend qu'il se rétracta en prison : « Il se confessa, dit celui-ci, et entendit lui-même Sillery (1) en confession. » Fauchet fut condamné et exécuté avec les girondins le 31 octobre 1793.

En 1791, l'abbé Fauchet était l'un des rédacteurs de *la Bouche de fer* et le principal orateur du Cercle social. Ce fut là qu'il prononça des discours d'un caractère socialiste très accusé qui furent qualifiés de discours « en faveur de la loi agraire (2). » Peut-être y avait-il là quelque exagération; mais l'inspiration générale est évidemment dans ce sens, et M. Louis Blanc, dans son *Histoire de la révolution*, a eu raison d'y voir une anticipation et un pressentiment du socialisme moderne. Seulement il néglige de faire remarquer que ces discours n'eurent presque aucun retentissement, que *la Bouche de fer* n'eut pas de succès, que le Cercle social succomba un des premiers, et enfin que Fauchet est un des personnages les plus effacés de la révolution, ce qui réduit à bien peu l'importance de ces discours. C'est donc simplement à titre de documens qu'ils doivent être signalés.

Le but du Cercle social était de former « la fédération universelle du genre humain, » la confédération universelle des amis de la vérité. C'est là que fut prononcé d'abord le mot de fraternité. Il y a sans doute quelque affinité entre cette doctrine et celle d'Anacharsis Clootz, que nous voyons en effet en relation avec le Cercle social (3); mais chez le rêveur allemand la doctrine humanitaire prend ou du moins a pris plus tard un caractère révolutionnaire manifeste. Dans l'abbé Fauchet, au contraire, nous avons encore affaire à un socialisme innocent, tel que le christianisme lui-même en a si souvent suscité, tel qu'il était lui-même à son origine. Fauchet parlait au nom des sociétés maçonniques, qu'il appelait, dans un style détestable, « des sociétés vestales, qui ont conservé le feu sacré de la nature sociale. » Il comparait la maçonnerie au christianisme, et l'œuvre nouvelle à l'œuvre chrétienne : illusion qu'ont eue presque tous nos novateurs modernes. Douze hommes ont renversé les temples païens; c'est à la maçonnerie à détruire la vieille société et à préparer la fédération humaine. Le

(1) Sillery, comte de Genlis, mari de la célèbre Mme de Genlis, était le principal agent du parti d'Orléans. Fauchet lui-même pourrait bien avoir eu quelques accointances avec ce parti. On cite de lui une oraison funèbre du duc d'Orléans, père de Philippe-Égalité.

(2) L'accusation de *loi agraire* sous la révolution correspondait à l'accusation de socialisme ou de communisme de nos jours. Cette expression de loi agraire a presque complètement disparu de la polémique politique.

(3) *La Bouche de fer* (10 octobre 1790).

mouvement devait partir du consistoire siégeant à Paris. Fauchet défendait la franc-maçonnerie contre les épigrammes de Voltaire, qui n'a jamais été cher aux socialistes. Celui-ci avait dit que les mystères des francs-maçons étaient « forts plats. » Il en parlait, dit Fauchet, comme un homme qui n'a jamais rien compris « aux mystères de la nature et de la divinité. » Il s'élevait contre ce qu'il appelait « le despotisme moqueur » de Voltaire, qui d'ailleurs était « un gentilhomme châtelain, homme à grand ton, aristocrate parce qu'il était fort riche. » Ce sont au contraire les mystères du matérialisme qui sont « fort plats » et qui font du genre humain « un troupeau sans âme, » et du monde « une production sans dessein (1). »

Quelle est cette doctrine des francs-maçons dont Fauchet se fait l'interprète et le défenseur? Elle ne se présente d'abord dans les premiers discours que sous les apparences les plus innocentes, et même comme une réaction heureuse et légitime contre les fausses idées du XVIIIe siècle sur les origines de la société. La philosophie de ce temps avait nié la sociabilité primitive et naturelle de l'homme et faisait naître la société d'une convention, d'un contrat. C'est la doctrine de Rousseau, et c'était cette doctrine qui servait de thème aux premières discussions du Cercle social et aux discours de l'abbé Fauchet. Il fit voter par le club les propositions suivantes : « L'homme est un homme aimant par nature, fait pour s'associer à ses semblables. — La législation qui contrarie ce penchant est contraire à la nature; c'est une dissociation plutôt qu'une société. — L'état civil ne doit être que la continuation et la progression de l'état de nature. — Il n'y a pas de passage de la nature à la société. — Toutes les conventions et tous les vrais avantages de l'état civil ne font qu'élever l'homme à la hauteur de la nature. » Ce ne sont pas là de si mauvaises doctrines; c'est la défense de la vieille définition d'Aristote : L'homme est un animal social. Mais bientôt l'orateur est entraîné sur un terrain plus glissant; et sa philanthropie tend à se confondre avec ce que nous appelons socialisme, lorsqu'il vient à demander qu'à côté des lois en faveur de ceux qui possèdent, les législateurs veuillent bien en faire « en faveur de ceux qui n'ont rien (2). »

Fauchet nous apprend d'ailleurs qu'il y avait alors deux sortes de francs-maçons. Les uns sont des amis sincères et sûrs de l'humanité ; ils n'aspirent qu'au bonheur d'une régénération universelle

(1) Cette attaque à Voltaire attira à Fauchet de vives réponses. Anacharsis Clootz le défendit dans *la Bouche de fer;* Charles Villette répondit dans *les Révolutions de Paris.*

(2) Le sage Malouet lui-même, dans la constituante, proposait quelque chose de semblable; il disait aussi que « les lois de ceux qui n'ont rien sont encore à faire. » On voit combien ces idées étaient alors vagues et confuses.

et tendent à ce noble but par des moyens pacifiques. Les autres sont les plus dangereux des hommes, non dans leur but, mais dans « leurs moyens. » Pour ceux-ci, « des destructions terribles, de grandes ruines » paraissent nécessaires pour élever « le temple de la concorde et de l'harmonie. » Les *illuminés* d'Allemagne, dont Weissaupt était le chef (1), paraissent être ceux auxquels Fauchet lui-même fait allusion dans ce passage. Quant à lui-même, il était évidemment au nombre des pacifiques et des modérés. Il proteste contre l'accusation de « loi agraire » qui était portée contre lui (2). Il dit que « les lois de partage sont toujours portées à l'excès, » qu'il n'y en a jamais eu qui n'aient violé la nature et le droit; qu'il ne faut pas tenter d'établir l'ordre social « par le bouleversement des propriétés. » Il va jusqu'à appeler ces sortes de lois « un brigandage législatif. » En un mot, « les lois de réparation » ne peuvent s'établir qu'avec de grandes mesures et « des progressions attentives. » Malgré toutes ces réserves, Fauchet n'en indique pas moins clairement quel doit être le but des lois civiles. C'est dit-il, « d'assurer le domaine d'existence à tous les membres de la société. » Il croyait trouver dans la déclaration des droits des États-Unis d'Amérique ce que nous avons appelé depuis « le droit au travail. » Son principe est « qu'il faut que tout le monde vive, que tous aient quelque chose, sans que personne ait rien de trop : » maxime empruntée à Jean-Jacques et dont Babeuf fit plus tard la base de sa doctrine. Pour arriver à l'exécution d'un plan aussi vague, Fauchet indiquait non moins vaguement comme moyens les lois de succession et de mariage, et se croyant suffisamment justifié contre les accusations de loi agraire par les précautions précédentes : « Voilà, disait-il, comme je suis un incendiaire! voilà comme je menace la propriété! » Mais en même temps il ajoutait ces paroles fort peu pacifiques : « Quel est le scélérat qui voudrait voir continuer un régime infernal, où l'on compte par millions les misérables et par douzaines les insolens qui n'ont rien fait pour avoir tout (3)? » Ainsi se combattaient, dans cette imagination désordonnée, les vagues et violentes revendications avec la modération d'une âme douce et généreuse.

Le socialisme, dans l'abbé Fauchet, peut encore s'appeler un socialisme chrétien. Cependant le caractère panthéistique com-

(1) Anacharsis Clootz lui-même se défiait alors des illuminés d'Allemagne, car Fauchet lui écrit (10 octobre 1790) : « J'ai autant d'éloignement que vous pouvez en avoir pour les illuminés d'Allemagne, de Prusse ou d'ailleurs ; mais je suis convaincu qu'ils dénaturent la maçonnerie. »

(2) Il avait été dénoncé au comité de recherches comme demandant la loi agraire.

(3) Il ne faut pas oublier, pour être juste, que ces sortes de déclamations étaient alors de tous les partis. L'abbé Maury, l'orateur du côté droit, parlant des créanciers de l'état, les appelait « des sangsues qui dévorent le sang du peuple. »

mence à paraître dans l'un de ses discours (t. VII, Discours). On trouve aussi çà et là dans *la Bouche de fer* des traces informes de panthéisme (1). Cependant, le vrai représentant du socialisme panthéistique et cosmopolite est le célèbre Anacharsis Clootz, « l'apôtre du genre humain. » Clootz se rattache à *la Bouche de fer*, avec laquelle il eut quelques communications. Les deux traits principaux des doctrines d'Anacharsis Clootz sont : le panthéisme et le cosmopolitisme (2). C'est un panthéisme humanitaire, semblable à celui dont on a vu tant d'exemples dans notre siècle : « Ma secte, disait-il, n'est autre chose que le genre humain... Le peuple est le souverain du monde. *Il est Dieu.* » Quant à l'univers, il est parfait et éternel : « Nous ne mourrons jamais; nous transmigrerons toujours... Cette doctrine est un peu plus gaie que celle du père Satan. » Au fond, ce panthéisme n'est qu'athéisme : « En ajoutant un incompréhensible *theos* à un incompréhensible *cosmos*, vous doublez la difficulté. » Le vrai fond de la théorie de Clootz, c'est le cosmopolitisme révolutionnaire : il est le fondateur de l'internationalisme moderne, le grand précurseur de la commune. Paris devait être, selon lui, l'instrument de la révolution universelle : « Le point d'appui qu'Archimède cherchait pour enlever la terre, vous, mes frères, vous le trouverez en France pour renverser les trônes. Paris est une assemblée nationale par la force des choses. C'est le *Vatican de la raison.* » On voit que la doctrine de Clootz, très vague d'ailleurs au sujet de la propriété, appartiendrait plutôt déjà au socialisme démagogique et anarchique; mais elle se rattache à la franc-maçonnerie et à l'illuminisme allemand par le sentiment humanitaire, et elle nous montre la transformation du socialisme demi-chrétien de l'abbé Fauchet en socialisme panthéiste et athée.

II.

Nous désignerons sous le nom assez vague de socialisme anarchique un ensemble confus d'attaques plus ou moins violentes,

(1) Voici, par exemple, des vers détestables, mais curieux pour le sens :

> L'Esprit divinisé se conçoit, s'éternise,
> Remonte vers les cieux, par les cieux aimanté,
> *L'homme est Dieu :* Connais-toi! Dieu, c'est la vérité!
>
> (*Bouche de fer*, n° 14.)

(2) Les principaux ouvrages de Clootz, devenus très rares et que M. Louis Blanc a rouvés au British Museum (*Bibliothèque historique de la révolution*, 775) sont : *Bases constitutionnelles de la république du genre humain; — la République universelle. Appel au genre humain.*

sans doctrine, et inspirées uniquement par la passion et par la haine, non pas précisément contre la propriété, mais contre la richesse, et qui se réduisent toujours à la vieille et éternelle querelle du riche et du pauvre. Rien de plus monotone; les noms seuls et les circonstances varient, et c'est le nombre de ces documens qui en fait l'importance.

Dès le commencement de la révolution, on voit paraître des pamphlets et des écrits divers d'un caractère menaçant (1). Dans les *Quatre Cris d'un patriote*, on demande à quoi peut servir une constitution « pour un peuple de squelettes; » on demande que l'on force le riche à employer les bras de ses concitoyens que le luxe dévore; on menace « d'une insurrection terrible et peu éloignée de vingt millions d'indigens sans propriétés. » D'autres pamphlets, par leurs titres seuls, indiquent assez l'esprit qui les anime : *le Cahier du quatrième ordre ; le Cahier des pauvres.* Dans ce dernier écrit, on demandait que les salaires ne fussent plus calculés d'après les maximes meurtrières d'un luxe effréné ou d'une cupidité insatiable; que la conservation de l'homme laborieux ne fût pas pour la constitution un objet moins sacré que la propriété du riche; — qu'aucun homme laborieux et utile ne pût être incertain de sa subsistance dans toute l'étendue du territoire. On cite encore un *Catéchisme du genre humain*, dénoncé par l'évêque de Clermont au comité des recherches. Il y était dit que « le mariage était la propriété de la femme par l'homme. propriété aussi injuste que celle des terres; » et l'on y demandait le partage des biens et la communauté des femmes (2).

Parmi les pamphlets de ce genre (3), il en est un curieux et assez piquant intitulé : *Je perds mon état, faites-moi vivre.* Ce pamphlet contient en apparence la pure doctrine du communisme. Mais nous nous demandons si le vrai sens en est le sens apparent que nous venons d'indiquer, ou s'il n'y faudrait pas voir plutôt un pamphlet royaliste, protestant par une démonstration par l'absurde, et d'une manière ironique, contre les destructions de l'assemblée constituante : « Faites un partage des terres, y est-il dit; vous m'enlevez ce qui me tenait lieu de propriété; donnez-moi de la terre. » N'était-ce pas comme si l'on eût dit : Toute atteinte à la propriété va droit au communisme? « Au lieu d'une terre, j'ai acheté une charge ; la belle raison pour être ruiné! Je pouvais faire des fagots; j'ai appris la bijouterie; donc je dois mourir de faim! » N'était-ce pas dire qu'en frappant le luxe on frappait la propriété

(1) Voir Levasseur, *Histoire des classes ouvrières*, t. III, p. 90.

(2) Buchez, *Histoire parlementaire de la révolution*, t. III, p. 283.

(3) Amédée Le Faure, *le Socialisme pendant la révolution*. M. Le Faure considère ce pamphlet comme une œuvre socialiste. Nous ne sommes pas de cet avis.

de ceux qui en vivent? C'est là plutôt, à notre avis, une protestation contre les ruines faites par la révolution qu'un appel au socialisme. C'est ce qui se voit encore dans le dilemme suivant : « Tout est-il à votre disposition, donnez de quoi vivre à tout le monde. Si vous ne pouvez pas disposer de tout, pourquoi de ma chose plutôt que de celle de mon voisin? Je gagnais avec le duc, le marquis et le baron. C'était là ma fortune. Vous dites que la propriété est inviolable. Pourquoi prenez-vous les biens du clergé? Laissez-moi mon état; c'est aussi ma propriété! » Une fois que la propriété été atteinte dans quelques-uns, elle est menacée chez tous : « Transportez-vous à Sparte; faites des lots et renouvelez-les tous les ans (1). Nous sommes frères par la nature; nous devons l'être par la fortune. » Cette conclusion, communiste en apparence, n'est donc pas, selon nous, la vraie conclusion de l'auteur. Ce n'est qu'une réfutation indirecte des décrets de l'assemblée nationale contre les droits féodaux, les dîmes, la vénalité des charges et les biens du clergé.

Parmi les représentans les plus notoires d'un socialisme sauvage, sans principes et sans idées, il est assez naturel de rencontrer Marat, l'ami du peuple. La question sociale n'est pas difficile pour lui : « Ou il faut étouffer les ouvriers, disait-il, ou il faut les nourrir. — Mais à quoi voulez-vous les employer? — Employez-les comme vous voudrez. — Avec quoi les paiera-t-on? — Avec les appointemens de M. Bailly. » (*Ami du peuple*, 28 mars 1790.) On connaît cette célèbre invitation au pillage, qui fut l'occasion de son arrestation à la convention : « Quand les lâches mandataires du peuple encouragent au crime par l'impunité, on ne doit pas trouver étrange que le peuple se fasse lui-même justice... Le pillage de quelques magasins à la porte desquels on pendrait les accapareurs mettrait fin à leurs malversations. » (25 février 1793.) — Un boulanger avait été pillé et massacré par le peuple. Marat avouait qu'il ne fallait pas applaudir à cette exécution « barbare; » mais il ajoutait : « C'est un mal pour un bien... le lendemain de sa mort, on avait aisément du pain, grâce à la peur qui a saisi ses chers confrères. » Ce n'est pas que Marat n'eût quelquefois d'assez bonnes idées. Ce qu'il dit par exemple sur le cours forcé des assignats (17 avril 1790) s'est trouvé parfaitement vérifié : « Ou l'on aura confiance, ou l'on n'aura pas confiance, disait-il; si l'on a confiance, il est inutile de les forcer; si l'on n'y a pas de confiance, ils tomberont dans un discrédit funeste. *Ce sera le système*

(1) Le prétendu partage des terres à Sparte a joué un grand rôle dans les théories sociales de la révolution. On trouvera la réfutation de cette opinion historique dans un mémoire remarquable et décisif de M. Fustel de Coulanges, lu à l'Académie des sciences morales et politiques (janvier 1880).

de Law ressuscité. » Son esprit confus et mal équilibré le fait quelquefois prendre parti pour les mesures réactionnaires. Il est contre la vente des biens du clergé, et, comme le côté droit, il défend le droit des pauvres, Il est contre l'abolition des maîtrises et des jurandes, et demande des preuves de capacité : « Dans vingt ans, dit-il, on ne trouvera pas à Paris un ouvrier qui sache faire un chapeau ou une paire de souliers. » (17 mars 1791.) Il va jusqu'à dire que « les ouvriers sans talens ne doivent jamais devenir maîtres. » D'un autre côté, il ne tarit pas en divagations déclamatoires contre les « sangsues du peuple » et les fripons qui « s'engraissent de ses sueurs et qui boivent son sang dans des coupes d'or. » — « Dieu des armées, s'écrie-t-il dans un mouvement d'éloquence sauvage, si jamais je désirais un instant me saisir de ton glaive, ce serait pour *rétablir les saintes lois de la nature.* »

Faut-il maintenant compter parmi les socialistes Chaumette pour avoir demandé que l'on plantât tous les jardins de Paris en pommes de terre et qu'on interdît la fabrication des pâtés parce que le peuple manquait de pain? Devons-nous appeler socialiste la proposition qui fut faite à la convention d'un « carême révolutionnaire, » proposition appuyée par le boucher Legendre pour des raisons professionnelles, et qui demandait qu'on protégeât la viande de boucherie comme on protège le gibier, dans l'intérêt de la reproduction : « On mange, disait-il avec indignation, le père, la mère et l'enfant! » ou encore la proposition d'un abonné dans le journal de Brissot, *le Patriote*, qui demande l'abolition des successions collatérales et l'exemption d'impôts sur le strict nécessaire (1); celle de Lequinio (*Richesse de la république*, 1792), qui demande que « les marais desséchés soient divisés entre les travailleurs; » celle de La Vicomterie (*la République sans impôts*), qui demande la suppression de l'impôt forcé, les fonctions du gouvernement devant s'accomplir par des associations libres? Ce sont là des rêves assez innocens. Mais on ne méconnaîtra pas les caractères du socialisme anarchique dans ces paroles de Chaumette : « Nous avons détruit les nobles et les capets; il nous reste encore une aristocratie à renverser, celle des riches; » ou dans ces paroles du Lyonnais Chalier, dont l'imagination exaltée et extravagante avait séduit Michelet (2) : « Riches insoucians qui ronflez sur l'ouate, réveillez-vous, secouez vos pavots; la trompette sonne! Aux armes! Vous vous frottez les yeux, vous bâillez. Il vous en coûte de quitter cette couche parfumée, cet oreiller de roses? — Est-ce un crime de goûter des plaisirs légitimes? — Oui, tout plaisir est criminel

(1) Buchez, t. XXII, p. 319.

(2) Michelet, *Histoire de la révolution*, t. VI, p. 187. — Voir aussi sur Chalier *Mémoires sur Lyon*, par l'abbé Guillon, p. 445.

quand les sans-culottes souffrent. » Tallien, également, le héros de thermidor, eut aussi son moment de socialisme. Il voulait « l'égalité pleine et entière; » il proposait « d'ameuter la misère contre le superflu dangereux de l'opulence; » enfin il demandait qu'on envoyât au fond des cachots les propriétaires, qu'il appelait les *voleurs publics*, « afin que le peuple pût jouir de l'aisance qu'il avait méritée par son énergie et par ses vertus (1). » Dans *les Révolutions de Paris* (nos 81, 82), Loustalot tenait un langage semblable : « Ce sont les pauvres qui ont fait la révolution; mais ils ne l'ont pas faite à leur profit; » et il annonçait avant dix ans « une révolution qui aurait pour objet les lois agraires. » Un autre révolutionnaire, Prudhomme (*Révolutions de Paris*, septembre 1792), détournait les pauvres du pillage en disant que le moment n'était pas encore venu : « Et vous, honorables indigens, disait-il, apprenez que la saison n'est pas venue de frapper l'aristocratie des riches. Un jour viendra, et il n'est pas loin, ce sera le lendemain de nos guerres; un jour, le niveau de la loi réglera le niveau des fortunes. » Enfin l'hébertisme, condamné pour cause d'athéisme et de démagogie, n'était pas exempt de tendance au communisme, comme on le voit par cet article de la Déclaration des droits, opposée à celle de Robespierre et portée au club des jacobins : « Les sans-culottes reconnaissent que tous les droits dérivent de la nature. Les droits naturels des sans-culottes consistent dans la faculté de se reproduire, de s'habiller et de se nourrir et dans la jouissance et *l'usufruit* des biens de la terre, notre mère commune (2). » Dans certains écrits, on voit attaquer le droit à l'oisiveté : « Je pose en principe, dit un membre fort inconnu de la convention nationale, Fr. Dupont, que nul individu dans la république ne doit exister sans travailler. » Le même demandait que « l'oisiveté et l'ignorance fussent déclarées des délits » et que tout citoyen fût tenu « d'exercer un art ou une profession. » Dans un journal qui ne passe pas pour trop révolutionnaire, *l'Ami des lois*, on rencontre la doctrine si chère aux socialistes les plus récens, à savoir que chacun doit être copropriétaire de son produit : « Pourquoi celui qui travaille le fer avec lequel le laboureur ouvre le sein de la terre, celui qui bâtit la maison qu'il habite, celui qui file et tisse la toile et le drap dont il se couvre, n'aurait-il pas droit aux

(1) Tallien, cité par Babeuf, dans *la Tribune du peuple*, n° 35.

(2) Buchez, t. XXVI, p. 107. On remarquera qu'il y eut alors quatre projets différens de déclarations des droits ; 1° celle de Condorcet et des girondins, qu'on discutait encore lors du 31 mai; 2° celle de Robespierre, opposée à celle-là et renvoyée au comité de constitution; 3° celle des hébertistes, dont nous venons de citer un fragment; 4° celle de 93, qui fut votée, après le 31 mai, et qui est très différente, nous le verrons, de celle de Robespierre et aussi de celle de Condorcet.

fruits du champ qu'il cultive? Ne deviennent-ils pas copropriétaires de ce champ par l'avance qu'ils lui font des travaux dont il ne peut se passer? » Et le même article concluait que « la propriété n'est qu'une règle d'ordre et de convenance. »

Les deux documens de ce temps les plus étendus qui témoignent d'un socialisme quelque peu systématique, quoique encore des plus grossiers sont, d'une part le discours d'Armand (de la Meuse) au club des jacobins, et de l'autre une *Instruction* contresignée par Fouché et Collot d'Herbois après la prise de Lyon et adressée à tous les comités révolutionnaires (1). Le discours d'Armand (de la Meuse) pose avec une certaine précision le problème social; il anticipe sur Babeuf et sur les socialistes modernes. Il ne suffit plus de faire la révolution dans les esprits; il faut la faire « dans les choses. » — « Libre aux beaux esprits de s'enivrer de liberté et d'égalité. » Il ne s'agit plus d'égalité devant la loi : c'est là « une séduction politique; » c'est « une égalité mentale » dont le pauvre jouissait tout aussi bien dans l'état de nature. Mieux valait pour lui y rester, disputant sa subsistance dans les forêts ou au bord de la mer (2). L'orateur laissait en suspens la question de savoir si, en droit naturel, il peut y avoir des propriétaires, et si tous les hommes n'ont pas un droit égal à la terre et à ses productions. Mais, sans résoudre cette question (et l'on voit bien qu'au fond elle est résolue), il reproche aux assemblées républicaines de n'avoir pas marqué les limites du « droit de propriété. » Ce n'était là cependant qu'un discours sans action pratique. Il n'en est pas de même des principes émis ou autorisés par le célèbre Fouché, futur duc d'Otrante, qui, à deux reprises, à Anvers et à Lyon, a ouvert la voie à ce que l'on a appelé depuis la révolution sociale. Voici, par exemple, l'arrêté pris à Anvers, quand il y était à titre de proconsul (2 septembre an II) : « Considérant, disait-il, que l'égalité ne doit pas être une illusion trompeuse, que tous les citoyens doivent avoir un droit égal aux avantages de la société, — arrête : Tous les citoyens inférieurs, les vieillards, les orphelins indigens seront logés, vêtus et nourris aux dépens des riches; les signes de la misère seront anéantis; la mendicité et l'oisiveté seront proscrites; il sera fourni du travail aux citoyens valides. » Cependant, ceux qui cherchent les choses au-dessous du mot verront facilement que, dans cet arrêté, les considérations les plus révolutionnaires ne servent après tout qu'à colorer des mesures très simples et très ordinaires, semblables à celles

(1) Le discours d'Armand (de la Meuse) est rapporté dans *le Socialisme pendant la révolution*, de M. Amédée Le Faure. L'Instruction se trouve dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de Lyon*, de l'abbé Guillon, t. II, p. 359.

(2) On reconnaît ici les quatre droits naturels de Ch. Fourier : le droit de chasse, de pêche, de cueillette et de pâture.

que prennent tous les gouvernemens dans les temps de misère, ou dans un intérêt d'ordre public. Ce sont des mesures d'assistance publique, des mesures contre la mendicité, car à quoi reconnaîtra-t-on l'oisiveté? Enfin des promesses vagues de travail. Les principes de l'arrêté appartiennent bien à l'école du socialisme, mais d'un socialisme encore assez vague et passablement innocent. Il n'en est pas de même de l'*Instruction sur Lyon* (1), c'est l'expression du socialisme le plus sauvage et le plus haineux. L'antithèse banale et déclamatoire du pauvre et du riche est développée avec complaisance et diffusion : « Ils ont vu, disent-ils, que celui dont les mains robustes donnaient du pain à leurs concitoyens souvent en manquait lui-même, et l'arrosait de ses larmes plus que de ses sueurs... Ils ont vu dans les maisons de la richesse, de l'oisiveté et du vice tous les raffinemens d'un luxe barbare; ils ont vu prodiguer l'or aux sangsues du peuple, à des scélérats couverts d'opprobre et engraissés de la substance des malheureux. » S'adressant aux riches, on leur disait : « Vous avez osé sourire avec mépris à la dénomination de sans-culotte ; vous avez eu du superflu à côté de vos frères qui mouraient de faim. » Suivant les auteurs de la circulaire, le moment était venu de faire un nouveau pas dans la révolution, un nouveau changement, « une révolution *totale*.» En conséquence, on établissait une taxe sur les riches. Il ne s'agissait plus « d'exactitude mathématique, » ni de scrupule timoré. — « Agissez en grand; en effet, tout superflu est une violation du droit du peuple. » Quel est ce superflu ? Ce sont : « des amas ridicules de draps, de chemises, de serviettes, de souliers. De quel droit garderait-on dans son armoire ces vêtemens superflus? » Ce ne sont pas seulement ces objets utiles, mais surabondans, qu'il faut requérir; ce sont encore « ces métaux vils et corrupteurs que dédaigne le républicain; » en conséquence, « ils doivent s'écouler dans le trésor national. »

Parmi les personnages importans de la révolution, il y en avait un qui, bien avant 1789, avait écrit un livre contre la propriété, et qui depuis, revenu à des idées plus sages, fut assez embarrassé de se défendre contre ceux qui le lui reprochaient. C'est encore là un épisode curieux de l'histoire de la propriété pendant la révolution.

C'est en 1778 ou 1780 que Brissot de Warville avait publié le livre intitulé : *Recherches philosophiques sur la propriété et sur le*

(1) Cette Instruction n'est pas précisément l'œuvre de Fouché et de Collot d'Herbois. Elle est l'œuvre de la *Commission temporaire de surveillance républicaine* (Duhamel, président; Perrotin, vice-président; Vert, procureur-général). Mais elle a été *approuvée* par Fouché et Collot d'Herbois.

vol. Cet ouvrage, écrit sans aucun talent, comme tous ceux de Brissot (1), n'a d'autre mérite que l'ardeur brutale des principes et l'intempérance sans limites des conclusions. Veut-on savoir ce que c'est que la propriété? le voici : « Tous les corps vivans ont le droit de se détruire les uns les autres : voilà ce qu'on appelle propriété. C'est la faculté de détruire un autre corps pour se conserver soi-même. » Quel est le titre de ce droit? « C'est le besoin. » Ainsi entendue, la propriété est une loi universelle de la nature. Non-seulement les hommes, mais les animaux et les végétaux eux-mêmes sont propriétaires. Pour soutenir ce paradoxe, Brissot entre dans la métaphysique et se croit obligé de défendre la thèse de la sensibilité végétale. La propriété étant fondée sur le besoin, elle s'étend aussi loin que le besoin lui-même, et par conséquent elle s'étend à tout; et le droit est réciproque : « L'homme a droit sur le bœuf, le bœuf sur l'herbe et l'herbe sur l'homme. C'est un combat de propriétés. » De là une question incidente : L'homme a-t-il le droit de se nourrir des végétaux? A-t-il le droit de se nourrir d'animaux? Enfin Brissot va jusqu'à poser cette question : L'homme a-t-il le droit de se nourrir de chair humaine? Le droit à l'anthropophagie est sinon énoncé, au moins indiqué comme la conclusion de cette affreuse discussion. Bref, le droit de propriété est universel, non exclusif. C'est là « la vraie propriété, la propriété sacrée. » La possession ne fonde aucun droit. « Si le possesseur n'a aucun besoin et si j'en ai, voilà mon titre qui détruit la possession. » S'il y a besoin de part et d'autre, « c'est une affaire de statique ;» en d'autres termes, c'est le droit du plus fort. Ce droit primitif est universel et inaliénable. Car ou celui qui l'aliénerait aurait des besoins, ou il n'en aurait pas. S'il en a, il viole la loi de la nature en vendant son droit : s'il n'en a pas, que peut-il vendre n'ayant pas de besoins? Rien ; car il n'est maître de rien. S'il en est ainsi, nul n'a jamais eu le droit de s'approprier quoi que ce soit à l'exclusion des autres. De là un renversement de toutes les idées reçues sur le vol et la propriété. Dans l'état naturel, « le voleur, c'est le riche. *La propriété exclusive est un vol.* » Au contraire, dans la société, on appelle voleur celui qui dérobe le riche : « Quel bouleversement d'idées ! » On voit par ces textes que le célèbre axiome de Proudhon ne lui appartient pas (2). L'a-t-il emprunté à Brissot, en vertu du droit naturel que chacun a droit à tout, ou l'a-t-il trouvé une seconde fois? Nous ne pouvons répondre à cette question. Mais la priorité de Brissot est incontestable. Il semble hésiter

(1) Un autre ouvrage de Brissot, intitulé *la Vérité*, est la pauvreté même.

(2) C'est, croyons-nous, M. Sudre, qui, dans son *Histoire du communisme* (1849), a le premier fait connaître le livre de Brissot et l'origine du mot de Proudhon. La *Biographie universelle* ne cite pas même l'ouvrage de Brissot dans sa partie bibliographique.

un instant devant les conséquences possibles des principes précédens : « Ce n'est pas, dit-il, qu'il faille autoriser le vol; mais ne punissons pas si cruellement les voleurs. » Soit ; mais ce n'est là qu'une réserve passagère, et dont aussitôt la conséquence vraie, inévitable, éclate sans aucune restriction : si l'homme conserve (comme on l'a vu), le privilège ineffaçable de la propriété, ceux qui en sont privés sont les maîtres d'exiger des autres propriétaires de quoi remplir leurs besoins. « Ils ont droit sur ces richesses; ils sont maîtres d'en disposer en proportion de ces besoins. » La force qui s'oppose à leur droit n'est que « violence. » On voit qu'il ne s'agit plus même ici d'une réforme légale de la propriété : car toute réforme, fût-elle communiste, porterait atteinte au droit primitif et inaliénable de chacun. Il ne s'agit plus ici que du droit au vol. C'est le dernier degré de la sauvagerie et de l'anarchie.

On comprend, après la lecture de ces textes, combien Brissot, devenu sous la convention un personnage important et l'un des chefs du parti modéré (il avait voté contre la mort du roi), combien, dis-je, il dut être embarrassé, et combien le souvenir de cet écrit insensé dut lui être à charge. Ses adversaires royalistes ne lui épargnaient point ce souvenir. Il fut attaqué dans le *Journal de Paris* (le journal d'André Chénier, de de Pange, de Roucher), le 6 mai 1792 (1). Il n'était pas difficile de faire voir ce que de telles doctrines avaient de subversif et de périlleux dans les circonstances d'alors. Brissot essaya de se justifier, mais, il faut l'avouer, par d'assez mauvaises raisons. Il se plaint qu'on ait appliqué à l'état social ce qu'il avait dit de l'état de nature ; — que l'on ait supprimé les passages où il condamnait le vol ; — qu'on lui impute un pamphlet inconnu et oublié, paru en 1778, pour en conclure qu'il veut bouleverser la société en 1792 ; — qu'on ait choisi pour réveiller le souvenir de ce pamphlet le moment où l'on ne cesse d'alarmer les Français sur le respect des propriétés. L'abbé Morellet répliqua d'une manière victorieuse : La distinction de l'état de nature et de l'état social ne signifie rien, puisque l'auteur déclare que le droit primitif est inaliénable, que la renonciation en serait nulle, que nul ne serait tenu de l'observer ; — l'inconséquence et l'incohérence dont l'auteur se targue pour se défendre ne sont que des extravagances de plus ; — M. Brissot avait déjà trente-quatre ou trente-six ans en 1778 ou 1780 (2) ; ce livre n'est donc pas un ouvrage de jeunesse ; — enfin, on ne pouvait choisir une époque plus opportune que celle de l'anarchie sociale

(1) L'auteur était l'abbé Morellet. On le retrouve dans ses *Mélanges* (t. III, p. 294.)

(2) Morellet paraît douter que ce livre soit de 1778 ; il indique la date de 1780. Brissot peut avoir reculé la date pour se rajeunir et faire paraître l'ouvrage plus innocent.

où était la France pour signaler les doctrines de ceux qui tiennent le timon.

Les faits précédens suffisent à faire la part du socialisme anarchique et démagogique pendant la révolution. Beaucoup d'autres documens analogues pourraient être recueillis, mais deviendraient insipides par la répétition monotone des mêmes idées. Passons maintenant à ce qu'on pourrait appeler le socialisme officiel et gouvernemental, ou plutôt cherchons s'il y en a eu un.

III.

Nous appelons du nom de socialisme officiel ou doctrinaire celui qui a pu avoir sa part dans le gouvernement révolutionnaire et qui s'est présenté sous l'apparence d'une doctrine. On s'en est beaucoup exagéré l'importance. MM. Buchez et Louis Blanc ont cru à une convention communiste et socialiste, ayant eu le pressentiment et même la volonté d'une révolution sociale, qui devait modifier profondément les bases de la propriété. M. Edgar Quinet a vivement réfuté cette théorie dans son livre sur la révolution. L'examen des faits doit nous apprendre qui a raison dans ce débat. Nous considérerons surtout la doctrine de ceux qui ont eu la plus grande part dans le gouvernement de cette époque : Saint-Just, Barère et Robespierre, et de quelques autres conventionnels influens.

De ces différens personnages, Saint-Just est celui qui s'est le plus approché de ce que nous appelons socialisme ou communisme. Mais il faut distinguer dans Saint-Just deux formes de socialisme : l'un utopiste et purement littéraire, exposé dans son écrit sur *les Institutions républicaines*, l'autre pratique et plus ou moins explicite, qui ressort de ses discours à la convention.

Les Institutions républicaines de Saint-Just sont une utopie sans aucune originalité qui vient s'ajouter à toutes celles du même genre : *la République* de Platon, l'*Utopie* de Thomas Morus; *la Cité du soleil* de Campanella, la république de Salente de Fénelon, *le Code de la nature* de Morelly. C'est une conception enfantine d'un ordre social imaginaire, plus ou moins calquée sur la fausse idée que l'on se faisait de Lacédémone, et qui n'a d'autre trait distinctif que le ridicule. C'est ainsi, par exemple, qu'il prescrit, contre la loi des climats, « que les enfans devront être vêtus de toile dans toutes les saisons. » C'est ainsi que, considérant la chair des animaux comme un luxe corrupteur, il exige que « les enfans ne vivent que de racines, de fruits, de légumes, de laitage, de pain et d'eau. » Quant aux adultes, ils ne devront manger de viande que trois jours par décade. Il méprise l'éloquence, et, comme les Lacédémoniens, il veut qu'on institue « un prix de laco-

nisme, » prix qui devait être décerné à celui qui aurait prononcé « une parole sublime. » Il prétend qu'un peuple vertueux et libre ne peut être qu'agriculteur, « qu'un métier s'accorde mal avec le véritable citoyen. » Tout propriétaire devait rendre compte tous les ans dans les temples de l'emploi de sa fortune.

Quant à l'organisation de la propriété elle-même, il supprime les successions collatérales et le droit de tester; et il allait jusqu'à la loi agraire : « L'opulence est une infamie. Il ne faut ni riches ni pauvres. » Il faut « donner des terres à tout le monde » et détruire la mendicité par la distribution des biens nationaux. Le domaine public n'était établi que pour « réparer l'infortune des membres du corps social. » Il étendait tellement le nombre des indemnités que ce nombre finissait par comprendre presque tout le monde : par exemple, les soldats mutilés, ceux qui ont nourri leur père et leur mère, ceux qui ont adopté des enfans, ceux qui ont plus de quatre enfans, les vieux époux, les grands hommes et ceux qui se sont sacrifiés pour l'amitié.

Toutes ces conceptions puériles appartiennent, il est vrai, à la pure théorie; mais il est certain que Saint-Just aurait essayé, s'il eût vécu et gouverné pour longtemps, d'en faire passer le plus possible dans la pratique. C'est lui qui, dans ses discours de ventôse, exprimait et résumait cette maxime, reprise depuis et invoquée par Babeuf : « Le bonheur est une idée neuve. » De quel bonheur s'agissait-il? « Ce n'est pas celui de Persépolis; c'est celui de Sparte et d'Athènes; » c'est « la volupté d'une cabane. » Dans le même discours, il inaugurait contre les oisifs les accusations reprises plus tard par le saint-simonisme : « Obligez, disait-il, tout le monde à faire quelque chose. Quel droit ont dans la patrie ceux qui n'y font rien? » Il demandait expressément sinon le partage des terres, au moins la confiscation des uns au profit des autres : « Les propriétés des patriotes sont sacrées, disait-il; mais les biens des conspirateurs sont là pour tous les malheureux! » Enfin il énonçait cette maxime, qui fut encore un des articles de foi du babouvisme : « Les malheureux sont les puissans de la terre; ils ont le droit de parler en maîtres. »

Ces maximes ne restèrent pas à l'état de pure théorie. Saint-Just les fit traduire en décrets qui furent votés à l'unanimité par la convention nationale, sans jamais avoir été exécutés (1). On déclara, par décrets du 8 ventôse, « les propriétés des patriotes inviolables. » On mettait sous séquestre les biens des ennemis de la révolution; on devait dresser un état des patriotes indigens. Enfin le comité de salut public était invité à faire un rapport sur « les moyens d'indem-

(1) Ces décrets de ventôse furent plus tard l'objet des revendications de Babeuf et le point de départ de son entreprise.

niser les uns avec les biens des autres. » C'étaient là des mesures plus révolutionnaires que théoriquement socialistes. La confiscation était une loi sociale qui avait toujours été reconnue dans tous les temps, et le gouvernement royal ne s'était pas fait scrupule de récompenser souvent les uns avec les biens des autres. Tout cela était brutal et violent, mais sans effet pratique : car l'état était trop pauvre et avait trop de besoins pour donner des terres pour rien. Il se contentait de les vendre à bas prix, parce qu'il ne pouvait les vendre cher faute de sécurité; c'est ainsi qu'une nouvelle classe de propriétaires fut créée; mais, en définitive, ce ne furent pas les indigens qui profitèrent de cette aubaine; ce furent ceux qui, ayant déjà quelques économies, osèrent acheter des terres, en courant le risque de la restitution et du châtiment.

Ce fut un autre membre du comité de salut public, ce fut Barère qui fut chargé de surveiller l'application des décrets de ventôse. Il nous apprend (22 floréal an II) que ces décrets avaient été pris très peu au sérieux; qu'un grand nombre de municipalités étaient en retard; que les autres avaient envoyé des états irréguliers. Les indigens eux-mêmes, bien loin de croire qu'il s'agissait de les enrichir, s'imaginaient qu'on levait ces états pour les envoyer dans la Vendée. Bref, ce rapport de Barère sur l'assistance publique se réduit à indiquer quelques moyens pour interdire la mendicité. Le seul procédé qui dépassât cette mesure, c'était la proposition « d'une répartition ou *adjudication* (il ne s'agit plus de don gratuit), à titre de récompense ou de vente à long terme. » On voit que tout devait aboutir à des ventes de biens nationaux.

Cependant il s'est présenté à la convention deux questions où elle s'est avancée d'un peu plus près sur le terrain du socialisme. C'est, d'une part, la question des subsistances et des accaparemens, de l'autre, la question du maximum (1). Il était inévitable que, dans ces deux discussions, des maximes socialistes fussent prononcées, et les résolutions prises avaient elles-mêmes quelque chose de socialiste. Cependant, même dans ces deux cas, il ne faut rien exagérer. Dans la question des subsistances, le débat était entre la liberté du commerce des blés et les restrictions de ce commerce par l'autorité. Le député Fayo disait que « les pourvoyeurs du peuple français devaient être non les négocians en blés, mais les administrateurs, les législateurs. » Il demandait « de briser les serrures, ou plutôt d'ouvrir les portes » des accapareurs. C'était, disait-on, violer le droit de propriété. « Mais est-il un citoyen qui ait quelque chose à lui quand ses frères meurent de faim? » Il répétait, après

(1) Voir sur ces deux questions Levasseur, *Histoire des classes ouvrières* t. III, chapitre IV.

les pères de l'église, que « les riches sont les économes des pauvres; » il citait l'exemple des armées affamées en pays ennemi. Devraient-elles respecter « cette prétendue liberté de la propriété? » Robespierre parle dans le même sens. Il dit que « le blé n'est pas une marchandise ordinaire. » Il y a une différence entre le commerce du blé et celui de l'indigo. Toujours même antithèse entre celui qui entasse des monceaux de blé et son semblable qui meurt de faim. Il déclarait que « le premier des droits est celui d'exister. » Enfin, tout en accordant, disait-il, aux riches « un profit honnête, » il ne voulait leur enlever que le droit « d'attenter à la propriété d'autrui. » Ces doctrines étaient combattues. Un autre membre de la convention, Lequinio, essaya de défendre des idées plus saines. Il fit remarquer que c'étaient précisément l'agitation, les menaces contre les fermiers, les mesures violentes qui empêchaient le blé de circuler : « Appelez-vous accaparement la réserve des blés? J'avoue que l'accaparement existe. Mais qui le produit? C'est la frayeur. » Il signalait ce fait remarquable que les cris de disette ne venaient pas des départemens où le blé manquait, mais de ceux, au contraire, où il était en abondance, parce que là où il manque, on ne parlait pas d'accapareurs. A force d'agitations, on avait fini par étouffer le commerce des grains et stériliser le sol de la république. Le moyen d'empêcher l'accaparement, c'est de favoriser le commerce. Saint-Just vint à son tour se mêler à la discussion. Il y prononça, suivant son usage, un discours incohérent, saccadé, vague et mystérieux, sous forme d'oracles sibyllins, sans aucun sens pratique et même sans aucun rapport avec le sujet. « Tout le monde, dit-il, veut de la république; mais personne ne veut de la pauvreté et de la vertu. La liberté fait la guerre à la morale et veut régner en dépit d'elle. Il faut que le législateur fasse en sorte que le laboureur ne répugne pas à amasser du papier. Il faut équipoller les signes, les produits et les besoins. Il faut une constitution : on ne peut faire de lois particulières contre les abus; l'abondance est le résultat de toutes les lois. » Au milieu de ces déclamations vagues, il glissait cependant un bon conseil : « Le vice de notre économie étant l'excès du signe, il faut créer le moins de monnaie possible. » Puis il terminait par son *Delenda Carthago :* « Les abus vivront tant que le roi vivra. »

La convention se déclara contre les accaparemens, c'est-à-dire contre la liberté des grains : c'était une erreur économique. Mais il faut reconnaître qu'elle pouvait invoquer en sa faveur de grandes autorités qui n'étaient pas suspectes d'anarchie. Les principes de la convention en cette circonstance n'étaient autres que les principes mêmes établis par Necker dans son livre sur la *Législation et le commerce des grains.* Ces principes étaient tout aussi bien ceux

du protectionisme que du socialisme, deux doctrines si voisines l'une de l'autre. Necker avait écrit son livre contre Turgot à l'époque où celui-ci voulait supprimer en France les douanes intérieures. Il soutenait que le blé était un produit d'une nature particulière qui échappait par son essence même aux lois ordinaires de l'échange. Il mettait en opposition les trois intérêts du propriétaire, du marchand et du peuple. Le propriétaire ne voit dans le blé que le fruit de ses soins ; le marchand n'y voit qu'une marchandise; le peuple un élément nécessaire à la consommation; le seigneur invoque la propriété, le marchand la liberté, le peuple l'humanité. La discussion entraînait Necker jusqu'à sonder l'origine du droit de propriété, et il disait comme Rousseau : « Votre titre de possession est-il écrit dans le code? Avez-vous apporté votre terre d'une planète voisine? Non, vous jouissez par l'effet d'une convention. » Si l'on assujettit le propriétaire à une certaine restriction, ce n'est pas là une violation du droit de propriété; c'en est la condition. La propriété héréditaire est « une loi des hommes; » c'est « un privilège; » un abus de la liberté qui peut aller jusqu'à permettre que la force opprime le faible : or « le fort dans la société, c'est le propriétaire; le faible, c'est l'homme nu sans propriété. » Il affirmait que « les lois prohibitives sont la sauvegarde des pauvres contre le riche. » Necker résumait le conflit du capital et du travail en termes énergiques qui nous scandaliseraient aujourd'hui : « Combat obscur et terrible, disait-il, où le fort opprime le faible, à l'abri des lois, où la propriété accable le travail du poids de sa prérogative. » Et en quoi consistait, suivant lui, cette oppression? « Dans le pouvoir qu'ont les propriétaires de ne donner en échange du travail que le plus petit salaire possible. Les uns donnent toujours la loi; les autres seront toujours contraints de la recevoir. » Il terminait, proclamant le droit à la subsistance : « Quoi! le souverain pourrait contraindre le peuple à exposer sa vie pour la défense de l'état, et il ne veillerait pas à sa subsistance! Il ne modérerait pas l'abus de la propriété envers l'indigent! » On le voit, il est impossible de méconnaître dans cet ouvrage de Necker le caractère d'un socialisme inconscient (1), sous forme de protectionisme. Après tout, théorie à part, ces maximes restrictives avaient toujours plus ou moins régi, dans la pratique, le commerce des blés. C'était la liberté qui était nouvelle et révolutionnaire ; c'est la tradition qui était restrictive : la convention, en adoptant des mesures de ce genre avec une violence qui était dans son tem-

(1) M. Louis Blanc a très bien vu le caractère socialiste de l'ouvrage de Necker, et dans le t. 1er de son *Histoire de la révolution*, il lui fait une place importante parmi les précurseurs et les apôtres du principe de fraternité.

pérament, ne faisait donc que suivre les erremens du passé, bien loin d'ouvrir la voie à une société nouvelle. On ne saurait trop dire que le vrai principe de la révolution a été la liberté de la propriété (1). Tout ce qui a été fait contre ce principe est un legs du préjugé : ce n'est nullement le pressentiment d'un ordre nouveau.

Il est de même des lois sur le *maximum*, auxquelles M. Louis Blanc attribue une grande portée et où il voit « une base scientitifique aux relations commerciales, » qui devait soustraire la vie du pauvre « au despotisme du hasard. » Le *maximum*, s'il avait pu durer, aurait conduit, suivant lui, à une vaste révolution sociale. Cela est fort douteux ; car la question est de savoir si le maximum pouvait durer. On sait d'ailleurs que l'origine du maximum n'a pas été l'intention de faire une révolution sociale, mais le besoin tout pratique de soutenir le cours des assignats : car à quoi pouvait servir le cours forcé si les prix restaient libres? Et comment pouvait-on fixer le prix d'une denrée, sans fixer en même temps celui de toutes les autres? De là un système de plus en plus compliqué qui devait nécessairement succomber sous ses propres excès. Aussi Barère pouvait-il dire que la « loi du maximum avait été un piège tendu à la convention, un présent de Londres, d'une origine contre-révolutionnaire. »

M. Louis Blanc, pour prouver la tendance socialiste et humanitaire de la convention, cite tout ce qu'elle a fait pour les faibles : l'organisation de l'institut des aveugles et de celui des sourds-muets ; l'amélioration dans le service des hôpitaux ; la restitution des petits engagemens au profit des plus pauvres tributaires du mont-de-piété ; les décrets rendus en faveur des enfans, vieillards, défenseurs de la famille et de la patrie ; l'institution des comités de santé ; la protection des enfans abandonnés ; l'adoption des orphelins par la patrie ; la maison destinée aux infirmes. Mais toutes ces mesures rentrent dans les mesures d'assistance publique, qui ont été toujours prises avec plus ou moins de zèle par tous les gouvernemens. Autrement, il faudrait conclure de l'établissement des invalides et des enfans trouvés que la révolution sociale a commencé avec Louis XIV. Il en est de même des mesures d'instruction publique et d'encouragement aux sciences que le même auteur cite en faveur de sa thèse.

De tous les membres de la convention, c'est un des plus modérés, Rabaud Saint-Étienne, qui paraît avoir eu l'idée la plus nette et la plus systématique d'une révolution dans la propriété. Encore n'est-ce que dans un article de journal (*Chronique de Paris*,

(1) Voir notre étude sur *la Propriété pendant la révolution française*, dans la *Revue* du 15 septembre 1877.

n° 19) (1) et non dans une proposition publique. Dans cet article, il visait l'égalité de biens, non par la force, mais par les lois. Il s'agissait d'abord de faire le partage le plus égal des fortunes, et en second lieu de créer des lois pour le maintenir et prévenir des inégalités futures. Pour ce partage, il y avait à considérer : les différentes espèces de propriétés ; les différentes espèces d'industries ; les moyens de les répartir ; l'étendue du pays ; le nombre des citoyens. Toutes ces études faites, le législateur devait régler l'usage des biens de manière à rendre le superflu nuisible, à le faire tourner à l'avantage de celui qui en manque, et enfin à le faire tourner à l'avantage de la société. On aurait aussi établi un maximum de fortune. Tous ces effets devaient être obtenus par des lois sur les héritages, les testamens, les dots et les donations. On ne peut sans doute méconnaître ici un plan de socialisme égalitaire ; mais ce n'était là qu'une vue individuelle et sans aucune conséquence. Citons enfin, pour ne rien négliger, le plan d'éducation nationale de Michel Lepelletier, qui proposait d'établir une « taxe des enfans » à l'instar de la taxe du pauvre qui existe en Angleterre.

Pour compléter et épuiser l'étude de la question posée, il nous reste à rechercher quelles ont été sur ce que nous appelons aujourd'hui la question sociale les vues de l'homme le plus important de la convention, de celui qui fut alors le vrai chef du gouvernement et qui en a la responsabilité devant l'histoire, de Robespierre. Robespierre appartient-il à la pure démocratie ou à la démocratie socialiste? Selon MM. Buchez et Louis Blanc, le débat sanglant de la gironde et de la montagne, précédé du grand débat parlementaire sur la déclaration des droits, aurait été dans le fond un combat entre la démocratie purement politique et la démocratie sociale. Les girondins n'auraient eu pour principe que l'idée de liberté ; les montagnards avaient un idéal plus élevé dont le mot est fraternité, et c'est dans Robespierre que vient se résumer et se condenser cette doctrine. Pour s'en assurer, il suffit de comparer, suivant Louis Blanc, les deux projets de déclaration des droits, l'un de Condorcet, l'autre de Robespierre, entre lesquels la convention eut à se prononcer.

Le projet de Condorcet avait pour caractère de poser le principe de la propriété d'une manière absolue et sans y ajouter aucune restriction. Il établissait que « l'homme est maître de disposer à son gré de ses biens, de ses capitaux, de ses revenus et de son industrie. » C'est ce projet que Robespierre combattit à la con-

(1) Buchez, t. XXIII, p. 467. L'article de Rabaud Saint-Étienne fut réfuté par Rœderer dans le *Journal de Paris*, n° 23.

vention et au club des jacobins (1), et dans ce discours, on peut en effet démêler une tendance incontestable au socialisme. Tout en déclarant que « la loi agraire est un fantôme et l'égalité des biens une chimère, » il demandait à « compléter » la théorie projetée par Condorcet. Il reprochait aux girondins de n'avoir pas compris que la propriété, comme tous les autres droits, a besoin d'être « limitée. » En conséquence, il proposait quatre articles additionnels qui furent votés aux Jacobins et que la convention renvoya au comité de constitution. Le premier définissait la propriété « le droit de jouir et de disposer *de la portion de biens qui est garantie par la loi.* » Le second déclarait que le droit de propriété est « borné comme les autres ; » dans le troisième il était dit que ce droit « ne peut préjudicier à l'existence de nos semblables, » et dans le quatrième que « toute possession qui viole ce privilège est illégitime et immorale. » Il demandait, en outre, que la constitution déclarât « que tous les hommes sont frères, » que « celui qui opprime une nation est l'ennemi de toutes les autres, » que « le souverain de la terre est le genre humain. » Enfin, dans le même discours, il proposait que les citoyens indigens « fussent dispensés de contribuer aux dépenses publiques. »

Ce discours, et celui qui fut prononcé par Robespierre aux Jacobins, étaient évidemment une avance faite aux partis extrêmes de la convention et même aux hébertistes et à Anacharsis Clootz. Comment s'expliquer autrement cette phrase sur « la souveraineté du genre humain » que l'on ne trouve nulle part dans les discours de Robespierre? Nous avons vu plus haut quelle a été la déclaration des droits des hébertistes. Pour l'emporter sur eux aux Jacobins et pour triompher des girondins à la convention, il était nécessaire de rompre avec les doctrines de ceux-ci et de faire des concessions aux doctrines de ceux-là. Mais était-ce bien là la vraie pensée de Robespierre? y est-il resté fidèle et n'a-t-il pas changé de principe avec les circonstances? C'est une conjecture que l'on doit à la sagacité d'Edgar Quinet, et que l'examen des faits vérifie complètement.

En effet, le discours où Robespierre propose de limiter le droit de propriété à la portion de biens garantie par la loi est du 24 avril 1793 : c'est le moment de la grande lutte entre la gironde et la montagne. Il s'agit d'écraser les girondins. Il était donc opportun de dénoncer ceux-ci comme partisans d'un droit de propriété illimité qui, suivant Robespierre, n'était que le droit d'oppression des riches sur les pauvres. Mais la gironde est vaincue ; un mois après, la discussion sur la constitution recommence à la convention. Le projet

(1) La discussion eut lieu aux Jacobins le 21 avril 1793, et à la convention le 24 avril.

de déclaration des droits est voté d'enthousiasme le 23 juin : c'est la déclaration de la constitution de 1793. Que sont devenus les articles additionnels de Robespierre? Pas un seul n'est entré dans le projet : il n'est plus question de portion de biens garantie par la loi; il n'est plus question de propriété bornée. La définition du droit de propriété est des plus correctes, et c'est la définition même de Condorcet, si combattue un mois auparavant (1). On ne déclara pas non plus que les hommes étaient frères; on ne parla plus de la souveraineté du genre humain. Cependant Robespierre était là, et il était déjà tout-puissant. Non-seulement il ne se plaignit pas qu'on eût mis de côté toutes ses propositions; mais il rudoya sévèrement le côté droit « de n'avoir pas voté avec enthousiasme. » Comment ne pas voir dans le premier projet de Robespierre une arme de guerre que l'on jette après le combat quand elle est devenue inutile?

Il en est de même du projet d'exemption d'impôts, que nous avons signalé dans son discours du 24 avril. Or, le 17 juin, après la chute des girondins, deux députés, Levasseur et Ducos, reprennent cette proposition. Cette fois, Robespierre la combat, en faisant une vague allusion au discours précédent : « J'ai partagé un moment, dit-il, l'erreur de Ducos; je crois même l'avoir écrit quelque part; mais *j'en reviens aux principes* (2); et je suis éclairé par le bon sens du peuple, qui sent que l'espèce de faveur qu'on lui présente n'est qu'une injure. En effet, si vous décrétez que la misère exempte de l'honorable obligation de contribuer aux besoins de la patrie, vous décrétez l'avilissement de la partie la plus pure de la nation. » Il affirmait, avec justesse d'ailleurs, que c'était réduire la classe pauvre au rôle d'ilotes. Rien de plus vrai : mais ces considérations ne l'avaient pas frappé tant qu'il s'agissait de discréditer et d'abattre la gironde. Enfin, dans son projet de constitution, Robespierre avait proposé l'impôt progressif; et dans la constitution de 93, on ne trouve plus rien de semblable.

Si maintenant on passe en revue tous les grands discours prononcés par Robespierre depuis qu'il fut devenu un homme de gouvernement, on n'y trouvera plus un seul mot entaché de socialisme. Il posera les principes les plus vagues, le gouvernement par la vertu, la morale substituée à l'égoïsme; il défendra l'existence de l'être suprême; surtout il menacera les aristocrates; mais de la propriété, de la misère, des riches et des pauvres, pas un mot. On

(1) Voici en effet la définition de la propriété dans la constitution de 93 : « Le droit de faire et de disposer à son gré de ses biens et de ses revenus, des fruits de son travail et de son industrie. » (Déclaration des droits, art. 16.) Où est la différence avec la définition de Condorcet?

(2) Toujours *des principes;* seulement ils changeaient selon les circonstances.

peut supposer, si l'on veut, d'après les papiers trouvés chez Robespierre et quelques notes citées par Courtois dans son Rapport (1), que Robespierre nourrissait au fond de son cœur une pensée de haine contre la richesse. Mais quelques-unes de ces notes étaient raturées, et on ne sait quand elles avaient été écrites; enfin, elles ne concernent que la pensée et non les actes. A en juger ostensiblement, tout porte à croire, d'après les faits précedens, que le socialisme de Robespierre n'a été qu'une opinion de circonstance, mais qu'il n'a pas voulu en faire une doctrine de gouvernement.

Cela est vrai de la convention tout entière. Toutes les paroles que nous avons citées sont en général des déclamations vagues et isolées, non suivies d'effet. Loin d'avoir la pensée de porter atteinte à la propriété, la convention avait décrété la peine de mort contre quiconque proposerait la loi agraire (17 mars 1793). Aussi ne doit-on pas s'étonner de voir un conventionnel, Baudot, dont Edg. Quinet a eu entre les mains les mémoires manuscrits, protester contre l'accusation de communisme et de loi agraire portée contre la convention : « La convention nationale, disait Baudot (2), n'avait pas sur la propriété une autre opinion que celle du code civil; elle a toujours regardé la propriété comme la base de l'ordre social. Je n'ai jamais entendu aucun membre de cette assemblée prononcer une parole ou faire une proposition contraire à ce principe. » — « J'étais opposé à Robespierre, dit-il encore, parce que je n'ai jamais vu en lui un but déterminé. Il parlait sans cesse de vertu et de bonheur du peuple. Mais ce sont là des mots d'une bien grande étendue. On ne voyait pas où il en voulait venir. » Il y a sans doute quelque exagération à dire qu'on ne trouverait pas dans la convention une seule parole contre la propriété; mais ce ne sont que des mots ou des actes isolés, le plus souvent de simples divagations déclamatoires. La doctrine officielle, publique, effective de la convention a été la doctrine de la propriété individuelle. Le communisme systématique n'avait été soutenu par personne avant Babeuf. C'est en lui qu'il faut étudier cette doctrine; c'est avec lui que commencent ces projets de révolution sociale qu'on a vus si souvent se renouveler depuis. Ce sera l'objet d'une nouvelle étude.

PAUL JANET.

(1) Buchez, t. xxx, p. 126-127. « Les dangers intérieurs viennent de la bourgeoisie; pour vaincre le bourgeois, il faut rallier le peuple. — Quels seront nos ennemis? — Les hommes vicieux et les riches. — Quand le peuple sera-t-il éclairé? — Quand il aura du pain, et que l'intérêt du riche sera confondu avec celui du peuple. — Quand sera-t-il confondu? — Jamais. » Notons que ces dernières lignes étaient raturées.

(2) Cité par Quinet (*la Révolution*, t. II, p. 93).

L'ANGLETERRE ET LA RUSSIE

EN ORIENT

I. *Russia and England, 1876-1880*, by O. K. — II. *A Recent View of Turkey*, by sir George Campbell; Londres, 1880.

I.

En 1861 et 1862, Saint-Marc Girardin publiait ici même une série d'études qu'on ne peut relire aujourd'hui sans en admirer la merveilleuse clairvoyance. La solution de la question d'Orient qu'il indique est, à la lettre et jusque dans le détail, celle que la force des choses va imposer à l'Europe. La guerre de Crimée, l'énergie militaire déployée par les Turcs dans la défense des places fortes du Danube, le traité de Paris de 1856 et les promesses de réformes faites par le sultan, avaient fait croire un moment que « l'homme malade » allait se relever. Mais bientôt étaient survenus les massacres du Liban. Pour sauver les chrétiens de Syrie, la France avait été autorisée par l'Europe à y envoyer un corps de troupes qui n'avait pas tardé à rétablir l'ordre. Seulement lord Palmerston, en véritable Anglais de l'ancien régime, était jaloux du rôle joué par la France en Orient. Il voulait à tout prix que l'empereur Napoléon rappelât ses soldats. Il soutenait que le sultan était assez fort pour protéger tous ses sujets, qu'il fallait respecter l'indépendance de la Turquie et que d'ailleurs « aucun état européen n'avait fait depuis vingt ans de plus grands progrès dans la civilisation » C'est alors que Saint Marc Girardin prend la plume. L'histoire à la main, il montre que la décadence de l'empire ottoman est un fait continu, qui doit donc tenir à des causes profondes, irrémédiables. S'armant des rapports mêmes des consuls anglais en Orient, communiqués pour ainsi dire confidentiellement aux seuls membres du Parlement, il trace de la situation des provinces

turques un tableau aussi vrai qu'effrayant : partout oppression, désordre, misère, le travail rançonné par le crime impuni, la justice vénale, les sources de la richesse taries, la population et la culture en décroissance. « Comment, s'écrie-t-il, lord Palmerston, qui a lu les rapports de ses consuls, peut-il parler du progrès de la Turquie? Est-il trompé ou veut-il tromper les autres ? »

Saint-Marc Girardin avait visité le Danube en 1836, et, depuis lors, il s'était intéressé au sort des populations de la péninsule des Balkans. Il était arrivé à la conviction que la seule politique à suivre en Orient était de favoriser l'émancipation des chrétiens à mesure qu'ils se montraient capables de se gouverner eux-mêmes. A propos des mémoires de M. Guizot, il prouve que telle avait toujours été la politique de la France, qu'elle fût dirigée par M. Guizot ou par M. Thiers. C'est la cause que le gouvernement français défendait en 1840, quand il voulut maintenir l'indépendance de l'Égypte et de la Syrie contre l'Europe coalisée. Saint-Marc Girardin résume, en 1862, les résultats de ce curieux épisode de la façon suivante : « Ce qui reste du traité de 1840, après vingt-deux ans d'expérience, est donc pour la France un échec qui s'est changé en succès et pour l'Angleterre un succès qui s'est changé en échec. » Combien ceci n'est-il pas plus vrai aujourd'hui, après que lord Beaconsfield, tout en restant fidèle en paroles à la politique de lord Palmerston, a consenti, en fait, à Berlin, au dépècement de la Turquie et a même pris sa part du butin par l'occupation de Chypre, par le protectorat de l'Asie-Mineure et par l'étrange et significatif achat des actions du canal de Suez?

La campagne de Saint-Marc Girardin, poursuivie dans la *Revue*, contre la politique anglaise en Orient est un chef-d'œuvre de tactique. Tous ses argumens portent coup. Il a des mots incisifs et décisifs et des traits d'éloquence qui vont au cœur. « Où est donc, dit-il, l'empire turc ? Dans les discours de lord Palmerston et nulle part ailleurs, pas même dans les cartons du *foreign office*, car c'est dans les rapports des consuls anglais qu'on voit que la Turquie se meurt. » (Avril 1861.) Son article du 15 janvier 1861 sur les finances turques est une prophétie. Il prouve que la banqueroute est inévitable. Que de centaines de millions conservées à l'épargne européenne si on l'avait cru ! « On fera, dit-il, de très beaux règlemens sur les finances turques; malheureusement le fond manque, c'est-à-dire l'honnêteté. Le tonneau des Danaïdes était très bien cerclé, j'en suis sûr; mais le fond manquait. »

Il trouve, dans un livre très intéressant que l'économiste Nassau Senior venait de publier sur l'Orient, les causes de la décadence de l'empire ottoman, et il les résume ainsi : « Les Turcs d'Europe ne produisent pas. Ce n'est qu'une population parasite qui vit

exclusivement du pillage des chrétiens. Rendez le pillage impossible ou au moins difficile, les Turcs émigreront et iront mourir ailleurs. Le pouvoir turc en Bulgarie et en Roumélie tombera ainsi de lui-même, sans conquête, comme cela s'est déjà virtuellement effectué en Serbie et dans les Principautés. » Nous voyons ici la raison profonde qui a réduit à rien toutes les promesses de réforme signées par la Porte. Le *hatt-humayoun* de 1856 accordait l'égalité aux chrétiens ; mais l'égalité aurait enlevé aux Ottomans les moyens d'exister, puisque c'était uniquement l'inégalité qui les leur offrait. Si je vis d'un abus, vouloir que je le supprime, c'est exiger que je me suicide. Au suicide les Turcs préfèrent encore la consomption lente. Peut-on leur en vouloir ?

On objectait à Saint-Marc Girardin qu'après le traité de Paris de 1856, le sort des chrétiens en Turquie s'était amélioré. Connaissez-vous, répond-il, ce qui est arrivé à M. d'Escayrac de Lauture en Chine? Il était transporté sur une charrette hérissée de clous pointus. Il souffrait cruellement quand la voiture allait au galop; quand elle faisait halte, il souffrait un peu moins. Tel est le genre de félicité dont les rayas jouissent dans ces momens de répit. Quel remède à un état de choses absolument intolérable et qui, évidemment, ne pouvait durer? Saint-Marc Girardin n'en voyait qu'un : l'affranchissement des populations chrétiennes. « Heureuse, s'écrie-t-il, l'heure où la Turquie s'écroulera plus complètement encore et laissera place à tant de populations opprimées, mais fortes et actives, que le poids du cadavre turc écrase, à la honte de la civilisation, et où la France leur tendra une main secourable, entre les ambitions de la Russie et les susceptibilités de l'Angleterre! » Mais, objecte-t-on, qui défendra votre Turquie nouvelle? Il répond par un mot admirable de bon sens et de vérité : « Et qui donc défend votre Turquie qui se meurt? Pourquoi l'Europe trouverait-elle plus difficile de garantir un berceau que de garantir un cercueil? »

Au fond, Guizot et Thiers ont toujours voulu ce que préconise ici Saint-Marc Girardin. A propos des incidens de 1840, Guizot s'exprime ainsi dans ses *Mémoires :* « La politique française se préoccupait vivement en Orient des intérêts divers et du grand et lointain avenir. Nous restions fidèles à notre idée générale. Nous voulions à la fois conserver l'empire ottoman et prêter aide à la fondation des nouveaux états qui essaient de se fonder sur ses débris. » Ce passage, où l'on croit d'abord voir une contradiction, signifie évidemment que la France ne veut abandonner les provinces turques ni à la Russie, ni à l'Angleterre, mais qu'elle désire qu'elles s'affranchissent et qu'elles se gouvernent elles-mêmes. Elle entend conserver la maison, mais elle en change les proprié-

taires. Les frontières seront respectées; seulement, à l'intérieur, les chrétiens remplaceront les Turcs. Dans une note diplomatique en date du 3 octobre 1840, Thiers se demande quelle vue a déterminé les puissances à affranchir la Grèce, la Moldavie et la Valachie. « C'est, dit-il, de rendre indépendantes et de soustraire à l'ambition de tous les états voisins les portions de l'empire turc qui s'en séparaient. Ne pouvant refaire un grand tout, on a voulu que les parties détachées restassent des états indépendans des empires environnans. » Quelle est la différence entre la politique de Thiers et celle de Guizot? C'est que, quand il se sera constitué entre le Danube et le Bosphore une série de provinces affranchies, — et c'est ce que veulent également les deux hommes d'état, — Guizot, par déférence diplomatique envers les préjugés anglais d'alors, continuera de les appeler « l'empire ottoman, » tandis que Thiers cessera de se servir de ce mot, dès lors vide de sens.

Qu'on me permette encore une citation, et j'espère que le lecteur ne se plaindra pas de celles que je viens de faire. En voyant la passion qui éclate dans celles-ci, on s'explique qu'elle anime encore aujourd'hui tous ceux qui s'occupent de la même question, les libéraux anglais et les patriotes russes, et moi-même, qui écris ces lignes, quoique, comme Belge, je sois « neutre à perpétuité. » Quelques bons Français, se rappelant les déboires de 1840, reprochaient à Saint-Marc Girardin d'ouvrir la porte de l'Orient aux Anglais. Ils ne prévoyaient pas cependant l'annexion de Chypre. Il leur répondait : « S'il dépendait de moi de faire de la Macédoine ou de la Bulgarie, de l'Asie-Mineure ou de la Syrie, le dernier des comtés anglais et de changer tant de mal en tant de bien, croyez-vous, quand même il faudrait glorifier Trafalgar ou Waterloo, que j'hésitasse un moment? Je ne serais pas digne d'être chrétien si je me laissais arrêter dans cette œuvre de bénédiction par des scrupules de vanité nationale. » (15 octobre 1862.) Ceci est l'explosion enthousiaste du sentiment humanitaire. En réalité, voici quel était le programme de Saint-Marc Girardin. Les Principautés-Danubiennes, Valachie et Moldavie unies, la Serbie et le Monténégro, la Bosnie et l'Herzégovine, la Bulgarie et la Roumélie formeraient des états indépendans, mais fédérés, groupés autour de Constantinople, devenue ville libre et gouvernée par les représentans des communautés grecques, arméniennes, turques et franques. En Asie, on aurait aussi constitué trois ou quatre états également fédérés. Il était sous-entendu que la Grèce eût été agrandie et complétée. Mais ce qui montre combien l'idée de nationalité était encore loin d'avoir l'importance décisive qu'elle a acquise aujourd'hui, c'est qu'il est toujours question des populations « chrétiennes » et non « des races slave ou grecque. » Quoiqu'il ne s'appuie pas sur ce fac-

teur nouveau, la race, qui est devenue la base de la reconstitution des groupes ethnographiques, le programme de Saint-Marc Girardin semble être exactement celui du ministère que les élections récentes viennent d'appeler au pouvoir en Angleterre.

II.

A peine fut-il connu que M. Gladstone remplaçait lord Beaconsfield, que la presse européenne se demandait, non sans une certaine anxiété : « Que va-t-il faire en Orient? » Un grand journal de Vienne envoyait même un de ses rédacteurs pour avoir avec l'éminent homme d'état une entrevue à la façon des correspondans américains. L'Autriche ayant été assez peu ménagée par l'éloquent orateur, la curiosité ne semblait pas déplacée, mais la démarche était inutile. Depuis quatre ans, M. Gladstone n'a cessé d'exposer ses idées, sans réticence aucune, dans des articles de revue et dans de nombreux discours. Seulement, si on veut les bien connaître, il faut les chercher dans ses articles, œuvres méditées et pesées, plutôt que dans ses discours, improvisations ardentes dont la passion exagérait inévitablement les nuances. On dit que Voltaire, le jour anniversaire de la Saint-Barthélemy, laissait couler des larmes de ses yeux desséchés par la raillerie et par l'âge. M. Gladstone, qui a plus encore que Voltaire l'amour de l'humanité, chez lui épuré et élevé par le christianisme, s'indigne aussi au souvenir des massacres de la Bulgarie. Le jour où, montrant les chrétiens égorgés et leurs villages livrés aux flammes, il a, par un prodige d'éloquence, touché le cœur de l'Angleterre au point de la détourner de la guerre contre les Russes, vengeurs de ces atrocités, M. Gladstone a mis dans ses paroles, au sujet de cette question, une violence et une âpreté qui pouvaient parfois paraître hors de mesure. Mais nulle part il n'a exprimé sa pensée avec plus de netteté et plus de mesure que dans l'étude qu'il a consacrée, la veille même de son retour au pouvoir, à l'examen d'un livre qui mérite également notre attention et à divers titres, surtout parce qu'il dit clairement ce que veulent et ce que ne veulent pas les Russes en Orient. Nous pouvons ainsi comparer le programme actuel de Moscou et celui de Londres.

Ce livre est intitulé *Russia and England, 1876-1880*, et il est signé O. K. Il a fait rumeur en Angleterre. Les éditions se succèdent. Les journaux et les revues en ont parlé et en parlent encore. Quoi d'étonnant! l'auteur est Russe et, de l'avis unanime, il écrit l'anglais comme peu d'Anglais le font. On sait de plus que cet auteur est une femme charmante et du meilleur monde. Son volume est composé d'articles publiés d'abord dans un journal libéral de

province, le *Northern Echo*, et dans ces articles, parlant au nom du patriotisme russe le plus exalté, elle attaque la politique anglaise, en face et à visière levée, en Angleterre même. Naturellement elle réserve s s dards les plus acérés pour lord Beaconsfield, mais elle ne ménage même pas les libéraux et leur illustre chef, M. Gladstone, quoiqu'il soit de ses amis. « Si vous, lui dit-elle, qui avez défendu la cause des Slaves en Turquie, vous rougissez d'être accusé d'avoir quelques sympathies russes, que ne devons-nous pas craindre de l'hostilité de l'Angleterre? Et cependant, quelle raison sérieuse y a-t-il pour nous détester et nous faire la guerre? La vraie alliance, la seule profitable pour nous et pour vous, c'est l'alliance anglo-russe, car en Asie nous sommes seuls face à face et là nous pouvons un jour faire beaucoup de mal et aux autres et à nous-mêmes. » Elle reproche à M. Gladstone de ne pas avoir protesté quand la Bulgarie occidentale, violemment détachée de l'unité ethnographique, a été restituée à la Turquie, quoiqu'en 1876 il se fût écrié : « Si jamais l'Europe permet le rétablissement de l'autorité turque en Bulgarie après les horreurs qui s'y sont commises, il faudra désormais qualifier de crime toute protestation qui aura été faite contre un des gouvernemens les plus intolérablement mauvais, et toute condamnation prononcée contre une révoltante tyrannie. »

O. K. ne fait pas de la diplomatie; elle n'adoucit pas sa voix; elle ne dissimule pas sa pensée. Russophile ardente comme Katkof et Aksakof, elle s'en prend même à ses compatriotes qui trahissent la cause sainte à laquelle elle s'est dévouée. Après le traité de Berlin, elle accuse de faiblesse et de lâcheté les diplomates de Saint-Pétersbourg qui restituent aux Turcs la moitié de la péninsule des Balkans, presque entièrement affranchie à San-Stefano. Son langage est même si vif que son volume a été interdit en Russie, ce qui prouve, soit dit en passant, qu'il n'a pas été écrit sous la dictée du prince Gortchakof, comme on l'a prétendu. Mesure étrange et singulièrement aveugle, car jamais la politique russe n'a été exposée et défendue avec plus d'esprit, plus de verve et par des argumens mieux choisis pour y rallier les libéraux en Occident. Comme le remarque très justement M. Gladstone, le mérite du livre, c'est qu'il dit nettement et fortement ce qu'il veut dire, mérite rare dans tout ce qui sort des plumes russes, car elles aiment d'ordinaire les sourdines, les demi-teintes et les demi-mots, comme les gens qui craignent d'en trop dire.

Mais quel est donc l'écrivain qui se dérobe sous ces deux initiales O. K.? Un article que publiait récemment le *Quarterly* et qu'on attribue, — j'ignore si c'est avec raison, — à lord Salisbury, donne à ce sujet quelques détails qui ne manquent point d'intérêt.

O. K. est Olga de Kiréef, et l'empereur Nicolas a été son parrain, ainsi que celui de ses deux frères, Alexandre et Nicolas. L'aîné, le général Kiréef, est attaché au grand-duc Constantin. Le plus jeune, qui était colonel, est tombé d'une mort héroïque dans la guerre de Serbie, en conduisant des milices contre les Turcs. Il était parti, un des premiers, comme volontaire. Kinglake raconte cet émouvant épisode dans la préface de sa nouvelle édition de *la Guerre de Crimée*. Les Serbes reculaient. Pour les entraîner, Kiréef marche en avant, le sabre au poing. Une balle lui casse le bras. Il reprend l'épée de l'autre main et continue à marcher. Une seconde balle le jette à terre. Il se relève et criant : « En avant! » s'avance encore de quelques pas, quand une nouvelle décharge le tue enfin. C'était le 6 juillet 1876. Ainsi que le rappelle l'éminent historien d'Élisabeth, M. Froude, dans les quelques pages placées en tête du volume de O. K., cette mort héroïque du premier volontaire russe sur la terre de Serbie, excita dans toute la Russie une émotion profonde. Ce devint une légende colportée jusque dans les moindres villages, commentée par les popes, chantée par les poètes populaires, et c'est alors que le mouvement pour la guerre prit ce caractère d'enthousiasme national qui entraîna Saint-Pétersbourg, resté très froid jusque là. C'est à ce martyr de la grande cause slave que sa sœur dédie son livre.

Olga de Kiréef avait épousé le général Ivan de Novikof, aide de camp du grand-duc Nicolas et chancelier de l'université de Kief. Il est le frère d'Eugène de Novikof, longtemps ambassadeur de Russie à Vienne, aujourd'hui ministre à Constantinople. C'est pendant un long séjour qu'elle fit, en 1871, dans la capitale de l'Autriche, chez son beau-frère, qu'elle commença à s'occuper de politique étrangère. Le chancelier de l'empire, M. de Beust, prit grand plaisir à causer avec elle, et la sincère amitié qu'il lui a vouée a survécu aux vicissitudes de la politique. Après un dîner à l'ambassade ottomane auquel assistait Mme de Novikof, ainsi que son beau-frère et le chancelier, celui-ci lui envoya un quatrain en vers français, où il lui disait, en termes très galans, qu'elle devenait le trait d'union entre l'Autriche et la Russie. Le trait d'union était du reste charmant. Il avait les plus beaux yeux du monde, clairs, profonds, tantôt pétillans d'esprit, tantôt enflammés d'enthousiasme. M. de Beust fit à cette époque des propositions favorables aux intérêts des populations chrétiennes de la Turquie, et on prétendit que c'était pour plaire à l'enchanteresse qui parlait si bien en faveur de ses frères opprimés. Mais n'est-il pas plus simple de croire que M. de Beust comprenait quels étaient les véritables intérêts de l'Autriche? En tout cas, M. de Novikof, l'ambassadeur, attacha grand prix à ce quatrain, où il voyait apparaître une phase nou-

velle de la question d'Orient. Il l'envoya, parfaitement recopié, à Saint-Pétersbourg, où il repose encore, dit-on, dans la chancellerie impériale comme pièce diplomatique.

Le mouvement religieux des « vieux-catholiques » attira bientôt l'attention de Mme de Novikof. Elle se rendit à Munich pour voir le patriarche Döllinger et le savant professeur à l'université Froschhammer. C'est à ce sujet qu'elle entra en relations avec des ecclésiastiques anglais qui rêvaient une fusion de l'anglicanisme et du vieux-catholicisme avec l'orthodoxie grecque. Le *Filioque* était un grand obstacle. Mme de Novikof discuta longtemps ce point essentiel du dogme occidental. On ne parvint cependant pas à se mettre d'accord. Il fut décidé qu'on laisserait le *Filioque* « question ouverte, » *an open question*. M. Gladstone, dans sa lutte ardente contre le vaticanisme, avait pris, lui aussi, le chemin de Munich, et c'est ainsi que son amitié avec O. K. prit naissance. Chaque année maintenant, Mme de Novikof passe l'hiver à Londres, où elle voit beaucoup de monde, et depuis que la question d'Orient s'est rouverte, elle y défend de sa plume, aussi bien trempée qu'une fine lame de Tolède, les intérêts des Slaves. Ses premières Lettres au *Northern Echo* ont été réunies, il y a deux ans, sous le titre de : *Is Russia wrong*.

Une partie de la presse tory et même l'article, — cependant sérieux, — du *Quarterly* attribuent à l'influence de Mme de Novikof la politique slavophile de M. Gladstone et ses attaques contre l'Autriche. « Quiconque, y lit-on, a parcouru le livre de O. K. n'aura point de peine à trouver de quel maître M. Gladstone a appris sa leçon contre l'Autriche. Il n'a pas dédaigné d'emprunter ses faits et ses argumens à une dame que le patriotisme, le talent littéraire et la bonne foi n'empêchent pas d'être l'apôtre de cette « Russie de Moscou » qui, pour délivrer les Slaves, menace l'Europe d'une série interminable de guerres. » Et le *Quarterly* cite de O. K. quelques mots assez durs à l'adresse de l'Autriche. « C'est une plaisanterie qui se fait assez souvent à Moscou, écrit-elle, que l'homme malade » de Constantinople étant *in articulo mortis*, l'attention de l'Europe sera bientôt tournée vers « la femme malade » de Vienne-Pesth. » Et ailleurs : « Metternich prétendait que l'Italie est une expression géographique. Le prince Gortchakoff a dit avec bien plus de vérité que l'Autriche n'est pas une nation, pas même un état, mais uniquement un gouvernement. » L'écrivain du *Quarterly*, — qui décidément ne peut être lord Salisbury, — fait vraiment beaucoup d'honneur à O. K. Non-seulement elle serait parvenue à atteler au char du slavisme, comme deux coursiers dociles, M. de Beust et M. Gladstone, mais elle aurait presque opéré la réconciliation entre l'orthodoxie d'Orient et le schisme d'Occident, et aujourd'hui elle

serait la belle, mais sanguinaire walkyrie du panslavisme, non moins victorieuse dans le *ballot* anglais que sur les champs de bataille de la Turquie. Ceux qui ont l'honneur de connaître O. K. ne seront pas étonnés du pouvoir qu'on lui attribue; mais en vérité, c'est pousser trop loin la théorie, si souvent déjà appliquée à l'histoire, du « Cherchez la femme. »

La politique de M. Gladstone n'est-elle donc pas celle de son ami Cobden, qui dès 1840 annonçait que le moment viendrait où, en Angleterre nul n'oserait plus élever la voix pour soutenir les Turcs? Lord Carlisle n'avait-il pas écrit en 1854 : « Quand vous quittez les splendeurs que Constantinople doit à la nature plus encore qu'aux hommes, que trouvez-vous sur toute la surface d'un pays favorisé par le meilleur climat et qui fut autrefois le séjour de l'art, des lettres et de la civilisation? Voyez par vous-même ou interrogez ceux qui vivent là-bas : il n'y a que villages abandonnés, plaines laissées en friche, montagnes hantées par des brigands, des lois inexécutées, une administration corrompue, une population qui disparaît, et le désert qui gagne. » Et cet homme d'état éminent, le comte Grey, ne disait-il pas à la chambre des lords, en mai 1851 : « Je suis persuadé que cette chambre ne voudrait plus approuver la dépense d'un shilling pour une nouvelle et vaine tentative de prolonger l'existence de la Turquie. » M. Gladstone n'a pas eu besoin de regarder par les yeux de O. K. pour voir ce qui est désormais évident. L'empire ottoman occupait autrefois toute la côte africaine de la Méditerranée, toute l'Asie-Mineure, et en Europe il s'étendait jusqu'aux portes de Vienne et jusqu'au nord de la Mer-Noire. On se baigne encore dans les bains construits à Pesth par les Turcs, et Vienne, délivrée par Sobieski, n'est pas un souvenir si lointain. L'Autriche leur a enlevé la Hongrie et la Transylvanie; la Russie, la Bessarabie et la Crimée; la France, l'Algérie. L'Europe coalisée a brisé définitivement leur puissance navale à Navarin, et elle a émancipé succesivement la Grèce, la Roumanie, la Serbie, l'Égypte, la Bosnie et enfin une partie de la Bulgarie. La Turquie recule si vite qu'il y a treize ans à peine je voyais les derniers soldats ottomans quitter la citadelle de Belgrade. Une décadence qui se continue ainsi pendant trois siècles peut être considérée comme une loi historique. Elle doit tenir à des causes économiques dont l'action ne s'arrêtera pas. Ce n'est donc pas la politique de M. Gladstone, tenant compte des faits, qu'il faut expliquer, c'est celle du précédent cabinet, voulant tenir un mort debout, qui est inexplicable.

L'hostilité des Anglais qui se disent conservateurs contre la Russie provient de ce qu'à leurs yeux, tout agrandissement des Russes soit en Europe, soit en Asie, est un danger pour l'Inde. Ce danger, croient-ils, peut se présenter sous deux formes : sous la forme d'une

attaque directe dirigée contre la frontière indienne par l'Afghanistan ou par la Perse, péril encore éloigné, et sous la forme d'une menace contre le passage des Anglais par l'Égypte, péril plus prochain, soit que les Russes occupent Constantinople, soit qu'en Asie-Mineure ils viennent à se rapprocher des côtes de la Méditerranée et par suite de l'isthme de Suez. En vertu de cet axiome de la sagesse antique : *Principiis obsta*, la base de toute la politique anglaise en Orient était donc de s'opposer à tout ce qui peut favoriser l'extension du territoire ou de l'influence de la Russie. D'après O. K., ces craintes n'ont aucun fondement. Elle s'efforce de prouver, l'histoire en main, que jamais la Russie n'a songé à occuper Constantinople. En 1828, l'armée russe victorieuse n'avait qu'à y entrer. L'empereur Alexandre se contenta, au traité d'Andrinople, de stipuler des garanties en faveur des sujets chrétiens du sultan, et cependant Wellington croyait qu'il aurait mieux valu dès lors en finir avec l'empire ottoman (1), et lord Holland disait en plein parlement : « Comme citoyen du monde, je regrette que les Russes n'aient pas pris Constantinople (2). » En 1833, des troupes russes occupèrent Constantinople pour défendre le sultan contre l'armée victorieuse de Méhémet-Ali. Lord Palmerston, en justifiant l'acquiescement donné par l'Angleterre à cette mesure, disait : « Je doute que le peuple russe acceptât le transfert du pouvoir et de la résidence impériale dans les provinces méridionales, conséquence inévitable de la conquête de Constantinople par la Russie, et si nous avons consenti à l'occupation temporaire de cette capitale par les troupes russes, c'est parce que nous avons pleine confiance dans la bonne foi de la Russie, qui ne tardera pas à rappeler ses troupes. » C'est ce qui eut lieu en effet.

Dans la fameuse conversation où l'empereur Nicolas exposait à sir Hamilton Seymour, avec une prévoyance que les événemens ont si complètement justifiée depuis, la nécessité de s'entendre pour le cas de décès de « l'homme malade, » il déclara formellement qu'il n'avait nulle intention de réclamer Constantinople pour lui. Dans une dépêche en date du 18 mai 1877, le prince Gortchakof s'exprime ainsi : « En ce qui concerne Constantinople, le cabinet impérial ne peut que répéter que l'acquisition de cette capitale est exclue des vues de sa majesté l'empereur. Nous reconnaissons qu'en tout cas, l'avenir de Constantinople est une question d'intérêt commun qui ne peut être réglée que par une entente générale. Ce qui doit être admis, c'est que cette ville ne peut appartenir à aucune des grandes puissances. »

En 1878, au moment où les armées russes allaient franchir le

(1) *Wellington Despatches*, t. VI, p. 219.
(2) *Thirty Years of foreign Policy*, p. 115.

Danube, l'empereur Alexandre tint à rassurer le cabinet de Saint-James, et l'ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg, Lord Loftus, se rendit à Livadia. L'empereur lui dit : « Tout ce que l'on a raconté du testament de Pierre le Grand et des vues de Catherine II sont de purs fantômes. L'acquisition de Constantinople serait un malheur pour la Russie. Il n'en est pas question, et cette idée n'a jamais été non plus celle de mon père. » L'empereur alla jusqu'à donner sa parole d'honneur qu'il n'avait nulle envie d'acquérir Constantinople : « On attribue à la Russie, dit-il, l'intention de conquérir l'Inde et de prendre Constantinople. Y a-t-il rien de plus absurde? La conquête de l'Inde est une impossibilité absolue et quant à l'acquisition de Constantinople, j'en donne l'assurance la plus formelle, je n'en ai ni l'intention ni le désir (1). » C'est dans cette même conversation que l'empereur émit l'idée de l'occupation de la Bosnie par l'Autriche.

Je crois que O. K. a raison quand elle affirme que la Russie ne songe pas à aller actuellement à Constantinople. L'un des politiques les plus clairvoyans de la Russie, le général Fadéef, en a clairement indiqué les motifs. Les Russes ne peuvent occuper le Bosphore sans être maîtres du Bas-Danube. Or ni l'Autriche, ni même l'Allemagne ne permettront jamais que le Danube, *die blaue Donau*, passe aux mains des Slaves. La conquête de Constantinople n'est donc possible qu'à un vaste état panslave, qui se serait d'abord annexé toutes les provinces habitées par cette race jusqu'en Bohême, après avoir écrasé l'Autriche et l'Allemagne. C'est pourquoi le général Fadéef a pu dire que le chemin qui mène de Saint-Pétersbourg à Moscou passe, non-seulement par Vienne, mais par Berlin (2). Mais de ces considérations si bien fondées et si décisives résulte-t-il que l'imagination russe, plus ardente que la nôtre, s'interdise de se

(1) Nous voyons dans la *Vie du prince-consort*, par M. Martin, qu'il y a vingt ans le prince Albert, dans une conversation avec l'empereur Napoléon III, esquissait de la façon suivante le plan de la Russie en Orient : « Je suis de votre avis, la Russie ne veut pas prendre Constantinople. Ce qu'elle veut, c'est tout simplement le démembrement de l'empire ottoman et la constitution d'un certain nombre de petits états qui formeront comme une sorte de confédération germanique, qu'elle gouvernera à son gré sans dépense et sans responsabilité. »

Il faut dire cependant que la Russie, voulant à San Stefano constituer une grande Bulgarie, agissait au profit de ses cliens plus que dans l'intérêt de sa domination. Ni la Serbie, ni la Roumanie, ni la Bulgarie unifiée ne se laisseront diriger et encore moins englober par Saint-Pétersbourg.

(2) En rendant compte ici même du livre du général Fadéef, *Aperçus sur la question d'Orient, 1869*, j'ai montré combien la situation de la Russie s'était modifiée depuis 1870. (Voir *la Politique nouvelle de la Russie*, dans la *Revue* du 15 novembre 1871.) Prendre Constantinople, avant 1870 la Russie ne l'a pas voulu; aujourd'hui elle le voudrait qu'elle ne le pourrait plus.

transporter sur les flots bleus de la mer de Marmara? Il n'y a guère dans le monde que deux pays qui, en fait d'avenir, puissent se permettre les « longues pensées » : ce sont les États-Unis et la Russie. Eux seuls ont devant eux des espaces immenses où il y a place pour des centaines de millions d'êtres humains. Les autres états civilisés, — l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, — peuvent être grands par la pensée ou par l'art, ce qui est au fond la vraie grandeur; ils peuvent être heureux comme le sont la Suisse ou la Belgique malgré leur petitesse; mais relativement à ces colosses de l'avenir, ils tomberont au second rang pour la population et par conséquent pour la force militaire. Quand la Russie aura deux cent millions d'habitans, le chemin des Dardanelles lui sera-t-il encore fermé?

Je me rappelle avoir vu dans le journal satirique de Berlin, le *Kladderadatsch*, un dessin humoristique qui caractérisait bien ce côté de la question d'Orient. Un cosaque, caché sous les branches d'un sapin tout couvert de neige, contemplait amoureusement une houri balancée dans les grandes feuilles retombantes d'un palmier. Au-dessous on lisait ces jolis vers de Heine :

Ein Fichtenbaum steht einsam
Im Norden auf kahler Höh!
Ihn schläfert; mit weisser Decke
Umhullen ihn Eis und Schnee.

Er traümt von einer Palme,
Die fern im Morgenland
Einsam und schweigend trauert
Auf brennender Felsenwand (1).

Il est impossible que le panslavisme ne rêve pas à Constantinople, et il ne l'est pas moins qu'un vrai patriote russe ne soit pas panslave. A moins que l'Autriche ne devienne un second empire slave, il est probable que toutes les populations appartenant à cette race s'uniront un jour sous forme d'état unitaire ou de fédération. Quand Napoléon III exposait, dans une pièce diplomatique, la théorie des grandes agglomérations, il a été absolument imprudent, mais il indiquait néanmoins une des forces principales qui déterminent les événemens de notre époque. Au moment où la facilité des communications et des échanges, la similitude des lois, la connaissance des langues étrangères et en un mot tous les facteurs de la civilisation moderne, produisent une intimité de plus en plus

(1) Un sapin s'élève solitaire dans le nord sur un sommet nu. Il sommeille : la glace et la neige l'ensevelissent sous leur blanc manteau. Il rêve d'un palmier qui loin de là, au pays d'Orient, solitaire et muet, s'attriste sur le bord d'un rocher brûlant.

grande entre les peuples de race différente, n'est-il pas naturel que les populations de même sang et de même origine cherchent à s'unir d'une façon ou d'une autre? Elles y sont poussées et par la communauté de la langue, dont la littérature exalte l'importance, et par le besoin de se défendre contre les autres unités ethnographiques qui se constituent à côté d'elles. La panslavisme n'est donc pas une chimère, comme on le prétend souvent. C'est déjà aujourd'hui le rêve des vrais patriotes russes comme Katkof ou Aksakof et comme O. K. elle-même, et ce rêve, il est probable qu'il se réalisera un jour. L'unité de l'Italie a préparé l'unité de l'Allemagne, et l'unité germanique provoquera tôt ou tard la formation de l'unité panslave.

Comme le dit très bien O. K., il y a deux Russies. La Russie de Saint-Pétersbourg, officielle, cosmopolite, sceptique, qui s'en tient aux réalités d'aujourd'hui : c'est celle-là que l'Europe et surtout la diplomatie connaissent seule. Et il y a la Russie de Moscou, l'antique capitale, où le sentiment national est intense, la foi dans les grandes destinées du pays absolue et l'enthousiasme pour la cause slave sans bornes. C'est la Russie de Moscou qui a voulu la dernière guerre et qui l'a imposée à Saint-Pétersbourg, et certainement cette Russie-là est panslaviste. Kinglake, au début de son livre sur la guerre de Crimée, remarque que la politique russe en Orient a été presque toujours hésitante et pleine de contradictions. Napoléon Ier, au commencement du siècle, disait déjà en parlant du tzar : « Ils ont trop menacé Constantinople pour oser la prendre. » Ces hésitations et ces contradictions s'expliquent. La froide raison et Saint-Pétersbourg disent : Non; mais l'enthousiasme, la foi en l'avenir et Moscou disent : Oui. Si l'histoire nous montre qu'à différentes reprises, la politique russe a eu la sagesse de repousser l'occasion qui semblait s'offrir, elle nous fait voir aussi qu'en d'autres momens les souverains russes ne résistaient pas à la tentation. L'attraction du sud a agi de bonne heure sur les maîtres des froides et uniformes étendues de la plaine sarmate.

Dès le IXe siècle, les deux princes varègues Askold et Dir conduisent jusque devant Byzance leur flotte qu'une tempête engloutit sur la Mer-Noire. En 907, Oleg, avec deux mille vaisseaux, investit Constantinople, *Czargrad*, « la ville impériale » et force l'empereur grec à lui payer tribut. Comme affirmation de ses victoires, il suspend son bouclier à la Porte d'Or. Son successeur Igor revien à la charge; mais sa flottille est détruite par le feu grégeois. Enfin en 944, la menace d'une nouvelle invasion force Byzance à payer un tribut et à signer un traité de commerce. Bientôt l'empereur Jean Zimiscès, menacé par la Bulgarie, qui était alors un état indépendant, appelle les Russes à son secours. Sviatoslaf, avec une

armée de 60,000 hommes, que payaient les Grecs, bat les Bulgares, prend toutes leurs places et occupe leur pays. Zimiscès s'effraie de ce redoutable voisinage et réclame l'évacuation de la Bulgarie. Sviatoslaf répond en menaçant Byzance. La guerre éclate, et les Russes, vaincus à Silistrie, malgré leur bravoure, sont rejetés au-delà du Danube en 972. Soixante-dix ans plus tard, Yaroslaf le Grand, le Charlemagne de la Russie, envoie une expédition contre Constantinople. Mais les tempêtes de l'Euxin, le feu grégeois et l'épée de l'empereur Monomachus anéantirent les bandes russes, et huit cents prisonniers, les seuls survivans, conduits à Byzance, eurent les yeux crevés. Ce fut la dernière tentative de conquête faite au moyen âge.

La puissance de l'attrait que Byzance exerce sur Moscou vient de la religion. Constantinople et le temple de Sainte-Sophie sont pour l'orthodoxie grecque ce que Rome et l'église de Saint-Pierre sont pour le catholicisme; c'est la ville sainte, la source et le centre de la foi. C'est de là que les apôtres Méthode et Cyrille ont apporté le christianisme aux Slaves du culte grec. A ces sentimens mystiques sont venus se joindre plus récemment les sympathies pour « les frères » d'au-delà du Danube et les exaltations de la théorie des nationalités dites ethnographiques. En 1786, Joseph II et Catherine II s'entendent pour détruire et dépecer l'empire ottoman. Chose curieuse, ce projet attribuait à l'Autriche à peu près ce qu'elle semble convoiter aujourd'hui : la Dalmatie, qui alors appartenait à Venise, la Bosnie, l'Herzégovine et la Serbie. On aurait donné en échange aux Vénitiens Chypre, la Crète et la Morée. La Russie se serait avancée jusqu'au Bug et aurait eu quelques îles dans l'Archipel. Enfin on aurait reconstitué l'empire grec, avec Constantinople comme capitale, au profit du grand-duc Constantin, le second fils de Paul Ier. La résistance des Turcs fut telle qu'il fallut renoncer à les exproprier.

En 1807, nouvelle tentative à Tilsit. L'empereur Alexandre réclame toute la partie orientale de la Turquie avec Constantinople. Napoléon ne voulut abandonner que les principautés et la Bulgarie jusqu'aux Balkans. Posant le doigt sur la carte à l'endroit du Bosphore, il s'écria : « Constantinople! Constantinople! jamais! C'est l'empire du monde. » Depuis lors, tout porte à croire que la Russie a renoncé à s'emparer prématurément d'une position où elle ne pourrrait se maintenir, et depuis la formation du nouvel empire d'Allemagne, elle en est certes plus éloignée que jamais. Son dessein actuel semble être d'affranchir les Slaves dans la Turquie d'Europe et de s'approcher du Bosphore par la Turquie d'Asie, en s'avançant peu à peu le long des côtes de la Mer-Noire. Ce chemin, qui paraît plus long, a ce grand avantage qu'il n'alarme pas l'Au-

triche et l'Allemagne. D'après O. K., la Russie ne désirerait en ce moment rien au-delà de ce qu'elle avait stipulé dans le traité de San-Stefano, c'est-à-dire l'affranchissement de tous les pays habités par les Bulgares et des garanties d'un gouvernement tolérable pour les territoires laissés à la Porte. Les Russes voudraient même que le sultan continuât à régner à Constantinople, car à aucun prix ils ne pourraient admettre qu'elle fût occupée par l'une ou l'autre des grandes puissances. La difficulté de faire de Constantinople une ville libre et indépendante consiste, d'après O. K., en ceci : c'est que la souveraineté de l'Asie-Mineure en dépend. Cette difficulté ne paraît pas insurmontable, car on pourrait laisser la suzeraineté de l'Asie-Mineure au sultan, qui irait fixer sa résidence au-delà du Bosphore, à Brousse par exemple.

III.

Les vues actuelles que O. K. attribue à la Russie sont précisément celles que défend M. Gladstone. Il les expose nettement dans l'article qu'il a consacré à l'examen du livre de O. K. Voici son programme en peu de mots. Constitution de provinces autonomes en Turquie : la terre slave aux Slaves, la terre hellénique aux Hellènes. Dans les districts où les deux races sont entremêlées, gouvernement mixte, où chacune d'elles serait représentée. Quant à Constantinople, on peut attendre, mais le jour où une solution deviendrait indispensable, « on n'aperçoit pas encore ce qui empêcherait d'en faire une ville libre et un port franc sous la garantie de l'Europe. » « Seulement, ajoute M. Gladstone, tout en voyant clairement le but où il faut tendre, il doit nous être permis de consulter le baromètre politique pour choisir le moment favorable de nous mettre en voyage; car la mer peut encore devenir orageuse. »

Les adversaires de M. Gladstone ont prétendu qu'il voulait expulser les musulmans, *with bag and baggage*, « avec armes et bagages. » C'est une calomnie. Il entend qu'on respecte leurs droits comme habitans du pays, non moins que ceux des Grecs ou des Slaves. Mais ce qu'il veut, c'est mettre fin au détestable gouvernement du sultan et des pachas, et en cela quel est l'ami de l'humanité qui oserait lui donner tort?

Mais, a-t-on dit, c'est jouer le jeu de la Russie. Eh! comment ne voit-on pas que c'est précisément le contraire? Tant que les Slaves de la Turquie ont été malheureux et opprimés, ils se tournaient inévitablement vers la seule puissance qui prenait franchement et énergiquement leur défense. Mais si tous les états s'étaient entendus pour les protéger, ils n'auraient pas réservé leur reconnaissance exclusivement pour la Russie. Plus les provinces sous-

traites à la domination de la Porte seront fortes, moins elles seront disposées à échanger leurs libertés et leur indépendance pour le régime autocratique que leur apporterait l'annexion à l'empire russe. Voyez l'énergique résistance opposée par la Roumanie à la rétrocession du coin de la Bessarabie. Demandez aux Serbes et aux Roumains s'ils veulent devenir les sujets du tsar. A ce point de vue, le traité de Berlin ne vaut pas le traité de San-Stefano, et le prétendu triomphe de lord Beaconsfield était une grande faute, au point de vue des vrais intérêts et de l'humanité et de l'Angleterre. Le ministre anglais a agi à Berlin contrairement au but qu'il poursuivait. Il pouvait faire une grande Bulgarie capable de se défendre et par conséquent de se passer du secours des Russes. En coupant la Bulgarie en trois, — une partie étant affranchie, l'autre à moitié autonome, la troisième restant asservie, — il a créé une nouvelle source de difficultés et justifié d'avance une nouvelle intervention russe.

Si l'on examine la carte ethnographique de la Turquie de Kiepert qui a servi de base aux décisions du congrès de Berlin, on voit que les Bulgares occupent le corps même de la Péninsule, c'est-à-dire le territoire borné au nord par le Danube jusqu'à Widin, à l'ouest par une ligne partant du Timok et touchant Nissa, Vrana, Uskub, Monastir jusqu'au lac de Kastoria, au sud par une ligne courbe dont les principaux points sont Bogotzico, Ostrovo, Salonique, Demirhissar, Hirmanly, Tchirmen, Binar, et enfin à l'ouest la Mer-Noire, sauf que, jusqu'à Varna, l'élément grec domine le long de la côte. Les Albanais occupent à l'est de l'Adriatique le territoire montagneux qui s'étend depuis Antivari et Podgoriza, aux frontières du Montenegro, jusqu'à Valona et Argiro-Castro au midi; vers l'intérieur, il touche aux Bulgares le long des monts Grammos, Vitzi et Tchardagh jusqu'à Pristina et Vusitrin, qui sont déjà serbes. L'élément hellénique domine le long de la mer Égée, sur une épaisseur qui varie de 25 à 50 kilomètres, et en Épire, au sud de la frontière précédemment indiquée des Albanais et des Bulgares. Le traité de San-Stefano avait affranchi tout le pays bulgare, comptant près de 6 millions d'habitans, dont plus de 4 millions de race slave. On aurait pu former ainsi une principauté douée d'une force suffisante pour se défendre et, qui grâce à ses ressources naturelles, pouvait aspirer à devenir un petit état indépendant et prospère.

Le traité de Berlin, au contraire, a coupé la Bulgarie en trois parties, à qui elle a fait un sort différent, sans aucune raison appréciable. La partie de la Bulgarie située au nord des Balkans, avec 2,500,000 habitans, a été affranchie; une autre partie, sous le nom de Roumélie orientale, avec 1,000,000 d'habitans, a reçu une certaine autonomie administrative sous la suzeraineté de la Porte;

enfin, la troisième partie, la Macédoine, avec 2,200,000 habitans a été restituée au sultan, c'est-à-dire livrée au désordre, à l'oppression, à la ruine, comme nous allons le montrer bientôt.

Dans quel dessein a-t-on dépecé ainsi un même peuple en trois tronçons, qui nécessairement s'efforceront de se réunir, parce que ce n'est qu'à cette condition qu'ils pourront vivre et prospérer? Est-ce pour ne pas sacrifier les musulmans éparpillés parmi la population bulgare? Mais il n'y en a pas plus au midi qu'au nord des Balkans; car on en compte 38 0/0 dans la principauté affranchie, 35 0/0 dans la Roumélie orientale, et 40 0/0 dans la Macédoine. Il faut noter d'ailleurs qu'un tiers au moins de ces musulmans sont de sang slave, les Pomaks par exemple.

Le congrès de Berlin a-t-il voulu conserver quelque vie à ce fantôme qu'on décore encore du nom d'empire ottoman? Si l'on voulait maintenir une Turquie capable de remplir la mission qu'on veut lui imposer, il ne fallait pas anéantir sa flotte à Navarin, ni affranchir successivement la Grèce, la Moldavie et la Valachie, la Serbie, la Bulgarie, le Montenegro, la Bosnie et l'Herzégovine. La faute de l'Europe date de loin, et il est trop tard maintenant pour qu'elle rétablisse ce qu'elle a détruit.

Comment! c'est après qu'on lui a enlevé ses plus belles provinces, que la Porte devrait aujourd'hui résister aux revendications de la Grèce, se faire obéir par les Albanais, contenir la Macédoine frémissante, défendre les Dardanelles, et jouer ainsi le rôle de grande puissance, alors que ses caisses sont vides, que ses troupes et ses fonctionnaires ne sont pas payés, et que bientôt le sultan lui-même n'aura plus de quoi subsister? Ce qu'elle n'a pu faire alors qu'elle était dans toute sa force, elle devrait l'accomplir lorsqu'en réalité elle n'existe plus que de nom? De cette situation pleine d'impossibilités doit sortir nécessairement le désordre, l'anarchie, la misère des populations, l'impuissance du gouvernement, et enfin la catastrophe finale. La Turquie créée par le traité de Berlin n'est pas née viable. Les faits de chaque jour le démontrent déjà. Mais si l'Europe n'intervient pas énergiquement, avant de succomber définitivement, elle achèvera de ruiner les provinces qu'on lui a laissées.

Dans un mémoire adressé aux ambassadeurs de l'Europe à Constantinople, en novembre 1878, les Bulgares font bien ressortir l'injustice et les inconvéniens des solutions adoptées à leur égard. « L'unité de la Bulgarie, y est-il dit, devait paraître d'autant plus inviolable que les territoires compris dans les limites de la principauté bulgare créée par le traité de San-Stefano ont été peuplés, de temps immémorial, par des Bulgares. Ceux qui voient dans la Bulgarie que recon-

naissait ce traité une invention récente, devraient relire ces paroles d'un historien du XIIe siècle, qui connaissait bien les conditions ethnographiques de la péninsule des Balkans à cette époque. Guillaume de Tyr s'exprime en ces termes : « La nation bulgare occupe tout l'espace allant du Danube à Constantinople et à la mer Adriatique. En sorte que tout ce pays ayant une largeur de dix jours de marche et une longueur de trente jours est appelé Bulgarie. » Nous ferons remarquer que ces mots, étant écrits à une époque où la Bulgarie se trouvait sous la domination byzantine, se fondent uniquement sur la position ethnographique de notre race. »

Le mémoire montre ensuite qu'en morcelant la nationalité bulgare, on lui enlève les conditions indispensables pour qu'elle puisse, en se développant, devenir un élement d'ordre et de stabilité. Ce qu'il dit à ce sujet mérite d'être cité. « La situation économique faite aux Bulgares par le traité de Berlin n'est pas plus satisfaisante que leur nouvelle situation politique. On ne crée pas arbitrairement des unités économiques ; la nature elle-même fournit le cadre nécessaire pour l'établissement d'un ordre de choses tolérable à ce point de vue. Des pays qui, en vertu de leur situation géographique et dans l'intérêt de leur développement, doivent faire partie d'un seul et même état, ne peuvent être séparés sans dommage pour l'avenir de toute la région. Une population ainsi divisée est poussée à la révolte par la force même des choses ; il lui faut renverser les barrières opposées à son progrès matériel. »

Dans une dépêche adressée au secrétaire d'état pour les affaires étrangères, le 13 juillet 1878, lord Salisbury cite parmi les avantages obtenus au traité de Berlin celui d'avoir réduit la Bulgarie au tiers de ce qu'elle était dans le traité de San-Stefano, et d'avoir ainsi limité considérablement l'influence de la Russie dans cette région. Qui ne voit que le résultat sera tout opposé? Les trois tronçons de la Bulgarie, séparés de force et contrairement à leur unité ethnographique, géographique et économique, s'efforceront, par tous les moyens, de se réunir comme ils l'étaient sous la domination turque, et comme l'ont fait la Moldavie et la Valachie, malgré le mauvais vouloir de l'Europe ; et, pour parvenir à leur but, ils seront toujours prêts à appeler les Russes, à moins que les autres puissances ne viennent aussi à leur aide. Au lieu de créer, conformément aux droits et aux intérêts des populations, une Bulgarie forte, unie, satisfaite, en état de se défendre contre les Turcs et de se passer du secours de l'étranger, on a créé une source nouvelle de tiraillemens, de complications et de luttes.

Pour arriver à ce déplorable résultat, le ministère Beaconsfield n'a pas hésité à remettre aux mains du Turc la Macédoine bulgare,

dont la condition est si malheureuse que l'Europe devra forcément intervenir pour y mettre un terme.

L'enlèvement même d'un commissaire anglais, le colonel Synge, et sa mise à rançon, donne l'idée de la sécurité qui règne dans cet important pays. Voici le tableau qu'en trace le marquis de Bath dans son excellent livre *on Bulgarian Affairs*. « La Macédoine offre le triste exemple du sort d'une province sous la domination turque. Partout règne l'anarchie. Le gouvernement n'a nul pouvoir ou il refuse de l'exercer. Il n'y a ni ordre, ni justice, ni sécurité, pas plus pour les propriétés que pour les personnes. La ligne de chemin de fer n'offre de protection que jusqu'à quelques centaines de yards des stations. Hors des murs des villes, la vie est sans cesse en danger. Les marchands n'osent pas voyager d'une localité à une autre sans escorte, et encore de temps en temps ils sont enlevés par les brigands, trop souvent de connivence avec les gendarmes. Chaque jour des assassinats sont commis par les beys turcs ou albanais ou par leurs adhérens, qui outragent les femmes, pillent les villages ou les obligent à se racheter de leurs violences. Naturellement il n'y a rien à attendre des autorités turques, ni protection, ni répression des crimes, qui, restant impunis, se multiplient de plus en plus. » Un voyageur anglais, Kinnaird Rose, qui a récemment visité la Macédoine, confirme ce que dit lord Bath. Déjà, près de la frontière de la Roumélie orientale, à Samakof, Sofia, Tatar Bazardjik, il rencontre des milliers de réfugiés qui avaient quitté la Macédoine pour échapper à la mort. Le consul anglais à Sofia, M. Gifford Palgrave, estimait que sur 20,000 de ces malheureux 10,000 étaient morts de misère, de faim et du typhus. Pour punir une incursion faite par des Bulgares de la Roumélie, les Turcs, dans le district de Melnik, pillent et brûlent 64 villages chrétiens et massacrent 1,483 personnes, hommes, femmes et enfans. Les petites villes de Banya et de Bansko sont livrées aux flammes après que tous ceux qui n'ont pu fuir ont été égorgés. Ces horreurs ne doivent pas surprendre. Elles ne sont que l'application d'un système qui a pour but de modifier les conditions ethnographiques de la Macédoine par le fer et par le feu. Les Bulgares revendiquent la Macédoine parce qu'elle est, prétendent-ils, habitée par leur race. Eh bien! se disent les Turcs, cette race, nous l'extirperons, nous rendrons le sort des habitans si malheureux qu'ils fuiront ou qu'ils résisteront, et s'ils résistent, nous les tuerons. En même temps nous appellerons les musulmans de la Roumélie affranchie, nous ferons revenir les Circassiens, malgré la stipulation du traité de Berlin, nous dévorerons tout dans le pays, jusqu'à ce que les habitans meurent de faim, et de cette façon nous ferons de la Macédoine une terre complètement mahométane. Le colonel Synge affirmait à

M. Kinnaird Rose que près de 120,000 Turcs s'étaient déjà ainsi répandus dans le pays pour en vivre comme une armée ennemie. Voilà les premiers résultats de la victoire diplomatique de lord Beaconsfield.

Pour défendre le pays contre les Grecs et, éventuellement, contre l'Autriche, la Porte y a concentré un corps d'armée de 40,000 hommes qui, depuis plus de deux ans, dit M. Kinnaird Rose, ne reçoivent plus de paie et vivent donc à merci sur les habitans. Un fléau pire encore, ce sont les gendarmes, les zaptiehs, qui doivent maintenir l'ordre. Ils ne subsistent qu'en dévalisant les malheureux paysans. Quand ceux-ci ne leur donnent pas assez d'argent, ou ne peuvent leur livrer tous ce qu'ils exigent, ils ont recours à toutes les formes de la torture. Des consuls ont cité à M. Kinnaird Rose des faits horribles. Ici ils pendent les malheureux chrétiens par les pieds et les enfument; ailleurs ils les enduisent de pétrole et de plumes et les brûlent; d'autres fois ils les dépouillent de leurs vêtemens et les attachent à des arbres, l'hiver, jusqu'à ce qu'ils soient gelés. Souvent ils enlèvent les jeunes filles ou les outragent sous les yeux de leurs parens. Les missionnaires américains à Monastir comptaient dans les environs immédiats de la ville 250 assassinats, en moins d'une année, et tous impunis. Un Turc peut tuer un chrétien sans crainte, car, pour être relâché, si par exception il est pris, il n'a qu'à invoquer la légitime défense (1).

Les paysans musulmans, d'ordinaire bons et inoffensifs, surex-

(1) On remplirait un volume des faits horribles qui affligent ces malheureuses provinces. Récemment le gouverneur de Castoria envoie une bande de bachi-bouzouks sous les ordres d'un mécréant de la pire espèce, nommé Abadeen Agha, à la poursuite des brigands de Selinitza. Au lieu des voleurs, la bande attaque et pille les habitans en égorge une trentaine et rapporte leurs têtes dans des sacs, disant que c'étaient celles des brigands. L'affaire transpire. Abadeen-Agha est mis en prison pour quelques mois, puis relâché. Le village chrétien de Kutavista est attaqué par les Turcs. Les habitans se plaignent au pacha d'Uskub. Celui-ci envoie deux zaptiehs faire une enquête. Ceux-ci prennent logement dans une bonne maison du village, s'y enivrent, et prenant à partie leurs hôtes, les tuent et les mutilent de la façon la plus révoltante. Le chef du village place les corps affreusement défigurés sur une araba et les transporte au konak du gouverneur à qui il demande justice. Le crime est prouvé et les zaptiehs mis en prison. Trois jours après ils étaient libres. M. Kinnaird Rose rencontre au café à Uskub un jeune et brillant officier dont il cite le nom. Le père de I... Bey est riche; il possède près de la ville une grande propriété. Son fils s'y rend avec quelques amis pour s'amuser. Ils s'emparent du chef du village voisin, qu'ils forcent par des tourmens odieux à appeler les principaux chefs de famille, et on oblige ceux-ci, par de nouveaux supplices, à livrer leurs filles qui, pendant trois jours et trois nuits, sont soumises à toutes les indignités. Un autre officier, nommé B... Bey, enlève une jeune fille d'une grande beauté d'un village situé au pied des monts Karsgack. L'infortunée résiste. Le monstre la fait mourir d'une façon atroce, au moyen d'un fer rouge. Le père, qui s'appelait Kalchoff, va se plaindre au konak. Il est jeté en prison pour avoir osé accuser un musulman, lui un chien de chrétien. Les faits du même genre sont fréquens.

cités par le fanatisme religieux et par l'exemple des soldats, attaquent aussi leurs voisins bulgares. Dans le district de Mallaish, une bande de Turcs armés se jette sur le village de Metrosin, sous prétexte qu'on y prépare une insurrection. Toutes les maisons au nombre de cent sont pillées. La bande se dirige vers le village voisin de Bairovo, où sont stationnés quelques soldats de l'armée régulière. Tous ensemble se précipitent sur les maisons des chrétiens, les pillent, y mettent le feu, et tuent à coups de fusils ceux qui tentent de fuir. Les jeunes femmes sont réservées pour d'autres barbaries et ensuite égorgées. Ces faits s'expliquent par la situation même de la province, et ceux qui l'ont créée sont responsables des atrocités qui en sont la conséquence presque inévitable. Les musulmans sont exaspérés de leur défaite et de l'affranchissement de la Bulgarie et de la Roumélie. Ils savent que les chrétiens de la Macédoine n'ont qu'un désir, se réunir à leurs frères émancipés. Ils peuvent donc se croire menacés. En tout cas, ils se savent en présence de l'ennemi de leur race et de leur religion. Ils sont armés jusqu'aux dents, et les infortunés Bulgares n'ont aucun moyen de se défendre. Comment leurs passions surexcitées, que rien ne retient, ne les porteraient-elles pas à toutes les violences? D'ailleurs, l'un des commandans de l'armée n'est-il pas Chefket-pacha, le héros des massacres de la Bulgarie, et n'est-ce pas là un encouragement à toutes les violences?

Les impôts sont un autre moyen de ruiner les chrétiens. Ils ont d'abord à payer une taxe pour l'exemption du service militaire. L'impôt foncier est réparti par village et ensuite par famille. Mais les taxateurs sont des musulmans, et naturellement ils taxent les chrétiens quatre fois plus que leurs coreligionnaires. On estime que les premiers paient 70 pour 100 du produit de leurs terres. Aussi la culture recule de toutes parts. Le désert se fait dans ce riche pays, que la liberté et la sécurité transformeraient en un paradis.

L'Europe ne peut tolérer la prolongation d'une semblable situation, car elle l'a créée à Berlin, et en vertu du traité qu'elle y a signé, elle a le droit d'y mettre un terme. L'article 23 porte que des réformes sérieuses dans le genre de celles introduites en Crète seront appliquées dans les provinces restées soumises à la Porte. Le projet de réforme doit être élaboré par une commission où l'élément indigène sera largement représenté, et il doit être soumis à la ratification de la commission européenne de la Roumélie orientale (1). La note de lord Granville aux autres puissances de-

(1) Cette stipulation a été violée pour la Macédoine. Dans la commission indigène chargée de préparer un projet de reformes, l'élément bulgare, de beaucoup le plus nombreux, n'est pas représenté. C'est une odieuse iniquité que la commission européenne devrait faire cesser.

mandant la mise à exécution des stipulations du traité de Berlin n'aura pas oublié ce point important, et sans doute à Constantinople M. Goschen et le commissaire lord Edmond Fitz-Maurice y appelleront l'attention toute particulière du sultan. Il appartient surtout à la France, qui heureusement n'a à poursuivre en Orient aucun intérêt égoïste, d'élever la voix en faveur des droits méconnus de l'humanité et de soutenir les justes réclamations du cabinet Gladstone.

IV.

Le côté le plus discutable des vues de M. Gladstone sur l'Orient, c'est son appréciation du rôle qui y est réservé à l'Autriche. Cette appréciation, nous la trouvons exposée, avec une grande netteté et dégagée de toutes les vivacités de langage de ses discours, dans l'étude qu'il a consacrée récemment au livre de O. K. L'Europe, dit M. Gladstone, est déterminée à ne pas tolérer que Constantinople tombe aux mains de la Russie. Mais ce serait un fâcheux et périlleux moment que celui où l'Autriche tenterait d'y prendre sa place. Il ne s'agit pas d'une Autriche transformée et devenue slave, mais de l'Autriche actuelle qui, en Orient, s'est toujours montrée hostile à l'émancipation des populations chrétiennes et qui, en Bosnie, d'après les témoignages les plus récens et les plus dignes de foi, s'efforce d'étouffer le sentiment national. Cette attitude de l'Autriche doit nécessairement avoir pour but de faire apparaître aux yeux des Slaves de la Turquie la Russie comme l'unique défenseur de leur nationalité et de leur foi et, par conséquent, de les livrer à son influence exclusive. Le comte de Beust avait mieux compris la vraie mission de son pays quand il proposait à l'Europe de favoriser dans la péninsule des Balkans la création d'états chrétiens autonomes. Mais en faisant de la politique antislave en Orient, l'Autriche porte atteinte aux droits de l'humanité et compromet son propre avenir, car elle pousse dans les bras de la Russie tous ses sujets slaves qui forment la majorité dans l'empire dualiste. Dans sa lettre au comte Karolyi (1), M. Gladstone ne retire rien de cette appréciation, ou plutôt il la confirme. Il y dit, en effet,

(1) C'est dans un discours adressé le 22 mars dernier aux électeurs du Midlothian que M. Gladstone, faisant allusion aux projets d'annexion attribués à l'Autriche, s'était écrié : *Hands off!* A bas les mains ! Peu de temps auparavant, et dans le parlement et dans le Lancashire, lord Salisbury, parlant comme ministre des affaires étrangères, avait fait entendre que, si la Turquie devait perdre ses provinces, elles passeraient aux mains de l'Autriche et non dans celles de la Russie. C'est ce projet avoué qui provoquait l'irritation de M. Gladstone. Quelques jours plus tard, ayant appris la pénible impression que ses paroles avaient faite à Vienne, il disait dans un second discours prononcé égale-

ce qui suit : « En ce qui touche mes répugnances pour la politique étrangère de l'Autriche en des temps où elle portait son activité au-delà de ses frontières, je ne cacherai pas à votre excellence que de graves appréhensions avaient été excitées dans mon esprit que l'Autriche ne voulût jouer dans la péninsule des Balkans un rôle hostile à la liberté des populations émancipées et aux espérances raisonnables et garanties des sujets du sultan. Ces appréhensions se fondaient, il est vrai, sur des témoignages non officiels, mais ils n'émanaient pas de personnes hostiles, et c'étaient les meilleurs qui fussent à ma disposition. Votre excellence a aujourd'hui la bonté de m'assurer que son gouvernement n'a aucun désir d'étendre les droits qu'il tient du traité de Berlin ou d'y ajouter et que toute extension semblable serait actuellement préjudiciable à l'Autriche-Hongrie. » Évidemment, M. Gladstone fait allusion au rôle destiné à l'Autriche en Orient par l'accord austro-allemand de Vienne, avec le consentement du cabinet Beaconsfield. Parlant dans cette lettre, datée du *foreign office*, 6 mai 1880, en sa qualité de ministre de la reine d'Angleterre, il ne retire son opposition que sur la promesse faite par l'ambassadeur d'Autriche que cette puissance s'en tiendra aux droits que lui concède le traité de Berlin. Or ces droits se réduisent à l'occupation temporaire de la Bosnie et de l'Herzégovine, tandis qu'il est évident que l'Autriche entend bien garder ces provinces définitivement.

L'hostilité avouée de M. Gladstone à toute extension de l'influence autrichienne est-elle justifiée? Question importante, car des résolutions et de l'avenir de l'Autriche dépend le triomphe ou l'échec du panslavisme. Si l'Autriche combat les légitimes aspirations des populations slaves, elle mérite l'opposition de M. Gladstone et, de plus, elle se suicide. Si, au contraire, elle accepte la mission de protéger sans arrière-pensée le développement des états autonomes qui s'élèvent sur les ruines de la Turquie, elle les attirera dans son orbite, et un jour, sous une forme ou sous une autre, tout l'Orient lui appartiendra. L'Europe, dans ce cas, doit la soutenir, car elle agira au profit de l'humanité et de la civilisation, et elle préviendra la création de l'unité panslaviste.

ment en Écosse : « Si l'empereur d'Autriche et son premier ministre veulent bien nous envoyer une communication à ce sujet, nous souhaitons qu'elle soit précise. Qu'il leur plaise de nous dire : Nous repoussons tous les projets dirigés contre l'indépendance des races qui habitent la péninsule des Balkans, et dès ce moment je serai le premier à exprimer mon respect et mon estime pour le gouvernement autrichien. » M. Gladstone, dans sa lettre au comte Karolyi, ne rétracte rien et tient le même langage que dans ses discours. L'ambassadeur d'Autriche lui ayant donné l'assurance que son gouvernement n'a aucune pensée de conquête, M. Gladstone n'avait plus qu'à se déclarer satisfait. C'est ce qu'il fait dans sa lettre du 8 mai dernier.

Le rôle de l'Autriche lui est d'ailleurs imposé par sa constitution ethnographique. En effet, elle contient en nombres ronds 8 millions d'Allemands, 5 millions de Magyars et 16 millions de Slaves, non compris le million et demi de Serbes, de la Bosnie et de l'Herzégovine; les Slaves sont donc en notable majorité. Dispersés dans l'empire, appartenant presque exclusivement à la classe rurale, en général, jusqu'à ce jour, sans instruction, sans richesse, sans influence, ils étaient à la merci des Allemands et des Magyars. Mais ils se réveillent, et depuis quelque temps, ils ont pris conscience de leur nationalité. Le progrès inévitable de la civilisation leur apportera des richesses et des lumières, et il faudra compter avec eux. Déjà le ministère actuel a fait d'importantes concessions aux Tchèques. Dans l'avenir, il deviendra impossible de gouverner contrairement aux intérêts et aux vœux de la majorité des populations. Et si, dans leur égoïsme étroit et aveugle, les Allemands et les Hongrois qui gouvernent tentent de le faire, ils prépareront l'agrandissement de la Russie.

Au moment où l'armée autrichienne allait franchir la Save, le chef du cabinet hongrois, M. Tisza, afin de justifier l'occupation de la Bosnie aux yeux des Hongrois, disait : « Notre but, c'est de mettre le pied sur la tête du serpent slave. » Si, en effet, l'Autriche en s'avançant jusqu'à Novi-Bazar n'a eu d'autre but que de séparer la Serbie du Montenegro, d'empêcher l'affranchissement de la Macédoine et de s'opposer aux progrès de la nationalité slave dans la péninsule des Balkans, on peut dire que cette politique est contradictoire et inintelligente. En janvier 1879, je rencontrai à Rome, chez M. Minghetti, le grand apôtre des Slaves méridionaux, l'évêque de Diakovar, Strossmayer, qui était venu s'entendre avec le Vatican pour reconstituer les évêchés catholiques en Bosnie. Ce grand homme de bien exposait ses idées avec une merveilleuse éloquence, et l'italien, le français, l'allemand et le latin parlés avec une égale facilité suffisaient à peine à rendre les expansions du plus ardent patriotisme. « L'heure décisive approche pour l'Autriche, disait-il, et Dieu sait que je donnerais à l'instant ma vie pour elle. Mais en ces momens suprêmes les hommes qui la gouvernent comprendront-ils sa mission? S'ils consentent à favoriser le développement national de la Bosnie, tout l'Orient se tournera vers nous. Si, au contraire, nous tentons de la dénationaliser au profit des Allemands et des Magyars, nous serons bientôt plus détestés que les Turcs, et l'Autriche marchera inévitablement à sa perte. »

Faut-il, avec M. Gladstone, considérer l'occupation de la Bosnie comme temporaire et hâter le moment où les Autrichiens l'évacueront? Je pense au contraire qu'il y a des raisons sérieuses et permanentes qui font désirer que les maîtres de la Dalmatie le soient aussi

de la Bosnie et de l'Herzégovine. Il y a d'abord des raisons de convenance géographique que j'ai indiquées ici même il y a douze ans déjà (1). Comme le disait un jour un guide monténégrin à Mme Muir Mackenzie, la Dalmatie sans la Bosnie, c'est un visage sans tête, et la Bosnie sans la Dalmatie, c'est une tête sans visage. Faute de communications avec les pays qui s'étendent derrière eux, les ports dalmates qui portent de si beaux noms ne sont plus que des bourgades complètement déchues de leur ancienne splendeur. Ainsi Raguse, jadis république indépendante, a 6,000 habitans; Zara, 9,000; Sebeniko, 6,000. Cattaro, situé au fond de la plus belle baie qu'on puisse rêver, et où se creusent de toutes parts des bassins naturels assez vastes pour recevoir toute la marine de l'Europe, Cattaro a 2,078 habitans. Dans ces cités appauvries, des mendians habitent les palais de Dioclétien et des anciens princes du commerce, et le Lion de Saint-Marc ouvre encore ses ailes de marbre sur des bâtimens qui tombent en ruine. L'unique moyen de rappeler l'activité dans ces ports déserts, c'est évidemment de les réunir par des routes et des chemins de fer aux villes bosniaques. La Bosnie, à son tour, pour prospérer doit rentrer en possession de son littoral qui lui appartient de par l'histoire, la géographie et l'ethnographie. L'Autriche seule peut accomplir cette réunion.

Les difficultés intérieures dans la Bosnie et l'Herzégovine justifient aussi l'occupation autrichienne. Dans ces provinces, on compte environ 400,000 mahométans, 700,000 grecs unis et 190,000 catholiques ; tous sont Slaves, identiquement de la même race ; mais les mahométans possèdent la propriété et forment la classe dominante. Ils descendent des familles qui, lors de la conquête turque, en 1463, se sont converties à l'islamisme pour conserver leurs propriétés, et depuis lors, abusant de leur prépondérance politique, ils ont enlevé les terres aux rayas par une série d'usurpations successives. Ceux-ci sont tenus de payer à leurs maîtres une redevance, la *tretina*, qui équivaut au tiers et parfois à la moitié du produit. La perception très arbitraire des impôts et de la *tretina* donnait sans cesse lieu à des troubles et à des insurrections agraires, comme celles qui en 1875 ont rouvert la question d'Orient. C'est exactement la même situation qu'en Irlande. Les propriétaires et les tenanciers sont de culte différent, et ainsi les conflits économiques se compliquent d'hostilités religieuses. Avec une autonomie locale sans contrôle, il eût été à craindre que la guerre civile n'éclatât entre des classes aigries par tant d'années de querelles et de luttes. Les Autrichiens ont donc

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er août 1868, *les Nationalités en Hongrie et les Slaves du Sud.*

à accomplir ici une mission d'ordre et de paix. La question agraire pourrait être résolue à peu près comme elle l'a été en Hongrie. On accorderait aux rayas une tenure perpétuelle, moyennant le paiement de la *tretina* convertie en une redevance fixe en argent, calculée d'après le prix des denrées avant l'occupation et toujours rachetable. Le cultivateur deviendrait ainsi propriétaire, et la hausse inévitable des prix diminuerait sans cesse la charge de la redevance.

Malheureusement les Autrichiens sont, paraît-il, disposés à favoriser en tout les musulmans. Ils semblent considérer l'élément slave comme un ennemi à combattre, et quoique les musulmans soient ici de même race que les autres Bosniaques, qui sont grecs orthodoxes ou catholiques, ils tâchent de se les concilier, parce qu'ils sont la classe dominante d'abord, et en second lieu, parce qu'ainsi l'Autriche sera mieux vue par les Turcs de la Macédoine (1). On dit aussi que l'administration autrichienne proscrit tant qu'elle le peut l'usage de la langue nationale, de l'écriture cyrillienne et même de la lyre serbe, de la guzla, ce symbole de la nationalité, et qu'elle fait des tentatives de germanisation. Ces pitoyables mesures seraient à la fois vaines et fâcheuses. Elles seraient vaines, car, loin d'étouffer le sentiment national, elles le surexciteraient jusqu'au fanatisme. Des barbares comme les Turcs peuvent étouffer un mouvement national, parce qu'ils égorgent au besoin tous ses partisans et parce qu'en ruinant le pays ils font un désert où ils peuvent maintenir leur domination. Un gouvernement civilisé fait tout le contraire. Il ne peut pas ne pas favoriser le réveil des nationalités. Il fait régner l'ordre et la sécurité, il ouvre des routes et des chemins de fer, il crée des écoles. Ainsi le pays s'enrichit, s'éclaire ; comme l'enfant qui devient homme, il prend conscience de lui-même et ne tarde pas à revendiquer ses droits. Loin donc de pouvoir étouffer le sentiment national en Bosnie, elle le fortifiera, et par de mesquines tracasseries ou même par la persécution administrative, elle ralliera en un même faisceau les catholiques, les grecs et les musulmans, qui oublieront leurs divisions religieuses pour ne se souvenir que de la communauté de leur race et de leur origine. Déjà maintenant les petits états émancipés, la Roumanie, la Serbie, la Bulgarie, craignent l'Au-

(1) Un Anglais qui réside dans la province non loin de Trebinje, M. Arthur Evans, affirme que le commandant du corps autrichien, le prince de Wurtemberg, aurait dit en propres termes : « Les catholiques sont trop peu nombreux pour que nous puissions compter sur eux. La masse du peuple est serbe, mais les Serbes sont nos mortels ennemis. Nous devons nous appuyer sur les Turcs. *Wir müssen uns auf den Türken stützen.* L'Autriche a déjà une foule de nationalités. Ce n'est pas un mal d'avoir aussi une nationalité turque. »

triche, et pour tout dire, la détestent. Cette hostilité ne se dissipera que si elle s'efforce, par tous les moyens, de garantir aux provinces qu'elle occupe provisoirement, d'après le traité de Berlin, une liberté réelle et un développement national. De cette façon, — et seulement ainsi, — elle acquerra les sympathies de toute la péninsule. Il est impossible qu'elle ne finisse pas par comprendre son véritable intérêt. Il est donc désirable que la Bosnie-Herzégovine reste définitivement réunie à la Dalmatie et à la Croatie, avec laquelle elle forme une véritable unité ethnographique, géographique et économique.

Mais est-il à souhaiter que, comme le désirait lord Salisbury et comme ne le veut pas M. Gladstone, l'Autriche s'étende au-delà? La question est plus complexe. Un premier point paraît hors de doute : il faut s'efforcer de rétablir l'unité de la Bulgarie, morcelée par le traité de Berlin, contrairement à tous les droits, à tous les intérêts et à toutes les traditions. Seulement quel sera après l'avenir réservé à cette principauté? A en croire sir George Campbell, cet avenir est assuré, et nul témoignage ne mérite plus de confiance, car sir George connaît à fond toute l'Europe, et dans les hautes fonctions qu'il a occupées longtemps aux Indes, il a pu comparer la valeur relative des races orientales. Les Bulgares forment un groupe compact de 5 à 6 millions d'âmes occupant des deux côtés de Balkans un des plus beaux pays de l'Europe. Le bois, la houille, le minerai, les textiles de toute espèce favoriseront le développement de l'industrie. Le sol est fertile. Les vastes plaines qui bordent le Danube et les vallées de la Maritza, du Vardar et de la Struma sont d'une fécondité merveilleuse. Les pâturages ne manquent pas et le bétail y abonde. Les céréales, la vigne, le mûrier, les champs de roses livrent des produits exceptionnels. D'après M. Barkley, ingénieur des chemins de fer (1), le Bulgare est un travailleur incomparable. Il cultive infiniment mieux, avec plus de soin et d'intelligence qu'aucune des autres races de l'Europe orientale. Près de Bucharest, ce sont des Bulgares qui viennent au printemps semer et récolter tous les légumes qu'on y trouve, et l'hiver ils repassent le Danube. En Roumanie, on les recherche de préférence comme ouvriers parce qu'ils sont sobres, laborieux, attentifs, intelligens et obéissans. Leurs qualités morales sont reconnues par tous les voyageurs et les consuls. Leurs voisins, les Serbes surtout, les accusaient de manquer de courage et d'énergie, parce qu'ils ne se soulevaient jamais contre les musulmans; mais les milices organisées par les Russes, qui ont pris part à la dernière guerre, ont déployé beau-

(1) *Between the Danube and the Black Sea,* by H. C. Barkley, civil engineer.

coup de fermeté, de bravoure et des aptitudes militaires remarquables. C'est grâce à eux que le passage de Schipka n'a pas été repris par les Turcs. L'instruction est répandue et recherchée, même dans les campagnes. Dans chaque village, on trouve une école entretenue aux frais des habitans.

Il n'y a qu'une voix pour reconnaître les progrès extraordinaires qu'ils ont accomplis en ces dernières années. Dans leurs villes, on rencontre déjà une classe moyenne qui s'instruit, qui s'enrichit, qui s'adonne au commerce, qui se bâtit de bonnes maisons. Délivrez-les du joug turc, — j'entends par là de l'impôt, des exactions et du désordre d'un gouvernement aux abois, — et avant vingt ans la Bulgarie sera plus avancée que la Roumanie. Elle a en effet sur celle-ci un grand avantage. La propriété y est encore plus divisée qu'en France, et en général ceux qui cultivent la terre la possèdent. Comme le remarque le marquis de Bath, il n'y a pas ici d'aristocratie vivant dans l'oisiveté, dépensant à l'étranger les revenus du pays et rapportant en échange les vices et les prodigalités de l'Occident. Le régime social est si essentiellement démocratique et égalitaire qu'il n'existe dans la langue bulgare aucun mot pour désigner une supériorité de rang. Il n'y a aucune trace de féodalité, ni aucun des amers souvenirs qu'elle a laissés dans le peuple, là même où elle a disparu. On ne rencontre pas non plus ici, comme en Bosnie ou ailleurs, une caste propriétaire vivant de redevances arrachées aux cultivateurs. Il n'y a donc nulle hostilité de classes, et les conflits agraires ne sont pas à craindre, bonheur inappréciable et garantie certaine d'un progrès pacifique et régulier.

Mais, objectera-t-on, ces populations sont-elles mûres pour se gouverner elles-mêmes? Le docteur Rieger, l'éminent interprète et chef du mouvement tchèque, disait récemment au Reichsrath de Vienne un mot profond à ce sujet : « Tous les peuples sont mûrs pour la liberté; seulement il faut que les libertés soient en rapport avec leur degré de culture, avec leurs conditions sociales et leurs nécessités spéciales. » Les Bulgares comme les Serbes sont habitués, depuis un temps immémorial, à une autonomie locale complète, car, ainsi que le dit lord Bath, les Turcs les dédaignaient trop pour les empêcher de régler leurs affaires comme ils l'entendaient, dans leurs villages et dans leurs communautés de famille. Ces libertés locales existent ici aussi complètes qu'en Suisse; il suffit donc de les respecter et, ainsi que le propose sir George Campbell, il convient d'en faire la base de tout l'édifice politique. Il faut prendre pour modèle, non la centralisation française ou prussienne, mais la décentralisation suisse ou américaine. Que les principes du fédéralisme dominent toute l'organisation. Maintenez la

décision des affaires là où elles naissent et où des hommes simples peuvent les connaître et les démêler. Les sauvages eux-mêmes appliquent le *self government* au sein de la tribu. Ne laissez arriver au centre que le règlement des intérêts les plus généraux. M. Jacini a, je crois, parfaitement démontré que l'une des causes de la marche imparfaite du régime parlementaire en Italie, c'est l'excès de la centralisation. Ne touchez donc pas au régime de démocratie absolue qui est en vigueur ici depuis toujours. La fédération des communes libres et autonomes constituant le canton et la fédération des cantons autonomes constituant l'état : tel est le système politique qui convient à la Bulgarie. Le marquis de Bath a suivi de près les débats de l'assemblée représentative, à Tirnova, et il pense que, si le prince et les conseillers renoncent à imposer intempestivement leurs volontés, la nouvelle constitution fonctionnera très régulièrement. L'essentiel est que le souverain ait confiance dans la liberté et dans son peuple. Léopold Ier, roi des Belges, a laissé en ce point un exemple à suivre. Lui aussi croyait que la constitution belge n'accordait pas assez de garanties à l'autorité, mais il a voulu en faire loyalement l'épreuve en laissant toujours le dernier mot à la volonté de la nation. « L'expérience belge, » comme il s'exprimait dans ses lettres à Stockmar, a admirablement réussi, et la Belgique, prospère et satisfaite, célèbre, cette année même, le jubilé semi-séculaire de la fondation de ses libertés, considérées un moment comme excessives. « L'expérience bulgare, » si elle est faite avec autant de bon sens et de bonne foi, donnera, on peut l'espérer, les mêmes résultats.

Si les Bulgares sont, en effet, capables de se gouverner eux-mêmes et de former une principauté dont l'avenir serait semblable à celui de la Roumanie et de la Belgique, la solution préconisée par Saint-Marc Girardin, par M. Gladstone et par O. K., s'impose : la terre grecque aux Grecs, la terre albanaise aux Albanais, la terre bulgare aux Bulgares, et les Turcs réduits à l'impuissance de mal faire. Seulement il faut sans retard exiger la mise en vigueur des stipulations de l'article 23 du traité de Berlin, sinon le désordre et l'anarchie achèveront de ruiner les malheureuses provinces qu'on a restituées à un gouvernement expirant (1). C'est le vœu de la

(1) Dans un écrit intitulé : *Russia*, publié en 1846, Cobden montre avec une merveilleuse lucidité les causes profondes de la décadence de la Turquie. Ses prévisions se sont réalisées plutôt même qu'il n'aurait pu le supposer. Voici comment un voyageur impartial, le docteur Lennep, caractérise la situation actuelle en Turquie : « Les populations, qui par elles-mêmes seraient capables de grands progrès, étouffent et périssent dans une atmosphère générale de malversation et de décadence. Partout des mendians. Du haut en bas de l'échelle, on mendie, on vole ou on extorque. On ne fait rien et on fera moins encore. Le commerce dégénère en colportage, la banque en usure, toute entreprise en filouterie, la politique en intrigues et la

Russie, c'est l'intérêt de l'Allemagne, et l'Autriche-Hongrie n'osera pas y faire obstacle. En Orient, la France actuelle et l'Angleterre de M. Gladstone peuvent marcher complètement d'accord, car ni l'une ni l'autre n'y a un but égoïste à poursuivre. La France ne convoite certes ni la Morée, ni la Syrie, et l'Angleterre, qui naguère restituait les îles Ioniennes à la Grèce, ne demanderait peut-être pas mieux que d'évacuer Chypre, si elle le pouvait sans dommage pour le bien-être de l'île. Comme le rappelle M. Gladstone en termes éloquens, l'alliance franco-anglaise, qui a duré de 1830 à 1870, n'avait pour objet que de défendre la liberté; elle n'a jamais été une tentation à faire le mal, et d'ordinaire elle créait une saine émulation pour défendre le bon droit. Jamais, à coup sûr, cette entente ne serait plus désirable et plus avantageuse qu'en ce moment pour le règlement des affaires turques.

De ce qui précède résulte-t-il donc que le rôle de l'Autriche se bornera à fusionner la Dalmatie et la Bosnie-Herzégovine? Lorsque lord Salisbury annonçait au monde comme « la bonne nouvelle d'une grande joie (*good tidings of great joy*), que désormais l'Autriche monterait la garde sur les Balkans et qu'appuyée sur l'Allemagne, elle arrêterait toute nouvelle tentative des Russes au-delà du Danube, il dévoilait un plan arrêté entre lord Beaconsfield, le comte Andrassy et le prince de Bismarck dans les coulisses du traité de Berlin. C'était l'écho et la conséquence de la retentissante visite du chancelier allemand au chancelier autrichien. Lord Salisbury n'avait même pas hésité à faire entendre que l'héritier de « l'homme malade » devait être non la Russie, mais l'Autriche. Tout porte à croire que ces grands projets ne se réaliseront pas de sitôt. La sentinelle des Balkans n'aura pas à faire feu sur les cosaques traversant de nouveau le Danube. La Russie, on peut en être sûr, n'a nulle intention d'aller à Constantinople, car elle sait très bien que d'ici à longtemps elle ne pourrait y rester. Quant à ses cliens, les peuples slaves de la péninsule, ils ont trouvé dans leur ennemi

police en brigandage. Les champs abandonnés, les forêts dévastées, des richesses minérales négligées, les routes, les ponts, tous es travaux publics tombant en ruines; la vie pastorale sans rien qui rappelle Abel, et l'agriculture aussi peu avancée que du temps de Caïn; dans la vie publique, corruption et vénalité universelles; dans la vie sociale, ignorance et bigotisme; enfin dans la vie privée, l'immoralité sous toutes les formes. Hamlet disait : *There is something rotten in Denmark.* Ici il pourrait dire : *In Turkey all is rotten.* » Les correspondances qui arrivent chaque jour de Constantinople confirment ce désolant tableau. Je lis, par exemple, dans *le Temps* du 22 mai : « La misère publique et les souffrances de toutes les classes sont telles que l'Europe a le devoir de prendre les mesures les plus énergiques et les plus promptes pour y mettre un terme. Famine, arrêt des affaires, épuisement de l'épargne, ruine générale, vols, assassinats, brigandage dans les provinces et jusque dans les rues de la capitale, tels sont les traits d'une situation devenue absolument intolérable. »

de la veille, l'Angleterre, un éloquent et puissant avocat dont les bonnes raisons peuvent être au besoin appuyées par la forte voix des cuirassés. L'ambition de l'Autriche n'aspire pas pour le moment à sortir du domaine économique, et tout ce qu'elle veut, semble-t-il, c'est la construction du chemin de fer qui, par Belgrade, Nish et Uskub, aboutira à Salonique. Or c'est la *Staats-Bahn* autrichienne qui l'exécutera probablement. Mais n'y a-t-il pas à craindre que le cabinet de Vienne, continuant la politique condamnée du cabinet tory, soutienne les Turcs et se trouve ainsi en opposition avec l'Angleterre et la Russie?

Le nouveau chancelier, le baron de Haymerlé, est un esprit net et clairvoyant. Il a longtemps habité l'Orient, dont il parle toutes les langues. Il sait que le gouvernement turc a été placé dans des conditions qui rendent son existence impossible. Comment donc irait-il s'appuyer sur ce qui s'écroule, avec la certitude d'attirer sur lui l'animadversion et les colères de tous les Slaves, non-seulement des jeunes états des Balkans, mais des Slovènes et des Tchèques récemment réconciliés et qui désormais élèvent la voix au sein du Reichsrath? Il est impossible que le cabinet de Vienne, cédant aux influences égoïstes du magyarisme le plus étroit, s'aliène les sympathies de la majorité de ses sujets pour prolonger de quelques années l'agonie de « l'homme expirant. » Au fond, lord Salisbury avait raison. La mission de l'Autriche est de constituer en Orient un second empire slave, et l'intérêt évident de l'Europe est qu'elle y réussisse. Je prie les adversaires de l'influence autrichienne, et spécialement M. Gladstone, de ne pas s'en tenir à l'heure actuelle, où il faut en effet constituer d'abord une Bulgarie autonome et unie, mais de considérer un instant l'avenir. Si nous jetons les yeux sur une carte ethnographique, nous y voyons un territoire slave qui s'étend depuis la mer Adriatique, la Mer-Noire et la mer Égée jusqu'au pied des montagnes qui séparent la Bohême de la Saxe. Ce territoire est habité par 24 millions d'hommes de même race, mais séparés par des frontières artificielles : 16 millions en Autriche, 8 millions en Turquie et en Serbie. D'autre part, en Roumanie, en Transylvanie et en Hongrie, nous trouvons un groupe parfaitement compact et arrondi de 8 millions de Roumains, dont 3 millions en Autriche. Quand on voit avec quelle puissance agit aujourd'hui la loi « des grandes agglomérations, » peut-on douter que ces groupes ethnographiques tendent à constituer un jour des unités politiques? Il y a là à l'œuvre une force latente, incompressible, que tout seconde : les progrès de l'instruction, des échanges, de la richesse, de la démocratie, — qui grandira donc avec la civilisation et qui poussera invinciblement l'Autriche à s'étendre ou à se disloquer. L'occupation de la Bosnie, malgré les inconvé-

niens et les dangers qui s'y attachent, en est une application toute récente. L'attraction ethnographique agit à la façon des lois naturelles : elle peut se comparer à l'attraction cosmique de la gravité ou aux attractions chimiques. L'homme d'état peut s'en servir, non l'anéantir. Il est donc certain que tôt ou tard les nationalités se constitueront, ou au sein de l'Autriche ou sur les ruines de l'Autriche, par son agrandissement ou par son morcellement. Quelle est celle de ces deux éventualités qui est la plus conforme aux intérêts de l'humanité?

Le grand patriote Kossuth a proposé de former sur le Danube et les Balkans une confédération d'états indépendans. Ce remaniement territorial ne s'accomplirait-il pas plus sûrement dans le moule d'un état déjà constitué? Le régime dualiste ne peut durer dans l'Autriche-Hongrie. Le fédéralisme donnera satisfaction aux diverses races, et l'empire devra se transformer en une Suisse monarchique. Celle-ci peut alors s'étendre, comme le fait l'Union américaine, sans diminuer l'autonomie des petits états annexés. Elle deviendrait ainsi, sans porter atteinte aux autonomies et aux libertés locales, la matrice des nationalités naissantes de l'Orient. Qu'on ne s'alarme pas des tentatives de germanisation ou de magyarisation. Elles sont ineptes et malfaisantes, mais en même temps impuissantes. Les Allemands ont tenté de germaniser les Tchèques et les Hongrois. Les nationalités tchèque et hongroise sont plus vivaces que jamais. Les Hongrois à leur tour ont tenté de magyariser les Croates et les Serbes : ils ont dû y renoncer. La liberté n'aurait donc rien à craindre d'un agrandissement de l'Autriche, et chacune de ses extensions rapprocherait le moment où le fédéralisme l'emporterait. N'oublions pas que, si elle ne consent pas ou si elle ne parvient pas à fonder en Orient un second état slave, donnant toute satisfaction aux légitimes aspirations des nationalités, le panslavisme serait là pour apporter au problème une solution plus complète, mais peut-être aussi plus inquiétante.

En résumé, c'est une grande garantie de paix que l'accord établi en Orient entre l'Angleterre et la Russie pour adopter en Turquie une politique commune qui a été de tout temps celle de la France, et à laquelle ni l'Allemagne, ni l'Autriche, ni l'Italie n'ont aucun intérêt à s'opposer. Espérons que les puissances parviendront à arracher à la Porte des garanties d'ordre et de sécurité pour les malheureuses provinces qui, comme la Macédoine et l'Arménie, sont ruinées et décimées par tous les fléaux réunis, la famine, le brigandage, le fisc et, ce qui est pis encore, par un système d'extorsion qui aurait fait hésiter Verrès.

ÉMILE DE LAVELEYE.

REVUE LITTÉRAIRE

VINGT-SEPT ANS DE L'HISTOIRE DES ÉTUDES ORIENTALES (1).

Rapports faits à la Société Asiatique de Paris, de 1840 à 1867, par M. Jules Mohl, 2 vol. in-8°; Paris, Reinwald, 1879-1880.

Il y a plusieurs sortes d'érudition. On pourrait distinguer, par exemple, l'érudition qui amuse et l'érudition qui ennuie. De fort honnêtes gens, aujourd'hui, semblent avoir vers la seconde une propension fâcheuse. Mais ce ne serait là qu'une plaisanterie, j'en sais de plus mauvaises; j'accorde sans peine aux érudits qu'il y en ait de meilleures. Et, de fait, l'érudition, non plus que la science, n'est vraiment tenue d'être amusante. On la dégrade même un peu, toujours comme la science, quand on essaie de les présenter l'une ou l'autre par ceux de leurs côtés les plus propres à piquer une curiosité banale. Après cela, il ne reste pourtant pas moins vrai que certaines formes, ou, pour mieux parler, certaines provinces de l'érudition, selon les temps et selon les lieux, nous attirent davantage. *Omne ignotum pro magnifico est :* ce furent, au temps de la renaissance, les riches provinces de l'érudition grecque et latine : ce sont, au XIXe siècle, les lointaines, les vastes, les presque infinies provinces de l'érudition orientale.

Non pas certes qu'il n'y ait encore plus d'une découverte à faire dans le champ de l'érudition grecque et latine. Il s'en fait même tous les jours, et de considérables. C'est ainsi que l'épigraphie latine a renouvelé presque entièrement, depuis une cinquantaine d'années, telles et

(1) Nous prenons la liberté de corriger le titre, qui est ainsi conçu : *Vingt-sept Ans d'histoire des études orientales.*

telles parties de l'histoire romaine; et n'était-ce pas hier qu'en dépit de Plutarque, on ébranlait jusque dans ses fondemens la légende consacrée du communisme lacédémonien (1)? On peut dire cependant que, si nous ne connaissons pas encore, après trois cents ans passés, les Grecs et les Romains, nous croyons les connaître, et c'est ici tout un. Car, comme nous croyons les connaître, nous ne prenons intérêt qu'à la manière dont on nous les présente, et pour nouvelle que soit la manière, ce sont toujours les Grecs et les Romains. Mêmes noms, mêmes faits, mêmes textes : l'interprétation seule diffère, et par des nuances très délicates. Ce n'est pas de quoi passionner ceux qui n'ont pas eu le bonheur de naître philologues. Et puis, nous venons de là :

Trois mille ans ont passé sur les cendres d'Homère,
Et depuis trois mille ans Homère respecté
Est jeune encor de gloire et d'immortalité.

Vous connaissez ces trois vers, mais entendez-vous bien ce qu'ils veulent dire en prose? Tout simplement que nous sentons, que nous pensons, que nous raisonnons encore aujourd'hui selon les lois et dans les formes en quelque sorte que nous ont imposées les Grecs et les Romains. Et plaise aux dieux de leur Olympe que nous ne nous avisions jamais de vouloir renoncer, sous prétexte de secouer un joug, nous autres Français, particulièrement, à cette part de notre héritage!

Au contraire, quand nous pénétrons dans le monde oriental, c'est bien sur une terre inconnue que nous mettons le pied. L'éternelle nature elle-même semble avoir changé d'aspect. Quatre ou cinq grandes civilisations se sont développées là, sur quatre ou cinq points de cet énorme continent asiatique, étrangères, excentriques à notre civilisation gréco-romaine, supérieures par certains côtés, inférieures par quelques autres, où nous avons enfin tant de peine à nous reconnaître que nous les prendrions volontiers pour l'œuvre d'une autre humanité. Qu'y a-t-il de commun au premier abord entre la littérature des *Pourânas* et la nôtre? entre nos langues, nos mœurs, nos lois, et les lois, les mœurs, les langues du Céleste-Empire? A la vérité, quand on descend un peu plus au fond des choses, les mêmes singularités qui d'abord avaient frappé notre esprit contentieux, s'évanouissent; — nous sommes apparentés à l'Hindou, nous parlons une langue sœur de la sienne, et c'est lui qui conserve le dépôt des traditions, les archives pour ainsi dire et les titres mêmes de la race dont nous sommes; — et le Chinois, à son tour, malgré sa peau jaune, ses pommettes saillantes et ses yeux obli-

(1) Voyez à ce sujet l'intéressante brochure de M. Claudio Jannet : *les Institutions sociales de Sparte*, 2e édit., Pedone, Paris 1880, et les curieux articles de M. Fustel de Coulanges dans le *Journal des savans* de février, de mars et d'avril 1880.

LE

MENSONGE DE SABINE

DERNIÈRE PARTIE (1).

I.

On croit facilement ce qu'il est agréable de croire. M. de Bargemont, trompé par des apparences qu'il interprétait au gré de ses désirs, resta convaincu que Sabine avait fait à Jacques l'aveu de ses sentimens, et il s'abandonna désormais sans remords et sans contrainte à son amour. Ni lui, ni Flore, ne se doutaient des tortures qu'elle subissait. Elle, la droiture en personne, les épiait sans cesse, de loin, usant de subterfuge pour les voir quand elle était sûre de ne pouvoir être vue d'eux, leur ménageant des tête-à-tête dans les endroits où elle pouvait se glisser dans l'ombre pour les surveiller, dévorant leur bonheur de ses paupières arides et brûlantes, comme le pauvre affamé convoite les fruits auxquels il sait qu'il ne lui sera jamais permis de goûter. Elle semblait prendre une sorte de farouche plaisir, comme les fakirs de l'Inde, à savourer ce qui faisait son supplice, assistant au déchirement de son propre cœur avec la féroce volupté qui transporte les spectateurs d'un combat de taureaux. Les tortures qu'une autre femme aurait rêvé d'infliger à sa rivale, cette étrange nature se plaisait à les endurer elle-même.

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet.

Elle se disait qu'elle souffrait et se sacrifiait pour Roger et, mesurant à l'intensité de son désespoir celle de son amour pour lui, se réjouissait de voir combien cet amour était demeuré vivace et tout-puissant en elle.

Quant à Roger, elle ne l'accusait pas; bien loin de là. Avec une humilité navrante, cette fille fière et hautaine s'avouait indigne de lui, et lui donnait pleinement raison de la dédaigner. Dès qu'elle l'avait aperçu, son impitoyable bon sens lui avait durement fait comprendre qu'elle n'était plus la compagne qu'il fallait à cet homme jeune, élégant. Le lent travail de ces dix années, les plus actives de la vie humaine, avait eu un résultat bien différent chez elle et chez lui. Chez elle, c'était la flétrissure de la première fraîcheur. Et puis certaines femmes vieillissent plus vite que d'autres, Sabine était de ce nombre, elle le savait; le genre de ses occupations, le milieu dans lequel elle avait vécu, les exigences de sa nature active et énergique y étaient pour beaucoup; mais la vraie cause, elle ne se le dissimulait pas, c'était le manque de bonheur, de cet épanouissement de l'âme, qui met le sourire de la jeunesse sur les lèvres même des vieillards. Roger au contraire était arrivé à cette période de l'existence où l'homme, ayant mesuré ses forces, marche dans la vie d'un pas plus égal et plus sûr, en pleine possession de toutes ses facultés : c'est le moment où les nobles passions, les enthousiasmes généreux, les actions héroïques, prennent naissance dans l'accord spontané de son cœur et de sa raison. C'est aussi celui où, sa force physique ayant atteint son complet développement, la beauté virile offre son type le plus parfait, et Sabine osait franchement s'avouer qu'elle admirait cette beauté, qui jadis, elle se le rappelait, n'avait pas peu contribué à faire naître son amour pour Roger.

Les jours s'ajoutaient aux jours et formaient des semaines qui s'égrenaient lourdes comme du plomb, lentes comme des siècles pour Sabine, rapides comme les heures d'un songe pour Flore et Roger. Chaque parole qu'il prononçait, chaque jugement qu'il portait sur les hommes et les choses, ses opinions, ses goûts, étaient soigneusement recueillis par la jeune fille et conservés comme des reliques dans ce sanctuaire intérieur que tout jeune cœur consacre à son premier amour. Quand Roger n'était pas auprès d'elle, elle repassait ces chers souvenirs, rêveuse et recueillie. Les paroles brûlantes de Jacques lui revenaient souvent à la mémoire, maintenant elle comprenait ce qu'il avait dû éprouver, elle le plaignait, mais ne pouvait s'empêcher de sourire de pitié en songeant à ses naïfs efforts pour faire naître en elle un amour pareil au sien. Elle savait maintenant le grand mystère du cœur humain et comprenait

que l'amour ne s'apprend pas comme une leçon et ne s'accorde pas comme la pitié.

Les roses de Jacques s'étaient flétries sous les baisers du soleil de juillet, il n'y avait plus dans les salons de la Rullière d'autres fleurs que les bouquets rustiques rapportés par Flore et Roger de leurs promenades, gerbes languissantes, tourmentées par les doigts distraits de la jeune fille pendant ces longs silences de Roger, dont elle n'osait rompre la muette éloquence : reines-des-prés aux amères senteurs, menthes, violettes cueillies le long des routes, achevant de se faner avec une forte odeur, oubliées souvent au coin d'un meuble d'où la rude main de M. de la Rullière les balayait impatiemment. Il était cependant assez satisfait. Pour lui la présence de Roger avait une importance très positive : c'était l'indiscutable économie des honoraires d'un ingénieur. Dès le lendemain de son arrivée, il avait compris l'avantage qu'il pouvait retirer des conseils d'un homme ayant fait fortune rien qu'avec ce qu'il avait sous le crâne et, sous prétexte de lui demander son avis, l'avait bel et bien installé directeur d'un travail considérable. Il ne s'agissait de rien moins que de mettre un terme aux velléités capricieuses de la rivière en détournant son cours. Roger accepta avec empressement une occupation qui lui fournissait une si excellente excuse pour prolonger son séjour à la Rullière sans brusquer le dénoûment d'une situation dont il ne prévoyait pas encore l'issue. Grâce à la conduite énigmatique de Sabine, il n'avait encore pu avoir aucune explication avec elle. Elle se renfermait dans un mutisme de plus en plus complet, s'absorbant plus que jamais dans ses occupations. Jacques ayant tout à coup cessé l'envoi de ses bouquets et n'ayant plus reparu à la Rullière, il en concluait qu'une entente secrète existait entre eux.

Sabine se demandait parfois jusqu'où irait son supplice et si ses forces la soutiendraient jusqu'au bout ; mais elle s'était promis de ne pas faiblir : ne s'agissait-il pas d'assurer le bonheur de Roger et celui de Flore, qui désormais ne faisaient plus qu'un ? Elle les regardait passer un jour dans les allées du parc, glissant lentement comme ces âmes heureuses que Dante voyait passer sous les ombrages enchantés du paradis. Elle les trouvait si beaux tous les deux, si bien faits l'un pour l'autre, qu'elle n'eut pas un instant l'idée de leur reprocher leur bonheur. Il était si naturel qu'ils fussent heureux, ces deux brillans papillons créés pour tournoyer dans la lumière, s'enivrer du parfum des fleurs, s'envoler vers le soleil ! Elle, la sombre abeille, devait rester dans la ruche, s'effacer, travailler, obscure, oubliée. C'était sa place, c'était juste.

Elle les vit s'arrêter à l'un des bancs de pierre qui avaient survécu aux mutilations de l'ancien parc. Silencieusement ils s'as-

sirent l'un près de l'autre. Derrière le banc, un buisson de mûres sauvages s'étoilait de fleurs blanches et de fruits rougissans. Flore attira vers elle un rameau tout chargé de mûres pourpres. Elle en choisit une et la cueillit. Roger l'arrêta au passage et porta à ses lèvres le fruit sauvage et les doigts qui le tenaient. Elle voulut rire pour cacher son trouble. Lui, retenait toujours sa main, une petite main d'enfant, rosée, sans force, presque transparente, un vrai nid à baisers. Il l'examina longtemps, puis, doucement, comme s'il eût craint de blesser une fleur délicate, il la porta à ses lèvres.

Sabine fit un bond en arrière comme si une flèche l'eût atteinte en pleine poitrine. Instinctivement elle regarda sa main à elle, une grande main, brunie, épaissie par le travail. A l'un des doigts, celui qui aurait dû porter l'anneau de mariage, une superbe bague flamboyait. C'était un rubis encadré d'un cercle de diamans. Elle l'arracha vivement et, sortant de son embuscade avec une indifférence apparente, elle s'avança vers Flore.

— Restez! restez! cria-t-elle de loin, voyant qu'ils se levaient pour venir à sa rencontre. Je n'ai qu'un mot à vous dire. Tiens, petite, je vais te faire un cadeau. Prends cette bague. — Elle parlait d'une voix saccadée, s'arrêtant pour reprendre haleine, comme si la marche l'eût essoufflée. — Non, pas de remerciemens, je n'aime pas cela. Elle fera meilleur effet à ton doigt que sur ma patte brune. Elle est trop large pour toi,.. c'est égal,.. tu en auras bientôt une autre faite à ta mesure pour tenir celle-ci en place. — Elle eut une sorte d'amer ricanement. — C'est singulier! ces bagues-là ont toujours une tendance à s'échapper si elles ne sont retenues par un simple anneau d'or... Il paraît que c'est inévitable.

Elle parlait vite, fiévreusement. Flore, qui ne soupçonnait rien, l'entourait de ses bras caressans, cherchant à lui témoigner sa reconnaissance, rouge de plaisir. Elle se dégagea brusquement :

— Non, ne m'embrasse pas, dit-elle. Tu sais que je n'aime pas cela. Allons, laisse-moi, je n'ai pas le temps.

— Sabine! murmura Roger, pâle d'émotion. — Il avait reconnu sa bague de fiançailles.

Elle lui imposa silence d'un geste accompagné d'un regard qui fut toute une révélation pour lui. Ce qu'il y lut de farouche résolution, de douleur comprimée, de reproches involontaires, le navra. Un terrible soupçon lui traversa le cœur. Et si Sabine l'aimait toujours, si elle n'avait jamais cessé de l'aimer, si l'accueil glacial qu'il avait reçu d'elle n'était que l'effet d'une de ces pruderies qui avaient failli le détourner d'elle jadis, une bizarrerie de cette nature à la fois concentrée et passionnée. Il n'osa pas même arrêter son esprit à cette supposition qui le plaçait en face d'une situation

désespérée. Sa conduite lui apparut sous un jour nouveau : il s'accusa d'avoir été lâchement cruel en condamnant Sabine sans l'avoir entendue. Son cœur lui criait qu'il était trop tard pour réparer le mal. Atterré par cette découverte, il regarda s'éloigner Sabine. Elle marchait la tête haute, mais lentement, lourdement, comme si elle traînait un grand poids à sa suite.

Elle entra dans la maison, monta dans sa chambre et s'y enferma. Elle s'approcha de la fenêtre, dont elle ouvrit les rideaux tout grands, prit un miroir qu'elle plaça en pleine lumière et regarda attentivement la figure dont la glace lui renvoyait l'image. Elle compta les cheveux blancs qui, depuis quelques jours, se faisaient nombreux dans ses bandeaux noirs, examina les petites rides qui sillonnaient sa peau au coin des yeux, autour des lèvres, étudia cette teinte bistrée que le hâle étendait sur ses tempes, et les taches de rousseur qui jaunissaient son front, et ne se fit grâce d'aucune de ces imperceptibles flétrissures que le temps avait infligées à sa beauté. Puis, son examen terminé, elle appuya ses deux bras sur la table et laissa lourdement tomber sa tête dans ses mains.

— Et je ne m'en étais pas encore aperçue! murmura-t-elle. Je suis fanée, laide, vieille! Ma beauté s'en est allée sans que je l'aie remarqué ; ma jeunesse, mon avenir, mes espérances, l'amour de Roger, tout m'échappe, tout s'écroule. Il ne me reste plus qu'une chose, une seule : mon passé. Celle-là du moins, personne ne pourra me l'ôter. Roger peut être ingrat, cruel, donner à ma sœur, sous mes propres yeux, ce cœur qui était à moi... il ne peut pas empêcher le passé d'avoir existé. Il m'a aimée, passionnément aimée. Viennent pour moi la vieillesse, l'oubli, l'abandon, la solitude, je les regarderai bravement en face, heureuse de mes souvenirs, fière de mon passé : il m'a aimée !

Pauvre cœur meurtri ! elle s'accrochait à ce dernier débris de son bonheur détruit avec toute l'énergie du naufragé, et ne se doutait pas que la tempête n'avait pas épuisé toute sa violence et qu'un déchirement plus cruel que tous les autres devait briser entre ses mains cette dernière épave.

Ce jour-là, pour la première fois, elle n'apporta pas à sa toilette du soir ce soin qui était devenu une habitude pour elle. Cette négligence eut un résultat directement opposé à celui qu'elle eût pu en attendre. Elle avait mis une robe de cachemire gris dont les longs plis tombaient majestueusement autour d'elle, l'enveloppant mollement de leur tonalité éteinte, une dentelle noire jetée négligemment sur ses cheveux couvrait en partie son front, rompant la ligne dure de ses bandeaux dont la correction géométrique irritait parfois Roger, et, retombant sur ses épaules, encadrait sa tête dans une

ombre transparente. Quand elle apparut ainsi à Roger, qui guettait son arrivée, il fut frappé comme d'une révélation nouvelle. Avec ses yeux alourdis par la douleur et la régularité un peu dure de ses traits, elle lui parut belle comme une de ces madones italiennes qui pleurent au pied de la croix. Elle était descendue au son de la cloche du dîner, un peu en retard, se faisant attendre. C'était son habitude depuis l'arrivée de Roger. Elle évitait ainsi de se trouver seule avec lui. Mais lui, ayant fermement résolu de lui parler sans témoins, ne fût-ce qu'un instant, l'avait attendue à la porte du salon, et comme elle se disposait à passer outre, il posa la main sur la serrure pour l'en empêcher.

— Non, Sabine, dit-il d'un ton résolu, vous ne passerez pas. Il faut que je vous parle. Votre étrange refus de m'écouter a duré assez longtemps. Il nous faut une explication : notre bonheur à tous en dépend. Si vous n'aviez pas, dès le premier jour, refusé l'entretien que je sollicitais de vous, bien des souffrances nous auraient été épargnées.

Elle le regarda bien en face, avec une tranquillité si admirablement jouée qu'il faillit en être dupe.

— De quelles souffrances voulez-vous parler, je vous prie? dit-elle. Est-ce des vôtres? Vous n'en paraissez pas très tourmenté. Flore? elle n'a jamais été aussi heureuse et je m'en réjouis...

Il eut un geste d'impatience.

— Ah! de grâce, cessez cette comédie, Sabine. J'ai une question, une seule à vous faire. Répondez-moi la main sur la conscience. Avez-vous oublié le passé? avez-vous cessé de m'aimer?

Elle se redressa fièrement, les sourcils rapprochés, l'œil ardent.

— Et moi je vous demanderai si vous avez interrogé votre propre cœur pour savoir s'il a conservé le droit de m'adresser une semblable question.

D'un geste elle écarta sa main qui retenait toujours la porte et dit durement :

— Passez votre chemin et laissez-moi suivre le mien. Nous sommes libres.

Il s'inclina et s'écarta pour lui faire place.

M. de la Rullière lui-même remarqua combien son hôte fut silencieux et distrait pendant le dîner et la soirée qui suivirent. Roger s'excusa sur la gravité des nouvelles qu'avaient apportées les journaux. Car on était en 1870, la guerre devenait imminente, elle agitait déjà ses bras sanglans à l'horizon.

Le lendemain, à son réveil, Sabine, qui se levait avec l'aube, eut peine à secouer une lourde torpeur, souvenir ou pressentiment qui l'enveloppait comme un voile funèbre. C'était une des plus chaudes journées de l'été, la nuit même n'avait pu rafraîchir l'air

embrasé. Le soleil ne brillait pas encore, mais des effluves brûlans s'élevaient de la terre altérée. Quand Sabine s'accouda à sa fenêtre pour chercher une bouffée d'air frais, elle ne put retenir un soupir de lassitude. Les martinets volaient en cercle autour des toits d'ardoise, se poursuivant avec des cris aigus, l'aigre grincement des cigales assourdissait par sa stridente monotonie.

— Encore une journée de supplice ! pensa Sabine, regardant dans l'avenir, cherchant à se figurer ce que serait sa vie, à s'habituer d'avance à l'idée que Flore, sa petite Flore, son enfant, le premier souci, la première tendresse de sa vie, deviendrait la femme de Roger, de son Roger à elle, son fiancé, son unique amour, et qu'ils partiraient tous les deux, la laissant seule, toujours seule, éternellement seule avec son vieux père, dont les idées commençaient à se faire moins nettes, la mémoire moins exacte. Dégoûtée, découragée, elle ferma les yeux pour ne plus voir dans cet avenir désolé et regarda en arrière dans son passé, son beau passé plein d'amour, de confiance, d'espoir. Et, comme la veille, elle se répéta : Il m'a aimée! cela, personne ne pourra me l'ôter.

II.

Malgré la chaleur, M. de la Rullière et Roger étaient partis à cheval de grand matin pour visiter une ferme éloignée. Sabine redoubla d'activité pour vaincre sa lassitude physique et morale. Tant bien que mal, cette longue journée passa comme les autres. Vers le soir, une brise bienfaisante vint rafraîchir l'air embrasé. Les oiseaux, qui s'étaient tus pendant les heures brûlantes, se mirent subitement à fredonner leur chanson du coucher, piétinant les rameaux et les lierres des murailles avec des battemens d'ailes, changeant de place avant le repos définitif, et des nuées de moucherons tournoyaient dans les rayons pourpres du soleil couchant, poussière d'or qu'un souffle suffit pour plonger dans le néant.

Sabine venait de visiter sa laiterie. Elle avait inspecté les étables, examiné et compté les fromages, réprimandé de sa voix brève, qui toujours les faisait trembler, tout un régiment de filles de ferme. Aucun détail n'était oublié par elle, son regard impitoyable découvrait à l'instant la plus légère négligence. Elle avait donné ses ordres pour le lendemain et, sa tâche terminée, elle s'éloignait, ramassant autour d'elle les plis de sa longue robe, traînant un peu les pieds sur le sol jonché de paille de la grange solitaire qu'elle traversait. Les chats en maraude et les poules pressées de rentrer au logis pour la nuit se sauvaient devant elle. Le bruit des pas d'un cheval la fit tressaillir. A travers les minces cloisons de la grange, elle vit Roger descendre de son cheval, dont il jeta

vivement la bride à un garçon d'écurie qui passait. Il se dirigea rapidement du côté de la grange. Un moment Sabine put croire qu'il venait à elle. Mais non. Il ne l'avait jamais regardée ainsi. Jamais, même aux premiers temps de leur amour, cet éclair de tendresse passionnée n'avait illuminé son visage. Elle devina la présence de Flore. Dissimulée dans l'ombre, elle n'eut qu'à se pencher pour la voir. Alanguie par la chaleur de la journée, fatiguée peut-être par la violence du sentiment qui pressurait son cœur, elle s'était à demi étendue sur l'un des bancs rustiques qui s'appuyaient à la grange. Rien qu'en étendant la main Sabine eût pu la toucher, pas un mot de leur conversation ne pouvait lui échapper. Sa charmante tête reposait sur son bras replié, noyée dans le flot doré de ses cheveux dénoués. En apercevant Roger, elle se souleva à demi, essayant de ses deux mains de réparer ce pittoresque désordre et ne réussissant qu'à l'augmenter, et, rougissante, les lèvres entr'ouvertes, elle se laissa retomber sur le banc.

Il se pencha vers elle, noyant son regard dans celui de la jeune fille.

S'ils avaient pu soupçonner le muet désespoir de ces deux yeux avides qui les guettaient dans l'ombre comme Ève bannie à jamais du paradis terrestre put jadis en regarder l'entrée!

Ce fut Flore qui la première rompit le silence.

— Vous revenez seul?.. dit-elle d'une voix tremblante.

— Seul. Votre père est resté à Saint-Romuald. Il voulait m'y retenir, mais j'avais absolument besoin de vous voir. L'heure des réticences et des hésitations est passée, il va falloir agir, Flore. La guerre est déclarée, mon enfant. Que dois-je faire?

— Partir? balbutia Flore, vous voulez partir? O mon Dieu!

Elle laissa tomber sa tête dans ses mains avec un sanglot.

— Calmez-vous, dit tendrement Roger.

A la vibration de sa voix, Sabine devina qu'il était presque heureux de cette explosion de douleur qui était aussi un aveu.

— Écoutez-moi jusqu'au bout, petite Flore, et quand je vous aurai fait toute ma confession, vous regretterez peut-être moins mon départ; votre affection pour moi ne survivra peut-être pas à l'aveu que j'ai à vous faire. Car nous ne nous le sommes jamais dit, mais c'était inutile, n'est-ce pas? Nous nous aimons. Le cœur de la petite fille qui s'endormait jadis sur mon épaule s'est donné à moi librement. Et moi, je vous aime comme un fou, comme un désespéré, oui, comme un désespéré!.. O mon enfant! le premier rêve de ma vie avait été de rencontrer sur ma route un être doux, aimant, caressant comme vous, dont mon amour serait la force et l'appui. Hélas! hélas! mon rêve devait se réaliser trop tard. Quand je vous ai rencontrée au coin de ce champ ensoleillé, blottie dans ce buisson

d'églantiers comme une pauvre petite fauvette oubliée au sortir du nid avec vos deux grands yeux qui se levaient vers moi comme pour me demander un peu de tendresse, mon cœur s'est élancé vers vous d'un bond passionné. C'était à la vie à la mort entre nous. Eh bien! Flore, maudissez-moi, condamnez-moi, je n'étais pas libre de vous le donner.

Flore se dressa pâle comme un spectre.

— Pas libre? vous êtes marié? balbutia-t-elle.

— Marié! Non, Dieu merci! Ma faute est moindre que vous ne le supposez, je suis plus malheureux que coupable. Écoutez toute ma confession, vous me jugerez ensuite. Quand j'ai quitté la France pour refaire ma fortune j'étais à la veille de me marier; ou plutôt la nouvelle de ma ruine avait brusquement rompu les préliminaires d'un mariage au moment de s'accomplir. Je fus presque heureux de cette catastrophe. Savez-vous pourquoi? Je n'aimais pas ma fiancée.

— Pourquoi l'épousiez-vous alors?

— Pourquoi? — Parce que je savais qu'il faudrait me marier un jour ou l'autre, parce que j'étais orphelin, sans famille, sans intérieur et que la vie de garçon m'effrayait, parce qu'une personne, une amie commune tenait à ce mariage et faisait tout son possible pour triompher de mes résistances, parce qu'il réunissait toutes les convenances de fortune, d'âge, de naissance, parce qu'enfin, il faut bien vous l'avouer, elle, — la fiancée, — m'aimait et me le laissait comprendre un peu trop clairement peut-être. Elle était froide et fière pour les autres. Aurais-je été homme si mon amour-propre n'eût été flatté de l'affection sans bornes qu'elle me laissait voir?

— Et vous ne l'aimiez pas? vous ne l'avez jamais aimée?

— Jamais.

Le silence de la soirée était troublée par le cri des chouettes, les hurlemens des chiens. Ils n'entendirent ni l'un ni l'autre le cri de désespoir qui retentit dans l'ombre et le silence de cette grange.

Roger reprit : Je l'estimais, car elle était intelligente et vertueuse, j'admirais même sa beauté incontestable, mais dépourvue à mes yeux de cette grâce sans laquelle la beauté n'a aucun charme. La rudesse de son caractère me froissait à chaque instant. Je ne devrais parler d'elle qu'avec respect et reconnaissance, mais je dois vous dire toute la vérité; c'est ma seule manière de me disculper. Je faisais un mariage de convenance, presque de condescendance. Voilà pourquoi en apprenant ma ruine, mon premier mouvement fut presque un cri de délivrance. C'était le travail, la lutte, la misère peut-être, mais j'étais libre. Eh bien! non, je ne l'étais pas. Elle refusa énergiquement de me rendre cette liberté que je réclamais d'elle et m'enchaîna par une promesse de me garder la sienne.

C'était généreux, car elle était riche, moi j'étais pauvre. Elle me laissa partir parce que je l'exigeai, mais partir enchaîné; puis vinrent ces années de lutte opiniâtre que je vous ai racontées. Pour chasser le découragement je n'étais soutenu par aucun souvenir, encore moins par une espérance. J'avais uniquement l'inébranlable volonté de triompher de la mauvaise fortune et de me conduire en homme d'honneur qui ne veut pas se laisser vaincre en générosité par une femme. Mes entreprises réussirent au-delà de toutes mes prévisions. Je revenais en France plus riche que je n'avais cru l'être jadis, riche d'argent et d'or, mais pauvre d'affections et frissonnant en songeant à cette chaîne que j'allais reprendre. Je venais loyalement, sincèrement décidé à remplir ma promesse. C'est alors que je vous ai rencontrée. Maintenant vous savez tout.

— Mais elle? balbutia Flore. Elle? l'avez-vous revue? Vous aime-t-elle toujours?

Roger hésita.

— Je l'ai revue. Un moment j'ai pu croire, espérer qu'elle en aimait un autre. Je n'ai pas encore vérifié ce soupçon. Maintenant, Flore, je fais appel à votre jugement autant qu'à votre cœur. Que dois-je faire?

— Aller à elle comme vous êtes venu à moi, répondit Flore sans hésiter. L'interroger franchement, et si vous voyez la moindre défaillance dans l'expression de sa tendresse, lui avouer toute la vérité et réclamer d'elle votre liberté. Mais si elle vous aime comme vous dites qu'elle le faisait jadis, si pendant toutes ces longues années d'attente elle a pleuré, souffert pour vous, votre devoir est tout tracé. Ce n'est pas par une froide et cruelle ingratitude que vous devez payer la générosité de cette femme qui n'a eu d'autre tort que celui de vous aimer sans avoir su se faire aimer de vous. J'interroge mon propre cœur; je me mets à la place de cette femme que je ne peux pas aimer, parce qu'elle est ma rivale, et voici la réponse qu'il me dicte : Votre premier devoir est envers elle, et nous n'avons pas le droit de lui voler son bonheur.

Ce fut Roger qui poussa un cri d'angoisse.

— Mais vous, Flore, est-il juste que vous soyez sacrifiée? O mon enfant! vous que j'aurais voulu porter dans mes bras à travers le chemin de la vie pour vous éviter tout choc, tout froissement; vous que je voudrais préserver du souffle même qui pourrait vous faire frissonner, faut-il que mon amour n'ait été pour vous qu'une douleur, un regret?

— Une douleur,.. peut-être, un regret jamais. Jamais, quoi qu'il arrive, jamais, dussé-je en mourir!

Et, se penchant vers lui, elle dit tout bas, dans un murmure dont la douceur était une caresse :

— J'étais si heureuse de votre amour! Quoi qu'il arrive, je ne regretterai pas de vous avoir aimé.

Elle reprit après un silence :

— Écoutez, Roger. Sabine me reproche d'être inutile, sans force, sans énergie, elle a raison, je ne suis pas bonne à grand'chose dans le monde; si j'en disparaissais subitement, ma place ne ferait pas un grand vide. Je sais que je suis délicate, je tiens cela de ma pauvre mère, et je ne supporterais peut-être pas très bien un grand chagrin. J'aimerais mieux l'incertitude, qui du moins me laisserait un espoir. Puisque vous m'avez demandé conseil, laissez-moi vous dicter ce que vous avez à faire. Partez. Allez trouver cette femme qui tient notre bonheur entre ses mains. Si vous pouvez acquérir la certitude qu'elle a cessé de vous aimer, revenez. Sinon, restez auprès d'elle, ne me dites rien, ne revenez plus, je comprendrai.

— Non, Flore. Si elle m'aime, si je n'en peux douter, si je dois inévitablement briser son cœur ou le vôtre, ce n'est pas auprès d'elle que je resterai. Je partirai pour la guerre, vous ne me reverrez jamais, ni vous ni elle.

Flore tordit ses bras dans l'angoisse qu'elle ne maîtrisait plus. Roger saisit ses deux mains, et les pressant convulsivement sur sa poitrine :

— Vous ne saurez jamais combien je vous ai aimée! murmura-t-il passionnément.

— Mais elle? balbutia Flore, ne cherchant même pas à s'arracher à son étreinte, elle? vous ne l'avez pas aimée? Répétez-le-moi.

— Jamais! jamais! s'écria vivement Roger. Je n'ai jamais aimé et n'aimerai jamais que vous!

Quand, la nuit venue, Sabine se retrouva dans sa chambre, elle ne sut jamais au juste comment elle l'avait regagnée. Il lui sembla seulement que le marbre de la console contre lequel son front s'appuyait était brûlant et qu'un voile de sang l'empêchait d'apercevoir le disque tremblant de la lune. Elle essaya de rassembler ses pensées qui se heurtaient dans son cerveau, comme les perles d'un collier dont le fil s'est brisé. Une seule chose survivait à cet effondrement, une seule parole résonnait avec une impitoyable netteté au milieu de ce chaos : il ne l'avait jaimais aimée!

III.

Le moment des confitures était chaque année une époque mémorable de l'existence de Mlle Ydoine. On y pensait longtemps à l'avance : il était très important de choisir pour chaque fruit l'instant précis où il était assez mûr sans l'être trop. Et puis on consultait toute une bibliothèque de petites recettes qui descendaient de

génération en génération, depuis une certaine arrière-grand'tante qui avait été abbesse de Fontevrault.

Mlle Ydoine avait un laboratoire à son usage particulier. A la tête d'une armée de servantes et d'une batterie complète d'ustensiles, fourbis et luisans comme une boutique de bijouterie, elle se plaisait à cuisiner parce qu'elle savait qu'à Versailles on s'amusait jadis à faire du beurre. C'était une manière de ressembler de loin à ces grandes dames d'autrefois qu'elle aurait bien voulu faire revivre. Seulement elle prenait ses confitures au sérieux.

Le moment des reines-Claude étant arrivé, Mlle Ydoine, en bonnet ruché et en tablier à falbalas de dentelle agrémenté de petits nœuds de satin puce, trônait à la tête d'une longue table sur laquelle s'empilaient de juteuses montagnes de prunes dorées, appétissantes, crevassées, suintant le miel, et de neigeuses collines de sucre qu'une servante était en train de peser. Les pots de cristal et de faïence s'alignaient déjà, tout prêts à recevoir la confiture bouillante. Mlle Ydoine, armée d'une paire de ciseaux, taillait les ronds de papier destinés à recouvrir les pots, tandis qu'auprès d'elle Mlle Florimonde, un grand tablier de toile noué par-dessus sa redingote, assistait à ce grand travail en amateur. Le tablier était inutile, car son unique occupation consistait à écrire sur chacun des petits ronds taillés par sa sœur, le nom de la confiture et la date : « Reines-Claude. 1870. »

Le pesage du sucre étant terminé, il y eut un moment d'interruption pendant lequel la cloche qui annonçait le dîner des servantes s'ébranla. Tout le bataillon s'éclipsa en un clin d'œil. Les deux vieilles sœurs restèrent seules.

— Je crois qu'elles seront bien meilleures que l'année dernière, disait Mlle Ydoine. C'est toujours ainsi. Ces prunes sont si juteuses que je suppose que l'année prochaine les pruniers ne donneront rien. Ce sera dommage. C'est la confiture favorite de Jacques. Il en a tant mangé l'année dernière que la provision s'est à peine trouvée suffisante. Je n'en avais pourtant donné que six pots à M. le curé et un pot par-ci par-là à quelques-uns de nos pauvres malades. Cette fois-ci, comme il y en a tant, on pourrait en réserver deux pots pour ta filleule. Ne trouves-tu pas, ma belle, qu'il y a un temps infini qu'elle n'est venue? Je le regrette pour Jacques, qui me semble tout dolent. Ne te fait-il pas l'effet d'être bien changé?

Un grognement fut la seule réponse de Mlle Florimonde.

Mlle Ydoine continua :

— Jacques pourrait les lui porter lui-même, ce serait une occasion de l'aller voir, et puis le bon cher enfant sera si content de lui faire plaisir.

Autre grognement de Mlle Florimonde.

— Florimonde, reprit Mlle Ydoine en baissant la voix, ne trouves-tu pas qu'il serait temps que Jacques songeât à se marier? Ta filleule est encore un peu jeune, c'est vrai, mais moi je me sens vieillir, mes rhumatismes augmentent, et je ne voudrais cependant pas m'en aller sans avoir vu une autre génération de des Allais. Nous ne devons pas oublier que Jacques est le dernier du nom, il a déjà attendu bien tard pour se marier. C'est peut-être notre faute. Mais enfin il n'y a rien à regretter, puisque, Dieu merci, Flore grandissait tout exprès pour lui.

— Hum! ce n'est pas mon avis à moi. La femme qu'il lui fallait, ce n'était pas cette petite pâlotte, un brin d'herbe, sans énergie. sans volonté, sans consistance, une boule de neige, quoi! c'était Sabine.

Mlle Ydoine fit un soubresaut.

— Sabine! tu n'y songes pas, ma bonne. D'abord la chose était impossible, heureusement, car Sabine était la dernière personne à qui je confierais le bonheur de notre enfant. Ils se ressemblent trop peu, elle si positive, si décidée, lui tout poésie...

— Bah! fit Mlle Florimonde avec un haussement d'épaule, est-ce que nous nous ressemblons, toi et moi? Nous faisons assez bon ménage cependant. Certes Sabine, malgré tout le plaisir qu'elle trouve à me contredire et à me taquiner, vaut cent fois sa sœur, et je ne me gênerais pas pour le dire à Jacques s'il me demandait mon avis.

— Tu es injuste, Florimonde, et je ne comprends pas ce que tu peux avoir contre cette petite fille si douce, si bonne, si aimante.

Mlle Florimonde, dans un moment d'impatience, jeta sa plume, qui alla faire une grosse tache sur la plus belle de ses inscriptions.

— Tiens! tu m'agaces avec ton enthousiasme pour cette petite péronnelle, qui est une étourdie, coquette, sans cœur et sans cervelle.

Mlle Ydoine fit un geste d'épouvante.

— Qu'est-il donc arrivé? demanda-t-elle.

— Ah! tu peux bien le demander! Il se passe des jolies choses à la Rullière sous les yeux mêmes de cet égoïste d'Albin, qui ne s'aperçoit de rien. Si tu ne vivais pas enfermée comme tu le fais, tu serais au courant de la situation.

— Est-ce que le mariage de Sabine est rompu?

— Le mariage de Sabine!.. il s'agit bien de cela vraiment. Est-ce que cet individu, qui est revenu, Dieu sait pourquoi, et qui aurait aussi bien fait de rester en Cochinchine ou au diable, ne s'est pas amusé à faire la cour à Flore, trouvant sans doute Sabine moins fraîche que quand il l'a quittée? La petite écervelée s'est laissé tourner la tête par les grands airs et les belles manières de cet

aventurier. On ne rencontre plus qu'eux partout, toujours ensemble. Sabine est changée à faire peur. Elle est plus vieille que moi, maintenant. Jacques... pauvre enfant!.. ne parlons pas de lui, et quant à Albin de la Rullière, il ne voit rien, lui, ou plutôt ne veut rien voir, parce que M. de Bargemont dirige ses fameux travaux, pour lesquels il n'a jamais pu trouver d'ingénieur. Ah! tiens! ne me parle plus de ces petites innocentes avec leurs airs de vierges immaculées. Ce sont de vraies pestes. Sabine n'a eu qu'un tort sérieux dans sa vie : celui de ne pas me confier l'éducation de cette pécore. Elle ne serait pas devenue ce qu'elle est.

Mlle Ydoine imposa silence à sa cadette.

— Ne t'emporte pas, ma bonne amie. D'abord es-tu bien sûre de ce que tu me dis là?

— Parbleu! je ne suis pas aveugle.

— Jacques le sait-il?

— S'il le sait? Tu as remarqué toi-même combien il est changé. Il ne mange ni ne boit plus.

— Et crois-tu que Flore se rende compte de tout le mal qu'elle fait en prêtant l'oreille aux propos galans de cet étranger?.. Sait-elle d'abord quelles étaient les intentions qui l'amenaient à la Rullière? Il n'est pas impossible qu'elle n'ait jamais entendu parler du mariage rompu de Sabine et ignore qu'elle ait été fiancée à M. de Bargemont. Sabine, fière et peu expansive comme elle l'est, ne le lui aura peut-être pas avoué, surtout si elle s'est vite aperçue de la préférence de Flore pour ce nouveau venu... Ah! je la connais mieux que toi, Sabine.

Mlle Ydoine se tut un moment pour réfléchir.

— Sais-tu ce que je ferais si j'étais à ta place, Florimonde? Il s'agit après tout du bonheur de notre enfant. Flore n'ayant pas de mère, c'est à toi sa marraine qu'il appartient de la conseiller. Je te dis que tu la juges mal, cette enfant : elle ne manque pas de cœur. Je suis persuadée qu'il suffira que tu lui dises qu'elle fait le malheur de Sabine et celui de Jacques pour la guérir de l'engouement dont elle s'est prise pour cet étranger, car ce ne peut être qu'un caprice, un enthousiasme de jeune fille exaltée. Elle ne peut sérieusement préférer cet inconnu, qui m'a tout l'air d'un aventurier, à notre bon enfant, si loyal, si rangé. Va tout simplement la trouver et parle-lui maternellement, avec douceur, mais aussi avec fermeté. Crois-moi, ce sera le meilleur moyen.

— J'irai. Tu as raison. J'irai aujourd'hui même.

— Non pas, ma bonne! tu attendras que mes confitures soient faites. Je vais soigner particulièrement deux pots, et demain tu pourras les porter à Flore de ma part. Ce sera une manière toute naturelle d'expliquer ta visite et d'entrer en conversation. Ce sera

bien un peu tôt pour les couvrir, mais cela presse. Si ces deux pots-là s'aigrissent, ce ne sera pas un grand malheur, et le pauvre Jacques et Sabine !.. Florimonde, ce serait trop affreux, et j'espère que tu te trompes.

En conséquence, le lendemain, à l'heure qu'elle jugea le plus convenable, Mlle Florimonde monta dans la carriole qui lui servait les jours de marché. Elle aurait beaucoup préféré faire la route à pied, mais elle avait dû y renoncer pour plusieurs raisons. D'abord la chaleur était intense, puis les pots de confitures avaient besoin de ménagemens; enfin la raison majeure, c'est qu'elle avait revêtu le costume de son sexe, qu'elle jugeait plus imposant, plus conforme à la mission qu'elle allait remplir. Elle ne se sentait pas à l'aise dans ces longues jupes, qui se prêtaient mal à ses grandes enjambées. Ses mouvemens masculins et ses cheveux courts la faisaient ressembler à un homme déguisé en femme.

Dans la cour du château, elle sauta à bas de son véhicule, trébuchant dans les plis de sa robe, rouge et bouffie de chaleur, embarrassée de ses pots de confitures qui la gênaient. M. de la Rullière avait passé la nuit à Saint-Romuald, où Roger avait été le rejoindre de grand matin. Personne n'avait vu Sabine; on savait seulement qu'elle aussi était sortie avant l'aurore.

Elle était sortie parce que Sabine n'était pas une de ces femmes qui peuvent s'enfermer seule à seule avec une douleur qui leur ronge les entrailles. Quand la mémoire lui était lentement revenue après le premier choc de cette soirée, elle avait secoué avec une sorte de colère la torpeur qui s'était emparée d'elle, et n'essayant pas de chercher un repos impossible, elle était sortie tête nue, marchant droit devant elle, sans savoir où elle allait, uniquement pour se remuer et se fatiguer. Elle marcha longtemps, elle marcha tant qu'à la fin ses pieds meurtris refusaient presque de la traîner. Alors seulement elle songea à reprendre le chemin de la Rullière. Mais le soleil était déjà haut dans le ciel. C'était à peu près l'heure où Mlle Florimonde pénétrait auprès de sa filleule, ses pots de confitures dans les mains.

Flore était pâle comme une morte. Des cercles bleuâtres entouraient ses yeux, qui avaient dû beaucoup pleurer. Elle essaya de sourire à sa marraine et de la remercier de son cadeau; un tremblement nerveux arrêta le sourire au coin de ses lèvres.

— Il fait si chaud ! balbutia-t-elle, sentant que sa pâleur avait besoin d'excuse. Entrez vous reposer. Je suis seule.

— Tant mieux ! fit résolûment Mlle Florimonde.

A vrai dire, la mission dont elle s'était chargée lui était odieuse, et s'il ne se fût agi du bonheur de Jacques, elle se serait sauvée à toutes jambes. Elle ne savait comment commencer. Elle s'assit en

soufflant. L'embarras, bien plus que la chaleur, faisait perler les gouttes de sueur sur son front; elle se servait énergiquement, en guise d'éventail, d'un journal qui s'était trouvé sous sa main.

— Vous auriez moins chaud si vous quittiez votre chapeau, dit Flore pour dire quelque chose.

Mlle Florimonde essaya de dénouer les brides qui retenaient sur sa tête le curieux échafaudage de plumes et de fleurs, chef-d'œuvre d'une modiste de Saint-Romuald, mais ne parvint qu'à former un nœud inextricable. Plus elle tirait impatiemment, plus les brides se resserraient.

— Permettez-moi de vous aider, dit Flore.

Mlle Florimonde tendit d'assez mauvaise grâce son menton à sa filleule, dont les doigts tremblans essayèrent d'avoir raison du nœud rebelle.

Tout à coup Mlle Florimonde saisit sa main, et, l'éloignant brusquement d'elle pour mieux voir, car elle était presbyte :

— Tiens! dit-elle, qu'est-ce que cette bague que tu as là?

— C'est la bague de Sabine, ne la reconnaissez-vous pas? celle qu'elle portait toujours.

— Si je la reconnais! parbleu! je le crois bien. Et c'est elle qui te l'a donnée?

— Oui, dit Flore, sans deviner la cause de cet étonnement.

— Eh bien, ma petite, je te conseille de la remercier beaucoup. C'est sa bague de fiançailles qu'elle t'a donnée là. Elle a choisi un singulier moment pour le faire : celui du retour de son fiancé.

— Sabine! son fiancé! balbutia Flore, qui commençait vaguement à comprendre qu'elle allait faire une terrible découverte.

— Eh! oui, son fiancé, M. de Bargemont, cria presque Mlle Florimonde.

Et, voyant que sa filleule restait devant elle immobile, pâle, froide comme une statue, elle fut prise de pitié.

— Tu n'en savais rien? dit-elle doucement. Sabine aurait mieux fait de te le dire, puisque M. de Bargemont n'a pas eu la générosité de le faire.

Il était quelquefois arrivé à Mlle Florimonde, dans ses exploits cynégétiques, d'assister à l'agonie d'un chevreuil. Malgré son stoïcisme affecté, son cœur de femme n'avait pu résister au déchirant appel de ces beaux yeux expirans. Elle éprouva dans ce moment la même impression. En face de cette muette douleur, elle ne sentit plus qu'un désir : celui de se sauver. Elle saisit un prétexte quelconque, se leva brusquement et, sans même songer à sa voiture qui l'attendait, reprit en toute hâte la route des Allais, relevant haut sa longue jupe, marchant aussi vite que si elle se fût enfuie d'une maison où elle aurait tué quelqu'un.

IV.

— Ainsi vous songez déjà à nous quitter, disait M. de la Rullière à Roger, tandis que leurs chevaux fatigués par la chaleur, aveuglés par les taons et la poussière, marchaient au pas, sous l'ombre du petit bois des Allais. Ce n'est pas encore bien décidé, n'est-ce pas?

— Pas absolument...

— Tant mieux. J'espère que vous changerez d'idée. Je serais désolé de vous voir partir déjà. Les travaux sont bien avancés; à la rigueur, on pourrait les terminer rien qu'avec vos plans, mais enfin ce n'est pas la même chose; on n'est jamais sûr des inférieurs. Et puis la guerre.., la gloire.., tout cela, c'est très beau, mais on n'y fait pas fortune et on n'est jamais bien sûr d'en revenir. — Il rit bruyamment, trouvant qu'il avait dit quelque chose de drôle. — Croyez-moi, vous feriez mieux de rester dans le pays et de vous y établir. Tenez, il y a justement dans ce moment une propriété à vendre de l'autre côté des Allais, avec château, parc, eaux vives, chasses, juste ce qui vous conviendrait par le temps qui court, avec ces bruits de guerre, une occasion superbe que vous auriez bien tort de laisser échapper, et...

— Je n'ai pas l'intention de m'établir dans le pays, dit froidement Roger.

M. de la Rullière perdit patience.

— Mon cher monsieur, vous me permettrez de vous parler bien franchement, comme j'ai l'habitude de le faire. Nous ne sommes pas des gens que l'on vienne voir uniquement pour s'amuser. Quand vous êtes venu ici, vous aviez un motif; voilà plus d'un mois que vous y êtes et je le cherche encore. Ce n'était pas pour avoir le plaisir de causer avec moi, ni non plus, je suppose, pour contempler platoniquement les beaux yeux de Sabine, qui n'est plus ni très jeune ni très jolie, la pauvre fille. Donc, si vous ne me trouvez pas très indiscret, je vous serai bien obligé de me faire savoir le motif et surtout le résultat de votre visite. Si vous n'aviez ni l'intention de vous fixer dans le pays ni celle de renouer avec Sabine votre mariage rompu, permettez-moi de vous dire en toute sincérité que, malgré tout le plaisir que j'ai eu à vous confier la direction de ces travaux, vous auriez mieux fait de ne pas revenir. Sabine est changée depuis votre arrivée, — il n'y a pas à dire, elle est changée, — il n'y a pas d'erreur dans ses comptes, mais la tête n'y est plus; on voit cela. Moi, cet état de choses-là ne me convient pas. Je me passe d'un régisseur pour lui faire plaisir; mais il faut que

les affaires marchent, que diable! il n'y a pas à dire. En temps ordinaire, Sabine est une femme qui vaut son pesant d'or, je lui rends justice. Je dois même vous dire que, si elle se marie, je pourrai doubler le chiffre de sa dot. Je lui dois bien cela; elle m'a fait faire d'excellens placemens, il est bien juste qu'elle en profite. Mais enfin l'état actuel ne peut pas durer. Je vois très bien ce qui sera arrivé. Vous veniez avec l'intention de l'épouser, en homme d'honneur. Voyons, avouez-le.

— C'est vrai, dit Roger.

— Et puis, quand vous l'avez vue, vous vous attendiez à trouver une belle fille blanche et rouge, fraîche et appétissante, comme vous l'aviez laissée. Voyons, encore un peu de franchise. Vous l'avez trouvée bien changée, avouez toujours.

— Eh bien! oui, je l'avoue, — s'écria Roger, qui ne croyait pas au hasard et voyait dans les ouvertures de M. de la Rullière un moyen que lui offrait peut-être une bonne providence pour sortir de sa position désespérée. — Oui, je l'ai trouvée bien changée, non, pas de visage, Dieu merci, je n'étais pas homme à me détourner de la femme qui m'aurait attendu dix ans parce que les larmes auraient terni l'éclat de ses yeux ou les ennuis de la solitude blanchi ses cheveux; mais c'est son cœur que j'ai trouvé changé. Au premier coup d'œil, à la froideur glaciale de son accueil, j'ai compris que je ne lui étais plus rien, que mon retour lui était plutôt une gêne, un reproche et que, tandis que je lui gardais scrupuleusement une fidélité qu'elle m'avait imposée, lui sacrifiant même mes intérêts, elle n'avait pas su me garder son cœur.

— Tout beau, tout beau, mon cher ami! ne vous emportez pas. D'abord, si nous entamons la question du sentiment, je n'en suis plus. Les affaires, moi, je ne connais que cela. Donc vous dites que Sabine, — pour parler comme vous, — ne vous avait pas gardé son cœur. Que croyez-vous donc qu'elle en avait fait?

— Qu'elle l'avait donné à un autre.

— A qui donc?

— Au seul homme qui ait pénétré dans votre intimité, M. des Allais.

M. de la Rullière haussa impatiemment les épaules.

— Ah! çà! fit-il, vous n'avez donc jamais causé avec Sabine depuis que vous êtes ici pour être si peu au courant de nos projets et de nos affaires de famille?

— Jamais. J'ai vainement cherché à avoir un entretien avec elle. Le soin qu'elle a mis à me fuir m'a encore confirmé dans mon soupçon.

— C'est que Sabine n'est pas une personne comme tout le monde.

J'ai horreur des femmes bavardes, mais elle pousse un peu trop loin l'excès contraire. Ainsi vous ignoriez notre projet de réunir la terre des Allais à celle de la Rullière par un mariage? Ma première idée à moi avait été de marier Jacques et Sabine. Ah! bien oui! il faut voir comme elle m'a traité. C'était une insulte, une injure et tout le vocabulaire féminin dont elle ne se sert cependant pas volontiers. Pour me calmer, c'est elle-même qui a eu l'idée de faire sortir la petite du couvent pour arranger son mariage avec Jacques. Cela marche lentement, très lentement. Entre nous, Jacques est un bien bon garçon, mais un imbécile; ce sera un gendre parfait.

M. de la Rullière toussa très fort, se souvenant trop tard qu'il parlait à un homme qui pouvait devenir son gendre. Pour réparer sa bévue, il reprit :

— Il est vrai que la petite n'est pas une femme de tête comme Sabine. Elle n'aurait eu que faire d'un homme supérieur comme vous. Sabine, c'est autre chose, et je suis persuadée que même si elle ne s'était pas considérée à peu près comme mariée, elle n'aurait jamais eu l'idée de regarder Jacques autrement qu'elle ne le fait. Non, non, ce n'est pas le mari qu'il fallait à Sabine, et je peux bien vous affirmer qu'elle n'a jamais accordé une pensée à notre voisin. D'ailleurs si vous y tenez, je peux l'interroger. Sabine est une fille fière. Elle aura certainement craint d'avoir l'air de se jeter à votre tête quand elle vous a vu revenir, elle n'a pas mis d'empressement à avoir une explication, mais moi je peux vous affirmer qu'elle n'a jamais cessé de se considérer, comme votre fiancée, de vous aimer et de vous attendre.

— Ainsi vous êtes bien sûr? demanda Roger.

— Absolument.

— C'est bien. Merci.

Désormais Roger était fixé. Le doute ne lui était plus possible, l'hésitation plus permise : Flore elle-même lui avait dicté sa conduite. Il ne prononça plus une parole jusqu'au moment où ils descendirent de cheval dans la cour du château de la Rullière.

Sabine venait de rentrer de sa course à travers champs, harassée, couverte de poussière, les cheveux en désordre, mais droite, maîtresse d'elle-même, imposant fièrement silence à sa douleur, résolue à ne pas se laisser dominer par elle. La première personne qu'elle rencontra fut Flore, pâle comme un spectre, rivée à la place où l'avait laissée Mlle Florimonde. Sabine marcha droit à elle, mais soudain elle s'arrêta. Flore s'était dressée, debout, appuyée à la muraille, elle la regardait avec l'effarement de la peur. Ce n'étaient plus deux sœurs qui se rencontraient, c'étaient deux rivales, deux femmes aimant le même homme, étant chacune un obstacle au bon-

heur de l'autre, l'une préférée, l'autre mortellement blessée, toutes deux souffrant cruellement, se regardant pour la première fois à la lueur de leur situation nouvelle, effrayées toutes deux de leur changement. Trompée par la farouche énergie du regard de Sabine, par l'expression de ses traits, qui dans sa lutte contre le désespoir avaient pris la rigidité des figures taillées dans la pierre, Flore crut qu'elle venait à elle le reproche, la menace aux lèvres. Elle la regardait avec une sorte de crainte méfiante, se reculant involontairement devant elle avec un geste d'effroi.

Sabine ne savait rien de la visite de Mlle Florimonde, mais au premier coup d'œil elle comprit que la jeune fille connaissait le nom de sa rivale. Elle s'arrêta hésitante, accusant Jacques d'avoir parlé malgré sa défense, navrée de ne lire que l'expression d'une terreur sans tendresse sur le blême visage de Flore. Ce fut un moment d'indicible angoisse pour ces deux sœurs qui ne s'étaient jamais comprises, Sabine ayant toujours fait peu de cas de l'affection de Flore, qui lui paraissait trop expansive pour être bien profonde, Flore n'ayant jamais deviné le dévouement à toute épreuve qui se cachait sous la froide réserve de sa sœur.

Dans ce moment, Flore méconnut complètement Sabine. Elle la crut capable de haine, et subjuguée, écrasée par l'immobilité rigide de sa sœur, elle se sentit défaillir de peur. Si elle avait pu lire dans le cœur de Sabine, elle n'y aurait vu qu'une immense pitié, une tendresse compatissante, une profonde reconnaissance pour les généreuses paroles par lesquelles Flore défendait la veille les droits de la fiancée de Roger. Elle aurait voulu prendre Flore dans ses bras comme en cet instant funèbre et solennel où sa mère mourante lui avait confié cette petite sœur qui venait de naître. Sabine se sentait émue, attendrie par ce souvenir qui lui revint en ce moment. Pourquoi? Parce que le regard effaré de Flore lui rappelait l'expression de celui de sa mère déjà en proie aux affres de la mort. Un pas, un mouvement, un mot aurait suffi pour rapprocher ces deux cœurs, les faire battre l'un contre l'autre. Ce mot, Sabine ne put pas le prononcer. Sa nature, rebelle à toute démonstration de tendresse, fut plus forte que sa volonté. Lentement elle se détourna, souffrant cruellement, mais plus froide, plus impassible que jamais. Elle se trouva en face de Roger, qui venait d'entrer. Il lui tendit la main sans regarder Flore et dit d'une voix brisée :

— Je viens prendre congé de vous : je pars ce soir pour la guerre.

Un bruit sourd, un cri étouffé, la firent bondir vers sa jeune sœur, qui s'était affaissée sur le plancher comme une masse inerte.

V.

La grande calèche des Allais roulait majestueusement sur la route qui menait du château à l'église. Sur le siège trônait un cocher barbu comme un sapeur, flanqué d'un garçon de ferme élevé à la dignité de valet de pied et revêtu d'une livrée trop grande pour lui. C'était la tenue des dimanches pour se rendre à la messe. Dans la calèche, Mlle Ydoine habillée d'une robe de damas à grandes fleurs, d'un châle de crêpe de Chine blanc et d'un chapeau à plumes tenait soigneusement entre ses mains gantées de soie noire un livre d'heures, précieux héritage de famille que lui eût envié un musée. Elle ne s'en servait jamais, ayant bien trop de respect pour cette relique du temps passé; dans sa poche, elle portait son vieux petit livre à elle, bien usé, bien écorné; mais pour tout l'or du monde, elle n'eût pas manqué un seul dimanche de porter avec elle le missel de famille. Cela faisait partie de la tradition. Après elle, la femme de Jacques en ferait autant.

Mlle Florimonde, l'air maussade et très embarrassée par ses habits féminins, était assise auprès de sa sœur; en face d'elle Jacques non moins emprunté dans sa redingote noire, son chapeau haut et ses gants qui le gênaient beaucoup, n'avait pas encore desserré les dents. Sans le petit babil presque mécanique de Mlle Ydoine, qui se continuait imperturbable comme le tic-tac d'une horloge à travers tous les événemens tristes ou gais de la famille, le trajet eût été absolument silencieux. De temps en temps, Mlle Florimonde jetait à la dérobée un regard sur son neveu, puis secouait la tête comme pour dire : Cela ne peut pas durer ainsi.

C'est que Jacques, pour la première fois, était en opposition ouverte avec ses tantes. La situation était tellement tendue qu'un rien devait suffire pour la rompre. Le respect, l'habitude d'obéir, empêchaient seuls ce grand enfant d'affirmer sa volonté. Jacques se sentait devenir homme. Au désespoir qui s'était emparé de lui en voyant Flore lui échapper pour toujours avait succédé un profond dégoût pour la vie qu'il avait menée jusque-là et qui pour la première fois lui parut inutile, vide, indigne d'un homme et d'un gentilhomme. Et, tandis qu'il se débattait entre sa douleur et ce dégoût, se demandant ce qu'il pouvait faire pour vaincre l'un et l'autre, son journal fossile lui apporta la nouvelle de la déclaration de la guerre, vieille déjà d'une semaine. Presque en même temps une de ces rumeurs qui apprennent plus vite aux provinciaux les faits et gestes de leurs voisins que les changemens de gouverne-

ment, parvenait aux Allais, publiant que M. de Bargemont était parti pour se battre, laissant Mlle Flore malade d'une fièvre à laquelle le médecin ne comprenait rien. Les commentaires allaient leur train surtout sur les lèvres peu bienveillantes des deux vieilles demoiselles, qui ne pouvaient pardonner la ruine du bonheur de leur bien-aimé.

Cette double nouvelle fut pour Jacques l'éclair à la lueur duquel il vit ce qu'il devait faire. Le sang de ses ancêtres bouillonna dans ses veines, le souvenir des héros dont il avait peuplé son imagination passa comme un mirage brillant entre l'avenir et lui. — Pourquoi ne partirais-je pas aussi ? s'était-il demandé. — Il ne songea pas que ce serait peut-être un moyen de se distraire de son amour désespéré. Il ne tenait pas à cela, étant au contraire bien décidé à l'emporter avec lui dans le tombeau ; mais il se dit que ce serait une noble occupation, un but à donner à sa vie. Il entrevit la possibilité de rester étendu sans mouvement sur quelque champ de bataille, les mains en croix sur la poitrine, et cette idée ne fit pas peur à ce doux poète, qui n'avait jamais fait autre chose que rêver l'héroïsme le long des haies d'aubépine, sous l'ombrage argenté des saules, au murmure caressant des eaux vives. Il s'en fut trouver sa tante Ydoine, le chef de la famille, et timidement, respectueusement :

— Je vous demande la permission de partir pour la guerre, dit-il.

Vraisemblablement Mlle des Allais avait prévu la démarche, car elle ne bondit pas de surprise.

— Mon cher enfant, dit-elle, en d'autres temps, je te l'aurais permis au nom de mon père et du tien, dont je représente l'autorité, mais maintenant c'est impossible. Un des Allais ne peut pas se battre sous les ordres de l'usurpateur, marcher sous le drapeau tricolore. Quand la France repentante aura rappelé son souverain légitime, tu partiras.

— La France est menacée, elle a besoin de défenseurs. Ne croyez-vous pas que la place d'un des Allais soit marquée dans leurs rangs ? se permit de dire Jacques.

— Tu es libre, mon bon ami, tu feras ce que tu voudras, mais je ne peux ni t'approuver ni te bénir, si tu pars.

Et Jacques n'était pas parti. Quand Mlle Florimonde apprit la conduite de sa sœur, elle la désapprouva complètement. L'idée de voir son enfant se distinguer, revenir couvert de lauriers, la séduisait, et elle trouvait que sa sœur poussait trop loin le dévouement héréditaire ; mais, chez elle aussi, l'habitude de la déférence fut plus forte que la conviction. Elle se tut comme Jacques se taisait.

Ce dimanche-là, Jacques était encore plus taciturne, car les nou-

velles des désastres de l'armée française arrivaient coup sur coup, pressées, accablantes, impitoyables comme la grêle qui pille et ravage toute une moisson de vertes espérances. On était aux premiers jours de septembre. Ce fut à l'issue de la messe que Jacques s'arrêta auprès d'un groupe de paysans mornes et consternés qui discutaient à voix basse. A la porte de l'église, sur le mur où s'étalaient les annonces de mariage et les ordonnances de M. le maire, on avait collé un nouveau bulletin. Il portait la date du 4 septembre et de Sedan. Jacques le lut, remonta en voiture et ne prononça pas une parole jusqu'au moment où il se trouva dans le boudoir de Mlle Ydoine.

— Puis-je partir? demanda-t-il à la vieille fille, qui tremblait comme une feuille.

Elle répondit sans hésiter :

— C'est ton devoir, maintenant.

Mlle Florimonde tendit la main à Jacques et serra la sienne avec un geste d'approbation. On ne lui demandait pas son consentement, mais elle le donnait de plein gré. Les préparatifs du départ occupèrent le reste de la journée. Les deux vieilles sœurs n'osaient pas se regarder de peur de fondre en larmes, elles s'absorbaient dans mille petits soins matériels. Mais enfin il fallait bien boucler la valise de Jacques, dans laquelle Mlle Ydoine avait glissé en cachette une bouteille d'eau de mélisse et une boîte de pâte pectorale de sa fabrication; il fallut bien s'asseoir encore autour de cette table de famille d'où les plats furent enlevés intacts par un vieux domestique à cheveux blancs qui avait fait à Jacques ses premiers sabres de bois et qui aurait bien voulu partir avec lui. Il fallut bien surtout se réunir une dernière fois dans ce petit boudoir de Mlle Ydoine qui avait vu s'écouler tant d'heures d'un paisible et insouciant bonheur.

Ce fut un moment solennel. Mlle Ydoine, pâle d'émotion, ne trouvait plus rien à dire. Jacques, qui ne voulait pas pleurer, avait hâte de partir. Il s'agenouilla devant ses vieilles tantes comme il le faisait dans son enfance pour réciter ses prières et courba sa tête sous la bénédiction que murmurait Mlle Ydoine. Elle lui passa au cou une relique enfermée dans un médaillon d'or émaillé, joyau précieux conservé dans la famille de temps immémorial et qui devait, disait-elle, le préserver de tout danger ou reposer à tout jamais avec le dernier de la race. Pas une larme ne fut versée parce que des cœurs vaillans battaient dans la poitrine de ces vieilles filles puériles et ridicules, mais imbues des saintes traditions de la foi et de la famille. C'était leur vie, leur joie, leur unique tendresse qui s'en allait; elles ne songèrent pas

un instant à le retenir. Seulement, lorsqu'elles l'eurent vu disparaître au bout du chemin, se retournant une dernière fois pour leur envoyer un baiser, elles tombèrent dans les bras l'une de l'autre en sanglotant. Jacques n'était plus là, elles n'avaient plus peur d'augmenter son chagrin en lui laissant voir qu'elles pleuraient.

Jacques partait à pied. Son mince bagage l'avait devancé et l'attendait à la station. Il avait dit à ses tantes qu'il préférait marcher, mais il ne leur avait pas avoué toute la vérité. Parvenu à la hauteur du petit bois, il changea brusquement de route et se dirigea vers le château de la Rullière. Le soleil, rouge comme du sang, descendait lentement derrière les collines lilas, laissant après lui dans le pâle azur du ciel de longues traînées d'or; les molles vapeurs de l'automne commençaient à flotter dans l'air tiède, les fils de la Vierge traînaient aux branches des sapins, les perdrix et les grives fuyaient sous les genêts et les prunelliers épineux. Les vignes empourprées achevaient de mûrir.

— Ce ne sera pas moi qui ferai la vendange cette année, pensa Jacques. Pauvres tantes! comme elles vont se trouver seules!

Il secoua sa crinière blonde comme pour chasser cette pensée devant laquelle son courage faiblissait. Pour vaincre cette défaillance, il s'efforça d'évoquer le souvenir des héros de sa jeunesse, de ceux en compagnie desquels il avait tant de fois parcouru ces mêmes sentiers. Toutes les chevaleresques chimères qui peuplaient jadis son imagination, il ne tenait plus qu'à lui de les réaliser. Il allait pouvoir imiter l'héroïsme des preux, l'intrépide courage des paladins. Ne portait-il pas déjà sur sa poitrine la relique de son ancêtre Jacques, celui qui, à la tête d'une poignée de braves, culbutait toute une armée de Sarrasins? Il se couvrirait de gloire comme lui et reviendrait...

Tout à coup il s'arrêta, étendit les bras comme un enfant qu'une pierre a fait trébucher et, tombant sur la mousse du sentier, il sanglota :

— O mon Dieu! mon Dieu! Si je reviens, ce sera pour être encore plus malheureux, puisqu'elle ne m'aimera jamais!

Et quand il fut calmé, avant de reprendre sa route, il se retourna une dernière fois, regarda longuement le château où s'était écoulée toute sa paisible existence, et s'éloigna décidé à ne le revoir jamais. C'était un adieu éternel comme celui qu'il allait dire à celle qui avait été son premier et devait rester son dernier amour.

Flore était seule quand il pénétra auprès d'elle. Elle avait vu la mort de près et conservait la frêle apparence d'un être qui hésite à se rattacher à la vie. Son âme semblait flotter indécise entre ce

monde meilleur où elle avait failli aborder et ce corps diaphane qu'une fièvre lente consumait. Elle l'avait bien dit à Roger : elle ne se sentait pas assez forte pour supporter le poids d'une grande douleur.

Quand Jacques, qui ne l'avait pas revue depuis sa maladie, l'aperçut, étendue dans un grand fauteuil, la tête soutenue par des coussins, il ne put retenir un cri d'angoisse et, s'agenouillant auprès d'elle, il prit doucement sa main.

— Comme vous avez souffert! murmura-t-il.

Elle le regarda longtemps, avec compassion, presque avec tendresse. Ses yeux rougis portaient encore la trace des larmes qu'il avait versées dans le petit bois.

— Et vous, mon pauvre ami? dit-elle.

— Qu'importe? fit-il avec un geste de découragement. Tout cela est passé. Je suis venu vous dire adieu. Flore, je pars.

Elle tressaillit :

— Vous aussi! s'écria-t-elle.

— Moi aussi! répéta Jacques du même ton.

Et il ajouta très bas :

— Mais moi je n'emporte pas votre cœur et votre vie...

— Ah! vous savez!.. murmura-t-elle. D'ailleurs je n'ai jamais cherché à vous faire de mystère. Je pensais au contraire qu'il vous serait moins pénible d'apprendre peu à peu le secret de mon cœur, à mesure que je le découvrais moi-même. Oh! pourquoi n'ai-je pas pu vous aimer, Jacques? J'aurais dû me contenter de la sincère affection, de l'amitié profonde que j'avais pour vous. C'est peut-être votre faute si cela ne m'a pas suffi. Vous m'avez fait entrevoir quelque chose de plus qu'humain, des transports que je n'éprouvais pas. Et quand cette flamme s'est allumée, je m'y suis brûlée. Vous voyez, Jacques, je vous parle comme à un frère. Vous auriez cependant pu me sauver, si vous l'aviez voulu. Pourquoi ne m'avez-vous pas dit, dès le début, que Sabine et?..

Elle hésita à prononcer le nom de Roger.

— Et M. de Bargemont étaient fiancés?

— Pourquoi? répéta Jacques, parce que Sabine me l'avait défendu.

— Elle? pour quelle raison?

— La plus sublime, la plus désintéressée, sa tendresse pour vous, le désir d'assurer votre bonheur en se sacrifiant elle-même.

— Hélas! Jacques, vous devez vous tromper. Elle a dû avoir une autre raison. Puis-je croire à une tendresse qu'elle ne m'a jamais exprimée? J'ai toujours été une charge, un tracas pour elle jusqu'au jour où j'ai fini par devenir involontairement une malédiction. Sabine me hait : c'est tout naturel, je lui ai volé son bon-

heur, un bonheur dont je meurs... N'importe, cela me suffit. Je n'échangerais pas contre une longue vie sans amour une seule de ces heures...

Et, se reprenant soudain :

— Ah! je suis cruelle de vous parler ainsi! Et vous partez, Jacques? Vos pauvres tantes?..

— Ah! ne m'ôtez pas mon courage, s'écria-t-il dans un sanglot. J'étais venu au contraire vous en demander. Flore, je vais voir la mort face à face. Je n'ai pas pu partir sans vous revoir. Je voulais vous dire un dernier adieu, je voulais surtout vous répéter une fois encore que je n'ai jamais aimé et n'aimerai jamais que vous. Oh! n'ayez pas peur! je n'attends et ne demande rien. Je sais trop bien que tout est fini pour moi. C'était impossible. Mais vous m'avez donné du bonheur, mon amie, rien qu'en étant vous-même, en réalisant mon doux idéal, et j'ai voulu vous en remercier. Puisque vous n'avez pas voulu porter mon nom, occuper à mon foyer la place que j'avais rêvé de vous donner, personne ne vous remplacera. J'ai juré que je serais le dernier de ma race. Si je ne reviens pas.., ce sera une digne fin, et si je suis épargné.., eh bien! je vous demanderai conseil, vous m'aiderez à faire un utile usage de ma vie. Adieu, Flore, priez pour moi.

Flore pleurait. Il sortit sans prononcer une parole.

Quand Sabine eut terminé cette terrible lecture de chaque soir, vrai supplice auquel aucun événement n'avait encore eu le pouvoir de la soustraire, elle se rendit, comme de coutume, auprès de Flore pour s'assurer qu'elle n'avait pas besoin d'elle et échanger avec elle une formule de bonsoir, invariablement la même, dont la froide banalité désespérait la pauvre enfant.

Flore pleurait; Sabine se détourna, feignant de ne pas voir ces larmes. Certes son cœur saignait de la persistante douleur qui tuait son enfant, mais elle se raidissait contre toute émotion qui aurait pu briser le masque glacial derrière lequel se cachait son désespoir.

— Sabine, dit doucement Flore, Jacques sort d'ici, il est venu me faire ses adieux. Il part pour la guerre.

Sabine regarda sa jeune sœur avec l'effarement d'une personne qui n'a pas bien compris. Jacques était parti! Jacques, l'ami sur le dévouement duquel elle comptait comme on compte sur la fidélité d'un chien, Jacques qu'elle avait vu auprès d'elle toute sa vie, qui faisait partie de ses habitudes comme les meubles qui l'entouraient, Jacques, dont la discrète sympathie la dispensait de toute confidence, le seul être qui la comprenait et ne lui adressait jamais de questions, devinant ce que signifiait son silence même! Jacques était parti!.. Mais c'était le commencement de la désertion, de l'ef-

froyable solitude dans laquelle son existence était fatalement destinée à se terminer. Roger perdu pour elle, son avenir détruit, son passé, ses souvenirs profanés, Flore mourante : — O mon Dieu, mon Dieu ! s'écria-t-elle. — Et Sabine, qui n'avait jamais pu pleurer, éclata en sanglots convulsifs.

Alors un éclair de joie et d'espérance traversa le pâle visage de Flore. Sabine avait vu partir Roger l'œil sec, la tête haute, pas une plainte ne lui était échappée ; et voilà que le départ de Jacques lui arrachait un torrent de larmes. Était-ce lui qu'elle aimait? Flore, nature tendre et expansive, ignorait un des grands mystères du cœur humain. Ce n'est pas l'orage qui porte la mort aux plantes, malgré tout son cortège effrayant de pluies torrentielles et d'éclairs fulgurans. L'orage passé, les oiseaux chantent, les papillons secouent leurs ailes, les roses refleurissent; mais quand, dans le silence de la nuit, la gelée mord de sa dent cruelle les dernières fleurs attardées, les précoces bourgeons imprudemment hâtifs, l'œil n'a rien vu, l'oreille rien entendu : la mort a fait son œuvre impitoyable. Au matin il ne reste plus que des sarmens noircis et des tiges brisées. Flore avait vu passer l'orage; elle voyait pleurer Sabine comme elle pleurait elle-même. La douleur qui s'exprimait comme la sienne devait être la plus profonde. Et son cœur d'enfant ne soupçonnait pas l'existence de ce sombre désespoir qui rongeait la vie de Sabine, lentement, sourdement, comme le renard dévorait les entrailles de l'enfant spartiate.

VI.

Jacques fut un héros, non pas comme ceux qui jadis hantaient ses rêves; un de ces héros brillans, éblouissans, semant dans les tournois et sur les champs de bataille les hauts faits d'armes, les actions éclatantes, renversant à coups de massue les murs des forteresses, terrassant les géans du bout de sa lance d'or ; mais un de ces héros silencieux, pâles, mal chaussés, mal vêtus, sans pain, sans munitions, qui durent tristement, le découragement dans l'âme, reculer pied à pied devant un ennemi cent fois plus fort qu'eux, les trois quarts du temps invisible et inabordable, et dont les projectiles meurtriers paraissaient tomber du ciel même. A chaque borne de la route, au détour de chaque sentier, il laissait accrochée une de ses espérances, une dernière illusion. Ses pauvres chimères sanglantes et mutilées le quittaient une à une, comme les épines des buissons dépouillent de sa laine l'agneau qui marche à la boucherie. C'était bien à la mort qu'il marchait. Il l'avait résolu, ferme-

ment résolu. Et la mort se faisait un jeu d'épargner cette vie qui s'offrait témérairement à elle et de frapper à ses côtés des êtres que mille liens puissans rattachaient à cette terre. A droite et à gauche, Jacques regardait avec stupeur tomber ses compagnons d'héroïsme, et ses yeux se remplissaient de larmes amères. Que ne pouvait-il, au prix de sa vie inutile, racheter les jours d'un seul de ces inconnus qui laissaient des mères, des veuves et des orphelins! Il adressait à Dieu d'ardentes prières, demandant la mort, non pas comme l'impie qui appelle lâchement le suicide qui doit finir ses maux, mais comme le martyr qui brûle de féconder de son sang une noble cause, amoureux de sacrifice, et ne regardant plus cette terre que comme l'autel où son corps immolé doit servir de marchepied à l'âme immortelle prête à s'envoler.

Un sombre jour de décembre, le détachement dont il faisait partie avait été obligé d'évacuer un village. Le froid était intense, la neige épaisse, maculée, hélas! de taches sanglantes. On s'était défendu avec l'héroïsme qui signala chacune de ces déroutes partielles, enclos par enclos, maison par maison. Jacques, enfermé dans une des chaumières du village, avait tiré sa dernière cartouche. Les balles avaient fracassé toutes les vitres, traversé les fragiles murailles, couché ses compagnons à terre autour de lui, comme l'ouragan fait plier les épis : lui seul était debout. Était-ce le talisman de son ancêtre Jacques qui le défendait si bien?

Il ne lui restait plus rien à faire que d'aller rejoindre dans les fourrés neigeux d'une forêt voisine ceux de son régiment que la mort avait épargnés.

Mais, quand il voulut franchir le seuil de la chaumière, il vit qu'elle n'avait qu'une issue et qu'elle ouvrait sur la rue principale du village encombrée de soldats ennemis. Sortir, c'était se rendre prisonnier. Jacques voulait donner sa vie, mais non sa liberté. Il se souvint qu'au moment de l'attaque le propriétaire de la maison s'était enfermé dans une sorte d'arrière-cave. J'irai le rejoindre et j'attendrai la nuit pour sortir, pensa Jacques. Il y trouva le paysan tremblant de froid et de peur. Jacques le rassura sur sa sécurité personnelle, lui conseilla même de s'aventurer au grand jour et lui demanda pour toute faveur de lui prêter des habits qui lui permissent de s'évader. A la nuit tombante, le pauvre homme vint charitablement partager avec lui son morceau de pain bis. Il apportait toutes ces sinistres nouvelles, lamentable cortège de tragédies qui suivent le char de la guerre comme une volée de corbeaux tourbillonne autour d'un cadavre. Il avait vu les morts alignés le long des maisons et les monceaux de blessés entassés dans la cour de la mairie, où s'organisait à la hâte une ambulance, les femmes du village sortir de leurs cachettes comme des spectres tremblans

chassés par la faim pour trouver leurs cabanes démolies, leurs champs ravagés, leurs meubles brisés. Une des maisons du village venait même d'être incendiée par son propriétaire.

— Comment cela? demanda Jacques un peu distraitement, car le paysan était bavard et lui las d'entendre toujours les mêmes récits navrans et décourageans.

C'était l'histoire tant de fois répétée de l'homme exaspéré par la ruine, aveuglé par la haine, et qui, croyant à tort ou à raison son honneur outragé, jaloux, et voulant faire respecter la mère de ses enfans, avait mis le feu à sa chaumière après en avoir fermé toutes les issues. On avait logé chez lui deux officiers : le crime demandait un châtiment exemplaire. A défaut du coupable, six hommes du village devaient être fusillés. Le coupable se livra immédiatement. Les lamentations du paysan apprirent à Jacques qu'une jeune veuve et cinq orphelins allaient se trouver sans appui et sans pain, réduits à mendier.

Jacques songeait.

— Quand sera-t-il fusillé? demanda-t-il.

— Demain à l'aube. On l'a enfermé dans l'église avec le curé. On n'a pas peur qu'il se sauve : il s'est livré lui-même. D'ailleurs, la porte est gardée.

Jacques se tut. Il remercia le paysan, s'enveloppa dans le manteau qu'il lui avait donné et disparut dans l'obscurité. Derrière lui, la neige qui tombait à gros flocons effaçait rapidement la trace de ses pas.

Dans l'église, le condamné, le cerveau en feu, le cœur plein de fiel, s'était étendu sur un banc, les yeux fermés, feignant de dormir pour ne pas entendre les paroles de ce prêtre qui l'avait baptisé, qui lui avait enseigné tout ce qu'il savait de morale et de religion, et qui lui parlait de pardon, de repentir, de résignation, tandis qu'il ne demandait que sang et vengeance. Sur les dalles humides, le prêtre agenouillé, courbé jusqu'à terre sous sa couronne de cheveux blancs, la tête appuyée contre un pilier, s'était endormi, brisé par les émotions de cette terrible journée. Tout à coup le condamné se releva en sursaut : une main s'était posée sur son épaule. Lui imposant silence du geste, un inconnu, jeune, grand et blond comme lui, lui fit signe de se lever, et lui montrant une échelle appuyée à l'une des fenêtres de l'église :

— Vous savez mieux que moi qu'elle donne sur le jardin du presbytère, murmura-t-il. Descendez, cachez l'échelle et sauvez-vous.

Le paysan ne bougea pas.

— Vous savez que, si demain matin on ne me trouve pas ici, six de mes camarades seront fusillés, dit-il d'une voix sombre.

— On vous trouvera, soyez tranquille, dit l'inconnu. Donnez-moi vos habits, prenez les miens. Il devait faire nuit quand on vous a arrêté.

— Quoi! vous voudriez!.. balbutia l'homme, qui commençait à comprendre.

— Silence! fit l'étranger en montrant le prêtre assoupi.

A l'aube, un peloton de soldats vint chercher le condamné. Il les suivit le front haut. Auprès de lui marchait le vieux prêtre, tremblant de vieillesse et d'émotion. En descendant les marches de pierre, il trébucha.

— Appuyez-vous sur mon bras, monsieur le curé, dit le condamné. Je n'ai pas eu le temps de blanchir comme vous au service de Dieu.

Le cimetière était désert, les croix noires des tombes tachaient seules la blancheur immaculée de la neige. Personne du village, pas même un de ces misérables gamins qui se trouvent partout, n'avait eu le triste courage de venir voir tomber un des leurs. Personne pour dénoncer l'héroïque fraude; il fallait une victime : elle était là.

Quand le funèbre cortège fut arrivé au pied du mur du cimetière et que l'officier eut aligné ses hommes, le condamné s'agenouilla devant le prêtre.

— Mon fils, une dernière fois, pour quel motif faites-vous le sacrifice d'une vie que Dieu ne vous demandait pas encore?

— Pour sauver celle d'un de mes semblables et racheter par ma mort l'inutilité de mon existence.

— Mon fils, pardonnez-vous?

— De tout mon cœur, comme j'espère être pardonné.

Le prêtre leva ses mains tremblantes, murmurant une dernière bénédiction.

Le condamné se releva, découvrit sa poitrine, sur laquelle brillait un reliquaire d'or émaillé, et se dressant de toute la hauteur de sa grande taille :

— Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit! fit-il.

Il tomba foudroyé.

Quand, à travers ses larmes et la fumée qui se dissipait lentement, le prêtre parvint à distinguer quelque chose, il se traîna péniblement jusqu'à cette forme gisante à terre, qui n'était déjà plus quelqu'un, et s'agenouillant dans la neige sanglante, il baisa respectueusement les pieds de cet inconnu, comme les chrétiens d'autrefois baisaient les pieds de leurs frères martyrs.

De ses propres mains, il creusa dans la terre, durcie par la gelée, la fosse de cet étranger qui ne lui avait pas même dit son nom,

demandant pour toute faveur d'être enseveli avec le médaillon qu'il portait au cou.

Une balle l'avait fracassé. La relique de Jacques des Allais devait disparaître avec son dernier descendant.

VII.

Dans le jardin des Allais, les roses que Jacques aimait tant fleurissaient comme les autres années, moins soignées, mais non moins abondantes, non moins parfumées, les ingrates! Qu'importe à l'implacable nature notre acharnement à semer de ruines et de cadavres son sein maternel? Elle se plaît à les recouvrir tour à tour de neiges et de fleurs.

Mais Flore se mourait; Sabine, rongée par la farouche énergie qu'elle mettait à vaincre sa douleur, semblait se pétrifier dans une impassibilité qui n'était qu'apparente; M. de la Rullière, exaspéré par les ravages que le passage des troupes avait causés sur ses terres, perdait avec l'intelligence du présent la mémoire du passé; Mlle Ydoine ne parlait plus; sa sœur se courbait lentement sous le poids d'une inquiétude plus difficile à supporter qu'un malheur certain. Les tièdes brises du printemps avaient vainement flotté autour de ces existences brisées : rien ne reverdissait.

Les nouvelles de Jacques, d'abord parvenues à ses tantes avec toute la régularité possible, avaient subitement cessé. Sabine n'osait plus questionner ses vieilles amies et se détournait le dimanche à la messe pour ne pas voir l'expression triste et résignée de leurs pâles figures. Elles s'efforçaient de sourire, ne voulant pas s'avouer qu'elles désespéraient. Mlle Ydoine affectait de s'habiller de couleurs claires et mettait des fleurs criardes à son chapeau pour ne pas avoir l'air de porter le deuil de son enfant. Tout espoir n'était pas perdu : il pouvait être captif ou blessé.

Puis vint un jour où ce silence ne put plus s'expliquer. Toutes les communications étaient rétablies, tous les hommes du pays épargnés par la guerre étaient rentrés dans leurs foyers. Jacques ne revenait pas.

Une ou deux fois, les journaux avaient apporté à la Rullière le nom de Roger. Il était entré à Paris avec les troupes, il s'était couvert de gloire ; sa bravoure et ses anciennes études militaires lui avaient valu un grade élevé. Il vivait, mais il ne reviendrait pas : Flore le savait, elle était résignée; seulement chaque jour elle perdait un peu des forces qui lui restaient, et ses joues amaigries commençaient à prendre cette coloration factice plus effrayante que la pâleur de la maladie.

— Est-ce ma faute? se dit un jour Sabine avec effroi. Est-ce à cause de moi que cette enfant meurt, et suffirait-il d'un mot de moi pour la sauver?

Elle vint un matin dire aux demoiselles des Allais :

— Je vais partir, et je ne reviendrai qu'avec des nouvelles de Jacques. Vous êtes trop vieilles l'une et l'autre pour entreprendre ce voyage.

Elle dit à son père avec sa rudesse habituelle :

— Je pars pour Paris. Soignez Flore en mon absence : cela vous occupera. Ne vous mêlez pas de mes affaires, vous embrouillez tout. A mon retour, je reprendrai la besogne attardée.

A Paris, elle courut droit au ministère de la guerre et n'eut pas de peine à obtenir sur Jacques des Allais des renseignemens peu détaillés, mais précis. Il s'était battu à la défense d'un village qui lui fut nommé. Il avait dû y périr, bien que son corps n'eût jamais été reconnu. C'était peu étonnant, le nombre des morts ayant été si considérable que l'on avait dû les ensevelir à la hâte.

Le lendemain, elle frappait à la porte du presbytère de ce village perdu. Le vieux curé avait succombé aux émotions de ces terribles journées. Le jeune prêtre qui lui avait succédé, frappé de la sombre expression de cette femme qui venait, l'œil sec et d'un ton résolu, interroger des tombes, lui parla doucement de résignation chrétienne, des larmes qu'il nous est permis de verser au souvenir de ceux qui nous furent chers, et des consolations qui restent encore, même dans ce monde, à ceux que la mort a privés de leurs bien-aimés.

Sabine le regarda en fronçant ses noirs sourcils :

— Et ceux qui ne veulent pas pleurer, dit-elle, ceux qui ne peuvent pas même regarder au ciel pour y chercher leurs morts et doivent tous les jours de leur vie voir face à face un cadavre dont leur cœur est le cercueil, que leur reste-t-il?

— Dieu là-haut, ici-bas la charité, dit le prêtre. A ceux qu'aucune tendresse de la terre ne peut plus consoler Dieu offre son amour.

Sabine le regarda fixement; puis lentement elle inclina son front et suivit le prêtre en silence. Il la conduisit au champ de repos où l'on avait enseveli tous ces obscurs héros fauchés par la guerre. En traversant le cimetière, elle vit briller une touffe de pâquerettes sur un tertre que surmontait une croix sans nom.

Touchée par les paroles du prêtre, attendrie par une émotion nouvelle qui mettait lentement la résignation chrétienne à la place de sa stoïque énergie, elle se pencha sur l'herbe nouvelle qui croissait sur cette tombe. En cueillant une des pâles fleurettes, une larme glissant le long de sa joue tomba sur le gazon.

Elle passa sans se douter qu'elle avait pleuré sur le noble cœur de Jacques des Allais.

Après le départ de Sabine, Flore essaya de secouer la torpeur qui engourdissait son énergie morale. Elle voulut reprendre quelques-unes de ses occupations, remplacer Sabine auprès de son père : ses forces physiques la trahirent. Elle retomba plus épuisée, mais aussi plus résignée qu'auparavant : c'étaient bien les forces et non le courage qui lui faisaient défaut.

Sabine n'écrivait pas : personne ne s'en étonnait, elle avait prévenu qu'elle apporterait elle-même les nouvelles qu'elle aurait pu recueillir.

Flore l'attendait sans espoir, sans crainte, presque plus heureuse en l'absence de cette sœur dont le farouche silence lui était un perpétuel reproche. D'ailleurs qu'avait-elle à attendre du retour de Sabine? Sa vie à elle était finie.

Un soir, elle regardait disparaître à l'horizon les derniers rayons du soleil couchant. Le roulement d'une voiture troubla le silence du crépuscule. — Sabine! pensa-t-elle. — Et trop faible pour aller au-devant d'elle, elle joignit les mains et attendit.

Mais quand la porte s'ouvrit, elle poussa un cri de joie passionné :

— Roger!

Elle tomba dans les bras qu'il lui tendait.

— Mon enfant! mon trésor! ma fleur bien-aimée!

Il tremblait d'émotion et se penchait sur la pâle petite tête qui se cachait dans son sein comme pour la couver de sa tendresse.

— Si pâle, si faible, murmura-t-il, à cause de moi! mais vous allez revivre, Flore, je vous apporte l'amour, le bonheur. Je suis libre, libre de vous aimer et de vivre auprès de vous.

— Sabine? demanda Flore.

— Sabine est ici. C'est elle qui m'amène vers vous. Elle a fait des prodiges pour retrouver ma trace que j'avais voulu effacer. Elle est venue me rejoindre à bord du navire qui allait m'emporter en Amérique. Car j'avais suivi votre conseil, ma bien-aimée; je vous fuyais pour toujours, puisque nous ne pouvions être heureux sans briser le cœur de la femme que je croyais m'être toujours fidèle. Sabine m'a avoué la vérité : elle aimait depuis longtemps M. des Allais.

— Ah! je l'avais deviné! s'écria Flore.

— Quand j'ai vu venir Sabine, j'ai cru d'abord que ma destinée me poursuivait, je l'ai accusée de venir me forcer à remplir une promesse qui m'était devenue une chaîne odieuse. Elle venait au contraire me rendre ma liberté. Elle m'a tout avoué. Elle n'avait

pas osé plutôt me parler de son amour pour M. des Allais, retenue par la honte de m'avoir manqué de parole. Elle m'avait accueilli froidement à mon retour, voulant me faire comprendre que j'étais devenu un étranger pour elle. Puis, quand elle vit naître notre amour, elle se sentit soulagée : moi aussi, j'avais des torts envers elle. Elle défendit à M. des Allais de vous faire savoir que nous étions fiancés, c'était lui dire qu'elle se considérait comme libre, c'était presque un aveu de sa part. Lui ne comprenait plus. Il est mort, Flore.

— Hélas ! je l'avais pressenti. Pauvre Sabine !

— Pauvre Sabine ! répéta Roger. Du moins ce n'est pas par nous qu'elle souffre, et nous pouvons être heureux sans nous sentir coupables envers elle.

Ils le croyaient, et tandis qu'ils se faisaient la longue confidence de leur amour et de leurs souffrances, une ombre noire entrait inaperçue, glissant silencieusement dans l'obscurité croissante de la chambre, oubliée, seule, portant le deuil de son bonheur.

Elle eut le courage de hâter le mariage de Flore, de s'occuper elle-même de tous les préparatifs, comme aurait pu le faire leur mère si elle eût vécu; elle n'eut pas un moment de défaillance, pas une rancune, pas une plainte. Seulement ceux qui ne l'avaient pas vue depuis son voyage avaient peine à la reconnaître. Ses cheveux avaient presque blanchi, une expression de douce résignation avait détendu la rigidité de ses traits et, sous son voile de mélancolie, son regard semblait presque caressant.

C'est que la fierté de Sabine n'existait plus. Elle avait menti, et chez elle le remords et l'humiliation avaient anéanti l'orgueil d'une conscience sans tache. Elle ne devina jamais ce que son mensonge avait eu de touchant et de sublime et comprit seulement qu'elle s'était souillée en blessant la vérité.

Quand les demoiselles des Allais eurent acquis la certitude de la mort de leur enfant, elles s'habillèrent de noir. Ce fut la seule différence : leur sacrifice était déjà accepté; elles ne changèrent rien à leur vie. Un matin, Mlle Ydoine fut trouvée sur sa chaise gothique au coin de son feu éteint. Elle s'y était endormie du dernier sommeil. Sa sœur la fit enterrer dans ce cimetière des Allais où manquait le dernier du nom, puis elle se mit en devoir d'exécuter ses dernières volontés. Le château fut transformé en asile pour les orphelins de la guerre, des religieuses furent appelées pour le diriger. La charité pouvait seule hériter des biens de la famille ; ces terres, qui de temps immémorial lui avaient appartenu, ne devaient pas passer aux mains d'un étranger.

M. de la Rullière ne put jamais se rappeler laquelle de ses deux filles avait dû jadis épouser M. de Bargemont. Sabine n'eut pas de

peine à lui persuader que c'était Flore. Sa rude constitution semblait se fortifier à mesure que baissait son esprit. La plus triste des vieillesses se préparait pour lui, celle qui finit pas lasser la patience et la tendresse de ceux qui nous entourent et ne laisse plus subsister que le dévoûment, le sentiment du devoir.

Sabine savait que ce robuste vieillard survivrait longtemps à son intelligence éteinte et qu'elle serait la seule compagne de ses dernières années. Flore et Roger devaient s'établir à Paris après qu'un hiver passé dans le midi aurait achevé de rendre à Flore les forces et la santé. Sous l'influence du bonheur, la frêle jeune fille renaissait, comme une fleur, courbée par l'orage, renaît au soleil.

Quand Sabine vit s'éloigner la voiture qui les emportait et qu'elle se trouva seule dans ce grand château vide, seule avec son père qui avait conservé toute son ancienne activité et demandait autant de surveillance qu'un enfant, elle se sentit défaillir. Elle voulut chercher la solitude de sa chambre, pleurer de ces larmes qui maintenant la soulageaient.

— Où vas-tu? lui cria M. de la Rullière. Dieu merci! ils sont partis. C'est bien heureux. Tout cela a duré assez longtemps pour lasser la patience d'un saint. Enfin nous voilà libres. Nous allons pouvoir reprendre la bonne petite vie d'autrefois, et quand ton fiancé reviendra, nous aurons une seconde noce. Celle-là, par exemple, nous la ferons aux Allais. Pour fêter ton mariage, je ferai défoncer tout le jardin de cet imbécile de Jacques; nous y planterons des pommes de terre. Tiens, lis-moi donc cet article sur cette nouvelle maladie de la pomme de terre, cela t'amusera; — lis un peu fort, tu sais. Ta voix est devenue si sourde, tu as toujours l'air de parler à un enterrement.

Sabine prit l'article et le lut jusqu'au bout sans passer un mot. Quand elle eut fini :

— Est-ce tout? demanda-t-elle.

Il dormait.

Elle remonta lentement dans sa chambre, ferma la porte, éteignit la lumière, et regardant au loin, dans l'horizon obscur, elle se tordit les bras de désespoir.

— Ils sont heureux, pensa-t-elle, et moi, il ne me reste plus rien, rien!

Puis soudain, se prosternant le front contre terre :

— Pardon! pardon! mon Dieu! murmura-t-elle. Il me reste votre amour, et il faut bien que j'expie mon mensonge!

P^sse^ O. CANTACUZÈNE-ALTIERI.

LES

ÉTUDES D'ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE

DEPUIS WINCKELMANN JUSQU'A NOS JOURS.

Handbuch der Archæologie der Kunst. Systematik und Geschichte der Archæologie der Kunst, von Dr Karl Bernhard Stark; Leipzig, 1880, 1 vol. in-8°.

Au mois d'octobre 1879, l'Allemagne perdait un de ses savans les plus éminens, un de ses professeurs les plus respectés et les plus aimés, Karl Bernhard Stark. J'étais en commerce de lettres avec lui depuis quelques années déjà quand je le rencontrai à Leyde en 1875 ; dans ces fêtes internationales où la Hollande célébrait avec tant d'éclat un glorieux anniversaire, il représentait, avec M. Kuno Fischer, l'université d'Heidelberg (1), où il avait pris, en 1855, la place laissée vide par la retraite de Kreuzer. Nous eûmes plaisir à causer des études qui nous étaient chères et de ces voyages d'Italie et d'Orient que nous avions faits l'un et l'autre; il m'entretint du grand ouvrage dont il avait déjà formé le plan et qui devait être, dans sa pensée, le couronnement de sa vie et comme son testament scientifique. C'était un nouveau *Manuel de l'archéologie de l'art*; le moment lui paraissait venu de recommencer l'œuvre qu'Ottfried Muller avait si brillamment accomplie vers 1830. Dans un cadre semblable à celui que le grand philologue de Goettingue avait tracé d'une main si ferme et si sûre, il fallait distribuer tous les faits qu'avaient révélés, depuis un demi-siècle, tant de voyages hardis et de fouilles heureuses; il fallait résumer les idées que ces découvertes avaient suggérées aux plus instruits et aux plus intelligens des érudits contemporains. La science archéologique est aujourd'hui bien autrement riche et complexe qu'il y a cinquante

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er mars 1875, *le Troisième Centenaire de l'université de Leyde.*

ans ; c'était ce qui rendait une telle entreprise tout à la fois très désirable et bien difficile à conduire jusqu'au terme par les forces d'un seul homme, tout bien préparé que celui-ci fût à cette lourde tâche (1).

Depuis cette rencontre et cet échange d'idées, nos relations épistolaires devinrent plus fréquentes et plus affectueuses ; il me tenait au courant des progrès de son travail, et, parmi tous les encouragemens qu'il recevait des maîtres de la science allemande, il lui était doux de penser que quelqu'un à l'étranger s'intéressait aussi à ses efforts et se chargerait d'attirer sur l'ouvrage l'attention du public français. Lorsque parut, en 1878, la première livraison, nous ne manquâmes point à notre parole (2).

Malgré les rares mérites du livre, nous avions dû faire quelques réserves ; nous avions critiqué l'appareil trop philosophique et un peu pédantesque d'une nomenclature et de définitions abstraites qui risquent, dans l'introduction, d'effaroucher et de rebuter le lecteur. Nos objections n'avaient pas convaincu l'auteur ; il protestait contre ce qu'il appelait « l'empirisme pur ; » mais il avait été heureux de voir le manuel recommandé chaudement à l'érudition française, comme un guide utile, ou, pour mieux dire, indispensable à quiconque voudrait aborder désormais l'étude de l'antiquité figurée. Comme les plus illustres de ses compatriotes, il avait un vif désir de voir ses travaux estimés et goûtés de ce côté du Rhin. Le succès obtenu par ce premier cahier, en Allemagne et hors de l'Allemagne, l'excita donc à redoubler encore d'ardeur.

Sa santé avait toujours été délicate ; malgré la passion qu'il avait pour son enseignement, il avait dû l'interrompre à plusieurs reprises ; mais les voyages qu'il avait entrepris quand on lui défendait les fatigues de la chaire ou le travail du cabinet avaient plus contribué à compléter son instruction qu'à ménager ses forces. Il avait l'esprit trop actif et trop curieux pour savoir se reposer. Un hiver passé dans le midi de la France lui avait fourni l'occasion d'écrire un livre où il en décrit et où il en juge, en connaisseur, les monumens antiques ; c'est peut-être encore là que l'on trouvera réunis les renseignemens les plus abondans et les plus exacts sur les édifices qui couvrent le sol de l'ancienne *Province* romaine et sur les ouvrages de sculpture que renferment ses musées (3). Il en

(1) Dès 1852, il avait exposé ses idées à ce sujet dans un écrit intitulé *Archæologische Studien zu einer Revision von Müller's Handbuch der Archæologie* (Wetzlar).

(2) Voir la *Revue critique* du 14 juin 1879.

(3) *Staedteleben, Kunst und Alterthum in Frankreich* ; Iéna, 1855. Ce voyage s'était terminé par une visite à Paris et à Anvers. On y remarquera ce qu'il dit du Louvre et de l'intérêt que prend à ses trésors et à ses acquisitions même le public sans culture spéciale, le public des dimanches.

avait été de même pour un voyage en Orient, projeté pendant bien des années, et qu'il avait pu faire enfin à l'automne de 1871. Cette course rapide d'un peu plus de trois mois l'avait conduit à Constantinople, en Troade, à Éphèse, à Athènes, et lui avait donné les joies les plus vives; elle avait été racontée par lui dans un récit où il ne s'est pas contenté de nous faire part de ses impressions de touriste; il y traite, à la suite de réflexions et de lectures approfondies, plusieurs questions importantes d'histoire et d'art qui s'étaient posées devant lui pendant le cours de son pèlerinage (1). Il assistait volontiers à ces congrès de savans qui sont si fréquens en Allemagne; il y apportait toujours quelque communication intéressante sur les antiquités de la ville où l'on se réunissait ou sur un monument de quelque collection bien connue de la plupart de ses auditeurs. La liste serait longue de tous les mémoires qu'il a ainsi semés dans les recueils allemands, depuis le jour où il avait pris rang dans la science par sa belle étude sur le mythe de Niobé et sur les monumens figurés qui nous en ont conservé le souvenir (2).

Depuis qu'il avait commencé de rédiger et de publier le grand ouvrage auquel il songeait depuis près de trente ans, il ne se serait plus permis de distractions qui dussent l'arracher longtemps à son travail; il concentrait de plus en plus ses efforts sur une entreprise dont il ne mesurait pas sans effroi la longueur et les difficultés. Le seul repos qu'il s'accordât, c'était, chaque automne, un séjour de quelques semaines dans les montagnes de la Forêt-Noire ou du Tyrol; il en revenait toujours, m'écrivait-il, rafraîchi et comme rajeuni de quelques années. L'an dernier, il m'avait amicalement sommé de tenir une promesse déjà bien ancienne, et il m'avait donné rendez-vous à Heidelberg pour la fin de septembre, à son retour des lacs bavarois : il se faisait un plaisir de me promener, par les limpides journées d'automne qui vont si bien à nos paysages tempérés, dans son aimable vallée du Neckar; il tenait à me montrer les vases, les empreintes, les moulages qu'il avait su rassembler en vue de son enseignement. Dans toutes les universités allemandes, sauf trois ou quatre, le professeur d'archéologie dispose aujourd'hui d'une galerie de plâtres qui s'enrichit chaque année et qui se tient au courant (3). Il a son cabinet comme le professeur

(1) *Nach dem Griechischen Orient, Reise-studien*, avec une carte et une planche photographique, in-8°; Heidelberg, 1874.

(2) *Niobe und die Niobiden, in ihrer literarischen, künstlerischen und mythologischen Bedeutung*, avec vingt planches, gr. in-8°, 1863. On trouvera une liste à peu près complète des principaux travaux de Stark dans une intéressante notice que lui a consacrée le professeur Frommel sous ce titre : *Karl Bernhard Stark, ein Ueberblick seines Lebens und Wirkens* (dans le *Jahresbericht* de Bursian, 1880).

(3) Il n'y avait en 1873, de toutes les universités allemandes, qu'Erlangen, Gies-

de physique ou d'histoire naturelle; le soin de la collection est confié, moyennant une légère indemnité, à l'un des auditeurs du cours, qui fait ainsi fonction de préparateur (1). Nous sommes loin d'être aussi favorisé à Paris, en pleine Sorbonne; faute de place, on a dû s'y contenter jusqu'ici de quelques photographies serrées dans des armoires humides et d'un petit nombre de bustes entassés à la poussière sur le dessus de ces mêmes armoires. Pour comble de malheur, le musée de moulages, qui manque à la faculté des lettres, n'existe nulle part ailleurs dans la capitale : celui de l'École des beaux-arts n'est qu'une réunion de modèles et n'offre même pas un essai de classification historique. N'est-il pas bien difficile, dans de pareilles conditions, de traiter une question d'art avec quelque précision, et de définir par des exemples qui parlent aux yeux le style d'un siècle ou d'une école?

En visitant le local de ce que l'on appelle à Heidelberg l'*Institut archéologique*, nous aurions donc risqué de commettre plus d'une fois le péché d'envie; mais au moment où nous nous préparions à partir pour nous rendre au rendez-vous, une lettre nous annonçait la maladie de notre ami; quelques jours après, le 12 octobre, les journaux nous apportaient la nouvelle de sa mort. Dès le début, il s'était senti gravement atteint, et ce n'était pas sans un secret déchirement qu'il avait pris congé d'une œuvre qu'il croyait appelée à faire avancer la science. Avant de s'accorder quelque relâche, il avait presque terminé le manuscrit de la première partie; il permit donc qu'on le publiât, en confiant à une main amie la révision dernière et la correction des épreuves; mais il exprima le désir que l'on n'essayât pas de continuer et d'achever l'ouvrage sur le plan qu'il avait tracé, dans un programme développé que l'on ne peut relire aujourd'hui sans tristesse.

Ses volontés seront respectées, comme nous en avertit l'éditeur intelligent qui n'avait rien négligé pour donner au manuel toute l'élégance compatible avec la sévérité du sujet. La seconde livraison, qui sera la dernière, vient de paraître; elle contient la fin du

sen, Marbourg, Munster et Rostock qui fussent encore dépourvues d'une collection archéologique destinée au service de l'enseignement. Des universités de second ordre, comme Breslau et Wurzbourg, ont aujourd'hui des cabinets des plus importans. Nous ne parlerons ni de Bonn, dont le *musée académique* est célèbre, ni de Goettingue, ni de Munich; mais nous signalerons ce fait qu'une simple école supérieure, comme Schulpforte, possède une galerie de plâtres, accompagnée d'un excellent catalogue dû à la plume d'un savant aussi compétent que M. Otto Benndorf. Pour plus de détails, on pourra consulter un travail publié en 1873 par B. Stark, sur *l'Art et l'enseignement de l'art dans les universités allemandes.*

(1) C'est ainsi que les choses sont réglées dans le *Statut de l'Institut archéologique* d'Heidelberg.

premier des cinq ou six livres que devait comprendre ce vaste ensemble :

> Pendent opera interrupta, minæque
> Murorum ingentes.

Quoiqu'il n'y ait pas là moins de quatre cents pages, ce n'est même pas tout le premier des trois volumes promis; l'auteur n'a pas encore touché dans cette longue exposition aux parties essentielles de l'œuvre, ni à la critique des sources, ni à l'histoire de l'art dans ses différentes périodes, ni à l'étude des types humains ou divins que la plastique a représentés. A vrai dire, il n'avait encore écrit qu'une sorte d'introduction générale; mais celle-ci, moins par les définitions qui remplissent les deux premiers chapitres que par les renseignemens si abondans que renferme le troisième, présente un vif intérêt et garde toute sa valeur.

Ce troisième chapitre est intitulé : *Histoire des études archéologiques;* il prend cette histoire à l'aurore de la renaissance et il la conduit jusqu'à nos jours, jusqu'aux fouilles, aux découvertes, aux publications toutes récentes; il témoigne d'une prodigieuse lecture, d'une grande sûreté de jugement et d'une haute impartialité.

Sans doute, à tant de noms et d'ouvrages exactement cités (il y en a des centaines dans chaque paragraphe), la critique pourrait peut-être en ajouter quelques autres; de loin en loin, elle noterait maintes inadvertances et maintes confusions; mais, vu la richesse de la matière et l'étendue de l'espace parcouru, s'il y a lieu de s'étonner, n'est-ce point plutôt de trouver là si peu d'erreurs et d'omissions ? Chacun de ceux qui ont apporté leur pierre à l'édifice paraît à son rang, jugé pour ses mérites réels et pour les services rendus; Stark n'est pas dupe des ambitions bruyantes ni des programmes menteurs. Son patriotisme même, tout ardent qu'il soit, ne l'entraîne à aucun déni de justice, à aucun oubli fâcheux, et pourtant la tentation était grande. C'est un Allemand, Winckelmann, qui a vraiment créé la science dont il s'agit d'écrire l'histoire; depuis un demi-siècle, c'est en Allemagne que ces études ont été cultivées avec le plus d'ensemble, de suite et de méthode; c'était là seulement jusqu'à ces derniers temps que l'on avait su organiser ces ateliers de travail où, sous la direction d'un homme supérieur, aucune force ne se perd et où la médiocrité laborieuse fait elle-même sa partie dans le concert. Nous n'avons pas cessé d'avoir des archéologues éminens, mais nous n'avons jamais eu d'école d'archéologie qui pût rivaliser, par sa fécondité et par son aptitude à poursuivre de grandes œuvres collectives, avec celle qu'avait fon-

dée Édouard Gerhard. Stark n'en est pas moins empressé à faire ressortir les qualités originales de la science française; pour ne prendre ici qu'un exemple, personne, même en France, n'a parlé du comte de Caylus avec autant de sympathie, personne n'a aussi bien montré quelle influence heureuse il avait exercée et comme il était, à certains égards, en avance sur ses contemporains. L'éloge va même jusqu'à lui accorder certains dons qui manquaient à Winckelmann.

On peut donc consulter en toute confiance ce répertoire de noms, de biographies concises et pleines, d'œuvres analysées en quelques pages ou souvent en quelques lignes, mais toujours appréciées par un critique qui les a lues lui-même et qui ne les condamne ou ne les loue pas sur la foi d'autrui. Nous y aurons sans cesse recours pour retracer à grands traits l'histoire des études archéologiques depuis Winckelmann. La connaissance de l'art antique et de ses chefs-d'œuvre n'a pas encore, croyons-nous, pris dans l'éducation des esprits cultivés la place qu'elle mérite d'y occuper; dans les histoires générales, elle est tout à fait sacrifiée; les intelligences curieuses qu'elle attire et qu'elle tente ne savent trop où la chercher et où la prendre. Il importe d'abord de signaler cette lacune; nous voudrions ensuite, par un résumé rapide, donner quelque idée des progrès qu'a faits si vite, entre les mains de trois ou quatre générations d'érudits, une science qui ne remonte guère, comme la chimie, qu'à la fin du dernier siècle. Nous ne nous attacherons qu'aux grands noms et qu'aux grandes découvertes; ceux qui désireraient avoir toute la suite et tout le détail de ces investigations patientes et des systèmes qu'elles suggèrent pourront recourir au livre inachevé, mais si précieux encore, dont nous leur avons signalé l'importance.

I.

L'histoire de l'antiquité a été renouvelée, dans ces derniers temps, par le déchiffrement des vieilles écritures de l'Égypte, de la Chaldée et de la Perse. La science a pu mettre à profit des documens qui, pendant des milliers d'années, avaient été cachés dans les entrailles du sol ou qui, sur d'autres points, en Égypte par exemple et en Perse, ne semblaient s'offrir au regard que pour irriter la curiosité, pour la provoquer tout en refusant de la satisfaire, pour poser à l'esprit un problème insoluble. A l'aide de ces longues pages d'hiéroglyphes et de *coins* ou de *clous* (1), com-

(1) On appelle ainsi le trait en creux dessiné par un coup de ciseau sur la surface de l'argile encore molle ou de l'albâtre tendre, le trait qui forme l'élément premier des

mentées par les bas-reliefs et les peintures qui les accompagnaient, on a pu contrôler les données si souvent inexactes que les historiens grecs nous avaient conservées sur ces peuples d'Afrique et d'Asie qui ont précédé de si loin la Grèce dans les voies de la civilisation; jour après jour, à mesure que les monumens se multipliaient et que les méthodes de lecture devenaient plus certaines, on a beaucoup ajouté au peu que nous apprenaient les Hérodote et les Diodore sur ces empires du Nil et de l'Euphrate, qui déjà commençaient à vieillir au temps où les Grecs étaient encore dans l'enfance et travaillaient lentement à sortir de la barbarie primitive.

Pour la Grèce même et pour Rome, si les grandes lignes du cadre étaient tracées par les récits des historiens classiques, l'étude de documens jusqu'alors négligés a permis d'y faire entrer et d'y grouper bien des détails curieux et nouveaux. Partout recherchées avec passion, transcrites avec un religieux scrupule, interprétées avec une ingénieuse et patiente sagacité, les inscriptions ont révélé beaucoup de faits dont il n'y avait pas trace chez les Thucydide et les Xénophon, chez les Tite-Live et les Tacite; elles ont permis d'enrichir de plus d'un trait le tableau de la vie publique et privée des anciens. Pour y mettre plus de mouvement et de chaleur, on a même emprunté des couleurs à ce que l'on appelle la littérature, à l'éloquence de la tribune et du barreau, à la poésie, au théâtre. Dans cet effort pour embrasser tout entier l'homme d'autrefois et pour le montrer sous toutes ses faces, on a même parfois essayé de faire une place à l'art; mais cette place a toujours été très restreinte, très insuffisante. C'est que l'étude des ouvrages de la *plastique*, à prendre ce mot dans son sens le plus général, exige des connaissances spéciales qui faisaient défaut à la plupart des historiens; elle a sa méthode et sa langue qui lui sont propres; elle oblige ceux qui veulent y acquérir quelque compétence à cultiver leur goût par des voyages, par une longue fréquentation des principaux musées de l'Europe, par un perpétuel recours à ces suites d'estampes et de photographies, à ces grands recueils de planches que leur format rend incommodes à manier et dont le prix interdit au savant tout espoir de jamais les poser sur les rayons de son cabinet. Or plus d'un érudit n'aura jamais eu l'occasion de visiter l'Italie et la Grèce; le temps lui aura manqué pour parcourir ces galeries dont chacune ne contient qu'une faible part du trésor de l'antiquité figurée; enfin il ne vivra pas toujours dans une capitale, à la porte d'une de ces bibliothèques publiques qui possèdent souvent ces

écritures de l'Asie antérieure; de là le nom d'*écriture cunéiforme* qui est généralement employé aujourd'hui pour désigner ces systèmes de notation, moitié idéographiques, moitié syllabiques, qui ont été employés pour écrire plusieurs langues très différentes.

précieux recueils et qui les communiquent quelquefois, quand ils ne sont pas à la reliure, ou bien en feuilles et dépareillés.

Très difficile par sa nature même, cette étude l'est donc rendue plus encore par toutes les peines qu'il faut prendre pour se procurer des instrumens de travail. On s'explique ainsi que les modernes historiens de l'antiquité soient presque tous restés étrangers à ces recherches. Pour ne parler que de la Grèce, plusieurs érudits contemporains ont essayé de nous en retracer l'histoire depuis les origines jusqu'à la chute de l'indépendance nationale. L'Angleterre, l'Allemagne et la France ont vu naître des livres qui, par des mérites différens, ont conquis et se sont partagé la faveur du public européen. Or, de tous ces écrivains, le seul qui ait étudié sur le vif l'histoire de l'art grec et qui puisse à l'occasion en parler avec goût et avec compétence, c'est Ernest Curtius (1). Quant à Grote, il n'en a ni la connaissance théorique, ni le sentiment; à peine, quand il ne peut faire autrement, en dit-il quelques mots qui restent toujours vagues et secs. Or la Grèce, sans ses architectes, ses sculpteurs et ses peintres, sans son amour des belles formes, aussi ardent et aussi fécond que son amour du beau langage, la Grèce est-elle encore la Grèce?

L'embarras est donc grand pour ceux qui, sans avoir le loisir d'entrer dans le détail, désirent pourtant se représenter le monde ancien dans toute la diversité de ses aspects et se faire une juste idée de l'ensemble. On leur raconte tout au long les révolutions, les guerres, les conquêtes, les successions des princes; on leur explique le mécanisme des institutions politiques et civiles; on leur expose même l'histoire littéraire, car la littérature, dit-on, « est l'expression de la société. » Rien de mieux; mais on n'a pas l'air de soupçonner cette autre vérité que l'art n'est pas une expression moins fidèle et moins intéressante du propre génie d'une race, des sentimens, des idées et des goûts qui dominent chez un peuple à tel ou tel moment de sa vie. Quelques brèves mentions d'œuvres et de noms, quelques notions sommaires qui n'ont même pas le mérite de la précision, voilà tout ce que donnent sur cette matière les histoires générales, et ce que celles-ci refusent à la curiosité, où le trouver? Des histoires de la littérature grecque et de la romaine, l'Europe savante en possède plusieurs qui se recommandent à différens titres; ce sont des livres écrits avec chaleur et talent, comme l'ouvrage malheureusement inachevé d'Ottfried Muller; ce sont

(1) Ce beau livre, une des grandes œuvres historiques de notre temps, aurait dû être depuis longtemps traduit en français comme il l'était dans plusieurs autres langues de l'Europe; M. Bouché-Leclercq vient de combler enfin cette lacune. Nous avons tout lieu d'espérer que les fascicules de la traduction qu'il a entreprise se suivront rapidement.

des manuels excellens et riches de faits comme ceux de Bernhardy, de Baehr et de Teuffel; mais existe-t-il en Angleterre, en France, même en Allemagne, un seul ouvrage qui retrace avec un détail suffisant toute l'histoire de l'art antique, qui le suive, dans ses progrès et ses transformations, depuis les origines jusqu'à la décadence finale, jusqu'au temps où le christianisme et l'invasion des barbares achèvent de dissoudre le monde ancien et préparent la naissance du monde moderne, d'une société nouvelle et d'un art nouveau?

On répondra peut-être à cette question en nous citant le titre d'un livre qui jouit, chez nos voisins, d'une assez grande réputation; nous voulons parler de *l'Histoire des arts plastiques*, de Karl Schnaase (1). L'ouvrage a, pour le public français, un premier défaut; il n'est point traduit, et les dimensions en sont trop considérables pour qu'il ait chance de l'être jamais. Trouvât-il, par aventure, un traducteur et un éditeur, nous n'oserions répondre que ceux-ci fussent payés de leur peine par le succès du livre. L'ouvrage a sans doute des qualités sérieuses. L'exposition est claire; le style est simple et sans prétention; enfin, pour parcourir sans fatigue une si longue carrière, pour ne rien oublier d'important sur ce long chemin qui conduit l'auteur depuis l'Égypte et l'Inde jusqu'à l'art contemporain, il a fallu beaucoup de patience et de science, une attention soutenue et une variété d'études qui ne sont pas vulgaires. C'est là d'ailleurs qu'était l'écueil; il était difficile, pour ne pas dire impossible, qu'un seul homme parlât avec la même compétence de l'art oriental, de l'art grec et romain, de l'art du moyen âge et de l'art moderne. Comme on pouvait s'y attendre, toutes les parties de ce vaste ensemble sont loin d'avoir une valeur égale, et c'est l'antiquité qui est sacrifiée.

Sur les huit volumes qui composent l'ouvrage, il n'y en a que deux pour l'antiquité, et, de l'aveu général, ce ne sont pas les meilleurs. Ils ont été rédigés, dans la seconde édition, par des collaborateurs, Carl von Lutzow pour l'Orient et Carl Friedrichs pour la Grèce et Rome. Les chapitres consacrés à la Chaldée, à l'Assyrie, à la Perse, à la Phénicie et à l'Égypte sont vraiment insuffisans; aucune question n'y est creusée à fond: pas de vues personnelles, mais des considérations banales qui ne résolvent aucun des problèmes dont se préoccupent aujourd'hui les archéologues. Les figures sont trop peu nombreuses pour rendre grand service au lecteur; elles n'ont d'ailleurs jamais été dessinées d'après les monumens originaux; on les a toutes calquées dans des ouvrages con-

(1) *Geschichte der bildenden Künste*, 2e édition, corrigée et augmentée, avec des gravures sur bois dans le texte, 8 volumes in-8°, 1865-1873.

nus, et elles ne fournissent aucun élément nouveau d'appréciation et de discussion. Enfin l'ordre même qu'a suivi l'auteur ne s'explique pas bien ; il laisse de côté l'extrême Orient, la Chine et le Japon, et il en donne la raison : c'est que ces peuples forment comme une sorte d'humanité séparée de la nôtre, qu'ils ont eu une civilisation égoïste, si l'on peut ainsi parler, qui n'a exercé, pendant toute la période antique, aucune influence sur le développement des nations groupées autour du bassin de la Méditerranée. Rien de mieux; mais alors pourquoi commencer par l'Inde et en décrire les monumens dans un long chapitre, qui ne manque d'ailleurs pas d'intérêt? S'il est une vérité avérée, c'est que les monumens de l'Inde, ceux du moins qui ont laissé quelque trace sur le sol de la péninsule, sont de date assez récente; ils ne remontent guère au-delà du temps des successeurs d'Alexandre. Ce sont peut-être les exemples de la Grèce qui ont provoqué la naissance de l'architecture et de la sculpture indiennes; en tout cas, dans le domaine de la plastique, la Grèce ne doit rien à l'Inde, tandis que son génie a été éveillé et que ses premiers efforts ont été aidés par les modèles que lui ont fournis l'Égypte et l'Assyrie.

Le plan qui s'impose à tout historien vraiment digne de ce nom est donc celui-là même que lui indique la marche de la civilisation. C'est par l'Égypte qu'il doit commencer, par cette vénérable aïeule des nations policées; des bords du Nil, il doit se transporter sur ceux de l'Euphrate et du Tigre pour étudier ensuite le rôle et l'action des peuples qui ont servi d'intermédiaires entre l'Égypte et l'Assyrie, d'une part, et de l'autre les ancêtres des Hellènes. Schnaase, on ne sait pourquoi, s'asservit à l'ordre géographique; il brouille et renverse ainsi tous les rapports. Il met en scène les Phéniciens par exemple avant d'avoir dit mot de l'Égypte; or l'art phénicien, tout le monde en convient aujourd'hui, n'est guère, qu'on nous passe l'expression, qu'une contrefaçon belge de l'art égyptien. Pendant plusieurs siècles, dans les ateliers de Tyr et de Sidon, de Byblos et d'Arados, on fabrique, pour l'exportation, du faux égyptien, auquel on mêle quelques élémens empruntés à l'Assyrie, et ces produits, d'un éclectisme tout industriel, trouvent un débit assuré sur toutes les côtes de la Méditerranée; nous les rencontrons aujourd'hui dans les tombes de la Sardaigne comme dans celles de l'Étrurie et du Latium, dans les nécropoles de Cypre et de Rhodes, ainsi que dans les îles de la mer Égée ou dans l'Attique et la Béotie.

Enfin, toute cette partie de l'ouvrage date de plus de quinze ans; elle est donc antérieure à l'achèvement de plusieurs relations scientifiques qui ont mis à la portée des savans les résultats d'explorations et de fouilles importantes; ainsi l'auteur n'a pu mettre

à profit ni les découvertes de MM. Place et Thomas en Assyrie, ni celles de M. Renan en Phénicie; il n'a pu tirer parti de notre voyage en Asie-Mineure, ni, à plus forte raison, des trésors que la plaine de Troie et surtout l'acropole de Mycènes ont livrés à M. Schliemann. N'eût-il pas d'autres défauts, ce livre est donc déjà un livre vieilli et dépassé ; c'en est assez pour qu'il ne réponde pas aux désirs et à l'attente de ceux qui voudraient se faire une juste idée des origines, de la marche et des progrès de l'art antique (1).

Cette histoire de l'art que nous avons en vain cherchée partout, au-delà même de nos frontières, personne, croyons-nous, ne serait mieux en mesure de l'entreprendre qu'un savant français; personne ne saurait mieux l'écrire telle que nous la concevons, à la fois agréable et solide; nulle part on ne trouverait aussi des dessinateurs plus habiles et plus intelligens pour lui donner le luxe indispensable d'une illustration perpétuelle, où fût saisi et rendu le style des monumens originaux. Cent vingt ans environ nous séparent de Winckelmann; il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur l'histoire des recherches archéologiques pendant ce court espace de temps pour deviner quels seraient le sérieux attrait et l'importance capitale d'une œuvre qui mérite de tenter quelque jeune ambition ou d'être comme le testament d'une vie de méditation et d'étude. Voyageurs intrépides dont plusieurs sont morts sur le champ de bataille, fouilleurs obstinés qui ne se sont pas laissé décourager par les premières déceptions et qui ont eu leur jour d'inspiration heureuse et de soudain triomphe, érudits qu'une profonde connaissance de l'antiquité littéraire avait préparés à l'interprétation de l'antiquité figurée, travailleurs laborieux qui, par leurs descriptions minutieuses, ont permis d'établir des séries de monumens classés par écoles ou par ordre chronologique, tous ces ouvriers, de mérite très inégal, ont fait bravement leur devoir; ceux-ci ont amassé des matériaux, ceux-là ont dressé des inventaires provisoires ou dégagé les idées générales que comportaient les faits jusqu'alors enregistrés et connus. Dès maintenant on possède, semble-t-il, tous les élémens nécessaires pour tracer et pour arrêter les grandes lignes de l'édifice à construire; les découvertes futures ne feront, selon toute apparence, que permettre de mieux remplir les cadres; tout au plus exigeront-elles, par endroits, quelques

(1) Sous un même titre (*Geschichte der Plastik*), qui pourrait tromper au premier abord, Overbeck et Lubke n'ont écrit que l'histoire de la sculpture; c'est là le sens restreint que le mot *Plastik* a pris dans la langue de la critique allemande. L'ouvrage d'Overbeck, très supérieur à celui de Lubke, mérite le succès qu'il a obtenu. On en annonce une troisième édition, qui comprendra l'étude des sculptures récemment découvertes à Olympie.

changemens de détail. Quand viendra « le téméraire, ou plutôt le vaillant, » comme dit Corneille, qui songera moins à la lourdeur de la tâche qu'au plaisir et à l'honneur de l'entreprendre, ne dût-il pas avoir la joie de l'accomplir et de l'embrasser tout entière?

II.

L'*Histoire de l'art chez les anciens*, de Winckelmann, publiée en 1764, est un de ces livres rares qui marquent une date dans les annales de l'esprit humain; aujourd'hui même, après un siècle révolu, on ne saurait l'ouvrir sans une sorte d'émotion respectueuse. C'est là que l'on voit paraître pour la première fois cette idée, aujourd'hui familière à toutes les intelligences un peu cultivées, que l'art naît, grandit et s'abaisse avec la société où il fleurit, pour tout dire en un mot, qu'il y a une histoire de l'art (1). Ce grand érudit, dont l'Allemagne fête tous les ans la mémoire comme celle du père de l'archéologie classique, ne se contenta pas de poser un principe; il en tira lui-même les conséquences; il traça les cadres de la science qu'il fondait; il travailla à les remplir. Cependant, après un siècle révolu, cet ouvrage mémorable marque plutôt une date qu'il n'est capable de satisfaire la curiosité de nos contemporains. Winckelmann n'a connu l'art égyptien que par les pastiches de l'époque romaine, par les figures qui, de la villa d'Hadrien, avaient passé dans le musée du cardinal Albani; la Chaldée et l'Assyrie, la Perse et la Phénicie n'existaient pas pour lui. La Grèce même, il ne la connaissait pas tout entière. Les vases peints dormaient encore dans l'ombre des nécropoles étrusques et campaniennes; le peu d'entre eux qui s'en étaient échappés n'attiraient pas encore une attention sollicitée par des monumens qui tenaient plus de place et qui flattaient davantage le regard.

C'est surtout aux ouvrages de la statuaire que Winckelmann s'intéresse ; ce sont eux qui lui suggèrent ses jugemens; or, même sur ce terrain, il est mal renseigné. C'est qu'il n'a jamais sous les yeux que ces figures, presque toutes de provenance inconnue, qui remplissent les collections italiennes, figures dont la plupart étaient

(1) Cet ouvrage (*Geschichte der Kunst des Alterthums*) a été traduit trois fois en français. La première version, publiée du vivant même de Winckelmann, a été désavouée par lui et fourmille d'erreurs et d'inexactitudes. La seconde a été donnée par Huber, à Leipzig (1781, 3 vol. in-4°); elle est déjà très supérieure. La troisième, la meilleure, de Jansen, a paru à Paris (1798-1803, 3 vol. in-4°). A l'histoire de l'art se rattachent les *Remarques sur l'histoire de l'art* (1767, in-4°, en allemand). C'est une sorte de supplément au grand ouvrage dont Winckelmann voulait donner une nouvelle édition, que l'a empêché d'achever sa mort tragique et prématurée. On fera bien aussi de lire la préface des *Monumenti inediti* (Rome, 1867, 2 vol. in-f°, avec 208 planches). Nulle part Winckelmann n'a mieux exposé sa méthode.

de ces copies qui, pendant trois ou quatre siècles, sont sorties en foule des ateliers grecs pour aller embellir et peupler les temples, les basiliques et les thermes, les palais et les villas des maîtres du monde. Si, parmi toutes ces statues, quelques-unes, en bien petit nombre, étaient des originaux ou des répliques assez soignées pour pouvoir presque remplacer l'original, celui-ci lui-même ne remontait pas au-delà du IVe siècle, des écoles de Praxitèle, de Scopas et de Lysippe. Quant au style des maîtres du Ve siècle, les Phidias et les Alcamène, les Pœnios et les Polyclète, l'historien ne pouvait les définir que d'après les descriptions ou les allusions des écrivains anciens (1).

En pareil cas, les textes les plus formels et les plus clairs ne vaudront jamais le témoignage d'un fragment de marbre où la main de l'artiste aura laissé son empreinte; mais qui donc alors soupçonnait l'importance que devaient prendre, pour la génération suivante, ces grands ensembles de sculpture décorative que permet de dater et presque de signer leur étroite relation avec l'architecture de tel ou tel temple célèbre? Avait-on dégagé des décombres ou pris seulement la peine de regarder et de dessiner, là où elles existaient encore en place, les statues des frontons et les frises sculptées du Parthénon et du temple de Thésée, des temples d'Égine, de Phigalie et d'Olympie? Si l'on ignorait ces monumens authentiques du siècle de la vraie perfection classique, à plus forte raison n'était-on pas en mesure de reconnaître et de définir le véritable archaïsme; on ne savait pas distinguer les figures qui en portent la marque de celles qu'a vieillies de propos délibéré le goût raffiné des époques savantes. Il en était de même quand il s'agissait de l'art de bâtir; c'était toujours ou presque toujours par les édifices de Rome et de l'Italie, par leur ordonnance et leur décoration que l'on prétendait expliquer et juger l'architecture grecque.

Le grand service rendu par Winckelmann, c'était d'avoir fondé la méthode; elle fut aussitôt appliquée, par Zoëga et par Ennio Quirino Visconti, à la description des monumens que renfermaient les galeries publiques ou privées et de ceux que produisaient les fouilles. Ces érudits multiplièrent et classèrent les faits; grâce à leur labeur incessant, les lignes de l'esquisse que le maître avait tracée furent reprises et corrigées en plus d'un point; les divisions qu'il avait introduites dans ce tableau furent mieux marquées; les groupes qu'il avait commencé de former devinrent plus cohérens et plus compacts; ils se caractérisèrent par des traits plus accen-

(1) A qui veut se faire une idée des études de Winckelmann et de l'état où était alors la science, nous ne saurions trop recommander l'intéressant ouvrage de Karl Iusti, *Winckelmann, sein Leben, seine Werke und seine Zeitgenossen* (Winckelmann, sa vie, ses œuvres et ses contemporains).

tués, par une physionomie plus distincte et plus expressive. Le progrès était constant; mais ce fut surtout après les grandes guerres de la révolution et de l'empire que la marche en devint bien plus rapide, pendant cette longue période de paix qui vit naître partout une si riche moisson de talens, un si beau mouvement de curiosité passionnée et d'études historiques.

Ce qui brusquement élargit l'horizon, ce qui dissipa les nuages où se cachaient encore maintes régions du passé, maints sommets de l'histoire, ce fut une rapide succession de découvertes, dues les unes à de hardis voyages d'exploration et à des fouilles heureuses, les autres aux recherches des érudits, à une pénétration qui parfois alla jusqu'au génie. On eût dit qu'un rideau se tirait; par derrière le riche et brillant décor de la civilisation gréco-romaine, on commençait d'apercevoir la véritable antiquité, l'Orient, père des religions et des inventions utiles, de l'alphabet et des arts plastiques. Le grand ouvrage rédigé par les savans associés à l'expédition du général Bonaparte commençait à faire connaître l'Égypte. Bientôt après c'était Champollion qui retrouvait la clé des hiéroglyphes et qui fournissait ainsi les moyens d'assigner aux monumens tout au moins une date relative, ce qui devait un jour ou l'autre conduire à comprendre que l'art de l'Égypte comme celui de tous les autres peuples avait eu, quoi que les Grecs en aient dit, son enfance et sa jeunesse, sa maturité et sa vieillesse, ses arrêts, ses décadences et ses renaissances.

Un peu plus tard, c'était Botta, c'était Layard qui exhumaient Ninive, enterrée sous les décombres de ses propres édifices, sous des amas de briques émiettées et réduites en poussière par le temps; c'était l'Assyrie qui secouait son linceul d'argile et qui revoyait le jour. Hier encore, on ne savait rien d'elle que le nom de ses rois, et voici qu'elle reparaissait tout à coup avec ses monumens d'une conservation merveilleuse où toute son histoire était représentée par les mille et mille figures des bas-reliefs et racontée dans les longues inscriptions qui les accompagnent. Celles-ci n'attendaient pas longtemps leur Champollion, et là encore le déchiffrement, malgré ce qu'il peut avoir par endroits d'incomplet et d'incertain, permettait d'établir une série, de classer par ordre de date les ouvrages de l'architecture et de la sculpture.

Les renseignemens obtenus ainsi se complétaient par une exploration attentive des ruines, plus maltraitées par les hommes et par le temps, que renferme la Babylonie, la Basse-Chaldée et la Susiane. Les imposans débris des palais de Persépolis et de ses tombes royales étaient signalés depuis près de deux siècles, mais seulement par les relations insuffisantes et les mauvais dessins des

anciens voyageurs; Ker Porter, Texier, Flandin, en rapportaient d'exacts relevés et des descriptions précises. Grâce aux copies qu'ils avaient prises des textes gravés sur les parois de ces édifices, sur les rochers de la Perse et de la Médie, l'alphabet dont s'étaient servis les Darius et les Xerxès livrait tout entier son secret à la sagacité d'un Eugène Burnouf.

Dès lors, après que voyageurs, artistes et savans eurent ainsi travaillé de concert à reconnaître le terrain depuis les montagnes de l'Arménie jusqu'aux plages basses et marécageuses de la Susiane, quand les philologues eurent traduit les textes et que les musées eurent classé les monumens rapportés de si loin, on put définir par ses caractères essentiels et ses traits originaux la grande civilisation qui s'était développée dans l'Asie antérieure, dans le bassin du Golfe-Persique. Bien des détails échappaient encore; mais, à travers des ombres qui s'éclairaient de jour en jour et que l'œil s'habituait à percer, on entrevoyait du moins les grandes masses et les lignes dominantes. Dans cette vaste étendue de pays et dans cette succession d'empires, on distinguait des diversités locales qui tenaient au siècle, à la race, au milieu; mais, malgré ces différences, le choix et l'emploi des moyens d'expression présentaient, de Babylone à Ninive et de Ninive à Suse ou à Persépolis, des ressemblances trop frappantes pour que l'on ne se crût pas en droit d'affirmer que les peuples représentés par ces capitales fameuses ont puisé à une même source. Chez tous, les élémens de l'écriture et ceux de l'art sont les mêmes. Dans l'alphabet, malgré la variété des langues dont il fallut noter les sons, le principe, c'est toujours le clou, débris des signes complexes d'une ancienne écriture idéographique. Dans la plastique, si les plans des édifices changent avec les matériaux dont disposent les constructeurs, partout le statuaire a la même manière de sentir et d'accuser la forme vivante; partout on retrouve, à quelques nuances près, les mêmes conventions et les mêmes partis-pris. Dans tous les ouvrages façonnés de main d'homme que l'on recueillait à l'intérieur des frontières que nous avons indiquées, on reconnaissait les traditions d'un même style, l'unité d'inspiration, la communauté d'origine.

Au terme de ces recherches et de ces découvertes, on distinguait donc deux foyers primitifs, l'un qui s'est allumé à la première aube des siècles historiques, dans la vallée du Nil, l'autre, dont la flamme naissante a commencé, selon toute apparence, par briller en Chaldée, dans des temps bien reculés, quoique déjà plus voisins de nous que ceux où Menès ouvre la série des souverains de l'Égypte. Ces deux foyers avaient de bonne heure, par l'intermédiaire des Phéniciens, croisé pour ainsi dire leurs feux; à travers la Syrie, il s'était fait, entre ces deux régions, entre leurs centres

religieux et industriels, un actif et fécond échange d'idées et de produits; on en retrouvait partout la trace, en Assyrie comme en Égypte.

Ce qui restait plus obscur, ce qui n'a été déterminé que dans ces dernières années, par des voyages et des travaux tout récens, c'était la direction qu'avaient suivie et les milieux qu'avaient traversés les rayons de ces deux grands foyers pour arriver jusqu'aux rivages orientaux et septentrionaux de la Méditerranée, jusqu'aux tribus encore barbares, aïeules des Grecs et des Romains, pour faire naître dans leur esprit les besoins de la vie policée et pour les initier aux arts qu'elle comporte. Ce que l'on n'était pas encore en mesure d'évaluer, c'était la chaleur et la puissance de ce rayonnement, c'était la part qu'il convenait de faire à chacune de ces deux influences dans le lent éveil du génie grec. La Phénicie n'est bien connue que depuis vingt ans, depuis la mission de M. Renan. Plusieurs voyageurs, anglais et français, Hamilton, Fellows, Texier, d'autres encore, avaient déjà signalé, dans la première moitié du siècle, les curieux monumens de la Lydie, de la Phrygie, de la Cappadoce, de la pittoresque Lycie, dont les dépouilles ont enrichi le Musée britannique; on devinait vaguement qu'il fallait chercher là les embranchemens et les stations d'une sorte de grande voie royale par où avaient cheminé et s'étaient propagées vers l'occident, d'étape en étape, des inventions et des formes, toute une civilisation dont la Chaldée était le lointain berceau. Ce fut pourtant seulement en 1861 qu'une exploration, dont les auteurs s'inspiraient du désir de résoudre ce problème, acheva de mettre en lumière le rôle qu'avaient joué dans cette transmission les peuples fixés sur le plateau de l'Asie-Mineure (1). Quant à Cypre, c'est hier seulement qu'elle s'est révélée par les fouilles de MM. Lang et de Cesnola, avec son art mi-parti égyptien, mi-parti assyrien, avec son écriture où des signes empruntés aux alphabets cunéiformes ont servi à noter les sons d'un dialecte grec. On est averti maintenant; il ne se passe pas d'année où des trouvailles heureuses comme celles de Salzmann à Rhodes, comme la découverte du trésor de Palestrine dans la banlieue de Rome, ne viennent permettre à l'archéologie de rétablir et de rattacher l'un des fils par où passèrent jadis les courans qui, de l'Égypte et de l'Assyrie, vinrent apporter aux Grecs et aux Latins le choc électrique et l'excitation salutaire, l'étincelle de vie.

(1) *Exploration archéologique de la Galatie, de la Bithynie, d'une partie de la Mysie, de la Phrygie, de la Cappadoce et du Pont,* par MM. Perrot, Guillaume et Delbet, 2 vol. in-f°. Sur les résultats ainsi obtenus, voir la remarquable étude de M. Soury, *l'Asie-Mineure d'après les nouvelles découvertes archéologiques,* dans le volume intitulé *les Religions, les Arts, la Civilisation de l'Asie-Mineure et de la Grèce* (1877).

Pendant que se déroulait ainsi, comme feuille à feuille, le livre des antiquités orientales, celui de l'antiquité classique ne livrait pas à la curiosité des secrets moins intéressans et des documens moins curieux.

C'étaient d'abord les marbres du Parthénon que lord Elgin cédait au Musée britannique en 1816. Devant les bas-reliefs de la frise et les statues des frontons, artistes et savans, après quelques hésitations, s'accordaient à reconnaître que rien de pareil n'était encore entré dans les galeries de l'Europe. Les artistes avouaient avoir acquis le sens d'une beauté nouvelle, supérieure à tout ce qu'ils avaient admiré et vanté jusqu'alors ; pour la première fois, ils contemplaient face à face la vraie beauté grecque telle qu'Athènes l'avait conçue et réalisée dans une de ces heures où, les dernières duretés de l'archaïsme une fois effacées et ses dernières raideurs assouplies, l'art atteint la perfection. Ces heures sont courtes et fugitives; une génération a touché le but et souvent celle qui la suit le dépasse déjà et commence à glisser sur la pente de la décadence. Pendant une ou deux vies d'homme, on voit naître en foule des œuvres qui, malgré la différence des matériaux et des sujets, ont toutes un même caractère de noblesse aisée et franche, de libre sincérité, d'élégance sévère, de simplicité dans la grandeur ; puis, pour faire baisser le niveau, il suffit de la mort ou parfois même de la vieillesse d'un des maîtres qui ont donné ces beaux exemples. La noblesse tourne à l'emphase et à la recherche de l'effet; sous prétexte d'être sincère, on copie servilement la nature; on tombe dans la manière, dans ses mollesses et ses procédés expéditifs. En Grèce, l'art s'est maintenu plus longtemps sur les sommets qu'il ne l'a fait partout ailleurs; on n'ose pas prononcer le mot de décadence à propos des ouvrages si admirables encore des maîtres du IVe siècle; cependant, on ne saurait le nier, tant que les modernes ne connaissaient pas les monumens authentiques du siècle de Périclès, il leur manquait, pour se faire une juste idée du génie plastique de la Grèce, ce que ce génie même avait produit de plus élevé, de plus puissant et de plus pur. Leur situation était celle où se trouverait l'historien des lettres grecques s'il lui fallait retracer les destinées du théâtre attique, sans avoir lu Sophocle, sans posséder l'*Électre* et l'*Œdipe-roi*.

Une fois l'attention tournée de ce côté, les découvertes et les conquêtes se succédaient rapidement. Les figures des frontons d'Égine, si bien restaurées par Thorwaldsen, venaient former le premier noyau du musée de Munich (1). En les étudiant on se rendait

(1) Elles avaient été trouvées en 1811 dans les ruines d'un temple à Égine par une société de fouilleurs à la tête de laquelle était l'architecte anglais Cockerell; elles furent acquises en 1812 par le prince Louis de Bavière, et Thorwaldsen, à Rome, passa

compte des voies que la statuaire avait suivies pour aller des conventions et des gaucheries de l'archaïsme jusqu'à l'aisance et à l'ampleur de la perfection classique. Quant aux frises du temple d'Apollon Épikourios, près de Phigalie, c'était encore le Musée britannique qui s'en assurait la possession (1). Rapprochées ainsi de celles du Parthénon dont elles étaient presque contemporaines, elles fournissaient un renseignement curieux; elles montraient ce que l'art des Phidias et des Alcamène devenait hors des capitales, dans ce que nous appellerions *la province*, ce qu'il gardait et ce qu'il perdait de ses qualités dans des édifices bâtis à moins de frais que ceux des grands centres; partout dans la composition vous sentez l'habileté consommée et la verve du maître qui en a donné l'esquisse et le modèle; mais l'exécution, qu'il avait bien fallu abandonner aux artistes du pays, a des inégalités et des faiblesses qui trahissent leur infériorité. Il en est tout autrement des figures dont le ciseau d'Alcamène et celui de Pœonios avaient orné les frontons et les métopes du temple de Jupiter à Olympie. C'est ce qu'indiquaient, au lendemain des fouilles d'Égine et de Phigalie, celles que l'expédition française de Morée avait entreprises sur les bords de l'Alphée et les nobles fragmens de sculpture qu'elle avait rapportés au Louvre; c'est ce que viennent de démontrer jusqu'à l'évidence les nouvelles recherches que l'Allemagne a commencées en 1875 sur ce terrain, après une interruption d'un demi-siècle. Statues et bas-reliefs, toute la décoration du temple d'Olympie pouvait presque rivaliser avec celle des monumens de l'Acropole d'Athènes; cependant elle s'en distinguait dans certaines parties par les hardiesses et les singularités d'un style tout personnel. A chaque nouvel ensemble monumental que l'on découvrait, on comprenait mieux, non sans quelque surprise, combien l'art grec des beaux temps avait toujours été libre et varié; nulle part on n'y trouvait cette uniformité que chez d'autres peuples répandent parfois sur toutes les œuvres d'une même époque la prépotence d'un maître trop admiré ou la tyrannie d'une école et l'étroitesse de ses formules.

Ce que faisaient connaître ces fouilles mémorables et bien d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer, ce n'était pas seulement la période la plus féconde et la plus originale de la statuaire grecque, c'était encore l'art auquel la sculpture était si intimement associée dans ces beaux ensembles que reconstituaient pièce à

plusieurs années à en rapprocher les morceaux et à les restaurer. Ce fut en 1820 qu'elles furent exposées dans la Glyptothèque de Munich, telles qu'on les voit aujourd'hui.

(1) Ce fut cette même société qui fouilla en 1812 les décombres du temple de Bassæ et qui en tira toute une frise que le Musée de Londres acquit en 1815.

pièce la sagacité du savant, le goût et la piété de l'artiste; c'était l'architecture dans ce qu'elle avait produit de plus pur et de plus achevé. L'exemple si bien donné par Stuart et Revett, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, trouvait des imitateurs d'année en année plus nombreux à mesure que l'affranchissement de la Grèce et les lignes de bateaux à vapeur rendaient plus faciles les voyages d'étude (1). C'était avec un scrupule de plus en plus religieux que l'on mesurait et que l'on dessinait les moindres restes des édifices antiques; on en interprétait les dispositions, on en groupait les élémens, on en restituait l'ensemble, avec une intelligence des conditions de l'art qui ne cessait de gagner en sûreté et en pénétration. Les intéressantes restaurations d'Olympie et de Phigalie, publiées par Abel Blouet dans l'ouvrage de la mission française de Morée, excitèrent l'émulation de nos jeunes architectes de l'Académie de France à Rome et leur ouvrirent une nouvelle carrière (2). Jusqu'alors ils s'étaient contentés d'étudier les monumens de Rome même et des environs du Latium et de la Campanie; les plus aventureux avaient poussé jusqu'à Pæstum, mais ce fut seulement vers 1845 qu'ils s'enhardirent à passer la mer et à venir relever de leur ferme et magistral crayon les ruines d'Athènes et de la Grèce propre (3); ils devaient finir dans ces dernières années par aller chercher jusqu'en Asie-Mineure et en Syrie leurs sujets d'envoi (4).

Les pensionnaires de la villa Medici n'étaient d'ailleurs pas seuls occupés à poursuivre cette vaste enquête. Sans doute leurs travaux, dont la publication intégrale et rapide eût été d'un prix inestimable, forment le recueil le plus ample et le plus varié de documens authentiques dont puisse disposer celui qui entreprendrait l'histoire de l'architecture chez les anciens; mais beaucoup d'autres architectes, français ou étrangers, ont prêté leur concours à cette œuvre de patientes recherches et de reconstruction du passé (5).

(1) *The Antiquities of Athens*, measured and delineated by J. Stuart and N. Revett; Londres, 1761, in-f°.

(2) *Expédition scientifique de Morée*, ordonnée par le gouvernement français. Architecture, sculpture, inscriptions, mesurées, dessinées, recueillies et publiées par A. Blouet, A. Ravoisié, Alph. Poirot, F. Trézel et Fr. de Gournay, 1831-1837.

(3) C'est de 1845 que datent les restaurations du temple d'Athéné Poliade et du Parthénon, par Ballu et Paccard. Depuis lors, les pensionnaires de l'Académie ont dessiné et restauré sur le papier tous les monumens importans de la Grèce.

(4) En 1865, M. Joyau restaurait un des temples d'Héliopolis ou Balbek, en 1878, M. Bernier le Mausolée d'Halicarnasse, en 1879, M. Thomas le temple d'Athéné à Priène.

(5) En 1872, cette collection formait un ensemble de 61 restaurations, comprenant 691 dessins originaux sur papier grand aigle et formant la matière de 52 volumes reliés. C'est alors qu'a été décidée, grâce à M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique, et à M. Charles Blanc, directeur des Beaux-Arts, la publication intégrale

Étudiés de si près par une curiosité bien préparée et pourvue de tous les instrumens nécessaires, les monumens s'étaient laissé dérober des secrets que l'on était loin de soupçonner lorsqu'on avait jeté pour la première fois les yeux sur les restes de l'antiquité. C'est ainsi que l'Anglais Penrose surprenait et dénonçait l'artifice par lequel les architectes des Propylées et du Parthénon avaient donné une courbure légère à des lignes que l'œil prend pour des droites; il montrait en quoi cette correction subtile et inaperçue ajoutait à la beauté de l'édifice et en augmentait l'effet (1). Hittorf était de même conduit, par une minutieuse étude des ruines de la Sicile, à des résultats plus importans encore. Le premier, il signalait le rôle que la peinture avait joué dans la décoration des édifices grecs; il affirmait que, dans bien des parties de l'édifice, la pierre ou le marbre avaient été recouverts d'un enduit coloré qui, par la différence des tons, distinguait l'un de l'autre les différens membres de l'architecture et qui donnait plus d'accent aux moulures, plus de valeur et de relief aux figures qui se détachaient sur ces fonds teintés (2). Ces idées dérangeaient trop d'habitudes pour ne pas soulever de vives protestations; d'ailleurs leurs partisans semblèrent parfois travailler à en compromettre eux-mêmes le succès par certaines assertions trop absolues et par certaines applications malheureuses de ce système d'ornementation; cependant le principe même de la *polychromie* a été confirmé par trop de faits pour n'avoir pas fini par triompher de toutes les objections et de toutes les résistances.

Des trois branches principales de l'art antique, celle qui, pour les modernes, était le moins représentée par les monumens, celle dont l'histoire ne s'écrivit guère, pendant longtemps, que d'une manière toute conjecturale et à l'aide des témoignages anciens, c'était la peinture proprement dite, l'art des Polygnote, des Zeuxis et des Apelle. On avait bien les fresques des cités campaniennes

de cette suite de travaux, peut-être unique en son genre. Une commission, qui avait pour secrétaire Ernest Vinet, avait déterminé l'emploi du crédit de 20,000 francs, que la chambre, avec une libéralité qui l'honore, avait inscrit à cette fin au budget. Par malheur, cette commission décida de publier les restaurations non par ordre d'importance et de mérite, mais dans l'ordre où elles ont été composées. A ce compte, même en admettant que la publication marchât régulièrement, il faudrait attendre de bien longues années avant de voir paraître les travaux les plus intéressans, ceux qui ont pour objet les monumens de la Grèce propre. Quatre fascicules seulement ont paru, dont un seul, celui qui contient la *Restauration des temples de Pæstum*, par Labrouste, garde une véritable valeur; on annonce déjà que la publication est suspendue, et il y a lieu de craindre qu'elle ne soit pas reprise.

(1) F.-C. Penrose, *an Investigation of the principles of Athenian Architecture;* Londres, 1851, in-f°, avec planches.

(2) J.-J. Hittorf, *Restitution du temple d'Empédocle à Sélinonte, ou l'Architecture polychrome chez les Grecs.* Paris, 1851, in-4°, et atlas in-f°.

ensevelies sous la cendre du Vésuve, et le nombre s'en était beaucoup accru par les fouilles pratiquées au commencement de ce siècle, à Pompéi, sous la domination française ; depuis lors, malgré l'indolence et la lenteur avec laquelle était conduite l'exhumation de la ville morte, il s'augmentait tous les ans ; on avait aussi retrouvé à Rome et dans d'autres endroits des fragmens de peintures murales du même genre. Cependant, quel que fût l'intérêt de tous ces morceaux, ce n'était toujours là que des ouvrages plutôt italiens que vraiment grecs, qui, pour la plupart, avaient décoré les maisons de petites villes de province. Les plus soignés même de ces tableaux, ceux que l'on admire le plus, appartiennent tous à une époque qui, si vous la comparez au ve et au ive siècle avant notre ère, peut être qualifiée d'époque de décadence ; tout au plus nous permettent-ils de remonter avec quelque vraisemblance à la facture et au goût de la société alexandrine (1). Tout en ayant vu sortir de terre les premières fresques pompéiennes, Winckelmann et ses successeurs immédiats ne possédaient donc aucun moyen de définir, par des monumens conservés, le style des grandes écoles de peinture qui se sont succédé en Grèce entre les guerres médiques et les premiers temps de la période macédonienne. Cette entreprise alors impossible, on peut au contraire, dans une certaine mesure, la tenter aujourd'hui. C'est que, dans l'intervalle, on a fait sortir de terre, par centaines et par milliers, ces vases d'argile ornés de figures, que les gens du monde s'obstinent encore à nommer *vases étrusques ;* c'est qu'on les a classés, décrits, expliqués de manière à ne laisser sans solution presque aucun des problèmes qui s'y rattachent.

Gerhard avait ouvert la voie, en 1831, par son fameux *Rapport sur les vases de Vulci* (2) ; de nombreux érudits s'y sont engagés à sa suite, et chaque jour presque les séries qu'ils ont établies s'enrichissent de nouveaux monumens qui viennent s'y ranger chacun à sa place. Ces vases, on le sait aujourd'hui, ont été fabriqués un peu partout, à Athènes, à Corinthe, dans les villes grecques de l'Afrique, de la Sicile et de l'Italie ; ils ont été avidement recherchés par quelques-uns de ces peuples que les Grecs traitaient de barbares, par les Gréco-Scythes de la Crimée comme par les Sabelliens et les Étrusques de l'Italie ; ces derniers même les ont parfois imités plus ou moins gauchement ; mais, on est unanime à le recon-

(1) Dans la *Revue* du 1er octobre 1879, M. Boissier a résumé les idées qu'a exposées à ce sujet l'homme qui connaît le mieux cette matière, M. Wolfgang Helbig, auteur des recherches sur la peinture murale de la Campanie (*Untersuchungen ueber die Campanische Wandmalerei*; Leipzig, 1873).

(2) *Rapporto intorno i vasi Volcenti* (Annales de l'Institut de correspondance archéologique, t. III, p. 218).

naître, ils sont le produit d'un art propre à la Grèce, d'un art qui est né avec le premier éveil de son génie plastique et qui s'est éteint, vers le IIe siècle avant notre ère, quand ce génie a cessé d'être vraiment fécond et créateur. D'après l'analogie de ce qui se passe partout ailleurs, on est fondé à croire que, dans chaque siècle, la peinture sur vases, qui rentre dans la catégorie de ce que nous appelons *les arts industriels*, a docilement suivi les exemples que lui donnaient les *peintres d'histoire*, comme nous disons aujourd'hui, qu'elle en a reproduit, dans la mesure des ressources dont elle disposait, le style et le goût. En étudiant chaque série de vases à la lumière des jugemens que les anciens ont portés sur les plus célèbres des peintres grecs, on peut donc, par une induction légitime, retrouver ici le style de Polygnote, là celui de Zeuxis, ailleurs celui d'Apelle ou de Protogène ; peut-être même quelques vases nous ont-ils conservé dans les scènes qui les décorent des imitations plus ou moins libres de tableaux de maîtres. Ces rapprochemens, ces conjectures demandent, il est vrai, beaucoup de finesse et de prudence, mais le principe n'en est pas contestable et le profit en est grand. S'il est, en effet, dans le naufrage de l'antiquité, une perte dont les gens de goût aient peine à se consoler, c'est bien l'anéantissement complet de l'œuvre de tous ces grands peintres, que les anciens ne mettaient pas au-dessous de leurs sculpteurs les plus fameux ; qui donc ne se réjouirait à la pensée de pouvoir ressaisir, dans des monumens contemporains de ces vieux maîtres, la trace de leur génie, le reflet affaibli et lointain, mais fidèle encore, de tout un art perdu?

Les archéologues du siècle dernier n'avaient aucune idée de pareilles recherches et des résultats qu'elles peuvent donner ; la plupart d'entre eux ne soupçonnaient même pas l'intérêt que présentent, pour l'histoire de l'art et de la vie des anciens, tous ces menus ouvrages, vases, bijoux, verres, terres cuites, qui sont aujourd'hui recherchés avec tant de passion et qui commencent à former de si riches séries dans les galeries de l'Europe (1). Ces objets, d'un usage quotidien, ont été fabriqués en quantité prodigieuse pendant des milliers d'années ; leur nombre même augmentait donc dans une proportion incalculable leurs chances de durée. La violence des hommes aurait beau s'acharner à les détruire et les

(1) Un des premiers antiquaires qui aient soupçonné le profit que l'historien pouvait retirer de l'étude de tous ces menus objets, c'est le comte de Caylus. On consultera toujours avec profit l'ouvrage où il a rassemblé le fruit de toute une longue vie de voyages et d'intelligentes acquisitions qui le conduisaient à d'ingénieuses recherches sur les procédés techniques des anciens, poursuivies dans le cabinet et le laboratoire avec le concours d'hommes spéciaux (*Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines*, 6 vol. in-4°, 1752-1764. *Supplément*, 1 vol. in-4°, 1767).

lentes actions de la nature à les user, il y en aurait toujours quelques uns qui, par un concours de circonstances favorables, trouveraient moyen d'échapper. De chacun de ces types tirés à tant d'épreuves, il resterait au moins quelque échantillon.

Ce qui devait aussi beaucoup aider à préserver ces objets, ce sont leurs dimensions mêmes, c'est le peu de place qu'ils tenaient. En temps de guerre et de révolution, les pauvres et les humbles se dérobent aisément aux catastrophes qui frappent les riches, les puissans, les personnages en vue; ils ne donnent pas sur eux prise à l'ennemi. Il en a été de même pour tous ces petits monumens; leur ténuité les a cachés et sauvés, dans les désastres où s'est abîmée la civilisation antique. Bien plus nombreux et bien moins exposés que les chefs-d'œuvre du grand art, quand ceux-ci périssaient, ils ont survécu. L'édifice que renversait la haine nationale ou le fanatisme, en s'écroulant, les ensevelissait sous ses décombres sans les détruire; ils s'enfonçaient dans la poudre des ruines et s'y dissimulaient aux regards comme dans l'attente de temps meilleurs, quand, dans les villes livrées au pillage, l'incendie dévorait les tableaux des maîtres ou que des soldats grossiers les crevaient dans leurs jeux, quand les statues tombaient sous le marteau des chrétiens ou que, plus tard, pendant le moyen âge, tous les marbres étaient jetés pêle-mêle dans la flamme du four à chaux.

C'est ainsi que tant de légers et fragiles produits des industries de luxe ont pu traverser les siècles et parvenir jusqu'à nous pour nous faire connaître des formes de l'art antique, des modes de la vie et de la pensée des anciens que, sans eux, nous eussions toujours ignorés. Je ne prendrai que deux exemples. Les vases peints, sans parler des scènes de mœurs qu'ils nous retracent souvent, ne nous offrent-ils pas plus d'un mythe dont la trace ne nous avait été conservée ni par la poésie, ni par la statuaire? Quant à ces terres cuites que les figurines de Tanagre ont mises à la mode, on peut juger, par les récens travaux de M. Heuzey, du parti qu'en tirent aujourd'hui les érudits qui ne peuvent, comme les riches amateurs, les payer presque au poids de l'or, mais qui les comparent entre elles et qui les étudient dans le dernier détail (1). Classées, par ordre de provenance, dans les musées qui se les disputent aujourd'hui comme on faisait autrefois les statues, ces statuettes ont montré combien étaient étroites et insuffisantes les formules par lesquelles les premiers historiens de la plastique avaient prétendu

(1) *Recherches sur les figures de femmes voilées dans l'art grec;* Paris, 1873, in-4°. *Recherches sur un groupe de Praxitèle d'après les figurines de terre cuite;* Paris, gr. in-8°, 1875. M. Heuzey prépare le catalogue des terres cuites du Louvre et a commencé la publication d'un album où sont reproduits avec une intelligente fidélité les plus beaux de ces petits monumens.

définir le génie grec. Maintenant même, le critique le plus au courant et le mieux prévenu ne peut pas toujours se défendre de quelque surprise quand il examine une collection de terres cuites. Telle de ces figurines, haute comme la main, a quelque chose de la grandeur et de la fierté d'un marbre du Parthénon, tandis qu'ailleurs c'est une liberté gracieuse et piquante, un aimable abandon, un caprice et un imprévu qui déconcertent un peu, dans le premier moment, ceux mêmes qui en sont le plus charmés. Au bas de telle statuette, vous chercheriez volontiers la signature d'un artiste de la renaissance ou du XVIIIe siècle. Elle date du IVe ou du IIIe siècle avant notre ère, et cependant elle a, comme on dit, quelque chose de tout moderne; mais, à la bien regarder, on y sent je ne sais quelle fleur et quelle pureté de goût qui empêchent les délicats de s'y tromper. C'est bien toujours la Grèce, mais une Grèce qui s'amuse et qui sourit, qui, des hauts sommets de l'idéal, de la représentation des dieux et des héros, descend aux familiarités de la vie domestique et des sujets de genre, avec cette aisance dont ses grands écrivains ont aussi le secret, quand ils passent sans effort de l'éloquence à la plaisanterie la plus enjouée ou du comique le plus bouffon à la poésie la plus noble. Voyez Platon, voyez Aristophane (1)!

Ce n'est d'ailleurs pas à ce titre seulement que ces petits monumens intéressent l'historien; il leur demandera tantôt, comme à Tanagre, des indications précises sur le costume et sur les modes qui régnaient, à telle ou telle époque, dans la société grecque, tantôt, comme à Tégée, des renseignemens sur un culte célèbre dont la divinité et les rites ne nous sont que très imparfaitement connus par les textes anciens. Les terres cuites, comme les vases, comme tant d'autres objets fabriqués qui forment des groupes semblables mais moins importans, offrent donc à la curiosité tout un répertoire de faits prodigieusement varié; elles fournissent des renseignemens que l'on ne pouvait trouver nulle part ailleurs, et ce n'est pas sans motif que la description et l'interprétation de ces monumens prend une place de plus en plus considérable dans les recueils consacrés à l'étude de l'antiquité figurée.

A mesure que la science étendait ainsi son domaine et que les découvertes se multipliaient, ceux qui s'intéressaient à l'histoire de

(1) Nous signalerons particulièrement à la curiosité de ceux qui s'intéressent à cet art charmant les divers opuscules d'un jeune érudit qui connaît mieux que personne tout ce qui touche aux terres cuites grecques, M. Olivier Rayet, et particulièrement son étude intitulée, *les Figurines de Tanagra au musée du Louvre*, dans la *Gazette des Beaux-Arts* (avril, juin et juillet 1875). Un ancien pensionnaire de l'école d'Athènes, qui porte un nom bien connu des lecteurs de la *Revue*, M. Jules Martha, vient de donner un excellent *Catalogue des figurines du musée de la Société archéologique d'Athènes* (Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome).

l'art antique sentaient davantage le besoin de se grouper et de se concerter, de s'entendre sur la méthode, de se partager le travail pour le rendre plus rapide et plus fécond, de s'assurer un service d'informations exactes que contrôlerait une critique toujours en éveil. Ainsi naquirent, un peu partout, des associations qui se proposaient d'appliquer ce programme et d'obtenir ces résultats. Nous ne pouvons songer à les énumérer ici et à faire valoir leurs titres; mais il convient tout au moins de rappeler l'œuvre accomplie, pendant un demi-siècle d'activité vaillante et laborieuse, par celle de ces sociétés qui a peut-être le plus fait pour les progrès de l'archéologie; nous voulons parler de l'*Institut de correspondance archéologique*, fondé à Rome en 1829 par Bunsen, Gerhard et le duc de Luynes. Grâce à l'esprit large et ouvert de ses fondateurs, il eut, à son début et pendant de longues années, un caractère vraiment international, dans toute la force du terme; il réunit, dans un effort commun, les savans les plus éminens de toute l'Europe et leurs meilleurs élèves; il trouva partout des collaborateurs et des correspondans. Avec leur aide, il établit bien vite un *Bulletin* où venaient s'enregistrer mois par mois toutes les trouvailles de quelque intérêt faites sur un point quelconque du bassin de la Méditerranée; quant aux découvertes vraiment importantes et aux problèmes qu'elles posaient, la discussion en était réservée pour un autre recueil, pour des volumes qui portaient le nom d'*Annales* ou de *Mémoires* et qui s'ouvraient à des travaux souvent fort développés, à des dissertations dont plusieurs ont fait époque dans la science. Ces essais étaient accompagnés de belles planches; le grand format choisi pour l'atlas a permis aux *Monumens inédits*, comme on les appela, de reproduire les objets d'art à plus grande échelle et avec plus de fidélité qu'on ne l'avait tenté jusqu'alors (1).

Pendant que l'institut romain se dévouait ainsi tout entier à ces recherches et qu'il assurait à ceux qui les poursuivaient les avantages d'une publicité régulière, elles prenaient une place de plus en plus considérable dans les travaux des principaux corps savans de l'Europe. L'*Académie des inscriptions et belles-lettres*, la *classe d'histoire et de philosophie*, comme on dit en Allemagne, des académies de Berlin, de Munich et de Vienne, faisaient, dans leurs

(1) Pour l'histoire de l'*Institut de correspondance archéologique*, aujourd'hui l'*Institut archéologique allemand*, on consultera surtout la notice écrite à l'occasion de la fête où l'Institut a célébré, à Rome, en 1879, le cinquantième anniversaire de sa fondation. Elle est due à la plume de Michaëlis, l'un des plus savans archéologues de l'Allemagne contemporaine, et elle porte le titre suivant : *Storia dell' instituto archeologico germano*, 1829-1879, *Strenna pubblicata nell' occasione della festa del 21 aprile 1879, dalla direzione centrale dell' Instituto archeologico;* Roma, 1879, in-8°. Elle a paru aussi en allemand.

travaux intérieurs et dans les programmes de leurs concours, une part toujours plus large à ce genre d'études. Partout on comprenait que les textes des auteurs anciens, lus, commentés, retournés en tout sens, examinés sous toutes leurs faces depuis la renaissance, ne suffisaient plus, malgré toute l'ardeur et l'acharnement des philologues, à fournir beaucoup de résultats nouveaux. Pour pénétrer dans l'intimité du génie antique plus avant que ne l'avaient fait les grands humanistes des trois derniers siècles, il fallait s'engager dans des voies encore presque inexplorées; il fallait compléter et contrôler le témoignage des écrivains anciens par celui des inscriptions publiques et privées, gravées sur le bronze, le marbre et la pierre; il fallait surtout chercher dans l'empreinte laissée sur la matière par la main des hommes d'autrefois l'expression de leurs besoins et de leurs idées, de leurs sentimens et de leurs conceptions religieuses. N'est-il pas, en effet, des peuples, comme les Étrusques, dont toute la littérature a péri et qui ne se révèlent à la postérité que par les monumens de leur art? D'autres, comme les Grecs et les Latins, nous ont transmis d'admirables monumens littéraires: mais quelle faible part de leur œuvre écrite représentent les ouvrages ou les fragmens d'ouvrages que le temps n'a point détruits! Des pensées qu'ils avaient confiées à leurs langues immortelles, combien se sont perdues en route avec les bandes légères de papyrus auxquelles en avait été remis le dépôt!

Avec cette ardeur de savoir et cette obstination héroïque qui est une des vertus de notre temps, la curiosité moderne refusait de se résigner à cette perte; elle s'acharnait à retrouver de l'inédit, elle voulait reprendre à l'oubli tout ce qui n'avait pas péri sans retour, tout ce que l'âme antique avait mis et laissé d'elle-même dans des monumens sur lesquels l'attention ne s'était pas encore portée ou qui n'avaient été qu'imparfaitement compris. Avec les Boeckh et les Borghesi, l'épigraphie classait et faisait valoir ses trésors; sa méthode s'affermissait et l'on devinait déjà tout ce que lui devrait l'histoire. Quant à l'archéologie figurée, sa tâche était plus complexe et plus lourde. Par elle-même, la langue des formes est moins claire que celle des mots, surtout quand, pour interpréter les idées traduites par des formes, on n'a pas le secours des mots qui ont servi à rendre ces mêmes idées, quand on possède l'art d'un peuple et que l'on a perdu sa littérature. Une autre difficulté, c'était l'abondance même et la variété des matériaux. L'esprit serait comme écrasé par la multitude toujours grossissante des faits accumulés; il ne saurait plus où se prendre, par où commencer ni comment aboutir. Les arbres, comme on dit, empêcheraient de voir la forêt.

III.

Vers 1830, au moment où se fondait l'Institut de correspondance archéologique, le temps semblait donc venu de dresser l'inventaire des faits acquis et de les répartir en groupes, de fixer les frontières de la science et d'en délimiter les provinces; mais, en raison de l'étendue et de la diversité des recherches qu'il s'agissait de résumer, l'entreprise était déjà bien plus difficile qu'au temps de Winckelmann. Pour conduire à bien cette synthèse, il fallait un esprit de haute portée, servi par une vaste lecture et par une mémoire puissante, que la philosophie eût rendu capable de s'élever aux idées générales et à qui la philologie eût donné la passion du détail exact; il fallait un savant chez qui le pénible labeur du cabinet n'eût pas étouffé le goût, un érudit doublé d'un artiste. Tout ne s'apprend pas dans les livres. Voulez-vous parler d'art avec quelque compétence, commencez par étudier de près les œuvres de la plastique, entretenez avec elles un commerce intime et familier, cultivez en vous-même le sentiment de la forme et l'amour du beau! Sans cette éducation des yeux, fruit d'une longue pratique, comment saisir ces nuances légères qui distinguent les styles et les écoles?

Dans la première moitié du siècle, un homme s'est rencontré qui semblait désigné pour cette tâche difficile par un rare ensemble de mérites, par des aptitudes et des dons qui ne se trouvent pas souvent réunis chez une même personne. Nous voulons parler de cet Ottfried Muller que l'on a appelé, sans rien exagérer, « un érudit de génie (1). » Élève de Niebuhr et de Boeckh, nul, parmi ses contemporains, n'a fait un effort aussi puissant pour embrasser, dans ses vastes recherches, l'antiquité tout entière, pour se la représenter et la faire revivre sous ses aspects les plus variés. Philologue, il trouve un vif attrait aux analyses les plus minutieuses de la science qui pèse les mots et les syllabes, qui compare les leçons des manuscrits. Poète lui-même dans ses heures de loisir, il jouit avec délices du charme des lettres anciennes et modernes. Jeune homme, il étudie avec passion les antiques du musée de Dresde et la galerie de plâtres que possède l'université de Goettingue; dans la dernière année de sa vie, son voyage d'Italie et de Sicile le transporte; il est comme enivré de cette Athènes qu'il ne fit qu'en-

(1) Léo Joubert, *Essais de critique et d'histoire.* Nous ne saurions trop regretter que la politique ait pris aux lettres et ne leur ait pas rendu ce critique si judicieux, très instruit des choses de l'étranger.

trevoir, de cette Grèce dont la lumière le ravit et dont le soleil le foudroya (1).

Toutes ces connaissances acquises, toutes ces émotions éprouvées devaient, espérait-il, lui fournir les lignes et les couleurs du large tableau où il voulait faire entrer toute l'histoire de la Grèce ancienne, évoquer le monde grec et le mettre sous les yeux des modernes dans l'indivisible unité de sa vie sociale et politique, de ses créations artistiques et littéraires. En le frappant à quarante-deux ans, la mort a mis à néant ces beaux projets ; cette grande peinture, qui aurait été peut-être une des œuvres capitales de notre siècle, ne fut jamais exécutée ; mais tout au moins avons-nous les esquisses et les cartons du maître. Pendant qu'il recueillait les matériaux du livre qui, dans sa pensée, devait être l'honneur de son âge mûr et son principal titre de gloire, il ne s'était pas enfermé, comme auraient pu le faire des esprits moins féconds, dans de muettes et solitaires méditations. Sa facilité de rédaction était prodigieuse ; tout ce qu'il apprenait, tout ce qu'il croyait avoir trouvé de neuf, il se hâtait de le communiquer, par la parole aux auditeurs qui se pressaient à Goettingue autour de sa chaire, par la plume aux lecteurs de tous ces recueils périodiques dont il était un des plus actifs collaborateurs. Comme un homme qui voyage beaucoup et qui aime à raconter ce qu'il a vu, de chaque étude nouvelle où il s'engageait il rapportait quelque chose au public. Le plus souvent c'était un de ces articles, un de ces mémoires, toujours pleins de faits et d'idées, qu'il écrivait tantôt en allemand, tantôt en latin ; dans ces dernières années on a pu former cinq volumes rien qu'avec ceux de ces petits écrits qui traitent de l'archéologie et de l'histoire de l'art (2). Parfois aussi c'était tout un livre ; c'étaient des éditions savantes, comme celles qu'il a données de Varron, de Festus, des *Euménides* d'Eschyle ; c'étaient, sous le titre d'*Histoire des tribus et des cités grecques*, de grands récits, pierres d'attente de l'édifice qu'il se proposait d'élever plus tard ; on eut ainsi d'abord *Orchomène* et *les Minyens*, puis le plus célèbre peut-être et le plus discuté de ses écrits, *les Doriens*, enfin *les Étrusques*, un essai dont l'idée lui avait été suggérée par un programme de l'Académie de Berlin. C'étaient les *Prolégomènes à une mythologie scientifique*, œuvre dont les erreurs mêmes ont été fécondes ; puis cette *Histoire de la littérature grecque* qui, tout inachevée qu'elle soit, n'a pas

(1) Pour bien connaître Ottfried Muller et comprendre ce que l'on a perdu à sa mort, il faut lire l'étude si complète que lui a consacrée M. Karl Hillebrand, en tête de sa traduction de l'*Histoire de la littérature grecque jusqu'à Alexandre le Grand*. A la fin de cette notice, on trouvera une liste aussi complète que possible de tous les écrits d'Ottfried Muller.

(2) *Kunstarchœologische Werke ;* Berlin, Calvary, 1873.

vieilli d'un jour. Après Ottfried Muller, plusieurs autres critiques ont essayé de fournir la même carrière; mais aucun d'eux n'a su porter dans cette étude la même largeur de vues et d'exposition; aucun n'a su si bien allier la science la plus exacte et la plus précise à un sentiment délicat de la beauté et de l'originalité des lettres grecques. De tous ces ouvrages qui se succédaient à si bref intervalle, celui pourtant qui a peut-être rendu le plus de services à la science de l'antiquité, c'est le *Manuel de l'archéologie de l'art*, qui parut à Breslau en 1830 (1). Traduit en français, en anglais et en italien, il devint tout d'abord le guide indispensable de tous ceux qui voulaient s'initier à la connaissance de l'art antique, leur compagnon, leur ami de toutes les heures. C'est lui qui, dans toutes les universités où l'archéologie a conquis son droit de bourgeoisie, fournit aux maîtres les cadres de leur enseignement et qui met les élèves en mesure de compléter par leur travail personnel des leçons qui ne peuvent guère porter que sur une partie plus ou moins restreinte de ce vaste domaine.

La forme qu'Ottfried Muller a donnée à son ouvrage est celle du manuel, forme que de nombreux précédens avaient rendue familière à l'Allemagne savante. On sait le plan suivi d'ordinaire dans ce genre d'ouvrages. Les idées générales qui dominent chaque science, comme prémisses ou comme conclusion, les lois qu'elle établit, les grandes séries de faits et les formules qui les résument, sont exposées dans des paragraphes dont chacun porte un numéro d'ordre et se complète par une suite de notes imprimées en caractères plus fins. Dans ces notes sont indiquées les idées d'une importance secondaire et les applications particulières de chaque loi; les assertions sommaires sont justifiées par des renvois aux ouvrages spéciaux d'où elles ont été tirées; parfois même les plus importans des textes que l'auteur a visés sont transcrits en entier. Le lecteur est-il pressé, n'a-t-il pas l'intention d'approfondir, pour le moment, telle ou telle partie de la science, ces citations le dispensent de recourir à des livres qu'il aurait souvent peine à se procurer. A-t-il au contraire l'ambition de pénétrer plus avant et de creuser telle ou telle matière, cette bibliographie lui fait gagner bien du temps; elle lui permet d'aller tout droit, pour chaque sujet, aux sources les plus riches et les plus pures. Une des causes qui retardent encore en France le progrès des études, c'est que de pareils ma-

(1) *Handbuch der Archæologie der Kunst*, 1 vol. in-8°. La traduction française, due à M. P. Nicard, forme trois volumes de la collection de manuels connue sous le nom d'*Encyclopédie Roret*. Elle a paru en 1841; le traducteur n'a donc pas profité des additions et corrections dont Welcker a enrichi l'édition qu'il a donnée en 1848. Ce qui rend pourtant cette version utile à consulter, ce sont les tables dont il l'a pourvue, tables qui manquent à l'édition allemande.

nuels nous manquent. Celui qui veut entreprendre des recherches sur un point donné perd bien des heures à chercher dans les bibliothèques ce qui a été écrit sur la matière; il n'arrive pas à se rendre compte de l'état de la science pour la question même qui l'occupe, encore moins se met-il au courant des questions voisines, et il risque d'user ses forces à démontrer de nouveau ce qui a été déjà mis au-dessus du doute; il s'expose, comme on dit familièrement, à enfoncer des portes ouvertes.

L'ordonnance du *Manuel de l'archéologie de l'art* est des plus simples. Il s'ouvre par une introduction où l'auteur définit l'art et particulièrement les arts plastiques, en établit la division et indique les principaux ouvrages à consulter, ceux auxquels il aura sans cesse à renvoyer dans le cours de son travail. Vient ensuite, coupée par périodes, l'histoire de l'art grec et romain, depuis les origines jusqu'au moyen âge; certains paragraphes, ceux qui sont consacrés aux Étrusques, par exemple, et aux peuples de l'Orient, portent le titre d'*épisodes* ou d'*appendices*. A cette histoire sommaire succède ce que Muller appelle la *partie systématique*, il ne s'y place plus au point de vue du développement organique, mais il prend l'art antique dans son ensemble et il l'étudie en lui-même, dans les matériaux qu'il emploie, dans les procédés qu'il applique, dans les conditions qui s'imposent à lui, dans les caractères qu'il prête aux formes, dans les sujets qu'il traite, dans la répartition de ses monumens sur toute la surface du terrain occupé par la civilisation ancienne. La Grèce des beaux siècles s'est surtout attachée à représenter ces êtres supérieurs à l'humanité et pourtant revêtus de la forme humaine, ces enfans de son imagination dans lesquels elle personnifiait les lois éternelles, les forces de la nature et celles du monde moral; c'est en cherchant à créer et à distinguer ces types, à leur prêter des traits qui fussent dignes de leur majesté, que l'art grec a produit ses œuvres les plus nobles et les plus idéales. Le manuel devait donc comprendre et comprend en effet toute une histoire des dieux et des héros par les monumens, toute une *mythologie de l'art*, comme on dit en Allemagne. C'est elle qui tient la plus grande place dans la seconde partie de l'ouvrage.

Ce plan a été l'objet de plusieurs critiques; nous n'entendons ni les repousser ni même les discuter ici. Ce qu'il faut avant tout, dans un ouvrage de ce genre, c'est être clair et complet; or le livre a au plus haut point ces deux mérites. Les recherches y sont faciles, et l'auteur, par un puissant effort de lecture et de réflexion, a su condenser et classer, en un seul volume d'un format commode, tout ce qu'il y avait d'intéressant dans les résultats auxquels avaient abouti les recherches de plusieurs générations d'archéologues. Ce

n'est pas là pourtant un pur travail de compilation ; tous ces antiquaires étaient loin de s'accorder toujours sur la date et la signification des monumens qu'ils avaient décrits ; il fallait choisir entre leurs hypothèses, et parfois même les écarter toutes. En pareil cas, Ottfried Muller prend presque toujours le parti le plus judicieux, et souvent l'opinion à laquelle il s'arrête lui appartient en propre. Sans entrer dans de longues discussions, il la soutient en quelques lignes par d'assez bonnes raisons pour que, presque toujours, elle ait mérité de prévaloir. Toutes les œuvres importantes qui caractérisent un siècle et une époque, ce n'est pas sur la foi d'autrui qu'il les apprécie. Sans doute le cadre de son livre ne lui permet pas de se répandre, comme fait Winckelmann, en élans d'enthousiasme, ni de recommencer ces descriptions brillantes qui nous paraissent peut-être aujourd'hui un peu trop montées en couleur ; mais, jusque dans la brièveté de ses jugemens, on sent la sincérité d'une émotion toute personnelle ; on devine combien il a l'esprit indépendant, le goût vif, large et pur.

Nous ferons donc bon marché de toutes les critiques qui portent sur l'ordonnance même du livre ; son vrai, son seul défaut, c'est d'avoir été écrit trente ou quarante ans trop tôt. C'est en 1835 que Muller donnait, soigneusement révisée et très augmentée, la seconde édition de son manuel, la dernière qui ait paru de son vivant. Depuis ce moment, bien des monumens grecs, étrusques ou romains sont sortis de terre et sont entrés dans les musées. Si pourtant l'archéologie n'avait pas fait d'autres découvertes et d'autres conquêtes, il aurait suffi, pour tenir le manuel au courant, de quelques retouches et de quelques additions ; c'eût été un travail a recommencer tous les dix ou quinze ans. Avec un peu de soin, tout éditeur intelligent se serait acquitté de cette tâche à la satisfaction générale. Pour toute la période gréco-romaine, les monumens, à mesure qu'ils paraissaient au jour, seraient venus prendre, comme d'eux-mêmes, leur place dans les séries. Welcker a bien publié, en 1848, une troisième édition, corrigée et complétée en partie d'après des notes manuscrites laissées par l'auteur sur son exemplaire interfolié, en partie par des informations que l'éminent éditeur avait tirées du riche trésor de ses lectures et de sa science ; mais pourquoi Welcker, dans son avertissement au lecteur, déclare-t-il que, s'il n'eût été retenu par le respect qu'il devait à une œuvre déjà devenue classique, il aurait cru bon de la modifier bien plus profondément qu'il n'a osé le faire ? Pourquoi Stark, sollicité par un libraire d'entreprendre une nouvelle révision du *Manuel*, avait-il trouvé plus utile, et même, dans un certain sens, plus facile de composer un ouvrage original, un autre manuel, qui répondrait aux

mêmes besoins, mais dont le plan et l'exécution lui appartiendraient en propre?

La réponse est facile : l'Orient n'a été découvert qu'après la mort d'Ottfried Muller. Par ce terme nous désignons cette partie de l'Afrique et de l'Asie que baignent les flots de la Méditerranée ou qui est assez rapprochée de cette mer pour avoir été en relations constantes avec ses rivages; nous pensons à l'Égypte, à la Phénicie syrienne et à sa grande colonie de la côte libyenne, à la Chaldée et à l'Assyrie, à l'Asie-Mineure, à ces îles de Cypre et de Rhodes qui ont été si longtemps dans une étroite dépendance des empires maîtres du continent voisin. Ce fut entre 1820 et 1830 que naquirent et que s'arrêtèrent dans l'esprit du jeune savant les idées qu'il a développées dans ses ouvrages; c'est alors qu'il prit hautement parti dans la discussion qui s'était depuis longtemps engagée entre les érudits au sujet des origines de la Grèce. Dans la naissance et le développement de la religion, des arts, de la poésie et de la science grecque, quelle part convient-il de faire aux élémens étrangers, aux exemples de ceux qui avaient de si loin précédé la Grèce dans les voies de la vie policée? Cette part, nul historien ne l'a faite plus faible et plus restreinte qu'Ottfried Muller; nul n'a plus résolûment insisté sur l'originalité du génie grec et n'a plus incliné à croire que la race hellénique avait tiré de son propre fonds tout ou presque tout ce qui a fait sa grandeur ou sa gloire.

Lorsque Ottfried Muller s'est mis à sonder ce problème, l'Égypte seule commençait à sortir de l'ombre qui enveloppait encore toute l'antique civilisation de l'Orient, et, pendant sa trop courte vie, il n'a pas vu se produire dans ce domaine une de ces découvertes qui n'auraient pu manquer de frapper un esprit aussi curieux et ouvert. C'est seulement trois ans après la mort d'Ottfried Muller que Botta commençait à exhumer les monumens de l'art assyrien; on n'avait, sur les ruines de la Chaldée et de la Perse, que des renseignemens vagues et confus. Aujourd'hui nous suivons à travers la Méditerranée, des colonnes d'Hercule au Bosphore de Thrace, le sillage des navires phéniciens. Partout où ils ont abordé, les mains pleines des produits de leurs ateliers, les Phéniciens ont laissé tomber quelques-uns de ces objets que leurs cités laborieuses façonnaient pour l'exportation. Maintenant on ramasse ces débris; on reconnaît la marque de fabrique des artisans de Sidon ou de Carthage, et l'on sait ainsi quels étaient les procédés industriels qui, « par les chemins humides de la mer, » comme dit le poète, arrivaient jusqu'aux Grecs, aux Italiotes et aux Étrusques; d'après les traces que ce commerce a comme imprimées dans le sol sur tel ou tel point, on évalue la durée du séjour qu'ils ont fait dans chacune des contrées qu'ils visitaient et la mesure de l'influence qu'ils

ont exercée sur chacun des peuples qui ont été leurs tributaires. Jadis c'était seulement d'après les historiens que l'on essayait de se former une idée du style et du goût phénicien; cette idée était donc nécessairement bien inexacte et bien incomplète.

Il y a cinquante ans, on ne connaissait pas mieux les routes de terre, celles qui traversaient les défilés du Taurus et les hauts plateaux de l'Asie-Mineure pour apporter jusqu'aux Grecs de l'Ionie et de l'Éolie ces mêmes modèles, ces mêmes formes et ces mêmes idées; on n'aurait pu, comme on le fait aujourd'hui, indiquer les détours de ces voies et en compter les étapes. Muller ne connut aucune des découvertes de Fellows, de Texier et d'Hamilton; pendant qu'il allait mourir en Grèce, ceux-ci plus heureux parcouraient sans accident une région d'un accès plus difficile et plus dangereux; quelques années après, ils appelaient l'attention des érudits sur ces monumens qui, taillés dans le roc vif, rappellent par leur style et par leurs symboles ceux qui sont sculptés au flanc des rochers de la Haute-Assyrie. Quant à l'art lycien, c'est aussi après la mort d'Ottfried Muller que l'une des salles du Musée britannique en recueillait les précieux débris.

Avec la justesse naturelle de son esprit, Ottfried Muller avait compris tout d'abord combien les monumens répugnent à l'hypothèse qui prétendait expliquer par des emprunts faits directement à l'Égypte la naissance et les premiers progrès de l'art grec, mais les élémens lui manquaient pour apprécier l'intensité et la durée de cette influence plusieurs fois séculaire qu'ont exercée sur les Grecs de l'âge héroïque, d'une part, les Phéniciens, intermédiaires privilégiés entre l'Égypte et l'Occident, d'autre part, les peuples de l'Asie-Mineure, Cappadociens, Phrygiens, Lydiens, vassaux et élèves des Assyriens, avec lesquels ils communiquaient par des routes de caravane. On s'explique ainsi les lacunes, les erreurs et les exagérations de la thèse que Muller a soutenue dans tous ses ouvrages.

Les fâcheux effets de cette méprise s'accusent tout d'abord dans les premières pages de l'exposé historique, dans les chapitres consacrés à la période archaïque. Entreprenez, sans autre guide, l'étude d'une de ces salles de musée où les monumens de l'art oriental sont tout voisins des plus anciens monumens de l'art grec et de l'art étrusque; à chaque pas vous remarquerez, de l'une à l'autre série, des ressemblances de toute espèce, ressemblances dans l'aspect général des motifs ainsi que dans l'emploi de certains attributs et de certains symboles. Ces ressemblances vous frapperont, mais elles vous surprendront plus encore; vous ne saurez que répondre à qui vous demanderait d'où viennent tant de traits communs, parmi des différences qui se marquent d'autant plus que l'on descend le cours des âges et que l'on se rapproche davantage des beaux siècles de l'art.

Ottfried Muller ne s'est pas aperçu de cette difficulté; il présente l'histoire de la Grèce, à bien peu de choses près, comme si la Grèce avait été seule au monde. Il ne remonte donc point, en commençant, au-delà de la Grèce telle que nous la font connaître les poèmes homériques; il n'a pas recours à ces comparaisons que nous instituons sans cesse aujourd'hui; c'est à peine si, de loin en loin, il lui échappe quelques mots qui semblent impliquer que la civilisation orientale ait pu, dans une certaine mesure, aider la Grèce naissante à sortir de ses langes, éveiller sa pensée et diriger sa main novice encore. Ces contacts et ces emprunts, il ne les nie pas d'une manière formelle, mais il n'en comprend pas toute l'importance, et nulle part il ne la fait ressortir avec cet accent d'autorité qu'il porte dans l'expression des idées qui lui sont chères et des vérités qu'il a clairement aperçues.

Cette tendance s'accuse, d'une manière sensible, dans le plan même de l'ouvrage. Puisqu'il croyait nécessaire de ne pas oublier les peuples de l'Orient dans un livre où devait entrer l'antiquité tout entière, pourquoi donc a-t-il relégué tout à la fin de son exposé historique les paragraphes qu'il a jugé bon de leur consacrer? Il n'ignorait pas que ces peuples étaient de beaucoup les aînés des Grecs; comment alors se fait-il qu'il attende, pour en parler, d'avoir retracé la décadence et la chute de l'art gréco-romain? Le peu qu'il nous apprend à ce sujet n'aurait-il pas été bien mieux à sa place dans les premières pages du livre?

Cette interversion de l'ordre chronologique rompt violemment la continuité des phénomènes et supprime les relations naturelles, les liens de dépendance et de filiation qui les rattachent les uns aux autres. Plus de suite ni d'enchaînement dans l'histoire ainsi renversée, ainsi morcelée, ainsi faussée; vous y chercheriez en vain ce que doit se proposer de montrer l'historien, une marche ininterrompue et régulière, un mouvement constant qui, malgré de brusques oscillations et des temps d'arrêt apparens, propage la civilisation d'Orient en Occident et lui donne pour capitales et pour foyers principaux, après Memphis et Thèbes, après Babylone et Ninive, après Tyr et Carthage, Milet et les villes ioniennes, Corinthe et Athènes, Alexandrie, Antioche et Pergame, puis la grande cité italienne, Rome, l'élève et l'héritière de la Grèce. Cette étroite liaison de la Grèce et de Rome, Ottfried Muller l'a fort bien saisie, mais son erreur, c'est d'avoir isolé arbitrairement la Grèce, c'est de l'avoir détachée de l'antique civilisation orientale, de ce milieu où ses racines plongent en tous sens et d'où elles ont tiré les premiers sucs nourriciers, les premiers élémens de cette végétation puissante et variée qui s'est couverte, avec le temps, des plus belles fleurs de l'art et de la poésie.

IV.

Depuis cinquante ans, des découvertes, dont nous avons énuméré les principales, sont venues combler les lacunes de notre science du passé; elles ont révélé des relations, des échanges, des transmissions que l'on ne soupçonnait pas autrefois; elles ont, si l'on peut ainsi parler, fait retrouver les anneaux séparés et dispersés de cette longue chaîne d'efforts et de pensées dont un bout se perd dans les ténèbres d'un passé sans histoire, tandis que l'autre rattache l'antiquité aux temps modernes. Grâce à ces découvertes et aux comparaisons qu'elles ont suggérées, l'histoire a pu rendre justice à des peuples dont jusqu'alors l'activité et le rôle n'avaient point été placés dans leur vrai jour; mais la Grèce n'a rien perdu de sa gloire à ces scrupules d'équité et à cette exacte révision des comptes. Grâce à sa situation privilégiée aux confins de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, grâce à la supériorité de son génie et aux merveilleuses qualités de sa langue, la Grèce a coordonné, classé et perfectionné les découvertes antérieures; elle a pour toujours mis à l'abri de la destruction et de l'oubli ces instrumens du progrès, ces procédés de l'art, ces méthodes scientifiques naissantes, enfin tout ce fragile et complexe appareil de la civilisation dont l'avenir avait été souvent compromis et l'intégrité plus d'une fois entamée dans les grands chocs de peuples et dans les décadences sociales.

Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur ce qui a été accompli par la Grèce dans le domaine de la pensée pure, dans la philosophie et dans les sciences, non plus que de vanter sa littérature et de montrer quel parti l'imagination de ses poètes et l'éloquence de ses orateurs a su tirer des mots de son admirable idiome, du rythme de la poésie et de celui de la prose; il s'agirait seulement, dans l'ouvrage que nous attendons et que nous réclamons, des idées et des sentimens que la Grèce aurait exprimés par des formes sensibles; il s'agirait de faire mieux connaître la Grèce en la montrant sous une autre face à ceux qui ne l'ont encore cherchée et goûtée que dans les livres de ses grands écrivains; ce serait donner à tous ceux qui ont l'âme vraiment délicate des raisons nouvelles et meilleures d'admirer la Grèce et surtout de l'aimer. Par suite d'un concours vraiment unique de circonstances favorables, les Grecs, au temps de Périclès et d'Alexandre, ont plus approché de la perfection, dans leurs œuvres d'art, que les hommes d'aucune autre race et d'aucun autre siècle; jamais ailleurs la forme n'a traduit l'idée d'une manière aussi complète et aussi claire, jamais elle n'a aussi pleinement donné à l'esprit la sensation et l'émotion

du beau. Il en résulte que les ouvrages de leurs artistes, tout mutilés, tout émiettés qu'ils nous soient parvenus, servent encore de modèles aux artistes modernes et joueront le même rôle, dans l'enseignement du dessin, jusqu'à la fin des siècles. Ce sera toujours à leur école que l'on apprendra non point, comme on l'a cru parfois, à se passer de la nature, l'indispensable, l'éternelle maîtresse, mais à l'étudier avec intelligence et avec amour, à s'en inspirer pour créer, comme les Grecs l'ont fait autrefois, de belles œuvres, qui soient l'expression sensible d'une haute pensée.

L'art grec serait donc le véritable sujet de cette histoire dont les matériaux n'ont cessé de s'accumuler et de s'ordonner, depuis Winckelmann jusqu'à nos jours ; mais, pour satisfaire les exigences de l'esprit moderne, il faudrait que cette grande œuvre fût précédée d'une histoire de l'art oriental, ou plutôt des arts de l'Orient ; sans cette introduction nécessaire, le livre ne se comprendrait pas, ce livre dont nous entrevoyons le plan et dont on peut dire, comme Juvénal du poète parfait qu'il conçoit et qu'il se représente à lui-même :

Hunc qualem nequeo monstrare, at sentio tantum !

L'Égypte fournirait le point de départ; ce serait par elle que l'on commencerait, et l'on ferait passer sous les yeux du lecteur, dans l'ordre de leur succession historique, tous les arts qui, avant le développement de la Grèce, ont eu quelque originalité, tous les styles nationaux de la première et lointaine antiquité. Chacun d'eux intéresserait par lui-même, parce que dans tous on retrouverait l'homme engagé dans la même lutte contre la matière, dans le même effort pour la contraindre à traduire ses idées, à se pénétrer de ses sentimens, à s'en échauffer et comme à s'en attendrir; mais ces différens arts prendraient d'ailleurs, pour l'historien, plus ou moins d'importance suivant qu'ils se rattacheraient à l'art grec par des liens plus ou moins étroits.

Comme sa préface, le livre aurait son épilogue. Les peuples de l'Orient nous auraient laissé voir comment, par les procédés qu'ils ont inventés et les formes qu'ils ont créées, ils ont contribué à préparer l'avènement de l'art grec et son éblouissante floraison; aux peuples qui se sont mis plus tard à l'école de la Grèce, aux Italiotes, aux Étrusques et aux Romains, on demanderait comment ils ont compris les leçons qu'ils ont reçues et quel parti plus ou moins heureux ils en ont tiré pour rendre leurs propres pensées et pour satisfaire des goûts et des besoins différens.

On voit, par ces réflexions, comment l'historien de l'art serait tenu aujourd'hui d'embrasser un plus vaste champ et de fournir

une plus longue carrière que Winckelmann et même qu'Ottfried Muller. Notre siècle est le siècle de l'histoire; ce qui l'intéresse surtout, c'est ce que les Allemands appellent le *devenir*, la suite des phénomènes dans leur évolution organique, dans ce développement régulier que Hegel expliquait par les lois mêmes de la pensée. On serait mal venu, de notre temps, à prendre tout d'abord l'art grec en pleine perfection, sans chercher et sans dire quels degrés il a lentement gravis pour arriver à son apogée, dans l'Athènes de Périclès. Qu'il s'agisse d'un individu ou d'un peuple, de religion ou de philosophie, de littérature ou d'art, nous tenons à remonter le cours du fleuve de la vie, jusqu'au point où il se dérobe à notre vue dans cette obscurité où se perdent tous les commencemens. Ici donc, dans cette histoire de l'art grec, pour atteindre les origines vraies, il faudra se reporter bien au-delà des origines apparentes; pour bien comprendre, pour expliquer la Grèce naissante, il faudra pousser sa recherche bien plus loin et sortir de l'étroite enceinte de l'histoire grecque.

La Grèce, que nous appelons l'antiquité, est venue tard dans l'histoire, quand déjà la civilisation avait derrière elle un long passé, un passé de bien des siècles. En ce sens, il est vrai, le mot que Platon attribue aux prêtres de Saïs s'adressant à Solon : « Vous autres Grecs, vous n'êtes que des enfans! » En comparaison de l'Égypte, de la Chaldée et de la Phénicie, la Grèce est presque moderne; le siècle de Périclès est peut-être plus rapproché de nous, dans le champ de la durée, que des commencemens de la civilisation égyptienne.

Paraissant ainsi la dernière sur la scène, la race grecque n'aurait pu rester étrangère à tout ce qui s'était fait avant elle que si elle avait été jetée par le hasard de sa destinée à quelque extrémité du monde, dans un canton détourné et d'un accès difficile, dans une île inabordable. Tout au contraire, vers l'époque à laquelle remontent ses plus lointains souvenirs, nous la trouvons établie dans une péninsule qui, toute voisine de l'Asie, semble se détacher de l'Europe pour s'avancer au-devant de l'Afrique avec le cortège d'îles qui l'entourent et qui la précèdent. Entre la côte d'Asie et la péninsule, ici des détroits que traverse le bras d'un vaillant nageur, là de nombreuses îles, en vue l'une de l'autre, qui semblent inviter les moins hardis à se lancer sur cette route qu'elles jalonnent. On dirait ces cailloux que la main du paysan jette au milieu du ruisseau quand le pied ne saurait le franchir d'un bond; en sautant de l'un à l'autre, on a bientôt gagné la rive opposée.

La race grecque, par la situation de la contrée où elle apparaît, se trouve donc ainsi rapprochée des empires d'Égypte, d'Assyrie et de Médie, maîtres des côtes de la Méditerranée orientale; en même

temps, tout concourt à multiplier singulièrement pour elle les surfaces de contact. Pour la Grèce, ce n'est pas seulement sur une frontière que peut se faire, comme pour tout autre peuple, l'échange des idées et des procédés ; elle a des colonies attachées à tous les rivages, comme autant de navires à l'ancre ; étant presque partout île ou côte, elle est partout frontière, partout ouverte, partout sensible à l'influence de l'étranger. Elle est toute tournée vers le dehors ; chez elle, pas de ces épaisseurs de pays fermé qui peuvent rester longtemps closes au passage des marchandises et des idées. Que devait-il donc arriver le jour où les tribus dont elle était peuplée s'éveilleraient et voudraient sortir de la barbarie? De l'Orient si voisin, elles recevraient des exemples et des modèles, des germes féconds, qu'elles absorberaient, si l'on peut ainsi parler, par tous les pores. L'homme va toujours au plus pressé ; dès qu'un plus instruit lui enseigne quelque moyen d'améliorer sa vie et de satisfaire ses besoins, il s'en empare aussitôt ; il l'applique d'abord tel qu'on le lui a transmis, puis il le perfectionne à l'épreuve, avec les années et l'expérience.

Ainsi, plus l'étude du passé fait de progrès, plus on arrive à reconnaître quel fond de vérité contiennent ces traditions et ces mythes qui nous montrent l'influence de l'Égypte, de la Syrie et de l'Asie-Mineure s'exerçant sur la Grèce. Ce qui frappe tout d'abord, c'est que les Grecs ont emprunté à ces prédécesseurs tous les élémens de cette industrie qui n'est pas encore l'art, mais sans laquelle l'art ne saurait naître, les procédés de la métallurgie, de la céramique, de l'orfèvrerie, de la verrerie, du tissage et de la broderie, de la taille et de l'appareillage de la pierre, en un mot tous ces secrets de métier qui paraissent si simples quand on les possède et qu'on les pratique de temps immémorial, mais dont la découverte représente les efforts accumulés de tant de génies inconnus. Ce n'est pas seulement l'outillage matériel de la civilisation que la Grèce doit à ses prédécesseurs ; elle a reçu d'eux, en même temps que l'alphabet qui représentait par un signe spécial chacun des sons principaux de la voix, ce que l'on a très bien nommé l'*alphabet de l'art*, certaines conventions nécessaires, certaines combinaisons de lignes, certains ornemens, certaines formes décoratives, tout un ensemble d'élémens plastiques qu'elle a appliqués à l'expression de ses idées et de ses sentimens propres. De là dans l'art grec, même arrivé à la perfection, tant de *survivances*, c'est-à-dire tant de motifs, comme le sphinx, le griffon, la palmette et bien d'autres encore, qui sont nés sur les bords du Nil ou du Tigre, et que les Grecs ont conservés jusqu'au bout, qu'ils ont même transmis aux ornemanistes modernes.

Plus vous remontez vers les origines de la Grèce, et plus vous

êtes frappé de ces ressemblances qui ne sont pas de pures rencontres, surtout si vous comparez l'art grec archaïque à l'art assyrien. De part et d'autre, emploi de procédés analogues pour construire la charpente de la figure humaine, pour en faire ressortir les articulations, pour indiquer la nature de la draperie qui la recouvre. Dans l'ornementation, le goût grec n'a pas encore transformé, au point de les rendre souvent méconnaissables, les motifs dont l'emploi lui était suggéré par les objets d'art que le commerce lui apportait à travers les montagnes de l'Asie-Mineure ou les flots de la mer Égée. La marque d'origine est partout visible, et cependant, à certaines nuances que peut seul percevoir un œil exercé, vous devinez que la Grèce ne se contentera pas, comme l'a fait la Phénicie, de combiner en proportions variables les élémens que fournissent à ses artisans l'Égypte et la Chaldée : vous sentez que les facilités et les profits de cet éclectisme ne suffiront pas aux ambitions d'une race qui possède déjà la poésie d'Homère et celle d'Hésiode.

Deux ou trois siècles s'écoulent, et l'art grec est devenu profondément original; il est très supérieur à tout ce qui l'a précédé; il a seul mérité d'être appelé un art classique, c'est-à-dire de fournir un ensemble de règles susceptibles d'être transmises par l'enseignement. En quoi consiste cette supériorité? Comment cette originalité s'est-elle dégagée et par quelles causes s'explique-t-elle? C'est ce dont notre historien aurait à rendre raison; mais, pour arriver à faire sentir les différences, il devra commencer par étudier l'art de ces peuples qui ont été les premiers instituteurs de la Grèce. Pour saisir dans l'art grec ce qui est vraiment grec, il faudrait avoir d'abord défini les élémens étrangers que la Grèce a mis en œuvre. On ne pourrait le faire avec quelque précision qu'en remontant au milieu où ils se sont produits; il serait donc nécessaire d'entrer dans l'esprit de ces civilisations, d'en atteindre l'âme même et le génie, de voir d'où elles sont parties et où elles se sont arrêtées; il faudrait définir l'idée qu'elles se sont faite du beau, puis montrer, par des exemples bien choisis, dans quelle mesure et par quels moyens elles sont arrivées à réaliser cette conception.

Si nous nous imposons ce long détour, nous ou tous ceux que tenteront ces belles études, c'est pour arriver en Grèce plus instruits par tout ce que nous aurons appris en chemin, mieux préparés à tout comprendre et à tout juger; ce sera la pensée et les yeux tournés vers la Grèce, comme vers le but lointain et désiré, que nous suivrons la route qui, des bords du Nil, nous conduira vers ceux de l'Euphrate et du Tigre, puis sur les plateaux de la Médie, de la Perse et de l'Asie-Mineure pour nous ramener ensuite vers les côtes de la Phénicie, vers les rivages de Cypre et de Rhodes. Par-delà les obélisques et les pyramides de l'Égypte, les tours à étages

de la Chaldée et les coupoles des palais ninivites, les hautes colonnades de Persépolis, les forteresses et les tombes taillées dans les flancs des montagnes de la Phrygie et de la Lycie, par-delà les murailles énormes des cités syriennes et les ravins où se creuse l'entrée béante de leurs grottes funéraires, par-delà toute cette architecture, toute cette sculpture étrange et colossale, nous ne cesserons d'apercevoir à l'horizon le roc sacré de l'Acropole d'Athènes; à mesure que nous avancerons dans cette revue du passé, nous le verrons grandir devant nous et monter dans l'azur, avec la blancheur exquise de ses marbres, la sévère élégance de ses portiques et la majesté de ses frontons, où vivent et respirent les dieux d'Homère et de Phidias.

Quand nous aurons franchi le seuil des Propylées et que nous serons allés du Parthénon au temple d'Erechthée et à celui de la Victoire sans ailes; quand, de cet observatoire, nous aurons regardé s'élever dans la Grèce tout entière des monumens qui, sans égaler peut-être ceux d'Athènes par la pureté des lignes et la finesse de l'exécution, portent pourtant la marque du même style et du même goût; quand nous aurons vu Praxitèle et Scopas succéder à Phidias et à Polyclète, ne nous en coûtera-t-il pas de nous arracher à l'étude et à l'admiration de tant de merveilles pour reprendre et pour achever ce voyage? Si nous nous imposons cet effort, si de l'Athènes de Cimon, de Périclès et de Lycurgue, nous nous transportons dans les capitales pompeuses des successeurs d'Alexandre, puis si nous traversons la mer pour visiter Véies et Clusium, pour décrire les cimetières étrusques et la splendeur bizarre de leur décoration; si nous arrivons enfin dans la Rome impériale, parmi ses édifices gigantesques, ses basiliques, ses thermes et ses amphithéâtres, bien des fois, au milieu de toutes ces somptuosités et de ce luxe grandiose, nous retournerons la tête en arrière, non sans un regret et sans un soupir. Sans doute nous suivrons avec curiosité les changemens que des peuples et des besoins nouveaux feront subir aux formes et aux types créés par la Grèce. La décadence même nous intéressera par les efforts qu'elle tente pour rester fidele au passé et par les caractères encore voilés, par les indices qui, dans ses œuvres même les plus gauches et les plus barbares, permettent de deviner l'avènement d'un autre art, de l'art chrétien et moderne. Nous essaierons de tout comprendre et de tout juger avec cette largeur de goût qui est l'honneur de la critique contemporaine; cependant, alors même, nous ne pourrons pas, je le crains, nous défendre toujours de songer avec quelque tristesse à cet idéal de pure et souveraine beauté que nous aurons contemplé jadis; nous éprouverons par momens comme la nostalgie de la patrie perdue.

GEORGE PERROT.

LES ORIGINES

DU

SOCIALISME CONTEMPORAIN

II[1].

LE COMMUNISME AU XVIIIe SIÈCLE ET LA CONSPIRATION DE BABEUF.

La République de Platon a-t-elle eu quelque influence sur le socialisme moderne? On ne serait pas tenté de le croire. Le communisme de Platon est un communisme aristocratique fondé sur des principes autoritaires et théocratiques, imité du système hiératique de l'Égypte ou du système militaire de la Crète et de Lacédémone. Dans *la République* de Platon, la propriété n'est interdite qu'aux classes supérieures et paraît être abandonnée comme un titre d'infériorité aux classes laborieuses : au moins Aristote l'a-t-il compris ainsi, car il en tire une objection contre Platon, et avec son grand sens politique, il dit que, si les classes inférieures ont la propriété, elles auront bien vite la souveraineté, car l'une suit l'autre. Le communisme moderne au contraire est essentiellement démocratique. C'est dans l'intérêt de tous, et surtout des classes pauvres, qu'il est revendiqué par les novateurs. La propriété n'est plus seulement, comme dans Platon, interdite aux classes supérieures : elle est mise entre les mains de l'état, c'est-à-dire du plus grand nombre, afin que chacun ait sa part et profite de ce qui est enlevé aux riches et aux puissans. On voit qu'il n'y a rien de plus

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

éloigné de Platon que Babeuf, malgré l'identité nominale des deux doctrines. Cependant entre l'un et l'autre il y a un intermédiaire direct : c'est l'abbé de Mably, l'un des écrivains du XVIIIe siècle qui ont eu le plus d'influence à l'époque de la révolution; mais avant de parler de Mably, disons quelques mots de son maître, Jean-Jacques Rousseau.

I.

Jean-Jacques est incontestablement le fondateur du communisme moderne. Jusqu'à lui, les attaques à la propriété et les hypothèses communistes n'étaient que théoriques et très rares d'ailleurs. C'est de lui qu'est née cette haine contre la propriété et cette colère contre l'inégalité des richesses qui alimentent d'une manière si terrible nos sectes modernes. Pascal avait bien écrit avant lui : « Ce chien est à moi, disaient ces pauvres enfans; c'est là ma place au soleil... Voilà le commencement de l'usurpation et de la tyrannie sur toute la terre. » Mais quel usage voulait-il faire de cette pensée? L'aurait-il publiée? Et ces invectives contre la propriété n'auraient-elles pas eu un sens philosophique plutôt que social? Au contraire, quand Rousseau écrivait dans son *Discours sur l'inégalité :* « Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : *Ceci est à moi*, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de misères et d'horreurs n'eût pas épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux et comblant les fossés, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur! Vous êtes perdus si vous oubliez que *les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne;* » lorsque Rousseau, dis-je, prononçait ces paroles terribles, il était loin d'en prévoir les conséquences; mais il exprimait sans le savoir tout un fonds de rancunes et de haines accumulées par la misère depuis des siècles, et qui devaient grandir et s'envenimer encore avec le temps.

Cependant, dans ces paroles célèbres si souvent citées, peut-être y eut-il encore plus de déclamation et de rhétorique que de théorie calculée; car dans ce même *Discours sur l'inégalité*, nous voyons Jean-Jacques Rousseau s'expliquer ailleurs sur l'origine de la propriété avec autant de justesse et de bon sens que de modération. Il montre, en effet, que c'est de la culture des terres qu'est venu leur partage, qu'il est impossible de concevoir la propriété naissant d'ailleurs que de la main d'œuvre et du travail. Il ajoutait que « le travail, donnant droit au cultivateur sur le produit, lui en donne par conséquent sur le fonds, au moins jusqu'à la récolte suivante, ce qui, faisant une possession continue, se transforme aisément en propriété. » Il rappelait après Grotius que les anciens avaient donné à Cérès le nom de législatrice, ce qui indiquait que de la culture des

terres est né le droit. Toutes ces vues n'ont rien que de juste, de noble et d'élevé.

Dans *le Contrat social,* on voit également un combat dans l'esprit de Rousseau entre les vrais principes et les instincts révolutionnaires. Il prétend que chacun, en entrant dans le corps social, se donne tout entier « avec toutes ses forces, dont ses biens font partie. » Mais cette aliénation est loin d'être une spoliation de nos biens; car, « au contraire, la communauté nous en assure par là même la légitime possession et change l'usurpation en droit, la jouissance en propriété. » Sans doute c'est bien là, si l'on veut, faire encore dépendre la propriété de la loi civile, mais c'était alors la théorie commune des publicistes et des législateurs. Bossuet disait également : « Tous les droits viennent de l'autorité civile. » Cependant Rousseau, aussitôt après avoir posé le droit de propriété, se hâtait d'en fixer les limites : « Le droit que chaque particulier a sur son propre fonds est subordonné au droit que la communauté a sur tous. » En même temps, l'instinct du niveleur se faisait encore sentir dans une note célèbre où il disait que « les lois sont toujours utiles à ceux qui possèdent et nuisibles à ceux qui n'ont rien : d'où il suit que l'état social n'est avantageux aux hommes qu'autant qu'ils ont tous quelque chose et qu'aucun n'a rien de trop. » Au fond, nous ne trouvons donc dans Jean-Jacques Rousseau que des doctrines incohérentes sur la propriété, tantôt justes, tantôt erronées, et il a plutôt fourni au socialisme moderne des formules que des argumens. Il n'en est pas de même de son disciple Mably, qui, sans écrire comme Rousseau sous l'empire de l'esprit de révolte et de la haine servile, a donné le premier toute la théorie du communisme.

L'abbé de Mably, aujourd'hui l'un des auteurs les plus oubliés du XVIIIe siècle, en a été cependant l'un des plus célèbres et des plus influens. La preuve en est dans l'abondance des éditions qui ont été faites de ses œuvres. Mably et Raynal ont eu le même sort : ils ont eu la même popularité et la même décadence. Ceux qui pratiquent un peu la librairie d'occasion savent que, s'il y a quelque chose de plus commun sur les quais que les œuvres de l'abbé Raynal, ce sont les œuvres de l'abbé Mably : preuve incontestable de l'influence de ces deux personnages. Pour nous en tenir à Mably, J.-J. Rousseau, qui l'a beaucoup connu, prétend avoir été pillé par lui. C'est une erreur ou du moins une exagération, car Mably s'est inspiré directement de l'antiquité, au moins autant que de Rousseau. C'est de Platon qu'il a emprunté les deux principes de sa philosophie politique, principes qu'il a transmis à nos révolutionnaires. Le premier, c'est que l'état a pour mission de faire régner la vertu; le second, c'est que la propriété individuelle est

l'effet de l'égoïsme et la source de toutes les haines et de toutes les guerres qui se partagent les états. La première de ces maximes a passé directement de Mably à Robespierre et à Saint-Just; la seconde, à Babeuf. Nous n'avons pas à nous occuper ici de la première de ces doctrines; résumons seulement les points principaux de la seconde.

Dans son livre sur *l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* (1767), un économiste célèbre de l'école de Quesnay, Mercier de la Rivière, avait essayé de donner la démonstration de la propriété foncière individuelle. Il s'était appuyé sur cet argument : « Je suis maître de ma personne; j'ai le droit de pourvoir à ma subsistance; donc il est juste que j'aie une propriété foncière. » Mably répondit par ses *Doutes aux économistes* (1768), où il discuta la valeur de la démonstration précédente. Suivant lui, cet argument ne serait valable que s'il était démontré que la propriété foncière est pour chacun de nous le seul moyen de subsister. Sans doute, si je consens à travailler pour la société, il faut qu'elle se charge de ma subsistance; mais « qu'elle se charge de ce soin, en laissant les choses en commun ou en partageant le domaine public entre les citoyens, c'est la chose du monde la plus indifférente. » Mercier de la Rivière avait dit que la société forme « un ensemble parfait composé de différentes parties qui sont toutes nécessaires les unes aux autres. » Mably répond : « Il faut être bien sûr de son adresse à manier des sophismes pour oser se flatter qu'on persuadera à un manœuvre qui n'a que son industrie pour vivre, qu'il est dans le meilleur état possible, que c'est bien fait qu'il y ait de grands propriétaires qui aient tout envahi, » et il ajoutait : « Pourquoi voulez-vous que je sois content en me voyant destiné au plat rôle de pauvre, tandis que d'autres, je ne sais pourquoi, font le rôle important du riche? »

Dans un autre de ses ouvrages, *Législation ou Principes des lois* (1776), Mably ne se contente plus de répondre à des argumens : il attaque directement la propriété elle-même. Il y soutient : 1° que l'inégalité des richesses est la source de toutes les autres; 2° que les hommes, sortant des mains de la nature, sont tous semblables, tous égaux. Sur le premier point, il prouve comme le faisaient Platon et Aristote, que l'unique cause de toutes les révolutions est dans l'inégalité des propriétés. Les pauvres furent obligés de vendre leurs services et les riches usurpèrent l'autorité publique : les pauvres se soulevèrent; de là les dissentimens et les guerres civiles qui déchirent les républiques. D'ailleurs pourquoi ces inégalités? Tous les hommes ne sont-ils pas naturellement identiques? la nature, ne nous a-t-elle pas donné à tous les mêmes besoins, la même raison? les biens de la terre ne leur appartiennent-ils pas en commun?

avait-elle établi à chacun un domaine particulier? On objecte qu'il y a une inégalité naturelle, qui vient de la différence des inclinations, des forces et des talens. C'est là, selon Mably, un cercle vicieux, car toutes ces inégalités viennent elles-mêmes de l'inégalité primitive de fortune, qui amène l'inégalité d'éducation : il est vrai qu'il y a une certaine inégalité dans la distribution des bienfaits de la nature; mais elle n'est pas en proportion avec cette monstrueuse différence que l'on voit dans la fortune des hommes.

On objecte encore aux adversaires de la propriété que, si l'on faisait un partage égal, ce partage ne durerait pas. Les terres produiraient toujours plus dans certaines mains que dans d'autres; les héritages finiraient toujours par s'accumuler entre les mains des plus habiles. Refera-t-on le partage tous les cent ans? Le remède sera pire que le mal. Mably reconnaît la force de cette objection; mais il répond qu'il ne s'agit pas de partage, mais de communauté : il ne s'agit pas de partager la propriété; il faut l'abolir. C'est ce qu'on fit à Sparte, selon lui (1). Lycurgue ne se contenta pas de partager les terres, il ôta aux citoyens la propriété du fonds et ne leur laissa que la qualité d'usufruitiers.

L'égalité et la communauté sont si naturelles selon Mably, que ce qu'il y a de plus difficile à comprendre, c'est précisément l'origine de la propriété. Cette origine, il la voit dans la paresse des uns et dans l'activité des autres, et il a cent fois raison; mais il ne voit pas que c'est là même la condamnation du système de la communauté. Les mêmes causes produiront toujours les mêmes effets. Que l'on adopte le partage ou la communauté, jamais les industrieux ne se laisseront dépouiller par la paresse; l'inégalité et la propriété particulière reviendront toujours par ce côté. Mably élude cette objection capitale par les raisons les plus superficielles. Il ne s'agit suivant lui que d'encourager au travail : aux hommes laborieux il suffira d'accorder des récompenses et des distinctions. Quoi de plus frivole! Comment des distinctions honorifiques pourraient-elles suffire là où le stimulant même de la propriété est insuffisant? Se borner d'ailleurs à récompenser le travail par des distinctions, n'est-ce pas dire que l'on pourrait vivre sans rien faire, pourvu qu'on se privât de distinctions? Il faudrait donc arriver à obliger au travail par la loi et la contrainte, et l'on reviendrait par là à l'esclavage et au servage. La propriété est l'excitant le plus naturel; elle rend inutile le travail forcé: elle est donc une garantie de la liberté.

Mably reconnaît cependant que la propriété a jeté de profondes racines, et que dans nos mœurs actuelles, la communauté est im-

(1) Nous avons déjà cité dans notre précédente étude la réfutation de cette opinion dans le mémoire de M. Fustel de Coulanges *(Comptes-rendus de l'Académie des sciences morales et politiques.)*

possible : la seule chose praticable, c'est de tendre vers ce but par le morcellement des fortunes. Dans cette pensée, Mably propose les mesures suivantes : diminuer les besoins de l'état au lieu de chercher à accroître ses revenus ; — n'établir que des impôts directs sur les terres, l'impôt indirect fournissant aux magistrats mille moyens artificieux de satisfaire leurs passions et de tromper les peuples ; — lois somptuaires qui doivent s'étendre sur tous les objets de luxe, meubles, logemens, tables, domestiques, vêtemens, etc., — lois de succession, — interdiction des testamens, — formalités pour empêcher la vente et l'aliénation des biens ; — lois agraires qui ne seraient pas des lois de partage, mais qui fixeraient des limites à la possession des terres.

On voit par ces diverses propositions le caractère et l'origine du communisme de Mably. Il est tout à rebours du mouvement de la civilisation moderne, fondée sur la liberté du travail et de la propriété. C'est un socialisme rétrograde, abstrait, puisé dans la lecture mal comprise de l'antiquité et surtout de Platon ; ce sont les mesures restrictives des sociétés primitives, sortant à peine de l'état nomade : de là beaucoup de vieilles règles ou de traditions, qui ont subsisté pendant longtemps dans les républiques de la Grèce, et que les partisans austères du passé invoquaient sans cesse comme la garantie des vieilles mœurs et des usages sacrés. Il faut le dire, la propriété individuelle a dû être, à l'origine, un fait révolutionnaire. Platon la combat par haine de la démocratie, et Hobbes, au XVIIe siècle, la combat aussi au même titre, l'un au nom de l'aristocratie, l'autre au nom de la monarchie absolue. Mably, dans ses théories communistes, était, sans le savoir, un aristocrate.

Le socialisme de Mably était donc un socialisme érudit, classique, littéraire, né de la lecture des anciens : il se présentait d'ailleurs d'une manière modérée dans ses moyens d'application. Mais avant Mably, quelques années après le *Discours* de Rousseau *sur l'inégalité des conditions,* déjà en 1755, avait paru un ouvrage d'un socialisme bien plus hardi, et allant droit à l'établissement et à l'organisation du communisme ; c'est *le Code de la nature,* souvent attribué à Diderot, et qui a été longtemps inséré dans ses œuvres, mais dont le véritable auteur est Morelly.

Le socialisme de Morelly est un socialisme sans lumières et sans culture, issu des réflexions les plus élémentaires sur l'ordre social, sans aucun soupçon de la complexité et de la difficulté des questions. Rousseau et Mably sont des gens de lettres conduits au socialisme par l'imagination ou par l'érudition ; Morelly est un esprit vulgaire et de bas étage, quoiqu'il soit l'auteur d'une sorte de poème

épique intitulé *la Basiliade* (1) dans lequel il combattait déjà sous forme allégorique le droit de propriété : c'est surtout dans *le Code de la nature* qu'il a exposé et développé ses principes. Ce livre est de la famille de l'*Utopie* de Thomas Morus, de *la Cité du soleil* de Campanella, etc., et il est lui-même l'original des constructions utopiques analogues qui ont paru de nos jours. L'auteur part d'une idée philosophique qui n'est pas sans valeur et sur laquelle plus tard un esprit bien plus original, Ch. Fourier, a fondé son système, à savoir l'idée d'une accommodation du mécanisme social aux passions humaines, de manière qu'il fût impossible à l'homme d'être méchant ; mais cette idée est à peine indiquée dans Morelly et très faiblement développée. Passons également sur la polémique contre la propriété, qui n'a rien d'original, pour arriver au système d'organisation sociale qui est le type qu'ont reproduit tous les communistes modernes depuis Babeuf jusqu'à Cabet. Il faut distinguer, suivant Morelly, plusieurs systèmes de lois : les lois fondamentales ou lois sacrées, — les lois de distribution, — les lois somptuaires, — les lois de police, — les lois conjugales ou d'éducation, — enfin les lois pénales. Les lois fondamentales sont au nombre de trois : point de propriété ; — tout citoyen est un homme public, un fonctionnaire ; — tout citoyen doit contribuer à l'utilité publique. Ces trois lois résument le système. S'il n'y a point de propriété, il faut que l'état nourrisse l'individu ; mais il ne peut le nourrir sans que celui-ci travaille pour l'état : être nourri, c'est un droit ; travailler est un devoir. Après les lois fondamentales viennent les lois distributives, les plus importantes de toutes dans le système communiste : nécessité de dénombrer toutes les denrées ; emmagasinement de celles qui sont susceptibles d'être conservées ; marches ouverts pour celles qui se consomment rapidement ; interdiction des échanges et du commerce, si ce n'est d'état à état ; distributions journalières des denrées nécessaires à la vie ; telles sont les principales de ces lois. Elles ne règlent pas seulement la consommation, mais encore la production. Les citoyens sont divisés par dizaines ou par centaines, qui fournissent chacune un nombre proportionné d'ouvriers à chaque profession : à dix ans, on commence à apprendre un métier ; de quinze à dix-huit, on doit se marier ; de vingt à vingt-cinq, on travaille à l'agriculture, par laquelle tout le monde doit passer ; à vingt-six ans, on entre dans une profession spéciale ; mais on ne peut être maître qu'à trente ans ; à quarante, le choix du travail

(1) Poëme en prose. 1753. — Un autre écrivain du XVIIIe siècle, Pechméja, dans un poëme analogue imité de *Télémaque*, le *Telèphe* (1784), combattit également la propriété et l'héritage. La *Biographie universelle* (art. Morelly) se trompe en considérant *la Basiliade* comme une imitation du *Telèphe*, qui a paru quarante ans plus tard.

devient libre, sans que le travail cesse d'être obligatoire. On voit que le communisme est lié au système des corporations et des maîtrises dans son sens le plus étroit. L'éducation est réglée comme le travail : il n'y aura pas d'autre philosophie morale que le système des lois ; la métaphysique se bornera à l'affirmation d'un être suprême, et il ne sera permis de rien ajouter à la métaphysique et à la morale au-delà des bornes prescrites par la loi. L'éloquence, la poésie et la peinture ne seront point interdites ; mais elles se borneront à célébrer les beautés physiques et morales de la nature. Enfin les lois pénales garantiront l'obligation du travail, mais qui garantira l'efficacité de ces lois? C'est ce que l'auteur ne se demande pas. Rien de plus facile que d'aller au marché prendre ce dont on a besoin; mais il est plus difficile d'imposer le travail à celui qui n'en attend rien : tout le monde est prêt à jouir, mais peu le sont à se fatiguer. Comment réglera-t-on la jouissance et comment encouragera-t-on au travail sans retomber dans l'inégalité et la propriété ? Quant à celui qui se refusera au travail, comment l'y forcer sans en faire un serf ou un esclave? Hors de la propriété individuelle, il n'y a de possible que le système des travaux forcés.

Tel est le rêve qu'une démagogie imbécile propose au peuple comme un idéal et qu'elle poursuivrait volontiers à travers des flots de sang. Tel est le rêve qu'a essayé de réaliser à la fin du XVIIIe siècle, par une entreprise demeurée impuissante, l'un des personnages le plus médiocres et le plus pauvres d'esprit qu'ait produits la révolution française, celui qui s'appelait lui-même le *tribun du peuple* et qui est connu dans l'histoire sous le nom de Caïus-Gracchus Babeuf. Quel était ce personnage? Quelles étaient ses vues et ses idées, si tant est que l'on puisse appeler cela des idées? enfin quels étaient ses projets? Quelles causes le firent échouer? Qu'est-ce enfin que cette fameuse conspiration de Babeuf (1) que l'on a crue longtemps une mystification politique, mais que nous connaissons aujourd'hui à fond, grâce à un des complices, Buonarotti, qui en a raconté l'histoire dans un livre plein d'intérêt? C'est un des épisodes curieux de la révolution, qui mérite d'être raconté avec quelques détails.

(1) Les principales sources pour l'étude de cette question sont les *Pièces* publiées par le directoire et le *Procès* lui-même (an IV et an V), — le récit de la *Conspiration de Babeuf* par Buonarotti (1828), et plus récemment *Babeuf et le Socialisme en 1796*, par Édouard Fleury. Le livre de Buonarotti est particulièrement intéressant par les pièces inédites et les détails circonstanciés. Il avait tout su directement, ayant été lui-même un des chefs du complot. L'article de la *Biographie universelle* est très incomplet. Il n'y est même pas fait mention des idées communistes de Babeuf.

II.

M. Édouard Fleury, dans son intéressante *Vie de Babeuf*, paraît croire que celui-ci a traversé deux phases, l'une dans laquelle il aurait appartenu au parti modéré et presque réactionnaire, et l'autre où il serait devenu révolutionnaire et anarchiste. Il est vrai que quelques apparences pourraient autoriser ce système; mais nous croyons qu'à bien examiner les faits, on trouve qu'il n'y a eu qu'un seul Babeuf qui se modifia suivant les circonstances : pour nous en assurer, résumons les principaux traits de son histoire.

La première fois que le nom de Babeuf a été prononcé et livré à la publicité, c'est dans le journal de Marat, *l'Ami du peuple* (4 juillet 1790), douteuse recommandation en faveur d'un modéré : « Je dénonce, disait Marat, un nouvel attentat... Un homme estimable, le sieur Babeuf, enlevé de sa couche au milieu de la nuit, est incarcéré depuis cinq semaines. » Qu'avait fait Babeuf pour motiver cette incarcération, et qu'avait-il été jusque-là? Il était né à Saint-Quentin, en 1762 ou 1764; son père était un ancien militaire au service de l'Autriche. Il était arpenteur à Roye en Picardie et collaborait au *Correspondant picard*. Il y avait publié un travail devenu brochure, sous ce titre : *Pétition sur les impôts*. Il y prétendait, se fondant sur la déclaration des droits, que les *aides*, les *gabelles*, les *droits d'entrée* ne pouvaient plus subsister depuis que les Français étaient devenus libres; bref, il demandait la suppression de tous les impôts; c'était cette brochure qui l'avait fait arrêter. Marat terminait l'article qu'il lui consacrait en invitant les citoyens « à visiter patriotiquement notre frère Babeuf. » A la même époque, et dans le même journal, il proposait un partage des biens communaux, mesure qui allait en sens inverse de ses doctrines futures, car c'était la destruction des derniers vestiges du communisme primitif. Babeuf fut acquitté ou du moins délivré à la suite du 14 juillet 1789, c'est-à-dire après la prise de la Bastille. Ce ne fut pas la seule fois qu'on le verra en prison : il passera désormais une partie de sa vie à y entrer et à en sortir. Toujours est-il que cette première épreuve n'a rien qui le rende particulièrement recommandable. Nous le perdons de vue pendant quelque temps; mais au mois d'août 1793, on le voit de nouveau accusé, cette fois beaucoup plus gravement, car il s'agissait d'un faux (1) : il sut se dérober à la poursuite et fut condamné par contumace. Cette condam-

(1) Il avait substitué un nom à un autre dans un acte qui relevait de ses fonctions. (Ed. Fleury, p. 17.) Était-ce légèreté ou improbité? On ne peut le savoir.

nation paraît avoir été fictive, car, au même moment, on le voit entrer à Paris dans les bureaux de l'administration des subsistances. Mais là bientôt son caractère difficile et soupçonneux le met de nouveau en péril. Il commence par dénoncer le procureur général Manuel comme ayant organisé la famine : il va plus loin et accuse l'administration tout entière, le maire de Paris, les ministres, les comités : partout il découvre et dénonce un nouveau pacte de famine. Les sections prennent parti pour l'accusation et nomment une commission pour l'examiner. Le comité de salut brise la commission et envoie Babeuf à l'Abbaye. Le président de la commission est condamné à mort, et Babeuf est renvoyé au tribunal de l'Aisne, qui le met en liberté, le 20 messidor (an II) (1).

Ainsi, sous la terreur de 93, Babeuf avait osé se mettre en conflit avec la terrible dictature de Robespierre et de la convention : aussi le voyons-nous applaudir énergiquement au 9 thermidor et faire cause commune avec tous les adversaires du terrorisme (2). Il fonde le *Journal de la liberté de la presse*, dont tous les premiers numéros sont consacrés à Robespierre. Il distingue deux Robespierre : l'un jusqu'au commencement de 93, l'autre depuis cette époque; l'un apôtre de la liberté, l'autre le plus infâme tyran. Cette distinction vient à l'appui de celle que nous faisions nous-même dans un travail précédent, entre le Robespierre d'avant le 31 mai et celui d'après le 31 mai, le premier flattant les passions anarchiques et socialistes, le second revenu, malgré son terrorisme, à des idées gouvernementales. Or le Robespierre que Babeuf approuve, c'est le premier : c'est l'ennemi des girondins, c'est l'associé de Danton et de Marat dont il fait l'éloge : il ne le combat que lorsqu'il est resté seul, et qu'il est devenu le maître. Il le nomme « l'empereur Robespierre, » — « l'Attila Robespierre, » — « Robespierre l'exterminateur. » — Il lui reproche « un machiavélisme atroce » emprunté « au gouvernement du Maroc et d'Alger. » Il appelle son système « l'antropophagie révolutionnaire. » « C'est, dit-il, un gouvernement de sang que l'on voudrait effacer de l'histoire. » Il enveloppe tous les jacobins dans sa haine contre Robespierre et leur inflige la plus sanglante injure qui fût dans le vocabulaire du temps : il les appelle « des prêtres, » et ne craint pas de demander des mesures de rigueur contre eux : « Puisque la queue de Robespierre, dit-il, est si difficile à extirper, il faut employer le vert et le sec ; » il faut se servir tantôt « de la foudre de Marat, » tantôt « du caustique de Desmoulins. » Il prédit

(1) Voilà la troisième fois que Babeuf est poursuivi sans aucune conséquence fâcheuse pour lui. Il devait avoir, sans doute, des accointances secrètes dans le parti dominant. On sait par exemple qu'il était lié avec Fouché; peut-être est-ce là le secret de son impunité.

(2) Cabet prétend même que le mot de *terrorisme* est de l'invention de Babeuf.

le temps où ce sera une injure de dire à quelqu'un: « Tu es jacobin. »

On voit par toutes ces citations que Babeuf s'exprimait d'abord sur le compte de Robespierre et des jacobins exactement de la même manière que le faisaient alors tous les modérés, heureux d'avoir échappé à une si terrible tyrannie; mais il ne faut pas se laisser prendre aux apparences. N'oublions pas que le 9 thermidor n'a réussi que par la coalition contre Robespierre des partis extrêmes et des partis modérés. Ce sont les plus compromis dans la révolution qui l'ont frappé, et si les idees de clémence et d'humanité ont triomphé par sa chute, c'est que le terrorisme avait fini par se personnifier en lui : il était lui-même tout le système, nul n'eût pu le continuer après lui. Il n'est pas moins vrai que dans les imprécations contre Robespierre deux courans étaient mêlés : d'un côté les amis des girondins, de l'autre les amis d Hébert et de Danton. A quel camp appartenait Babeuf, même dès cette époque? Tout nous porte à croire qu'il appartenait déjà au parti le plus ardent de la révolution, à celui que Robespierre lui-même avait frappé comme anarchique et subversif, au parti hébertiste. Plusieurs faits autorisent cette conjecture. Les dénonciations dont il s'était fait l'organe et pour lesquelles il avait été arrêté, avaient été accueillies avec faveur par les sections, c'est-à-dire par les révolutionnaires extrêmes. Ce qu'il reproche le plus à Robespierre, c'est la suppression de la constitution de 93. Il maudit ce système, qui veut que, « pour jouir de la liberté, on commence par être esclave, » et qui croyait nécessaire au salut de la patrie que le peuple se dépouillât lui-même de « sa souveraineté. » Si Robespierre est son ennemi, Marat est son idole : « Marat et Loustalot, dit-il, étaient de ces hommes qui voient toujours six mois avant les autres. » Il se met sur la même ligne : « il est digne de leur succéder; » et ne se contentant pas de cette allusion discrète, il disait hardiment : « J'ai hérité du courage et de la bonne vue de Marat. » Il écrivait au *Club électoral :* « Si je n'ai pas les talens de Marat, j'ai son feu et son dévouement. » Qu'était-ce que ce *club électoral* qui avait été dissous sous Robespierre et qui s'était reformé au 9 thermidor? C'était probablement un club hébertiste. Les jacobins lui étaient très opposés. Il avait adressé une pétition à la convention, dont le rédacteur était Bodson, l'un des futurs complices de Babeuf. Le club demandait le retour aux droits de l'homme et la liberté illimitée de la presse. Billaud-Varenne l'accusait d'hébertisme. Babeuf répond mollement à cette imputation. Il défendait également dans son journal une autre pétition qui était appelée « pétition du Muséum; » elle demandait l'élection des magistrats par le peuple, le retour à la constitution de 93 : on y trouve une apologie de la commune de Paris, « sans laquelle, est-il dit, aucune des grandes révolutions de

la liberté n'aurait été faite, qui, pendant cinq ans, a été la terreur de l'aristocratie, et au nom de laquelle tremblait la gironde. »

Tous ces extraits sont tirés du *Journal de la liberté de la presse*, c'est-à-dire du journal de Babeuf sous sa première forme, avant qu'il ait jeté le masque et soit devenu le Babeuf de l'histoire : on voit que ce ne sont nullement là les sentimens d'un modéré. Néanmoins il faut reconnaître que, si Babeuf partageait à cette époque les opinions démocratiques les plus exagérées, si même on peut trouver déjà dans ses écrits les premières traces de ses doctrines sociales, cependant il était alors sincère dans son aversion pour le système terroriste : « Je suis, disait-il dans sa *Vie de Carrier* (1), je suis encore, sur le chapitre de l'extermination, homme à préjugés. Il n'est pas donné à tous d'être à la hauteur de Maximilien Robespierre. » Sa sincérité en cette circonstance est prouvée par le repentir même qu'il en éprouva plus tard. Il écrivait en effet à Bodson, lorsqu'il noua les premiers fils de sa conspiration : « Je confesse que je m'en veux d'avoir autrefois vu en noir le gouvernement révolutionnaire de Robespierre et de Saint-Just. Ce gouvernement était diablement bien imaginé. Je ne suis pas du tout d'accord avec toi qu'il ait imaginé de grands crimes et fait périr bien des républicains. Pas tant! Je n'entre pas dans l'examen si Hébert et Chaumette étaient innocens. Quand cela serait, je justifie encore Robespierre... Mon opinion est qu'il fit bien. Le salut de vingt-cinq millions d'hommes ne doit pas être balancé contre le ménagement de quelques individus équivoques. » Ainsi, plus tard, Babeuf reniait ses velléités de clémence et d'humanité; mais cela même prouve qu'elles étaient bien conformes à ses vrais sentimens au moment où il les exprimait.

Nous venons de voir Babeuf, thermidorien, adversaire de Robespierre et des jacobins, et pouvant se confondre, aux yeux de ceux qui n'y regardaient pas de très près, avec les partis contre-révolutionnaires. Mais bientôt sa vraie politique se dessine; le révolutionnaire reparaît : nous sommes en présence du vrai Babeuf, du Babeuf de l'histoire.

Ce changement se manifesta d'abord par le changement de titre du journal. Le 14 vendémiaire an II (1794), le *Journal de la liberté de la presse* prend le nom du *Tribun du peuple* (2); et lui-même commence à signer : Gracchus Babeuf. Il choisit pour épigraphe le premier article de la constitution de 93 : « Le but de la société

(1) Il avait publié après thermidor un écrit intitulé : *Système de dépopulation ou la Vie et les Crimes de Carrier*. M. Ed. Fleury cite encore quelques autres pamphlets de Babeuf contre les Jacobins : *les Jacobins jeannots*. — *Voyage des Jacobins dans les quatre parties du monde*.

(2) C'est le n° 23 du journal qui inaugure cette transformation.

est le *bonheur commun.* » Il explique son changement de titre. Il s'appelle tribun du peuple, dit-il, c'est-à-dire défenseur du peuple; il se met « sous le patronage des plus honnêtes gens de la république romaine. » Quant au changement de prénom, il l'explique en ces termes : « Pourquoi vouloir me forcer à conserver saint Joseph pour mon patron? Je ne veux point des vertus de ce brave homme-là. » Bientôt enfin il jette le masque, et le faux modéré se montre tel qu'il est, avouant lui-même qu'il s'était couvert d'une apparence trompeuse : « J'ai voulu, dit-il, essayer le stylet de l'astucieux politique et prendre un long circuit pour arriver à quelques mots de raison. Cette armure et ce genre d'escrime ne me vont point. Ils ont failli me faire passer pour un *athlète équivoque.* Je redeviens moi; *j'abjure toute feinte.* Le brave Ajax ne doit pas recourir aux ruses d'Ulysse. » Il annonce donc qu'il va *déchirer les voiles* et dire « le fin mot, l'à-quoi-bon de la révolution. »

Il distingue deux républiques, qui bien souvent depuis ont été opposées l'une à l'autre : l'une bourgeoise et aristocratique, l'autre populaire et démocratique. La première veut un patriciat et une plèbe; la seconde veut non-seulement l'égalité des droits, l'égalité dans les livres, mais l'égalité réelle, c'est-à-dire « l'honnête aisance et la suffisance légalement garantie de tous les besoins physiques. » Il rappelle toutes les mesures sociales de la convention que nous avons récemment signalées et en fait un thème d'accusation contre les membres de cette assemblée qui les avaient oubliées: « Souvenez-vous que vous promettiez une propriété à la fin de la guerre à tous les défenseurs de la patrie?.. Souvenez-vous de la loi qui garantit des lots territoriaux aux sans-culottes impropriétaires. » Quelque temps après, il se déclarait encore plus ouvertement dans le n° 34 de son journal (15 brumaire, an IV.) Qu'est-ce que la révolution? disait-il : « Une guerre déclarée entre les patriciens et les plébéiens, *entre les riches et les pauvres.* » Cet article fit un grand « tapage, » selon l'expression de Babeuf. Fouché lui-même, qui jusqu'alors avait protégé Babeuf contre les thermidoriens, se déclare contre lui. Babeuf s'expliqua dans le numéro suivant (n° 35, 17 brumaire) le plus important de tous (1), et qui plus tard fut une des pièces de l'accusation. Il y exposait son programme. Pour la première fois la thèse communiste était posée et défendue systématiquement, comme le dernier mot de la révolution. Comment Babeuf y était-il arrivé ?

(1) Les numéros du journal paraissaient assez irrégulièrement, surtout depuis cette époque. Le premier numéro est du 17 fructidor (an II, 93); le dernier (n° 43) est du 5 floréal an IV (95), quinze jours avant l'arrestation de Babeuf. — Babeuf se brouilla avec Fouché à cause du n° 34. Il prétend dans le numéro suivant que Fouché l'a fait tâter pour lui offrir 6,000 abonnemens de la part du directoire, moyennant suppression de certains passages.

Nous avons vu que son premier écrit, vanté par Marat, demandait l'abolition des impôts et le partage des biens communaux. Dans un autre écrit, publié après le 9 thermidor, et que nous avons déjà cité, *le Système de dépopulation*, il présentait quelques-uns des principes du communisme. Tout en maudissant le système exterminateur de Robespierre, il lui prêtait cependant ses propres idées sociales, qu'il résumait dans cette maxime de Jean-Jacques Rousseau : « Il faut que tous les citoyens aient quelque chose, et qu'aucun d'eux n'ait rien de trop. » C'est ce qu'il appelait « l'élixir du *Contrat social.* » Il attribuait à Robespierre la pensée anticipée de son propre système. Celui-ci se serait dit que, tant que la majorité du peuple français ne posséderait rien, l'égalité ne serait qu'un vain mot, et que la majorité serait toujours l'esclave de la minorité. Les privilèges ne seraient détruits que si toutes les propriétés étaient ramenées entre les mains du gouvernement. Pour arriver à ce but, il fallait immoler tous les grands propriétaires et effrayer les autres: et même la population étant encore trop considérable pour que le partage fût productif, il fallait sacrifier les sans-culottes en assez grand nombre pour que les autres pussent jouir en toute sécurité. C'est ce que Babeuf appelle « le système de dépopulation. » La terreur aurait donc été, suivant lui, une sorte de malthusianisme anticipé. Elle avait eu pour but de proportionner la population aux subsistances. Tel était le sens « des guillotinades, des foudroyades et noyades » de la convention. Babeuf condamnait les moyens; mais il approuvait le but. Il soutenait que « le sol d'un état doit assurer l'existence à tous les membres de cet état, » il demandait que « moyennant travail, on garantît le nécessaire à tous, » il demandait aux riches « de s'exécuter eux-mêmes; » autrement « le peuple, devenu dévorant, éclate et renverse tout. » Rien de tout cela cependant, quelque menaçante qu'en fût l'expression, ne nous paraît encore dépasser cette espèce de socialisme vague et diffus que nous avons rencontrée chez presque tous les révolutionnaires. Bientôt nous l'avons vu, Babeuf jette le masque; il attaque la convention; il est de nouveau arrêté à la suite des journées de prairial, conduit à Arras, puis transféré à Paris dans la prison du Plessis. On dit que ce fut là qu'il noua les premiers fils de sa conspiration future et que se formèrent définitivement ses théories sous leur forme systématique, soit qu'il les ait communiquées aux autres prisonniers, soit qu'il les ait reçues au contraire de l'un d'entre eux, devenu son ami et plus tard son complice, un nommé Bodson, qui, dit Buonarotti, « avait mieux que personne saisi les vues profondes de Robespierre. » Après les journées de vendémiaire, Babeuf fut délivré de sa prison par l'amnistie

du 4 brumaire : c'est alors qu'il reprend son journal, qu'il prépare le complot futur et qu'il esquisse le plan de sa doctrine.

Jusqu'à Babeuf, la théorie communiste était confondue avec ce qu'on appelait « la loi agraire, » c'est-à-dire le partage égalitaire des terres. Toutes les fois que, sous la révolution, on voulait exprimer ce que nous appelons aujourd'hui « le péril social, » on évoquait les lois agraires. Le nom de Caïus-Gracchus, que Babeuf avait pris, autorisait précisément cette confusion : car c'est surtout par les Gracques que ces lois sont célèbres dans l'histoire. Le premier cri qui s'éleva contre Babeuf fut donc celui-là : « Vous voulez la loi agraire? — Non, répond-il, nous voulons *plus que cela.* » Il reconnaissait en effet que la loi agraire ne pouvait durer qu'un jour. Dans son procès, il disait nettement : « La loi agraire est une sottise qui n'a pas le sens commun. » Elle consisterait à faire de la France un échiquier dont chaque case serait égale, ce qui donnerait un résultat entièrement insignifiant. De quoi s'agit-il donc? De tout autre chose, « de dépropriétariser toute la France. Dans mon *Bonheur commun,* je veux qu'il n'existe aucune propriété individuelle. » Il invoquait des autorités historiques, entre autres celle de Lycurgue : on devine à quel point il connaissait l'histoire de Lycurgue ; aussi se contentait-il de l'interpréter d'après l'abbé Mably, et il soutenait que le législateur de Sparte avait constitué un système « où les charges et les avantages étaient également répartis, où la suffisance était le partage de tous, et où personne ne pouvait atteindre le superflu. » Il ne s'agit plus maintenant de partage, dans le sens propre du mot : il s'agit de « communauté » ce qui est bien différent : distinction importante empruntée à Mably. Il s'agit d'établir, selon les expressions de Rousseau, que « le terrain n'est à personne, mais à tous; » que tout ce que l'individu accapare au-delà de la subsistance est un *vol* social (1), » que le droit d'aliénabilité est « un attentat *populicide;* » expression qui pour cette fois appartient à Babeuf, assez riche en néologismes; enfin que « l'hérédité est une non moins grande horreur, » doctrine anticipée des saint-simoniens.

Voilà le principe du système. On objecte l'inégalité des talens, l'inégalité du travail, l'inégalité d'instruction. Babeuf repousse absolument toutes ces inégalités : « La supériorité de talent n'est qu'une chimère. — La valeur de l'intelligence est une chose d'opinion. » Il soutient que ce sont les intelligences qui ont elles-mêmes donné un si haut prix aux conceptions de leurs cerveaux; et que, si les forts eussent réglé les choses, ils auraient établi « que

(1) Cette expression, que nous avons déjà remarquée dans Brissot (voir l'étude précédente), et que Proudhon a depuis rendue célèbre, est plusieurs fois reproduite par Babeuf : « Ce qu'un membre a au-dessus de sa suffisance est le résultat d'un vol. »

le mérite du bras vaut celui de la tête. » Il prétend que l'instruction n'agrandit pas la « capacité de l'estomac » et ne doit pas par conséquent donner droit à une rémunération plus grande. Celui qui fait une montre n'a pas plus de droits que celui qui fait des sillons. C'est cependant ce qui permet à un ouvrier horloger d'acquérir le patrimoine de vingt ouvriers de charrue. En conséquence, il faut assurer à chacun « la suffisance, mais rien que la suffisance. »

Tels sont les principes de ce « terrible manifeste, » comme il l'appelle lui-même, publié dans le n° 35 du *Tribun du peuple*. Comme conclusion pratique, il propose « d'établir une administration commune, de supprimer la propriété particulière, d'attacher chaque homme au talent ou à l'industrie qu'il connaît, de l'obliger à en déposer les fruits en nature au magasin commun, et d'établir une simple administration de distribution qui, tenant registre de tous les individus et de toutes les choses, fera répartir ces dernières dans la plus scrupuleuse égalité. » L'expérience prouve, selon Babeuf, qu'un tel gouvernement est possible, « puisqu'il est appliqué journellement aux douze cent mille hommes de nos armées. » Les derniers mots de ce « terrible manifeste » semblent être le programme du nihilisme actuel : « Tous les maux sont à leur comble, y est-il dit. Que tout se confonde ! que tout rentre dans le chaos ! et que de ce chaos sorte un monde nouveau et régénéré ! » Enfin il demande « un bouleversement général dans l'ordre de la propriété, » et il déclare « la révolte des pauvres contre les riches » comme une nécessité absolue.

Les mêmes principes, sous des formes plus violentes encore, se rencontrent dans le *Manifeste des égaux*, pièce saisie chez Babeuf, et qui avait été rédigée par Sylvain Maréchal. Ce manifeste distingue entre « l'égalité conditionnelle » et « l'égalité réelle. » L'égalité conditionnelle, c'est l'égalité devant la loi; c'est une hypocrisie, une stérile fiction. La vraie égalité, c'est l'égalité « de fait. » « Nous voulons, disait-on, l'égalité ou la mort. » On protestait encore contre l'accusation de loi agraire, qui n'avait été, disait-on, que le vœu de soldats sans principes. « Nous voulons quelque chose de plus sublime, la *communauté des biens*. » C'est la première fois que nous rencontrons cette formule précise du communisme. Les paroles de J.-J. Rousseau dans le *Discours sur l'inégalité* sont citées comme autorité. « Les fruits sont à tout le monde, et la terre n'est à personne. » L'auteur du *Manifeste*, Sylvain Maréchal, interprète sans doute de la vraie pensée de Babeuf, acceptait hardiment toutes les conséquences de ce brutal communisme. « *Périssent tous les arts*, disait-il, pourvu qu'il nous reste l'égalité réelle ! » Buonarotti, dans son curieux récit de la conspiration, nous apprend que le comité

se divisa sur cette question. Lui-même cultivait les arts; il aimait la musique; il était de race d'artiste, puisqu'il se rattachait, dit-on, à la famille de Michel-Ange. Il y eut partage dans le comité, et c'est pour cette raison que le *Manifeste* ne fut pas livré à l'impression. Il fut saisi plus tard dans les papiers de Babeuf et compta comme une des pièces du procès. Il se terminait par une sorte d'invocation « à la république des égaux, » qui était à la fois « un grand hospice ouvert à tous les hommes, » perspective médiocrement séduisante, et « une table commune dressée par la nature, » promesse plus agréable à l'imagination.

Cependant, aucune doctrine, quelque mépris qu'elle fasse de l'intelligence, ne peut échapper à la nécessité de donner des preuves et de répondre aux objections. Il y a donc eu quelque effort de démonstration du communisme, soit dans Buonarotti analysant et commentant la doctrine de Babeuf, soit dans Babeuf lui-même répondant à plusieurs contradicteurs.

Buonarotti essaie de démontrer l'injustice de l'inégalité parmi les hommes. D'où aurait pu venir cette inégalité? Est-ce de la différence dans la nature physique? Non, car il y a identité d'organes. Viendrait-elle de l'inégalité de forces? Non, car nul isolément n'est assez fort pour opprimer les autres. De la convention? Non, car tous ont le même goût pour l'égalité. L'égalité est donc de droit naturel. D'un autre côté, le travail est obligatoire pour tous : car sans travail point de subsistance, et c'est en outre la source de la santé et du plaisir. Mais comment stimuler le travail? Par l'amour de la gloire, par la reconnaissance publique. Quant à ceux que de tels mobiles ne suffiraient pas à aiguillonner, Buonarotti ne nous dit pas comment on s'y prendrait pour les faire travailler. Si le travail ne vient pas du désir de la propriété, il ne peut être que le résultat de la contrainte. Or, comment cela serait-il possible sans que les hommes fussent enrégimentés et enchaînés? La caserne et l'hôpital, tel est le type nécessaire d'une société communiste.

De son côté, Babeuf rencontrait un contradicteur qui devait à son tour être compromis plus tard dans la conspiration, mais qui fut acquitté. Ce fut Antonelle, le marquis Antonelle, président du jury révolutionnaire qui avait fait condamner Marie-Antoinette; il rédigeait alors une feuille populaire. Il avait discuté avec quelque sympathie, mais en faisant des réserves et des objections, la doctrine de Babeuf. Il accordait le principe, mais il reculait devant l'application, faisant remarquer avec quelque bon sens « qu'on venait un peu tard pour désabuser les hommes du droit de propriété. » Babeuf croyait, au contraire, que jamais époque n'avait été plus favorable à cette révolution : car on ne détruit un abus que lorsqu'on est arrivé à le sentir. Il a donc fallu attendre que l'abus

fût porté à la dernière extrémité. La révolution a prouvé que les plus anciens abus peuvent être déracinés. Pourquoi pas un de plus ? Le mal, c'est de ne demander qu'une demi-justice, car alors on n'obtient rien. Il faut donc aller jusqu'à la justice entière.

Un autre contradicteur envoyait à Babeuf une lettre d'objections et de critiques, auxquelles celui-ci répondait dans *le Tribun du peuple*. On objectait que le partage des terres avait souvent eu lieu dans l'histoire, mais qu'il n'avait jamais duré. Babeuf n'avait pas de peine à répondre qu'il ne s'agissait plus de partage, mais de communauté : travail commun, jouissance commune; le travail s'impose à tous pour alléger le sort de chacun. Mais, ajoute-t-on, que fera-t-on des productions de l'esprit? Porterai-je mon tableau, mon poème, mon invention chimique au magasin? Babeuf avoue franchement que, si la perte des arts devait être la rançon du bonheur commun, ce ne serait pas déjà un si grand malheur. Mais, au contraire, ajoute-t-il sans dire pourquoi, ils recevront un accroissement sublime. L'intérêt personnel, dira-t-on, est la source du travail. Il répond que le travail, devenant modéré, deviendra par là même une occupation amusante. Nous sommes ici sur la voie du travail attrayant, mais il n'en donnait pas les moyens. Il faudra toujours un gouvernement, ajoute le contradicteur. — Sans doute; mais il sera très simple, et ayant peu de besoins, il ne sera pas tenté d'abuser. Enfin on objectait l'étendue du territoire. Mais si ce régime est possible sur un petit territoire, pourquoi ne le serait-il pas sur un plus grand? — Bientôt cependant le moment vint où il ne fut plus question de discuter, mais d'agir : c'est le moment où Babeuf appartient tout à fait à l'histoire.

III.

C'est dans la prison du Plessis, avons-nous dit, que Babeuf noua les premiers fils du célèbre complot qui porte son nom. Pendant très longtemps, ce complot avait été mis en doute et avait passé pour une invention du directoire. Mais la publication de Buonarotti, qui en était et qui en a raconté l'histoire, en donnant les pièces les plus curieuses, a levé tous les doutes. La conjuration a existé. Les premiers conjurés furent Buonarotti, Germain, Darthé, Bolson, auquel, nous l'avons vu, on attribue d'avoir exercé une influence considérable sur l'esprit de Babeuf, enfin Potofeux, ami de Robespierre, et qui servit d'intermédiaire entre les babouvistes et les anciens montagnards.

C'étaient les journées de germinal et de prairial qui avaient réuni ces différens personnages dans la prison du Plessis. Sortis de prison, après vendémiaire et après l'amnistie du 4 brumaire, ils

restèrent en relation les uns avec les autres. Plusieurs lieux publics leur servaient de points de réunion. Les *Bains chinois*, alors dans toute leur vogue et que nous avons connus encore sur les boulevards, étaient un de ces centres où se réunissaient les principaux conspirateurs. Une chanteuse, Sophie Lapierre, maîtresse de Darthé, venait y chanter une chanson dont le refrain était : « Le soleil luit pour tout le monde. » Leur principal centre était la *société du Panthéon*. Il y avait là deux sociétés : l'une secrète, l'autre publique. Dans celle-ci, on affectait de défendre le gouvernement du directoire, qui, d'abord trompé, la prit presque sous sa protection. Cependant des soupçons s'élevaient; et un pamphlet, intitulé *le Secret du directoire*, était dirigé contre cette société du Panthéon, que l'on rattachait d'une manière assez bizarre aux templiers, aux francs-maçons, aux révolutionnaires italiens Rienzi et Masaniello, à Cromwell, aux charlatans Cagliostro et Saint-Germain, aux *defenders* de l'Écosse et aux *white boys* de l'Irlande. Bientôt des affiches insurrectionnelles furent posées sur les murs de Paris et provoquèrent de nombreux attroupemens. Le club du Panthéon réclama l'exécution des décrets de ventôse qui devaient assurer aux indigens patriotes les propriétés des riches suspects (1). Babeuf fut menacé et obligé de se cacher chez les demoiselles Duplay, les anciennes amies et hôtesses de Robespierre, et dont le frère, le charpentier Duplay, fut aussi compromis plus tard dans la conspiration. Babeuf ne resta pas longtemps dans le même asile. Pourchassé partout et plus ou moins bien recherché par la police, il passait de l'un chez l'autre, se cachait dans une cave comme Marat et continuait à publier de loin en loin un numéro du *Tribun du peuple*. Bientôt sa femme est arrêtée, mais, sur de pressantes et nombreuses sollicitations du parti populaire, encore assez en crédit, rendue à la liberté. Son fils Émile, âgé de douze ans, était chargé de lui donner des nouvelles dans des lettres d'une orthographe douteuse et dans une langue digne du père Duchesne. Bientôt le club du Panthéon fut dissous par le général Bonaparte, alors chef de l'armée de Paris.

Jusqu'ici cependant il n'y avait encore eu que de vagues tendances anarchiques se confondant plus ou moins avec les menées du parti révolutionnaire. C'est seulement vers la fin du mois de germinal (an IX) que commence la véritable conspiration. Un directoire secret de salut public, composé d'Antonelle, de Buonarotti, de Darthé, de Bodson, de Simon Duplay, de Sylvain Maréchal, se forma pour préparer le plan de l'entreprise. Antonelle et Bodson reculaient devant la guerre civile. C'est à ce moment que se placent les arti-

(1) Voir l'étude précédente.

cles d'Antonelle que nous avons analysés plus haut. Quant à Bodson, ses lettres à Babeuf portent sur le robespierrisme, c'est-à-dire sur le système de la terreur. Babeuf avait commencé par maudire ce système et déclarer qu'il n'était pas à la hauteur; mais maintenant ses vues étaient changées : c'était lui qui défendait le robespierrisme. Il trouvait que ce gouvernement dictatorial était « diablement bien imaginé. » Ils ont commis des crimes, dira-t-on. « Pas tant! » Bodson objectait l'exécution d'Hébert et de Chaumette (ce qui prouve bien l'affiliation du babouvisme et de l'hébertisme) : « Mais quand même ils seraient innocens, je justifierais encore Robespierre. Un régénérateur doit voir en grand. » Quant aux vaincus, quels qu'ils soient, « tant pis pour eux! » En un mot, « le robespierrisme, c'est la démocratie. » Bientôt, dans un des numéros du *Tribun du peuple*, Babeuf allait jusqu'à défendre les massacres de septembre, en prétendant que la présence des commissaires de section avait « légalisé les jugemens » et que les assassins étaient « les prêtres d'une juste immolation. »

Il déclare que « ces exterminations étaient légitimes, » que c'était « une tragédie utile et indispensable, » et que s'il y a quelque chose à regretter, c'est qu' « un 2 septembre plus général n'ait pas fait disparaître tous les affameurs (1). » Ainsi, à mesure qu'il approchait de son but, Babeuf répudiait de plus en plus ces idées de modération et d'humanité qu'il avait manifestées d'abord. Il sentait qu'il ne pouvait réussir sans violence, et il se justifiait lui-même d'avance des moyens qu'il serait forcé d'employer.

Nous n'entrerons pas dans le détail des faits qui signalèrent la formation, le progrès et les développemens de la conspiration de Babeuf. On les trouvera dans les écrits relatifs à cette affaire, dans Buonarotti et dans M. Édouard Fleury. Considérons seulement le but que l'on se proposait et les moyens qu'on comptait employer, Buonarotti nous dit que la plupart des pièces ont été détruites. Il ne reste que celles qui avaient été saisies au domicile de Babeuf et qui figurent au procès, plus quelques autres que Buonarotti avait conservées et qu'il a données dans son ouvrage (tome II, Appendice). Deux pièces surtout sont importantes : l'*Acte d'insurrection* qui indique les mesures transitoires qui devaient être prises immédiatement au moment du succès, et le *Décret économique*, qui devait fonder l'organisation sociale de la république des égaux.

Parmi les mesures transitoires, les plus importantes étaient celles-ci : Des vivres de toute espèce devaient être portés au peuple sur les places publiques (art. 14). — Les boulangers devaient être réquisitionnés pour faire continuellement du pain, que

(1) C'est ainsi que G. Naudé, dans ses *Coups d'état*, nous dit que, si la Saint-Barthélémy n'a pas réussi à extirper l'hérésie, c'est « qu'on n'a pas tiré assez de sang. »

l'on distribuerait gratuitement au peuple et qui serait ensuite payé par le gouvernement sur déclaration (art. 15). — Les biens des émigrés et des conspirateurs seraient distribués aux défenseurs de la patrie, et les malheureux seraient logés et meublés aux frais des conspirateurs (art. 17).

Buonarotti est un peu embarrassé de justifier ce dernier article, car transporter les biens des uns entre les mains des autres, c'est changer les propriétaires, ce n'est pas abolir la propriété. Il semble donc que cette mesure fût contraire au régime de communauté que l'on voulait établir. Aussi n'était-ce là qu'une mesure transitoire ; « le grand point était de réussir. » Il ne fallait pas « décourager les vrais amis. » C'est pourquoi on leur donnait les biens d'autrui. Il ne fallait pas indisposer ceux qui, ennemis de l'aristocratie, ne voulaient pas de l'égalité des biens. C'était pour ceux-ci, c'était pour ménager les montagnards rebelles au communisme, qu'on n'établissait pas d'abord la communauté. Mais ce que ne promettait pas l'acte insurrectionnel, le décret économique qui devait être porté après la victoire se chargeait de l'organiser. En voici les principaux points. On établissait en effet « une grande communauté nationale, » composée des biens nationaux non vendus, des biens des ennemis de la révolution promis aux malheureux par les décrets de ventôse, des biens échus ou à échoir par condamnations judiciaires, des édifices publics, des biens des hôpitaux, des logemens occupés par les pauvres en vertu des articles transitoires, enfin des biens *usurpés* et des biens *négligés*. On comprend que ces deux qualifications pouvaient aller loin. On abolissait l'héritage et le droit de tester. Tous les biens non compris dans l'énumération précédente devaient donc ultérieurement revenir à l'état par droit de succession. Enfin, on invitait les autres citoyens à abandonner leurs biens. L'oisiveté, l'incivisme et le luxe étaient punis par les travaux forcés, et les biens de ceux qui étaient ainsi condamnés étaient acquis à l'état. On voit que, par tous ces procédés, toutes les propriétés particulières devaient bien vite être absorbées par l'état tout entier. Un autre ordre de mesures contribuait encore au même résultat. Les citoyens étaient divisés en deux classes : les membres de la communauté et les non-participans à la communauté. Les premiers étaient ceux qui avaient donné leurs biens à la république, les vieillards et les infirmes, les jeunes gens élevés dans les maisons d'éducation nationale, enfin ceux qui consacrent leur travail à la communauté. Les non-participans étaient ceux qui conservaient des propriétés particulières. Or, tandis que les uns étaient entretenus « dans une honnête et égale médiocrité » et recevaient tout ce dont ils avaient besoin, tandis qu'on leur assurait le logement, l'habillement, le

chauffage et l'éclairage, la nourriture et les secours médicaux, les autres, les non-participans, étaient seuls contribuables; la cote des impôts était doublée, et l'impôt devenait progressif. Ils étaient tenus de verser dans les magasins publics leur superflu. De plus, les dettes étaient abolies, et le commerce avec l'étranger interdit. La dette nationale était éteinte pour les Français, de sorte que les rentiers étaient d'un seul coup dépossédés. Cet ensemble de mesures devait amener forcément les non-participans à devenir membres de la communauté, car autrement on leur prenait leurs biens sans compensation. La communauté une fois formée, tout se passerait ensuite comme dans toutes les utopies communistes : magasins communs, banquets communs, travaux communs, distributions communes, tout ce que nous avons vu dans Morelly, tout ce qu'avait rêvé Thomas Morus, tout ce qui existe en réalité dans un couvent et dans les casernes. La division du travail se faisait nécessairement par voie d'autorité, chaque magistrat fixant dans les écoles mêmes le nombre d'élèves proportionné aux besoins. Les travaux devenaient des fonctions dont les lois prescrivaient les règles. Buonarotti, commentant ces beaux projets, nous dit que, pour alléger la fatigue, on comptait sur les inventions utiles, que les occupations trop incommodes seraient réparties sur tous; que les métiers seraient divisés en faciles et difficiles, et que chaque citoyen en exercerait de deux sortes. Les grandes villes seraient supprimées; les vêtemens seraient simples et propres, différens seulement suivant les âges et les professions. Il y avait cependant encore un certain nombre d'occupations qu'on ne savait comment réglementer et sur lesquelles Buonarotti est aussi vague que confus (1).

Le complot était maintenant entièrement organisé. Un directoire secret était formé. Au-dessous de lui étaient douze agens chargés chacun d'un des arrondissemens de Paris. Ces agens ne connaissaient pas les membres du directoire; ils ne communiquaient avec lui que par quelques conjurés choisis. Cette communication était incessante : on a conservé une partie de cette correspondance. On organisait des réunions; on embauchait des conjurés; on pénétrait dans les ateliers, et surtout on travaillait l'armée. C'est par là que les tentatives les plus actives commencèrent. Le gouvernement, pour dérober les troupes à l'action de la contagion qu'il craignait, avait formé des

(1) C'étaient par exemple : « les exercices du corps; la culture de l'esprit; l'éducation de la jeunesse; l'instruction en général; le maniement des armes; les évolutions militaires; le culte public; l'apothéose des grands hommes; les jeux publics et fêtes; le perfectionnement des arts utiles; l'étude des lois; l'administration et les délibérations du peuple. »

camps hors de Paris : on ne fit par là que faciliter la tâche de la conspiration. L'un de ces camps, le camp de Grenelle, devint le centre d'un vaste embauchage. Les conjurés recommandaient aux agens militaires le plan suivant : « Saper à force les généraux et leurs états-majors en ménageant les officiers subalternes. — Provoquer la désorganisation ou tout au moins l'indiscipline. — Promettre le pillage des riches et des congés absolus (1). — Établir des bals, des guinguettes, où on attirera les soldats en les faisant boire. » Ces provocations eurent leur effet. Le mécontentement et l'indiscipline se glissèrent parmi les troupes. En effet, dans le calcul des forces dont Babeuf croyait pouvoir disposer, on comptait 1,000 canonniers bourgeois, 500 officiers destitués, 1,500 grenadiers du corps législatif, 6,000 hommes de la légion de police, 500 militaires détenus et 1,000 invalides.

Une des difficultés que rencontrèrent les conspirateurs fut la négociation avec les anciens montagnards que l'on voulait associer à l'entreprise. Babeuf consentait à accepter la constitution de 93, malgré ses deux vices principaux, à savoir la reconnaissance du droit de propriété et la prépondérance excessive du pouvoir législatif. Mais il faisait ses conditions. Il demandait que la convention se composât exclusivement de proscrits de thermidor, plus un démocrate par département, choisi par le directoire secret ; il demandait qu'on exécutât sans restriction les dispositions de l'acte insurrectionnel, enfin qu'on se soumît au décret rendu par le peuple de Paris après la victoire. Les montagnards refusèrent d'abord, puis ils finirent par consentir (2). On convint que les cinq directeurs et les conseils seraient mis à mort. Le comité révolutionnaire devait demander au peuple de lui conférer le pouvoir exécutif et l'initiative des lois. Tout était prêt lorsque la dénonciation de Grisel fit tout échouer.

Grisel était un capitaine de la 32e demi-brigade qui s'était laissé affilier au complot pour le découvrir et le dénoncer. Cet homme paraît avoir joué le rôle d'espion et de traître par conscience et par amour du bien public. Comme il arrive d'ordinaire, ce fut pour avoir été involontairement entraîné par une demi-confidence dans une conspiration dont il ne partageait pas les principes qu'il se décida à la trahison. Il était, en effet, placé dans une cruelle alternative : ou d'aller jusqu'au bout et d'être complice malgré lui, ou de passer pour traître s'il voulait se retirer ; le danger n'était pas beaucoup plus grand pour lui en acceptant hardiment le rôle de

(1) Babeuf ajoutait à propos des congés promis : « On saura éluder l'accomplissement des promesses selon les circonstances. »

(2) C'est donc à tort que Baudot dit, dans ses *Mémoires*, que les montagnards se tinrent tout à fait en dehors du complot de Babeuf.

dénonciateur. Il s'y décida en croyant, disait-il, « servir la république d'une manière glorieuse. » Et, en effet, il est incontestable qu'il la servit. C'est un de ces cas de conscience où la morale ne sait que dire et où le devoir est violé, de quelque façon qu'on s'y prenne. Quoi qu'il en soit, Grisel se laissa conduire dans l'endroit qui était le centre de réunion des conspirateurs. C'étaient les *Bains chinois,* que l'on appelait alors « le Temple de la raison. » Là il fut mis en relation avec l'un des principaux conjurés, Darthé, qui fut plus tard condamné à mort et exécuté avec Babeuf. Grisel, dès lors décidé à aller jusqu'au bout de l'entreprise pour la faire échouer, se confia au commandant de son bataillon, qui lui donna le conseil de ne pas hésiter et de n'écouter que l'intérêt public. Grisel ne se contenta pas du rôle de délateur; il fit les choses plus grandement et devint agent provocateur. On lui attribue un pamphlet violent destiné à l'armée sous ce titre : *Lettre de Franc-Libre, soldat de l'armée parisienne, à La Terreur, soldat de l'armée du Rhin* (1). Cette lettre fut reçue avec enthousiasme par les habitués des Bains chinois.

Mais jusque-là Grisel n'avait vu encore que les dehors de la conspiration. Il fut bientôt initié aux derniers secrets. Il est conduit le soir, avec force mystère, dans une maison de la rue de la Grande-Truanderie, où il se trouve en présence de cinq personnes qui composaient le comité insurrectionnel, le directoire secret destiné bientôt à remplacer le gouvernement du même nom. C'étaient Darthé, Babeuf, Buonarotti, Germain et Didier. Grisel les embrassa : « Je donnai, dit-il dans sa déposition, un baiser à Darthé, non pas le baiser de Judas à Jésus, mais celui de Judith à Holopherne. » Il proposa d'abord une pétition aux cinq-cents pour demander le soulagement des misères du peuple : « Il s'agit bien de prendre l'attitude de supplians, s'écria Babeuf, quand on a les armes à la main. » Bientôt un nouvel adepte se présentait : c'était Rossignol, l'ancien général de la Vendée. Celui-ci s'opposait à la loi agraire, qu'il croyait reconnaître dans les plans des conspirateurs. Babeuf protesta contre cette imputation de loi agraire, puis il fit lecture de deux actes insurrectionnels, le premier qui a été conservé, et le second que nous n'avons plus. Celui-ci, selon Grisel, ordonnait le pillage et le massacre général des nobles et des riches. Grisel n'eut pas le courage de s'associer, même en apparence, à de tels crimes, et il essaya encore de décourager les conjurés en leur montrant leur impuissance. Mais, s'apercevant qu'il excitait leur

(1) M. Ed. Fleury (*Vie de Babeuf*, p. 169) attribue cette lettre à Grisel. Cependant, dans le procès, elle est citée par l'accusation comme une des pièces incriminées, et mise à la charge des prévenus. On ne voit pas qu'ils en aient rejeté la responsabilité sur leur dénonciateur.

défiance, il s'efforça de se réhabiliter en luttant ensuite de férocité avec les autres. Il proposa de mettre le feu à tous les châteaux des environs de Paris, afin que, pendant cette diversion, il pût tomber sur les conseils et sur le directoire. Sa proposition fut repoussée. Le moment décisif était venu.

Grisel demanda une entrevue à Carnot et lui fit le récit de ce qu'il avait vu et entendu, récit qu'il renouvela le lendemain devant tout le directoire. Une fois maître du secret, le gouvernement laissa encore pendant quelque temps marcher l'affaire, qui fut retardée par les difficultés soulevées par les montagnards. Amar, Vadier, Vouland et quelques autres ne consentaient pas à entendre parler de « bonheur commun. » On essaya de se tromper mutuellement. Une réunion dernière eut lieu chez Drouet, l'ancien maître de poste qui avait arrêté Louis XVI à Varennes et qui était alors membre du conseil des cinq-cents. Babeuf fit là un discours déclamatoire et vide. Il montra que depuis 1789 plusieurs révolutions s'étaient succédé, qu'il s'agissait d'en faire une qui serait la dernière de toutes et qui atteindrait « le maximum de la vertu, de la justice et du bonheur, l'apogée du bien. » Des discours il fallut passer aux faits. Le plan proposé, d'après une des pièces saisies, était de « *tuer les cinq* (1), les ministres, le général de l'intérieur et son état-major, de s'emparer de la salle des anciens et des cinq-cents, de saisir les télégraphes, de se rendre maîtres de la rivière, etc.; » en un mot, on avait préparé tous les moyens déjà bien connus alors de faire réussir une insurrection. Une autre pièce déclarait qu'il fallait « colérer le peuple » et mettre à mort quelques chefs. « Il est essentiel et capital que quelques actes semblables aient lieu. » Si une résistance se déclarait quelque part, il faut « que les flammes vengent à l'instant la liberté et la souveraineté du peuple. » Programme anticipé d'une insurrection future qui devait en effet, suivant le plan indiqué, commencer par l'assassinat pour finir par l'incendie. Il est certain que quelques-uns des conjurés, Rossignol entre autres, étaient des plus féroces (2). Enfin, tout étant préparé, aussi bien du côté des conspirateurs que du côté du gouvernement qui les faisait surveiller, celui-ci donna l'ordre de s'assurer des conjurés et de leurs papiers. Le 20 floréal an IV, Babeuf et tous les chefs de la conspiration, ainsi que les adhérens, furent arrêtés. Mais on ne put saisir toutes les pièces : un grand nombre d'entre elles furent détruites; plusieurs restèrent entre les

(1) On discuta beaucoup dans le procès sur ce mots : *tuer les cinq*, qui, à ce qu'il paraît, étaient mal écrits et peu lisibles.

(2) Faut-il croire Grisel, lorsqu'il déclare avoir entendu ces propres paroles de la bouche de Rossignol : « Je ne me mêle pas de votre insurrection si les têtes ne tombent comme la grêle, si les tripes, les boyaux ne jonchent pas le pavé? »

mains de quelques fidèles et furent publiées plus tard par Buonarotti. Babeuf, une fois en prison, fut assez fou pour écrire aux directeurs une lettre où il leur proposait de traiter de puissance à puissance, leur offrant son pardon s'ils voulaient s'entendre avec lui. Cette lettre fut insérée au *Moniteur*. Une haute cour de justice se réunit à Vendôme, et cet immense procès commença (1).

Les accusés, au nombre de soixante-cinq, dont dix-huit contumaces, adoptèrent pour système de défense de nier la réalité du complot. Leur défense fut généralement pitoyable. Babeuf en particulier se montra tel qu'il était, c'est-à-dire le plus médiocre des hommes. Pas un mot, pas un éclair dans les discours qu'il prononça en cette circonstance. Incohérence, grossièreté de ton, stérilité absolue d'idées, platitude de langage, tels sont les caractères de ses discours. Seul, Buonarotti fit preuve d'adresse et de talent dans sa défense. Il essaya d'atténuer le côté odieux et redoutable du complot. Il se plaignit que l'on confondît « le système platonique de la communauté des biens avec le pillage. » C'est une extravagance de croire que les conjurés eussent dans l'esprit la pensée de réaliser un tel système du jour au lendemain. Ce n'étaient que des désirs et des vœux. Bien loin de pousser au pillage, le prétendu acte insurrectionnel mettait « les propriétés publiques et privées sous la sauvegarde du peuple (art. 19). » Si l'on parle des vivres, des armes, des habillemens à distribuer au peuple, ce devait être « aux frais de la république, non des particuliers. » Quant aux biens qu'on promettait aux patriotes indigens, c'étaient les biens des émigrés et des conspirateurs déjà condamnés. Buonarotti désavouait et répudiait absolument ce qu'il appelait « la production incompréhensible d'un esprit extravagant, » à savoir *le Manifeste des égaux*. Ce n'était, suivant lui, qu'un projet d'article qui était communiqué à Babeuf pour son journal. Cette phrase ridicule du *Manifeste :* « Disparaissez, distinctions ridicules de gouvernans et de gouvernés, » est démentie par l'*Acte insurrectionnel,* qui établissait un gouvernement. A propos des pièces inculpées, il dit qu'à côté de quelques « phrases sévères » (*tuer les cinq*) on en trouve d'autres « qui ne respirent que la plus tendre sensibilité, » par exemple : « Ne souffrez pas qu'il y ait un pauvre et un malheureux dans l'état. » Il soutenait qu'il n'y avait eu qu'une vague idée de rétablir la constitution de 1793, sans aucun commencement d'exécution et même sans aucun moyen d'exécution ; que d'ailleurs cette constitution avait été votée par le peuple en toute liberté, avant le régime de la terreur. Était-il donc coupable de vouloir la rétablir? Enfin, comme conclusion, il terminait

(1) Les pièces saisies et les débats du procès composent six volumes in-8° (an IV et V).

en disant : « Il n'y a pas eu de conspiration; » il demandait aux juges de descendre dans leurs cœurs et d'écouter la voix qui leur crierait : « Ces hommes n'ont rêvé qu'au bonheur de leurs semblables. » La haute cour ne fut pas de cet avis. Babeuf et Darthé furent condamnés à mort; Buonarotti, Germain et cinq autres furent condamnés à la déportation. Le reste fut acquitté.

L'auteur bien informé de la *Vie de Babeuf*, M. Ed. Fleury, a eu l'idée ingénieuse de terminer son livre, comme les auteurs de romans, en nous apprenant ce que sont devenus les principaux personnages qui avaient été mêlés à cette tragique histoire. L'un d'entre eux, Potofeux, acquitté par la haute cour, se retira à Laon, où il termina sa vie assez longue, comme avocat, « trouvant des cliens, dit un biographe, jusque dans les familles qu'il avait autrefois proscrites. » Germain, l'un des membres du directoire secret, vécut jusqu'en 1835, en cultivant ses champs, sans souci de la loi agraire. Drouet, le maître de poste, condamné à mort comme contumace, devint sous l'empire sous-préfet et chevalier de la Légion d'honneur. Antonelle, le juré qui avait fait condamner Marie-Antoinette, reparut en 1815, marquis et royaliste. Grisel, le dénonciateur, qui avait continué à servir dans l'armée française sans faire grande fortune, fut tué en duel en Espagne par Émile Babeuf, le fils de la victime. Quant aux fils de Babeuf, ils eurent eux-mêmes une assez triste destinée, dont la fin ne fut pas sans honneur au moins pour deux d'entre eux. Le plus jeune, Caïus-Gracchus, fut tué en 1814, lors de l'invasion, par une balle ennemie. Le second, en 1815, lors de la seconde entrée des Prussiens à Paris, se précipita du haut de la colonne Vendôme. L'aîné, Émile, celui qui tua Grisel, se fit homme de lettres, puis libraire, puis il fit faillite et alla mourir inconnu en Amérique. Le plus célèbre et le seul distingué parmi les conspirateurs, Buonarotti, après avoir longtemps vécu en Suisse et en Belgique, revint en France en 1830 : « C'était, dit M. Ed. Fleury, un petit vieillard presque aveugle, dont les cheveux et la barbe blanche encadraient durement les traits hautains, un masque sévère, un grand front qui portait l'empreinte d'une volonté de fer. » Buonarotti vécut jusqu'en 1837. Il a vu la naissance du nouveau socialisme; il a pu être en rapport avec les jeunes révolutionnaires, et il a servi de lien entre le communisme babouviste et le communisme contemporain. Par lui, le complot de Babeuf a cessé d'être un épisode fortuit et sans conséquence. Il en a raconté l'histoire; il en a fait l'apologie; il en a conservé et transmis la tradition. La plupart des anarchistes contemporains ne sont que les disciples du babouvisme, et le nihilisme lui-même, malgré ses prétentions à l'originalité, n'en est qu'un rameau détaché.

PAUL JANET.

LE

SALON DE Mme NECKER

D'APRÈS DES DOCUMENS TIRÉS DES ARCHIVES DE COPPET.

V[1].

LA MÈRE ET LA FILLE. — L'ÉDUCATION DE Mme DE STAEL.

I.

« Une âme que Dieu, en la créant, a rapprochée davantage de l'infini sent de bonne heure la limite étroite qui la resserre; elle a des tristesses inconnues sur la cause desquelles longtemps elle se méprend; elle croit volontiers qu'un certain concours de circonstances a troublé sa vie, tandis que son trouble vient de plus haut. » Ces paroles d'un orateur chrétien me sont souvent revenues à la pensée à mesure que, par le cours de ces études, j'ai pénétré plus avant dans l'intimité de Mme Necker. Certes, si jamais existence parut comblée de tous les dons d'une providence bienfaisante, c'est assurément celle de cette femme, dont le cœur se partageait si largement entre des affections si profondes et si diverses. Elle a goûté toutes les douceurs que l'éclat d'une situation brillante, les jouissances de la fortune et l'attachement d'amis passionnés peuvent ajouter à la vie d'une femme unie à un époux adoré et mère d'une fille illustre. Cependant, en parcourant les cinq volumes qui ont été après sa mort extraits de ses manuscrits, j'avais été déjà étonné de rencontrer, au milieu de beaucoup de pensées délicates, parfois un peu subtiles, certains accens qui semblent partir d'une âme familière avec toutes les tristesses. « Les jouissances les plus

(1) Voyez la *Revue* des 1er janvier, 1er mars, 15 avril et 1er juin.

chères, dit-elle quelque part, nous portent souvent à la mélancolie : souvent il faut détourner ses regards de sa propre pensée; on voudroit trouver en soi un asile contre soi, et l'on croit sentir la griffe du tigre qui vous saisit, malgré votre résistance. » Et dans un autre endroit : « Le regret du passé tourne toujours mes regards vers cet être pour qui aucun temps n'est passé. Je crois le voir environné de toutes nos heures et je cherche auprès de lui et les instans et les personnes qui semblent ne plus exister pour nous; alors mon âme se calme; ma pensée errante et désolée trouve un asile. »

Mais mon étonnement a redoublé en feuilletant les notes et les journaux inachevés que Mme Necker a laissés en grand nombre après elle. Lorsque, suivant sa belle et forte expression, la griffe du tigre la saisissait au milieu de son bonheur, lorsque sa pensée errante et désolée s'agitait trop fort au dedans d'elle, elle prenait la plume, et d'une main fiévreuse elle jetait sur le premier cahier, sur le premier morceau de papier venu, l'expression de sa tristesse, dont les plaintes ont parfois l'éloquence et l'âpreté du désespoir. C'est qu'elle était une de ces âmes que Dieu, suivant l'expression de Lacordaire, a rapprochées de l'infini et qui souffrent de la limite qui les resserre; c'est qu'ayant beaucoup reçu de la vie, elle lui demandait encore davantage, et qu'emportée par l'ardeur de ses sentimens, elle venait incessamment se meurtrir contre cette barrière inexorable qui étreint dans un cercle si étroit l'homme et la grandeur de ses désirs.

Ce qui a pu dissimuler à des yeux même clairvoyans ce côté mélancolique et passionné de la nature de Mme Necker, c'est l'enveloppe un peu raide dont volontairement elle se revêtait. Avertie par la rude expérience de se tenir en garde contre les entraînemens de son cœur, tourmentée par une conscience scrupuleuse que le soin de travailler à son perfectionnement moral ne laissait jamais en repos, elle se préoccupait de plus en plus, à mesure qu'elle avançait dans la vie, de ne rien abandonner de sa conduite au hasard ni à l'inspiration et de soumettre au contrôle de la volonté ses actions les plus insignifiantes comme ses déterminations les plus graves. Tantôt sous ce titre : *Maximes nécessaires à mon bonheur*, elle se traçait à elle-même un certain nombre de règles de conduite inspirées par la sagesse et la vertu la plus haute, auxquelles elle donnait invariablement cette forme : *avoir toujours l'esprit tendu à..*, oubliant qu'elle aurait pu atteindre son noble but sans avoir toujours l'esprit tendu. Tantôt dans un recueil qu'elle intitulait : *Journal de mes défauts et de mes fautes avec les meilleurs moyens de n'y pas retomber*, elle enregistrait jour par jour avec une humilité touchante les accès de vivacité ou les omis-

sions dans ses devoirs quotidiens qu'elle croyait avoir à se reprocher. Tantôt, pour être assurée de ne faire aucun usage de son temps dont elle eût lieu de se repentir, elle prenait note chaque soir de l'emploi de toutes ses heures, depuis son lever jusqu'à son coucher. Pour mieux rassurer sa conscience, elle essayait même de distribuer chacune de ses journées suivant un plan arrêté à l'avance et qu'elle comptait suivre invariablement. C'est dans cette pensée qu'elle avait commencé un journal en tête duquel elle écrivait : *Journal de la dépense de mon temps,* et qui s'ouvre ainsi :

Dieu m'a donné vingt-quatre heures à dépenser par jour; voici le journal qui doit en régler l'emploi, car je n'ai qu'un seul but : celui de plaire au plus parfait de tous les êtres et de remplir la tâche qu'il m'a donnée. Dieu sera le mobile et la fin de toutes mes actions, la pensée dominante vers laquelle je les dirigerai toutes; mais il n'exige pas de moi de trop longues contemplations. Je suis un domestique fidelle, sans cesse occupée des intérêts de mon maître, mais qui n'ose m'entretenir longtemps avec lui, sentant bien qu'il est trop élevé au-dessus de moi par ses perfections pour n'être pas importuné de mon verbiage. Je donnerai donc dix minutes le soir à implorer sa protection, et vingt minutes le matin à lui représenter l'emploi de mon temps du jour précédent, à lui demander son secours et à renouveler mes résolutions, afin que son idée me soit présente dans toute la journée. Voyons maintenant l'emploi de mon temps pour plaire à Dieu.

Continuant alors l'examen de sa vie, elle découvrait qu'elle avait, suivant une expression qu'elle aimait à employer, sept *rapports :* son mari, son enfant, ses amis, les pauvres, le ménage, la société, la toilette, et après avoir déterminé le nombre d'heures qu'il convenait d'accorder chaque jour à chacun de ces rapports, elle commençait la tenue d'une sorte de livre-journal divisé en sept parties, où elle se proposait d'inscrire cette comptabilité d'un nouveau genre pour s'assurer, par une addition faite à la fin de chaque mois, que chacun de ses rapports avait bien tenu dans sa vie la place qu'elle lui avait assignée. A peine est-il besoin de dire qu'au bout de peu de temps le journal était abandonné, et que la vie, plus forte que tous ces plans ingénus, venait bientôt briser ce cadre artificiel. Aussi, pour achever de faire connaître Mme Necker, n'ai-je pas eu besoin de m'y renfermer, et d'ailleurs j'ai déjà marqué la place que tenaient dans sa vie la société et les amis. Mais parmi ces rapports (pour reprendre son expression favorite) il en est deux où je voudrais l'étudier : son mari et son enfant. Peut-être cette étude nous donnera-t-elle le secret des tristesses de Mme Necker en nous montrant comment les exigences trop grandes de sa

nature ont non pas détruit, mais passagèrement altéré pour elle les deux plus grands bonheurs qu'il puisse être donné à une femme de connaître : goûter dans le mariage tous les transports de l'amour et voir les premiers rayons de la gloire se jouer sur le front de son enfant.

L'attachement idolâtre que Mme Necker portait à son mari n'a jamais cherché le mystère. Dans un temps où le lien conjugal n'était pas fort en honneur, elle a prodigué les marques de cette idolâtrie, et les témoignages de son enthousiasme qui nous paraissent aujourd'hui un peu excessifs n'ont jamais de son vivant fait venir le sourire aux lèvres, tant ils étaient conformes à l'opinion commune. Mais ces témoignages auxquels Mme Necker aimait à donner (comme dans le portrait de son mari qui circulait déjà de son vivant et qui a été publié après sa mort) une forme trop littéraire sont à mes yeux moins touchans que ceux rassemblés, il y a déjà près d'un siècle, par M. Necker dans une enveloppe sur laquelle il avait écrit ce simple mot : *Wife*. Si grande que fût l'amertume de la douleur entretenue par ces souvenirs, on comprend que M. Necker, après la mort de sa femme, trouvât un triste plaisir à relire cette lettre que Suzanne Curchod lui adressait peu de jours avant leur mariage, lettre où cette âme ardente s'abandonnait à la joie de se sentir, pour la première fois, aimée comme elle le méritait :

Oh! mon Jacques, mon cher Jacques, ne me demandes jamais l'expression de mes sentimens; laisses moi jouir de mon bonheur sans y réfléchir. En le contemplant, je crains qu'il ne s'échappe, et je ne puis penser aux douceurs de ma vie sans prévoir l'instant qui doit la finir. Le trouble de mon cœur et les images funèbres qui l'agitent devroient m'empêcher de te satisfaire. Songes au moins à l'engagement que tu vas contracter. Je crains de te rendre le plus ingrat de tous les hommes. Ah! si tu n'es pas le plus tendre, arrêtes; détournes les yeux et déchires cette lettre, elle te rendroit trop coupable. Oui, mon ami, tu es la chaîne qui m'unit à l'univers. L'instant où tu cesserois de m'aimer me rendroit étrangère à toute la nature. J'aurois vu tomber la barrière entre moi et la vie, barrière plus insurmontable que la mort même. Considère en effet quelles sont mes jouissances. N'est-ce pas le charme de ton amour qui embellit tout à mes yeux? Je trouve dans les douceurs de l'amitié une foible image de notre union, dans l'éclat de la fortune le soin que tu pris pour l'acquérir, dans les séductions de l'amour-propre l'assurance de te plaire davantage; dans les travaux de l'esprit l'espoir de fasciner ta vue et d'employer le temps à reparer les pertes qu'il me causera. Quand je m'endors, je me dis : il m'aime, et c'est dans cette douce sécurité que le sommeil s'empare de mes sens. Si je m'éveille, mon premier élancement est vers le ciel, mais mon âme se confond

avec la tienne et tire de cette union une nouvelle ferveur. Mon cher ami, ne te rassasies jamais d'un sentiment que mon cœur rend inépuisable. Que l'instant de ma mort soit le plus haut degré de ton amour, et ce sera le plus beau jour de ma vie.

M. et Mme Necker ne s'étant presque jamais quittés, toute leur correspondance se borne à l'échange de quelques lettres, affectueuses et gaies quand elles émanent du mari, passionnées et souvent mélancoliques quand elles sont signées par la femme. Parmi ces lettres, j'en choisirai une où nous verrons Mme Necker en proie aux premiers troubles d'un sentiment qui devait porter, pendant plusieurs années, une sérieuse atteinte à son bonheur. Cette lettre date du moment où M. Necker avait commencé à être mêlé aux affaires de la compagnie des Indes, c'est-à-dire de quelques années après leur mariage :

Il me semble, mon cher ami, que je ne t'ai jamais autant aimé que je le fais à présent. Le sentiment qui m'attache à toi pénètre mon âme toute entière; je ne sens plus mon existence que par toi; je ne pense jamais à moi qu'en second, et c'est toujours par toi qu'il faut que je passe pour venir jusqu'à moi. Si je ne craignois un peu l'inconstance de ton caractère, si je ne m'imaginois qu'une vie agitée t'est nécessaire et que le sentiment sans inquiétude ne subsisteroit pas dans ton cœur, crois que je te ferois sans peine tous les sacrifices imaginables. Je te le dis ici du meilleur de mon cœur : si un ange m'assuroit que tu conserverois pour moi dans un désert le même attachement que tu me témoignes à Paris, je t'y suivrois demain sans la plus légère peine et peut-être avec plaisir. J'aimerois à ne jouir et à ne respirer que par toi, et par un sentiment bien différent du tien, je ne goûte qu'avec de pénibles regrets tous les plaisirs qui ne me viennent pas de toi. Voilà le fond de mon âme, et je me connois bien. Cette manière d'être est invariable; elle ne me quittera qu'à la mort. Ma devise sur la terre est : *Ou toi ou rien.*

Après cela, oses me reprocher que j'aime les lettres. Ce n'est plus, mon cher ami, qu'un reste d'habitude que je crois précieuse à conserver à cause de l'activité de mon âme et du vuide où ton absence me laisse. Mais ce reproche devient trop fréquent, et quoique cette inquiétude te rende peut-être plus tendre, j'aime mieux, et j'ose à peine l'assurer, j'aime mieux être moins aimée, et que tu sois plus heureux. Ainsi, je viens faire mes conditions avec toi; dès l'instant que tu auras abandonné pour jamais la Compagnie des Indes, je te promets, si tu l'exiges, de renoncer à Fenélon et même à prendre la plume sur tout autre objet, et je souhaite de toute mon âme que le sacrifice que je te demande, ne te coûte pas plus que celui que je te ferai; car, mon cher

ami, le bonheur dont je jouis avec toi est quelquefois légèrement obscurci par mes craintes. Ton caractère n'est pas aussi invariable que le mien. Souvent même tu te méconnois. Le monde et les affaires te sont nécessaires. Tu trouves avec moi tous tes plaisirs, mais non pas tous tes besoins. Peut-être un jour... ma plume se refuse à le tracer. Ah ! si jamais je t'étois moins chère, je ne survivrois pas un moment à la perte de ta tendresse. Pour moi, je le sens, je n'ai plus qu'une âme, et c'est la tienne. Il faut t'aimer ou mourir.

Lorsque Mme Necker offrait à son mari de renoncer à ses visées littéraires et à l'Éloge de Fénelon qu'elle composait, à la condition que, de son côté, il abandonnerait la direction de la compagnie des Indes, le marché qu'elle proposait n'était pas tout à fait égal. Peut-être ne se rendait-elle pas assez compte que les femmes seules sont capables de s'absorber à ce point dans un sentiment unique et qu'il est bien peu d'hommes (soit infériorité, soit force plus grande de leur nature) auxquels on puisse demander de faire à l'amour le sacrifice des ambitions de leur vie. Aussi la déraison de ces exigences fit-elle éprouver à Mme Necker toutes les tortures d'un sentiment dont un peu de réflexion aurait pu lui épargner l'épreuve, de la jalousie, non pas cette jalousie sotte et grossière qui se porte mal à propos sur quelque personne déterminée, mais cette jalousie plus noble qui voudrait posséder sans partage toutes les pensées et tous les instans de l'être aimé. Si déjà elle avait trouvé une rivale redoutable dans la compagnie des Indes, ce fut bien pis quand, après l'avènement de Louis XVI, le vent soufflant de tout côté aux réformes, l'opinion publique appela M. Necker aux affaires, et quand il se vit aux prises avec l'écrasante besogne de mettre en pratique ses plans de réforme financière et administrative. Mme Necker se méprit à la préoccupation habituelle de son mari, à ses longs silences, à ses inégalités d'humeur, et dans un changement d'attitude causé par les agitations intérieures d'une nature dont la sensibilité avait peine à se faire aux rudesses de la vie publique, elle crut apercevoir les symptômes d'un refroidissement de sa tendresse. C'était précisément le moment où les premières atteintes de l'âge commençaient à se faire sentir chez elle; peu à peu elle voyait se détruire sous les coups d'une santé chancelante ce charme du visage et en particulier cet éclat du teint qui avait été un des grands attraits de sa jeunesse. La pensée qu'elle n'occupait plus tout entière l'âme de son mari et que peut-être elle avait cessé de lui plaire plongeait Mme Necker dans un véritable désespoir. Cependant ce serait en vain qu'on chercherait l'expression de ce sentiment dans ses lettres à ses amis les plus intimes, à Thomas, à Moultou lui-même, car cette âme fière n'au-

rait pas souffert qu'un regard indiscret pénétrât dans les replis de son cœur; mais la douleur, tournant ses regards vers celui qui était à ses yeux l'unique consolateur, lui arrachait d'éloquentes prières :

Oh! mon Dieu! daigne calmer une âme qui t'adore! Si mon cœur, plein de tes perfections, n'a jamais balancé un instant entre l'univers et toi; si, dans ces momens où l'homme abusé croit jouir, je fus toujours disposée à quitter la vie sans regret, fais que l'inconstance ou le mépris des hommes ne soient pour moi qu'une source de comparaisons qui m'élèvent vers le ciel. N'arrache pas de mon cœur un sentiment trop cher, mais diminue, si tu le juges à propos, le trouble qu'il y fait naître. Permets-moi d'épancher mon âme tout entière et, si je m'abuse dans mes soupçons, ou rassure mon cœur étonné, ou retire-moi d'un séjour où tout est illusion. Précieuse chymère, tendresse parfaite et inaltérable, qu'êtes-vous devenue? Longtemps je portai votre image dans mon cœur; longtemps je vous crus réalisée comme ces malades qui donnent aux objets la couleur qu'ils portent dans leurs yeux; depuis longtemps aussi le voile se déchire, et chaque jour me fait appercevoir plus clairement une funeste vérité. J'ai tout perdu; je croyois tout retrouver. Une âme tendre, honnête et sensible m'a séduite; j'ai cru le caractère l'ouvrage du sentiment, et c'est le sentiment qui est entièrement l'ouvrage du caractère; dès que l'un est en contraste avec l'autre, le cœur cède toujours; j'en fais aujourd'hui la centième épreuve, et la dernière est plus cruelle que les autres. Elle m'ôte les lueurs d'espoir qui me restoient encore, comme le dernier coup sur une blessure à moitié guérie qui la rouvre et la rend incurable. Arrangeons-nous, s'il est possible, avec cette affreuse découverte. Quoi! ne puis-je substituer une illusion à une autre illusion? Imprudente que je suis! j'ai tout sacrifié à ma chymère; j'ai réuni toutes mes forces sur un seul point; il me manque et je tombe dans l'abîme. Je ne trouve pas une seule branche qui puisse arrêter ma chute. De la plus grande activité je passe à l'inaction totale; mes goûts les plus vifs sont détruits ou du moins ils tiennent à la chaîne du sentiment. Une fois anéantie, ils périssent avec elle. Et comment retrouverai-je ce goût pour les lettres qui me faisoit oublier dans la solitude le tems, le monde et moi-même? Toutes mes pensées me rappelleront un sentiment et feront naître un regret. Où retrouverai-je le goût vif du plaisir, quand on ne le partage plus et qu'on m'a fait perdre jusqu'au désir du bonheur? Mon amour-propre est anéanti; eh! que m'importe ses succès, si je suis seule à en jouir? La richesse n'est rien sans les goûts. Tout le vernis de la vie est effacé; je la trouve laide sans ses ornemens. Peut-être porté-je dans mon sein le principe de ma destruction; à quoi bon faire tant d'effort pour le détruire? Je sens l'immortalité comme mon être; le bonheur m'attend; mais quelle foiblesse

s'oppose à mes désirs? si l'on m'aime par caractère, tout autre remplira... Non, je ne puis m'arrêter à cette idée; je m'indigne de mes contrariétés; je gémis sur la pauvre humanité sans pouvoir me donner les forces nécessaires pour la dépouiller. Tâchons cependant de concentrer mon cœur au dedans de moi et de laisser ignorer ce qui l'occupe. Ne regrettons rien...

Cette prière, que Mme Necker a laissée inachevée, peint mieux que tout ce que je pourrais dire le trouble de son cœur dans les momens où elle méconnaissait son bonheur, le caractère de son mari, et sa tendresse profonde. Dans ces momens, tous les souvenirs douloureux revenaient assaillir en foule son imagination en délire. Elle se reportait par la pensée à ces années d'une jeunesse difficile qu'elle avait passées seule avec sa mère, et le remords des chagrins qu'elle craignait de lui avoir causés par les inégalités de son humeur devenait pour elle une nouvelle source de tourmens. C'était encore dans le sein de Dieu qu'elle cherchait un refuge, et c'était aux promesses d'une vie future qu'elle demandait l'espérance d'une félicité qu'elle n'espérait plus trouver sur la terre :

Mon Dieu, oh! le meilleur et le plus parfait de tous les êtres, source unique du bonheur, toi qui créas mon âme pour t'adorer, tu sais si j'ai cessé un seul instant de mériter ton amour. Sans cesse occupée à te plaire, mes premières pensées t'ont été consacrées, et mon dernier soupir s'échapera vers toi. Mais si tu es mon Dieu, n'es-tu pas aussi mon père? Ne permettras-tu pas à mon cœur angoissé de se répandre devant toi? Je t'adore et je m'élève jusqu'à toi. Mon amour fait évanouir la distance qui nous sépare ; il est immense comme elle. Je suis à la source du bonheur, mais il s'échape loin de moi comme un fleuve rapide, et bientôt il va se perdre dans un précipice inconnu. Grand Dieu qui me donnas l'être, tu me comblas de tes bienfaits. Une mère vertueuse et trop tendre caressa mon enfance. Jours heureux où je pouvois faire naître le bonheur, vous êtes perdus pour moi! Oh! ma mère, vous êtes dans le sein de mon Dieu, peut-être insensible à mes peines. Des objets plus dignes de votre attachement vous ont fait oublier une fille chérie. Ah! quelle affreuse idée! J'irai auprès du throne, je vous rappellerai les larmes que j'ai versées et celles qui dans ce moment arrosent mon visage. Hélas! ne vous souviendrez-vous point que vous m'avez tant aimée? Tendez-moi du haut des cieux une main secourable. La mort approche et vous n'êtes pas auprès de moi pour m'en cacher l'horreur. Des mains étrangères fermeront mes yeux. Hélas! pardonnez, j'avois cru qu'un époux... Mais quel cœur peut égaler celui d'une mère! Trop longtemps aveuglée par un sentiment indéfinissable, j'ai pensé oublier dans les bras de l'hymen que mes

yeux étoient dévoués à des larmes éternelles. Mais la douleur et la mort m'ont fait chercher le sein maternel : il n'étoit plus pour moi, et je n'ai trouvé au lieu de lui qu'une effrayante solitude !

Qui croirait, en lisant ces lignes, que des accens aussi pathétiques aient pu être inspirés par une injuste méfiance? Cependant, quelques années plus tard, Mme Necker devait reconnaître elle-même jusqu'à quel point son imagination l'avait égarée. Repassant assez peu de temps avant sa mort ces souvenirs de sa vie, ce fragment lui tombait sous la main, et d'une écriture tremblante elle y traçait ces mots :

Oh ! mon époux, pardonne; j'ai cru que tu ne m'aimois plus; je t'outrageois sans doute; reçois mon dernier soupir.

Avant que les années eussent apporté à Mme Necker ce don précieux qu'elles nous accordent parfois en échange de ce qu'elles nous enlèvent, la sagesse du cœur, plus d'une impression mélancolique devait traverser encore ce cœur agité. Sans parler des souffrances cruelles que lui causait une santé profondément ébranlée, elle se sentait envahie par cette lassitude qui saisit parfois vers le milieu de la vie les natures ardentes. « Dans la jeunesse, disait-elle alors, on jouit des délices de la vie au sein de l'amitié; dans la vieillesse, c'est auprès d'elle qu'on se repose de la fatigue de vivre. » Cette fatigue de vivre allait parfois jusqu'à lui faire désirer la mort, qui, aux yeux de sa foi robuste, n'était que l'entrée d'une vie meilleure, et elle adressait à Dieu l'expression de son désir dans une humble et touchante prière :

Oh! mon Dieu, toi qui vois ce cœur sensible de la créature, permets-moi, si c'est ta volonté, de dire aussi : Laisse-moi désormais, Seigneur, aller en paix. Que ferois-je de plus sur la terre? Tu sçais si j'ai aimé et si j'aime encore le mari que tu m'as donné; mais son caractère, malgré ses grandes vertus, l'oblige à chercher son bonheur loin de moi, et les méchans l'ont blessé même dans ses projets par cette union dont peut-être ils l'ont fait repentir. J'espérerois en vain de lui tenir lieu à présent de la puissance qu'il n'auroit plus. Ma fille n'a pas besoin de moi pour être heureuse. Ses goûts et les miens diffèrent, et bientôt elle cessera même de me regretter. D'ailleurs j'espère que, sa tendresse, se portant toute entière sur son père, elle contribuera à la douceur de sa vie. Que laissé-je donc sur la terre? Les biens dont tu m'as comblée? Oh mon Dieu, j'en ai joui avec gratitude, mais je retourne à toi, source de tous biens. Des malheureux? Le peu que j'espère de faire pour eux est sans cesse traversé par la malice des hommes, et

d'ailleurs l'infortuné n'a-t-il pas toujours un protecteur en toi? Que laisserai-je d'ailleurs? Un pays ingrat dont je méprise les habitans; une machine à demi usée qui semble m'avertir chaque jour de l'instant du départ, qui se refuse à tous mes sentimens et qui m'en suggère souvent de contraires à ma raison. Si c'est donc ta volonté, oh! mon Dieu, termine sans douleur une vie que tu as comblée de tes faveurs les plus particulières, mais qui est empoisonnée par des remords, par des souvenirs, par le dédain et l'ingratitude. J'espère qu'alors je serai pure devant tes yeux. Ma mère ne me repoussera point; peut-être même partagera-t-elle les transports de ma joye. Mon père tendra les bras à son enfant et, du haut des cieux, nous prolongerons les jours de ce malheureux battu par les orages, nous aiderons sa vertu et nous ferons naître celle de sa fille. Mon Dieu, daigne jeter sur ta créature un regard de bonté et pardonne à la témérité de sa prière; exauce ou refuse, mais ne t'offense point. Je me confie entièrement en toi, soit que je meure, soit que je vive.

Si l'on rapproche cette prière mélancolique et résignée de celles que j'ai précédemment citées et qui sont remplies de plaintes si amères, on voit que les années avaient déjà produit leur apaisement dans l'âme de Mme Necker. Cette prière ne devait être exaucée que trop tôt au gré de ceux qui l'aimaient, et nous verrons plus tard dans quel désespoir sa mort plongea cet époux dont elle avait un instant méconnu la tendresse. Mais, avant d'en arriver à ce déchirement suprême, Mme Necker devait connaître une nouvelle épreuve dont on retrouve l'écho dans les lignes que je viens de citer, la tristesse de sentir que les goûts de sa fille différaient d'avec les siens, et que peut-être celle-ci possédait mieux qu'elle-même l'art de contribuer au bonheur de M. Necker. Dans la délicate notice que Mme Necker de Saussure a composée sous les yeux et à la demande des enfans de Mme de Staël pour être mise en tête des œuvres de son illustre amie, elle a touché d'une plume discrète à ces dissidences de caractère et d'humeur qui portèrent parfois atteinte à la sérénité des relations entre la mère et la fille. La malveillance s'est emparée de cette indication; il n'en a pas fallu davantage pour donner naissance à la légende d'une animosité permanente qui aurait existé entre elles et d'une rivalité de tendresse vis-à-vis de M. Necker qui aurait troublé par de fréquens orages leur foyer domestique. On me pardonnera de répondre à cette légende en entrant dans quelques détails sur la jeunesse et sur l'éducation de Mme de Staël. Quelques documens me serviront à montrer que ces dissidences n'ont jamais détruit entre la mère et la fille les liens de la tendresse et que ce sont les leçons de

Mme Necker elle-même qui ont accoutumé Mme de Staël à considérer le bonheur de son père comme le premier objet de sa vie.

II.

L'unique enfant de M. et de Mme Necker naquit le 22 avril 1766. Les derniers mois qui précédèrent sa naissance furent remplis pour sa mère de souffrances inexprimables et de sombres pressentimens. Elle croyait ne pas survivre à cette épreuve et se désespérait à la pensée de laisser seuls au monde un mari qu'elle adorait et un enfant sans appui. Aussi, dans cette pensée, se préoccupait-elle d'assurer à son enfant les bienfaits d'une éducation chrétienne, et les soins d'une femme qui pût lui tenir lieu de mère. Parmi les personnes avec lesquelles Mme Necker était entrée en relation dès son arrivée à Paris, se trouvait la femme du banquier Vernet dans la maison duquel M. Necker avait fait ses débuts. M. Vernet, appartenait à une très ancienne famille de Genève, et il était proche parent du pasteur Jacob Vernet que ses démêlés avec Voltaire ont rendu célèbre (1). Ce fut probablement le souvenir de l'appui prêté à son mari par M. Vernet qui encouragea Mme Necker à s'adresser à Mme Vernet pour lui demander de servir de marraine et au besoin de mère à l'enfant dont elle attendait la naissance. Dans cette pensée, elle lui adressa la lettre suivante :

Mon terme approche, madame, et ce terme est quelquefois celui de la vie. Sans m'arrêter à cette idée, que mon attachement pour mon mari rendroit effrayante, je crois cependant que je puis accorder quelques précautions à mes devoirs et à ma tranquilité. La tendresse maternelle est inquiète. Est-il rien de plus propre à lui procurer le repos que de lui substituer les soins de la vertu la plus pure et la plus attentive? C'est un bonheur que je me flatte d'obtenir si vous daignez être la maraine de notre enfant conjointement avec M. Vernet et M. Necker (2). Si je meurs, cet enfant ne sera pas sans mère; mon âme sera tranquille à cet égard, et j'aurai rempli mes devoirs envers lui dans toute leur étendue. Si Dieu me conserve la vie, vos vertus nous serviront de modèle; vous dirigerez la mère, et elle mettra ses soins à rendre son enfant digne de votre amitié. Tels sont, madame, les motifs qui nous ont déterminés à vous faire cette proposition, nous les avons pris

(1) Ce fut dans cette même famille Vernet que le petit-fils de Mme Necker, le baron Auguste de Staël, trouva en 1827 la compagne de sa vie, à la tendresse de laquelle il fut enlevé au bout de quelques mois de mariage, et qui est morte elle-même le 11 décembre 1876, après être toujours demeurée fidèle à son nom et à sa mémoire.

(2) M. Louis Necker, frère de Jacques Necker, et connu plus tard sous le nom de Necker de Germani.

dans notre cœur; j'espère que vous trouverez dans le votre des raisons suffisantes pour ne pas nous refuser; vos bontés pour mon mari me donnent cette assurance; M. Necker aura l'honneur d'écrire à M. Vernet, permettez que je lui présente ici mes complimens empressés.

Paris, ce 19 février.

Malgré cette lettre pressante, Mme Vernet ne voulut ou ne put pas faire une réponse favorable à la demande qui lui était adressée. Force fut donc à Mme Necker de se tourner vers Mme de Vermenoux. Au lieu d'être la femme du premier protecteur de M. Necker, ce fut la première protectrice de Mme Necker qui présenta l'enfant au baptême et lui donna son propre nom de Germaine. Comme les protestans français n'étaient point à cette date en possession d'un état civil régulier, ce fut dans la chapelle de l'ambassadeur des États-Généraux de Hollande qu'eut lieu la cérémonie, dont acte fut aussitôt dressé dans les termes suivans :

CHAPELLE D'HOLLANDE.

Le vingt-sept avril mil sept cent soixante-six, Anne-Louise-Germaine, née à Paris, le mardy vingt-deux avril mil sept cent soixante-six, fille de noble Jacques Necker, citoyen de Genève, et de noble dame Louise-Susanne Curchod, son épouse; a eue pour parain M. Louis Necker, son oncle paternel, absent, et pour maraine Mme Anne-Germaine Larrivée de Vermenoux, par qui elle a été présentée au saint baptême, et a été baptisée le dimanche vingt-sept des dits mois et an dans la chapelle de Leurs Hautes Puissances Nos Seigneurs Les États Généraux des Provinces Unies en l'hôtel de son excellence M. Lestevenon de Berkenroode, leur ambassadeur à la cour de France, par moi soussigné J. Duvoisin, chapelain.

Le moment où Germaine Necker vint au monde était précisément celui où les prédications de l'*Émile* avaient exalté l'imagination des femmes sur le devoir de nourrir elles-mêmes leurs enfans. Mme Necker voulut comme bien d'autres remplir ce devoir; mais la faiblesse de sa santé l'obligea bientôt d'y renoncer non sans regret. « J'ai conservé, écrivait-elle plus tard à son mari, le souvenir de ces instans pleins de charme, où l'on apportoit sur mon lit l'enfant à qui nous avions donné la vie, où ses beaux yeux bleus sembloient se tourner vers moi et m'assurer par leur couleur pure comme le ciel du bonheur que je devois attendre. » Des yeux magnifiques, qu'elle devait conserver toute sa vie, et un grand éclat de teint furent en effet, dans son enfance et dans sa

première jeunesse, un des principaux agrémens de Germaine Necker. Elle commença de bonne heure à exercer autour d'elle cette fascination qui dans la vie a été son arme la plus puissante et dont les amies de sa mère furent les premières à subir l'ascendant. « Je viens de passer quelques heures avec votre charmante enfant, écrivait Mme de Vermenoux à Mme Necker, et je me presse de partager mon bonheur avec vous. Je l'ai trouvé on ne peut mieux portante, pleine de grâces et de gaieté. Elle m'a reçue à merveille et m'a dit pour vous et pour son papa mille choses que sa bouche et ses yeux seuls peuvent rendre. »

Mais, de toutes les amies de Mme Necker, celle qui s'éprit pour la petite Germaine de l'affection la plus vive, ce fut Mme d'Houdetot. N'y a-t-il pas quelque intérêt dans ce rapprochement amené par le hasard, entre une femme qui représente si bien à notre imagination les grâces du temps passé et une enfant qui devait prêter les accens de son éloquence aux hardiesses des temps nouveaux? Le voisinage immédiat de Sannois et de Saint-Ouen donnait à Mme d'Houdetot plus d'une occasion de rencontrer la petite Germaine. Elle se la faisait amener ou bien allait la voir pendant que Mme Necker était aux eaux de Spa ou du Mont-Dore, et rendait compte à sa mère de l'état de sa santé avec une vigilance toute maternelle :

J'ay été voir vostre enfant. Elle est dans le meilleur état du monde. Ses beaux yeux étoient bien brillans, bien pleins de vie. Elle est encore grandie; sa chair est ferme, son teint est excellent. Il luy est tombé deux petites dents de devant, les autres poussent bien. Il y en a une qui vient un peu enfoncée, j'ay montré à sa bonne comment en la pressant légèrement avec le doigt plusieurs fois par jour, on peut sans autre soin luy faire reprendre sa place. J'ay prié qu'on me l'amenât quelquefois et j'iray bien la voir. J'ai du plaisir à l'embrasser. J'ay senty combien l'amitié rend les sentimens semblables: je croyois tenir mon enfant.

Et dans une autre lettre :

Encore un mot de vous et de vostre enfant. Je l'ay beaucoup examinée, je n'ay pas trouvé le moindre progrès dans cette grosseur de l'épaule droite qui vous inquiétoit. Elle marche du pas le plus égal, ce qui prouve qu'il n'y a pas de foiblesse d'un côté. J'attribue la petite différence des deux épaules à l'exercice plus habituel du bras droit qui fortifie plus et grossit cette partie. J'ay recommandé à sa bonne de la faire beaucoup agir de la main gauche. Ainsy, si vous la trouvés gauchère en arrivant, vous m'en aurés l'obligation.

Ce n'étaient pas seulement les dents et la taille de Germaine Necker qui tenaient en éveil la sollicitude de Mme d'Houdetot; elle surveillait aussi avec intérêt les précoces manifestations de cette jeune nature et goûtait déjà dans ses enfantines conversations ou dans ses lettres un charme dont elle s'empressait de faire part à sa mère:

Est-il possible, lui écrivait-elle, que je puisse envisager la satisfaction prochaine de vous embrasser, de rendre mes tendres hommages à celuy qui s'est attiré de ma part une sorte de culte et de serrer dans mes bras cette aimable fille qui a les germes de tout bien comme de tout agrément, et (dussiés-vous me taxer encore de frivolité) dont les grâces m'ont tant séduites, même celles dont mon âge, le cours de mes idées et ma situation m'éloignent le plus. Ah! voyés avec indulgence croître à la fois tant de bonnes choses et choisissés celles qui vous conviennent... Dittes-luy bien qu'elle n'abandonne pas sa charmante gayeté en m'écrivant, qu'elle me plaist quand même je ne puis y répondre, que je la sens et que je dis non-seulement que qui n'a pas l'esprit de son âge n'en a pas le bonheur, mais n'en a pas même le bon esprit. Aucune de ses grâces n'est perdue pour moy. Ce sont, ma charmante amie, les fleurs de votre vie; amusés vous à les cueillir. Vous scaurés bien ne cultiver que celles qui promettront du fruit, mais convenés qu'elle en promet beaucoup.

De cette correspondance entre Germaine Necker et Mme d'Houdetot, je ne possède malheureusement qu'un témoignage, c'est une lettre de Mme d'Houdetot, qui est postérieure de quelques années et qui est adressée non plus à l'enfant, mais à la jeune fille. Je n'en crois pas moins devoir la publier ici :

Quels remerciemens ne vous dois-je pas, mademoiselle, de vous charger de me donner des nouvelles de Mme votre mère, et de continuer avec moi une correspondance si nécessaire à mon cœur! Mon attachement pour elle, pour M. votre père et pour vous, indépendant des circonstances, n'a pas besoin de ce qui pourroit le renouveler; mais que d'occasions de le sentir plus vivement n'ai-je point encor dans ce moment? L'état de maladie de Mme votre mère, la hauteur sublime où vient de s'élever M. votre père (1) aux yeux de tout ce qui est raisonnable et sensible, cet intérêt si touchant, cette tendresse filiale si bien peinte dans votre lettre, mademoiselle, tout me fait de votre famille et de vous des êtres chers et sacrés pour s quels une sorte de culte se mêle à la tendresse... Le ciel vous a donné, ma-

(1) M. Necker venait alors de faire paraître son ouvrage intitulé de *l'Importance des opinions religieuses*.

demoiselle, une grande tache à remplir en vous faisant naître d'un tel père et d'une telle mère; elle ne sera pas au-dessus de ses forces. Vous avez toutes les grâces, tous les agrémens qui séduisent; vous aurez aussi toutes les qualités, toutes les vertus qui seront la récompense des leurs.

Pardonnez, mademoiselle, le ton de cette lettre; j'ai été entrainée à quitter en vous parlant d'eux le ton ordinaire d'une lettre, mais ils sont si peu dans l'ordre ordinaire, ils se montrent avec tant d'éclat et je parle à un enfant aussi peu ordinaire qu'eux par son esprit et par son cœur. Donnez-moi de vos nouvelles, mademoiselle; toute ma lettre vous prouve combien elles me sont nécessaires et que mes sentimens méritent ce soin. Embrassés pour moi vos parens à qui j'adresse mes regrets, mes vœux, mon attachement le plus tendre et que je couvre de mes larmes. Encore une fois, pardonnés le ton de cette lettre. Adressée à toute autre jeune personne que vous, je sens combien elle serait déplacée, mais c'est votre cœur qui me juge, et c'est devant lui que le mien se répand.

Cependant l'enfant grandissait et, pour reprendre une des expressions de Mme d'Houdetot, jamais jeune plante n'avait donné l'espérance de plus beaux fruits. On sait combien fut précoce chez cette riche nature le développement de l'intelligence et de la sensibilité. Une description du salon de Mme Necker, bien des fois citée et reproduite, nous montre la petite Germaine assise à côté du fauteuil de sa mère sur un tabouret de bois où on la forçait à demeurer bien droite, tenant tête à l'abbé Raynal, à Grimm et à Marmontel qui applaudissaient à ses saillies, ou bien, lorsqu'on lui imposait silence, suivant de ses grands yeux mobiles les gestes et la physionomie de ceux qui continuaient de prendre part à la conversation. Un petit portrait à la sanguine, qui la représente à cette époque incertaine entre l'enfance et la jeunesse, répond parfaitement à cette description. La figure n'est pas précisément jolie. Le nez est un peu gros et la bouche trop grande; mais les yeux sont merveilleux de profondeur, toute la physionomie étincelle d'intelligence et, bien mieux que le solennel portrait de Gérard, ce crayon, d'un auteur inconnu (peut-être de Carmontelle), donne une idée de tout ce que la vivacité de la conversation devait prêter de charme à ces traits incorrects.

Parmi les hommes de lettres qui faisaient partie de la petite cour de Germaine Necker et qui commençaient à délaisser la mère pour la fille, j'ai cité les noms de l'abbé Raynal et de Marmontel. L'abbé Raynal! encore une gloire éteinte! encore un grand homme auquel la postérité refuse obstinément la consécration de son suffrage et qu'elle relègue dans le même oubli que l'infortuné Tho-

mas. Que mes lecteurs se rassurent! je n'ai pas la téméraire prétention de rendre à l'auteur de l'*Histoire philosophique des deux Indes* le même service qu'au chantre de *la Pétréide*, et je ne les accablerai pas sous la citation des lourdes lettres qu'il adressait de temps à autre « à sa jeune et belle amie. » Mais peut-être retrouveront-ils sans trop d'ennui notre vieille connaissance Marmontel, toujours obséquieux, toujours galant et toujours rimeur. Autrefois il avait composé des vers pour la Sainte-Suzanne. Maintenant c'était la jeune Germaine que, tantôt sur l'air : *Je suis Lindor*, tantôt sur celui de *Malbrouck s'en va-t-en guerre*, il faisait parler et chanter. Mme Necker avait-elle été malade, vite il tournait pour sa convalescence des vers qu'il mettait dans la bouche de sa fille :

Est-ce un bonheur d'avoir un cœur sensible?
Le mien rend grâce au ciel qui l'a formé,
Mais quand on voit souffrir l'objet aimé
Qu'un don si cher est un objet pénible!

Tendre maman, vis pour l'enfant qui t'aime,
Vis pour l'époux qui t'est plus cher encor.
Ménage bien leur unique trésor;
Prends pitié d'eux en veillant sur toi-même.

Ou bien il composait, pour une petite pièce dans laquelle la jeune fille avait joué, des couplets assez médiocres qui se terminaient ainsi :

Si l'on s'étonne de m'entendre,
Parler raison, si jeune encor,
C'est que, dès l'âge le plus tendre,
J'eus ma Minerve et mon Mentor.
Mon secret n'est pas difficile.
Mon adorable et bon papa,
D'un trait par-ci, d'un trait par-là,
Éclaire mon esprit docile.
D'un trait par-ci, d'un trait par-là
J'ai composé ce que voilà.

Marmontel n'était pas le seul que le désir de plaire à la jeune Germaine Necker mettait en humeur de poésie. Dans un temps où l'on avait la versification facile, il n'était guère d'ami de la maison qui ne lui payât son tribut d'hommages sous les noms divers de Louise, de Mélanie, d'Aglaë.

Seul rejeton de Numa, d'Égérie,

lui disait l'un. L'autre célébrait l'éclat de ses yeux dans une pièce à laquelle il donnait pour titre : *les Yeux de Louise, ou le Peintre*

dans l'embarras. Un troisième lui envoyait des fleurs et accompagnait cet envoi d'un *Bouquet à Germaine*, qu'il terminait ainsi :

Comme elles j'ai quitté les lieux qui m'ont vu naître,
Comme elles près de toi je veux vivre et mourir.
Cette rose et mon cœur trouvent un nouvel être :
Mon sort fut de t'aimer, le sien de t'embellir.

C'est ainsi que sa jeunesse recueillait les derniers fruits de la galanterie d'un siècle à son déclin en attendant les hommages que son génie devait recueillir d'un siècle à son aurore.

III.

Les inconvéniens de cette vie en public pour une aussi ardente nature n'échappaient pas à Mme Necker, qui s'efforçait d'en combattre les effets fâcheux par la sévérité des préceptes qu'elle donnait à sa fille. Ces inconvéniens n'ont pas échappé non plus à Mme de Genlis, la sévère pédagogue, qui dit à ce propos dans ses Mémoires : « Mme Necker avait fort mal élevé sa fille en lui laissant passer dans son salon les trois quarts de ses journées avec la foule des beaux-esprits de ce temps qui tous entouraient Mlle Necker, et, tandis que sa mère s'occupait des autres personnes et surtout des femmes qui venaient la voir, les beaux-esprits dissertaient avec Mlle Necker sur les passions et sur l'amour. La solitude de sa chambre et de bons livres (ceux de Mme de Genlis sans doute) auraient mieux valu pour elle. » — Il faut croire cependant que Mme de Genlis n'avait pas toujours été également frappée de la mauvaise éducation donnée par Mme Necker à sa fille, car elle lui écrivait précisément à ce propos :

S'il est vrai que de grands exemples puissent seuls donner de frappantes et d'utiles leçons, quelle femme, quelle mère donna jamais à sa fille une meilleure éducation que celle que Mlle Necker a reçu de vous. Elle a trouvé dans la maison paternelle tout ce qui pouvoit lui inspirer le gout de la bienfaisance et de la vertu, et lui aprendre à n'aprécier que la considération du mérite personnel et de la véritable grandeur.

Bien que Mme de Genlis, si sévère dans ses Mémoires, eût raison de dire dans cette lettre que les exemples donnés par une mère à sa fille constituent la meilleure des éducations, cependant Mme Necker était trop scrupuleuse pour se contenter de remplir d'une façon aussi indirecte l'un des premiers devoirs de sa vie. Elle n'était pas davantage femme à penser qu'il fût permis à une nature, si riche, si généreuse, si droite qu'elle fût, de s'abandonner à ses instincts,

ni que les dons naturels de l'intelligence pussent suppléer à une instruction solide. Le travail, la conscience, l'effort, tenaient trop de place dans sa propre vie pour qu'elle crût pouvoir se dispenser d'appliquer à l'éducation de sa fille le même système de contrainte morale et intellectuelle qu'elle s'imposait à elle-même. Elle ne voulut souffrir entre elle et son enfant aucun intermédiaire et entreprit de lui transmettre directement les connaissances précises qu'elle-même avait reçues autrefois de son père. Quelques années plus tard, trouvant peut-être que son mari ne rendait pas une suffisante justice aux soins qu'elle avait donnés à l'éducation de sa fille, Mme Necker lui rappelait dans une lettre toutes les peines qu'elle avait prises :

Pendant treize ans des plus belles années de ma vie, lui écrivait-elle, au milieu de beaucoup d'autres soins indispensables, je ne l'ai presque pas perdue de vue; je lui ai appris les langues et surtout à parler la sienne avec facilité; j'ai cultivé sa mémoire et son esprit par les meilleures lectures. Je la menois seule avec moi à la campagne pendant les voyages de Versailles et de Fontainebleau; je me promenois, je lisois avec elle, je priois avec elle. Sa santé s'altéra; mes angoisses, mes sollicitudes donnèrent un nouveau zèle à son médecin, et j'ai sçu même depuis qu'elle exagéroit souvent des accès de toux auxquels elle étoit sujette pour jouir de l'excès de ma tendresse pour elle; enfin je cultivois, j'embellissois sans cesse tous les dons qu'elle avoit receu de la nature, croyant que c'étoit au profit de son âme, et mon amour-propre s'étoit transporté sur elle.

Durant ces treize belles années où l'écolière mit singulièrement à profit les leçons d'une maîtresse aussi dévouée, aucun nuage ne vint troubler leurs relations, et les archives de Coppet contiennent plus d'un affectueux témoignage de la tendresse qui les unissait. Bien que Mme Necker se séparât rarement de sa fille, cependant il arrivait parfois qu'elle était obligée de la laisser seule à Saint-Ouen lorsque quelque affaire l'appelait à Paris. L'enfant, à laquelle la solitude inspirait déjà une horreur invincible, cherchait alors à tromper sa tristesse en écrivant à sa mère des lettres où elle épanchait tout son cœur. Parmi ces lettres, j'en choisirai quelques-unes dont l'écriture est toujours informe, l'orthographe quelquefois vicieuse, mais où la pensée encore enfantine trouve souvent pour s'exprimer un tour heureux :

Ce samedi soir.

Ma chère maman,

J'ai besoin de vous écrire; mon cœur est resserré; je suis triste, et dans cette vaste maison qui renfermoit il y a si peu de tems tout ce qui m'étoit cher, où se bornoit mon univers et mon avenir, je ne vois plus qu'un désert. Je me suis aperçue pour la première fois que cet espace étoit trop grand pour moi, et j'ai couru dans ma petite chambre pour que ma vue put contenir au moins le vuide qui m'environnoit. Cette absence momentanée m'a fait trembler sur ma destinée. Vous trouvez en vous même, ma chère maman, des consolations sans nombre, mais je ne trouve en moi que vous; voilà ma raison, mon courage et je sens que vos leçons m'ont apprises à vous regarder comme la vertu même que vous m'enseigniez. Heureux cent fois si l'on ne devoit suivre que les exemples de ceux qu'on aime, mais aurait-on cheri la vertu si vous aviez été vicieuse. Je maudis ce bal et tous mes goûts frivoles, je me suis bien trompé lorsque j'ai cru que je m'y amuserois; avois-je donc pensé que loin de vous j'aurois les mêmes yeux.

Je suis avec respect, ma chère maman,
la plus tendre des filles,

NECKER.

Ma chère maman,

Depuis que nous vous avons quittés j'ai été aussi heureuse qu'il est possible de l'être loin de vous. C'est un bonheur bien restraint cependant. Si quelque chose peut remplir un peu ce grand vuide dans mon cœur, c'est lorsque un autre sentiment bien moins fort (la comparaison seroit deraisonnable), vient me rappeler avec douceur combien je vous aime. C'est l'effet que produit sur moi toute la tendresse dont je suis susceptible pour les autres; je la rapporte à vous comme un larcin que je vous fais, n'ayant pas assez de tout moi même pour vous adorer ainsi que papa.

Mlle Huber (1) est arrivée hier au soir, comme vous voyez, ma chère maman, et restera avec moi jusqu'à demain. Samedi est encore bien loin pour ne pas vous voir jusqu'à ce terme. Je ne vous parle sans cesse que de votre absence; pardonnez; vous voulez que je vous dise tout ce que je pense. Loin de vous le chagrin de ne pas vous voir m'occupe

(1) Mlle Huber, depuis Mme Rilliet, cousine et amie d'enfance de Mme de Staël, a laissé de ses relations d'enfance avec elle un intéressant journal auquel Mme Necker de Saussure a fait quelques emprunts.

sans cesse, et quand je jouis de ce plaisir, cette seule idée m'occupe. Oui, maman, quand je vivrois mille ans pour vous contempler, si vous retourniez un instant la tête, il me semble que j'en serois encore jalouse. Adieu, ma tendre maman; au travers de toutes mes folies daignez voir que vous êtes aimée comme... que dirai-je de plus fort, que : comme vous le méritez. Permettez-moi de vous embrasser mille fois, en vous serrant contre un cœur qui est à vous seule et à mon papa.

Je suis avec respect
votre très humble et très obéissante fille,

NECKER.

P.-S. — Nous vous envoyons les plus belles fleurs de notre jardin.

Parfois ce n'était pas le témoignage de sa tendresse, mais l'expression de ses remords, que Germaine Necker adressait à sa mère, à la suite de quelques fautes légères dont elle s'accusait comme d'un crime :

Ma chère maman,

Je ne me résous qu'avec peine à vous écrire. Si je me sentois digne de vous, digne de vos leçons, je jouirois avec transport du bonheur de vous faire hommage de mes progrès et de vous en remercier chaque jour, mais lorsque je ne puis vous offrir que la honte et la confusion de retomber sans cesse dans les mêmes fautes, la plume m'échappe des mains, je m'abandonne au découragement, à la tristesse. Oui, ma chère maman, le croiriez-vous, hier au soir même, j'ai retombée dans mon humeur ordinaire, et ce matin encore sur un autre objet. Épargnez m'en le détail, j'ai trop de peine à parler de cet asticotage minutieux. Il me semble qu'en l'écrivant je le consacre, qu'alors il me sera impossible de le faire oublier. D'ailleurs je me défie de ma foiblesse; je craindrois qu'en écrivant, je ne voulusse retrancher un mot; je sens qu'il me seroit impossible de tout dire, je rougirois de ne pouvoir vous entretenir que de mes fautes; pourquoi n'ai-je pas à vous raconter les victoires que j'aurois remporté sur moi. Ah! maman, ma chère maman, corrigez-moi.

Il fait très beau temps, c'est ce qui m'empêche de continuer n'ayant personne qui puisse attendre jusqu'à ce soir.

Adieu, ma chère maman, permettez-moi de vous embrasser.

Votre très-respectueuse et très obéissante fille,

MINETTE NECKER.

A ces lettres si naturelles et si sincères, même dans leurs exagérations, Mme Necker répondait d'un ton toujours égal et affectueux; mais dans ces réponses on sent percer la préoccupation bien légitime assurément, mais peut-être un peu trop constante, de mettre à profit toutes les occasions pour travailler au perfectionnement de sa fille et lui faire entendre de sages avis. Le ton de quelques-unes de ces lettres fera comprendre mieux que tous les commentaires la différence de leurs deux natures et donnera la clé des malentendus qui devaient pendant quelques années s'élever entre elles :

15 mai 1779.

Je m'étois flattée, ma chère petite, d'aller te voir aujourd'hui, mais comme tu t'intéresses à ma santé, tu ne voudrois pas que je sortisse dans un moment où l'air est pernicieux; me voilà donc enfermée pour trois jours. Je suis bien fâchée que tu commences par une solitude si absolue, mais j'espère dans ton goût pour l'étude, dans ta raison, et dans l'aimable intérêt que Mlle B... prend à tout ce que tu fais. Je te recommande de te promener beaucoup, de te livrer à tous les goûts champêtres qui rendent l'âme douce et simple. Ce n'est pas perdre son temps que travailler à sa santé et s'accoutumer à des plaisirs innocens, qui dégoûtent du faste des villes et qui sont à la porté de tous les âges et de tous les états. Ta lettre est d'un bon enfant; je vois que tu es contente de toi même, et dès lors j'en suis satisfaite aussi, car je n'ai pas besoin d'autre juge entre toi et moi que ton propre cœur; mais ton style est un peu trop monté. Ne sors point ainsi au dehors de toi pour me louer et me caresser. C'est un défaut de goût assez commun à ton âge. Quand on a plus vécu on s'apperçoit que la véritable manière de plaire et d'intéresser est de peindre exactement sa pensée sans charge et sans emphase, alors elle a toujours quelque chose d'original et un caractère de vérité qui se perd dans les comparaisons tirées de trop loin. Ta lettre à ton père étoit simple et bien.

Adieu, mon enfant, dis-moi que tu m'aimes bien, et prouve-le-moi en perfectionnant tous les jours ton cœur et ta raison, en faisant continuellement le sacrifice de ton caractère, en élevant ton âme par la religion, et en contribuant au bonheur de toutes les personnes qui ont des rapports avec toi, afin de contribuer au mien d'une manière essentielle. Je te recommande le bon ordre; prie Mme Martin de faire en sorte que chacun s'occupe afin que Thérèse et la jeunesse ne se gâtent pas dans une oisiveté qui les rendroient malheureux ensuite.

Cette lettre étoit écrite, ma chère amie, quand j'ai reçu tes fleurs et ton joli billet, tu verras que j'ai été au-devant de tes tendres plaintes. Adieu, mon ange, je te remercie beaucoup de ton attention.

10 juin 1779.

Je tousse toujours un peu, ma petite, mais j'aimerois bien que tu ne t'exagerasses rien, même en matière de sentimens. Tu sais qu'il faut toujours faire sa cour à cette bonne raison que j'aime tant, qui sert à tout, et qui ne nuit à rien. Il faut t'accoutumer de bonne heure à passer plusieurs journées de suite dans la solitude et dans l'occupation. Tu scais bien que loin de m'opposer à tes plaisirs innocens je les facilite, et cependant je suis intimement persuadée que quand on s'habitue aux amusemens au point de ne pouvoir s'en priver sans peine, on est dès lors dans un esclavage réel, et de plus incapable de rien de grand et même de rien de bien.

Sois tranquille sur la visite que tu as manquée; j'aurois été charmée que tu fusses à Saint-Ouen, mais personne de cette société n'étoit allé là à ton intention; c'étoit une partie faite à Saint-Denis, continuée chez le duc de Gèvres et prolongée chez toi par curiosité pour le jardin. Que parles-tu d'une visite dans l'année? tu ne comptes donc pour quelque chose que celle des étrangers pour qui ton existence et ton bonheur sont des objets entièrement indifférens. La fin de ta lettre est plus tendre et plus raisonnable, et dans toutes ces disparates ma tendresse se flatte d'apercevoir les derniers soupirs de la déraison, et le bon cœur et le bon sens qui combattent contre elle et qui resteront vainqueurs; c'est le vœu continuel de la plus tendre des mères.

11 juin 1779.

Je t'écris encore un mot, ma chère petite, afin de te calmer un peu dans ta solitude. Tu donnes une tournure assez adroite à toutes les petites sottises que tu m'avois dites. Mais l'œil pénétrant de la bonne maman, préfère la bonhomie d'un aveu, aux subterfuges de l'amour-propre. Quoi qu'il en soit, laissons là le passé et tachons de ne penser qu'à l'avenir, où j'aime à me flatter que tu me donneras beaucoup de satisfaction. Au reste, si tu veus que je ne croye point les expressions de ta tendresse exagérées, tu as un moyen plus facile et plus utile pour toi que tous ceux que la langue françoise peut te fournir; tu n'as qu'à faire dans mon absence tout ce que mon affection me fait désirer pour ta santé physique et morale. Cet accord constant entre tes paroles et tes actions détruira tous les soupçons d'exagération, et je t'assure qu'alors tu pourras me dire les choses les plus vives et les plus douces, sans que je fasse d'autre reflexion que celle de mon bonheur.

J'irai te voir fort tard samedi; prie Mlle B. de ne point arranger le bal avant de me parler. Adieu, mon cher enfant.

Germaine Necker n'avait guère plus de treize ans lorsque sa mère lui conseillait ainsi « de faire sa cour à cette bonne raison qui sert à tout et ne nuit à rien. » A cet âge, sa santé subit une grave atteinte. Elle tomba dans un état de faiblesse qui alternait avec les périodes de surexcitation nerveuse. Ses parens s'inquiétèrent et appelèrent Tronchin, le médecin de Voltaire, des femmes à la mode et des gens d'esprit. Tronchin ordonna un changement de vie absolue; plus de travail; plus de conversation; le repos d'esprit, la liberté la plus complète et le séjour de la campagne. On fut obligé de conduire la jeune fille à Saint-Ouen, où on la laissa seule avec son amie, Mlle Huber, tandis que ses parens étaient retenus à Paris à l'hôtel du contrôle général. Dans cette retraite solitaire, et loin de toute surveillance, elle put en toute liberté se livrer à ses goûts. « Elle parcourait, dit Mme Necker de Saussure, dans ses notices, les bosquets de Saint-Ouen avec son amie, et les deux jeunes filles vêtues en nymphes ou en muses déclamaient des vers, composaient des poèmes, des drames de toute espèce, qu'elles représentaient aussitôt. »

Ce trouble apporté dans ses plans d'éducation fut un coup sensible pour Mme Necker. Elle crut toute sa vie que sa fille avait singulièrement perdu à cette interruption prématurée des leçons qu'elle lui donnait, et comme Mme Necker de Saussure lui faisait compliment quelques années après de la prodigieuse distinction qu'on devinait déjà chez sa fille, elle lui fit cette réponse singulière : « Ce n'est rien, absolument rien, à côté de ce que je voulais en faire. » Mais ce mécompte imaginaire fut peu de chose auprès du chagrin plus réel qu'elle ressentit en constatant bientôt que sa fille échappait de plus en plus à son influence et à son autorité. Comme un jeune cheval en liberté qui n'obéit plus à la main et qui ne connaît plus la voix du maître, l'enfant se livrait à des ardeurs d'imagination, à des vivacités d'esprit, à des saillies de caractère qui déconcertaient et désolaient sa mère, tandis que l'indulgence de M. Necker l'encourageait au contraire dans cette sourde révolte. De cette période paraît dater en effet l'intimité du père et de la fille. Jusque-là, les relations de M. Necker avec la petite Germaine n'avaient guère dépassé la mesure de celles qu'un homme absorbé dans des préoccupations de toute nature peut entretenir avec une enfant dont la journée est en grande partie prise par des leçons. Mais lorsque, durant ces brillantes et difficiles années de son premier ministère, M. Necker harassé de fatigues, accablé de soucis, trouvait le soir à son foyer une enfant, presque une jeune fille, qui déployait pour lui procurer un instant de distraction les dons merveilleux de son esprit, le sentiment de l'amour et de l'orgueil paternel ne pouvaient manquer de se développer dans son

cœur et de le porter à fermer les yeux sur les innocens écarts de cette nature exubérante. Il y avait dans le caractère de Germaine Necker un coin de drôlerie, de gaîté que Mme Necker lui reprochait comme un penchant à la dissipation et qui répondait au contraire, en dépit de ses apparences graves, à certains côtés de la nature de M. Necker. Aussi saisissaient-ils tous deux, de préférence, les momens où ils se trouvaient seuls ensemble pour se livrer aux élans de cette gaîté. Un jour que pendant le déjeuner on était venu appeler Mme Necker pour quelque affaire, elle fut surprise d'entendre en revenant un grand vacarme dans la salle à manger, et, comme elle ouvrait la porte, de voir son mari et sa fille, leur serviette nouée autour de leur tête en guise de turban, danser en rond autour de la table. Elle jeta sur eux un regard étonné, et tous deux, honteux comme des écoliers en faute, reprirent leur place sans mot dire.

Parfois M. Necker ne se contentait pas de cette complicité tacite, et lorsque, à son avis, Mme Necker réprimandait trop sévèrement sa fille, il prenait ouvertement sa défense. Celle-ci trouvait alors un malin plaisir à appuyer sur l'autorité de son père la résistance qu'elle opposait aux volontés de sa mère, et ce fut cet appui prêté par M. Necker à l'indiscipline de sa fille qui fit souffrir Mme Necker bien plus (autant qu'il est possible de pénétrer dans ces replis du cœur) que les sentimens de jalousie dont on s'est trop empressé de l'accuser. En effet, dans les pages intimes qu'elle n'écrivait que pour elle, elle n'attribue jamais ce qu'elle appelle injustement le refroidissement de son mari à la prédilection qu'il témoignait à sa fille, et si elle fait allusion à cette prédilection, c'est en exprimant l'espérance de laisser après sa mort un vide moins sensible dans la vie de M. Necker. Mais elle croyait de bonne foi sa fille engagée dans une mauvaise voie; elle s'irritait de la résistance que rencontraient ses conseils, et son irritation se tournait en tristesse lorsque M. Necker prêtait à cette résistance un appui un peu inconsidéré. Cependant, même ainsi soutenue dans sa lutte, la jeune fille avait parfois des retours où elle rendait justice aux sentimens de sa mère. Un jour quelqu'un lui ayant dit assez maladroitement : « Votre père paraît vous aimer mieux que votre mère, » elle répondit sur-le-champ : « Mon père pense davantage à mon bonheur présent, et ma mère à mon bonheur à venir. »

Si M. Necker était un père indulgent, il n'était pas un père aveugle. Son œil pénétrant excellait à démêler les prétentions, les vanités, les ridicules, que son esprit caustique excellait à corriger par une raillerie douce. « Je dois à l'incroyable pénétration de mon père, disait plus tard Mme de Staël, la franchise de mon caractère et le naturel de mon esprit. Il démasquait toutes les affectations, et

j'ai pris auprès de lui l'habitude de croire que l'on voyait clair dans mon cœur. » M. Necker ne flattait pas davantage tous les goûts de sa fille ; entre autres il s'attachait à combattre celui qu'elle témoigna de bonne heure pour la carrière littéraire, et lorsqu'il la voyait dès l'âge de quinze ans s'absorber dans la composition de quelque nouvelle ou de quelque pièce de théâtre, il l'appelait *M. de Sainte-Écritoire*. Peu s'en fallut même qu'il ne réussît à détruire chez elle ce penchant. Voici, en effet, ce qu'elle écrivait dans un journal qu'elle tint pendant quelques mois, à l'âge de dix-neuf ans :

Mon père a raison. Que les femmes sont peu faites pour suivre la même carrière que les hommes! Lutter contre eux, exciter en eux une jalousie si différente de celle que l'amour leur inspire! Une femme ne doit avoir rien à elle et trouver toutes ses jouissances dans ce qu'elle aime. Je me peins Mme de Montesson (1) versant des larmes sur la chute de sa pièce. Et quel effet feront les mêmes larmes quand la sensibilité les fera couler! Si l'on pouvait en avoir de bleues, de jaunes, de différentes couleurs, je passerais d'en répandre sur des sujets différens; mais les mêmes seront versées pour l'amour-propre et pour la tendresse. C'est horrible!

Cependant l'influence de M. Necker, même à cette époque, ne fut pas assez forte pour empêcher sa fille d'entreprendre son portrait. C'était le moment où Mme Necker écrivait celui que M. Necker a eu plus tard l'idée assez singulière de publier à la suite des *Pensées et Mélanges* de sa femme. Piquée d'émulation, Germaine Necker voulut faire de son côté, en traitant le même sujet, l'essai d'une faculté naissante qu'elle avait employée jusqu'alors à écrire des nouvelles ou des drames. Le portrait qu'elle traça commence ainsi :

Je choisis un sujet qui passe mes forces; mais quand j'aurai écrit tout ce que je puis exprimer, je sentirai encore qu'il reste tout ce qu'il m'a été impossible de rendre et je saurai mieux que personne combien je suis loin d'avoir tout dit. Je demande donc d'avance qu'on rende justice à mon cœur, et si la nature ne m'a pas accordé ce style brûlant qui transmet les plus vives émotions de l'âme, qu'on ne croye pas ce que j'écris égal à ce que j'éprouve.

Pris par sa femme et sa fille pour juge du concours, M. Necker refusa de se prononcer; mais sa fille crut deviner ses sentimens en

(1) Charlotte-Jeanne Béraud de la Haie de Riou, marquise de Montesson, née en 1739, morte en 1798, unie par un mariage secret au duc d'Orléans. Elle avait fait représenter au Théâtre-Français, le 6 mai 1785, une pièce intitulée *la Comtesse de Chazelles*, qui dut être retirée à la suite d'un insuccès complet.

écrivant dans son journal : « Il admire beaucoup celui de maman, mais le mien le flatte davantage. »

IV.

Durant ces années un peu pénibles pour Mme Necker, un nouvel incident vint augmenter encore la tension de ses rapports avec sa fille. L'enfant avait grandi; à l'adolescence avait succédé la jeunesse, et, dans un temps où les filles se mariaient de bonne heure, la question de son établissement ne pouvait manquer de préoccuper ses parens. Ce n'était pas en effet chose facile que de marier à la cour de Louis XVI une jeune fille appartenant à la religion *prétendue réformée*. Depuis que la main puissante de Louis XIV avait ramené toute la noblesse à l'orthodoxie, il n'était personne, parmi les protestans de France, qui fût en position de prétendre à la main de Mlle Necker. Il ne fallait pas penser à lui faire épouser un catholique dans un temps où la cérémonie religieuse constituait seule le mariage et où pas un membre du clergé n'aurait consenti à bénir ce que nous appellerions de nos jours un mariage mixte. La destinée de Germaine Necker était donc de s'unir, soit à quelque Genevois compatriote de son père (mais peut-être M. et Mme Necker rêvaient-ils pour leur fille une vie plus brillante que celle de l'aristocratie genevoise dans ses beaux et tristes hôtels des rues hautes), soit à quelque étranger sujet d'un prince protestant. Il faut ajouter que Mme Necker était, et avec raison, difficile. Elle ne cherchait pas seulement quelqu'un qui sût apprécier et chérir sa fille, mais quelqu'un qui tînt aussi à singulier honneur de devenir le gendre de M. Necker. Elle voulait que, par l'éclat de son rang à l'étranger, le mari de sa fille rehaussât encore la situation que M. Necker occupait en France. Elle voulait en un mot qu'il eût « l'auréole. » C'était là ce qu'il fallait, suivant elle, au gendre de M. Necker. Mais ce gendre ne s'était pas encore présenté, et M. et Mme Necker ne voyaient pas sans inquiétude leur fille approcher de sa dix-huitième année, lorsque, dans un voyage à Fontainebleau, où ils avaient suivi la cour, ils rencontrèrent le second fils de lord Chatham, le jeune William Pitt.

Celui-là avait bien l'auréole, autant par le nom qu'il portait que par le feu du génie qui brillait déjà dans ses yeux. A peine âgé de vingt-trois ans, il avait déjà rempli dans le ministère de lord Rockingham les importantes fonctions de chancelier de l'échiquier et si haute était l'estime où on le tenait dans son pays que personne ne faisait doute de le voir bientôt rappelé au pouvoir. C'était bien là le gendre que Mme Necker avait rêvé, et son imagination s'enflamma à l'idée de préparer cette union. Tout ce qu'elle avait

souhaité semblait réuni sur cette tête : la religion, le nom, la situation, le génie naissant. Quelle ne serait pas l'influence que M. Necker exercerait désormais sur la France s'il donnait sa fille à l'homme qui serait peut-être un jour le premier ministre de l'Angleterre! Mais lorsqu'elle s'en ouvrit à sa fille, malgré tout ce qui dans ce projet de mariage aurait pu séduire une jeune imagination, elle vint se heurter contre une répugnance invincible. Y a-t-il véritablement, comme le prétendent certains esprits rêveurs, des pressentimens mystérieux qui viennent tout à coup, dans la nuit où nous vivons, éclairer notre route obscure d'un rayon bienfaisant? Quoi qu'il en soit, l'instinct ou le hasard conseillèrent mieux la jeune fille que la sagesse humaine de sa mère. Lorsque, bien des années après, quelqu'un s'avisa de faire compliment à celle que Napoléon Ier avait injustement bannie de la chute de son persécuteur et de sa prochaine rentrée en France : « De quoi me faites-vous compliment, répondit-elle vivement, de ce que je suis au désespoir? » Si elle avait épousé William Pitt, sa vie n'eût été qu'un long désespoir de se sentir unie par un lien indissoluble, elle, si Française de cœur, si fidèle aux principes de la révolution, à l'implacable ennemi de la révolution et de la France. Mais dans un temps où les parens étaient accoutumés, ne l'oublions pas, à prendre l'entière responsabilité du mariage de leurs enfans, ce refus de sa fille parut à Mme Necker dicté par une volonté capricieuse, et cette nouvelle résistance à ses conseils, dans une circonstance aussi grave, lui parut un nouveau manque de tendresse et d'égards (1).

L'année suivante, la santé toujours chancelante de Mme Necker reçut une nouvelle et plus grave atteinte. On lui conseilla un voyage à Montpellier, où elle devait trouver les soins d'un médecin alors célèbre, le docteur Lamurre. L'inquiétude fut générale parmi ses amis. Mme Necker elle-même crut toucher à ses derniers momens et prit ses dispositions suprêmes. Dans une lettre pathétique qu'elle adressait à son mari, elle lui fit de touchans adieux, et mieux éclairée sur les sentimens de profonde tendresse qu'il n'avait jamais cessé de lui porter, elle s'alarmait du coup qu'il allait recevoir, tout en remerciant Dieu d'avoir épargné à sa faiblesse l'épreuve de survivre à un époux si cher. En même temps, elle laissait par écrit à sa fille de tendres et solennels conseils dont l'accent montre

(1) Lord Stanhope a parlé dans son *Histoire de William Pitt*, mais sans y ajouter foi, de ce projet de mariage ainsi que de la réponse théâtrale qu'aurait faite M. Pitt : « Je suis déjà marié à mon pays. » Lord Stanhope a eu raison de mettre en doute la réponse que Pitt ne fut jamais, comme on vient de le voir, mis en mesure de donner mais le projet de mariage est des plus certains. Wilberforce en parle également dans ses *Mémoires*.

que certaines blessures vivement senties n'avaient point cependant altéré chez elle la sollicitude et la tendresse maternelles :

Écoute avec attention, mon enfant, les derniers conseils et les derniers ordres de ta mère. Pense qu'ils ont un caractère qui doit te les rendre presque sacrés. Tu as peut-être quelques reproches à te faire de la conduite que tu as tenue envers moi, si tu la compares avec la satisfaction que tu aurois pu me donner ; mais si je viens réveiller dans ton âme quelque remords de sensibilité, c'est pour te donner les moyens de l'appaiser pour jamais. Tu peux encore tout réparer, et me rendre plus heureuse après ma mort qu'il n'eut été en ta puissance de le faire pendant ta vie. Je laisse à ton père tous les droits que j'avois à ta tendresse joints à ceux qu'il a déjà sur toi. Tiens lui lieu, s'il est possible, de ce cœur qui sur la terre ne vécut que pour lui ; tu auras d'autres devoirs, mais qui s'enchaînent tous à celui-là. Vis avec lui ; ne l'abandonne point à sa douleur. Ne te laisse jamais abattre s'il rejette d'abord tes consolations. Etudies tout ce qui peut calmer son imagination et arrache-le à la solitude, quelque résistance qu'il t'oppose. Qu'il remplisse le soin que je lui confie de conserver mes cendres pour qu'elles se mêlent un jour avec les siennes ; mais que ce soin ne l'occupe pas trop. Tâche d'être avec lui lorsqu'il viendra verser quelques larmes sur mon tombeau ; joins y les tiennes et crois que tu m'auras rendu la plus heureuse des mères. Oh mon enfant, que trouveras-tu dans le monde qui vaille la satisfaction que tu éprouveras en te disant : J'obéis à mon Dieu, je console le plus digne des pères et je donne à la mémoire de ma mère l'hommage qu'elle désira toujours de moi. Oui, tu me vois à présent sur ces limites qui séparent la vie de l'éternité ; je poserois la main sur l'une et sur l'autre pour attester et l'existence d'un Dieu et le bonheur qui naît de la vertu. Je désirois que tu épousasses M. Pitt. J'aurois voulu te mettre dans le sein d'un époux d'un grand caractère ; je voulois aussi avoir un gendre à qui je pusse confier le soin de ton pauvre père, et qui sentît le prix de ce dépôt. Tu n'as pas voulu me donner cette satisfaction. Eh bien, tout est pardonné si tu rends à ton père et à toi-même tout ce que j'attendois de cette union. Multiplies-toi pour produire les distractions que l'Angleterre, l'état d'un gendre et les affaires auroient pu donner à ton père. Où qu'il veuille aller, suis-le ; vis dans sa maison ; ne permets pas sans motifs essentiels qu'il passe une nuit sous un autre toit que celui que tu habiteras. Livres-toi à ton bon naturel ; tu ne feras que des fautes en t'en éloignant, et crois-moi, une caresse de ton père, une bénédiction de ta mère, versés sur toi du haut des cieux, te paroîtront plus délicieuses que bien des éloges. Laisses ce monde que tu as mal connu : vis pour ton Dieu, pour ton père et pour tes autres devoirs. Tu verras combien les jouissances du cœur sont plus douces que celles

de l'amour-propre. Oh mon enfant! ton caractère n'est pas formé; ta tête te trompe souvent; prends la religion pour guide et pour caractère. Ta tâche est grande; sur la terre je ne vivois que pour ton père, car tu étais pour moi une portion de lui-même. Eh bien, il faut que tu prennes ma place auprès de lui. Tu seras femme et mère; pour réunir ces devoirs au premier, apprends à ton mari et à tes enfants que ton père doit être pour eux sur la terre le centre de tout. Toi-même alors deviendras leur trésor commun. Vos prières se réuniront vers le ciel, et je les entendrai.

C'est le triste privilège de la mort de purifier et d'agrandir les cœurs. Peut-être, dans l'éducation qu'elle avait donnée à sa fille, Mme Necker était-elle tombée dans cette erreur de vouloir la façonner trop semblable à elle-même et n'avait-elle pas compris ce qu'il faut laisser à la jeunesse d'originalité et d'indépendance; peut-être dans certaines circonstances avait-elle obéi à des sentimens trop personnels et n'avait-elle pas senti assez tôt qu'avec les années le détachement devient la grande sagesse de la vie. Mais lorsqu'elle se croyait à la veille de quitter la terre, cette femme pure et passionnée n'avait pour elle-même ni une pensée ni un regret; son unique préoccupation était d'adoucir sa perte pour ceux qui allaient lui survivre, et c'était elle-même qui encourageait sa fille à prendre après sa mort dans le cœur de M. Necker cette place que peut-être elle avait souffert de se voir disputée. Elle consentait à être oubliée, pourvu que son mari fût moins malheureux.

Mme Necker ayant échappé à cette crise, ces conseils ne passèrent peut-être jamais sous les yeux de sa fille; mais les inquiétudes que Germaine Necker éprouvait de son côté pour la santé de sa mère amenèrent entre elles une scène touchante qui rapprocha ces deux natures à la fois trop différentes pour bien se comprendre et trop semblables pour ne pas se heurter par leurs ressemblances mêmes. J'emprunte le récit de cette scène au journal de la jeune fille :

Ce 12 août.

J'ai éprouvé hier une peine sensible; maman passe de très mauvaises nuits depuis quelques jours. J'ai été lui demander des nouvelles de sa santé; elle m'a parlé avec un sentiment si triste et si douloureux, elle m'a montré tant d'inquiétude de l'ennui que mon père devoit éprouver du spectacle continuel de ses souffrances qu'elle m'a déchiré le cœur. Je l'ai rassuré par toutes les raisons que ma tendresse pour elle et la vérité m'ont suggérées, mais touchée jusqu'au fond de l'âme d'une horrible pensée, fausse, totalement fausse, Dieu merci! je suis tombée à genoux : « L'être suprême, lui ai-je dit, entendra nos prières si continuelles et si vives, j'en suis sûre! j'en suis sûre! » Étouffant de larmes je fus prête à m'évanouir. « Ah! s'écria ma mère, tu m'as rendu heu-

reuse pour longtemps. » Je me retirai précipitement, je ne retournai plus chez elle de la matinée, je ne lui parlai plus de ce moment. Il est des mouvemens si naturels, si involontaires, qu'il semble que ce que l'on diroit d'eux leur oteroit le charme. D'ailleurs je voulois éviter de répéter une scène cruelle; le sentiment n'en est pas moins dans le cœur, lorsqu'une réunion de circonstances ne forcent pas l'explosion ou qu'on sait la contenir. Elle dit à mon père : « J'ai retrouvé dans ta fille la sensibilité, la physionomie de son enfance. — Je crois, répondit mon père, qu'elle ne l'a jamais perdue. » Ah! sans doute, quoique le caractère de maman soit bien moins analogue avec le mien que celui de mon père, je l'aime encore avec une tendresse qui pourroit passer pour un premier sentiment, s'il n'en existoit pas en moi-même de plus forts. Pourquoi faut-il que cette malheureuse Angleterre ait développé contre moi, la roideur et la froideur de maman. Isle maudite, source présente de mes craintes, source à venir de mes remords, pourquoi faut-il que toutes ces offres brillantes soient venues m'oter le droit de me plaindre de mon sort et le rendre cependant plus malheureux. Faut-il qu'elles soient venues m'obliger à choisir, à vouloir ce que j'aurois tant aimé qu'on me forçat de faire, et me plonger dans une incertitude si terrible qu'il n'y a pas un argument qui ne soit combattu par l'autre. Je n'ai pas varié extérieurement parce qu'un mouvement du cœur m'entraîne, mais seule agitée, effrayée... Ah! c'en est fait, je ne puis aller en Angleterre!

Ce journal, dont j'ai déjà cité plusieurs fragmens, n'a été malheureusement tenu par Germaine Necker que pendant un temps assez court. Durant quelques semaines, elle y consigna jour par jour les menus événemens de sa vie quotidienne, le souvenir de ses impressions personnelles et le récit des conversations auxquelles elle assistait dans le salon de Saint-Ouen. Sur la première page, on lit cette épigraphe qui est tirée de l'un des ouvrages de M. Necker : « Le cœur de l'homme est un tableau qu'il faut voir à la distance où le sage ordonnateur de la nature l'a placé. » Immédiatement au dessous la jeune fille avait écrit ces mots : « Tourne le feuillet, papa, si tu l'oses, après avoir lu cette épigraphe. Ah! je t'ai placé si près de mon cœur que tu ne dois pas m'envier ce petit degré d'intimité de plus que je conserve avec moi. » Mes lecteurs me sauront peut-être gré d'en détacher quelques fragmens. J'en extrairai d'abord un portrait de la maréchale de Beauvau, cette aimable et noble femme, qui dispute à Mme Necker l'honneur d'avoir offert au XVIIIe siècle le modèle de la tendresse conjugale (1), et un jugement sur le duc de Choiseul qui venait de mourir.

(1) Marie-Charlotte de Rohan-Chabot, en premières noces comtesse de Clermont d'Amboise, et en secondes noces femme du maréchal prince de Beauvau, née en 1729,

Ce 21 juillet.

Qu'il m'en coûte pour me réveiller. Ah! ce n'est pas le caractère du bonheur que de craindre tant de commencer la journée, de redouter le moment où tous les souvenirs vont rentrer dans le cœur, et de préférer à la vie une image de l'anéantissement. Le sommeil me fait souvent trembler; l'âme et le corps ensemble immobiles paraissent avoir alors une destinée trop pareille; mais, non, non! le sentiment de soi subsiste encore, et c'est lui qui caractérise l'existence morale.

Mme de Beauveau vint hier nous faire une visite avant d'aller à Ségrais. Charme infini de cette femme. Ce n'est rien qui vous enlève hors de vous-même ou au-dessus, mais c'est dans votre état habituel un des grands plaisirs que la conversation puisse vous donner; un naturel simple, un esprit raisonnable, de la facilité plutôt que de l'aisance, un ton de grande dame, mais qui semble venir plutôt de ce qu'elle se montre telle qu'elle est que de ce qu'elle voit les autres tels qu'ils sont; par conséquent, les mêmes manières avec les rangs différents, je ne dis pas les mêmes discours, car ce serait alors confondre les personnes; connaissant parfaitement les caractères et n'apercevant pas les ridicules, vrai signe de bonté qui met à l'aise avec elle; ne généralisant pas, je crois, infiniment les idées, mais vivement intéressante quand elle parle d'un homme ou d'un événement considérable; donnant à penser plus qu'elle n'a pensé elle-même, mais uniquement parce qu'elle n'a pas donné du temps à sa pensée: elle en a l'instinct plus que la réflexion. Elle a sûrement beaucoup d'imagination, et je parierais que dans sa société tout le monde ne lui croit pas cette qualité, parce que l'éclat et l'inconvénient de l'imagination vient de la faculté d'inventer et elle ne sait que transmettre, mais avec une vérité extrême. Elle compte tous les détails de tout ce qu'elle a vu et on dirait qu'elle a choisi à plaisir les circonstances les plus propres à intéresser. Une sensibilité, je ne dirai pas ardente, je ne dirai pas profonde, mais vraie, mais bonne, mais continuelle; une manière d'aimer son mari simple, touchante et qui parait naturelle à ceux mêmes qui le connaissent. Il y a des femmes qui aiment plus leur mari qu'elle n'aime le sien, mais elles le disent encore un peu plus que cela n'est, et comme la mesure de ce qu'elles ajoutent est inconnue, aimant plus, elles font cependant moins d'effet que Mme de Beauveau. Nous la comparions avec Mme de Grammont (2). Elle me disait en con-

morte en 1807. Voir sur le maréchal et la maréchale de Beauvau la publication intitulée: *Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau* (Paris, Techener), qui avait été préparée avec autant d'art que de délicatesse par l'arrière-petite-fille du maréchal, Mme Standish, née Noailles, et qui a été éditée par ses enfans.

(2) Béatrix de Choiseul-Stainville, duchesse de Gramont (et non pas Grammont), sœur du duc de Choiseul, née en 1730, morte sur l'échafaud le 17 avril 1794.

fidence que quelqu'un prétendait qu'elle était plus vraie que Mme de Grammont et que Mme de Grammont était plus sincère, fine distinction. Il me semble, comme je le disais à Mme de Beauveau (car on pouvait le lui dire), que le naturel de Mme de Grammont frappe plus que le sien, parce qu'elle montre des défauts et qu'elle a du mérite à être naturelle, mais comme on serait par choix ce que Mme de Beauveau est par nature, on vante moins cette qualité en elle. Son esprit n'est pas par traits; je ne suis pas étonnée qu'elle ne puisse pas l'allier avec celui de Mme d'Houdetot; mais en conversation avoir de l'esprit, c'est son état habituel. Elle a de l'esprit comme les femmes sont jolies. Quelquefois cependant, elle se livre à des discours sur les plats qui sont sur la table, sur mille détails minutieux; mais alors il semble que la bonté de son caractère donne trop de bonhomie à son esprit, et puis je crois qu'elle aime assez à étendre son espace en se promenant de bas en haut; aller de hauteurs en hauteurs n'est pas donné à tout le monde. Elle aime aussi le contraste de la succession de deux conversations si différentes; pour moi j'aimerais assez qu'on ne se reposât de la pensée que par la grâce, de l'éloquence que par la gaieté, et que le genre plat ne trouvât jamais la place dans les ombres mêmes du tableau.

Estime qu'elle fait de M. le Dauphin, son affection pour elle. Son opinion sur M. de Choiseul qu'elle devrait écrire : de l'étoile dans sa vie et dans sa réputation; de l'audace plutôt que de l'élévation d'âme; une confiance extraordinaire et que l'événement a justifié; gagnant une fois à l'armée cent mille écus au jeu, montant sa maison sur cette dépense et l'ayant soutenue de même jusqu'à sa mort; de la générosité dans ses sentiments, de l'orgueil à l'excès; peu d'esprit, c'est étonnant à dire, mais du bonheur encore dans son esprit; des coups de dés lumineux en affaire, point de logique; plus aisé à gouverner en choisissant les momens qu'en se servant de la raison ou de l'éloquence. Sa sœur supérieure à lui; son désespoir de s'humilier, sur la fin de ses jours, jusqu'à demander de l'argent à Beaumarchais, à Foulon qu'il avait autrefois traité comme il le méritait. Divers traits enfin qui semblent en faire un homme plus noble que grand, plus heureux que distingué, ne pouvant faire effet que pendant sa vie sur la nation française, généreux dans un sens plus étendu que l'acception ordinaire, ayant des mouvemens qui lui tenaient lieu de principes et peut être encore plus mobile que sensible et faible autant que bon.

Bien que ces deux portraits ne soient assurément pas indignes de l'auteur de *Delphine*, cependant de toutes les pages de ce journal les plus intéressantes sont celles où, toute vibrante encore de quelque impression vive qu'elle vient de recevoir, Germaine Necker traduit déjà avec éloquence ses émotions et ses terreurs imaginaires.

Ce 28 juillet.

Quel horrible spectacle s'offre à mes yeux en m'éveillant! Je vois de mon lit une bierre couverte d'un drap blanc, au milieu de la cour, devant la demeure de celle qu'on vient d'y enfermer. C'est elle, ce sont ses membres, ce sont ses traits; qu'est-il donc arrivé? Ceux qui l'aiment souffrent que la terre la couvre à jamais.

Je vois encore cette bonne femme dans ses vêtemens villageois, étincellante de vie, robuste, joyeuse, sans défiance de l'avenir, à cinquante ans mariée depuis huit mois à un homme plus jeune qu'elle, qui l'aimait, qu'elle aimait, enyvrée de ce retour de printems à la fin de son automne, reconnaissante de ce bonheur inatendu, consacrée aux soins des malheureux, perfectionné par la félicité, un ange dans la jouissance, spectacle aussi beau et plus doux qu'un ange dans l'infortune. Une maladie contagieuse, la petite vérole, la saisit, et elle meure et son cadavre occupe la place qu'elle remplissoit pendant sa vie! Il suffit d'avoir vu vivante celle qu'on voit ensevelir, pour frémir de tous ses sens à ce spectacle. Au-dessus de sa chambre étoit une horloge, et, la sachant à l'agonie, chaque coup que j'entendois : « Voici, m'écriois-je, le dernier pour elle, une âme va s'envoler vers le ciel, elle va savoir ce que les plus grands esprits ignorent. » Quelle image de dégoût et de terreur la mort représente, la mort en général ; la sienne ne fait pas la même impression; un regret sensible, une espérance consolante, voilà ce qu'elle rappelle. La destruction, cette pensée terrible, ne frappe plus l'esprit, et notre âme d'avance se détache de ce corps que le temps consumera. Mais la mort de ce qu'on aime! Dieu, ces idées sombres pour la pensée, que seroient-elles pour le cœur! L'on verroit ces ministres de mort porter leurs mains sur ce qu'on aime; au bruit de leurs chants funèbres, ils vous enleveroient ce corps qu'on s'efforceroit de ranimer par les cris de son désespoir. Chaque son de la cloche annonceroit les pas qu'ils feroient vers la tombe, et son silence plus affreux encore signifieroit que tout a disparu. Non, de tels malheurs quand on les sent, on ne les supporte pas. Ah, souverain don de la Providence, bonheur de pouvoir mourir, que vous calmez mes craintes! Quand mon cœur égaré se représente les plus horribles malheurs, immortelle où fuirois-je? Comment échapperois-je à la terreur? mais la douce pensée de ma mort ôte à celle de ce qui m'est cher une partie de son horreur. Cependant quand l'instant de la séparation sera venu que j'expire la première; cet instant où j'apprendrois la mort de ce que j'aime, cet instant que je lui survivrois, rassembleront trop de tourmens. J'ai attaché ma vie à ceux qui suivant les probabilités ont moins d'années à parcourir. Oh! mon Dieu, du fond de mon âme, entends l'accent le plus vrai qui en soit jamais sorti, épargne à mon cœur un malheur que je ne veux pas nom-

mer et s'il m'arrivoit jamais, pardonne à mon âme d'aller te rejoindre et d'attenter sur ton ouvrage.

Ce 29.

Je ne suis donc pas morte encore. L'âme remplie de ces sombres pensées, les ténèbres et le silence de la nuit m'avaient presque inspiré de la terreur; je ne suis pas étonnée qu'on ne veuille pas coucher dans la chambre où quelqu'un vient de mourir. Ce ne sont point des idées pusillanimes qui m'en empêcheroient, mais l'imagination fortement fixée sur une seule pensée enfante des visions, ou du moins suspend pour un moment ce beau don de la Providence, l'imprévoyance de la mort. Par un trait de la bienfaisance divine, les hommes dont la pensée atteint à ce qui doit arriver dans des milliers d'années, dont l'esprit combine tout ce qui est probable, tout ce qui est possible, ne s'occupent point de la mort, et l'on voit par l'impression profonde que les objets funèbres font sur eux, qu'ils leur rappellent pour ainsi dire ou bien affirment une pensée qui leur sembloit inconcevable et incroyable. Hier au soir, un orage affreux s'est fait entendre; le mouvement de la nature a un grand empire sur l'âme; tous les efforts de l'art des hommes ne l'agitent point aussi puissament; la nature a été faite pour l'homme et l'analogie se fait sentir par l'émotion qu'elle lui cause. J'étois seule, je n'entendois que le bruit de l'orage, celui des habitans de la terre avoit cessé, un calme mélancolique s'emparoit de mon cœur à l'abri ; j'entendois la pluie tomber en torrens, la foudre réveilloit à chaque instant dans mon âme l'idée de la puissance de Dieu et du danger que je courois. Un sentiment de confiance m'élevoit vers le ciel, et pour me rassurer encore, je repassois dans ma pensée tout ce qui pouvoit me rendre indifférente à la perte de l'existence; fatale énumération lorsque la mort ne la suit pas! J'étais déjà résignée, mais comme je ne tiens mon courage que des idées sensibles, j'étois ferme et cependant baignée de larmes. Cette contagion de la petite vérole aussi, pendant l'orage, dans les égaremens de mes rêveries, je m'en supposois attaquée; cette manière de mourir me faisoit horreur; il faudroit éloigner de soi ceux qu'on aime, se refuser le charme de la mort, le bonheur de leur donner les dernières marques de tendresse que ce fatal moment rend si solennelles et si touchantes; ne pas leur parler dans cet instant, où tout ce qu'on dit a un si grand caractère de vérité. Ah! ce moment qu'on les voit, lorsqu'on sait qu'on ne les verra plus, semble rassembler à la fois les jouissances de toute la vie. Quel malheur aussi si la maladie troubloit l'esprit, vous rendoit une autre que vous-même. Quoi! l'on traiteroit avec froideur ce qu'on adore ; malgré lui, dans sa pensée, quelquefois votre image et l'insensibilité se joindroit ensemble. Je le sais, il est affreux et faible de recevoir quelque impression par le délire des mourans, mais le déchirement de la douleur est causé par le souvenir des derniers

adieux, et quel est le cœur qui veut épargner des regrets à ce qu'il a de plus cher ? On cherche à consoler tous ses autres amis, mais désirer d'être moins aimée de l'objet d'une affection passionnée ! C'est la seule fois qu'on soit personnelle dans un sentiment dont le premier effet est de transporter son existence dans celle de ce qu'on aime. Je hais aussi cette maudite maladie parce qu'elle défigure ; on ne pourroit plus sur son visage peindre sa pensée, attacher ses yeux éteins sur ce qu'on auroit le plus aimé, les ranimer du feu de son âme, conserver l'expression de la tendresse au milieu des angoisses de la mort, quand la parole manqueroit se servir encore de ses regards, et quand les yeux se fermeroient placer sur son cœur la main de ce qu'on adore pour le faire jouir encore de ces derniers battemens. Qu'il seroit horrible d'emporter en expirant la terreur d'avoir communiqué à ce qu'on aime le poison qui vient de vous consumer ; l'on veut qu'il pleure, mais qu'il vive ; ce n'est pas mourir que de laisser sur la terre des objets de sa tendresse : c'est échapper à l'anéantissement, et dans nos derniers momens mêmes la perspective de la mort de ce qui nous est cher conserve encore toute son horreur.

Ce fut peu de temps après le moment où son affection pour son père se traduisait d'une façon si touchante que fut conclu le mariage de Germaine Necker avec le baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède à Paris. Je n'ai point à revenir ici sur les négociations assez longues qui ont précédé ce mariage, M. Geffroy en ayant fait ici même l'objet d'une étude très intéressante (1). Il me semble cependant que mon savant collaborateur a été dans son travail un peu injuste pour M. et pour Mme Necker. Il s'étonne et s'indigne presque qu'au moment ou M. de Staël, encore simple attaché à la légation de Suède, sollicita pour la première fois la main de Mlle Necker, M. Necker ait d'abord écarté ces ouvertures et qu'il ait attendu pour les écouter, d'avoir reçu l'assurance que Gustave III consentirait à nommer M. de Staël ambassadeur à Paris. Tout résignés que M. et Mme Necker fussent à donner en mariage à un étranger leur fille unique et chérie, il est cependant assez naturel qu'ils aient voulu se ménager l'espoir de la conserver auprès d'eux, et lorsque directement informés de l'extrême intérêt politique que Gustave III prenait à ce mariage, ils demandaient au roi d'accorder, comme gage de cet intérêt, le rang d'ambassadeur à M. de Staël, qui en faisait déjà les fonctions, ils favorisaient l'avenir du jeune ménage en même temps qu'ils assuraient le séjour de leur fille en France. M. Geffroy s'étonne également que Gustave III ait consenti à nommer M. de Staël son ambassadeur *à vie*, ou à payer comme *dédit* une pension de 25,000 francs par an. Sur ce point, M. Geffroy aurait

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1865.

raison, mais les choses ne se sont point passées tout à fait ainsi qu'il les a racontées fort naturellement, sur la foi d'une lettre de Mme de Boufflers, une des correspondantes de Gustave III, qui servit tout le temps d'intermédiaire. J'ai en effet sous les yeux une pièce plus sûre; c'est le contrat passé par-devant Mes Duclos et Mony, notaires au Châtelet de Paris, entre « très haut et très puissant seigneur son excellence Éric-Magnus Staël de Holstein, chevalier de Holstein, chevalier de l'ordre de l'Epée, chambellan de sa majesté la reine de Suède et ambassadeur extraordinaire de sa majesté le roy de Suède auprès de sa majesté très chrétienne, demeurant à Paris, rue du Bacq, faubourg Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice d'une part, et messire Jacques Necker, ancien directeur des finances, noble baron de Coppet, seigneur de Bière, Bérole et autres lieux, membre du conseil des soixante de la république de Genève, et noble dame Louise Curchodi de Nasse, son épouse, stipulant pour eux et en leurs noms et pour Anne-Louise-Germaine Necker, demoiselle mineure, leur fille, à ce présente et de son consentement, demeurante avec lesdits sieur et dame ses père et mère, rue Bergère, paroisse Saint-Eustache, d'autre part. » Ce contrat, qui porte la signature de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de tous les princes de la famille royale, contient en effet sous l'article 2 la clause suivante :

En considération dudit mariage, Sa Majesté le Roy de Suède a bien voulu assurer à son excellence mondit sieur futur époux, ainsi qu'il le déclare :

1e La jouissance du titre et des émolumens pendant six années au delà des six premières, dont le cours est commencé, de sa dite qualité d'ambassadeur extraordinaire auprès de Sa Majesté très chrétienne, sans préjudice d'une prolongation ultérieure si Sa Majesté le Roy de Suède continue à être content de ses services.

2° Une pension de vingt mille livres tournois de France, payables en tous lieux à sa dite excellence mondit sieur futur époux dès le moment qu'elle cesserait d'être revêtue du titre d'ambassadeur extraordinaire auprès de Sa Majesté très chrétienne.

Ainsi ce n'était pas *à vie*, mais pendant douze ans, que Gustave III s'engageait à conserver M. de Staël comme ambassadeur. Or si l'on réfléchit qu'à cette époque les cours de rang secondaire avaient pour habitude de changer rarement leurs ambassadeurs, et qu'en particulier le comte de Creütz, le prédécesseur immédiat de M. de Staël, avait été accrédité à Versailles pendant plus de vingt ans, l'engagement pris par Gustave III de conserver M. de Staël comme ambassadeur pendant douze ans paraîtra d'une nature moins singulière et d'une exécution moins difficile qu'il ne le serait assuré-

ment de nos jours. Il en est de même de la pension de vingt mille livres tournois promise au cas où ses fonctions d'ambassadeur seraient retirées à M. de Staël. En effet, de ce contrat il résulte que M. Necker constituait en dot à sa fille la somme, énorme pour le temps, de six cent cinquante mille livres, tandis que ses émolumens d'ambassadeur constituaient le plus clair des apports de M. de Staël. Une pension sur la cassette royale (que ce fût celle du roi de Suède ou celle du roi de France) était alors une source de fortune aussi fréquente qu'honorable, et je ne vois pas pourquoi la prévoyance paternelle de M. Necker, cherchant à compenser l'inégalité qui existait entre sa fille et son gendre, paraîtrait digne de blâme. Quant à l'inclination respective des deux époux qui, d'après M. Geffroy, n'aurait pas été suffisamment consultée, cette considération fort grave assurément ne paraît pas avoir tenu moins de place dans l'union de Mlle Necker avec M. de Staël que dans tous les autres mariages du temps; est-il d'ailleurs bien certain que dans les mariages d'aujourd'hui cette considération passe toujours avant toutes autres? Il ne faut non plus oublier que M. de Staël avait fort bien réussi à la cour de France, qu'il passait pour avoir de l'esprit et qu'il était agréable de sa personne. Tel du moins il apparaît dans un assez beau portrait qu'on peut voir encore à Coppet, où il est représenté en perruque poudrée et en justaucorps de velours noir avec des revers rouges, portant à son côté, dans la ceinture de son épée, la clé de chambellan de la reine de Suède. Aussi les amis de M. et de Mme Necker furent-ils unanimes dans les félicitations qu'ils leur adressèrent au sujet du brillant mariage que leur fille venait de conclure, et Marmontel pouvait-il se vanter en présence de cette approbation générale d'avoir le premier signalé à Mme Necker tout ce que ce parti présenterait d'avantageux.

Le mariage fut célébré le samedi 14 janvier 1786 dans la chapelle de l'ambassade suédoise. Suivant l'usage du temps, Mme de Staël passa sous le toit de ses parens les premiers jours qui suivirent la cérémonie. Mais, le jeudi de la semaine suivante, elle dut quitter les lieux où s'était écoulée sa jeunesse pour aller occuper l'hôtel de l'ambassade de Suède, qui était situé rue du Bac. Au moment de partir, elle adressa à sa mère une touchante lettre d'adieux qui achèverait de montrer, s'il en était besoin, que pas plus chez la fille que chez la mère, les dissentimens dont j'ai parlé n'avaient détruit la tendresse :

Ma chère maman,

Je ne reviendrai pas ce soir chez vous. Voilà le dernier jour que je passe comme j'ai passé toute ma vie! Qu'il m'en coûte pour subir un

tel changement! Je ne sais s'il y a une autre manière d'exister; je n'en ai jamais éprouvé d'autres et l'inconnu ajoute à ma peine. Ah! je le sais, peut-être j'ai eu des torts envers vous, maman. Dans ce moment comme à celui de la mort, toutes mes actions se présentent à moi, et je crains de ne pas laisser à votre âme le regret dont j'ai besoin. Mais daignez croire que les fantômes de l'imagination ont souvent fasciné mes yeux, que souvent aussi ils se sont placés entre vous et moi et m'ont rendu méconnaissable. Mais je sens en ce moment à la profondeur de ma tendresse qu'elle a toujours été la même. Elle fait partie de ma vie et je me sens toute entière ébranlée, bouleversée au moment où je vous quitte. Je reviendrai demain matin, mais cette nuit je dormirai sous un toit nouveau. Je n'aurai pas dans ma maison l'ange qui la garantissait de la foudre ou de l'incendie. Je n'aurai pas celle qui me protégerait si j'étais au moment de mourir et me couvriroit devant Dieu des rayons de sa belle âme. Je ne saurai pas à chaque instant des nouvelles de votre santé. Je prévois des regrets de toutes les minutes. Je ne veux pas vous dire, maman, à quel point ma tendresse pour vous ajoute à la force de mon cœur. La vôtre est si pure qu'il faut faire passer par le ciel tous les sentimens qu'on lui adresse. Je les élève vers Dieu; je lui demande avec une ardeur passionnée qu'il fasse cesser vos souffrances; je lui demande d'être digne de vous; le bonheur viendra ensuite, viendra par intervalle, ne viendra jamais; la fin de la vie termine tout et vous êtes si sûre qu'il y en a une autre, si sûre que mon cœur n'en peut douter.

Je ne finirois pas; j'ai un sentiment qui me feroit écrire toute ma vie. Agréez, maman, ma chère maman, mon profond respect et ma tendresse sans bornes.

Ce jeudi matin, chez vous encore.

Le mariage de Mme de Staël devait donner un nouvel éclat au salon de ses parens. Au lieu de prendre à la conversation qui se tenait devant elle une part inégale, toujours prête à se réfugier derrière le fauteuil de son père, dès qu'elle avait attiré l'attention sur elle par quelque saillie, elle ne tarda pas à en devenir la reine et à y diriger les propos. C'était le moment où ce que nous appellerions de nos jours l'opposition libérale se réunissait presque chaque jour chez M. Necker et où son salon, de purement littéraire qu'il avait été d'abord, était en train de devenir presque entièrement politique. Mais, pour bien marquer ce changement, il me faut revenir de quelques années en arrière et entrer dans quelques détails sur la vie et la carrière de M. Necker, dont jusqu'ici j'ai volontairement laissé la figure un peu dans l'ombre.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

LES

ASSEMBLÉES DU CLERGÉ

EN FRANCE

SOUS L'ANCIENNE MONARCHIE

IV [1].

LES ASSEMBLÉES DU CLERGÉ A LA FIN DU XVIIe ET AU XVIIIe SIÈCLE.

Les derniers retentissemens de la fronde s'étaient tus au commandement de Louis XIV. En prenant en main le gouvernement de son royaume, le jeune monarque ne devait pas plus souffrir d'opposition à ses volontés dans le clergé que chez le reste de ses sujets. Il poursuivit à l'égard de cet ordre avec plus de décision que ne l'avait fait Mazarin la politique de Richelieu. Mais tout en exigeant des prélats l'obéissance, il garda toujours envers eux une déférence que lui prescrivait sa foi; il leur témoigna plus de respect que ne leur en avait témoigné le ministre de Louis XIII. Sa dignité de cardinal et sa haute position dans l'église permettaient à Richelieu vis-à-vis du clergé des libertés et des allures que Louis XIV ne pouvait prendre. Fort ignorant en théologie, encore moins versé dans les matières canoniques, le monarque était obligé de consulter sans cesse son confesseur et les évêques qui avaient sa confiance; devant eux, s'il tenait la tête haute, il lui fallait courber sa raison. Pour Richelieu, la religion n'était guère qu'un moyen de gouvernement. Louis XIV, tout despote qu'il fût, se sentait retenu par la

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, du 1er avril et du 15 septembre 1879.

crainte d'encourir la condamnation de l'église, dont il ne mettait point en doute l'infaillibilité. S'il entendait ne pas laisser porter atteinte à son autorité, il ne songeait pas moins à son salut, et, afin de rassurer sa conscience, il faisait tous ses efforts pour obtenir du pouvoir spirituel des sentences conformes à ses visées et à ses intérêts. Aussi est-ce moins à l'intimidation qu'il recourut qu'au prestige de sa dignité royale, à la séduction de sa propre grandeur. Il voulait convaincre l'église qu'elle devait marcher d'accord avec lui pour la plus grande gloire de Dieu. Sans doute, Louis XIV avait près de lui quelques conseillers moins préoccupés qu'il ne l'était de rester dociles aux décrets de l'église et qui travaillaient à le prémunir contre les entreprises du clergé. Mais les principes que lui avait inculqués son éducation défendaient à ce roi de laisser des laïques décider des choses de la religion. Voilà comment, alors même qu'il amoindrissait l'autonomie administrative de l'église, qu'il affaiblissait l'indépendance des prélats, Louis XIV en relevait l'autorité spirituelle. De la sorte il se ménagea dans l'épiscopat un auxiliaire contre les prétentions du saint-siège et une caution de la pureté de sa foi. Louis XIV donnait, en agissant ainsi, le change à sa conscience; en gagnant les évêques, il s'imaginait demeurer le plus fidèle serviteur de l'église. Son erreur était au reste bien naturelle. Il rencontrait chez la majorité d'entre eux tant d'empressement à condescendre à ses désirs! Regimbant contre le despotisme de Rome, l'épiscopat français se résignait aisément à reconnaître l'autorité du monarque, sur un terrain que revendiquait l'église, en échange de la part d'indépendance que la couronne lui garantissait à l'égard du saint-siège. En exaltant l'autorité du roi, l'église gallicane se grandissait elle-même, puisque c'était à ses décisions qu'il en demandait la sanction, puisque, plus elle fortifiait la puissance de Louis XIV, plus elle était en droit d'attendre de lui privilèges et appui.

I.

Les deux assemblées générales du clergé qui suivirent celles dont j'ai rappelé les actes dans un précédent travail, et où l'affaire du cardinal de Retz avait occupé la place principale, ne furent pas marquées par ces contestations irritantes, ces résolutions de nature à inquiéter la cour, qui s'étaient produites antérieurement. On y vota les décimes réclamés, on y renouvela le contrat avec l'Hôtel de Ville, on y traita de ces affaires particulières, de ces litiges qui se présentaient à tout instant dans l'administration ecclésiastique et qu'avaient multipliés les contacts plus fréquens avec l'administration et la justice royales, dont le zèle et la vigilance étaient stimu-

lés par le souverain. Sans doute, nombre de ces affaires intéressaient les immunités de l'église et se rattachaient à l'exercice des droits qui lui étaient le plus chers, mais le désir qu'avait l'assemblée de ne pas se donner l'apparence d'une opposition systématique au gouvernement du roi la rendait plus conciliante, et s'il y eut quelques démêlés, ils ne furent jamais bien sérieux; si la représentation ecclésiastique fit entendre des remontrances, elles n'eurent point le caractère de récriminations.

La querelle du jansénisme ne troubla même que faiblement le calme que la docilité aux volontés du monarque assurait aux délibérations de ces assemblées. La grande majorité se prononça pour la condamnation de doctrines que leurs adhérens feignaient de désavouer afin de détourner les foudres du saint-siège. Dans ce qui touchait aux intérêts de l'église gallicane, une seule question, celle de la régale, eut le privilège de passionner les débats, parce qu'elle remuait l'épiscopat tout entier. On eût dit que c'était sur ce terrain que s'était réfugié ce qui restait de véritable indépendance aux évêques. La question de la régale rendit aux assemblées une vie qui commençait à les abandonner. Le droit ainsi appelé était un de ceux où l'église souffrait le plus de l'invasion de l'autorité royale. Il donnait au souverain la libre disposition du revenu des archevêchés et des évêchés vacans et la faculté de conférer les bénéfices qui étaient à leur collation jusqu'à ce que les nouveaux prélats eussent prêté serment de fidélité à la couronne. Les origines de ce droit étaient entourées d'obscurité et se discernaient mal dans la confusion juridique du moyen âge. Comme il favorisait singulièrement l'immixtion du pouvoir laïque dans le gouvernement de l'église, quoique admis par le saint-siège, il avait maintes fois soulevé les réclamations du clergé. Mais les rois de France n'avaient jamais voulu s'en dessaisir. Au reste l'exercice de ce droit était de dates fort diverses suivant les provinces. Il en était plusieurs où il n'avait été qu'assez récemment introduit. Les réclamations du clergé s'étaient surtout fait entendre sous Henri IV. Louis XIII parut en vouloir tenir compte, et à l'assemblée de 1655, l'espoir que les mêmes dispositions subsistaient à la cour fit nommer une commission spéciale pour examiner la question de la régale; les assemblées qui suivirent imitèrent cet exemple. L'assemblée de 1670 adressa à Louis XIV par la bouche de l'archevêque d'Embrun une remontrance particulière. Mais le monarque ne demeurait pas moins jaloux de ce droit qu'il ne l'était de toute autre branche de son autorité. Préoccupé d'établir dans le royaume une uniformité de régime qui facilitât son gouvernement en lui donnant plus d'action, Louis XIV cherchait à étendre la régale à toutes les provinces, et, se fondant sur la doctrine qui représentait ce droit comme

étant non l'exception, mais la règle commune, il exigea que les provinces qui s'en prétendaient exemptes produisissent leurs titres. Pour couper court aux remontrances qu'avait faites l'assemblée de 1670, deux déclarations, l'une, de 1673, l'autre de 1675, portèrent que le droit de régale devait être exercé dans tous les diocèses du royaume, à la réserve seulement des archevêchés et évêchés qui en étaient exemptés à titre onéreux. Les déclarations étaient conçues dans des termes qui ne souffraient guère de réplique. Le clergé n'osa pas d'abord protester : il savait que ce droit était soutenu par le parlement; l'assemblée de 1675 courba la tête. Le pape même ne fit faire par son légat et par ses nonces aucune représentation. Louis XIV n'admettait pas qu'une autre juridiction que son conseil d'état s'érigeât en tribunal souverain des contestations auxquelles l'exercice de ce droit ne cessait depuis près d'un siècle de donner lieu. Les déclarations de 1673 et 1675 ne firent que les multiplier. Les provinces de Guyenne, de Languedoc et de Dauphiné soutenaient qu'elles devaient être affranchies de la régale. Leurs réclamations furent portées au conseil. Le débat dura longtemps, et le procès aboutit à un arrêt qui déboutait les provinces opposantes, quoique le saint-siège eût appuyé leurs plaintes. Comme c'était généralement le cas dans les conflits entre l'église et l'état, on produisait de part et d'autre des raisons spécieuses; on se fondait sur des interprétations ambiguës, on invoquait des précédens différens, on faisait surtout appel à des autorités opposées. Tandis que le pape alléguait à l'appui de la réclamation les canons des conciles, le roi s'armait du silence gardé par le saint-siège, quand ses prédécesseurs avaient réservé au conseil d'état et au parlement de statuer sur tout ce qui touchait à la régale, pour des provinces telles que la Bretagne, où ce droit n'était point auparavant appliqué. Dans ce conflit, il s'agissait non d'une question de l'ordre spirituel, mais d'un privilège, en apparence purement temporel, lié à la jouissance des anciens droits féodaux. Louis XIV n'était pas homme à l'abandonner de la sorte et à diminuer l'étendue de la puissance que ses prédécesseurs lui avaient léguée. Les quatre provinces déboutées en restèrent là; seuls, deux évêques protestèrent: c'étaient des prélats imbus des principes jansénistes, et d'un caractère indépendant, l'évêque d'Alet, Nicolas Pavillon, naguère collaborateur de saint Vincent de Paul, et l'évêque de Pamiers, Étienne-François de Caulet, fils d'un président au parlement de Toulouse. Ils s'élevèrent avec énergie contre l'application de la mesure dans leurs diocèses, invoquant un des canons du deuxième concile de Lyon. Cette double résistance ne tarda pas à se réduire à une seule par suite de la mort de Pavillon; mais elle émut tout le clergé français et irrita au plus haut degré Louis XIV. Des

mesures coercitives furent sur son ordre prises contre l'évêque de Pamiers. On le menaça de la saisie de son temporel s'il n'obéissait pas aux arrêts du conseil. Caulet tenta vainement de détourner le coup en écrivant par deux fois au roi. Son temporel fut saisi; il recourut alors à l'appui du saint-siège.

Autour de cette opposition pouvaient s'en grouper bien d'autres; elle avait causé dans l'épiscopat une vive agitation, à laquelle la mort de Caulet, arrivée bientôt après, ne mit même pas un terme. La résistance de cet évêque trouva de l'écho, tout au moins de la sympathie chez trois autres prélats, les évêques de Rieux, d'Agde et de Saint-Pons. Voyant le temporel de leur collègue séquestré, ils prirent à leur charge tous les frais de son entretien. Dans le diocèse de Pamiers, la saisie mise sur les revenus de l'évêque fut étendue aux bénéfices qui en dépendaient. Caulet mort, le chapitre de Pamiers nomma des vicaires généraux capitulaires. L'archevêque de Toulouse, auquel les régalistes en avaient appelé à titre d'autorité métropolitaine, du vivant de Caulet, qui les avait frappés de censures ecclésiastiques, en nomma de son côté. Les jésuites, qui gardaient rancune à la mémoire d'un prélat avec lequel ils avaient eu de graves démêlés, prirent chaudement le parti des régalistes, et le diocèse de Pamiers se trouva ainsi en proie à la plus déplorable division. Pour y porter remède, le pape envoya à l'église de Pamiers un bref qui cassait le choix fait par l'archevêque métropolitain et confirmait celui du chapitre, menaçant d'excommunication ceux qui persisteraient à reconnaître les vicaires généraux désignés par l'archevêque de Toulouse. Le parlement de Paris répondit par un arrêt à la lettre du souverain pontife, dont il affectait au reste de contester l'authenticité, d'accord en cela, contre l'ordinaire, avec les jésuites. Le parlement de Toulouse se prononça dans le même sens et les deux cours apportèrent une regrettable passion dans leurs poursuites contre tous ceux qui faisaient cause commune avec l'église de Pamiers. Le parlement de Toulouse alla même jusqu'à condamner à mort et à faire exécuter en effigie dom Cerle, que le parti antirégaliste avait nommé grand vicaire de Pamiers, assimilant les menées de ce religieux à une conspiration contre la sûreté de l'état, sentence qui n'empêcha pas au reste Cerle d'entretenir la résistance du fond de sa retraite.

Tel fut le point de départ de la longue contestation qui s'éleva entre Louis XIV et le saint-siège, et où s'entremit activement l'ambassadeur de France à Rome, le cardinal d'Estrées. L'assemblée du clergé de 1680 ne pouvait garder le silence en cette conjoncture; elle intervint et donna son avis. La question divisait alors le corps ecclésiastique en deux partis, les régalistes et les antirégalistes.

La grande majorité des membres de l'assemblée, tout en n'étant pas favorable à l'extension de la régale, n'admettait cependant pas les prétentions de la curie romaine. Ils blâmaient la façon dont le souverain pontife avait répondu à Louis XIV, et ils témoignèrent leurs sentimens dans une lettre qu'ils adressèrent à ce monarque : « Nous souffrons avec une peine extraordinaire, y disaient-ils, que l'on menace le fils aîné et le protecteur de l'église comme on a fait en d'autres rencontres pour les princes qui ont usurpé ses droits. Nous sommes si étroitement attachés à votre majesté que rien n'est capable de nous en séparer. » Cette lettre avait été vraisemblablement provoquée par le roi lui-même, mais l'assemblée n'eût pu tenir un tel langage si elle avait partagé toutes les vues du saint-siège. En soutenant ainsi les droits de la couronne de France, elle rendait plus difficile un rapprochement entre Innocent XI et Louis XIV. Le pape envoya en effet, le 7 août de cette année 1680, un second bref qui était un nouvel acte de mauvais vouloir à l'égard de l'épiscopat français. Il improuvait ce qu'avait fait l'archevêque de Paris dans un certain couvent de filles de Charonne. Aussi le bref ne fit qu'accroître le dissentiment. L'archevêque de Toulouse n'eut pas plus gain de cause dans son différend avec les vicaires capitulaires de Pamiers, qui en avaient appelé à Rome à l'instar de feu leur évêque. Les brefs se succédèrent. Le pape revendiquait pour lui-même le droit de juger souverainement les causes d'un caractère ecclésiastique portées de France à son tribunal, prétention contraire au concordat de 1517. Le conflit continua jusqu'à la fin de l'année, et le 1er janvier 1681, Innocent XI adressait à l'église de Pamiers un nouveau bref dont les termes étaient une atteinte plus claire encore au concordat. Il fallait sortir de cette situation périlleuse, et le moyen qui paraissait le plus sûr c'était de convoquer, soit un synode national, soit une assemblée spéciale du clergé. Le chancelier Le Tellier se prononça pour ce second moyen, et son avis prévalut. A son instigation, les agens généraux demandèrent, dans un mémoire, au roi la permission de réunir ceux des évêques qui se trouvaient alors à Paris. Mais cette petite assemblée ne pouvait offrir une garantie sérieuse d'indépendance, placés qu'étaient tous ces prélats sous l'influence de la cour. C'est ce que ne manquèrent pas de dire les antirégalistes; ils dénoncèrent au pape, comme de coupables menées, les actes de la camarilla dont l'âme était le P. de La Chaise, surnommé par les mauvais plaisans *le père nourricier de la régale* et qui tenait à sa dévotion quelques jésuites, notamment le P. Maimbourg. Le gouvernement s'était imaginé que la petite assemblée, aux ordres du roi, suffirait à arranger l'affaire, conduite qu'elle serait par l'archevêque de Reims, Le Tellier, fils du chancelier. Elle se réunit en mars 1681 pour donner son avis sur la

difficulté pendante : il fut conforme aux désirs de Louis XIV, à quelques restrictions près sur le caractère du droit de régale, que les évêques avouaient être une servitude imposée à l'église. La commission chargée d'examiner la question et dont l'archevêque de Paris, Fr. de Harlay, avait dicté la composition, choisit pour président l'homme sur qui le roi pouvait le plus compter, l'archevêque de Reims. Le prélat dit dans les conclusions de son rapport que les évêques de France avaient eu raison de se soumettre aux déclarations de 1673 et de 1675, mais il évita de se prononcer sur le fond du débat. Il en agit de même pour l'affaire de Charonne, qui avait été également soumise à l'examen de la commission. L'archevêque se montra moins réservé sur l'affaire de Pamiers : il ne craignit pas de soutenir que la juridiction ecclésiastique et les libertés de l'église gallicane avaient été violées par les brefs du pape. La petite assemblée approuva le rapport de Le Tellier. Quelques évêques parlèrent de la nécessité de réunir un concile national pour prononcer sur tous les points en litige. Un plus grand nombre se borna à demander la convocation spéciale d'une assemblée générale du clergé. Tout le monde était d'accord pour que l'église de France saisît cette occasion de faire une exposition de principes qui assurât l'indépendance épiscopale. Cette indépendance semblait en effet gravement menacée; elle était attaquée sans ménagement par les ultramontains, par les jésuites surtout. Déjà les dernières assemblées générales du clergé avaient dû prendre la défense du pouvoir des évêques. Louis XIV consulta son entourage, et il se décida pour la convocation d'une assemblée générale du clergé; mais, comme l'on eût pu contester aux députés qui n'étaient pas évêques une autorité spirituelle suffisante pour prononcer en pareille matière, il fut entendu que les députés du second ordre n'auraient que voix consultative. On évitait de la sorte les dangers et les difficultés d'un concile. Le roi avait toute raison d'espérer qu'il trouverait dans une telle assemblée des dispositions favorables à ses vues. On prit d'ailleurs des mesures pour qu'il en fût ainsi. On prépara l'opinion du clergé par l'envoi du procès-verbal de la petite assemblée. On se hâta de répandre ce document dans tous les diocèses afin de neutraliser l'effet des écrits dont les antirégalistes inondaient clandestinement les provinces.

Aucune assemblée du clergé n'avait encore eu de mission si grave; ce qui allait lui imprimer un caractère à part, c'est qu'elle serait uniquement réunie pour statuer sur une question touchant aux rapports fondamentaux de l'église et de la royauté. Le roi n'osait pas donner à cette diète la qualification de concile, de synode, et cependant il voulait qu'elle en eût le plus possible l'apparence. Aussi décida-t-il qu'on ne se bornerait pas à appeler les députés des

provinces ecclésiastiques, il voulut qu'on fît encore venir des représentans du clergé des pays d'obédience, qui ne prenaient point part d'ordinaire aux élections.

Depuis que le droit de régale était devenu l'objet de sérieuses contestations entre la couronne de France et la cour de Rome, les défenseurs du pouvoir royal avaient songé à chercher un appui dans les assemblées du clergé. M. l'abbé J.-Th. Loyson nous en fournit la preuve dans le savant ouvrage qu'il a publié sur l'assemblée du clergé de 1682, et auquel je suis redevable de précieuses indications. Dès 1670, le docte Baluze, que Colbert avait chargé d'étudier la question de la régale, disait à ce grand ministre : « Je me suis un peu étendu sur l'autorité spirituelle des assemblées pour examiner si en certaines occasions elles peuvent avoir le pouvoir d'un concile national, tant parce que cela était du sujet que monseigneur m'a prescrit que parce que j'estime qu'il est important de donner du crédit à ces assemblées sous l'autorité du roi. Il peut arriver que le roi sera bien aise de pouvoir opposer cette autorité aux entreprises de la cour de Rome, à l'exemple de Philippe le Bel, de Charles VI, de Louis XI et de Louis XII. » Louis XIV fut donc encouragé à prêter à l'assemblée qui allait se réunir l'autorité d'un concile, et la qualification qui lui est attribuée dans les lettres de convocation en fait foi, car on l'y désigne sous le titre d'*assemblée générale extraordinaire représentant le concile national.* Les électeurs durent être avertis qu'il ne s'agissait pas d'une assemblée comme il s'en était déjà tenu antérieurement; le gouvernement pensa qu'il fallait éclairer leur choix et surtout ne pas les laisser libres d'imposer à leurs députés les procurations que bon leur semblerait. Les agens généraux reçurent l'ordre de faire parvenir à toutes les provinces un modèle uniforme de procuration qu'avaient rédigé les commissaires désignés par la petite assemblée. Il y était dit que les députés devaient maintenir l'observation des clauses du concordat de 1517 *et procurer par toutes sortes de voies dues et raisonnables la conservation des maximes et libertés de l'église gallicane.*

Dans les assemblées provinciales qui se tinrent, comme cela avait déjà eu lieu tant de fois, et notamment lors des élections à la dernière assemblée, le gouvernement pesa sur les choix. Les ministres et l'archevêque de Paris agirent activement pour faire nommer des candidats agréables au roi. Celui-ci eut même en bien des provinces des candidats officiels qu'il fit connaître par lettres de cachet, c'est-à-dire lettres cachetées. Il enjoignit à divers métropolitains d'intervenir pour faire élire tels et tels évêques. Les intendans de province jouèrent alors un rôle que nous avons vu si souvent en ce siècle dévolu aux préfets pour assurer de *bons choix.* On écarta soigneusement les prélats dont les opinions ultramontaines inspiraient

de la défiance. C'est ainsi que Camille de Villeroy, malgré sa dignité d'archevêque de Lyon et la parenté qui l'unissait au maréchal pour lequel Louis XIV avait tant d'amitié, ne put réussir à se faire désigner. Le gouvernement se fonda sur ce que l'assemblée avait à débattre, non des questions de temporel, mais un point d'une nature quelque peu théologique, pour ne pas observer les règles auxquelles on s'était jusqu'alors astreint dans les élections. Par exemple les provinces eurent la faculté de prendre leurs députés parmi les ecclésiastiques qui n'y possédaient pas de bénéfices.

Pendant qu'on procédait au choix de ces mandataires spéciaux, les négociations se poursuivaient activement près du saint-siège, mais elles n'avançaient pas. Tout annonçait qu'Innocent XI persévérerait dans ses sentimens. C'était là ce qui inquiétait l'opinion. On se préoccupait de ce qu'allait faire une assemblée dont on ne contestait pas les lumières, mais à laquelle on voyait imposer une mission des plus délicates. Plusieurs conseillers de Louis XIV, et en première ligne Colbert, le plus résolu dans l'opposition à Innocent XI, étaient d'avis que le roi ne devait pas abandonner l'assemblée à sa libre initiative, qu'il importait que les commissaires royaux formulassent les points qu'il s'agissait d'établir et les présentassent à cette compagnie afin qu'elle y donnât son acquiescement. D'autres pensaient différemment. C'est au milieu de ces incertitudes que l'assemblée se réunit à Paris, dans l'automne de 1681. Elle tint une séance préparatoire le 1er octobre, à l'archevêché. Le 27 du même mois, les députés s'assemblèrent aux Grands-Augustins, et le 30, Fr. de Harlay et Ch. Maurice Le Tellier furent élus présidens. Ces choix étaient significatifs, car les deux archevêques s'étaient montrés les plus zélés pour les libertés de l'église nationale et avaient toute la confiance du roi. Il semble pourtant que la majorité de la compagnie ne professait pas des opinions aussi avancées que les leurs. Toute décidée qu'elle était à défendre les privilèges de l'église de France, elle ne voulait pas se faire l'instrument des rancunes du gouvernement contre le saint-siège. Bossuet fut l'interprète de ces sentimens dans son *Discours sur l'unité de l'église* qui devait inaugurer la séance solennelle du 9 novembre. Il dut, avant de le prononcer, soumettre ce sermon au conseil du roi. On y trouvait cette phrase : *qu'il fallait tout supporter plutôt que de rompre avec l'église romaine*. Fr. de Harlay, présent à la lecture, arrêta l'évêque de Meaux en l'entendant et l'engagea à supprimer l'épithète de *romaine*. Bossuet n'y voulut pas consentir, preuve que l'assemblée dont ce grand prélat reflétait l'esprit prétendait rester en communion étroite avec le saint-siège. Malgré la condescendance qu'elle témoignait pour les volontés de Louis XIV, elle n'acceptait pas le rôle passif auquel on poussait celui-ci à la con-

damner. Tel était le sens dans lequel agissait le cardinal d'Estrées, qui jugeait l'effacement de l'assemblée nécessaire au succès de l'affaire, alors qu'au mois de septembre précédent il écrivait au P. de La Chaise : « Je crois qu'il est très important que l'assemblée du clergé n'entreprenne point de faire examiner l'affaire de la régale par ses députés ni de l'examiner elle-même, mais que les commissaires du roi leur déclarent qu'encore que le roi n'ait pas besoin de rendre compte à personne d'un jugement qui regarde les droits de la couronne et dont il ne doit rendre compte qu'à Dieu, tel qu'est celui de la régale, il a bien voulu leur en faire savoir les fondemens afin qu'ils en informent sa sainteté et qu'elle cesse de s'engager dans une affaire où elle ne peut faire que de mauvais pas. » L'assemblée n'obéissait qu'à demi. De même que les assemblées antérieures avaient cherché à réduire le chiffre des subsides qu'on exigeait d'elles, celle-ci, en concédant l'extension du droit de régale, s'efforçait d'en restreindre au moins l'exercice; l'archevêque de Reims partageait ce sentiment. Sur ses conclusions, l'assemblée résolut d'envoyer des députés au roi pour l'informer qu'elle avait reconnu la légitimité de l'application de la régale à tout le royaume, mais pour le supplier en même temps d'y apporter certaines modérations. La députation se rendit à Saint-Germain, ayant à sa tête les deux présidens. Louis XIV dit qu'il examinerait en conseil le message qu'elle lui apportait, et huit jours après, il répondait aux délégués que la compagnie lui avait de nouveau députés, qu'attendu qu'il s'agissait *de relâcher des droits de sa couronne, il ne voulait pas décider seul et qu'il avait nommé des commissaires pour prendre connaissance de l'affaire*. Le choix que fit le monarque à cette occasion montra suffisamment son intention de ne point laisser amoindrir ce qu'il tenait pour le privilège de son pouvoir souverain. Colbert et Pussort étaient du nombre des commissaires et la commission était présidée par le chancelier Le Tellier. Telle que Louis XIV l'avait composée, cette commission se trouvait en majorité d'accord avec le parlement sur les points en discussion ; aussi jugea-t-elle à propos d'en référer au procureur général de cette cour, Achille de Harlay, et aux deux avocats généraux, Talon et Lamoignon. Les débats se prolongèrent dans la commission, et les opinions restaient encore fort partagées. Ce que voyant, Louis XIV pensa qu'il serait plus sage de faire quelques concessions, et il remit en conséquence aux députés du clergé l'édit du 14 janvier 1682, qui donnait satifaction aux demandes de l'assemblée, en réglementant l'usage de la régale. Dès lors la compagnie ne pouvait plus refuser l'acquiescement que le roi attendait d'elle, et le 2 février elle votait l'acte de consentement par lequel elle souscrivait à l'extension de la régale conformément aux termes de la déclaration royale

du 10 février 1675. Dans cet acte, la compagnie exprimait l'espérance que le pape, entrant dans le véritable intérêt des églises de France et comprenant les motifs de paix qui avaient fait agir le clergé, recevrait favorablement la lettre qu'elle était résolue de lui écrire, pour lui bien expliquer les raisons de sa conduite. Les députés s'étaient flattés qu'Innocent XI approuverait la façon dont ils terminaient un différend avec l'autorité royale qui troublait l'église depuis plusieurs années; mais le temps n'était plus où le souverain pontife voyait dans les évêques des collaborateurs investis presque des mêmes droits que lui-même et au milieu desquels il n'était guère que le *primus inter pares*. La doctrine de l'infaillibilité pontificale avait gagné bien du terrain, et les envahissemens de l'autorité papale effrayaient ceux mêmes qui, comme Fénelon, acceptaient cette infaillibilité. « Les papes, dans ces derniers siècles, écrivait l'archevêque de Cambrai dans son ouvrage latin sur *l'autorité du pape*, ont négligé l'antique coutume de *définir*, de concert avec les évêques, qui sont leurs frères, et même ils ont voulu déprimer l'épiscopat tout entier. » Le saint-père, qui avait été déjà informé des résolutions prises par l'assemblée tenue à Paris, en manifesta son mécontentement, et, la lettre arrivée à Rome, il la garda trois jours sans l'ouvrir et n'y répondit que le 11 avril, pour casser les décisions de l'assemblée. Le bref fut apporté, le 6 mai, par l'abbé Lauri, auditeur de la nonciature, à Courcier, secrétaire de l'assemblée. Celui-ci crut devoir, par déférence, avant de le recevoir, prendre les ordres du président de l'assemblée. Il n'y avait pas moyen de le supprimer, et la réponse papale fut lue en séance trois jours après. Innocent XI traitait la compagnie en termes fort durs. Il trouvait mauvais le motif qu'elle avait mis en avant pour acquiescer à l'édit royal, motif qui, ainsi qu'on l'a vu, était la crainte de voir la discorde s'établir entre le sacerdoce et la couronne. Cette crainte, Innocent XI la condamnait comme indigne des défenseurs de l'église. Et non-seulement il annulait la décision qui étendait le droit de régale aux provinces qui en avaient été exemptes, mais il repoussait ce droit même comme une atteinte portée à l'autorité de l'église. Si ce bref n'amena pas une rupture entre le souverain pontife et l'épiscopat français, que l'attachement à ses prérogatives n'empêchait pas de vouloir demeurer uni au saint-siège, par contre il irrita au dernier degré Louis XIV, indigné de voir le pape lui dénier un droit à l'exercice duquel il était résolu à ne point renoncer. La lettre d'Innocent XI ne pouvait donc qu'envenimer la querelle entre Rome et Versailles. Les conseillers du monarque les plus opposés aux prétentions de la papauté, Colbert, le chancelier Le Tellier, son fils l'archevêque de Reims, Fr. de Harlay, jugèrent le moment opportun pour obtenir de l'assemblée une décision plus catégo-

rique. Puisque le saint-père avait traité dans son bref les évêques en sujets révoltés, c'était, disaient-ils, à eux de revendiquer leurs droits, et afin de les y amener, ils poussèrent le roi à demander à la compagnie une déclaration qui pût être opposée à un bref pontifical. On entrait dans une voie périlleuse où l'orthodoxie de l'église gallicane risquait de se compromettre. Bossuet, tout en soutenant le principe de l'indépendance des évêques, voulait qu'on se contentât de la décision de la Sorbonne que le pape n'avait point ostensiblement condamnée. Le P. de La Chaise, tout jésuite qu'il fût, tenait pour les droits de son royal pénitent; de même qu'il s'était hautement prononcé en faveur de la régale, il approuvait l'idée d'un manifeste de l'épiscopat. Cette idée ne pouvait manquer d'être accueillie par l'assemblée, car il lui fallait, si elle voulait maintenir ses résolutions en face du saint-père, formuler nettement le droit des évêques. Une déclaration solennelle des principes qu'elle entendait adopter était le corollaire naturel de l'acte au prix duquel l'édit de janvier avait été obtenu. On l'avait si bien compris que plusieurs mois avant l'arrivée du bref, antérieurement à l'édit de janvier, une commission de l'assemblée avait été chargée de traiter la question doctrinale touchant la nature de l'autorité des évêques. Le gouvernement comptait sur cette commission pour faire consacrer d'une manière plus solennelle les six articles de la Sorbonne, dont il voulait faire une loi fondamentale du royaume. Ces six articles établissaient que le pape n'a aucune puissance sur l'autorité temporelle du roi, laquelle ne relève que de Dieu, qu'il ne peut déposer à son gré les évêques et se placer au-dessus des conciles, son autorité n'étant point infaillible. On ne trouvait au reste là que ce qui était de tradition dans l'église gallicane, et en cherchant à faire sanctionner par l'épiscopat de France tout entier de tels principes, Louis XIV n'innovait pas. Les parlemens, qui y étaient encore plus attachés que le clergé gallican, s'étaient hâtés d'enregistrer la décision de la faculté de théologie de Paris, que la déclaration royale du 4 août 1663 avait corroborée. Cette déclaration portait défense d'enseigner dans le royaume une doctrine contraire aux six articles de la Sorbonne. La question demeurée obscure et controversée de l'autorité du saint-siège se trouva ainsi soulevée, et le travail de la commission pouvait donner lieu à de dangereux et interminables débats. Bossuet, voyant l'impuissance de ses efforts pour éviter qu'on ne se lançât dans une si grosse entreprise, consentit à proposer qu'on abordât la matière, mais il demanda qu'on y apportât toute la maturité nécessaire. Cela ne faisait pas le compte de Louis XIV, qui était pressé de sortir de la situation délicate que lui faisait le bref. Son entourage le poussait à demander à l'assemblée de statuer au plus tôt, et il donna l'ordre à la commission de hâter le travail.

On chargea d'abord l'évêque de Tournai, Choiseul-Praslin, de rédiger les articles de la déclaration à soumettre au vote de la compagnie. Mais la majorité des commissaires s'effraya de la netteté des principes qu'énonçait le prélat. Choiseul-Praslin niait en effet formellement l'indéfectibilité du saint-siège, laquelle suivant lui ne pouvait être admise sans entraîner l'infaillibilité papale. Bossuet y contredit. Il soutint que les deux principes n'étaient point connexes. Son opinion moyenne prévalut, parce qu'elle avait l'avantage de permettre au clergé français de rester, malgré la déclaration, en communion de sentimens avec Rome. Voilà comment, au dire de Fénelon, l'évêque de Meaux fut finalement chargé de rédiger la déclaration, et sa rédaction fut soumise à l'approbation de l'assemblée par l'évêque de Tournai, resté le rapporteur officiel. Choiseul-Praslin, tout en gardant sa manière de voir, avait accédé au tempérament qu'apportait dans les principes formulés son collègue de Meaux.

Je n'entrerai point dans l'examen critique de cette fameuse déclaration, qui fut considérée pendant un siècle et demi comme l'arche sainte du gallicanisme. Elle a fourni matière jusque de nos jours à de vives discussions où les préoccupations théologiques ont trop souvent pris la place de la recherche impartiale de la vérité historique. On pourra consulter à ce sujet les ouvrages de M. Gérin, de M. l'abbé J. Th. Loyson et du P. Lauras, qui sont les plus récens. Je me bornerai à remarquer ici que les articles avaient un double but: c'était d'assurer l'indépendance de l'épiscopat français à l'égard du saint-siège, sans rompre l'union qui doit toujours exister entre eux; c'était ensuite de soustraire la royauté à la prétention qu'avait eue si souvent la papauté d'exercer sur elle une tutelle politique au nom des intérêts de la catholicité. Ces articles étaient donc destinés à cimenter l'alliance du trône et de l'église nationale. Ils déclaraient que le saint-père, pas plus que l'église, n'a reçu de puissance de Dieu que sur les choses spirituelles et qui concernent le salut, qu'il n'en a pas sur les choses temporelles et civiles, qu'il doit se soumettre aux canons des conciles œcuméniques, maintenir les règles et les constitutions de l'église de France. En déniant au pape l'infaillibilité, le quatrième et dernier article prenait, il faut le reconnaître, le caractère d'un canon et donnait à l'assemblée la compétence d'un véritable concile; mais, dans la forme, la déclaration se bornait à énoncer une doctrine depuis longtemps acceptée par l'église de France. « Quoique le pape, est-il dit dans cet article, ait la principale part dans les questions de foi, et que ses décrets regardent toutes les églises et chaque église en particulier, son jugement n'est pourtant pas irréformable, à moins que le consentement de l'église n'intervienne. » Ces termes avaient été habilement calculés pour dissimuler la dissidence qui existait

entre l'église de France et le saint-siège, dissidence à laquelle l'épiscopat entendait enlever toute apparence schismatique. Si ces articles devaient être mal reçus à Rome, ils n'en devaient pas moins satisfaire pour le fond la majorité du clergé français, surtout du clergé séculier. Mais beaucoup contestèrent l'opportunité d'une telle déclaration. Ils estimaient qu'elle rendrait plus difficile l'accord entre le pape et le roi de France. C'est ce que nous montrent les *Mémoires* du marquis de Sourches, dont le P. Lauras a relaté d'importans passages dans son ouvrage intitulé : *Nouveaux éclaircissemens sur l'assemblée de 1682*. Ceux qui tenaient à ne point envenimer la querelle eussent préféré qu'on laissât les choses dans le *statu quo*; de la sorte, les adversaires de l'infaillibilité pontificale eussent pu garder leur opinion, tout en demeurant, au moins en apparence, en union spirituelle avec Rome. D'ailleurs la question de la régale ne semblait pas d'assez grande importance pour que l'on s'exposât à sacrifier pour elle la paix de l'église. Il advint ce qui était déjà souvent arrivé. Le gouvernement avait été de l'avant sans pressentir les difficultés qu'il se préparait et, une fois engagé, il ne voulut plus reculer, bien qu'il fît tous ses efforts pour sauver sa dignité et son droit sans compromettre son orthodoxie. S'il y réussit, il risqua pourtant de troubler la paix au sein même de l'église de France, dont il s'était fait le champion; car une minorité qui allait toujours grossissant se déclarait pour les doctrines ultramontaines, et dans cette minorité se trouvaient plusieurs de ceux qui, s'élevant avec le plus d'énergie contre l'immixtion de l'autorité laïque dans les affaires de l'église, semblaient conséquemment le plus dévoués à son indépendance. Une telle opposition ne pouvait manquer de donner à ceux-ci, surtout dans le clergé inférieur, une certaine popularité. Le gouvernement dut donc user de son autorité pour que les quatre articles fussent reçus dans tout le royaume, et, à sa suggestion, l'assemblée chargea Bossuet de rédiger une lettre destinée à être envoyée à tous les prélats et à tous les ecclésiastiques des différens diocèses. Une semblable circulaire, en même temps qu'elle pouvait provoquer de la résistance, donnait à la déclaration de l'assemblée encore plus de solennité, ce qui devait indisposer davantage la cour de Rome. Louis XIV s'effraya, et il en interdit l'envoi. Il avait obtenu la consécration de son droit; cela lui suffisait. On était arrivé au 9 mai; il manda à la compagnie de suspendre ses séances, et le 29 juin elle recevait l'ordre de se séparer pour ne se réunir de nouveau que le 1er novembre. « Je désire, disait Louis XIV dans la lettre qu'il adressa aux députés, que vous vous retrouviez en ma bonne ville de Paris pour la recommencer suivant les ordres que vous en recevrez de ma part en ce temps. » L'assemblée obéit; elle ne devait plus se réunir. Rencontrant à la cour de Rome une opposition per-

sistante, le roi se garda bien de fournir un nouvel aliment à la querelle par de nouvelles manifestations officielles de l'esprit gallican. Afin de se faire pardonner par le pape l'attitude qu'il avait prise à son égard, il redoubla de zèle contre l'hérésie, entra plus résolûment dans la voie d'une réaction contre les idées de tolérance que son aïeul avait tenté de faire prévaloir. En agissant ainsi, il payait sa dette de reconnaissance envers l'épiscopat, qui venait de lui apporter dans l'assemblée de 1682 un si précieux concours. Les évêques n'avaient cessé de réclamer contre l'édit de Nantes, et à la dernière séance de cette assemblée, le 23 juin, ils s'étaient occupés des mesures à prendre à l'égard des religionnaires, contre lesquels, dans sa harangue d'adieu, le président de l'assemblée sollicita du roi des lois répressives. Louis XIV ne s'en tint pas là; il se montra presque aussi sévère envers les jansénistes. En même temps qu'il interdisait l'envoi de la circulaire aux évêques, il avisait aux moyens de faire garder le silence sur la décision de l'assemblée, afin qu'elle ne fût point exposée à des attaques qui en eussent compromis le succès. Défense fut faite de répandre et d'imprimer le procès-verbal de l'assemblée de 1682; il ne fut pas même déposé aux archives du clergé. Fr. de Harlay le retint comme président de la compagnie, et à la mort de ce prélat, en 1695, l'archevêque de Reims, Le Tellier, le réclama en qualité de plus ancien archevêque de France. Ce ne fut qu'à la mort de ce prélat, en 1711, que l'abbé de Louvois, son neveu, le fit déposer aux archives du clergé.

Cette conduite de Louis XIV n'était assurément pas du repentir, c'était simplement de la politique, car il n'entendait pas se désister du droit que l'assemblée lui avait reconnu. La preuve en est qu'il fit faire par le procureur général du parlement une protestation contre le bref pontifical, qui resta déposée à la cour, et que M. l'abbé Loyson a reproduite dans son ouvrage. Mais le monarque eut beau jeter sur les décisions qu'il avait obtenues en 1682 un voile qui les dissimulât quelque peu aux regards de la curie romaine, on ne fut pas dupe au Vatican. Le conflit avec le saint-siège se prolongea pendant plusieurs années et laissa suspendue sur la tête du pape la crainte qu'une nouvelle assemblée ne consacrât les quatre articles. La lutte ouverte durait encore en 1693, les deux partis gardant leurs prétentions respectives. Innocent XI refusait l'institution à ceux des évêques nommés par Louis XIV qui avaient figuré à la fameuse assemblée, tout en accordant les bulles à ceux qui n'y avaient point appartenu et sur lesquels s'était porté le choix du roi. Alexandre VIII se relâcha un peu de la raideur de son prédécesseur; il fit à Louis XIV quelques concessions sur des points qui ne touchaient pas aux quatre articles; il travailla à ramener à lui les évêques qui persistaient dans les principes proclamés en

1682; il essaya d'obtenir une sorte de rétractation de l'archevêque de Paris, Fr. de Harlay, par la perspective du chapeau de cardinal. Quoique celui-ci l'ambitionnât, il se respecta assez pour ne point donner un démenti à la conduite qu'il avait tenue, et plus tard, en butte aux ressentimens de Mme de Maintenon, dont il n'avait point voulu servir les projets, il tomba dans la disgrâce de Louis XIV et mourut presque abandonné. Dans ce rappprochement du monarque avec le saint-siège, la célèbre marquise eut sa bonne part. Le pape s'en était ménagé l'appui et lui avait envoyé par son camérier Trevisani, qui apportait la barrette au cardinal de Forbin, une lettre où il lui demandait d'agir près du roi. La démarche produisit son effet, mais Alexandre VIII ne vécut pas assez pour en recueillir les fruits. Innocent XII entra plus franchement dans la voie de la conciliation, tout en continuant de repousser les principes de l'assemblée de 1682 et de refuser les bulles aux évêques qui y avaient siégé et ne s'étaient point rétractés. Bon nombre de membres de l'épiscopat français encourageaient le souverain pontife à ne pas céder sur ce point. Louis XIV, ne pouvant rien arracher, finit par abandonner ceux qui l'avaient servi; il souscrivit aux conditions que mettait le pape à la préconisation des évêques nommés. Pour obtenir leur confirmation, les évêques durent signer un formulaire qui était une rétractation. Ainsi Rome eut le dessus, mais ce fut là une victoire où le vainqueur, resté simplement maître du champ de bataille, ne put poursuivre l'ennemi. Si Louis XIV se soumit aux exigences du pape afin d'avoir ses évêques, il n'abrogea pas pour cela les édits qu'il avait rendus; il se borna à désavouer l'édit du 22 mars 1682, dans une lettre qu'il adressa au saint-père et où il protesta de l'attachement qu'il lui portait. Louis XIV, ainsi qu'il le rappela en 1713 dans une lettre au cardinal de la Trémoille, n'alla pas plus loin; il laissa aux évêques la liberté de soutenir des principes auxquels il donnait en secret son adhésion, et le haut clergé suivit un peu l'exemple du maître. Les évêques ne voulurent pas se brouiller avec le pape, surtout ceux qui n'avaient point obtenu leurs bulles, et on les vit accourir en foule chez le nonce pour signer le formulaire. Mais les ministres, le parlement, n'imitèrent pas cette défection; ils demeurèrent fermes dans des principes qui leur semblaient la garantie de l'indépendance du pouvoir civil envers le saint-siège. Comme aucun acte solennel n'était venu abroger la déclaration de 1682, celle-ci continua à être regardée par la magistrature et une grande partie du clergé français comme la base des rapports de l'état et de l'église gallicane avec Rome. Les quatre articles continuèrent à rencontrer de publics et décidés défenseurs, et les papes, qui redoutaient qu'un schisme ne fût la conséquence de prétentions excessives de leur

part, n'exigèrent plus des évêques qui devaient être préconisés la formalité imposée aux signataires de 1682 (1).

II.

Les assemblées du clergé qui suivirent celle où se produisit la fameuse déclaration rentrèrent dans la ligne de prudence dont on s'était écarté par ce manifeste. Elles évitèrent de revenir sur une question brûlante. Tout en renchérissant de protestations de dévoûment envers le roi, elles tinrent à resserrer leur union spirituelle avec le saint-siège. La harangue que prononça à l'assemblée de 1690 l'archevêque de Paris est un curieux spécimen du langage qu'inspirait cette double préoccupation. De Harlay, qui prenait pour la septième fois la parole au nom de l'assemblée générale du clergé, ne trouva que des sujets de pompeux éloges dans tout ce qu'avait fait le monarque. A la fin de la même session, dans le discours de clôture où jadis on avait fait entendre des conseils sévères et des plaintes, l'évêque de Laon, J. d'Estrées, s'écriait : « Aujourd'hui, sire, que nous vivons sous un roi plus respectable par la supériorité de son génie que par la dignité et l'éclat qui environnent son auguste personne, qui, par la multiplicité des dons que Dieu a mis en lui a seul de quoi faire le bonheur de tous les ordres de son royaume, nous avons nous-mêmes appris à changer de langage. Les actions de grâces prennent la place des remontrances, les justes éloges effacent pour jamais le nom de plaintes et une confiance sûre et tranquille nous décharge désormais du soin de faire des demandes et même de former des désirs. » Ces paroles dispensaient la compagnie de rien demander au roi. Il n'était plus question, comme on le voit, de doléances. Le clergé semblait n'avoir plus qu'à faire acte d'humilité et d'amour devant le souverain. Sans accepter envers le saint-père une si plate servitude, les assemblées se gardèrent d'en contrarier les décisions dogmatiques, et en ce qui regardait les doctrines théologiques, leurs décisions ne furent qu'une approbation des sentences du saint-siège. Ainsi en agirent-elles dans les affaires du molinisme et du jansénisme, pour la censure du livre des *Maximes des saints* de Fénelon. Dans l'interminable controverse soulevée par la bulle *Unigenitus*, leur condescendance pour le souverain pontife fut un témoignage plus manifeste de la déférence de l'épiscopat aux volontés d'un monarque devenu plus soumis au pape, en devenant plus dévot. Mais dans son acquiescement aux décisions de Rome, le clergé entendait toujours

(1) L'abbé de Saint-Aignan, qui avait défendu dans une thèse les quatre articles, finit par obtenir ses bulles comme évêque de Beauvais sans présenter de rétractation.

réserver son indépendance. L'assentiment même que donnaient les députés aux sentences du saint-siège était un moyen de faire voir que le rôle des évêques ne se réduisait pas à une docile obéissance et que leur opinion devait être aussi comptée; Louis XIV approuvait une telle façon de procéder. Lors de la condamnation du livre des *Maximes des saints*, le monarque ne voulut pas laisser enregistrer la constitution en forme de bref qui portait cette condamnation sans avoir consulté le clergé de son royaume. Il fit convoquer les assemblées provinciales par les métropolitains, et ce fut seulement après qu'elles eurent adhéré à la décision pontificale qu'il consentit à l'enregistrement du bref. L'archevêque de Cambrai s'étant soumis au jugement du pape, on eût pu en rester là; mais l'assemblée de 1700 tint à donner publiquement un gage de l'accord où elle était pour l'appréciation du livre avec le saint-père. Une assemblée antérieure, celle de 1655, avait déjà agi de la sorte à l'égard des cinq fameuses propositions, et de même que celle-ci avait publié une relation du débat soulevé par le livre de Jansénius, l'assemblée de 1700 décida qu'elle publierait une relation complète de ce qui s'était passé au sujet du livre de Fénelon. Seulement, en faisant sa déclaration, l'assemblée ajoutait que c'était par une sorte de jugement et non par un acte de pure obéissance qu'elle donnait son adhésion à la décision du pape, dépositaire de la tradition. L'assemblée estima toutefois trop hardi le langage que l'archevêque de Reims tint dans sa harangue, et elle préféra charger Bossuet, d'un gallicanisme moins avancé, de rédiger la relation. Il n'y eut pas au reste que ce motif qui fit écarter Le Tellier. Saint-Simon nous apprend qu'il s'était aliéné les sympathies de ses collègues par ses brusqueries et son caractère hautain; aussi dut-il se démettre bientôt de la présidence en faveur du cardinal de Noailles, « qui gouverna sans peine cette assemblée et y acquit beaucoup de réputation. » Le courant poussait alors du côté de Rome, et le roi s'éloignait peu à peu des idées dont il était si plein en 1682. Le cardinal de Noailles, avec sa piété et son onction, paraissait l'homme qu'il fallait pour la nouvelle politique qu'on voulait adopter à l'égard du saint-siège. Il présida tout le reste de la session. « M. de Reims, poursuit Saint-Simon, n'y fut plus rien que de sa présence en second. » Mais le cardinal de Noailles n'en demeurait pas moins fidèle aux principes de l'indépendance de l'épiscopat à l'égard de Rome, comme il apparut clairement quand, dans les assemblées subséquentes, fut agitée la question du quiétisme. La division que la déclaration de 1682 avait quelque peu apportée dans l'église s'accusa davantage, lorsque fut mise sur le tapis cette grande querelle du quiétisme, source intarissable de controverses obstinées. La bulle *Unigenitus*, que le roi avait sollicitée du pape

Clément XI, loin de ramener la paix dans l'église, ne fit qu'envenimer la lutte. Le clergé se partagea en *constitutionnaires* et en *refusans;* et malgré sa prudence, le cardinal de Noailles se rangea d'abord au nombre de ceux qui rejetaient la nouvelle constitution pontificale et s'attira ainsi les rigueurs du vieux roi. Louis XIV mourut sans avoir pu rétablir l'union dans l'église, et l'assemblée de 1716, que présidait le même cardinal, rentré en grâce depuis que le duc d'Orléans avait pris les rênes de l'état, se remit à l'examen de cette brûlante question. Elle y consacra bien des séances. La grande majorité des députés se prononça en faveur de la bulle et ne consentit pas à suivre ceux qui s'armaient pour la repousser de la déclaration de 1682. C'est que, si les adversaires de la constitution *Unigenitus* ne manquaient pas dans le clergé du second ordre, la majeure partie des prélats au contraire l'approuvait. Il n'y eut que quinze évêques qui suivirent le cardinal de Noailles; mais celui-ci ne devait pas tarder à faire défection. Aussi l'opposition chercha-t-elle un appui en dehors de l'assemblée et fut-elle, comme on pourrait dire aujourd'hui, extra-parlementaire.

Depuis 1682, la représentation ecclésiastique avait voté avec empressement les subsides qu'on ne s'était pas fait faute de lui demander. Les guerres que Louis XIV avait poursuivies d'abord avec d'éclatans succès, puis avec de fréquens revers, les nombreuses constructions qu'il faisait exécuter avaient exigé des dépenses considérables. Il lui fallait donc recourir à la bourse du clergé dans une plus large mesure qu'il ne l'avait fait auparavant. Les assemblées ne lui marchandèrent pas leur concours, elles payèrent en accordant avec empressement de larges subventions, la révocation de l'édit de Nantes. Tandis que du commencement du règne à l'année 1690 le clergé avait accordé en tout à l'état seulement une somme de 24,400,000 livres, de 1690 à 1700 il fournit 59,000,000 livres, non compris les deux sols pour livre dus aux traitans par l'ordre du roi. Ce qui se passa en 1700 montre que les revenus du clergé ne purent suffire aux allocations votées; les bénéfices furent chargés de près de 1,200,000 livres de rentes annuelles, et les décimes se trouvèrent ainsi augmentés d'un tiers en sus. Antérieurement en 1695, un contrat était intervenu entre le roi et le clergé pour le paiement d'une somme de 3 millions de livres à titre de secours extraordinaire destiné à remplacer la capitation, à laquelle les ecclésiastiques ne voulaient pas se soumettre, parce qu'un tel impôt les assimilait à de véritables contribuables. Le danger ne fut paré que momentanément. Le gouvernement fit une nouvelle tentative pour ramener le corps ecclésiastique à la condition fiscale imposée aux autres sujets. Malgré le contrat passé en 1695, la capitation fut rétablie en 1701 sur les ecclésiastiques, par suite de la disposition

qui n'en exemptait que les très petits imposés, les indigens et les ordres mendians. Le clergé préféra faire un nouveau et considérable sacrifice plutôt que de se laisser soumettre à un impôt qui le dépouillait sur un point de son autonomie financière. L'assemblée de 1707 vota en conséquence un subside de 33 millions, moyennant, il est vrai, l'aliénation de la ferme des postes, aliénation dont le contrat ne reçut pas d'exécution. Elle fit en outre un don gratuit spécial destiné à tenir lieu du paiement de la capitation; En 1710, l'assemblée accorda les 24 millions que le roi lui réclamait pour affranchir le clergé définitivement de l'impôt en question. Cet ordre s'estimait encore trop heureux de se libérer à un tel prix d'une charge dont l'application portait atteinte à ses immunités. Les 24 millions furent votés à l'unanimité. La somme était considérable; il fallut pour la réaliser recourir à un emprunt. Le moyen fut suggéré par les commissaires royaux, qui déclarèrent que, pour faciliter le recouvrement des 24 millions, le roi autoriserait le clergé à les emprunter par constitutions de rentes au denier 12, si cela était nécessaire. Cet intérêt élevé devait assurer à l'emprunt un placement facile. Ayant échappé de la sorte à la capitation, le clergé ne s'en vit pas moins exposé l'année suivante à subir l'impôt du dixième sur ses biens, et afin d'écarter ce nouveau danger, l'assemblée de 1711 se hâta de voter un don de 8 millions de livres. Mais les officiers des finances, se fondant sur la généralité des termes de la déclaration du 14 octobre 1710, soutenaient que les biens d'église n'étaient pas exemptés, et cette interprétation avait reçu çà et là son application. Le clergé réclama énergiquement. Une telle opinion mettait plus en péril que jamais des immunités pour le maintien desquelles l'ordre ecclésiastique avait déjà fait tant de sacrifices. Vivement pressé, Louis XIV lui donna satisfaction; il ne se borna point à enjoindre qu'on n'appliquât pas aux biens d'église l'impôt du dixième, il rendit le 27 octobre 1711 une nouvelle déclaration portant que les biens ecclésiastiques et ceux qui appartenaient aux communautés, fabriques et hôpitaux, ne seraient point compris dans la mesure, voulant, disait-il, que tous les biens qui appartiennent actuellement à l'église en demeurent exempts à perpétuité. L'autonomie ecclésiastique avait enfin triomphé, et le clergé semblait, à la mort du grand roi, plus indépendant que jamais.

III.

Les terribles embarras financiers où se trouva le gouvernement à l'avénement de Louis XV ne lui permirent pas de tenir les engagemens pris envers le clergé. Cet ordre, de son côté, ne se retrancha pas derrière des promesses qu'il voyait la régence dans l'im-

possibilité de réaliser, et en présence du déficit, dans l'espoir surtout de se gagner la faveur du prince auquel étaient confiées les rênes de l'état, il ne fit pas difficulté de souscrire assez largement aux demandes du trésor. L'assemblée de 1715 vota un don de 12 millions de livres. Le 10 juin 1723, une autre assemblée en accordait huit, qui furent couverts tant par un emprunt que par une taxe directe mise sur les bénéficiers. C'étaient là des subventions volontaires auxquelles le clergé s'était résigné d'assez bonne grâce; mais quand il fut question de lui appliquer l'impôt du cinquantième, ses dispositions devinrent tout autres. Il s'éleva avec énergie contre un tel projet, et commença à concevoir à l'endroit du gouvernement des défiances dont Louis XIV l'avait déshabitué. Une grande misère régnait alors dans le menu peuple depuis longtemps pressuré. L'impôt rentrait mal, et les coffres de l'état étaient presque vides. Aussi le droit du cinquantième provoqua-t-il un mécontentement général. Les parlemens de province, à l'instar de celui de Paris, joignaient leurs remontrances aux plaintes populaires et refusaient d'enregistrer l'édit qui établissait cet impôt. L'assemblée du clergé, réunie en ce moment à Paris, adressa ses doléances au roi et lui représenta que l'extension du cinquantième aux biens de l'église était une atteinte à ses franchises. Pour amener le clergé à composition, les ministres proposèrent d'ouvrir des conférences où la question serait débattue. Elles eurent lieu : les commissaires de l'assemblée y défendirent avec science et vigueur la doctrine dont leur ordre ne s'était jamais départi, à savoir qu'on ne pouvait exiger de l'église aucun impôt qu'elle ne l'eût préalablement consenti. On se disputa beaucoup, et les conférences n'aboutirent qu'à de nouvelles remontrances de la part de l'assemblée. Aussi l'assemblée refusa-t-elle nettement le don gratuit. Plusieurs évêques écrivirent même au pape pour solliciter en cette occurrence son intervention. La compagnie allait se séparer sans avoir reçu du gouvernement aucune assurance que le clergé serait exempté; inquiète de ce silence, elle jugea nécessaire, avant de clore ses séances, de formuler les principes auxquels elle entendait se tenir en ce qui touchait les immunités de l'église. La fermeté dont elle avait fait preuve lui réussit. Elle était en face d'un gouvernement qui craignait de l'exaspérer. Le régent était mort, et l'influence sacerdotale tendait à prendre le dessus. Sous le ministère du duc de Bourbon, les jésuites avaient commencé à rentrer en faveur. Louis XV, élevé dans les sentimens d'un grand respect pour l'église, avait à cœur de ne rien faire qui lui en aliénât la fidélité. Il écouta les remontrances de l'assemblée d'une tout autre oreille qu'il eût écouté celles de ses tribunaux. Il fit spontanément droit aux récla-

mations et ordonna qu'on sursît à l'adjudication du cinquantième sur les biens ecclésiastiques qui avaient été compris parmi ceux qui en devaient être frappés. Le 8 octobre 1726, peu après l'ouverture d'une nouvelle assemblée, il donna une déclaration établissant en termes exprès « que les biens ecclésiastiques n'ont pu être compris dans la déclaration du 5 juin 1725 pour la levée du cinquantième. qu'ils seront exempts à perpétuité de toute autre taxe, imposition et levée, sans qu'ils puissent jamais y être assujettis. »

Sous le ministère du cardinal de Fleury, la représentation ecclésiastique recouvra toute son autonomie. Elle trouvait dans ce pieux et pacifique prélat un protecteur zélé et sincère des immunités de l'église. Elle demeura en étroite communion d'idées avec lui. Cet accord, que consacrait la déclaration du 8 octobre, rendue au moment où l'évêque de Fréjus prenait le pouvoir, se manifesta dans le langage des commissaires royaux qui apportèrent à l'assemblée de 1726 cette sorte de *motu proprio*.

Le clergé était plein de confiance dans le ministre que le roi avait placé à la tête de son conseil, et cette confiance ne fut pas trahie. En retour de la protection spéciale dont il se voyait environné, l'ordre ecclésiastique s'empressa d'accorder les sommes que le ministre sollicitait. Il comprenait qu'avec l'accroissement des dépenses publiques, l'abaissement de la valeur de l'argent, il ne devait plus s'en tenir aux maigres subsides qu'il avait accordés dans le principe; il laissa ses libéralités prendre le caractère d'une obligation sur laquelle le gouvernement ne comptait pas moins que sur la rentrée des impôts établis sur le reste de la nation par ordre du roi. Sous le ministère Fleury, le clergé ne manifesta pas d'inquiétudes pour son autonomie administrative et financière; ses appréhensions vinrent d'un autre côté. Ce qu'il eut à défendre, ce furent son autorité dogmatique, l'obéissance que tous les fidèles, et spécialement les ecclésiastiques, doivent aux décisions de l'église universelle. La bulle *Unigenitus*, donnée par le pape Clément XI en 1713, malgré les décisions des assemblées du clergé, continuait à rencontrer dans le corps sacerdotal, surtout dans le clergé du second ordre, de nombreux opposans. L'esprit de résistance qui animait depuis longtemps la magistrature et la partie indépendante du clergé gallican contre la domination spirituelle de plus en plus exigeante du saint-siège, se perpétuait en s'accentuant. Ceux qui repoussaient les décrets du souverain pontife en appelaient à un futur concile et s'efforçaient de démontrer que les doctrines ultramontaines faisaient sortir l'église de son enseignement traditionnel et de la véritable orthodoxie. Sous le manteau de cette opposition théologique se dissimulaient des oppositions plus prononcées à la puissance cléricale. La majorité du clergé français, fermement réso-

lue à ne pas se séparer du saint-siège, ne pouvait que condamner ces dissidens; mais ses décrets demeuraient sans force sur des consciences habiles à les éluder, sur des magistrats que les habitudes de la chicane avaient préparés aux subtilités théologiques à l'aide desquelles on prétendait rester catholique, tout en repoussant les jugemens du saint-siège rendus d'accord avec l'épiscopat. L'assemblée du clergé était donc obligée de confesser son impuissance, et elle fit ce qu'avait fait tant de fois l'église quand elle ne réussissait pas à convaincre les intelligences : elle en appela à l'intervention de l'autorité séculière. Comptant sur la dévotion du roi, l'assemblée de 1726 sollicita son secours contre ceux qui désobéissaient ouvertement aux décrets du saint-siège, et notamment à cette bulle *Unigenitus* que l'église gallicane avait déclarée de la manière la plus un forme un jugement dogmatique et irréformable de l'église universelle, exigeant une soumission sincère de l'esprit et du cœur. Cet appel fait au bras séculier ne pouvait que trouver des échos dans l'entourage de Louis XV, indisposé de la conduite de quelques prélats soupçonnés de jansénisme, notamment des *Remontrances au roi* de l'évêque de Montpellier, Colbert de Croissy. Les arrêts du conseil d'état contre les écrits de celui-ci avaient d'ailleurs devancé les vœux de la compagnie. Sans atteindre au degré de rigueur que le clergé orthodoxe aurait peut-être souhaité, les poursuites contre les ecclésiastiques qui se compromettaient par une opposition trop franche se continuèrent jusqu'à la fin du ministère Fleury; mais elles étaient souvent entravées par les tribunaux laïques, où les jansénistes, les adversaires de la constitution de Clément XI, rencontraient de nombreux et de zélés auxiliaires; de sorte que, en dépit des réclamations de l'assemblée de 1726, l'église gallicane continua d'être agitée par des querelles qui, sans monter tout à fait à la surface ou plutôt à la cime de l'église, n'en étaient ni moins vives, ni moins périlleuses. En présence d'un danger permanent et qui ne faisait que s'accroître, chaque nouvelle assemblée ne manquait pas, en accordant des subsides, de réclamer l'exécution des ordonnances rendues contre ceux qui ne se conformaient pas à la constitution pontificale. La répression du jansénisme, et bientôt celle des livres où l'orthodoxie était plus sérieusement compromise que dans les écrits des disciples du P. Quesnel, devinrent la condition principale que le clergé mit à ses dons gratuits. Il ne regardait pas à accorder d'assez larges sommes, pourvu qu'on assurât à son autorité spirituelle une soumission que le pouvoir séculier avait seul, à ce qu'il croyait, le moyen de rendre efficace. C'est ainsi que l'assemblée de 1734 accorda presque sans discussion 12 millions de don gratuit, celle de 1735, 10 millions. Le gouvernement comptait si bien sur la

facilité du clergé à payer, qu'il n'avait plus jugé nécessaire de donner aux assemblées générales la même importance et qu'il réduisit souvent le chiffre des députés par province. L'étroite union du trône et de l'autel assurait de la sorte au trésor public de précieux revenus, ressources obtenues au prix d'une condescendance envers l'autorité spirituelle qui allait droit à l'encontre du progrès des idées et favorisait ces prétentions à la domination des esprits contre lesquelles éclatait de toutes parts la révolte.

Encouragé par le bon vouloir dont faisait preuve le corps ecclésiastique quand il s'adressait à sa bourse, le gouvernement, dont les besoins devenaient chaque jour plus impérieux, songea à soumettre la nation tout entière à un système d'impositions fixes proportionnelles à la fortune de chacun. Le clergé ne devait pas être exempt. En cela, le gouvernement de Louis XV subissait l'influence des hommes éclairés frappés de l'injustice qu'il y avait à dispenser de l'impôt obligatoire précisément le corps qui passait pour le plus opulent. Le peuple, c'est-à-dire les non privilégiés, sur lesquels retombaient d'autant plus lourdement les taxes dont les plus riches et les plus favorisés avaient su s'affranchir, ne pouvait voir que de bon œil un projet destiné à alléger son fardeau. La chose du moins se fût passée ainsi si la nation eût voté elle-même l'impôt dont il s'agissait d'obliger le clergé à payer sa part. Mais sous le régime d'alors on n'était point assuré que, si ce corps était soumis à des taxes, le peuple en fût pour cela moins pressuré. L'impôt n'apparaissait à la nation qu'à travers les vexations et les violences des employés du fisc, des agens des fermiers généraux, qui cherchaient à tirer le plus possible et plus dans l'intérêt des traitans que dans ceux de l'état. Aussi l'opposition du clergé aux mesures que méditait le gouvernement fut-elle approuvée par nombre de gens qui sympathisaient avec une cause qu'ils regardaient comme la leur. Bien souvent, en effet, imposables et bénéficiers s'étaient plaints des mêmes abus et des mêmes exigences du fisc. Le clergé, qui n'avait cessé de s'élever contre les prétentions qu'avaient fréquemment et sous diverses formes manifestées les officiers de finances de l'obliger à payer l'impôt, ne pouvait manquer de faire entendre plus haut ses plaintes quand il était question de l'assujettir à des impôts permanens qu'il n'avait pas votés. Les agens généraux du clergé ne cessaient depuis un certain nombre d'années de réclamer contre les tailles, les aides, les logemens des soldats auxquels en maintes provinces on obligeait les gens d'église. Ces réclamations étaient l'objet d'une perpétuelle correspondance et tombaient comme une avalanche à l'ouverture de chaque assemblée. Dans la circonstance présente, il ne s'agissait plus seulement de l'interprétation contestée de certaines mesures fiscales auxquelles le clergé voulait échapper.

Le projet n'allait à rien moins qu'à dépouiller le corps ecclésiastique de son autonomie financière et à manquer aux promesses solennelles que le roi avait données dans sa déclaration de 1726. Le contrôleur général des finances Machault d'Arnouville, d'accord avec d'Aguesseau et fort de l'appui de Mme de Pompadour, entreprit une campagne contre ces privilèges temporels du clergé auxquels on n'aurait pas osé toucher du vivant du cardinal de Fleury. Il s'attaqua aux amortissemens et travailla à faire interdire tout nouvel établissement de chapitre, collège, séminaire, maison religieuse ou hôpital, sans lettres patentes du roi expédiées et enregistrées dans les cours souveraines. Révocation devait être faite de tous les établissemens de cette nature qui n'avaient point obtenu la permission royale. On devait défendre à tous les gens de main-morte d'acquérir, recevoir ou posséder aucun fonds, maison ou rentes sans une autorisation légale. De telles mesures annonçaient un retour aux erremens de Richelieu; mais on songeait à aller plus loin que le redoutable cardinal, car celui qui les suscitait n'était pas mû uniquement comme lui par l'intérêt financier de l'état; esprit honnête et droit, il voulait faire pénétrer des principes d'égalité et de justice absolue dans une administration où n'avait régné trop souvent que l'arbitraire.

Quoi qu'en dise d'Argenson, qui n'attribue à cette mesure qu'un but purement fiscal et nullement philosophique, l'ensemble des projets conçus par le ministre qu'il n'aimait pas avait une plus haute portée. Devenu garde des sceaux et ministre d'état, sans abandonner pour cela le contrôle général, Machault poursuivit avec plus de facilité et de suite son plan de soumettre le clergé comme tous les autres citoyens, chacun proportionnellement à ses facultés, aux charges publiques. La suppression de l'impôt du dixième, qui n'avait été établi que pour la durée de la guerre, lui fournit une excellente occasion d'en commencer la réalisation; il remplaça cet impôt par une taxe du vingtième, graduée sur le prix de ferme des terres et dont la durée n'était plus limitée. Ce vingtième devait porter sur tout genre de revenus, excepté sur les rentes de l'état dont l'immunité avait été stipulée lors de leur constitution. Le clergé, aussi bien que la noblesse, y était soumis, et le produit de cet impôt devait servir à doter une caisse d'amortissement créée en vue d'arrêter l'augmentation de la dette publique. Ces mesures ne pouvaient que faire renaître toutes les réclamations auxquelles l'impôt du cinquantième avait donné lieu. Parlemens, pays d'état, clergé, furent unanimes pour protester; mais les parlemens cédèrent et finirent par enregistrer l'édit après s'y être d'abord hautement refusés. Ils s'étaient aperçus que l'édit visait surtout le clergé, et par hostilité contre ce corps ils avaient changé de sentiment. Le

clergé avait bien vu dès la promulgation de l'édit du vingtième que c'était à lui qu'on en voulait; aussi une émotion des plus vives se produisit-elle dans ses rangs. Plusieurs évêques poussèrent un cri d'alarme; car le nouvel impôt allait être rendu exécutoire. Il devait être perçu à partir du 1er janvier 1750 et était déclaré dû par tous les sujets habitans du royaume sans exception aucune.

Le contrôleur général ne s'arrêta pas à ces symptômes de résistance, et trois mois après l'édit du vingtième, le 25 août 1749, paraissait précisément l'édit des amortissemens qui mettait enfin à exécution les mesures préparées depuis plusieurs années. L'assemblée générale qui se réunit en juin 1750 fournit au clergé un moyen légal et plus efficace que les réclamations individuelles des évêques de paralyser le projet du gouvernement. L'impôt du vingtième et l'édit des amortissemens venaient de dissiper les espérances qu'avait fait concevoir à l'ordre ecclésiastique l'attitude prise par Louis XV au commencement de son règne. Il n'était que trop évident qu'on s'apprêtait à dépouiller l'église du privilège de fixer elle-même le taux de sa contribution. « On affecte, disaient les députés, de confondre les biens ecclésiastiques avec les biens laïques, on veut faire entendre que nos biens sont également engagés aux dettes et aux charges de l'état et qu'ils ne sont que plus particulièrement hypothéqués aux dettes du clergé, ce qui est entièrement contraire à la nature et à la destination des biens ecclésiastiques.» Les députés alléguaient que le département réclamé par le gouvernement au nom de la justice, qui exigeait une plus équitable répartition de charges entre les bénéficiers, n'était qu'un prétexte pour prendre une connaissance exacte des biens de l'église, afin de les pouvoir taxer davantage.

Les remontrances que fit à ce sujet au roi le cardinal de La Rochefoucauld, président de la compagnie, furent un habile et vigoureux plaidoyer en faveur du droit de l'église. Il se reportait aux anciennes concessions royales et aux canons des conciles. Mais sous les paroles quelque peu hautaines du prélat ne perçaient que trop les appréhensions auxquelles le clergé était en proie sur la solidité de ses immunités. Il lui fallait bien reconnaître que les principes du droit public s'étaient fort modifiés depuis le moyen âge, que l'opinion de la grande majorité des laïques se prononçait contre la prétention du corps sacerdotal d'être placé au-dessus de la nation. Heureusement pour le clergé, si Louis XV avait de son siècle la corruption des mœurs, il n'en partageait pas les idées de progrès; il demeurait dans les sentimens que son éducation première lui avait inculqués envers l'église. Il fut donc touché des paroles du cardinal et protesta contre toute pensée de porter atteinte aux privilèges ecclésiastiques. Mais l'assemblée ne pouvait trouver dans ces assurances

qu'une médiocre garantie. Dominé comme l'était le roi par ses ministres et les courtisans, effrayé des manifestations de l'opinion, ne pouvait-il pas trahir ceux-là mêmes qu'il avait assurés de son attachement? D'ailleurs, dans ce que le gouvernement réclamait du clergé, il y avait au moins une apparence d'équité; un nouveau département était chose des plus justes; s'il avait le tort de porter l'inquiétude dans le clergé, l'estimation plus rigoureuse de ses biens, de la nature et du revenu des bénéfices, n'en était pas moins une mesure nécessaire, et sur ce point Louis XV pouvait se laisser aisément convaincre par son conseil. C'est en effet ce qui arriva. Le roi maintint à cet égard sa résolution; mais l'assemblée ne voulut pas d'abord se rendre et elle persista à repousser la mesure. « La justice et la magnanimité de Votre Majesté, répliquaient au roi les députés, nous sont si connues qu'elles nous autorisent à répondre que nous ne consentirons jamais que ce qui a été le don de notre amour et de notre respect devienne le tribut de notre obéissance. » La résistance de l'assemblée rencontrait un puissant appui dans celle qu'opposaient à l'impôt du vingtième les pays d'état. Dans la Bretagne, l'Artois, le Languedoc, la Provence, l'assemblée des trois ordres s'était prononcée contre le nouvel impôt, et les évêques n'avaient pas été les moins ardens à le combattre. Dans le Languedoc, l'opposition de ceux-ci avait pris un caractère particulier de violence, et le gouvernement, pour la faire cesser, avait exilé les prélats et plusieurs des députés de la noblesse. Mais il ne pouvait pas user d'un pareil moyen envers l'assemblée qui représentait l'ensemble du clergé français et avoir ainsi raison de ses refus. Tous les efforts qu'il tenta pour lui faire accepter l'impôt du vingtième échouèrent. Louis XV se fatigua des perpétuelles réclamations des évêques et des ecclésiastiques, dont les conciliabules s'étaient organisés en différens diocèses et où ils ne parlaient rien moins que de souffrir le martyre plutôt que d'abandonner leurs privilèges. Il commanda à Machault d'en finir de quelque façon que ce fût avec cette affaire. Le ministre prit le parti d'en revenir aux habitudes traditionnelles. Il fit convoquer pour 1751 une nouvelle assemblée en vue de lui demander simplement un don gratuit. La couronne avait donc eu le dessous; elle se déjugeait et, comme le remarque d'Argenson, elle se déconsidérait *en chantant la palinodie*. Le clergé avait eu l'heureuse chance d'avoir pour lui le public dans son opposition à l'impôt du vingtième, car ce public n'entendait pas plus que le clergé être obligé à le payer. Après avoir remporté la victoire, l'ordre ecclésiastique ne s'en montra que plus résolu à ne pas laisser désormais porter atteinte à ses immunités. Mais n'ayant plus pour le moment à craindre de se voir taxé malgré lui, il ne se refusa plus à faire droit aux justes demandes du gouvernement.

Il reconnaissait les vices des anciens départemens signalés en 1750 et 1751 par des déclarations royales et des arrêts du conseil; il consentit à établir une nouvelle répartition. L'assemblée de 1755 nomma une commission spéciale pour y procéder. Ces opérations portèrent sur chaque diocèse. Un *pouillé* général fut dressé qui les comprenait tous, de façon à ce que l'on pût évaluer la somme à imposer à chacun d'eux, et c'est sur ce nouvel état que l'assemblée de 1755 arrêta le département. La mesure produisit dans le petit clergé, qui était plus en communion d'intérêts avec la masse de la nation que les gros bénéficiers, un effet salutaire. Ce petit clergé ne s'élevait pas moins que le peuple contre les habitudes de dissipation et de luxe dont tant de prélats donnaient l'exemple et qui étaient cause que l'opinion ne prenait pas au sérieux les reproches cent fois faits par les assemblées au gouvernement d'exiger pour l'état ce qui était réservé au service des autels et au soulagement des pauvres. Les velléités de réformes financières que manifesta le gouvernement en 1756 augmentèrent encore les bonnes dispositions de la représentation ecclésiastique à son égard et l'assemblée vota libéralement un subside de 16 millions. Mais cette large allocation fut vite épuisée. Il fallut peu d'années après tendre encore la main au clergé, et dès 1757 le gouvernement convoquait, pour en tirer un subside extraordinaire, une nouvelle assemblée. Craignant un refus, le ministre prit un ton, sinon suppliant, au moins engageant et persuasif, dans la lettre particulière qu'il adressait aux prélats pour leur faire réunir les assemblées provinciales. Il se gardait d'y indiquer à l'avance la somme qu'il espérait obtenir. Il se borna à signaler les besoins de l'état en des termes qui pussent toucher un ordre auquel le roi avait récemment fait sentir sa protection particulière. L'assemblée pensa qu'elle ne pouvait sans ingratitude rester sourde à un si pressant appel. Elle délia avec assez de bonne grâce les cordons de sa bourse. La générosité dont elle fit preuve encouragea le gouvernement à augmenter ses exigences, et une nouvelle assemblée ayant eu lieu, il demanda un subside d'un chiffre assez considérable et l'obtint. C'étaient là sans doute pour le clergé de lourds sacrifices à s'imposer, mais s'il payait de fortes sommes, il n'en demeurait pas moins le maître de ses finances. Il sentait la pression du gouvernement, il y cédait pour ne point rompre avec lui; mais il n'en avait pas moins la conscience qu'il aurait pu lui refuser. Il se réservait la possibilité d'abaisser le chiffre des sommes réclamées. Bref, s'il tolérait quelques infractions à ses immunités temporelles, il maintenait intacte l'une des plus précieuses, celle d'interdire au fisc l'entrée de son patrimoine, le droit de lui donner comme à un fils exigeant et quelque peu prodigue, non comme à un maître

qui prend tout ce que l'esclave gagne et ne lui abandonne qu'un maigre pécule. Toutefois cette indépendance que s'assurait le clergé et que la couronne promettait enfin de ne plus contester, c'était seulement sur le terrain économique qu'elle lui paraissait, au milieu du XVIIIe siècle, à l'abri des prétentions laïques. Il était un autre terrain auquel il tenait plus encore et qui commençait à n'être pas moins miné que ses privilèges temporels. Il lui fallait maintenant y livrer de nouvelles et rudes batailles. Ce terrain était celui du gouvernement spirituel et de la puissance théologique.

La querelle de la bulle *Unigenitus* n'était pas apaisée, et derrière les jansénistes marchaient en rangs moins serrés, il est vrai, mais avec une témérité que ceux-ci n'avaient pas, de plus redoutables ennemis de l'orthodoxie. Ce n'était plus seulement le patrimoine de l'église qui avait à se défendre contre le pouvoir laïque, c'était son autorité spirituelle. Le conflit passionné qui s'éleva au sujet du refus des sacremens à ceux qui déclaraient ne point reconnaître comme article de foi et règle absolue la constitution de Clément XI rendit plus prononcée que jamais l'hostilité entre l'église et la magistrature. Les assemblées n'avaient cessé de réclamer des mesures plus sévères contre les appelans et les anticonstitutionnels. Les jansénistes s'efforçaient d'interpréter la bulle de façon à échapper à son autorité doctrinale. Le clergé, d'accord avec le roi, se décida à solliciter une bulle nouvelle qui pût imposer définitivement silence aux opposans. L'assemblée générale de 1755 résolut en conséquence d'en référer au saint-siège pour ce qui touchait à l'administration des sacremens. Elle obtint de Benoît XIV une lettre encyclique qui décidait sur la matière. La décision fut respectueusement acceptée par l'assemblée de 1760, de l'agrément du roi, qui engagea les évêques à conformer leur conduite aux prescriptions pontificales. L'encyclique imposait aux fidèles la reconnaissance formelle de la bulle *Unigenitus* et déclarait indignes de participer aux sacremens ceux qui s'y montreraient réfractaires. Si cet arrêt du souverain pontife assura la soumission des ecclésiastiques qui tenaient à ne pas se séparer de Rome, il fut loin de produire le même effet sur les parlemens. L'antagonisme entre eux et l'église était tel que la sentence du saint-père restait sans force pour les obliger à déposer les armes. Il y avait plus de dix années que la guerre durait entre l'autorité spirituelle et l'autorité judiciaire; elle avait pris un caractère en quelque sorte chronique et résistait à tout remède. La querelle sur le refus des sacremens l'avait encore envenimée. Malgré les arrêts du parlement de Paris, la grande majorité des curés n'osaient donner l'absolution, administrer l'extrême-onction à ceux qui continuaient à repousser la constitution de Clément XI. Ceux des prêtres mêmes qui inclinaient au

jansénisme étaient retenus par les menaces d'interdiction que lançaient contre eux les évêques. Le parlement ne faisait que redoubler de violence, et cette violence était un nouveau motif pour les pasteurs de persévérer dans leurs refus intolérans. On assistait à un déplorable spectacle. L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, s'était signalé entre les plus résolus à résister à l'autorité judiciaire; il avait protesté avec véhémence contre les arrêts qui tendaient à subordonner le pouvoir spirituel des évêques à la justice séculière. Des ecclésiastiques avaient été emprisonnés par ordre des parlemens pour s'être conformés aux mandemens de leur évêque. La confusion était dans les compétences, et l'on voyait un tribunal lancer des arrêts pour contraindre les curés à administrer les malades professant le jansénisme, comme il l'aurait fait pour obliger des débiteurs récalcitrans à satisfaire leurs créanciers.

Louis XV blâmait le parlement, mais il redoutait son opposition; aussi cherchait-il par quelque expédient à mettre fin au conflit. Il crut y parvenir en réservant à son conseil privé la connaissance des affaires touchant le refus des sacremens. Le parlement ne tint nul compte de cette décision et continua d'appliquer ses propres arrêts. Le roi n'osa lui commander de supprimer ses procédures, et cela ne fit que l'enhardir davantage dans sa détermination de rester souverain. Quelques autres cours poursuivirent également la lutte contre les décisions épiscopales. Il fallut que l'opposition faite à la couronne par le parlement de Paris prît le caractère d'une résistance séditieuse pour que Louis XV se décidât enfin à agir en maître. Dans les premiers jours du mois de mai 1753, il ordonna à cette cour d'enregistrer les lettres patentes du 23 février précédent interdisant toute discussion sur les refus de sacremens, mais elle ne s'effraya pas d'un commandement qui semblait ne pas souffrir d'objections. Le parlement avait poussé si loin ses prétentions qu'il ne pouvait plus reculer sans se donner l'apparence de la lâcheté ou du ridicule. Il répondit donc à l'injonction royale en déclarant qu'il suspendrait le cours de la justice tant qu'il n'aurait point été admis à présenter au monarque ses remontrances, et comme il attendait plus la victoire de l'influence de l'opinion que de la faiblesse du prince, il se hâta de les faire imprimer et répandre dans le public. Le procédé blessa vivement Louis XV, qui rejeta toutes les demandes d'audience. Il n'y avait plus de transaction possible entre la couronne et le parlement. Poussé par son ministre, le comte d'Argenson, qui songeait plus à se venger de la cour en révolte qu'à défendre l'église, dont il prisait peu les doctrines, encouragé par le dauphin et l'archevêque de Paris, Louis XV usa du seul moyen qui lui restât pour se faire respecter. L'arrestation de quelques-uns des meneurs les plus turbulens du parlement, l'exil

de cette compagnie à Pontoise, furent la réponse qu'il donna aux remontrances, mais elle n'eut pas raison de l'obstination des magistrats. Une année s'écoula sans que la cour vînt à résipiscence. Les affaires souffraient. Il fallut la rappeler à Paris au mois de mai 1754, et elle ne s'y montra pas plus accommodante; elle persévéra dans ses précédens erremens et décréta de nouvelles poursuites pour refus de sacremens. Louis XV n'osa rendre un nouvel édit d'exil; il ne devait se résoudre à une mesure aussi radicale que seize ans plus tard. D'ailleurs le parlement, en enregistrant des édits bursaux, avait reconquis en partie sa bienveillance. Il jugea donc prudent de ne point réitérer son coup d'autorité pour contraindre l'aréopage obstiné à désarmer devant l'épiscopat, et l'archevêque de Paris, qui de son côté n'avait pas fléchi davantage, fut sacrifié. Le roi, à la fin de cette même année 1754, lui ordonna de se retirer à Conflans.

Les évêques furent atterrés de ce revirement dans la conduite du roi, et l'assemblée du clergé de 1755 se fit l'écho de leur mécontentement; elle réclama avec insistance, car l'épiscopat était plus résolu que jamais à revendiquer ses droits. Christophe de Beaumont, de sa retraite de Conflans, continua à souffler dans son diocèse une résistance à laquelle le parlement ne tarda pas à répondre en ajournant le prélat comme un criminel, après l'avoir suspendu de l'exercice de son pouvoir épiscopal comme un indigne. Il voulait presque qu'on le traitât comme on avait traité jadis le cardinal de Retz et mettre la main sur son diocèse. Il commit un conseiller clerc pour présider à sa place à l'élection de la supérieure d'un couvent. L'archevêque lança contre les prétentions du pouvoir laïque un mandement qui était un vrai manifeste et où l'indignation ne gardait plus de bornes. Renchérissant sur le parlement, dont il subissait d'ordinaire l'influence, le Châtelet fit brûler le mandement par la main du bourreau. Les rôles semblaient avoir changé, et c'était maintenant le pouvoir laïque qui prenait celui de l'inquisition. Le scandale était à son comble, et Louis XV se vit contraint d'interposer une fois de plus sa volonté royale. Peut-être n'eût-elle pas été plus efficace que les années précédentes si les événemens ne fussent venus à son aide. Ils servirent au moins la cause des parlemens, qui en auraient tiré de grands avantages si leur attitude eût été moins hostile à la couronne.

L'attentat de Damiens avait été représenté comme l'œuvre d'un complot contre le parti du parlement. Machault et d'Argenson étaient renvoyés du ministère, et les partisans les plus décidés de l'ultramontanisme perdaient toute faveur. Le clergé orthodoxe avait lieu de craindre que sa voix fût moins écoutée. Louis XV ne fit pas droit à ses remontrances, tout en protestant du respect qu'il avait

pour lui; mais il ne favorisa pas pour cela le parti contraire et se tint, à l'égard des cours de justice dans une réserve calculée. Ce n'était point un homme à briser avec le clergé; ses croyances religieuses l'y enchaînaient, et s'il évitait d'en épouser trop ouvertement la cause en face des adversaires des prétentions cléricales, il n'en maintenait pas moins ses déclarations en faveur de la bulle *Unigenitus*, acceptée désormais comme un des canons de l'église gallicane. Ni l'une ni l'autre des deux factions ne put donc se targuer d'avoir l'oreille du monarque. La lutte se continua entre elles avec des intermittences auxquelles le gouvernement cherchait à donner le caractère de trêves, faute d'être en mesure de dicter la paix. Mais comme l'autorité judiciaire était aux mains des magistrats, les ecclésiastiques, que l'excès de leur ardeur orthodoxe entraînait à des attaques contre le pouvoir séculier, continuaient à payer de temps en temps leur imprudence par la prison ou le bannissement, et la persécution que jadis l'intolérance de Louis XIV avait exercée contre les jansénistes, l'esprit janséniste des parlemens l'exerçait maintenant contre les ultramontains. Tandis que la chaire retentissait d'attaques contre les détracteurs de la bulle, on n'entendait à la barre des tribunaux que des invectives contre ceux qui s'en avouaient hautement les partisans. La lutte menaçait de s'éterniser. Appelé au ministère, Choiseul, qui n'avait pas beaucoup plus de goût pour les jansénistes que pour les jésuites, et songeait avant tout à rétablir le calme dans le royaume, s'occupa d'y mettre un terme, et voilà comment la démarche de l'assemblée du clergé de 1760, qui avait reproduit toutes les doléances de l'église, trouva faveur près du ministre et fut agréée du roi. Choiseul ne s'entremit pas moins que l'assemblée pour obtenir le bref de Benoît XIV. Cette lettre venue de Rome, si elle était catégorique dans les termes, demeurait modérée dans la forme; si elle ne permettait pas aux récalcitrans d'échapper par des faux-fuyans et des réserves, elle recommandait du moins aux prélats une modération dont ils n'avaient pas toujours fait preuve. L'encyclique du pape semblait donc propre à ramener un accord complet entre l'église et le trône. Le roi assura solennellement de sa protection les ministres des sacremens qui exécuteraient fidèlement les règles prescrites par le bref; mais les parlemens ne s'inclinèrent pas devant la décision du saint-père. S'ils cessèrent leurs poursuites pour refus de sacremens, ils ne discontinuèrent pas leurs attaques contre les principes que consacrait la bulle *Unigenitus* et auxquels Benoît XIV avait donné une nouvelle sanction. Quand l'assemblée du clergé se réunit en 1765, loin de trouver le ciel rasséréné, elle eut à faire tête à un nouvel orage. Au lieu de n'avoir que des actions de grâce à adresser à Louis XV pour le concours qu'il avait prêté à l'église

de France dans ses démarches près du saint-siège, elle dut préparer de nouveaux moyens de défense et invoquer plus que jamais l'appui du souverain. Elle sollicita l'autorisation de faire publier l'encyclique dans tous les diocèses, et elle rédigea à cette fin un mémoire qui fut présenté au roi avec demande d'une prompte réponse. Louis XV s'effraya d'abord d'une publication qui ne pouvait qu'entraîner des représailles de la part du parlement. Il en allégua d'abord l'inopportunité. Elle exigeait, disait-il, des précautions qui étaient nécessaires même pour en assurer le succès. Il ajourna la réponse définitive et engagea l'assemblée à travailler en attendant avec confiance à ses autres affaires. Pressé par l'assemblée, il finit par accéder à la demande; il donna son autorisation le 25 juillet 1765, laissant à la prudence du clergé le soin de veiller à ce que cette publication ne devînt point une occasion de troubles. Mais les appréhensions de Louis XV n'étaient que trop fondées, et cette sorte de promulgation suscita une nouvelle tempête et accrut le désordre au lieu de le faire cesser.

Les assemblées du clergé avaient déjà plusieurs fois pris le rôle d'un synode national. Celle de 1765 affecta, comme celle de 1682, plus particulièrement un tel caractère. En l'absence de conciles nationaux et provinciaux dont ils devaient durant le cours de la session réclamer le rétablissement, les députés étaient résolus à rendre des décisions ayant le caractère de véritables décrets canoniques. La publication du bref de Benoît XIV leur en fournissait une occasion toute naturelle. C'était là, suivant eux, le moyen de fermer la bouche aux parlemens, qui voulaient réduire leur rôle à voter des décimes et des dons gratuits, et à régler quelques affaires litigieuses relatives au temporel. L'assemblée ne comprenait-elle pas les représentans de l'épiscopat et le droit d'enseigner ne suivait-il pas les évêques partout où ils se trouvaient? N'avaient-ils pas le devoir de témoigner de la vérité partout où ils étaient réunis? Ce motif, que l'assemblée fit valoir avec force, était invoqué par les députés du premier ordre, arrivés à Paris tout pleins de zèle pour la foi et plus indignés que jamais de la conduite du parlement à leur égard. Il y avait parmi eux des hommes éminens par leur science, appartenant aux meilleures familles du royaume et qui ajoutaient à l'autorité de leur parole l'illustration de leur nom : un La Roche-Aymon, archevêque de Reims, un Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, un Jumilhac, archevêque d'Arles, un Juigné, évêque de Châlons, un Bausset, évêque de Béziers, un Bertrand Duguesclin, évêque de Castres, un Caritat de Condorcet, évêque de Lisieux, un Martin du Bellay, évêque de Fréjus, un Duplessis d'Argentré, évêque de Limoges, un Lezay-Marnesia,

évêque d'Évreux. La province de Paris avait évité d'élire pour l'un de ses représentans son métropolitain, Christophe de Beaumont, dont le choix eût déplu au roi, qui trouvait ce prélat trop compromis pour être utilement consulté sur les matières qu'il s'agissait de régler (1). L'un des agens généraux qui prit part à ce titre aux débats était le futur cardinal de La Luzerne, dont la prudence et le savoir jouissaient d'une juste estime, et qui, comme nombre de prélats de la même assemblée, tout en défendant l'autorité du saint-siège, n'en demeurait pas moins inébranlablement attaché aux libertés de l'église gallicane. L'assemblée nomma pour promoteur l'abbé de Broglie, qui devait être bientôt appelé à l'évêché de Noyon. Tous les membres de la compagnie étaient arrivés préoccupés des périls qui menaçaient la religion et l'église, et résolus à défendre aussi bien l'une contre les magistrats que l'autre contre les philosophes. Assurément leurs craintes n'étaient pas chimériques. Le corps sacerdotal avait le malheur de rester de plus en plus en arrière de la marche des idées; les écrits des novateurs redoublaient d'audace; ils rencontraient dans le public une faveur qui se détournait peu à peu des controverses théologiques auxquelles il avait pris naguère tant d'intérêt.

L'*Encyclopédie* avait commencé sa campagne contre la foi traditionnelle, et l'arrêt du conseil du 7 février 1752, qui en supprimait le premier volume, n'avait fait qu'en augmenter la popularité. Depuis 1755, les doléances du clergé signalaient incessamment au roi le péril et réclamaient contre les mauvais livres des sévérités jugées plus nécessaires encore que celles qu'elles appelaient sur les réfractaires à la bulle *Unigenitus*. Le langage tenu par la représentation ecclésiastique en 1755, en 1760, en 1762, ne diffère guère de celui qu'elle fit entendre à l'ouverture de la session, en mai 1675. Après s'être élevée avec force contre la conduite des parlemens à l'égard des prêtres qui se soumettaient dans l'administration des sacremens aux ordres de leurs supérieurs, l'archevêque de Reims, La Roche-Aymon, s'écriait, en s'adressant à Louis XV : « Un autre mal, sire, fait le juste sujet de notre douleur et de nos alarmes. L'église, ouvertement attaquée dans sa juridiction et dans ses décisions, la puissance ecclésiastique mécon-

(1) Louis XV engagea confidentiellement l'archevêque de Paris à ne pas user du droit qu'il avait comme métropolitain de prendre part aux délibérations de l'assemblée. Le prélat s'abstint en conséquence d'y paraître. L'assemblée en exprima son regret et sollicita Louis XV d'autoriser Christophe de Beaumont à siéger dans ses rangs. Le roi fit quelques objections en se défendant d'avoir donné un ordre à l'archevêque. Il céda à la fin, et le prélat parut aux séances quelques jours avant la clôture; il y reçut de nombreux témoignages de sympathie.

nue, et, pour ainsi dire, sans pouvoir dans vos états, ne laissent à ses ministres que la dure alternative de prévariquer en gardant le silence, ou d'être exposés aux plus cruelles épreuves en remplissant le plus important de leurs devoirs. » Louis XV se montra animé envers l'assemblée des plus favorables dispositions, et il accueillit les différens mémoires qu'elle s'empressait de lui soumettre avec une bienveillance qui décelait assez le vif désir qu'il avait de rendre au clergé toute l'autorité compatible avec la sienne propre. La compagnie se trouva ainsi encouragée à rédiger une *Exposition des droits de la puissance spirituelle*, afin de la joindre au bref dont elle allait faire la promulgation. Elle accompagna cette bulle d'une déclaration qui commençait ainsi : « Nous, archevêques, évêques et autres ecclésiastiques, députés de l'assemblée générale du clergé de France, voyant que malgré le concours des deux puissances qui a fait de la bulle *Unigenitus* une loi de l'église et de l'état, elle éprouve encore des contradictions, que les ennemis de la vérité font tous leurs efforts pour se soustraire à l'obéissance qui lui est due, et que, la cause étant finie, l'erreur n'a pas encore pris fin, nous avons jugé nécessaire de renfermer dans une déclaration abrégée notre doctrine sur ladite constitution et de joindre à cette déclaration la lettre de Benoît XIV. » L'exposition des droits de la puissance spirituelle, qui fut rédigée en même temps que cette déclaration, commençait par un préambule analogue. Elle était représentée comme un guide que devait suivre l'église et où se trouvaient résumés les principes déjà adoptés dans les assemblées de 1760 et de 1762. Dans les termes où elle était conçue, l'*Exposition sur les droits de la puissance spirituelle* ne pouvait inquiéter la couronne. On y restait fidèle à la tradition de Bossuet et en général à celle de l'épiscopat sous Louis XIV; l'on ne faisait que donner plus de solennité à ce que le gouvernement avait après tout accepté. L'assemblée agissait comme avait agi celle de 1682; elle déclarait que les assemblées générales du clergé avaient toujours été regardées comme le concile de la nation, et qu'on ne pouvait contester le droit qu'elle avait d'enseigner, puisque chacun des évêques qui en faisaient partie jouissait du même droit dans son diocèse. Il n'y avait donc là aucune innovation; mais la situation avait bien changé depuis le grand roi. La prétention de légiférer, même en matière d'enseignement religieux, contrariait celle du parlement de Paris et des parlemens en général, qui, non contens de vouloir représenter la nation tout entière dans son droit de contrôle sur le pouvoir royal, aspiraient à gouverner ou au moins à contrôler l'église gallicane. La publication du bref de Benoît XIV et des pièces que l'assemblée y annexait, de ce qu'on appela les *Actes*

de l'assemblée de 1765, ne pouvait manquer d'exciter la colère des parlemens. La nouvelle de l'envoi de ces actes dans les diocèses, souleva l'indignation du parlement de Paris. Le 4 septembre 1765, il rendait un arrêt qui en défendait, sous les plus grièves peines, la propagation et publication. Son exemple ne tarda pas à être suivi par les parlemens d'Aix, de Bordeaux, de Rouen et de Toulouse (1), qui rendirent des arrêts rédigés à peu près dans le même sens, et enjoignirent une observation plus stricte de la déclaration royale de 1754, contre laquelle le clergé n'avait cessé de protester. L'arrêt du parlement d'Aix dépassa en violence tous les autres. Il était précédé d'un réquisitoire fort injurieux pour le clergé, et qu'avait rédigé l'avocat général de Castillon. Les actes de l'assemblée y étaient stigmatisés comme tendant au schisme, et cette assemblée elle-même qualifiée d'illégitime. On y contestait que le clergé eût fait au roi une soumission sincère et loyale. On y représentait sa doctrine sur la constitution *Unigenitus* comme une nouveauté révoltante. On l'accusait de se couvrir de son prétendu accord avec le saint-siège pour faciliter ses intrigues, enfin on allait jusqu'à donner les censures que la compagnie avait prononcées contre les livres impies comme dictées uniquement par la préoccupation de fonder la compétence des assemblées du clergé en pareille matière. » Ce réquisitoire était un défi lancé au clergé, qui avait déjà obtenu en partie satisfaction pour ces réclamations contre la sentence de l'aréopage parisien. La cour ne s'était pas bornée à supprimer les actes de l'assemblée; par un arrêt du 5 septembre, elle avait condamné à être livrée aux flammes, comme séditieuse et fanatique, la lettre que la même compagnie avait adressée à tous les évêques du royaume en vertu d'une délibération prise le 27 août précédent, et qui accompagnait l'envoi des actes. L'arrêt de suppression avait déjà profondément ému l'assemblée qui, en ayant délibéré dès le lendemain, décida qu'elle se rendrait en corps près du roi pour lui représenter les malheurs dont une telle conduite de la part du parlement menaçait l'église et l'état, et lui demander la cassation et l'annulation de l'arrêt. Tandis que la compagnie était en instance pour obtenir l'audience royale, la nouvelle du second arrêt lui parvint, et porta son irritation jusqu'à l'exaspération; elle décida de joindre ce nouveau grief à ses doléances. L'adhésion à ces résolutions que lui

(1) Le parlement de Rouen alla beaucoup plus loin que celui de Paris. Non-seulement il déclara les *Actes* nuls et de nul effet, mais il défendit à la faculté de théologie de Caen de s'y conformer dans son enseignement; et deux lettres, l'une de l'évêque d'Évreux, l'autre de l'évêque de Bayeux, qui mentionnaient l'envoi de ces actes à leurs curés, furent, par les ordres de la cour, flétries et lacérées publiquement.

envoyaient tous les prélats l'encouragea à persévérer dans sa ligne de conduite. Pendant six mois, elle ne cessa de recevoir des cardinaux, des évêques du royaume, des témoignages d'approbation et de sympathie, et elle n'en renouvelait qu'avec plus de force ses protestations contre les arrêts des parlemens de province et les sentences des tribunaux dont les refus des sacremens étaient encore l'objet. Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, fut chargé d'adresser à Louis XV, à la tête de la compagnie, le discours où les plaintes du clergé étaient formulées. Il représenta au monarque que les entreprises du parlement tendaient à dissoudre les liens de la hiérarchie ecclésiastique et à soustraire les fidèles à l'obéissance qu'ils doivent à leurs pasteurs. Il disait qu'elles renversaient l'économie entière de la religion, et qu'elles seraient le dernier présage et la cause de sa ruine, si le roi n'en prévenait les suites et n'en annulait les dispositions.

Louis XV était fort perplexe; il se voyait sommé de prendre parti entre deux corps qu'il ne voulait pas blesser, plein de respect pour l'un et redoutant l'autre. Il évita d'abord de donner à l'assemblée une réponse précise et recourut à son procédé favori, les moyens dilatoires. Après avoir assuré l'assemblée de son zèle pour les intérêts de la religion, il promit d'examiner incessamment l'affaire en conseil. Puis dans une lettre destinée à répondre à de nouvelles instances, après avoir reproduit ses vagues assurances, il fit un pas de plus et déclara qu'il avait à cœur de conserver au clergé ses droits et ses privilèges; mais il refusa d'en dire davantage. « Ma sagesse, écrivait-il à la fin de sa lettre, exige de moi de ne me point livrer dans le moment présent à d'autres vues que celles que j'ai bien voulu faire connaître au clergé, et je suis convaincu que son zèle et sa fidélité le porteront à finir enfin une affaire qu'il est important de terminer promptement. » La compagnie ne se découragea pas; elle adressa au roi une lettre pleine de démonstrations d'amour et de dévoûment à sa personne, où l'appel le plus pressant était fait à sa justice et à sa piété, qu'on exaltait avec la plus hyperbolique adulation; elle le suppliait de ne rien ordonner avant de lui avoir laissé le temps de mûrement délibérer sur les meilleurs moyens de concilier l'obéissance due au roi et les immunités du clergé, dont la défense était confiée aux députés de l'ordre ecclésiastique, afin qu'ils pussent soumettre à la couronne leurs résolutions à cet égard. Elle se mit ensuite à travailler activement à la rédaction d'un mémoire sur la compétence des assemblées générales en matière spirituelle qui devait être soumis au roi et au dauphin. Louis XV eût bien voulu étouffer l'affaire, mais les arrêts avaient fait tant de scandale qu'il était impossible de s'en tirer par

le silence. D'ailleurs, malgré ses démonstrations de dévoûment, l'assemblée, qui avait voté un don gratuit de 12 millions, pouvait, dans son dépit de ne point obtenir justice, faire difficulté de payer ce subside. Louis XV voulut donc prendre ses sûretés, et avant d'avoir rien décidé sur les arrêts des parlemens, le 17 septembre 1765, il envoya à l'assemblée ses commissaires, MM. Trudaine, d'Ormesson et de Laverdy, pour l'inviter à s'occuper du renouvellement du contrat de l'Hôtel de Ville et du département des 12 millions. La compagnie, qui n'avait d'espoir qu'en Louis XV, eut bien garde de s'en aliéner la bienveillance en lui refusant le subside dont il avait besoin. La question d'argent était en ce moment pour le clergé la moindre affaire; c'était de la défense de l'église qu'il était avant tout préoccupé; les députés préparaient la rédaction de divers mémoires sur les points les plus importans touchant aux conflits entre l'autorité judiciaire et l'autorité ecclésiastique, notamment sur les jésuites, dont l'assemblée désapprouvait l'expulsion; ils demandaient que ceux-ci fussent rétablis dans leurs droits et qu'il fût permis aux évêques de les employer aux fonctions du saint ministère sans qu'ils eussent rien à craindre des tribunaux séculiers; ils sollicitaient le rappel de l'exil des prêtres décrétés. Le ministère Choiseul ne se souciait pas de laisser se prolonger une session qui menaçait de créer de nouveaux embarras à la couronne; d'ailleurs on était au commencement d'octobre, les évêques se trouvaient depuis plus de cinq mois absens de leurs diocèses. On s'appuya sur cette considération pour proroger l'assemblée, clore la session et en assigner une seconde pour le 2 mai de l'année suivante. Le clergé accepta la prorogation. Il fallait aux commissaires nommés pour la rédaction des mémoires plusieurs semaines de travail et d'études. On comptait profiter de ce délai pour convaincre le roi et l'amener enfin à casser les arrêts des parlemens. Les députés se trouvèrent réunis à Paris au jour dit. Ils étaient plus résolus que jamais à défendre les droits de l'église, forts de l'unanimité qui s'était manifestée dans l'épiscopat. Ils adressèrent au roi les mémoires où étaient développées les doléances qu'ils avaient fait entendre l'année précédente. Dans l'audience qu'il accorda sur leur demande aux archevêques de Reims, d'Arles et de Tours, chargés de représenter la compagnie, Louis XV annonça qu'il avait voulu donner satisfaction aux réclamations du clergé et que son conseil avait rendu deux arrêts destinés à mettre un terme au débat provoqué par la publication des actes de 1765. L'un de ces arrêts imposait un silence absolu et provisoire sur toutes les disputes concernant les droits de la puissance ecclésiastique et de la puissance temporelle; l'autre supprimait le réquisitoire de l'avocat général de Castillon. Le roi

espérait que l'assemblée se contenterait de cette demi-mesure. « Je me suis fait rendre compte des différens mémoires que l'assemblée m'a présentés, dit-il aux trois archevêques, et elle verra par mes réponses sur tous les objets qui y sont renfermés combien j'ai à cœur de lui donner toute la satisfaction qu'elle est en droit d'attendre de ma justice et de mon amour pour la religion. Je suis toujours dans la ferme résolution de prendre définitivement un parti capable de faire régner la paix et la tranquillité et de calmer les alarmes que le clergé a pu concevoir. » L'assemblée, bien que touchée de tels sentimens, ne trouvait dans ces promesses qu'une incomplète satisfaction. Louis XV s'était attaché à lui démontrer que les arrêts des parlemens n'avaient point toute la portée qu'on leur prêtait; il avait insisté sur la suppression par lui ordonnée du réquisitoire de Castillon, en déclarant qu'il avait ainsi maintenu l'épiscopat dans ses droits et assuré au premier ordre du royaume les égards et la considération qui lui étaient dus; il avait enfin rappelé qu'il avait constamment fait observer la constitution *Unigenitus* comme une loi de l'église et de l'état; mais il n'avait pas parlé d'une annulation formelle des arrêts des parlemens, d'édicter de nouvelles mesures contre les dissidens en accordant une réparation aux défenseurs de la bulle qui avaient été frappés : toutes choses que réclamait le clergé. Le roi ne cacha pas qu'il condamnait l'ardeur intempestive dont plusieurs ecclésiastiques s'étaient montrés animés dans cette querelle, où la violence avait été presque égale de part et d'autre. « Si le zèle n'eût pas été quelquefois trop loin sur cette matière, dit Louis XV à la députation de l'assemblée, il m'aurait été plus facile d'arrêter l'esprit de désobéissance qui a su s'en prévaloir. » La compagnie consacra bien des séances à la rédaction des nouveaux mémoires dont elle assiégea la couronne. Louis XV, ou plutôt ses ministres et surtout le premier d'entre eux, Choiseul, finirent par céder à ces sollicitations répétées, dont l'opposition continue des parlemens ne faisait qu'accroître l'insistance. Quelques mois après la clôture de l'assemblée, il fut fait droit à ses doléances. Un arrêt du conseil, du 25 novembre 1766, qu'enleva de haute lutte l'archevêque de Reims, infirma les arrêts du parlement de Paris et maintint aux actes de l'assemblée de 1765 toute l'autorité que l'église de France leur avait attribuée. L'assemblée obtint satisfaction sur d'autres points, mais pas aussi complètement qu'elle l'eût souhaité. Elle avait supplié le roi *de rendre à tous les décrétés et bannis, sans distinction, leurs droits et leur liberté et d'anéantir jusqu'à la mémoire des condamnations aussi incompétemment qu'injustement portées contre eux.* Louis XV con-

sentit à accorder à ces ecclésiastiques des lettres de grâce et de rémission, mais il se refusa à édicter une amnistie générale et complète.

De graves abus s'étaient introduits dans certains ordres religieux, où l'esprit de révolte se répandait comme dans les autres classes de la société. Les moines étaient loin d'être tous du côté des orthodoxes. Le jansénisme avait recruté dans leurs rangs plus d'un partisan; la science de quelques-uns s'accommodait mal des décisions dogmatiques et de l'enseignement officiel du saint-siège. Pour réduire ces indisciplinés, le clergé voulait que le roi sollicitât le pape de faire procéder par une commission à la réforme de certains ordres. Cette commission, tout à la nomination du saint-père, avait l'inconvénient de lui permettre de s'ingérer plus avant dans le gouvernement de l'église de France. Le pouvoir laïque n'entendait pas se dessaisir de la surveillance de police qu'il exerçait sur les réguliers; il craignait que les religieux, qui échappaient déjà si souvent à l'autorité des évêques, une fois que le pape leur aurait imposé une règle nouvelle, ne devinssent une milice redoutable au service de l'ultramontanisme et qu'il serait malaisé de contenir. Les ministres résistaient donc à la demande de l'assemblée; mais les abus et les scandales que celle-ci signalait dans les mémoires qu'elle fit parvenir au roi ne pouvaient être niés, et Louis XV, qui inclinait plus que son conseil pour le clergé, alla au-delà peut-être de ce que les ministres eussent voulu. « J'approuve, en tous ses points, répondait-il, le 24 mai 1766, à la députation de la compagnie, la délibération qu'elle a prise au sujet des réguliers. Pour en faciliter l'exécution et rendre plus efficaces les sollicitations du clergé auprès du saint-siège, j'ai établi, par mon arrêt du conseil, une commission composée de prélats et de différens membres de mon conseil que j'ai chargés de me remettre sous les yeux le tableau des divers abus qui se sont introduits dans les ordres religieux. » En instituant une telle commission le roi ne se dessaisissait pas complètement de la faculté d'intervenir dans les réformes que l'assemblée demandait au pape. Quant aux jésuites, le clergé obtint moins. Ses députés avaient supplié le roi de revenir sur les mesures prises contre cette compagnie en vertu de l'édit de novembre 1764. Ils s'étaient élevés contre les arrêts des parlemens, qui en excédaient, suivant eux, les conséquences. Le gouvernement se borna à tolérer que quelques évêques les employassent dans leurs diocèses comme prêtres séculiers, et il évita de revenir sur la mesure qui les avait frappés. L'assemblée avait encore demandé le rétablissement des conciles nationaux et provinciaux. Louis XV, qui en reconnaissait l'utilité, témoigna à ce sujet de son bon vouloir. En

somme, grâce à sa ténacité, la représentation ecclésiastique l'avait emporté sur les points principaux; elle amena le roi à se déclarer pour elle contre les parlemens; elle mit à peu près fin à cette dispute sur le refus des sacremens qui avait par son acharnement pris presque les proportions d'une guerre civile. L'archevêque de Bourges ayant eu mission d'adresser au roi la harangue de clôture, celui-ci lui répondit : « Vous direz à l'assemblée que je suis content d'elle et vous l'assurerez que mes sentimens de zèle et d'attachement pour la religion ne finiront jamais. Je donnerai à mon clergé, dans toutes les occasions, des preuves de ma protection. » L'assemblée se sépara donc rassurée sur les immunités de l'église, et, attendant la prompte réalisation des promesses royales, elle ouvrit libéralement sa bourse et vota de nombreuses charités et gratifications ; mais, afin de prendre ses précautions contre tout retour de la couronne à des dispositions moins favorables, elle rédigea une lettre au pape au sujet de la réforme des ordres religieux et une dernière protestation contre les entreprises des tribunaux séculiers à l'occasion des actes de l'assemblée de 1765. Elle se sépara le jeudi 3 juillet 1766. Quand, quatre ans après, une nouvelle assemblée se réunit, la lutte entre les parlemens et le clergé s'était quelque peu calmée; les arrêts du conseil avaient produit leur effet. D'ailleurs les parlemens, par leur opposition, s'étaient complètement aliéné l'esprit du roi, et le moment était proche où le coup d'état Maupeou les allait supprimer. Le clergé semblait donc n'avoir plus rien à redouter du pouvoir laïque. Plus Louis XV se plongeait dans la débauche et se livrait à ses tristes penchans, plus il cherchait à obtenir du ciel le pardon de ses désordres, plus il montrait de soumission à l'église, dont l'absolution lui était si nécessaire. L'assemblée de 1770 n'eut donc rien à rabattre des prétentions des assemblées précédentes afin de consolider l'appui qu'elle attendait du gouvernement. Certes, elle en avait grand besoin! Ce n'était pas seulement son autorité touchant quelques questions dogmatiques que l'église voyait contester, les fondemens mêmes de la religion étaient attaqués. Des adversaires bien autrement prononcés que les jansénistes s'abritaient derrière une tolérance dont les plus hauts personnages de l'état se déclaraient les partisans. Les protestans, longtemps proscrits, commençaient à relever la tête. En certaines provinces du royaume, ils tenaient presque ouvertement leurs assemblées; leurs pasteurs administraient sans mystère le baptême et la communion et célébraient les mariages. Les écrits contre la religion circulaient dans tout le royaume et étaient lus avidement. Une foule de gens professaient tout haut leur mépris des choses saintes. Il y avait là pour le clergé de justes sujets d'alarmes, et la nouvelle

assemblée s'empressa d'adresser au roi ses doléances. Dès le début de ses séances, l'archevêque de Reims s'éleva, dans le discours qu'il adressa à Louis XV, en paroles indignées contre les attaques que la philosophie dirigeait contre la religion et sollicita une prompte répression; car, disait-il, il importe d'opposer une digue au torrent qui, si on ne l'arrête, ne tardera pas à tout ravager. La compagnie rédigea un mémoire au roi pour demander la stricte exécution des lois à l'égard des protestans et réclamer l'application de la déclaration de 1724. Au moment de se séparer, elle renouvela ses objurgations. Elles furent comme un suprême appel à l'omnipotence royale, dernier boulevard sur lequel comptait le clergé pour arrêter un flot qui devait trente ans plus tard submerger et ce trône et cet autel dont l'alliance ne fit que hâter la ruine.

IV.

La guerre faite par la magistrature à l'épiscopat n'avait pu parvenir à le dépouiller de sa puissance spirituelle et de ses privilèges dans l'état. Le rappel des parlemens sous Louis XVI ne changea pas leur esprit et n'atténua que faiblement leur hostilité à l'égard du haut clergé. Le nouveau monarque, moins encore que son aïeul, était homme à prendre parti pour les cours judiciaires contre l'église, et sa piété était à la fois trop timide et trop sincère pour qu'il songeât à entrer en lutte avec les doctrines ultramontaines. Louis XVI avait la ferme résolution de maintenir dans tous ses droits le clergé aux enseignemens duquel il se soumettait docilement. Mais si l'épiscopat demeura légalement investi d'un pouvoir auquel la puissance laïque avait vainement porté de rudes coups, il vit décliner tous les jours son autorité morale. Son action sur les consciences diminuait avec la foi chrétienne, et le prestige dont il était entouré s'affaiblissait avec celui de la royauté. Les abus que condamnait l'opinion dans le gouvernement, il n'avait pas su toujours s'en défendre. Il avait subi l'influence du relâchement des mœurs qui s'était fait sentir dans toute la société, mais surtout chez les classes les plus élevées. Nombre de prélats menaient une existence fort mondaine, surtout ceux qui appartenaient aux plus nobles familles et n'étaient entrés dans l'église que pour obtenir des bénéfices propres à leur assurer une vie fastueuse et facile. S'ils ne donnaient généralement pas l'exemple de grands scandales, ils n'étaient pas à beaucoup près des modèles d'abnégation chrétienne, et le désaccord qui existait entre leur conduite et leurs enseignemens enlevait à ceux-ci presque toute autorité. Il n'y avait plus guère

chez le peuple d'attachement que pour les plus pauvres des ecclésiastiques, pour ces curés à la portion congrue qui avaient à supporter toutes les fatigues du ministère sacré et dont le sort était devenu si peu tolérable que les assemblées du clergé, vers la fin du règne de Louis XV, durent sérieusement s'en occuper. L'épiscopat semblait ne pas comprendre, pas plus que ne le comprenait la noblesse, que pour sauver la situation il lui fallait prendre l'initiative des réformes. Il y était d'autant moins disposé que ces réformes lui paraissaient être des atteintes aux privilèges de l'église. Les assemblées ne les demandaient pas, par la raison qu'elles se regardaient comme ayant pour mission de défendre les droits de l'ordre dont elles étaient l'émanation. D'ailleurs ces réformes eussent naturellement amené l'ingérence du pouvoir séculier que le clergé redoutait par-dessus tout et qui allait droit contre son autonomie. L'épiscopat voyait bien le péril ; il s'apercevait qu'il ne jouissait plus de la même influence que par le passé, mais il ne connaissait d'autre remède que de réclamer contre ses ennemis des mesures répressives. C'étaient toujours les mêmes doléances à l'endroit des philosophes et des protestans. En portant la parole devant Louis XVI, le président de l'assemblée de 1780, le cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, fit contre eux un véritable réquisitoire. Pour mettre un terme à ces attaques contre la religion que leurs auteurs ne prenaient même plus soin de déguiser, comme le prélat le remarquait avec douleur, le clergé attendait plus des vertus du roi qu'il n'avait obtenu de la faiblesse du précédent monarque. Il exprima sa confiance dans la protection d'un prince qui, en prenant les rênes de l'état, avait annoncé l'intention d'assurer l'économie des finances et de travailler à la réforme des mœurs. L'orateur de l'assemblée passa en revue tout ce que Louis XVI avait déjà fait d'heureux pour son royaume; il affecta d'en tirer un favorable augure de ce qu'il ferait pour l'église. « Déjà, s'écriait-il, un nouvel ordre de choses s'établit; l'administration des finances se simplifie et s'épure, et une sage prévoyance va tarir la source de ce luxe scandaleux qui dévore la substance des riches et rend insupportable aux autres leur heureuse médiocrité. » Ces paroles prouvent que le clergé sentait la nécessité des réformes, mais, en les réclamant du souverain, il ne songea pas à les lui faciliter par l'initiative de ses assemblées. L'ordre ecclésiastique semblait redouter que des réformes opérées dans son organisation n'ébranlassent son existence et que le mal mis à nu ne fournît à ses adversaires un prétexte à de nouvelles attaques. Il croyait qu'il fallait avant tout raffermir son autorité dont l'affaiblissement était à ses yeux un bien plus grand mal que les abus qu'on pouvait repro-

cher à l'exercice de ses privilèges temporels. C'est ce qui apparaît par le sombre tableau que le cardinal de La Rochefoucauld traçait de l'état où était tombée la société depuis qu'elle s'était soustraite aux enseignemens de l'église. Louis XVI calma les alarmes du clergé en lui promettant son appui et en faisant droit à plusieurs de ses réclamations, tout en maintenant, comme l'avait fait son aïeul, les droits de la couronne. L'ordre ecclésiastique se montra satisfait, et l'assemblée de 1782, que présidait le même cardinal de La Rochefoucauld, n'eut à faire entendre que des actions de grâces. Confiante dans les intentions du monarque, elle se hâta d'ajouter un nouveau don gratuit de 15 millions à celui qui avait été déjà consenti, deux années auparavant, sans compter 1 million qu'elle vota en faveur des veuves et des orphelins des matelots qui avaient péri pendant la guerre. Les députés voyaient dans ces subsides si largement accordés un moyen de s'assurer l'appui du gouvernement. Tout élevées que fussent ces sommes, elles n'étaient cependant pas en rapport avec les contributions que supportaient les sujets non privilégiés; elles ne constituaient d'ailleurs qu'un faible tribut eu égard à la pénurie financière où se trouvait l'état. Aussi celui-ci dut-il demander au clergé d'autres allocations, chercher des ressources dans la création de nouveaux impôts. Les représentations faites à l'assemblée des notables obligèrent le gouvernement à entrer dans une voie toute différente de celle à laquelle l'avait ramené l'impuissance de ses premières réformes. L'assemblée générale extraordinaire du clergé, qui avait été convoquée pour le 27 août 1787, fut prorogée au 5 mai de l'année suivante, afin qu'elle fût en mesure de prononcer sur quelques-unes des résolutions qu'on avait agitées à l'assemblée des notables. Pour accroître l'autorité des décisions qu'étaient appelés à prendre les mandataires du clergé, le roi voulut que la représentation des provinces fût plus nombreuse qu'il n'était accoutumé pour les assemblées extraordinaires. Le chiffre des députés égala en cette circonstance celui qui était habituellement fixé pour les assemblées du contrat. La compagnie eut en conséquence un bureau plus fourni; elle multiplia ses présidens (1). On n'en élut pas moins de huit, quatre archevêques et quatre évêques. A cette nouvelle diète, les députés furent loin de témoigner ces dispositions généreuses pour le trésor public

(1) Dans cette assemblée, la dernière que tint le clergé de France, on remarquait : l'archevêque d'Aix, de Boisgelin, qui fut de l'Académie française, siégea à l'assemblée constituante et mourut cardinal et archevêque de Tours; de la Luzerne, évêque de Langres, qui figura dans la même assemblée et devint pareillement cardinal. L'abbé de Montesquiou, qui devait être en 1814 ministre de Louis XVIII, et l'abbé Henri Dillon, grand vicaire de Dijon, furent nommés promoteurs.

qu'ils avaient montrées dans les réunions précédentes; le clergé, en effet, était mécontent, son attente avait été trompée. Louis XVI avait dû céder aux manifestations de l'opinion, qui se prononçait de plus en plus contre les immunités ecclésiastiques. Ce n'était plus seulement des parlemens que partaient les attaques. Il s'en élevait de plus dangereuses que des arrêts auxquels le recours au conseil d'état donnait au moins la possibilité de résister. Ces nouvelles attaques venaient de la représentation nationale elle-même. L'assemblée des notables avait entendu avec une faveur non déguisée les plaintes dirigées contre les immunités de l'église. On avait présenté à cette réunion un mémoire dans lequel on demandait non-seulement que le clergé fût, comme la noblesse et le tiers état, soumis à l'impôt, mais qu'il le fût encore de la même manière. Les récens édits ne justifiaient que trop les appréhensions du premier ordre du royaume.

La généralité intentionnelle d'expressions dont usait l'édit de 1787, qui établissait la subvention territoriale, avait éveillé de premières inquiétudes chez le clergé et lui donnait à croire que ses biens ne seraient point exempts de l'impôt. Pareille ambiguïté de termes subsistait dans l'édit des deux vingtièmes substitués bientôt à la subvention territoriale. Pour consentir au don qu'on réclamait de lui et qui était de 8 millions de livres, payables en plusieurs termes dans le laps de deux années, à partir du 1er octobre 1788, le clergé voulait avoir des garanties formelles en faveur de son autonomie menacée, de ses immunités contestées, de la puissance spirituelle de l'église mal protégée, et l'assemblée reprit ainsi l'attitude qu'avaient eue jadis quelques-unes de ces diètes ecclésiastiques. Elle se hâta, dès l'ouverture de ses séances, qui eut lieu le 5 mai, d'adopter des résolutions destinées à parer à un péril imminent. L'un de ses présidens, Alexandre de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, dans un discours, et l'évêque d'Auxerre, Champion de Cicé, frère de l'archevêque de Bordeaux, dans un rapport, qu'ils communiquèrent à leurs collègues, revendiquèrent énergiquement pour l'église le droit de libre vote et de libre département de l'impôt que la circulaire, adressée au nom du roi aux diverses provinces sur les élections à l'assemblée, semblait mettre en question. Un article de cette circulaire avait surtout ému le clergé. Il enjoignait de porter sur les rôles de l'impôt des vingtièmes les revenus appartenant à cet ordre, de façon que, disait l'article, quoique énoncés pour mémoire, on pût cependant connaître la juste proportion de ce que ces biens pourraient payer à raison de leurs revenus par comparaison avec les autres propriétés foncières du royaume, y compris ceux du propre domaine de sa majesté. Les remon-

trances furent présentées au roi par l'archevêque de Reims, qui les avait rédigées de concert avec l'archevêque de Narbonne. La compagnie se flattait d'obtenir du monarque l'assurance qu'il mettrait un terme aux entreprises qui inquiétaient le clergé. C'était toujours le même argument que l'on faisait valoir dans ces remontrances, à savoir que les biens de l'église, étant destinés à l'entretien du culte et à la subsistance de ses ministres, à la nourriture des pauvres et aux œuvres pies, ne doivent pas être soumis à un impôt obligatoire. Les mesures qu'annonçait le gouvernement y étaient repoussées comme violant un droit que le clergé soutenait lui avoir été concédé d'une manière irrévocable. L'archevêque de Reims se plaignit, en des termes qui rappelaient les doléances du XVIe siècle, de la fréquence croissante des demandes d'argent. Il reprochait au gouvernement d'avoir poussé le clergé dans la voie des anticipations de secours par emprunts à intérêts pour une longue suite d'années. Il en était résulté qu'on avait redoublé les anticipations, allongé les progressions et augmenté ainsi les charges du clergé. Il s'éleva surtout contre l'inscription des revenus ecclésiastiques au rôle des vingtièmes ; ce qui allait droit contre la liberté dont jouissait le corps ecclésiastique de se taxer lui-même, de dresser dans ses chambres les rôles de taxation et d'opérer par ses propres officiers le recouvrement des deniers consentis. Toutes ces plaintes n'offraient en réalité rien de nouveau et n'étaient que la répétition de celles que faisait entendre la représentation ecclésiastique chaque fois que le gouvernement paraissait vouloir trop plonger la main dans sa bourse ; il s'y associa cette fois des observations qui montraient la nécessité que sentait la compagnie de céder quelque peu à l'opinion publique. Tout en déclarant que c'était le droit de l'église de s'imposer librement, l'archevêque n'en faisait plus pour elle un privilège. « Les autres citoyens, disait-il, après avoir rempli leurs charges fixes et les services de leur condition personnelle, n'étaient jadis soumis aux impôts extraordinaires que de leur libre consentement... Telle est encore la possession des pays d'état ; non-seulement la noblesse, mais les membres du tiers état ne peuvent être assujettis au paiement des impositions si elles n'ont été librement consenties par leurs représentans, qui seuls accordent, abonnent et répartissent les impositions, sans l'intervention d'aucune main étrangère à leur administration. » La commission nommée pour examiner la demande des 8 millions avait été d'avis qu'une telle subvention dépassait les forces du clergé, le maximum des sacrifices qu'il pouvait s'imposer, attendu qu'elle représentait l'augmentation d'un dixième de tout ce qu'il payait, et la résolution de l'assemblée avait été conforme à cette opinion qui

fut soutenue par l'archevêque de Reims dans ses remontrances. Le roi, cédant aux instances des prélats en crédit, surtout à celles de son premier ministre, le cardinal de Loménie de Brienne, fit droit à ces plaintes. L'estime qu'il avait pour le clergé lui commandait d'en respecter les libertés. Il répondit, comme l'avait fait son prédécesseur, dans une circonstance analogue, que les alarmes de l'assemblée n'étaient pas fondées, et il consentit à se contenter d'un don gratuit de 1,800,000 livres, payables en deux ans, demandant en retour que le clergé procédât à un nouveau département qui ne pouvait qu'être approuvé par l'église, celle-ci devant avoir à honneur de fournir la preuve qu'elle concourait réellement aux charges de l'état dans la proportion de ses ressources. Mais si l'assemblée eut sur ce point satisfaction, satisfaction qui ne devait être au reste que passagère, elle fut loin de voir aussi favorablement accueillies ses remontrances sur les tendances que manifestait le gouvernement vers la liberté de conscience. L'édit de novembre 1787 avait rendu l'état civil aux protestans et aux non-catholiques. Rien n'était plus opposé aux réclamations que le clergé ne cessait de faire entendre sur ce qu'il appelait les entreprises des religionnaires. Il crut devoir signaler cet édit comme une infraction au serment que le roi prêtait à son sacre, comme une atteinte au principe de l'indissoluble union du trône et de l'autel; il se plaignit que l'édit eût été rendu sans l'avis préalable des députés du clergé. Toutefois, il faut le reconnaître, dans la harangue qu'adressait au roi l'un des présidens de l'assemblée de 1788, Arthur-Richard Dillon, archevêque de Narbonne, et où était dénoncée cette infraction aux droits de l'église, on s'aperçoit que le clergé subissait l'influence des idées que la philosophie avait fait prévaloir. Si les sentimens qu'exprima le prélat étaient encore ceux des prélats du XVIIe siècle, ils s'étaient quelque peu adoucis. Dillon parla plus de ramener que de frapper les hérétiques; il rappela plus les craintes du sacerdoce que ses anathèmes. Ce discours fut comme le dernier manifeste de l'église gallicane sous l'ancienne monarchie. Un nouveau régime allait commencer qui devait emporter les assemblées du clergé et confondre, dans une commune représentation de la nation, le laïque et le prêtre soumis à la même loi.

ALFRED MAURY.

ANDRÉ CAZAUX L'INDIEN

SCÈNES DE LA VIE DES PAMPAS.

DERNIÈRE PARTIE

V.

Je ne laissais pas d'être inquiet aussi en songeant au moment où tout notre monde serait ivre. Je connaissais par tradition la pratique constante des invasions. Je savais qu'on allait se répartir les animaux et leur accorder quelques jours d'un repos bien nécessaire; ces quelques jours se passaient en fêtes, ce qui veut dire en orgies et en rixes.

A peine eûmes-nous mis pied à terre, je confiai ma capture au jeune Indien qui m'avait déjà cherché le cheval gris. Il m'était tout dévoué pour quelques finesses que je lui avais apprises dans le maniement de la lance, et comme il ne savait pas un mot d'espagnol, j'étais sûr qu'il ne pourrait lui dire aucune grossièreté. J'allai ensuite demander au cacique de partir en avant pour apporter à la tribu la nouvelle de notre triomphe. C'était une mission peu enviée; personne n'aimait à être absent au moment du partage des dépouilles. Heureusement j'étais assez économe pour n'avoir pas besoin d'être avare; je ne connaissais pas ces alternatives de gaspillage et de détresse qui sont le fond de la vie indienne. Chacun approuva fort mon idée. De tous les membres de cet état-major, il n'y en avait pas un qui ne caressât l'espoir d'écorner à son profit ma part de prise. On me décocha bien quelques plaisanteries grivoises sur mon empressement à me réintégrer au logis; le sorcier, en me souhaitant un bon voyage d'un

ton patelin, accompagna ses vœux d'une fort vilaine grimace dont il ne parvint à dissimuler que la moitié. En somme, on m'encouragea à m'éloigner au plus vite. Je rassemblai mes chevaux, — j'en avais amené quinze, — me procurai un nouveau couteau et une lance, — on ne sait pas ce qui peut arriver, — et pris rondement mes dispositions pour me mettre en route au point du jour.

Quand j'annonçai à ma captive le parti que j'avais adopté pour lui épargner le spectacle d'un millier de sauvages rendus fous furieux par la boisson, cette résolution ne la rassura guère. Entourée de tous côtés de périls, elle ne savait lequel redouter le plus. Elle se demandait si ce tête-à-tête n'était pas pire que la brutale grossièreté de mes camarades. Elle avait échafaudé sur quelques indices tout un plan de conduite. Elle se flattait de prendre, avec le temps, de l'empire sur moi; mais il fallait du temps, et voilà que nous partions, voilà que je l'entraînais au fond de ce désert effrayant, calme et vide comme la mort, où un cri de détresse s'éteindrait sans écho, absorbé par l'indifférente majesté de la solitude. Elle me regardait fixement, elle essayait de fouiller jusqu'au fond de mon cœur. Cet anxieux examen ne lui ayant rien appris, elle se recueillit; il me sembla qu'elle priait, et relevant sur moi ses yeux dont le charme avait quelque chose de magique :

— Pendant la route, nous parlerons français, n'est-ce pas? me dit-elle.

Elle pensait que les accens de la langue que j'avais balbutiée sur les genoux de ma mère devaient lui servir de talisman. Je me sentis ému et détournai la tête pour ne pas le laisser voir. Mon hésitation fut courte.

— Naturellement, lui répondis-je, puisque vous voyagerez avec un Français.

Je ne me rendais pas compte de ce que signifiait au juste le titre que je venais de me donner. Je comprenais pourtant que, de la part d'un sauvage, cette déclaration renfermait une promesse, une sorte de désaveu de sa vie et de ses doctrines passées. Je le comprenais si bien, que je prononçai ces paroles avec une certaine solennité. Elle entendit à demi-mot. Un léger incarnat monta à ses joues, je devinai plutôt que je ne saisis distinctement le : « Merci ! » faible comme un souffle qui sortit de ses lèvres. Si sa bouche éprouvait quelque embarras à traduire par des mots sa gratitude pour le petit traité que nous venions de conclure sans nous rien dire, son adorable regard sut bien me l'exprimer.

Je n'oublierai jamais notre départ, ce que j'éprouvai quand ma *tropilla*, la crinière au vent, prit sa course, et que je laissai en arrière nos sentinelles. Les étoiles commençaient à pâlir. A notre gauche, la Croix du Sud, en face de nous Orion, s'effaçaient lentement,

envahis par une lumière rosée, semblables à des pièces d'or jetées dans une mer limpide et dont l'éclat s'éteint graduellement à mesure qu'elles s'enfoncent. Le jour grandit, les perdrix chantèrent. Des chevreuils, intrigués par notre passage, nous regardaient de leurs yeux doux et fixes pour sonder nos intentions, et voyant que nous ne leur voulions pas de mal, se remettaient à brouter. Un vent léger froissait l'une contre l'autre les feuilles piquantes des gynériums et faisait onduler leurs panaches soyeux; devant nous, la savane verte s'étendait à perte de vue. Le calme virginal d'une matinée au désert porte peu à la causerie, et nous avions de bonnes raisons pour dépenser peu de paroles. Chacun de nous gardait pour lui ses impressions. C'était sans doute le premier fruit d'une résolution magnanime : les miennes étaient riantes comme les légers nuages empourprés par l'aurore qui se traînaient paresseusement dans le ciel.

Quand je jugeai que nous avions gagné assez de chemin sur le gros de l'invasion, qui marchait désormais à petites journées, je me dirigeai vers un bas-fond où l'herbe montait jusqu'au poitrail des chevaux; je dessellai près de l'étang qui en occupait le centre, entravai la jument et lâchai la *tropilla*.

— Ma pauvre enfant, lui dis-je, vous devez être brisée de fatigue. Nous pourrons demeurer ici jusqu'à ce que vos forces soient revenues. Vous n'aurez pas peur si je vous laisse seule quelque temps? C'est le moment où l'on prend le plus aisément des perdrix. Nos provisions ne sont guère de votre goût: de la jument, et encore de la jument, j'ai entendu dire que les chrétiens ne font pas leurs jours de fête avec ce mets-là. Je ne vais pas loin du reste, jusqu'à cette dune qu'on voit d'ici. Il y a au centre un lac où je me baignerai en passant. Vous avez dans ce petit coin de l'ombre, de l'eau, de l'herbe si haute et si touffue que les faucons même qui volent au ciel ne vous verront pas. Installez-vous, délassez-vous, dormez. Je serai de retour dans deux ou trois heures.

Je montai sur le cheval qu'on garde toujours à l'attache en ces cas-là et m'éloignai. Les rayons du soleil dardaient à plomb lorsque je revins avec trois perdrix. J'allais au petit pas le long de l'étang, les jambes ballantes sur les flancs de ma bête, que je dirigeais avec un simple licol. Tout à coup je l'aperçus, elle dormait profondément. Mon premier mouvement fut de la réveiller. Était-ce bien le désir de la laisser reposer quelques instans de plus qui me fit mettre pied à terre avec précaution, attacher mon cheval à quelque distance et me glisser furtivement vers elle? Rien n'était plus gracieux et plus confiant que son sommeil. Ses cheveux encore humides voilaient sa joue, elle avait défait deux ou trois boutons de son amazone, et l'on apercevait un coin de son cou, un tout

petit coin blanc, mystérieux. Ses chaussures, qu'elle avait retirées, étaient à côté d'elle dans l'herbe, et mon regard allait de ces bottines mignonnes aux plis chastes, d'une discrétion impénétrable, qui abritaient les petits pieds qu'elles avaient contenus. On aurait juré qu'elle s'était endormie heureuse. Son front n'avait pas un pli, sa respiration était égale, un sang jeune colorait ses lèvres, et au fond de la fossette qu'elles formaient était caché quelque chose qui ressemblait tout à fait à un sourire de triomphe.

Le croirait-on? Plus je la regardais, plus je sentais mon cœur se gonfler d'amertume. Les propos qu'on m'avait rapportés du sorcier me revinrent en mémoire, et je trouvai qu'il avait raison. Il avait démêlé avec la clairvoyance de la haine ce qu'allait produire l'apparition de la fille blonde dans ma vie. Cette créature parfaite, dont la supériorité m'apparaissait avec une accablante évidence, ne pouvait que me faire prendre en dégoût ce qui avait été jusque-là, ce qui devait être, hélas! ma vie. Chasses, courses, expéditions, mes plaisirs, mes haines même, et les amours que j'aurais pu avoir plus tard dans la tribu, il suffirait désormais du souvenir de ce doux visage endormi pour me rendre tout cela odieux.

Et que me donnerait-elle en échange de ce qu'elle m'enlevait? Son mépris assurément. Moi qui avais passé la matinée à chercher ce qui pourrait lui plaire, qui avais combiné la mise en scène de cette halte, préparé un petit discours! Triple niais! sauvage grossier et stupide! — Regarde-la donc, me disais-je, et regarde-toi. Tu as été un moment redoutable, mais tu n'as pas eu de cesse que tu ne te sois rendu grotesque. Vois, elle a pensé à toi en fermant les yeux, mais c'est pour s'en moquer. — Redoutable, il m'était, pardieu! facile de l'être encore, et j'eus un moment envie de la battre; puis, je me souvins de ce mot que j'avais entendu dire à un Indien : « Elle sera morte avant six mois chez nous, » et j'eus envie de me battre moi-même pour avoir commis la sottise de ne pas la laisser où elle était. Comme les idées tristes s'enchaînent entre elles par je ne sais quel lien mystérieux, je pensai à ma mère, qui avait succombé en peu de temps à une vie moins rude, à des malheurs moins irréparables que ceux qui menaçaient cette pauvre enfant. J'éprouvai en ce moment une douceur infinie à penser à elle, je me reprochai de n'y pas penser plus souvent; je me demandai pourquoi j'avais laissé s'affaiblir dans ma mémoire cette pieuse image, et pourquoi je caressais de préférence les sentimens de vengeance et de haine que je ne manquais jamais d'évoquer en même temps que la figure énergique de mon père. Il me semblait que j'étais placé entre deux génies : l'un l'épée à la main, dans une attitude de commande-

ment et de défi; l'autre les yeux humides de larmes et dans l'attitude de la prière.

De là, mon imagination passa, je ne sais comment, à la lutte dont ma captive avait été le prix, et dans laquelle je m'en voulais d'être resté le vainqueur. Je revis le vieillard, sa grande barbe, la fureur qui étincelait dans ses yeux. Que lui était ce vieillard pour risquer ainsi sa vie à la défendre? Son père? Non, assurément, il n'y avait entre eux aucun rapport. Il avait une face rude et basanée, des mains calleuses. Son père devait avoir quelque chose d'elle, ce devait être un mortel de choix.

En ce moment, elle ouvrit les yeux et m'aperçut la considérant d'un air sombre.

— Monsieur,.. commença-t-elle.

Ce mot était tellement en dehors de mon vocabulaire qu'il me surprit d'abord et immédiatement m'indigna.

— Ne m'appelez pas monsieur! m'écriai-je. Je ne suis pas un monsieur, je suis un Indien. Appelez-moi André, c'est mon nom, ou le Petit-Taureau, c'est mon nom de guerre. Je n'ai que faire de ces titres menteurs sous lesquels les gens comme vous déguisent le mépris qu'ils ont pour les gens comme moi!

Elle me regarda avec surprise et rougit à la pensée que je la regardais dormir. Elle agrafa le haut de son corsage et renoua ses cheveux. Elle était ainsi charmante encore, mais charmante d'une façon toute différente, et je me demandais comment elle s'y prenait pour n'être jamais la même et me troubler toujours. Je fis quelques pas, autant pour ne pas la gêner que pour bien me jurer à moi-même que le sorcier en serait pour ses prophéties, et que cette petite ne me mènerait point. Dès que je m'éloignais, je redevenais très fort. Quand je me retournai, elle avait lestement remis ses bottines, elle était debout et me tendit la main.

— Monsieur André, me dit-elle, vous n'êtes pas si Indien que vous le dites; ne vous défendez pas, je sais ce que je sais : vous avez beau crier que vous êtes méchant, je ne le croirai pas. Pourquoi faites-vous la grosse voix et vous figurez-vous que je vous méprise?

— Mademoiselle,.. répliquai-je. Au fait, mademoiselle quoi?

— Clary.

Elle fit une révérence et ajouta en souriant :

— Miss Clary Norton, votre servante.

Évidemment elle voulait me signifier qu'elle était une grande dame et que j'eusse à m'en souvenir. Certes je ne l'oubliais pas.

— Eh bien! miss Clary Norton, savez-vous à quoi vous pensiez en vous endormant? Vous pensiez que, si vous aviez eu du mal-

heur de tomber sur un butor, vous aviez du moins cette ressource que ce butor était un nigaud. Vous pensiez qu'avec un sourire par-ci, une révérence par-là, vous le mettriez aisément sens dessus dessous.

Elle devint rouge comme une fleur de verveine sauvage et s'écria :

— Depuis combien de temps étiez-vous là?

— Vous voyez bien que j'ai deviné juste! Rassurez-vous du reste. J'étais là depuis cinq minutes à peine; mais il tient bien des réflexions en cinq minutes, et j'ai eu envie de vous battre, de me battre moi-même, et ensuite envie de pleurer.

— Pourquoi ne me battez-vous pas?

— Miss Clary, miss Clary, je ne suis qu'un sauvage, mais vous voyez que je suis sincère; soyez-le à votre tour. Vous me méprisez, n'est-ce pas? Dites-le-moi franchement.

— De quel droit vous mépriserais-je, moi qui par des circonstances singulières suis à la fois votre victime et votre obligée? Je vous ai abhorré, c'est vrai, je vous abhorre peut-être encore; mais je vous déclare qu'il n'y a en vous rien de méprisable.

Je voulus la regarder dans les yeux pour savoir si elle était sincère; mais je compris que, si je me mettais à regarder ces yeux-là, il m'échapperait quelque épouvantable sottise. Je recommençai à me promener à grands pas, c'était ma ressource, et avisant mes perdrix qui gisaient à terre, je me mis à les plumer d'un air piteux.

— Miss Clary, repris-je au bout d'un instant, — ce nom même était ensorcelé, et j'aimais à le prononcer, — pendant que je vous contemplais là tout à l'heure, j'ai eu une pensée qui m'a fait du bien et du mal, j'ai pensé à ma mère.

— Vous avez pensé à bien des choses, monsieur André!

— A infiniment de choses. J'étais moi-même étonné du travail qui se faisait dans ma tête. C'était comme quand un coup de soleil dissipe la brume du matin et qu'on voit apparaître...

— Parlons de votre mère, j'aurai du plaisir à vous en entendre parler.

— Je pensais, miss Clary, qu'elle est morte toute jeune, tuée par les privations du désert, par l'insuffisance de l'abri, la grossièreté des alimens, l'incertitude du lendemain. Savez-vous bien ce que c'est que la vie que vous allez mener?

— Écoutez-moi, me dit-elle en s'asseyant près de moi, je vois bien que vous avez autant de sagesse que de cœur. J'espère en vous et en mon père pour ne pas mener cette vie-là longtemps. Mon père a beaucoup d'argent...

Je fis un haut-le-corps comme si une vipère se fût subitement dressée devant moi.

— De l'argent! Vous rendre pour de l'argent! Ah! vous auriez mieux fait de garder le silence! Mais non, il vaut mieux savoir, je suis bien aise d'apprendre quelle opinion vous vous étiez faite de moi! Que votre père se hasarde donc à m'envoyer des offres, et je veux cesser de m'appeler le Petit-Taureau si je ne plante pas la lance que voilà dans le corps du messager! Je n'ai pas besoin d'argent; ce dont j'ai besoin, c'est d'une servante, comme vous disiez tout à l'heure sans croire si bien dire, d'une servante qui soigne ma maison et s'occupe de ma cuisine. Je l'ai, je la garde...

Je m'interrompis, elle sanglotait à fendre l'âme. Il était écrit que je lui ferais pleurer toutes les larmes de son corps. Ses pleurs firent tomber à plat ma bouillante colère. Je feignis d'éprouver des inquiétudes sur la longe de mon cheval et passai un temps considérable à assujettir un nœud déjà parfaitement solide.

— Monsieur André, me dit-elle dès qu'elle put parler, je regrette de vous avoir offensé, je n'avais aucun dessein de vous faire injure.

— Je ne vous en veux pas, ou plutôt je ne vous en veux plus, répondis-je tristement. C'est moi qui suis un fou de vouloir qu'on m'estime sans que j'aie rien fait pour le mériter. Vous ne m'avez vu qu'au milieu de scènes de rapine et de violence, il est naturel que vous me preniez pour un voleur et un brigand. Ne m'interrompez pas, je veux vous dire tout ce que j'ai sur le cœur. Bien des choses que je croyais justes et légitimes me paraissent criminelles depuis que je vous ai vue. Comment s'est fait ce changement? Il y a des momens où je pense que vous vous êtes jouée de moi et que vous avez pris plaisir, avec vos mines apprises et votre douceur feinte, à me mettre la tête à l'envers; il y en a d'autres où je crois que vous répandez de salutaires pensées autour de vous comme la menthe sent bon, sans le savoir. Quelles qu'aient été mes erreurs, je vous assure qu'il n'y a en moi rien de bas. Je suis le fils d'un soldat et non pas d'un bandit. Moi spéculer sur votre infortune, sur vos terreurs, sur le désespoir de votre père, pour m'en faire compter le prix! Miss Clary, pour vous soustraire à un spectacle hideux, pour vous procurer le repos que vous venez de goûter, j'ai perdu ma part de butin; on est en train de me la voler parce que je suis loin. Miss Clary, je possède là-bas ce que nous appelons chez nous une fortune. J'ai une chaumière, des troupeaux, des armes; je suis parmi les miens ce qu'est votre père parmi les siens, un homme ayant plus de ressources que de besoins. Eh bien! il ne sera pas dit que, par amour de ses bœufs, de ses chevaux et de ses autres rustiques richesses, il ne sera pas dit que, pour conserver le renom de valeur, d'intelligence peut-être, qu'il avait conquis parmi ses camarades, il ne sera pas dit que ce misérable que vous croyez vénal, que ce sauvage à qui vous ne pouvez dissimuler votre dédain,

et qui en ce moment et sur ce lieu est pourtant votre égal après tout, consente à vous laisser traîner une vie misérable et vous expose à une mort affreuse. Miss Clary, je vais vous reconduire à votre père!

Le saisissement la rendit d'abord muette; elle eut dans les yeux un effarement ravi, comme un enfant qui s'éveille d'un cauchemar, puis son front resplendit et, de même que dans un orage de printemps, une giboulée de larmes arrosa son visage rayonnant de joie.

— Vous feriez cela! balbutia-t-elle.

Et comme j'étais debout devant elle, elle saisit ma main et la porta à ses lèvres avec une sorte de dévotion.

— C'est une affaire résolue, et maintenant songeons au déjeuner. Vous n'avez même pas regardé les perdrix que je vous ai apportées.

— Mon père, mon pauvre père, il va devenir fou de bonheur!

— Oui, disais-je en moi-même en allant préparer le feu pour éviter ce qu'il y a d'embarrassant de part et d'autre dans les premiers élans de la reconnaissance, pense à ton père, toi à qui tout sourit! La tombe du mien va être seule à présent.

Et je m'enfermai dans une morne tristesse en songeant à lui et à l'avenir. Ce monde des chrétiens où j'allais rentrer et où il n'avait trouvé qu'amertume, que réservait-il à un enfant du désert comme moi, ignorant et indompté?

— Vous êtes triste encore, me dit miss Norton en mettant une main sur mon épaule; est-ce que vous regretteriez?..

— Oui, je regrette la hutte où mon père est mort, je regrette le foyer où depuis quatre ans j'avais trouvé presque une famille, qui m'accusera de trahison, et malheur à l'homme qui ne regretterait pas ceux dont il a durant tant de temps adopté la vie, épousé la querelle et partagé les périls! Me voilà seul sur terre, et bien mal préparé à ma vie nouvelle, je le sens bien; mais n'ayez pas de crainte et ne prenez pas ma tristesse pour de l'hésitation. Quand j'ai dit oui, c'est oui.

— J'ai une famille, monsieur André, à laquelle vous aurez rendu une fille. Vous n'avez pas le droit de dire que vous êtes seul au monde.

— Votre famille s'intéresser à un sauvage? Ah! ah! elle vous remercierait de la corvée! Je ne suis pas sans savoir un peu ce que c'est que le monde; j'en ai souvent entendu parler par un homme qui en avait tâté et qui ne se payait pas de phrases. Ah! si j'étais, si je me sentais votre égal, et... Je m'arrêtai tout confus. Ce que j'avais failli dire me paraissait tellement monstrueux que je me félicitai que les mots se fussent arrêtés dans ma gorge.

VI.

Nous nous mîmes en route avant le coucher du soleil. Je m'orientai bien pour côtoyer à quatre ou cinq lieues de distance la route que suivait l'invasion. Je comptais passer vers minuit à la hauteur du campement qu'elle avait dû occuper dans la soirée. Je marchai toute la nuit. Au matin, je cachai notre caravane dans un pli de terrain et rampai jusqu'à une hauteur d'où je pus, blotti dans les herbes, explorer la plaine : elle était tranquille, aucun traînard n'avait pris de ce côté. Nous passâmes là les heures les plus lourdes du jour, et un galop soutenu nous porta jusqu'à un autre bas-fond presque en vue de la frontière. J'y attendis que les ténèbres s'épaississent, je ne me souciais pas plus de tomber entre les mains des soldats qu'entre celles des Indiens : je n'avais de quartier à attendre d'aucun des deux partis.

Quand j'eus donné mes soins à la *tropilla* et pris toutes les précautions de vigilance nécessaires, je saisis ma lance à deux mains et la rompis contre mon genou. Je ne voulais pas qu'un soldat la rencontrât par hasard et s'en fît un trophée. C'était l'emblème le plus saisissant de la vie indienne dont je jetais les morceaux loin de moi. Miss Norton me le fit remarquer avec une confiante allégresse. Depuis que nous avions décidément tourné le camp indien, elle ne tenait pas en place. Elle ne pouvait comprendre ni que les chevaux eussent besoin de souffler, ni que les soldats, s'ils le prenaient, dussent fusiller sans autre forme de procès un homme aussi inoffensif que moi.

A la nuit, je me glissai avec précaution de bas-fond en bas-fond. Il va sans dire que la jument qui dirigeait la *tropilla* n'avait plus de clochette depuis longtemps. Je cherchais la trace que l'invasion avait laissée, je ne tardai pas à la rencontrer. Je descendis de cheval pour bien m'assurer que ce n'était pas une foulée produite par le retour des troupes qu'on avait envoyées peut-être derrière nous. En ce cas, elle m'eût conduit droit au fort; mais je reconnus, à la direction dans laquelle les herbes étaient couchées, que les gens qui l'avaient faite se rendaient au désert. Je palpai les empreintes et reconnus dans le nombre les pieds fourchus des bœufs. C'était bien la *rastrillada* des nôtres. Je la pris à rebours et la suivis. Peu m'importait désormais de ne pas connaître la contrée, je marchais comme sur une grande route. Je passai la frontière en poussant les chevaux à fond. Les pauvres bêtes ne galopaient plus que d'un air résigné, sauf l'alezan, qui tenait la tête. Il m'accompagnait toujours, mais en amateur. Ces courses sans cavalier, après

une longue inaction, l'avaient ragaillardi : on aurait dit qu'il était heureux de revenir dans les pâturages chrétiens.

Je fis halte un peu avant le jour, non loin du camp où j'avais disputé ma captive au sorcier, le revolver au poing; les animaux demandaient grâce. Le soleil éclaira en se levant des champs mornes, aussi silencieux et aussi nus que le désert; mais la solitude du désert est sereine, celle-ci était désolée. Mille indices parfaitement clairs pour les regards d'un sauvage révélaient que c'était une solitude faite de main d'homme. Il ne m'était pas difficile de me représenter ce qu'étaient ces campagnes quand des milliers d'animaux les parcouraient d'un pas paisible, ou, le soir, réunis en groupes, y ruminaient lentement en interrogeant de leurs yeux vagues les profondeurs de l'horizon. Je ne pouvais m'empêcher de penser que j'étais un des oiseaux de rapine qui avaient changé tout cela, et qu'un jour viendrait où on me demanderait compte de ces prouesses. Qui sait si ce jour n'était pas arrivé!

A peine le soleil eut-il dépassé le zénith, je revins rassembler la *tropilla* et seller les chevaux. Il me tardait d'en finir, je voulais boire la coupe amère d'un seul trait. Nous avions encore devant nous deux heures de jour quand on atteignit la chaumière incendiée. En en faisant le tour, j'aperçus la lame de mon couteau dans l'herbe.

— Voilà où je vous ai prise; ma science s'arrête là. De quel côté faut-il prendre maintenant pour aller chez votre père?

— Par là, je crois, ou bien par là.

Elle me désignait le nord et le sud. Elle ne savait pas plus se reconnaître dans la prairie qu'un enfant de quatre ans. De la meilleure foi du monde, elle pouvait me conduire à un poste de troupes.

Je jetai les yeux autour de moi et aperçus au loin un point noir qui se mouvait. Je le considérai avec attention.

— Ce point noir, miss Clary, c'est une génisse fatiguée que les Indiens ont dû abandonner en route et qui regagne le champ natal. Je puis aller la chercher, elle est peut-être de chez vous. Vous connaissez la marque de votre *estancia?*

— Hélas! non, je sais qu'on brûle ces pauvres bêtes avec un fer rouge, mais je ne sais pas quel dessin il y a dessus.

Ce n'était pas le moment de manifester ma surprise.

— Le cheval gris que vous montez porte-t-il votre marque?

— C'est peu probable, mon père l'a acheté.

— Il y a longtemps?

— Près d'un an.

— Nous sommes sauvés alors. Prenons des chevaux frais, et en route!

Quand j'eus sellé, je mis la *tropilla* derrière la cabane et allai lâcher le cheval gris à quelque distance. Il s'orienta et prit un trot allègre, la tête et la queue en l'air. J'étais fixé, il savait où il allait, nous le suivîmes. Une demi-heure après, un cavalier passa dans notre horizon. Son premier mouvement fut de fuir, le second de venir avec précaution de notre côté.

— Le connaissez-vous, miss?

— Je ne connais personne ici que le vieux Jack; nous habitons la ville.

— Et... le soldat?

— Quel soldat? Ah! je me rappelle, ils étaient deux. C'était une escorte que le général m'avait donnée pour retourner à la maison. Nous nous étions rencontrés dans une *estancia* où j'étais allée en visite. Le général ne croyait pourtant pas que les Indiens oseraient pousser si loin.

Je ne l'écoutais plus. — Ah! ils étaient deux! pensais-je; il me semblait bien avoir vu du sang à la lance du sorcier. Voilà un soldat qu'on va mettre à mon compte assurément. Et le général qui a l'habitude de rendre des visites dans les environs! Enfin, il n'y a pas à se préoccuper de ce qui est irréparable.

Cependant le *gaucho* était tout près de nous et nous regardait curieusement.

— Sommes-nous loin des domaines de M. Norton?

— Le domaine de l'Anglais? Il est à une petite lieue dans la direction où va ce cheval gris.

— Veux-tu gagner une bonne journée, mon ami? va à toute bride chez M. Norton, tu es bien monté, et dis-lui que sa fille... c'est-à-dire non, dis-lui que tu as entendu dire qu'on avait vu sa fille près d'ici.

— Qui me paiera? demanda le *gaucho*.

— Fais ce qu'on te dit, imbécile, tu n'auras pas à t'en repentir,.. et nous, miss, allons lentement pour donner à cet homme le temps de faire sa commission. Je crois que c'est mieux ainsi.

— Vous avez entendu? une petite lieue!.. il me semble que je rêve!

— Moi aussi, seulement nos rêves ne sont pas de même couleur.

Bientôt une cavalcade nombreuse vint sur nous de toute la vitesse de ses montures. Miss Clary poussa un cri et s'élança à leur rencontre. — C'en est fait, me dis-je, tout est consommé! Elle n'a pas même songé à me remercier en me quittant. — Et je m'occupai de grouper mes chevaux pour me donner une contenance.

Pendant ce temps, on la recevait avec transports. Bientôt elle m'appela :

— Mon père, voilà l'homme à qui vous devez de voir votre fille saine et sauve.

M. Norton s'avança vers moi vivement ; mais, me considérant de la tête aux pieds, il eut une seconde d'hésitation. Évidemment ce n'était pas ainsi qu'il s'était figuré le sauveur de sa fille. Il me tendit pourtant la main :

— Mon ami, me dit-il, vous venez de donner à un père la joie la plus vive qu'un homme puisse éprouver. John Norton n'oubliera jamais qu'il vous doit plus que la vie. Nous nous reverrons tout à l'heure. Il est bien entendu que vous êtes chez vous dans ma maison. Pour le moment, vous comprenez, n'est-ce pas, que je sois tout à ma fille ?

Je ne savais pas tourner un compliment, je m'inclinai avec gaucherie. Ce grand vieillard m'avait glacé avec ses favoris blancs, ses lèvres bien rasées et son air solennel. Je m'adressai à celui qui me parut le majordome, et lui demandai de m'indiquer un bon coin de champ où je pusse installer mes chevaux. Un domestique les emmena ; le père et la fille s'entretenaient avec vivacité en anglais, et je marchais derrière ces gens heureux, la tête basse et parfaitement oublié.

Quand on mit pied à terre, le majordome me conduisit à une chambre blanchie à la chaux, sans parquet, mais décorée d'un lit, d'une table de bois blanc, de deux chaises et d'un lavabo. C'était un mobilier comme je n'en avais pas vu depuis longtemps et plus riche que celui de la plupart des établissemens de frontière. La maison du reste était vaste, construite en briques et recouverte d'un toit en terrasse. On n'aurait pas trouvé la pareille à vingt lieues. Je ne doutai pas que ce ne fût là le domaine dont les chevaux avaient si fort tenté l'avarice du sorcier. Je rafraîchis d'abord mon front à grande eau, il était brûlant. La nuit était tout à fait tombée. Il y avait beaucoup de mouvement dans la maison. On entendait des cavaliers arriver, et il me semblait parfois reconnaître la voix de miss Clary.

Je m'applaudissais que personne ne songeât à moi. J'éprouvais ce sentiment de l'animal sauvage en captivité qui va se blottir dans le coin le plus obscur et s'y fait aussi petit que possible. Un pas d'homme se dirigea de mon côté. Je ne doutais point que l'on ne vînt me chercher, me traîner à la lumière, me montrer comme une bête curieuse. Je me jetai sur mon lit et fis semblant de dormir. Le visiteur ouvrit la porte, explora l'appartement du regard et s'éloigna. Il revint peu après et marcha dans la chambre. Je me tenais coi et devinai à travers mes paupières fermées qu'il apportait de la lumière. Quand il sortit, je vis sur la table un plateau chargé de mets et un flambeau. Je pensais alors, et en vérité je

crois encore, que plus la situation est critique, mieux il faut se réconforter. Mon appétit était indépendant des circonstances extérieures, ou plutôt, quand elles étaient critiques, il en était aiguisé. Je fis donc honneur au souper, qui me parut délicat; mais je me considérais encore comme en campagne, je ne touchai pas au vin, encore moins au rhum, car il y en avait sur le plateau : c'était une attention anglaise.

Je me couchai tout vêtu après avoir mis mes armes à portée de ma main. Ce général m'intriguait. Je ne le croyais pas si près. La frontière, c'était pour moi jusqu'alors la ligne des fortins. En deçà et au-delà de cette ligne, je m'étais imaginé que l'autorité militaire s'effaçait, et j'avais poussé un soupir de soulagement après l'avoir dépassée. Il me paraissait à cette heure qu'il n'en était pas tout à fait ainsi, et cela me remémorait les divers récits d'exécutions sommaires qui, sous les *toldos*, sont fréquemment le sujet des conversations de la veillée. A la tribu, on honorait et on pleurait comme des braves ceux qui avaient subi courageusement ces tristes aventures; mais de toutes les façons d'être brave, c'était celle qui me souriait le moins. Mon rôle durant la dernière expédition n'était pas à l'abri de tout reproche; ce général pourrait bien être tenté de s'emparer sournoisement de ma personne. J'en arrivai à conclure qu'il n'y avait qu'un parti à prendre, se défendre en désespéré. M. Norton imaginerait peut-être, pendant ce temps, pour protéger son hôte, quelque tour à l'usage des chrétiens. Il était froid mais paraissait loyal, et ce devait être un personnage. Muni de ces résolutions, je m'endormis d'un sommeil léger, mais réparateur, jusqu'au premier chant du coq.

Je courus à la fenêtre et, à la lueur grise de l'aube, inspectai les environs; tout était calme. Le feu flambait dans la cuisine, où circulait le *mate;* les domestiques en sortaient l'un après l'autre, montaient à cheval, et se rendaient au petit galop à leur besogne. Mes propres chevaux étaient à deux pas, dans une prairie enclose de pieux reliés par des fils de fer; ils se vautraient dans une herbe magnifique et paraissaient refaits. — Ils auront beau me serrer de près, me dis-je, j'aurai toujours le temps de sauter sur l'alezan. Avec celui-là, ils ne m'auront pas, ou s'ils me cernent, eh bien! ils me tueront sur lui, comme mon père! — Je fis réflexion aussitôt que ce beau plan, en mettant les choses au mieux, ne pouvait manquer de me séparer à jamais de miss Clary, et je me sentis tellement abattu à cette idée que j'en eus honte et m'écriai pour me secouer : — Je deviens faible comme une femme et je vois des malheurs partout. Je ferais mieux de ruminer un plan de conduite. Elle m'a presque promis qu'elle ne me chasserait pas, et elle m'a dit qu'elle habitait la ville.

J'étais plongé dans ces méditations quand un domestique vint m'apporter du linge blanc et m'annoncer que M. Norton m'attendait. Je le trouvai assis à une table chargée de livres; il était, à cinq heures du matin, vêtu de noir et rasé de frais comme un ministre protestant prêt à prononcer un sermon.

— Monsieur, me dit-il en espagnol avec un accent anglais très marqué et en pesant tous ses mots, ma fille m'a dit combien vous vous étiez montré dévoué; elle m'a dit aussi, et j'ai été heureux d'apprendre, combien votre fierté est ombrageuse. J'espère pouvoir vous offrir des témoignages de ma reconnaissance dignes de vous et de nous. Vous voilà rentré, grâce à un élan de générosité rare, dans la société civilisée. Vous y rentrez dénué, sans autre appui que le nôtre. Vous ne refuserez pas, je ne dirai pas ma tutelle, mais mes conseils, pour y diriger vos premiers pas.

Comme la veille, je m'inclinai sans répondre; ses grandes phrases me mettaient mal à l'aise.

— N'attribuez donc, continua-t-il qu'au désir de vous être utile les questions que j'ai à vous faire, et répondez-moi comme à un ami. Vous êtes chrétien, Européen même? m'a dit ma fille.

— Mes parens étaient Français, je m'appelle André Cazaux.

— Cazaux! seriez-vous le fils de ce Jean Cazaux qui a été massacré par les Indiens, il y a huit ou dix ans?

— Je suis son fils; mais ce n'est point par les Indiens qu'il a été tué, c'est par les civilisés. Il avait émigré avec la tribu, il a reçu un coup de feu en essayant de la défendre et sans avoir jamais fait de mal à personne.

— Eh bien! monsieur Cazaux, dans votre intérêt, dans l'intérêt de la mémoire de votre père, que ce secret reste entre nous.

— Je n'ai ni à juger ni à renier mon père. Ses plus mortels ennemis, s'ils savaient sous l'empire de quels sentimens il a agi, seraient obligés de convenir qu'il valait mieux qu'eux.

— Je n'ai pas l'intention de vous contredire là-dessus, nous y reviendrons. Le champ qu'il avait acheté à l'état n'est pas éloigné d'ici, il avait versé la plus grande partie du prix; vous possédez donc près de deux lieues carrées.

— Vous connaissez ce champ? Savez-vous s'il y existe encore un tertre recouvert d'une coupole de gazon?

— Une tombe, n'est-ce pas? celle de votre mère sans doute? Vous la retrouverez telle que vous l'avez laissée. J'en ai fait prendre soin, j'occupe ce champ à loyer. Votre première pensée a été pour votre mère au moment où nous vous découvrions une fortune. Cela, c'est bien, monsieur, permettez-moi de vous serrer la main.

Et se levant avec dignité, M. Norton vint prendre ma main, que je lui abandonnai d'un air distrait. Mon esprit s'était reporté aux deux

génies qui semblaient tour à tour diriger ma destinée, et cette évocation inattendue de ma mère au moment où je reprenais ma place au soleil des chrétiens m'inspirait un vague espoir. Tout ignorant est superstitieux, et il y a des superstitions que plus tard les savans regrettent.

— Car c'est une fortune, continua mon interlocuteur, que nous venons de vous découvrir, et voilà votre sort assuré sans que votre susceptibilité ait lieu de faire la moindre objection. Avec cette terre, qui est à vous, et les animaux que j'y avais envoyés, nous formons une *estancia*. Vous devez être familier avec toutes les pratiques de l'élevage. C'est une association que je vous propose. Nous partagerons les bénéfices suivant le capital ou le travail fourni par chacun, — et comme je me taisais : — M'avez-vous bien compris? ajouta-t-il.

J'avais compris une chose, c'est que cette combinaison me séparait de miss Clary.

— J'ai d'autres projets, répliquai-je, je veux aller à la ville.

— Vraiment? à quelle ville?

— Je ne sais pas, à la ville.

— Expliquez-moi vos idées et vos projets, que je ne saisis pas bien. Nous les discuterons.

Mes idées! celle qui dominait tout pour moi, je ne pouvais pas la dire. Je rougis et pâlis, à la grande surprise de M. Norton, qui ne me quittait pas des yeux. Heureusement un ancien secrétaire de cacique n'est pas facilement à court d'explications.

— J'ai beaucoup réfléchi la nuit dernière, lui dis-je, et peu s'en est fallu que ces réflexions ne me fissent m'enfuir sur l'heure d'une maison où le général peut tomber d'un instant à l'autre.

— J'y avais bien songé, et nous allions traiter ce point-là, répondit M. Norton, qui était un esprit méthodique.

— Traitons-le tout de suite, je vous prie, car c'est le point essentiel. Je serai bien avancé d'avoir sagement arrangé mon avenir si on me fusille demain!

— Vous vous exagérez vos dangers, le général est de mes amis. C'est un homme éclairé et un homme du monde.

— Je ne sais pas ce que c'est qu'un homme du monde, et je n'ai pas confiance dans les soldats. Vous savez que c'est moi qui ai frappé le vieux Jack?

— Voilà encore une chose que vous ferez sagement de ne pas crier sur les toits.

— Je n'en ai pas l'intention, mais je n'ai pas l'espoir non plus de la tenir secrète. Jack en reviendra, j'ai demandé hier de ses nouvelles. Croyez-vous qu'il ne me reconnaîtra pas? Je le reconnaîtrais dans dix ans, moi; nous nous sommes regardés dans le blanc des yeux.

— Ce n'est point par quelqu'un de ma maison que vous serez jamais dénoncé.

— Soit! mais, tenez, si votre général ne m'arrête pas, il ne sait pas son métier. Oh! ceci rentre dans le mien, et je parle par expérience. On ne peut nier que j'étais avec les Indiens, n'est-ce pas? Son devoir est de m'interroger sur leurs forces, leurs desseins, leur résidence, de m'obliger à lui servir de guide, s'il a l'intention de les attaquer, et comme à aucun prix je ne trahirai mes anciens compagnons, si je reste à sa portée, je suis perdu.

— Il est certain, fit M. Norton rêveur, qu'il est plus difficile qu'on ne pense de rentrer dans le droit chemin.

— Je le vois bien, et j'y veux rentrer tout à fait : autre motif pour me dépayser complètement. Je regardais ce matin vos *gauchos* se mettre en selle pour aller surveiller leurs troupeaux. En quoi diffèrent-ils des Indiens? quelles idées ont-ils en dehors des chevaux, des bœufs, de la boisson? Vous vous dites : Il faut le laisser avec ses égaux. Je ne veux pas rester avec mes égaux, parce que je ne veux pas leur ressembler. Si j'étais resté dans la tribu, j'y serais devenu chef; chez les chrétiens, je n'espère pas tant, mais je ne me résignerai pas à croupir parmi les derniers.

— Il y a dans tout cela beaucoup d'idées justes et beaucoup d'exagérations. Ne craignez-vous pas de trop présumer de vos forces en vous traçant ce plan ambitieux?

— Je n'en sais rien, ni vous non plus.

— Votre ardeur me plaît assurément, bien qu'elle dérange des projets que je croyais plus sages. Pourtant il est de mon devoir de vous dire que non-seulement pour devenir un chef, mais pour occuper une place modeste dans la société raffinée d'une grande ville, les dons naturels que vous me paraissez avoir ne suffisent pas, il faut une longue préparation.

— Si je ne suis décidément bon qu'à être un *gaucho*, nous le verrons bien, et il sera toujours temps de n'être que cela.

Je le voyais ébranlé, et je m'en contentai pour le moment. J'étais frotté de diplomatie à ma manière. Je me souvins à point d'une maxime de mon cacique : Il faut demander peu à la fois et souvent. Je quittai donc M. Norton là-dessus, et le laissai fort intrigué de mes reparties et persuadé que je serais beaucoup plus embarrassant que je n'en avais d'abord eu l'air.

J'allai visiter mes chevaux et m'attardai à m'occuper d'eux. Certes ils avaient besoin de mes soins après une pareille traite; mais ce qui rendit ces soins plus minutieux, c'était l'appréhension d'affronter de nouveaux interrogatoires. Tant que certaine fenêtre, qui demeurait obstinément fermée, ne s'ouvrirait point, qu'irais-je faire au milieu d'inconnus? Lorsque je remarquai du coin de l'œil

qu'elle était ouverte, j'envisageai avec plus de terreur encore le moment de retourner à la maison. Ces irrésolutions ne me servirent de rien. Je vis, trop tard pour me dérober, miss Norton se diriger vers moi. Elle était enveloppée d'un vêtement très ample qui traînait derrière elle et coiffée d'une façon qui faisait valoir son abondante chevelure, la grâce de son cou flexible et de son port de tête un peu hautain. Ces détails de toilette me sont restés dans l'esprit avec la netteté des premières impressions produites sur moi par la vie civilisée. Était-ce là ce qui la transformait? était-ce le sentiment de la sécurité reconquise? Ce qui est certain, c'est que c'était une autre femme. Elle paraissait avoir grandi depuis la veille; son teint était plus mat, ses yeux plus graves.

— Monsieur Cazaux, me dit-elle, il faut désormais venir vous chercher, je le vois bien, si l'on veut causer avec vous.

Avec elle, il n'y avait pas à ruser ; j'étais trop ému pour essayer d'être autre chose que sincère, et je répondis tout d'un trait, en prenant pour ainsi dire un élan désespéré :

— Miss, j'ai eu un entretien avec votre père, je lui ai dit que j'avais peur du général, que j'étais ambitieux; je ne pouvais pas lui dire autre chose. J'ai bien vu qu'il trouvait mes terreurs exagérées, mon ambition puérile. Je n'ai donc d'espoir qu'en vous. Ce que je demande, c'est d'aller où vous irez, c'est de ne pas être chassé de votre présence. Vous m'avez promis près de l'étang que vous me laisseriez rester auprès de vous. Avez-vous oublié cette promesse ?

— L'ai-je faite vraiment? Je n'en suis pas bien sûre.

Cette réponse me consterna. — Alors... vous me renvoyez ? Vous ne voulez plus avoir à penser à moi jamais? Je sais bien que je ne vous rappelle que des souvenirs tristes.

Elle se mit à rire. — Quelle soumission ! On vous a surnommé le Petit-Taureau, c'est le Petit-Agneau qu'il fallait dire. Hypocrite ! et ces mots au bord de l'étang, les avez-vous oubliés à votre tour : « Vous êtes ma servante, miss Norton. Vous l'avez dit et ne croyiez pas si bien dire ! »

— Vous vous souvenez encore ?.. balbutiai-je.

— Je n'oublie rien, vous dis-je, rien ! rien ! Voyons ! si j'avais quelque chose à vous offrir de la part de mon père, passeriez-vous au messager votre lance au travers du corps ? Mais, bah ! vous n'avez plus de lance.

— Quoi ! votre père!.. et je commençai à croire que ces singuliers préambules étaient destinés à m'annoncer ma condamnation.

— Vous lui avez dit que vous étiez résolu à oublier comme un mauvais rêve les leçons, les exemples et la morale de la tribu, que vous vouliez, à force de travail, de patience et de droiture, con-

quérir le succès peut-être, l'estime des honnêtes gens en tout cas dans le monde où vous rentrez... C'est bien cela, n'est-ce pas ? Je traduis fidèlement vos idées?

— Je suis capable de tout cela si vous ne m'abandonnez pas, si...

— Eh bien ! si vous voulez cela fermement, que trouvez-vous à ces projets de puéril? Ne faites pas de protestations, l'avenir seul peut montrer si l'engagement que vous prenez est au-dessus de vos forces. Comme dit notre Shakspeare, c'est la fin qui juge l'homme. Maintenant cette promesse que je ne vous avais pas faite auprès de l'étang, — car vous trichiez, je ne l'avais pas faite, — je vous la fais ici librement et de tout cœur. Je ne vous perdrai pas de vue, je m'intéresserai à vos progrès, je vous aiderai de mes encouragemens, de ma sympathie la plus cordiale : êtes-vous content ?.. Allons, bon ! le voilà pâle comme un linge, ce foudre de guerre ! c'est la dernière faiblesse que je vous passe, entendez-vous ? Oh ! je ne suis pas un mentor indulgent. Encore un mot pour vous remettre : si vous n'aimez le bien que de premier élan, si vous vous prenez à regretter la vie sauvage, la paresse et les autres aimables qualités qu'elle entraîne, je vous abandonne au sort vulgaire qui vous attend. Tout est convenu, donnez-moi le bras pour rentrer.

VII.

Quatre jours après, nous étions à Buenos-Ayres. J'eus le temps, avant de partir, de faire ma paix avec le vieux Jack et de lui recommander l'alezan. J'aurais voulu aller jusqu'à la tombe de ma mère. M. Norton jugea prudent de ne me laisser sortir de *l'estancia* qu'avec lui et dans sa voiture. Il ne prévint le général de mon apparition dans la contrée que par le retour du soldat blessé qu'il avait soigné et lorsque nous étions déjà partis. Les quatre années qui suivirent furent consacrées au travail.

M. Norton était un médecin fort occupé. Il avait une maison brillante et brillamment gouvernée par sa fille. J'y courais dès qu'on me le permettait, car je ne l'habitais pas. J'avais loué un petit logement d'étudiant à proximité des cours que je suivais. Mes progrès furent rapides. Je ne travaillais pas seulement avec ardeur, je travaillais avec rage. Le commerce du monde avait donné à mon amour pour miss Clary un nouvel aliment et un but déterminé. Je pouvais aspirer à sa main. Le plus grand obstacle, c'était cette humiliante condition d'être un vieil écolier se traînant sur les élémens à l'âge où l'on doit aborder les hautes études. Aussi brûlais-je les étapes pour rattraper le temps perdu. Quant aux autres difficultés qui auraient pu me décourager au début, si j'avais eu conscience de ce que c'est qu'une difficulté, elles s'aplanissaient toutes seules.

M. Norton me montrait une affection véritable. Il s'était fait légalement investir des droits d'un tuteur pour veiller avec plus de sollicitude sur ma conduite et ma fortune. Il ne passait jamais près de chez moi au cours de ses visites sans venir me surprendre, comme il disait. Il me surprenait toujours à l'ouvrage, et il aimait à s'oublier dans ma chambre, le coude sur mon livre entr'ouvert. Il me questionnait au sujet de mes travaux, des difficultés qui m'arrêtaient ; il les levait quelquefois par des aperçus pleins de netteté. Je ne pensais pas qu'il dût combattre avec beaucoup d'opiniâtreté les volontés de sa fille unique, si elle en venait jamais à songer à moi pour époux. Il était beaucoup plus riche que moi, il est vrai ; mais c'était un esprit élevé et un cœur sain. Il avait été lui-même l'ouvrier de sa fortune, et n'accordait aux questions d'intérêt que la mince importance qu'elles méritent. A Buenos-Ayres, l'argent joue d'ailleurs, à propos d'alliances, un rôle très secondaire. On y laisse les héritières libres de leurs choix et on les marie sans dot. Pour rechercher la fille d'un millionnaire et l'obtenir, il suffit de lui plaire et d'être en état de lui assurer, par sa position ou son travail, une existence honorable. Or je n'étais plus sans le sou.

Grâce à l'administration de M. Norton, grâce aux avances d'argent qu'il fit pour le mettre en valeur, le bien de mon père représenta bientôt pour moi une indépendance. Lorsque à ma majorité il voulut à toute force me rendre ses comptes de tutelle, je ne fus pas médiocrement surpris d'être mis en possession d'un vaste domaine, où paissaient deux mille bœufs qui ne devaient rien à personne. Il ne fallait que trois ou quatre années heureuses et un peu de sagesse pour qu'il y en eût trois fois autant. L'*estancia* donnerait alors trente mille livres de rente. Sans doute c'était à M. Norton, et à lui seul, que j'étais redevable de tout cela. Je n'avais pas à tirer vanité de cette aisance et je n'y songeais pas. Je ne pouvais pourtant m'empêcher de remarquer qu'après tout, en unissant son sort au mien, miss Clary ne courait pas une aventure.

A vingt et un ans, ma situation était donc nette et presque belle. J'avais réussi à me mettre comme instruction à peu près au niveau des jeunes gens de mon âge. Peut-être avais-je même dans les idées quelque chose de robuste qui manquait aux autres. Elles sortaient, droites et pressées, d'une intelligence longtemps laissée en friche, puis labourée, retournée dans tous les sens par des efforts constans. Après une entrée un peu mystérieuse dans le monde, on s'était fait à moi, à mes mœurs tranquilles. Personne ne s'avisait de rechercher d'où sortait le pupille de M. Norton. J'étais le fils d'un voisin de terre, un orphelin qu'il avait recueilli et qu'il couvrait de son patronage, cela suffisait. Je n'avais déjà plus à compter avec les difficultés matérielles de la vie et j'étais

sur le chemin de la richesse. Tout semblait conspirer à mon bonheur, tout, excepté celle qui en tenait la clé, et j'étais en définitive le plus malheureux des hommes.

J'avais eu beau grandir en science et en sagesse, je n'avais pas fait un pas dans le cœur de miss Norton. On ne peut pas dire qu'elle me traitât mal, mais j'aurais préféré de franches rigueurs à sa placide amitié. Elle restait scrupuleusement fidèle aux termes de notre contrat; elle me montrait une sympathie cordiale, enjouée, trop enjouée même, cela me désolait. Dès les premiers jours, elle m'avait mis sur un pied de camaraderie affectueuse. Elle m'appelait André, je l'appelais Clary; je l'accompagnais, — les usages du pays l'autorisent, — dans ses promenades à cheval quand elle était contente de moi. Tous les menus suffrages, toutes les mignarderies d'une familiarité confiante, je les avais; mais si je voulais aller au delà, si après avoir bien hésité, bien rougi, bien tourné autour du sujet brûlant, j'en venais à parler de mon amour, elle me démontait par ses railleries d'abord, et si j'insistais, m'exilait. C'est là surtout qu'était sa force. C'était d'elle, je n'en doutais pas, bien qu'elle s'en défendît, qu'était venue l'idée de m'envoyer loger près de l'université et loin du tapage d'une maison mondaine. Une fois le coup porté, elle avait feint d'attacher beaucoup de prix à ce que ma thébaïde fût confortable. Elle avait surveillé l'aménagement, choisi le meuble, brodé la fumeuse. Au début de mon installation, elle vint trois fois avec son père et suspendit aux murs, de ses propres mains, deux aquarelles d'elle représentant des fleurs et des oiseaux.

— Vous voyez bien ces dessins, André? traitez-les avec respect, c'est une émanation de moi-même. Si vous vous conduisez mal, ils me le diront.

Elle se montrait en tout férocement bonne et amicale; il n'y avait rien à dire, il n'y avait qu'à se désespérer. Encore fallait-il avoir soin de se désespérer en silence, sinon, comme je l'ai dit, défense de se présenter à ses yeux.

C'est peu de jours après m'avoir relégué, avec de si touchantes marques d'intérêt, dans le quartier du commerce et des écoles, qu'elle inventa ce nouveau moyen de torture. Elle trouva que je prodiguais trop mes visites; elle s'arrogea le droit de me fixer les jours où je serais admis chez mon tuteur. Je commençai par regimber, bien entendu. J'étais alors frais émoulu de la *toiderie*, et l'on n'y apprend guère à se soumettre aveuglément aux ordres d'une jeune fille, eût-on d'ailleurs pour elle toute l'amitié du monde. J'essayai une fois, deux fois, de ne pas tenir compte de ses injonctions. Elle m'en eut bientôt dégoûté. Ce furent deux soirées cruelles; tout le monde eut sa part des sourires de miss

Norton, excepté moi. J'eus du mal à l'aborder et n'eus point à me féliciter d'y avoir réussi.

— Tiens! vous êtes là? J'étais si loin de vous y croire que je ne vous avais pas aperçu. Vous vous cachiez sans doute? vous faisiez bien. Avez-vous au moins été saluer mon père?

— Vous êtes en colère, Clary, mais c'est plus fort que moi, et M. Norton...

— Moi en colère! quelle présomption! Vous ne me plaisez plus, voilà tout. Si nous étions encore camarades, comme hier, je vous dirais que ce que vous avez fait est malhonnête : on ne vient pas chez les gens malgré eux; mais vous n'avez plus besoin des conseils de personne, les remontrances de vos amis vous gênent; c'est votre affaire!

— Votre amitié est une tyrannie...

— Elle est ce qu'elle est, c'est à prendre ou à laisser. Adieu!

— Non, je ne veux pas, je ne puis pas vous quitter ainsi. Je me soumets, je ferai ce que vous voudrez.

— Vous valez mieux que vous ne le croyez vous-même décidément. Venez dîner jeudi.

— Jeudi! cela fait huit jours!

— Sept, seulement. A jeudi, André!

Et elle me serrait la main à l'anglaise.

Le mardi arrivait un petit billet : « Les arrêts sont levés, il fait beau. Venez en tenue de cheval, nous irons à Palermo. Votre bonne camarade, CLARY. » J'accourais, mais si j'avais la maladresse d'exprimer ma reconnaissance avec trop de chaleur :

— Oh! oh! faisait-elle, le vent souffle à la rhétorique. Effets de la solitude. Allez toujours, je suis d'une humeur charmante, et c'est une distraction comme une autre entre deux temps de galop.

C'étaient les bons jours! Tout en me raillant, elle me laissait parler, et un amoureux qui parle est bien près d'espérer. Quand j'avais bien dégonflé mon pauvre cœur et que je croyais l'avoir touchée, elle me répliquait en riant :

— C'est bien tourné; vous maniez très délicatement la langue française. La prochaine fois, vous me débiterez votre petite harangue en anglais. Je vous autorise à la préparer. Avec votre accent, ça me fera mourir de rire. Maintenant, le temps de galop promis!

Et elle partait.

C'est ainsi qu'elle me tenait comme un pantin au bout d'un fil. Cet état, en se prolongeant, devenait le plus misérable que l'on puisse concevoir. Depuis que je n'osais plus me fâcher contre elle, ni lui désobéir en rien, je déchargeais sur moi-même mon ressentiment. Je m'adressais de sanglans reproches de ma faiblesse, je

m'exhortais à la révolte. Je formais le projet de partir pour l'*estancia* et de n'en revenir que guéri ; je crois même que je souhaitai une fois de devenir amoureux d'une autre femme, comme si l'amour dépendait de notre volonté! Toutes ces conspirations intérieures, qui n'avaient que les deux aquarelles pour confidens, aboutissaient à de honteuses capitulations.

Ce qui me consolait un peu dans ma détresse, c'est que les autres amoureux, et Dieu sait s'il y en avait! qui venaient papillonner autour de sa beauté n'étaient pas plus avancés que moi. Elle accueillait avec une ironie tout aussi incisive les douceurs qu'ils lui débitaient, et lorsque je dînais chez M. Norton et que nous étions entre nous trois, elle ne se gênait pas pour les draper de la belle manière. Je savourais les railleries dont elle les accablait sans remarquer qu'elle m'en faisait voir bien d'autres. Un jour, nous rentrions tous deux au salon après une de ces piquantes tirades contre un jeune beau qui se croyait irrésistible et que la vanité blessée plutôt que l'amour plongeait depuis quelque temps auprès d'elle dans un désespoir comique ; elle avait eu plus de verve encore qu'à l'ordinaire. Je ne pus m'enpêcher de lui dire : Quand je ne suis pas là, vous me déchirez aussi à belles dents ?

— Oh! André! y songez-vous? Vous savez de reste que nous sommes bons amis malgré vos petits ridicules, et que je les sauve du mieux que je puis devant le monde. Je vous morigène en douceur, dans le tête-à-tête, sur vos tirades sentimentales, parce que je vous veux du bien ; mais ne vous comparez même pas à tous ces pauvres sires.

Le mieux était de se contenter de cette réponse, et c'est ce que je fis.

VIII.

Cependant le temps marchait; j'avais près de vingt-deux ans, elle allait en avoir vingt, et l'espoir que je fondais sur un changement favorable commençait à me paraître chimérique. En quatre ans, je n'avais pas gagné un pouce de terrain. Sur ces entrefaites, je me trouvai un matin face à face avec un *capitanejo* de la tribu. Il venait, comme à l'ordinaire, porter au gouvernement argentin des doléances, de pompeuses promesses de fidélité, et tâcher de lui arracher quelques cadeaux. Il ne me reconnut point d'abord et considérait bouche béante ce *gentleman* qui lui parlait indien. Quand je me fus nommé de mon ancien nom de Petit-Taureau, sa surprise ne connut plus de bornes, et peu s'en fallut que la loquace explosion de sa tendresse ne produisît un attroupement. Je l'entraînai dans un café où quelques curieux nous entourèrent en tendant le

cou, comme si cette posture eût dû leur faciliter l'intelligence de la langue que nous parlions. Après lui avoir fait verser de l'eau-de-vie, je l'interrogeai sur sa mission, sur mon vieux cacique, sur tout ce pauvre petit monde que j'avais mis de côté comme un vêtement usé sans lui consacrer depuis lors un souvenir. La tribu était, en ce moment, réduite à la plus affreuse misère. Toutes les entreprises avaient mal tourné depuis mon départ, et le *capitanejo*, un Indien de vieille roche, ne savait assez me féliciter de l'avoir quittée au bon moment et d'avoir pu me procurer par mon industrie de riches habits et de quoi offrir à mes amis de l'eau-de-vie dans un palais, tandis que là-bas on mourait de faim.

Après bien des pérégrinations à la recherche du gibier, car la ressource des invasions devenait de plus en plus précaire, elle était revenue au point qu'elle occupait de mon temps et qui avait été respecté depuis. Le parage était redevenu giboyeux dans l'intervalle, et les pâturages n'étaient que trop abondans pour le peu de chevaux qui restaient; mais tout cela serait bientôt épuisé. On attendait le retour de l'ambassadeur avec impatience, on espérait qu'il ramènerait quelques jumens pour la subsistance de ces affamés. « Le ministre de la guerre, ajoutait-il naïvement, ne pouvait refuser cela à des serviteurs qui avaient été fidèles et qui ne demandaient pas mieux que de le redevenir. »

Je lui donnai une bouteille d'eau-de-vie, à la condition qu'il irait la boire chez lui et ne mettrait pas les polissons de la place voisine dans la confidence de son ivresse. Il s'empressa de partir. Je le regardai longtemps marcher sur le trottoir, en homme qui a hâte d'arriver, et serrant sous son bras la précieuse bouteille. Le temps n'était pas loin pourtant où ces bottes sordides, ce *poncho* en lambeaux, et jusqu'à ces sentimens de ruse et de bassesse, bouteille à part heureusement, me paraissaient chose naturelle, où il y avait de grandes chances pour que ce fût là mon lot dans la vie, et à présent !.. C'était miss Clary qui avait fait ce miracle; mais à quoi cela servait-il, si miss Clary ne voulait pas compléter son œuvre?

Je rentrai chez moi rêveur. La rencontre de l'Indien avait remué au fond de mon âme bien des choses qui y sommeillaient, et je ruminai un projet auquel j'avais souvent songé. Le moment était venu de le réaliser, ne fût-ce que pour me soustraire quelque temps à la fascination de ces yeux bleus qui me tenaient en laisse et arrêter un parti. Je trouvai à ma porte le valet de chambre de M. Norton et un billet dont je connaissais bien la fine écriture : « On vous prie à dîner. Venez de bonne heure, j'ai à vous gronder. » Il était deux heures à peine, j'y courus. Je voulais être grondé à loisir. Au surplus, j'avais, moi aussi, beaucoup à lui dire.

On ne m'annonçait jamais, et je pénétrai sans être entendu jus-

qu'au petit salon où elle se tenait d'ordinaire. Je la trouvai tout absorbée, l'œil fixe, le sourcil froncé, avec une nuance d'irritation ou d'inquiétude sur les traits. Pourtant elle m'accueillit gaîment.

— Peste! vous prenez les mots au pied de la lettre, André. Si je vous avais envoyé mon invitation hier au soir, vous seriez arrivé sans doute ce matin avant le jour. Voyez, je ne suis pas coiffée.

— Votre billet m'a intrigué, et je voulais en avoir le cœur net. D'ailleurs j'ai à vous parler de choses graves.

— Bah! Mais d'abord qu'est-ce que cette histoire que l'on me raconte d'Indiens avec qui vous fraternisez dans la rue, que vous embrassez presque, et en compagnie de qui vous allez boire? Vous aimez donc bien ces gens-là? Moi qui ne vous parlais jamais d'eux de peur de vous faire de la peine! Contez-moi cette aventure en détail.

Je ne me fis pas prier et n'omis rien, ni le récit du *capitanejo*, ni les remarques, ni les réflexions que j'avais faites en le voyant s'éloigner.

— Allons! c'est moins mal que je ne pensais, fit-elle, vous ne serez pas grondé. Ainsi ce personnage en guenilles vous a fait penser à moi tout de suite? Le compliment est original.

— Clary, tout ce qui m'arrive, tout ce que je vois, me fait penser à mon amour. Toutes les idées, tous les rêves qui traversent mon esprit aboutissent à vous. C'est une obsession, vous dis-je, contre laquelle je me débats en vain, et pour y échapper, voici ce que j'ai résolu.

— Ah! enfin! vous avez résolu quelque chose?

— Ne riez plus et traitez-moi en homme. Je le suis devenu depuis le temps que vous vous moquez de moi, sans que vous ayez daigné vous en apercevoir. Il y a longtemps que je mûris ce projet. Il s'est présenté à moi au désert même, au bord de l'étang que vous savez... Les moyens d'exécution me manquaient, et puis, s'il faut tout avouer, je n'avais pas le courage de partir. Il s'offre aujourd'hui une occasion de le mener à bien, et je veux, oui, je veux tenter l'épreuve de me séparer quelque temps de vous. J'ai même eu une idée étrange, et que j'ose à peine vous dire, j'ai désiré vous laisser réfléchir aussi. Qui sait si, quand vous ne pourrez plus goûter le plaisir cruel de me torturer, vous ne vous apercevrez pas que personne ne vous aimera jamais aussi profondément que moi? Que mon père me pardonne si les caprices d'une femme se sont mis entre lui et moi et ont retardé, puis hâté l'accomplissement de son dernier vœu!

— Il s'agit de votre père? Je ne ris plus, parlez. Je sais entendre sérieusement les choses sérieuses.

Je lui dis comment mon père était mort, et quelle avait été sa

recommandation suprême : « Si tu peux, un jour, fais que je repose auprès de ta mère. »

— Il vous a dit cela? Les paroles d'un mourant sont sacrées. Comment comptez-vous vous acquitter de ce devoir?

— Il n'y a qu'un moyen, aller là-bas.

— Vous êtes fou ! — Et elle se leva vivement. — Les Indiens vous tueront, vous les avez trahis !

— Que vous les connaissez peu ! Ils m'ont regretté peut-être, ils ne m'ont pas blâmé. Avec quelques cadeaux, je serai de nouveau populaire.

— Et ce vilain sorcier ?

— Quel mal voulez-vous qu'il me fasse? J'ai couru des dangers plus graves, et ma bonne étoile m'en a tiré.

Elle se rassit et demeura pensive.

— Vous avez raison, me dit-elle enfin; allez, André, il le faut... Et pendant ce temps-là, ajouta-t-elle en reprenant son air riant, monsieur m'engage modestement à faire mon examen de conscience?

Elle m'en reparlait la première! J'eus un éblouissement. Son bras nu, sortant à demi de son peignoir, pendait négligemment sur le bord du fauteuil et m'effleurait presque. Je saisis sa main et y imprimai mes lèvres. Je ne m'étais jamais rien permis qui ressemblât, même de loin, à une pareille audace. J'en restai stupéfait.

— Que faites-vous donc? s'écria-t-elle toute rouge en retirant vivement sa main; puis, remarquant ma mine contrite, elle partit d'un grand éclat de rire. — Il ne faut rien laisser traîner avec vous! quelle dextérité! et comme on voit que vous avez causé aujourd'hui avec un *capitanejo!* Allez trouver mon père et faites-lui part de vos projets de voyage; il les approuvera, je crois, et peut vous aider. C'est bon! c'est bon! vous vous excuserez une autre fois, je vous chasse. Voici l'heure du dîner, et je ne suis pas prête.

Non-seulement M. Norton approuva mon dessein, mais dès le lendemain il se mit en campagne. Son intervention et son influence, qui était considérable, simplifièrent tout. On renvoya le *capitanejo* avec un projet de traité, deux ou trois barils d'eau-de-vie, quelques sacs de *mate* et deux cents jumens. J'y joignis cent des miennes, que le vieux Jack me fit tenir en chemin, ainsi que mes chevaux. J'étais adjoint à l'ambassade avec une mission semi-officielle. Une telle générosité de ma part arracha simplement à mes compagnons de route cette réflexion que, si j'avais l'air d'être devenu riche et considéré parmi les civilisés, je n'y étais pas devenu malin.

Mon arrivée à la tribu fut un événement. Longtemps les Indiens formèrent un cercle respectueux et intrigué autour du mystérieux

inconnu qui les appelait tous par leurs noms. Lorsqu'un de mes chiens vint me couvrir de caresses et qu'une fille du cacique s'écria : — C'est le Petit-Taureau! — ce fut un changement à vue. Le cacique me serra dans ses bras, le sorcier s'écria que la tribu était sauvée, et que j'étais plus sorcier que lui. Chacun s'empressa de me demander quelque chose. Ils m'auraient dépouillé jusqu'à la chemise si je les avais écoutés. Je montrai d'abord les cornes, puis je découvris peu à peu mes réserves, les cent jumens et les menus cadeaux dont je m'étais muni. On comprend qu'entre le cacique et son ex-secrétaire intime les négociations du traité ne pouvaient traîner en longueur. Je ne mis pas ma gloire à défendre pied à pied les intérêts du gouvernement que je représentais. J'allai du premier coup à l'extrême limite de mes instructions, et j'ajoutai :

— Ne me demande pas un petit verre de rhum de plus, c'est impossible à obtenir.

— Tu crois?

— Foi de Petit-Taureau! Plus tard on verra.

Ce fut une affaire entendue. Le sorcier, qui savait faire un paraphe ayant la prétention d'être une signature, signa par procuration.

Le cacique était logé dans ma propre maison. Il l'avait trouvée à son gré malgré le délabrement produit par un long abandon. Il y restait encore quelques débris de mobilier. Il n'était pas sans inquiétude à propos des revendications que je pourrais exercer sur ce qui existait et surtout sur ce qui avait disparu. Je lui en donnai quittance en forme en frappant ma main dans la sienne. Je ne me réservai que des outils de charpentier qui gisaient dans un coin et le chien qui m'avait reconnu.

J'allai moi-même exhumer pieusement les ossemens de mon père, et j'éprouvai une émotion poignante en pensant que cet homme de cœur et de volonté, cet homme aussi bon qu'indomptable, n'avait pas vu un seul de ses vœux réalisés durant sa vie, et que le premier auquel le destin ou la providence eussent daigné faire droit était celui qu'il avait exprimé en mourant. Et moi dont l'existence avait été marquée par des événemens si heureux, si extraordinaires et si immérités, moi qui avais recueilli sans avoir à prendre de peine le fruit de ses longues luttes et de son infortune, j'osais me trouver à plaindre en présence des restes de cet héroïque vaincu qui ne s'était plaint jamais!

On me donna quelques Indiens pour m'escorter. Toute la tribu comprenait et respectait le sentiment de piété filiale qui m'avait fait venir, et deux jours après mon entrée triomphale, complimenté, fêté, et ayant épuisé tout ce qu'on peut offrir en pareil cas, même les promesses, je reprenais le chemin de l'*estancia*.

J'avais fait quelques lieues quand j'entendis galoper derrière moi, et bientôt le sorcier me rejoignit.

— Petit-Taureau, me dit-il, le cacique ne sait pas que je suis venu, et j'ai à te parler en secret. On doit s'entr'aider entre vieux amis comme nous le sommes. En me rendant service, tu peux t'en rendre à toi-même, si ton désir est, comme je suppose, de jouer un rôle avantageux parmi les chrétiens en t'occupant des affaires indiennes, que tu connais à fond.

— Rien n'est plus loin de ma pensée, et si c'est quelque machination contre le cacique que tu as à me proposer, tu peux te taire. Je refuse d'avance d'y entrer.

— Oui, oui, tu es très habile, et bien fin qui devinerait ta pensée. Aussi je vais sans détours te dire la mienne. Moi machiner rien contre le cacique! J'ai épousé une de ses filles, celle qu'on disait amoureuse de toi. Ma femme est l'intelligence même; elle me donne des conseils, vraiment elle m'en donne, et d'excellens. Ce mariage m'a donné beaucoup d'influence. J'avais déjà un parti, tu dois t'en souvenir. Pourtant j'ai des rivaux perfides. Il n'y a pas de bonne foi depuis quelque temps dans les relations entre les chefs. On a envoyé à Buenos-Ayres un *capitanejo* imbécile, quand cette mission me revenait de droit. Si tu n'avais pas été là, il ne faisait rien de bon.

— Bref, tu espères succéder au cacique après sa mort, et tu souhaites que, par mon entremise, le gouvernement te donne un coup de main?

Il me lança un regard défiant :

— On t'en a donc parlé déjà?

— Tu te figures que tes malices sont tellement déliées qu'on ne les voie pas d'une lieue! Qu'offrirais-tu au gouvernement pour qu'il te débarrassât de tes adversaires en les jetant dans quelque prison? sans doute de ramener la tribu en dedans de la frontière, en donnant des garanties sérieuses de fidélité, et parbleu! j'y songe, tes ennemis comme otages, par exemple?

Il fut atterré de ma pénétration :

— Je te l'ai déjà dit, je ne joue pas au plus fin avec toi, tu es le diable en personne. Enfin que penserais-tu du retour de la tribu dans son ancienne résidence, avec des garanties comme celles que tu indiques? Vois quelle gloire pour toi si tu l'y faisais revenir, et quelle reconnaissance t'en garderait le gouvernement!

— Dans son ancienne résidence, non! non! Cherche ailleurs, et le plus loin possible, ces terrains-là sont occupés. Quant à vous soumettre, c'est ce que vous avez de mieux à faire, c'est moi qui te le dis, et je m'emploierai volontiers à vous obtenir de bonnes conditions si le cacique consentait. Mais il est têtu.

— Têtu comme les vieillards; tout ça peut changer.

— Écoute, et retiens bien ceci : si je soupçonnais seulement que mon vieux cacique n'est pas mort de mort naturelle, ce ne sont pas tes ennemis qui iraient en prison, c'est toi.

— Oh!.. mon beau-père!.. Pourrais-tu penser?..

— Je ne pense rien, je te dis cela pour que tu le soignes comme un bon gendre, et tu sais que je suis de parole.

Vanité des grandeurs! le cacique a survécu plusieurs années à celui qui se flattait de le remplacer, et ces vastes plans, cette politique profonde, ont été réduits à néant par la chute d'un cheval qui s'est abattu dans une chasse en aplatissant la poitrine de son cavalier. Ce pauvre sorcier n'avait jamais su tomber debout.

Comme on arrivait à peu de distance de l'*estancia*, je plaçai le bât où était accommodée la caisse funèbre sur le dos de l'alezan, bien déchu de son ancienne vigueur. Le fidèle animal revenait boiteux de ce long voyage et semblait avoir attendu de le faire pour mourir.

Au moment où l'on aperçut le tombeau, je poussai un cri de surprise : une femme était agenouillée contre la grille dont je l'avais fait entourer: c'était miss Clary. Deux grands Écossais, compatriotes de M. Norton et de Jack, achevaient de creuser la fosse.

L'inhumation s'accomplit avec une solennité recueillie. Ma vie entière était devant mes yeux. Cette double tombe, ces Indiens avec leurs lances priant dans leur langue et dans leur culte, qui avaient failli être les miens, M. Norton et sa fille, inclinés, un peu pâles, et sentant se rouvrir à ce spectacle des blessures mal cicatrisées, tout cela, encadré par l'imposante tristesse du désert, représentait mon passé entier, avec ses déchiremens et ses joies, mais mon passé revêtu d'une mélancolique et saisissante poésie.

On revint à la maison en silence. Chacun, au fond du cœur, s'entretenait avec les siens. Le culte des morts, qu'est-il donc autre chose, même dans ses manifestations matérielles et extérieures, qu'une tendre évocation du passé? Ce n'est pas un peu de poussière que nous honorons, c'est l'esprit qui l'anima, et qui, du fond de cet inconnu redoutable qui nous entoure, imprime au nôtre une vibration.

On alla, le lendemain, s'installer chez M. Norton. Clary avait décidé qu'on y passerait une semaine. L'impression qu'elle avait éprouvée semblait se prolonger les jours suivans. Elle était sérieuse, et je trouvais que cette gravité lui allait bien. Il est vrai que je trouvais que tout lui allait bien, et que sa gaîté acérée m'inspirait de l'appréhension.

— Vous assurez donc, me dit-elle au matin, que vos anciens

amis ne songent pas à nous rendre visite? On peut risquer une promenade. Si nous allions galoper un peu?

Une demi-heure après, nous sortions de l'*estancia*. Elle montait le cheval gris.

— Vous qui êtes si fier de savoir vous orienter comme un Indien, vous devez pouvoir dire de quel côté est la chaumière où vous mîtes si gentiment le feu. J'ai envie de la visiter.

Je devins fort rouge; j'aurais préféré qu'elle n'eût pas ces détails aussi présens. Quand nous fûmes près du tas de décombres, envahis par les plantes folles, qui avaient été la masure :

— Voyez comme la nature est bonne! fit-elle; elle a mis un voile de jolies plantes et d'innocentes fleurs sur votre forfait.

Et moi qui me proposais de profiter de cette promenade pour reprendre le cours de mes éternelles déclarations! le moment était bien choisi! Elle descendit de cheval et se hasarda parmi les débris.

— J'étais blottie là, dans ce coin, plus morte que vive. Tout à coup la fumée m'étouffe, je m'élance, et... André, comment avez-vous fait pour me prendre? Donnez-moi une répétition de cette scène dramatique.

— Quoi! vous voulez?.. Vous êtes cruelle, Clary!

— C'est d'aujourd'hui que vous vous en apercevez? Allons! jetez-moi sur votre cheval comme un sac.

Je ne savais pas où elle voulait en venir, le trouble de ces souvenirs me gagnait, je lui pris la taille à deux mains et la posai sur l'encolure comme une plume.

— C'est à peu près ça... un peu mou! Sautez en selle maintenant!

J'y étais.

— Bien, ça, très bien! Je m'évanouis, et vous partez au galop... Comme Jack n'est pas là, nous supprimerons la bataille.

J'osais à peine la retenir du bout du doigt; mais quand le cheval partit à fond de train, il fallut bien la presser contre mon cœur pour ne pas la laisser tomber. Les yeux mi-clos, elle me regardait entre ses cils avec un sourire énigmatique. J'eus le vertige, je me penchai sur elle...

— Oui, c'est bien comme ça que vous avez fait, brigand! ravisseur abominable! *outlaw!* — Et me jetant les deux bras autour du cou, elle m'embrassa de toutes ses forces.

Certes il fallait être un cavalier indien comme je l'étais, capable de recevoir un coup de feu sans vider les arçons, pour ne pas tomber à la renverse. Je chancelai et arrêtai court mon cheval.

— André, murmura-t-elle à mon oreille, il y a quatre ans que j'ai envie de te donner ce baiser!

Et, me glissant des bras, elle sauta légèrement sur le gazon. Je fis un mouvement pour la suivre.

— Non ! non ! je vous le défends ! s'écria-t-elle.

Elle arracha un de ses gants, et se dressant sur la pointe des pieds pour mettre sa main à la hauteur de mes lèvres :

— Rendez-le-moi là, dit-elle, comme le premier, dans le petit salon, et allez chercher mon cheval, vite ! vite ! Retournons près de notre père à toute bride. Ce que nous avons fait est coupable, tant que nous ne lui aurons pas avoué !

Nous revînmes à l'*estancia* comme si nous avions eu les Indiens à nos trousses. En y arrivant, elle me prit la main et me mena tout courant vers le cabinet de M. Norton. Il était assis à sa table de travail. Elle fit irruption dans la pièce, me traînant toujours, et tomba à genoux sans rien dire ; j'en fis autant. M. Norton nous considérait avec surprise. Il y eut un moment de silence pendant lequel je fus assailli d'une idée terrible : s'il allait ne pas consentir ? Je serrai avec angoisse la petite main que je tenais ; elle me répondit par une pression si douce que tout mon corps frémit et que je n'eus plus peur de rien.

— Relevez-vous, mes enfans, dit M. Norton, je vous bénis !

Cinq ans ont passé depuis lors, cinq ans qui ne se racontent point. J'ai voulu suivre la carrière de M. Norton. C'était la meilleure marque de gratitude que je pouvais lui donner. Pourtant il est probable que je ne chercherai jamais la clientèle. J'aime la science, je me résignerais mal au métier. Mon beau-père passera aisément condamnation là-dessus. Ce fut toujours son rêve de n'avoir plus à soigner personne, et il ne se consolera jamais du temps que ses malades ont volé à ses études. Ce qu'il ne tolère pas aussi volontiers, c'est l'audace novatrice de mes opinions en physiologie. Je confesse que j'ai une tendance à devancer avec une sorte d'ardeur révolutionnaire les théories de mon temps ; mais il n'est pas bien sûr que lui-même ne s'attarde avec trop de complaisance dans celles du sien. Nous avons là-dessus des discussions interminables. Ce sont les seules que nous ayons jamais eues. — « Ce gaillard-là, s'écrie-t-il parfois en matière de conclusion, a du sang de révolté dans les veines ! Maintenant que le voilà honnête homme, il faut qu'il s'en venge en devenant un savant scabreux ! »

Clary sourit. Elle sait à quoi s'en tenir sur mes prétendus instincts de révolte, et elle embrasse notre petit Jean comme pour prendre le ciel à témoin que celui-là sera parfait.

ALFRED EBELOT.

UNE

RELIGIEUSE EXCOMMUNIÉE

Le soir de Sadowa, aux dernières lueurs du crépuscule, les infirmiers prussiens aperçurent une grande figure noire qui vaguait de côté et d'autre et dont les allures mystérieuses irritèrent leur curiosité. Elle disparaissait tout à coup comme si elle fût rentrée sous terre; puis elle reparaissait, pour disparaître encore. Ils la prirent d'abord pour un de ces corbeaux sinistres qui s'abattent sur les champs de bataille, pour un maraudeur d'armées, pour un détrousseur de cadavres. En s'approchant, ils reconnurent un prêtre qui se couchait à côté des mourans pour les administrer. C'était le curé de Problus; son village était en ruines, ses paroissiens étaient en fuite, il avait vu brûler la moitié de son presbytère. Sa méchante soutane offrait au regard des passans de déplorables accrocs, de lamentables déchirures. Il en avait laissé des lambeaux aux clous de toutes les granges où il allait distribuer des rations, à l'essieu de toutes les charrettes qui transportaient des mourans, aux épines des buissons sous lesquels il ramassait des blessés. Ce qui lui en restait lui suffisait pour remplir sa tâche; il courait partout chercher du pain pour les affamés, des secours pour les délaissés. Il fallait se défier de lui; il avait des mains prenantes, âpres à la proie. Quand il s'agissait de donner, il perdait de vue la distinction du tien et du mien.

Cet admirable curé ne songeait pas à s'admirer lui-même. Il se sentait peu de chose lorsqu'il se comparait à une religieuse, supérieure de l'hôpital Saint-Jean, qui avait quitté Bonn et ses malades pour venir travailler au service des ambulances. Trois jours après la bataille, elle s'était installée au château de Hradek, où quatre-vingts patiens, couchés sur la paille, avaient été confiés à ses soins. L'incroyable activité qu'elle déployait dans l'exercice de ses lugubres fonctions, les tendresses de

sa charité, ses yeux qui voyaient tout, ses mains qui touchaient à toutes les plaies sans les faire crier, ses journées consacrées aux pansemens, ses nuits employées à laver, à blanchir, à coudre, son infatigable dévoûment, sa sérénité que rien n'altérait, tout cela plongeait le digne prêtre dans un abîme d'étonnement. Un jour il s'écria : « Chère et respectable sœur, je suis sûr que les anges vous préparent au ciel une place d'honneur pour tout le bien que vous ne cessez de faire. » A quoi elle répondit en rougissant : « On ne saurait en faire assez quand on travaille pour l'éternité. » Elle avait pris sa souquenille en pitié, elle lui donna une soutane neuve; plus tard elle lui fit présent du crucifix qui pendait à son rosaire. Le prêtre décida que cette soutane et cette croix seraient « l'éternel honneur de sa vie et le seul ornement de son humble tombeau. »

La profonde admiration que cette religieuse inspirait au curé de Problus était partagée par tous les blessés recueillis à Hradek. Les chirurgiens disaient d'elle qu'elle était plus infirmière que nonne, et cependant elle s'occupait des âmes autant que des corps. Elle avait des consolations pour toutes les douleurs; catholiques, protestans ou juifs, elle parlait à chacun le langage qu'il pouvait entendre, et à tout le monde elle donnait un peu de son cœur et un peu de sa foi. Un pauvre troupier italien, qu'elle avait soigné longtemps sans pouvoir conjurer l'inévitable destin, l'appela un jour à grands cris; il prétendait avoir une communication pressante à lui faire. Quand elle parut, rassemblant ses forces et le peu d'allemand qu'il savait, il s'écria : « *Wenn sorella crepirt, gleich bei Jesus!* Quand sœur crèvera, ira droit à Jésus! » La religieuse lui fit signe qu'elle avait compris; alors il essaya de battre des mains, son visage rayonna de plaisir et il expira.

Qu'eût pensé le curé de Problus, qu'eût pensé le soldat lombard, si quelque prophète leur avait révélé les secrets de l'avenir? Quelle eût été leur surprise si on était venu leur annoncer que cette femme qu'ils avaient vue à l'œuvre serait quelques années plus tard retranchée de la communion des fidèles et qu'après sa mort, on la dépouillerait de sa robe pour lui faire racheter le crime d'avoir voulu mourir dans la foi où elle était née, d'avoir refusé de dire oui quand sa conscience disait non? Le curé de Problus et le soldat lombard avaient l'esprit bien court; ils n'avaient pas su voir sur ce front la griffe de Satan, le signe de ces rébellions qu'on expie dans l'étang de soufre et de feu. Pascal disait : « Si mes lettres sont condamnées à Rome, ce que j'y condamne est condamné dans le ciel. » Lorsqu'on vint annoncer à sœur Augustine que, si elle ne se soumettait, elle serait expulsée de l'ordre et dépouillée de l'habit, elle pleura beaucoup, elle pleura longtemps; on la frappait dans ce qu'elle avait de plus cher au monde. Au bout de quelques jours, elle surmonta son désespoir, elle finit par dire : « Eh bien! qu'est-ce après tout? Un matin je ne trouverai plus ma robe noire, elles

se mettront à m'appeler mademoiselle, et il n'en sera rien de plus. Aux yeux de Dieu et de ma conscience, je reste sœur de charité. »

Si sœur Augustine a eu le malheur d'être tracassée, tourmentée par les jésuites et leurs amis, elle a eu un bonheur qui n'échoit pas à tous les saints; après sa mort elle a trouvé un biographe digne d'elle. Sans contredit elle eût été le meilleur de tous. Elle éprouvait le besoin de causer avec sa conscience, elle écrivait son journal; mais à la fin de chaque année elle le brûlait. C'est le seul péché qu'elle ait commis, et on a peine à le lui pardonner; elle avait une rare distinction d'esprit, le don du style, des éclairs d'imagination et des mots de génie qui font penser quelquefois à Pascal, plus souvent à *l'Imitation*. A l'aide de quelques fragmens de ce journal, qu'un heureux hasard a sauvés, et de nombreuses lettres pieusement conservées, une amie de sœur Augustine, qui l'avait beaucoup pratiquée, a raconté sa vie. Elle s'est moins occupée de la louer que de la faire connaître; son livre restera pour prouver à la postérité que le XIXe siècle n'a pas seulement inventé les chemins de fer et le télégraphe électrique, qu'il était capable dans l'occasion de produire des saints, en leur imprimant sa marque, et cette estampille nous plaît (1).

Il est des vocations qui sont lentes à se déclarer. Dans son enfance on battit plus d'une fois Beethoven pour l'obliger à faire ses gammes. Amélie de Lasaulx était loin de se douter qu'elle s'appellerait un jour sœur Augustine. Quand sa sœur aînée prit le voile, la baronne Haxthausen lui dit en plaisantant : « Qui sait si tu ne finiras pas par entrer dans un cloître? » Elle répondit avec indignation : « J'aimerais mieux grimper sur le mur du jardin et sauter dans la Moselle. » Née à Coblentz en 1815, elle descendait d'une vieille famille lorraine, établie depuis soixante-dix ans sur les bords du Rhin. Comme tous les Lasaulx, son père était un original, un homme à talent et à fantaisies. Après avoir essayé de tout, il s'improvisa architecte par le conseil de son ami Goerres. Il débuta par des bévues; mais il sut bientôt son métier, sans l'avoir appris, et s'y acquit un nom. Il n'était pas dévot, on disait de lui que, lorsqu'il avait rendu les clés d'une église, il n'y remettait plus les pieds.

Il laissait ses enfans croître et s'élever à la grâce de Dieu, comme les fleurs des bois, et ainsi grandissait Amélie. Elle était charmante avec ses joues pleines, ses yeux noirs où étincelait la gaîté, son rire éclatant et sonore. Toujours de bonne humeur, pleine d'imaginations bizarres et parfois impertinentes, on la chérissait dans toute la famille. Elle adorait son père et son père l'adorait; il l'appelait son cadet,

(1) *Erinnerungen an Amalie von Lasaulx, Schwester Augustine, Oberin der Barmherzigen Schwestern im St.Johannis Hospital zu Bonn;* Gotha, Perthes. Un philosophe de grand mérite, M. Charles Secrétan, vient de traduire ce livre en français, sous le titre de : *Amélie de Lasaulx, en religion sœur Augustine,* Lausanne, 1880.

sa petite sauvage. Coiffée à la Titus, et plus tard laissant flotter sur ses épaules les longues tresses de son épaisse chevelure, elle ne descendait jamais un escalier qu'en glissant sur la balustrade, et plus entreprenante que le garçon le plus hardi, elle se lançait dans des aventures où sa robe essuyait des désastres. Le célèbre Clément Brentano, l'un des familiers de la maison, lui administrait à ce sujet de vertes semonces, lui prophétisait qu'elle finirait mal, sur quoi elle fondait en larmes. Alors il lui disait, impatienté : « Cadet, va laver tes yeux pleurards. » Et en la voyant reparaître : « Tu les as donc lavés? Il n'y paraît guère, ils sont encore aussi noirs que les miens. »

La maison paternelle n'était pas gaie tous les jours; le père était distrait, la mère avait l'humeur froide et boudeuse. Était-elle mécontente, elle se taisait, et son silence se communiquant de proche en proche, enfans et parens passaient quelquefois des semaines entières sans échanger une parole. Mais Amélie avait un oncle, le conseiller de justice Longard, dont le logis hospitalier était la joie et l'honneur de Coblentz. On y considérait la vie comme une fête, on y cultivait cette gaîté du pays rhénan qui est la sœur de ses bons vins. A l'amour du bien-vivre le conseiller de justice joignait le goût des choses de l'esprit. Il était lié avec les Mendelssohn, avec la famille du peintre Cornelius, avec Kaulbach, avec Boisserée; étrangers de distinction, savans et artistes de passage avaient leurs entrées chez lui, on y vit un jour le comte de Montalembert. Cette maison était le paradis d'Amélie; elle y goûta tous les plaisirs de la jeunesse, elle y jouait la comédie, des charades, toutefois elle n'y dansa jamais, et au demeurant elle ne vit qu'un bal en toute sa vie : « J'étais à Ems avec mon père; on dansait au casino, je me tins debout devant la porte. En regardant ce tourbillon, je pensais : Tous ces gens sont-ils donc fous? »

Plusieurs partis se présentèrent, elle les refusa au vif déplaisir de sa famille. On la châtia par un silence qui dura plusieurs mois; c'était la méthode de l'endroit. On attribuait ses refus à l'orgueil, elle répondit vivement : « Pour orgueilleuse je ne le suis pas; je connais quelqu'un dont je cirerais les bottes avec joie s'il me demandait de le faire. » Cet heureux mortel ne s'est jamais douté de son bonheur. Elle agréa la recherche d'un jeune médecin et crut l'aimer; un mot suffit pour lui ouvrir les yeux et détruire son illusion. Elle retira sa parole et bientôt après fut saisie d'une fièvre aiguë qui faillit l'emporter. Elle guérit pourtant, mais dans sa vie et dans ses pensées tout était changé; elle avait conçu le dessein d'entrer en religion. Elle avait l'âme trop forte pour aller chercher dans un couvent ce baume magique qui enchante les douleurs d'un cœur blessé, elle se chargeait de se consoler elle-même. Ce qui l'attirait, « c'était moins le cloître que la besogne. » Elle fit un séjour chez son frère Ernest, professeur à l'université de Wurtzbourg; la maison qu'il habitait était voisine d'un hospice, elle voyait

entrer les malades, et elle s'écriait : « Les mains me démangent de me mettre à l'ouvrage. » Elle disait dans son énergique langage que « sa vocation la hantait tout le jour comme un péché. » C'est là le signe des vraies vocations ; tous ceux qui ont fait de grandes choses dans ce monde ont été la proie d'une pensée qui les sollicitait avec l'insistance d'un péché.

Pendant l'été de 1838, Amélie de Lasaulx commença des démarches auprès de la mère générale des sœurs de Saint-Charles Borromée à Nancy, et bientôt elle franchit le pas ; mais s'inspirant des habitudes silencieuses de sa famille, elle partit sans prendre congé de personne. Son père demeura longtemps inconsolable ; il en voulait à l'église de lui avoir volé son bien, son bonheur, sa gaîté, son soleil. Amélie fut inflexible. Après un noviciat de trois ans, elle prit l'habit et prononça ses vœux sous le nom de sœur Augustine. Puis on l'envoya à Aix-la-Chapelle, et sept ans plus tard, nommée supérieure, elle se rendait à Bonn pour y diriger le nouvel hôpital catholique, où elle a passé vingt-deux années.

A plusieurs reprises le catholicisme a fait amitié avec la philosophie. Au moyen âge, il apprit beaucoup d'Aristote ; plus tard il se laissa greffer par Descartes et cette greffe produisit des fruits savoureux. Au commencement de ce siècle, le commerce qu'il entretint avec la philosophie allemande lui procura une école de grands théologiens, tels que les Hermès et les Mœhler. Approuvés d'abord par l'église, ils devinrent bientôt suspects ; les jésuites se chargèrent de les dénoncer à l'animadversion du saint-siège. On calomnie les jésuites, on les accuse de tout sacrifier à l'amour de l'intrigue et de la domination ; ils sont plus consciencieux qu'on ne le pense, ils sont absolument sincères dans le goût que leur inspire la médiocrité, dans l'horreur qu'ils ressentent pour toutes les générosités de l'esprit. L'un des frères de sœur Augustine, Ernest de Lasaulx, fut un des coryphées du catholicisme libéral ; croyant plein de ferveur et écrivain distingué, il eut le chagrin de voir mettre ses livres à l'index. Sœur Augustine aimait tendrement son frère, mais elle ne partageait pas toutes ses idées, et au surplus, elle ne se piqua jamais de théologie. En matière de dogmes, elle s'en tenait à son catéchisme, qu'elle interprétait avec son cœur ; elle croyait parce qu'elle aimait, elle aimait parce qu'elle croyait.

Elle avait cette religion simple et élevée des grandes âmes qui ne respirent à l'aise que sur les cimes. Aussi faut-il lui pardonner d'avoir toujours éprouvé une invincible répulsion pour les méchantes petites idolâtries par lesquelles on a déshonoré le catholicisme, pour les sottes pratiques, pour tous les abêtissemens de l'esprit, pour les images dévotement sensuelles, pour ces cœurs saignans qui, disait-elle, « crucifiaient son esthétique. » Lorsqu'elle était entrée en religion, les règles et les statuts de la congrégation des sœurs de Saint-Charles étaient

fort simples. Il y était dit que des femmes dont la vocation consiste à servir les pauvres, à soigner les malades, ne peuvent pas consacrer beaucoup de temps aux exercices de la dévotion; on ne leur en prescrivait que fort peu, dont elles étaient dispensées en cas de nécessité pressante; elles pouvaient suppléer à tout par l'oraison intérieure. D'année en année, sous l'influence des jésuites, sœur Augustine vit ces règles se compliquer de pratiques superflues ou nauséabondes, d'observances puériles. Quand la supérieure de l'hôpital Saint-Jean se rendait à Nancy selon l'usage pour y faire une retraite, elle ne savait que trop ce qui l'y attendait. — « On a déballé là-bas beaucoup de trésors spirituels, écrivait-elle en 1868 à une amie, mais il y en a fort peu qui m'aient agréé. La chère mère s'en est bien aperçue. » Elle se soumettait, mais en frémissant. Il lui semblait parfois que « son cœur était trop grand pour un cloître. »

Cependant, malgré les dégoûts qui l'assaillaient, cette prisonnière de Dieu et des pauvres ne se repentit jamais de la servitude où elle s'était engagée. La joie surmontait la douleur et les abattemens. — « Je regrette, disait-elle, que ma profession ne soit pas une personne, pour pouvoir la presser sur mon cœur. N'est-elle pas ma meilleure amie? N'est-ce pas elle qui me rend à moi-même par sa douce violence? N'apaise-t-elle pas mes souffrances par la délicieuse certitude que toutes mes heures sont consacrées à l'humanité? » En dépit des pédans, des intrigans et des faux dévots, ce qu'elle était venue chercher dans son hôpital, elle l'y avait trouvé. Elle s'était promis « de s'enrichir auprès de ceux qui n'ont rien, de guérir avec les infirmes, d'apprendre à vivre des mourans. » Elle s'écriait : « Les malades sont nos trésors; les souffrances de l'âme et du corps sont nos domaines, et la guerre elle-même nous enrichit. » Elle avait surtout la joie de satisfaire ce besoin de dévoûment qui la travaillait, de répandre autour d'elle cette brûlante charité dont elle était consumée, de mettre au service des petits de la terre tous les dons qu'elle avait reçus, le génie de l'ordre, l'industrie du bien, sa merveilleuse netteté d'esprit et de parole, ses mains vigilantes et agiles qui n'étaient jamais lasses, l'art du commandement et le talent de consoler. Elle assistait les chirurgiens dans leurs opérations, dirigeait la pharmacie, pansait les malades, s'ingéniait pour les distraire et souvent les veillait. Ses yeux et son cœur étaient partout, sans qu'elle négligeât l'éducation des novices qui lui étaient confiées et qu'elle entourait d'une maternelle sollicitude, ne leur imposant jamais l'obéissance muette et passive, les traitant « comme des personnes, non comme des choses. » Les religieuses qui étaient sous sa garde l'adoraient. On s'étonnait à Nancy que tout le monde voulût aller à Bonn, que tout le monde y voulût demeurer à perpétuité; quand il fallait partir, c'étaient des larmes, des désolations. La parfaite bonté, jointe à la supériorité du caractère et de l'esprit, inspire des atta-

chemens passionnés, d'amoureuses tendresses. Cette femme extraordinaire subjuguait tous les cœurs et embrasait de son zèle tout ce qui l'approchait; la seule règle qu'elle ne pût faire observer dans sa maison était celle qui prescrit à chaque sœur de s'en tenir à la tâche qui lui est assignée. Quand on exécutait mal ses ordres, sa patience était infinie, mais parfois lui coûtait. Alors, en vraie fille de sa mère, elle se taisait, et on voyait passer dans ses yeux noirs une flamme pareille à ces éclairs silencieux qui annoncent un orage lointain. L'orage n'éclatait jamais.

Ce qu'elle avait fait de son hôpital, Bonn le savait; ce qu'elle fit aux ambulances pendant les guerres de 1864 et 1866, les médecins et les chirurgiens, les blessés danois, autrichiens et prussiens en ont rendu témoignage. Elle se multiplia, poussa le dévoûment jusqu'à l'héroïsme, se réservant toujours les besognes les plus rebutantes. Ces débauches de charité lui furent fatales; elle rapporta de Bohême une santé détruite, mais une âme invincible. En 1870, elle dut renoncer à faire campagne. Aussi bien elle ne voyait qu'avec horreur « cette épouvantable guerre franco-allemande, qui marquait de son doigt sanglant les linteaux de toutes les portes, » et plus prévoyante que les politiciens de Berlin, elle s'écriait : « Que gagnerons-nous à cet énorme enjeu? » Une cinquantaine de lits militaires furent installés dans l'hôpital Saint-Jean. Ses forces épuisées ne lui permettaient plus de soigner des blessés, mais elle les visitait sans cesse. Dans le nombre se trouvaient quelques prisonniers français; sa compassion était particulièrement tendre à leur égard, elle s'efforçait de pourvoir à tous leurs besoins, elle chérissait en eux l'exil, le malheur et la défaite. Les blessés allemands l'acsaient d'une partialité injuste, qui n'était qu'une délicatesse de charité. L'un d'eux disait avec humeur : « Si j'étais Français, j'aurais obtenu depuis longtemps ce que je demande. »

Nous avons dit que le XIXe siècle avait marqué cette sainte à son estampille et qu'elle ne ressemblait pas à tous les saints. La sainteté ne fait pas toujours bon ménage avec le bon sens; somme toute, il est plus facile de mortifier son esprit que ses passions, il en coûte moins de se priver de sa raison que de ses plaisirs. Sœur Augustine, jusqu'à la fin, conserva soigneusement son bon sens; elle montait la garde autour de lui, elle le considérait comme un dépôt sacré, elle était convaincue que Dieu le lui avait donné, elle se promettait de le lui rendre tel qu'elle l'avait reçu. Dans une de ses tournées, l'ecclésiastique préposé à la congrégation arriva un jour à Bonn. Il y raconta pompeusement les miracles qui s'étaient opérés dans les autres maisons, et, son carnet à la main, il pria sœur Augustine de lui conter les siens pour qu'il en prît note. Grande fut sa surprise lorsqu'elle lui répondit qu'il ne s'était jamais rien passé de miraculeux dans l'hôpital Saint-Jean, lequel depuis lors ne fut plus en odeur de sainteté; mais elle se garda bien de lui dire qu'elle avait

envie de pleurer quand on lui parlait de l'eau de Lourdes et du miracle de la Salette, et que le suprême effort de sa patience était d'écouter « les gens à qui la sottise sort par les yeux. »

Les saints ont d'habitude l'humeur grave et un peu tendue; ils passent leur vie à contraindre la nature, et la nature, qui est la source de toute joie, se venge des violences qu'ils lui font en les condamnant à la tristesse; les arbres émondés ne sont jamais gais. Quoiqu'elle eût souvent envie de pleurer et malgré les dégoûts que lui causaient les tracasseries, malgré les sévérités d'une conscience affamée de perfection, qui ne se faisait grâce sur rien, sœur Augustine garda toujours son enjouement, ce qu'elle appelait sa bienheureuse légèreté d'esprit, *ihr glücklicher Leichtsinn.* Le monde est ainsi fait qu'il a peine à se représenter une sainteté qui rit. Jusqu'au bout, sœur Augustine sut rire. Dans la dernière semaine de son séjour à Hradek, comme elle se rendait à pied dans une ambulance voisine, elle se sentit si réjouie par la solitude de la forêt qu'elle traversait qu'oubliant tout à coup les horreurs qu'elle avait vues, les plaies sanglantes qu'elle avait maniées et pansées, son état, son habit, son âge, elle se mit à sauter à pieds joints par-dessus les tas de pierres espacés sur le bord de la chaussée. Un cri de joyeux étonnement interrompit sa gymnastique. En se retournant, elle aperçut avec effroi une troupe de soldats qui semblaient prendre quelque plaisir au spectacle d'une religieuse en gaîté.

Les saints n'ont qu'une idée, et ils réprouvent tout ce qui pourrait les en distraire. Dans les rares et courts loisirs que lui laissaient ses pauvres et ses malades, sœur Augustine se permettait toutes les distractions. Elle aimait les arts, la science, les beaux vers; mais surtout elle aimait les fleurs « qui, disait-elle, sortent tout droit de la main de Dieu. » Elle déclarait que rien n'est plus instructif qu'un printemps fleuri; elle y voyait « une ombre de l'éternel printemps que n'effeuillent pas les vents du nord. » Dans les derniers temps de sa vie, il lui fut donné de passer quelques heures hors de son hôpital, sur le Rhin. En contemplant avec délices ce beau fleuve qui lui avait toujours été cher, elle se mit à réciter des vers de Dante, et elle troublait les dévotions de la sœur cuisinière qui l'accompagnait; elle lui disait : « Ma sœur, ma sœur, levez donc votre nez de dessus votre bréviaire, vous n'aurez pas ceci tous les jours. » Mais si elle aimait les fleurs et le Rhin, ce qu'elle aimait encore plus, c'étaient ses amitiés. Elle n'avait pas compris dans son vœu de pauvreté les appauvrissemens du cœur, elle n'entendait pas faire la solitude dans son âme, ni porter le désert sous sa robe noire. Un matin qu'elle avait entendu une ennuyeuse homélie, dont la conclusion était que, pour aimer Dieu davantage, il ne faut pas donner son amour aux hommes, elle écrivait dans son journal : « Mon Seigneur,

si c'est là le chemin où il faut vous chercher, je ne vous trouverai jamais. »

Non-seulement elle se prêtait aux empressemens de ses amis, elle se prêtait au monde, quand le monde venait la chercher. Elle avait un goût particulier pour les visites de la princesse Marie de Wied; elle était sensible aussi aux attentions de la vieille reine Marie-Amélie, qui ne passa jamais par Bonn sans la voir et qui lui envoya son portrait par son petit-fils, le duc de Cobourg. Du reste, tous les étrangers de marque tâchaient de s'introduire auprès d'elle, et pour leur plaire, elle n'avait pas besoin de parler. Elle possédait l'art d'écouter à un tel point qu'on disait quelquefois : « Pour le coup, Mme la supérieure a été bien intéressante aujourd'hui. » Ce jour-là, elle avait à peine ouvert la bouche, mais elle comprenait tout et ses yeux parlaient. « De quoi n'aimait-on pas à l'entretenir? Histoire universelle et bruits du quartier, recettes de cuisine et dieux de l'Inde, on pouvait tout déballer dans sa pharmacie. » Et tout cela lui agréait beaucoup plus que les trésors spirituels de Nancy.

Mais ce qu'il y avait en elle de plus étonnant, c'était son absolue tolérance; c'est là le prodige des prodiges. Quand Dieu créa le monde, il se reposa le septième jour; toutes les fois qu'il réussit à créer un saint vraiment tolérant, il éprouve le besoin de se reposer pendant trois siècles. Dans chaque erreur sœur Augustine voyait la part de vérité; dans chaque coupable elle cherchait les restes d'un honnête homme. Elle avait des amis dans toutes les confessions et les aimait tous également. Elle se refusa toujours énergiquement à toute tentative de prosélytisme; elle condamnait le zèle indiscret comme un outrage à la bonté de Dieu. On amenait quelquefois des protestans dans son hôpital; elle aurait cru se déshonorer si elle avait essayé de les convertir; elle déclarait qu'elle était la dernière personne au monde qui voulût troubler quelqu'un dans sa foi. Elle était si tolérante qu'elle tolérait jusqu'aux intolérans; malgré le peu de goût qu'elle avait pour les jésuites, elle laissait une entière liberté à celles de ses religieuses qui désiraient se placer sous leur direction. En revanche, il ne fallait pas lui demander de se brouiller avec l'hérésie et avec les hérétiques. Un jour, aux ambulances de Rendsbourg, le pasteur luthérien administrait la sainte cène à un mourant. Debout près de lui, à défaut d'autre chapelain, sœur Augustine lui présentait les saintes espèces dans un profond recueillement, quand l'aumônier catholique ouvrit la porte. La consternation le retint cloué sur la place. Elle a exprimé son âme tout entière dans ces magnifiques paroles : « Une seule chose est plus grande que notre cœur, c'est Dieu dans sa lumière et dans sa gloire; mais le cœur de l'homme peut contenir toute la terre, celui d'une sœur de charité doit être ouvert à tous, son amour doit avoir des bénédictions même pour

les infidèles. Les bras du Sauveur sur la croix étreignent l'éternité ; la tendresse de ses servantes doit embrasser le passé, le présent et l'avenir. »

Les âmes les plus tendres sont les plus indomptables, et les cœurs d'anges sont des cœurs de lion. « Quand les évêques, disait Pascal, ont des courages de femmes, c'est aux femmes d'avoir des courages d'évêques. » Atteinte d'une maladie sans merci qu'elle avait gagnée dans les ambulances et qui déjà ne laissait plus d'espoir, la supérieure de l'hôpital Saint-Jean fut, le 7 novembre 1871, brusquement déposée de sa charge par la mère générale de la congrégation, pour avoir déclaré que, comme le père Gratry, comme M. de Montalembert, comme le docteur Dœllinger, elle croyait à l'infaillibilité de l'église, mais qu'elle ne pouvait croire à l'infaillibilité du pape. Quoiqu'elle s'affligeât de voir les évêques allemands qui avaient combattu le nouveau dogme comme un dogme de servitude se soumettre l'un après l'autre, quoique en dépit de sa douceur elle ressentît de saintes colères « contre les héritiers des scribes et des pharisiens, » quoiqu'elle se plaignît que l'église n'enfantât plus que « des juifs et des cailloux, » quoiqu'elle suppliât le Seigneur « de venir nettoyer son aire avec son van, » elle s'était promis de se taire et ne s'ouvrait de ses chagrins qu'à ses plus intimes amis. Mais elle prévoyait qu'on ne s'accommoderait pas de sa soumission muette, qu'après la tournée des diocèses on ferait celle des couvens et qu'on lui mettrait le couteau sur la gorge. On l'interrogea, il fallut bien répondre, et ses lèvres n'avaient jamais menti. On se flatta de l'espoir qu'elle viendrait à résipiscence; on la relégua à Vallendar, dans une infirmerie que desservaient les filles de Saint-Charles et dont elle connaissait la supérieure. Ce qui la chagrinait le plus dans sa captivité, c'était la privation du sacrement; un prêtre résolu lui apporta furtivement une hostie de contrebande, qui rassasia sa faim. Alors elle recouvra quelque force et quelque gaîté; on entendit une fois encore ce rire si clair, si franc, et qui jadis était si contagieux. Elle passait des heures à se souvenir, à contempler le Rhin, à se raconter l'histoire de sa vie, à donner des conseils aux sœurs de Vallendar, à leur prodiguer les trésors de sa longue expérience, à écrire à ses chères religieuses de Bonn pour les supplier de reporter leurs tendresses et leurs respects sur la supérieure qui lui avait succédé.

Mais l'épreuve eut bientôt raison de ses forces. De toutes parts on s'acharnait sur cette noble proie. Les convertisseurs accouraient en foule, robes noires, brunes et blanches, prêtres, laïques ou jésuites, amis, parens, inconnus, et pour réduire cette forteresse on mettait tout en œuvre, le raisonnement, l'invective, les insinuations, la casuistique, les artifices, les oraisons, les reliques, les eaux miraculeuses. Aux supplications on joignait les menaces. Elle pleurait beaucoup, mais elle

répondait : « Les papes canonisés ne se sont pas tenus pour infaillibles, j'espère aller vers eux. » Et elle disait aussi : « *Allein der alte Gott lebt ja noch!* Le vieux Dieu vit encore ! » Elle craignait que pour lui extorquer un mot ou une signature, on ne profitât d'une crise de son mal ou d'une défaillance de son esprit; elle renonça à l'usage de la morphine, qui lui servait à amortir ses cruelles souffrances. Rien ne la touchait plus que le bruyant chagrin de la supérieure de Vallendar. Elle lui dit : « Ma bonne Hedwig, il vous est pénible sans doute d'avoir une excommuniée dans votre couvent et de présider à sa sépulture. Ne vous en faites pas de souci. Vous m'enfermerez dans une bière, puis le batelier me passera sur l'autre bord du Rhin. Voici dans ce papier le prix de sa course. Là sont enterrés mon père, ma mère et mon frère. Il s'y trouvera bien quelqu'un pour me mettre à côté d'eux. » Et elle s'écriait : « Sont-ils abandonnés de Dieu jusqu'à croire qu'on soit damné pour ne pas croire à l'infaillibilité du pape? » Cependant la délivrance approchait; ce cœur qui n'avait connu que les fièvres de la charité allait bientôt cesser de battre. Le 28 janvier 1872, elle expira en disant : « Seigneur Jésus, je vis en toi, je meurs en toi. »

Après sa mort, tout se passa comme elle l'avait prévu. On la dépouilla du vêtement de son ordre, pour témoigner que la communauté la rejetait comme un membre indigne. On avait tant de hâte de se débarrasser de son corps qu'avant l'heure convenue, il fut dépêché de l'autre côté du fleuve, sous la seule garde des bateliers, qui amarrèrent leur barque devant une auberge où ils s'empressèrent de se rafraîchir. Quand la princesse de Wied arriva, des enfans riaient et s'ébattaient autour de cette morte. Elle fut portée dans la salle commune de l'auberge, au milieu des brocs et de guirlandes flétries qui pendaient aux murs, souvenir fané d'un bal récent. Pour la conduire au cimetière, on attendit le train de Bonn, qui amenait des amis et quelques-unes des servantes de l'hôpital, qu'on n'avait pu empêcher « d'aller avec la mère. » Elle fut déposée dans sa fosse, où l'on répandit des fleurs, on récita quelques prières, et pelletée par pelletée l'éternel repos descendit sur ce cercueil que l'église avait maudit.

Les mains impies ou imbéciles qui ont dépouillé une sainte femme de la robe qu'elle avait honorée ont fait une œuvre qui a déçu leur attente. Il est des victoires funestes, fatales aux vainqueurs. Bossuet, qui aimait à vaticiner et qui s'est trompé dans toutes ses prophéties, avait salué la révocation de l'édit de Nantes comme un événement fertile en conséquences heureuses; il se représentait déjà l'hérésie à jamais abattue, les troupeaux égarés revenant en foule, les églises trop étroites pour les recevoir, l'unité rétablie, la foi triomphante, et il entonnait les louanges du nouveau Constantin, du nouveau Théodose. Madame, mère du régent, n'avait ni l'éloquence de Bossuet ni sa plume d'or;

mais elle avait l'esprit plus libre et voyait plus clair dans les choses de ce monde. Elle avait deviné que la persécution des protestans allait ouvrir pour la France une ère de doute et d'incrédulité; elle distinguait à l'horizon un astre tout nouveau et redoutable dont l'aigle de Meaux n'eût pu contempler sans un frisson d'horreur les inquiétantes clartés. Les politiques et les habiles qui, après avoir présidé au concile du Vatican, ont brisé toutes les résistances, imposé le nouveau dogme à l'épiscopat et aux couvens, n'avaient pas deviné les suites de leur triomphe, les inquiétudes des peuples, les alarmes des gouvernemens; ils ne prévoyaient pas que l'intolérance ultramontaine ferait le jeu de l'intolérance radicale. Sœur Augustine n'a été que trop vengée, et Dieu sait pourtant qu'elle ne rêvait pas la vengeance.

La femme distinguée qui lui a élevé un pieux monument en racontant son admirable vie n'a pris la plume que pour satisfaire son cœur et n'a rien voulu prouver, En effet, son livre plein de grâce et d'émotion ne prouve rien ou, si l'on aime mieux, il peut servir à tout prouver. Les croyans qui le liront en prendront occasion pour admirer une fois de plus dans un exemple mémorable les divines vertus que la foi catholique peut enfanter dans un grand cœur. D'autres, considérant que sœur Augustine a pratiqué toutes les obéissances hormis celles de l'esprit, se permettront d'en conclure qu'il y a dans tous les grands cœurs un levain de secrète hérésie; ils ont des fiertés que les hommes ne peuvent réduire, ils ne rendent leur épée qu'à Dieu. D'autres encore penseront qu'il en est des religions comme de ces rivières qui, à peine sont-elles descendues dans la vallée, deviennent limoneuses et charrient; pour boire une eau pure, il faut, comme la supérieure de l'hôpital Saint-Jean, monter sur la montagne jusqu'à l'endroit où la source jaillissante s'élance du rocher, fait courir sa fraîcheur dans les mousses éparses et réjouit de son mystérieux murmure le silence des forêts. Quant aux douteurs, aux incrédules, tout ce qu'ils voudront retenir de cette histoire, c'est que l'église a flétri de ses anathèmes des vertus qui dépassaient l'humaine mesure, qu'elle a refusé de bénir la terre où une noble créature que « sa vocation avait hantée toute sa vie comme un péché » venait dormir son dernier sommeil, et ils se sentiront confirmés dans leurs doutes et dans leur mécréance; les plus sérieux répéteront peut-être à leur façon la célèbre parole de Schiller : « Si l'on me demande pourquoi je ne professe aucune religion, je répondrai que c'est par religion. »

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1880

Maintenant que le bruit des fêtes s'est évanoui, que les illuminations sont éteintes, que les chambres se sont séparées et que ce qu'il y a encore d'activité politique se concentre pour un jour dans l'élection des conseils généraux qui sera accomplie demain sur tous les points de la France, que reste-t-il donc? Il reste la situation générale telle que l'ont faite six mois de vie parlementaire, de discussions passionnées, de luttes de partis, de conflits orageux d'opinions, d'oscillations ministérielles, de complaisances à demi révolutionnaires. Assurément cette situation peut se ressentir de la trêve des vacances qui s'ouvre; elle peut jusqu'à un certain point se détendre dans le repos, au contact direct du pays, qui ne désire rien tant que de vivre tranquille et laborieux dans la paix intérieure et extérieure. Pour quelques mois, elle va se trouver à l'abri des collisions de pouvoirs, des interpellations, des sommations et des ordres du jour redoutés par le gouvernement. Elle ne reste pas moins dans le fond ce qu'elle est, avec ses caractères, ses troubles et ses dangers qui reparaîtront au premier signal, parce qu'ils tiennent à tout un système d'illusion et de faiblesse, à une série de déviations progressivement aggravées dans la marche de nos affaires, dans la direction de notre politique. Le mal profond d'aujourd'hui, le mal qui s'est développé depuis quelque temps avec une étrange rapidité, est visible : c'est qu'il n'y a pas de gouvernement, et il n'y a pas de gouvernement lorsque chez ceux qui exercent le pouvoir, à la place de la netteté des idées et de la précision de la volonté, il n'y a plus que le besoin assez subalterne de se sauver des difficultés par des concessions, de désarmer ceux qui crient le plus haut, de donner satisfaction aux ressentimens, aux passions exclusives, aux fantaisies et même aux cupidités de parti.

Dans quelles conditions est resté le gouvernement à cette fin de session qui est passée presque inaperçue au milieu du retentissement un

peu vain des dernières fêtes? Le ministère depuis qu'il existe, à dire vrai, a résumé toute sa politique dans deux actes, qu'il a peut-être subis, qui procèdent de la même inspiration quoiqu'ils soient d'une nature différente, — les décrets du 29 mars et l'amnistie. Il a mis là tout ce qu'il avait d'esprit, de résolution, d'initiative, et lorsque M. le président du conseil s'est efforcé de relever le sens de ce qui n'a été après tout qu'une double capitulation, il n'a fait que donner lui-même la mesure de l'évolution à laquelle il se laissait entraîner. Il n'a pas trop paru, il faut en convenir, avoir des illusions sur le fond de ces propositions par lesquelles il a marqué son passage au pouvoir, qui pèsent maintenant sur lui, et il n'a pas même caché qu'il obéissait à un mobile tout politique, à un mobile de parti. C'est pour maintenir « l'unité du parti républicain » que le gouvernement a livré les intérêts religieux; c'est pour maintenir « l'unité du parti républicain » qu'il a proposé l'amnistie. C'est pour maintenir « l'unité du parti républicain » qu'il fera toutes les concessions, qu'il se prêtera au besoin à toutes les exclusions ou à toutes les complaisances. Voilà le secret de la situation. Le gouvernement conduit par M. le président du conseil fait tout ce qu'il fait, il accorde et il livre tout, partiellement quand il le peut, entièrement quand il le faut, pour sauver ce qu'il appelle « l'unité du parti républicain; » il livre la magistrature, l'armée, les garanties libérales, l'honneur de ceux qui l'ont précédé, pour avoir la paix avec ceux qui l'assiègent de leurs sommations impérieuses, qui le menacent de le traiter en ennemi, en suspect.

Oui, sans doute, le gouvernement a pu ainsi se sauver d'un certain nombre de mésaventures, garder une apparence de majorité, obtenir des ordres du jour et aller jusqu'au bout de la session; il a échappé aux crises, à des échecs de scrutin. Il a réussi à vivre, mais c'est là précisément la question : il a compromis pour vivre toutes les conditions d'une vie sérieuse et forte. Cette unité du parti républicain, dont il se prévaut, dont il se flatte naïvement d'être l'expression au pouvoir, il l'a maintenue par l'altération croissante de toute une situation; il l'a réalisée au profit du radicalisme qui le pressait, qui l'aiguillonnait, — au détriment des opinions plus prudentes, plus mesurées et moins bruyantes. Il a cru habile, pour se garder de l'hostilité des radicaux plus ou moins politiques, d'aller au milieu d'eux, de leur donner des gages; il s'est nécessairement aliéné les modérés, dont il désertait la cause, dont il froissait tous les sentimens, qu'il inquiétait par ses évolutions, ses condescendances et ses concessions. Pour des amitiés compromettantes et toujours incertaines il a perdu certainement et il perd chaque jour des appuis qui auraient pu lui être de quelque utilité dans un moment de péril. C'est ce que M. Jules Simon lui disait avec une chaleureuse et entraînante éloquence dans son dernier discours avant la fin de la session. « Si vous trouvez des amis d'un côté, lui disait-il, n'en perdez-vous pas de l'autre?.. Les hommes modérés, vous unissez-vous avec

ceux-là?.. C'est un beau mot que celui d'union, mais sachez avec qui et avec quoi vous vous unissez. Pour moi, je pense que vous vous écartez du chemin où est la sagesse, où est la stabilité, où est l'avenir, et qu'au lieu de chercher des alliés qui vous apporteraient l'estime de tout ce qui est honnête, vous allez chercher vos nouvelles alliances dans un lieu où vous-même, d'ici à quelque temps, ne voudrez pas demeurer. »

Tout est là. C'est un déplacement complet de direction sous ce singulier pavillon de « l'unité du parti républicain. » Le gouvernement s'est placé et il reste dans des conditions où il ne peut plus guère échapper aux conséquences de ses actes, de ses évolutions et de ses concessions, où sa situation tout entière se caractérise par les manifestations que sa politique provoque, par les alliances auxquelles il est obligé de s'asservir. Le gouvernement a voulu donner à des passions frivoles et surannées d'irréligion, à des ardeurs de secte et de parti, cette dangereuse satisfaction des décrets du 29 mars. Une fois dans l'aventure, il a bien été forcé de passer à l'exécution, de mettre la main à l'œuvre. Il s'est engagé visiblement sans trop savoir où il allait, sans tenir compte des résistances de l'instinct libéral, des conditions d'un ordre nouveau où les garanties de droit commun, la liberté du domicile, la liberté individuelle, l'inviolabilité de la propriété, sont le bien de tous, et le voilà au milieu de complications qui ne laissent pas vraiment d'être pour lui une épreuve des plus délicates. On peut faire marcher des commissaires de police, même de braves gendarmes fort étonnés d'être employés à de pareilles campagnes; on ne fait pas encore marcher la magistrature, fût-ce les chefs de parquet qu'on a nommés, et certes un des résultats les plus significatifs, les plus sérieux des décrets du 29 mars, c'est le mouvement de démissions qui vient de se produire dans l'ordre judiciaire. Ce mouvement, d'une évidente spontanéité, a pris en quelques jours une telle étendue, une telle gravité qu'il peut réellement passer pour l'expression aussi digne que mesurée des sentimens intimes de la magistrature française. De toutes parts, dans les plus petits sièges comme dans les plus grandes villes, à tous les degrés de la hiérarchie, des membres du parquet n'ont pas hésité à se retirer de la carrière, et ils l'ont fait, non en hommes recherchant le bruit et une occasion d'opposition, mais en magistrats animés du sentiment du droit, déclinant une mission d'arbitraire. — Ce n'est pas tout : ces questions de domicile, de liberté, de propriété, si imprudemment soulevées, sont soumises à une multitude de tribunaux, et la plupart des arrêts qui ont été déjà rendus révèlent autant de fermeté que de prudence. Là où il y a une disposition évidente armant l'administration, comme en ce qui touche les chapelles soumises à des règlemens de police, le juge se dessaisit de lui-même ; là où il s'agit de propriété, de domicile, il n'hésite pas à retenir l'affaire, à proclamer sa compétence. Ce n'est rien, disent les loustics : le tribunal des conflits en finira avec

ces arrêts de compétence, les magistrats démissionnaires seront remplacés par des républicains plus dociles, et les juges récalcitrans donnent une raison de plus en faveur de la suppression de l'inamovibilité. Ce qui est certain, c'est qu'il y a pour le moment un fait grave, c'est que cette manifestation de la magistrature française reste un des signes les plus frappans de la situation hasardée qu'a prise le gouvernement, de cette sorte de rupture qu'il accepte avec les instincts conservateurs, avec les opinions et les forces conservatrices.

Ce qu'il perd du côté des conservateurs, des modérés, le gouvernement du moins le regagne-t-il du côté des radicaux dont il a recherché l'alliance au nom de « l'unité du parti républicain? » Certainement il sera soutenu, entouré et flatté, à la condition de céder et de céder toujours, de céder aujourd'hui et demain comme il a cédé hier, à la condition en un mot de n'être que le gérant des fantaisies d'un parti. Oh! à coup sûr s'il ne s'agit que du congrès ouvrier de Paris ou du congrès ouvrier de Marseille, de ces conciliabules socialistes qui proclament le collectivisme, le communisme et l'anarchie, le gouvernement n'aura pas de peine à se défendre de toute complaisance, on ne lui demandera pas de céder à ces vaines déclamations que les ouvriers sérieux sont les premiers à désavouer; mais qu'il s'agisse de poursuivre à outrance une guerre d'arbitraire contre les congrégations religieuses, on ne laissera pas respirer le gouvernement. Que M. l'amiral Ribourt, préfet maritime de Cherbourg, ait la mauvaise chance de déplaire au conseil municipal, à M. le maire et à M. le député, l'amiral Ribourt sera aussitôt signalé comme suspect, comme réactionnaire ou comme clérical, et le ministère aura de la peine à se défendre de livrer l'honorable marin. S'il essaie de le couvrir pour le moment, ne se laissera-t-il pas aller à le déplacer le mois prochain? Le gouvernement a maintenant devant lui quelques mois pour se rendre compte de cette situation d'équivoque, d'impuissance où il s'est placé et d'où il ne peut sortir que par ce qui lui a manqué jusqu'ici, une idée juste et une volonté ferme.

Que va-t-il maintenant arriver de ces affaires d'Orient avec lesquelles on n'en a jamais fini, qui, dans le vide de la saison d'été, sont redevenues depuis quelques jours un sujet de préoccupation universelle? La diplomatie, après avoir essayé de rétablir tant bien que mal la paix de l'Orient il y a deux ans, est occupée aujourd'hui à interpréter ce qu'elle a fait, à résoudre le problème de concilier l'existence d'une ombre d'empire ottoman avec les créations et les combinaisons décrétées par le congrès de Berlin.

Ce qui a été décidé pour la Bulgarie, pour la Roumélie et même pour la Serbie, est à peu près réglé autant qu'il y a quelque chose de réglé et de définitif en Orient. La Bosnie et l'Herzégovine restent sous la protection ou le séquestre de l'Autriche, gardienne intéressée des conventions. Pour ce qui est des réformes dont on demande la réalisation

à la Turquie soit dans ses provinces européennes, soit en Asie, dans l'Arménie, il y a des commissions, des programmes, et le divan a cru habile de demander à l'Allemagne des auxiliaires, des conseillers dans la réorganisation financière, administrative ou militaire, dont il ne conteste pas la nécessité. Au fond, la difficulté la plus grave, la plus aiguë ou la plus pressante pour le moment, c'est cette difficulté d'arriver à une délimitation nouvelle de l'empire turc avec le Monténégro et avec la Grèce. On a essayé plus d'une fois, on essaie de nouveau aujourd'hui d'y arriver, on est encore bien loin d'avoir réussi. Il y a quelques mois déjà un protocole a été signé à Constantinople pour régler la cession de territoire qui devait être faite par la Turquie au Monténégro, et même depuis, à la suggestion de l'Angleterre, on paraît avoir laissé les Turcs libres de céder, à la place des territoires primitivement désignés, le petit port de Dulcigno sur l'Adriatique; mais la Porte, sans se prêter à cette ouverture, sans décliner l'engagement qu'elle a accepté, s'est montrée peu pressée de s'exécuter, et la question ici se complique de la résistance des Albanais qui ont formé une ligue armée, qui refusent de passer sous la domination du prince monténégrin. Par le fait, le protocole du 18 avril, relatif au Monténégro, reste en suspens; Albanais et Monténégrins sont aux prises sur cette frontière disputée. Qu'en est-il d'un autre côté de la délimitation avec la Grèce? Une conférence spéciale s'est réunie le mois dernier à Berlin pour trancher la question. Elle a fixé au nom de l'Europe un tracé de frontière qui comble le vœu des Grecs, qui leur donne Janina, Metzovo, Larissa. La conférence a délibéré, une note collective a été solennellement communiquée à Constantinople; mais il était bien facile de prévoir qu'ici plus encore que dans l'affaire du Monténégro, on allait se heurter contre une résistance désespérée, que la Porte ne se rendrait pas à une sommation de diplomatie, qu'elle aurait toute sorte de raisons sérieuses à opposer aux décisions d'une prépotence abusive. C'est ce qui arrive, c'est ce qui devait nécessairement arriver. La Porte a été mise en demeure de s'exécuter, elle refuse à peu près de s'exécuter, elle propose d'ouvrir des négociations nouvelles où elle sera entendue sur ses intérêts, — et en réalité on n'est pas plus avancé pour la Grèce que pour le Monténégro : la décision de la conférence de Berlin et le protocole du 18 avril sont au même point; on n'a rien obtenu.

Que fera-t-on maintenant? Si l'on se décide à en rester là, on aura fait une campagne assez médiocre; six grandes puissances se seront réunies pour s'exposer à une assez singulière mésaventure. Si on veut aller plus loin, si l'on veut recourir à des moyens de contrainte, dans quelles conditions, dans quelle mesure s'exercera la coercition? Ce n'est pas évidemment une simple démonstration navale plus ou moins combinée dans la mer Ionienne ou dans la mer Égée ou même devant les Dardanelles qui contraindra les Turcs à livrer Janina aux Grecs.

Pour aller au-delà, pour agir avec quelque efficacité, il faudrait débarquer des troupes, prêter main-forte aux Grecs, aux Monténégrins, à tous ceux qui voudraient prendre les armes contre la Porte, et sans parler de la difficulté de s'entendre sur tous ces points, de concilier toutes les politiques, il est clair qu'au lieu d'apaiser, de simplifier la question d'Orient, on n'aurait fait que la raviver dans toute son intensité, dans toute sa gravité.

La vérité est qu'on s'est engagé dans un inextricable fourré sans savoir comment on en sortira et que tout ce qui arrive aujourd'hui est la conséquence d'une politique aussi ancienne qu'étrange, de cette idée préconçue qu'on peut tout se permettre à l'égard de ce malheureux empire turc, qu'il faut en finir un jour ou l'autre avec lui, que ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de le démembrer jusqu'à extinction. C'est la politique dont la Russie a donné le signal, qu'elle a toujours pratiquée et qu'on pratique le plus souvent à la suite de la Russie. Assurément, ce malheureux empire turc, il accumule les fautes avec une désastreuse persévérance et il donne prise à toutes les accusations. Il est terriblement vulnérable dans son organisation et dans ses mœurs, dans ses fanatismes et dans ses corruptions. Il garde encore cependant les deux forces par lesquelles se maintiennent les empires. Il a montré dans la dernière guerre, à Plevna, à Zevin, que la sève militaire n'est point tarie en lui, et il montre après tout chaque jour qu'il n'a pas perdu le génie de la diplomatie : il sait se défendre jusque dans sa détresse. Il est en décadence, c'est possible; il n'est pas moins vrai que dans cette carrière, déjà longue, où les années se comptent pour lui par des démembremens, le plus souvent, s'il eût été laissé seul en face des difficultés qu'il avait à vaincre, il aurait suffi à sa propre défense. Chose curieuse, en effet! sauf l'Égypte, qui s'est détachée spontanément par des circonstances exceptionnelles, par suite de sa position excentrique et par le génie d'un homme, la plupart des autres démembremens de l'empire turc, depuis l'affranchissement de la Grèce elle-même jusqu'à la séparation récente de la Bulgarie, n'ont été possibles que par les interventions étrangères. C'est une histoire invariable, de sorte que ce qu'on nomme traditionnellement la question d'Orient est l'œuvre de la politique de l'Occident au moins autant que le résultat de causes purement orientales. Il y a bien des années déjà, il y a près d'un demi-siècle, lord Palmerston écrivait à un de ses confidens à Constantinople : « On parle sans cesse de la décadence inévitable et progressive de l'empire turc, que l'on prétend voir tomber en morceaux. D'abord il n'est pas probable qu'un empire tombe en morceaux s'il est laissé à lui-même et si aucun voisin charitable n'est là pour les ramasser. Ensuite, je doute beaucoup qu'il y ait un progrès de décadence dans l'empire turc ; je suis porté à soupçonner que ceux qui disent que cet empire va de mal en pis devraient plutôt dire que

les autres pays de l'Europe sont d'année en année mieux informés des nombreux et manifestes défauts de l'organisation de la Turquie... » Au fond, c'est toujours vrai, quoique le monde ait plusieurs fois changé de face autour de l'empire ottoman depuis cinquante ans.

Ces « nombreux et manifestes défauts de la Turquie » dont parlait lord Palmerston n'ont fait que s'aggraver ou s'accuser sans doute; ils se sont aggravés par la faute des Turcs, c'est bien certain, et un peu aussi, on en conviendra, par l'intervention du « charitable voisin, » par cette perpétuelle action étrangère qui, sous prétexte de protection, crée depuis longtemps à l'empire turc une véritable impossibilité de vivre. Comment veut-on qu'il tienne à ce régime? On lui répète à tout instant, sous toutes les formes, qu'il est « malade, » qu'il est absolument perdu, condamné, et on lui reproche de ne point avoir toute la puissance de la santé; on se hâte de signaler ses misères pour les envenimer bien plus que pour les guérir. On lui propose des réformes dont l'exécution serait toujours difficile, même dans de meilleures conditions, et on commence par ne lui laisser ni la liberté ni le temps de les réaliser. On fomente contre lui les révoltes de ses populations, de ses provinces, les agressions de ses voisins, et s'il dompte une insurrection, s'il repousse une attaque, on se hâte d'accourir à l'aide des insurgés ou des vaincus contre celui qui n'a fait que se défendre. Le jour où la Serbie excitée au combat essuie une défaite qu'elle a provoquée et n'a plus qu'à se soumettre, la Russie entre en guerre contre l'empire. Le jour où la Russie semble aller trop loin, les pacificateurs, les protecteurs, arrivent, non pas précisément pour préserver le vaincu, mais pour régler le partage des dépouilles. L'Autriche entre dans la Bosnie et l'Herzégovine pour rétablir l'équilibre. L'Angleterre prend Chypre et se crée une façon de protectorat dans l'Asie-Mineure. La Grèce, à son tour, suivant l'exemple de ceux qui ont leur part de butin sans avoir fait la guerre, la Grèce a ses ambitions de territoire qu'on s'empresse de satisfaire en lui promettant, sous la forme d'une rectification de frontières, Larissa, Janina, la vallée du Pénée. La curée est complète, et si la Porte se plaint, si elle résiste, on se met à la morigéner; on lui déclare qu'elle n'entend pas ses intérêts, qu'elle méconnaît les services qu'on lui a rendus en substituant le traité de Berlin au traité de San-Stefano, qu'elle a tout à gagner en perdant des territoires, en se concentrant autour de Constantinople! si elle insiste, si elle refuse de se rendre à discrétion, comme on le voit aujourd'hui, on la menace de démonstrations navales, on l'accuse de mettre sans cesse en péril la paix du monde! Franchement, connaît-on un empire, fût-il plus fortement constitué, qui eût résisté mieux que l'empire turc à cet étrange système pratiqué depuis longtemps? Et qu'on y prenne bien garde; il ne s'agit pas ici de pallier les faiblesses, les défauts, les corruptions des Turcs: il s'agit du droit d'un état indépendant dont la disparition plus ou moins

violemment poursuivie peut entraîner l'Europe dans les plus redoutables bouleversemens.

Voilà la question qui se débat une fois de plus dans cette phase nouvelle des affaires d'Orient; que la conservation de ce qui survit de l'intégrité de la Turquie soit devenue difficile, c'est possible, nous le voyons bien. Tout ce qui s'est passé depuis bien des années a rendu si précaire, si laborieuse cette indépendance ottomane progressivement diminuée qu'on ne sait plus vraiment ce qui en restera demain. Et cependant comment remplacera-t-on cette garantie traditionnelle, cette indépendance, cette intégrité de l'empire ottoman qui a été si longtemps une sorte de dogme de la politique européenne? Rien de plus simple, dira-t-on : il n'y a qu'à renvoyer les Turcs, « le sac sur le dos » en Asie et à les remplacer par des états nouveaux, par des confédérations chrétiennes. C'est à peu près ou c'était l'opinion du premier ministre de l'Angleterre, M. Gladstone, qui se montre en cela un étrange héritier de Chatham ou même de Palmerston et qui est peut-être un peu embarrassé aujourd'hui des déclamations auxquelles il s'est laissé aller plus d'une fois dans l'opposition. Rien de plus simple, si l'on veut, que toutes ces combinaisons des esprits chimériques et des politiques ambitieuses : rien de plus simple théoriquement, bien entendu; mais il est bien évident qu'une fois dans cette voie, il y aurait un certain nombre de difficultés à vaincre pour constituer le nouvel Orient qu'on rêve, et la première de toutes ces difficultés serait de s'entendre entre puissances coopératives de ce beau travail. M. Gladstone, dans sa fougue d'imagination, dans ses ardeurs de sectaire, pourrait ne pas reculer devant une alliance avec la Russie; il s'entendrait probablement beaucoup moins avec l'Autriche, qui elle-même est visiblement appuyée par l'Allemagne, — et c'est avec des politiques divisées de traditions, d'intérêts, d'ambitions, de convoitises, qu'on prétendrait disposer de l'Orient, qu'on s'exposerait à précipiter la ruine définitive d'un empire demeuré jusqu'ici la dernière garantie de l'indépendance du Bosphore! Voilà une étrange manière de travailler à maintenir, à sauvegarder cette paix dont on parle tant.

Que d'autres se laissent séduire par des chimères périlleuses, c'est leur affaire. Quant à la France, elle est certainement de toutes les puissances la mieux placée pour avoir une politique simple, libre, dégagée de toute solidarité compromettante. La France n'a aucune raison pour se laisser associer aux suites d'une aventure où elle n'a eu ni une part directe ni une influence sérieuse. Elle n'est liée par aucune circonstance récente, par aucun intérêt immédiat. Les autres puissances sont plus ou moins engagées dans les événemens. La Russie a ses ambitions traditionnelles en Orient et le souvenir de ce qu'elle a fait il y a deux ans. L'Autriche est dans la Bosnie et dans l'Herzégovine. L'Angleterre a pris Chypre et elle a ses vues sur l'Asie-Mineure. La France ne

doit rien à la dernière guerre; elle n'a rien demandé, elle n'a rien désiré, et eût-on été tenté de lui offrir quelque compensation, elle n'aurait pas eu même à réfléchir pour décliner toute complicité intéressée dans ce qui s'est fait, pour refuser de se lier. La France n'a en vérité pour le moment d'autre rôle que de figurer sans parti-pris dans les délibérations de l'Europe, de rester d'accord autant que possible avec les autres puissances sans les suivre cependant au-delà d'une certaine limite, et d'éviter tout ce qui ressemblerait à une initiative, à une démarche imprudente qui pourrait l'engager.

Cette politique, elle n'est même pas un calcul, elle est dans l'instinct public, toujours en garde contre les aventures. C'est précisément pour cela que l'opinion a été un peu surprise et même un peu impressionnée par cette idée inattendue de choisir le moment présent pour expédier une mission militaire française en Grèce. Ce n'est point certainement que la France ne souhaite toute sorte de prospérités au jeune royaume hellénique et qu'on se défie du tact qu'aurait pu ou que pourrait montrer le chef désigné de la mission française, M. le général Thomassin. La Grèce n'en est pas à recevoir des marques de l'intérêt français, et M. le général Thomassin saurait se conduire dans les circonstances difficiles où il se trouverait placé à Athènes; mais véritablement que signifie une mission militaire française en Grèce aujourd'hui? On n'y a sûrement pas trop réfléchi, on ne s'est pas rendu compte de la portée de l'acte qu'on accomplissait, de l'effet qu'il allait produire; on n'a peut-être vu que le plaisir d'être agréable au roi George à la suite de son récent voyage à Paris. Ce n'est pas moins une idée singulière d'envoyer des officiers français avec un général français à Athènes dans un pareil moment. Si nos officiers quittaient spontanément l'armée française pour aller servir la Grèce sous leur responsabilité, il n'y aurait rien à dire. Si en les envoyant on leur réserve le caractère et le rang d'officiers français, on leur crée une position qui ne laissera pas d'être délicate; on s'expose en outre à toute sorte d'interprétations, d'autant plus que, par une singulière coïncidence, notre mission partirait pour Athènes au moment où des officiers allemands partent pour Constantinople et où les Grecs, se croyant soutenus par l'Europe, multiplient les préparatifs belliqueux contre la Turquie. Il n'en résultera rien de sérieux ou de dangereux, c'est possible; il pourrait en résulter des froissemens, des complications que l'opinion désavoue sûrement d'avance. En réalité, tout cela est assez peu réfléchi, assez mal calculé, et ce qu'il y aurait sans doute de plus prudent, ce serait de laisser tomber une idée qui n'a pas été heureuse, qui pourrait avoir pour résultat de laisser croire que la France n'a plus le même rôle d'impartialité dans ces affaires d'Orient où elle n'a pas dans tous les cas à seconder de son concours les hostilités coalisées contre l'empire ottoman.

Cette terrible question d'Orient qui est le souci de tout le monde,

qui pèse sur l'Europe, le cabinet libéral de l'Angleterre l'a reçue des mains de lord Beaconsfield, et ce n'est pas la seule question difficile qu'il ait trouvée dans l'héritage du dernier ministère. Quelle sera la politique définitive de M. Gladstone vis-à-vis de l'empire ottoman? Le premier ministre de la reine se laissera-t-il entraîner par sa haine du Turc, par les anciennes opinions du chef de l'opposition jusqu'à prêter la main à des combinaisons aventureuses qui ajouteraient aux instabilités de l'Orient? Se laissera-t-il au contraire ramener par le sentiment de la responsabilité du pouvoir, et aussi par l'esprit plus mesuré de lord Granville, aux vieilles traditions britanniques? Il n'est pas impossible que la politique du cabinet anglais dans les affaires de Turquie ne se ressente un peu aujourd'hui des difficultés qu'il rencontre sur plus d'un point du globe, surtout de cette sanglante et tragique complication qui vient d'éclater tout à coup ces jours derniers dans l'Afghanistan. La guerre de l'Afghanistan, c'était aussi une partie de l'embarrassant héritage du ministère Beaconsfield, et le nouveau cabinet, à son avènement, ne cachait pas le désir qu'il éprouvait d'en finir le plus tôt possible, de la meilleure manière possible, avec une question qui intéresse si vivement la puissance de l'Angleterre dans l'Inde. Le cabinet de Londres n'avait cru pouvoir mieux faire que de susciter un nouvel émir, Abdurrhaman, avec qui il pût traiter. Il avait reconnu Abdurrhaman, il s'était employé à le faire reconnaître par un certain nombre de chefs afghans; il avait essayé d'établir régulièrement les relations de l'Angleterre avec le nouveau souverain, de façon à pouvoir préparer dans un délai assez prochain la retraite des troupes anglaises. Le marquis Hartington qui est ministre des Indes, en exposant il y a quelques jours seulement cette situation devant la chambre des communes, se défendait de toute illusion; il était loin de manifester une confiance optimiste. « L'incertitude de la situation politique en Afghanistan est si grande, disait-il, qu'il n'est pas possible de déclarer que les troubles ne s'y renouvelleront pas. » Le marquis Hartington s'exprimait en homme prudent, et il avait ses raisons pour se défendre de toute « confiance exagérée. » Il savait que la soumission des chefs afghans à Abdurrhaman était loin d'être complète et sérieuse. Il n'ignorait pas notamment qu'un frère du dernier émir, Eyoub-Khan, était retranché à Hérat, dont il s'était fait une sorte de principauté indépendante, qu'il avait des partisans nombreux, une armée, et qu'il se disposait à s'avancer dans l'intérieur du pays, à marcher sur Candahar, occupée par une partie de l'armée anglaise. Le ministre des Indes savait qu'il y avait là des élémens de trouble, que cette retraite des soldats anglais, qu'il annonçait comme prochaine, comme décidée, pourrait ne pas s'accomplir sans quelques incidens imprévus; mais, même en faisant la part des difficultés d'une situation critique, lord Hartington ne pouvait pressentir ce qui allait arriver. Presque au moment où il

parlait en effet, à l'autre extrémité du monde, au cœur de l'Afghanistan, une partie de l'armée anglaise avait à essuyer une véritable catastrophe militaire qui remet tout en question.

Comment s'est accompli ce douloureux épisode? On n'en sait pas encore toutes les circonstances. Ce qui n'est point douteux dès aujourd'hui, c'est que les Anglais campés à Candahar étaient au courant de la marche d'Eyoub-Khan sans connaître exactement, à ce qu'il semble, l'importance de ses forces; ils savaient seulement que d'assez gros détachemens afghans, qu'ils avaient vainement essayé de retenir, étaient allés rejoindre le prétendant. Une brigade de deux à trois mille hommes est partie de Candahar sous les ordres du général Burrow pour aller à la rencontre d'Eyoub-Khan. Elle s'est heurtée, à ce qu'il paraît, contre une armée plus forte qu'on ne le croyait, munie d'une artillerie assez considérable; peut-être a-t-elle été surprise et dans tous les cas elle a été à peu près anéantie. Des débris de la brigade de Burrow, des hommes isolés ont pu seuls jusqu'ici rentrer à Candahar, où le général Primrose, qui commande la ville avec des forces diminuées, paraît avoir été réduit à s'enfermer dans la citadelle, ne voulant pas s'exposer à être détruit à son tour par Eyoub-Khan dans une lutte inégale. Il reste maintenant à savoir quelles seront les conséquences de cette catastrophe qui n'est pas la première essuyée par une armée anglaise dans l'Afghanistan, mais qui n'est pas la moins pénible. Pour le revers militaire, il sera certainement réparé. Déjà de toutes parts des renforts sont expédiés de l'Inde et des troupes nouvelles sont envoyées d'Europe. L'Angleterre rétablira le prestige de ses armes, on n'en peut douter; mais la retraite annoncée par lord Hartington est pour le moment ajournée, elle reste subordonnée à la marche des événemens, et ce n'est plus seulement une question militaire. Les Anglais sont en face d'une guerre civile dans l'Afghanistan, d'une compétition de pouvoir souverain : voudront-ils aller jusqu'au bout, défendre l'émir qu'ils ont reconnu, avec qui ils ont traité, contre le prétendant dont le récent succès va gonfler l'orgueil et grandir l'influence dans le pays? Le cabinet libéral n'est pour rien sans doute dans ces complications qu'il n'a pas créées, qui lui ont été léguées; il n'en subit pas moins les conséquences, il est obligé de faire face à l'ennemi. Il ne peut guère se contenter d'une mauvaise solution qui risquerait d'affaiblir la puissance britannique dans l'Inde, — et voilà l'Angleterre ressaisie par une autre difficulté orientale qui qui est peut-être de nature à modérer l'imagination de M. Gladstone dans les affaires de la Turquie!

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

MISÉ FÉRÉOL

PREMIÈRE PARTIE

I.

C'était jour d'*arrivade* à Arles. On attendait les taureaux.

Par les rues étroites et tortueuses de l'ancienne cité de Marius, les gens endimanchés, turbulens, excités, se pressaient : les uns courant au-devant du cortège, les autres se dirigeant vers la place du Forum, le chemin des Arènes.

Pour qui n'a jamais vu pareil spectacle, le tableau surchargé, bigarré, ruisselant, d'une coloration à la fois claire et vigoureuse, taché d'ombres noires et de lumières brillantes, semé de touches crues, est assurément d'un incroyable effet. Il faudrait, pour l'imaginer, allier au rayonnement doré du soleil de Provence le pimpant pittoresque des villes d'Espagne ou d'Italie. Les rideaux aux larges raies pendant aux portes, les balcons en saillie garnis de fleurs, les tendelets d'étoffes vives, amarrés d'une maison à l'autre, barrant le bleu du ciel, et, sous ces voûtes flottantes, une foule bruyante, animée, jacassière, en son exultation des grandes fêtes.

Midi sonnait à la vieille horloge de la place du Forum. A une fenêtre de l'hôtel principal du lieu, un jeune homme regardait, accoudé, fumant nonchalamment son cigare, promenant un œil insoucieux sur cette toile vivante. Grand, mince, joli garçon du reste, son costume de voyage, du dandysme le plus achevé, dénon-

çait un étranger, et en tout autre instant il eût certes été le point de mire de cette curiosité avide qui s'intéresserait au vol d'une mouche si la mouche venait de loin; mais, pour l'heure, les cervelles avaient bien autre affaire. Pressés au seuil des maisons, envahissant les cafés, au beau milieu des rues, par bandes, par familles, par couples, on se groupait. Des charrettes dételées servaient d'estrade aux *raffys* (paysans); parfois quelque fille y grimpait, leste et délurée, et c'étaient de longs rires, de joyeuses apostrophes, de malins propos.

On n'a pas trop vanté la beauté des Arlésiennes. Descendantes superbes d'un race affinée et charmante, le type romain s'est gardé là dans toute son antique pureté. Nulle autre femme au monde, peut-être, ne joint à tant de dons naturels un art plus galant de les rehausser; nul costume n'a plus d'originalité, nulle démarche plus de noblesse, nulle coquetterie plus de piquant. Dans leurs cotillons bariolés, leurs *aises* (corselets) de velours, leurs fichus de gaze, leurs lourds bandeaux tranchant sur le satin du ruban, bavardes et rieuses avec des airs de patriciennes et des gazouillemens d'oiseaux, elles s'interpellaient, répondant sans façon aux avances des gars qui circulaient, la veste sur l'épaule, animés et parfois audacieux.

En sa contemplation machinale, l'étranger avisa tout à coup deux filles assises sous la tente d'un café auprès d'une matrone. L'une d'elles, une blondine aux cheveux dorés comme des épis mûrs, avec une sorte d'audace naïve, l'examinait en souriant et le montrait du doigt. Les regards s'étant rencontrés, tout naturellement, le jeune homme rendit le sourire; mais comme, à son tour, la compagne de la rieuse levait la tête, il fut ébloui par les éclairs de deux grands yeux noirs, sombres et provocans, des yeux invraisemblables, aux longues paupières frangées, qui semblaient remplir tout le visage. Devinant qu'il s'agissait de lui et flatté d'une attention si téméraire, l'étranger demeura un instant sous le feu. Puis bientôt, flairant sans doute quelque aventure, il quitta la fenêtre, mit vivement son chapeau et descendit. Quelques minutes plus tard, il s'installait à une table voisine des deux *galantes*.

C'est seulement en ce pays privilégié de Provence qu'on a chance de rencontrer dans une même femme les beautés si différentes des races grecque, romaine, arabe. La brune aux grands yeux réalisait une sorte de type mélangé, rare, étrange, superbe. La chevelure luxuriante, couleur de jais, le nez droit, se rattachant au front par une seule ligne, le teint mat, d'une coloration chaude, les dents étincelantes sous des lèvres pourpres, le buste développé, la taille fine, les hanches fortes, et dans la tenue, dans le geste, je ne sais quelle grâce attique avec cette insouciance un peu hautaine d'une

sauvage civilisée. Elle écoutait distraitement le babil de sa compagne, qu'on eût volontiers prise pour sa suivante, bien que toutes deux fussent également coiffées d'une simple cornette. Soudain la gentille commère, remarquant la fenêtre vide, se retourna brusquement, et apercevant le Parisien derrière son dos, lui décocha une œillade moqueuse.

Déjà peut-être l'étranger caressait-il dans son esprit quelque espoir de bonne fortune, quand, au moment où il s'apprêtait à glisser sa chaise pour se rapprocher des jolies filles, un matelot, en habit de gala, survenait brusquement.

— Té! Exupère! s'écria la bavarde en s'arrêtant court.

— Comment va, Planette? dit le marin en tendant à la blondine ses larges mains, dans lesquelles elle mit vivement les siennes.

Puis, se tournant vers la belle brune :

— Eh! bonjour, misé Féréol.

Il ôta son béret, s'essuya le front et s'assit auprès d'elles.

Cette arrivée malencontreuse dépitait un peu le jeune élégant. Sans plus s'inquiéter de sa présence, les Provençales causaient avec le marin; misé Féréol, grave, mais ses grands yeux attentifs, tandis que la sémillante Planette inventait mille agaceries, balançant la tête, inclinant le cou, rajustant son ruban avec ces gestes inutiles et charmans que la coquette exécute d'instinct, comme le paon fait la roue.

La gaîté d'ailleurs se respirait dans l'air. Une brise tiède agitait doucement les larges platanes, soulevait les banderoles légères, ridait les tendelets chamarrés. De tous côtés, les voix se mêlaient bruyamment. Gare à la coiffe dont le *parpayoum* (papillon) n'étendait pas symétriquement ses deux ailes! sans pitié, la pécheresse était accusée de courir un *calinaire*. Tant pis pour la *capella* (arrangement de fichu) dont un pli rebelle avait rompu le sévère alignement! le cœur avait battu trop fort et l'avait déplacé.

Grâce à ce courant d'animation folle et de familiarité méridionale, l'étranger eut bientôt noué conversation avec le marin, qui lui donna volontiers tous les renseignemens que semblait réclamer son ignorance de Parisien. « Les taureaux arrivaient à une heure, amenés par leurs *guardians;* ils venaient du mas du Grand-Palun. »

— Tiens! dit le jeune homme, alors ils sont à moi.

Ce mot produisit le plus vif étonnement.

— Mais alors vous êtes M. Bodin? répliqua Exupère.

— Bodin... de Romaz, ajouta le Parisien. —Vous me connaissez?

— Capitelle! si je vous connais!

Il allait poursuivre quand Planette, intervenant tout à coup, lui poussa vivement le coude.

— Nous demeurons aux Saintes, dit-elle, et les Saintes sont à une lieue de chez vous.

Aux questions de M. de Romaz elle répondait qu'elle était venue avec son amie passer le dimanche à Arles lorsque un frénétique hourrah retentit.

— Les voilà ! les voilà !

Affolée, hurlante, la foule se ruait, battant des mains. Il passait dans l'air comme un souffle de vertige et de témérité. Tout à coup un taureau déboucha sur la place, puis un second, un troisième, faisant leur trouée, tête basse, les naseaux fumans, les cornes menaçantes. Derrière, montés sur des chevaux de Camargue, les *guardians*, le trident à la main.

Ce fut alors une bagarre effrayante, un indescriptible tumulte. Cernées de toutes parts, les bêtes mugissaient, poursuivies, traquées. Déjà quelques intrépides avaient roulé, grièvement blessés. Des rues adjacentes accouraient des marins, la *bourdjine* au bras. Les femmes se montraient les plus ardentes et les plus audacieuses : la coiffe à demi tombée, la *capella* presque dénouée, elles s'élançaient agressives, égarées, affrontant le danger, sourdes aux cris des *guardians*. Avec un étonnement mêlé de quelque effroi, Pierre de Romaz suivait cette scène d'une frénésie si étrange, quand soudain il vit misé Féréol debout sur sa chaise, frémissante, l'œil en feu, secouant follement son fichu rouge qu'elle avait arraché. A cet imprudent défi, un taureau se retourna et fondit brusquement sur elle. D'un mouvement irréfléchi, l'étranger agita naïvement son chapeau que l'animal creva d'un coup de corne. Par bonheur, Exupère était là; plus prompt que l'éclair, il avait enlevé l'imprudente par la taille; d'un seul bond, enroulant sa *bourdjine*, il détourna le taureau et le retint captif. Un tonnerre d'applaudissemens éclata, mêlé de rires moqueurs provoqués par la naïve défense du Parisien, qui ramassa son chapeau troué en riant lui-même de sa mésaventure.

Le premier acte de la pièce était joué. Les taureaux, furieux et domptés, se laissaient traîner aux Arènes. En quelques minutes, la place fut vide. Dans la bagarre, les deux jolies filles et la matrone étaient disparues.

Fatigué par une nuit de voyage, Pierre de Romaz regagna son hôtel. Rentré chez lui, il vint se poser machinalement à la fenêtre. Machinalement aussi, il regarda le café désert. Puis il arpenta la pièce en sifflotant entre ses dents, choisit un cigare dans une grande boîte d'argent, au couvercle orné d'un blason quelque peu fantaisiste, et, son cigare allumé, il alla s'étendre sur un divan. Là, pour toute distraction, il ne lui restait qu'à maugréer contre l'é-

trange fantaisie de son notaire, lequel l'obligeait de venir conclure lui-même la vente d'une propriété de Camargue.

Petit-fils d'un simple pêcheur enrichi, par contraste peut-être, le jeune viveur méprisait tous tracas d'affaires. Aidé de son frère André, ayant mené rondement l'héritage paternel, c'était pourtant une véritable aubaine que cette cession avantageuse du vieux domaine de famille, depuis si longtemps négligé et abandonné. Bientôt d'ailleurs, bercé par les vagues rumeurs de la rue, la tête encore pleine de ce mouvement de fête, songeant presque avec une sorte de regret à ces belles filles qu'il ne reverrait plus, il s'endormit.

II.

Vers trois heures, Pierre fut réveillé par la visite de maître Chavagnas, le notaire le plus considéré et le plus considérable de la ville d'Arles et de ses alentours. Petit, alerte, visage rond, le tabellion aimait à se grandir sur ses pointes et affectait volontiers l'air bourru. Au demeurant, le meilleur homme qui fût au monde. Avec la brusquerie d'un vieil ami de la famille, il tendit à Pierre ses deux mains, et d'un ton grondeur :

— Enfin, mauvais sujet! s'écria-t-il.

Le jeune homme le fit asseoir sans paraître s'étonner de cette mine rébarbative.

— De quoi vous plaignez-vous, mon cher Chavagnas, dit-il en lui tapant amicalement sur l'épaule, puisque me voilà?

— Après ma troisième lettre.

— C'est de l'obéissance, quand même.

— Vous êtes un grand fou. Il est vrai que vous avez de qui tenir. Enfin, vous voilà!

Ici le notaire fit une pause. Pierre devina qu'il cherchait l'exorde d'un discours.

— Ah! çà, Chavagnas, dit-il, vous avez un visage d'enterrement Est-ce que l'affaire de Romaz ne va plus?

— Elle va, mais, pour l'instant, ce n'est pas seulement de Romaz qu'il est question.

— De quoi, alors?

— Il s'agit de vos fredaines, de l'état de vos affaires. Votre frère et vous...

— Je flaire un sermon, Chavagnas, interrompit le jeune homme.

— Oh! un petit résumé tout au plus, répliqua le notaire, tournant sa tabatière entre ses doigts.

— Est-ce que ce sera long?

— Très court : Mon cher garçon, si vous continuez de ce train, vous êtes ruinés.

Quelle que fût sa légèreté, à ce mot, Pierre eut un sursaut.

— Ruinés! s'écria-t-il. Eh! mon cher Chavagnas, vous n'y allez pas de main morte dans vos menaces. Ruinés!

— C'est bien simple : à la mort de votre père, vous aviez déjà écorné l'héritage. Les usuriers coûtent cher. Depuis, Dieu sait quelle vie vous avez menée. Tous les deux, chacun de votre côté, vous ne vous êtes pas fait faute de recourir à moi à chacune de vos folies. Enfin, pour toute fortune, il ne vous reste plus, à ce jour, que les maisons de Marseille et vos terres de Camargue.

— Et cela vaut?

— Hypothèques purgées, sept cent mille francs tout au plus à partager entre André et vous.

— Ce n'est pas grand'chose.

— Hé! beaucoup s'en contenteraient; mais des mangeurs comme vous, il va falloir en rabattre.

Chavagnas entra alors dans quelques détails sur l'affaire de Romaz.

— Et vous avez un acquéreur? demanda Pierre un peu déconcerté malgré lui.

— Oui. Il offre deux cent mille francs.

— Bon! terminons vite, car vous comprenez, mon cher Chavagnas, que cette surprise qui m'attendait ici n'ajoute pas précisément à l'agrément du voyage. Malgré toute l'affection reconnaissante que je vous porte, j'ai hâte de repartir. Faites-moi donc préparer demain une procuration.

— Oh! que non! La chose ne marchera pas ainsi. Il faut que vous alliez à Romaz.

— Pourquoi faire?

— Parbleu! pour y rencontrer Rémondi votre acquéreur. Il est encore à Marseille. Je vais lui annoncer votre arrivée, il se rendra au mas. Il tient à traiter avec vous

— Que le bon Dieu vous bénisse! Mais c'est au moins huit jours que vous me demandez là.

— Non, quinze, au bas mot.

Le jeune homme se défendit vivement. Jamais il ne supporterait si long ennui. Qu'allait-il faire, durant quinze grands jours, hors de toutes ses habitudes, enterré dans une ferme de Camargue? Chavagnas lui prouva que c'était là un sacrifice nécessaire. Rémondi était un original entêté qui ne démordrait pas de son ultimatum. — Pierre fut bien forcé de se résigner.

— Quelle espèce d'homme est-ce que ce Rémondi? demanda-t-il.

— Un riche fabricant de savons. Oh! celui-là amasse et ne mange pas, ajouta Chavagnas avec aigreur.

— Merci. Enfin, est-ce seulement habitable, Romaz?

— C'était superbe du temps de votre grand-père Élie Bodin. Mais une propriété ainsi abandonnée...

— Au moins ai-je des voisins?

— On n'a pas de voisins en Camargue... Pourtant vous n'êtes séparé de la Tour, le château Rémondi, que par le petit Rhône.

— Bien obligé! le savonnier!

Le notaire laissa passer ce dernier cri d'amertume. Il expliqua à Pierre, qui écoutait avec une mine de chien qu'on fouette, la marche à suivre et lui donna des instructions pour entamer l'affaire de la vente. Tout étant convenu, le jeune homme s'engagea à se mettre en route dès le lendemain. Comme ils allaient se quitter :

— Tiens! à propos, s'écria Chavagnas, dites donc, Pierre, Rémondi a une fille...

A cette nouvelle, Pierre bondit.

— Chavagnas, un mot de plus, je reprends le train.

— Là, là, calmez-vous, je vous renseigne, voilà tout. Est-ce qu'avec vos vingt-huit ans vous ne devriez pas songer à vous marier?.. Ainsi donc, c'est entendu : aussitôt notre homme là-bas, vous m'écrivez?

— Je le crois bien! et vous accourez.

Là-dessus, Chavagnas se leva. Pierre le reconduisit. A la porte, après une dernière poignée de mains :

— Ah! j'oubliais de vous dire, reprit encore Chavagnas, Mlle Rémondi a un million de dot.

Cette fois, Pierre n'eut pas le temps de répondre. Le notaire dégringolait l'escalier.

III.

Le lendemain, à neuf heures, Pierre était habillé et prêt à partir. Une calèche, attelée en poste, l'attendait devant le perron de l'hôtel. Les malles attachées, le valet de chambre installé sur le siège auprès du cocher, le panier aux provisions soigneusement garanti, la voiture s'ébranla.

Dans ces petites rues étroites et tortueuses, pavées de cailloux anguleux, les chevaux allaient au pas. Çà et là, sur les portes, les commères soulevaient leurs rideaux, avançaient la tête, échangeant à haute voix leurs réflexions sur l'étranger. Le pont de fer passé, Trinquetaille, joli faubourg assis dans la campagne, apparut, coquet et riant. Puis, les maisons s'espacèrent. La route, tracée en pleins champs, bordée d'arbres et de fossés comblés d'herbes folles, de roseaux frissonnans, d'une végétation luxuriante, se déroula silencieuse et solitaire. Pierre, à l'ombre sous la capote relevée, le cigare

aux lèvres, les jambes étendues, se laissait machinalement emporter, l'esprit envahi de mélancoliques songeries. Les nettes déclarations de Chavagnas l'avaient quelque peu troublé ; cette perspective de deux semaines en Camargue ajoutait encore à son ennui. Pourtant, en respirant cet air frais du matin, il se sentait pénétré d'un vague sentiment de bien-être. A sa droite, les collines du Languedoc, s'enlevant d'un fin ton violet, mêlé de rose, sur le blanc laiteux de l'horizon, rompaient seules la monotonie de la plaine verte; mais cette monotonie même avait cet attrait de quiétude qui endort les préoccupations. Çà et là quelque détail charmant : le vol capricieux d'un ramier, les gracieux ébats d'une calandre autour des iris jaunes.

Aux environs d'Arles, la terre produit des moissons superbes : c'est déjà la Camargue, mais c'est plutôt un immense jardin. A cette extraordinaire fertilité, on devinerait difficilement l'étrange désert que renferme ce delta. — Cependant, cette campagne si pimpante paraît abandonnée. Pas de hameaux : de loin en loin, un *masset* au toit de chaume, une bergerie couverte de roseaux secs et surmontée d'une croix. Parfois, un bruit d'ailes : c'est une pie qui s'élève de l'herbe haute; un chant : c'est un *pioulaïre* qui appelle dans le feuillage.

Après plus d'une heure de route, Pierre n'avait pas rencontré une âme. Les chevaux couraient à travers les champs humides de rosée, et la plaine se déroulait toujours. Déjà fait à cet isolement, ce fut presque avec surprise qu'à un coude du chemin, il aperçut de loin deux femmes qui marchaient côte à côte. La voiture les atteignit bientôt. Comme elles se retournaient au bruit des grelots, il laissa échapper un cri en reconnaissant les jolies filles de la place du Forum.

— Comment! c'est vous? dit-il. Qu'est-ce que vous faites par ici?

— Nous retournons aux Saintes, répondit Planette.

— A pied?

— Eh bien, nous savons marcher.

— Je ne souffrirai jamais cela, s'écria-t-il en sautant à terre. Vous allez monter dans ma voiture, au moins jusqu'à Romaz.

A cette proposition, elles se regardèrent.

— Ne sommes-nous pas voisins? ajouta-t-il.

Misé Féréol ébauchait un refus. Après un court débat, Planette s'élança d'un bond de chèvre. Elles s'installèrent. M. de Romaz s'assit en face d'elles. La voiture repartit.

Cette gentille rencontre avait rendu à Pierre quelque belle humeur, et il se reprenait à cet espoir d'aventure que l'arrivée du matelot Exupère avait désorienté la veille. La conversation s'engagea avec quelque gêne de misé Féréol; mais Planette, si natu-

rellement gaie et babillarde, fut bientôt à l'aise. Au bout d'un quart d'heure, elle faisait les honneurs du pays, embrouillant volontiers les sujets, mêlant la *manade* (troupeau) aux *roubines* (prises d'eau), les *drailles* (chemins) aux *bordigues* (pêcheries), détails fort indifférens au jeune homme, dont toute l'attention était absorbée par l'étonnante beauté de misé Féréol. Silencieuse, presque hautaine dans son indifférence, comme étrangère à la causerie, par instans, son grand regard de flamme croisait celui de Pierre, et il en ressentait une impression étrange, une sorte de chaleur qui lui montait au front. A coup sûr, c'était là une singulière paysanne, avec son buste superbe de déesse qui se moulait sous la blanche *capella* ainsi qu'un beau marbre sous une draperie. Le contraste qu'elle formait avec Planette le frappait encore plus qu'à leur première rencontre. On eût dit une demoiselle portant par pure fantaisie la cornette et le costume d'une villageoise, tant il y avait de grâce, de distinction, d'élégance même dans ses attitudes. Essayant de la tirer de son silence, Pierre rappela les incidens de l'*arrivade*, le danger qu'un instant elle avait couru. Il se moqua gaîment de sa maladresse à la protéger, tout en la plaisantant sur son audace à braver les taureaux.

— Elle est folle ! s'écria Planette.

La belle fille ne put se défendre d'un sourire. Une légère rougeur colora ses joues. Elle répondit d'une voix dont le timbre grave et profond parut à Pierre d'un indicible charme :

— Que voulez-vous ? Nous sommes des sauvages.

Planette saisit avec empressement l'occasion d'un long récit. Elle décrivit la course des Arènes avec une exubérance de gestes et de jolis rires qui en augmentait singulièrement l'intérêt.

C'est au-delà des plaines de Meyran qu'on entre dans la vraie Camargue. La végétation est encore superbe, mais on sent qu'elle s'appauvrit peu à peu. — L'aspect de la Camargue est peut-être unique au monde dans son contraste si étrange de stérilité et d'abondance. C'est un désert semé d'oasis ; c'est la mort et la vie se côtoyant, s'étreignant, luttant, jusqu'à ce que la mort l'emporte enfin à l'extrémité du delta.

— Eh quoi ! est-ce de la neige ? dit tout à coup Pierre, en montrant du doigt la plaine où s'étalaient, par endroits, des couches blanches comme du givre cristallisé.

Planette éclata de rire.

— C'est la *sansouïre*, répondit-elle.

On appelle ainsi de vastes espaces nus, dévorés par une sorte de lèpre, et où le sel, ramené à la surface par le rayonnement solaire, fait l'effet de champs de neige. Ce phénomène, particulier à la Camargue, imprime au paysage un caractère de sauvagerie

étrange et grandiose, quelque chose du désert africain avec ses étincellemens, son uniformité sévère, ses mirages. Sur ces landes stériles quelques touffes d'*angane,* herbe grise et ligneuse; de loin en loin, une *manade* sous la protection d'un *guardian*, paresseusement étendu, son chien à ses côtés.

Midi sonnait quand on arriva à Albaron.

A la vue de ce joli hameau, arrosé comme un jardin par le petit Rhône, Pierre proposa de s'arrêter pour déjeuner. La gaîté et le grand air avaient excité l'appétit. Le domestique défit le panier aux provisions; le couvert fut vite étalé sur l'herbe fraîche, à l'ombre de rosiers sauvages et d'acacias en fleurs. La jeunesse a de ces heures charmantes où elle jouit pleinement, sans souci de l'instant qui précède ou de l'heure qui suit. Pierre avait oublié ses ennuis. Il fit des frais d'esprit pour les deux Camargoises, exhiba son répertoire si goûté dans son monde de viveurs, imita les comiques en vogue à Paris. — Planette riait sans comprendre. Misé Féréol ne se départait pas de sa gravité froide. Au dessert, il voulut forcer les jeunes filles à tremper leurs lèvres dans du vin de Porto.

— Ainsi, monsieur Bodin, demanda Planette en choquant gentiment son verre à celui de Pierre, vous venez vous établir à Romaz?

— Au contraire, je viens pour le vendre.

— Comment! le vendre?

— Mon Dieu! oui.

— On dit pourtant que c'est bien beau, reprit-elle en jetant à la dérobée un coup d'œil à sa compagne.

Pierre alors l'interrogea. Elle ne sut rien répondre. Avec des mines futées, elle avoua qu'elle connaissait le mas pour l'avoir à peine vu en traversant la route.

Entre filles et garçon la causerie, tôt ou tard, devait prendre une allure galante. Pierre, après avoir vanté le costume pittoresque des Provençales, en arriva tout naturellement à un compliment sur leurs personnes.

— Quel âge avez-vous? demanda-t-il sans façon, en regardant l'une après l'autre les deux amies.

— A peu près le même âge, répondit Planette; j'ai dix-huit ans, Albine en a vingt. Et vous?

— Oh! moi, je suis le vieillard, répliqua-t-il. J'ai vingt-huit ans.

— Déjà?

— Comment! ça vous étonne?

— Oui.

— Est-ce un compliment?

— Les filles n'en font pas aux garçons.

— Pour une fois!

— Faut-il dire la vérité?

— Tout entière, et en buvant encore ce verre de porto.

Elle vida son verre, et passant sa langue rose sur ses lèvres humides :

— Eh bien ! vous n'avez pas du tout les manières d'un homme ; vous avez plutôt l'air d'un garçonnet. Ça ne vous fâche pas?

— Pas du tout! Et si j'avais dix ans de plus, j'en serais même très flatté.

La curieuse Planette ramena bientôt l'entretien sur la vente de Romaz, qui semblait l'intriguer particulièrement. Pierre ayant prononcé le nom de son acquéreur :

— Comment! c'est monsieur Rémondi? s'écria-t-elle. Tant mieux! j'avais déjà peur.

— Peur? demanda-t-il. Pourquoi?

— Eh! répliqua-t-elle, avec un sourire malin, nous autres paysans nous aimons surtout les gens du pays. Après ça, au fond, ça m'est bien égal!

Mais Planette était partie. Dans le flux de ses paroles, elle jeta ces mots :

— M. Rémondi a une demoiselle, n'est-ce pas, Albine?

A cette question, misé Féréol, sortant de sa réserve silencieuse, entama le plus gracieux éloge de la jeune fille.

Pierre écoutait avec un hypocrite intérêt. L'expression ardente de ces yeux noirs, l'éclat de ces dents blanches, le chant de la voix modulée comme une voix italienne, alerte et enjouée comme un gazouillement, le ravissaient.

Il fallut songer à poursuivre la route. Ils remontèrent en voiture. Pierre affectant avec misé Féréol des allures de séducteur, il la vit bientôt se refroidir. A un moment, comme il essayait de lui prendre la main, elle la retira, presque fâchée.

— Vous, vous êtes une coquette, dit-il. Parions que vous n'êtes pas si difficile avec les gars du village.

Après Albaron, l'aspect du pays change brusquement. La terre de désolation commence. Plus d'arbres, quelques frêles tamarix, quelques rares touffes d'ormeaux nains. Plus de *massets*, plus de bergeries, mais de nombreuses *manades* parquées au hasard; parfois le *tibaneau* au toit bas et pointu d'un *guardian*. Le chemin inégal, plein d'ornières, se rétrécit; c'est le désert, enfin, le marais glauque coupé çà et là par la *sansouïre* blanche. Le vent bruit, les volatiles se rassemblent, l'horizon n'a plus qu'une coloration indécise et changeante : l'eau, tour à tour jaune, violette, rouge ou brune, suivant que le terrain la nuance, que les ajoncs s'y mirent, que les nuages s'y reflètent. — Et pourtant avril rayonnait sur cette lande sauvage, sur cette maremme pestilentielle. Une végétation adorable recouvrait à demi les mares croupissantes, qu'on eût prises

pour d'immenses corbeilles toutes pleines de fleurettes délicates. Parmi les roselières, des iris de toutes nuances, des liserons enroulés; tapissant les *roubines*, des mousses piquées de *saladelles*, de centaurées; semés dans la *sansouïre*, les bouquets frais éclos des *anganes*, et, comme pour compléter la grâce du tableau, une multitude d'oiseaux de Camargue voletaient en poussant de petits cris.

Depuis deux heures, ils voyageaient ainsi.

— Nous entrons sur vos terres, dit soudain Planette, comme la voiture traversait un petit pont encombré de filets et de claies en roseaux; cette *bordigue* (pêcherie) est à vous.

L'approche de la mer se fait toujours sentir en Camargue. Un vent sec s'élève du large, inclinant tout sous son souffle puissant. A mesure qu'on avance, le marais perd sa parure ; seul, le vert des roseaux dessine encore ses bords vaseux. Une odeur âcre emplit l'air, parfum sans nom qui tue; la mal'aria règne : c'est le lot de cette plaine maudite.

Ils allaient toujours par ces grands espaces effrayans d'aridité. Le chemin devenant presque impraticable, les chevaux ralentissaient leur allure, soulevant sous leurs pas une poussière salée. Depuis un instant, Pierre se taisait, envahi malgré lui par une vague impression de tristesse. Tout à coup, Planette étendit la main vers un bouquet de bois.

— Voilà Romaz! dit-elle.

Dix minutes plus tard, la calèche s'enfonçait dans une sorte d'avenue au fond de laquelle une large toiture grise trouait le vert des arbres. Les *roubines* couraient de chaque côté du chemin, sur leurs bords un épais gazon. La voiture contourna une pelouse, où plantes et arbustes croissaient au hasard. Le mas apparut : construction vaste, sans art, sans goût, élevée d'un seul étage, jaunie, effritée même par endroits, mais un superbe manteau sur ses murailles, clématites, jasmins de Virginie, rosiers du Bengale, chèvrefeuilles, tout cela entremêlé de vignes, de lierre, de glycines aux grappes mauves, de volubilis nuancés. Planette fit arrêter la calèche devant un bâtiment d'avant-garde qui semblait une dépendance.

— Hé! la *tante* (fermière)! cria-t-elle.

A cet appel, une vieille femme, soulevant le rideau de toile verte qui masquait la porte, se montra sur le seuil.

— La *tante*, répéta Planette en sautant à terre, c'est M. Bodin.

Pendant que la paysanne, stupéfaite, s'empressait auprès de Pierre, Planette s'était élancée dans la maison. Elle en ressortit aussitôt. A son tour, misé Féréol était descendue.

— Allons, adieu! lui dit Planette; bonjour au capitaine!

— Mais la voiture va vous mener, s'empressa de dire Pierre.

Misé Féréol refusant, il se tourna vers Planette, comme son amie s'éloignait.

— Et vous? demanda-t-il en la voyant rester.

— Moi, je suis arrivée, je suis chez moi, répliqua-t-elle en riant.

— Chez vous?

— Votre servante, monsieur Bodin; je suis la fille de votre *baille* (fermier), ajouta-t-elle avec une gentille révérence et en faisant sonner un trousseau de clés qu'elle avait déjà suspendu à sa ceinture.

— Voyez-vous l'effrontée qui s'est jouée de moi!

L'arrivée du seigneur avait en quelques minutes révolutionné le mas. A la voix de la *tante* et de Planette, deux gars, occupés à serrer de la luzerne, s'étaient approchés pour prendre les bagages. Un peu remise d'une si étourdissante surprise, la mère Isoarde avait entraîné Pierre dans sa maison, le forçant à s'asseoir, tandis qu'on courait chercher le *baille*. Debout, en face de lui, elle le contemplait avec un sourire de ravissement. Une seule fois, il était venu au mas, à l'âge de trois ans. Et la bonne *tante* se complaisait à retrouver dans le jeune homme tous les traits de l'enfant. Puis, la ménagère s'inquiéta bientôt. Pourquoi n'avait-il pas averti? Au fond de ce pays perdu, les provisions étaient difficiles. Le boucher des Saintes ne tuait qu'une fois la semaine. Le *baille* étant survenu, les étonnemens recommencèrent. Durant ces discours, un gros chien jappait autour du maître, le flairant presque comme un ami; un chat blanc, pelotonné sur l'appui de la croisée, regardait de ses yeux ronds; une pie apprivoisée sautillait, jacassant en patois. Pierre retrouvait au fond de sa mémoire certains vers de *l'Odyssée* qui semblaient lui retracer sa propre situation. Il se faisait l'effet d'Ulysse reconnu par sa nourrice. Enfin, il coupa court, en alléguant sa fatigue.

Sur un signe du *baille*, Planette se leva.

— Si vous voulez bien, monsieur Bodin, dit-elle, je vais vous conduire.

Tout en marchant aux côtés de Planette, Pierre causait de choses et d'autres. Tout à coup, au bout d'un instant :

— Qu'est-ce que c'est donc que cette misé Féréol? demanda-t-il.

— C'est la fille du capitaine.

— Quel capitaine?

— Comment! quel capitaine? mais il n'y en a qu'un... le capitaine Féréol. Tout le monde le connaît.

— Pas à Paris, je vous assure, répliqua-t-il en riant.

— C'est juste. Eh bien, c'est un ancien marin. Il a même commandé un navire de votre grand-père, Élie Bodin.

— Et il habite près d'ici?

— Il habite les Saintes.

Ils avaient atteint le mas, Planette en ouvrit la porte toute grande, traversa le vestibule et monta rapidement l'escalier. Pierre la suivait. En moins d'une minute, elle eut donné du jour à l'appartement du grand-père.

— On tâchera de vous faire dîner dans une heure, monsieur Bodin.

Resté seul, tandis que le valet de chambre installait les bagages, le jeune homme se mit à visiter son logis. Rien de triste dans ces vastes pièces propres, rangées, inondées de clarté. Néanmoins, il se sentait repris de mélancolie. Qu'allait-il faire de son isolement?

— Bah! se dit-il, en tâchant de se résigner, c'est quelques jours à passer dans ce trou.

IV.

Pierre s'éveilla de grand matin. Un bourdonnement de ruche, les mille bruits de la basse-cour, des chansons d'un rythme bizarre, tout à Romaz s'animait dès l'aube. Il se leva, s'habilla et descendit. Le *baille* et la *tante* l'attendaient pour faire défiler devant lui tout le cortège des gens : garçons de fermes, charretiers, bouviers, paluniers, bergers et *guardians*.

Le plan d'un mas de Camargue est chose singulière et compliquée. L'isolement des fermes, la difficulté des communications par ces chemins que la moindre pluie effondre, l'immense étendue de chaque tènement, nécessitent une installation qui réponde à tous les besoins d'un personnel nombreux. Romaz formait presque un hameau : écuries, étables, celliers, laiterie, fromagerie, tout cela groupé, contigu. De ci, de là, des débris de ruines romaines : tronçons de fûts de colonnes, de chapiteaux, statues mutilées, bas-reliefs, indifféremment employés aux usages les plus vulgaires. Les écuries seules arrêtèrent Pierre. A midi, harassé, il revint déjeuner. Sa sieste faite, il ne sut plus qu'imaginer pour remplir son temps. L'ennui commençait, lourd, irritant, et il avait peut-être deux semaines à mener pareille vie. Par bonheur, avant le soir, on lui apprit qu'il y avait chasse superbe sur les étangs. La perspective de cette distraction le consola. Cependant, au bout de deux jours, il était las de courir seul pour abattre des canards. Planette disant merveille des Saintes, l'idée vint à Pierre de visiter l'endroit. Ordre fut donné d'atteler la carriole, et il partit avec le *baille*.

Il n'est pas au monde un trou plus affreux que ce pauvre village des Saintes-Maries ou des Saintes, comme on dit vulgairement. On y arrive par une route mal tracée, souvent impraticable, qui s'allonge à travers le marais immense de la Grand-Mar. Un amas de maisons chétives. Ni arbres, ni jardins, ni verdure : une seule rue, ou plutôt une longue ruelle aboutissant à la mer. La carriole s'arrêta devant l'auberge; un rassemblement se forma. Pierre descendit au milieu de ces sauvages qui le dévisageaient de leurs regards à la fois curieux, stupides, atones. L'aubergiste, accouru en hâte, ouvrit la porte du cabaret : une salle peinte en bleu, au plafond bas, et, malgré les toiles épaisses qui masquaient les fenêtres, des nuées de mouches d'une prodigieuse grosseur. Pierre recula épouvanté et s'enfuit.

Les Saintes, pourtant, possèdent une église célèbre. On sait le culte ardent des gens de Provence pour les Trois Maries. La tradition rapporte que, chassées de Béthanie, Marie Salomé, sœur de la Vierge, Marie Jacobé et Marie Sara, leur servante, s'étant sauvées en barque, une tempête les jeta sur cette grève déserte. Elles y restèrent et y moururent. Un sanctuaire fut bâti sur l'emplacement même de leurs tombeaux. Leurs reliques, précieusement gardées dans des châsses, ne sont exposées que durant les huit jours du pèlerinage, où se presse, chaque année, une foule innombrable, mêlée de bohémiens dont Sara est la patronne. Pierre visita les trois tabernacles, écouta le long récit du sacristain, but un verre d'eau du puits miraculeux; enfin, ayant tout vu, il flânait sur la place, quand une jeune fille passa devant lui. En reconnaissant misé Féréol, il eut un mouvement de surprise. Elle-même s'arrêta comme étonnée. Tout en saluant, il se précipita pour la rejoindre.

— En vérité, dit-il, il fallait votre rencontre pour compenser à mes yeux la laideur de ce trou.

Elle ne parut pas entendre le compliment.

— Vous êtes venu visiter notre église? lui demanda-t-elle de sa voix grave.

— Oui, mademoiselle, et ma dévotion aura reçu son prix.

— Quel beau souvenir, n'est-ce pas? reprit-elle, indifférente à cette galanterie.

— Oui.

— Vous ne dites pas cela d'un air bien convaincu.

— Je l'avoue.

— La légende est pourtant jolie, répliqua-t-elle d'un ton charmant.

— Oh! oh! voilà une réflexion de païenne.

— De païenne?

— Une bonne chrétienne n'a pas besoin qu'une légende soit jolie pour y croire.

— J'y crois, moi, dit-elle; d'ailleurs, vraie ou fausse, cette croyance anime pour moi ce pauvre désert.

Il marchait près d'elle. Sur leur passage, le rideau de toile, qui masque chaque porte, se soulevait, et quelque tête, coiffée d'une cornette, apparaissait sournoisement. Les filles des Saintes se cachent de l'étranger; pour un peu, elles rabattraient leurs coiffes, comme leurs belles aïeules mauresques se dérobaient sous leurs voiles. La propreté est peut-être la seule vertu de ces parias, propreté si rare dans le Midi qu'elle semble presque une coquetterie. Dans la plus pauvre de ces masures, il est un coin blanc, soigné, orné comme une chapelle, pour lequel on a tous les respects. C'est une chambre de jeune fille, toute faite des reliques de famille; un sable doré recouvre la terre battue; sur les murs, des brins de tamarix encadrent quelques images naïves; un nœud de ruban retient les rideaux de la croisée. Là, enfin, tout est fraîcheur et grâce. — Pierre et misé Féréol atteignirent l'extrémité de la rue; on aperçut la mer bleue, immense, superbe. Le temps était doux; sur la grève, quelques canots échoués, des filets étendus. Au-dessus d'une haie d'*anganes* qui entourait une maison à volets verts, isolée des autres, un vieillard, d'allures martiales, se montra et parut surpris à la vue d'un inconnu cheminant aux côtés de misé Féréol.

— Père, c'est M. Bodin, dit-elle.

— Comment! le petit Pierre?

— Mon Dieu, oui, monsieur, répondit le jeune homme en riant.

— Ah! l'heureuse chance!

Et tout aussitôt, ouvrant vivement la porte de la haie :

— Entrez, entrez, cria le marin d'une voix forte et bien timbrée.

Le capitaine était un homme d'environ soixante ans, de haute taille, l'œil profond et vif. Ses cheveux gris coupés en brosse, son menton bien rasé et ses courts favoris, dénonçaient l'officier de marine. Presque paralysé d'une jambe, il marchait à l'aide d'une forte canne.

— Allons, asseyez-vous là, sous mes arbres, dit-il à Pierre, en se moquant de ses trois tamarix qui n'avaient pu grandir dans cette aridité. — Albine, va chercher une bouteille de vin blanc. Vous allez goûter à notre piquette de Camargue.

Misé Féréol revint bientôt, portant une bouteille et deux verres qu'elle posa sur une petite table en rotin. Il faisait chaud, Pierre trouva la boisson délicieuse.

— Je savais votre arrivée par ma fille, reprit le marin. Vous l'avez ramenée d'Arles dans votre voiture. J'aurais été vous voir et vous

remercier, mais ma maudite carcasse!.. Je vous attendais, du reste.

Sur ce ton familier, la causerie s'anima bientôt. Le souvenir d'Élie Bodin, conservé vivace dans le cœur de son vieux camarade, nouait d'emblée une sorte de lien entre Pierre et son hôte.

— Je vous ai vu pas plus haut que ça, dit le capitaine, en élevant la main à la hauteur de son genou; mais, pardieu! le temps a marché depuis...

Et se plaisant à évoquer le passé qui semblait ressusciter sous sa parole chaude et colorée, il conta mille détails intéressans sur le grand-père que Pierre n'avait pas connu.

Le buste droit, la tête haute, expressive, l'air ouvert, le capitaine avait ce ton ferme et net que donne l'habitude du commandement, joint à la sérénité enjouée de l'homme supérieur aux coups du sort et qui garde jusqu'à la fin l'inaltérable énergie d'une âme bien trempée, d'un caractère solide. Tout cela, mêlé à cette grande rondeur d'allures et de façons qui conquiert à première vue.

— Ah! çà, s'écria-t-il tout à coup, qu'est-ce que j'apprends? vous vendez Romaz?

— Oui, répondit Pierre.

— Je comprends ça. C'est si loin de Paris! Il n'y avait que le vieux Bodin qui pouvait l'habiter. Il faut être né là pour y vivre. Et c'est Rémondi qui achète?

— Vous le connaissez?

— Parbleu! c'est mon ami.

Tout en causant avec le capitaine et un peu surpris de trouver pareil esprit dans ce trou, Pierre regardait misé Féréol, qui s'était assise à quelques pas et brodait. Ce n'était plus la paysanne qu'il avait rencontrée à Arles, coiffée du *parpayoum* camargois. Chez elle, sa mise était presque celle d'une demoiselle. Une robe de toile, serrée à la taille par une ceinture, l'habillait avec une sorte de grâce native. Elle avait jeté en entrant son chapeau de paille commune, et ses lourdes tresses brunes couronnaient son front uni et mat. Pierre la contemplait avec une admiration assez mal déguisée. Sa beauté si éclatante lui semblait encore rehaussée par cette élégance simple qui la parait d'un charme étrange au fond de ce village perdu. Il s'étonnait d'avoir pu se méprendre sur elle durant leur joli voyage à travers les champs de Camargue. Sa tenue, sa réserve de fille bien élevée qui contrastait avec le sans-façon un peu vulgaire de Planette, le ton même de sa causerie, ses expressions presque choisies, n'étaient-ce point là autant d'indices? — Silencieuse, elle restait étrangère à l'entretien. Par instans, pourtant, elle levait les yeux, comme gênée sous le regard ardent de

Pierre; un éclair jaillissait de ses prunelles sombres, et bien vite elle poursuivait sa tâche.

— Laisse donc un instant ton ouvrage, *pichounette*, dit le père.

— Je vous écoute tout en travaillant.

Une ombre passa sur le front du capitaine pendant qu'il la considérait tirant vivement son aiguille, mais tout aussitôt, retrouvant son ton enjoué :

— Mon Dieu! et moi qui ne songe pas à vous remercier d'un emprunt que je vous fais depuis longtemps, et sans votre autorisation encore. Je veux parler de la bibliothèque de votre grand-père, où je continue de puiser par une vieille habitude. C'est notre unique distraction. Albine me fait des lectures, et quelles lectures! Tous les prêcheurs en *us* y ont passé, sans compter je ne sais combien d'ennuyeux pédagogues qui ont plus étudié les étoiles que le cœur des fillettes.

— Allons donc, père, interrompit misé Féréol, tu sais bien que ces prêcheurs en *us* et ces ennuyeux pédagogues, comme tu dis, sont nos meilleurs amis.

Tout interloqué de ce langage, Pierre, néanmoins, saisit au vol l'occasion d'une galanterie.

— Me voilà trop heureux, mademoiselle, d'avoir pu vous être agréable, et je compte bien que, tant que j'en serai le maître, vous conserverez tous vos droits sur la bibliothèque de Romaz.

Par les fenêtres ouvertes, on apercevait l'intérieur de la maisonnette. Fort simplement meublé de perse, le petit salon, aux murs blanchis à la chaux, était presque pimpant. Quoique vieux et usés, les rideaux et les meubles n'attristaient pas la vue; le temps répand sur les objets de ces tons doux, comme une touche harmonieuse qui les revêt d'une grâce intime.

La visite avait duré plus de deux heures. Le jeune homme enfin prit congé. Misé Féréol s'étant levée pour le reconduire et le mettre dans son chemin, il resta tout penaud auprès d'elle, cherchant comment il s'excuserait des propos de la voiture et de sa familiarité quelque peu grossière.

— Vous avez dû me prendre pour un rustre, l'autre jour, quand je vous ai ramenée d'Arles, dit-il. J'ai été vraiment fort maladroit dans mes paroles et mes façons. Maintenant que je reconnais jusqu'à quel point je m'étais mépris, me pardonnerez-vous?

— Je n'accuse que ma cornette, répliqua-t-elle avec un sourire qui pouvait être tout aussi bien de l'indulgence que de la fierté.

V.

Pierre revint au mas enchanté de sa visite. La causerie du capitaine était pleine d'esprit et d'entrain. La singulière beauté de

misé Féréol l'avait charmé. Il devinait en elle une étrange nature, qu'il n'avait jamais rencontrée. Tout l'intriguait : sa réserve froide que démentait son regard de flamme, sa grâce simple, et jusqu'à cette curieuse érudition qu'elle semblait avoir acquise comme toute naturelle. Bref, les Féréol l'avaient conquis. Maintenant, il savait qu'en attendant son savonnier, il trouverait auprès d'eux un allègement à son ennui. — Sitôt rentré, il monta dans sa bibliothèque les livres qu'il s'était chargé de rapporter, et en choisit d'autres pour les envoyer sans retard.

— Eh bien ! vous avez donc été voir le capitaine ? lui dit Planette. Comment va misé Féréol ? ajouta-t-elle en se moquant.

— Oui, mauvaise ; encore un de vos méchans tours. Vous avez aidé à mon erreur.

Par discrétion, Pierre s'imposa au moins deux jours avant de se représenter chez ses voisins, deux jours qu'il employa comme il put à courir le pays. Mais déjà il connaissait les moindres coins du domaine : les champs de blé et de vignes, les étendues de foin jaune, les pacages hauts et drus, les étangs poissonneux, les oseraies semblables à d'immenses bouquets d'aigrettes. A tout cela, il préférait encore les marais du Grand-Palun, peuplé d'oiseaux, et la *sansouire* nue où parquaient taureaux et chevaux sauvages.

Grand amateur de sport, il se passionnait pour ses élèves. Le cheval camargue, qu'on croit issu des chevaux africains dont les Maures se servaient dans leurs conquêtes, et qu'ils amenèrent après l'invasion de l'Espagne dans le midi de la France, se rapproche en effet du cheval arabe. Il en a l'encolure et la petite taille, la tête un peu grosse, les yeux à fleur de tête, aux prunelles très dilatées. Les privations du jeune âge altèrent souvent le type de beauté primitive. Farouche et indépendant, impossible à dresser, il s'échappe de l'écurie pour revenir au marais accoutumé. — Pierre tenta pourtant quelques prouesses.

Enfin, deux jours écoulés, il reprit la route des Saintes, craignant un peu d'y reparaître trop tôt. Il trouva le capitaine, assis dans son jardinet, misé Féréol brodant à ses côtés.

— Comment ! c'est vous ? s'écria le marin. Eh ! mon cher ami, je commençais à désespérer... J'allais envoyer au mas chercher de vos nouvelles.

Un tel accueil mit Pierre à l'aise. Il s'installa, ravi, entre le père et la fille qui s'était contentée de répondre à son bonjour par un léger salut.

— Hein ! je suis sûr que le temps vous dure à Romaz ? demanda le capitaine.

— Je l'avoue.

— Alors, qu'avez-vous donc fait qu'on ne vous a vu hier, ni avant-hier?

— J'avais peur d'être indiscret.

— Indiscret! avec moi? Allons donc! vous ne comprenez pas qu'ici vous êtes en famille?

Au cours de la causerie, le marin raconta l'enfance d'Albine. Resté veuf presque à la naissance de sa fille, il s'était mis à l'élever comme un garçon. Vigoureuse comme un mousse, l'esprit solide, le caractère bien trempé, sa *pichounette* avait tous les courages et toutes les droitures. Aussi, grâce à elle, à demi impotent qu'il était, pouvait-il remplir ses devoirs de maire. Elle le remplaçait au besoin. Misé Féréol, les yeux sur sa broderie, souriait par instans.

— A propos, s'écria tout à coup le capitaine, si vous voulez pêcher ou vous promener en mer, j'ai un canot. Albine, va donc le lui montrer sur la plage.

Misé Féréol se leva, plia son ouvrage, et, sans façon, emmena Pierre. Froide, silencieuse, elle marchait à ses côtés; malgré lui, devant cette excessive retenue, se sentant presque timide, il ne trouvait rien à lui dire. Arrivés sur la grève, elle le conduisit au canot échoué sur le sable.

— Il est fort bien gréé, dit-elle, en prenant un aviron qu'elle lui montra. Il résiste à la lame mieux qu'un gros bateau. Il sert de canot de sauvetage.

Le jeune homme la regardait, si gracieuse dans ses mouvemens, le traitant avec l'aisance d'une fille du monde. Il s'étonnait de n'en pas imposer à cette sauvage, si neuve pourtant à ses élégances de Parisien.

Quand ils furent de retour:

— Eh bien! demanda le capitaine, ma barque vous va-t-elle?

— Admirablement.

— Bon! au premier jour nous hisserons la voile. Vous verrez ma fille dans son métier de matelot. Elle en sait aussi long que moi.

Après cette visite, chaque jour, Pierre alla aux Saintes. Le capitaine le traitait en gamin qu'on a fait sauter sur ses genoux, et dont la place reste marquée dans la famille. Dès la troisième fois, il le tutoyait comme il avait tutoyé son père et son grand-père. Puis en l'entendant appeler sa fille: « mademoiselle: » dis donc tout bonnement: Albine! s'était-il écrié gaîment.

Cette familiarité, presque imposée par son père, ne paraissait pas surprendre misé Féréol. Elle aussi l'appelait « Pierre » tout court, sans plus d'embarras. Ne le connaissait-elle pas avant de l'avoir rencontré, comme elle connaissait tous les Bodin? Il est de ces vieux amis ignorés qui pourtant vous touchent de près, tant ils ont

tenu de place dans les pensées, dans les entretiens. Quand M. de Romaz s'était nommé à la table du café d'Arles, elle avait retrouvé en lui un souvenir, un compagnon de ses jeunes années.

Dans ce train d'intimité, Pierre fut bientôt au courant de tout ce qui concernait ses voisins. Les Féréol vivaient d'une petite retraite ; la jeune fille y ajoutait par son travail de broderie. Pour l'instant, une charge de plus accroissait encore les embarras du ménage. Le marin avait élevé un neveu qu'il aimait presque à l'égal d'Albine; depuis deux ans, il l'avait envoyé à l'école de Toulon pour y être reçu capitaine au long cours.

En dépit de l'humeur douce et indulgente du maire des Saintes, il était un sujet qui l'exaspérait et qu'il ramenait pourtant avec une sorte d'obstination.

— Ici, voyez-vous, nous avons la fièvre, disait-il à Pierre; en été, on meurt comme des mouches. Eh bien ! il suffirait de quelques travaux pour assainir le pays. On peut tout, mais on ne fait rien.

— Ah ! répliquait misé Féréol, si votre ami Élie Bodin avait vécu!

Avec un enthousiasme qui donnait un éclat extraordinaire à sa radieuse beauté, elle parlait à Pierre du rêve d'Élie Bodin. Sous la direction du grand-père, des études premières avaient été entreprises, tout un plan d'assainissement, d'écoulement d'eaux, de mode d'irrigation ; malheureusement, c'en était fait de ce projet qui eût transformé le pays.

Et Pierre écoutait, éprouvant une admiration singulière pour cette curieuse créature, d'un caractère si neuf pour lui, si franche, si simple, si droite, si courageuse. Il se sentait comme dominé par cette jeune raison.

Retenu au logis par ses maudites jambes, le capitaine, qui n'y entendait pas malice, envoyait Pierre et misé Féréol se promener tous deux, comme il eût fait d'un frère et d'une sœur. S'agissait-il pour Albine d'une course chez un administré du village ou à quelque mas éloigné :

— Pierre va t'accompagner, disait-il.

Et ils partaient.

Cependant misé Féréol, si réservée en présence de son père, traitait Pierre dans le tête-à-tête avec une sorte d'ironie dissimulée sous une indifférence un peu hautaine. Parfois même son accent devenait presque agressif. Elle le trouvait ridicule dans son accoutrement de Parisien. Elle se moquait de son ombrelle, de ses gants, de ses escarpins qui se remplissaient de sable. Il s'irritait, répliquait avec humeur, ce qui d'ailleurs ne l'empêchait pas de tenir compte de toutes ces remarques. Il en arriva à modifier sa toilette, quitta son ton de sceptique, changea ses façons d'efféminé contre des allures plus sérieuses et plus viriles.

Il est des sentimens contre lesquels on ne lutte ni ne raisonne. Pierre n'avait rien prévu, ou plutôt il n'avait pas voulu se défendre. Séduit par la magnifique beauté d'Albine, tout en se trouvant stupide, il s'était abandonné à ce charme qui l'attirait près d'elle. Sous le regard brûlant de la Provençale, des ardeurs folles lui montaient au cerveau. Le soir, seul au mas, il se complaisait dans une rêverie toute pleine de souvenirs. Dans le train tumultueux de son existence parisienne, la rencontre de cette belle fille n'eût éveillé sans doute qu'un caprice fugitif; mais la solitude, le désœuvrement, ce milieu bizarre et si nouveau, l'unique distraction qui consistait pour lui dans sa visite de chaque jour, tout aidait à cette préoccupation captivante, à cette tension de son esprit sur une image d'un attrait si excitant, à cette absorption entière de sa pensée et de ses heures.

Les jours s'écoulaient ainsi. Un après-midi, ils marchaient à travers champs, revenant d'un mas éloigné où misé Féréol avait eu affaire pour le capitaine. Comme ils avaient échangé quelques paroles un peu vives :

— Voyons, qu'avez-vous donc contre moi? demanda Pierre légrement dépité.

— Moi? rien.

— Si, je comprends que je vous déplais.

— Mais vous n'avez ni à me plaire ni à me déplaire.

— Par exemple! je ne me contente pas d'une si belle indifférence. Que faut-il faire pour gagner votre amitié?

— Vous l'avez.

— Alors d'où vient cette hostilité que je ne comprends pas?

— Il n'y pas d'hostilité, répliqua-t-elle, il y a seulement que nos caractères ne sont pas les mêmes; nous ne pouvons nous entendre.

Et sur le ton de familiarité naïve dont elle avait coutume de lui parler, elle lui reprocha sa futilité, son ignorance, son oisiveté, sa vie sans but, sans objet, son inutilité enfin.

Il avaient atteint la grève. Misé Féréol proposa de s'arrêter un instant. Ils s'assirent. Il est des silences qui semblent bercer quelque pensée douce. Pierre regardait la mer bleue.

— Que pourrais-je bien faire, reprit-il tout à coup, pour occuper mon temps, comme vous dites?

— Ce ne sont pas les occasions qui vous manquent.

— Lesquelles?

— Travaillez à améliorer Romaz. Votre *baille* est un brave homme, mais arriéré, comme tous nos paysans. Mon père, qui s'y connaît, pourrait vous donner d'excellens conseils.

— Bah! je le vends, Romaz... Ah! oui! il reste le projet du

Grand-Palun, n'est-ce pas? ajouta-t-il avec un sourire malin. C'est que je ne suis pas bâti pour les héroïsmes.

— Ça, c'est vrai.

— Méchante! mais je ne sens vraiment pas le besoin d'autre occupation que celle que j'ai là, en ce moment...

— Étendu sur le sable, à pourchasser un crabe?..

— A causer avec vous, à vous regarder.

— Vous serez donc toujours fou?

— Non, vous me convertirez.

— Je ne l'espère pas.

— Essayez...

A ce moment, leurs regards s'étant croisés, elle baissa vivement les yeux. Il y eut un silence.

— Quelle influence avez-vous donc sur moi? reprit-il enfin d'une voix émue, tout ce que vous me dites me touche et m'intéresse... Ce triste pays ne me déplaît plus... vous l'habitez...

Comme s'il se fût agi d'une boutade d'enfant, elle se contenta de hausser les épaules. Puis elle se leva. Silencieux, ils regagnèrent la maisonnette.

VI.

Pierre achevait de déjeuner quand Planette lui annonça M. Narcisse Rémondi, lequel se précipita comme une tempête sur les pas de la Camargoise, emplissant le vestibule de sa grosse voix.

— Eh! bonjour! cria-t-il dès le seuil, avec cet accent marseillais d'un comique si sincère. Ce formaliste de Chavagnas voulait vous écrire pour vous annoncer mon retour, mais bah! je suis un bonhomme, moi, tout rond, sans façons, et me voilà!

Il éclata de rire, en tendant ses deux larges mains à Pierre.

Quarante-cinq à cinquante ans, trapu, le visage halé, caché à demi sous une épaisse barbe brune en broussailles, l'œil petit et profondément enchâssé, étincelant d'une sorte de bonne humeur narquoise où perçait une pointe d'orgueil, c'était bien le parvenu, ancien ouvrier de fabrique, arrivé à force de travail et d'audace à brasser des millions. — Une fois assis dans un fauteuil, il alluma fort tranquillement sa pipe et de son ton alerte et gai :

— Enchanté de faire votre connaissance. Moi je n'ai pas perdu de temps. Rendu à dix heures ce matin à la Tour, me voici à Romaz. Une heure et demie juste, ajouta-t-il en tirant sa montre accrochée à un chaîne d'acier.

— Vous me voyez tout confus d'avoir été devancé, répondit Pierre.

— Bon! tout le plaisir est pour moi... Ah! çà, c'est très gentil

ici, poursuivit-il en promenant son regard autour de lui, ça n'est pas moisi du tout.

— Ma foi! cet éloge revient à Planette.

— Mais c'est un trésor que cette fille-là. Et elle est gentille!.. Si je vous l'enlevais?

Il accompagna cette plaisanterie d'un gros rire

— Un peu de patience, au moins, répliqua Pierre. Ne fait-elle pas partie de Romaz?

—Gaillard! comme vous y allez! c'est Mme Rémondi qui ouvrirait l'œil! — Ah! çà, voyons, c'est pas tout ça! nous avons à causer. J'ai déjà tout visité ici avec Chavagnas. Je viens vous chercher pour vous emmener sans façon dîner à la Tour. Vous comprenez que ma femme veut vous voir.

— C'est trop d'amabilité vraiment.

— Dame! vous savez, je dis ça bien entre nous, c'est un peu elle qui commande. Et puis d'ailleurs, elle raffole de vous. Elle a lu votre nom dans les journaux... à des représentations de théâtres, à des grandes machines de fêtes...

— Je suis vraiment reconnaissant à Mme Rémondi...

— Bon! vous lui ferez vos complimens vous-même. Et puis, vous verrez ma fille!.. un fier lutin, allez! Et qui ne manque pas non plus de gaîté. C'est dans la famille!

A ces effusions d'orgueil paternel, Pierre ne put se défendre d'imaginer l'héritière sur le modèle du savonnier.

— Allons! s'écria Rémondi se levant, en route! mon cher ami, si vous le voulez bien.

Sous le vestibule, ils croisèrent Planette.

— Bonne chance! murmura-t-elle malignement à l'oreille de son maître.

La faconde du Marseillais ne manquait pas d'une certaine drôlerie; sous sa vulgarité un peu affectée, perçait une malice spirituelle, une sorte d'orgueil plaisant. Ces types d'enrichis, qui se font une gloire de la pauvreté de leur origine, ne sont pas rares dans ce monde de l'industrie où la victoire, lentement et péniblement conquise, donne une plus grande confiance en soi-même. Pierre eut vite compris que, sous ses dehors d'une rusticité demi-naïve et demi-affectée, Rémondi cachait une vanité à lui. D'ailleurs, cette verve méridionale qui trouve tout naturellement le trait, passionnée, un peu vantarde, ne lui laissait guère le temps d'une réflexion. Un sujet succédait à un autre avec la même abondance de paroles, la même prodigalité de saillies.

Au courant de la causerie, on en vint à nommer les Saintes. Pierre ayant parlé des Féréol.

— Eh bien! comment va-t-il, le capitaine? demanda Rémondi.

Vous avez encore vu là une belle fille! mais, dame, la *pauvre* mène une triste vie. Elle viendra probablement demain voir Claire : elles sont amies. Il y a aussi le neveu Honorat, un gentil garçon et solide celui-là. Je vas le pousser. C'est des bonnes gens tout ça, et ils ne sont pas riches. — Bon! nous voilà sur un coin de marais, s'écria-t-il tout à coup; bouchez-vous le nez. Vous avez la peste là dedans, et de la plus pommée. Ça va être compris dans le marché, sans augmentation, par exemple! Et nous sommes en France, mon cher monsieur de Romaz, en France!

— Mais il paraît pourtant qu'avec quelques travaux on pourrait assainir. On s'est même déjà occupé d'un projet, je crois?

— D'un projet? Dites de cent. Il y a beau jour qu'on a positivement reconnu qu'il suffirait d'un canal de desséchement et de quelques travaux d'irrigation pour transformer tout ça.

— Eh bien?

— Eh bien! les ingénieurs sont venus; soyez tranquille, ce ne sont pas leurs visites qui manquent. Il y a vingt ans qu'on étudie... Des grimoires et encore des grimoires,.. des commissions et toujours des commissions,.. et puis c'est tout, quoi! Du moment qu'un de ces messieurs s'est dérangé, le gouvernement a fait son devoir, jusqu'à ce qu'un autre de ces messieurs se dérange à nouveau. Qu'est-ce qu'on veut de plus? Ça a coûté de l'argent tous ces voyages-là... On a même offert un très beau banquet au dernier ingénieur.

Ils étaient arrivés au bord du Rhône. Une barque élégamment décorée stationnait sur la rive. Quatre rameurs en costume de fantaisie, portant sur leur chapeau de toile cirée le nom de *la Tour* inscrit en lettres d'or, s'empressèrent à la vue du Marseillais. Le fleuve fut vite traversé. On vint accoster devant un embarcadère en marbre blanc, orné de gros vases du Japon remplis de feuillage.

De l'autre côté du Rhône, tout est fertilité. Bâti en pierre rousse de Fonvielle, au beau milieu de son parc superbe, le château Rémondi avait grand air. Ses élégantes tourelles ouvragées trahissaient de hautes prétentions. Un kiosque, tout au bord de l'eau, ceint de massifs d'arbustes en fleurs, ajoutait à toute cette richesse un attrait charmant de gaîté et de confort.

Plein de son orgueil de châtelain, tout en allant par les allées, le savonnier observait sournoisement son hôte.

— Hein! qu'est-ce que vous dites de ça? demandait-il.

Soudain une jeune fille déboucha en courant devant eux. A la vue d'un étranger, surprise, presque confuse, elle s'arrêta.

— Claire, dit Rémondi, notre voisin, M. de Romaz. Va prévenir ta mère.

Mlle Claire salua d'un sourire. Puis, comme un trait, elle s'enfuit, ne laissant à Pierre de cette entrevue rapide que l'impression d'une

robe rose et d'un large chapeau de paille sous lequel deux grands yeux l'avaient curieusement regardé.

Dès qu'elle eut disparu, Rémondi, clignant de l'œil de l'air souriant d'un amateur :

— Qu'est-ce que vous dites encore de ça?.. répéta-t-il.

— Mes complimens! Mlle Rémondi est charmante. Elle vous ressemble, répliqua Pierre avec aplomb.

— On le dit.

Arrivés au haut du perron monumental, le Marseillais poussa Pierre de Romaz devant lui, par la porte du salon, et l'annonça d'une voix de stentor.

Meublé avec un luxe criard, le salon de la Tour trahissait la qualité de ses hôtes.

Assise, presque étendue dans une causeuse de satin cramoisi, une toilette voyante, de gros diamans aux oreilles, Mme Rémondi attendait sous les armes. Son attitude languissante et étudiée contrastait singulièrement avec ses formes exubérantes et l'épanouissement de son teint. A l'entrée du visiteur, elle se leva avec une précipitation comique.

— Quelle bonne aubaine, monsieur de Romaz! dit-elle en jouant la plus aimable surprise.

— Oh! les femmes! s'écria Rémondi, c'est elle qui m'a envoyé vous chercher.

Les joues de la châtelaine s'empourprèrent, et, foudroyant son mari du regard :

— C'est-à-dire que je ne vous espérais pas sitôt, reprit-elle, dissimulant mal son dépit.

Mme Rémondi pouvait avoir quarante ans. Grande, forte, un soupçon de moustache, elle était encore avenante avec ses magnifiques cheveux noirs et ses dents blanches.

— Je te laisse avec le voisin, mignonne, dit le Marseillais; je vais m'occuper de la bouillabaisse.

— Eh bien! sonnez, répliqua-t-elle, c'est l'affaire de votre cuisinière.

— Non, non, non. Tu sais bien que, pour la sauce, il n'y a pas mon pareil.

— Faites comme vous voulez, mais, pour Dieu! allez quitter votre habit de toile.

Quand son mari fut sorti :

— Je vous demande bien pardon, monsieur de Romaz, dit-elle, M. Rémondi est certainement le meilleur des hommes, mais il a ses idées; et je lui répète en vain qu'avec notre fortune il ne lui convient pas de se mêler de certains détails. Je vous prie aussi d'excuser le négligé de son costume. Que voulez-vous? chez lui, c'est

une sorte de travers, une originalité de caractère que je ne puis corriger.

Pierre assura poliment qu'il trouvait Rémondi fort bien dans ses allures de gentilhomme campagnard. Cette flatteuse épithète lui valut un sourire des plus aimables.

— C'est que je suis justement tout le contraire de mon mari, moi, reprit la châtelaine, et même, je vous avoue que, si j'étais seule maîtresse, nous quitterions Marseille. Nous sommes assez riches pour nous retirer des affaires. En attendant, j'ai fait élever ma fille à Paris; les façons y sont meilleures, et on n'a pas d'accent.

A ce moment, l'entretien fut interrompu par l'entrée de Mlle Claire.

Vêtue de foulard blanc, ses cheveux châtains relevés sur le haut de la tête, une grosse rose piquée dans leur masse un peu ébourriffée, elle jeta au jeune homme une œillade de pensionnaire fraîchement échappée des grilles. Pierre, quelque bonne volonté qu'il y mît, ne sut pourtant la trouver laide.

— Claire, dit Mme Rémondi, M. de Romaz.

— La présentation est déjà faite, maman, répondit la fillette d'un ton délibéré qui ne manquait pas de grâce.

Elle venait chercher sa mère pour aller rendre à Friquet la visite habituelle.

— Friquet, monsieur, ajouta-t-elle, c'est mon poney, un petit camargois, blanc comme ma robe, capricieux comme un joli démon qu'il est, et de plus très gourmand. Voilà sa ration de sucre, continua-t-elle en agitant une aumônière pendue à sa ceinture.

Tout ceci fut débité d'un ton si charmant de naturel et de belle humeur, que Pierre sentit s'évanouir ses préventions,

— Que tu es enfant! répliqua Mme Rémondi, qui se leva lentement.

Puis avec une petite moue :

— Je la gâte un peu, il n'y a que quinze jours qu'elle m'est revenue du couvent.

La femme de chambre apporta une ombrelle pour la châtelaine. Mlle Claire planta son chapeau au hasard et s'enfuit en courant, tandis que deux grands lévriers, couchés au bas du perron, s'étant dressés à sa voix, jappaient autour d'elle, faisant des bonds jusqu'à son épaule.

La mère suivait au bras de M. de Romaz, essayant d'excuser ces exubérances d'enfant.

On entra aux écuries. Le *correct* britannique avait entièrement présidé à l'installation des *boxes* et aux moindres détails des aménagemens. Les Marseillais affichaient là, comme ailleurs, leurs luxueuses prétentions. Pierre remarqua quelques très beaux sujets qui méritèrent son approbation de connaisseur. Comme ils ache-

vaient leur tournée, ils trouvèrent Mlle Claire qui baisait fort gentiment le museau rose d'un cheval blanc. Son chapeau s'étant dérangé, pour s'en débarrasser, elle l'avait planté sur les oreilles de la bête.

— Voyez donc, dit-elle dans un éclat de rire, comme il est drôle ainsi!

Mais au même instant Pierre surprit un signe de la mère à la fille qui, tout aussitôt, affecta des mines de demoiselle.

Après une courte visite aux volières et à la faisanderie, on regagna le château; le Marseillais attendait pour se mettre à table. Le dîner était servi avec une sorte d'exagération de luxe dans le service, le nombre des gens, le menu des plus compliqués et des plus rares. Le savonnier riait de son gros rire de bourgeois content de tout. Sa femme, au contraire, guindée dans ses façons, le surveillait du coin de l'œil, comme pour contenir une humeur trop facétieuse. Habituée à ces escarmouches, et sûre de conduire tout son monde avec son gentil sourire, Claire dévorait à belles dents, babillant avec la liberté d'allures qui semblait lui être familière et qui chez elle était une grâce.

On prit le café dans le salon d'or. La fillette apporta à Pierre une boîte du Japon pleine de cigares.

— En voilà un très sec, dit-elle, en touchant un londrès du bout de son petit doigt.

— Choisi par vous, mademoiselle,.. dit Pierre galamment.

— Et vous pourrez fumer tranquille, je ne joue pas de piano.

— C'est-à-dire que tu n'en veux plus *toucher*, riposta vivement la mère, tu es paresseuse!..

Les lampes jetaient une douce lueur. Devant une table, le père faisait une partie de tric-trac avec sa fille. Un peu à l'écart, Mme Rémondi assise auprès de Pierre.

La soirée était tiède. Par les fenêtres ouvertes les senteurs du jardin montaient par bouffées. Pierre fumait. Mme Rémondi avait entamé l'affaire de Romaz. A un moment, elle s'interrompit à un éclat de voix de Rémondi et de Claire qui se querellaient sur un coup de dés.

— Mon Dieu! que vous êtes bruyans tous deux!

— Chut! chut! dit Rémondi en riant, le tonnerre gronde.

D'une façon presque naturelle, la savonnière en arriva à reparler de Claire, et, sans avoir l'air d'y toucher, elle entama les doléances maternelles sur la grande affaire de l'établissement d'une jeune fille... Claire allait avoir dix-huit ans.

— Après tout, nous n'avons qu'elle d'enfant, ajouta-t-elle, et ce ne sont certainement pas les partis qui lui manqueront. D'abord, nous ne tenons pas à la fortune, pourvu que celui qui lui plaira

soit d'une bonne famille, eût-il, comme tous les garçons, fait quelques folies de jeunesse. Eh! mon Dieu! ce sont souvent là les meilleurs maris. N'êtes-vous pas de mon avis, monsieur de Romaz?

L'heure venue pour Pierre de prendre congé, toute la famille l'accompagna jusqu'à l'embarcadère.

— Enveloppe-toi, chérie, dit la mère, en jetant un fichu à sa fille.

Une lune splendide éclairait la nuit. La châtelaine avait pris le bras du voisin, tandis que Claire ouvrait la marche avec son père. La tête à demi cachée sous sa mantille blanche, par instans elle se retournait; ses deux grands yeux brillaient dans son visage d'enfant. Au moment où le jeune homme sautait en barque :

— Rappelez-vous que vous êtes toujours attendu! dit gracieusement Mme Rémondi.

— D'ailleurs, j'irai vous chercher, moi, ajouta le Marseillais, avec une forte poignée de mains.

— Bonsoir, monsieur! s'écria à son tour la fillette de sa voix jeune et sonore.

— Le *million* a de beaux yeux, se dit Pierre.

VII.

Le lendemain, à son réveil, Pierre s'amusa à se remémorer les moindres incidens de sa visite à la Tour. Il riait en lui-même des confidences de la mère, allusions un peu bien transparentes et que, sans trop de fatuité, il croyait pouvoir prendre pour lui. Tout cela ne semblait-il pas dénoncer quelque projet prémédité, une entente, sans doute, avec ce malin de Chavagnas, bien capable d'organiser un tel complot?

— Je veux que le diable m'emporte si la brave dame n'avait pas l'air de me tendre la perche! se dit-il.

Tout en se moquant, il s'habilla en hâte pour courir aux Saintes : l'arrivée de Rémondi l'avait empêché de s'y rendre la veille. En longeant la rue du village, il aperçut de loin le capitaine sur sa porte. Quand il l'eut rejoint :

— J'ai passé la journée d'hier à la Tour, dit Pierre.

— Oui, je m'en suis douté. Albine vient de partir à l'instant pour aller voir Claire.

— Ah!

— Elle ne rentrera que ce soir. C'est toi qui la remplaceras. Hèle la Louisoun pour qu'elle nous fasse à déjeuner.

Pierre, au fait des choses du ménage, alla chercher la servante qui demeurait auprès de l'église. Le repas fut bientôt préparé. Il se mit à table en face du capitaine, à la place d'Albine,

dont l'absence le laissait tout déconfit. Il ne la verrait pas encore ce jour-là, et il sentait un grand vide, comme une impression d'ennui, presque de tristesse.

Les relations les plus amicales se nouèrent bientôt avec les hôtes de la Tour. Toute la famille, y compris Claire, avait visité le mas. L'affaire de la vente faisant les frais de ces allées et venues, Pierre en arrivait à croire qu'il s'était un peu hâté de supposer qu'on lui jetait la fille à la tête. Rassuré sur ce point délicat, il ne se pressait plus de conclure le marché.

— On s'habitue à tout, pensait-il en matière d'excuse, et d'ailleurs, pour achever de croquer ma fortune à Paris, j'y reviendrai assez tôt.

La vérité, c'est que toute sa vie, maintenant, était aux Saintes. Quoique charmante, Claire ne le distrayait pas de l'image d'Albine. Pour lui, Mlle Rémondi était une gentille pensionnaire déjà dressée aux allures mondaines, ayant ce babil aimable, cette assurance élégante des filles élevées à bonne école. Ces filles-là, il les connaissait. Il savait comment elles valsent, de quels mouvemens elles font bouffer leurs cheveux, de quels gestes elles manient leur éventail. En misé Féréol, au contraire, tout était neuf, étrange, irritant : c'était la femme inconnue, ignorée, qui éveille toutes les curiosités, avive toutes les ardeurs. En lui parlant, elle attachait sur lui son grand regard noyé sous de longues paupières, et dont les lueurs provocantes contrastaient si étrangement avec la froideur tranquille de ses paroles. A chaque entrevue, il sentait croître la fougue de ses sens. Par instans, des envies folles le prenaient de baiser ces beaux cheveux noirs, de saisir cette jolie main, un peu hâlée, pour y coller ses lèvres. Il se demandait quelles pensées cette sauvage superbe étouffait sous ses attitudes de sphinx, sous sa froideur presque hautaine. Il se disait qu'une étincelle ferait éclater quelque jour ce volcan; un incendie devait couver sous cette neige.

Les chaleurs commençant à se faire sentir, souvent, l'après-midi, Pierre et Albine emmenaient le capitaine sur la grève. Sans port, sans abri, la plage solitaire des Saintes-Maries n'est même pas troublée par les pêcheurs. L'horizon est immense, limpide; l'eau se détache en vigueur sur la teinte claire et lumineuse du ciel. A l'ombre des dunes, où végètent quelques touffes d'*angane*, on passerait des heures sans se lasser de cette monotonie grandiose, de ce long murmure qui vient du large, de cette coloration éblouissante. — Pierre s'asseyait aux pieds de la jeune fille. Parfois, s'arrêtant court au milieu de l'entretien, le bruit sourd des vagues bleues, roulant sur le sable pailleté de mica, le berçait dans quelque étrange rêverie. Si le capitaine l'interrogeait tout à

coup, il semblait s'éveiller, et c'était l'occasion d'un accès de gaîté.

Dans les choses d'amour, la prévoyance n'a jamais eu part, et il est entendu que le cœur a toujours ouvertement rompu avec la raison. On eût donc fort étonné Pierre en lui demandant quel avenir il envisageait à sa passion. En ses transports les plus extravagans, la pensée de faire d'Albine sa femme ne lui fût jamais venue. Les préjugés de son éducation, ses idées sur le monde, tout le détournait d'une de ces folies du cœur qui enflamment certaines imaginations généreuses et séduisent quelques âmes sages. D'un autre côté, en dépit de ce respect de l'hospitalité, que les amans s'excusent si facilement de violer, le caractère de misé Féréol suffisait à la protéger contre toute tentative. Elle n'était pas de celles qu'on surprend et qu'un moment de faiblesse livre sans défense. — Il n'entrevoyait aucun but : il aimait!

VIII.

Un jour enfin, il se trahit. Seuls, tous deux, dans le petit salon de la maisonnette, leur causerie avait roulé sur les Rémondi. Pierre s'étant moqué avec beaucoup de verve du savonnier et de la savonnière :

— Vous êtes méchant, Pierre, dit misé Féréol, ne pouvant toutefois s'empêcher de sourire.

— Ma foi! vous avouerez que leur prétention n'engage pas à l'indulgence.

— Ce sont de braves gens, c'est tout ce que je sais apprécier. Une paysanne comme moi ne s'entend guère aux façons ni au beau langage.

— Vous êtes trop modeste, je ne sais pas au monde une femme qui ne fût fière de vous ressembler. Il y a en vous quelque chose d'indéfinissable dont on est forcé de subir le charme...

— Il n'y a en moi, interrompit-elle, qu'une vive affection pour mon père, et le courage dans la vie qui nous est un devoir à tous.

Après un silence :

— Décidément, reprit-il, je sens que, quoi que je dise ou que je fasse, je vous suis insupportable.

— Quelle idée!

Il eut un geste de dépit.

— Et, d'ailleurs, que vous importe?

— Vous êtes dans un mauvais jour, dit-elle en souriant.

— Non, je songe seulement que vous ne me comprenez pas, répliqua-t-il d'un ton presque amer.

Elle ne répondit rien. Pendant quelques minutes, il la contem-

pla, envahi par ce trouble qu'il avait tant de peine à dominer près d'elle. Puis, d'une voix basse et émue :

— J'en suis arrivé à ne plus vivre qu'avec une pensée, murmura-t-il, une seule. Je sens que ma volonté, ma raison, ne me protègent plus. J'ai oublié pourquoi je suis venu ; je ne songe plus à m'éloigner. Rien ne m'intéresse en dehors d'ici. J'ai des bonheurs insensés et d'épouvantables tortures. Je suis las de lutter. Albine, vos dédains sont trop cruels...

Misé Féréol ne s'était pas départie de son calme indifférent. Par instans seulement, ses sourcils s'étaient légèrement rapprochés. Les yeux sur son ouvrage, elle n'avait même pas tenté d'interrompre cette tirade dont chaque parole était un aveu. Avait-elle peur de cette fougue? Pierre n'en put rien deviner. Ne comprenait-elle donc pas qu'il s'agissait d'elle, qu'elle était adorée éperdûment, follement, que la passion, si difficilement contenue, débordait sous le sein du cœur et des lèvres? Ou bien redoutait-elle une déclaration plus directe? Tout à coup, elle se leva, et d'un ton glacé :

— La ménagère vous renvoie, dit-elle; j'ai mes provisions à faire au village.

A demi étourdi, il marcha auprès d'elle jusqu'à la porte. Là, sans rien ajouter, elle s'enfuit précipitamment.

Effrayé de l'aveu qu'il avait osé, Pierre cherchait à deviner sous quelle impression Albine l'avait quitté. N'avait-il pas tout perdu en se dévoilant? Ce soir-là, il devait dîner à la Tour. Il envoya un mot d'excuse et s'enferma seul chez lui.

Il songeait. Nos propres sentimens semblent colorer les objets qui nous environnent comme d'un reflet de nous-mêmes. Le salon du grand-père avait cette harmonie paisible qui dénonce un bonheur calme, ce je ne sais quel ensemble où le confort est tout intime, où l'on se sent chez soi, au milieu des siens. Dans un grand cadre, une peinture naïve représentait l'aïeule, sa coiffe arlésienne crânement posée, son œil noir largement ouvert. Elle avait été belle et aimée. Dans un coin, sa table à ouvrage, où quelque tricot inachevé avait été précieusement gardé, un coffret à son chiffre, un nœud de ruban; un trophée d'armes, une carte géographique que la main d'Élie Bolin avait couverte de signes, des étagères garnies de petits navires modèles, la bibliothèque sainement choisie. De tout cela s'échappait un parfum d'amour et de quiétude. Pierre remontait dans le passé, évoquant les longues années vécues là par les vieux époux. Et l'image de misé Féréol flottait devant ses yeux, tantôt chaste vision qui imposait tous les respects, tantôt ombre irritante qui le rendait fou de désirs. Il se demandait quelle avait été sa pensée en l'écoutant, quels mouvemens avaient

agité son cœur. Effrayée de ses ardeurs et de ses flammes, quelle lueur avait éclairé soudain sa jeunesse, encore endormie dans ses innocences d'enfant? Il eût voulu voler près d'elle, l'interroger, l'étreindre, lui apprendre tout ce qu'elle ignorait d'elle-même, lui révéler cette soif de passion que tout être porte en soi, et qu'elle trahissait à son insu par les effluves brûlans de son regard, pénétrer son âme, s'en emparer comme d'une création, animer enfin de son souffle cette Galatée superbe qu'il croyait déjà lui appartenir. Mais non, muette, insensible, rien n'avait ému sa placidité indifférente. Dès le premier jour, elle l'avait pris pour un garçon sans caractère et sans raison. C'est là un de ces jugemens qu'une femme ne révoque pas.

Le lendemain, comme d'ordinaire, il se rendit aux Saintes. Une sorte de dépit se mêlait à son impatience de la revoir. Cette paysanne, cette ignorante du monde s'était emparée de sa vie.

Quand il arriva, le capitaine était seul dans le jardinet, occupé à raccommoder un filet. On parla de la pêche, du vent, de mille riens; le temps passait.

— Albine est donc sortie? demanda Pierre.

— Non, elle était ici tout à l'heure... Quelque affaire de ménage, sans doute.

En vain Pierre prolongea sa visite; il lui fallut se retirer sans l'avoir aperçue.

Le jour suivant, dès le matin, il était chez les Féréol. Il y resta jusqu'au soir. Elle ne parut pas. L'intention était évidente : elle le fuyait.

La coquetterie la plus exercée n'eût su inventer moyen plus habile que cette retraite soudaine pour exalter jusqu'au délire la passion bouillonnante et affolée de Pierre, devenue un véritable martyre. Avec une persévérance entêtée, chaque après-midi, il partait pour les Saintes, pris d'un espoir secret. Elle ne paraissait pas. C'était une épreuve peut-être, un hasard; il est parfois de si étranges coïncidences. Son cœur battait plus fort quand il arrivait à la maison. Le capitaine était seul. Allait-elle venir? Palpitant, distrait, il attendait. Le temps s'écoulait; attristé, irrité, il cherchait à prendre congé sans se trahir; mais une fois sur la route, la colère l'étreignait : il s'y abandonnait, maudissant sa folie, accusant l'ingrate de se jouer de lui, se moquant de cette poursuite bête, sans but. Puis, quand il avait recouvré quelque calme, l'amour-propre suscitait comme une fausse honte de se laisser vaincre dans cette lutte où elle semblait garder tout l'avantage. Il se devait à lui-même de lui marquer à son tour quelque indifférence. Satisfait de cette excuse qui cachait un désir ardent, il s'abandonnait à une pensée

tenace de la revoir, s'aveuglant de bonne foi sur sa passion, qui s'enracinait de plus en plus profonde.

Une semaine s'était écoulée, dans ces déceptions et ces dépits quand, un après-midi, Pierre trouva misé Féréol assise auprès de son père. A sa vue, elle se leva rougissante, lui fit un imperceptible signe, et sortit en emportant son ouvrage. Le capitaine resta aussi surpris que son hôte.

— N'y prenez point garde, dit-il avec embarras. Albine est dans un accès de sauvagerie.

Mais Pierre n'écoutait pas. Une idée étrange, insensée, lui surgit tout à coup. Ce trouble, cette rougeur... Pendant une minute, étourdi, il ferma les yeux : son cœur battait à se briser. A grand'-peine, il parvint à se dominer, et, tant bien que mal, imaginant un prétexte, il s'échappa.

Aimé! il était aimé!.. Il croyait marcher dans un rêve. Ce pauvre pays resplendissait de toute la joie de son âme. Le marais, avec sa bordure de roseaux effarouchés, avec ses eaux nuancées où le soleil semait des paillettes d'or, donnait un éclat féerique à la plaine dévastée. Les oiseaux pépiaient dans les tamarix. Tout était en fête.

La soirée s'écoula délicieusement dans ces songeries où chaque souvenir vient encore confirmer l'espoir. Comment n'avait-il pas deviné plus tôt? Parmi ces paysans, n'était-il pas le seul que la belle misé Féréol pût distinguer? Avec sa nature délicate, ne devait-elle pas être prise par ce côté d'éducation raffinée dont elle avait un si naturel instinct? A son insu, l'amour avait grandi dans cette intimité, jusqu'au jour où, effrayée d'elle-même, elle avait fui... Il est des minutes qui rachètent des semaines d'angoisse.

IX.

Pierre arrivait aux Saintes.

— On ne passe pas.

C'était la jolie Claire Rémondi, qui barrait avec son ombrelle l'entrée de la haie.

Il s'inclina en riant.

— J'avais aperçu votre robe rose du bout de la rue.

— Est-ce qu'elle ne me va pas, ma robe rose?

— Vous savez bien que tout vous va, mademoiselle.

— Pour cette galanterie, je désarme, dit-elle, en abaissant son ombrelle.

Elle marcha devant lui jusqu'au petit salon.

— Venez vite apprendre la grande nouvelle, continua la fillette : Honorat est reçu capitaine, et nous lui donnons le commandement

de *la Claire*, un navire superbe de douze cents tonneaux, tout frais sorti des chantiers de Liverpool.

Le capitaine, rayonnant, ne se lassait pas de remercier Rémondi, dont la grosse bonhomie se défendait contre toute cette gratitude.

— Allons donc! je fais mon affaire en faisant la vôtre. Honorat est intelligent et dévoué. La meilleure chance est pour moi.

Misé Féréol, de son côté, rapportait à Claire toute cette joie. Quelle surprise pour le pauvre cousin, déjà préoccupé de trouver un emploi!

Le Marseillais coupa court à ces effusions en se levant brusquement.

— Claire, cria-t-il, partons vite, nous sommes en retard.

La voiture attendait le père et la fille au bout du village. Pierre et Albine voulurent les accompagner jusque-là. Le Marseillais offrit son bras à misé Féréol. Claire prit celui du seigneur de Romaz.

— Faisons cortège, dit-elle.

Les Rémondi, installés dans leur calèche, après un dernier adieu, Pierre et Albine restèrent seuls pour la première fois, depuis ce jour où il s'était trahi. Un peu embarrassé, il ne trouvait rien à dire, s'attendant à ce qu'elle esquivât leur retour à deux. Mais soudain, comme si elle eût pris une résolution :

— Pierre, dit-elle, passons par la grève. Voulez-vous?

Cet air délibéré, succédant à tant de réserve, le jeta dans une surprise extrême. Ce tête-à-tête hautement demandé lui parut cacher un mystère. Il s'en effraya presque. Un pressentiment vague l'agitait, une sorte d'appréhension secrète qu'il ne savait définir. Elle aussi se taisait, marchant d'un pas rapide. Bientôt, ils eurent atteint une place abritée par la dune et semée d'*anganes*. Au bord de la Méditerranée, ces heures étincelantes de soleil sont d'un calme sévère, dans leur limpidité d'azur et d'or. Une sorte de murmure emplit l'air, rumeur confuse et étouffée qui vient du large, voix de l'abîme profond.

Une frange d'écume bordait le rivage comme une traînée de neige; et la nappe limpide frissonnait à peine sous un remous presque insensible, tandis que la lumière y reflétait ses mille colorations. Misé Féréol fit signe au jeune homme de s'asseoir à ses côtés.

— J'ai à vous parler, Pierre, dit-elle d'une voix tranquille et ferme où perçait comme une décision mûrement réfléchie. Mon père doit ignorer les motifs d'une sorte de gêne survenue entre nous. Il s'en inquiète et ne peut la comprendre. Il faut que vous m'aidiez à lui épargner jusqu'à l'ombre d'un trouble dont il souffrirait plus que moi.

A ce début, Pierre sentit une impression de froid. Leurs regards s'étant rencontrés, elle baissa vivement la tête, et d'un ton radouci :

— Pardonnez-moi, reprit-elle, je ne veux pas vous blesser. Il est tout naturel que vous ne vous soyez pas préoccupé de certaines choses... qui peuvent devenir un chagrin pour moi-même.

— Un chagrin, Albine! Oh! ne savez-vous pas, n'avez-vous pas deviné tout ce qu'il y a dans mon cœur de dévoûment pour votre père et pour vous?

— Si! Et c'est parce que je crois à ce dévoûment que j'y viens faire appel, quoi qu'il puisse vous en coûter.

— Mon Dieu! que voulez-vous dire?

— Je veux vous demander de ne plus revenir aux Saintes, où votre présence si assidue peut étonner ce pauvre monde qui nous entoure...

— Quoi! vous craignez?..

— Oh! je ne crains rien, répliqua-t-elle en relevant la tête avec assurance, on me connaît assez!

— Eh bien! alors?

— Ce qu'on n'oserait penser, je le pense, moi, continua-t-elle. Et la fierté que j'ai pour mon père et pour moi me fait un devoir de me défendre contre tout ce qui pourrait froisser une susceptibilité excessive peut-être, mais dont je ne me départirai pas.

Pierre l'écoutait, atterré de ce langage froid et dur, sous lequel perçait une émotion visible aux battemens de cœur qui soulevaient le corsage de misé Féréol.

— Voyons, reprit-il, presque effaré, tout cela est un jeu, n'est-ce pas? Albine, vous voulez m'effrayer,.. ou m'imposer une épreuve,.. Ce que vous dites là est impossible. Je vous jure que je ne vous comprends pas.

A ce mot, elle fixa son regard sur le regard de Pierre.

— Vous ne me comprenez pas? poursuivit-elle hardiment. Eh bien! je vais parler.—Abusant de la naïve confiance de mon père, de cette liberté de frère, enfin, qu'il vous laissait avec moi, vous n'avez pas craint d'y insulter, en jetant entre nous je ne sais quelles paroles de galanterie de votre monde qui m'ont forcée à vous fuir, de peur d'en être réduite à vous montrer mon mépris.

— Albine! non! non! Oh! pas ce mot-là du moins, c'est trop! Je ne l'ai pas mérité. Eh bien! oui, j'ai été coupable, j'ai été fou. Vous savez bien que j'ai mal vécu, que je n'ai jamais pensé, que j'ai toujours mal agi, entraîné par l'exemple funeste de ce monde mauvais qui était le mien. Hélas! vos railleries, vos dédains me l'ont assez fait entendre. Mais vous offenser, vous ou votre père, grand Dieu! Est-ce ma faute à moi, si, converti par vous au bien, au vrai, à tout ce qui élève le cœur, et le courage, et la foi, si, corrigé tout à coup de ma futilité stupide, je me suis cru meilleur et plus près de vous? Est-ce ma faute enfin, si, vous aimant pour

tout ce que vous avez fait de moi, je n'ai pas su vous cacher ma folie, ma souffrance et...

— Taisez-vous! taisez-vous! s'écria-t-elle en l'interrompant avec une impétuosité étrange.

— Mais pourquoi? Albine, Albine, si je vous aime? répliqua-t-il en saisissant une de ses mains.

Elle la retira brusquement et se leva comme pour s'enfuir. Mais aussi prompt qu'elle, d'un bond, il fut debout. Il la retint de force par les poignets, et dans une sorte d'égarement :

— Albine, je vous en prie, ne nous séparons pas ainsi, dit-il. J'ai eu tort ; j'ai mal fait de troubler notre amitié. Mais que vous importe comment je vous aime? Je me tairai.

— Laissez-moi, s'écria-t-elle en désordre et essayant de se dégager.

— Non, reprit-il violemment, je ne vous quitterai pas que vous ne m'ayez pardonné, que vous ne m'ayez dit pourquoi vous êtes si dure avec moi.

— Parce que je ne vous aime pas!.. Et je ne vous aime pas, parce que tout ce que j'ai jamais vu en vous du caractère d'un homme, c'est cet acte de brutalité que je subis. Vous me faites mal! vous dis-je ; vous me faites mal!

Atteint au cœur par ces mots, il ouvrit les mains ; elle s'enfuit, le laissant atterré de cette étrange scène. Cloué sur place, il la suivit des yeux jusqu'à ce qu'elle eut disparu derrière une butte de sable où séchait un amas de varech.

X.

Tout d'abord, Pierre resta écrasé, absorbé dans une méditation stupide ; on eût dit qu'il avait perdu la pensée. Puis, soudain, il se redressa. Un rire amer s'étrangla dans sa gorge. Vraiment, il l'avait échappé belle. Emporté par un mouvement désordonné de passion, la tête égarée dans une sorte de délire, excité par cette résistance dédaigneuse et s'entêtant à la vaincre, peut-être, si elle ne l'avait pas arrêté, allait-il lui demander d'être sa femme? Quoique bien aise d'avoir évité pareille sottise, il éprouvait pourtant une irritation âpre, un regret cuisant à l'idée que, maintenant, tout était bien fini entre eux.

Rentré à Romaz, se défiant sans doute de lui-même, il dîna à la hâte et alla s'installer chez la mère Isoarde. Il essaya de babiller avec Planette, de rire avec les gens. Mais, vers dix heures, il fallut bien regagner le mas.

Quand il se retrouva dans sa chambre, quand tout fut silence autour de lui, il se laissa tomber accablé dans un fauteuil. Le sou-

venir le ressaisit. Il se sentait impuissant à lui échapper. Les paroles dures et dédaigneuses d'Albine lui revenaient à la mémoire, ses regards courroucés, son accent froid et méprisant, il se retraçait tout. — Torturé par ces rappels, il se leva. La lande s'étendait endormie, sous un ciel lumineux. Au loin, le village des Saintes se découpait nettement sur l'horizon pâle et clair. Il ouvrit brusquement la croisée et s'accouda au balcon. Elle le méprisait!.. Des élans d'indignation folle le saisissaient, des tentations furieuses de bravades inouïes. Que pouvait-il inventer pour se relever à ses yeux?

Après quelques heures d'un sommeil de fièvre, il se réveilla abattu, découragé. Sa colère s'était apaisée. Par un triste retour, il songeait qu'en effet l'existence qu'il avait menée jusqu'alors était inutile et misérable, aux yeux de cette fille fière et énergique, habituée à tous les courages, à toutes les luttes. Nous subissons à notre insu l'influence du milieu et des êtres qui nous entourent. Il en arriva peu à peu à absoudre la cruelle bien-aimée, il comprit presque sa sévérité, et, au fond de lui, il s'avoua peut-être qu'elle avait raison.

Après la défense si formelle de misé Féréol, Pierre, désormais, ne pouvait plus reparaître aux Saintes. A l'heure de la visite habituelle, un accablement douloureux le saisit. C'était fini; il ne la verrait plus. Pour échapper aux questions de Planette, il sortit, et comme à l'ordinaire, gagna la route. Mais après quelques pas, il se retourna brusquement, et coupant à travers le marais, marcha au hasard, cherchant à s'arracher à ce souvenir qui l'obsédait. Il y avait un mois à peine qu'il était arrivé dans cette solitude. On eût dit qu'un siècle se fût écoulé entre sa vie présente et celle qu'il menait quelques semaines auparavant.

Dans ce courant de pensées, il avait atteint les bords du Valcarès. Rien n'est comparable à la désolation de ces plaines incultes. Des eaux stagnantes, des lambeaux de terrains rongés, des roselières à demi submergées, le Grand-Palun s'étendait ainsi l'espace de plusieurs lieues. Arrêté au milieu de la lande, il contemplait ce désert. L'étang, presque desséché, semblait en augmenter encore l'aspect sinistre. C'était bien le coin le plus affreux de cette Camargue, pourtant déjà si triste. Les mugissemens des bœufs sauvages troublaient seuls ce silence de mort. Pierre avançait machinalement. Une voix l'interpella tout à coup.

— Hé! monsieur!

Derrière le pli de terrain où il s'abritait du soleil, un *guardian*, mouchoir rouge noué sous le feutre, son trident à ses côtés, se leva. Il avait reconnu son maître.

— Prenez garde d'enfoncer, dit-il; vous allez vous perdre, bien sûr.

Pierre eut un mouvement de mauvaise humeur.

— C'est bon! c'est bon!

L'homme haussa les épaules et se tut.

Pierre, en effet, sentait le terrain céder sous ses pieds. Il se rapprocha.

— Allons, accompagnez-moi, dit-il.

— Il faut d'abord laisser revenir mon *dondaïre*.

Le *dondaïre* est un taureau apprivoisé; une sonnette au cou, on l'a dressé à poursuivre les taureaux mutinés qui tenteraient d'abandonner le troupeau.

Cette existence d'un *guardian*, vivant avec ses bêtes sur la lande, éteint toute intelligence, tandis que le corps s'endurcit, exposé aux intempéries. Celui-ci était vieux, blanchi à son dur métier. Il s'était recouché à l'ombre, son œil fixé dans le vide. Pierre enviait ce calme somnolent, cet engourdissement, cette insensibilité de l'âme qui préserve peut-être de toute souffrance. Tout à coup, l'homme se dressa.

— J'entends le *dondaïre*.

Un tintement de clochettes se rapprochait. Un taureau venait vers eux, suivi d'un second qui s'arrêta auprès du *guardian*.

— Maintenant, marchons, dit-il.

Il faut une longue pratique pour se hasarder sans danger sur ces langues de terre. Souvent, la couche solide, fort peu épaisse, s'effondre sous les pas. A un endroit, Pierre aperçut de gros pieux, à demi pourris et déjetés qui dessinaient une sorte de courbe dans la *sansouïre*.

— Qu'est-ce que c'est que ça? demanda-t-il.

— Ça, c'était pour la rivière, répondit le *guardian*. Une idée de M. Bodin!..

Ces mots rappelèrent tout à coup à Pierre le grand projet tant de fois vanté, et regretté, dans les causeries des Saintes. Il crut entendre Albine s'enthousiasmer à ce rêve d'Élie Bodin : fertiliser ce désert, arracher à la misère et à la mort tant de malheureux. Et, regardant ce tracé, maintenant inutile, il songeait... Tout pensif, il regagna le mas, l'esprit flottant, plein de vagues pensées.

Dans la chambre du grand-père, une feuille de carton était clouée par quatre clous sur la boiserie. Jusqu'alors, il avait à peine remarqué ce plan du Grand-Palun, mais du Grand-Palun transformé, assaini, peuplé. Pris de curiosité, il se mit à l'étudier. Le profil de la plaine était soigneusement relevé. Avec un peu d'illusion, on eût pu imaginer ce que devait être ce travail, colossal comme résultat, et assez simple dans la pratique. Là, des canaux d'asséchement où les marais venaient se déverser; ici, des *roubines* habilement ménagées apportaient l'eau du Rhône à travers la lande inculte; au

bord du Valcarès, les bâtimens d'un mas ébauchés; un hameau, formé de cabanes et d'étables, se groupait alentour.

Le bruit de la porte le tira de cette contemplation; Chavagnas entrait radieux.

— Tiens, c'est vous? dit Pierre.

— Mon Dieu, oui! Rémondi m'a appelé à la Tour pour une affaire, et je n'ai pas voulu venir si près de vous sans vous voir. Eh bien! tout marche; il paraît que nous n'avons plus qu'à dresser nos actes de vente... Mes complimens.

Sans répondre au notaire, Pierre l'amena devant la carte jaunie.

— Connaissez-vous ça, Chavagnas? demanda-t-il.

— Ça? Parbleu! c'est le plan du Grand-Palun, avec les travaux que ce pauvre Bodin voulait entreprendre.

Un instant, ils regardèrent tous deux le croquis. Puis Pierre fit asseoir le notaire en face de lui.

— Dites-moi, Chavagnas, reprit-il, mon grand-père a dû vous parler souvent de ce projet?

— C'était son dada.

— Donc, vous avez été le confident de ses vues, de ses idées, pour mener à bien cette entreprise?

— Naturellement. J'ai même chez moi tout un paquet de paperasses, auquel j'ai collaboré quelque peu.

— On m'a dit que des études sérieuses avaient été commencées par un ingénieur.

— C'est très vrai. Oh! la question a été étudiée à fond. Si votre grand-père avait vécu quelques années de plus, vous auriez une fameuse propriété, à la place de votre lande à taureaux.

Une pensée illumina le regard de Pierre.

— Et vous dites, reprit-il, que vous avez chez vous les papiers qui concernent l'affaire?

— Parfaitement. Plans, rapports, calculs, etc,.. tout cela fait partie de votre succession.

L'air songeur de Pierre frappa soudain Chavagnas. Le front dans sa main, le jeune homme semblait absorbé par des réflexions graves. Au moment où le notaire allait l'interroger, il leva la tête.

— Chavagnas, dit-il, j'ai l'intention de reprendre ce projet. Avec ce qui me reste, cela serait-il possible?

En entendant ces paroles, le notaire fit un bond sur son fauteuil.

— En voilà bien d'une autre! s'écria-t-il. Comment! vous?..

— Mais ne serait-ce pas une bonne affaire?

— Oh! à tripler vos revenus du coup, rien de moins!

— Alors, répondez à ma question sur les ressources nécessaires. A quel chiffre monteraient les travaux?

— Ma foi, vous m'en demandez bien long... En tout cas, je puis

vous assurer que, pour pareille entreprise, ce ne serait pas les fonds qui vous manqueraient.

— Eh bien! envoyez-moi les papiers relatifs à l'affaire.

— Je ferai mieux. Si vous êtes décidé à étudier tout cela, je vous enverrai aussi Massol.

— Qu'est-ce que Massol?

— L'ingénieur qui avait commencé les travaux, il y a trente ans.

— Envoyez aussi Massol.

— Tout de bon? — Ah! çà, mais... et Paris?

— Paris? j'y renonce.

A ce mot, Chavagnas eut un de ces sourires narquois qui lui étaient particuliers. Il regarda Pierre en homme qui devine le fin fond des secrets.

— Alors, c'est donc fait? Il y a anguille sous roche, reprit-il. Eh bien! mon cher, mes nouveaux complimens.

— A quel propos?

— Ah! dit en riant le notaire, inutile maintenant de barguigner. J'en sais long. Mme Rémondi, qui est la forte tête de la Tour, est folle de vous. Je viens d'avoir avec elle un sérieux entretien au sujet d'une jeune personne... Gaillard, vous avez fait des vôtres! car il paraît que la jolie Claire a déjà le cœur tout plein de rêves... Bref, le père aussi vous adore, et, pour ne pas aller par quatre chemins, il me reste à vous dire que je suis formellement chargé de vous encourager dans une demande que votre timidité bien naturelle retient.

Pierre avait écouté sans sourciller.

— Mon cher Chavagnas, répliqua-t-il d'un ton qui semblait couper court à toute insistance, tranchons donc une bonne fois cette question qui paraît laisser subsister un malentendu entre nous. Je suis allé à la Tour, j'y retournerai encore, en voisin, à la condition qu'on ne se méprenne pas sur mes intentions. Mlle Rémondi est peut-être une jeune fille charmante, mais elle ne me plaît pas. Jamais, entendez-vous bien, jamais je ne l'épouserai.

A cette déclaration si nette, Chavagnas resta comme abasourdi. Il était facile de comprendre que la résolution de Pierre n'était pas une de ces volontés qu'on ébranle ou qu'on peut fléchir. Le notaire dut se résigner,

— Un million! soupira-t-il.

— Allons donc! reprit le jeune homme en souriant, ne venons-nous pas de découvrir une mine à exploiter?

Le notaire resta jusqu'au lendemain. Très pratique en affaires, même en ce qui concernait les rendemens agricoles, Chavagnas était de bon conseil, et son dévoûment doublait encore son habi-

leté. Pierre avait hâte de se jeter dans ce travail, espérant sans doute qu'il s'y guérirait de ses souvenirs. Durant la soirée, on régla les questions les plus pressantes. De l'avis de Chavagnas, Massol était peut-être un peu vieux pour une telle entreprise; mais il avait un fils, ingénieur distingué, qu'il s'adjoindrait. Quant aux fonds, on en trouverait plus qu'il n'en faudrait. Enfin, le séjour de Pierre en Camargue devant se prolonger, et, la vente de Romaz étant indispensable à la liquidation des intérêts des deux frères, le notaire se chargea d'obtenir de Rémondi une année de répit pour l'entrée en jouissance. D'ici là, Pierre aurait le temps de se bâtir un logement dans le nouveau mas.

Le lendemain matin, avant de regagner Arles, Chavagnas voulut aller visiter le Grand-Palun. Montés sur de solides chevaux de Camargue, ils cheminèrent par les marais, sous la conduite d'un *guardian*. Quand ils eurent atteint le Valcarès, ils s'arrêtèrent pour embrasser l'immense étendue désolée.

— Mon Dieu! une telle transformation est-elle possible? murmura Pierre, presque effrayé de la tâche qu'il allait entreprendre.

— C'était ainsi dans la haute Camargue, répliqua le notaire, et vous avez vu leurs prairies et leurs bestiaux.

Chavagnas laissa Pierre plein d'espoir et de confiance. Un intérêt nouveau entrait dans sa vie. Avec cette fougue de jeunesse qui se prend si vite aux choses d'imagination et de cœur, immédiatement il eût voulu se mettre à l'œuvre. La pensée surtout qu'il avait trouvé le moyen de se relever fièrement aux yeux d'Albine le jetait dans une fièvre d'enthousiasme et d'orgueil. Il allait enfin se venger de tant de dédains.

XI.

Ainsi que l'avait promis le notaire, deux jours plus tard, les Massol, père et fils, survenaient, munis des documens qui se rattachaient au grand projet d'Élie Bodin. Quoique l'affaire eût été étudiée à fond, il fallait l'examiner à nouveau, en dépit de l'impatience de Pierre qui traitait de lenteurs ces préliminaires obligés de la mise en œuvre. Tout en acceptant la direction de l'entreprise, l'ingénieur comptait se décharger sur son fils de la conduite des travaux. Pierre agréa volontiers cet arrangement. Le jeune homme l'avait séduit à première vue. Les choses ainsi décidées, le surlendemain le vieux Massol, après une tournée générale et quelques instructions, regagna Arles.

Enfin Pierre put dépenser l'ardeur qui le dévorait. Feuilletant les paperasses, comparant les plans, relevant les calculs, il se faisait tout expliquer. Son ignorance avait besoin d'une longue initiation.

Il s'irritait de ne rien comprendre à ces termes techniques, de pouvoir à peine suivre les démonstrations les plus élémentaires. Une partie des journées se passait avec le jeune Massol, sur la lande, à lever des croquis. En perspective, tous deux voyaient déjà la plaine se transformer, se peupler.

Sur ces entrefaites, un matin, Pierre se rendait au Valcarès, quand, à mi-chemin, il rencontra misé Féréol. Il affecta de détourner la tête, malgré l'émotion qui l'étreignait. Elle s'arrêta, et, sans un mot, lui tendit sa main. Il ne la prit pas. Elle eut un regard d'étonnement presque douloureux, et avec un sourire doux et triste, d'un ton embarrassé :

— J'ai entendu dire que vous vouliez continuer les travaux abandonnés, dit-elle.

— C'est en effet mon intention, répliqua-t-il sèchement.

— Alors, reprit-elle de plus en plus timide, l'idée m'est venue de vous féliciter.

— Je ne mérite pas vos félicitations, interrompit-il du même ton froid; j'ai trouvé l'occasion d'une bonne affaire, j'en profite, voilà tout.

— Oh! non! ne vous défendez pas, c'est si beau ce que vous allez faire!

Puis, d'une voix humble, presque suppliante :

— Pierre, j'ai été sévère et injuste, je le regrette, je vous assure. Que voulez-vous? Je suis une sauvage. Ce n'est pas ma faute... Je vous en demande pardon...

Elle leva sur lui ses grands yeux; devant ce visage impassible, dur, ses paupières se mouillèrent. Il ne faiblit pas.

— Je vous remercie, répondit-il avec quelque ironie, mais vous eussiez pu vous épargner cette démarche. Je n'ai attaché nulle importance à ce qu'il vous plaît de nommer votre injustice et votre sévérité. Je n'ai donc ni à vous pardonner ni à vous en vouloir.

Une minute, elle resta comme atterrée. Enfin, d'une voix basse et tremblante :

— Adieu! dit-elle.

— Adieu! répondit-il.

Il faut peu de chose pour raviver un souvenir mal éteint. En dépit de ses rancunes, de ses colères, Pierre n'avait jamais oublié. Il avait cru chasser la pensée d'Albine, mais elle couvait au fond de lui, impérieuse et poignante. N'était-ce pas pour elle et à cause d'elle qu'il s'était résolu à continuer l'œuvre du grand-père? — Cette démarche le jeta dans un désordre extrême. Ce fut d'abord un étonnement, une sorte de stupeur où il eut quelque peine à se reconnaître. Pourquoi était-elle venue? pourquoi ces excuses? pourquoi cet aveu de sa dureté, et ce regret qu'elle en témoignait?

enfin, quelle raison la poussait à s'humilier, à se compromettre presque par cette poursuite, où c'était elle, cette fois, qui implorait? Il la revoyait avec son sourire triste, son grand regard timide, ce trouble de tout son être. Il entendait sa voix hésitante, émue, suppliante... Et il s'abandonnait à de bizarres soupçons. S'il s'était mépris sur cette insensibilité, sur cette rigueur? Cet emportement farouche dans leur scène sur la grève, alors qu'elle s'était si vivement défendue contre l'espoir qu'il avait osé lui dévoiler d'être aimé d'elle, n'était-ce pas dépit, ou feinte pour l'abuser? Tant de véhémence n'accusait-elle pas comme une crainte, le sentiment de sa faiblesse? L'indifférence n'a ni courroux, ni éclats.

Durant quelques jours, tout en continuant ses travaux, il se livra en lui un étrange combat, à la fois doux et douloureux. Il en arrivait presque à ne plus douter qu'Albine l'aimait. Il se complaisait à se convaincre, à évoquer toutes les preuves qui l'affermissaient dans cette croyance. Mais retenu par une sorte d'orgueil, il n'osait revenir sur l'adieu brutal qu'il avait prononcé. Parfois pourtant, las de ces luttes, il voulait courir aux Saintes; puis il lui venait à l'esprit, soudain, que peut-être le capitaine savait tout. Elle avait pu se trahir, tout confesser, ou bien, froissée à son tour par ce dédain qu'il lui avait marqué, allait-elle s'en venger en le chassant?

Une semaine s'était écoulée dans ces anxiétés, quand, un matin, Pierre reçut un billet du vieux Féréol. On avait un service à lui demander; le capitaine l'attendait dans l'après-midi.

Ces deux lignes causèrent au pauvre amoureux une joie folle. Il crut deviner un appel d'Albine. En une seconde, tout ressentiment s'évanouit. Au sortir de tant d'angoisses, il sentait qu'il l'aimait davantage.

« Les pensées de travail, a dit un sage, ne vont pas seules. Elles en éveillent d'autres, saines, nobles, généreuses. » Déjà, dans l'esprit de Pierre, une idée avait germé, à son insu. Désir confus, peu à peu, la chimère avait pris corps. Rompant d'un coup avec son passé, trouvant une fortune dans son entreprise, ramené aux notions vraies de la vie, il songeait à un long bonheur auprès de la bien-aimée, à cette possession qui défie toute atteinte, au mariage enfin. Et pourquoi pas? La raison semblait cette fois justifier les enthousiasmes de l'amour. Albine n'était-elle pas de moitié dans son existence nouvelle, agrandie d'un intérêt si puissant? ne lui devait-il pas ce retour sur lui-même, cette conversion?

Quand il partit pour les Saintes, il était résolu à se déclarer. Les rêves d'amans ont des ailes. Il imaginait la joie inouïe qu'il allait lui apporter, il en savourait d'avance la surprise délicieuse. C'était à elle qu'il parlerait, à elle qu'il confierait ses désespoirs, ses transes, et cette adoration, cette reconnaissance, cet orgueil qu'elle lui

inspirait. Sans plus tarder, il la supplierait d'être sa femme. Quel avenir s'annonçait plus sûr, plus resplendissant?

Il atteignit l'entrée du village. Arrivé à la maison, il fut obligé de s'arrêter. Il tremblait comme un enfant. Le ciel était bleu, la mer avait ce calme uni d'un beau lac au repos. Tout palpitant, il poussa la petite porte de l'enclos. Elle était là, cueillant quelques fleurs à un maigre rosier sauvage. Elle pâlit si fort à sa vue qu'il eut peur de lui causer une émotion trop violente. Il s'approcha, n'osant parler. Un instant, ils restèrent immobiles, en face l'un de l'autre. Tout à coup, elle parut faire un effort.

— Venez, dit-elle, on vous attend.

Et d'un pas hâtif, elle marcha droit à la maison.

Le capitaine n'était pas seul. Un beau garçon, qui pouvait avoir vingt-cinq ans, une sorte de colosse bien découplé, le visage brun, aux traits réguliers, éclairé d'un regard franc et énergique, se leva à l'entrée de Pierre.

— C'est Honorat, dit le capitaine pour toute présentation.

Avec un bon sourire, qui donnait un véritable charme de bonté à sa rude physionomie, le jeune marin tendit sa main à Pierre.

Honorat! n'était-ce pas presque le frère d'Albine? Pierre répondit à ces effusions avec son âme d'amant qui devait aimer tout ce qu'aimait Albine.

— Je vous connais déjà, monsieur, dit Honorat. Les lettres de ma cousine m'ont tout appris de vous.

— Dis donc : Pierre, toi aussi, s'écria brusquement le capitaine.

— Le capitaine a raison, reprit Pierre; ici, on veut bien me considérer un peu comme de la famille. Faites comme les autres.

— Je ne demande pas mieux, répliqua le jeune marin. Mon Dieu! je m'explique comme un matelot, sans phrases, mais avec tout mon cœur. Vous avez en moi un ami sur lequel vous pouvez compter.

Il est des natures sympathiques qui nous prennent dès l'abord. Ce mélange de force et de bonhomie, de loyauté un peu âpre, frappait tout particulièrement Pierre. En dehors du lien qui attachait Honorat à Albine, il se sentait attiré vers ce beau et brave garçon dont le front rayonnait de sincérité. Ce n'était point là un homme du monde dressé aux élégances; ses larges mains trahissaient le matelot fait aux plus rudes métiers; mais sous ces dehors un peu rudes, on devinait l'être courageux et intrépide, capable de pousser l'abnégation jusqu'à l'héroïsme.

— A propos, s'écria le capitaine, et ton grand projet, Pierre? N'était cette grosse affaire, je ne te pardonnerais jamais d'être resté plus de quinze jours sans venir nous voir. Albine, pourtant, t'a toujours défendu quand je t'accusais d'oublier tes amis.

Le regard de Pierre ayant rencontré celui d'Albine, elle se détourna rougissante.

— Ah! çà, c'est donc vrai? demanda le capitaine, tu continues les travaux de Bodin?

— Mais oui.

— Sais-tu, mon garçon, que tu fais là une belle chose?

— Bah! capitaine, je refais une fortune; j'ai quelque peu entamé la mienne, comme vous savez?

Honorat joignit ses félicitations à celles de l'oncle Féréol. Ces éloges, devant Albine, donnaient à Pierre une joie orgueilleuse. Il se disait qu'elle seule comprenait le mobile qui l'avait poussé; elle seule était dans le secret de son cœur. En cet instant, comme elle devait trouver doux ce résultat de ses conseils, de son influence!

Sur ce ton de causerie familière, on parla du brevet de capitaine d'Honorat, et du commandement promis par Rémondi. C'était là une aubaine inespérée. Tous trois allaient se trouver bien heureux, et la jolie cousine ne serait plus aussi pressée de broder ses coiffes. Pierre riait en lui-même de la surprise qu'il leur ménageait par surcroît. Ses yeux suivaient Albine, qui allait et venait par la pièce, comme si elle eût voulu échapper à l'entretien. Tantôt elle s'asseyait à la fenêtre, devant sa petite table, et tirait quelques points de sa broderie. Puis, brusquement, comme agitée par sa pensée, elle se levait.

— Vous voilà sans doute auprès de nous pour quelque temps? demanda Pierre à Honorat.

— Nous autres, marins, répondit Honorat avec une pointe de mélancolie, nous ne faisons guère que toucher la terre; c'est notre métier de quitter tout ce que nous aimons.

— Voyons, c'est pas tout ça, s'écria tout à coup le capitaine. Pierre, ce matin, je t'ai parlé d'un service. J'ai une fameuse nouvelle à t'annoncer, et une bonne!

— Dites vite, capitaine, que je partage votre joie.

— Eh bien! mon ami, j'ai voulu te demander d'être le témoin de ma fille : ce gamin-là épouse sa cousine.

JACQUES VINCENT.

(La dernière partie au prochain n°.)

UN

POÈTE COMIQUE PHILOSOPHE

ÉPICHARME.

Un des regrets qu'expriment le plus souvent les amis des lettres grecques, c'est que nous n'ayons plus les comédies de Ménandre. On ne peut dire cependant qu'elles nous soient complètement inconnues : le demi-Ménandre latin, Térence, nous donne au moins le reflet de ces qualités aimables et délicates dont nous voudrions voir dans l'original athénien la brillante et vive floraison. Il y a dans le même genre une perte plus complète et presque aussi regrettable, c'est celle des comédies d'Épicharme. Ici, au lieu d'imitations qui sont elles-mêmes des chefs-d'œuvre, nous n'avons que des indices, de vagues témoignages, quelques vers sauvés par le caprice du hasard ; mais ces faibles débris et ces souvenirs incomplets font entrevoir l'intéressante figure d'un poète créateur qui, dans des conditions très particulières et avec des élémens contradictoires, a frayé à l'art une voie régulière ; révélé, semble-t-il, ce que, sous les formes grossières et licencieuses de ses premiers essais, il contenait en lui de force pénétrante et de noblesse ; marqué enfin pour l'avenir ses caractères les plus durables. Par malheur, de pareils mérites se concluent ou se laissent deviner plutôt qu'ils ne se voient. Pour les apercevoir avec quelque netteté, il faut d'abord restituer, et souvent dans le vide ; mais cette resti-

tution, incomplète et plus qu'à demi hypothétique, a son utilité et son intérêt, pour peu qu'elle réussisse à ressaisir une forme évanouie de l'art grec et à mettre dans leur jour les faits et les idées qui lui servent de bases.

I.

Deux faits frappent d'abord l'attention dans ce qu'on sait de l'histoire d'Épicharme. Ce poète comique, inventeur de son art, semble avoir fait l'effort d'esprit suivi que suppose une pareille invention, dans le trouble d'une vie errante et incertaine; et, de plus, il laissa la réputation d'un philosophe. Ce n'est pas que les aventures, même les plus graves, soient incompatibles avec le génie comique : Regnard a bien exploré l'extrême nord de l'Europe et porté les chaînes des pirates algériens; ni qu'un auteur comique ne puisse commencer par étudier la philosophie : les leçons de Gassendi n'ont point arrêté la vocation de Molière. Mais les agitations dans lesquelles fut impliquée la première partie de la vie d'Épicharme n'ont guère d'analogue dans les temps modernes, et ses études philosophiques ne furent pas un simple accident de sa jeunesse. On sent que ces faits anciens ont leur caractère propre, que les hasards d'une destinée particulière se rattachent alors à certaines conditions générales de l'humanité, et que, chez ceux qui sont le jouet des événemens ou appliquent leur esprit aux problèmes de la philosophie, le fond de l'âme est touché.

D'après le témoignage qui paraît le plus autorisé, Épicharme à peine né, à l'âge de trois mois, fut transporté de Cos, sa patrie, dans la ville sicilienne de Mégare. Une autre tradition ne lui fait accomplir ce voyage que plus tard, avec un certain Cadmus, son compatriote, qui suivit en Sicile une colonie de Samiens. Cette question de date ne se peut résoudre avec certitude; mais ce qu'il y a là de plus intéressant, c'est le fait et les conditions sociales auxquelles il se lie. Il est curieux de voir ainsi la vie des poètes et des penseurs impliquée dans ces migrations qui transportent les Grecs d'un bout à l'autre de leur mer, la Méditerranée. Les causes de ces migrations sont le plus souvent violentes. Les conquêtes ou les menaces du dehors, les dissensions intérieures, l'établissement des tyrannies, souvent ambitieuses et cruelles, amènent des révolutions et des changemens de patrie. Les Grecs se lancent sans hésiter dans ces lointains voyages : toujours l'inconnu les a tentés, sans que les terreurs de leur imagination réprimassent cette inquiète activité et cet esprit d'aventure; et c'est ce qui a puissamment aidé ce grand mouvement de colonisation qui leur a donné presque tous

les rivages du monde antique. Ils abandonnent sans crainte leur patrie, avec ses institutions, ses usages, les douceurs de sa civilisation, sûrs de se retrouver les mêmes sur un sol étranger, même au seuil de la barbarie. Et une chose bien remarquable, c'est que les qualités les plus délicates et les plus sérieuses de l'esprit grec, celles qui font les artistes et les philosophes et qui semblent avoir le plus besoin de recueillement, s'accommodent très bien de ce mouvement et de ces vicissitudes. Parmi les villes grecques les plus exposées aux invasions, les plus agitées par les révolutions et en même temps les plus commerçantes et les plus riches, ce sont celles qui occupent les côtes découpées de l'Asie-Mineure et les îles voisines, ou encore les colonies lointaines de la Sicile et de l'Italie; ce sont elles aussi qui produisent ou attirent chez elles la plupart des grands lyriques, les premiers philosophes, les premiers historiens. Vers le temps de la naissance d'Épicharme, Ibycus de Rhégium se rencontre avec Anacréon de Téos à la cour de Polycrate, le célèbre tyran de Samos, Xénophane de Colophon meurt à Élée, sur les côtes de la Grande-Grèce, et, dans la même région, Pythagore de Samos s'établit à Crotone.

Peut-être en réalité n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que ces agitations n'aient pas été contraires au développement de la philosophie. On conçoit que certains esprits, fatigués de ces troubles, s'en soient dégagés par l'élan de la pensée, qu'ils aient dominé cette matière changeante de la destinée humaine par une indifférence ou une sagesse supérieure, qu'ils aient eux aussi déplacé leurs espérances et cherché en eux-mêmes ce que leur refusait l'incertitude du sort, l'équilibre et la paix. Ce Cadmus, dont le nom se rencontre dans les traditions sur Épicharme, est un exemple de ces dispositions morales qu'éveille parfois le sentiment de l'instabilité au milieu des commotions du présent ou des menaces de l'avenir. Hérodote raconte avec admiration qu'il abandonna « volontairement, sans y être déterminé par la crainte d'aucun péril, par esprit de justice, » la tyrannie de Cos, que son père lui avait transmise très solidement établie, et qu'il s'expatria. L'historien semble oublier qu'à ce moment la prise de Milet mettait fin à la révolte des Ioniens et que le grand conflit de la Grèce et de la Perse allait éclater. En tout cas, que Cadmus obéît à un calcul de prudence personnelle ou cédât à un élan de patriotisme hellénique, il ne trouva dans sa nouvelle patrie ni le repos, ni l'indépendance, ni ce régime de justice dont il paraissait épris. Il avait suivi une colonie de Samiens que les habitans de Zanclé avaient eu l'imprudence d'appeler pour faire un établissement dans leur voisinage. Or ces Samiens s'emparèrent par trahison de la ville même de Zanclé,

dont ils furent bientôt chassés par leur allié, le tyran de Rhégium Anaxilas, et Cadmus, réfugié à Mégare, fut encore arraché de cet asile, lorsqu'en 483 Gélon détruisit cette ville, forcée à se rendre, et en transporta les principaux habitans à Syracuse. Ce n'est pas tout: ce tyran démissionnaire, réduit, par une conséquence imprévue de son sacrifice, à vivre sous la dépendance d'un autre tyran, est envoyé par ce maître étranger, au plus fort de la lutte des Grecs et des Perses, sur un des points les plus menacés par les barbares. Gélon, occupé lui-même à repousser une formidable invasion des Carthaginois, qu'appelaient contre lui le tyran dépossédé d'Himère et le gendre de celui-ci, Anaxilas de Rhégium, et d'un autre côté inquiet sur l'issue de la grande guerre soutenue par la Grèce contre l'Orient, chargea Cadmus d'aller à Delphes observer les événemens. Il lui avait remis de riches présens, qu'il devait offrir au roi des Perses avec l'hommage de soumission, la terre et l'eau, si celui-ci était vainqueur. Après Salamine, Cadmus rapporta en Sicile les trésors qui lui avaient été confiés pour cet emploi éventuel; trait de probité qui lui vaut une seconde fois l'admiration d'Hérodote.

Cette destinée d'un homme dont Épicharme fut peut-être le compagnon, donne une idée des périls, des aventures, des conflits d'ambitions et de perfidies dans lesquels était alors impliquée, en Occident comme en Orient, la vie d'un sage ou d'un penseur, quelque effort qu'il fît pour y échapper. S'il n'est pas certain qu'Épicharme ait accompagné Cadmus à Zanclé et partagé comme lui la fortune de la colonie samienne, il semble hors de doute qu'il était avec lui à Mégare, quand la ville fut prise et dépeuplée, et qu'avec lui aussi il fut transporté à Syracuse, où l'attendait de même la faveur du prince. Ce qui ne paraît pas moins sûr, c'est qu'auparavant il avait été en relation avec les pythagoriciens ou au moins qu'il subit profondément l'influence du pythagorisme. Or l'institution du pythagorisme est le témoignage le plus frappant des besoins moraux qui s'éveillèrent à cette époque.

S'il est une chose évidente au milieu des ombres dont l'imagination antique s'est plu à envelopper ce merveilleux philosophe, c'est que l'idée mère d'où sont sorties toutes les doctrines de Pythagore, c'est l'idée de l'ordre : l'ordre dans le monde, dans la vie politique, dans la vie morale, voilà ce qu'il prétendit découvrir ou créer. Il est vrai que tous les systèmes inventés par les philosophes antérieurs n'ont pas d'autre objet que d'expliquer les lois de l'harmonie universelle; mais la théorie des nombres, enserrant dans les cadres de ses combinaisons multipliées, avec les rapports musicaux des sons, toutes les formes, tous les élémens du monde physique et du monde moral, imprime à l'école pythagoricienne un carac-

tère particulier de précision et de méthode. Et surtout, quel autre philosophe que Pythagore se présente ainsi avec ce nombreux cortège de disciples des deux sexes façonnés corps et âme par la doctrine du maître? Le pythagorisme répond dans la philosophie aux mystères dans la religion, tels qu'ils achevaient de se constituer à Éleusis vers le temps où il se formait lui-même. Mais il y a en sa faveur cette différence que l'idéal de pureté auquel l'initié, sous l'empire d'une disposition passagère, n'aspirait qu'un seul instant pendant la fête sainte était présent à l'esprit du pythagoricien tous les jours et à tous les momens de son existence. Son costume, ses alimens, son régime de vie sont soumis à une règle constante; l'examen de conscience quotidien et la prière, d'autres pratiques pieuses et morales journellement accomplies, peuvent seuls le rendre digne de la félicité après sa mort. Enfin cette sorte de catéchisme étend l'empire de ses prescriptions sur toute la cité, soumise à l'autorité d'une aristocratie philosophique. Sous le gouvernement des instituts pythagoriciens, à Crotone, à Métaponte, sur d'autres points de la Grande-Grèce, en face des tyrannies, s'établit une forme nouvelle de cette *eunomie* dorienne, si admirée des philosophes et si incomplètement réalisée dans la Grèce propre. La réalité ne s'accommode pas longtemps des républiques idéales : la mobilité de l'esprit grec, l'amour de la liberté, les passions de toute sorte secouèrent bientôt le joug de ces confréries d'ascètes qui réglementaient la sagesse pour elles-mêmes et pour autrui. Mais les pythagoriciens dispersés allèrent répandre au loin les enseignemens de l'école, et il resta une trace profonde de cette science inspirée qui était apparue un jour armée de la parole de vie, et dont le charme austère, pénétrant les âmes d'élite, s'était fait sentir à des populations entières, docilement rangées sous sa loi. Pendant la jeunesse d'Épicharme, le pythagorisme était dans toute la force de sa première et merveilleuse expansion.

Il fut disciple de Pythagore, lit-on dans Diogène de Laërte. D'après un autre écrivain, Jamblique, il n'aurait été admis que parmi les disciples *du dehors*, et encore non pas du maître lui-même, mais du pythagoricien Arésas. Cela semblerait vouloir dire qu'Épicharme n'avait pas reçu la consécration supérieure; il serait resté *en dehors du voile*, exclu de la vue des mystères, dans la classe des aspirans que huit années d'épreuves et de préparation retenaient au seuil du sanctuaire philosophique. Il est probable qu'il faut faire un pas de plus et refuser au poète comique aussi bien le premier degré que le degré supérieur de l'initiation. Quel qu'ait pu être le rapport qui unissait les doctrines spéculatives du pythagorisme et les pratiques à demi religieuses de la vie pythagorique,

il importe de les distinguer : on pouvait s'occuper des premières sans être engagé dans les secondes. Un poète dramatique ne se partage guère entre son art et un ascétisme exigeant, et l'on a peine à se figurer Épicharme enchaîné par l'observation des règles minutieuses de la sagesse pythagoricienne et possédé en même temps de ce goût pour les farces mégariennes dont il doit tirer la comédie. D'ailleurs, et ceci a presque la valeur d'un argument positif, les fragmens de ses œuvres ne nous montrent pas en lui un pythagoricien pur, un disciple astreint à la reproduction fidèle et exclusive de la doctrine sacrée. La seule chose certaine, c'est que son esprit, curieux et actif, ouvert aux pensées graves comme aux vives impressions de la vie réelle, fut attiré par les spéculations de la philosophie contemporaine et qu'il subit surtout l'influence des pythagoriciens.

Ainsi, si l'on ne peut admettre absolument, comme Platon semble le faire dans un jeu de discussion, qu'il ait été un adepte de la doctrine du *devenir* et fait du changement et de l'*écoulement* le principe de toute chose, du moins avons-nous la preuve que certains points du système d'Héraclite lui étaient familiers. Dans un dialogue qui mettait en présence les opinions de ce philosophe et, suivant M. Zeller, celles des éléatiques ou simplement, comme cela paraît plus vraisemblable (1), les croyances vulgaires, les dieux, tels que les conçoit la pensée philosophique, éternels, ne souffrant ni diminution, ni accroissement, ni changement d'aucune sorte, sont opposés au monde, toujours mobile, surtout aux hommes, dont l'existence est insaisissable au milieu des renouvellemens perpétuels qu'ils subissent :

« Tous sont dans le changement à tous les instans de la durée... Toi et moi, nous sommes autres aujourd'hui que nous n'étions hier; nous serons autres encore, et jamais nous ne resterons les mêmes. »

C'est bien là un écho de la proposition célèbre : « Nous entrons et nous n'entrons pas dans les mêmes fleuves; nous sommes et nous ne sommes pas. »

Épicharme avait même inventé une forme d'argument, l'*argument de l'accroissement*, qui se rapportait à cet ordre d'idées, et qui, adopté par Chrysippe et les stoïciens, était resté dans les écoles. En quoi consistait cet argument? C'est ce qu'il n'est pas facile de déterminer, malgré quelques indications de Plutarque. Le point particulier sur lequel il portait, c'est que cet écoulement perpétuel

(1) C'est l'interprétation donnée par M. Lorenz dans son livre sur *la Vie et les Écrits d'Épicharme*.

de toutes les substances, soumises à une succession indéfinie de pertes et d'accessions, exclut pour chacune d'elles l'identité. Il n'y a pas pour elles diminution et accroissement, comme on dit par abus de langage, mais une série de morts et de naissances. Quant à la forme propre de l'argument, nous en avons certainement quelque chose dans le même fragment dont il vient d'être question :

« A. Si à un nombre impair ou, si l'on veut, pair, on ajoute ou l'on retranche un jeton, te semble-t-il rester le même? — B. Non, assurément. — A. De même, si à la mesure d'une coudée on ajoutait ou l'on retranchait une longueur, cette mesure existerait-elle encore? — B. Nullement. — A. Eh bien! considère maintenant les hommes... »

C'était sans doute sur ce fait de science vulgaire, que toute variation du nombre et de la mesure produit un nouveau nombre et une nouvelle mesure, qu'était fondé l'argument auquel Épicharme avait attaché son nom. Plus tard, dans les écoles, les applications s'étaient multipliées. Ainsi l'on avait pris pour exemple la galère sacrée de Délos, réputée toujours la même depuis le temps où elle avait transporté Thésée en Crète, quoiqu'on en eût renouvelé constamment toutes les pièces. Ou bien on disait qu'un débiteur ne devait rien à son créancier, puisqu'il n'était plus le même qu'au jour de l'emprunt; qu'un invité de la veille venait dîner sans invitation, puisque l'homme d'aujourd'hui est autre que celui d'hier. On en était donc arrivé à des sophismes analogues à ceux du *tas de blé* et du *chauve*.

Ces subtilités dialectiques, dont le principe, sinon tous les développemens et toutes les formes, était attribué à Épicharme, nous autorisent du moins à reconnaître en lui un esprit singulièrement délié, quel que fût d'ailleurs le degré de sérieux qu'il mettait dans son invention. Et, à ce propos, il n'est pas indifférent de remarquer qu'avant les Syracusains Corax et Tisias, qui passent pour les inventeurs de la rhétorique, il avait trouvé une figure, une construction logique ou un enchaînement progressif de conséquences, qu'Aristote désigne par un nom particulier, en rappelant comme un fait connu l'usage qu'en avait fait Épicharme. En voici un exemple :

« A. Le sacrifice amène un banquet; le banquet, une compotation. — B. Conséquence fort douce, à mon avis, — A. La compotation, une ivresse tumultueuse; l'ivresse, des injures et des coups; les coups, un procès; le procès, une condamnation; la condamnation, des fers, des entraves et une amende. »

On voit que le poète tirait de cette figure des effets d'un comique tempéré. Ailleurs, il semble faire des allusions qui indiqueraient à Syracuse, la patrie de la rhétorique, un développement technique

antérieur à la date généralement adoptée. Ce genre de préoccupation chez lui paraît encore attesté par le titre d'une de ses comédies, dont il ne reste guère qu'un calembour : elle s'appelait *Logos et Logina*. Ces deux noms désignaient-ils, comme le pense M. Bernhardy, deux personnifications, mâle et femelle, de l'art oratoire? Ou bien, suivant une supposition de Welcker, étaient-ce un pythagoricien, désigné par le mot *Logos*, qui joue un grand rôle dans l'enseignement pythagorique, et son disciple? Quelle que soit l'incertitude de ces hypothèses, il faut reconnaître que le titre de la comédie perdue est bien fait pour en provoquer, celles-ci ou d'autres, et que la pensée d'y chercher des rapports avec la dialectique oratoire ou philosophique, alors naissante, n'a rien d'invraisemblable. La curiosité d'un public grec pour ces sortes d'inventions était extrême, même pour celles de la grammaire. On a cité plus d'une fois, sinon parfaitement défini, la *Tragédie des lettres* de Callias; des tragiques avérés, Euripide, Agathon, Théodecte, se transmettent, comme un thème agréable à la foule, une description des lettres qui entrent dans la composition du nom de Thésée; ils en chargent un personnage qui ne sait pas lire. Sophocle, dans le drame satirique d'*Amphiaraüs*, va jusqu'à mettre l'alphabet en ballet, ou du moins confie à un danseur le soin d'en figurer les signes. Bien avant eux, le même sujet avait attiré, dit-on, l'intérêt d'Épicharme ; il s'en serait même occupé, non par un caprice accidentel de poète, mais en grammairien, s'il est vrai qu'il fut de moitié dans les inventions par lesquelles un autre poète, Simonide, passe pour avoir complété l'alphabet hellénique.

Pour revenir à la philosophie pure, parmi les maîtres illustres dont les idées ne furent pas étrangères à Épicharme, à côté d'Héraclite, il faut placer Xénophane, qui passa une partie de sa longue vie à Zanclé et à Catane, et que le poète put connaître personnellement. Nous ne savons trop si sa reproduction d'un point de doctrine d'Héraclite était sérieuse ou ironique : il paraît avoir combattu franchement Xénophane. C'est la seule chose qui ressorte clairement d'un passage de la *Métaphysique* d'Aristote. C'est ce que prouverait aussi, si on l'admettait, l'ingénieuse et vraisemblable explication que Welcker a donnée du vers célèbre : « C'est l'esprit qui voit, l'esprit qui entend : tout le reste est aveugle et sourd. » Xénophane avait dit de Dieu : « Tout entier il voit, tout entier il comprend, tout entier il entend. » Dans le grec, il y a un rapport sensible entre les deux vers, et il n'est pas impossible que l'opinion pythagoricienne sur la distinction de l'âme intelligente et du corps ait été ainsi opposée au panthéisme éléatique, qui voyait dans toutes les opérations de l'intelligence et des sens la divinité elle-

même, une et indivisible. Dans ce mouvement de la pensée grecque, si active à cette époque, un esprit comme celui d'Épicharme s'éveillait à bien des impressions qui lui suggéraient des idées et des formes. Il se faisait ainsi comme un fonds commun où se reconnaît souvent l'esprit philosophique en général plutôt qu'une doctrine déterminée. Ainsi, ce n'est pas particulièrement un pythagoricien ou un disciple d'Héraclite, c'est en général un penseur qui, dans un petit dialogue d'un ton familier, se sert des procédés d'une dialectique élémentaire pour distinguer l'abstrait du concret, l'art de l'artiste et enfin le bien de l'honnête homme, en concluant que le bien existe en soi, et qu'on apprend à devenir honnête homme, comme à devenir danseur ou joueur de flûte. De même, c'est simplement un moraliste observateur qui dit dans un autre fragment que chaque espèce d'être se considère elle-même comme ce qu'il y a de mieux au monde : « Rien n'est plus beau pour l'homme que l'homme, pour le chien que le chien, pour l'âne que l'âne, pour le porc que le porc. » Nous ignorons si cette observation le conduisait jusqu'à l'argument de Xénophane contre l'anthropomorphisme :

« Si les bœufs et les lions avaient des mains, si avec ces mains ils peignaient et faisaient des ouvrages comme les hommes, ils représenteraient les dieux sous des formes et avec des corps semblables aux leurs : les chevaux les feraient semblables aux chevaux, les bœufs semblables aux bœufs. »

En tout cas, il n'y a pas là matière à des recherches profondes, et c'est bien vainement qu'un certain Alcimus prétendait découvrir dans ce texte et dans d'autres, cités plus haut en grande partie, la preuve qu'Épicharme avait été un précurseur de Platon, fort utile au grand philosophe.

Il y a une observation générale qui s'applique à toutes ces interprétations philosophiques d'Épicharme, c'est que nous ne sommes pas sûrs de posséder l'expression de sa pensée personnelle. Est-ce lui-même, est-ce un de ses personnages qui parle dans ces fragmens isolés que le hasard nous a transmis? Il est souvent difficile de le savoir. Le seul point qui reste bien établi, c'est qu'il subit surtout l'influence pythagoricienne et qu'il la subit profondément. C'était la croyance de toute l'antiquité. S'il en avait été autrement, comment Ennius aurait-il eu la pensée d'intituler *Épicharme* le poème où il exposait des idées attribuées à Pythagore? Soit qu'il eût imité un ouvrage analogue du poète grec, soit que, comme le veut M. Vahlen, l'excellent éditeur d'Ennius, il l'eût fait parler comme un interprète du maître, dans les deux cas la conclusion est la même. Comment s'expliquer aussi, à moins d'admettre sa célébrité comme pythagoricien, que de bonne heure, dès avant le

temps d'Aristoxène, le disciple d'Aristote, son nom ait été frauduleusement inscrit en tête de livres renfermant des idées pythagoriciennes, comme cette *République*, dont le véritable auteur était, paraît-il, un joueur de flûte nommé Chrysogonos?

« Nous vivons par le nombre et par la raison : ces deux choses font le salut de tous les mortels. »

Voilà un vers de ce poème. D'autres, qui viennent peut-être de la même source, car Clément d'Alexandrie, qui les cite comme d'Épicharme, lui attribuait *la République*, ont un caractère analogue ; par exemple ceux-ci :

« Si tu as l'esprit pur, pur est tout ton corps. »

« Si ton esprit est pieux, tu ne saurais souffrir aucun mal après ta mort : le souffle qui t'anime se fixera en haut dans le ciel. »

« Voilà la définition de l'homme : une outre gonflée. »

C'est-à-dire qui se vide et s'affaisse, quand elle est abandonnée par le souffle qui la soutenait. Citons encore deux vers conservés par Plutarque et sans doute authentiques; il y est question d'un mort :

« L'union qui s'était formée s'est dissoute, et il s'en est retourné là d'où il était venu, la terre à la terre, le souffle en haut : qu'y a-t-il là de pénible? Absolument rien. »

L'âme, d'après une proposition pythagoricienne, est une particule détachée de l'éther. Il y a quelque rapport entre cette pensée et l'assertion de Ménandre d'après laquelle Épicharme disait que les dieux étaient les vents, l'eau, la terre, le soleil, le feu, les astres, et qui, sous une forme peu scientifique, renfermait sans doute une allusion aux quatre ou aux cinq élémens primitifs admis par les pythagoriciens. Ce n'est pas le lieu d'interpréter en détail, ni e témoignage, ni les autres textes. Il nous suffit de remarquer que les fragmens philosophiques d'Épicharme, plus ou moins authentiques et portant plus ou moins la couleur pythagoricienne, contribuent à nous le faire voir à la place secondaire, mais honorable, où le mettait l'estime des anciens, dans le cercle où rayonna d'abord l'enseignement de Pythagore, entre le maître et un autre philosophe inspiré, le Sicilien Empédocle.

L'examen des fragmens d'Épicharme au point de vue philosophique n'a qu'une médiocre importance, car on n'y trouve rien qui soit de nature à éclairer le pythagorisme, ni qui révèle une puissante originalité. Il y a peut-être plus d'intérêt à rechercher au point de vue de l'art sous quelle forme le poète avait exprimé cet ordre d'idées dont il est pour nous l'interprète assez imprévu. Était-ce dans ses comédies? était-ce dans un poème distinct?

La première opinion, développée surtout par Grysar, dans son

livre connu sur *la Comédie dorienne,* s'appuie d'abord sur un témoignage ancien, mais postérieur d'environ huit siècles aux faits racontés. Jamblique dit qu'Épicharme, une fois transporté à Syracuse, s'abstint, par crainte du tyran Hiéron, de confesser ouvertement sa foi de philosophe, mais la dissimula sous la forme poétique et se servit de la comédie pour publier les doctrines de Pythagore. Un apôtre déguisé en comédien, ce serait assurément une forme piquante de prédication philosophique, surtout si l'on se représente le contraste que devaient offrir les audacieuses bouffonneries de la comédie antique et le caractère de la philosophie professée. Il s'agissait en effet de métaphysique, de science, de morale austère, matières peu propres, semble-t-il, à captiver une foule avide de plaisir et apportant au théâtre toutes les exigences d'un public de carnaval. Si nous connaissions dans le détail le mélange d'élémens si disparates, l'histoire de la propagande des idées par le théâtre trouverait ici son premier et son plus curieux chapitre. Malheureusement, nos fragmens sont si loin de nous représenter nettement cette union du comique et du sérieux, que nous en sommes réduits à chercher le comique. C'est à ce point qu'on serait tenté de se demander, en négligeant l'autorité fort suspecte de Jamblique, s'ils ont pu appartenir à des comédies, et par suite, comme nous n'avons pas d'autres textes que ces fragmens, si jamais la philosophie a pénétré dans le théâtre d'Épicharme.

Et, en effet, dans le ton la note comique est à peine marquée. La forme est en général simple et familière, mais pas un seul trait ne rappelle, même de loin, la verve étincelante et hardie de la comédie ancienne. Peut-être l'intention comique se faisait-elle mieux sentir dans les passages qui encadraient ces morceaux; mais il est clair que cette hypothèse n'a en elle-même aucune valeur. On s'autorise, il est vrai, de quelques lignes de Plutarque auxquelles il a été fait allusion plus haut, sur l'argument de *l'accroissement,* pour restituer quelque scène à la façon de Molière. C'est M. Lorenz qui a eu l'idée de cette restitution assez ingénieuse. On se rappelle la consultation donnée à Sganarelle par le philosophe Marphurius et les coups de bâton par la vertu desquels le pyrrhonien reprend conscience de la réalité de son existence. Or nous lisons dans Épicharme que l'homme change perpétuellement, qu'il n'est pas le même aujourd'hui qu'hier, et l'on cite des formes de l'argument qui porte son nom, où l'invité d'hier n'est pas invité aujourd'hui, où un débiteur s'autorise de ce principe pour nier une dette contractée la veille. Mettez ces sophismes en action, supposez un hôte refusant sa porte à celui qu'il a invité le jour précédent, ou plutôt mettez le débiteur en présence du créancier et se

défendant contre les réclamations de celui-ci avec ses armes philosophiques : « Tu ne m'as pas demandé hier cette somme? — Celui qui l'a demandée n'est plus. — Quoi! n'est-ce pas toi-même qui l'as reçue? — Je n'existais pas. » De même dans Molière : « Mais en l'épousant, je crains... — La chose est faisable. — Qu'en pensez-vous? — Il n'y a pas d'impossibilité. — Mais que feriez-vous, si vous étiez à ma place? — Je ne sais. » Et rien n'empêche de croire que le créancier recourait aussi à l'argument décisif du bâton et réveillait ainsi chez le débiteur le sentiment de son identité. C'est peut-être à cela qu'aboutissait dans une comédie perdue l'exposition qui remplit le plus important des fragmens philosophiques d'Épicharme, celui où est marquée l'empreinte de la doctrine d'Héraclite. On peut encore, pour donner plus de piquant à la scène, supposer que c'est le créancier qui est partisan de la doctrine du *devenir*, et que le débiteur se moque de lui en répondant par les propositions qu'il lui emprunte. Le défaut de cette restitution, quelque esprit qu'on y puisse mettre, c'est de ne reposer sur aucune base solide, car dans le passage de Plutarque bien interprété, ces exemples de *l'invité* et du *débiteur* sont attribués, non à Épicharme lui-même, mais aux sophistes qui ont tourné à leur manière son argument.

Cependant il y a deux raisons de penser que la plupart des fragmens philosophiques ont été extraits de comédies. Parmi les cinq les plus étendus où ce caractère semble le plus marqué, trois au moins ne peuvent guère avoir une autre origine : ils sont sous forme de dialogue. Deux font parler successivement les interlocuteurs, et dans le troisième, le personnage qui parle seul en interpelle un second, Eumée, auquel il communique ses observations sur l'instinct des animaux. Ce nom d'Eumée a même fait penser que ces vers pouvaient être tirés de la pièce intitulée *Ulysse naufragé*. Ensuite les mètres employés par le poète amènent à la même conclusion : c'est ou le trimètre ïambique, qui de la poésie satirique est passé au drame, dont il est l'instrument ordinaire, ou bien le tétramètre trochaïque, qui ne convient pas mieux à une exposition philosophique. Ajoutons que l'emploi de ces deux vers dans une même œuvre, très fréquent dans le drame, serait sans exemple dans un poème didactique. Cette raison tirée des mètres est décisive. Elle tranche aussi la question pour des vers qui offrent un intérêt particulier parce qu'on y a cru saisir l'accent personnel du poète philosophe; ce sont des tétramètres trochaïques :

« Ce que je pense, car telle est ma pensée, ce que je sais bien, c'est qu'il restera plus tard un souvenir de ces choses que je dis.

Quelqu'un les dépouillera du mètre dont elles sont maintenant revêtues et, lutteur redoutable, fera voir que les autres sont faciles à abattre. »

Sans chercher quel peut être ce lutteur, annoncé peut-être après coup, et par conséquent si la prédiction est authentique, bornons-nous à remarquer qu'il semble qu'ici Épicharme, ou le personnage qu'il met en scène, se glorifie surtout de sa science dialectique, et nous avons vu qu'en effet le nom du poète était resté attaché à une forme d'argument.

Si ce fragment porte l'empreinte de la comédie, elle n'y est pas facile à distinguer; mais elle ne l'est guère davantage dans les autres. Il faut donc conclure qu'autant qu'on en peut juger, la bouffonnerie, élément nécessaire de la comédie sicilienne, restait distincte de l'élément philosophique. Rien ne faisait pressentir dans l'expression des idées sérieuses ces fantaisies grotesques et ces hardiesses licencieuses dont Aristophane devait le plus souvent envelopper ses pensées les plus profondes ou les plus chères. La bouffonnerie pouvait être ailleurs, dans le cadre, dans d'autres scènes; quant aux parties qui ont valu à Épicharme le renom de philosophe, elles n'admettaient qu'un comique tempéré, qui ne devait se retrouver sur la scène athénienne que longtemps après, lorsque les premières effervescences de la comédie s'y seraient calmées. N'était-ce pas ce qui convenait à cette partie éclairée et polie du public qui s'était formée sous l'influence d'une cour fréquentée par les plus beaux génies poétiques et qui ne pouvait se contenter de grosses farces? Le théâtre ne lui offrait ni l'âpre intérêt des passions politiques, qui ne pouvaient s'y donner carrière sous le régime des tyrannies, ni les grandes émotions de la tragédie, qui ne paraît à Syracuse qu'accidentellement, comme une importation : au moins accepta-t-elle volontiers un plaisir plus délicat mêlé aux grossièretés d'un divertissement populaire.

D'un autre côté, s'il est probable que le petit nombre de fragmens philosophiques qui nous est parvenu appartenait primitivement à des comédies, il n'en résulte pas nécessairement, comme le voudrait Grysar, qu'Épicharme n'avait pas composé sur ces matières un poème indépendant. Au contraire, cette supposition de l'existence d'un poème sur la nature, analogue à ceux de Xénophane, de Parménide, d'Empédocle, explique mieux le titre du poème pythagoricien d'Ennius ; il est plus naturel de se figurer le poète latin imitant le poète grec et, par suite, inscrivant le nom de celui-ci en tête de son ouvrage. On se demande aussi comment il eût été possible de faire passer pour une œuvre d'Épicharme ce poème de *la République* que nous avons mentionné, s'il n'avait jamais écrit que des comédies. L'activité d'Épicharme en dehors

du théâtre ne peut être mise en doute. La petite biographie de Diogène de Laërte lui attribue des mémoires dont l'authenticité lui paraît attestée pour la plupart par des notes marginales de l'auteur, et qui traitaient de la nature, de la médecine, formaient des recueils de sentences morales. Sans accorder trop de valeur à ce témoignage, ni le soumettre à une discussion approfondie, remarquons qu'il est difficile de penser, ou que des extraits de ses comédies aient suffi à remplir ces mémoires sur des sujets divers, ou que ces mémoires aient été mis sous son nom, si le faussaire ne s'était senti soutenu soit par l'existence d'écrits analogues d'Épicharme, soit par une opinion bien établie sur sa compétence en ces matières.

C'était donc une croyance répandue dans l'antiquité que le poète syracusain s'était occupé de tous ces sujets de manière à y laisser sa trace. Il était philosophe et moraliste; il passait aussi pour avoir écrit sur la médecine; Pline et Columelle le citent. Cela n'a rien de surprenant : il était de Cos, île consacrée tout entière à Esculape, où fleurissait une famille d'Asclépiades, où naquit Hippocrate, et des prescriptions médicales faisaient partie de la doctrine de Pythagore. Enfin on croyait qu'il avait composé un poème sur l'agriculture; c'est ce que prouvent des vers où Stace lui assigne les mêmes droits qu'Hésiode à la reconnaissance des cultivateurs :

> ..... Quantumque pios ditarit agrestes
> Ascraeus *Siculusque senex.*

Était-ce sous l'intelligente inspiration d'Hiéron, comme Virgile sous celle de Mécène et d'Auguste, qu'il aidait ainsi à diriger le goût public vers les travaux de la campagne? Plutarque nous dit en effet que Hiéron, après son frère Gélon, développa l'agriculture et en fit un moyen politique de moralisation. Faut-il croire plutôt qu'Épicharme céda seulement à l'attrait qu'exerça sur lui la riche nature de la Sicile et à un désir personnel de contribuer à l'instruction et au bien-être des heureux possesseurs de ces belles campagnes? C'était encore se montrer fidèle à la tradition pythagoricienne, celle que devait suivre avec éclat Empédocle, quand des travaux entrepris sur ses conseils rendaient la santé aux habitans de Sélinonte empestés par des marais, ou protégeaient une autre ville contre des vents pernicieux, et que par son intelligence des phénomènes naturels il devenait un des bienfaiteurs de la Sicile.

Quelle que soit la valeur de ces deux hypothèses, Epicharme n'en reste pas moins un des plus frappans exemples de cette ardeur qui entraînait alors les esprits sérieux vers l'étude féconde de la phi-

losophie et de la science, principalement sous la puissante impulsion de Pythagore. Comment fut-il en même temps poète comique, et qu'était-ce que ses comédies? Telles sont les questions qu'il est naturel de se poser, sinon facile de résoudre.

II.

Le contraste entre les deux natures qui paraissent réunies chez Épicharme a semblé si étrange que des érudits, Meursius, Gessner, Harless, l'ont dédoublé en deux personnages distincts, le poète et le philosophe. On a même été jusqu'à supposer un troisième Épicharme, médecin. Ces hypothèses ne sont nullement nécessaires. Dans le temps même où fleurissait à Syracuse la comédie dorienne, le grave et religieux Eschyle faisait représenter ses drames satiriques sur le théâtre d'Athènes. A la fin du *Banquet* de Platon, Socrate force ses interlocuteurs à reconnaître qu'il appartient au même homme d'être bon poète tragique et bon poète comique. Voilà donc pour les deux faces du drame la question soulevée et résolue dans l'antiquité. C'est bien le même Épicharme qui s'occupa de philosophie et de science, et qui fut en même temps le premier des comiques illustres. Comment arriva-t-il à mériter cette gloire? D'abord, sans doute, grâce à ses dispositions propres, et aussi par une conséquence naturelle de son long séjour à Mégare, en Sicile. Il y passa toute son enfance, s'il est vrai qu'il y fut transporté de Cos à l'âge de trois mois, et probablement une grande partie du reste de sa vie, car il avait de cinquante à soixante ans lorsque, par suite de la conquête de Gélon, il vint habiter Syracuse. Or les exemples qu'il avait sous les yeux à Mégare lui donnèrent la première idée et la matière, sinon la forme, de ses drames.

En effet, la ville sicilienne avait reçu de sa métropole, la Mégare de Grèce ou Niséenne, un goût particulier pour les bouffonneries dionysiaques et même la tradition de grossières ébauches dans lesquelles on s'accorde à reconnaître la première apparition de la comédie. Les Doriens passaient pour exceller parmi les Grecs dans certaines représentations burlesques de la vie familière. Ils avaient beaucoup de danses imitatives, par exemple celle qui représentait à Sparte des voleurs maladroits de viandes. On sait que, dans l'éducation laconienne, les jeunes garçons étaient exercés à pratiquer ce genre de vol dans les repas publics, et rudement fouettés quand ils se laissaient prendre. Il y avait aussi de petites scènes mêlées d'improvisations, comme celle du médecin étranger éblouissant le public par la singularité de son langage. C'était encore en Laconie que cette sorte de divertissement était usitée. Les germes d'action

que renfermaient ces scènes et ces danses mimiques prirent un développement notable chez les Doriens de Mégare niséenne, et c'est ce qui leur donne, dans la question des origines de la comédie, des droits supérieurs à ceux des Doriens de Sicyone, chez lesquels s'était développé un autre élément important, le *cômos*, ou procession bachique. C'est un point sur lequel on n'a pas insisté, et cependant il n'en est pas qui se dégage plus nettement des renseignemens incomplets que nous fournit la critique ancienne. Il est indispensable de s'y arrêter et d'élucider, autant que possible, ces questions d'origine, si l'on veut rechercher en quoi a consisté l'invention d'Épicharme et ce qui en a déterminé le caractère.

Aristote, dont les indications, quelque insuffisantes qu'elles soient, nous fournissent notre plus précieux secours, rattache dans une vue générale la comédie à la poésie ïambique, et lui assigne pour origine particulière les improvisations des *phallophores*, c'est-à-dire de ceux qui prenaient part à la procession bachique du phallus. Or Sicyone se distingua par l'éclat de phallophories où l'élément ïambique avait sans doute sa place. Une curieuse description nous montre le chœur faisant son entrée par les différentes portes de la scène, le visage caché par une sorte de chevelure d'acanthe et de serpolet que surmontait une épaisse couronne de lierre et de violettes, vêtu d'une espèce de fourrure persane. Il s'avançait d'abord en bon ordre, conduit par le phallophore tout noir de suie, et chantant en l'honneur de Bacchus des vers traditionnels qui annonçaient la liberté des attaques auxquelles il allait se livrer; puis ceux qui le composaient se mettaient à courir, s'arrêtaient tournés vers les spectateurs et les assaillaient de railleries personnelles et souvent licencieuses. Il y avait donc deux parties dans ces phallophories : une procession avec l'effet des costumes, et des improvisations satiriques du genre de celles que l'usage autorisait dans le culte d'autres divinités et qu'on appelait d'un nom particulier, le *tôthasmos*. Les *îambistes*, dont il est question à Syracuse, débitaient probablement, dans une fête aussi brillante et sous une forme plus ou moins préparée, des satires de même nature; l'ïambe se prêtait à l'improvisation. L'importance de cette partie satirique à Sicyone est attestée par une jolie épigramme de l'Anthologie :

« Bacchus a inventé les leçons d'une muse amie des jeux, en conduisant chez toi, ô Sicyone, le joyeux cortège des Grâces. Le blâme y revêt la forme la plus aimable, l'aiguillon s'y cache sous le rire; c'est l'ivresse qui enseigne la sagesse à la cité. »

L'ancienne comédie des Athéniens n'eut guère de prétentions plus hautes. Elle avait du reste emprunté aux phallophories leurs

deux élémens, qui s'y reconnaissent sans peine. C'était beaucoup ; cependant ces emprunts ne suffirent pas pour constituer la comédie ; et ce qui le prouve, c'est que les phallophories continuèrent à exister à côté d'elle, au lieu de se confondre avec un développement supérieur des mêmes principes : la description qu'on vient de lire se rapporte à une date assurément postérieure à la naissance et à l'organisation de la comédie athénienne. Le principal, c'était l'action, et tant qu'il n'y eut pas d'action, il n'y eut pas de comédie. Le jugement d'Aristote ne pouvait s'y tromper, et l'on voit clairement que, dans sa pensée, le drame comique n'est arrivé au terme de son développement propre et ne se trouve en pleine possession de lui-même que lorsqu'il s'affranchit de ce qu'il appelle *la forme ïambique*, c'est-à-dire de la satire personnelle et des formes sous lesquelles cette satire se produisait, lorsqu'il suit une marche logique et régulière, enfin lorsqu'il est devenu *la comédie nouvelle*.

Le mérite de Mégare niséenne, c'est d'avoir introduit dans les divertissemens dionysiaques, phallophories ou autres, ce principe vivifiant de l'action. Sans doute ses premiers essais furent informes ; on n'y trouvait rien qui ressemblât à une composition savante ; les acteurs entraient en scène sans ordre, improvisaient au hasard, se livraient à toutes leurs fantaisies. Mais ce n'était plus la répétition monotone d'une procession ou d'une pantomime à un personnage indéfiniment représentée sous les mêmes formes ; il y avait pour chaque pièce une idée nouvelle, à laquelle se rapportait comme à un centre le jeu libre des acteurs. Cet effort d'invention fut suscité par des troubles politiques ; il naquit des excès d'un soulèvement populaire. Lorsque, secouant le joug du tyran Théagène et surtout achevant de s'affranchir de la dure oppression des nobles, le peuple, selon l'expression de Plutarque, s'enivra du vin pur de la liberté, ces ébauches de comédie furent une forme des représailles qu'il exerça contre l'aristocratie. On devine à quels emportemens de violence et de grossièreté il s'abandonna sous l'inspiration du Bacchus plébéien. Cependant ces jeux désordonnés d'une muse populaire, c'était le commencement de l'art. Bientôt le Mégarien Susarion allait porter dans un dème de l'Attique le germe de ce qui devait être un siècle plus tard la comédie politique ; en même temps, Mégare hybléenne recevait de sa métropole la tradition de farces bouffonnes qui, transformées par l'art d'Épicharme, devaient donner ses premiers modèles à la comédie de mœurs et d'intrigue.

Il ne semble pas, en effet, que la satire politique ait pénétré dans la colonie sicilienne. L'histoire n'a conservé le souvenir d'au-

cune révolution qui, par une destruction durable ou momentanée de la constitution dorienne, y ait donné accès à une pareille licence. En tout cas, une fois transporté de Mégare à Syracuse, où il donna sans doute la plupart de ses pièces, Épicharme n'aurait pu suivre sur ce point l'exemple de la mère patrie. Il est donc probable que chez les Mégariens de Sicile la liberté de l'insulte n'exista pas et qu'il y eut en général plus de réserve. D'un autre côté, ils trouvaient dans les dispositions de leur nouvelle patrie de quoi développer leur goût pour les facéties. Les Siciliens passaient dans l'antiquité pour avoir un tempérament particulièrement enjoué et caustique. « Jamais les Siciliens, dit Cicéron, ne sont en si mauvaise passe qu'ils ne disent quelque plaisanterie. » De plus, dans ces riches cités commerçantes de la Sicile et de l'Italie inférieure, le goût du plaisir était extrême; les fêtes s'y multiplièrent à l'infini : à Tarente, il y en avait plus que de jours non fériés, au témoignage de Strabon. Celles de Bacchus s'y célébraient avec une passion dont les kermesses de la Hollande donnent à peine l'idée aux modernes. « J'ai vu toute la ville ivre aux fêtes de Bacchus, » dit encore de Tarente un des interlocuteurs des *Lois* de Platon. Sur ces sortes de sujets le danger aujourd'hui pour la critique est d'atténuer. A distance, les mœurs s'effacent et ces exubérances disparaissent; tout se décolore et s'éteint, grâce à nos idées de régularité et aux préoccupations logiques des savans, qui enchaînent péniblement des faits à peine aperçus.

Les bouffons de la Grande-Grèce portaient le nom particulier de *phlyaques* (c'est-à-dire bavards), qui mérite d'être conservé, parce qu'il servit à désigner un développement postérieur de l'art comique chez les anciens. Il semble que les sujets des petites scènes qu'ils représentaient affublés de costumes grotesques aient été de deux sortes. Ou bien c'étaient des peintures chargées de la vie familière, où l'action très simple était soutenue par des observations morales, vivement lancées sous forme de proverbes et dans le dialecte populaire; ou bien, et ceci portait plus particulièrement encore l'empreinte du goût local, c'étaient des parodies mythologiques. En Sicile, on cite les *ïambistes* de Syracuse, dont nous avons relevé l'analogie avec les phallophores de Sicyone. Enfin il faut rappeler qu'à Sélinonte, colonie de Mégare hybléenne, un vieux poète, Aristoxène, presque contemporain d'Archiloque, s'était distingué par des poèmes ïambiques. Au témoignage d'Épicharme lui-même, c'était lui qui avait donné en Sicile le premier exemple de ce genre de composition.

Telles sont donc, pour conclure, les formes auxquelles aboutit dans les colonies occidentales le développement du comique dorien : la

farce mégarienne, modifiée par l'esprit sicilien, et, dans le sud de l'Italie, les petites scènes des phlyaques; les processions et les improvisations des ïambistes de Syracuse; enfin, sous une forme plus littéraire, les satires d'Aristoxène de Sélinonte. Ce sont les élémens qu'Épicharme trouve autour de lui et qui peuvent entrer dans la composition des œuvres d'art qu'il invente. On ne voit pas bien ce qu'il aurait emprunté aux ïambistes; mais il a imité la forme poétique d'Aristoxène, et ses sujets viennent directement des phlyaques. Comme les farces improvisées de ceux-ci, ils se divisent en deux classes : les parodies mythologiques, et les représentations de la vie familière ; et de même aussi sans doute, la différence des sujets n'empêche pas que dans ces deux classes les thèmes de développement ne soient souvent les mêmes. Essayons maintenant de nous rendre compte de ce qu'il a fait.

Les comédies mythologiques ont naturellement pour personnages des dieux et des héros : les habitans de l'Olympe, Hercule, Bacchus, Ulysse, Philoctète, Prométhée s'y distribuent les rôles. Mais le propre de la parodie, c'est de ramener ces acteurs héroïques ou divins aux proportions de l'humanité, et de l'humanité contemporaine; c'est le principe même de l'effet comique. Xénophane disait : « Homère et Hésiode ont transporté chez les dieux tout ce qui chez les hommes est un sujet de honte et de blâme; ils ont attribué aux dieux beaucoup d'actes coupables, des vols, des adultères, des fraudes. » Dans le même temps, la comédie d'Épicharme pouvait aider sans intention la prédication du philosophe en mettant sur la scène les faiblesses divines. Seulement elle choisissait ce qui prêtait au ridicule; elle en étalait le détail sous les yeux et cherchait le rire par un contraste perpétuel entre la majesté des noms et des attributs et la vulgarité des actes, des sentimens, des situations. Elle le faisait avec une hardiesse qui dépassait de beaucoup celle du drame satirique; car, tandis que celui-ci se bornait à faire descendre les héros jusqu'à la société d'êtres à demi humains l'une bouffonnerie bestiale, sans porter autrement atteinte à leur dignité personnelle, c'étaient eux-mêmes, c'étaient les dieux qu'elle prenait plaisir à dégrader.

Ainsi dans *les Noces d'Hébé, ou les Muses*, titre sous lequel la pièce fut une seconde fois présentée au public, on voyait les principales divinités de l'Olympe transformer le banquet nuptial en débauche syracusaine. On sert un merveilleux poisson : c'est pour Jupiter. Il apprend qu'il y en a un autre pareil au marché : il le fait vite acheter pour lui-même et pour sa femme. Minerve, la chaste déesse, est la joueuse de flûte du repas; elle accompagne Castor et Pollux, qui exécutent une danse armée. Quant aux Muses,

au lieu de charmer l'Olympe par leurs concerts, elles sont rappelées à leur première origine mythologique, elles redeviennent des nymphes des eaux, et non pas des eaux inspiratrices, mais des eaux poissonneuses du Nil, de l'Achéloüs, de cinq autres fleuves, qui représentent ce genre de richesses dans différentes parties de la terre, et l'on a soupçonné que leurs parens Piéros et Pimpléis, substitués à Jupiter et à Mnémosyne, personnifiaient par un jeu de mots étymologique, en même temps que les souvenirs de la Thrace poétique, l'embonpoint et la voracité. Ce chœur de Muses peu poétiques est donc composé des pourvoyeuses de la table des immortels, et quelques vers semblent indiquer que, dans la première forme de la comédie, le grand dieu Neptune remplissait une fonction analogue, ou faisait du moins le commerce maritime de filets dans l'intérêt des pêcheurs et de leurs cliens.

Ce festin de l'Olympe réalisait par l'abondance et la variété tous les rêves de la gourmandise ou plutôt de la gloutonnerie d'alors; des énumérations sans fin en détaillaient au public toutes les richesses, poissons, coquillages, gibier, pains de toute sorte :

« Il apporte des coquillages de toute espèce, patelles innombrables, crabyzes, cécibales, téthyes, peignes, glands de mer, pourpres, huîtres aux valves bien jointes, qu'il est difficile d'ouvrir et facile d'avaler; moules, anarites, carices, épées, douces au palais et dures aux doigts qu'elles piquent, solènes longues et ovales; et la conque noire, que vendent tous les pêcheurs de conques; et aussi les coquillages de terre, et ces coquilles de sable mal famées, sans valeur, que tous les hommes appellent androphyctides et que, nous autres dieux, nous nommons leucées. »

Il n'y avait que des populations maritimes pour fournir une pareille liste; et encore nous n'avons pas tout. On ne peut songer à relever ici des mérites de premier ordre. Lisez cependant chez Rabelais ou ailleurs des énumérations analogues : outre que vous n'y trouverez plus le rythme poétique ni la langue fine et sonore de l'écrivain grec, vous y chercheriez vainement l'effet de cette multitude de noms qui se pressent et s'accumulent, relevés chemin faisant par des épithètes expressives, des traits descriptifs ou plaisans, des paroles, réunis et entraînés par le même flot de verve et de bonne humeur.

Dans le théâtre d'Épicharme ce thème de la gourmandise paraît avoir été inépuisable. Il y avait évidemment encore la peinture d'un repas dans la pièce intitulée : *les Cômastes, ou Héphæstos.* Il n'en reste guère que le titre; mais ce titre est significatif, et l'on a pu reconnaître d'après des indices à peu près certains que *les Cômastes* avaient pour sujet un banquet où Bacchus enivrait Héphæstos ou, sous la forme latine, Vulcain, retiré à Lemnos par

suite d'un exil volontaire, et la pompe bachique qui accompagnait le retour du dieu dans l'Olympe. Une pareille matière, riche en incidens burlesques et en mots plaisans, convenait parfaitement à la comédie dorienne. On en peut dire autant du *Cyclope*, où Polyphème était, comme dans *l'Odyssée*, enivré par Ulysse. C'est de ce côté que paraissent se tourner, quelquefois contre toute attente, beaucoup de sujets mythologiques. Ainsi le vers souvent cité : « Il n'y a pas de dithyrambe quand on boit de l'eau, » était tiré de *Philoctète*. Les sirènes, dans la pièce qui porte ce nom, remplaçaient le piège de leurs chants mélodieux par l'appât d'une grasse et abondante hospitalité. Les poissons, les oiseaux, des mets de diverses sortes, avec leurs modes de préparation, remplissent encore une appétissante énumération. A plus forte raison des types consacrés comme celui d'Hercule donnent-ils matière à des développemens analogues. Ici c'est surtout la peinture d'une prodigieuse voracité :

« D'abord, si tu le voyais manger, tu en mourrais. Son gosier gronde, ses mâchoires craquent, ses molaires résonnent, ses canines grincent; il siffle des narines, il agite les oreilles. »

Cette description nous transporte en pleine charge populaire; elle ne dut pas déplaire aux délicats. Les Grecs seront toujours prêts à rire de la gloutonnerie d'Hercule; les spectateurs d'Euripide prendront plaisir à le voir manger et boire de bon cœur dans la maison d'Admète tout en deuil, avant d'aller arracher Alceste au génie de la mort. Dans Épicharme, qui présentait sous de pareils traits le vainqueur de Busiris, la partie la plus raffinée du public admirait cet art nouveau qui relevait le grotesque par une recherche expressive de mots et d'harmonies et le revêtait pour la première fois du mètre poétique.

La place réservée aux plaisirs de la table dans le théâtre du comique syracusain s'explique d'abord par le rapport qu'avait un pareil sujet avec le *Cômos* bachique, une des principales sources de la comédie. C'était en outre une conséquence des mœurs siciliennes. Les Doriens de la Sicile et de l'Italie ressemblaient peu aux Doriens de Sparte. Déjà dans la Mégare de Grèce, enrichie par le commerce et énervée par le luxe, les banquets doriens étaient devenus des plaisirs recherchés et des débauches. Les goûts qu'elle transmit à ses colonies y trouvèrent les meilleures conditions pour prospérer. Sans doute la Mégare de Sicile ne fut pas en reste avec sa métropole, et il est évident que Syracuse, le séjour définitif d'Épicharme, n'avait pas reçu des traditions plus austères de la sienne, la voluptueuse Corinthe. Voilà pourquoi l'œuvre comique de notre poète, à en juger par les fragmens qui sont venus s'accu-

muler dans *le Banquet* d'Athénée, paraît avoir été une perpétuelle satire de la gourmandise sicilienne.

Il est certain qu'il avait traité d'autres thèmes. Par exemple, les aventures d'*Ulysse transfuge*, — c'était le nom d'une comédie, — pénétrant dans l'intérieur de Troie et reconnu par Hélène, prêtaient assurément à plus d'une situation comique ; mais on ne sait rien de la façon dont elles étaient présentées. De tous les élémens comiques, ce qui se rapporte à la bonne chère est le seul qui ait survécu dans les dix-huit pièces mythologiques dont on a les titres. Il s'est également conservé dans les autres comédies. Ainsi celle qui était intitulée : *la Terre et la Mer* renfermait des développemens gastronomiques. Un débat était peut-être institué entre les deux élémens au sujet de la supériorité de leurs produits. La tradition de cette sorte de lutte n'était pas destinée à périr de sitôt, car Suétone nous raconte que l'empereur Tibère récompensa magnifiquement Asellius Sabinus pour son *Concours entre le champignon et le beefigue, l'huître et la grive*. Quelque esprit que l'auteur eût dépensé dans le détail, cela devait être singulièrement froid. C'est à Athènes, dans la période de verve inventive et de franche bouffonnerie, que les sujets de cette nature trouvèrent leur expression la plus plaisante et la mieux faite pour la scène. *Les Poissons* d'Archippus paraissent avoir été le chef-d'œuvre du genre. On sait que les poissons occupaient la place d'honneur sur les tables recherchées des anciens. Dans la pièce athénienne, ils soutenaient une guerre heureuse contre leurs ennemis les gourmands, et à la suite intervenait entre les belligérans un traité, en vertu duquel les vainqueurs rendaient les joueuses de flûte et certains viveurs spirituels, dont ils s'étaient emparés au grand dommage des festins privés de leurs meilleurs élémens de joie : en échange, ils recevaient pour leur pâture les gourmands voraces comme le poète tragique Mélanthius. Il est probable que ces qualités d'entrain et de spirituelle bonne humeur se trouvaient déjà dans le théâtre d'Épicharme, et l'on risquerait de se tromper si, sur la foi des titres et de quelques débris isolés, on prétendait juger de la variété d'invention de ces pièces. Elle se laisse un peu mieux apprécier dans ce qui nous est resté des pièces de la seconde classe, celles dont les sujets étaient directement empruntés à la vie réelle. Voyons ce que les textes et les indications anciennes peuvent nous donner sur la nature de cette seconde espèce de comédies.

D'abord c'est à elles qu'il semble le plus naturel de rapporter pour une bonne part un assez grand nombre d'observations et de conseils conservés dans des vers détachés, où se reconnaît encore l'influence pythagoricienne ou, plus exactement, la méditation du

penseur préoccupé de discipline intérieure et de pieuse direction de la vie pratique. Il suffit de choisir quelques citations pour retrouver plusieurs des principales lignes de la morale d'Épicharme.

« Une vie pieuse est le meilleur viatique pour les mortels. — Rien n'échappe à la divinité, il faut que tu le saches bien ; — Dieu est lui-même notre surveillant ; rien n'excède sa puissance. — Les dieux nous vendent tous les biens au prix des fatigues. »

Avec cette idée d'un gouvernement divin, attentif et exigeant, va celle d'un gouvernement de soi-même qui rend indépendant de l'incertitude de la destinée :

« Que tes pensées conviennent à une longue vie comme à une courte. »

L'empire sur les passions, la méditation, les bonnes habitudes, un régime moral qui forme le caractère et donne l'égalité d'âme, voilà les vrais moyens d'éviter les fautes et de trouver le bonheur :

« Ce n'est pas la passion, c'est l'esprit qui doit dominer. — Avec la colère, nul ne prend sur rien une bonne décision. — Amis, les soins répétés donnent plus qu'une bonne nature. — Le caractère est le bon génie des hommes ; ce peut être aussi leur mauvais. »

Une de ces maximes représente bien le sage antique réfléchissant dans le calme, quand il est libre des distractions de la journée :

« Toutes les pensées sérieuses se découvrent plutôt pendant la nuit. »

Mais ce sage qui publie sa sagesse par la bouche de la comédie ne se tient point en dehors de la vie active ni de ses conditions, souvent difficiles dans ces temps d'annexions violentes et de tyrannies dominatrices. De là des conseils de prudence pratique ; par exemple celui-ci, devenu célèbre chez les anciens et cité par Cicéron comme une parole précieuse de l'*avisé Sicilien :*

« Sois sobre et souviens-toi de te défier : ce sont les nerfs de la sagesse. »

Et encore :

« Pour juger un homme, sache comment il se conduit avec autrui. — Il est bon aussi de se taire en présence des puissans. »

Un pas de plus, et nous sortons tout à fait de la morale générale, pour retrouver la comédie, alimentée par les travers des hommes et moralisant par la satire :

« Tu n'es point habile à parler, mais impuissant à te taire. — Tu n'es point humain, mais malade : tu donnes pour ton plaisir. »

Voilà le bavard et le prodigue. Ici et dans quelques autres fragmens, règne le ton modéré qu'adoptera la comédie nouvelle. Rien ne fait songer aux excès ni aux personnalités de la comédie politique. S'il se rencontre une allusion à un fait ou à un personnage,

la réalité présente ne pénétrera sur la scène qu'avec les allures respectueuses qu'elle s'impose dans les pièces lyriques qui se chantent en l'honneur des victoires remportées aux grands jeux de la Grèce. C'est ainsi que, dans la comédie *la Fête et les Iles*, Épicharme se rencontre avec Pindare pour célébrer l'intervention bienfaisante par laquelle Hiéron venait de protéger les Locriens contre les menaces d'Anaxilas de Rhégium.

Épicharme alla-t-il dans son travail d'invention comique jusqu'à réunir et concentrer les traits d'observatien morale ou de satire pour en former des caractères? Quelques titres : *le Paysan*, *l'Homme supérieur*, *la Mégarienne* (qui fait penser à *l'Andrienne* de Ménandre et à d'autres titres analogues de la moyenne et de la nouvelle comédie), ne suffisent pas pour autoriser la supposition qu'il y eût dans ces pièces l'étude plus ou moins approfondie d'un personnage. Mais, à défaut de caractères nettement tracés, un fort joli fragment d'une comédie intitulée : *l'Espérance*, *ou Plutus*, nous fournit la première esquisse d'un type, celui du parasite, que les comiques latins devront souvent reproduire à l'imitation des Grecs. Le personnage, qui a été dépeint d'avance faisant dans un banquet l'éloge de la frugalité et avalant d'un trait une grande coupe de vin, expose lui-même son genre de vie:

« Je dîne avec qui veut : il n'y a qu'à m'inviter; et aussi avec qui ne veut pas : nul besoin d'invitation. A table, je suis plein d'esprit, je fais beaucoup rire et je loue le maître de la maison. Si quelqu'un s'avise de me contredire, j'accable d'injures le contradicteur. Et puis, après avoir bien mangé et bien bu, je m'en vais. Un esclave ne m'accompagne pas avec une lanterne; mais je marche tout seul, en trébuchant dans les ténèbres. Si je rencontre la garde, je mets sur le compte de la bonté divine d'en être quitte pour quelques coups de fouet. Et quand je suis arrivé chez moi tout moulu, je dors par terre sans m'inquiéter de rien, tant que le vin pur engourdit mes sens. »

Il y a loin de ce pauvre homme, philosophe à sa façon, à l'Ergasile de Plaute, le convive *invocatus*, endurci aux soufflets et aux coups de pots brisés sur son front, et surtout au Gnathon de Térence, florissant exploiteur de la sottise des riches. Ce ne sont pas encore les brutalités des mœurs romaines, ni les impudentes forfanteries et les amplifications chargées où se complairont les Latins; mais ce peu de traits ont un air de vérité simple qui intéresse et se maintiennent dans ce ton de mesure discrète qui sied bien au moraliste grec.

C'est le caractère tempéré qui domine dans nos fragmens, et l'on est disposé à croire qu'il en est de même dans toute la partie

morale du théâtre d'Épicharme. Il nous est parvenu quelques anecdotes sur son séjour à Syracuse. Deux nous font entrevoir que les rapports avec Hiéron n'étaient pas toujours faciles; elles nous montrent par quelles duretés, au milieu de ses faveurs et de ses magnificences, s'échappait parfois l'orgueilleuse et violente nature du tyran. Une troisième anecdote est d'un intérêt plus intime, parce qu'elle nous donne bien le ton de la sagesse sereine du poète moraliste, instruit par la méditation et par l'expérience de la vie. Vers la fin de sa longue carrière, il était un jour assis sous un portique avec des vieillards de son âge : « Je ne voudrais plus que cinq ans de vie, se mit à dire l'un d'eux. — Trois me suffiraient, dit un autre. — Quatre, reprit un troisième. — Mes bons amis, interrompit Épicharme, à quoi bon vous disputer pour quelques jours? Nous tous, que le sort a rassemblés ici, nous sommes au couchant de la vie : pour nous tous il est donc temps de partir au plus vite, avant que nous ayons à souffrir de quelqu'un des maux attachés à la vieillesse. » Voilà, dans son application simple et personnelle, cette science morale qu'Épicharme avait enseignée dans ses comédies.

III.

Une étude où l'on aurait pu réussir à déterminer les élémens et la nature du comique dans Épicharme aurait pour conclusion naturelle une définition de l'art chez cet inventeur de la comédie. De quelles formes avait-il revêtu ces œuvres qu'il créait? quelles qualités de composition y avait-il introduites? On se demanderait enfin ce que lui doivent Aristophane et Ménandre, les grands noms de la comédie attique. On conçoit l'intérêt qui s'attacherait à des recherches qui conduiraient à une appréciation plus exacte des chefs-d'œuvre du genre, et combien il est regrettable qu'elles ne puissent être sérieusement entreprises. La matière manque; le poète lui-même, détruit par le temps, se dérobe à nous; il nous livre si peu de son œuvre que ce n'est guère qu'à l'aide d'indices extérieurs que l'on peut hasarder quelques réponses à ces questions.

Il faut d'abord se représenter Épicharme dans les conditions où il composait ses comédies, admis à la cour polie et magnifique de Gélon et de Hiéron, les princes les plus puissans et les plus riches de la Grèce, avec cette élite de génies, Simonide, Pindare, Eschyle, dont la présence, plus d'une fois renouvelée, y suppose le goût et l'intelligence de tout ce que la poésie put mettre dans ses plus

belles œuvres de science délicate et d'élévation. Sans doute, à côté d'eux, il pouvait y avoir place pour des talens bien différens, et l'on comprend très bien que Hiéron ait aimé en même temps les hardiesses bouffonnes de la comédie; ainsi au théâtre d'Athènes le même public applaudissait, après la trilogie tragique, le drame satirique qui complétait la représentation. Il est même probable qu'Épicharme, fixé à Syracuse et familier du palais, fut de la part du souverain l'objet d'une faveur plus marquée et plus constante, et qu'il put s'y livrer plus librement à son naturel. Un trait conservé par Plutarque nous donne un exemple de la hardiesse spirituelle qu'il portait dans cette familiarité avec le tyran. Hiéron l'invitait à dîner peu de jours après avoir fait périr quelques-uns de ceux qu'il admettait dans son intimité. Le poète lui répondit : « Tu sacrifiais dernièrement et tu n'as pas invité tes amis. » La phrase grecque pouvait aussi bien signifier : « Tu sacrifiais tes amis, et tu ne m'as pas invité. » On ne dit pas que Hiéron se soit offensé de cette courageuse réponse. Cependant le même auteur rapporte qu'il punit le poète comique pour s'être permis des paroles inconvenantes en présence de sa femme. D'après ces deux souvenirs, il ne semble pas qu'Épicharme, dans cette cour brillante d'un tyran cruel et jaloux de sa dignité, ait dû être fort encouragé à l'abus des grossièretés comiques.

Lors donc qu'on se demande s'il faut le considérer comme un poète poli et raffiné, comme un poète de cour, ou comme un poète populaire, fidèle interprète de cette exubérance de gaîté licencieuse que provoquaient chez la foule les fêtes de Bachus, on est averti que la question ne peut se poser sous cette forme absolue et que la seconde alternative souffre au moins de fortes atténuations. Sans doute le caractère propre des divertissemens comiques, tels qu'ils étaient nés des débauches dionysiaques, ne pouvait disparaître, et la partie distinguée du public aurait été la première à se plaindre, si la marque hardie du dieu avait été effacée. Mais ces mêmes spectateurs, habitués à des jouissances délicates, demandaient aussi quelque chose de plus relevé à celui qui prétendait à leurs suffrages; ils voulaient applaudir, non pas un simple bouffon, mais un artiste. Nous savons déjà qu'il y a plus d'une raison de croire qu'Épicharme s'efforça de les satisfaire; ajoutons-y une présomption.

Il est un nom que les témoignages grecs citent souvent à côté de celui d'Épicharme, c'est le nom de Phormis, qui partage avec lui l'honneur d'être désigné par Aristote comme ayant constitué la comédie par l'invention de la fable. Ce Phormis fut lui-même un remarquable exemple de ce que la vie de beaucoup de Grecs dis-

tingués avait alors de mobile et d'imprévu. Né à Ménale en Arcadie, il obtint à Syracuse la faveur de Gélon et de Hiéron. Le premier lui accorda même assez de confiance pour le charger de l'éducation de ses fils. Une pareille fonction, non moins surprenante chez un auteur comique que la qualité de philosophe, fait l'éloge du caractère de Phormis. Ce qui n'est guère moins inattendu, c'est que son titre principal à l'estime des princes de Syracuse paraît avoir été son mérite militaire. Il se distingua dans les guerres soutenues par les deux frères, y accomplit des actions d'éclat et y gagna une grande fortune, qui lui permit de consacrer des statues comme offrandes à Olympie et à Delphes. Pausanias vit à Olympie l'image de Phormis lui-même luttant contre trois adversaires successifs. Ce n'était pas une de ses propres offrandes, mais elle avait été consacrée par un Syracusain nommé Lycortas : preuve vraisemblable de l'enthousiasme qu'avaient excité ses hauts faits. Tel était le personnage que la muse avait doué par surcroît du génie de l'invention comique. Les sept ou huit titres qui nous sont restés, *Admète*, *Alcinoüs*, *le Sac d'Ilion*, *Persée*, etc., annoncent des pièces à sujets mythologiques. Sa renommée chez les anciens n'avait pas égalé celle d'Épicharme. La seule chose qui lui soit attribuée en propre, — et c'est là ce qui nous fournit un indice sur le ton de la comédie de son rival, — c'est l'introduction du luxe dans l'appareil des représentations : l'usage de tentures en cuir couleur de pourpre, magnificence exagérée au jugement d'Aristote, et de longs et riches vêtemens pour les acteurs, comme dans les représentations tragiques. Cet éclat extérieur s'accorde mal avec l'idée de pièces uniquement appropriées aux plaisirs grossiers de la multitude.

Dans notre ignorance de la vérité, il semble assez probable que les goûts luxueux de Gélon et de Hiéron ne furent pas étrangers à cette invention de comédies régulières que rendit possible le talent d'Épicharme et de Phormis. Les parodies mythologiques, aimées des Siciliens et des Italiens, prirent à Syracuse une forme plus digne de figurer dans des fêtes brillantes, sur ce théâtre qui avait été magnifiquement construit avant celui d'Athènes et où devait bientôt paraître la tragédie d'Eschyle; Épicharme opéra seul la même transformation dans ces petites peintures de mœurs bouffonnes dont Mégare Hybléenne avait reçu la tradition de sa métropole, et ainsi se trouva constituée son œuvre dramatique dans ses deux ordres de sujets. Il résulterait de là que ses comédies, au moins celles qui étaient arrivées à leur perfection et qui étaient restées, avaient été écrites à Syracuse et appartenaient à la seconde moitié de sa vie ; ce qui est conforme à ce qu'on lit dans Suidas.

En quoi consistait dans Épicharme cette transformation qui de grossières ébauches avait fait des œuvres d'art? Le premier mérite était évidemment celui de la composition. Il fit des pièces régulièrement construites par le progrès d'une action qui se nouait et se dénouait. Avant lui, il n'y avait que des idées comiques, de petites scènes isolées, qui se bornaient à un point détaché d'une légende mythologique ou à un détail de mœurs traité en lui-même, sans rapport avec un sujet plus général ni avec une intrigue dramatique. Tel est bien le sens du seul témoignage ancien que nous ayons sur cette question, et c'est ce qui a été bien établi par Grysar dans son étude sur la comédie dorienne. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que nous en sommes réduits à nous arrêter là. Qu'était-ce au juste que la composition d'une comédie d'Épicharme? Quelle en était l'unité, la marche, le développement? Se contentait-il de renfermer différentes scènes à peu près juxtaposées dans un cadre fourni par une donnée mythologique ou autre, ou bien les unissait-il entre elles par un lien plus étroit? L'unité résidait-elle dans la suite logique de l'action ou seulement dans le ton et l'impression dominante? L'effet était-il obtenu par une progression intime de l'intérêt dramatique ou était-il le résultat d'un mouvement et comme d'un rythme extérieurs produits par des combinaisons analogues à celles que nous remarquons chez Aristophane? Comment nous prononcer sur ces points divers quand tout nous fait défaut, les jugemens de la critique ancienne comme les œuvres du poète? Bornons-nous à ces remarques générales, que les thèmes mythologiques, très familiers au public, étaient plus propres à fournir des cadres qu'ils ne prêtaient au développement d'une action fortement enchaînée, et qu'il était d'ailleurs naturel que ces premières comédies, succédant à de libres et légères esquisses et admettant elles-mêmes des élémens assez disparates, ne s'astreignissent pas à une composition très savante ni très sévère.

Il n'est pas tout à fait exact de dire que nous n'avons aucun jugement ancien. Horace, dans un vers souvent cité dont on cherche encore le sens,

Plautus ad exemplar Siculi properare Epicharmi,

se moque de ces admirateurs indiscrets qui attribuent à Plaute le genre de rapidité d'Épicharme : mais quel est ce genre? Des deux termes comparés, un seul est sous nos yeux, et la justesse de la comparaison étant contestée par le juge délicat qui nous en apprend l'existence, nous ne pouvons avec sécurité conclure du terme connu à l'inconnu et demander à Plaute quel était ce mérite particulier

du modèle grec. La rapidité de Plaute, nous sommes déjà embarrassés pour la définir. C'est sans doute ce mouvement extérieur, cette agitation des personnages qui faisait ranger la plupart de ses pièces dans la catégorie que l'on désignait sous le nom de *motoriæ;* c'est aussi le mouvement, la verve entraînante du dialogue : lequel de ces deux caractères rapprochait le poète latin d'Épicharme? Telle est l'incertitude qui nous arrête dans l'interprétation de l'unique témoignage qui nous vienne de l'antiquité. Le plus sage est d'y rester, sans prétendre affirmer dans l'inconnu.

Ne négligeons pas cependant un indice qui peut donner lieu à une hypothèse, sinon sur la composition intime, du moins sur la structure extérieure des comédies d'Épicharme. On trouve dans les collections un assez grand nombre de vases, originaires de l'Attique et de la Grande-Grèce, dont les peintures paraissent avoir emprunté leurs sujets à des drames satiriques ou à des scènes comiques de mythologie dans le goût dorien. Tel est le vase souvent cité de la Vaticane où sont représentés les Amours de Jupiter et d'Alcmène. Le dieu, coiffé du modius comme Sérapis et portant un masque barbu peint en blanc, tient une échelle, tandis qu'un Mercure ventru et vêtu en esclave comme le faux Sosie de l'*Amphitryon*, l'éclaire avec un falot et qu'Alcmène se montre à la fenêtre. Les aventures d'Hercule avec les Pygmées ou les Cercopes, celle de Taras, le héros éponyme de Tarente, sur son dauphin, étaient de même parodiées. Parmi ces peintures de vases, un certain nombre se rapportent à un sujet traité par Épicharme dans sa comédie intitulée *les Cômastes, ou Héphæstos.* Elles représentent le retour d'Héphæstos ou Vulcain dans l'Olympe, où il est ramené par Bacchus. Il avait abandonné le séjour des dieux à la suite des querelles et des ennuis qu'il s'était attirés pour avoir, sans doute par l'ordre de Jupiter, retenu sa mère Junon comme enchaînée sur un siège magique. Cette première légende est figurée sur le vase de Bari, conservé aujourd'hui au British Museum, et nous savons qu'il en était question dans la pièce d'Épicharme. Bientôt les habitans de l'Olympe regrettèrent l'absence de Vulcain; leurs banquets ne pouvaient se passer du joyeux suppléant de Ganymède, qui savait si bien au besoin y faire renaître la gaîté. On députa donc vers lui à Lemnos Bacchus, qui l'enivra et le ramena en pompe dans l'Olympe. Tel est le petit mythe, si favorable à la comédie, dont les peintres de vases aimaient à reproduire le dénoûment. Une de leurs œuvres est particulièrement intéressante pour nous. Elle se compose de quatre personnages qui ont chacun leur nom inscrit au-dessus de la tête : le satyre Marsyas, jouant de la double flûte, ouvre la marche; à sa suite viennent une bacchante, en proie à l'exaltation dionysiaque, la

tête renversée, tenant d'une main le thyrse et de l'autre une grande coupe à deux anses; puis Bacchus ivre, et, le dernier, Vulcain, faisant un geste de consentement. La bacchante s'appelle *Comodia;* elle personnifie non pas la comédie, mais le chant du cômos ou le cômos lui-même, la procession dionysiaque, enivrée par son dieu et le célébrant par les chants qu'il inspire. Ce cômos, cette pompe bachique, dont Vulcain consent à faire partie, c'est vraisemblablement la tradition figurée de représentations qui avaient égayé les spectateurs de Tarente ou de Syracuse. On peut croire qu'il terminait les *Cômastes* d'Épicharme : la plupart des pièces d'Aristophane finissent de même par une marche en procession, bachique, nuptiale, ou d'un autre caractère, et c'est là un souvenir évident de l'origine même de la comédie.

Ainsi ces peintures de vases, qui, sans être en rapport direct ni de date ni de provenance avec la comédie d'Épicharme, paraissent cependant issues de la comédie dorienne, rendent assez probable que le drame du poète de Syracuse a eu, au moins une fois, pour conclusion le spectacle d'une pompe dionysiaque mêlée de chants. Quant à la restitution de Grysar, qui divise cette comédie des *Cômastes* en trois actes, l'enchaînement de Junon sur le siège magique, la retraite de Vulcain à Lemnos, et son retour sur l'Olympe, elle est plus ingénieuse que vraisemblable, et l'on peut remarquer que, pour vouloir amplifier la composition dans Épicharme, il l'affaiblit. Car cette série de trois petits drames dans une pièce d'une étendue médiocre ne formerait qu'un ensemble assez lâche, et il est trop évident que l'effet n'en pouvait être aucunement comparable à celui des trilogies d'Eschyle.

Épicharme fit de la comédie une œuvre d'art, non-seulement par le développement de la fable et par la composition, mais aussi en la revêtant de la forme poétique qui lui était certainement étrangère avant lui. Tous ses fragmens se répartissent entre trois espèces de pieds, les ïambes, les trochées et les anapestes. Cette variété d'effets rythmiques indique chez le poète un art assez avancé pour approprier le mètre au sujet : deux de ses pièces, *les Danseurs* et *le Chant de victoire*, étaient tout entières écrites en anapestes, mesure consacrée à la marche et à la danse. Il n'est pas indifférent de remarquer que nous avons de son contemporain, l'ïambographe Ananius, dont le nom se rencontre dans un de ses vers, un fragment gastronomique; l'ïambe était donc alors appliqué ailleurs qu'au théâtre à ce genre de sujet si aimé d'Épicharme. Du reste, dans l'emploi de ces différens mètres, il se permettait plus de liberté que ne l'avaient fait les poètes qui en avaient usé avant lui et que ne devaient le faire les comiques athéniens. La comédie

lui semblait demander un certain degré d'abandon dans ses allures; et ces négligences métriques s'accordaient avec les formes de langage qu'il empruntait volontiers au dialecte populaire.

Chez les Grecs, toute représentation d'une œuvre poétique faite au moyen de plusieurs personnages comprend à l'origine, avec la poésie, la musique et la danse, et la composition pour le poète consiste à combiner ces trois élémens. C'est ce que fit Épicharme sans aucun doute; mais de quelle manière et dans quelle mesure, nous l'ignorons. La musique et la danse s'unissaient-elles à des chœurs ou à des monodies, ou à certains jeux de scène? Et d'abord le chœur existait-il dans les comédies d'Épicharme? Oui, très probablement; car on ne se représente guère sans chœur les deux pièces qui viennent d'être rappelées, *les Danseurs* et *le Chant de victoire*. Dans *les Noces d'Hébé*, il y avait sept Muses : sans doute une seule prenait la parole dans le dialogue et les autres formaient un chœur. Enfin, il est conforme aux origines de la comédie née du cômos, qu'au moins des marches rythmées, avec des chants ou un accompagnement de flûte, aient fait partie du spectacle. D'un autre côté, sur trois cents vers environ qui sont attribués à Épicharme, il n'y en a pas un seul qui ait le caractère lyrique, c'est-à-dire où l'on reconnaisse ces mètres variés qu'Aristophane a employés dans les chants de ses chœurs, et rien n'indique que le chœur du poète syracusain ait eu sa place marquée dans l'orchestre et y ait exécuté les figures ou les évolutions d'une chorégraphie plus ou moins ingénieuse. Ces chœurs, qui paraissent avoir existé dans certaines pièces d'Épicharme, ne ressemblaient donc nullement à ceux de l'ancienne comédie athénienne, et ce qui confirme cette conclusion, c'est qu'on voit Cratinus lui-même se passer complètement des chants du chœur dans *les Ulysses*, sans doute un de ses premiers ouvrages. Or il semble vraisemblable que l'exemple du maître sicilien ait été surtout suivi dans une comédie mythologique.

Ainsi, quelles qu'aient été la puissance d'invention d'Épicharme et la valeur de ses compositions dramatiques, il ne faut pas se figurer ces premières œuvres de la comédie comme réunissant déjà toutes ces richesses de combinaison et toutes ces recherches d'art que nous admirons dans Aristophane. Essayons de déterminer, — ce sera la conclusion naturelle de cette étude — ce qui était resté des efforts de ce créateur de la comédie et ce que lui ont dû ses successeurs.

Nous venons d'indiquer les conditions extérieures de forme dont il donne le premier exemple : l'emploi de divers mètres poétiques avec la musique et la danse. C'était beaucoup; en revêtant la comédie de ces formes, il lui donnait accès parmi les œuvres d'un art plus délicat et la marquait d'un signe de noblesse qu'elle devait

garder dans toute l'antiquité. Ce n'était pas le principal : Épicharme la constitua surtout par l'invention de la fable, c'est-à-dire par la conception et le développement d'une action régulière. C'est ce que fait nettement entendre le témoignage d'Aristote ; il est même à remarquer que, dans la pensée du grand critique, la comédie d'Épicharme semble se lier directement à celle de Ménandre : il paraît faire abstraction de l'ancienne comédie athénienne qui, pour lui, n'est qu'une déviation ; car, engagée dans ce qu'il appelle *la forme ïambique*, c'est-à-dire entravée dans sa marche par les fantaisies de la satire personnelle et par la liberté des allusions, elle n'atteint pas à ce degré d'indépendance et de généralité que demande le drame.

Cette rigoureuse théorie du philosophe est favorable à Épicharme, puisqu'elle lui assigne l'honneur d'ouvrir à l'art la voie droite et légitime. Cependant, en un sens, elle lui fait tort ; car l'exposition trop sommaire qu'on lit dans la *Poétique* ne dit pas tout ce que l'ancienne comédie, — cette vive production de l'esprit athénien, dont le silence d'Aristote ne peut diminuer la valeur, — avait emprunté aux exemples du comique sicilien. Sans parler de certaines pièces de Cratès, de Phérécrate, d'Hégémon de Thasos, même de Cratinus, où, soit par une répugnance des auteurs, soit par suite des circonstances, l'élément politique n'avait pas pu se donner carrière et qui par là rentraient davantage dans les conditions de la comédie de Syracuse, il y avait des sujets, des scènes, des personnages qui venaient en droite ligne de cette comédie : par exemple, ces développemens gastronomiques dont nous avons parlé et tout ce qui se rapportait à la parodie des dieux et des héros. Ce dernier genre de thème, après avoir fourni une abondante matière à l'ancienne comédie, défraya plus largement encore la comédie moyenne, dont la riche production, si complètement perdue pour nous, s'étendit sur tout le IVe siècle avant Jésus-Christ.

Epicharme fournit donc beaucoup à cette partie si considérable du drame attique. Sans doute aussi, dans cette Grèce occidentale de la Sicile et de l'Italie, où il avait composé lui-même et trouvé les élémens de ses compositions, s'il nous était possible de mieux suivre la filiation complexe des œuvres littéraires, on verrait sa trace marquée dans ces formes locales sous lesquelles se continuaient, à côté de la comédie proprement dite, les jeux primitifs du comique dorien. Il est probable qu'elle se reconnaîtrait, malgré la différence de la poésie à la prose, dans les *mimes* du Syracusain Sophron, contemporain plus jeune d'Épicharme, qui sut amener les scènes de la vie familière où s'était essayé l'art naissant à la perfection de petits tableaux d'un charme particulier, dont la spirituelle élégance laissait subsister la sève native et comme le goût de terroir de

ces produits tout siciliens. Il serait possible aussi qu'on la retrouvât encore dans les tragi-comédies de Rhinton, qui, un siècle et demi après, faisait enfin aboutir les antiques farces des *phylaques* tarentins à des parodies en vers des tragédies athéniennes. Le succès de ces petits drames, dont l'*Amphitryon* de Plaute est peut-être une lointaine imitation, est attesté par les nombreuses peintures de vases qu'ils avaient inspirées.

Mais les vrais héritiers d'Épicharme, ce sont les poètes de la nouvelle comédie athénienne. C'est à eux qu'il transmit le ton tempéré et la fine élégance qui paraissent avoir dominé chez lui, l'usage de certaines figures aux contours arrêtés, de types, enfin et surtout la richesse de son observation morale,

La transmission des types prêterait à une intéressante étude, si l'on avait sous les yeux les œuvres à comparer. On sait que la nouvelle comédie mettait en scène un certain nombre de figures à traits fixes et constans. Les circonstances particulières du sujet et l'intrigue, quelques nuances de caractère y introduisaient une certaine diversité; cependant c'étaient toujours, avec leurs variétés définies et classées d'avance, le vieillard, le jeune homme, l'esclave, le parasite, la courtisane, l'entremetteur; si bien que le poète trouvait au magasin de costumes une collection de masques tout prêts à s'adapter à ses personnages. Telle était dans la comédie nouvelle une des formes du *général*, pour emprunter la langue d'Aristote. Quelques degrés de plus, et l'on arrive aux masques plus invariables encore et plus restreints des Atellanes, dont le Maccus, le Pappus, le Dossennus, souvenirs éloignés des farces doriennes de la Campanie, se retrouveront dans le *Polichinelle*, le *Pantalon*, le *Docteur* de la *comedia dell'arte*. L'art vit de traditions, qu'il fixe dans des formes plus ou moins arrêtées. Notre comédie moderne n'a-t-elle pas aussi ses rôles, définis, il est vrai, au point de vue des acteurs, mais dont les dénominations sont claires pour le public? Les *pères nobles*, les *jeunes premiers*, les *ingénues*, les *grandes coquettes* : ces noms expriment à la fois certaines qualités recherchées de ceux qui remplissent les rôles, et certains traits persistans, déterminés par les conditions d'âge et par les mœurs, qui, indépendamment du sujet de l'action, composent d'avance la physionomie des personnages. Quelle que soit l'apparente variété des formes individuelles, malgré la différence des temps et des sociétés, pour qui regarde d'un peu loin, seulement même à la perspective du théâtre, le nombre des moules où se façonne la matière humaine reste en somme assez limité.

Nous avons vu qu'Épicharme avait créé le type du parasite; on parle aussi d'un type d'ivrogne de son invention. Y avait-il dans ses pièces beaucoup d'autres figures de ce genre? Jusqu'où en

avait-il poussé l'étude et dans quelle mesure y marquait-il les traits caractéristiques? Pour nous placer à un point de vue plus particulier, en quoi différaient-elles chez lui de celles qui, peut-être auparavant, avaient été tracées par le poète mégarien Mæson, inventeur d'un personnage de cuisinier bouffon auquel son nom était resté? Ce Mæson, aujourd'hui si inconnu, avait eu sa célébrité. Non-seulement il avait été l'objet de la faveur des Pisistratides, mais des sentences de lui, gravées sur les Hermès, étaient sues par cœur de tous les Athéniens. Il avait donc sur le théâtre d'Athènes, comme Épicharme sur celui de Syracuse, développé dans son sens originel la partie non politique de la comédie mégarienne. Ces diverses questions ne peuvent que s'indiquer sans se résoudre. Cependant le langage des critiques anciens et la marche générale de l'art nous induisent à penser que les types ne prirent toute leur valeur que dans la comédie nouvelle, plus riche en développemens et plus maîtresse de ses ressources. Il y a aussi une remarque à faire, c'est que même les pièces mythologiques d'Épicharme, où l'observation morale n'avait point à créer de types humains, appelaient des procédés d'art analogues. Le vorace Hercule, l'artificieux Ulysse, n'étaient-ce pas aussi des types, dont les traits, fixés par la tradition, s'offraient d'eux-même au poète et aux spectateurs avant tout développement dramatique? Ce qui nous avertit encore qu'il y avait entre les deux genres de comédie plus de rapport que ne semblerait l'indiquer la différence des sujets, et que c'étaient bien des œuvres de la même main.

Pour l'antiquité, si fidèle dans sa vénération reconnaissante pour les poètes qu'elle considérait comme ses instituteurs moraux, la part la plus considérable de l'héritage d'Épicharme consistait peut-être dans le grand nombre des maximes qu'elle avait extraites de ses ouvrages. Elles s'étaient d'abord imprimées d'elles-mêmes dans la mémoire; puis on en avait formé des recueils, qui s'étaient répandus et conservés pendant de longs siècles. Jamblique disait des sages de son temps : « Ceux qui veulent débiter des maximes de sagesse pratique ont à la bouche les pensées d'Épicharme; presque tous les philosophes les possèdent. » Il y eut même un faussaire qui, d'assez bonne heure, mit sous ce nom autorisé des recueils de sentences de sa façon : un certain Axiopistos, au témoignage de Philochorus, avait ainsi attribué au poète sicilien des *Maximes* et un *Canon* ou règle de vie. Voilà comment Épicharme prit place, à côté de Phocylide et de Théognis, parmi les *gnomiques* ou poètes moralistes sentencieux. C'était, d'après les vers inscrits par Théocrite sur sa statue de bronze à Syracuse, son principal titre à la reconnaissance de ses concitoyens : il avait « dit beaucoup de choses utiles à tous pour la vie, » et « laissé un trésor de préceptes. »

Ainsi le philosophe était resté dans l'estime des Grecs à côté sinon au-dessus du poète comique.

La comédie inventée par Épicharme n'a pas duré à Syracuse; après lui, on ne cite que son fils ou son disciple, Dinolochos, dont il n'a survécu que quelques mots conservés dans les glossaires. Quelle en est la raison? C'est que cette comédie n'était pas née viable, dit Bernhardy : il y manquait le souffle vivifiant de la liberté. Cela est possible; mais avant de prononcer cette sentence absolue, il faudrait d'abord interroger l'histoire. Ce serait à elle de répondre et de nous dire pourquoi, après la révolution qui renversa le fils de Hiéron, il ne s'est pas trouvé un public pour aimer et encourager des pièces du genre de celles qu'on applaudissait sous les tyrans; pourquoi, sous le règne des Denys, un patronage analogue à celui de Gélon et de son frère n'a pas suscité des continuateurs d'Épicharme et de Phormis. Peut-être le caractère de leur tyrannie, moins glorieuse, moins magnifique, moins libérale pour les arts et la poésie; peut-être surtout la déchéance rapide de Syracuse, tout occupée de discordes, épuisée par les guerres civiles et extérieures; peut-être la mollesse et la mobilité des Syracusains, plus avides de plaisirs sans cesse renouvelés que capables d'encourager les efforts soutenus dans l'invention des œuvres d'art, et bien vite tombés, sous l'influence du climat, au rang des cités commerçantes de l'Asie-Mineure, les empêchaient de produire des poètes. Les confréries ambulantes d'artistes dramatiques suffirent à leur goût pour les spectacles; et ils semblent même à cet égard être restés inférieurs aux Tarentins, qui, à défaut d'un Ménandre, eurent Rhinton et ses imitateurs avec leurs tragi-comédies.

Voilà les raisons historiques. Quant aux raisons d'art, il n'en existe aucune. Les œuvres d'Épicharme avaient en elles-mêmes une incontestable valeur. Il se peut qu'Ottfried Muller ait pris trop au sérieux un mot de Platon qui, en se jouant et pour le besoin de sa cause, fait du poète sicilien le premier des comiques; mais il ne faut pas non plus trop déprécier ce qui a pu donner lieu à cette exagération. Non, l'invention d'Épicharme n'a pas péri : elle a été conservée et achevée par les Attiques, d'abord pendant la période de la comédie politique elle-même, où les imitations de la comédie sicilienne sont encore frappantes malgré la pauvreté des fragmens, et surtout dans la moyenne et la nouvelle comédies, qui sont les continuations directes de la comédie d'Épicharme.

JULES GIRARD.

UN

JURISCONSULTE ÉCONOMISTE

M. CHARLES RENOUARD

Ch. Renouard. *Discours prononcés à la Cour de cassation*, 1871-1877, précédés d'une notice sur sa vie, par M. Charles Richet.

Après les créateurs dans tous les genres, se placent les esprits qui se montrent habiles à féconder par des applications nouvelles les vérités découvertes et ceux qui réussissent à rapprocher des sciences étrangères les unes aux autres. Ceux-ci ont pour caractères l'étendue, qui les rend opposés à ce qu'il y a d'exclusif dans les spécialités, et la pénétration, qui leur fait découvrir sûrement les points où l'accord peut se faire; leur rôle est de rectifier les vues incomplètes ou fausses qui créent des divergences, d'affirmer l'unité de l'intelligence humaine exposée à se perdre dans la diversité des points de vue, et d'établir entre ces domaines voisins et rivaux des alliances utiles à chacun d'eux.

C'est par ce côté surtout que je voudrais envisager les travaux et les services d'un homme éminent, qui a partagé sa vie entre les hautes recherches intellectuelles et sa profession de magistrat, où il a tenu un rang élevé avec honneur et éclat. Sans prétendre à un de ces rôles de création scientifique qui n'appartiennent qu'à un bien petit nombre, sa place est notable comme promoteur d'applications nouvelles, comme auteur d'ouvrages considérables, qui n'ont pas encore épuisé toute leur portée; elle mérite d'être

marquée avec équité et avec soin. Ceux qui sont au courant de cet ordre de recherches savent à quel point M. Charles Renouard a imprimé sa trace dans l'étude philosophique d'une partie du droit à laquelle il a donné le nom de « droit industriel. » C'est là sa part d'originalité. Elle est dans cette alliance de la science juridique et de l'économie politique, qui n'intéresse pas la pratique moins que la théorie. OEuvre difficile autant qu'utile et opportune. A vrai dire, l'attitude de ces deux sciences, l'économie politique et le droit, vis-à-vis l'une de l'autre, n'était pas précisément bienveillante. On pouvait le voir dans les académies et dans d'autres assemblées, où il s'engagea plus d'une fois des débats qui, sans en venir, comme cela n'aurait pas manqué d'arriver en d'autres temps, aux polémiques violentes, laissaient se produire des jugemens plus que sévères et les appréciations les moins obligeantes. C'est ainsi que le droit contestait à l'économie politique le titre même de science à cause de ses controverses intérieures et de ses points discutés, ce qui n'était peut-être pas très juste et très à propos, rien n'ayant donné lieu plus que le droit lui-même aux guerres intestines et aux opinions contestables, comme il s'en trouve d'ailleurs dans toutes les sciences morales et sociales. Il reprochait aussi à cette science jeune, et fière à bon droit de ses succès dans ce qu'on peut appeler l'œuvre économique de 1789, des allures un peu conquérantes et envahissantes. M. Renouard n'eut jamais pour l'économie politique de telles ambitions encyclopédiques. Il ne réclama pour elle que sa place dans des questions où elle avait en effet voix au chapitre. Mais là même il y avait des luttes à prévoir. On ne dérange pas impunément des positions acquises, des idées reçues. Le droit regardait et avait toujours regardé comme étant de sa compétence exclusive des questions où l'économie politique faisait invasion, et où elle apportait des solutions nouvelles en contradiction avec les enseignemens les plus consacrés. Je ne veux en citer qu'un exemple, qui serait à lui seul assez concluant; je veux parler de cette question de l'intérêt du capital qui, d'Aristote aux pères de l'église, depuis les jurisconsultes romains jusqu'aux nôtres, et depuis le XVIIe siècle jusqu'aux controverses si vives de Bastiat et de Proudhon, a tant occupé, tant embarrassé, tant passionné les esprits. Quelle pierre d'achoppement quand un Turgot, un Bentham apportèrent des idées qui assimilaient l'argent à une marchandise et ce genre de prêt à celui de tout autre instrument de travail! La théorie du prêt *gratuit*, que nos jurisconsultes avaient si énergiquement soutenue, tout en la faisant peu à peu plier, à l'aide d'argumens bien subtils, aux nécessités devenues impérieuses de l'industrie et du commerce,

ne recevait-elle pas un coup mortel de cet ordre nouveau de considérations? Qu'était-ce quand les mêmes raisonneurs concluaient hardiment à la suppression du taux légal et prétendaient régler l'intérêt, comme se règle le loyer des biens meubles et immeubles, sur la loi de l'offre et de la demande? Il devait y avoir protestation et levée de boucliers, avec force objurgations contre de tels paradoxes. Aujourd'hui que de grands états ont adopté la liberté du prêt sans fixation légale du taux de l'intérêt, et qu'ils poussent même le manque de respect pour de grandes autorités jusqu'à s'en trouver bien, le scandale s'est apaisé sans que la résistance ait cessé. Quant à la légitimité de l'intérêt fondée sur les raisons présentées par l'économie politique, qui ne sait qu'elle a pris place dans le droit lui-même? L'ingénieux et savant commentaire qu'en a fait M. Troplong diffère-t-il beaucoup des dissertations économiques où elle a été pour la première fois établie *ex professo?*

On se rend aisément compte que de tels conflits inévitables devaient se produire sur d'autres points. Notre droit est antique par ses racines, malgré les rameaux nouveaux dont il s'est enrichi et les greffes successives qui s'y sont jointes : tout est moderne dans l'économie politique. L'esprit et les procédés ne diffèrent guère moins que les origines; le droit réglemente, invoque l'autorité, la tradition; la science que le dernier siècle créait sous le nom de *physiocratie* se propose presque toujours d'affranchir. Elle voit dans la liberté non pas seulement la cause la plus efficace des efforts féconds, mais en général un instrument d'organisation naturelle très apte à classer les hommes selon leurs vocations, les industries selon l'état des besoins, et à établir par la concurrence le juste prix des services et des produits. Le droit se ressent encore de ses habitudes romaines dans la manière dont il établit une ligne de démarcation, légitime en elle-même, mais excessive, entre les professions libérales et celles qui ne sont pas censées l'être, et que l'épithète de *serviles* semble encore diffamer. Ce devait être pour M. Renouard un des sujets de ses réclamations. Il les exprimait non pas seulement d'une manière générale, mais dans des mémoires développés et précis où il conteste par une argumentation solide la valeur scientifique de certaines distinctions outrées. Rien n'est plus opposé, en effet, à ces dédains, nés à la fois des préjugés de l'esclavage et d'un spiritualisme par trop hautain, que l'économie politique, dont l'essence même est le respect de la dignité et des droits du travail sous toutes les formes. Qu'est-elle d'ailleurs elle-même, sinon le fruit et comme le dernier mot d'une société, dont le suprême triomphe a été l'avènement du tiers-

état et l'accès de toutes les classes aux fonctions et à la propriété, sous la seule condition de la capacité et de l'effort individuel?

Tout cela suffit à montrer quelle influence de telles diversités d'origine et de points de vue devaient avoir sur les relations de l'économie politique et du droit. Comment ne se seraient-ils pas heurtés plus d'une fois sur les terrains communs où il leur arrivait de se rencontrer? Le temps devait amener sans doute une meilleure entente. Mais où a-t-on jamais vu le temps agir sans le concours d'ouvriers actifs et capables, sachant ce qu'ils font, qui engagent l'œuvre et la mènent à terme? Je ne dis pas que tout germe de division ait disparu aujourd'hui, mais il y a plus d'un signe heureux d'un rapprochement entièrement conforme aux nécessités scientifiques et aux besoins de la civilisation moderne. Il en est peu de plus caractéristiques que l'admission toute récente de l'enseignement de l'économie politique dans les écoles de droit. Cujas ouvrant la porte à Adam Smith, Pothier faisant les honneurs d'une entrée solennelle à ces mêmes économistes qui lui ont cherché plus d'une fois querelle, c'est là un progrès manifeste. Songeons qu'il n'y a pas très longtemps, cela eût paru une profanation, une violation de territoire. Espérons que le bon accord se maintiendra sous l'invocation de ces esprits qui, comme M. Renouard, à la fois fidèles à Domat et à Turgot, savent allier le culte de la science juridique et de l'économie politique. On ne saurait en effet regarder l'auteur de livres tels que le *Traité des faillites et banqueroutes*, et le *Traité*, non moins technique, *des brevets d'invention* comme un jurisconsulte amateur ou purement philosophe. Nul ne possède mieux les lois et les règlemens, ne connaît mieux les arrêts, ne manie et ne discute les textes avec plus de science et de précision. De même que ses confrères ont pu apprécier en lui le légiste le plus expérimenté et le plus rompu à la science spéciale qu'il enseignait dans ses livres et qu'il appliquait comme magistrat, nous l'avons, de notre côté, entendu plus d'une fois examiner les points les plus ardus et les plus controversés de l'économie politique, de manière à faire voir qu'il avait tout lu et que ses réflexions s'étaient fortement attachées aux questions qu'il traitait avec une ampleur magistrale. Voilà bien des garanties d'impartialité et de jugement supérieur lorsque nous allons le voir se poser en arbitre et en conciliateur.

I.

Toutes les particularités biographiques propres à expliquer les directions d'esprit et les travaux du savant jurisconsulte écono-

miste sont réunies dans la *Notice* que M. Charles Richet, bien connu des lecteurs de la *Revue*, a consacrée à son grand-père. Le respect et l'affection, qui éclatent à chaque page, ne lui ont dicté aucun jugement outré. Je n'hésite pas à dire qu'une telle notice suffirait pour consacrer une mémoire. M. Charles Richet avait tout ce qui est nécessaire pour une telle appréciation. Esprit d'une culture générale, savant, et moraliste aussi lui dans des études expérimentales d'un ordre bien différent, il a parfaitement signalé ce qu'il y avait de philosophique dans l'œuvre qu'il analyse avec une grande sûreté de jugement. Quant à l'homme, nul n'avait plus de compétence pour parler de lui, et la ressemblance du portrait a dû frapper ceux qui ont connu M. Renouard pendant de longues années et qui l'ont eu pour confrère dans plus d'une société savante. Ce n'est pas nous qui contredirons M. Charles Richet quand il parle de cette bienveillance qui lui faisait accueillir, rechercher, encourager toute jeunesse laborieuse, portée vers les études que lui-même chérissait, bienveillance nécessairement plus vive encore lorsque les principes professés étaient ceux mêmes qu'il développait avec une conviction communicative. En voyant revivre cette figure ferme et sympathique dans une éloquente étude, nous éprouvions une certaine douceur à ces souvenirs, qui nous faisaient remonter le cours du temps jusqu'à ces études d'autrefois où nous l'avions en plus d'une circonstance trouvé comme guide et comme appui.

M. Renouard était né en 1794, dans cette bourgeoisie parisienne qui savait unir aux occupations du commerce la culture des goûts intellectuels et le mouvement des idées. Son père a conservé une grande notoriété dans la librairie jusqu'à un temps qui n'est pas assez éloigné encore pour que beaucoup de survivans n'aient pu le connaître. Il a laissé lui-même des écrits, qui semblent mettre sur la voie des travaux du fils par la nature des sujets et le caractère des opinions. Antoine-Augustin Renouard a traité plus d'un point d'économie politique et de droit dans sa jeunesse mêlée à la période révolutionnaire, un peu trop mêlée même, puisqu'il fut nommé de la fameuse commune. Il faut se hâter d'ajouter qu'il fut de ceux qui s'occupèrent plus d'affaires que de politique, et qu'il eut l'honneur de protester par une brochure d'un vif accent contre les destructions du vandalisme. Très jeune à cette époque, car il n'avait guère que vingt-huit ans, Antoine Renouard avait jeté ses vues sur la législation commerciale dans des écrits inspirés par l'esprit de réforme qu'il voulait porter dans les fabriques nationales (avant de devenir libraire, il avait été quelque temps lui-même fabricant de gazes). Il consacrait un écrit spécial

au reculement des barrières dans l'intérêt du commerce tant intérieur qu'extérieur; demandait dans un autre qu'on modifiât les tribunaux de commerce; et discutait dans une importante brochure le projet de loi relatif aux droits d'entrée et de sortie. Tous ces travaux sont datés de 1790. En 1793, il écrivait sur les monnaies, leur administration, et sur l'organisation du ministère des finances. Très occupé aussi de recherches bibliographiques, de curiosités de bibliophile lettré, il lançait une nouvelle protestation contre la destruction sauvage des livres et reliures, des écussons, des manuscrits, et se mettait en rapport avec les bibliothèques publiques par une adresse où il recommandait toutes les précautions à prendre pour les préserver. Le patriote de 1794 contractait, au milieu de ces tourmentes, un mariage quasi aristocratique, il épousait la fille du marquis de Beauchamp, lequel avait combattu à Rosbach. M. Richet nous apprend en outre que ce même républicain, si avancé dans le mouvement, professait certains sentimens religieux dus aux traditions jansénistes de sa famille; cela semble fort extraordinaire aujourd'hui, mais le paraît moins à cette époque, quand on voit des prêtres mêmes, comme le célèbre abbé Grégoire, présenter un pareil mélange de catholicisme et de républicanisme avancé. M. Charles Renouard, qui naissait vers le moment de la réaction thermidorienne, devait donc trouver dans sa famille toutes les impulsions intellectuelles auxquelles il n'avait en quelque sorte qu'à se laisser aller, au jacobinisme près. Encore est-il vrai de dire que le père, comme tant d'autres emportés par la fièvre du jour, était fort revenu de ces opinions excessives. Quant au fils, son libéralisme resta pur d'un tel alliage. Il aurait signé volontiers les pages si fines, si justes, si fortes et si éloquentes, dans lesquelles Benjamin Constant dénonce le jacobinisme comme l'ennemi de la liberté, et le souvenir du régime de la terreur, de ce régime si inutilement odieux, comme l'héritage le plus funeste et le plus compromettant de la révolution. M. Renouard recevait au lycée impérial la forte éducation littéraire si nécessaire à toutes les professions, et ses brillans succès scolaires n'étaient que l'annonce d'un esprit vif non moins que solide et fortement appliqué. A cette première jeunesse se mêle un épisode assez curieux. L'écolier, à peine au sortir du collège, je ne sais même s'il l'avait quitté, fit avec son père un voyage en Italie. Ils rencontrèrent, entre Lucerne et Milan, un militaire fort original, des plus lettrés, avec lequel ils continuaient à faire route, ne cessant de causer livres et vieilles éditions. Ce militaire n'était autre que Paul-Louis Courier. Antoine Renouard et l'officier helléniste parlèrent de Longus et de *Daphnis et Chloé*, dont le manuscrit était à Florence avec dix pages inédites. Le bruit

que ces dix pages allaient faire dans le monde des lettres devait être longtemps à s'apaiser. Notre jeune rhétoricien n'avait eu rien de plus pressé que de copier ces précieux feuillets pour que son père publiât l'édition complète, et il les communiqua à Courier. L'écriture ne lui plut pas, simple incident, insignifiant en apparence, mais qui ne fut pas sans conséquences. Si l'écriture du jeune Charles Renouard avait eu l'heur de plaire à l'officier amateur de grec, nous aurions eu en moins un scandale littéraire et quelques pages étincelantes d'esprit que les curieux et les lettrés liront tant qu'il y aura une langue française. Sans la fameuse tache d'encre, M. Furia, qui mourait peu de temps après la publication du terrible pamphlet, quelques-uns disent qu'il mourait du pamphlet lui-même, aurait peut-être continué longtemps à administrer en paix la bibliothèque de San Lorenzo; on n'aurait pas accusé Courier d'une mauvaise action en lui reprochant une destruction volontaire : autant d'effets d'un défaut de calligraphie dans la transcription des caractères grecs!

A l'École normale, où il entrait en 1813, le jeune Charles Renouard trouvait des maîtres ou des camarades destinés à une prochaine célébrité : Royer-Collard, Cousin, Villemain, Patin, Jouffroy, Dubois, Damiron; en sortant de l'école, il était chargé d'un cours de philosophie. Malheureusement le respect le plus sincère et même le plus affectueux de la religion dont il a fait preuve à toute époque ne suffisait pas en ce moment critique de la restauration. M. Renouard détestait toute apparence d'ingérence dans le domaine inviolable de la conscience et de la liberté d'examen. Autour de lui les destitutions provoquaient des démissions. Il changea de carrière et se tourna vers l'étude du droit. Mais, vivant à Paris, il n'en fut que plus rapproché de ce foyer d'idées dont il devait ressentir l'influence croissante. La restauration fut l'ère, j'allais dire l'âge d'or de ces esprits généralisateurs sans être chimériques, lesquels, quoi que prétendent aujourd'hui les amis passionnés et tant soit peu exclusifs de l'érudition, restent en tout les esprits supérieurs et les vrais maîtres. Non qu'il n'y eût quelques théoriciens outrés, affichant le dédain des réalités dont on ne tire pas à l'instant même matière de philosophie, ceux par exemple auxquels on impute cette locution, expression étrange d'un raffinement bien excessif : « bête comme un fait; » — mais sont-ils plus dans le vrai et ont-ils moins d'orgueil sous de plus grandes apparences d'humilité, ceux qui répètent à l'envi que rien n'est vide comme une idée générale? — Les écoles de ce temps étaient trop historiques pour mépriser les faits, et il y avait plus de bravade que de réalité chez ceux qui avaient l'air de se targuer d'un tel dédain. Seulement on ne

s'en tenait en rien aux faits pour eux-mêmes. On aspirait à des vérités. Sans éviter toujours les systèmes on cherchait le vrai dans une inspiration de raison générale et de science, de sens commun et de critique, choses que l'on croyait compatibles. C'est à ce point de vue plus réformateur que révolutionnaire qu'on renouvelait le champ des idées et des recherches en tous les genres. Ces larges tendances étaient soutenues par de fortes études positives qui laissaient bien loin beaucoup d'à-peu-près du siècle précédent. Elles se manifestaient à la fois dans la philosophie, dans l'histoire générale, dans l'histoire littéraire, dans celle des arts sous une influence de spiritualisme élevé en communauté avec le christianisme par le côté moral. M. Renouard porte cette empreinte visible dans ses idées sur la philosophie du droit, et dans toute sa vie de propagateur actif d'un progrès social qui se modèle sur ces vues à la fois étendues et hautes. Mais, lié avec les promoteurs d'un esprit nouveau, il n'était pas moins en rapport avec des hommes qui restaient attachés aux idées philosophiques du XVIIIe siècle, avec des économistes qui prêtaient peu l'oreille aux écoles en voie de formation, tel que J.-B. Say, son maître en économie politique, tel que son contemporain, âgé de quelques années de plus que lui, M. Charles Dunoyer. Par ses idées générales, M. Renouard différait d'eux d'une manière sensible et se rapprochait davantage du groupe intellectuel des Guizot, des Victor de Broglie, des Rossi. Ses principes en matière de droit et de science sociale ne sont pas sans analogie avec ceux de Rossi surtout, qui unit la science juridique et la science économique, mais sans essayer, sinon incidemment, de les rapprocher. En somme, M. Renouard n'appartenait au XVIIIe siècle que par un côté, l'ardeur philanthropique et réformatrice qui avait animé la génération de Voltaire et de Condorcet, et qu'il épurait à un foyer d'idées morales plus complètement saines. Le vrai pour le vrai ne lui suffisait pas non plus, et il ne se contentait point de ces recherches qui n'ont d'autre fruit que la curiosité satisfaite; sa science ne se séparait pas de ces pensées de charité sociale, pour lesquelles il se passionnait jeune en réclamant l'instruction populaire comme membre de la « société d'enseignement élémentaire » et de « la société de morale chrétienne. » Il s'y obstinait dans sa forte vieillesse en présidant une association formée contre des vices comme l'intempérance. Ses propres écrits sur le système d'enseignement public secondaire exposent des idées de réforme, qui devancent les nôtres, soit sur les exercices littéraires, soit sur la gymnastique et la nécessité de faire une place plus grande au développement des forces physiques. Ces ouvrages étaient couronnés par une commission composée des hommes les plus compétens tels que MM. V. de

Broglie et Guizot. Il publiait vers la même époque des *Élémens de morale*, et il croyait faire un utile présent à cette démocratie laborieuse qui se développait de toutes parts, en traduisant et en publiant pour la première fois à son usage les *Mélanges de morale et d'économie politique* de Franklin. N'était-ce pas apercevoir clairement le but et les moyens que de favoriser de telles leçons morales? Ce n'est pas à dire qu'il n'y eût à ses yeux mêmes un enseignement des devoirs plus haut que celui de la fameuse *Science du bonhomme Richard*. Certes, mais il importe, en morale pratique comme en toutes choses, de savoir à quel temps et à quel public on a affaire. Aimer le bien pour lui-même est en morale l'idée la plus forte et la plus pure. Franklin, quoi qu'on ait paru dire, ne l'excluait pas, et il suffit d'un coup d'œil jeté sur ses lettres, sur ses mémoires, sur ses divers écrits pour voir qu'il ne bornait pas ses horizons à l'utile; il n'est pas moins vrai que les hommes placés quotidiennement en face de tâches pénibles et de devoirs ingrats ont besoin d'un réconfortant plus terre à terre dans des conseils et dans des exemples qui leur montrent le succès au bout de la bonne conduite, et qui diminuent l'attrait du mal par la crainte des conséquences. C'est à cela que pouvaient servir les sages préceptes de ce Socrate américain, qui a lui-même exercé si courageusement l'effort personnel et si ingénieusement pratiqué ce genre de vertu qui ne s'excepte pas des avantages qu'elle prétend conférer aux autres. Vertu tout humaine, bien que Franklin y ajoute les secours de l'idée de la providence qu'il défend et d'un christianisme moins mystique à vrai dire que moral, mais vertu bien nécessaire dans des classes qui pourraient déployer stérilement toutes les qualités imaginables si la prévoyance ne venait s'y joindre.

De tels travaux n'étaient pour ainsi-dire que des épisodes dans la vie occupée du jeune avocat. La dernière partie de la restauration le trouve plaidant nombre d'affaires, dont quelques-unes eurent un caractère politique. Tel fut le célèbre procès des sergens de la Rochelle; son client fut acquitté; mais la condamnation, si légale qu'elle pût être, des autres inculpés, lui fit la plus douloureuse impression; dans des lettres intimes, il se montre surtout frappé de la jeunesse, de l'inexpérience, du courage intrépide de ces malheureux jeunes gens. La plupart des procès qu'il plaide à cette époque sont des procès de librairie et de presse. Il trouve à y déployer cette fermeté de principes, cette argumentation vigoureuse et serrée, qui devaient être les caractères les plus saillans de son talent. La même indépendance le porte aussi parfois à se séparer des siens dans des questions qui divisaient le parti libéral, par exemple celle des congrégations, soulevée, à propos des jésuites, en 1826, par

M. de Montlosier. Il se décidait pour la liberté dans une consultation écrite. M. Charles Richet en a cité tout un passage. La conclusion est que tous, il n'y met aucune exception, peuvent se réunir librement. Il admet en un mot des lois répressives, mais non préventives. — Sa carrière d'avocat avant 1830 se clôt par le procès, qui eut un grand retentissement, du journal *le Globe*, au sujet de deux articles écrits par M. Dubois. Son client fut condamné malgré la belle plaidoirie où il s'efforçait de le disculper en se mettant à l'abri du dogme de l'irresponsabilité royale.

Le parti auquel M. Renouard se rattachait n'appelait pas une révolution, et lui-même eût voulu épargner à la France cette épreuve nouvelle, satisfait de la charte qui garantissait le gouvernement constitutionnel ; mais l'irritation que lui causaient les ordonnances le jetait dans le parti de la résistance, et il applaudissait avec enthousiasme à la révolution de juillet. Dès les premiers jours, il était sur la brèche pour le rétablissement de l'ordre, comme maire de son arrondissement, où il rendait les plus actifs services. Il ne tardait pas à être appelé à de hautes fonctions par le nouveau régime, qui le fit successivement conseiller d'état et secrétaire du ministère de la justice, poste qu'il occupa pendant sept ans, puis conseiller à la cour de cassation en 1837. Il ne cessa guère d'être député d'Abbeville jusqu'en 1846, où il fut nommé à la pairie. Son rôle ici encore ne fut que très accessoirement politique, bien que ses votes appartinssent en général au parti qu'on appelait alors conservateur. Il se montra surtout un rapporteur d'affaires accompli, ne paraissant guère à la tribune que pour y soutenir avec une chaleureuse énergie des projets de loi presque tous relatifs aux grandes questions de droit, d'instruction, d'économie publique qui lui tenaient à cœur. La dernière année du gouvernement de 1830 allait le soumettre à la plus pénible des épreuves. Il était nommé rapporteur de la commission de la chambre des pairs chargée d'examiner s'il y avait lieu de poursuivre les ministres Teste et Cubières, accusés de concussion, et il dut, sous l'empire de présomptions non encore décisives, mais bien graves, conclure à la poursuite. Ce n'était pas la seule fois que M. Renouard devait être appelé à porter le poids d'autres responsabilités dans de tragiques circonstances. Personne n'a oublié qu'il était nommé procureur général par la haute-cour de justice, établie par la constitution pour juger les attentats à la loi fondamentale, lors du coup d'état du 2 décembre 1851. Son acceptation fut dictée par le sentiment du devoir, conforme aux convictions libérales de toute sa vie. Cet acte de courage devait se briser contre l'emploi de la force et contre l'entraînement des événemens. M. Renouard reprenait son siège de magistrat en mai 1852;

il restait conseiller à la cour de cassation jusqu'en 1869. C'est durant cette période qu'il réédita et refondit plusieurs de ses plus importans ouvrages et qu'il en composa de nouveaux; il écrivait notamment celui qui a pour sujet le droit industriel. J'ai nommé déjà ses Traités si complets sur les brevets et sur les faillites, qui sont des œuvres juridiques magistrales. On doit y ajouter un Traité en deux volumes, qui ne fait pas moins autorité, sur la propriété littéraire et les droits d'auteur. De tels sujets allaient à la nature de son intelligence. Il recherchait toutes les questions où des principes d'ordre supérieur se trouvaient engagés. Il aimait à se trouver aux prises avec les complications et les obscurités des problèmes encore mal définis et des solutions livrées aux tâtonnemens d'une expérience insuffisante.

La philosophie l'attirait; la difficulté, qui effraie les esprits ordinaires, le tentait. Il était servi à souhait, on peut le dire, par la matière alors si mal débrouillée des droits des inventeurs, droits difficiles à définir et non moins nécessaires à fixer. Jamais en effet on n'avait vu plus de découvertes et d'applications se déployer de plus de côtés en tous les genres. Nulle part peut-être le législateur ne se sentait plus souvent embarrassé et le juge arrêté par des droits de nature et de degré variables, inégaux, d'une constatation et d'une appréciation également peu commodes. Nulle part ne naissaient plus de conflits. Nulle part enfin la question d'équité d'un côté, la loi de l'autre ne risquaient autant de se trouver en désaccord. Les vrais inventeurs sont presque toujours sacrifiés ou subordonnés à des inventeurs médiocres qui s'enrichissent, à moins qu'ils ne soient dépouillés par les auteurs de perfectionnemens dont le mérite est encore plus faible. On ne triomphe pas de ces enchevêtremens de difficultés avec les seuls principes, mais sans eux les droits de l'inventeur resteraient eux-mêmes méconnus, et quoi qu'on pense de la législation des brevets, qui rencontre aujourd'hui des adversaires, il y a là tout un ordre de questions à résoudre. Il est trop clair qu'en matière d'inventions et de découvertes notre siècle ne pouvait s'en tenir aux idées du temps des corporations. Il n'y avait qu'un esprit philosophique qui pût, je ne dis pas distinguer toujours, mais rechercher avec une profondeur suffisante la part dans l'invention de ce qui est individuel et de ce qui est collectif. La question s'imposait avec une force nouvelle lorsqu'on voyait les mêmes découvertes éclater en plusieurs endroits à la fois, dans le nouveau monde et dans l'ancien, et nommer des auteurs rivaux qui s'en disputaient la gloire et les profits. On a dû se demander aussi s'il s'agissait ici d'une propriété véritable, ou d'un privilège à consacrer et à garantir par la loi, ou d'un de ces ser-

vices dont la concurrence s'empare immédiatement. Questions théoriques mais pratiques aussi. La justice veut qu'on les résolve, les intérêts l'exigent avec leur âpreté habituelle. Le bon sens aiguisé de subtilité de M. Renouard se joue dans ces questions ; sa pénétration sûre, son rare discernement, s'y déploient avec avantage. C'est là pour lui déjà une occasion de tenter ces rapprochemens du juste et de l'utile qui ont aussi leur casuistique; car il y a ici fort à distinguer.

A combien d'autres problèmes donne également lieu la propriété littéraire, laquelle ne se confond pas nécessairement avec les droits de l'invention ! L'auteur a dû se demander si un livre est assimilable à la machine à vapeur ou à l'invention du gaz; si la part de la personnalité n'est pas là encore plus sensible, ne fût-ce que par l'agencement des parties ; si telle découverte ne ressemble pas au mot de l'énigme cherchée, que plusieurs, éclairés d'une lueur subite, semblent crier d'une même voix, tandis qu'au contraire le plus pauvre roman est toujours combiné et disposé par tel individu, si bien que la sottise même a ici un caractère de personnalité individuelle qui lui assure la propriété de ses œuvres plus clairement que le génie n'assure des droits dans le domaine de la découverte. Voilà bien des points de droit entre beaucoup d'autres. Que sera-ce lorsqu'il s'agira de déterminer les garanties? Traiter de pareilles questions, encore si neuves, était bien digne d'un jurisconsulte sorti, comme dit Cicéron, *ex officina philosophorum*, qui déclarait son horreur pour les lieux-communs de la science toute faite, et annonçait clairement qu'il voulait marcher en avant. Le succès durable de telles œuvres, malgré les changemens de la législation, montre assez quelle en est la valeur intrinsèque. Un tel genre de mérite fait, nous le savons d'ailleurs, peu de bruit dans le monde. Un vaudeville crée à son auteur en une soirée plus de notoriété ; le public qu'il a fait rire pendant une heure le paie non-seulement en renommée populaire, mais même en une autre monnaie, beaucoup plus que ces graves penseurs qui s'épuisent à débrouiller dans leur cabinet des vérités dont tout le monde tirera pourtant, lorsqu'il s'agira de leurs applications pratiques, un profit réel et durable. Une élite seule leur accorde une rémunération toute morale, l'estime. Cela même n'est-il pas encore un cas particulier dans l'appréciation économique des œuvres de l'esprit? Il est trop clair qu'en pareille matière le *prix* n'est pas toujours en rapport avec le mérite du *produit*.

Nous n'avons pas à entrer dans le détail de ces travaux remarquables. On peut laisser aux jurisconsultes la tâche de rechercher ce qui appartient là en propre à M. Renouard, comme ce qui mérite de survivre. Ils trouveront là, outre ces données premières sur les-

quelles se fondent les jugemens, plus d'un ingénieux commentaire sur le texte et la discussion des arrêts qui fixent la jurisprudence. Nous voulons seulement essayer de marquer les traits essentiels de cette application réciproque de l'économie politique et du droit qui a contribué véritablement à ouvrir une voie nouvelle. Étude générale encore plus que spéciale et où les destinées mêmes de la société moderne pourraient bien, selon les solutions qu'elles recevront, se trouver engagées plus qu'on ne pense.

II.

Le point de contact des sciences de l'ordre social est la philosophie. C'est là qu'elles se rencontrent dans l'unité des principes supérieurs. En parlant ainsi, on ne répète pas seulement la belle définition qu'Aristote a donnée de cette science du général à laquelle toutes les autres se rattachent; on ne quitte pas la France, pour ainsi dire, où cette union qui est le vœu des grands esprits devient une heureuse réalité. Parmi tant d'autres, Domat et d'Aguesseau, deux grands noms, sont des jurisconsultes philosophes. Qu'il me soit permis de le remarquer, en nommant d'Aguesseau je ne fais pas allusion surtout à l'auteur des mercuriales, qui ne forment pas son titre principal, quoiqu'elles soient son ouvrage le plus répandu. Les lecteurs de notre temps très dégoûtés risquent trop de trouver presque aussi ennuyeux qu'estimables ces lieux-communs de morale; le style pur, élégant, dont ils sont habillés avec une solennité trop constante, tourne vite à la monotonie, malgré quelques justes peintures des travers et des vices du temps. Le vrai d'Aguesseau est plus simple, quoique toujours soigné et un peu orné. Dans ses instructions familières et dans ses lettres intimes, l'orateur dépose sa toge pour faire place à l'homme d'esprit et à l'honnête homme au sens du XVIIe siècle; il est clair que là et partout il a une philosophie qui lui tient à cœur. Mais elle est surtout exposée dans les dix *Méditations sur les vraies ou les fausses idées de la justice*. Domat et d'Aguesseau sont des philosophes spiritualistes fortement établis dans les principes cartésiens et platoniciens. Domat avait ouvert la carrière dans son livre : *les Lois civiles dans leur ordre naturel*, Domat, dont V. Cousin a dit quelque part qu'il est par excellence notre jurisconsulte philosophe, à la différence de Cujas qui habite en quelque sorte avec l'antiquité romaine, occupé de l'édit du préteur, de la restitution et de l'interprétation du texte authentique, à la différence aussi de Dumoulin qui s'enferme dans les coutumes et le droit canon, pour y disputer la raison et l'équité à la barbarie qui l'enveloppe lui-même. Domat, en même

temps qu'il travaille pour la société nouvelle que Richelieu et Louis XIV tiraient peu à peu du chaos du moyen âge, en même temps qu'au profit du présent il interroge le passé, les lois romaines et les coutumes, les soumet les unes et les autres aux principes éternels de la justice et à l'esprit du christianisme. Ainsi Domat croit aux *principes éternels de la justice*. Il admet la raison à côté de la morale évangélique. D'Aguesseau, lui aussi, croit, indépendamment de la religion positive, à l'idée du droit, à la conscience du genre humain; pénétré de ces hautes idées de justice primordiale, il réfute dans ses lettres son ami janséniste, M. de Valincour, qui refusait à la raison de l'homme, sans la grâce, cette idée de la justice. N'est-ce pas un grand honneur pour notre savant et judicieux contemporain que de pareils noms et de pareils modèles puissent être rappelés à son propos? Je n'hésite pas à dire que, par l'application des principes philosophiques, il est leur continuateur, et non pas du tout leur copiste; car ces principes, il les produit et les commente sous les formes renouvelées que notre temps comporte. Si on lit le préambule et plusieurs chapitres entiers, insérés dans son principal ouvrage, on en sera frappé. Cela est visible dans les principes, à quelques égards communs, qu'il assigne à l'économie politique et au droit dans des vérités générales toutes philosophiques, sans préjudice des vues que la science économique lui fournit pour éclaircir, compléter et souvent rectifier certaines solutions juridiques. Je dois être bref sur ces différens points, je ne saurais les omettre entièrement sans manquer au titre même à cette étude.

Il n'est pas douteux que la révolution de 1848, avec ses tendances socialistes, n'ait fait une profonde impression sur l'esprit de M. Renouard; mais rien ne serait plus faux que d'attribuer à ses idées de philosophie générale un caractère de circonstance. Elles s'étaient formées à une époque bien antérieure aux événemens politiques. Il les avait puisées dans ses convictions réfléchies, formées sous l'influence de ce fonds de spiritualisme très ancien, mais à certains égards nouveau, des Royer-Collard, des Maine de Biran, des Victor Cousin. M. Renouard admet que l'économie politique ait son département à elle et pour ainsi dire son autonomie qui lui assure sa place indépendante de toute doctrine antérieure et supérieure; il ne croit pas pourtant qu'elle se suffise absolument, ni qu'elle puisse résoudre les questions à elle seule. La prétention de certains économistes à se passer de toute philosophie est en effet vaine et illusoire. On n'en aura pas lu trente pages qu'on s'apercevra qu'ils en ont une. Il est évident, par exemple, que comme philosophe Adam Smith n'appartient pas à la même école que J.-B. Say. Destutt de Tracy et M. Rossi ne professent pas la même métaphy-

sique et la même morale. Pour telle école, il y a des vérités de droit naturel ; pour telle autre, il n'y a que des arrangemens fondés soit sur l'utile, soit sur de simples conventions. Il est impossible que les solutions théoriques dans l'ordre des intérêts humains ne s'en ressentent pas plus ou moins.

Dans un chapitre sur la destinée humaine, M. Renouard s'exprime en des termes qui donnent une idée de sa philosophie : « Conviée au bien, dit-il, par la loi morale supérieure à l'homme, et que l'homme n'a point faite, conviée au mal par les intérêts et les passions de l'égoïsme et par l'habileté des sophismes dont il s'enveloppe, la volonté, libre dans son choix et responsable parce qu'elle est libre, ne dédaigne ni l'utile, ni le beau, mais ne s'y asservit pas et ne les enfle pas au-delà de ce qu'ils valent. Son but est le bon. Sa mission est de réprimer les appétits physiques, de reconnaître des satisfactions plus douces que le plaisir, des peines plus poignantes que la douleur, d'enseigner à l'intelligence à n'être pas inutile, vagabonde, imprévoyante, destructive, orgueilleuse. Elle pliera le droit lui-même devant le devoir et saura exalter le devoir jusqu'au dévouement. » Enfin la science abstraite de la richesse n'est pas tout. Quand l'observation des faits purement économiques a fait sa tâche, l'économiste se trouve en présence de questions où la justice, l'équité, la charité sont en jeu. Elles ne peuvent être livrées absolument à la loi de l'offre et de la demande : cette admirable loi qui met l'ordre dans les transactions, pourrait bien faire expirer des milliers de malheureux sans secours moral et matériel. Les lois générales, prises dans leur ensemble, nous font vivre; dans telle application particulière elles nous tuent. La loi de l'attraction soutient le monde, elle écrase l'honnête homme sous le poids d'une pierre qui tombe. Les lois économiques ne sont ni moins salutaires dans leur harmonie générale, ni moins dures dans le particulier. Il y faut des tempéramens. S'il n'y avait que la *lutte pour l'existence*, il faudrait dire : Malheur aux faibles! — C'est précisément par cette brèche que pénètre le socialisme avec ses doctrines fraternellement oppressives. Elles corrigent ce qu'il y a d'inexorable dans les lois du monde par des tyrannies faites de main d'homme mille fois plus insupportables. Placez donc le droit et la morale dans le cœur de la société et dans les entrailles mêmes de l'économie politique. Ainsi vous pourrez parer à ce double danger d'un mal qui tient à la nature des choses et d'un remède systématique pire que le mal, si on le laisse aspirer au rang de panacée en supprimant la liberté au profit de la force.

Dans l'opinion de M. Renouard, rien ne doit prévaloir contre les

lois naturelles. C'est là-dessus qu'il fonde la liberté et la propriété, se refusant à admettre les bases purement conventionnelles que celle-ci a reçues de la plupart des jurisconsultes. Descartes voulait un *inconcussum quid* à la base de la métaphysique. Il en faut un en économie sociale. Le roc inébranlable, c'est le droit. Défendez-en le fondement contre des transformations sociales arbitraires. Placez-le au-dessus de la variabilité indéfinie d'un devenir sans règle et sans terme. Ne laissez pas croire qu'entre l'*Internationale* et notre société il n'y a qu'une question de temps. Cabet et Fourier sont-ils des esprits fourvoyés, ou bien sont-ils des prophètes? La question est là. Étranges conservateurs que vous êtes, vous concédez que la propriété est bonne pour aujourd'hui, peut-être pour demain, mais plus tard?.. Un tel doute sacrifie ce qu'il a l'air de défendre. J'en suis fâché pour M. Sainte-Beuve, c'est à peu près de la sorte qu'il a prétendu répondre à Proudhon dans le volume si plein de sympathique bienveillance qu'il consacre au célèbre auteur du livre : *Qu'est-ce que la propriété?* Nul droit, nul principe, nulle vérité fixe, nulle nécessité durable : pure question de circonstance et d'opportunité. A merveille! Ne vous étonnez pas que les impatiens veuillent devancer l'heure! Ils ont raison. Ce n'est pas en se croisant les bras qu'elle viendra jamais. Un tel scepticisme m'inquiète. Il justifie les révolutionnaires les plus radicaux. Qu'ils aient seulement du cœur, ils auront l'avenir. Leurs yeux verront ce que l'œuvre de leurs mains aura su faire.

C'est en maintenant fortement l'idée de la *personnalité* humaine avec ses conditions nécessaires et ses exigences légitimes et permanentes que M. Renouard combat ces idées de nivellement qui aboutissent à ce que, dans le langage du jour, on appelle la *collectivité*. Je dirais volontiers qu'il fait pour la *volonté* individuelle ce que les jurisconsultes philosophes ses maîtres ont fait pour la *raison* impersonnelle. Il cherche dans cette idée de force individuelle à la façon dont la conçoivent un Leibniz et un Maine de Biran, un fondement inaccessible à toute atteinte. Cette liberté veut une inspiration et une règle. Notre jurisconsulte n'hésite pas à la demander à la célèbre définition cicéronnienne de la loi, *lex perennis*, agrandie par le christianisme et la philosophie moderne, loi qui tôt ou tard abroge ce qu'elle n'a pas dicté. Elle ne dépend, comme le remarque l'orateur romain, ni des rois ni des sénats. C'est cette loi éternelle, qu'indépendamment de toute jurisprudence écrite invoque Antigone dans le théâtre grec lorsque, malgré la défense du maître, elle a rendu les devoirs funèbres à son frère Polynice. Admirable leçon de droit qui n'a rien perdu avec le temps; mais le commentaire qu'elle comporte n'est pas resté stationnaire. L'homme

n'invente pas le droit, mais il y fait des découvertes : astronome d'un ciel moral où chaque époque semble avoir pour tâche de trouver de nouveaux mondes.

C'est dans la partie philosophique *du droit industriel considéré dans ses rapports avec le droit civil* qu'on doit chercher l'expression précise de ces pensées. De tels principes en effet, fécondés par la méditation, fortifiés par l'expérience, appliqués chacun à part ou se prêtant un appui mutuel, donnent la clé de bien des questions groupées autour de ce sujet immense : le travail. L'auteur examine à cette lumière l'esclavage, le régime du privilège, et ce système de tutelle appliqué aux intérêts et aux activités individuelles trop facilement accepté par l'ancienne tradition juridique. En traitant du droit industriel dans ses rapports avec les personnes, M. Renouard résout une foule de questions pratiques à l'ordre du jour. On ne les aurait pas soupçonnées toujours sous ces titres philosophiques : des personnes individuelles; volonté et action; limites de fait et de droit à la liberté; sociabilité, inégalité des faits et égalité des droits; charité, travail, exercice, division et distribution des fonctions et des tâches; peines et travail pénal; liberté individuelle et contrainte par corps. On ne rencontrerait nulle part ailleurs tant d'aperçus neufs et décisifs sur ces questions et sur les personnes collectives, la famille et l'état.

Les attributs de l'état sont plus étendus par M. Renouard qu'ils ne le sont par la plupart des économistes; mais l'étude sur les associations volontaires paraîtra particulièrement opportune et féconde si on se rapporte au moment où elle fut écrite. Exaltée par le socialisme qui la porte aux derniers abus, l'association avait été sacrifiée à l'excès par les économistes du XVIIIe siècle en haine des corporations. La révolution s'en était défiée sans mesure. M. Renouard la relève d'une main vigoureuse. Le mélange de droit et d'économie politique est surtout frappant dans les recherches auxquelles il se livre sur le domaine immatériel et matériel. La propriété et le capital y sont examinés selon leurs différens modes de possession, d'échange et de transmission héréditaire. Les lois de succession y trouvent la place que leur assignaient les changemens importans introduits par la révolution française. C'est un trésor d'observations pour le publiciste comme pour le jurisconsulte, je dirais volontiers une sorte d'arsenal où les vérités, ayant la forme d'axiomes, et libellées comme des arrêts, n'ont qu'à être transportées dans le champ de la discussion pour y devenir d'excellentes armes de combat. Nous émettons le même jugement sur tout le livre relatif au domaine privilégié. C'est une étude également neuve par le sujet et par l'esprit qu'y porte le commentateur. La législation a ici

en effet pour matière la propriété des noms, les marques de fabrique et de commerce, les inventions industrielles, les écrits et œuvres d'art, les dessins et modèles de fabrique. Tous ces points spéciaux sont groupés autour de quelques idées principales heureusement mises en relief.

L'esprit et le point de vue économique de l'ouvrage se détachent nettement dans un chapitre final sur les *parasites*. Ils ne se classent dans aucune des catégories du travail : ce sont, à vrai dire, les frelons de la ruche sociale. Les économistes en ont signalé plus d'une sorte. Les socialistes y comprendraient volontiers des services fort utiles dès lors qu'ils sont rendus par des hommes qui ne mettent point eux-mêmes, comme on dit, la main à la tâche. Mirabeau lui-même n'a pas été à l'abri de cette erreur si facilement dangereuse. Dans la discussion sur les dîmes, on trouve ces mots qu'il prononçait au milieu des murmures d'une partie de l'assemblée : « Il serait temps qu'on abjurât les préjugés d'une ignorance orgueilleuse qui fait dédaigner les mots *salaires* et *salariés*. Je ne connais que trois manières d'exister dans la société; il faut y être *mendiant*, *voleur* ou *salarié*. Le *propriétaire* n'est lui-même que le premier des *salariés*. Ce que nous appelons vulgairement sa propriété n'est autre chose que le prix que lui paie la société pour les distributions qu'il est chargé de faire aux autres individus par ses consommations et ses dépenses. Les propriétaires sont les agens, les économes du corps social. » Le lendemain, l'abbé Duplaquet disait, en donnant sa démission d'un prieuré : « Je m'en remets à la justice de la nation, attendu, quoi qu'en ait dit M. de Mirabeau, que je suis trop vieux pour gagner mon *salaire*, trop honnête pour *voler*, et que les services que j'ai rendus doivent me dispenser de *mendier*. » M. Renouard répond ingénieusement que « la spirituelle repartie de l'abbé portait à faux; son droit à la continuation d'un salaire était déjà tout gagné, car la rémunération des anciens services est un des élémens de juste salaire. L'assemblée aussi avait eu tort d'accueillir par des murmures et de prendre à offense la dénomination de *salarié* que son grand orateur, obéissant à la lumineuse hardiesse de son bon sens, relevait d'un décri immérité. La classification de Mirabeau approchait de la vérité, mais ne l'atteignait pas : les propriétaires ne sont pas des salariés; les mendians et les voleurs sont les principales branches de parasites, mais ne les comprennent pas tous. Mirabeau avait raison de dire avec les physiocrates, dont les leçons l'avaient entouré, qu'agens et économes du corps social, les propriétaires distribuent des salaires par leurs consommations et leurs dépenses; l'inexactitude consistait à prétendre qu'ils reçoivent un salaire social pour cette distribution, et que la propriété est ce

salaire. La propriété a pour fondement non ses services, mais son droit; l'utilité publique et particulière qui dérive de l'exercice de ce droit en est une heureuse et profitable conséquence, mais n'en est pas la base, ni la mesure. Maîtresse de ses biens, la propriété en use à son gré, dans son intérêt, à ses risques et périls. Pour élever à sa hauteur le respect qui lui est dû, il faut aller jusqu'à dire que, oisive, stérile, mal exploitée, elle demeure sacrée au même titre et au même degré que si elle se répand en consommations utiles et en dépenses productives. Quand la société garantit aux propriétaires leur possession paisible, permanente, et leur libre jouissance, elle ne les salarie pas, elle accomplit son propre devoir en faisant respecter leur droit; ce sont eux qui, par l'acquittement des impôts et des autres charges publiques, paient à la société le service de garde et de garantie qu'elle leur rend.

Voilà la véritable théorie rétablie contre des erreurs de provenance opposée. On pense bien qu'en reconnaissant à la propriété le caractère sacré qui survit même à l'abus, l'auteur du *Droit industriel* ne renonce ni à protéger le public contre ces abus ni à la défendre elle-même contre les tentations de mal faire. Mirabeau eût été satisfait de ses sévérités contre le *parasitisme*, et nous qui encourageons à quelque degré que ce soit les existences parasites, les consommations blâmables, nous n'avons qu'à nous bien tenir contre les rigueurs de ses définitions et de ses classifications scientifiques.

Qu'est-ce que tout cela, — et combien de choses je supprime! — sinon le droit uni à l'économie politique? On se souvient de ce philosophe qui mettait ces paroles sur sa porte : *Nul n'entre ici qui n'est géomètre*. Il faudrait, semble-t-il, inscrire au frontispice de cette partie du droit, où il n'est question que du travail et du capital : *Nul n'entre ici qui n'est économiste*. M. Renouard se fait du rôle de l'industrie dans l'humanité une idée tout autre que les anciens jurisconsultes. En fait elle est un des caractères les plus saillans de notre siècle, ce qui serait déjà une circonstance décisive pour accroître sa place juridique. Le fait éclate aux yeux avec une incontestable grandeur. Notre civilisation ne ressemble à cet égard à aucune autre. Elle est douée d'instrumens merveilleux avec lesquels le passé ne saurait entrer en comparaison. C'est bien d'un tel mouvement qu'on peut dire : *crescit eundo*. Les découvertes s'amènent les unes les autres, ce qui a pour effet de multiplier indéfiniment les transactions et les échanges. Certains lettrés ont paru affecter de ne voir dans cette importance prise par l'industrie que l'avènement d'un fait brutal, et là-dessus ils se sont plu à faire entendre les accens d'un spiritualisme gémissant. Sans aller

jusqu'à de tels anathèmes, les écoles philosophiques ou historiques n'ont pas paru toujours accorder à cet ascendant de l'industrie moderne caractérisée par les applications de la vapeur, les chemins de fer, l'électricité, etc., toute la portée qui lui appartient dans le monde même des idées. C'est ici que M. Renouard se ralliait aux conceptions des J.-B. Say, des Dunoyer, et, s'il n'avait pas le lyrisme des saint-simoniens à l'endroit de la civilisation industrielle, il croyait que, bien loin de dégrader l'humanité, elle contribue à la relever. Sous bien des rapports, elle affranchit l'homme, soumis à la servitude des choses; elle le rend maître de l'univers par la science et par la force mise au service de l'intelligence et des besoins; il dépend de l'homme de ne pas s'en faire une idole qu'il adore, après l'avoir élevée de ses mains. Mais un fait subsiste : c'est là un domaine assez étendu pour demander au droit ses grandes lettres de naturalisation. A un monde en partie nouveau, un droit nouveau doit correspondre. Dire que ce droit n'existait à aucun degré serait nier l'évidence. Mais il existait comme le rameau qui doit devenir un arbre à lui seul, comme ces colonies qui, de plus en plus indépendantes, finissent par se détacher de leur métropole.

La nécessité de la réforme ne reposait pas seulement sur l'étendue démesurément accrue des transactions, mais sur le manque presque complet d'unité dans la législation. Cette absence d'unité, sur laquelle devait insister M. Renouard, avait, à ses yeux, plus d'un inconvénient. Le premier était que l'idée même du travail s'en dégageait mal. Or, dans l'état des opinions sociales, qui admettaient tant de notions inexactes sur cet agent de la production, sur ses vrais droits et ses vrais devoirs, tour à tour exagérés ou méconnus, il importait que cette confusion cessât. Toute la partie du code relative au travail industriel n'était pas pour la dissiper : « Notre législation industrielle est trop imparfaite pour qu'il en sorte facilement un corps de leçons propres à éclairer l'opinion populaire sur le vrai rôle social du travail. Disséminée dans un grand nombre de lois, elle ne manque pas seulement de l'unité extérieure et visible qui résulterait de sa concentration dans un code; une plus réelle unité lui fait défaut, celle qui ne peut naître que de la foi du législateur en certains principes et de son choix pour un système. L'incohérence des données économiques sous la dictée desquelles nos lois industrielles se sont écrites ne permet à l'esprit d'y trouver son lest nulle part. Le moment semble venir où cette anarchie doctrinale préoccupe enfin l'opinion; ce qui est un commencement de remède. »

C'est ce mélange de vues morales et d'idées économiques que nous avons indiqué qu'il voulait faire pénétrer dans l'organisation

détaillée du droit industriel, à la place de ce qu'il y avait d'arbitraire et de contradictoire dans cette sorte de lois, faites au jour le jour, selon le flux et le reflux des partis et des événemens, et où les différentes époques de la révolution, de l'empire et de la restauration ont mis tour à tour leur empreinte. On y trouve concurremment l'esprit libéral, ouvrant heureusement l'essor aux activités individuelles trop comprimées, mais tenant en suspicion injuste les plus légitimes tendances à l'association, et l'esprit ultra-réglementaire qui survivait comme un débris des anciennes corporations d'arts et métiers. Dans telle disposition, on sentait la réaction aristocratique; dans telle autre, l'effort de la haute bourgeoisie pour s'assurer certains privilèges dans le domaine de la production industrielle. Les solutions appliquées à chaque ordre de matières et à chaque fait en particulier par l'auteur du *Droit industriel* attestent sa préoccupation constante de discerner partout ce qui revient à la liberté personnelle et à l'action sociale, en conciliant le respect profond de l'une avec les garanties indispensables à l'ordre que l'autre exige. Il faudrait nous-même entrer dans des détails qui tiendraient ici beaucoup trop de place pour montrer avec quelle sûreté et quelle précision, s'adaptant aux nécessités de la pratique, il sait tirer parti de ces principes de personnalité, de sociabilité, et des autres données qu'il emprunte à la philosophie et à l'économie politique. Nulle meilleure réponse aux esprits superficiels qui seraient tentés au premier abord de ne voir dans ces généralités que de vaines abstractions.

M. Renouard n'a laissé que le premier volume de cette œuvre, qui devait en comprendre deux, mais ce volume est de beaucoup le plus important. Il renferme toutes les idées fondamentales et les théories les plus essentielles. Nous avons d'ailleurs de lui quelques *Mémoires* qui nous permettent de juger ce qu'aurait été cette dernière partie d'un livre consacré à sceller l'alliance définitive de l'économie politique et du droit.

J'en signalerai un seul, très approfondi, sur le *Contrat de prestation de travail*, qui par ses vues quelquefois piquantes, le mot ne me paraît pas déplacé ici, peut intéresser tous les lecteurs. M. Ch. Renouard signale à ce sujet des lacunes graves dans le code civil, et même des inexactitudes dans les définitions, dans les divisions aussi, qui ont, sur la législation pratique, des conséquences parfois tout à fait fâcheuses. L'auteur de ces critiques est loin de se poser en détracteur du code. Il en apprécie l'esprit général, il rend justice aux hommes éminens qui l'ont conçu et rédigé; mais, plus il se montre sincèrement respectueux, plus ses observations acquièrent de force et d'autorité. Si les contrats relatifs au travail

occupent une place considérable dans la législation, le travail n'y a pas obtenu la part distincte qui lui appartient et qu'il serait utile de lui reconnaître. Dans cette vigoureuse dissertation je ne remarquerai qu'un point, capital à vrai dire, et qui semblait former une des principales pierres d'achoppement entre l'économie politique et la plupart des jurisconsultes. Ce point regarde les services des professions libérales. Nous avons dit que la tendance du vieux droit français, qui lui venait du droit romain, était un certain dédain pour les arts industriels. Certes, nous sommes loin de prétendre qu'il y ait parité et parfaite égalité morale entre toutes les professions. Le travail est honorable sous toutes les formes : l'est-il exactement au même degré? Les tâches qui exigent une grande intelligence, celles qui impliquent désintéressement et dévoûment, ne se placeront-elles pas dans la considération des hommes plus haut que le travail purement musculaire ou que les occupations ayant le lucre pour objet unique? Assurément, et M. Renouard acceptait la légitimité de ces distinctions; mais il y mettait certaines bornes. Il repoussait certaines définitions juridiques qui, exagérant sans mesure les différences, repoussent comme une sorte d'injure aux professions libérales toute similitude qu'on en pourrait faire avec les travaux industriels, quant au mode et à la qualification même des rémunérations. Ainsi on avait imaginé des théories qui n'allaient pas à moins qu'à regarder les professions nobles comme gratuites par essence, quelque rétribution qu'on y attachât. Expliquons-nous. Le mandat étant un contrat plus noble que le louage, on attribua au premier les professions libérales, au second les arts mécaniques; on distingua entre le prix, le salaire, l'honoraire. Voulez-vous savoir à quel degré d'argutie peut arriver, sous l'influence des préjugés antiéconomiques, un esprit profondément sensé, judicieux, une des lumières les plus incontestables de notre droit français, l'illustre Pothier? vous n'avez qu'à lire la subtile argumentation par laquelle il prétend établir que l'avocat ne reçoit pas, à proprement parler, un prix pécuniaire de ses services, mais remplit au fond un mandat gratuit. Il suppose que le client va trouver un avocat pour le prier de le défendre. Celui-ci y consentant, le client promet que « pour donner une faible marque de sa reconnaissance, » il lui fera cadeau d'un ouvrage utile à ses travaux, « soit par exemple du *Thesaurus* de Meerman, qui manque à sa bibliothèque. » L'avocat répond qu'il accepte volontiers un présent offert de si bonne grâce, « il n'exige rien. » La promesse du *Thesaurus* qu'il consent à agréer, est une convention qui, quoiqu'elle intervienne en même temps que le contrat de mandat, n'en fait pas néanmoins partie. Que si maintenant nous changeons le

livre annoncé en une somme d'argent, par un consentement mutuel, rien n'est modifié dans le fond de la transaction. L'avocat est payé, mais le mandat est gratuit. Cela ne fait-il pas penser aux subtilités de casuistique si plaisamment raillées par Pascal, ou encore à ce bon M. Jourdain, disant : « Il y a de sottes gens qui me veulent dire que mon père a été marchand. » A quoi Covielle répond : « Lui marchand! c'est une pure médisance, il ne l'a jamais été. Tout ce qu'il faisait, c'est qu'il était fort obligeant, fort officieux; et comme il se connaissait fort bien en étoffes, il en allait choisir de tous les côtés, les faisait apporter chez lui, et en donnait à ses amis pour de l'argent. » Avec un peu moins de naïveté, Merlin a fait revivre l'opinion de Pothier; il a outré la distinction entre le mandat et le contrat de louage, lequel ne s'applique qu'aux arts mécaniques. La même thèse a été reprise, avec beaucoup de force, par M. Troplong. Le célèbre jurisconsulte veut maintenir contre un matérialisme égalitaire la part de noblesse et de désintéressement des professions libérales. A ce point de vue, il y a beaucoup de vrai dans ces paroles de l'auteur du traité du *Mandat*. « Le prix est de l'essence du louage; il correspond à la valeur du fait, en est l'estimation exacte, est l'équivalent de l'ouvrage payé. Quand le mandat, gratuit par sa nature, devient salarié, l'honoraire laisse une inégalité entre la récompense et le fait : il n'a pas la prétention d'être l'équivalent du service rendu et a pour complément la gratitude. Cette distinction a passé du droit romain dans le droit français, où elle s'est profondément établie en harmonie avec la délicatesse de nos mœurs. » Avec non moins de raison, le même jurisconsulte proteste contre les exagérations de certains économistes qui, n'aspirant qu'à étudier l'emploi des forces humaines appliquées à la production, oublient le côté moral des actes. Le magistrat n'est pas un producteur d'arrêts, le prêtre, un producteur de prieres, le littérateur ou le poète un producteur de livres. Si tous les hommes sont égaux, leurs actes ne le sont pas; on ne saurait mettre tous les services sur la même ligne et passer le niveau de l'égalité sur toutes les professions. Vous n'avez pas le droit de dire au médecin, au professeur : « Je vons paie; donc je suis quitte. » Soit; et, assurément, M. Renouard ne trouvait rien à redire à des distinctions si conformes à la philosophie dont lui-même s'inspire. Il est évident que, dans de telles limites, elles ne répondent plus à un préjugé aristocratique, mais à un sentiment juste et délicat. Seulement, avec M. Duvergier, il conteste cette théorie du mandat gratuit et trouve sophistique l'application qu'on en fait. Ce qu'il y a là, ce sont des services rémunérés, qu'ils soient intellectuels ou matériels. Rien ne fera que ce soit d'une manière purement accidentelle, et non en vertu de sa profession, qu'un mé-

decin, un avocat, etc. reçoive une rémunération. On se plaint de l'expression de louage, loyer, location, comme trop peu relevée ou trop matérielle; l'auteur du *Droit industriel* propose le mot de contrat de prestation, et il donne à cette idée de larges et beaux développemens.

III.

Tels furent les remarquables travaux qui remplirent la carrière de M. Charles Renouard depuis 1848 jusqu'à la chute du second empire. En 1869, la loi sur la limite d'âge l'avait enlevé à la cour de cassation, mais il ne devait pas rester longtemps en dehors des affaires publiques. En mai 1871, il fut nommé, par M. Thiers et par M. Dufaure, procureur général à la cour de cassation, et il occupa cette haute fonction pendant six ans. Les discours de rentrée qu'il prononça formeront une date dans ce genre d'éloquence grave et forte dont le passé nous avait laissé des modèles mémorables. Nous dirons tout à l'heure un mot de ces discours. Signalons, avant d'y arriver, les derniers traits qui marquent cette existence approchant de son terme. Bien qu'il fût resté fidèle aux principes de la monarchie constitutionnelle et dévoué personnellement aux princes de la famille d'Orléans, M. Renouard suivit le parti de M. Thiers et se rallia, par les raisons les plus désintéressées et les plus patriotiques, au gouvernement de la république. D'ailleurs ni sa nomination comme sénateur inamovible au mois de mai 1876, ni l'année suivante, lors du ministère du 16 mai, sa démission de procureur général, ne sauraient faire de lui un homme de parti; il n'en avait ni les ambitions, ni les passions exclusives; sa constance dans les idées libérales se rattachait elle-même avant tout à ces hautes maximes de morale auxquelles il les croyait indissolublement unies. « Une nation, disait-il, doit rester maîtresse de ses destinées et se diriger elle-même. Que l'organisation constitutionnelle soit attachée à une monarchie ou à une république, la question est secondaire. Ce qui importe, c'est que la nation ne s'abandonne jamais et qu'elle ne délègue ses droits à aucune dictature, qu'il s'agisse d'un empereur, d'un roi ou d'une convention; car la dictature, c'est l'anéantissement moral d'une nation, et plus tard, à un moment plus ou moins rapproché, la ruine. » En politique comme dans tout le reste, il croyait que les principes se limitent et se complètent les uns par les autres, et qu'aucun ne doit jamais être poussé jusqu'à ses dernières conséquences logiques. Pour cet esprit ferme et résolu, mais judicieux et conciliant, les idées

radicales étaient synonymes d'absurdité. Il transportait dans la vie privée ce bon sens élevé allié à cette vivacité et à cette flamme généreuse qui n'avaient reçu aucune atteinte de l'extrême vieillesse. L'auteur de sa biographie nous montre comment il conservait dans son rôle d'éducateur domestique le caractère éminemment moraliste. En dehors des vives affections de la famille, il était, dans le meilleur sens du mot, philanthrope. J'ajouterai, et lui-même ne s'en défendait pas, que, dans sa manière d'apprécier l'humanité, il était un peu optimiste, ce qui est peut-être la seule façon possible de l'aimer et de la servir sans se laisser aller aux déceptions et au découragement. Plus indulgent que sévère pour les individus, il avait un espoir presque illimité dans l'avenir de l'espèce, et, quoique son spiritualisme imprégné de sentiment chrétien ne lui permît pas de se faire illusion sur la persistance des mauvais instincts, il ne doutait pas du triomphe progressif des lumières sur l'ignorance, de la liberté sur les causes qui asservissent l'âme et le corps, et du bien sur le mal.

Ce sont là les hautes pensées qui remplissent ses discours prononcés à la cour de cassation de 1871 à 1877. Il y reprend, sous une forme plus concise et plus oratoire, les thèses fondamentales de philosophie juridique et d'économie sociale qu'il avait développées dans ses livres. Le premier de ses discours a pourtant un caractère moins théorique; il se ressent des émotions du moment. Le nouveau procureur général rappelle qu'il vient prendre la place qu'occupait naguère un magistrat aimé et respecté de tous, et rend hommage au président Bonjean, tombé victime de la commune, soutenu, dit l'orateur, par la sérénité courageuse d'une âme restée maîtresse d'elle-même. A cet éloge se mêle la plus énergique flétrissure des horreurs de la commune. L'aspect même de la salle où il parle raconte un des crimes de l'incendie, la cour n'est plus dans cette historique grand'chambre illustrée par le parlement de Paris, et où le tribunal et la cour de cassation avaient, dès leur origine, toujours tenu leurs assemblées. En face de ces désastres de la patrie mutilée par la guerre étrangère, humiliée et déshonorée par la guerre civile, M. Renouard fait un éloquent appel à tous les principes de réparation sociale. Il ne désespère pas du salut, mais il n'ignore pas à quel prix il doit être acheté. Le second discours est peut-être de tous celui qui offre le plus d'élévation et de vigueur. Il me paraît digne de tous points d'être relu et medité. Il retourne les termes d'une formule insolente et cynique, attribuée à un orgueilleux vainqueur, et s'intitule : *Le droit prime la force.* Après avoir posé les grands principes de justice, de liberté et d'égalité civile, l'orateur montre que chaque progrès de l'humanité a tou-

jours été marqué par le triomphe successif du droit primant la force qui, malgré de partielles et terribles exceptions, se met de plus en plus à son service. Les exemples choisis sont bien faits pour donner raison à cette thèse si glorieuse et si favorable à l'espérance. La force primait le droit avec l'esclavage : il remplit toute l'antiquité et il a gardé ses positions dans les colonies et en Amérique jusqu'à une époque toute récente; l'esclavage disparaît, et le servage lui-même, qui n'en est qu'une image affaiblie, cesse de peser sur des millions d'hommes en Russie; c'est le droit qui prime la force! Partout dans le passé la force a primé le droit avec le régime oppressif des monopoles et des privilèges; le droit a repris son rang par leur abolition définitive. La force opprimait les consciences en s'introduisant dans le domaine religieux, la liberté de conscience et des cultes y a réintégré la primauté du droit. La guerre elle-même, ce fléau, malgré ses excès et ses sauvages revendications, ne saurait être comparée à ce qu'elle fut dans l'antiquité. L'universalité de l'instruction, la substitution d'une justice régulière et de pénalités mesurées aux violences privées, aux procédures secrètes et arbitraires, aux tortures et à la question, attestent aussi ces victoires de la vérité et du droit que l'humanité ne se laissera plus arracher. Il en est de même de l'impôt, volontairement consenti, voté, discuté par la parole et par la presse. Est-ce à dire que cet esprit expérimenté se fît illusion sur les dangers que court toute démocratie? Loin de là : il n'est pas un seul progrès du droit qui ne lui paraisse contenir un danger, un écueil. Ainsi la liberté, qui est notre garantie à tous, peut s'exalter jusqu'à l'ivresse par le sentiment de ses succès. A l'égalité correspond l'orgueil, et son abus est le nivellement. Aux appétits surexcités il faut donc plus que jamais opposer le sentiment de la responsabilité individuelle, celui de la vraie justice distributive et tous les freins moraux nécessaires aux démocraties. De même, bien que le progrès matériel n'inquiète pas cet ami résolu de la civilisation moderne, il le croit insuffisant, même dangereux, et de plus compromis, si le progrès moral ne vient s'y joindre pour le contrebalancer et le sauver à la fois. Combien de nobles développemens et d'une application toute spéciale sur le sens et l'étendue à donner au mot de fraternité, sur le rôle de l'enseignement, sur l'importance permanente de l'élément religieux, ni oppresseur, ni sacrifié, dans notre société contemporaine! Le discours sur « la personnalité et la sociabilité » n'est pas moins approprié à notre situation. Avec plus de solennité que dans ses livres, il oppose la liberté individuelle aux abus possibles de la théorie de l'état, et il se fie au génie de la sociabilité, riche de tant de développemens

successifs, pour maintenir sa place et pour trouver les nouvelles formes qui s'adaptent à son expansion dans tous les sens. Le magistrat rentre dans un ordre de considérations plus particulier à sa fonction dans les deux discours sur *l'Impartialité* et sur l'*Histoire de la cour de cassation*, pour revenir à ses sujets préférés dans un discours final sur *les Progrès du droit*.

Ces morceaux forment un recueil imposant; ils réunissent, sous une forme propre à notre siècle, un ordre de vérités qui ne s'étaient pas encore fait entendre du haut de ce siège élevé et avec ce caractère officiel. Peut-être, pour tout dire, le style en est-il un peu trop constamment abstrait. Le défaut se fait sentir quand l'énergie de l'accent et cette voix pleine et ferme de l'orateur, qu'il nous semble encore entendre, ne sont plus là pour tout vivifier. Mais quelle gravité, quelle ampleur! que de traits frappans et pleins de relief! Le fond demeure tout entier : il offre un durable sujet de méditation à ceux qui pourront former la généreuse ambition de maintenir à leur ancienne hauteur la magistrature et le barreau français. On y reviendra tant qu'il y aura, conformément à nos traditions les plus glorieuses, de nobles esprits pour faire pénétrer les lumières de la philosophie dans le règlement des affaires humaines et dans la manière d'en traiter.

C'est au sein d'une activité intellectuelle qui continuait à se manifester avec le même zèle et la même chaleur à l'Académie des sciences morales, à la société d'économie politique et dans les diverses associations d'utilité populaire dont il était membre, que M. Renouard devait trouver la mort à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, sans avoir ressenti ni les défaillances de l'âme ni le déclin des forces physiques. Aimé de tous, il inspirait des regrets universels. Des hommages éloquens ont été rendus à sa mémoire par des hommes de science, tels que M. Vacherot et M. Frédéric Passy, par d'éminens magistrats, tels que M. Larombière, et le procureur général, M. Bertauld, son successeur actuel à la cour de cassation. Tous ont apprécié en celui dont la magistrature et la science regrettent la perte la hauteur des pensées, l'étendue des services, la dignité et la bienveillance pleine d'aménité du caractère. Pour nous, nous n'avons rien à changer à ces paroles dictées par une piété toute filiale : « Il est bon que les jeunes gens connaissent cette vie de travail et de désintéressement; mais ce n'est pas faire assez que de respecter ce noble souvenir, il faut s'efforcer d'en être digne. Ce n'est pas seulement une mémoire à honorer, c'est encore un exemple à suivre. »

HENRI BAUDRILLART.

LORD MINTO

AUX INDES

Life and Letters of Gilbert Elliot, first earl of Minto, from 1807 *to* 1814; London, 1880.

Avant d'offrir aux lecteurs de la *Revue* la suite d'une biographie dont les commencemens ont déjà passé sous leurs yeux, peut-être n'est-il pas inutile de leur rappeler le personnage avec lequel une précédente étude leur a fait faire connaissance, mais qui risque d'être un peu effacé de leur mémoire. Dans un premier travail (1), nous avons esquissé la vie politique et mondaine de sir Gilbert Elliot, plus tard lord Minto, jusqu'au moment où l'ancien vice-roi de la Corse pendant la domination anglaise allait, comme gouverneur-général des Indes, s'exiler de son pays. Là s'arrêtaient les premiers volumes édités par sa petite-nièce, lady Minto, qui, s'étant donné la tâche de rassembler les documens nécessaires pour une œuvre véritablement intéressante, vient de la terminer aujourd'hui par la publication d'un dernier volume.

Ce volume, qui comprend les sept années pendant lesquelles lord Minto se consacra tout entier à ses hautes fonctions, conduit nécessairement la pensée à des rapprochemens fréquens entre la situation des Indes à l'époque où l'Angleterre avait encore tant de luttes à soutenir pour y affermir sa domination et les circonstances présentes au milieu desquelles, après plus d'un siècle d'occupation, il semble que sa politique n'ait pas cessé de se heurter contre les mêmes obstacles. Bien que les Anglais puissent aujourd'hui parler en maîtres et faire partout reconnaître leur droit de propriété ou de suzeraineté sur le sol indien, leurs magnifiques établissemens ne laissent pas que de leur coûter aussi cher que s'il s'agissait de colonies nouvellement fondées. Dix années ne s'écoulent pas sans

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1874.

que des révoltes partielles ensanglantent quelque contrée de l'Hindoustan. On voit rarement un traité passé avec des voisins ambitieux recevoir son exécution sans qu'il faille recourir aux armes pour l'imposer. La trahison a enveloppé, dès le début, les Anglo-Indiens et les enveloppe encore de tous côtés. Quand on étudie l'histoire de toutes ces rébellions qui ont armé les peuples indigènes contre la domination anglaise, on reste frappé d'y trouver les mêmes causes ramenant toujours les mêmes effets. Qui n'a présent à la mémoire ce cycle de combats et de massacres marqué tous les dix ans, de 1827 à 1867, par des dates néfastes comme par autant de jalons sinistres, et dont la désastreuse campagne de l'Afghanistan renouvelle aujourd'hui les sanglans épisodes? Lord Minto n'eut pas à triompher d'une de ces formidables insurrections, mais d'autres événemens aussi importans, dans lesquels sa responsabilité a été engagée, méritent d'attirer l'attention de l'histoire.

Ce fut en 1806, après la mort de Pitt, dont il avait appuyé le cabinet de toute son autorité morale, et au moment où, nommé président du conseil des Indes, il s'attendait à faire bientôt partie du ministère présidé par Fox (ministère appelé *de tous les talens*), qu'une circonstance fortuite vint ouvrir devant lord Minto une carrière inattendue. Le gouvernement des Indes était vacant depuis plusieurs mois, et Fox avait songé à y appeler lord Lauderdale. Ce choix ayant toutefois rencontré la plus vive opposition de la part du conseil des directeurs de la Compagnie des Indes, lord Grenville, premier ministre, négocia à la fois le refus de lord Lauderdale et l'acceptation de lord Minto, afin d'éviter un dangereux conflit, sans d'ailleurs consulter Fox dont il ne voulait pas troubler les derniers momens. Lord Minto résista d'abord. Il regardait comme un sacrifice au-dessus de ses forces, à l'âge de cinquante-six ans qu'il venait d'atteindre, de quitter sa famille et son pays. Sur les pressantes instances des amis qu'il comptait dans le ministère, il s'y décida cependant, et, quelques mois plus tard, après avoir assisté au mariage de son fils aîné, il quittait l'Angleterre, laissant derrière lui lady Minto, dont la santé n'aurait pas supporté un aussi long voyage. Ce pénible éloignement du foyer domestique, cette absence prolongée loin de la patrie et de tant d'intérêts qui avaient fait jusqu'alors le charme de sa vie, ne pouvaient que coûter beaucoup à lord Minto, dont nous avons déjà fait connaître les sentimens de famille et l'esprit ouvert à toutes les nobles influences; mais le devoir avait parlé, il obéissait à sa voix et c'est alors qu'il écrivait ces mots que nous citons de nouveau parce qu'ils le peignent tout entier : « Je ne céderai pas aux sentimens douloureux que j'éprouve. J'irai en avant aussi bravement et aussi virilement que je le pourrai. »

I.

Lord Minto quittait l'Angleterre au mois de février 1807, sur la frégate *la Modeste*, commandée par George Elliot, son second fils, et il débarquait à Madras après une navigation de quatre mois, ce qui passait alors pour une courte traversée. Avant de se rendre à Calcutta, résidence du gouverneur général, il s'était proposé de séjourner près d'un mois à Madras, afin d'y avoir plus de loisir pour prendre une connaissance préalable des affaires et de se mettre en mesure d'accomplir dignement la tâche qui allait lui incomber.

Essayons tout d'abord de nous représenter ce qu'étaient les Indes au moment où lord Minto allait prendre la direction générale du vaste empire soumis aux lois du gouvernement britannique. Le mécanisme des différens pouvoirs qui le régissait était passablement compliqué. Les autorités civiles et militaires, formant deux fractions à la fois distinctes par leur composition et confondues dans leurs attributions, étaient loin de vivre en parfait accord. Ce n'était pas une mince besogne que de les concilier. Il fallait traiter tantôt avec les Hindous et tantôt avec les mahométans, si nombreux aux Indes. Il importait d'entretenir des relations amicales avec les souverains alliés qui régnaient sur des territoires immenses, quelques-uns tributaires de l'Angleterre, et versant des impôts considérables dans ses caisses, d'autres recevant d'elle des secours en armes et en argent; enfin, le gouvernement britannique, dans un intérêt commun, devait maintenir la balance égale entre ses pouvoirs et ceux de la puissante compagnie des Indes, *l'honorable compagnie*, ainsi qu'on la désignait alors, le plus immense et le plus florissant comptoir de commerce qui fut jamais. A ces considérations s'ajoutait le devoir, particulièrement recommandé à lord Minto, de remettre de l'ordre dans les finances obérées. Il remplaçait lord Cornwallis, qui, durant sa courte gestion, n'avait pas eu le temps de combler les vides que les vastes entreprises de lord Wellesley, son prédécesseur, avaient laissés dans les caisses de l'état, et c'était à la prudence du nouvel administrateur qu'il appartenait de continuer cette œuvre de réparation.

On peut se rendre compte, jusqu'à un certain point, de ce que coûtent les guerres en Europe. On peut évaluer, presque à l'avance, les frais énormes qu'entraînent les grands mouvemens des armées; mais, dans les contrées lointaines où ces mouvemens rencontrent le plus souvent des difficultés inattendues, les chiffres prennent des proportions qui échappent à tout calcul. C'est par centaines de millions qu'au dire des plus optimistes se solderont les frais de la campagne que soutiennent actuellement les Anglais dans l'Afgha-

nistan. Déjà le gouvernement des Indes semble hésiter à présenter à la fois le chiffre colossal des sommes dépensées jusqu'au règlement du budget de la guerre au mois de mars dernier, et celui des millions en plus qu'il lui faut demander pour mener à bonne fin ce qui n'était, à l'origine, qu'une expédition destinée, selon quelques-uns, à soutenir un droit politique. Aujourd'hui encore, une lutte obstinée retient les forces de l'armée anglaise cernées, en quelque sorte, dans une contrée livrée à l'anarchie, et le plus grand intérêt de l'Angleterre, après avoir englouti tant d'argent et tant d'hommes dans l'âpre sol de l'Afghanistan, serait d'en retirer ses troupes au plus vite. Si les chiffres ont leur éloquence, ils ont aussi leur tristesse. Combien de luttes sanglantes, d'efforts oppressifs, de sombres tragédies ne représentent-ils pas quand ils s'offrent à nous, même comme le bilan des conquêtes!

Plus d'une fois déjà, la Compagnie des Indes s'était, au point de vue de ses intérêts matériels, justement inquiétée des brèches considérables que les entreprises militaires du gouvernement avaient creusées dans ses trésors. Sur ses injonctions, le cabinet de Saint-James s'était vu contraint de rappeler le marquis Wellesley, dont l'administration, plus brillante qu'économique, avait si largement étendu les domaines de la métropole. Le prédécesseur de lord Minto, poursuivant avec succès de grands desseins, avait réussi à amener la chute du royaume de Mysore et le démembrement de l'empire des Mahrattes, et à créer définitivement ce grand empire de l'Inde anglaise, tel qu'il existe aujourd'hui, depuis le cap Comorin jusqu'au Sutledje. Une si grande œuvre ne s'était pas toutefois accomplie sans avoir laissé après elle des troubles intérieurs dont la domination nouvelle devait longtemps encore ressentir l'ébranlement.

Les instructions emportées par lord Minto lui recommandaient par-dessus tout la conciliation et le maintien de la politique de non-intervention, si fortement réclamée par les directeurs de l'honorable compagnie des Indes. Elles s'accordaient, en ce point, avec son esprit sage et naturellement animé des sentimens les plus généreux envers les populations indigènes. Il était en politique l'élève de Burke et son meilleur ami. Il avait siégé à ses côtés lors de ces magnifiques débats parlementaires où le grand orateur avait défendu la cause de l'humanité contre le système rigoureux par lequel le gouvernement anglais croyait bon alors de consolider sa puissance aux Indes. Lord Minto se souvenait encore de ces accens pleins d'une émotion communicative avec lesquels Burke avait reproché au ministère de n'avoir pas suffisamment protégé les princes indiens contre « cette compagnie de marchands, — ainsi disait-il, — qui ne considéraient les intérêts des peuples qu'au

point de vue de leurs intérêts mercantiles. » L'éloquence de Burke s'appuyait sur des faits trop réels pour n'avoir pas exercé une action puissante sur ceux qui l'écoutaient, et, finalement, c'est au grand orateur que revient l'honneur d'avoir, le premier, éveillé dans le cœur de ses compatriotes le sentiment de leurs devoirs envers les nations conquises. Ces principes éternels de justice et d'humanité devaient inspirer tous les actes de l'administration de lord Minto; chaque page de sa correspondance officielle ou privée en porte le témoignage, et l'on verra plus tard par quel effort de sa volonté il parvint à les concilier avec les intérêts de l'état.

Lord Minto, dès qu'il eut posé le pied sur le rivage indien, se trouva comme débordé par les occupations de toute nature qui l'assaillirent à son arrivée, et c'est à peine s'il eut, à partir de ce moment, le loisir de rendre compte aux siens de ses propres impressions. Avant de le suivre dans le mouvement des affaires auxquelles il allait se donner tout entier, pourquoi nous interdirions-nous de jeter un coup d'œil sur le pays étrange dont la singularité le frappa dès le premier abord, alors que l'habitude n'en avait pas encore émoussé, pour lui, les traits les plus saillans? Nous croyons d'ailleurs que, pour un Anglais, l'extrême Orient ne laisse pas de perdre quelque chose de son originalité par la fréquence des relations établies entre la mère patrie et ses lointaines possessions. Aux yeux du trafiquant ou de l'économiste qui vont en étudier les ressources, l'Inde ne doit pas apparaître avec la couleur locale, bizarre ou grandiose, qu'elle revêt pour un spectateur désintéressé. Pour nous, ces mêmes pays, entrevus dans un lointain mystérieux, restent le domaine des féeries dont notre enfance a été bercée. Bagdad, Candahar, Cachemyre demeurent toujours des noms magiques, évoquant les souvenirs des *Mille et une Nuits*, dont le merveilleux nous donne peut-être une idée plus juste des mœurs orientales que ne le font les récits des plus graves historiens. N'est-ce pas, en effet, un monde tout à la fois fantastique et réel que ce berceau de l'humanité devenu peu à peu tellement étranger aux races qui en sont sorties qu'il n'existe plus la moindre affinité entre elles et les peuples primitivement implantés sur ce sol antique? Impénétrables à l'Européen, sinon par les travaux des savans, ces nations asiatiques parlent du moins à notre imagination un langage qu'elle peut comprendre à l'aide des fictions qui, au milieu des éblouissemens du surnaturel, nous retracent les scènes colorées et vivantes de l'existence ordinaire. De ce milieu se dégage *l'esprit* même des races orientales et il apparaît alors aussi clairement à notre intelligence que si le pouvoir du génie *esclave de la lampe* nous transportait au sein de l'antique Orient.

Cependant, il y a plaisir encore à écouter de simples récits empreints du caractère propre à chaque voyageur et qui donnent, pour ainsi parler, un corps à cette vague intuition. Quelques détails pittoresques, que nous allons détacher des premières lettres de lord Minto, nous représentent, dans toute leur vérité, certaines scènes de mœurs locales dans lesquelles le narrateur, contraint lui-même de figurer, se plaint avec bonne grâce et une pointe d'*humour* des honneurs imposés par sa position officielle.

Je ne vous ai rien dit encore, écrit-il, de mon nabab du Carnatic, quoiqu'il ne se passe pas un jour que je ne reçoive de lui quelque message : le matin, pour s'informer si j'ai bien dormi, et dans la journée, pour m'envoyer quelque présent de fruits ou de fleurs. Il insiste pour que je reçoive ses messagers armés de grandes baguettes d'argent, et pour qu'ils lui rapportent directement mes complimens, ce qui ne laisse pas que de m'importuner. Après ma première visite, il m'a envoyé un dîner d'au moins cinquante plats, portés chacun sur la tête d'un noir serviteur. Ce festin a été placé à terre dans la galerie où j'ai dû venir pour admirer les riches étoffes brodées dont les plats étaient recouverts et la belle confection des mets qu'elles voilaient et qui ont été dévorés ensuite par les soldats de la garde de sir William. C'est une coutume orientale de faire ce présent d'un dîner complet. Ce nabab est un personnage d'une trentaine d'années, assez corpulent et porteur d'une barbe très noire. A ma première visite, il m'embrassa plusieurs fois, me disant à chaque accolade : « Comment vous portez-vous, gouverneur-général? » Ce qui était très à propos en me recevant, mais beaucoup moins lorsqu'en sortant il renouvela quatre fois ses embrassades en répétant chaque fois : « Comment vous portez-vous, gouverneur-général? » Durant la réception, il s'assit sur un sopha, dans la salle du *musnud* ou trône, ayant à sa gauche sir William et moi à sa droite. Alors notre interprète dut transmettre de l'un à l'autre l'expression réciproque de notre joie de nous trouver tous en si bonne santé, et le nabab rendit à Dieu des actions de grâces à propos de la santé du roi, de la reine, du prince de Galles, de tous les princes et princesses de la famille royale, du conseil des directeurs, des membres de la chambre des lords et de la chambre des communes, quand je l'eus assuré que je les avais tous laissés dans l'état le plus florissant... Après que ces graves questions et d'autres de même importance eurent été traitées entre nous et que vint le pénible moment du départ, son altesse jeta quelques gouttes d'essence de roses sur mon mouchoir et répandit de l'eau de roses à flots sur mon habit de cérémonie, tout en disant qu'elle savait bien qu'elle le tachait, — mais qu'est-ce qu'une tache à un habit auprès des effusions de l'amitié? Ensuite, le nabab

entoura mon cou d'une guirlande de fleurs et me remit entre les mains deux roses et un paquet de bétel...

Ce dernier trait nous remet en mémoire la scène qui, trois quarts de siècle plus tard, s'est passée au même lieu et avec le même cérémonial, lorsqu'il s'est agi pour les princes indiens de recevoir, en 1876, l'héritier de l'empire des Indes. Au milieu des fêtes dont les descriptions semblent tenir du rêve, les coutumes traditionnelles furent conservées dans leur gracieuse naïveté, et une jeune fille de la secte des *parsis* vint enguirlander le prince de Galles comme l'avait été lord Minto soixante-dix ans auparavant. La politesse orientale, sous ses formes puériles ou pompeuses, avec l'accompagnement de tant de fleurs, de tant de parfums, de tant de présens, de si nombreux serviteurs, est, en quelque sorte, née des conditions physiques du climat et du sol. Le luxe des complimens et la profusion des métaphores semblent répondre au luxe de la terre et à la profusion de ses dons. Le soleil, principe de vie et de mort en ces climats excessifs, exalte ou énerve tour à tour les êtres qui respirent son atmosphère de feu, et, depuis la bayadère alanguie dans le voluptueux vertige de la danse sacrée jusqu'au fanatique qui se fait écraser sous les roues du char d'une monstrueuse idole, depuis le nabab qui vit entouré de ce luxe qu'on ne peut mieux dépeindre qu'en lui donnant le nom d'*asiatique* jusqu'aux malheureux qui, dans les années de sécheresse, meurent par milliers faute d'une poignée de riz, tous, sous ce ciel ardent, concourent à l'harmonie générale et par la violence même des contrastes donnent son caractère à cette nature exubérante.

Ce fut de la famine, de ce fléau terrible si fréquent aux Indes, que lord Minto fut d'abord témoin à son arrivée à Madras. La stérilité des récoltes n'en est pas toujours l'unique cause, il faut aussi accuser l'incurie naturelle aux populations indigènes. Vivant en état de servage et ne possédant rien en propre, celles qui habitent la campagne ne prennent pas la peine de chercher d'autres ressources quand la terre désséchée leur refuse une maigre nourriture et meurent alors de misère et de faim sous l'empire de ce fatalisme inerte qui n'est pas la résignation. Quant aux troupeaux d'êtres indolens qui encombrent les palais en remplissant les faciles sinécures de porte-pipes ou de porte-éventails, ils obéissent à la loi de leur nature insouciante ou rebelle au travail. On sait de quelle quantité de serviteurs inutiles il faut s'entourer quand on séjourne aux Indes. Il est vrai que leurs gages sont des plus minimes et que, pour la plupart, ils ne sont ni logés ni nourris chez leurs maîtres. Lord Minto, frappé comme tout étranger de ce détail des mœurs

indiennes, raconte plaisamment ce qui lui arriva le premier soir de son arrivée à Calcutta :

Je fus, dit-il, escorté dans mon cabinet de toilette par quatorze individus en robes de mousseline blanche. Au premier moment, j'aurais pu espérer que parmi eux il se trouvait des dames; mais, en m'apercevant qu'il y avait autant de turbans et de barbes noires que de robes blanches, je ne songeai plus qu'à me débarrasser de ces femmes de chambre barbues pour remettre à Tom, tout seul, le soin de ma personne. Du moins, dans cette pièce réservée, je retrouvais un peu de tranquillité, mais non une liberté complète, les portes restant ouvertes, les cloisons étant à peu près transparentes, et le devoir d'un certain nombre de ces individus consistant à ne pas me perdre de vue pour être tout prêt à me rendre les services que je pouvais requérir. Suis-je au lit, c'est la même chose. Un noir bataillon dort ou veille toute la nuit sur le plancher de mon corridor et un capitaine des gardes du corps fait sentinelle à la porte en distribuant ses cipayes dans toutes les pièces et sur tous les escaliers de la maison. Ceux-là m'adressent le salut militaire chaque fois que je passe, et trois ou quatre d'entre eux marchent devant moi en portant une masse d'armes... Peu à peu je m'affranchirai de cet esclavage insupportable, mais il en restera toujours assez pour m'ennuyer...

Afin de retrouver quelque liberté, lord Minto se rendait chaque jour à une maison de campagne ou *bungalow* située à Barrackpore, à quelques milles de Calcutta, sur les bords du Gange. Il fait de ce lieu une description ravissante. La nature, sous ce ciel ardent, a des coins d'ombre et de fraîcheur qui font penser au paradis terrestre, et c'est dans ces lieux charmans que la plupart des Européens établis aux Indes s'installent avec leur famille durant les grandes chaleurs. Ordinairement ils habitent, non le centre des grandes villes hindoues, où se trouve la population indigène, mais les faubourgs, devenus des villes, par suite de l'agglomération des étrangers. Autour de la vaste caserne où résident les troupes de l'armée royale, les négocians, les fonctionnaires, les rentiers viennent se grouper et forment ainsi la ville européenne avec les coutumes et le confort du *home*, à deux pas de la ville indoue qui a conservé ses mœurs et sa couleur locales. C'est ainsi qu'auprès de Calcutta Fort-William, siège du gouvernement, était la résidence du gouverneur général quand il ne se rendait pas à son bungalow pour y travailler ou s'y reposer plus à loisir.

II.

Peu s'en fallut que lord Minto ne quittât les Indes avant même d'être entré en fonctions, car il apprenait presque en débarquant la chute du ministère qui l'avait nommé, et, par le fait de la distance, il devait ignorer, durant de longs mois, si le nouveau ministère confirmerait ses pouvoirs. Il envoya à lord Grenville, l'ancien ministre, une démission facultative pour le cas où celui-ci jugerait à propos d'en faire usage, et, en attendant la décision du cabinet de Saint-James, se mit à l'œuvre comme s'il devait rester à son poste. Il y fut maintenu en effet par lord Castlereagh, le nouveau ministre des affaires étrangères.

On voit que la lenteur des communications ajoutait à la tâche d'un gouverneur-général des Indes de grandes difficultés qui n'existent plus aujourd'hui. Il lui fallait prendre sous sa responsabilité les décisions les plus importantes quand le temps ne permettait pas d'attendre huit ou dix mois pour agir. Bien que la constitution du grand état sur lequel s'étendait le bras de l'Angleterre fût réglée de telle sorte qu'il ne dût y avoir aucun arrêt dans son fonctionnement, il n'en arrivait pas moins que le conseil des Indes à Londres, le conseil des directeurs de l'*honorable compagnie*, les gouverneurs particuliers des trois présidences de Bombay, de Madras et de Calcutta ne marchaient pas toujours d'un commun accord sur toutes les questions qui touchaient à leurs intérêts respectifs, et l'on fut témoin de ce fait singulier d'agens accrédités simultanément à la cour de Perse par les gouvernemens rivaux de Londres et de Calcutta. Un incident de cette nature qui se produisit durant la gestion de lord Minto, et qui fit alors assez de bruit, ne peut être attribué qu'à la difficulté des communications entre l'Angleterre et les Indes; une remarquable entente régna d'ailleurs tout le temps que dura son administration entre lui et les différens pouvoirs qui régissaient alors les provinces soumises à la domination de l'Angleterre.

A peine lord Minto prenait-il en main la direction des affaires, qu'une complication des plus graves venait attirer toute son attention vers la politique extérieure. Il ne s'agissait de rien moins que d'une invasion des Français se préparant, sous la conduite d'un autre Alexandre, à faire la conquête des Indes. Ce projet, le plus vaste qui pût entrer dans la tête d'un conquérant, n'était peut-être pas aussi impraticable qu'il le paraît au premier abord. Non-seulement lord Minto admettait que le succès de l'entreprise n'était pas impossible, mais il en discuta sérieusement les chances avec le comité directeur siégeant à Londres, et dans une des dépêches

adressées à sir R. Dundas et qui attestent un véritable sens politique, nous relevons cette réflexion dont l'événement a prouvé la justesse : « Aussi longtemps, écrivait-il, que Napoléon sera engagé dans une guerre sur le continent, le projet de porter ses armes du côté de l'Orient restera inexécutable, mais, dès que la paix avec la Russie et les autres puissances européennes aura rendu ses forces militaires disponibles, elles pourront pénétrer en Perse et ce n'est pas là une entreprise qui dépassât la forte volonté et l'énergie du maître de la France. »

Sans attendre les ordres du ministère, lord Minto s'occupa immédiatement des mesures défensives à prendre. Elles étaient, naturellement, subordonnées au plan d'attaque que le lecteur a besoin de se rappeler afin de se rendre compte de la situation. Les Anglais croyaient savoir qu'en vertu d'un arrangement secret conclu à Tilsitt, une armée persane, forte de trente mille hommes et appuyée par un corps de cosaques, devait se réunir à Astrakan au printemps de 1808, traverser la province au nord de la Perse et soutenir les opérations d'une armée française qui, sous les ordres du général Menou, s'avancerait simultanément à travers les provinces turques, avec le consentement de la Porte. Pour fournir à l'approvisionnement de troupes aussi nombreuses, venant du nord et de l'est, le gouvernement français avait projeté de s'assurer d'un port à l'entrée du Golfe-Persique, correspondant avec l'île Maurice (alors île de France). Toutes ces mesures semblaient devoir concourir au succès d'un plan d'autant mieux combiné que le shah de Perse, tout disposé à s'y associer, venait d'accueillir favorablement une brillante ambassade française, tandis qu'il avait à peu près éconduit l'envoyé anglais venu pour sonder ses dispositions.

La situation isolée de l'Angleterre en Europe pouvait à ce moment donner quelques chances de succès à une entreprise contre sa puissance en Orient. Sauf la Suède, la Grande-Bretagne ne possédait plus une seule alliance sur le continent, et l'empereur Napoléon ne pouvait choisir un meilleur moment pour entrer en lutte avec son orgueilleuse rivale. Ce n'était à ses yeux qu'une juste représaille contre l'audace de l'Angleterre, qui, dans cette même année 1807, pour répondre au blocus continental si nuisible aux intérêts de son commerce, n'avait pas hésité à bloquer le détroit du Sund, à attaquer les Danois nos alliés, à incendier leur flotte et à bombarder Copenhague. Le prétexte était donc au moins plausible et, bien qu'aventureuse, cette grande expédition avait l'approbation de quelques esprits politiques mis dans le secret et parmi lesquels il faut, dit-on, compter le prince de Talleyrand. Comment se représenter les conséquences qu'auraient eues à cette distance le

succès ou l'échec de nos armes? Cependant la politique de l'empereur était destinée dès le début à rencontrer des obstacles inattendus. Lord Minto l'avait bien prévu, et à l'heure même où la France croyait pouvoir compter sur l'adhésion de la Turquie, il écrivait à Londres : « L'opposition de l'Angleterre à la marche d'une armée française ne commencera pas aux rives de l'Indus, mais à celles du Bosphore. » C'est de là, en effet, que surgirent les difficultés. La Turquie, lésée par le traité de Tilsitt, se montra tout d'abord récalcitrante, et il eût fallu de manière ou d'autre vaincre sa résistance, si l'empereur, par un revirement soudain, n'eût renoncé au plan gigantesque qui avait plu à son imagination. Tournant ses armes d'un autre côté, il entamait cette campagne d'Espagne que M. de Talleyrand a justement appelée « une mauvaise guerre dans une mauvaise cause, » et l'Inde anglaise recouvrait sa sécurité après « une alarme si chaude. »

Ce dénoûment imprévu ne nous dispense pas de relater les dispositions que lord Minto avait dû prendre quand lui parvinrent les premières nouvelles de l'invasion projetée. Au corps d'armée qui devait pénétrer dans les Indes par la Perse, il avait jugé à propos d'opposer une barrière assez forte pour en arrêter les progrès, ce qui ne lui était possible qu'en s'assurant le concours des populations placées au nord-est de la frontière de l'Hindoustan. Quelques détails géographiques sont ici nécessaires.

Entre le Djumna, l'un des bras du Gange qui bornait l'Inde anglaise de ce côté, et le Sutledje, l'un des bras de l'Indus, le pays était occupé par des états indépendans appartenant à la nation religieuse et guerrière des Sikhs. Au delà de l'Indus, le territoire connu sous le nom de Penjab était également occupé par les Sikhs, sous la domination de Runjeet-Singh, maharajah de Lahore, guerrier redoutable pour ses voisins et même pour les Anglais, car, après avoir rapidement augmenté son territoire des débris de celui des Mahrattes, il menaçait les possessions anglaises en s'avançant jusqu'à l'est du Sutledje. Lord Minto envoya auprès de ce prince un jeune diplomate de vingt-trois ans, Charles Metcalfe, dont il avait été à même d'apprécier déjà le mérite précoce et qui devait rencontrer *le lion du Penjab*, comme il s'intitulait lui-même, à Lahore, où il résidait d'ordinaire quand il ne tenait pas la campagne.

Une seconde ambassade était en même temps accréditée auprès du souverain de Caboul, en plein Afghanistan, au-delà et plus au nord du Penjab, celle-là sous la conduite de M. Mountstuart-Elphinstone, diplomate également distingué.

Il avait fallu des circonstances aussi pressantes que celles où il se truovait pour décider lord Minto à faire pénétrer ses agens diplo-

matiques dans des contrées alors presque inconnues aux Anglais. Il s'exposait sûrement au blâme de son gouvernement s'il échouait dans une tentative aussi hardie; mais, avec l'esprit d'initiative qui ne lui fit jamais défaut, et trouvant des hommes capables de le seconder, le gouverneur général ne se laissa pas arrêter par la simple prudence et n'hésita pas à accepter la responsabilité de ses actes en remettant aux deux ambassadeurs les instructions qui devaient servir de règle à leur conduite.

Metcalfe le premier quitta Delhi le 12 août 1808, à l'époque où la mousson souffle dans les Indes, alors que les grandes pluies détrempent le terrain en y formant de toutes parts des marécages et des fondrières. Ce fut après un voyage des plus pénibles et dans l'état de délabrement le plus complet que le jeune envoyé anglais se présenta avec sa suite au camp de Runjeet-Singh, établi sur les bords du Sutledje. Cette suite même était peu nombreuse, afin de ne pas éveiller la défiance du maharajah. Sachant toutefois qu'il fallait le prendre de haut avec les despotes indiens pour leur inspirer le respect, Charles Metcalfe reçut d'une manière assez dédaigneuse le premier ministre et l'escorte de deux mille hommes que Runjeet-Singh avait envoyée au-devant de lui, faisant ainsi comprendre que l'ambassadeur de la Grande-Bretagne s'attendait à la venue du souverain indien lui-même.

Dès sa première audience, Metcalfe put entrevoir les difficultés de sa mission. Le despote mit pour condition préalable à tout engagement de sa part que l'Angleterre l'aiderait dans ses entreprises contre les Sikhs indépendans, et comme l'ambassadeur ne paraissait pas disposé à répondre favorablement à cette ouverture, il fit aussitôt lever le camp à ses troupes et traversa la rivière pour aller attaquer les territoires qu'il convoitait. Alors commença pour le jeune envoyé, obligé de le suivre, une série de marches, de contre-marches, de mouvemens stratégiques dirigés contre des peuples placés, en vertu d'anciens traités, sous la protection du gouvernement britannique. N'était-ce point débuter par un déplorable aveu de son impuissance? A force d'adresse et de persévérance, Metcalfe avait toutefois obtenu du rajah la promesse de s'opposer à la marche de l'invasion française lorsque lui parvint la nouvelle que l'empereur Napoléon renonçait définitivement à envahir les Indes. Prenant alors sa revanche, l'ambassadeur commença à poser à son tour ses conditions à Runjeet-Singh, lui déclarant, de la part de son gouvernement, qu'il eût désormais à se renfermer dans le royaume de Lahore sans attaquer des états alliés de l'Angleterre et ajoutant que, pour rendre la protection plus efficace, un poste militaire allait être placé sur les frontières du Penjab. Bien qu'au fond il désirât depuis longtemps faire alliance avec le gouvernement

anglais, ces conditions étaient de nature à coûter beaucoup à l'orgueil de Runjeet-Singh, et il s'efforça de les éluder par d'habiles manœuvres. Cependant Metcalfe, à bout de patience, saisissant, au milieu des fêtes par lesquelles le maharajah se délassait des fatigues de ses dernières campagnes, le moment où ce dernier n'était qu'à moitié ivre, s'aventura à lui présenter de nouveau son ultimatum. « Le choc, dit-il dans ses dépêches, suffit pour le dégriser à l'instant. » Cette fois encore, pour toute réponse, le monarque indien ordonna les préparatifs du départ de sa cour, alors établie à Umritur, et rentra à Lahore. Plusieurs mois se passèrent ainsi dans des luttes incessantes pendant lesquelles l'ambassadeur ne voulut jamais céder, et le 25 avril 1809, il eut enfin l'honneur de vaincre l'obstination du despote en lui faisant signer ce traité qui avançait la frontière anglaise jusqu'au Sutledje. Bien que s'étant soumis avec tant de peine aux conditions qui lui étaient imposées, Runjeet-Singh les observa fidèlement jusqu'à sa mort, arrivée en 1839; mais, lié du côté des possessions anglaises, son ambition prit un autre cours, et l'on sait qu'à l'aide d'une armée disciplinée à l'européenne par un Français, le général Allard, il réunit le Penjab, le Cachemyre et l'Afghanistan en un seul royaume qui ne lui survécut pas.

Un intérêt autrement vif s'attache, à l'heure où nous sommes, à la mission confiée à Elphinstone, car elle forme en quelque sorte le prologue de ce grand drame de l'Afghanistan auquel nous assistons en simples spectateurs. Chose singulière! ce fut sur une menace de la France que l'Angleterre s'ouvrit, pour la première fois, l'accès de cet Afghanistan dont elle avait jusque-là redouté de franchir les frontières. La crainte de nos armes avait suffi pour déterminer le gouvernement des Indes à tenter l'aventure et, depuis le jour où l'envoyé de lord Minto les a traversées pour la première fois avec des intentions pacifiques, ces contrées n'ont jamais cessé d'être le théâtre des luttes les plus sanglantes. Aujourd'hui comme alors, les tribus indépendantes qui occupent les montagnes montrent la même ardeur pour en défendre les passes dangereuses avec une vaillance sauvage, et leurs soulèvemens s'étendent ainsi qu'une traînée de feu au milieu de ces défilés où elles s'efforcent de retenir les troupes anglaises. A toute domination étrangère elles opposent invariablement une indomptable résistance encore fortifiée par les féroces inspirations du fanatisme religieux; aujourd'hui comme alors, l'état politique et moral du pays ressemble à ce qu'était l'état de l'Europe au XIIe siècle, et le pouvoir des despotes qui le gouvernent est lui-même à chaque instant ébranlé par des révolutions militaires ou par des intrigues de palais. N'est-il pas singulier qu'après tant d'années d'efforts pour introduire la civilisation dans

l'Afghanistan, après tant de combats, après avoir depuis trente années entouré ses frontières d'une ligne de postes militaires sur une longueur de plusieurs centaines de milles, les Anglais, par le seul fait d'avoir voulu établir un résident anglais à Caboul, se trouvent encore aux prises avec des difficultés non moins tragiques et dont le dénoûment est encore si incertain à l'heure où nous écrivons?

M. Elphinstone, en quittant Delhi au mois d'octobre 1808, allait passer par les mêmes lieux, voir les mêmes spectacles et traverser presque les mêmes incidens que rencontre aujourd'hui la marche de l'armée anglaise, mais la sienne ne devait pas en être entravée parce qu'il pénétrait, pour ainsi dire, par surprise dans un pays qui ne s'était pas encore soulevé contre la domination étrangère. La cour de Caboul passait alors pour la plus civilisée de ces cours asiatiques. C'est en raison de cette suprématie que le gouverneur-général envoyait auprès de son souverain, Shah-Soujah, une mission plus nombreuse et plus brillante que celle qui avait à traiter avec le monarque guerrier de Lahore. L'ambassadeur et sa suite, contournant le Penjab, durent traverser une partie du désert qui s'étend entre Delhi et le cours de l'Indus. Ils gagnèrent ensuite Bikanir (l'ancienne Cathéri du temps d'Alexandre), ville aussi grande que Delhi, fortifiée par de hauts remparts au-dessus desquels s'élancent une foule de minarets et de coupoles qui attestent sa richesse. A partir de ce point, la mission entra sur le territoire de l'Afghanistan. Elle fit halte à Moultan, la ville sainte, d'où M. Elphinstone dépêcha à l'émir de Caboul, alors à Candahar, un messager porteur d'une lettre par laquelle il l'informait de son arrivée et lui demandait une escorte.

Cette notification fut reçue avec surprise et débattue en conseil par l'émir et ses ministres, mais les conjonctures où se trouvait alors le gouvernement de Caboul étaient assez pressantes pour l'engager à écouter les propositions de l'Angleterre, dans l'espoir de s'assurer une alliance utile contre les attaques des peuples voisins et contre les dangers d'une guerre intestine dont il était menacé. L'émir fit savoir à M. Elphinstone qu'il le recevrait à Peshawer, et la mission, traversant l'Indus, se remit en marche par des contrées où le souvenir des guerres d'Alexandre se confond encore à chaque pas avec les traditions locales. A cette antique célébrité l'histoire pourra ajouter les faits tristes et glorieux du temps présent. Le sol foulé par les premiers pas des envoyés de lord Minto s'est depuis couvert des tombes de ces héros ignorés, la fleur de l'armée anglaise, qui naguère guidaient dans ces lieux leurs bataillons décimés. Sous les vieux sycomores, à l'ombre desquels se reposa un instant la suite de M. Elphinstone, près des belles sources du Kurrum,

comme à Kohat, de sinistre mémoire, campent aujourd'hui les troupes anglaises, perpétuellement assaillies par les descendans de ces montagnards qui sont restés aussi unis qu'au premier jour dans leur haine pour l'étranger. Rien ne change sur cette terre immobile. La nature de ses habitans reste toujours semblable à elle-même comme la nature extérieure : c'est ainsi que la vallée fraîche et charmante traversée par M. Elphinstone pour se rendre à Peshawer nous est dépeinte encore dans des correspondances récentes comme offrant, sous un soleil brûlant, une image verdoyante des campagnes de la brumeuse Angleterre et de leur riche végétation.

Tandis que l'ambassade approchait de la belle et ancienne cité de Peshawer, un spectacle singulier l'attendait au passage. Perchés comme des oiseaux de proie sur les rochers, un nombre considérable de bandits armés, appartenant à la redoutable tribu des Khybéris, guettait l'arrivée des étrangers, dans la pensée, sans doute, de s'opposer à leur marche. Les Anglais ne jugèrent pas prudent de passer outre jusqu'à ce qu'un grand seigneur, député par l'émir pour les accompagner, eut été parlementer avec les montagnards. Revêtu d'un magnifique costume et d'une armure d'or, il s'avança seul au milieu de cette horde menaçante, croyant, sans doute, sa sécurité assez assurée par les mesures de rigueur de l'émir qui venait de faire mettre à mort tous les habitans de plusieurs villages ayant donné asile à ces brigands.

L'ambassade, qui avait mis plus de quatre mois pour parvenir à sa destination, fut reçue en grand appareil le 5 mars, par l'émir Shah-Soujah, homme jeune et de belle apparence. Il était assis sur un trône recouvert d'un drap d'or brodé de perles fines. Son vêtement étincelait d'émeraudes et de diamans parmi lesquels brillait le fameux kohinoor (montagne de lumière), qui appartient aujourd'hui à la reine Victoria.

L'envoyé anglais obtint fréquemment des entrevues particulières avec l'émir « dont les manières, dit-il, étaient celles d'un gentleman accompli. » Durant ces pourparlers arriva à M. Elphinstone, comme à M. Metcalfe, la nouvelle que la France avait abandonné le projet d'envahir les Indes, mais il n'en conclut pas moins le traité d'alliance, moyennant une somme exigée par l'émir et définitivement réduite à 3 lakhs de roupies (le lakh vaut 250,000 francs.) Le souverain, qui venait d'étaler tant de richesses aux yeux de son peuple, n'en manquait pas moins d'argent pour solder les troupes qu'il lui fallait opposer à une armée considérable s'avançant sur Caboul, conduite par le rebelle Shah-Mohammed, son parent et son concurrent au trône. Ne croirait-on pas lire des bulletins par lesquels, l'année dernière, les Anglais annonçaient la marche de

Mohammed-Jan contre Shere-Ali, attaquant Caboul à la tête de ses belliqueux montagnards? Prévoyant le conflit, M. Elphinstone s'était hâté de se retirer et quittait Peshawer le 14 juin. Peu de jours après, l'émir Shah-Soujah, vaincu et détrôné, en était réduit à chercher un refuge dans la montagne.

Les deux missions dont nous venons de rendre compte, quoique leurs résultats fussent assez négatifs, eurent toutefois l'avantage de renseigner exactement le gouvernement anglais sur les dispositions et les mœurs des habitans de ces contrées avec lesquelles ils ne devaient plus cesser d'être en relation. Les voies étaient désormais ouvertes à cette politique anglaise si habile à profiter, avec la lenteur et la prudence dont elle possède le secret, de tout ce qui peut servir à étendre sa domination. Du côté de Lahore, le succès a répondu à ses efforts. Reste la question de l'Afghanistan, encore indécise et toujours ardue, mais que le temps se chargera de résoudre en démontrant de plus en plus aux populations récalcitrantes la supériorité des moyens d'action dont peuvent disposer aujourd'hui les races d'Europe. Ce ne sont pas les armes seules ni les ressources de la diplomatie qui sont destinées à triompher des résistances trop naturelles opposées aux envahisseurs par les peuples conquis. Ils ont affaire à cette force que la civilisation porte avec elle et dont elle semble être matériellement l'image. Les chemins de fer sont l'auxiliaire le plus puissant sur lequel les Anglais s'appuieront chaque jour davantage pour gouverner les Indes. L'immense réseau des voies ferrées correspond déjà dans l'Hindoustan à tous les grands centres de population. Traversant le royaume d'Oude jusqu'aux premières pentes de l'Himalaya, la ligne ferrée part de Calcutta, se bifurque à Allahabad pour courir sur Delhi au nord-ouest, sur Bombay au sud-ouest, et, parcourant la magnifique vallée du Gange, va desservir Bénarès. On peut prévoir le moment où les chemins de fer qui, déjà, entourent Caboul, deviendront les promoteurs irrésistibles de la loi du progrès, contre laquelle nul effort de la barbarie ne pourra désormais prévaloir.

III.

Somme toute, les deux premières années de l'administration de lord Minto furent relativement assez paisibles, si l'on peut appliquer ce mot à un état de choses où, pour maintenir la sécurité intérieure, il fallait fréquemment, sur différens points du territoire, envoyer des corps de troupes destinés tantôt à maîtriser des révoltes partielles, tantôt à faire la chasse à des bandes de *dacoïts*, sortes de brigands qui descendaient des frontières et jetaient la terreur dans tout le pays en attaquant aussi bien les indigènes que les

Anglo-Indiens. Lord Minto, dans une de ses lettres, indique les causes de ce brigandage à main armée qu'il s'est constamment appliqué à réprimer :

Une bande de ces *dacoïts*, écrit-il, a dernièrement poussé l'audace jusqu'à s'approcher à 30 milles de Barrackpore. Ces voleurs se sont, de tout temps, impatronisés au Bengale et, en raison de l'impunité qu'ils y rencontrent, ils peuvent faire beaucoup plus de mal dans cette riche portion de l'Inde que dans les districts moins civilisés... En premier lieu, ils y sont attirés par les richesses du pays et par la mollesse naturelle de ses habitans, qu'un long état de paix a énervés jusqu'à la timidité;.. en second lieu, l'organisation défectueuse de la police et des tribunaux contribue à l'extension extraordinaire des crimes de toute sorte dans certaines provinces. Généralement, les magistrats principaux sont Anglais, mais leurs agens sont indigènes, et, le plus souvent, ces subalternes n'ont pas les moindres notions de justice et de probité... Il arrive donc, le plus souvent, que le magistrat chargé du maintien de l'ordre se flatte de l'avoir assuré dans sa juridiction et s'endort sur l'une et l'autre oreille, tandis que ses malheureux administrés sont attaqués dans leurs propres maisons, et que des bandes de brigands vont piller et brûler des villages entiers, dont ils torturent les habitans.

Je suis, dit-il dans une autre lettre, révolté de toutes les horreurs que commettent les *dacoïts* et honteux qu'il puisse se passer de tels faits sous l'œil même du gouvernement. Depuis quelques mois, l'objet principal de mes soins a été de mettre un terme à ces horreurs... Il a fallu faire un exemple sévère lors de l'arrestation de quelques-uns de ces brigands, et maintenant dans le Meddeah, qui était le foyer du mal, on n'entend pas dire qu'ils aient commis un seul crime, tandis que précédemment ils avaient en un mois massacré soixante-dix personnes. Neuf *dacoïts* ont été exécutés, et, grâce à l'impression produite par ce châtiment rigoureux, le courage est revenu aux victimes de ces misérables, qui ne craignent pas maintenant de les dénoncer, tandis qu'autrefois elles n'osaient même pas se plaindre.

Lord Minto étendait sa sollicitude à toutes les branches de l'administration ; mais certaines plaies sociales sont incurables en tout pays et, aux Indes plus qu'ailleurs, une sorte de férocité instinctive renouvellera toujours le brigandage sous différentes formes. Les *dacoïts* ne marchent plus en bandes aujourd'hui, mais ils opèrent isolément, et s'il n'est pas question des *thugs* dans la correspondance de lord Minto, c'est que la ténébreuse association des *étrangleurs* ne se forma dans la province du Deccan que durant la dernière année de son séjour aux Indes. Cette horde infâme, com-

posée en grande partie de mahométans et agissant dans l'ombre à l'aide de moyens mystérieux, était d'autant plus redoutable que son principal mobile était le fanatisme religieux et politique. Après avoir trop longtemps répandu la terreur dans les provinces qu'elle infestait, elle a fini par en disparaître presque complètement.

Un autre objet de nature bien différente dut également attirer l'attention du gouverneur général. Dans un zèle de propagande, aussi louable qu'intempestif, des missionnaires protestans, sous la direction d'un certain Dr Carey, de la secte anabaptiste, s'étaient établis à Serampore. Là ils avaient fondé des écoles pour la jeunesse et une imprimerie d'où sortaient des traductions de la Bible dans tous les dialectes de l'Inde et un grand nombre de ces *tracts* ou opuscules religieux contenant des attaques violentes contre les croyances des Hindous et des musulmans. De plus, ces missionnaires se faisaient un devoir d'ajouter les paroles aux écrits en allant prêcher au milieu des populations indigènes, dont le gouvernement anglais s'était engagé à respecter les croyances. Le gouverneur-général se trouvait placé dans une position délicate, ayant à ménager des intérêts aussi sacrés, et s'il réussit à s'en tirer d'une manière aussi loyale que prudente, ce ne fut pas sans exciter de grandes clameurs de la part du comité protestant de Londres, qui attaqua vivement ses décisions. Il s'était borné à défendre toute polémique et momentanément toute manifestation extérieure, sans interdire toutefois la publication des livres saints, à la condition qu'ils ne seraient accompagnés d'aucun commentaire. Un peu plus tard, sa tolérance s'étendit même, contre l'avis du conseil, jusqu'à permettre aux missionnaires de parcourir les provinces situées entre Agra et Delhi. Cet incident fit grand bruit, et, bien qu'approuvée secrètement par le ministère, la prudente conduite de lord Minto fut jugée assez diversement par la société anglaise.

Pendant le cours de l'année 1809, quelques troubles survenus parmi les tribus barbares qui occupaient encore les plateaux du Deccan soulevèrent la question de la politique de non-intervention que lord Minto s'était appliqué à pratiquer depuis qu'il occupait son poste. Le Deccan compte dans les présidences de Bombay et de Calcutta un certain nombre de provinces dont Aurungabad, la principale, est administrée par les Anglais pour le compte du *nizam* d'Hydérabad. Le protectorat de l'Angleterre rencontre rarement de l'opposition dans cette partie de la péninsule asiatique. Cette fois il était à craindre que la rébellion des tribus montagnardes ne s'étendît plus loin et ne détachât de l'alliance anglaise quelques-uns des états limitrophes. Le chef des insurgés, Émir-Khan, était un aventurier de la tribu des Pathans, bien connu par sa férocité, et

l'on citait alors de lui un trait assez caractéristique pour mériter de trouver ici sa place :

Le plus ancien des princes du Rajpout, le rajah de Oudypoure, avait une fille si belle que, comme une autre Hélène, elle aurait brûlé le monde. Déjà le royaume était en feu par suite des guerres que se livraient les prétendans à la main de la princesse, lorsqu'un jour fatal, Émir-Khan suggéra à son père que la paix ne pourrait être rétablie que par la mort de la jeune fille. La terreur qu'inspirait Émir-Khan donnait du poids à ses paroles et elles ne furent que trop bien exécutées. La sœur aînée de l'infortunée princesse lui fut envoyée portant une coupe de poison et lui déclarant qu'il fallait faire, pour le salut de sa patrie, le sacrifice de sa propre vie. On raconte que cette charmante enfant de seize ans accepta un si cruel arrêt avec douceur et but le breuvage empoisonné en disant : « Voilà donc le mariage auquel j'étais destinée ! »

Cet épisode, si parfaitement calqué sur le sacrifice d'Iphigénie, semble une tradition des temps antiques consacrée par l'histoire. La singularité, c'est qu'il se passait en plein XIXe siècle, à quelques pas des possessions anglaises justement fières de leur civilisation. Toute l'histoire des Indes est semée de pareils contrastes. Celui-ci s'est présenté sous notre plume à l'occasion de l'une de ces révoltes partielles contre lesquelles il eût été nécessaire de sévir fermement dès le début pour en arrêter les progrès. En désaccord sur ce point avec le cabinet anglais, lord Minto estimait qu'une politique plus ferme eût mieux servi à la fois les intérêts de son gouvernement et ceux des indigènes. Il revient souvent, dans ses dépêches, sur la position fâcheuse où le met l'obligation qu'on lui avait imposée de ne prendre que des demi-mesures contre les rebelles, pour qui cette sorte d'impunité devenait un encouragement. C'est au nom même de l'humanité qu'il voulait sévir pour défendre les Indiens opprimés contre leurs féroces vainqueurs.

Comme gouverneur-général, lord Minto entreprit de signaler sa gestion par des actes d'une inspiration libérale qui avait fait défaut à ses prédécesseurs. Il s'informait avec soin des détails minutieux concernant les indigènes aussi bien que les Anglais résidant aux Indes. La bonne administration de la justice était une de ses plus grandes grandes préoccupations. Il se montrait plein de zèle pour les intérêts commerciaux et non moins attentif aux progrès de l'instruction publique trop négligée par suite des événemens politiques. Les célèbres collèges de Bénarès, de Tirhout et de Nuddea, où les savans hindous et mahométans avaient coutume d'aller s'instruire dans les sciences profanes et sacrées, étaient à peine

fréquentés. Un collège européen, fondé récemment par lord Wellesley à Fort-William pour l'enseignement des langues du pays aux Européens, déclinait sensiblement faute des fonds nécessaires à son entretien. Lord Minto, qui avait l'esprit cultivé, prit d'autorité le titre d'inspecteur des études et trouva le temps, au milieu de ses occupations si multiples, d'en exercer les fonctions. Il alla jusqu'à fournir aux dépenses sur ses ressources personnelles afin d'encourager les études. Il prit soin de faire enseigner à Fort-William non-seulement tous les idiomes de la péninsule indienne, mais encore ceux des îles et des provinces éloignées qui pouvaient passer un jour sous le joug de l'Angleterre. On comprend l'avantage que les Anglais devaient trouver à se familiariser ainsi avec les langues du pays. Dans les administrations comme dans les tribunaux, dans les comptoirs du commerce comme dans l'armée, ils arrivaient à se passer d'interprètes, et les officiers n'étaient que mieux obéis en commandant à leurs cipayes dans leur propre langue. Sous l'impulsion de lord Minto, les presses de Fort-William mirent en circulation les grammaires et les livres d'étude à l'effet de populariser l'instruction en dehors des collèges. Ce sont de telles mesures qui servent les intérêts bien entendus d'une grande nation, et si nous ne pouvons, faute d'espace, donner une idée des vues élevées exposées par lord Minto dans les rapports adressés à son ministre, nous voulons du moins indiquer à quel point la sollicitude de ce sage et noble esprit s'étendait à tous les besoins de ses administrés. Les rapports insérés dans le volume qui nous occupe ont souvent trait à ce que lord Minto appelle l'*équilibre des pouvoirs*, c'est-à-dire la balance égale et si difficile à établir entre les intérêts du gouvernement, représentés par le gouverneur général, et ceux de la compagnie des Indes. Dès lors, il regardait comme une des plus grandes entraves à la liberté du commerce le monopole dont cette compagnie jouissait depuis sa fondation. Ce fut sur son avis qu'en 1813 un nouveau bail passé avec ladite compagnie lui retira ce monopole, sauf en ce qui concernait son commerce avec la Chine. Le gouvernement anglais, lorsqu'il procédait ainsi, essayait déjà par degrés de se substituer à la compagnie, dont les pouvoirs politiques n'ont toutefois été abolis que depuis une vingtaine d'années.

Outre ces soins accordés à l'administration intérieure, des faits d'un autre ordre obligèrent le gouverneur-général à déployer autant d'énergie que de décision. Des mesures rigoureuses qu'il dut prendre pour détruire la piraterie qui infestait les côtes du golfe Persique obtinrent un plein succès, mais il rencontra plus de difficultés à ramener dans les voies du devoir une partie de l'armée de Madras, qui venait de se révolter contre l'autorité civile. Ce n'était pas la première fois que de pareils soulèvemens avaient me-

nacé la sécurité du gouvernement. A son arrivée aux Indes, lord Minto avait pu reconnaître les traces encore apparentes d'une rébellion à peine apaisée. Cette fois, les proportions en étaient beaucoup plus redoutables. Un corps de troupes indigènes, de trente mille hommes, commandé par des officiers anglais, s'avançait sur la présidence de Madras pour réclamer, les armes à la main, le rétablissement de certains privilèges qui venaient de leur être enlevés. Lord Minto se transporta de sa personne sur les lieux mêmes et ne demeura pas moins de huit mois à Madras pour se rendre compte de la situation, en laissant l'autorité apparente au gouverneur, sir George Barlow. « Jamais, écrivait-il une fois l'affaire terminée, jamais plus grand péril n'avait menacé l'empire britannique dans les Indes. » Après de longs pourparlers, le gouverneur-général réussit enfin à apaiser la mutinerie par la persuasion, et les officiers révoltés mirent bas les armes. Quelques-uns des plus compromis furent déférés à un conseil de guerre, qui usa d'indulgence. D'autres furent forcés de donner leur démission, et tout rentra dans l'ordre.

IV.

Comment nous défendre contre une impression pénible au moment où notre sujet nous amène à parler des pas faits dans la voie des conquêtes, par la politique à la fois prévoyante et hardie de lord Minto ? Il est naturel que les chances de la guerre, quand elles font tomber aux mains de l'ennemi quelques portions de notre territoire, nous causent une douleur patriotique, mais un sentiment plus amer encore vient s'y joindre s'il nous arrive d'être traités en vaincus sans même avoir combattu. Les courtes lignes qu'on va lire et qui sont un exposé de la situation que le biographe de lord Minto résume avec sagacité, ne sont-elles pas faites pour éveiller en nous le sentiment d'une révolte impuissante ? « A mesure que la France étendait ses conquêtes en Europe, elle était condamnée à les perdre en Asie... L'île Bourbon et l'île de France, les Moluques et Java s'ajoutaient au nombre des colonies que possédait déjà la Grande-Bretagne. Les flottes françaises étaient chassées des mers indiennes, et l'Angleterre n'avait plus à craindre de rivales en Orient. »

Telle est la pénible vérité. Tandis que l'Angleterre s'agrandissait à nos dépens dans l'extrême Orient, la France s'agrandissait aux dépens de ses voisins, mais que devait-il nous rester plus tard de toutes nos conquêtes et que devions-nous recouvrer un jour de tant de biens perdus ? La tristesse de ces calculs, où les pertes

excèdent les profits, n'est-elle pas encore aggravée quand l'imagination les évalue? En pensant à cette île qui rappelait au marin voguant dans l'immensité de la mer des Indes, le doux nom de la France, ne croyons-nous pas voir flotter devant nos yeux la terre charmante dont les beautés n'ont pas été surfaites dans la ravissante création sortie de la plume d'un immortel romancier? « C'est un véritable paradis, » nous disait un jour un de ses habitans qui aspirait au bonheur d'y retourner. Ce paradis, hélas! nous n'y rentrerons jamais, car il est aux mains d'une nation trop bien avisée pour abandonner les conquêtes dont elle peut tirer si bon parti, et, quant aux autres points qu'elle nous a, plus tard, rétrocédés dans ces parages, elle s'est gardée d'y renoncer sans trouver ailleurs des compensations suffisantes.

La prise de nos colonies ne fut pas d'ailleurs le seul exploit de lord Minto. Il dirigea d'autres expéditions à travers la mer des Indes, et c'est lui rendre justice que de reconnaître qu'il savait à la fois concevoir de grands projets et, lors de leur exécution, payer de sa personne. L'expédition contre Java étant prête, le gouverneur général se mit à sa tête afin d'être à même de prendre, quand l'expédition aurait réussi, les mesures propres à assurer les intérêts de la colonie. Comme à son départ d'Angleterre, il s'embarqua sur la *Modeste*, que commandait encore son fils George, emmenant aussi comme secrétaire particulier un autre de ses fils, John Elliot. L'escadre comprenait quatre-vingt-un vaisseaux de toutes grandeurs, montés par douze mille hommes de troupes. Lord Minto, pour occuper les loisirs de cette longue navigation, emportait une cargaison de livres, dont il donne la liste dans une de ses lettres. Les classiques latins y dominent et, parmi eux, Cicéron, qui faisait sa lecture habituelle. Après avoir touché à Penang, l'escadre relâcha le 18 avril 1811, à Malacca, où étaient déjà cantonnées des troupes précédemment envoyées de Bengale et obligées de s'y refaire avant d'entreprendre la partie plus périlleuse de l'expédition. Le journal tenu par lord Minto ne laisse pas d'être intéressant par son côté pittoresque, et plus encore au point de vue de l'administrateur constamment préoccupé des grands intérêts qui lui sont confiés. Nous nous contentons, toutefois, de jeter avec lui un coup d'œil sur la riche presqu'île de Malacca, dont la population était encore presque entièrement composée de Hollandais, les uns de race pure, les autres déjà à demi Malais :

Sous notre gouvernement, écrit lord Minto, ils continuent à remplir les emplois principaux et particulièrement ceux qui appartiennent à la magistrature, parce que la capitulation a respecté la loi hollandaise... Les femmes âgées ont conservé le type néerlandais; les jeunes sont des

beautés très brunes qui dansent, *flirtent* et s'habillent comme nos Européennes. Il n'y a d'Anglais ici qu'un commandant et quelques officiers à la tête de la petite garnison, composée des cipayes du Bengale... J'ai donné la liberté à tous les esclaves qui appartenaient au gouvernement, en leur laissant la faculté de rester dans leur premier état s'ils le préfèrent... L'esclavage est ici la source de monstrueux abus. Un débiteur insolvable devient l'esclave de son créancier et toute sa famille avec lui si la somme est considérable. Un homme peut mettre comme enjeu d'un pari sa femme, ses enfans et lui-même... La famille d'un condamné tombe en esclavage... J'espère arriver à mettre une entrave à ces horreurs.

Un jour, un rajah de la côte de Balli imagina de faire cadeau à lord Minto de sept esclaves, garçons et filles, dont le plus âgé n'avait que treize ans. Assez embarrassé de ce présent qu'il ne pouvait refuser, il prit soin de ces orphelins, et deux d'entre eux sont restés au service de sa famille. Une autre fois c'est un présent d'une nature peu différente qui lui est offert, ainsi qu'il le raconte en plaisantant :

Le sultan de Pontiana, dit-il, un chef puissant de l'île de Bornéo, vient de m'octroyer un esclave de plus... Ce personnage, l'esclave, est le vrai *orang-outang*, dont le nom, en malais, signifie *l'homme sauvage*, et, de fait, il ressemble d'une manière effrayante à un homme, c'est-à-dire à un Malais... Bien des gens prétendent sérieusement que l'orang-outang est le premier père de la race malaise.

C'était vers l'année de la naissance de Darwin que lord Minto s'amusait à noter ces ressemblances fantaisistes. Aux types singuliers qui l'entouraient il convient d'ajouter ceux que renfermaient les cadres mêmes de l'armée des Indes et qu'un jeune musulman, nommé Abdulla, faisant alors partie de l'expédition, a rassemblés dans les pages naïves d'un ouvrage récemment publié en Angleterre. Voici comment il décrit les caractères de ces diverses races :

Il y avait là des Hindous et des musulmans venus de toutes parts. Les uns mangeaient comme des chiens, c'est-à-dire en lappant leur nourriture avec la langue ; d'autres, dès qu'ils s'apercevaient qu'on les regardait, jetaient de côté leur manger et s'élançaient avec fureur contre l'indiscret... J'en ai vu qui s'attachaient un fil serré autour de la ceinture avant le repas et ne cessaient de manger que quand le fil, trop tendu, venait à se rompre. Il y en avait qui prenaient du sable rouge et blanc, s'en barbouillaient la poitrine et en mettaient trois petites plaques sur leurs bras et leur front, puis se saluaient les uns les

autres et s'en allaient tout courant se plonger dans la mer. Là, ils adoraient le soleil et, revenant à terre, ils se cachaient pour manger derrière de grandes toiles tendues comme des écrans. Si, par accident, ils étaient aperçus, ils jetaient aussitôt leur nourriture au loin et cassaient leur vaisselle... Quelques-uns consentaient à manger en public, mais ils se croyaient tenus à garder le silence... La variété des costumes n'était pas moins grande que celle des usages.

Il n'est question, dans ce récit d'un musulman, que des Hindous et de leurs rites bizarres, mais ne peut-on deviner, d'après cet aperçu, combien il était difficile de soumettre à des lois uniformes des êtres qui semblaient offrir la contre-partie complète des mœurs, des penchans et de la foi religieuse de nos populations européennes? La justice et la vérité n'y auraient pas suffi si elles n'avaient été accompagnés de la force, mais la force elle-même, qui asservit les corps, ne soumet pas les âmes. Lors donc que des races si bien gardées contre toute influence étrangère sont obligées de la subir, on conçoit qu'elles conservent contre leurs vainqueurs un antagonisme de nature, tantôt passif, si le caractère des individus est d'une douceur relative, comme il arrive au Bengale, tantôt indomptable et féroce chez les tribus qui veulent encore lutter pour ne pas aliéner leur sauvage indépendance.

Ces difficultés attachées à toute colonisation n'existaient pas pour l'établissement des Anglais à Java, car lord Minto assure qu'ils étaient attendus avec impatience dans cette colonie hollandaise soumise momentanément à la France. L'escadre quitta Malacca le 18 juin et devait, avant d'aborder, naviguer encore six semaines, non sans quelque danger, au milieu d'un archipel d'îles pressées les unes contre les autres et souvent le long des côtes. Le vent et les courans contraires mirent souvent en péril une flotte si considérable qui devait circuler avec d'autant plus de précautions dans ces passes étroites qu'elles étaient, à cette époque, presque inconnues aux navigateurs anglais. Rien n'arrêtait la résolution de lord Minto, qui dit de lui-même, en cette occasion : « Le résultat a témoigné une fois de plus en faveur de cette vertu appelée généralement *obstination*, mais que l'on décore du nom plus poli de *persévérance* quand le succès la justifie. »

Le commodore chargé de diriger l'expédition, n'ayant pas le goût de s'exposer beaucoup lui-même, envoyait parfois en avant la frégate qui portait le gouverneur-général. « Il sentait très sagement, écrit celui-ci, qu'il valait mieux que, moi, je fusse noyé à sa place, et, comme je suis, au fond, de son avis, j'ai accepté avec reconnaissance. »

En approchant de l'île de Java, on apprit que trois navires français venaient d'y débarquer mille hommes de troupes. Les Anglais, de leur côté, opérèrent leur descente le 6 août, au village de Chillingching, dans la baie de Batavia, et l'attaque eut lieu le 26 du même mois, contre la forteresse de Cornelis, à une certaine distance de la ville, où les troupes françaises s'étaient concentrées. Disons simplement que la lutte fut acharnée et qu'après plusieurs brillans combats, le général français Janssens, qui commandait le fort, obligé de se rendre, fut fait prisonnier avec toute la garnison. L'île de Java, annexée à l'Angleterre et gouvernée dans les mêmes conditions que les autres possessions de l'Inde, ne fut rendue à la Hollande qu'au moment de la conclusion de la paix générale.

Lord Minto se plaît, dans ses dépêches, à faire l'éloge de la bravoure des Français et particulièrement de leur commandant, le général Janssens. Lorsque ce dernier partit comme prisonnier de guerre, le gouverneur-général eut soin de prier lady Minto de le traiter avec les plus grands égards. Jamais ces formes courtoises envers tous ceux qui l'approchaient ne lui firent défaut, et nous nous reprocherions d'avoir esquissé la biographie de lord Minto sans faire ressortir ses qualités attachantes, en même temps que nous avons essayé d'apprécier les actes qui ont fait honneur à sa fermeté, à son activité et à l'esprit de justice dont il ne s'est jamais départi.

Après avoir réglé l'administration de Java, qui a largement prospéré durant la courte domination de l'Angleterre, lord Minto se réembarqua pour retourner aux Indes. Dans les derniers temps de son séjour à Batavia, il avait reçu la triste nouvelle de la mort du plus jeune de ses fils, William Elliot, qui venait de succomber à une maladie de poitrine. A cette douleur si cruellement ressentie par son cœur tout paternel, il faut ajouter la pénible surprise qu'éprouva lord Minto, lorsque, à son arrivée à Calcutta, il ouvrit les dépêches venues de Londres. Nulle mention n'y était faite des événemens considérables dont il pouvait justement s'attribuer l'honneur : la prise des îles Maurice et Bourbon et la répression de la sédition militaire. Un tel silence de la part du ministère lui était d'autant plus sensible qu'il avait conscience d'avoir, au prix de beaucoup de fatigues et de dangers, rendu tout récemment à son pays, par la prise de Java, un nouveau et plus signalé service. Il s'en plaint à lord Melville, et, malgré la modération du langage, on sent qu'il est profondément peiné de l'ingratitude du gouvernement. Voyant les choses de près, sa fille aînée essaie de lui expliquer ce désobligeant oubli par les divergences d'opinion qui régnaient entre les différens pouvoirs se partageant alors l'administration des Indes. Pour ne choquer personne, le ministère avait pris le parti du silence,

c'est-à-dire de l'abstention, le refuge ordinaire des caractères faibles.

Ces dégoûts n'empêchèrent pas lord Minto de passer encore aux Indes deux années bien employées et peut-être même plus laborieuses que les précédentes, en raison des accroissemens de la puissance anglaise et de ses relations chaque jour plus étendues avec les établissemens indépendans de Nagpore, d'Oude et d'Hyderabad. Sa correspondance avec les siens devient moins régulière à cette époque. Il s'en excuse auprès d'eux en leur disant que d'habitude il leur écrivait dans la soirée quand tout le travail de la journée était terminé, mais, il l'avoue à sa honte, il tombe endormi maintenant, dès qu'approche le soir, sur un sofa placé au frais sous la verandah : « Là, je sommeille, je rêve de Minto, et je ne suis plus capable, ainsi que je l'étais dans ma jeunesse, — c'est-à-dire il y a un an ou deux, — de m'asseoir à ma table entre chien et loup, pour vous écrire tout en faisant la chasse aux moustiques. Voilà la triste vérité! »

Chez un homme si courageux cette dépression physique ne pouvait être que le symptôme d'un état moral assez mélancolique. Au milieu de tous ses travaux et de tous ses soucis, non moins préoccupé des intérêts de la chose publique que des soins réclamés par ses affaires personnelles, lord Minto a la nostalgie de la patrie et de la famille absentes. L'éloignement de tous les objets qui ont rempli sa vie a fini par lui devenir insupportable, et la séparation d'avec les êtres qui tiennent tant de place dans son cœur a pris à ses yeux le caractère de l'exil. Les revoir devient pour lui un besoin irrésistible. *Il rêve de Minto!* C'est là que l'attendent tous les siens. Il compte les heures, les jours qui s'écouleront avant qu'il retrouve le *home* où toutes ses affections sont concentrées. Dans une de ses lettres, il raconte le roman qu'il se fait à lui-même durant ses veilles; le voilà arrivé à telle station; puis, à telle autre; le temps est favorable, les chevaux marchent vite; s'arrêtera-t-il chez des amis? Non! il ira tout droit pour arriver plus tôt...

Cependant il s'était promis de rester aux Indes six années complètes, temps au moins nécessaire pour mener à bien les projets d'amélioration qu'il avait conçus. Parvenu presque au terme qu'il s'était prescrit et satisfait de son œuvre, il avait enfin fixé le moment de son départ aux premiers jours de l'année 1814, lorsque, dans le courant de l'été de 1813, la nouvelle lui parvint qu'il était remplacé avant d'avoir donné sa démission. Ce n'est pas qu'il fût en disgrâce, mais le régent avait voulu donner à lord Moira, son ami particulier, une position largement rétribuée. Le titre de comte, qui accompagnait cette brusque notification, ne parut à personne

une récompense suffisante pour en faire pardonner l'injustice. Lord Minto reçut des directeurs de la compagnie des Indes et de tous ceux qui l'avaient approché durant le cours de son administration des témoignages d'estime et de regret qui étaient de nature à lui faire oublier l'ingratitude du gouvernement anglais. Il dut, avant son départ, installer son successeur à sa place et s'achemina, plein d'espérance et en bonne santé, vers l'Angleterre, se promettant de jouir enfin d'un repos bien acquis à Minto, cette *terre promise* où, comme Moïse, il ne devait point lui être donné d'aborder. A Londres, joyeusement accueilli par ses enfans et ses amis, il avait prié sa femme, afin de donner plus de douceur à leur réunion, de l'attendre dans le château témoin de leur première affection, où devait s'écouler désormais le reste de leurs jours. Cependant, un refroidissement pris aux funérailles de lord Auckland, son beau-frère, devint bientôt une maladie si grave que, persistant à partir pour atteindre sa chère maison, lord Minto fut forcé de s'arrêter sur la route, dans une auberge. C'est là qu'il expirait avant même que l'épouse qui l'attendait impatiemment après sept années d'absence eût eu le temps d'arriver pour recevoir son dernier soupir.

Cette fin, qui clôt si brusquement la carrière d'un homme de bien, est un de ces mystères de la Providence qu'il ne nous est permis ni de comprendre ni de juger. S'il n'obtint pas la récompense que, suivant les prévisions humaines, une vie si bien employée méritait de rencontrer, dès ce bas monde, la seule qu'il ait, en effet, ambitionnée, celle d'un bonheur goûté parmi les joies de la famille au sein de la considération générale, lord Minto, devra, du moins, à la récente publication de sa petite-nièce l'honneur d'avoir été, après sa mort, apprécié à sa juste valeur par ses compatriotes. Il n'est aucun d'eux qui ne rende aujourd'hui justice aux facultés éminentes qu'il a déployées sur le vaste théâtre des Indes, et son administration y est encore regardée comme ayant été des plus heureuses pour ces lointaines contrées où tant d'intérêts réclament la direction d'une main habile, aussi prudente que ferme. Pour nous, Français, la mémoire de lord Minto, vice-roi de la Corse pendant l'occupation de cette île par les Anglais et gouverneur des Indes alors qu'une expédition, organisée par ses soins nous enlevait l'Ile de France et Bourbon, demeure au contraire associée à de pénibles souvenirs; quelle qu'en soit l'amertume, nous nous en serions voulu s'ils nous avaient empêché de reconnaître, chez cet ancien adversaire, des qualités qui, parmi toutes les nations ayant gardé le souci de la vérité, ont toujours eu droit au respect et même à une généreuse sympathie.

C. Du Parquet.

LES TROIS ÉTATS

DE

L'ESPRIT HUMAIN

Ce serait se refuser à l'évidence que de ne point reconnaître les conquêtes faites par le positivisme, non-seulement dans le monde savant, mais encore dans le nombreux public plus ou moins initié aux expériences et aux théories scientifiques. Les méthodes de cette école sont si sûres, les principes si simples, et les conclusions paraissent si sages; elle répond si bien aux tendances essentiellement positives de notre temps, que ses succès croissans n'ont rien qui puisse nous surprendre. Ni les hardis et obscurs systèmes de la philosophie allemande, qui avaient un moment ranimé le goût des spéculations métaphysiques, après la critique de Kant, ni les brillantes restaurations des vieilles doctrines que nos historiens de la philosophie avaient su faire revivre par leur ardeur de recherches et leur talent d'exposition, ne pouvaient tenir définitivement contre la critique des philosophes et l'esprit positif des savans. Quand donc une école inspirée de Bacon vint avec moins d'éclat et plus de précision rappeler à l'esprit humain sa radicale incapacité d'atteindre par l'expérience autre chose que les lois et les conditions des phénomènes observés, quel que soit l'ordre de ses recherches, elle ne put manquer de trouver un puissant écho dans le monde savant et dans un public avide de certitude scientifique. De toutes les écoles qui ont paru sur la scène philosophique des temps anciens et modernes, l'école positiviste est assurément celle qui a fait le moins de frais d'imagination spéculative, de pro-

fondeur d'analyse, de force de discussion pour établir sa doctrine. On ne rencontre dans les œuvres de ses meilleurs adeptes rien qui ressemble à la critique d'un Hume, d'un Kant, et de leurs dignes continuateurs dans notre pays, Cournot et Renouvier. Le positivisme n'a cru avoir besoin de faire aucun effort d'analyse et de démonstration pour justifier sa thèse. Il n'a point cherché à pénétrer au fond du problème de la connaissance, qui a tant occupé les profonds ou vigoureux esprits de l'école critique. Il ne s'est pas plongé dans l'étude des doctrines philosophiques anciennes, modernes ou contemporaines. Il s'est contenté de faire appel à l'esprit du temps, découragé et dégoûté par l'anarchie des doctrines métaphysiques. Rien de moins ambitieux que son but; rien de moins nouveau que sa méthode : c'est le but et la méthode même de la science proprement dite, avec laquelle il est bien difficile de ne pas confondre sa philosophie, malgré les prétentions et le langage de ses adeptes. Il se fait gloire d'être l'école de l'expérience pure, et il y trouve un titre de supériorité sur toutes les écoles contemporaines.

I.

L'école d'Auguste Comte ne relève point de Kant, dont elle ignore et dédaigne la subtile et savante critique. Son premier maître est Bacon, dont les aphorismes lui servent de principes, dans son jugement sur la métaphysique, et dans sa théorie de la philosophie positive. A-t-elle eu d'autres antécédens? Il est permis de le présumer, quand on pense aux *Esquisses* de Turgot. Comte était conduit naturellement à la loi des *trois états* par la direction de sa pensée et par l'influence de l'esprit du temps; on ne peut guère admettre pourtant qu'il ait ignoré la pensée et le langage même du philosophe économiste. « Avant de connaître, dit Turgot, la liaison des effets physiques entre eux, il n'y eut rien de plus naturel que de supposer qu'ils étaient produits par des êtres intelligens, invisibles et semblables à nous. Tout ce qui arrivait sans que les hommes y prissent part eut son dieu auquel la crainte et l'espérance firent bientôt rendre un culte, et ce culte fut encore imaginé d'après les égards qu'on pouvait avoir pour les hommes puissans, car les dieux n'étaient que des hommes plus puissans et plus ou moins parfaits, selon qu'ils étaient l'ouvrage d'un siècle plus ou moins éclairé sur les vraies perfections de l'humanité. Mais quand les philosophes eurent reconnu l'absurdité de ces fables, sans avoir acquis néanmoins de vraies lumières sur l'histoire naturelle, ils imaginèrent d'expliquer les causes des phénomènes par des expres-

sions abstraites, comme essences et facultés, expressions qui cependant n'expliquaient rien, et dont on raisonnait comme si elles eussent été des êtres, de nouvelles divinités substituées aux anciennes... Ce ne fut que bien tard, en observant l'action mécanique que les corps ont les uns sur les autres, qu'on tira de cette mécanique d'autres hypothèses que les mathématiques purent développer et l'expérience vérifier (1). » N'est-ce pas la loi des trois états formulée avec une clarté et une précision qu'on retrouve à peine dans les livres d'Auguste Comte? Seulement Turgot n'en a pas tiré les mêmes conséquences que le père de l'école positiviste, en matière de théologie et de métaphysique. On sait qu'il était sincèrement religieux, et il n'est pas sûr qu'il ait partagé le dédain des encyclopédistes de son temps pour toute espèce de métaphysique.

Voici les réflexions très simples et très accessibles au bon sens vulgaire que suggère au positivisme le spectacle des interminables discussions métaphysiques sur l'absolu. « Au début de ses recherches dans toutes les sciences, l'esprit humain est surtout animé par l'ambition de pénétrer l'essence des choses et d'arriver à la notion dernière qui les explique universellement. Là, dans le domaine de la spéculation, il se trouve à l'aise, il poursuit sans fin ses propres créations, il renouvelle incessamment les combinaisons des données qu'il se fournit à lui-même; et, trompé par les fausses apparences d'un horizon qu'il croit sans bornes, heureux de manier à son gré des élémens dociles, il abandonne le contingent, le fini, le relatif, comme on dit dans le langage de l'école, c'est-à-dire la réalité des choses, telle qu'elle se présente (2). » Or l'absolu est inaccessible à l'esprit humain, non-seulement en philosophie, mais en toute science. On aura beau grandir la portée des télescopes, on n'atteindra jamais les bornes de l'univers, si l'univers a des bornes. On ne fait qu'étendre le champ de la connaissance; on ne l'embrasse point dans toute son étendue. Aussi, dans les sciences définitivement constituées, a-t-on abandonné toute spéculation sur les notions absolues. L'astronome a ramené les phénomènes astronomiques du système solaire à la loi de gravitation; il a pu, par une induction toute scientifique, étendre la portée de cette loi à tous les phénomènes du système céleste tout entier : il l'a acceptée comme le dernier mot de la science, sans se demander ce qu'est cette loi en soi, ni quelle en peut être la cause. Ce que toute vraie science abandonne comme une recherche illusoire, la métaphysique persiste en vain à le chercher. Les notions absolues ne sont susceptibles ni de démon-

(1) *Histoire du progrès de l'esprit humain*, p. 294.
(2) Littré, *Conservation, Révolution, Positivisme*, p. 37.

stration ni de réfutation. L'étude des sciences positives crée chez les modernes des habitudes mentales qui deviennent impérieuses et ne laissent plus d'accès à une autre méthode. Pour des esprits ainsi formés, tout ce qui ne peut être démontré par les procédés scientifiques est une hypothèse hors de portée, et qu'il serait vain de réfuter. « Avant de savoir si une chose est dans la catégorie de celles qui se réfutent, il faut savoir si elle est dans la catégorie de celles qui se démontrent (1). »

L'histoire confirme ces considérations générales sur la métaphysique et sur la science. Quel spectacle nous offre la succession de spéculations métaphysiques? Rien dans cette étude ne passe à l'état de vérité incontestable; rien ne peut jamais être considéré comme définitivement acquis; rien ne persiste dans ces systèmes qui se succèdent, excepté la tentative toujours renouvelée d'aborder des problèmes insolubles. C'est une expérience qui, en se prolongeant depuis l'origine de la métaphysique jusqu'à ses dernières œuvres, est devenue décisive. Ce labeur ingrat a duré deux mille ans; pendant vingt siècles l'esprit humain a roulé sans relâche et sans repos son rocher de Sisyphe, toujours le laissant tomber de ses mains fatiguées, et toujours le reprenant et le remontant avec une ardeur et des forces nouvelles. En fait, ces systèmes, en se succédant, se remplacent continuellement les uns les autres; en fait, ils n'ont point encore à cette heure de principe établi sur lequel tout débat soit clos. A chaque époque métaphysique, on fait table rase; on reprend les questions fondamentales sur d'autres données; et tout le travail ancien est perdu, si ce n'est comme exercice et comme éducation de la raison humaine. L'histoire du monde, comme dit Schiller, est le jugement du monde, et des variations perpétuées incessamment pendant plus de vingt siècles sont le jugement de la métaphysique (2).

Tout autre est le tableau que l'histoire nous présente de la science. Là, fait observer M. Littré, le progrès est continu; ce qui est acquis une fois l'est pour toujours, et le moindre coup d'œil jeté sur les diverses parties de la connaissance humaine qui ont reçu le nom de sciences suffit pour montrer que l'état présent est supérieur au passé. Du moment que ces sciences ont trouvé un fondement solide, elles ont bâti avec confiance et élevé un édifice auquel chaque époque ajoute un étage. Rien de plus saisissant et de plus instructif que ce contraste entre l'œuvre de la science proprement dite et celle de la métaphysique. Tandis que celle-ci

(1) Littré, *Conservation, Révolution, Positivisme*, p. 38.
(2) Littré, *ibid.*, p. 44.

s'agite sur place, celle-là monte par degrés vers les hauteurs de l'infiniment grand, et descend également par degrés dans les profondeurs de l'infiniment petit.

L'histoire ne fournit pas seulement une démonstration à la thèse de l'école positiviste sur l'impuissance radicale de la métaphysique; elle lui permet de tirer de la succession des méthodes, — théologique, métaphysique, scientifique, — une loi qui en explique la raison historique, tout en fermant à la métaphysique les voies de l'avenir. Il faut bien s'entendre sur le caractère et la portée de cette loi de l'école qu'il importe de ne pas confondre avec une autre loi parfaitement établie avant l'avènement du positivisme. L'histoire moderne, particulièrement l'histoire de la philosophie, compte depuis longtemps parmi ses vérités générales la distinction de deux âges dans la vie, soit collective, soit individuelle de l'humanité : c'est l'âge de l'imagination et l'âge de la raison, l'époque religieuse et poétique, et l'époque philosophique et scientifique. La psychologie est d'accord avec l'histoire pour reconnaître que l'esprit humain débute par les facultés et les œuvres de spontanéité, religion et poésie, hymnes et chants, et qu'il finit par les facultés et les œuvres de réflexion, raisonnement, observation, analyse, science, prose et exercices logiques. Il y a une exception apparente à cette loi : ce sont les religions et les poésies d'un caractère savant et réfléchi qui ont pris naissance et ont fleuri au sein d'une civilisation avancée. Mélange d'imagination et de réflexion, de théologie et de métaphysique, de génie naturel et d'art, ces œuvres complexes n'en ont pas moins pour caractère propre la prédominance, les unes du surnaturel et les autres de la fiction : ce qui explique les noms que toutes les langues humaines leur ont conservés. Cela n'infirme donc en rien la loi historique qui fait succéder partout et toujours, dans un ordre invariable, les deux âges de l'humanité dont on vient de parler. La loi dont l'école positiviste s'attribue la découverte avec raison, mais à ses risques et périls, est tout autrement précise et systématique. Elle comprend un terme de plus dans sa synthèse. L'histoire de l'esprit humain, telle que l'entend le positivisme, se partage, non en deux, mais en trois états qui contiennent tout son développement, depuis sa première origine jusqu'à nos jours, l'état théologique, l'état métaphysique, l'état scientifique, qui, à proprement parler, ne fait que commencer. C'est par la théologie que l'esprit humain a débuté; à la théologie a succédé la métaphysique qui l'a remplacée, tout au moins dans le monde de la pensée, tandis que la théologie se conservait dans le monde du sentiment et de l'imagination. A la métaphysique succède en ce moment la science qui tend irrésistiblement à la remplacer. Telle est la loi de l'histoire.

La théologie et la métaphysique, toujours d'après l'école positiviste, ont pour objet le même ordre de questions; elles n'en diffèrent que par la manière de les résoudre. Ce sont les causes premières, les premiers principes des choses, l'absolu, en un mot, qu'elles recherchent toutes deux. Mais, tandis que la théologie personnifie cet absolu en un ou plusieurs individus dont la forme est empruntée à la nature ou à l'humanité, la métaphysique en fait une ou plusieurs entités abstraites, principes, forces, substances, qu'elle réalise à part des phénomènes et de leurs rapports. L'esprit humain passe par ces divers états, en suivant invariablement l'ordre ci-dessus indiqué. Toute explication des choses commence par le dogme théologique. Puis vient la doctrine métaphysique, qui contredit le dogme et essaie de le remplacer en substituant ses explications à celles de la théologie. Enfin paraît la théorie scientifique, qui finira par mettre à néant le dogme et la doctrine tout à la fois, et par régner en souveraine absolue et unique sur leurs ruines sous le nom de philosophie positive. Auguste Comte était trop de son siècle pour ne pas comprendre que la théologie et la métaphysique ont eu leur nécessité et leur utilité. Son plus éminent disciple, moins absolu, et beaucoup plus familier avec les sciences historiques, était plus en mesure d'expliquer avec précision le rôle de ces deux puissances de la pensée. « La métaphysique a un rôle essentiellement critique, par conséquent toujours lié à des données qui ne lui sont pas exclusivement propres : ce sont les données théologiques. La métaphysique s'occupe des mêmes objets que la théologie, mais elle s'en occupe d'une manière différente. Dès lors s'établit entre l'une et l'autre un rapport qui détermine inévitablement le caractère de la métaphysique : aussi la voit-on constamment en conflit avec les pouvoirs religieux, dont elle compromet les conditions d'existence. La prétention de traiter d'une façon indépendante les questions que les théologiens résolvent n'a jamais été acceptée par les pouvoirs religieux; mais, d'un autre côté, la prétention de limiter dans un certain cercle les discussions sur les notions absolues communes aux théologies et à la métaphysique n'a jamais été acceptée par celle-ci. De là le rôle social des théologies et des métaphysiques. Dans l'histoire des peuples les plus avancés, ces deux puissances ont été invincibles l'une pour l'autre : elles se sont partagé le domaine commun par des limites continuellement variables entre la foi et le raisonnement (1). » En un mot, pour l'école positiviste, la théologie et la métaphysique valent, non par le fond des doctrines, qui ne reposent sur aucune donnée susceptible de

(1) Littré, *Conservation, Révolution, Positivisme*, p. 46-47.

vérification, mais par la fonction sociale qu'elles remplissent provisoirement. La théologie moralise l'homme dans son enfance; la métaphysique l'émancipe dans sa jeunesse; la science seule peut le conduire à sa vraie destinée, qui est la conquête de la nature et le gouvernement des sociétés.

Maintenant quelle est cette philosophie par laquelle le positivisme remplace la métaphysique? Comte en a donné la définition et la méthode dans son *Cours de philosophie positive*. « Les sciences, pour se transformer en philosophie, n'ont qu'une chose à faire : c'est de s'ordonner elles-mêmes en système. Cette élaboration accomplie, elles satisferont à toutes les conditions d'une philosophie, c'est-à-dire qu'elles fourniront les premiers principes de toutes nos notions rangées dans l'ordre vraiment naturel (1). » C'est ce dernier travail que Comte a exécuté dans son principal ouvrage, où il montre les rapports des diverses sciences entre elles, et les relie les unes aux autres, les plus complexes aux plus simples, les plus concrètes aux plus abstraites, reconstituant ainsi l'arbre de la science avec toutes ses ramifications. La philosophie n'est donc que la science elle-même, mais la science vue de haut, la science considérée non plus dans le détail des spécialités, mais dans l'ensemble de ses rapports généraux, dans l'organisation de ses diverses parties, dans l'unité encyclopédique de son objet. En sorte que la science et la philosophie ne sont plus deux ordres de connaissances distincts par la nature des problèmes et des méthodes, mais simplement deux points de vue d'une seule et même étude, qui sont entre eux comme le particulier au général, comme l'analyse à la synthèse. Enfin, tandis que la science se fait avec l'observation et l'expérience, la philosophie se fait avec la comparaison et la généralisation des faits observés.

Voilà une solution aussi simple que radicale du problème de la connaissance : la science seule, mais la science avec sa plus profonde analyse et sa plus haute synthèse. Y a-t-il là de quoi satisfaire à tous les besoins légitimes de l'esprit humain? L'école positiviste le pense, en faisant d'ailleurs observer que la philosophie positive n'entend pas circonscrire la réalité universelle dans les limites relativement étroites de la connaissance humaine. Qu'on nous permette encore de compléter ce rapide résumé de la doctrine en citant les belles et fortes paroles du grand disciple de Comte : « La philosophie positive est à la fois un système qui comprend tout ce qu'on sait sur le monde, sur l'homme et sur les sociétés, et une méthode générale renfermant en soi toutes les voies par où l'on a appris toutes

(1) Auguste Comte, *Cours de philosophie positive*, t. v, p. 50.

ces choses. Ce qui est au delà, soit matériellement le fond de l'espace sans bornes, soit intellectuellement l'enchaînement des causes sans terme, est absolument inaccessible à l'esprit humain. Mais inaccessible ne veut pas dire nul ou non existant. L'immensité tant matérielle qu'intellectuelle tient par un lien étroit à nos connaissances, et ne devient que par cette alliance une idée positive et du même ordre; je veux dire que, en les touchant et en les bordant, cette immensité apparaît sous son double caractère, la réalité et l'inaccessibilité. C'est un océan qui vient battre notre rive, et pour lequel nous n'avons ni barque ni voile, mais dont la claire vision est aussi salutaire que formidable (1). »

Une telle simplicité de méthode, de principes et de doctrine ne pouvait manquer de gagner au positivisme tout ce qu'il y a d'esprits essentiellement positifs dans le monde de la science et de la philosophie; mais rien n'a plus contribué à la popularité de cette école que la loi des *trois* états. Un siècle qui ne croit qu'à l'expérience, à l'expérience historique comme à l'expérience naturelle, devait accueillir avec une faveur toute particulière une philosophie qui venait lui dire en toute confiance : « La théologie a fait son œuvre; la métaphysique a fait la sienne. Voici maintenant le moment de l'œuvre philosophique proprement dite; c'est la science, et la science seule, qui peut l'accomplir avec ses élémens, ses méthodes et ses théories. On n'est ni injuste ni dédaigneux pour les œuvres de la théologie et de la métaphysique; on reconnaît leur nécessité provisoire et leurs importans services. Seulement on leur signifie avec toute la déférence possible que l'heure est venue où elles n'ont plus rien à faire dans l'œuvre future de l'humanité, au moins chez toutes les grandes sociétés qui ont enfin goûté au fruit de l'arbre de la science. » Et ainsi s'explique la faveur dont jouit cette école, en dépit des fortes réfutations des esprits les plus élevés et les plus profonds de notre temps. Ainsi s'explique aussi la parfaite sérénité de nos positivistes, leur invincible répugnance pour tout ce qui ressemble à une spéculation métaphysique, eût-elle pour base les données de la science elle-même. Pour eux, c'est recommencer le passé, quand il faut ne songer qu'à l'avenir. Une expérience historique de plus de vingt siècles, faite dans les conditions les plus diverses, avec le génie des plus grands esprits, anciens et modernes, a tranché la question contre toute spéculation qui dépasse le domaine des vérités susceptibles d'observation et de vérification. Une loi s'en est dégagée, absolue et d'une évidence irrésistible, la loi des trois états de l'esprit humain. Parvenu enfin

(1) Littré, *Préface d'un disciple.*

au troisième, après tant de vains efforts et de longs détours, il ne peut plus, sans rétrograder, rentrer dans un ordre de fictions ou d'abstractions où le génie lui-même n'a jamais pu faire autre chose que l'œuvre de Pénélope.

L'école positiviste a-t-elle fait, dans le champ de l'histoire, une aussi décisive découverte qu'elle le croit et le proclame? En attendant un sérieux examen, on peut lui accorder dès à présent que cette vue historique, qui a fait surtout sa fortune philosophique, ne manque pas de vérité. Il est manifeste que l'esprit humain a imaginé avant de penser, et qu'il a conçu les causes des phénomènes observés sous des formes sensibles et concrètes, avant de les comprendre sous des formules abstraites et purement intelligibles. Il n'est pas moins évident qu'une fois entré dans la période de la pensée proprement dite, il a dû se livrer plutôt à la spéculation pure et à l'hypothèse qu'à l'observation patiente et à l'analyse exacte, emporté par le désir d'expliquer par des synthèses prématurées la réalité qu'il avait sous les yeux. Si le positivisme s'était borné à cette observation, il n'eût donné prise à aucune critique. S'il eût, de plus, montré que la métaphysique, en prenant ce mot dans son sens le plus large, a occupé d'abord tout le domaine de la connaissance, et que peu à peu elle a cédé la place à la science, de façon à ne plus avoir de refuge que dans la haute sphère de la spéculation philosophique, on pouvait encore, sauf quelques réserves, lui accorder que l'histoire de l'esprit humain ne contredit point cette autre loi du progrès scientifique. Il n'eût fait que rappeler des vérités déjà connues, d'où il n'eût pu déduire toute une théorie sur l'impuissance de la métaphysique. La loi des trois états a un tout autre caractère et une tout autre portée. Elle embrasse tout le passé théologique et métaphysique de l'humanité; elle s'applique sans exception, sans distinction et sans restriction à l'ordre entier des phénomènes de la pensée, tel que l'histoire nous le révèle. C'est une formule absolue qui est l'expression d'une vraie loi, dans le sens scientifique du mot. Et c'est parce qu'elle a ce caractère qu'elle permet à l'école positiviste de conclure ainsi qu'elle le fait sur la valeur et l'avenir de la métaphysique.

Voilà ce que nous nous proposons d'examiner, en soumettant la formule positiviste à l'épreuve de l'histoire et de la psychologie. Les choses se sont-elles passées dans la réalité comme l'affirme le positivisme? Les trois états sont-ils aussi distincts dans l'esprit humain, considéré psychologiquement ou historiquement, qu'il le prétend? Se succèdent-ils invariablement? se remplacent-ils toujours en se succédant? L'expérience de cette succession, répétée pendant vingt siècles, est-elle aussi concluante qu'elle le paraît?

N'y a-t-il pas des distinctions importantes à faire, à propos des termes de la formule, qui en infirment la portée négative en ce qui concerne la valeur et les destinées de la métaphysique? Autant de questions qui ont trop peu préoccupé le positivisme et dont toute critique doit tenir compte.

II.

On nous permettra de faire remarquer tout d'abord que la loi dont l'école positiviste se fait un argument capital pour la démonstration de sa thèse a été en quelque sorte improvisée sur une vue rapide et toute sommaire des faits. Auguste Comte ignorait à peu près l'histoire de la philosophie. M. Littré, fort bon juge en matière d'érudition, n'a pas fait de cette histoire l'objet spécial de ses études. C'est par une induction hâtive, fondée sur des apparences qui ne sont pas sans quelque réalité, que l'école est arrivée à une conclusion qu'elle donne comme définitive. Nulle part on ne rencontre, ni chez le maître ni chez les disciples, une démonstration historique ou psychologique de la loi des trois états, ni même une définition précise des termes de la formule empruntée à l'histoire. C'est pour l'école une vérité historique évidente qui n'a besoin que d'être énoncée pour être reconnue par tous les esprits vraiment philosophiques.

Avant de commencer cet examen, il importe de bien saisir le vrai sens de la formule positiviste, afin de ne point la soumettre à une vérification historique trop rigoureuse, sinon pour la lettre, du moins pour l'esprit de cette formule. D'abord, est-ce trois âges, ou trois époques, ou trois états qu'il faut dire? L'école emploie tous ces termes comme à peu près synonymes, et pourtant, pour l'exactitude historique, il n'est pas indifférent de s'en servir indistinctement. La formule des trois âges viendrait se heurter contre les faits; l'historien ne connaît point d'âge proprement dit où la théologie, la métaphysique, la science règne exclusivement. Ce phénomène ne se rencontre pas plus dans l'Inde et en Grèce que dans les temps modernes. Il faut remonter à l'origine même des sociétés humaines pour y trouver ou plutôt y supposer un âge religieux où il n'y ait nulle trace de métaphysique et de science. La formule des trois époques prête aux mêmes critiques. Depuis les temps historiques, on ne connaît ni une époque de théologie pure, ni une époque de métaphysique pure, ni une époque de science pure. D'autre part, pour bien juger la formule de la loi des trois états, il

faut comprendre qu'il ne s'agit point, dans la pensée d'Auguste Comte, des états de la nature humaine tout entière, mais seulement des états de l'esprit, dans le sens propre du mot. C'est ce que nous fait voir M. Littré, quand il distingue, non pas trois états, mais au moins quatre, auxquels peuvent se ramener toutes les grandes œuvres de l'humanité. Enfin, à vrai dire, jamais la sentence de l'école positiviste contre la théologie n'a été absolue. Comme elle distingue, dans le domaine de la pensée, l'ordre des connaissances positives, et l'ordre des croyances proprement dites, dont ses adeptes les plus intelligens ne méconnaissent ni le besoin individuel ni l'intérêt social, elle ne croit nullement être infidèle à son principe en laissant à l'âme humaine les espérances qui lui sont chères. C'est ce qui explique comment en certains pays, notamment en Angleterre et en Amérique, il se rencontre des théologiens positivistes. Ce phénomène ne se voit point en France, où l'impitoyable logique de notre génie national ne supporte guère de telles anomalies. Au fond pourtant, le positivisme français fait bien plutôt la guerre à la métaphysique qu'à la théologie. A celle-ci, il accorde un rôle social dont il ne mesure pas la durée. A celle-là il ne laisse ni trêve ni merci; il en poursuit l'extermination absolue du domaine de la pensée, où elle est devenue inutile, nuisible même à toute religion aussi bien qu'à toute science. Quand donc la critique oppose à la loi des trois états l'enseignement de l'histoire qui montre telle ou telle religion succédant à telle ou telle métaphysique, le christianisme, par exemple, apparaissant tout à coup au sein de la philosophie grecque qu'il remplace même chez les classes éclairées du monde gréco-romain, l'école positiviste a le droit de lui répondre que ce phénomène ne contredit point sa loi. La chose, au contraire, lui semble fort simple, la théologie expulsée du domaine de l'esprit trouvant toujours un refuge dans un coin de la nature humaine.

C'est donc à la formule des trois états *intellectuels* qu'il faut s'en tenir. En voici, selon nous, le sens et la portée. On avait déjà dit avant Auguste Comte que la religion et la philosophie sont les deux momens de la vie intellectuelle chez les peuples comme chez les individus. On avait ajouté que la philosophie remplace, dans l'esprit humain, la religion en lui succédant, et que ces deux momens de la pensée s'excluent absolument. Le positivisme, en substituant à cette formule connue celle des trois états, entend bien que ces états s'excluent, que le troisième remplace le second, comme le second remplace le premier, dans l'esprit humain représenté soit par des sociétés, soit par des écoles, soit par des individus. Il étend à la métaphysique la loi que Jouffroy appliquait à la religion,

quand il disait qu'un esprit conquis par la philosophie est définitivement perdu pour la religion. Il affirme que la science, en entrant dans l'esprit humain, en fait sortir la métaphysique, de même que celle-ci prend la place de la théologie. Voilà bien la pensée de la formule qui fait l'objet de cette étude. Il s'agit de voir jusqu'à quel point la réalité historique se prête à cette formule, en prenant chacun des termes qui la composent, théologie, métaphysique, science.

Que la théologie ouvre la série des trois états, c'est une vérité connue depuis longtemps. Aristote en avait déjà fait la remarque dans son admirable résumé de la philosophie antésocratique. Mais ici s'offre une distinction qui aurait dû frapper tout d'abord l'attention de l'école positive. Il y a la théologie des religions primitives et la théologie des religions ultérieures. Les premières sont les œuvres d'une imagination naïve fortement saisie par le spectacle des phénomènes de la nature. Leur théologie présente, en effet, ce caractère de représentation sensible ou de personnification individuelle de puissances physiques ou morales que le positivisme assigne aux conceptions théologiques. Ainsi nous apparaissent les vieilles religions de la nature, dans l'Inde, en Égypte, en Chaldée, en Perse, en Judée, en Grèce, en Gaule, en Germanie, chez tous les peuples qui en sont à la période d'enfance de leur civilisation. La religion grecque nous offre le type le plus complet de cette théologie qui répond exactement à la définition du positivisme. Sa mythologie est l'anthropomorphisme sous sa forme la plus parfaite et la plus poétique. Il n'est pas de puissance naturelle ou morale qui ne prenne un caractère divin sous figure humaine. Tout y est dieu, excepté Dieu lui-même, comme dit Bossuet. Sans être une religion primitive, dans le sens absolu du mot, puisque l'origine orientale n'en est pas contestable, le polythéisme grec est la religion par excellence de l'imagination; la poésie et l'art n'y ont pas moins de part que l'inspiration naïve et spontanée. La théologie des mystères, où se cachait peut-être la pensée métaphysique du sacerdoce hellénique, n'a jamais eu la popularité de la mythologie des poètes et des artistes.

Quand nous disons que cette espèce de religions primitives rentre dans la formule positiviste, nous n'entendons parler que de la conception théologique proprement dite. Il ne faut pas oublier que toutes les religions connues nous apparaissent comme des synthèses plus ou moins complètes dont l'idée théologique fait l'unité, mais où se trouvent réunis et confondus les premiers élémens de toute civilisation, art, morale, politique, poésie, histoire, science même, sous les formes les plus rudimentaires. Ce que l'on

sait des religions de l'Orient ne permet pas d'en douter. Mais c'est en Judée et en Grèce, que l'on peut saisir nettement et dans le détail le caractère synthétique des religions de ces deux pays. Il y a de tout dans les admirables livres religieux du peuple hébreu et du peuple grec, dans la Bible, dans les poèmes d'Homère et d'Hésiode, et plus encore de poésie, de morale et d'histoire que de théologie. Et par parenthèse, sans aller jusqu'à dire que la conception théologique des Hébreux échappe entièrement à la définition positiviste, on peut affirmer qu'elle ne s'y adapte point aussi facilement que la mythologie grecque. C'est un Dieu caché que le Dieu d'Israël, dont aucun de ses plus grands prophètes n'a vu la face, et qu'il n'est permis de représenter sous aucune image. Il faut reconnaître toutefois que, si sa figure est invisible, sa personnalité se manifeste assez clairement dans l'histoire de son peuple pour qu'on puisse dire que la conception théologique de l'ancienne Bible n'est pas absolument pure de toute détermination anthropomorphique.

On voit que la formule d'Auguste Comte ne s'applique pas sans réserves et sans restrictions à l'origine des sociétés humaines. L'état théologique y domine sans y exclure absolument d'autres états. Si l'on passe aux religions qui sont nées ou qui se sont développées au sein des sociétés déjà civilisées, on trouve que cette application rencontre de bien autres difficultés. Leurs théologies sont des œuvres plus ou moins rationnelles et savantes, où la réflexion s'unit à l'inspiration, où la pensée mêle ses abstractions aux fictions de l'imagination, de manière à convertir celles-ci en symboles qui s'adressent à la fois aux sens et à l'intelligence. Dans ces théologies, la métaphysique a sa place assez grande pour dominer, sinon pour effacer, tout ce qui est l'œuvre de l'imagination proprement dite. C'est le caractère de ce grand et obscur panthéisme de la théologie brahmanique, où il est si difficile de démêler tant d'élémens d'origine différente. Il n'est pas douteux que, dans l'Inde comme partout, les religions, pour ne pas parler de ces grossières croyances qui se résument dans le mot *fétichisme*, ont commencé par le polythéisme. La transition du polythéisme au panthéisme a donc été le moment métaphysique de ces théologies. L'homme conçoit tout d'abord les puissances de la nature à l'image de sa propre puissance, comme douées d'intelligence et de volonté. C'est l'esprit qui respire dans les hymnes des Védas. Puis la pensée indienne parvient à concevoir une unité qui domine et absorbe la diversité des puissances individuelles, en réunissant cette diversité sous trois grands dieux qui ne sont eux-mêmes que les puissances de l'être universel. La création du dieu suprême n'est qu'une émanation. Le monde s'échappe du sein de Brahma par un

épanchement nécessaire et incessant. Ici donc l'histoire n'offre pas à l'hypothèse positiviste la réalité sur laquelle elle prétend fonder sa définition, puisque les grandes religions de l'Inde ne présentent point une théologie absolument pure d'élémens métaphysiques. Il y a plus. La science elle-même s'y retrouve cachée sous le dogme religieux. Cette savante théologie est une vraie synthèse encyclopédique où la pensée et l'observation se confondent avec le rêve, où la métaphysique, la psychologie, la morale, la logique, la physique elle-même se reconnaissent sous le voile des plus poétiques symboles.

La théologie n'a pas tellement occupé la pensée de l'Inde qu'on ne puisse y retrouver des œuvres d'un caractère différent et d'un genre distinct. Depuis les publications de Colebrooke et d'autres savans indianistes, il n'est plus permis de douter que l'Inde n'ait eu aussi sa philosophie. Et cette philosophie est assez complète pour que Victor Cousin ait cru y reconnaître les quatre systèmes fondamentaux dont il érigeait la succession en loi de toute époque philosophique. Eh bien! a-t-elle vraiment succédé à la théologie? L'a-t-elle remplacée surtout? Non, puisque cette théologie a continué à régner et règne encore aujourd'hui en souveraine absolue sur toutes les castes de la société indienne. Est-on même sûr que ces philosophes, tels que Kapila, Gotama, Patandjali, ne soient pas restés de fervens croyans? Car c'est encore là un phénomène dont le positivisme ne tient pas compte, et qui s'est produit dans toutes les écoles philosophiques de l'antiquité et des temps modernes.

La mythologie grecque fut une religion sans code religieux et avec un sacerdoce tout local dont les prêtres, confondus avec les autres classes dans la vie de la cité, n'ont jamais formé un corps proprement dit, une église dans l'état. Ce n'est pas eux qui ont fait le dogme religieux, si l'on peut donner ce nom à une diversité de mythes non coordonnés en système; ce sont les poètes, les moralistes, et, en dernier lieu, les philosophes. Bien que la restauration de la religion hellénique par la philosophie n'ait eu qu'un succès éphémère, elle n'en reste pas moins comme un phénomène psychologique curieux, qui montre comment l'état théologique et l'état métaphysique peuvent coexister dans la pensée humaine, et combien la nature même de l'esprit se prête peu à ces formules abstraites et rigides dans lesquelles on prétend l'enfermer. Pendant que les classes populaires gardent les vieilles croyances, cette même société lettrée qui, dans le monde païen, avait à peu près remplacé les dieux de la mythologie par les principes abstraits de la philosophie, y revient dans les derniers jours de sa vieillesse. La philosophie elle-même finit par se perdre dans un mysticisme où les

dieux de l'Olympe reparaissent transfigurés par la métaphysique de Pythagore et de Platon, que renouvellent les Apollonius de Tyanes, les Porphyre et les Jamblique. Ce ne fut guère qu'un rêve sans doute, mais ce rêve a été aussi celui de certaines écoles et de certaines classes d'élite dans nos sociétés modernes. Tant il est vrai qu'il existe dans les profondeurs de l'âme humaine des instincts divers et même contraires qui se tempèrent par leur action réciproque, de façon à ne point laisser l'esprit se fixer dans un état simple, tel que le suppose la formule positiviste !

S'il est une théologie qui répugne à la définition d'Auguste Comte, c'est la théologie chrétienne, œuvre à laquelle la philosophie grecque n'a pas moins de part que la tradition judaïque. La métaphysique fait, on peut le dire, la substance en quelque sorte du dogme théologique de la trinité. Où le travail de l'abstraction est-il plus apparent que dans cette théologie alexandrine qui prévalut au concile de Nicée? Sans nier les graves différences qui distinguent et séparent la trinité chrétienne de la trinité néoplatonicienne, est-il possible d'en méconnaître les ressemblances et les affinités? L'anthropomorphisme, qui est, selon la formule positiviste, le caractère propre de toute théologie, ne se montre que dans l'incarnation de la seconde personne en Jésus-Christ. C'est là ce qui fait la part imaginative dans le dogme de la Trinité. Tout le reste, le Père, le Verbe, l'Esprit, sont des puissances métaphysiques, fruit d'une pensée abstraite à laquelle l'imagination est étrangère. Si les autres religions qui se partagent actuellement l'empire du monde avec le christianisme n'ont point la même valeur ni la même portée métaphysique que cette religion qui s'est épanouie au sein de la plus savante civilisation de l'antiquité, leur théologie n'en est pas moins difficile à ramener à la définition positiviste. Le dieu du Talmud et du Coran, beaucoup moins personnel au sens humain du mot que Jehovah, ne montre pas dans ces livres les passions, les desseins et la volonté qui, dans l'ancienne Bible, rapprochent la divinité de l'humanité. Quant au bouddhisme, dont la morale paraît être l'objet propre et le fond, on ne sait pas bien encore si sa théologie est autre que celle des brahmes, œuvre de spéculation métaphysique et d'imagination mystique tout à la fois d'où est sortie une série de dieux engendrés par un dieu suprême, aussi inaccessible qu'inintelligible. Est-ce de ces théologies qu'on peut dire qu'elles réalisent les causes premières sous des formes sensibles et concrètes ? En résumé, y a-t-il une conception moins anthropomorphique que celle des livres brahmaniques et bouddhiques, du Coran, de l'Évangile, du symbole de Nicée? A qui s'adresse la prière du croyant, dans ces religions d'ailleurs si diverses? A un dieu abstrait,

principe qu'on ne peut ni comprendre, ni définir, comme dans la théologie indoue, ou puissance invisible qu'il est interdit de figurer par aucune image, comme dans le judaïsme et l'islamisme, ou esprit pur qu'on ne peut représenter que dans son Verbe incarné.

Le positivisme pourrait objecter à cette démonstration que le dieu de toutes ces théologies, encore qu'il ne soit pas susceptible d'une représentation anthropomorphique, comme les dieux de la mythologie grecque, n'en est pas moins un être individuel, et qu'à ce titre il rentre dans sa définition. A quoi il suffirait de répliquer que, s'il en est ainsi, il n'est plus possible de distinguer la théologie de la métaphysique, celle-ci concevant au moins, dans le plus grand nombre de ses écoles, le principe des choses comme un être personnel, avec tous les attributs métaphysiques qui l'élèvent à une distance infinie au-dessus de la nature et de l'humanité. Il s'ensuit que, pour pouvoir s'appliquer exclusivement à la théologie, il faut que la définition de l'école en néglige tout ce qui touche à la théodicée proprement dite ; ce que l'histoire lui permet d'autant moins de faire que la théodicée est précisément la partie supérieure et comme le sommet de la métaphysique.

III.

Voilà donc la formule positiviste contredite par l'histoire, en ce qui concerne le premier terme, l'état théologique: la définition de la théologie ne comprend point tout l'objet défini. Si maintenant l'on soumet à la même épreuve le second terme de cette formule, l'état métaphysique, on verra que la définition de ce genre de spéculation répond moins encore à la règle de logique qui vient d'être énoncée. A lire cette définition, il semble vraiment que l'école positiviste ne connaisse d'autre métaphysique que celle du moyen âge. « Dans l'état métaphysique, dit Auguste Comte, les agens surnaturels sont remplacés par des forces abstraites, véritables entités (abstractions personnifiées) inhérentes aux divers êtres du monde, et conçues comme capables d'engendrer par elles-mêmes tous les phénomènes observés dont l'explication consiste alors à assigner pour chacun l'entité correspondante (1). » Est-ce assez de dire que la métaphysique a pour objet l'absolu, et pour méthode de convertir en entités ces idées de loi, de cause, de force, de substance, de puissance naturelle et morale dont la théologie

(1) 1re leçon.

fait des êtres divins? D'abord où le positivisme a-t-il vu, sinon dans la scolastique, qu'aucune grande école de métaphysique ancienne ou moderne ait fait de ces idées des principes distincts des choses elles-mêmes? On s'est servi des mots qui les expriment, parce qu'il est impossible à la philosophie et même à la science de s'en passer pour se faire entendre. Cause, force, substance, puissance, ne sont point des mots vides de sens; ils expriment des concepts de l'entendement qui correspondent eux-mêmes à des réalités. Ces concepts ne deviennent des entités qu'alors qu'on les sépare des choses pour en faire des êtres véritables, comme Aristote le reproche à Platon. En tout cas, si ces abstractions réalisées se retrouvent parfois dans l'histoire de la métaphysique, ce n'en est là que le mauvais côté. Les vrais métaphysiciens ont évité l'écueil, et ont porté l'effort de leurs pensées sur d'autres sujets plus féconds.

Rien qu'à penser à la philosophie grecque, on peut juger combien la définition positiviste de la métaphysique est étroite et superficielle. On y voit, il est vrai, des écoles qui, comme l'éléatisme, en spéculant sur des principes abstraits, parfois sur des abstractions verbales, arrivent à des négations qui défient l'évidence et le sens commun. On en voit d'autres, comme la sophistique, qui jouent sur les mots pour en venir à une thèse de contradiction universelle. On en voit enfin qui, comme le platonisme et le néoplatonisme, confondent les catégories de l'essence et de l'existence, en d'autres termes, de l'idéal et de la réalité, au point de ne plus attribuer l'être véritable qu'aux abstractions de la pensée. Tout cela est l'abus de la spéculation métaphysique. Mais quelle science, quelle philosophie n'a pas eu ses aberrations et ses illusions, au début de ses recherches? L'esprit grec, subtil et discuteur, même chez ses plus grands et ses plus excellens philosophes, nous a trop souvent montré comment la subtilité dégénère en sophistique, comment le génie de la discussion se perd dans une stérile éristique. Toujours est-il que cette philosophie tout entière, depuis Thalès et Pythagore jusqu'à Plotin et Proclus, n'a jamais entendu séparer la spéculation de la science. Tous les philosophes en renom de l'époque antésocratique appuyaient leurs systèmes d'explication universelle sur des données scientifiques, fort incomplètes sans doute, mais empruntées à l'observation et au calcul. Dans toute cette série d'essais philosophiques plus ou moins heureux, nous voyons des généralisations hâtives, des synthèses prématurées plutôt que des spéculations *a priori*, ainsi que le prétend l'école positiviste.

Qu'était-ce que l'école de Pythagore, sinon une école de mathé-

maticiens qui a trouvé dans la théorie des nombres l'explication de l'ordre cosmique? Qu'était-ce que l'école atomistique, sinon une école de physiciens qui fut conduite à la théorie des atomes par une suite d'observations et même d'expériences? Est-ce une vaine spéculation que cette théorie reprise et transformée par la science moderne? Est-ce expliquer les choses par de pures entités que d'en chercher la cause dans un mécanisme géométrique, ainsi que l'a fait Démocrite? Le positivisme pourrait nous dire que nous avons trop beau jeu, en choisissant pour exemple ce qui fut une exception, un accident heureux de méthode et de science positive, dans cette longue succession de spéculations et de discussions stériles. Mais Socrate, Platon, Aristote, Zénon et toute cette grande école qui expliquait l'ordre universel par le principe de finalité, n'étaient-ils que des abstracteurs de quintessence, des créateurs d'entités scolastiques? Et particulièrement cette admirable philosophie aristotélique, que le positivisme ne semble voir qu'à travers les écoles du moyen âge, a-t-elle fait autre chose que de chercher dans l'analyse de la réalité, surtout de la réalité psychologique, le principe de cette originale et profonde théorie de l'acte et de la puissance sur laquelle est fondée toute la théologie du douzième livre de la *Métaphysique?* Y a-t-il trace de spéculations *a priori*, et d'abstractions réalisées dans toutes ces formules si précises et qui répondent si bien à l'observation de la réalité? Enfin, est-ce vraiment une époque de vaines entités que celle qui a vu paraître l'*Éthique*, la *Poétique*, la *Politique* et surtout l'*Histoire des animaux?* Ce n'est pas le savant traducteur d'Hippocrate qui peut le penser. Mais alors que devient la loi des trois états? Le philosophe qui a couronné son œuvre encyclopédique par la philosophie première est précisément celui qui a le plus heureusement accompli l'alliance du génie métaphysique et de l'esprit scientifique. On l'aurait fort étonné si on lui eût dit que sa métaphysique n'avait aucun rapport avec les sciences de la nature et qu'il l'avait faite avec de pures entités verbales. Mais pourquoi insister sur ce point? Ne sait-on pas que, dans l'antiquité grecque, toutes les œuvres de raisonnement, d'observation, d'analyse et de science proprement dite se réunissaient, sans trop se confondre, sous le beau nom de philosophie? Et si la métaphysique y dominait, ce n'était pas celle qui répond à la définition du positivisme.

Il est vrai qu'aucune de ces brillantes ou profondes spéculations n'a résisté à la critique, même dans l'antiquité. Mais il n'est pas d'historien sérieux et non prévenu qui ne reconnaisse qu'elles ont toutes laissé des vues générales, des principes féconds qui ont été recueillis pour être repris avec des données nouvelles et dans des

conditions plus favorables, de manière à former une tradition non oubliée des plus grands esprits des temps modernes. Cet admirable esprit grec a pu s'égarer dans l'ivresse d'une dialectique subtile et trop prompte aux artifices de la sophistique. Mais il fut presque toujours fécond, quand il resta sérieux. Il le fut, même dans ses premiers débuts. Dans sa formule vague et peu scientifique d'un principe humide, Thalès entrevit certaines conditions de la naissance et de la formation des êtres vivans. Pythagore comprit que la loi des nombres règle l'ordre des phénomènes cosmiques. Démocrite conçut hypothétiquement le principe chimique des actions moléculaires dans sa théorie des atomes. Et ce difficile problème de la formation des êtres de la nature, qui préoccupe tant aujourd'hui la science et la philosophie modernes, et qui partage le monde savant entre deux grandes écoles, le vitalisme et le mécanisme, n'est-il pas déjà posé, sinon scientifiquement résolu, par les écoles de physiciens et de mathématiciens qui en ont essayé la solution métaphysique ? Même cette école d'Élée qui a tant abusé de la dialectique n'a-t-elle fait que spéculer dans le vide, que raisonner sur des mots ? C'est en contemplant le ciel que Xénophane aurait dit, selon Aristote, que tout est un. Et si, avec Parménide et Empédocle, il a saisi par une sorte d'intuition l'unité de substance et de système sous la diversité des phénomènes cosmiques, l'être sans le devenir, Héraclite n'a-t-il pas, en prenant le contre-pied de cette haute conception éléatique, fait ressortir avec une singulière force d'expression le mouvement de perpétuelle transformation qui emporte toutes choses dans le tourbillon de la vie universelle ? Et le physicien Anaxagore (φυσικώτατος), qui faisait des expériences sur les êtres vivans, était-il un spéculateur abstrait, quand il expliquait, par la préexistence dans le chaos primitif de parties similaires, la formation des êtres de la nature sous l'action organisatrice d'un principe intelligent, qui dégageait ces parties de la confusion chaotique et les réunissait en touts complets? Conceptions pures ou hypothèses grossières, dira-t-on ! Nous l'accordons; mais ce n'étaient pas là des spéculations vides.

Socrate a fait descendre la philosophie sur la terre, comme l'a dit Cicéron : mais c'est pour l'y faire remonter par une voie nouvelle. Lui aussi a pensé que l'esprit devait tout connaître et tout expliquer en se connaissant lui-même. C'est ainsi qu'il s'est trouvé être un grand métaphysicien quand il a fait sortir de ce monde intérieur de la conscience l'explication des choses naturelles elles-mêmes. Toutes les grandes écoles de la seconde et même de la troisième époque le reconnaissent pour maître. Les esprits les plus spéculatifs, comme les plus positifs, Platon, Plotin et Proclus,

aussi bien qu'Aristote et Zénon, n'ont pas d'autre méthode ni d'autre principe pour expliquer le monde que la méthode psychologique et le principe de finalité. Ici, ce ne sont plus des essais, comme dans la première époque; ce sont de grandes et puissantes synthèses, dont les parties sont liées entre elles et coordonnées par une pensée mûre et maîtresse d'elle-même. Aucun de ces systèmes n'a prévalu définitivement dans le monde philosophique et savant de l'antiquité; mais aucun n'y a passé sans laisser une trace profonde. S'ils ont tous soulevé des controverses, ce n'est point par leur principe même, mais par l'abus qu'en a fait cet esprit grec si subtil et si fin. La théorie platonicienne des *idées* a légué à la philosophie, à la morale, à l'art la doctrine de l'idéal. La théorie péripatéticienne de l'*acte* et de la *puissance* a légué à la philosophie de la nature le principe de l'évolution, et à la théodicée cette immortelle conception du mouvement de la nature suspendue à l'attraction de la cause finale. La doctrine stoïcienne de l'*optimisme universel* a légué à la philosophie entière le principe de la finalité immanente. La théorie alexandrine de l'*unité* a légué à la métaphysique le principe de la création universelle par l'émanation et le rayonnement de ce soleil suprême qui est le bien : conception plus intelligible que le dualisme et la création *de nihilo*. Tous ces principes ont survécu au discrédit des systèmes qui sont allés se perdre dans les abstractions réalisées, les subtilités d'analyse, les excès de logique et les ivresses d'extase mystique. Ils ont formé une tradition métaphysique que la philosophie moderne reprendra pour la développer et la transformer par les enseignemens d'une science plus complète et plus précise. Quelque jugement que l'on porte sur une telle philosophie, il est impossible de n'y voir qu'une aberration de l'esprit métaphysique à la recherche de vaines entités.

Si la métaphysique moderne en fût restée à la scolastique, elle eût pleinement justifié l'arrêt de l'école positiviste. De graves et profonds esprits, tels que Scot Erigène, Averroès, saint Anselme, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, méritent assurément de ne point être confondus avec ces dialecticiens subtils qui firent retentir l'école du bruit de leurs stériles discussions, bien que leurs savans commentaires des œuvres et des doctrines de l'antiquité n'aient point ajouté à la tradition métaphysique de nouvelles pensées et de nouveaux principes. Dans l'œuvre propre de la scolastique, on ne peut guère voir autre chose qu'une philosophie de mots, où l'on retrouve encore les plus fortes facultés de l'esprit humain s'usant dans un labeur ingrat. Bien avant le positivisme, Leibniz avait jugé cette scolastique qui, prenant « la paille des mots pour le grain des choses, faisait des termes généraux par

lesquels le langage désigne les réalités l'équivalent des réalités elles-mêmes, et peuplait ainsi le monde de puissances mystérieuses, paraissant à propos comme les dieux de théâtre ou les fées d'Amadis, faisant tout ce que voulait un philosophe sans façon et sans outils (1). » Vient l'âge moderne, où la science proprement dite apparaît dans toutes les directions de la pensée, en mathématiques, en astronomie, en physique, en physiologie. Si la métaphysique n'avait point, comme le dit le positivisme, un objet sérieux et propre, on aurait peine à comprendre comment elle a pu renaître et fleurir dans cet épanouissement scientifique de l'esprit nouveau. Et pourtant c'est ce qui arrive. La métaphysique prend son essor en même temps que la science, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'elle le prend chez les grands esprits qui ont cultivé les sciences avec le plus de succès et d'éclat. Des deux grands réformateurs de l'esprit humain, Bacon et Descartes, si le premier condamne tout à la fois la scolastique et la métaphysique, le second, tout en ruinant la scolastique, rentre dans la spéculation métaphysique, en répudiant la tradition des causes finales comme Bacon, Malebranche et Spinoza. On peut contester la méthode et la doctrine du cartésianisme. Nul historien, nul critique n'a songé à l'assimiler à la scolastique. « N'est-ce pas un métaphysicien, Descartes, dit M. Liard, qui a chassé de la nature les entités et les causes occultes et tenté de tout expliquer, dans le monde des corps, par les lois du mouvement ? Les explications de détail sont depuis longtemps déjà abandonnées ; mais la conception générale demeure toujours, et elle est le terme auquel semblent tendre chaque jour davantage les sciences positives de la nature (2). » Et, quoi qu'on puisse penser de ces grandes conceptions d'un Malebranche et d'un Spinoza, est-il possible de n'y voir autre chose que des entités verbales ? La *vision en Dieu*, c'est-à-dire la vue de toutes les réalités particulières et individuelles dans l'être universel, n'est-ce pas une de ces hautes intuitions de la pensée qui éclairent la contemplation des choses ? L'idée de la *substance unique* n'est-elle qu'une abstraction sans valeur et sans portée dans l'histoire de la théodicée ? Nous voulons bien que les méthodes de Descartes, de Malebranche, de Spinoza ne soient pas les plus sûres pour atteindre au résultat qu'ils ont poursuivi; c'est ce que montre la suite de l'histoire de la métaphysique. Toujours est-il que leurs conceptions sont du nombre de celles auxquelles on ne peut appliquer la définition du positivisme. Et Leibniz, qui reprend la tradition des causes finales et y appuie toute sa

(1) Liard, *la Science positive et la Métaphysique*. p. 43
(2) Liard, *ibid.*, p. 59.

philosophie des *monades* et de *l'harmonie* préétablie, en essayant de la confirmer par les renseignemens de la science elle-même, est-ce, lui aussi, un scolastique d'un autre temps et d'une autre façon ?

Nous en convenons, cette grande métaphysique du XVIIe siècle et du début de XVIIIe siècle, si riche qu'elle soit en œuvres de génie, est encore pleine d'hypothèses, de subtilités, de conceptions chimériques, qui provoquent une réaction générale contre ses méthodes, ses principes, ses conclusions, et surtout son langage. Ce n'est pas Locke et Condillac seulement, c'est Hume, c'est Reid, c'est Kant, qui avec les armes du bon sens, du sens commun, de la dialectique, de l'analyse, l'attaquent avec un tel succès qu'à la fin de ce siècle on croit en avoir à jamais fini avec un tel genre de spéculation. Et voici que la pensée métaphysique reprend son essor de plus belle au début de notre siècle. Une analogie curieuse entre Socrate et Kant a frappé l'esprit de certains historiens de la philosophie. Tandis que Platon, Aristote, Zénon s'inspirent de la maxime socratique : *Connais-toi toi-même*, Fichte, Schelling, Hegel prennent la *Critique de la raison pure* pour point de départ de leurs grandes spéculations, en sorte que Kant aurait pu répéter, à propos de ses téméraires disciples, ce que Socrate avait dit de Platon : « Que de choses ce jeune homme me fait dire auxquelles je n'ai jamais songé ! » Quelque critique qu'on fasse de cette philosophie, on ne peut méconnaître, d'abord que ce fut un puissant effort de la pensée humaine qui n'a pas été stérile, ensuite que, les formules de langage mises à part, les grands esprits qui l'ont tenté n'ont jamais perdu de vue les réalités de la nature et de l'histoire que la science leur avait enseignées. On n'avait jamais assisté à un tel épanouissement de la pensée métaphysique. Ce n'est pas tel ou tel ordre de phénomène du monde physique ou du monde moral que la philosophie allemande prétend faire rentrer dans le cadre de ses systèmes; c'est la réalité universelle, c'est tout ce que la science, mécanique, astronomie, physique, chimie, biologie, psychologie, esthétique, histoire, nous apprend à connaître. Jamais on n'avait vu d'aussi vastes et d'aussi puissantes synthèses depuis Platon et Aristote. Descartes, Malebranche, Spinoza, Leibniz lui-même faisaient de la métaphysique une spéculation à part qui avait pour objet Dieu, l'âme, la matière abstraite, et dont les explications ne dépassaient guère la théologie, la psychologie, et ce qu'on appelait alors l'ontologie. Dans leurs synthèses, Schelling, Hegel, Krause, Herbart comprennent toutes les réalités et toutes les sciences; ils embrassent le cosmos tout entier dans leurs formules. Pourquoi cette métaphysique n'a-t-elle eu, elle aussi, que son moment de succès ?

Ce n'est pas la connaissance des sciences naturelles et historiques qui a manqué à la nouvelle philosophie allemande. Schelling, Hegel, Krause, Herbart étaient parfaitement au courant des progrès de ces sciences, et il faut reconnaître qu'ils ont su parfois en tirer d'ingénieuses applications à leurs systèmes. Cette philosophie n'a-t-elle pas eu ses physiciens, ses physiologistes, ses naturalistes, ses historiens, ses moralistes et ses jurisconsultes? Si donc aucun de ces systèmes n'a prévalu définitivement, ce n'est point à l'ignorance scientifique de leurs auteurs qu'on peut l'attribuer. Selon nous, la méthode seule a égaré leur science et leur génie. Ils ont cru pouvoir escalader le ciel à la façon des Titans de la fable, en entassant formules sur formules. On s'étonnerait moins des hardiesses paradoxales de la philosophie de l'*identité*, si l'on voulait bien se souvenir que cette philosophie est sortie de la critique de Kant. Ce profond esprit, dans un livre immortel comme l'*Organum* de Bacon et le *Discours de la méthode* de Descartes, avait opposé le monde de la pensée au monde de la réalité, en s'efforçant de montrer, par l'analyse des concepts purs de l'esprit et la discussion des antinomies, qu'il n'y a pas lieu de conclure des formes de notre intelligence aux lois de la réalité. L'objection était grave et semblait insoluble. Les grands métaphysiciens, tels que Schelling et Hegel, qui n'en pouvaient rester à ces conclusions négatives, crurent rouvrir la voie fermée à toute espèce de réalisme par la critique du maître, en faisant de la pensée, phénomène tout *subjectif*, selon Kant, la réalité absolue, le véritable *objectif*, la loi suprême qui gouverne le monde de la nature aussi bien que le monde de l'esprit. Le principe de l'unité universelle, que la science peut d'autant plus admettre qu'elle tend à le confirmer de plus en plus, a conduit Schelling et son école à un autre principe, beaucoup moins conforme à l'expérience, à savoir l'identité des contraires. C'est de ce principe de l'unité que la philosophie allemande a conclu témérairement l'absolue correspondance des lois de la pensée et des lois de la nature, en vertu de laquelle la spéculation pure, que ce soit l'intuition spontanée de l'absolu, comme le veut Schelling, ou bien une savante et laborieuse logique, comme le prétend Hegel, peut reconstruire, au moins dans ses traits généraux, le système de la réalité universelle. C'est là ce que ni la science ni la philosophie de notre temps ne pouvaient accepter.

Nous ne savons quel philosophe allemand reprochait à la logique de Hegel de ne pas faire sortir un brin d'herbe de ses laborieuses créations. Hegel avait raison de lui répondre que le but de sa logique est de produire des idées, non des réalités. Seulement il avait le tort de demander à la logique pure le système d'idées qui

explique ces réalités. Nulle métaphysique, pas plus celle de Hegel que celle de Schelling, ou celle de Platon, ne peut construire ce système *a priori*. Aristote l'avait déjà dit à propos de la théorie des idées platoniciennes : c'est par l'expérience de la réalité correspondante que se découvre, se détermine et se définit toute espèce d'idéal. Le brin d'herbe n'est pas un phénomène insignifiant dans l'évolution cosmique, car il marque le passage d'un monde à l'autre, et pour parler le langage de la métaphysique, le progrès merveilleux de la pensée finale qui est au fond du travail de la nature. Mais l'expérience seule peut nous initier à la connaissance des réalités par lesquelles se manifeste ce travail, ainsi qu'à la conception des idées qui le dirigent. Chercher ces idées dans une spéculation *a priori* quelconque, c'est se perdre dans le vide. Voilà pourquoi cette grande philosophie allemande n'a pas réussi à fixer l'adhésion des contemporains à ses étonnantes synthèses. Ces systèmes ont passé : ce qui en restera, c'est la vraie définition de la métaphysique, entendue comme l'explication universelle des choses ; c'est l'union intime, indissoluble de la science et de la spéculation dans l'œuvre philosophique, la spéculation se bornant à faire comprendre la science, sans jamais en usurper le rôle dans l'investigation de la réalité ; c'est l'immanence de la cause finale dans le mouvement universel de l'évolution cosmique. En cela, Hegel est vraiment le père de cette métaphysique positive, si l'on peut unir les deux mots, qui, au lieu de se perdre avec Schelling dans l'inconscient et le transcendant, se maintient dans les limites du temps et de l'espace, et s'enfonce de plus en plus dans la réalité, y cherchant toujours l'idée qui correspond à tel degré de son développement. Si la logique hégélienne n'a guère survécu à son auteur, au moins dans le détail de ses arbitraires constructions, son principe est resté debout, et de plus en plus vérifié et confirmé par la science positive. Tout ce qui est réel est rationnel ; si l'accident n'a rien de rationnel, c'est qu'il n'est point une véritable réalité. Sans ce principe, il n'y a ni philosophie de la nature, ni philosophie de l'histoire, ni aucune philosophie de la réalité. L'évolution cosmique ne serait pas une œuvre intelligible autrement. En tout cas, s'il est quelque part une métaphysique, après la scolastique, qui tombe sous la dédaigneuse définition du positivisme, ce n'est pas cette philosophie qui a fait de la nature, de l'esprit, de l'histoire, de toutes les grandes réalités, l'objet même de ses spéculations, et qui a fait concourir à son œuvre encyclopédique toutes les sciences de notre temps. Un pareil jugement nous remet en mémoire un mot échappé à Victor Cousin, à propos de la critique de la philosophie cartésienne par l'école écossaise : « Je n'aime point voir ces curés d'Édimbourg souffler sur ces grands flambeaux de la pensée moderne. »

Voilà le vice radical de la formule positiviste mis à nu par la lumière de la science historique. C'est parce qu'il ne comprend bien ni l'objet de la théologie ni l'objet de la métaphysique que le positivisme a pu imaginer sa loi des trois états absolument distincts et exclusifs l'un de l'autre. L'expérience psychologique confirmerait au besoin les conclusions de l'histoire. La pensée individuelle obéit aux mêmes lois que la pensée générale. Les trois états peuvent coexister distinctement, ou se mêler et se confondre dans l'individu, comme dans l'humanité. On a rencontré dans tous les temps, on rencontre aujourd'hui des théologiens très occupés de métaphysique, et des métaphysiciens qui croient sincèrement à la théologie. Ce double phénomène, qui n'est pas encore rare maintenant, était très fréquent au XVIIe siècle, et fait même le caractère dominant de sa philosophie et de sa théologie. Descartes et Leibniz n'ont point renoncé à leur foi théologique, en faveur de leur doctrine métaphysique. Malebranche, Fénelon, Bossuet, ne sentaient pas du tout leur pensée métaphysique gênée par leur foi religieuse. Le traité de *l'Existence de Dieu, la Connaissance de Dieu et de soi-même, la Recherche de la vérité,* sont d'admirables livres de philosophie composés par des théologiens qui écrivaient en même temps leurs brûlantes élévations et leurs mystiques méditations sur la grâce, sur l'amour pur, sur le Verbe. D'autre part, on a toujours trouvé, et on trouve encore des savans qui croient à la métaphysique, et même à la théologie. Et nous ne parlons point ici de cette espèce de savans dont l'esprit reste entièrement fermé à la méditation théologique, aussi bien qu'à la spéculation philosophique, tandis que leur âme s'ouvre aux espérances que donne la foi, ou que leur imagination se prête aux rêves d'une métaphysique plus ou moins mystique. Nous n'avons en vue que les théologiens, les métaphysiciens et les savans dans l'esprit desquels coexistent les trois états de la formule positiviste. Qui ne connaît le goût d'un Képler, d'un Newton, d'un Leibniz pour les études théologiques? Et s'il en est ainsi, ce n'est pas seulement parce qu'il y a, dans la nature humaine, des instincts auxquels ces études et ces croyances donnent simultanément satisfaction, c'est encore et surtout parce qu'une distinction aussi tranchée que la suppose l'école d'Auguste Comte n'existe point dans la pensée! Chose singulière, l'école qui a le plus accusé les écoles métaphysiques de réaliser des abstractions construit son système sur une abstraction que ni l'histoire ni la psychologie ne viennent confirmer.

La formule des trois états étant fausse dans son principe, les conséquences qu'en a déduites l'école positiviste sont fausses également. Les trois états ne se succèdent pas invariablement, et surtout ne se remplacent point, pas plus dans l'individu que dans

l'humanité! La théologie n'a cédé la place, soit à la métaphysique, soit à la science, en aucun temps, en aucun lieu, dans les classes ou les individus qui représentent le mieux la haute culture de l'esprit. On l'a vu en Orient, où la théologie a tout enveloppé et tout caché sous le voile de ses symboles, poésie, morale, philosophie et science. On l'a vu en Grèce, dans la restauration éphémère et un peu factice du polythéisme. On l'a bien mieux vu encore, vers la fin du monde païen, dans l'établissement définitif du christianisme. Cela est encore plus vrai de la métaphysique, si mal définie par le positivisme, Nulle part, on ne voit la science succéder à la métaphysique, et surtout la remplacer. Les systèmes se contredisent et se détruisent sans doute; les écoles disparaissent avec le temps; mais ce n'est point la science qui vient occuper la place vide; ce sont d'autres écoles et d'autres systèmes. En résumé, la loi des trois états ne trouve sa vérification ni dans la réalité historique, ni dans la réalité psychologique. Et comme elle sert de base à la démonstration antimétaphysique de l'école positiviste, il s'ensuit que le positivisme en est réduit à des affirmations à peu près gratuites dans ses conclusions sur l'avenir de l'esprit humain. Ainsi que l'a dit Stuart Mill, la loi des trois états est l'épine dorsale du système positiviste; si on la brise, c'en est fait du système tout entier.

La loi des trois états a soulevé des critiques et subi des rectifications jusque dans le sein de l'école positiviste. Stuart Mill fait ses réserves. « Il est malaisé de croire, dit-il, que la mathématique, depuis le moment où elle a commencé à être cultivée, ait jamais pu se trouver à une époque quelconque dans l'état théologique, quoiqu'elle laisse voir encore de nombreux vestiges de l'état métaphysique. Il ne s'est probablement jamais rencontré personne pour croire que c'était la volonté d'un dieu qui empêchait les lignes parallèlles de se joindre, ou qui faisait que deux et deux égalaient quatre, pas plus que pour prier les dieux de rendre le carré de l'hypoténuse égal à une quantité plus ou moins grande que la somme des carrés de deux autres côtés. Les croyans les plus dévots ont reconnu dans les propositions de cette espèce une classe de vérités indépendantes de l'omnipotence divine. » Stuart Mill pense donc que telle devrait être la conséquence de la formule de Comte, si elle était prise à la lettre, et dans toute la rigueur d'une véritable loi. Un philosophe anglais qui n'est pas positiviste, Robert Flint, nous paraît avoir résumé avec justesse et précision la critique générale de la formule positiviste. « Les choses peuvent être considérées sous trois aspects. Mais trois aspects ne sont pas trois états successifs; de ce fait qu'il est naturel à l'esprit de considérer les choses de ces trois manières, il ne suit nullement qu'il y ait

entre ces trois modes un ordre de succession nécessaire ou naturel. Bien plus, précisément parce qu'il est naturel de considérer les choses de ces trois manières, il est naturel de supposer, non qu'un de ces modes devra être épuisé, traversé, avant que l'autre soit abordé, mais qu'ils seront simultanés dans leur origine et parallèles dans leur développement (1). »

IV.

L'histoire nous a montré que le positivisme n'a que des idées superficielles et peu exactes sur les doctrines qu'il comprend sous le nom de métaphysique. Toutefois il faut convenir qu'elle lui prête son plus fort argument contre cet ordre de recherches. Cet argument, c'est l'inconsistance des systèmes philosophiques qui se contredisent et se remplacent incessamment sans qu'aucun puisse trouver une base solide pour s'établir définitivement sur les ruines qu'il a faites. Que le positivisme n'ait compris ni la grandeur de ces systèmes, ni l'importance des problèmes qu'ils tentent de résoudre; qu'il n'ait pas saisi l'enchaînement de vérités fécondes et immortelles qui frappent l'attention de tous les historiens sérieux de la philosophie, cela ne fait nul doute pour quiconque connaît à fond cette histoire. Il n'en reste pas moins vrai que le travail de l'esprit humain n'est pas le même dans la métaphysique que dans la science. Ici, il se révèle par une série de vérités acquises qui s'ajoutent les unes aux autres, tandis que là il s'annonce par une succession de conceptions plus ou moins hypothétiques qui se contredisent et se détruisent. Ces belles et profondes œuvres de Platon, d'Aristote, de Malebranche, de Leibniz, de Schelling, de Hegel, que le positivisme connaît si peu et réduit à si peu de chose, ont pu laisser une grande tradition; elles n'ont pas fondé une science proprement dite, dont les problèmes posés aient reçu une solution définitive. Ces problèmes reparaissent à chaque époque et dans chaque doctrine, sous d'autres formes sans doute, que l'on peut considérer comme plus précises et plus en rapport avec l'esprit de l'époque, avec des développemens qui marquent un progrès plus ou moins notable de la pensée, mais sans laisser de solution qui mette fin au débat, ni d'espoir qu'on puisse clore un jour le débat sur cet ordre de questions transcendantes.

Un fait aussi manifeste et constant ne se conteste pas. Ce qui

(1) *La Philosophie de l'histoire en France*, pages 324-325.

peut être contesté, c'est la conclusion qu'en tire l'école positiviste. Tout philosophe familier avec l'histoire de la philosophie reconnaîtra volontiers la différence profonde qui existe entre le progrès scientifique et le progrès métaphysique. Même en la prenant dans son sens le plus large et le plus philosophique, la spéculation ainsi nommée ne va pas, dans son brillant développement, de découvertes en découvertes, mais de système en système, son progrès se faisant, moins par l'acquisition de faits nouveaux que par la transformation de principes déjà énoncés dans les premiers temps de son apparition sur la scène philosophique. Mais, si elle ne résout jamais d'une façon complète et irréfutable les problèmes qu'elle pose, pourquoi les reprend-elle sans cesse pour essayer de les mieux résoudre? Si l'histoire nous révèle une loi qui démontre l'impuissance de la métaphysique, dans le passé, à résoudre définitivement de telles questions, ne nous révèle-t-elle pas également une autre loi, qui prouve avec la même évidence l'impossibilité pour l'esprit humain de se résigner à cette impuissance provisoire? Et alors, entre ces deux lois contradictoires, au moins en apparence, à quelle conclusion pouvons-nous nous arrêter? Au nom de l'histoire, le positivisme nous ferme la carrière de la spéculation métaphysique; au nom de l'histoire, la philosophie nous la rouvre. L'esprit humain n'a jamais hésité, et quoi qu'en dise la sagesse de nos positivistes ou la prudence de nos savans, il n'hésite pas plus, dans le présent que dans le passé, à poser de nouveau les grandes questions qui font son tourment et sa gloire.

Que penser d'un genre de spéculation qui reparaît partout et toujours, dans l'histoire de l'esprit, après des éclipses d'une courte durée, qui se montre en pleine lumière de la science moderne, comme dans l'ignorance scientifique de l'antiquité et du moyen âge? On nous dit, il est vrai, que cette fois le rôle de la métaphysique est bien fini, que l'esprit humain, depuis l'avènement de la philosophie positive, a renoncé sans retour à ses illusions. Mais on nous le dit quand des symptômes contraires éclatent à nos yeux. Pour ne parler que de la France, qui a été le berceau du positivisme, pendant que les philosophes de l'école purement expérimentale se donnent carrière dans le champ des hypothèses cosmogoniques, un spiritualisme nouveau plus large, plus familier avec les enseignemens de la science positive, ne se produit-il pas avec un grand éclat et une véritable originalité au sein des générations contemporaines? S'il ne rompt pas avec la grande tradition métaphysique des Aristote et des Leibniz, il cherche surtout dans les sciences positives ses argumens de discussion et la matière de ses conceptions spéculatives. La nouvelle école, si l'on peut qualifier ainsi une direc-

tion qui compte des maîtres déjà anciens et des disciples qui sont eux-mêmes des maîtres, ne redoute aucun progrès, aucune découverte, aucune théorie de la science pour la cause qui lui est chère, parce qu'elle croit ses principes assez forts pour résister à la critique, assez larges pour comprendre les vérités scientifiques dans l'œuvre de conciliation qu'elle poursuit. Veut-on juger combien le positivisme est loin d'avoir fermé la voie à l'esprit métaphysique, on n'a qu'à relire le remarquable *rapport* publié en 1867 par M. Ravaisson. Et depuis que ce tableau de l'activité philosophique de notre pays a été tracé, le mouvement des esprits vers les plus hauts problèmes de la pensée n'a fait que gagner en étendue et en intensité. En le voyant reprendre ces problèmes sur les causes, les principes et l'origine des choses, on ne s'aperçoit guère que l'esprit humain ait obéi à la consigne positiviste. Ce n'est pas seulement des écoles philosophiques que vient cette initiative; c'est aussi bien des cabinets de physique, des laboratoires de chimie et d'histoire naturelle. La méthode expérimentale n'a pas plus fermé la voie des hypothèses et des systèmes aux inductions du matérialisme qu'aux spéculations du spiritualisme. On y fait de la métaphysique autrement que par le passé, avec une méthode plus sûre, avec une science plus exacte et plus complète; mais on en fait, puisqu'on s'efforce de ramener à un seul principe l'explication de tous les phénomènes cosmiques. On a remplacé les mots de matérialisme et de spiritualisme par les mots de mécanisme et de vitalisme. Mais qu'importe? Tout expliquer par la matière ou tout expliquer par l'esprit, c'est toujours résoudre un problème d'ordre métaphysique. Donc, sans aller jusqu'à dire que l'école positiviste prêche dans le désert, on peut affirmer que sa voix n'est guère entendue que du public savant auquel il suffit de savoir les faits sans chercher à les comprendre. Et cette école elle-même ne rentre-t-elle pas dans la voie métaphysique en donnant la main au matérialisme par ses explications toutes mécaniques des phénomènes de l'ordre universel? Tant est irrésistible l'essor de l'esprit humain vers les sommets de la pensée! tant est puissant pour sa curiosité l'attrait des plus grands mystères de la nature!

Cet instinct n'aurait-il été donné par la nature à l'homme que pour son tourment ou son amusement? N'a-t-il pas une destination plus sérieuse? Il est permis de le croire, non-seulement en pensant à la puissance de l'instinct métaphysique, mais en réfléchissant surtout sur la nature de son objet. Cet objet n'est jamais de vaines abstractions à tourmenter, de pures entités à poursuivre. C'est là l'abus, non l'usage de la métaphysique. Bien que l'étymologie du mot n'ait rien de philosophique, métaphysique est le vrai nom de

cette philosophie première qui cherche ses explications dans un ordre de principes supérieurs aux lois physico-chimiques. De tout temps, ce genre de spéculation a eu pour but de comprendre les choses d'observation et d'expérience. Savoir et comprendre : toute la métaphysique est dans la distinction qu'expriment ces deux mots. Le véritable objet de la métaphysique, c'est d'expliquer les choses dans le sens vrai du mot, c'est d'en définir le caractère idéal, final, vraiment intelligible. C'est une erreur de croire qu'elle n'a pour objet que ce qui dépasse la portée de l'observation et de l'expérience, et qu'elle atteint par une intuition supérieure et vraiment révélatrice l'absolu, l'essence, le principe, la cause et l'origine première des êtres. Ou ces mots n'expriment que de vaines entités, comme dans la scolastique, ou ils répondent à des réalités que les méthodes de la science positive peuvent atteindre. La métaphysique a pu avoir des interprètes qui ont affiché la prétention de poursuivre par une méthode propre un objet insaisissable pour toute méthode scientifique. Jamais cette prétention n'a été réalisée. Et quand on y regarde de près, on ne voit guère que la métaphysique mystique qui se soit égarée dans cette voie sans issue et sans lumière. A part certaines formules abstraites, Platon, Aristote, Descartes, Spinoza, Malebranche, Leibniz, Hegel, tous les grands métaphysiciens ont fait leur métaphysique avec des données scientifiques empruntées à l'observation et à l'expérience interprétées dans le sens le plus large du mot. Il faut le répéter à satiété, la métaphysique n'a pas un autre objet que la science elle-même ; elle n'en diffère que par le point de vue sous lequel elle considère les réalités observées, décrites, ramenées à des lois ou à des classes par la science. Celle-ci explique les faits à sa façon, c'est-à-dire en les rattachant à leurs conditions. C'est là expliquer le comment des choses, rien de plus. Seule, la métaphysique en explique le pourquoi, en en recherchant les raisons d'être, les causes véritables. C'est là l'explication qui les fait réellement comprendre. Or il n'est pas de science qui ne laisse sur ce point de graves problèmes à la métaphysique. C'est la physique, c'est l'astronomie, c'est la chimie, c'est la physiologie, c'est l'histoire, dont les lois ne s'expliquent, en définitive, que par des raisons métaphysiques d'un ordre supérieur. Tout est matière à problèmes de ce genre, dans le monde physique comme dans le monde moral. Sans le principe de finalité, par exemple, tout est mystère, l'infiniment grand comme l'infiniment petit, le cosmos comme l'atome, l'être le plus simple comme l'être le plus complexe, la matière brute comme la matière vivante et organisée. Oui, l'incompréhensible mystère des effets sans cause, des progrès sans fin, des harmonies les plus étonnantes sans unité, des organisations

les plus compliquées sans plan, des œuvres les plus admirables sans dessein, voilà l'énigme que l'esprit humain cherchera toujours à comprendre.

V.

Si la métaphysique est autre chose qu'une science des mots, si elle a son but et son objet, si elle ne construit point *a priori* ses systèmes, si elle spécule réellement sur des données positives pour s'élever aux principes d'ordre supérieur qui expliquent les phénomènes de la nature, n'y aurait-il pas une autre conclusion que celle de l'école positiviste à tirer du spectacle que nous offre son histoire? Sous cette succession de doctrines qui se contredisent et se détruisent, ne peut-on pas reconnaître une autre loi que cette loi des trois états qui prononce la déchéance définitive de ce genre de spéculation? Voilà ce qu'un historien attentif et non prévenu doit rechercher, en suivant de près le mouvement de la pensée philosophique à travers les temps. Et nous aussi, nous sommes frappé du progrès scientifique accompli par l'esprit humain dans la série des états par lesquels il passe. Mais ce progrès ne nous semble pas du tout menaçant pour l'avenir de la métaphysique. Nous y voyons autre chose qu'une élimination de tel ou tel genre de spéculation. Une œuvre d'organisation se poursuit à travers les phases diverses de l'esprit humain, laquelle tend de plus en plus à la distinction et à l'indépendance de toutes les directions de la pensée. Ce progrès en opère la séparation et l'émancipation; il assure aussi à chacune toute sa liberté de développement. Dans un tel travail, l'esprit conserve tous ses organes; seulement, après avoir commencé par se confondre avec les autres et en avoir usurpé les fonctions, chaque organe de la pensée finit par se retirer dans sa sphère d'activité et se fixer dans la fonction qui lui est propre. Et, de même que dans la nature, cette séparation et cette indépendance nécessaires n'excluent en rien le concours et l'harmonie des divers organes. Au contraire, à mesure que chacun d'eux rentre dans sa sphère et dans sa fonction, un rapport plus constant et plus intime s'établit entre toutes les manifestations de la pensée totale, de façon à rendre plus fécond, plus puissant, plus sûr le jeu de toutes ses forces. L'histoire nous enseigne autre chose qu'un progrès scientifique qui tendrait à l'élimination absolue et définitive de la métaphysique du domaine de la pensée elle-même. Elle nous montre le rôle de la métaphysique diminuant,

dans le domaine de la connaissance positive, à mesure que grandit celui de la science pure. Au début des recherches de l'esprit humain, la métaphysique n'est pas seulement la plus haute philosophie et la plus haute science; elle est toute philosophie et toute science. Elle ramène toute étude à son objet; elle impose sa méthode à toute recherche; elle soumet toute observation et toute analyse à son but, qui est l'explication de toutes choses par un principe unique, au-delà duquel il n'y aura plus rien à chercher. Nulle science, si l'on peut appliquer ce nom aux résultats grossiers et incomplets d'une induction tout empirique, n'est réellement distincte et indépendante, dans ces premiers essais de philosophie naturelle et morale, où la préoccupation métaphysique est dominante. Le domaine de la connaissance humaine est un champ peu et mal cultivé, où tout est confondu, mathématiques, astronomie, physique, physiologie, histoire naturelle, psychologie, logique et morale, sous la vague lumière de cette pensée. La grande philosophie de Platon ne laisse point apercevoir distinctement les limites qui séparent les diverses parties qui la composent. Une seule pensée la remplit : c'est la théorie des idées qui se retrouve partout et domine toute cette synthèse.

Cette œuvre d'organisation ne fut accomplie que par le génie d'Aristote. C'est ce philosophe qui, en divisant le domaine de la pensée, a distingué, défini et constitué les sciences proprement dites, physique, histoire naturelle, logique, psychologie, éthique, politique, esthétique, en les couronnant par cette philosophie première qui avait pour objet de remonter aux principes de toutes les sciences. Dans sa vaste encyclopédie, il a su tout à la fois créer l'indépendance et marquer les rapports des sciences entre elles, devançant ainsi la philosophie de Comte dans son œuvre de classification. Et de plus, il en a fait une vraie synthèse par la haute pensée qui en pénètre et en éclaire toutes les parties. Il n'a pas seulement défini les rapports des sciences spéciales entre elles en les séparant; il a également défini le rapport entre ces sciences et la philosophie première elle-même, en montrant avec une précision et une force admirables comment cette philosophie poursuit un autre but et embrasse un autre objet que les sciences. Cette noble spéculation de l'esprit, que les dieux pourraient nous envier, ne fait point partie du domaine scientifique; elle le domine et explique les réalités de façon à faire comprendre à l'esprit l'objet de son savoir. Merveilleuse intelligence qui a partout substitué la distinction à la confusion, la lumière au chaos ! Il ne manqua à cette grande œuvre d'analyse et de synthèse qu'une connaissance des choses plus sûre, plus précise, plus complète. Faute de données

vraiment scientifiques fournies par l'observation et l'expérience, elle ne comprit que des cadres, sinon vides, du moins remplis par des abstractions et des hypothèses bien plus que par des observations et des théories scientifiques. A cette profonde métaphysique il fallait une autre physique, une autre astronomie, une autre cosmologie que celles de son siècle. Quoi qu'il en soit, si l'œuvre philosophique d'Aristote a trouvé des contradicteurs dans l'antiquité, son œuvre d'organisation scientifique est restée intacte et incontestée, demeurant debout comme un impérissable monument, au milieu des débats des écoles et sur les ruines des doctrines. Après le discrédit du platonisme perdu dans les subtilités de sa dialectique, et du péripatétisme de plus en plus méconnu pour la profondeur de sa pensée et l'obscurité de ses formules, les deux grandes écoles qui se partagèrent le monde philosophique de l'antiquité, le stoïcisme et l'épicuréisme, ont conservé la division et l'ordre des diverses parties de la philosophie, tels qu'Aristote les avait établis.

L'œuvre aristotélique durait encore dans ces derniers jours où la philosophie grecque allait se perdre dans le mysticisme alexandrin, lorsque la barbarie du moyen âge emporta l'antique civilisation avec ses institutions, ses arts, ses sciences et sa philosophie. La scolastique, en relevant le péripatétisme, en rétablit l'organisation scientifique, mais elle en étouffa l'esprit dans les liens de sa pédantesque et vaine logique. D'ailleurs, elle remit toute science et toute pensée sous le même joug de la théologie, qui devint juge suprême de toute discussion, quel qu'en fut l'objet. Il fallut la renaissance et surtout la grande réforme accomplie par les enseimens de Bacon et de Descartes, et par les découvertes de Galilée, de Kepler et de Newton pour rendre la vie à la pensée et la liberté à la science. Et pourtant la science, affranchie du joug théologique, reste encore sous l'influence de la métaphysique. C'est celle-ci qui inspire surtout Descartes, Malebranche, Spinoza, Leibniz lui-même, et qui fausse leur philosophie naturelle et morale par des conceptions abstraites sur l'infini, le parfait, l'absolu et la substance. Kepler mêle encore la théologie à l'astronomie. Descartes, Malebranche et Spinoza confondent dans une fausse définition la vie avec le mouvement, la matière avec l'étendue. Des conceptions de théodicée et de métaphysique font perdre à Leibniz le sentiment de la liberté morale et la notion des actions réciproques des corps, condition de la vie et de l'harmonie universelle. Si les sciences sont émancipées de la théologie, et si un travail de séparation tend de plus en plus à les spécialiser, ce n'est pas encore au XVIIe siècle que ce résultat devient complet. Quant à la séparation absolue des

sciences et de la métaphysique, ce siècle la commence, mais ne l'achève pas. Partout la spéculation s'y mêle à l'observation et à l'expérience, non pour en expliquer, ce qui serait son rôle, mais pour en diriger ou en compléter les conclusions. L'indépendance de la science proprement dite, vis-à-vis de la métaphysique aussi bien que de la théologie, n'est complète qu'au XVIIIe siècle. C'est alors seulement que l'élément spéculatif ainsi désigné est absolument éliminé du domaine scientifique. On ne l'y retrouve à aucun degré, ni sous aucune forme, et c'est une des causes du rapide progrès des sciences d'observation, physique, chimie, physiologie, histoire naturelle, psychologie, dont les sévères méthodes excluent toute spéculation *a priori*. En renvoyant la métaphysique de son empire, la science était parfaitement dans son droit, puisqu'elle n'en a nul besoin pour la tâche qu'elle se propose. Ce que disait Newton de la physique, il faut le redire de toute science : que la métaphysique ne peut qu'égarer dans la recherche des faits et des lois de la nature physique ou morale. Donc, l'œuvre de séparation, achevée par ce siècle, doit être considérée comme tout à fait nécessaire, et par conséquent définitive.

L'esprit du XVIIIe siècle n'est pas moins contraire à la métaphysique qu'à la théologie ; il ne montre pas plus de goût pour le transcendant que pour le surnaturel. On connaît son invincible répugnance pour les causes finales et pour toutes les conceptions d'ordre supérieur aux pures notions naturelles. En réalité, il n'y a plus d'œuvre métaphysique digne de ce nom dans ce siècle voué aux sciences physiques et politiques. Le seul esprit qui comprenne la métaphysique, Kant, a fait un grand livre pour la ruiner définitivement.

Quelle est la conclusion à tirer de cette revue rapide des vicissitudes de la métaphysique? C'est la décroissance de cette spéculation proportionnelle à la croissance de la science positive dans le domaine de la connaissance proprement dite. Il ne nous en coûte rien de le reconnaître, la métaphysique perd successivement, dans le champ de la connaissance, tout le terrain qu'y gagne la science. C'est elle qui occupe à peu près toute la place, au début des essais philosophiques de la pensée, et vers la fin du siècle dernier, c'est la science qui la remplace partout, dans la philosophie naturelle comme dans la philosophie morale, sans lui laisser le plus étroit asile. Voilà le progrès accompli par l'esprit humain ; voilà la loi véritable que l'on peut dégager de la série des faits. Si l'école positiviste n'avait conclu qu'à cette loi, en en faisant un vrai progrès pour l'esprit humain, elle n'eût été contredite par aucune école de philosophie, ni même de métaphysique. Mettre la métaphysique hors

de la science, rien de mieux; tout philosophe, fût-il métaphysicien, y consent, et même y applaudit. Quant à la chasser du domaine de la pensée, c'est autre chose. Nul scepticisme, nul positivisme n'y a réussi, et n'y réussira.

On comprend qu'après tant d'aventures plus ou moins heureuses, l'esprit humain ait éprouvé tout au moins le besoin de se recueillir. C'est là ce qui explique l'avènement et le succès du positivisme. Mais, nous l'avons vu, la métaphysique reprend déjà son essor. Seulement, elle le reprend avec des forces nouvelles et une provision de faits que la science positive seule pouvait lui fournir. Elle a maintenant pleine et claire conscience de son but, de son objet, de sa méthode, de son principe. Son but est, non de révéler, mais de comprendre la réalité, d'embrasser dans une explication d'ordre supérieur, non pas seulement telle réalité, comme la nature, l'homme et Dieu, mais toute réalité. Platon, Aristote, Descartes, Leibniz, Spinoza, Schelling, Hegel, l'ont entendu ainsi. C'est bien par les idées que s'expliquent les choses; c'est bien dans le système des idées que doit rentrer le système des choses pour pouvoir être réellement compris par l'intelligence. Seulement c'en est fait des prétentions de l'esprit spéculatif qui visaient à poser *a priori* ou à déduire d'une logique ambitieuse le système des idées, préalablement à toute information de l'expérience.

L'objet de la métaphysique n'est pas ceci ou cela, telle matière ou telle autre : il contient tout; il est universel, comme la science elle-même. Seulement, il l'est d'une autre manière. L'objet de la science est une totalité de sujets; l'objet de la métaphysique est une certaine unité de point de vue. On ne peut donc, comme on l'a presque toujours fait jusqu'ici, dire que cette dernière comprend une, deux, ou plusieurs réalités de capitale importance, comme Dieu, l'esprit, la matière. On ne saurait trop le répéter, ce n'est point telle réalité, si grande, si haute qu'elle soit, qui fait l'objet de la spéculation métaphysique, c'est l'idée, la pensée qu'on y cherche, afin de la faire réellement *comprendre*. Car c'est toujours le mot auquel il faut en revenir, quand il s'agit de montrer la différence des méthodes d'explication à l'usage des sciences et de cette philosophie dont Aristote faisait l'acte suprême de l'intelligence.

La vraie méthode de la métaphysique ne procède ni par déduction, ni par intuition, ni par aucune spéculation *a priori*. Elle ne déroule point, ainsi que fait Hegel, une série de *procès* reliés entre eux par un fil logique insaisissable. Elle ne tisse point une trame aussi fine que légère avec des abstractions réalisées à la manière des écoles idéalistes de tous les temps. Elle marche pas à pas avec son flambeau derrière la science; elle la suit dans toutes ses investigations et

dans toutes ses découvertes, non pour l'éclairer, la diriger ou la rectifier, mais pour mettre en lumière la pensée qui se cache sous ses merveilleuses révélations. C'est ainsi qu'elle fait apparaître aux yeux de l'intelligence, non pas un autre monde que celui de la science, mais le même, transfiguré par cette pensée qui le rend intelligible. Elle ne reconstruit pas le système cosmique à sa façon en le faisant sortir tout entier d'un puissant effort de spéculation logique, quoi qu'en pensent nos positivistes. Elle le prend tel que la science le lui donne, et l'explique de manière à le faire comprendre. Et en cela elle fait une chose nouvelle et qui lui est propre, puisque la science, qui observe les faits et en définitive les lois, n'a pas la prétention d'en rechercher les raisons et les vraies causes. « Rien ne fera que les idées qui donnent aux théories de la nature toute lumière ne soient pas filles de la plus pure activité spéculative. Rien ne retirera du tissu de la science les fils d'or que la main du philosophe y a introduits (1). »

Quelle est cette pensée, quel est ce principe qui sert de flambeau à la métaphysique? D'où le tire-t-elle? D'où peut-elle le tirer, sinon de l'expérience? S'il est une vérité démontrée par l'analyse logique, et passée à l'état d'axiome dans la philosophie contemporaine, c'est que toute connaissance, quel qu'en soit l'objet, vient de l'expérience. La métaphysique a pu longtemps se faire illusion sur la valeur et la portée des méthodes purement spéculatives. Elle ne le peut plus, depuis qu'elle a vu où ces méthodes mènent l'esprit humain. Non-seulement on sait que toutes les entreprises de ce genre ont échoué; mais on sait pourquoi elles ne pouvaient aboutir à un résultat sérieux. C'est qu'il n'y a point, à proprement parler, de connaissance *a priori*. Les axiomes ne sont que des propositions identiques où l'attribut implique le sujet. Les définitions sont des propositions analytiques où l'attribut est abstrait du sujet. Toute vérité qui n'est pas simplement logique, et qui touche à la réalité des choses, est une vérité *a posteriori*, c'est-à-dire un résultat de l'expérience. C'est donc de l'expérience que vient tout principe métaphysique. Seulement, ici, c'est l'expérience intérieure qui sert à expliquer les enseignemens de l'expérience extérieure; c'est la conscience qui révèle à la métaphysique les raisons et les causes par lesquelles celle-ci explique le pourquoi de toutes choses. La psychologie est le vrai sanctuaire de la métaphysique; le philosophe ne trouve que dans ses profondeurs intimes le secret des grands mystères de la nature. Alors le monde extérieur change d'aspect sous cette nou-

(1) Papillon, *Histoire de la philosophie moderne*, t. I, page 300.

velle lumière. Chaque objet des observations de la science, sans perdre aucune des propriétés que l'expérience lui reconnaît, prend tout à coup un caractère qui le rend intelligible, en en faisant le symbole d'une idée de l'esprit. En ce sens, il est vrai de dire que l'esprit seul explique la matière, et que toute vérité est dans le spiritualisme. Le stoïcisme avait dit que le monde est plein de raisons. Hegel a repris la même pensée, quand il a dit que toute réalité est rationnelle. Le langage de la philosophie, toujours d'accord d'ailleurs avec celui de la science, s'élève à des mots qui semblent mystiques au monde savant et qui pourtant ne font qu'exprimer l'absolue vérité des idées. C'est alors que l'identité des choses se montre dans tout son jour, sans nulle confusion, que l'abîme entre la matière et l'esprit disparaît pour ne laisser apparaître, dans l'évolution de l'être universel, qu'une immense série de degrés dont la matière brute est la base et l'esprit le sommet. Le jour viendra où, en plein accord avec la science, la métaphysique fera son cosmos; et comme elle le fera avec des réalités, et non avec des abstractions logiques, ce jour-là le positivisme ne dira plus sans doute qu'elle ne poursuit que des entités. Le plus grand adversaire de l'ancienne métaphysique, Kant, a mieux compris les instincts de l'esprit humain quand il a dit : « Plus que de toute autre science, la nature a déposé en nous les germes de la curiosité métaphysique. Elle en a fait l'enfant chéri de notre raison. Cette curiosité se rencontrera de tout temps et chez tout homme, principalement dans toute tête pensante. Seulement chacun, en l'absence d'une règle reconnue, la satisfera selon sa fantaisie (1). » Cette règle, c'est que nulle métaphysique n'a chance d'être désormais prise au sérieux si elle ne fonde sa spéculation sur l'observation et l'expérience.

E. Vacherot.

(1) *Prolégomènes à toute métaphysique future.*

MON

GRAND-PÈRE VAUTHRET

I.

Un juron retentit à la porte d'entrée, tout près de la niche de Pyrame.

— Sale bête! gronda une voix enrouée et grêle, à laquelle la colère donnait pourtant quelque ampleur.

Et un vigoureux coup de sabot, destiné à l'animal, mais qui faillit tout au plus défoncer sa niche, accompagna l'apostrophe.

La porte entre-bâillée s'ouvrit toute grande; une tête de femme se pencha curieuse :

— Qu'y a-t-il donc? interrogea-t-elle.

Le gars, pris en flagrant délit de brutalité, resta tout penaud, se dandinant sur ses jambes maigres. Hâve et chétif, avec des taches de rousseur plaquées sur sa face pâle, les yeux obliques, la chevelure en broussaille, le petit berger semblait absolument déconcerté par la question de Mme Vauthret.

— Qu'y a-t-il? fit-elle de nouveau.

— Il y a, répondit l'enfant, bredouillant un peu, il y a que cette sacrée canaille de Pyrame a encore une fois cassé sa chaîne pour décamper. S'il y a du bon sens!..

— Eh bien, mauvais polisson, interrompit une nouvelle venue, est-ce une raison pour démolir la maison? Allons, vaurien, voilà tes moutons qui rentrent, file du côté des étables, et plus vite que ça, s'il vous plaît...

La matrone qui venait d'intervenir, une vraie Bourguignonne, celle-là, avec sa coiffe tuyautée, ses petits yeux vifs et résolus, encore brillans au milieu de sa face de vieille, les poings campés sur

ses hanches robustes, parlait avec la conscience de sa force et le sentiment de son importance. Au contraire, l'enfant, perdant le peu d'assurance qui lui restait, ôtait ses sabots pour courir plus vite, et, les pieds nus, s'enfuyait à toutes jambes du côté des communs. N'ayant pu décharger sa mauvaise humeur sur l'animal absent, il jugeait prudent de se dérober à celle de plus puissans que lui.

La grosse servante, sorte de factotum reconnaissable rien qu'à son aplomb, restait debout aux côtés de sa maîtresse.

— En voilà du bruit pour une bestiole!

La jeune femme sourit.

Dans l'ombre de la porte ouverte, sa tête fine se détachait blanche et rosée sur fond noir. La lumière crue éclairait ses cheveux cendrés, serrés et tordus pour dégager la nuque, les mèches plus claires qui foisonnaient aux tempes, mettant à la naissance du front une légère frange d'or. La physionomie était à la fois attrayante et résolue, les yeux vifs et lumineux, les contours du visage, les traits nettement dessinés. Les formes hardies du corsage s'accusaient vigoureusement sous l'étoffe bien tendue de la robe.

Madeleine, la vieille servante, descendant les trois marches qui exhaussaient le seuil, se pencha dans l'intérieur de la niche et ramena à elle un tronçon de chaîne.

— C'est tout de même vrai, murmura-t-elle; quel bandit!..

— Brave bête! fit la jeune femme, il est allé vers son maître. Daniel est seul, mais Pyrame est un bon compagnon de grande route, et quand le chien est avec lui, je ne crains plus les mauvaises rencontres.

— Et nous autres? interrogea la servante.

— Nous, fit Anne Vauthret avec un petit geste d'audace, ne sommes-nous pas bonnes pour nous garder?

La servante s'éloigna à moitié convaincue; les argumens ne lui manquaient guère, la discussion lui plaisait fort; mais les hommes venaient de rentrer, c'était l'heure de la soupe, une fille de service l'appelait de sa voix aigre.

Au fond d'une vaste cour, dans les bâtimens de la ferme, on entendait une rumeur : des voix d'hommes enrouées par le travail du jour. Les moutons, rentrés en hâte et tassés dans les étables, poussaient de longs bêlemens mélancoliques et plaintifs.

Anne restait sur la porte, le regard perdu dans les espaces, songeant peut-être à ces routes lointaines, à ces dangers qu'elle venait d'évoquer et dont la pensée, pendant les fréquentes absences de Daniel, remplissaient ses nuits de sursauts douloureux et d'anxieux réveils.

Derrière elle, la chambre aux poutres de chêne, déjà envahie par l'ombre, était toute pleine de bruits d'enfans, d'exclamations joyeuses, de rires frais, de contestations bruyantes ; mais elle, absorbée dans sa rêverie, demeurait sur le seuil, contemplant l'horizon.

La brume d'octobre estompait les lointains. Un vent humide soufflait sur les prés, échevelant les pommiers, effeuillant et tordant les branches. Au loin s'étendaient, arides et comme stérilisés, les chaumes, semés de grosses pierres. Les bâtimens de la ferme, noyés dans le brouillard, détachaient sur un ciel gris leurs toits de lave et leurs formes massives. Aux vitres assombries, des lueurs s'allumant piquaient de points de feu les étroites fenêtres.

Madeleine, manches et jupes troussées, venait de traverser la cour, portant dans une soupière d'étain la soupe fumante. On entendit dans le lointain comme un écho de sa voix sonore et grondeuse.

Soudain Anne, restée songeuse, tressaillit, et d'un mouvement brusque, involontaire, se rejeta en arrière.

Devant elle venait de surgir un homme en guenilles, grelottant sous ses mauvais habits rapiécés et tachés de boue.

— Février! murmura-t-elle avec un geste d'épouvante.

— Laissez-moi passer, dame Vauthret, fit l'homme, l'écartant de sa main rude et se réfugiant dans la chambre.

Sans doute, il avait suivi le mur de clôture, se collant à la muraille, rampant pour gagner cette porte, car il était arrivé jusqu'à elle sans qu'elle l'aperçût. Il tombait au milieu de ses préoccupations qu'il personnifiait en quelque sorte tout à coup. Au moment où elle rêvait de périls lointains, une menace s'était brutalement levée devant elle. Et tout cela s'était fait si rapidement qu'elle n'avait eu ni le temps de se rendre compte de sa situation, ni de tenir tête à un danger quelconque, en admettant qu'elle fût en face d'un danger.

Instinctivement, elle rentra à la suite du vagabond, son regard cherchant les enfans devenues silencieuses. Les deux petites filles, rendues à leur sauvagerie par l'irruption d'un intrus, s'étaient réfugiées dans ses jupes et se serraient à elle la face cachée dans leurs mains.

L'homme cependant restait devant Anne, si humble dans sa détresse, si complètement écrasé par le sentiment de sa misère, qu'elle se sentait redevenir brave.

Elle le considérait attentivement. Bien qu'il fût encore assez jeune, sa haute taille s'était courbée par les fatigues de sa vie d'aventures. Les muscles de ce corps d'athlète s'accusaient sous la peau bistrée et flétrie, et dessinaient de bizarres saillies aux articulations de ses

doigts noueux. La tête surtout était d'un caractère étrange, presque sauvage; les pommettes saillantes, le front sillonné de rides irrégulières, les yeux petits, profondément enfoncés sous l'arcade sourcilière et si brillans néanmoins sous leur paupière flasque qu'ils éclairaient d'une lueur ce visage hâlé, tanné presque. La bouche, mince de lèvres, à moitié cachée sous une barbe inculte, découvrait par momens des dents blanches, aiguës, véritables dents de fauve.

L'homme grelottait, vêtu d'une mauvaise blouse déteinte aux grandes pièces de couleurs disparates, et d'un pantalon de toile troué aux genoux qui laissait entrevoir ses jambes maigres.

L'hôte était peu rassurant, somme toute. La misère l'avait évidé et flétri, détruisant comme à plaisir l'œuvre de la nature. Elle avait saisi ce corps robuste, et il sortait de ses étreintes brisé, meurtri, presque aussi usé et éraillé que les loques souillées dont il était couvert. Son attitude cependant révélait un si complet affaissement qu'Anne ne vit bientôt plus qu'un suppliant dans celui qu'elle considérait tout d'abord comme un agresseur.

Pourquoi donc alors la femme de Vauthret, si fidèle aux traditions hospitalières, restait-elle hésitante devant le misérable? Cette maison pourtant s'ouvrait aux humbles, quels qu'ils fussent. Daniel n'était-il pas pitoyable à toutes les souffrances, peu sévère aux déshérités, ne marchandant jamais l'aumône ou le refuge? C'est que peut-être quelques mauvais souvenirs du passé, se réveillant dans la mémoire d'Anne Vauthret, la rendaient indécise dans sa charité.

Jacques Févret le comprit ou le devina, car il se rapprocha d'elle, et d'une voix basse, pressante:

— Anne, fit-il, je suis poursuivi, traqué... Cachez-moi. Je sais que Daniel n'a jamais livré personne.

Elle eut une seconde d'hésitation.

— Daniel est absent, je ne sais pas...

Elle s'interrompit, comprenant la faute qu'elle venait de commettre, mais il paraissait n'avoir pas entendu.

— Par grâce, dame Vauthret!

Moitié pitié, moitié désir de se délivrer de la présence de cet homme, elle lui désigna d'un geste la grange adossée à la maison.

Il comprit, car elle le vit presque aussitôt grimper avec une agilité et une souplesse étonnante le long de la grande échelle qui restait appliquée au mur du grenier à foin.

Elle eut un soupir de soulagement. Après tout, que risquait-elle? Madeleine n'allait-elle pas venir veiller près d'elle jusqu'au retour

de Daniel? Au moindre danger, elle serait là pour donner l'alarme. D'ailleurs Daniel ne pouvait tarder. Depuis longtemps, elle avait pardonné à ce malheureux, qui lui paraissait désormais plus lamentable que nuisible.

Elle restait préoccupée néanmoins: Févret si près d'elle!..

Elle fit un effort, tâcha de se secouer, alluma la petite lampe, car il faisait sombre dans cette grande pièce éclairée insuffisamment par deux fenêtres aux carreaux étroits et verdâtres. La *meurette* cuisait à petit feu dans un chaudron de cuivre jaune. Elle remit un fagot sur les braises de la grande cheminée. Puis, pensive en dépit d'elle-même, elle revint sur le seuil, peut-être pour fermer la porte restée ouverte jusqu'alors, peut-être pour appeler vers elle la servante occupée auprès des ouvriers.

La nuit tombait d'autant plus vite que le ciel était couvert de nuages couleur de suie. La brume devenait plus intense, plus opaque; elle flottait comme un brouillard d'argent sur les prairies, enveloppant jusqu'au poitrail les grands bœufs roux accroupis dans l'herbe; elle courait frissonnante le long des haies d'épine, ruisselant en gouttelettes à l'extrémité des tiges grêles.

Au loin, deux silhouettes d'homme à cheval se dessinaient toutes noires sur le fond gris de l'espace.

Les chevaux marchaient d'une allure paisible, buttant un peu aux pierres du chemin. Bientôt Anne distingua les deux cavaliers. Une pluie fine rayait l'atmosphère. Ils s'avançaient au pas, l'air bon enfant et jovial, la face rougeaude sous leurs grands tricornes. Un long manteau à double collet les enveloppait, s'écartant sur la poitrine et laissant apercevoir leurs buffletteries jaunes lisérées de blanc. Ils causaient entre eux tout en cheminant la carabine à la botte. Évidemment ils exécutaient leur consigne avec cette profonde indifférence, résultat d'une longue pratique. Ils se contaient très probablement quelque gaillardise avec ce gros rire blagueur du soldat allumé. A en juger par leur bonne humeur, ils semblaient plus occupés de leurs propres affaires que du garnement qu'il fallait prendre.

De temps en temps néanmoins ils s'arrêtaient pour demander quelque renseignemens à un gamin effaré que leur question mettait en fuite. S'ils avisaient quelque bonne femme filant son lin sur une porte:

— Eh! la vieille, criaient-ils d'une voix goguenarde.

Mais la vieille, tout en faisant bonne contenance, s'en tirait par une phrase bien ambiguë.

Ils passèrent devant la porte de Daniel, beaux de calme et de

sécurité. Anne oppressée sentait son cœur battre à tout rompre. S'ils allaient prendre cet homme, là, devant elle!

Mais eux ne songèrent même pas à l'interroger. Est-ce qu'une dame comme elle logeait les vagabonds, maintenant?

Leur passage avait pourtant ému les gens de la ferme. Madeleine, qui revenait toute gaillarde, se sentit un peu remuée tout de même. On a beau avoir la conscience nette, ces tricornes, ça produit un drôle d'effet.

— Jésus! Marie! murmura-t-elle, les gendarmes. Qu'est-ce qu'ils peuvent bien venir chercher?

— Quelques rôdeurs qui battent le pays, fit Anne distraite et nerveuse.

— Ah! Seigneur!.. et la maison de chez nous qui est à l'abandon, nos gens sont partis de tantôt pour la foire.

Madeleine avait depuis peu, sur ses économies, acquis un petit bien qu'un sien frère faisait valoir.

— Que voulez-vous qu'on vous prenne? dit Anne en haussant les épaules.

Mais Madeleine ne l'écoutait plus. Cette maisonnette si longtemps convoitée, si tardivement conquise, lui tenait au cœur avec une singulière âpreté. Il avait fallu, pour la posséder, une si longue épargne, tant d'écus rudement gagnés, tant de privations héroïquement souffertes! Évidemment la vieille servante eût préféré une entaille à sa chair que quelque brèche faite à ces pauvres murailles.

— Surtout revenez vite! lui cria la jeune femme impatiente.

Mais le bruit de sa voix se perdit dans l'espace, emporté par le vent. Madeleine était déjà trop loin pour l'entendre

Maintenant il faisait nuit noire, quelques heures s'étaient écoulées. De temps en temps Anne prêtait l'oreille, croyant entendre des pas; la servante ne pouvait tarder. Rien ne bougeait cependant. Peu à peu les bruits s'étaient éteints, la ferme semblait dormir.

Anne avait pensé un moment à faire veiller un des gars, puis une mauvaise honte l'avait retenue. Que dire à ces gens? A quoi bon ces questions ou ces commentaires?

Pourtant elle avait essayé de garder près d'elle ses enfans éveillées, mais les fillettes, à peine leur soupe avalée, s'étaient laissées rouler à terre, toutes roses de sommeil. Force avait été de les coucher dans leur berceau. Maintenant on entendait le souffle égal qui entr'ouvrait leur petite bouche, et l'on apercevait vaguement dans la blancheur des oreillers l'ébouriffement de leurs têtes blondes.

Il y eut un long craquement dans la boiserie. Anne se retourna

palpitante. Rien d'insolite autour d'elle. Les flammes dansaient dans la grande cheminée jetant sur le mur d'en face de hautes ombres tremblotantes. Le souper de Daniel, posé sur de la cendre chaude, cuisait à petit bruit dans les profondeurs de l'âtre. Là-bas, dans un coin resté sombre, le lit se cachait sous ses rideaux rouges à rosaces jaunes, la grande armoire de chêne luisante, se dressait sous son fronton ciselé, et le coucou se démenait, emprisonné dans sa gaine de noyer, rompant seul du grincement de son balancier le lourd silence de la chambre assoupie.

Au dehors, la pluie avait cessé. De grandes rafales ébranlaient les vitres et déchiraient par momens les nuages. Dans le ciel d'un bleu noir la lune apparaissait blafarde, voilée et comme estompée d'un fragment de brume.

Soudain la porte s'ouvrit toute grande dans la nuit. Le loquet avait cédé sous la pesée d'un corps robuste. Pour la seconde fois, Anne se trouvait en face de Févret.

Cette fois, elle eut une minute d'affolement. Sans réfléchir, elle se précipita vers la porte pour prévenir, pour appeler à l'aide.

L'homme ne lui en laissa pas le temps, et se plaçant devant elle :

— J'ai faim, murmura-t-il de sa voix sourde et profonde, baissant la tête d'un mouvement tout à la fois humble et farouche.

Elle fut un peu soulagée.

— C'est bien, asseyez-vous ; je vais vous donner à souper.

Il se laissa tomber sur un escabeau près de l'âtre, et tandis qu'elle allait et venait par la chambre, il tendait au foyer pour les déraidir ses longues mains aux doigts osseux.

Les lueurs de l'âtre éclairaient d'une façon bizarre cette tête énergique et ravagée, où chaque souffrance, chaque révolte avait creusé son pli.

On reconstruisait le passé de cet homme rien qu'à le voir : l'enfance souffreteuse, affamée, préparant une jeunesse rebelle, la vie tourmentée de l'être qui ne reconnaît pour guide ou pour frein que ses instincts ou ses passions.

Anne avait rempli de soupe une large écuelle. Il mangeait sur ses genoux, silencieux, avide, aspirant avec une sorte de volupté le parfum qui s'échappait de la potée. Sans doute une faim cruelle avait dû lui mordre les entrailles.

Anne l'examinait à la dérobée, avec autant de crainte que de pitié, elle le servait un peu comme ces dogues affamés auxquels on jette un os à ronger, tout en se tenant prudemment à distance.

Ensuite, ce fut une tranche de jambon sur une tartine de pain bis, puis un verre de vieux vin bourguignon, d'un beau rouge orangé, tout rutilant au sortir de sa bouteille couverte de poussière.

Il le but lentement, posément, en faisant claquer sa langue contre son palais, d'un air de connaisseur et de gourmet.

Comme il se levait pour aller poser sur la table son verre vide, il rencontra le regard d'Anne Vauthret.

Ce regard parlait clairement, presque aussi clairement qu'un ordre. Elle lui montrait la porte d'un geste éloquent, bien qu'un peu timide.

Il eut une seconde d'hésitation. Sans doute il songea à la grange ouverte aux bises, au vent du nord soufflant dans la paille froide, car il frissonna, puis d'un mouvement brusque, résolu, il revint s'asseoir.

— Eh bien! Févret, fit-elle presque calme, n'est-il pas temps de retourner vers votre gîte?

Il ne bougea pas tout d'abord, restant blotti près du foyer les membres pelotonnés, dans une attitude morose ou hostile, puis lentement, comme à regret, il releva la tête.

Il la regarda, l'enveloppant en quelque sorte dans ce regard. Ses yeux s'étaient allumés, ils brillaient dans l'enfoncement de ses sourcils comme deux charbons sous la cendre noire.

Ce regard, elle le reconnaissait, elle l'avait rencontré déjà dans une heure d'effroi, là-bas, tout au fond de la vallée où la Seine prend sa source. Bien souvent elle s'était souvenue de ce regard, il l'avait poursuivie dans l'épouvante des rêves et l'insomnie des nuits sombres.

Lui cependant s'était rapproché d'elle.

— Anne, fit-il à voix basse, vous voulez donc me jeter à la porte comme un chien?

Elle ne trouvait rien à répondre. Il y avait un désaccord complet entre ces paroles presque soumises et l'expression menaçante qui les avait soulignées.

Il retourna dans son coin et se rassit en lui tournant le dos.

— Faut-il être malheureux! murmura-t-il en se prenant la tête entre ses mains.

Après tout, elle pouvait se tromper, il n'en voulait peut-être qu'à sa bourse. Elle se dirigea vers l'armoire, prit dans une boîte quelques pièces de monnaie blanche et les lui tendit.

— Jacques, dit-elle avec un sourire, vous nous rendrez cela plus tard, dans un temps meilleur...

Lui, cependant, s'était rejeté en arrière et rageur, les poings fermés :

— Ce n'est pas votre argent que je veux, cria-t-il dans un rugissement, gardez-le !

Alors elle très pâle, mais s'efforçant de paraître calme, le regarda bien en face.

— Que voulez-vous donc? lui demanda-t-elle.

— Ce que je veux!..

Il se tut, sa voix s'étranglait dans sa gorge. Il hésitait, baissant la tête comme un enfant honteux.

Elle suivait ses mouvemens, elle pensa une minute à gagner la porte, à fuir... Mais elle jeta un regard aux deux berceaux. Les petites filles, engourdies dans leur lourd sommeil, leur front moite, plongé dans la plume des oreillers, dormaient paisibles et confiantes sous l'ombre de leurs rideaux blancs.

Fuir, abandonner ces deux êtres à la colère, à la déception de ce furieux, jamais!

Que faire alors? appeler, prévenir la maison endormie, le pourrait-elle? n'allait-il pas se jeter entre elle et le secours?

Février comprit sans doute ce qui se passait en elle, car son irrésolution disparut. Tout à l'heure frissonnant, secoué de désirs inavoués, il hésitait encore. Maintenant l'exaspération le gagnait. Elle voulait lui échapper, c'était trop fort à la fin. D'un bond il s'élança sur elle et lui saisissant le bras:

— Ce que je veux, dit-il, tu le sais bien.

Son souffle chaud, un peu haletant, lui glissait sur la nuque; elle se sentait secouée par cette étreinte tout à la fois brutale et passionnée.

Au dehors le vent faisait rage, on l'entendait râler dans la cheminée et pousser dans les corridors de grands sanglots désespérés.

— Tu ne te rappelles donc pas? disait-il, tout près d'elle; tu ne te souviens donc de rien?

Si, si, elle se rappelait; mais elle avait peur.

— Laissez-moi! murmurait-elle à voix basse, tout en essayant de l'éloigner, pour l'amour de Dieu, Jacques, laissez-moi!

— Te laisser, il y a trop longtemps que je souffre.

L'horreur, le dégoût, la rendaient immobile, presque passive. Les yeux agrandis par l'épouvante, les mains glacées, la gorge sèche, les jambes tremblantes, elle se repliait sur elle-même.

— Tu ne sais pas, continuait Février, tu ne sauras jamais comme je t'ai aimée, même quand tu me méprisais, même quand tu me repoussais en te riant de moi. Ce qu'il a fallu de patience, tu ne t'en doutes guère. Vrai Dieu! il fallait que cela finît, car je ne sais pas ce que je serais devenu. Si j'ai mon heure, ce n'est vraiment pas trop tôt, car il y a rudement longtemps que cela dure.

Il se montait tout en parlant. Il était si près d'elle qu'elle voyait saillir les veines de son front et ses yeux s'injecter.

Peu à peu son étreinte s'était resserrée, maintenant il la tenait tout entière dans ses bras robustes, il la sentait haleter contre lui.

— Mais vous me faites horreur! fit-elle avec un effort pour lui échapper.

— Moi, répliqua-t-il, je ne sais plus si je t'aime, mais je te tiens et je te veux!

Elle se vit perdue. Sa résistance avait surexcité les appétits de la brute. Une fièvre de bestialité marbrait sa face. Des taches sanglantes montaient à ses joues et des gouttes de sueur lui perlaient aux tempes.

Elle poussa un cri déchirant, sorte d'appel suprême et désespéré.

Mais lui, fou de rage, les forces décuplées par la convoitise, l'emporta d'un bond au fond de la chambre.

— Prends garde à toi! murmura-t-il en se penchant sur elle, si tu cries, je te tue.

II.

Tous ceux qui comme moi ont connu Daniel Vauthret en parlent encore, et son souvenir vivra longtemps à Saint-Germain-la-Feuille, bien que nombre de printemps aient déjà reverdi sa tombe.

Né dans ce petit village de la Côte-d'Or, au pied duquel se déroule le beau vallon de la Seine, il passa sa première enfance à fouiller les haies, à battre les buissons, dénichant des nids, tendant des raquettes aux mésanges et des lacets aux grives.

Le soir, il rentrait les cheveux en désordre, de grands accrocs à sa blouse, et pour peu qu'il ne s'attardât pas trop à échanger des coups de poings avec ses camarades du village, on le voyait se glisser sans bruit dans la ferme de monsieur son père, et se rencoigner dans l'endroit le plus obscur.

Là, nul n'eût reconnu le petit sauvage qui dès l'aube se perdait dans les bois profonds, traquant les fauves, ou échangeant avec ses compagnons quelques solides horions.

L'enfant devenait soumis, ou pour mieux dire farouche, et quand le père Vauthret fronçait ses gros sourcils, le pauvret se faisait plus petit encore, de crainte d'attirer sur lui ce qu'il connaissait de l'attention paternelle.

En le voyant si craintif, le bonhomme haussait les épaules. Évidemment il tenait son héritier en profond mépris, et pour qu'il reprît un peu de confiance en son avenir, il fallait qu'il le surprît, tapant dru au milieu de quelque bousculade.

C'est qu'alors l'enfant devenait héroïque. Le front haut, l'œil enflammé, il se lançait dans la mêlée au milieu des bourrades et

des cailloux. Coups de pieds et coups de poings, les camarades en avaient vu de dures quand ils tombaient en sournois sur quelque pauvre créature frêle ou chétive. Ceux-là, les petits, les gringalets, c'étaient ses protégés. Malheur à qui levait la main sur ces avortons, trop faibles pour se défendre !

Jacques Févret portait près de la lèvre une petite cicatrice rapportée d'une de ces batailles. Un jour qu'il tombait à bras raccourci sur un petit boiteux, un innocent qu'on occupait à garder les oies, Daniel, accouru aux cris de l'enfant, avait saisi Févret au collet, et ce fut pendant cinq minutes une distribution de horions à vous donner la chair de poule. Jacques laissa aux mains de Daniel le col de sa chemise et l'unique bretelle qui soutenait sa culotte. La tartine du boiteux, cause première du différend, fut restituée à son propriétaire, qui ne laissa pas d'y mordre à belles dents malgré les avaries qu'elle avait subies dans la lutte. D'ailleurs, le combat une fois clos, les belligérans fraternisèrent. Daniel tendit la main à Jacques pour l'aider à se relever. Celui-ci fit la grimace, mais tout compte fait se laissa remettre sur ses pieds.

Daniel avait déjà tout oublié. Il ne se souvenait même plus de ce nom de « lâche, » dont il avait souffleté le petit Févret. L'autre avait, il est vrai, la mémoire ou la rancune plus longue. Il détestait d'instinct ce fils de paysan riche, lui l'enfant pauvre, abandonné, élevé presque par charité. Pourtant, comme Daniel était bon prince, comme il partageait volontiers ses sous et ses friandises, Jacques rongea son frein et se contenta, à l'avenir, quand il ruminait quelques mauvais coups, de regarder aux alentours s'il n'apercevait pas Daniel.

Ce soir-là, Daniel rentra au logis, un œil poché, sa blouse en loques, mais le papa Vauthret, qui de loin avait suivi les péripéties de la lutte, ne souffla mot de l'aventure. On eût pu même le voir sourire d'un silencieux et discret sourire, et peut-être, en écoutant bien, l'eût-on entendu murmurer :

— Ce sera tout de même un solide gaillard.

Du reste, là s'arrêtaient les démonstrations de l'amour paternel. Le paysan avait bien assez à faire d'élever et de vendre ses bêtes, de rentrer ses foins et ses avoines, et quelquefois, quand l'occasion s'en trouvait, de prêter à un voisin dans l'embarras, si toutefois l'intérêt lui semblait honnête. Aussi parlait-on dans son entourage des gros sacs d'écus qui, suivant toute probabilité, devaient s'amonceler dans quelque cachette ; mais si on avait le malheur de toucher à ce sujet, le fermier haussait les épaules et se plaignait de la récolte.

C'était un homme rudement fort que le père de Daniel, et point

assez simple, je vous prie de le croire, pour s'amuser à de vaines tendresses.

L'enfant attendit longtemps que les bras paternels s'ouvrissent pour le recevoir, mais il comprit apparemment que cela n'arriverait jamais. Quant à sa mère, Madeleine, la servante qui l'élevait, lui avait dit qu'elle était au ciel.

Le ciel! c'était bien loin, le ciel! Pourtant comme il y avait des momens où ce pauvre petit cœur se gonflait, quand l'enfant altéré de tendresse se surprenait à soupirer après son isolement, il cherchait, attentif, s'il ne découvrirait pas dans les espaces bleus celle qui avait manqué à son berceau.

Le ciel, — mot profond et mystérieux qui avait éveillé dans cette tête des rêves étranges.

Et pourtant Daniel savait à peine prier. Son catéchisme appris en hâte, il s'était agenouillé sur les pierres de l'église pour recevoir l'hostie. Mais le recueillement manquait au néophyte, et ce n'est qu'à renfort de taloches que le prêtre avait obtenu le degré d'attention nécessaire à cette grande initiation religieuse.

Une fois cet acte accompli, nul ne s'était préoccupé de lui rappeler le chemin de l'église, qui d'ailleurs fut fermée bientôt après. Le souffle révolutionnaire avait passé sur les campagnes. On pillait les châteaux et les abbayes. Daniel, aussi insouciant de l'autel que du trône, se trouva, en fin de compte, plus habile à lancer sa fronde qu'à égrener son chapelet.

A force d'avoir arpenté les landes et battu les forêts, après avoir été tour à tour dénicheur, trappeur et chasseur, il advint que Daniel avait grandi sans s'en apercevoir, mais tellement grandi, que, sauf les gens du pays, on eût hésité à le reconnaître. Un jour même le père Vauthret, dont la taille se courbait sensiblement, put constater qu'il avait pour fils un grand diable de six pieds, brave comme un lion, robuste comme un chêne, agile, adroit, avec le plus franc sourire qui ait jamais découvert des dents blanches. Ajoutez à cela qu'il travaillait à lui seul comme quatre hommes, qu'il chassait comme Nemrod, mais qu'il rougissait comme une jeune fille quand un cotillon passait près de lui.

Tout avait donc réussi au bonhomme, son amour-propre de père et son âpreté de paysan se trouvant également satisfaits.

Je ne jurerais pas que le premier des deux sentimens ne l'emportât sur l'autre, surtout quand il voyait se presser sur le passage de Daniel cette troupe de jeunesses qui s'éparpillaient devant lui comme une nuée de cailles à travers blés.

Daniel, lui, n'y voyait goutte.

Quand sa petite cousine Anne se penchait à sa fenêtre et le sa-

luait d'un bonjour amical, il se sentait si troublé qu'il devenait tout gauche, et il s'enfuyait de peur de la voir rire de lui.

Pour les autres jeunes filles, elles l'effrayaient plus encore, ce qui les mettait en gaîté et lui attirait force sarcasmes. Le bonhomme qui assistait à toutes ces lutineries y trouvait sans doute grand sujet de liesse, car un sourire narquois plissait ses lèvres minces, et il y avait dans ses yeux aux paupières flétries un rayonnement de joyeuse gaillardise, tout plein de réminiscences gauloises, tout gros d'indiscrétion sur le compte du passé.

A l'époque où les haies sont blanches d'aubépine et les pommiers roses de fleurs, quand, suivant la pittoresque expression des campagnes, les gars s'en vont aux blondes, c'est-à-dire quand chaque garçon choisit son amoureuse, Daniel, plus pensif peut-être, mais non moins farouche, s'en allait seul le long des buissons.

A quoi rêvait, par les claires soirées du printemps, ce grand garçon marchant droit devant lui, cheveux au vent? C'est ce que nul ne pouvait dire, pas même Anne, quelque envie qu'elle eût de le savoir.

Anne en était là de son roman, c'est-à-dire qu'elle n'en avait pas encore entamé le premier chapitre, quand un beau jour, sans crier gare, le père Vauthret se laissa mourir.

Daniel, plus atterré qu'ému, resta auprès de lui. Il vit sans trop savoir pourquoi la vieille Madeleine allumer un cierge et recouvrir le visage rigide du vieillard d'un drap qui, en retombant, en dessina les saillies anguleuses. Puis, pour la première fois, il resta seul, tout surpris de ne plus entendre la voix gouailleuse ou sévère du bonhomme, et se retournant par momens pour voir s'il n'était pas à l'épier là-bas sous un coin de son grand drap blanc. Ce soir-là, la chambre lui sembla bien vide, et le tic-tac du coucou bien lugubre au milieu du silence de cette longue nuit.

Le lendemain deux vigoureux gaillards apportèrent une bière de chêne, et quand les coups de marteau qui clouaient le cercueil retombèrent drus sur les planches, il se passa quelque chose d'étrange dans le cœur de Daniel.

Tous les amis de Vauthret, ses voisins, ses serviteurs se tenaient là, la tête découverte.

Le curé arriva revêtu de son surplis. C'était celui-là même qui lui avait enseigné les vertus théologales à renfort de talochés, et les sciences exactes à coups de plat de règle, mode d'éducation absolument insuffisant si l'on en juge par l'inexpérience de Daniel en matière de foi et d'arithmétique.

Comme l'église était fermée, la cérémonie funèbre se réduisit à quelques prières. Après quoi le prêtre adressa à Daniel quelque homélie en guise de consolation, Daniel ne comprit qu'à moitié, ce

qui fit qu'il ne répondit rien du tout, et il suivit le corps de son père jusqu'au cimetière, qui est tout proche autour de l'église.

Daniel n'eut aucune des manifestations extérieures de la douleur. Il lui sembla seulement qu'un grand vide s'était fait autour de lui. Mais, habitué de longue date à tout renfermer en lui-même, il se garda de rien exprimer. Certes, ce n'était pas le défunt qui lui avait enseigné l'expansion !

Quand les parens et les amis se furent éloignés, quand il ne resta plus trace de cette sorte d'orgie habituelle aux paysans et qu'on nomme le repas funèbre, Daniel en se retrouvant seul se demanda s'il n'avait pas rêvé. Machinalement il sortit et se trouva sans savoir comment sur le chemin de ses grands bois.

Comme il allait dépasser les dernières maisons du village, une jeune fille se dressa brusquement devant lui.

— Vous voilà bien seul, mon pauvre Daniel ! dit la petite Anne d'une voix si douce que les notes entrèrent comme une mélodie jusqu'au cœur du jeune homme.

Chose étrange, ce mot de pitié, le premier qu'on lui eût jamais adressé, lui causa une émotion inconnue. En se sentant plaint, il eut pour ainsi dire la révélation de sa souffrance, et des larmes, les premières qu'il eût versées, lui vinrent en si grande abondance qu'il faillit en être suffoqué.

— Oui, bien seul! murmura-t-il d'une voix étouffée.

— Pleurez, dit-elle, cela soulage, n'est-ce pas ?

— Je ne sais pas, répondit-il, je souffre tant !

— Allons, Daniel, fit-elle en relevant la tête par un geste résolu, du courage ! Vous êtes un homme après tout.

Daniel, qui n'en avait jamais douté, fit un geste d'assentiment.

— Et il vous reste, ajouta la fillette, des gens qui vous aiment.

Instinctivement elle baissa la voix et dit presque en hésitant :

— Nous vous aimons beaucoup, Daniel.

Et vaillamment elle lui tendit la main.

C'est à peine si le pauvre enfant osa la serrer dans les siennes. Était-ce douleur ou joie ? un long frémissement le secoua de la tête aux pieds. Il abandonna cette main et s'échappa brusquement.

Ses larmes s'étaient séchées, et il regardait d'un œil distrait les oiseaux qui se poursuivaient dans la cépée. Pourtant au plus épais des fourrés, il croyait par momens apercevoir la figure demi-souriante, demi-attendrie de sa cousine Anne.

Daniel se prit le front à deux mains pour tâcher de savoir en y réfléchissant bien, comment il avait emporté dans son cœur le souvenir de cette petite tête rose.

III.

A dater de cette époque, il ne s'écoula guère de jour que Daniel ne s'arrêtât à la porte du cousin Finot.

Du reste, elle était toujours ouverte, cette bienheureuse porte, et le jeune homme, qui n'eût peut-être pas eu le courage d'y heurter, avait encore bien moins celui de passer outre.

Par quel hasard ce seuil hospitalier se trouvait-il toujours prêt à le recevoir? C'est ce qu'il ne se demanda jamais, trouvant la chose parfaitement naturelle. Chaque fois qu'il passait, il se baissait instinctivement et cherchait dans la pénombre la mine souriante d'Anne.

La petite personne affairée, empressée, allait et venait, vaquant avec une activité extrême aux soins du ménage. Daniel considérait sa taille rondelette, sa tête mignonne, et s'éloignait en poussant un soupir.

Parfois le père Finot était là. Ces jours-là Daniel recevait l'accolade. Le paysan le faisait entrer, on apportait des verres sur la table et on trinquait en buvant un coup de vin blanc.

— Un bon temps! disait le paysan, tout en faisant claquer sa langue contre son palais.

Anne continuait à se trémousser de plus belle, observant du coin de l'œil ce grand dadais de Daniel qui ne la quittait pas du regard,

La maman Finot, assise dans un fauteuil, tricotait un bas, tout en plaçant de temps en temps un mot dans la conversation.

D'ailleurs cette conversation, c'était généralement son mari qui en faisait les frais. Daniel, passé au rôle contemplatif, se serait bien gardé de contredire qui que ce fût.

— Ah! çà, mon garçon, dit un jour le père Finot, las évidemment de discourir sur les chances de la récolte et la maladie du bétail, est-ce que tu ne vas pas un jour ou l'autre faire une fin? Il me semble que tu as assez traîné tes guêtres comme ça, et que tu ne t'en trouverais pas plus mal si tu prenais femme. Sans compter que tes affaires n'en iraient que mieux, car je me suis laissé dire que tu n'avais guère d'intérêt, et si le papa Vauthret, par impossible, revenait de là-bas, m'est avis qu'il ferait une fière grimace en voyant comme ses écus roulent.

— Croyez-vous, mon cousin? murmura Daniel, qui, à cette évocation du mort, avait senti un frisson lui courir dans le dos et qui regardait dans les coins avec une certaine anxiété, se demandant ce que pourrait bien être, le cas échéant, l'explosion de la colère paternelle.

— Dame! reprit le paysan, en riant à petit bruit, mon cousin Vauthret, que Dieu ait son âme! n'était pas toujours commode. C'était un bien brave homme, un peu dur au pauvre monde, c'est vrai, mais ça, c'est son affaire. Il règle ses comptes là-haut, et s'il ne dupe pas le bon Dieu, c'est qu'il aura rudement changé. Mais toi, mon gars, c'est différent. Le pauvre cher homme n'a pas tué son corps et damné son âme à seule fin de te voir voler ton bien. Tes métayers se rient de toi, tes domestiques te pillent, nom de nom! Mon garçon, il faut que tout ça change!

— Mais, mon cousin, se récria Daniel, les pauvres diables n'ont pas le sou. C'est à peine s'ils peuvent vivre, et j'irais encore leur disputer le peu qu'ils gagnent!

— Ta ta ta, interrompit le paysan, qui se montait de plus en plus et ne s'interrompait que pour humecter son gosier à grand renfort de vin blanc, va-t'en voir si ton père se serait payé de cette monnaie-là! Ils savent que tu n'es qu'un nigaud, mon fils, et ils te régalent de leurs jérémiades en guise de redevance, tout en se gaussant de toi à l'occasion.

— Vous avez peut-être raison, mon cousin, approuva le jeune homme; je tâcherai de mettre ordre à ces affaires, quoique vraiment ce soit bien difficile.

— Toi, malheureux! exclama le bonhomme avec une explosion de gaîté telle qu'il se renversa dans son fauteuil pour rire plus à son aise, mais tu laisserais tomber d'une main ce que tu ramasserais de l'autre. C'est une femme qu'il te faut, te dis-je, une femme sage, ordonnée, ménagère, telle que le père Vauthret t'en aurait mis une entre les pattes s'il en avait eu le temps, le pauvre cher homme! en te priant de lui donner des petits-fils le plus tôt possible, car il rêvait de faire souche de bourgeoisie.

Daniel devint presque aussi rouge que sa cousine Anne, mais il n'eut pas comme elle la ressource de cacher sa confusion en s'échappant à l'étage supérieur.

— Me marier! murmura-t-il, y songez-vous?

— Ce n'est pas l'embarras, fit l'autre, tu ferais aussi bien d'y songer toi-même, mais si on attend que tu t'en avises!..

Et Finot haussa les épaules d'une manière significative.

— Me marier! répétait le pauvre garçon, et qui donc voudrait de moi?

— Bah! ce n'est pas les amoureuses qui manquent. Il en pleut autour des garçons presque autant que de prétendans autour d'une fille. Vas-tu pas me faire croire qu'un gaillard de six pieds comme toi est embarrassé devant les jeunesses? Moi qui te parle, je sais comment les choses se passent, je vois les frelons rôder autour de

la ruche, et il n'y a pas de jour que je ne sois obligé d'en flanquer à la porte un ou deux qui te valent bien...

— Et c'est le tort que vous avez, interrompit madame Finot en plantant son aiguille à tricoter au-dessus de son oreille droite. Notre fille est parfois songeuse, surtout depuis que vous avez rebuté ce pauvre Jacques.

— A d'autres ! vous voudriez faire épouser à votre fille tous les mendians du pays.

— Anne sera peut-être bien assez riche pour prendre l'homme qu'elle aime.

— Assez riche ! assez riche ! grommela le bonhomme ; qu'en savez-vous d'abord ? Est-ce qu'on est jamais assez riche !

Et le père Finot, excessivement contrarié de la sortie de sa femme, aurait probablement continué longtemps sur ce ton si Anne n'était rentrée en ce moment, ce qui le contraignit bien à regret de se taire.

Quant à Daniel, le pauvre enfant, qui, à cette douce, mais lointaine perspective de mariage, avait senti son cœur trembler, et mille rêves inavoués, mais charmans, voltiger dans son cerveau, il venait de voir si brutalement souffler sur son château de cartes qu'il n'osait même pas se baisser pour ramasser les ruines de l'édifice.

Il sortit rêveur, contraint, répondant à peine aux dernières exhortations de Finot, et baissant les yeux devant Anne, qui n'y comprenait mie.

— Une heureuse idée que vous avez eue de parler de Jacques devant Daniel ! dit le paysan, lorsqu'il se retrouva en tête-à-tête avec sa femme.

— Un bel amoureux transi que vous aviez trouvé là ! riposta la dame, qu'une attaque ne prenait jamais au dépourvu.

Pendant plusieurs jours, on attendit vainement Daniel. Il passait rapidement, et plus rapidement encore se perdait dans les grands bois qu'on aperçoit à l'horizon.

Certes Daniel profitait peu des sages conseils de son parent, car jamais encore il n'avait si peu surveillé ses hommes, et lui qui, à l'occasion, ne craignait pas de donner un sérieux coup d'épaule, à seule fin de ne point surmener son monde, il abandonnait son poste au moment où son absence était presque une désertion.

Du reste, c'était probablement une nouvelle lubie, et l'on en riait d'autant plus qu'on en profitait davantage.

Au contraire, Finot se multipliait. Aux prés comme aux cuisines, on apercevait partout sa face rougeaude et son gros ventre, que promenaient deux petites jambes infatigables. Gourmandant ses gens, irrité contre ses servantes, il avait perdu une partie de cette

belle humeur un peu joviale, qu'il dépensait volontiers en causeries intrépides.

Anne elle-même semblait avoir égaré sa gaîté et oublié ses allures de fauvette. Aussi, aux heures où naguère Daniel les visitait, la voyait-on tout au fond de l'enclos, se promenant à pas lents, entre les plates-bandes en friche, au centre desquelles se dresse çà et là un mélancolique tournesol.

Pourtant, comme elle était résolue par nature, elle se lassa vite du rôle passif dans lequel elle s'était renfermée. Un peu piquée tout d'abord de la froideur de Daniel, elle réfléchit et resta convaincue qu'il n'avait pu devenir ingrat. Elle le connaissait par cœur, ce garçon-là; elle l'avait vu si souvent pâlir sous son regard que la fine mouche savait à quoi s'en tenir.

Qu'il fût timide, ombrageux même, rien de mieux. Elle l'aimait ainsi. C'était son affaire, mais qu'il devînt indifférent ou volage, c'est ce qu'il fallait voir.

En tout cas, Anne se promit d'en avoir le cœur net. Elle savait que ce grand rêveur aimait à promener par les bois ses longues songeries, qu'il s'égarait volontiers dans les profondeurs sauvages de la forêt. Elle l'avait rencontré souvent le regard perdu dans l'espace, distrait ou comme absorbé dans quelque contemplation intérieure.

— Songes creux! disait le père Finot en haussant les épaules.

Elle ne s'expliquait pas là-dessus, mais elle connaissait ses habitudes, ses promenades favorites. Décidément, elle savait tout, cette petite Anne.

Elle partit donc un jour leste, brave, rose comme les églantines de mai qui étoilaient les ronces des talus. Un ciel de printemps, un beau ciel pâle, d'un bleu teinté d'opale, laissait filtrer une lumière douce. Aux deux côtés du chemin couraient les haies toutes blanches de fleurs, toutes remplies de bourdonnemens d'insectes.

Elle descendit d'un trait le sentier en pente, semé de gros cailloux. Le vallon qui s'ouvrait devant elle, abrité du vent, et par conséquent plus hâtif, était tout plein de verdure fraîche et d'herbe fine.

Au fond la vallée de la Seine s'élargit, s'arrondit et semble appuyer à la montagne ses pentes sombres et boisées. C'est là que coule, avec un doux bruissement, sur son lit de sable semé de graviers, cette source qui doit devenir un fleuve.

Anne, instinctivement émue par la majesté sauvage du paysage, pénétrée de ces moites et tièdes effluves que distillent les brises du printemps, s'était assise songeuse sur une pierre moussue quand tout à coup un jeune chien de chasse, bondissant sur ses grosses

pattes, avec des cris de joie et des frétillemens de queue, sauta jusqu'à elle et vint flairer ses mains du bout de son museau humide et rose.

Un grand garçon solidement bâti, brun de peau, les yeux hardis, une baguette à la main, suivait le chien d'une allure nonchalante ou lassée.

Il s'assit sans façon à côté de la jeune fille, et son sourire aux dents aiguës souligna l'ironie de sa question.

— Ce n'est pas moi, ma mie, que vous attendiez à cette heure?

Anne, rouge de confusion, leva sur lui ses yeux bleus, et fit un gros mensonge d'une voix mal assurée.

— Ni vous ni personne; je me soucie des autres juste comme ils se soucient de moi.

— Et bien vous faites, ma chère, remarqua Févret toujours railleur, car vous perdriez votre temps et vos peines.

Elle se tut, n'osant l'interroger, avec le doute cruel qui lui mordait le cœur. Il avait l'air si sûr de lui qu'elle eut peur tout à coup d'apprendre ce qu'elle avait tant désiré savoir.

Lui, silencieux, battait du bout de sa baguette de coudre les asphodèles aux feuilles humides qui foisonnaient à leurs côtés. Son sourire avait disparu, un pli se creusait à son front comme s'il eût profondément réfléchi.

— Anne, reprit-il brusquement en lui saisissant le bout des doigts, je suis bien aise de vous rencontrer seule, car j'ai besoin de vous parler. Pourquoi donc ne voulez-vous pas m'aimer?

Est-ce qu'elle savait?

Elle essaya de sourire. Certes elle l'aimait comme un camarade, comme un vieil ami qu'on a toujours connu. Est-ce qu'il lui fallait autre chose?

— Certes oui, fit-il, avec un éclair dans ses yeux sombres, car moi ce n'est pas comme cela que je vous aime!

Derrière eux, la forêt profonde semblait assoupie dans l'air tiède. Les jeunes pousses couvertes de verdure tendre s'épanouissaient dans la poussière d'or du soleil.

Il tenait toujours la petite main d'Anne, qu'il serrait un peu de ses doigts irrités et nerveux.

— A quoi bon reparler de cela? dit-elle, ne vous ai-je pas dit déjà que c'était impossible? Pourquoi revenir là-dessus?

— Ne le répétez pas, interrompit-il, car je ne veux pas vous croire.

Il s'était rapproché d'elle, si près qu'il frôlait sa robe, et comme elle essayait de se dégager, il effleura de ses lèvres les petits doigts qu'il retenait prisonniers.

— Jacques, finissez, dit-elle avec impatience; c'est très mal ce que vous faites là.

— C'est votre faute, ma mie; pourquoi donc êtes-vous venue jusqu'ici me tenter? Je ne pensais guère à vous tout à l'heure, tandis que maintenant...

— Eh bien! maintenant?

— Maintenant, je songe que, si je vous laisse aller, vous êtes peut-être perdue pour moi, et que, quoi qu'il arrive, je ne vous veux point à d'autres.

Il la retenait toujours, et comme il l'attirait peu à peu, elle fit un brusque mouvement pour se dégager. Dans l'effort qu'elle tenta, le peigne, dont les dents mordaient ses cheveux, se détacha; de longues mèches d'or bruni ruisselèrent sur ses épaules avec des ondoiemens et des reflets de gerbe mûre caressée par le vent.

Pourtant, comme elle n'arrivait pas à se faire libre, elle se débattait avec une colère d'enfant, des trépignemens, des secousses de révolte.

Lui semblait à peine s'en apercevoir, il la maintenait d'une étreinte énergique, la ramenant plus près de lui à mesure qu'elle résistait davantage.

— Voyez, ma mie, si je voulais pourtant!

Le pli de son front se creusait plus profond. Il y avait dans ses yeux noirs, dans le frémissement de ses lèvres, comme une menace et comme une souffrance.

— Jacques, murmurait-elle, Jacques! pour l'amour de Dieu, laissez-moi m'en retourner. Qu'est-ce que ça peut vous faire de me tourmenter ainsi?

— Vous me croyez donc bien sot, ma chère? je vous tiens, je vous garde.

A ce moment, le chien, qui s'était endormi le museau dans ses pattes, se redressa avec des jappemens furieux.

Un craquement d'arbustes leur fit tourner la tête. Daniel, le fusil en bandoulière, se dressa entre eux de toute la hauteur de sa grande taille. Il s'avança droit sur Févret.

— Lâche-la, dit-il, d'un ton bref encore tout essoufflé, car il venait de descendre la montagne à grandes enjambées, broyant sur son passage les obstacles qui menaçaient de l'arrêter.

Le gars ne se le fit pas répéter, il ramassa sa baguette, siffla son chien et s'éloigna de sa même allure lâchée et traînante, non sans avoir attaché sur eux un regard noir de haine.

D'un mouvement brusque, instinctif, Anne se réfugia aux bras du jeune homme.

— Ah! Daniel! répétait-elle sans rien trouver d'autre à lui dire.

Lui, tout ému, n'osait bouger de peur de la déranger. Des sensations ignorées s'éveillaient en lui. Avec ce vent de mai qui lui caressait les tempes et cette poitrine de femme qui palpitait contre lui, il se sentait tout autre. Il contemplait ravi et navré tout à la fois cette petite tête échevelée, de temps en temps secouée par des spasmes, et les larmes qui trempaient encore le bord de ses cils blonds.

— Si vous saviez! si vous pouviez savoir!.. murmurait-elle d'une voix entrecoupée.

Non, il ne savait rien. Qu'avait-il besoin de savoir? N'était-il pas heureux comme cela? Il la tenait là près de lui, il ne demandait rien de plus. D'ailleurs vaguement il entrevoyait la vérité, il devinait presque la scène dont il n'avait fait que brusquer le dénoûment.

Comme tout cela lui faisait du bien! Lui qui avait cru!.. Ah! bien oui, elle ne s'en souciait guère de maître Jacques! Avez-vous vu comme elle se démenait pour lui faire lâcher prise?

Il n'y tint plus, son cœur débordait, il se pencha sur elle :

— Ainsi, chère mignonne, vous ne l'aimiez pas?

— Lui?

Ah! le beau regard qu'ils échangèrent. Daniel lui-même ne put s'y tromper.

Oui, c'était bien lui qu'elle aimait, c'était lui qu'elle était venue chercher. Était-il assez bête de n'avoir pas compris cela tout de suite? Heureusement qu'elle avait de l'esprit pour deux, la chère petite.

Tout cela et bien d'autres choses encore lui trottaient dans la tête. Il avait la cervelle pleine d'idées, mais il ne trouvait rien à dire.

Seulement par deux fois avec un grand soupir :

— Je suis heureux! murmura-t-il, je suis heureux!

Et elle? Elle rayonnait, la chère mignonne. Elle avait retrouvé son Daniel de la tête aux pieds. Elle tremblait un peu cependant, encore émue de la scène de tout à l'heure. Puis elle se sentait embarrassée par cette tendresse contenue, au fond de laquelle elle sentait une grande passion.

Pourtant, sa nature d'enfant rieuse reprenant le dessus, elle s'était remise à causer de bonne humeur, puis elle avait rajusté et tordu ses grands cheveux emmêlés dans la lutte.

— Comme me voilà coiffée! disait-elle en se regardant dans le ruisseau.

Lui la trouvait très bien, il n'y paraissait plus du tout, et l'on

reprit de plus belle une causerie pleine de confidences. On avait perdu tant de temps ! on avait tant de choses à se raconter !

— Vous rappelez-vous ?..

— Est-ce que vous aviez remarqué ?..

Ils n'en finissaient pas ; si bien que le soleil touchait à la cime des arbres avant qu'ils eussent songé à rentrer chez eux.

La route fut charmante. Anne était vive et gaie comme les rouges-gorges qu'elle faisait envoler. Daniel, plus timide ou plus ému, savourait son bonheur en silence.

Ils se séparèrent à l'entrée du village.

Anne, qui rentrait chez elle avec l'aplomb d'une enfant gâtée, fut toute déconcertée de trouver sur la porte le père Finot, qui l'attendait, raide et gourmé, avec sa grosse face luisante et rougeaude.

Comme elle s'arrêtait, étonnée de cette attitude hostile, il lâcha la bordée et l'arrangea de belle sorte.

Il n'aimait pas les coureuses, lui, ah ! mais non. Ce n'était pas la fille à Finot qui irait chercher des aventures avec des garnemens sans aveu, des propres à rien qui ne savaient pas compter jusqu'à dix et qui ne s'entendaient qu'à perdre les jeunesses. Ce n'est pas à lui qu'il fallait en faire accroire. Il en savait plus long qu'on ne pensait. L'eau qui dort, c'est encore la pire.

— Et quand ce mâtin-là viendra traîner ses guêtres dans la maison de votre père, je sais bien qui se chargera de le flanquer à la porte !

Anne, qui comprit qu'elle n'aurait pas le dernier mot, courut à sa mère.

Là, ce fut bien autre chose : les jeunesses d'aujourd'hui n'avaient guère de conduite :

— De mon temps, les filles n'allaient pas se jeter à la tête des gens qui ne les voulaient pas. Tout allait de travers maintenant : cela finirait mal !

La jeune fille, ne pouvant placer un mot, s'enfuit chez elle en tapant la porte d'un geste de colère.

A qui en avaient-ils donc ? Est-ce qu'elle avait fait quelque chose de mal ?

Elle resta dans sa chambre, boudeuse, irritée, ne comprenant rien à toute cette sotte histoire.

Quand Daniel, tout glorieux, s'en vint presque bravement chez sa petite Anne, il fut tout déconfit de voir son compère Finot tourner les talons et la porte de la salle basse se fermer brusquement avec un bruit hostile de verrous et de gonds rouillés.

Il n'en fallait pas tant pour le démonter. Il s'en alla l'oreille basse, avec un tel chaos d'idées dans sa pauvre tête que pas une explication rationnelle ou logique n'en put surgir.

Que s'était-il passé? Pourquoi la jeune fille ne l'avait-elle pas prévenu? Autant de points d'exclamation qui restaient sans réponse.

Anne, de son côté, très surveillée par ses parens, n'avait pu joindre son amoureux.

Elle restait boudeuse, concentrée, avec des mines sournoises d'enfant gâtée mise en pénitence, tandis que son père, toujours rogue, d'une indignation si persistante qu'il devait la tenir d'un autre, la regardait à la dérobée, moitié attendri, moitié furieux.

Pourtant la jeune fille avait réfléchi, et peu à peu la lumière s'était faite. A quelques allusions de sa mère, moins discrète ou plus loquace, elle avait compris que maître Févret devait être pour quelque chose dans l'affaire.

Qu'avait-il pu dire? Dans sa pureté, elle le soupçonnait à peine, mais l'innocence des femmes tient toujours en réserve assez de finesse pour se passer d'expérience.

— Que Daniel se déclare, et nous verrons bien, pensa-t-elle.

Elle le guetta donc, ce qui n'était pas chose facile, car il évitait maintenant de rôder aux alentours.

Pourtant, un jour de lessive, tandis que la ménagère, manches et jupes troussées, se démenait dans la buanderie, elle l'aperçut et l'appela d'un geste rapide.

Le bruit des battoirs, le nuage blanc et savonneux qui s'envolait des baquets remplis d'eau bouillante, laissèrent Daniel libre de traverser la cour sans être remarqué, de pousser la petite barrière faite de lattes et de rejoindre au fond du jardin sa cousine, qui l'attendait de pied ferme.

L'herbe rongeait les allées; quelques roses s'épanouissaient languissantes et dépaysées au coin des carrés de légumes.

— Anne, ma mignonne, qu'y a-t-il donc? interrogea Daniel avec un grand soupir.

— Je n'en sais rien, répondit-elle, battant le sol de ses pieds impatiens, mais bien sûr il faut que cela finisse. Venez, Daniel, me demander à mon père.

Le pauvre garçon eut un sursaut d'épouvante. Il se rappelait sa dernière rencontre avec Finot, et le grincement qu'avait fait en se fermant cette bienheureuse porte.

— Y pensez-vous? murmura-t-il aux abois; s'il allait me mettre dehors?

— Je voudrais bien voir ça! fit la jeune fille, qui rentrait en possession de son vrai caractère.

Et résolue, le teint animé, elle entraîna son amoureux, qui machinalement se laissa faire.

IV.

Qui fut bien surpris? Ce fut le couple Finot lorsque nos deux étourneaux firent au logis cette rentrée triomphale, Anne suspendue au bras de Daniel, elle toute rose, toute joyeuse, toute remuante; lui un peu pâle, avec ses grands cheveux plats, qu'une sueur d'angoisse collait aux tempes.

Ah! çà, qu'est-ce qu'il avait donc voulu, cette canaille de Févret avec ses histoires de l'autre monde? Avec cela que Daniel avait la tête de quelqu'un qui pense à mal!

L'étonnement fut tel que le bonhomme, en train de passer sa veste, resta momentanément les bras en l'air, et que la ménagère en oublia de rabaisser ses manches. Ce fut dans cette tenue absolument dépourvue de dignité qu'ils reçurent la demande en mariage.

— Mon père, dit Anne, entrant du premier coup dans le vif de la question, voici Daniel qui me veut pour femme et qui vient vous demander votre consentement.

Comme cela! tout de suite! Est-ce que jamais Finot avait traité une affaire de cette façon-là?

Entre paysans on se tâte, on se regarde venir. Au moment de faire un pas en avant, on se donne l'air de reculer. Et l'on s'arrête pour voir si l'autre vous regarde. Et puis la dot : encore une question diablement grave, celle-là! Et Finot se grattait l'oreille, pendant que ces pensées et bien d'autres encore lui trottaient par la cervelle.

— Voyons, fit-il pour gagner du temps, c'est encore cette petite évaporée qui a fait des siennes. Est-ce que vous vous croyez bons à marier par hasard? Un beau ménage que vous feriez là, ma parole! toi, une étourdie qui ne sait ce qu'elle veut; lui un grand nigaud qui passe sa vie à bayer aux corneilles.

Et, par un haussement d'épaules qui trahissait la plus verte indignation, Finot acheva d'enfiler sa veste.

Anne et Daniel s'entre-regardèrent, légèrement décontenancés.

— Est-ce que vous savez seulement ce que c'est qu'un ménage? conclut le paysan.

— Nous savons seulement que nous nous aimons, objecta timidement Daniel.

— Tout le monde sait ça, mes enfans, et sans avoir besoin de l'apprendre encore, mais c'est bien la moindre des choses.

A ce moment, la réserve, représentée par la maman Finot, jugea à propos d'arriver au secours de l'avant-garde.

— Voyons, Finot, objecta-t-elle en s'essuyant les yeux du coin de son tablier, qu'est-ce que tu racontes? puisque ces enfans s'aiment!

Le bonhomme trouva bien encore quelques objections, histoire de ne pas faiblir trop vite, mais Daniel lui-même ne s'y trompa guère, et, à dater de ce jour, Anne, au su et vu de tout le monde, devint sa promise.

Dès lors commença pour la ménagère une vie d'agitation et d'émoi. Que de conciliabules avec les voisines, que de conférences avec Madeleine, que de rouets on entendit ronfler à petit bruit dans les chaumières, et comme les quenouilles blondes de chanvre se démenèrent dans la main des fileuses!

C'est qu'il s'agissait du trousseau de l'épousée, et que, lorsque les deux plus gros fermiers du pays unissent leur fortune, il faut bien faire un peu de bruit pour que les autres s'en doutent.

Chacun en était là de ses projets et de ses espérances, et nul ne se doutait certes dans ce petit pays du gros drame qui se jouait sur la frontière, et dont le dénoûment devait se faire à grand renfort de canon.

Un jour, un beau jour de printemps, alors que la Sainte-Lucie fleurissait dans les haies verdoyantes, et que les oiseaux chantaient à plein gosier le retour du soleil, un homme à cheval s'en vint remettre au maire une lettre scellée d'un large cachet. Une heure après, il y avait grande rumeur dans le village, on collait des affiches sur les murs, et sur la porte de la maison commune on pouvait lire en gros caractères :

CITOYENS, LA PATRIE EST EN DANGER.

Tous ne comprirent pas d'abord. Qu'était-ce que ce danger qu'on affichait en grosses lettres?

L'invasion? hélas! on ne la connaissait pas alors. Le peuple avait ses plaies et ses misères, plaies saignantes, misères sans trêve, mais il ignorait encore ce fléau plus impitoyable que les autres qui s'abat sur les nations pour les étreindre et les anéantir.

Ils comprirent enfin. Ils comprirent qu'on leur demandait leurs fils, leurs frères, leurs fiancés pour aller là-bas, bien loin: dans des pays que nul ne connaissait, hélas! venger les fils que d'autres avaient perdus, les fiancés que d'autres pleuraient encore. Ils comprirent qu'on leur arrachait la partie la plus jeune, la plus vivante, la plus pure de leur sang, et qu'on la leur enlevait sans même parler de retour. Il y eut alors bien des larmes, et les vieilles mères, que les jeunes hommes gourmandaient de leur faiblesse, se cachaient tremblantes pour pleurer leurs fils.

Daniel alla chez sa cousine Anne, qui déjà savait tout.

Le paysan et sa femme étaient là, assis tous deux, mornes et pensifs devant les larmes de l'enfant.

— Quelle douleur! dit Anne en sanglotant, quand Daniel vint lui prendre la main.

Lui, qui se sentait devenir un homme, la rassurait et essayait de lui sourire.

— Je reviendrai, répondait-il, je reviendrai vous rappeler que vous m'avez promis d'être mienne.

— Ah! Daniel, murmurait-elle d'une voix entrecoupée, je vous attendrai, je vous attendrai, toujours, même si vous ne revenez pas.

Le père Finot n'en prenait pas non plus trop facilement son parti.

— Quand je pense, faisait-il en donnant un grand coup de poing sur la table, qu'il va s'aller faire tuer là-bas! Comme si sa peau ne valait pas mieux que celle de tous ces meurt-de-faim!

Il partit pourtant. Il partit le cœur bien gros, non de crainte, Daniel ne la connaissait pas, mais du regret de tout ce qu'il fallait quitter. Il partit, le havre-sac au dos, son bâton ferré à la main, marchant dans ses souliers à gros clous, comme ses camarades, qui tous pourtant n'avaient pas de souliers.

Cependant, quand il eut perdu de vue ses montagnes, quand il ne respira plus les senteurs de ses fraîches vallées, bien que le souvenir d'Anne vînt encore de loin en loin l'attendrir, il se sentit si plein de résolution et de courage que c'est à peine s'il se reconnut lui-même.

C'est qu'on retrouve encore dans cette vigoureuse race bourguignonne quelques-uns des traits caractéristiques des compagnons du Téméraire. Laboureurs aujourd'hui, il faudrait peu de chose pour leur rappeler qu'ils ont été condottieri. Et si d'aventure les fils sont soldats, l'orgueil des pères, mieux encore que la vaillance des enfans, trahira le sang de ces francs batailleurs, de ces rudes compères, dont on se rappelle encore la mauvaise tête et les grands coups d'estoc.

Pourtant Févret, que la levée en masse emportait du même coup, s'en allait gouailleur, portant le bissac d'un air crâne, ses souliers troués et avachis alourdissant encore sa marche traînante.

Très fanfaron celui-là, il regardait d'un œil narquois tous ces fils de paysans riches, devenus tout à coup de la chair à canon.

— Allez-y donc, vous autres! murmurait-il dans un sourire cruel.

Pour lui, il s'en moquait pas mal. Sa peau ne valait pas cher. Si quelque obus l'emportait à califourchon pour le grand voyage,

ce n'est pas les jolies filles qui se rougiraient les yeux à le pleurer. Et il regardait à la dérobée ce grand Daniel, qui se détournait honteux pour cacher une larme.

Pourtant, à quelques mois de là, le bruit se répandit qu'on l'avait aperçu du côté de Blaisy.

Il revenait plus déguenillé qu'au départ, les joues creuses, le regard sombre, ses grands cheveux mal peignés lui tombant sur les yeux.

Ceux qui l'avaient rencontré hésitaient à le reconnaître. Que s'était-il passé ? Pourquoi se cachait-il plutôt que de venir recevoir l'accolade et casser une croûte avec les vieux amis ?

Bientôt on sut à quoi s'en tenir. La maréchaussée battit le pays à plusieurs reprises pour le repincer, lui et quelques gredins de son espèce, graine de traîtres, qui désertaient devant l'ennemi.

On s'indigna d abord, puis on les excusa. On finit même par les plaindre.

C'était bien dur aussi, cette vie-là. Est-ce qu'on allait leur prendre leurs enfans jusqu'au dernier?

Peu à peu, avec le temps, on accueillit ces misérables. On leur fit l'aumône d'un repas, on glissa dans leur havre-sac un pain bis; on vida dans leur gourde le reste de quelque flacon de vieille eau-de-vie. On les laissa dormir dans le coin de quelque hangar, criant : Sauve qui peut ! quand les gendarmes apparaissaient à l'horizon.

C'est ainsi que Févret revint errer aux alentours de Saint-Germain-la-Feuille.

Anne l'aperçut un jour et devint toute pâle, car elle ne l'avait pas revu depuis le départ de Daniel.

Lui, ne dit rien, et disparut à l'angle d'un mur.

Pourtant, il revint souvent rôder autour de la maison, les flancs maigres, l'œil avide, avec des allures de loup affamé.

Un jour que la jeune fille travaillait silencieuse devant une fenêtre ouverte, les pieds appuyés aux barreaux d'une chaise de paille, il apparut tout à coup devant elle.

Elle était si triste maintenant que rien ne l'effrayait même plus, absorbée qu'elle était dans une seule et même pensée, et comme détachée en quelque sorte de tout ce qui n'était pas l'absent.

— Eh bien ! ma mie, murmura Févret en se penchant vers elle, un beau sort que vous a fait là l'ami Daniel !

— Daniel est à son devoir, fit-elle sans lever les yeux.

— Un joli devoir, continua-t-il, que de laisser ceux qui vous aiment se consumer dans la peine. Est-ce qu'une belle fille comme vous est faite pour se ronger l'âme et perdre sa jeunesse dans les

tourmens? Il y en a diablement, ma chère, qui ne demanderaient qu'à vous consoler.

— Taisez-vous, répliqua-t-elle, tandis que le cercle bistré qui meurtrissait ses yeux semblait s'accuser plus profond et plus sombre.

Et comme il continuait de la tancer, lui demandant « si c'était toujours sérieux, cet amour-là? »

— Tenez, Jacques, dit-elle, brisons là, j'aime mieux ça. Vous me feriez venir de mauvaises pensées. Rappelez-vous que Daniel serait ici pour me défendre, s'il avait fait comme bien d'autres qui ne craignent pas d'être méprisés.

— Pas assez malin pour ça! répliqua Févret, avec son ricanement aux dents aiguës.

Elle devint blanche comme le linge auquel elle travaillait, et se levant toute droite :

— Ne l'insultez pas devant moi, dit-elle. Je ne voudrais avoir sur la conscience le malheur de personne, mais ne me tentez pas, car je ne réponds plus de moi-même. Tenez, allez-vous-en, car si à cette heure on était pour vous prendre, vous venez de me faire tant de mal que j'aurais peut-être la faiblesse de vous dénoncer.

Il partit en effet et se le tint pour dit sans doute, car il ne reparut plus. Seulement on entendit de loin en loin parler de ses méfaits, qu'on racontait presque comme des exploits.

On le signala bientôt comme le plus intrépide des braconniers : la légende s'en mêlant, on lui attribua plus d'un hardi coup de main dont il ne se doutait même pas.

D'ailleurs le petit nombre seul s'intéressait à ces choses.

A ce moment-là, à Saint-Germain-la-Feuille comme dans tous les hameaux de la France, on oubliait les intérêts de la veille, les espérances du lendemain, et l'on tendait l'oreille pour saisir au passage le bruit des grands événemens qui sans doute se passaient au loin.

De temps en temps une lettre arrivait au village. Ceux qui l'avaient reçue pleuraient en la décachetant.

Puis on allait lire à tous ces lignes naïves, qui apportaient dans les plus paisibles chaumières comme un écho des roulemens du tambour, du clairon qui sonne la diane au milieu du brouillard matinal, des hourrahs qui ébranlent les champs de bataille.

Plus nombreux, hélas! étaient ceux qui en attendaient et qui n'en recevaient pas.

C'est ainsi qu'Anne suivit de loin la sombre épopée de l'armée de Sambre-et-Meuse.

C'était là qu'était Daniel. C'est de là qu'à de rares intervalles on

recevait de petits billets d'une écriture un peu informe, tracés par une main malhabile. Comme rien qu'à voir ces caractères la pauvre Anne se prenait à trembler! Et que de larmes en lisant ces lignes où Daniel racontait ses misères en termes si insoucians et si naïfs!

Que de journées sans vivres, que d'étapes sans souliers, que de nuits dormies à la belle étoile entre les remblais d'un fossé! Et de tout cela, Daniel plaisantait, le pauvre garçon! Comment vouliez-vous qu'Anne fît pour ne pas sangloter?

Aussi comme elle la savait par cœur, cette vaillante armée! Elle avait pleuré à ses souffrances, tressailli à ses victoires. Elle en connaissait le chef, Jourdan, un brave, celui-là, disait Daniel, quoique tout jeune comme ceux de ce temps-là où l'on ne savait plus vieillir. Quand elle en parlait, et elle en parlait souvent, elle disait : « Notre général. » Et de tout cela, elle causait sans cesse avec chacun, même un peu dans ses prières à la bonne sainte Vierge, devant la petite statue de plâtre qu'elle cachait dans sa chambre, et qui le long de l'été ne chômait jamais de bouquets blancs.

Une longue année s'écoula de la sorte, année sombre toute remplie d'angoisses, avec de rares éclairs de joie, année pendant laquelle la rieuse petite Anne crut avoir désappris la gaîté.

Puis tout à coup se répandit le bruit d'une grande bataille livrée, une victoire, disait-on. Beaucoup se réjouirent, et Anne se demandait si une victoire lui rendrait Daniel.

Mais les jours, puis les semaines, puis les mois s'écoulèrent, et l'on n'entendit plus parler du jeune Vauthret.

Quelques-uns avaient reçu des nouvelles de leurs gars. D'autres avaient appris par des camarades que leurs fils dormaient là-bas. De Daniel on ne savait rien. Qu'était-il devenu, le pauvre garçon? Reposait-il inconnu avec tant d'autres sous quelque tertre dans un coin des champs de Fleurus, ou l'avait-on enfoui au fond de quelque forteresse tout grelottant de froid et de misère?

Ah! la prison allemande, les camps sans abri où l'on grouille dans la boue, la soupe à l'eau qu'on distribue une fois par jour quand on ne l'oublie pas, la maladie, le dénûment, la faim et l'outrage, peut-être vaut-il mieux encore une toute petite pierre, sous laquelle on dort paisible, doucement bercé par la prière de ceux qui vous ont aimé!

Il y avait longtemps qu'on n'entendait plus parler de Daniel, et devant Anne on évitait de prononcer son nom, quand le piéton remit aux mains mêmes de la jeune fille une lettre jaunie dont les caractères lui étaient bien connus.

Un billet joint à cette lettre expliquait de quelle façon on la lui avait fait parvenir.

Daniel avait été fait prisonnier à Fleurus, puis interné à Prague,

où il avait retrouvé quelques Français comme compagnons de captivité. Après plusieurs années d'oubli, un d'entre eux, un officier, avait obtenu, grâce à un échange, de rompre son exil.

Daniel humblement, avec le respect qu'on doit aux supérieurs, lui avait présenté au moment du départ son petit chiffon de papier. L'autre l'avait pris sans rien dire et s'était mis en route en grande hâte, car l'avancement marchait toujours là-bas, pendant qu'il moisissait au fond de la Bohême.

Pourtant, si pressé qu'il fût de rejoindre son régiment, il n'avait pas oublié la lettre du soldat, et la preuve, c'est qu'Anne pleurait à chaudes larmes en dévorant les lignes de l'exilé.

« Vous voyez, mes amis, disait-il, que je ne suis pas tout à fait mort, bien que je n'en vaille guère mieux et que, si cela dure, je je ne perde à tout jamais la chance de vous rapporter ma grande carcasse.

« Nous étions une douzaine quand on nous a pris, tous solides, taillés à grands coups de hache, de rudes gaillards à rencontrer le sabre au poing.

« Maintenant, nous ne sommes plus que deux, et encore?..

« C'est égal, le jour où ils nous ont pincés, les bandits! il paraît qu'on les a fièrement brossés et qu'on les frotte encore de temps en temps quand l'occasion s'en trouve. Tout au moins, c'est ce qui s'appelle une consolation.

« Est-ce que vous tous là-bas, tant que vous êtes, vous vous rappelez encore ce pauvre diable de Daniel, un grand simple, dont les filles se riaient entre elles et que pourtant ma petite Anne a bien pleuré!

« Chère petite Anne, quand je pense qu'ils te l'ont mis en cage ton pauvre oiseau et qu'ils continuent chaque jour à lui rogner les ailes! Ah! nos montagnes! les champs de mon père, et la Seine qui chante si doucement au fond de notre belle vallée!

« Heureusement que la nuit on dort; alors à travers les barreaux, il me semble que j'aperçois ta chère petite tête rose. Nous causons. Dieu sait comme tu me grondes pour m'encourager! Et c'est pour cela, sans doute, qu'on ne m'a pas encore cousu dans une toile d'emballage et couché auprès des camarades.

« Que c'est dur le réveil! Il faut te quitter, douce amie, et retrouver le froid et la faim qu'on avait oubliés la veille.

« Dire pourtant qu'il faut manger tous les jours! Est-ce que ça a du bon sens une chose pareille?

« Et si ce n'était encore que la misère! Nous n'étions pas toujours en fête à l'armée là-bas, mais nous avions au moins le ciel sur notre tête, et puis nous n'entendions pas baragouiner autour de nous ce maudit jargon.

« C'est égal, il y a des jours où, si l'on n'était pas un homme.., et même tout en étant un homme, j'aurais pleuré bien des fois, si ce n'était le camarade.

« Un bien drôle d'être que ce gamin-là, tout maigre, tout grêle et qui rit toujours! Un Parisien, à ce qu'il paraît, qui tout petit a couru les émeutes, et qui un beau jour s'est engagé, histoire de se battre pour tout de bon.

« Eh bien! vous me croirez si vous voulez, de nous deux c'est encore cet animal-là qui est le plus robuste. Il résiste à tout, il se moque de tout, même de moi, à qui il raconte des histoires à faire dresser les cheveux sur la tête. Il est adroit comme un singe, il travaille comme un nègre et fabrique des tas de petites choses que les gens du pays nous achètent.

« Moi qui ne sais rien faire que de t'aimer, ma pauvre Anne, je grimpe à notre fenêtre grillée, et à travers les barreaux, je vends notre marchandise aux passans.

« C'est toujours une piécette d'attrapée par-ci par-là.

« L'autre jour, un grand escogriffe s'arrête pour entrer en affaire. Puis crac! avant que j'aie eu le temps de me reconnaître, il détale, emportant le bibelot sans payer.

« Ah! je lui en ai dit par exemple. Il ne m'a pas compris, c'est possible, mais ça m'est égal!

« Ça ne fait rien, si jamais je repince ce gredin-là!..

« Adieu, chère petite Anne, et vous tous mes amis de là-bas. Pensez un peu à moi du fond de notre chère Bourgogne, et priez quelquefois pour qu'on rouvre la trappe, car il y a vraiment trop longtemps qu'on nous a pris au trébuchet. »

V.

La trappe se rouvrit enfin, mais il n'était que temps. Lorsque, après le traité de Campo-Formio, les prisonniers furent rendus et dirigés sur la frontière, Daniel, qui avait dû rejoindre son régiment, n'y fit qu'une apparition. Décidément l'Allemagne nous rendait nos hommes dans un piteux état.

Le major fit la grimace, on griffonna quelques feuilles de papier, et Daniel se retrouva sac au dos sur le chemin de ses montagnes, réformé et rayé des cadres. Singulière chose que la patrie! comme les poumons se dilatent, rien qu'à respirer l'air vivifiant du pays natal! Qui pourra dire pourquoi Daniel, sorti mourant des forteresses de la Bohême, gravissait d'un pas si ferme les coteaux de la Bourgogne, et cela en dépit de ses souliers troués et des meurtrissures que laissaient à ses pieds les cailloux de la route!

C'est que, dans chaque sentier, dans chaque buisson, il retrouvait

quelque chose de sa vie passée, depuis la Suzon qui coule à petit bruit dans son lit bordé de saules jusqu'à l'étang de Grillande endormi au milieu de ses grands peupliers.

Seulement les arbres avaient grandi, et les hommes s'étaient courbés!

Quatre années, pensez donc! Cela pourtant eût passé si vite dans leur maison à Saint-Germain! Il aurait déjà des fils haut comme ça, tandis que maintenant...

Pauvre Daniel, quelle angoisse étrange lui serrait le cœur en apercevant de loin, là-bas sur la côte les maisons groupées les unes contre les autres!

C'était par un jour d'automne rempli de brume. Les haies dépouillées, toutes ruisselantes, frémissaient sur son passage, les dernières feuilles se détachaient des arbres et s'envolaient en frissonnant. Ce triste village enveloppé de bruine, était-ce bien celui-là même qu'il avait laissé par un jour d'avril, tout baigné d'un soleil de printemps?

Hélas! qui sait si l'espérance qu'alors il emportait au cœur n'avait pas eu le sort des aubépines en fleur, flétries par les premières bises!

Tout en rêvant de la sorte, il était arrivé devant la maison Finot. Nul ne pourrait dire qui ouvrit la porte et comment il se trouva tout à coup entre le bonhomme et sa femme, chacune de ses mains dans leurs mains, tandis qu'au fond de la chambre Anne toute pâle se soutenait à la huche pour ne pas tomber.

C'était lui, c'était bien lui. On l'avait reconnu malgré ses grosses moustaches, son teint basané, ses joues creuses, quelques rides prématurées qui plissaient son front, et aussi les rares fils argentés qui apparaissaient le long des tempes.

Les cœurs étaient si pleins qu'on ne trouvait rien à se dire; on se regardait et voilà tout.

Les Finot, eux aussi, s'étaient voûtés, il n'y avait que la petite Anne qui était restée la même et qui, de pâle qu'elle était tout à l'heure, était devenue rougissante comme un bouton d'églantier.

C'est qu'aussi il y avait bien de quoi rougir devant le fiancé qui lui revenait de si loin. C'était maintenant tout à fait un homme, un homme résolu, énergique, à peine dompté par la misère, nullement abattu par ses souffrances, et tout prêt à reverdir comme ces grands chênes que l'hiver a dépouillés.

N'étaient son beau sourire et son regard attendri, jamais Anne n'eût retrouvé son Daniel.

Comme de juste, ce fut le paysan qui le premier retrouva la parole.

— Vois-tu, dit-il, cela fait tout de même du bien de se revoir.

Ce n'est pas qu'on n'ait pensé à toi, quand tu étais là-bas dans leurs maudites casemates, mais enfin ce n'était pas la même chose.

Et après une pause, revenant à son sujet favori :

— Tu retrouveras tout en ordre, ta ferme en bon état, tes greniers bien garnis, sans compter qu'avec les écus des fermages on t'a encore arrondi ton lopin.

— Ah! papa Finot, interrompit Daniel, vous serez donc toujours le même! Je suis sûr que, pour m'enrichir, tandis que je crevais de faim chez ces damnés kaiserlichs, vous avez pressé si fort sur le pauvre monde que plus d'une fois vous avez dû le faire crier.

— Tais-toi donc. Est-ce qu'Anne l'aurait permis? Elle était là pour réclamer la plus grosse part au profit des besogneux, et sans reproche, garçon, tu n'as pas plus manqué des « Dieu vous bénisse! » de tous ces gueux que de cierges à la sainte Vierge.

— Alors, douce petite amie, fit Daniel en attirant la jeune fille jusqu'à lui, ce sont donc vos prières et leurs bénédictions qui m'auront racheté de l'exil?

Il tenait ses deux mains dans les siennes, mais, comme les larmes la gagnaient, elle se dégagea pour se cacher le visage, ce qui fait que de ses bras redevenus libres, Daniel entoura la taille de la jeune fille et la baisa au front, tout en haut, là où les cheveux naissent et où l'on aperçoit comme une petite frange d'or.

Ce fut au tour de la maman Finot de réclamer l'attention de son gendre. Moitié de gré, moitié de force, elle l'entraîna vers la grande armoire, toute remplie de belle toile bise.

Ce qu'on avait filé durant ces quatre années était chose incalculable. Les planches pliaient sous leurs piles de draps, et il y avait si grande quantité d'étoffes rousses entassées dans tous les coins que ce n'est qu'à renfort de poignet qu'on arrivait à faire joindre les battans.

De tout cela se dégageait une bonne odeur de lavande et de sauge qui sans doute montait à la tête de la bonne femme, car elle devenait presque aussi loquace que son mari lui-même.

Finot, qu'on avait oublié, reparut, apportant avec soin une bouteille toute recouverte de toiles d'araignées, et Daniel se retrouva, comme au bon vieux temps, attablé et trinquant avec le bonhomme.

— Allons, garçon, dit le paysan après avoir débouché sa bouteille avec amour et tout en dégustant le vin, avale-moi ça et dis-moi s'ils t'en donnaient tous les jours comme ça, là-bas, dans leur maudite tanière?

— Les brigands! fit Daniel en montrant le poing.

— Tout doux, mon fils! interrompit Finot, maintenant que te voilà hors de leurs griffes, il faut oublier les mauvais jours.

— Oublier! s'écria le jeune homme. Ah! vous croyez, mon père, qu'on peut oublier ces choses-là, qu'on empoche les hontes et les amertumes, qu'on avale les outrages et qu'on s'endort bien tranquille là-dessus et murmurant : « Dieu me garde! » Qui donc vous a mis ces idées en tête? Les affronts, il faut les subir quelquefois, mais les oublier, jamais! Et encore, entendez-vous, il n'y a que les vieux comme vous et les infirmes comme moi qui soient forcés de les supporter; les autres s'en vengent. Moi je ne compte plus. Ils m'ont mis au rancart là-bas, parce que ma peau, à ce qu'il paraît, ne vaut même plus la peine d'être risquée, mais si je vis encore quand mes fils seront des hommes, je leur dirai comment les choses se sont passées, et vous verrez s'ils parleront d'oublier!

— Vos fils soldats! interrompit la vieille femme avec horreur.

— Officiers, bonne mère, fit le jeune homme en se découvrant.

Cette fois, personne ne répliqua, pas même Anne, qui sans doute eut la prescience de la discipline militaire.

Finot se le tint pour dit et se garda bien de rompre en visière aux idées belliqueuses de monsieur son gendre; sa femme les oublia pour se livrer tout entière aux préparatifs de la noce, Anne se sentit à la fois toute troublée et tout orgueilleuse, en se rappelant les fières paroles de Daniel.

Pour une belle noce, ce fut vraiment une belle noce que celle d'Anne et de Vauthret.

On en parla à dix lieues à la ronde, et de tous les villages d'alentour Chanceaux, Saint-Seine et bien d'autres qu'il serait trop long de vous énumérer, fondirent des nuées de cousins, des essaims de cousines, ceux-ci rubiconds comme le dieu des vendanges, celles-là épanouies comme des pivoines.

Les cours s'emplirent de véhicules étranges, tenant le milieu entre la charrette et le cabriolet. Il en descendit nombre de femmes plus rondes les unes que les autres, sanglées dans leur corsage et défripant avec complaisance les plis de leur jupe. Les maris suivaient, un peu gênés par les entournures de leurs vestes, et les gars, tout fiers de leurs blouses neuves, se tenaient raides comme des piquets, de peur de perdre un pouce de leur taille.

Rien qu'à voir les cuisines, l'eau vous en venait à la bouche. Sous les vastes cheminées, des dindes gigantesques, des gigots invraisemblables encombraient les tournebroches et prenaient au contact des tisons une belle teinte dorée.

On avait sorti les nappes de plus fine toile, les couverts les plus massifs et les chandeliers d'argent. Des femmes en béguin d'indienne couraient affairées des fourneaux à la basse-cour, et plumaient les volailles, comme d'autres exercent un sacerdoce.

Anne et Daniel se laissaient embrasser par ceux-ci et féliciter par ceux-là, sans trop savoir ce qu'ils faisaient.

Le beau discours que fit M. le maire, et comme tout le monde en fut émerveillé, à commencer par le papa Finot, pour qui c'était preuve de grande considération! Ce n'est pas qu'on y comprît grand'chose, mais M. le maire, un riche vigneron de la côte de Beaune, rond comme une petite tonne, était joliment imposant avec cette large écharpe tricolore étalée sur son gros ventre.

Cela n'empêcha pas la petite Anne de pousser un gros soupir en passant devant l'église encore fermée, et en pensant qu'il fallait aller chercher au fond d'une grange la bénédiction du vieux prêtre et qu'il manquerait à leur union l'autel chargé de fleurs blanches, et la douce image de la Vierge, au fond de sa niche bleue étoilée d'or, leur souriant à travers les flammes des cierges.

Ce grand mécréant de Daniel n'en semblait pas autrement affecté, le sans-cœur, car il serrait diablement fort le bras de sa petite femme.

A table, ce fut bien autre chose, les rasades se succédaient dru comme grêle. Les truites argentées de la Suzon, les écrevisses de l'Armançon ne faisaient que paraître et disparaître. Les belles fourchettes que ces Bourguignons, et comme ils arrosaient résolûment chaque service des crus les plus divers et les plus capiteux! Les convives criaient comme de beaux diables. Daniel tenait tête à tous et rendait santé pour santé à ces intrépides porteurs de toasts... Aussi je ne jurerais pas qu'il ne fût un peu étourdi quand il se retrouva tout seul avec Anne, en la maison de son père, dans cette même pièce grave et froide, les enveloppant de calme et de silence au sortir de la bruyante et chaude orgie de tout à l'heure.

Il se passait dans le cerveau de Daniel un singulier phénomène. Tout ce qui depuis quelques heures avait été dit autour de lui fermentait dans sa tête. Il retrouvait dans sa mémoire des phrases complètes du *speech* de M. le maire, des lambeaux de sermon du vieux prêtre, et aussi bon nombre de plaisanteries fortement épicées que lui avaient servies les convives. Tout cela lui apparaissait sous un jour étrange, et en même temps que la tête lui tournait un peu, il se sentait envahi par une émotion singulière.

Anne était là toute rêveuse et toute rougissante, et l'on devinait à l'agitation de son corsage combien son petit cœur devait se démener dans sa poitrine.

Daniel, n'y tenant plus, l'attira à lui d'une seule étreinte; mais Anne, qui ne s'attendait pas à une si brusque attaque, lui glissa d'entre les bras et s'enfuit dans la chambre voisine.

Le bruit d'un verrou lestement poussé arrêta court dans sa pour-

suite le héros de Sambre-et-Meuse. Il resta moitié en équilibre sur ses longues jambes, tandis que le coucou sonnait joyeusement l'heure et que le balancier, enfermé dans sa gaine de noyer, continuait à battre les secondes avec un petit rire sarcastique.

Peut-être en toute autre circonstance, le soldat de Jourdan, habitué à donner l'assaut, eût-il résolûment enfoncé la porte, mais ce soir-là Daniel avait une manière particulièrement philosophique d'envisager les choses. Était-ce le corton ou le vin bourru, ou le discours de M. le maire? Je ne sais. Toujours est-il qu'une heure après, en regardant à travers les fentes de la porte, la petite Anne aperçut son mari renversé dans le grand fauteuil, dormant à poings fermés et opposant la sérénité la plus olympienne aux ricanemens du coucou.

VI.

Le lendemain... mais qu'est-il besoin de raconter le lendemain, puisque un an après Daniel berçait sur ses genoux un petit être mignon et rose comme sa mère ?

Ce n'est pas qu'il n'eût éprouvé une véritable déception le jour où la maman Finot, lui remettant entre les bras le poupon bien empaqueté dans ses langes, lui avait dit :

— C'est une fille.

Depuis plusieurs mois Daniel caressait d'autres rêves. Un garçon ! rien que cette pensée le faisait tressaillir d'orgueil. Il le voyait déjà, trottant sur ses petites jambes, hardi, leste et résolu. Il lui apprenait à grimper aux arbres, à dénicher les merles et plus tard, à mesure que l'enfant se faisait plus grand, il avait dans son passé tant de choses à lui dire! Que d'histoires joyeuses ou navrantes, et comme les grands yeux naïfs de son fils rayonneraient rien qu'à l'entendre parler! Car il comptait bien en faire un homme de ce gamin-là, et quand ses vieilles jambes seraient trop faibles pour le porter, il voulait pour le soutenir un bras jeune et vigoureux.

Certes ce fut un coup bien rude.

Pourtant, comme après tout la fillette n en était pas cause, Daniel, qui n'était pas homme à lui en garder rancune, se mit tout simplement à épier son premier sourire. Celle qui vint deux ans après ne fut guère moins bien accueillie. La plus dépitée ce fut Anne, et Daniel eut bien assez à faire de la consoler.

Quant à la maman Finot, qui se faisait vieille, elle se remit à son rouet et en grande hâte commença de filer le trousseau des petiotes.

Seulement, lorsque Vauthret comprit que ses fils se feraient peut-être trop longtemps attendre, il éprouva le besoin de changer de vie et de reprendre pour lui-même l'existence aventureuse qu'il avait rêvée pour eux.

La santé était revenue peu à peu. Il lui fallait maintenant les longues marches à l'air libre. La vie contemplative ne lui suffisait plus. D'ailleurs Anne était trop positive pour aimer les rêveurs. Il prit donc sa course par monts et par vaux, allant au loin vendre son bétail et courant le pays nuit et jour, la ceinture gonflée d'or, son bâton ferré à la main. Que de fois il s'arrêta prêtant l'oreille quand le coup de feu d'un braconnier retentissait en plein bois! Mais Anne en fut quitte pour ses angoisses. Sitôt qu'ils apercevaient la grande silhouette de Daniel, les plus intrépides rentraient en hâte dans l'épaisseur des fourrés.

C'est ainsi que Daniel retrouva Jacques Févret. Il le rencontra vers la lisière des bois, errant l'oreille au guet, prêt à s'enfoncer à la première alerte dans les grands taillis, ou sous les roches profondes. Il le retrouva, se glissant timide et besogneux sous la haute cheminée des auberges, troquant dans un coin sombre les lièvres tués en fraude.

La première rencontre fut gênée de part et d'autre. Ce diable de Févret leur avait joué de si méchans tours!

Il est vrai qu'il n'en avait guère tiré profit, le pauvre diable! Et Daniel s'émut de cette misère profonde, courageusement supportée après tout.

En retrouvant ce vieux camarade, usé, cassé par les privations d'une vie si rude, il oublia la cause première de ses maux.

Lui, bercé, endormi dans son bonheur, avait perdu cette âpreté de souvenirs que le malheur avive.

Puis Févret gardait dans sa lutte contre l'ordre établi une certaine crânerie qui séduisait, quoi qu'il en fût, l'imagination de Vauthret. Incapable de se plier à une discipline quelconque, l'ancien déserteur était pourtant brave pour son compte. Or Daniel aimait les braves, étant lui-même de forte trempe.

Peu à peu, il reprit à l'égard du braconnier ses anciennes allures, lui généreux sans y prendre garde, l'autre ne demandant jamais, mais acceptant sans dire merci.

Anne avait bien risqué quelques remontrances timides.

Le compagnon avait bien mauvaise renommée... Est-ce qu'il ne se rappelait pas?...

Daniel haussait les épaules.

Il y avait beau temps que Févret ne pensait plus à toutes ces sottises. D'ailleurs si chacun se détournait de lui, n'était-ce

pas le condamner au mal sans retour possible? Ne faut-il pas tendre la main à ceux qu'on veut essayer de ramener? Qui sait si l'estime de braves gens comme eux, et quelques petits secours discrètement offerts ne lui permettraient pas un jour ou l'autre de changer de vie?

A cela Anne ne répondait rien. Seul, Pyrame continuait à protester. Pour peu qu'il aperçût la silhouette de Févret, c'étaient des aboiemens furieux. Il secouait farouche sa grosse tête aux longues oreilles.

C'était bien autre chose quand Vauthret s'attablait dans quelque auberge, coude à coude avec le braconnier. Il venait avec des grognemens de colère, le poil hérissé, la queue basse collée à ses flancs maigres, flairer d'un air hostile les vêtemens de son ennemi. Et quand Daniel impatienté, après avoir vainement crié : « Tout beau, Pyrame! » levait la main d'un geste de menace, l'animal défiant et sombre allait se blottir à ses pieds, levant de temps en temps son œil irrité vers le voisin qu'il fallait subir.

Or, un soir que, suivant sa coutume, Daniel rentrait de sa tournée, le bâton ferré à la main, comme il n'était plus qu'à une faible distance de Saint-Germain-la-Feuille, il fut tout surpris de voir le chien bondir à sa rencontre.

Il était si solidement bâti, ce diable de Pyrame, avec son poil rude, ses pattes vigoureuses et sa grosse tête aux yeux intelligens et tendres, que, dans les transports de sa joie, il faillit renverser son maître.

— A bas ! Pyrame ! à bas ! fit-il tout en le flattant de la main.

L'animal se calma. Il s'était détaché sans doute et était venu rejoindre Vauthret sur la route qu'il avait coutume de suivre.

Semblable aubaine était rare; aussi s'en donnait-elle à cœur-joie, la brave bête.

Pourtant, comme il se faisait tard, Daniel hâta le pas. De son côté, le chien manifestait une agitation singulière. Il s'élançait à corps perdu du côté du village, puis revenait par petits sauts avec des jappemens et des hurlemens plaintifs.

Daniel ne prêtait à ce manège qu'une attention distraite.

Il faisait nuit close. La longue route grise se déroulait devant lui à perte de vue. De sombres masses de bois mettaient de hautes taches noires aux deux côtés du chemin. Parfois, par une déchirure de nuages, un rayon de lune baignait les taillis d'un flot de lumière blanche.

Ils avançaient cependant; on apercevait quelques lueurs aux vitres des maisons du village.

Maintenant la forêt ne formait plus qu'une ligne obscure à l'ho-

rizon. Le chemin rocailleux serpentait entre des champs dénudés. Des petits murs de pierre mal crépis bordaient le sentier. Au loin, bien loin encore, la ferme ensevelie dans la nuit, les bâtimens sombres, silencieux dans l'obscurité profonde.

Soudain, un bruit inexplicable, quelque chose comme un cri lointain, traversa le silence et alla mourir dans les échos de la montagne.

Le chien releva la tête, dressa les oreilles, resta en arrêt deux ou trois secondes, puis, rassemblé, partit d'un bond et prit une course folle à travers les ténèbres.

Quand, quelques minutes plus tard, Daniel, pressentant un malheur, rentra haletant au logis, il trouva la porte grande ouverte, Anne presque évanouie sur le carreau, et Pyrame qui s'acharnait au cadavre de son ennemi.

Févret portait à la gorge la marque sanglante des crocs de l'animal.

Au cri de sa maîtresse, Pyrame était revenu à son poste déserté. Comme Févret l'entraînait au fond de la chambre, Anne vit passer dans un bond formidable le chien furieux, l'œil sanglant, la gueule béante. Alors l'étreinte qui l'étouffait se desserra lentement. Févret râlait, la face contre terre. D'un seul effort, l'animal avait terrassé et étranglé l'agresseur.

Telle est l'histoire que m'a répétée bien souvent, avec quelques variantes, mon grand-père Vauthret, qui en avait été le héros.

Quand, par les longues veillées d'hiver, après avoir gambadé par la chambre, je revenais me poser à califourchon sur lui, serrant entre mes petits genoux ses vieilles jambes, il se rapprochait tout doucement du foyer, et tout en tisonnant, tandis que le sarment pétillait dans l'âtre, il contait de sa voix tremblante toutes ces belles histoires de sa jeunesse.

Bien des jours s'étaient écoulés depuis, et les fillettes avaient eu tout le temps de pousser si bien qu'un beau matin on lui avait apporté son petit-fils, celui-là même qu'il attendait depuis si longtemps.

Mais l'arrivée du petit homme l'avait fait reverdir, et c'est à peine s'il sentait les années maintenant qu'une nouvelle pousse avait jailli du vieux tronc.

Le grand-père n'est plus, l'enfant est devenu un homme, se préparant à laisser à d'autres les souvenirs que lui a légués l'aïeul.

***

REVUE LITTÉRAIRE

Chansonnier historique du XVIIIe *siècle*, publié par M. Émile Raunié. — I. *La Régence*, 4 vol. in-18; Paris, Quantin, 1879-1880.

Il y a de cela quelques mois, paraissait le premier volume d'un recueil demeuré jusqu'alors, dans son ensemble, à peu près inédit, et pour cette raison, comme on peut croire, d'autant plus fameux parmi les érudits, sous le nom de *Chansonnier Maurepas*. On nous en avait si souvent parlé comme d'un inépuisable trésor de renseignemens historiques; l'éditeur, M. Émile Raunié, dans une préface intéressante et consciencieusement étudiée, nous renouvelait d'un ton si convaincu l'assurance que nous allions trouver là, sur l'ancienne société française, abondance de mordantes épigrammes et d'instructives révélations; enfin le nom lui-même de Maurepas nous était parvenu comme le nom d'un homme de tant d'esprit, dans un siècle où l'esprit, à ce que l'on prétend, courait les rues; que nous crûmes, en effet, naïvement, que l'histoire et la littérature s'enrichissaient tout d'un coup de quelques milliers de pièces dont la valeur historique n'aurait d'égal que l'agrément littéraire. A la vérité, nous aurions pu réfléchir, — puisque aussi bien les érudits prennent à tâche de nous en administrer tous les jours quelque preuve nouvelle, — que l'inédit trop souvent n'est inédit que parce qu'il ne vaut pas la peine d'être édité. Pour une publication vraiment utile, c'est le cas de combien de *Mémoires* et de *Correspondances?* Mais quoi! l'épigramme, la chanson, le vaudeville, — ce sont des genres si français! Dans les histoires imprimées, on trouvait quelquefois sur une favorite arrogante, sur un ministre incapable, sur un général malheureux, de si jolis couplets, si bien tournés, dont la

pointe était si malicieusement aiguisée, si traîtreusement empoisonnée! Et puis « ces chants satiriques et profanes, symbole éternel de la légèreté de la nation, » comme les appelait Massillon avec une élégante indignation, dans le même temps que les beaux esprits de la cour et de la ville chansonnaient à l'envi les désastres d'Hochstædt ou de Ramillies, nous savions qu'ils avaient vengé nos pères de tant d'humiliations, et non pas seulement depuis le XVIIe siècle, mais de tout temps, à vrai dire, avant même qu'il y eût une France, puisque dès le IVe siècle on leur en faisait déjà le reproche. *Cantilenis infortunia sua solantur,* disait un père de l'église bien avant qu'on eût défini la monarchie de Louis XIV et de Louis XV un absolutisme tempéré par des chansons. Et sans faire attention que nous courions le risque de ressembler au marquis de Mascarille, qui travaillait « à mettre en madrigaux toute l'histoire romaine, » nous imaginions volontiers une histoire de France racontée par les chansons, comme d'autres l'ont imaginée racontée par les caricatures, voire par les faïences. Il en va falloir désormais un peu rabattre. Avouons-le sans tarder davantage. Si la publication de ce volumineux *Chansonnier* ne rend pas d'autre service, — ce que nous sommes un peu tenté de croire, — elle nous aura rendu celui-là du moins de nous avoir une fois pour toutes désabusé sur ce qu'une chanson, — tant historique soit-elle, — peut contenir de vraiment instructif et de digne d'être enregistré par l'histoire. Le mot de Figaro n'a jamais été plus vrai : « Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante. »

Il n'y a pas à s'étendre sur la valeur littéraire du recueil. Elle serait nulle, absolument nulle, s'il ne convenait d'excepter de cette condamnation sommaire une douzaine de pièces, — qui sont lisibles, — et deux ou trois, — qui sont presque éloquentes. Otez-les, il ne reste pas dans ces quatre volumes, d'environ chacun trois cents pages et formés, à ce qu'on a le droit de croire, d'une sorte de choix des meilleurs couplets, cent vers en tout qui ne soient pas indignes d'être retenus. « L'art de la plaisanterie a fait depuis quelque temps d'immenses progrès, disait d'Argenson dans un passage que reproduit la préface de M. Raunié. Les vers burlesques de Scarron, qui réjouissaient tant nos pères, choquent notre goût plus épuré, et il n'est point de faiseur de parodies pour l'opéra comique qui ne fasse cent fois mieux que la fameuse *Apothéose de la perruque de Chapelain.* » Cette citation prouve ce que l'on savait, que le marquis d'Argenson n'avait pas le goût difficile. Non pas assurément que nous éprouvions une admiration exagérée pour l'*Apothéose de la perruque de Chapelain,* ou pour les vers burlesques de Scarron : au contraire! Nous disons même que « cent fois mieux que l'*Apothéose de la perruque de Chapelain,* » c'est encore bien peu de chose.

Je vous en fais juge. Voici, par exemple, une épitaphe de Louis XIV :

Ci-gît l'idole de la France
Et l'ennemi de son repos,
Il fut un gouffre de finance,
Et l'asile des impôts.

D'Argenson aura beau dire, et Marais, et Barbier, ou tout autre; je déclare qu'il m'est impossible de goûter dans ce triste quatrain le moindre grain de sel. Voici encore un couplet sur la disgrâce du père Le Tellier :

Tellier, ta disgrâce
T'attire du mépris
Que la populace
A trop bien appris.
Chacun t'abandonne
Comme on ferait un pendu,
Lanturlu.

C'est le chef-d'œuvre de la platitude. On ne chante rien aujourd'hui dans nos cafés-concerts qui ne soit immédiatement au-dessus d'un pareil couplet. Il y en a déjà quelques centaines, mais si l'on pousse, comme on nous en menace, au douzième volume, il y en aura quelques milliers de cette force dans le *Recueil Clairambault-Maurepas.*

Évidemment on les goûtait alors, puisqu'on les collectionnait. Nous en avons d'ailleurs d'indiscutables témoignages. Mathieu Marais dit, dans son *Journal,* à la date de 1720 : « J'ai vu une chanson sur l'affaire de la *Constitution,* à l'occasion d'un envoyé du sultan qui arrive. C'est une *application très ingénieuse* au *Corps de doctrine* et aux explications suivant lesquelles on peut accepter tout ce qu'on voudra et même l'Alcoran. » Citons le dernier couplet de cette application très ingénieuse :

Il est vrai que l'Évangile
Que prêche notre curé
Dans la bulle prend un style
Tout à fait défiguré.
Va, si Couët se met en tête
De protéger l'Alcoran,
Tu ne seras qu'une bête
Si tu n'es pas musulman.

Il est difficile, on nous l'accordera, d'aiguiser plus maladroitement une pointe. Le même Marais encore, dans une autre pièce, intitulée *la Fagonade,* amas de grossières injures entassées contre Fagon, l'un des commissaires de la chambre de justice et revêtu de je ne sais quel emploi de finance, découvre ce qu'il appelle « toute la force et la vigueur de l'esprit satirique » et crie du fond de son étude au « chef-d'œuvre de

noirceur et de malice. » Il faut détacher quelques vers du chef-d'œuvre, qui est très long. Il s'agit du caractère de Fagon :

Au venin qui bout dans ses veines
Dieu joignit l'esprit d'Attila,
Et sur lui l'enfer exhala
Du souffle impur de ses haleines
Les sept fameux péchés mortels,
Les sentimens les plus cruels,
Des âmes les plus inhumaines.

Que de grâces dans la médisance! et que voilà donc un homme spirituellement drapé! Je ne suis pas fâché que ce soit à Marais que l'éditeur du *Chansonnier* ait emprunté ces témoignages d'admiration. Sainte-Beuve, un beau jour, je ne sais par quel caprice, ne s'était-il pas ingénié de faire de Mathieu Marais une espèce d'autorité littéraire et de nous le dépeindre quasi sous les traits d'un représentant du meilleur goût du XVIIe siècle attardé dans les premières années du siècle de Voltaire? C'était un fort honnête homme que Marais, je le crois, mais un juge douteux des choses de l'esprit. Peut-être aussi, d'un siècle à l'autre, n'est-il rien, — non pas même la mode, — qui change et diffère de soi-même autant que ce que l'on appelle esprit, de l'un des termes les plus généraux, les plus vagues, les plus lâches qu'il y ait dans la langue littéraire.

On eût aimé du moins que l'éditeur du *Chansonnier* ne se payât pas, lui, d'illusions sur la qualité du régal qu'il nous offrait. « Bon nombre de ces couplets, nous dit-il dans sa préface, sont de petits chefs-d'œuvre de verve et de style. » Il faut alors que nous ayons joué de malheur; car vainement les avons-nous cherchés, et, malgré la meilleure volonté du monde, nous ne les avons pas rencontrés. Ce que nous avons trouvé de mieux, c'est peut-être l'épigramme suivante :

L'abominable banqueroute
Que fait Louis dans sa déroute
Va charger la barque à Caron.
Il meurt si gueux dans son vieil âge
Qu'on craint que la veuve Scarron
N'ait fait un mauvais mariage.

Mais il faut ajouter qu'elle était connue depuis longtemps. Et cette réflexion nous mène au jugement qu'il convient jusqu'ici de porter sur l'ensemble du recueil : ce qu'il renferme d'inédit méritait de demeurer dans l'ombre, mais ce qui valait la peine d'en être tiré depuis longtemps n'était plus inédit.

On nous répondra qu'il n'importe guère après tout que ces épigrammes, ces chansons, ces satires aient ou n'aient pas de valeur litté-

raire. Elles ont une valeur historique : c'est assez. S'inquiète-t-on de la valeur littéraire d'un document historique? Non plus en vérité qu'on ne se soucie du style d'un acte notarié. On n'ira donc pas chercher dans le *Chansonnier du* XVIIIe *siècle* des modèles de l'art d'écrire purement ou de plaisanter avec aisance, mais n'y trouvera-t-on pas mieux que cela, si l'on y trouve un commentaire perpétuel de l'histoire officielle, une illustration populaire, pour ainsi dire, — d'autant plus instructive qu'elle sera plus libre, et même licencieuse, — des récits d'apparat et de l'historiographie brevetée ? « Un des grands agrémens de ce monde, dit quelque part Voltaire, est que chacun puisse avoir son sentiment sans altérer l'union fraternelle. » Notre sentiment est que sur la valeur, même historique, de ces inédits dont on encombre annuellement la librairie contemporaine, on se méprend étrangement. Tant de publications dont on nous accable, bien loin de rendre service à l'histoire, elles lui nuisent, et elles nous facilitent si peu la connaissance du passé qu'au contraire elles l'embrouillent : ce qu'il est aisé de démontrer à l'occasion et par le moyen de ce *Chansonnier*.

Et d'abord on ne connaît pas les auteurs de ces *Chansons*. Qui sont-ils? dans quel monde ont-ils vécu ? sont-ce des courtisans? sont-ce des gens de lettres? sont-ce peut-être uniquement des spéculateurs en scandale, comme il s'en est rencontré de tous temps, et des *maîtres chanteurs?* vous entendez assez dans quel sens nous prenons le mot, Le fait est qu'on l'ignore.

Celui qui a fait la chanson
N'oserait dire son nom
Car il aurait les étrivières.

ou bien :

L'auteur de ce vaudeville
Ne dira pas ce qu'il est
Par la raison qu'il se plaît
A voir de loin la Bastille.

J'approuve leur prudence; mais il suit de là qu'il devient impossible de contrôler l'authenticité des renseignemens et la sûreté des informations qu'ils nous donnent ou qu'ils sont censés nous donner. Un papier sans signature est de l'espèce de la lettre anonyme : mensonge, quand ce n'est pas infamie. *Ut contemptissimus quisque, ita solutissimæ linguæ est.* Et quel avantage trouve-t-on à jeter ainsi dans la circulation de l'histoire un fatras de documens suspects, si ce n'est de mettre à la merci d'un coquin du temps jadis la réputation des personnes, l'honneur des familles, et j'ajoute la dignité de l'histoire? On affecte aujourd'hui de l'oublier : il n'en est pas moins vrai qu'il y a des

détails que l'histoire, entendue comme elle devrait être entendue, n'a ni besoin, ni souci par conséquent, de connaître. Que vous importe, par exemple, la chronique scandaleuse des maîtresses du régent? ont-elles exercé quelque influence sur les affaires? l'une d'elles, par hasard, s'est-elle trouvée mêlée à quelque secret d'état? Si oui, comme ce fut le cas plus tard de Mme de Prie ou de Mme de Pompadour, tous les détails que vous pouvez recueillir et dont vous nous démontrerez l'authenticité, nous nous empresserons d'en faire notre profit; si non, dispensez-nous de ces anecdotes licencieuses et de ces refrains obscènes qui ne nous apprennent rien, ne nous servent de rien, ni ne nous mènent à rien. Mme de Sabran fut remplacée par Mme de Parabère, qui fut remplacée par Mme d'Averne, qui fut remplacée par Mme de Falaris. Je ne sais si c'est bien l'ordre de leur succession. Mettez donc que Philippe d'Orléans, régent de France, aima les femmes, et comme nous sommes gens vertueux, gens qui prenons

A l'honneur de nos rois un intérêt extrême,

mettez même qu'il les aima trop, et voilà qui est dit, et n'en parlons plus. Mais l'histoire des mœurs? dira-t-on. Comme si nous ne savions pas que la cour est la cour, que les hommes sont les hommes, que les vicieux mourront, mais jamais le vice, que les ambitions inavouables et les amours vénales sont de tous les temps, et que du haut en bas de l'échelle sociale il n'y a de différence que la manière de s'y prendre!

Là-dessus, en fait d'histoire des mœurs, qu'y a-t-il dans vos *Chansons* que vous ne retrouviez tout au long dans les *Mémoires* ou les *Correspondances?* Ouvrez le recueil de M. Raunié. Pas une pièce qu'il ne soit obligé d'annoter et de commenter. Pas une allusion qu'il n'ait à préciser par quelque renseignement tiré des *Mémoires de Saint-Simon*, ou du *Journal de Dangeau*, des *Lettres de la Palatine* ou du *Journal de Barbier*. A quoi bon, disions-nous, publier des textes anonymes? nous disons maintenant : à quoi bon publier des textes obscurs, qui ne peuvent être éclairés que de la lumière qu'on emprunte à des textes publiés déjà depuis longtemps? C'est exactement comme si pour éclairer le compte-rendu d'un procès criminel on s'avisait d'en appeler à la *complainte* qu'en ont déduite les faiseurs populaires. Vous ne comprenez pas tel récit des *Mémoires* de Saint-Simon ou du *Journal de Dangeau;* certaines circonstances vous échappent, quelques points demeurent douteux, quelques autres s'enfoncent dans l'épaisseur de l'ombre? Fort bien, nous arrivons à votre secours, et ce témoignage d'un acteur ou d'un témoin des événemens, ce récit d'un écrivain qui fait profession d'écrire pour la postérité, cette affirmation d'un homme qui tenait état dans le monde, et dont vous pouvez aisément contrôler

la véracité, nous allons, nous, l'*illustrer* par le témoignage d'une *Chanson* dont l'auteur inconnu n'a peut-être rien compris, rien su ni rien vu des choses dont il parle. *Similia similibus.* Il fait nuit : fermons les volets; ce sera le moyen d'y voir plus clair.

Je n'exagère pas. « Une multitude de circonstances restées inconnues, nous dit M. Raunié, d'après M. G. Brunet, sont dans les chansonniers, toujours empressés à recueillir avec avidité, à colporter avec indiscrétion le scandale du jour ou l'anecdote de la veille. Ils nous apprennent par exemple que le chevalier de la Ferté, étant embarqué avec le comte d'Estrées, lui fit voler ses assiettes d'argent par un mousse. » Ils nous apprennent! Mais sentez-vous bien toute la force de ce mot? Ils nous apprennent! c'est-à-dire, il suffira d'un couplet anonyme, inspiré qui sait par quelle basse vengeance ou par quels honteux motifs, pour que nous inscrivions une action déshonnête au compte définitif d'un personnage historique. Sans doute aussi qu'il suffira d'avoir trouvé ces trois vers dans le recueil de M. Raunié :

> Massillon s'en va à Clermont,
> Pour prendre aux femmes le menton,
> Ainsi qu'il faisait à Paris

pour être en droit de suspecter les mœurs de Massillon, d'accoler à son nom, sans autre autorité, quelque épithète goguenarde, et d'écrire dans les histoires ou dans les dictionnaires : « le galant Massillon, » ou « le voluptueux évêque de Clermont? » Qui ne voit que c'est ici la négation même des règles les plus élémentaires de la critique historique? Et multiplier ces sortes de publications, est-ce rendre service à l'histoire? ou si c'est ajouter aux moyens déjà trop nombreux dont le pamphlet dispose pour la falsification de l'histoire?

Aussi bien, ce que nous disons ici des *Chansons,* allons jusqu'au bout, et ne craignons pas de l'étendre jusqu'à bon nombre des *Mémoires* et des *Correspondances.*

Nous accordons aujourd'hui beaucoup trop aisément notre confiance, et notre confiance entière, notre confiance aveugle, à ces recueils de mémoires et de correspondances dont notre littérature historique est si riche. Supputez en effet tout ce que l'on a publié, dans le siècle où nous sommes, de *Lettres* et de *Mémoires* sur le seul règne de Louis XIV. Mettez à part, bien entendu, les documens d'état, comme la *Correspondance de Mazarin* ou comme les *Lettres et Instructions de Colbert.* Réservez encore quelques recueils qui tirent une autorité particulière du rôle actif qu'ont joué leurs auteurs dans l'histoire de leur temps; tels seront les *Mémoires de Villars* ou les *Mémoires de Torcy.* Faut-il dire d'un mot à quoi servent presque tous les autres? Uniquement à nous mettre en défiance de ce que nous avions cru savoir, et sur ce qui pas-

sait pour le plus certain uniquement à nous fournir des raisons moins encore de douter, pour parler franc, que d'ergoter. Relisez dans le *Siècle de Louis XIV* et dans les quelques opuscules additionnels de Voltaire, ce que le XVIIIe siècle a su du fameux Masque de fer, et dites-moi ce qu'aujourd'hui nous en savons de plus? Mais trois ou quatre hypothèses avaient cours en ce temps-là; dix ou douze aujourd'hui se contrarient et se combattent. Et le plaisant de la chose, c'est qu'après tant d'inédits publiés et de papier noirci, il se pourrait que la version de Voltaire demeurât la plus plausible de toutes.

Prenons un autre exemple, et de l'histoire anecdotique passons à l'histoire générale. Voici les *Mémoires de Saint-Simon* et la *Correspondance de la princesse Palatine*. Est-il un historien digne de ce nom qui, sur la foi de semblables témoignages, osât former un jugement définitif sur Mme de Maintenon? Ce n'est pas qu'il m'intéresse outre mesure de savoir si les Fouquet et les Villarceaux ont fait ou non l'intérim entre le roi de France et l'auteur de *Dom Japhet d'Arménie*. Et je défie bien qu'on me prouve, pour le dire en passant, en quoi la solution de ce problème d'alcôve intéresse l'histoire. Mais ce que je veux dire, c'est que les lettres de cette « bonne Allemande » qui n'était ni si bonne, ni si naïve surtout, qu'on voudrait bien quelquefois nous le faire croire, combinées avec les mémoires du plus vaniteux des ducs et pairs, ne peuvent donner de la personne et du rôle politique de Mme de Maintenon que l'idée la plus fausse. Il y a plus, et j'ose avancer que, sur ce point d'importance, l'unique obligation que nous ayons à ces deux volumineux recueils, c'est qu'il faut commencer par réfuter ce qu'ils contiennent de médisances et de calomnies, à toutes fois qu'on veut parler de Mme de Maintenon.

Au moins encore des Mémoires comme ceux de Saint-Simon, ou des Correspondances comme celles de Madame, peut-on les contrôler. La mère et l'ami du régent ont *figuré* sur le théâtre de l'histoire; s'ils n'ont participé ni l'un ni l'autre à rien de ce qui s'est passé de très considérable sur la scène de leur temps, ils étaient dans les coulisses; ils ont connu les acteurs du drame ou de la comédie qui se jouaient, ils leur ont parlé. Mais ceux qui n'avaient leur place qu'au parterre, les Marais, les Barbier, les Hardy, les Regnault, qui contemplaient la cour du fond de leur cabinet d'avocat ou la ville d'un coin de leur boutique de libraire, les bons témoins, je vous le demande, et les belles autorités que voilà! J'ose à peine calculer approximativement ce que ces honnêtes annalistes ont répandu de contre-vérités dans l'histoire. On n'a pas encore imprimé les *Mémoires* ou *Journaux* des deux derniers. *Di, talem avertite pestem!* et puisse-t-on ne les imprimer jamais! Je reviens à nos chansonniers.

On dit, et M. Raunié n'a garde d'oublier l'argument, que si l'autorité

de leurs refrains n'égale pas tout à fait celle des documens d'état, à tout le moins « ils forment à côté de l'autorité officielle une histoire libre où l'on retrouve les sensations vraies que les événemens ont fait naître dans l'âme des contemporains, et les appréciations qu'ils ont provoquées de la part des hommes qui étaient le plus aptes à les juger. » Ce n'est plus seulement ici la négation de la critique historique, c'est la négation même de l'histoire. En fait d'appréciations, il n'y a rien de tel pour mal juger des événemens que d'en être le contemporain. Quel est celui des contemporains de la révocation de l'édit de Nantes qui s'est avisé des conséquences de cet acte tristement fameux? Quel est celui des contemporains du système de Law qui s'est douté qu'il assistât à la naissance dans la rue Quincampoix de cette puissance des temps modernes que nous avons appelée le crédit? Quel est celui des contemporains, mais surtout des témoins de la prise de la Bastille qui, voyant une poignée de patriotes se ruer à l'assaut de la vieille prison d'état, s'est douté qu'il voyait une révolution passer sous ses fenêtres? On l'a dit et nous ne saurions trop le répéter; les contemporains n'ont pas plus la « sensation vraie » des événemens dont ils sont les témoins ou les acteurs, que le soldat sur le champ de bataille n'a la « sensation vraie » du plan du combat dont il est une pièce. Et combien cela n'était-il pas encore plus vrai, si possible, sous l'ancien régime, avec la difficulté des communications, la rareté des journaux, l'insuffisance des renseignemens, l'indifférence des particuliers à la chose publique, les faits enfin ne parvenant à la connaissance de la foule que défigurés et travestis, altérés en mille manières par la multiplicité même des milieux qu'ils avaient dû traverser! Aurions-nous donc oublié combien la vérité, « la vérité vraie, » comme dit Beaumarchais, est chose délicate, fragile, qu'on blesse involontairement et qu'on mutile presque sans s'en apercevoir, parce que chacun de nous n'en accepte que ce qui convient à ses préjugés, à ses passions, à sa façon de penser? A plus forte raison, quand, comme les faiseurs d'épigrammes et de chansons, on fait littéralement métier de ne s'enquérir du vrai qu'autant qu'il peut servir de thème aux variations de la médisance et de la malignité. Le propre d'un satirique c'est, en général, de ne voir les hommes et les choses que par leurs mauvais côtés, mais le propre des chansonniers, c'est de ne les voir que par leurs côtés honteux.

On n'a donc même pas le droit de prétendre que pour telle ou telle période de notre histoire nationale, les chansonniers nous donnent seulement ce qu'on pourrait appeler le niveau de l'esprit public. Il est déjà très dangereux, quoi qu'on en ait dit, de vouloir juger d'une société sur sa littérature. Ses pièces de théâtre et ses romans, j'entends ceux qui survivent et qui passent à la postérité, dont il est permis de dire, par conséquent, dans une certaine mesure, que par l'unanimité

de ses applaudissemens elle a reconnu la ressemblance, ne sont pourtant qu'une expression d'elle-même très incomplète, et souvent infidèle. Mais quand on descend des œuvres de la littérature jusqu'à des productions telles que celles des *chansonniers* ou *sottisiers*, comme on les nommait alors, dont aucune pour ainsi dire ne peut produire l'acte de son état civil, qui toutes ou presque toutes sortent on ne sait de quelles officines pour circuler sous le manteau et de là s'aller perdre chez quelque collectionneur acharné à l'enrichissement de son cabinet, on conviendra que du sentiment que ces chansons expriment, il serait plus qu'imprudent de conclure la complicité de l'esprit public. Rien ne nous garantit que telle chanson du *Recueil Clairambault-Maurepas* ait couru; rien ne nous garantit que cette autre ait dépassé jamais le petit cercle de roués où elle naquit après boire; rien ne nous garantit qu'une troisième ne soit pas en unique exemplaire. Non-seulement donc nous ne pouvons pas contrôler la véracité du chansonnier, mais nous ne pouvons pas non plus mesurer la popularité de la chanson. Je me trompe : il est un cas où de la quantité même des *Chansons* qui se répètent et se pressent sur un même sujet, nous pouvons inférer que l'événement a frappé vivement les esprits. Alors nous apprenons que le bon peuple de Paris a salué par des cris de joie la mort de Louis XIV; nous apprenons que le système de Law, après avoir soulevé de folles espérances, a soulevé de furieuses clameurs de désespoir et d'indignation; nous apprenons que Dubois n'a pas été le modèle des vertus épiscopales; nous apprenons que l'affaire de la constitution a passionné la France entière et failli faire éclater une révolution. Avions-nous vraiment besoin des chansonniers pour l'apprendre, et n'est-ce pas là ce qui s'appelle vulgairement découvrir l'Amérique en 1880?

Et c'est pourquoi nous ne saurions comprendre la faveur croissante, pourtant, avec laquelle il semble qu'on accueille les publications inédites, chansons ou mémoires, lettres ou journaux. Elles n'ont ni de quoi plaire, étant pour la plupart de la dernière médiocrité littéraire ; ni de quoi nous instruire, n'étant, si l'on nous passe l'expression, que du *papotage* historique, lorsqu'elles ne sont pas de belle et bonne calomnie; elles sont de plus dangereuses.

Elles développent en effet dans le public un goût fâcheux pour l'histoire anecdotique, je dirais mieux encore pour la chronique scandaleuse. Elles l'habituent insensiblement à ne voir de l'histoire que les plus petits côtés. Ce sont les pires procédés du *reportage* et du mauvais journalisme appliqués à ce qu'on appelle pompeusement la connaissance des idées et des mœurs. Un reproche que nous avons entendu faire à ce *Chansonnier du* XVIIIe *siècle*, c'est que pour un recueil du temps de la régence, il ne contenait ni des pièces assez libres ni assez de pièces libres. Aussi en sommes-nous venus à connaître admirablement les

maîtresses de Louis XIV et de Louis XV; mais qu'il y ait dans le même XVIIIe siècle quelques exemples de la plus haute vertu patriotique, nous les connaissons à peu près comme s'ils avaient été donnés à la Chine. Il y a toute une bibliothèque sur Mme de Pompadour et sur Mme du Barry; sans compter ce que le roman, dont c'était assurément le droit, a tiré de leurs aventures. Nous savons, à quelques deniers près, ce que chacune d'elles coûtait au roi de France. De prétendus historiens n'ont pas dédaigné de nous introduire jusque dans le cabinet de toilette et jusque dans l'alcôve de ces intéressantes personnes; mais voulez-vous me dire où vous trouverez une biographie de Dupleix, ou de la Bourdonnais, ou du bailli de Suffren?

Ce qu'il y a là de regrettable, ce n'est pas, notez-le bien, que l'on s'occupe de Mme de Pompadour ou de Mme du Barry, c'est uniquement que l'on se détourne des grandes questions et que nos historiens perdent le sens de la grande histoire. Il ne faut pas d'ailleurs s'en étonner. Avec les méthodes qu'ils prônent et parmi le fatras de ces publications dont ils nous accablent, l'étonnant serait qu'ils eussent pu se reprendre, et l'admirable qu'ils eussent eu l'audace de lutter contre le courant. On dominait sa matière autrefois; aujourd'hui on se laisse dominer par elle, et l'on prétend qu'il y a progrès. Le fait est que les érudits succombent sous le détail, et perdus dans cet amas de documens qu'ils brassent désespérément, incapables de rien sacrifier des notes et notules qu'ils ordonnent dans leurs portefeuilles avec une régularité de comptables, impuissans à prendre parti, le courage qu'ils n'ont plus, c'est le courage d'ignorer les documens inutiles, et l'habitude qui leur manque, c'est l'habitude de penser. Ils ont peur des idées générales. Au nom de l'érudition, ils ont mis l'interdit sur la liberté de penser. Aussi regardez ce qu'est devenue chez nous la production historique depuis quelques années, chez nous, dans le pays des Guizot, des Michelet, des Augustin et des Amédée Thierry, des Mignet, et dans ce siècle qui s'intitule volontiers lui-même le siècle de la critique et de l'histoire : on édite, on commente, on compile, on ne compose plus. Il paraît que sur toutes les grandes questions de l'histoire des temps modernes, ce sont les documens qui manquent! Nous aurons l'impertinence de croire que ce ne sont pas les documens qui manquent, mais bien l'art de les mettre en œuvre; et j'ajouterai le temps, le temps matériel de consulter seulement ou d'extraire ce qu'on en a publié sur toutes les grandes questions de l'histoire générale. Ce sont si peu les documens qui manquent, qu'au contraire il y en a trop. Une vie d'homme suffirait-elle pour lire par exemple tout ce qu'on a publié sur l'histoire de la réformation ou sur l'histoire de la révolution française?

Il est vrai que, parmi tant de documens, c'est quelquefois le document capital qui manque, celui qui trancherait le débat et qui couperait

court à toute controverse. Seulement ce n'est ni dans les *Mémoires* en général, ni dans les *Correspondances* d'un caractère privé, ni dans les pamphlets, ni dans les brochures, ni dans les satires, ni dans les chansons qu'on rencontre de tels documens; c'est à peu près uniquement dans les archives d'état. Il y aurait donc un moyen bien simple de resserrer aux bornes du nécessaire et de l'utile ces « publications inédites. » Ce serait de publier tout ce que les circonstances permettraient de publier en fait de documens d'archives. Si par exemple le gouvernement allemand poussait jusqu'au cinquantième volume, ou au-delà, la *Correspondance politique de Frédéric le Grand,* il est bien évident que ce serait profit net pour les historiens de l'avenir. Pour les mêmes raisons, nous n'hésiterons pas à regretter que, dans notre grande *Collection des documens inédits sur l'histoire de France,* on ait cru devoir, en trop d'occasions, remplacer les textes originaux par une analyse sommaire de leur contenu. Mais, pour les correspondances privées et les mémoires, quel inconvénient y aurait-il à les renfermer sous de triples clés et à ne les mettre au jour qu'autant qu'ils auraient, comme les *Mémoires de Saint-Simon,* une valeur littéraire de premier ordre? Si l'on n'avait pas mis au jour le *Journal* de l'avocat Barbier, je vois parfaitement ce que l'avocat Barbier y aurait gagné; je vois moins bien ce que nous y aurions perdu.

Le bonhomme Barbier, grand transcripteur de chansons, nous ramènera tout naturellement à notre *Chansonnier*. Ce n'est pas avoir dépassé les limites rigoureuses de notre sujet que d'avoir touché quelques mots de l'abus des publications inédites. Il y a là certainement un danger. Nous nous sommes contenté de l'indiquer, puisque l'occasion s'en offrait. Il y a tout lieu de prévoir que nous aurons encore trop tôt l'occasion d'y revenir. Nous louerons d'ailleurs très volontiers le soin que l'éditeur du *Chansonnier du* XVIIIe *siècle* a mis à son travail, trop de soin, comme lorsqu'il lui paraît nécessaire de nous apprendre en note que « Sardanapale était un roi d'Assyrie, célèbre par son existence efféminée et voluptueuse, » ou encore que Machiavel, Nicolas Machiavel, est « un célèbre écrivain politique italien, dont le livre du *Prince* a obtenu une légitime célébrité; » nous louerons surtout sa préface, qui reste encore ce que nous aimons le mieux de tout ce *Chansonnier;* mais nous ne pouvons pas lui accorder qu'il y eût urgence à faire paraître ce volumineux recueil, parce que nous ne pouvons pas lui accorder que ceux qui aiment les bons vers y trouvent plaisir, ni que ceux qui aiment mieux l'histoire que les curiosités de l'histoire en tirent jamais profit.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1880.

Les fêtes, les galas, les ovations, les banquets, les discours et les incidens n'ont pas manqué depuis quelques jours en France; ils n'ont manqué ni à Paris ni en province. C'est comme une suite des feux d'artifice de l'autre mois, comme un dernier bouquet avant les vacances qui vont sans doute donner à tout le monde, au gouvernement, aux importans de la politique, au pays d'abord, quelques semaines de silence et de repos. Au même instant ou à peu près, dans ces quelques jours qui viennent de s'écouler, tout s'est réuni. Les élections des conseils généraux se sont terminées par une victoire réitérée de scrutin pour le nouveau régime, par des avantages évidens et croissans que les commentateurs officiels ou officieux se hâtent d'interpréter et d'exalter. M. le ministre de l'instruction publique, tout fier de ses réformes universitaires, n'a pas laissé échapper l'occasion de célébrer une fois de plus ses propres mérites en distribuant des couronnes selon l'usage traditionnel à la jeunesse des lycées rassemblée pour une heure dans la vieille Sorbonne, déjà impatiente de se disperser. Le chef de l'état, M. le président Grévy, a fait avec tout l'éclat officiel son voyage à la mer; il est allé à Cherbourg accompagné de M. le président du sénat, de M. le président de la chambre des députés, d'un certain nombre de ministres, de personnages plus ou moins publics, et, après avoir vu l'armée de terre réunie autour de lui il y a un mois à Paris, il a rendu visite à la marine au milieu du concours empressé des populations normandes; il a continué et couronné aux bords de la Manche la cérémonie du 14 juillet. La république a ses succès, ses fêtes, ses voyages et ses bulletins. Tous ces faits d'hier ont déjà leur histoire, comme ils ont aussi, à n'en pas douter, leur signification et leur moralité. Ils sont, si l'on nous passe le terme, l'illustration prolongée et variée d'une situa-

tion dont ils révèlent les caractères, les ressources en même temps que les dissonances, les bizarreries et les faiblesses.

Assurément ces élections des conseils généraux qui viennent de s'accomplir sans agitation et sans trouble aux premières heures d'août, qui n'ont été complétées par un scrutin définitif que dimanche dernier, ces élections ont leur place dans nos affaires du jour. Elles sont jusqu'à un certain point un événement et dans tous les cas un succès marqué, incontestable et incontesté pour la cause républicaine. Ce n'était point, il est vrai, une élection générale, ce n'était qu'un renouvellement partiel. Ce renouvellement, cependant, il était assez considérable pour avoir une signification sérieuse; il s'étendait à près de quinze cents cantons, et dans ce nombre s'il y a des républicains, même des républicains de quelque notoriété, qui ont été vaincus, il y a beaucoup plus de conservateurs qui ont été évincés, particulièrement dans des contrées comme la Charente-Inférieure, la Corse, où l'impérialisme avait gardé jusqu'ici tous les avantages. Tout bien compté, les républicains ont gagné près de trois cents sièges dans les conseils généraux renouvelés. Voilà le fait simple et clair, dont le premier résultat est le déplacement de la majorité dans un assez grand nombre de départemens. Tel qu'il est, ce scrutin, il a donc son importance, même une importance politique, et parce qu'il affecte dans leur composition des assemblées qui prennent une part directe, décisive à l'élection du sénat, et parce qu'il est le symptôme d'un certain état de l'opinion, d'un courant qui se dessine de plus en plus. Qu'on se plaise à scruter, à interpréter d'une manière plus ou moins spécieuse la nature et les causes de ce mouvement, qu'on recherche avec plus ou moins de subtilité dans quelle mesure des circonstances précises, les actes les plus récens de la politique, les pressions officielles ont pu déterminer ou modifier le vote, on risque sans doute de prendre des imaginations et des fictions pour des réalités. Le dernier scrutin, selon toute vraisemblance, s'explique beaucoup mieux dans certaines contrées par des raisons locales ou personnelles, et dans la plupart des cas par une cause générale sur laquelle vaincus et vainqueurs sont également intéressés à ne pas se méprendre.

Sait-on ce que signifient surtout ces élections, ce qu'elles prouvent une fois de plus? Elles prouvent que le pays en général, sauf des circonstances criantes qui le révoltent, est volontiers pour ce qui existe, pour le gouvernement établi, et par une suite naturelle pour ceux qui se présentent à lui sous le drapeau de ce gouvernement devenu la légalité reconnue. Les conservateurs cherchent bien loin les causes de leurs mésaventures, qui sont aussi réelles que nombreuses, qui tendent à se multiplier dans les élections. Le secret de leurs échecs et de leurs déceptions, c'est qu'ils n'ont pas su accepter à propos ce qu'ils ne pouvaient pas éviter; c'est que depuis des années ils se sont laissé placer

dans des conditions fausses, assez mal définies, où ils semblent toujours mettre en doute, menacer ce qui existe, et où ils n'ont pourtant rien à offrir sérieusement, parce qu'ils auraient trop à offrir, parce qu'ils représentent trop de causes diverses. Ils ont la considération, la position sociale, le talent, les traditions; ils ont bien souvent raison, ils ont été surtout fondés dans ces derniers mois en combattant le gouvernement dans ses complaisances pour le radicalisme, dans ses expédiens de désorganisation, dans ses procédés violens ou équivoques contre toutes les garanties libérales. Ils ont la victoire de la raison, souvent de l'éloquence, et cependant, cela est bien clair, leur influence n'est pas pour le moment proportionnée à leur position, à leurs talens, à la légitimité de leurs revendications. Au jour du vote, ils perdent du terrain parce que le pays ne voit pas distinctement où il serait conduit par eux, quel lendemain lui préparerait une majorité conservatrice trop visiblement incohérente. Il ne voit rien — ou plutôt il démêle vaguement des luttes inévitables, le conflit des prétentions, la collision des régimes et des drapeaux; il s'arrête devant cet inconnu! Les conservateurs sont les victimes d'une situation où ils n'ont pas su prendre assez résolûment leur parti; ils en subissent les conséquences au scrutin, et les républicains de leur côté, les républicains exclusifs ne se tromperaient pas moins que les conservateurs s'ils s'exagéraient la portée de leur victoire d'hier, surtout s'ils y voyaient le signe d'une adhésion croissante de la France à une politique de radicalisme et d'aventure, à des violences de parti. Il est certain qu'on tirerait d'étranges conséquences des manifestations du pays et qu'on s'exposerait à de rapides, à de terribles mécomptes, si on imitait le conseil d'arrondissement de Marseille demandant, dès sa première réunion la révision, de la constitution, la disparition du sénat, la suppression de l'inamovibilité de la magistrature, etc. Voilà bien des choses auxquelles les électeurs des conseils généraux et des conseils d'arrondissement n'ont sûrement pas songé.

La vérité est que, dans ces élections dernières, qu'il faut voir comme elles sont, il ne s'est point agi de dicter des programmes, de sanctionner des actes de persécution contre des croyances religieuses, de pousser le gouvernement dans une voie où il ne trouverait, où il n'a déjà trouvé que des périls. La France a cru tout simplement se prononcer contre tout ce qui ressemblerait à des révolutions ou à des agitations nouvelles. Le pays n'a voté ni pour un parti, ni pour un système, ni pour un ministère. Il a voté pour la république parce que la république est le régime régulièrement constitué de la France, parce qu'elle ne pourrait disparaître que par des convulsions redoutables; il a voté pour l'ordre légal et pour la paix, rien de plus, rien de moins. Il a témoigné une fois de plus, si l'on veut, qu'il acceptait un régime auquel il ne demande, pour prix de son adhésion, que la protection de ses inté-

rêts, la sécurité dans sa vie nationale. C'est le sens politique de ces élections, le sens simple et vrai dégagé des interprétations abusives, des exagérations des uns, des récriminations des autres. Le besoin de croire à la durée, de s'en donner à soi-même l'assurance ou l'illusion, c'est le secret du dernier scrutin, et quand on y regarde de près, la réception qui vient d'être faite à M. le président de la république dans son voyage à Cherbourg au lendemain du vote, cette réception, dans ce qu'elle a de meilleur et de plus saisissable, n'a point, à tout prendre, d'autre signification.

A vrai dire, ce voyage aux côtes de la Manche ne paraît pas avoir été facile à décider, à organiser et à conduire jusqu'au bout. Il a été précédé, traversé ou entremêlé d'incidens curieux et caractéristiques. Ce n'est point, à ce qu'il semble, M. le président Grévy, qui devait d'abord aller à Cherbourg. Les historiographes ont du moins annoncé que M. Jules Grévy devait rester à l'Élysée. M. le président de la chambre des députés avait reçu des représentans de la ville de la Manche une invitation qu'il avait acceptée avec un certain apparat. Tout était concerté lorsqu'on s'est probablement aperçu que cette visite retentissante de M. Gambetta, dans un de nos principaux ports ne laisserait pas de paraître un peu extraordinaire et pourrait soulever quelques difficultés. M. le ministre de la marine, de son côté, n'a pas manqué sans doute de faire observer que la présence du chef de l'état lui-même serait un témoignage d'estime et d'intérêt dû à nos marins. M. le président de la république s'est laissé facilement ramener à l'idée d'aller en personne à Cherbourg, et pour que ce voyage fût complet, pour qu'il eût tout son éclat, il a été décidé que le chef de l'état serait accompagné de M. le président du sénat aussi bien que de M. le président de la chambre des députés. Ce n'est pas tout, il y avait une bien autre complication. En ce moment même, entre la municipalité de Cherbourg appuyée par la députation et le préfet maritime la guerre était allumée; elle s'était récemment aggravée à l'occasion de la distribution des drapeaux. M. l'amiral Ribourt, chargé de présider à cette cérémonie, a eu la simplicité de croire que lui, première autorité dans un grand port militaire, il n'avait pas à aller rendre des hommages particuliers à M. le maire de Cherbourg, à M. le député, à un certain nombre de personnages municipaux. De là un violent conflit où M. l'amiral Ribourt a eu jusqu'au bout la tenue d'un homme aussi ferme que taciturne devant tous les déchaînemens. Frapper l'amiral qui n'avait manqué à aucun devoir, à aucune règle, qui n'avait d'autre tort que de ne pas rechercher la faveur des importans du jour, on ne le pouvait pas décemment, et M. le ministre de la marine ne paraissait pas disposé à s'y prêter. Refuser toute espèce de satisfaction à la municipalité chargée de faire les honneurs de la ville, c'était peut-être entreprendre un voyage officiel dans des condi-

tions singulièrement hasardeuses. Il a fallu passer à travers tous ces défilés : on y a réussi tant bien que mal. M. Gambetta, dit-on, n'aurait pas été le dernier à employer sa diplomatie auprès de ses amis de Cherbourg. M. le président Grévy a fait des complimens à « l'excellente municipalité, » et il a montré pour la forme quelque réserve avec l'amiral Ribourt, qui s'est tenu à sa place sans ostentation et sans affectation. Au bout du compte, les difficultés ont été plus ou moins éludées pour le moment, les apparences ont été plus ou moins sauvées, et le voyage a pu s'accomplir : il s'est accompli avec tout le succès désirable, au milieu des réjouissances, des acclamations et des ovations, — non toutefois sans être accompagné de quelques scènes étranges et sans perdre par instans un peu de son caractère sérieux.

Tout s'est passé en définitive aussi bien que possible, avec ce mélange d'apparat officiel et de liberté familière, de confusion un peu bruyante qui caractérise les fêtes d'aujourd'hui. Lancement d'un navire, visites à l'escadre et à l'arsenal, distributions de récompenses, banquets, échanges de félicitations et de toasts, effusions populaires, illuminations, le programme a été complet. Rien n'a manqué, pas même cet éternel défilé de jeunes filles reparaissant maintenant en toute circonstance avec les trois couleurs dans leur toilette. C'est peut-être patriote et républicain à la mode du conseil municipal de Paris; mais c'est assez ridicule, et franchement on ne voit pas bien en quoi le salut et l'honneur des institutions sont intéressés à ce que d'aimables enfans soient promenées en tenue tricolore, braillant sans y rien comprendre les refrains les plus osés de *la Marseillaise* sur le passage des pouvoirs publics! M. le président Grévy n'avait probablement pas demandé que cet article fût inscrit dans le programme. Au milieu des épisodes et des diversions de ces deux jours de fêtes, d'ailleurs, M. Grévy, c'est une justice à lui rendre, a fait son devoir de chef de l'état avec une gravité simple. Il a parlé, quand il l'a fallu, il a parlé avec brièveté, avec mesure, et, représentant de la France, il a su mettre un accent juste et éloquent dans son toast à la marine française. M. le président du sénat, lui aussi, sans se prodiguer, a trouvé l'occasion de placer quelques mots sensés et bien tournés.

Quant à M. le président de la chambre des députés, il n'était visiblement pas allé à Cherbourg pour se reposer, et il s'est peut-être un peu trop souvenu qu'il devait d'abord être le seul héros du voyage. Il s'est remué de façon à paraître éclipser tout le monde, même M. le président de la république, qu'il s'est empressé de couvrir de ses hommages. M. Gambetta était partout, à l'arsenal, aux forts, sur la flotte, au banquet, au cercle du commerce, dans la rue, où il a harangué la foule du haut de sa voiture. Le matin, il expliquait comment, si on eût écouté Vauban, le fort de Cherbourg aurait été placé dans la vallée de Quin-

campoix, et comment le génie maritime s'y était opposé; le soir, il renouait connaissance avec ses amis les commis-voyageurs, qu'il a plus que jamais appelés ses collaborateurs, qu'il destine toujours à être les missionnaires de la république. M. Gambetta s'est montré un homme plein de ressource dans le soin de sa popularité, caressant d'une main hardie ceux qu'il veut conduire ou soumettre, déclinant l'admiration qu'on lui offre et se contentant de l'affection, c'est-à-dire du dévoûment, habile à lancer des paroles qui mettent les imaginations en éveil en leur ouvrant des perspectives indéfinies. Il a tenu à expliquer, presque à excuser son culte, sa passion pour l'armée, pour tout ce qui peut aider à la reconstitution des forces militaires de la France. Il n'avait pas à s'excuser d'une préoccupation qu'on ne lui reproche pas, et s'il veut que ce culte soit intelligent et efficace, digne de la France, il n'a qu'à s'inspirer du sentiment que M. le ministre de la marine exprimait en recevant M. le président de la république à bord du *Colbert*, en lui souhaitant la bienvenue par ces viriles et significatives paroles : « Vous voyez ici des hommes qui, étrangers à toutes les querelles des partis, sourds aux trop nombreuses excitations des passions politiques, n'ont qu'une pensée, un désir, un but suprême, la défense du pavillon de la France républicaine qui, dans sa majestueuse simplicité, flotte sur la poupe de nos vaisseaux. » C'est là le moyen de refaire réellement une armée, une marine après les désastres, et si on était revenu de Cherbourg avec cette pensée sérieuse au milieu de tant d'autres impressions de plaisir ou d'orgueil, le voyage n'aurait pas été infructueux, tout ne se serait pas évaporé en discours et en complimens.

Le malheur est qu'en toute chose, dans les voyages officiels comme dans les élections, on ne voit que ce qui flatte, on n'écoute que l'écho des acclamations, on n'a de regards et d'attention que pour les signes favorables, pour tout ce qui ressemble à une approbation ou à un encouragement, et si l'on parle encore des « difficultés, » après les combats « qui sont finis, » c'est avec l'imperturbable assurance de gens qui se croient désormais éternels. « Tenir ferme le gouvernail et barrer droit, » ce n'est pas plus difficile que cela, à ce qu'il paraît. « Rassurez-vous, s'écriait M. Gambetta devant une réunion prompte à le croire sur parole, ne craignez rien, l'œuvre que nous avons fondée est indestructible. » Quelques jours auparavant, dans une des allocutions, d'ailleurs parfaitement modérées, qu'il a semées sur son passage, M. le président Grévy disait à M. le maire de Caen : « La république est jugée tous les jours davantage par ses effets, et elle rallie, pour les conserver solidement, les adhésions des hommes sensés, des esprits sages et pratiques; c'est le fait qui ressort clairement des dernières élections, qui en détermine le caractère si rassurant pour le présent, plus encourageant encore pour l'avenir, dont la plus sûre garantie est la persévérance dans la

politique de sagesse qui a été constamment la nôtre. » C'est là précisément la question, le commencement de l'illusion et de la confusion. M. le président de la république, on nous permettra de le dire, prend ici ses désirs et ses intentions pour des réalités. La question est de savoir si c'est la « sagesse » du gouvernement qui a créé cette situation tranquille et facile due à une multitude de causes, surtout à un irrésistible besoin de paix intérieure et extérieure, — si la politique régnante n'est pas au contraire de nature à mettre en péril ce mouvement d'adhésion dont parle M. le président Grévy.

Eh! sans doute, pour le moment la situation est aisée et peut prêter à l'illusion. La république, comme on le dit, « fait des progrès, » en ce sens qu'elle n'est pas sérieusement contestée, qu'elle est acceptée par le pays. Elle n'a point à redouter ses adversaires, qui seraient fort embarrassés pour la remplacer. Elle n'est menacée d'aucun côté, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. Elle n'a rien à craindre que d'elle-même, ou plutôt de ceux qui la compromettent par une politique de parti, qui triomphent ou se rassurent parce qu'ils ne voient pas éclater immédiatement les conséquences des fautes qu'ils accumulent, et qui croiraient pouvoir impunément épuiser le crédit de confiance ouvert par le pays. C'est là justement le point vif et délicat de la situation.

Le danger, quelles que soient les apparences du moment, vient de ceux qui, par passion ou par faiblesse, prétendent faire de la république un gouvernement de parti, qui, sous prétexte d'un intérêt républicain, d'un idéal républicain, soulèvent toutes les questions, inquiètent des classes entières, et qui, au lieu de rallier ces « esprits sages » dont parlait l'autre jour M. Grévy, ne réussissent qu'à les aliéner. Le danger est dans cet esprit d'exclusion qui se manifeste par de véritables manies d'épuration et dans cet esprit d'infatuation qui se déploie parfois avec une sorte de candeur. Les plus vrais ennemis de la république, ce sont les satisfaits qui se multiplient singulièrement aujourd'hui, qui se complaisent dans leur règne ou dans le règne de leurs amis, et qui à tout avertissement, à toute objection ont une réponse invariable. « Quoi donc! sont-ils toujours prêts à dire, est-ce que tout ne marche pas merveilleusement? L'ordre et la paix règnent partout comme ils n'ont jamais régné! les populations sont au travail sans trouble et sans crainte du lendemain. La rentrée des impôts dépasse toutes les prévisions. De l'argent, on en dépense de tous côtés, pour tout, sans trop compter, et on a pu réaliser encore des dégrèvemens. La prospérité publique ne cesse de s'accroître au sein d'une sécurité garantie. Est-ce que le pays, par les sympathies dont il a entouré M. le président de la république, par les élections dernières, ne vient pas de prouver qu'il sont les bienfaits du régime sous lequel il vit, qu'il accepte la politique que suit le gouvernement? est-ce que ce n'est pas la sanction la plus

décisive de tout ce qui s'est fait depuis quelque temps, et de l'amnistie et des décrets du 29 mars et des réformes de l'enseignement à tous les degrés? Que faut-il de plus? » — Soit; il n'y a qu'une chose à dire, c'est que tous les régimes ont eu leurs amis de ce genre, qu'ils appelaient même les amis du premier degré. Tous les régimes ont eu invariablement de ces satisfaits qui trouvaient que jamais la prospérité n'avait été plus grande, qu'il n'y avait jamais eu un gouvernement conduisant avec plus d'éclat et de succès les destinées du pays. Les satisfaits d'autrefois parlaient ainsi jusqu'à la veille de la chute, et par une ressemblance de plus avec les nouveaux satisfaits de la république, déjà de leur temps ils taxaient de pessimisme et d'humeur morose les esprits clairvoyans qui leur signalaient les dangers de leurs infatuations, qui leur rappelaient que les fautes accumulées s'expient, qui ne se payaient pas enfin de vanités, de déclamations et d'apparences.

S'il est un homme satisfait de lui-même, s'il y a un exemple vivant de cette infatuation qui est à la mode aujourd'hui, c'est bien certes M. le ministre de l'instruction publique, avec ses ambitions rénovatrices et agitatrices. M. le ministre de l'instruction publique peut se flatter de n'être point étranger aux embarras du gouvernement qu'il sert. Avec M. le ministre de la guerre il est probablement un des membres du cabinet qui auront préparé à la république les plus dures épreuves et qui laisseront après eux le plus de confusions et de désordres à réparer. C'est à l'initiative de M. Jules Ferry qu'est dû l'article 7, et les mésaventures de l'article 7 ont conduit le gouvernement dans cette voie d'arbitraire où il rencontre, où il rencontrera à chaque pas des difficultés nouvelles. M. le ministre de l'instruction publique a été personnellement sauvé des conséquences de l'article 7 par le vote du sénat d'abord, puis par les décrets du 29 mars, qui ont fait passer le fardeau sur M. le ministre de l'intérieur et sur M. le garde des sceaux. Voilà maintenant d'ici à peu le 31 août, date où les établissemens d'instruction dirigés par les jésuites et même par d'autres communautés religieuses non autorisées devront être fermés. Il reste à savoir comment on va s'y prendre pour frapper d'interdit des maisons qui dès ce moment annoncent qu'elles se rouvriront au mois d'octobre, qui seront censées n'être plus dirigées par les jésuites ou par les dominicains, mais qui resteront visiblement sous les mêmes influences. Si on n'y réussit pas, si on est obligé de s'arrêter devant des sociétés civiles légalement constituées, devant de nouveaux directeurs religieux ou laïques armés d'incontestables droits, qu'aura-t-on fait? On se sera donné le désavantage de tirer de l'arsenal de l'empire et de l'ancienne monarchie une législation surannée, d'avoir l'air de ruser avec la liberté de l'enseignement, avec la liberté des croyances, sans profit, sans atteindre sérieusement le but qu'on s'était proposé. Si on veut aller plus loin, où sera-t-on conduit?

M. le ministre de l'instruction publique, quant à lui, est pour le moment un peu détourné de cette campagne, qu'il a pourtant inaugurée, qu'il a étourdiment engagée. Il semble être tout entier à son rôle de régénérateur de l'enseignement de l'état, et c'est à ce titre, c'est comme grand maître de l'université de France qu'il a prononcé l'autre jour en pleine Sorbonne un discours dont le premier mot a été l'oraison funèbre du discours latin. M. Jules Ferry a commencé ses réformes par la suppression du discours latin, de même que son collègue, M. le ministre de la guerre, a donné un mémorable gage de son esprit réformateur par la suppression des tambours dans l'armée. Chacun fait ce qu'il peut!

Ce qu'il y a de curieux, de frappant et même de redoutable dans ce dernier discours de la Sorbonne, c'est justement cette infatuation, cette imperturbable assurance d'un ministre mettant sa légèreté agitatrice sous le pavillon républicain, remuant sans maturité les questions les plus délicates, traçant des programmes confus de nouveautés douteuses, traitant avec dédain tout ce qui a été fait avant lui et disant gravement : « Nous rentrons dans le bon sens... L'université de France comptera l'année qui s'achève parmi les plus mémorables, les plus fécondes de son histoire... Une restauration nécessaire s'est accomplie... L'université n'était hier encore qu'une bureaucratie ; depuis la loi qui a reconstitué le conseil supérieur, elle forme un corps vivant, organisé, etc. » Il faut, disons le mot, une singulière jactance pour parler ainsi quand on a l'honneur de passer comme une apparition fugitive à la tête d'un corps qui a eu pour chefs Royer-Collard, Guizot, Cousin, Villemain. Qu'il y eût des réformes utiles, nécessaires à réaliser et que M. le ministre de l'instruction publique s'y adonnât avec une application sérieuse et réfléchie, rien de mieux : il n'y aurait qu'à soutenir dans cette œuvre une bonne volonté intelligente, fût-elle un peu hardie. Les sympathies ne manqueraient pas ; mais ces vieilles méthodes dont M. Jules Ferry parle si légèrement, qu'il rejette dans le passé, qu'il bouleverse en prétendant les transformer, est-ce qu'elles ont été si stériles ? Est-ce qu'elles n'ont pas produit les vigoureuses et puissantes générations qui ont rempli une partie de ce siècle ? Elles n'étaient donc pas si infécondes, elles étaient éprouvées, et celles de M. Jules Ferry ne le sont pas encore. Qu'on supprime l'exercice du discours latin, si l'on veut ; soit! Seulement il est bien clair que ce n'est là qu'un symptôme, que cette suppression est le commencement d'une diminution des études classiques. M. Jules Ferry, avec autant de bon goût que de compétence, a beau s'évertuer à prouver que jusqu'ici on vivait dix ans à côté de l'antiquité sans la connaître, que c'était la faute des anciennes méthodes, que maintenant « on pourra pénétrer dans ces régions inconnues dont on s'obstinait à faire le tour. » Il prouve lui-même qu'il se fait une singulière idée de la manière d'apprendre le latin, lorsqu'il dit

qu'on l'apprendra désormais pour le lire, non pour l'écrire. M. le ministre de l'instruction publique, dans tous ses projets, dans toutes ses démonstrations, semble oublier que l'enseignement ne consiste pas seulement à remplir la tête d'un enfant de notions multiples et confuses sur toutes choses, qu'il consiste surtout à former une nature intellectuelle, un esprit capable de penser et de savoir. C'est à cela que servaient merveilleusement ces études classiques qui ont reçu le beau nom d'humanités! M. Jules Ferry croit avoir tout dit en mettant ses réformes sous le drapeau républicain. Il est malheureusement à craindre que ces réformes ne servent ni la république, ni l'enseignement, ni surtout la France.

Les affaires d'Orient, qu'on peut tout aussi bien appeler les affaires de l'Occident, marchent lentement, et on ne peut pas ajouter sûrement. Elles s'arrêtent, elles se replient, elles se compliquent en chemin, elles se détournent et, pour le moment, elles ne semblent pas près de toucher le but qu'on s'est proposé d'atteindre en essayant d'établir une paix telle quelle par la solution diplomatique des diverses questions de territoire ou de réorganisation que le congrès de Berlin a laissées en suspens. La dernière conférence qui s'est récemment réunie à Berlin pour reprendre et pousser jusqu'au bout l'œuvre du congrès a eu sans doute un avantage, un succès d'un moment. Elle a remis en présence les cabinets qui ont concouru à la paix de l'Orient et elle a constaté l'entente des gouvernemens. Elle a réuni les signatures de toutes les puissances au bas d'une note collective par laquelle la Porte ottomane a été sommée de s'exécuter en donnant au Monténégro ce qu'on lui a promis, aux Grecs des frontières nouvelles, aux populations de l'empire des réformes plus faciles à imaginer ou à promettre qu'à réaliser. La diplomatie a fait la démarche qu'elle avait concertée et elle s'efforce de rester sur son terrain : jusque là, c'est fort bien.

Malheureusement, s'il y a entre les puissances de l'Europe assez d'intérêts communs pour qu'un accord soit possible dans certaines conditions, pour un bien de paix et de civilisation, il y a aussi entre elles assez d'intérêts divergens pour que cet accord soit toujours fragile et risque d'être peu efficace. Les difficultés sont d'autant plus grandes que les alliances se déplacent et les questions se compliquent à chaque instant. La Russie, quant à elle, a son but invariable, elle ne change pas. Depuis qu'elle est rentrée victorieuse en Orient, elle n'a d'autre pensée et d'autre objet que de reprendre ses traditions de prépondérance, d'étendre et d'assurer son influence sur le Danube et sur les Balkans, dans la Bulgarie qu'elle a créée, dans la Roumélie plus qu'à demi détachée de l'empire turc. Elle met visiblement toute son habileté à revenir par tous les moyens, directement ou indirectement, au traité de San-Stefano qu'elle avait conquis à la pointe de l'épée et dans tous les accords qu'on lui propose, auxquels elle s'empresse de se prêter,

elle n'accepte, cela est bien clair, que ce qui est plus ou moins conforme à ses vues, ce qui sert ses intérêts. L'Angleterre, elle aussi, a bien en Orient ses ambitions d'influence, ses intérêts, ses vues traditionnelles dont lord Beaconsfield avait la prétention de s'inspirer dans sa diplomatie remuante et hardie. La question est de savoir dans quelle mesure la politique anglaise a été modifiée par l'avènement du ministère libéral, jusqu'où elle veut aller dans ses interventions diplomatiques, vers quelles alliances elle incline. Il est certain que, par une anomalie assez imprévue, les idées que M. Gladstone a exprimées plus d'une fois depuis quelques années au sujet de l'Orient n'ont rien d'absolument incompatible avec les combinaisons de San Stefano, ce qui tendrait à faire du cabinet de Londres un allié éventuel, tout au moins possible, du cabinet de Saint-Pétersbourg. Entre la Russie et l'Angleterre, l'Autriche et l'Allemagne prennent visiblement une position de plus en plus distincte. Elles ont lié partie, et le rapprochement qui s'est fait entre elles ne peut que s'accentuer, se resserrer en face d'une question qui ne laisse pas d'avoir son importance dans les affaires d'Orient, qui est de nature à mettre aux prises toutes les influences : c'est le règlement de la navigation du Danube.

Ce n'est point sans doute une question nouvelle ; elle avait été réglée autrefois après la guerre de Crimée, après le traité de Paris, qui, en dépossédant la Russie de quelques territoires, l'avait éloignée des rives du fleuve. Une des conséquences de la dernière guerre, des modifications territoriales qui ont été accomplies, du retour de la Russie sur le bas Danube, a été de remettre en doute tout ce qui avait été fait, de nécessiter de nouveaux arrangemens, de provoquer la nomination de nouvelles commissions internationales pour reprendre la question. La Russie, rentrée en possession de territoires qu'elle avait perdus autrefois, redevenue riveraine du fleuve, s'efforce nécessairement de ressaisir son influence sur la navigation, de faire adopter un régime, des règlemens où elle trouverait ses intérêts, et elle paraît en cela être secondée par l'Angleterre. L'Autriche, de son côté, tient à garder une certaine primauté dans une partie du fleuve, et elle y attache d'autant plus d'importance qu'elle est maintenant plus engagée en Orient par l'occupation de l'Herzégovine et de la Bosnie. L'Autriche est appuyée par l'Allemagne. Les deux puissances sont d'accord pour voir dans cette question du Danube une affaire d'intérêt commun. Elles semblent décidées à marcher ensemble, et l'entrevue toute récente de l'empereur d'Allemagne et de l'empereur d'Autriche à Ischl est certainement une preuve de l'intimité croissante des deux gouvernemens, de l'alliance des deux politiques. L'entrevue de l'empereur François-Joseph et de l'empereur Guillaume a même pris une signification de plus par la présence du prince de Serbie et du prince de Roumanie, l'un et l'autre riverains du Danube. Cette affaire de la navigation a eu nécessairement un rôle dans les

conversations des souverains momentanément réunis, et il n'est point douteux que la question du Danube n'ait à son tour son influence sur les suites de l'action collective engagée à Constantinople.

On continuera certainement à agir auprès de la Porte pour se rapprocher de plus en plus de l'exécution du traité de Berlin. La Porte s'exécutera en partie, elle commence déjà à s'exécuter au sujet du Montenegro, et cela dispensera d'entrer dans la voie des coercitions, de recourir à des démonstrations toujours périlleuses. L'Europe ne regrettera pas peut-être d'avoir une occasion de réfléchir et de s'arrêter, pour plusieurs raisons : d'abord parce que, pour aller plus loin, on cesserait vraisemblablement de s'entendre, et ensuite parce qu'on ne sait pas bien jusqu'où s'étendraient, comment finiraient les conflits que pourrait allumer l'apparition d'une force européenne sur les côtes de la Turquie.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Diamans et pierres précieuses. Bijoux, joyaux et orfèvreries, par MM. Ed. Jannettaz, E. Fontenay, Em. Vanderheym et A. Coutance. Ouvrage orné de 350 vignettes. Paris 1880; Rothschild.

Depuis le célèbre traité d'Haüy, qui date de 1817, il n'avait pas paru de monographie vraiment complète des pierres précieuses. Or ce traité, dont M. Babinet a pu dire ici même « qu'il n'y avait guère d'ouvrage contenant si peu d'erreurs, » n'était cependant plus au niveau des progrès de la science, et c'est là ce qui justifie la publication du livre que nous avons sous les yeux et qui a été élaboré en commun par une réunion d'hommes également compétens dans leurs spécialités. M. Jannettaz, maître de conférences à la Sorbonne, a rédigé les chapitres concernant les formes cristallines, les propriétés physiques et chimiques des gemmes, les gisemens, les procédés de reproduction; M. Vanderheym, président de la chambre syndicale des diamans et des pierres précieuses, s'est chargé des questions techniques : mise en œuvre, estimation des pierres, conditions du commerce; M. Fontenay a fait l'histoire de l'art du bijoutier; M. Coutance a fourni les pages consacrées au corail et aux perles fines. De cette collaboration il est résulté un ouvrage qui, à première vue, inspire confiance et qui se lit facilement parce que ceux qui l'ont composé ne nous parlent que de ce qu'ils connaissent bien.

« L'usage du diamant, nous dit-on, se vulgarise d'une façon surprenante : il s'en vend pour plus de 100 millions par an. » De pareils

chiffres sont faits pour donner une idée de l'importance toujours croissante du commerce des pierres précieuses et aussi de la richesse des gisemens. De temps à autre d'ailleurs, quand les mines en possession d'alimenter le marché commencent à ne plus suffire aux demandes de plus en plus pressantes de la joaillerie, malgré le secours efficace que lui a toujours prêté l'imitation, la découverte de nouveaux gisemens vient rétablir l'équilibre et remettre à flot le commerce languissant. On commence par accueillir avec défiance et par déprécier les nouveaux venus; mais la résistance du préjugé n'est pas longue, et tout le monde profite des conditions nouvelles créées par la concurrence des fournisseurs. Quand la découverte des mines du Brésil, en 1725, menaça de déposséder l'Inde d'un antique privilège, — la quantité de diamans jetés dans le commerce par le Brésil atteignit 144,000 carats dans les vingt premières années, — on en contesta tout d'abord l'existence : David Jeffries, dans son *Treatise on Diamonds*, se donne beaucoup de peine pour démontrer que les prétendus diamans du Brésil viennent en réalité de l'Inde. C'était plutôt le contraire qui était vrai : des marchands portugais, profitant de la sottise du public, achetaient à bon marché les diamans brésiliens et les faisaient passer dans l'Inde, où les anciens prix se maintenaient. Depuis cette découverte mémorable, il s'est passé près d'un siècle et demi sans qu'on ait signalé de nouveaux gisemens de quelque importance, car les trouvailles isolées faites dans les lavages aurifères de l'Oural n'ont donné lieu à aucune exploitation suivie. Mais, en 1867, la découverte des mines du cap de Bonne-Espérance est venue de nouveau changer les conditions du marché. Les premières pierres qui furent apportées en Europe étaient jaunes et assez impures : on s'empressa de déclarer que les diamans du Cap étaient sans valeur. Tout diamant jaune de mauvaise qualité, venant du Brésil ou des Indes, était immédiatement réputé « diamant du Cap. » Le commerce est déjà revenu de cette erreur. « Nous pouvons affirmer, disent les auteurs du nouveau Manuel, que parmi les diamans du sud de l'Afrique il y en a de qualité inférieure sans doute, mais qu'il y en a aussi dans les mêmes proportions d'excellente qualité. »

Les lecteurs de la *Revue* se rappellent sans doute les renseignemens curieux qu'a donnés ici même sur les mines de diamans du Cap un voyageur qui les avait vues de près (1). Il nous suffira d'ajouter quelques détails plus récens. L'exploitation de ces mines, qui se faisait d'abord par des moyens primitifs et dans un désordre fiévreux, s'est peu à peu régularisée en se centralisant entre les mains de sociétés formées à cet effet. Les sociétés diverses commencent aujourd'hui à se fusionner, et avant peu la compagnie française des diamans du Cap, qui s'est constituée sous la direction de M. Jules Porges, aura le monopole de cette immense

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juin 1874, l'étude de M. Desdemaines-Hugon sur les *Mines de diamant du Cap*.

exploitation. Pour le moment, cette société a déjà groupé autour d'elle un bon tiers des meilleurs *claims*, et elle fixera en France un commerce qui se chiffre par 50 millions par an. L'extraction se fait maintenant de la manière suivante : la terre est retirée à l'aide de seaux dont le contenu, après avoir été trempé, est vidé sur une série de cribles superposés dont le plus fin est en dessous; l'eau jetée sur le premier passe dans tous les autres, et c'est dans le dernier qu'on aperçoit le diamant. Après ce premier lavage, la terre est versée dans de grands réceptacles remplis d'eau, et on l'agite jusqu'à ce que le diamant se trouve complètement dégagé.

Lorsqu'on songe au prix si élevé de ces menus fragmens de matière vile que les forces naturelles ont jadis façonnés en diamans, en rubis, en saphirs ou en émeraudes, on ne peut s'empêcher de se demander ce qui arrivera le jour où la chimie, qui a déjà accompli tant de merveilles, surprendra le secret de leur formation et créera de toutes pièces des pierres aussi belles, aussi parfaites que celles que la terre recèle encore dans son sein. C'est que ces gemmes qui nous semblent toutes formées de lumière ne sont pas d'une autre pâte que les cailloux du chemin. Le diamant, c'est un peu de charbon; les autres pierres précieuses sont essentiellement composées d'alumine et de silice. Il ne s'agit que de faire cristalliser ces matières dans des conditions dont on commence à soupçonner la nature. Et les tentatives, du reste, n'ont pas manqué : quelques-unes ont été couronnées d'un succès qui fait prévoir, dans un avenir prochain, des succès plus importans. De tous ces essais de reproduction, ceux qui avaient pour objet le diamant ont été jusqu'ici les moins heureux.

On sait que le physicien Despretz avait eu l'idée assurément fort ingénieuse d'entretenir pendant un mois, dans l'air raréfié, la lumière d'un arc voltaïque jaillissant entre un pôle de charbon et un pôle de platine, qui se couvrait peu à peu d'une couche noirâtre formée de parcelles de carbone. C'est dans cet enduit qu'on a trouvé des cristaux microscopiques qui paraissaient offrir les caractères physiques du diamant. Les résultats ont été plus palpables et moins problématiques pour les pierres de couleur. Dès 1837, M. Gaudin, en exposant à la flamme du chalumeau à gaz oxyhydrogène de l'alun d'ammoniaque, avait obtenu de l'alumine fondue aussi dure que le corindon. En ajoutant une matière colorante telle que le chromate d'ammoniaque, on obtient quelque chose qui ressemble au rubis. Il faut mentionner ensuite les ingénieuses tentatives d'Ebelmen, qui, en recourant à l'emploi de l'acide borique, put obtenir de petits cristaux de rubis spinelle ayant déjà de 2 à 3 millimètres de hauteur. M. de Sénarmont, et plus récemment M. Daubrée, MM. Henri Sainte-Claire Deville et Caron, MM. Fremy et Feil, ont eu recours à d'autres procédés et sont arrivés à des résultats de plus en plus satisfaisans. Dans les expériences de

MM. Fremy et Feil, qui datent de 1877, le rubis s'est présenté en belles tables, larges, de riche couleur, souvent transparentes, ayant toutes les qualités du rubis naturel; il ne leur manquait qu'une seule chose : l'épaisseur. Ainsi toutes les difficultés n'ont pas encore été vaincues, mais évidemment on est sur la voie. Le jour où nos chimistes pourront accepter les commandes des joailliers, nous applaudirons au triomphe de la science, mais nous regretterons peut-être de voir les gemmes, devenues des produits de laboratoire, perdre ainsi sans retour leur mystérieuse et antique auréole.

Un problème du même ordre, mais plus complexe peut-être, c'est celui de la production artificielle des perles. Il ne s'agit point ici de composer des perles véritables par des moyens purement chimiques, il s'agit de forcer les huîtres perlières à travailler à notre profit. Est-il possible de réaliser à volonté les conditions physiologiques dans lesquelles apparaissent d'ordinaire ces précieuses formations? Pour répondre à cette question, il faut envisager de plus près le mode de sécrétion auquel la perle doit sa naissance. M. Coutance, s'appuyant notamment sur l'autorité d'Hessling, qui a fait une étude approfondie de ce sujet, croit pouvoir affirmer que l'huître ne fait, en produisant la perle, rien d'anormal, puisque la nacre est formée de la même substance; elle y emploie une faible part de l'élément carbonaté qui constitue sa coquille. La « maladie » de l'huître n'est donc qu'une hypersécrétion, — une espèce de rhume. La perle est le résultat d'une congestion utilement détournée, d'une sorte d'opération chirurgicale ayant pour but de réparer une brèche faite à sa coquille, ou d'envelopper un corps étranger, — ver parasite ou grain de sable, — qui a été introduit accidentellement dans ses tissus. Une huître à perle n'est pas une huître malade, c'est une huître guérie.

On entrevoit ici le moyen de provoquer artificiellement la sécrétion des perles, sinon chez les pintadines, qui sont les ouvrières les plus habiles mais qui recherchent les profondeurs des océans, du moins chez d'autres bivalves qui sont plus à notre portée. Il paraît que Linné avait appliqué une opération de ce genre aux moules perlières de son pays; n'ayant pu vendre son secret à son gouvernement, il l'aurait cédé, moyennant 18,000 écus, à un commerçant de Gothenbourg, dont les héritiers auraient plus tard cherché vainement à le revendre pour 500 écus. Les Chinois réussissent à obtenir des perles hémisphériques en introduisant un corps étranger dans la valve de la coquille, et ils se livrent, paraît-il, en grand à cette industrie, sur laquelle M. Coutance a recueilli de curieux renseignemens.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — L^e ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1880

Livraison du 1er Juillet.

Le Mensonge de Sabine, première partie, par Mme la princesse O. CANTACUZÈNE-ALTIERI 5
Les Nouveaux Jacobins, par M. Étienne VACHEROT, de l'Institut de France. 40
L'Empereur Julien, d'après de récentes publications, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. 72
La Morale contemporaine. — I. — La Morale de l'évolution et du darwinisme en Angleterre, par M. Alfred FOUILLÉE. 112
Le Favori d'une reine. Don Fernand de Valenzuela, par M. Eugène BARET. . 144
L'Angleterre au temps de la restauration. — II. — Le Triomphe des conservateurs, par M. H. BLERZY 181
La Force et la Faiblesse des gouvernemens démocratiques, par M. G. VALBERT. 210
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire 222
Essais et Notices 233

Livraison du 15 Juillet.

L'Alsace-Lorraine et l'Empire germanique. — II. — La Mission de M. de Manteuffel 241
Le Mensonge de Sabine, deuxième partie, par Mme la princesse O. CANTACUZÈNE-ALTIERI. 292
L'Angleterre au temps de la restauration. — III. — La Politique libérale, par M. H. BLERZY 336

André Cazaux l'Indien. Scènes de la vie des pampas, première partie, par M. Alfred ÉBELOT. 365
Les Origines du socialisme contemporain. — I. — Le Socialisme révolutionnaire, par M. Paul JANET, de l'Institut de France. 397
L'Angleterre et la Russie en Orient, par M. Émile de LAVELEYE. 423
Revue littéraire. Vingt-sept ans de l'histoire des études orientales, par M. F. BRUNETIÈRE. 455
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire 468
Essais et Notices. 479

Livraison du 1er Août.

Le Mensonge de Sabine, dernière partie, par Mme la princesse O. CANTACUZÈNE-ALTIERI. 481
Les Études d'archéologie classique depuis Winckelmann jusqu'à nos jours, par M. George PERROT, de l'Institut de France 516
Les Origines du socialisme contemporain. — II. — Le Communisme au XVIIIe siècle et la Conspiration de Babeuf, par M. Paul JANET, de l'Institut de France. 556
Le Salon de Mme Necker, d'après des documens tirés des archives de Coppet. — V. — La Mère et la Fille, l'Éducation de Mme de Stael, par M. Othenin D'HAUSSONVILLE. 583
Les Assemblées du clergé en France sous l'ancienne monarchie. — IV. — Les Assemblées du clergé a la fin du XVIIe et au XVIIIe siècle, par M. Alfred MAURY, de l'Institut de France 621
André Cazaux l'Indien. Scènes de la vie des pampas, dernière partie, par M. Alfred ÉBELOT. 668
Une Religieuse excommuniée, Amélie de Lasaulx, par M. G. VALBERT. . . . 698
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 710

Livraison du 15 Août.

Misé Féréol, première partie, par M. Jacques VINCENT. 721
Un Poète comique philosophe. — Épicharme, par M. Jules GIRARD, de l'Institut de France 767
Un Jurisconsulte économiste. — M. Charles Renouard, par M. Henri BAUDRILLART, de l'Institut de France. 802
Lord Minto aux Indes, par Mme C. DU PARQUET. 829
Les Trois États de l'esprit humain, par M. Étienne VACHEROT, de l'Institut de France. 856
Mon Grand-Père Vauthret 893
Revue littéraire. *Le Chansonnier historique du* XVIIIe *siècle,* par M. F. BRUNETIÈRE. 932
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 944
Essais et Notices. Les Pierres précieuses.. 955

PARIS. — Impr. J. CLAYE — A. QUANTIN et Ce, rue St-Benoît.

AP
20
R5
pér.3
t.40

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY